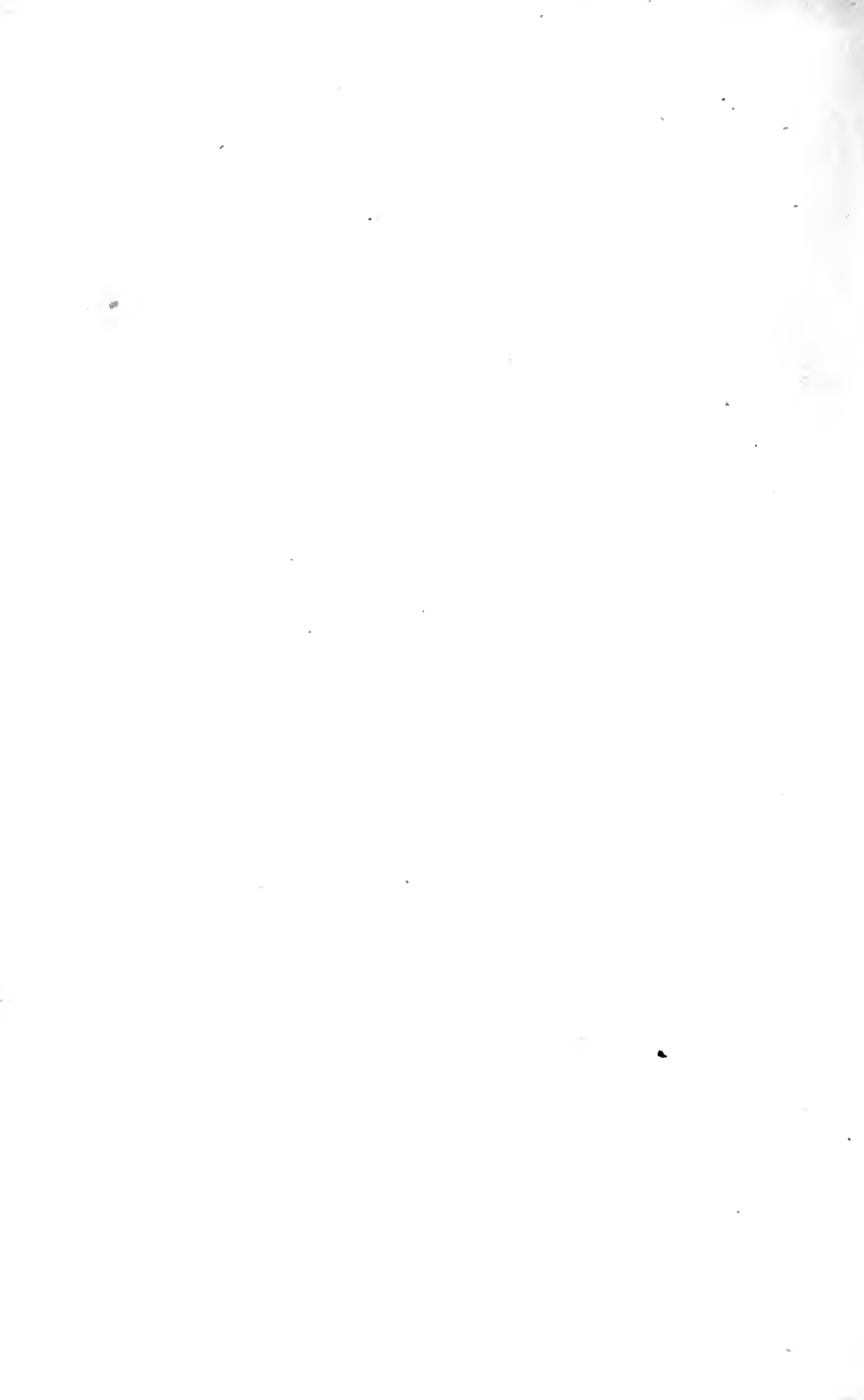
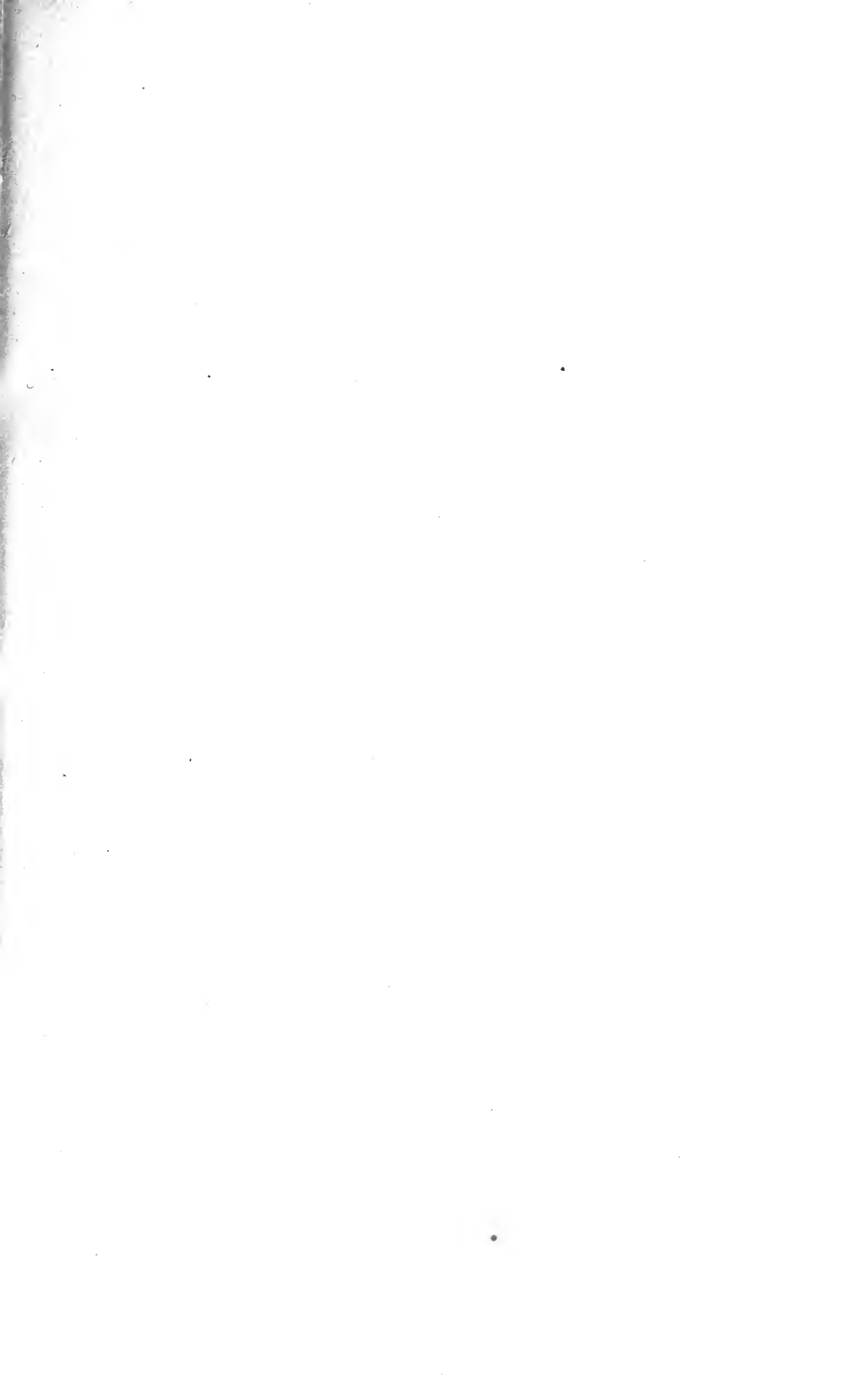


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







REVUE
DES
DEUX MONDES

LXII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — MAY & MORTEZAOZ, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE
DES
DEUX MONDES



LXII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT ONZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1892

AP
20
R5
pér. 3
L. III

LES

A N T I B E L

PROLOGUE.

I.

La Dérocade ; une maison paysanne dans le causse d'Anglar, à la corne d'un promontoire. Des combes se creusent au-dessous, étroites, habitées par des chênes taillés en quenouille ; des prés minces, lavés de sources, serpentent au fond ; des sentiers bondissent çà et là, sur les pentes, blancs, comme des ruisseaux de pierres.

Le pays est désert. Autour de la maison, dans un découvert menacé par les bois, des cultures végètent, emmurillées de pierres sèches ; et, au-dessus des cultures et de la maison, des montagnes regardent de très haut, têtes levées, attentives.

La maison s'incrute au roc, acculée au vide, cernée par la solitude. Un escalier sans rampes accède au porche, et, sous l'escalier, noué au montant de la porte de l'étable, un églantier accroche une brusque guirlande.

Le jour tombe. La rougeur du couchant tremble aux carreaux de la fenêtre unique de la chambre. Faible en commençant, elle s'accroît peu à peu, traverse l'épaisseur de la vitre et va frapper le seau de cuivre sur la margelle de l'évier. Elle est pourpre un instant, puis orangée, puis rose ; et le rose pâlit, s'atténue à son tour.

La croisée s'éteint. La chambre s'enténébre. Et presque en même temps se troublent les idées de Martril, une vieille qui, penchée sur l'âtre, nourrit la flamme avec une poignée de bois mort. La pensée de Martril hésite. Très claire pendant le jour, appliquée uniquement à calculer le gain ou l'épargne, elle flotte maintenant, docile au rêve, soumise à la peur.

La chambre est hantée; le passé y revient; le souvenir sort des angles. Inutilement, l'ancienne s'oblige à suivre le mouvement de son bras qui écume la marmite, charrie des sarmens au foyer. Les morts l'attirent. Des images surgissent devant elle, incohérentes; une plus nette persiste; écartée, elle reparait, se fixe peu à peu.

C'est la figure de la Fabiane, de sa bru, morte depuis sept mois. L'image est là, multiple, couchée dans le lit, debout devant l'évier, assise sur le coffre au sel. La pensée de Martril se débat, obsédée. La sonnerie d'un angélus la distrait: un tintement lointain, puis un autre et un autre encore, à de longs intervalles. Le dernier coup a fini de vibrer, et Martril écoute encore. Sa pensée est maintenant au charivari que la jeunesse du pays donne depuis huit jours au veuf, à son fils Antibel, à cause de son second mariage. Elle s'étonne :

Que font-ils? Hier, à pareille heure, les chaudrons et les cornes avaient commencé leur musique. Ce soir, rien. Est-ce qu'ils en auraient assez?

Martril songe à la noce, déjà prochaine.

Sept mois de deuil seulement, et en avant les violons! La morte ne sera pas contente!

Évoquée, l'image de Fabiane revient, plus navrée. Et des idées de malheur l'accompagnent : Martril voit le troupeau ensorcelé, les vailles malades, la vache se délivrant d'un fruit mort. Elle se dépite contre son fils :

Tout ça, parce que la folie le tient de frotter sa vieille peau à la fraîcheur d'un tendron! Est-ce triste! Si Jan avait été là, peut-être il n'aurait pas osé!

Martril soupire et plus doucement, à voix tremblante:

Mais il est loin, le cher petit; très loin! Il fait son temps comme soldat de mer dans les pays étrangers. Il reviendra, quand? Et, s'il revient, Dieu sait comment les choses se passeront entre son père et lui!

Inquiète, la ménagère brutalise à coups de cuiller les pommes de terre en train de bouillir dans la marmite de fonte. Les pommes de terre s'écrasent; assez cuites. C'est l'heure de souper. Mais le maître se retarde. Et Martril grogne :

Une demi-heure qu'on n'y voit plus; que peuvent-ils faire dehors?

Elle pousse la porte extérieure de la chambre. La nuit arrive. Sur la douceur du ciel crépusculaire, le roc d'Anglar se profile, très haut, vertical presque, et si distinct dans la limpidité de l'air, qu'il semble qu'on va le toucher avec la main; la pente seule s'atténue un peu dans la tombée de l'ombre; mais la ligne de faite garde encore la raideur du plein jour. Elle est droite inflexiblement et prolongée en terrasse ainsi que de l'architecture. Quelques chênes, deux ou trois érables s'érigent au-dessus, espacés, et, sur la nudité de la pierre, autour d'une église courte et massive, les croix d'un petit cimetière apparaissent.

Plus près, devant la maison, dans la cour, des charrues gisent, le soc allumé d'un dernier reflet. Le bétail rentre. Des oies se dandinent à la file, une poule étire son aile avant de grimper au perchoir. Puis, c'est comme un bruit de pluie qui marche, l'arrivée du troupeau. De la poussière court au-devant, enveloppe la pastoure Jane, la promise d'Antibel, qui s'avance, la quenouille sous le bras, calme, l'air très doux. Au droit de la maison, elle s'arrête, hèle Finette, la chienne, la gouverne de la pointe du fuseau :

Prr! Finette! mène-les! Vitement, Finette!

Avec un mouvement de docilité enfantine, l'une après l'autre, les ouailles se jettent dans l'ouverture très basse de leur étable.

Et voici paraître à l'opposé, sur le chemin qui dévale du causse, le chariot et son attelage de vaches. Antibel les commande à voix âpre et lente :

Ah! Casta! ah! Maouré!

A chaque pas, des racines, des arêtes de rocher en saillie soulèvent les roues qui grincent, et la machine roule péniblement, comme suppliciée, jetant une plainte que répète le roc d'Anglar.

La plainte cesse; le chariot s'est arrêté devant la porte charretière de l'étable. Assisté de Front, le valet de charrue, le maître décharge à pelletées la récolte de pommes de terre. A tâtons, car le jour défaut tout à fait, ils détellent les vaches, garnissent la mangeoire.

Ils montent à présent l'escalier de pierre; Front, plus alerte, dans le contentement de la nourriture prochaine, Antibel pesant, presque

grave, avec la carrure et la démarche de l'homme mûr et du paysan riche.

La porte massive, cloutée du haut en bas, se referme sur eux. Jane et Front s'assoient sur le banc de chêne qui borde la table; Antibel, en face d'eux, le dos au mur, comme il convient. Martril, la ménagère, mange debout et fait passer les plats : la soupe d'abord, la soupe à l'ail quotidienne, étoffée d'une cuillerée de graisse et d'une tranche de lard.

Ils mangent. Bruit de mastication régulière, comme d'animaux tirant à la crèche.

MARTRIL s'inquiète de la récolte, et faisant passer le lard à Antibel :

Combien de sacs, aujourd'hui?

ANTIBEL.

Dix-sept à peu près, onze hier et une vingtaine demain pour finir. Tirez le compte...

MARTRIL.

Jamais nous n'avions été si pauvres. Et le maïs non plus n'a rien rendu : quatre pour un de la semence!

ANTIBEL.

Que voulez-vous, mère? l'année est jalouse. Chez les Mafre, à la Vergondie, ils ne savent que faire du maïs...

MARTRIL.

Mauvaise, oh! oui! bien mauvaise année! (Elle envoie un regard en dessous à Jane, qui baisse le nez dans son assiette.) Et, passe encore, s'il ne s'agissait que des récoltes!

Antibel ne répond pas. De nouveau, les mâchoires triturent. Cependant, sous l'immobilité apparente des visages, une pensée remue; le silence est attentif.

II.

Et voici venir ce qu'on attendait. De très loin, du fond de la combe, un appel de corne monte, douloureux et brutal; et à peine l'écouteur sévère de là-haut, le roc d'Anglar, l'a-t-il envoyé moins brutal, plus douloureux vers la Dérocade, un autre appel répond, très bref, celui-là, tombant comme une pierre du haut de la montagne.

Le charivari a commencé. La fourchette tremble dans les doigts d'Antibel, Jane pâlit, Front s'applique à la nourriture, Martril exagère le carillon des assiettes et des plats qu'elle lave avant de les dresser sur le vaisselier. Mais Antibel veut entendre; de la main, il impose silence à la vaisselleuse. Le bruit se rapproche; les cornes ne s'arrê-

tent pas de beugler, et ce sont encore, assauvagissant la musique, des fracas de ferraille ou de cuivre, des chaudrons ou des pelles qui grincent, cymbales primitives, heurtés contre des cailloux. Des chiens jappent, énervés par ces explosions de dissonances; des poules s'éveillent; une vache brame dans l'étable. C'est comme un souffle d'orage qui passe sur la Dérocade, ricochant aux murs, cognant aux volets, faisant tinter les carreaux.

Antibel écoute, constate, et, se tournant vers Front, qui, son dîner fini, s'amuse à piquer des miettes sur la table à la pointe du couteau :

Plus nombreux qu'hier, n'est-ce pas? Ceux de Saint-Irech sont descendus; on m'avait averti; le maire les a lâchés après moi; il m'en veut à mort depuis les élections. Sans doute le Borgne de Carendié les conduit...

FRONT.

Ou bien Piboul. Quelqu'un m'a dit qu'il leur fabriquait la chanson. Samedi a fait huit jours, je les rencontrai à Saint-Vergondin, à l'auberge de la *Mispoule*; ils s'arrêtèrent de causer tous les trois en m'apercevant.

ANTIBEL.

Ce Piboul, quel toupet! Avant de me mettre en chanson, il aurait bien pu me solder les intérêts du billet qu'il me souscrivit il y a deux ans à la foire de Fontblaque...

Martril a repris son vaisselage; elle écoute cependant; non sans un secret plaisir. Tant pis pour Antibel, après tout; il n'a que ce qu'il mérite! Et la langue démange à l'ancienne de le tympaniser à l'unisson des trouble-fête qui opèrent de l'autre côté du mur. C'est plus fort qu'elle: il faut qu'elle parle:

Domage que ce ne soit pas la saison de déménager pour les jeunes abeilles. Avec cette musique-là, pour les étourdir, on ne manquerait pas un essaim! (Elle ricane.)

ANTIBEL.

Les abeilles dorment présentement; mais il paraît que les guêpes n'ont pas fini de piquer!

Tous deux se taisent, étonnés. Brusquement, sur un signal, le charivari a cessé. Une pause d'une minute; puis d'un rude élan, à l'unisson, les chanteurs partent. C'est d'abord, sur un rythme lent, avec des sonorités graves de plain-chant, l'imploration liminaire, sournoise annonciatrice de la complainte:

Faut pas te fâcher; *
Te l'allons chanter.

Puis, sur un air de danse, sautillant et goguenard, enguirlandé de trilles, comme de malicieux entrechats, le couplet s'avance :

A la Décade, on prépare la noce ;
 Les oiseaux du ciel seront tous invités.
 La chouette y sera en collier fourré ;
 C'est elle qui tient compagnie à la morte.
 Pour toi, pauvre veuf, qui ne sais plus chanter,
 Le rossignolet servira sa musique ;
 Ils y viendront tous : linot, merle, verdier ;
 Et le coucou aussi, — sans que tu l'invites.

(Une pause : les voix reprennent :)

De peur des voleurs, Jane a sa dot sur elle,
 A savoir sa peau, ses cheveux et ses yeux.
 Avec sa peau blanche, elle t'a pris ton cœur,
 Rien qu'en te regardant, elle t'ensorcelle ;
 Lié avec un seul de ses cheveux blonds,
 La belle, au marché, te mènerait vendre.
 Quand tu iras au bois, prends garde à ton front !
 Les coucous sont en fleur ; le printemps s'avance.

(Une bordée de chaudrons, un beuglement de cornes saluent
 la fin de chaque couplet, et voici déjà le troisième en route.)

Après le souper se sont couchés ensemble,
 A se caresser, se parler tendrement :
 — Écoute, ma mie : on frappe au contrevent...
 — C'est pour le tourin ; empêche qu'on entre...
 — Je suis Fabiane, ouvrez, faites place au lit ;
 Je viens de dessous terre ; ouvrez, il me tarde
 De me reposer près de mon cher mari.
 — J'ai fini de dormir ; adieu, pauvre Jane !

(Les voix se taisent, les chaudrons parlent.)

Antibel songe. Impassible s'il pouvait ; mais, malgré lui, son poing se ferme, ses mâchoires se contractent, une ride s'enfonce, comme une mauvaise ornière, entre ses sourcils. Un moment. Puis sa colère s'éclaire de malice ; il tient sa vengeance. Apaisé alors, il va vers la porte, l'ouvre toute grande, et, du seuil, à voix très haute :

Hé ! les chanteurs, entrez donc ! Il vente frais où vous êtes, et ici, nous entendons mal. Entrez ! rien de tel qu'un bon verre de vin pour enfoncer les brumes d'automne. Entrez ; je régale. (Pas de réponse. La cour reste vide. Dans le silence, on entend chanter les courtilières. Et, de nouveau, la voix d'Antibel, adoucie, presque câline :) Allons ! pas tant de façons ! avancez, enfans ! Toi, Piboul, je ne te vois pas, mais je t'ai entendu tout à l'heure ; des voix comme la tienne, il n'y en a pas à la douzaine. Arrive donc ! et toi aussi, Borgne ! arrivez tous ; la barricade est pleine ; il y en aura pour tout le monde !

Personne encore. Mais, derrière les étables, vers le causse, un bruit de paroles, des chuchotemens à voix basse, des pas ensuite à l'entrée de la cour, un mouvement dans l'ombre. La bande se décide. Ils entrent en se poussant, les plus jeunes en tête. Pour se déguiser, les uns ont mis leur chemise par-dessus la tête, les autres portent sur la figure un masque fait d'une feuille de chou avec des trous pour la bouche et pour les yeux, les petits se sont donné une moustache en écrasant des mûres sur leurs lèvres. Les jeunes gens ont des travestissemens plus compliqués; ceux-ci des jupes et des bonnets de femmes avec des corsages bourrés d'étope; ceux-là des capières de bœufs, toute une peau de bélier dont les cornes leur font comme un cimier sauvage. Deux ou trois ont eu l'idée de cacher leur tête dans le creux d'une courge à peau rose sur laquelle un artiste naïf a gravé, selon ses rêves, une figure pour faire peur.

Plus effrayante est la *papoou*, un fantôme blanc à tête de squelette; le suaire s'agite, les dents claquent, et l'apparition, portée au bout d'une perche, s'allonge ou se rapetisse à volonté. C'est la commémoration satirique de la Fabiane, de la morte, et Martril se signe et Jane se recule en la voyant entrer.

Un curé suit, en habits d'autel, un *camias* blanc en guise d'aube sur les épaules, et, au-dessus, une étole en papier noir, passémentée de larmes blanches et d'os en sautoir. Et voici la troupe des musiciens : cinq ou six chaudrons, des pelles, des cornes, et, instrument plus primitif encore aux lèvres d'un blondinet de sept ans, une feuille d'érable qui chante quand on souffle avec, et, quand elle est crevée, on en cueille une autre. Tous ces gens se rangent le long du mur, silencieux sous le masque, jusqu'à ce qu'Antibel ou quelqu'un de la maison les reconnaisse et les nomme.

Le curé est le Rumat, un voisin; la *papoou* est manœuvrée par le Borgne de Carendié; Jul des Èques a volé le jupon de sa sœur pour jouer la fille, et, sous les frisons bleus de leurs capières, les jeunes bouviers de la Calandre se dénoncent en riant, pressés d'ôter leur coiffure.

Antibel gouaille avec l'un, avec l'autre :

Eh! curé? combien prends-tu pour chanter la messe?

LE RUMAT.

Rien si le vin de la messe est à ton compte!

ANTIBEL apostrophe le Borgne de Carendié, qui, pour respirer, passe la tête hors du suaire de la *Papoou* :

Pas besoin de te masquer, l'ami; avec la figure que ta mère t'a

donnée, il y en a assez pour ôter l'envie de se marier aux filles ou pour faire avorter les femmes enceintes !

Le veuf plaisante, et la procession continue d'entrer. La chambre est pleine et une rumeur qui vient du dehors atteste que tout le monde n'a pas pu se caser.

Antibel s'est adossé au pilier de la cheminée :

Mes amis, je vous ai promis du vin et vous en tâterez ; je n'ai qu'une parole ; mais, avant, nous avons une petite affaire à régler ensemble...

Le harangueur s'arrête. Ils sont là quatre ou cinq dans un coin, qui ont l'air de le narguer ; de solides gaillards, larges d'épaules, bien calés sur leurs quilles. Un de la bande dépasse ses camarades de toute la tête : c'est le Cadet de Testoris, un cuirassier revenu depuis peu du service. Il s'est approché de Jane et faraute avec elle, le poing sur la hanche, comme un dégourdi de caserne.

Antibel l'aperçoit, et sa colère monte :

Je vous ai entendus tantôt. Vous êtes venus chanter sous mes fenêtres que je suis un mâle sans énergie. Quelle farce ! Je grisonne, c'est vrai ; mais la couleur n'y fait rien ; il n'est pas né, celui qui doit me faire le poil. Vous qui riez là-bas, frottez-vous-y un peu et vous verrez ! Allons, qui veut s'aligner avec moi ?

Bras croisés, le regard ferme, Antibel attend. Silence encore et musique de courtilières, très douce. Les jeunes gens se concertent à voix basse. Qui va se présenter ? Le Cadet de Testoris sort du rang. D'un tour de main, il arrache sa fausse barbe de filasse, et, démasqué, avec sa figure de tous les jours, glabre des joues et du menton, les yeux très clairs, le sourire blanc sous la moustache en pointe, il s'avance vers le veuf. Et, à voix très calme :

C'était pour rire, Antibel ; il faut bien que la jeunesse s'amuse. Toi qui te fâches, tu en as fait autant quand tu avais notre âge. Cependant, si la colère te dit de t'empoigner avec moi, ne te gêne pas ; me voici.

ANTIBEL.

Pas dans la chambre ; on se casserait les os sur ces dalles de pierre. Dehors, sur l'aire, il fera meilleur. Il y a de la pâture qui sèche, une bonne épaisseur de litière ; ça amortira la chute. Et voici quelqu'un là-haut qui va nous tenir la chandelle. Viens-tu ? Vous autres, vous boirez tout à l'heure à la santé du plus fort.

Ils sortent. Au-dessus du roc d'Anglar, la lune vient de paraître; lourde et rougeoyante comme un fruit mûr, elle se hisse lentement; et, tout de suite, les herbes, les feuillages commencent à luire: des ombres naissent, s'allongent sur le sol de la cour. Antibel dépouille sa veste de cadis, la jette à Front qui l'assiste. Les deux hommes vont l'un vers l'autre sur la luzerne. La lune éclaire en plein le Cadet de Testoris, son buste étoffé, ses bras nouveaux, sa figure un peu menue et le sourire fat, sous la moustache.

Plus court, plus ramassé, d'une allure de bœuf au labour, Antibel marche, sa poitrine en avant comme un roc, la tête plantée bas sur les épaules. Ils s'abordent. Rapidement, les mains se cherchent, se fuient, essaient de nouer ou d'écarter l'étreinte. Plus vif, le Cadet saisit le premier son adversaire, et, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, il tente de le culbuter.

Antibel chancelle; mais déjà, sur le torse du Cadet, ses larges mains se sont abattues. La prise est faite. Il se secoue, le Cadet, il travaille à se dégager en de brusques voltes, en des torsions insidieuses. Inutilement. Chat ou anguille, on le tient; les deux pattes râpeuses incrustées dans sa chair ne le lâcheront plus.

Après la brusquerie de la première attaque, la lutte un moment s'immobilise, les deux corps appuyés l'un à l'autre d'une poussée égale, les pieds griffant le sol. L'effort se trahit à peine dans la saillie des mâchoires, dans la soufflée douloureuse des poumons opprimés qui se dégorgent.

Cependant, l'ex-cuirassier se fatigue; Antibel plus épais résiste par sa masse, et le Cadet s'épuise à lui faire perdre pied. A chaque coup de reins, à chaque secousse de son adversaire, le gros homme répond en aggravant son étreinte. S'il ne change pas de tactique, le Cadet est perdu. Il le sent, et ses tentatives pour se dégager ne sont que des spasmes d'agonie.

Désespéré, en une suprême révolte, il essaie d'entraîner Antibel de l'aire où ils piétinent, vers le bord de la falaise rocheuse. Plutôt que de rouler au fond, si acharné qu'il soit, bien sûr, le veuf le lâchera. Mais l'autre a vu le coup. Inflexiblement, il ramène le Cadet dans le cercle tracé par la luzerne; et là, sûr de lui, maître de choisir son moment, il achève d'éreinter le pauvre diable; il écrase ses poumons, triture ses lombes, jusqu'à ce que, vidé de ses dernières énergies, fléchissant des jarrets, ahant et geignant, il l'envoie rouler en paquet sur le sol.

Sous la lune, alors, parmi les têtes curieuses qui l'entourent, il cherche en se redressant, il trouve le regard fixé sur lui, le regard soumis et orgueilleux de la Jane. Antibel triomphe, et, la main tendue vers le Cadet.

Sans rancune, l'ami. Dans dix ans, si nous y revenons, c'est toi qui sera dessus et moi dessous.

Pâle d'angoisse, défaillant de honte, le Cadet de Testoris tope mollement :

Sans rancune, Antibel !

C'est dit de côté, sans desserrer les dents ; et, tête basse, aussitôt, l'homme se coule dans l'ombre.

ANTIBEL.

Maintenant, ceux qui ont soif, attention ! On va faire sauter la bonde et ouvrir le robinet.

C'est dans le chai, sous l'escalier. Des barriques, s'alignent, symétriques. Une odeur ancienne de vinasse émane des pierres et des vaisseaux de bois.

Les gens du charivari, musiciens et chanteurs, défilent, sérieux comme pour une communion, devant la barrique en perce. Leurs figures jaillissent de l'obscurité, brusquement frappées par la clarté de la lanterne, et, aussitôt que le vin leur parle, toutes s'illuminent, les jeunes et les vieilles, toutes reçoivent leur coup de soleil ! Le coude horizontal, les yeux chavirés, le buveur vide son verre, essuie ses lèvres congrûment, du revers de la main, fait : merci, salue d'un geste. Et, à l'autre !

Antibel s'amuse à les dévisager, à mesure qu'ils se présentent déharnachés de leurs déguisemens, désempêtrés de leurs postiches. Amicalement, il les plaisante :

Avec ce vin-là, tu dirais la messe toute la journée, pas vrai, curé ?

LE RUMAT finit de boire tranquillement, et, posant le verre.

Toute la nuit aussi. Essaie pour voir !

Le Rumat s'en va. C'est le tour de Rastibel, un mendiant de profession et un mendiant du causse, un pauvre de pays pauvre. Avec quelle componction, quelle béatitude attendrie, il lampe, celui-là !

ANTIBEL.

Il se laisse boire, eh, l'ami ? Dommage que la fontaine de Lantouï n'en débite pas de pareil !

Rastibel est un mendiant fier ; le causse le veut ainsi, le causse infertile et lumineux où l'homme s'ennoblit à vivre en compagnie du soleil et des pierres. Tête haute, sa dignité accrue de la flamme du bon vin, il riposte :

Le bon Dieu a plus de connaissance que nous, Antibel ! Des

vignes, il en pousse ci et là ; mais il n'y a qu'une fontaine de Lantouï au monde!

Rastibel s'écarte et Piboul s'approche, Piboul chantre, sonneur et fossoyeur à Saint-Irech, ivrogne aussi et rimeur à l'occasion, inventeur de chansons et de charivari sur commande.

Pas pressé, l'homme ! Il lève son verre à la hauteur de l'œil, le promène sous le nez, sauce les lèvres un brin, fait claquer la langue et recommence. Finalement, la dernière goutte descendue :

Fameux, mais un peu court. Pas le temps de faire connaissance. A peine s'il a mouillé la lurette, crac ! il n'y a plus personne. Ah ! si l'on pouvait teter à même la barrique, une minute seulement, une petite minute, on ne plaindrait pas la peine de se mettre à genoux devant.

ANTIBEL.

Agenouille-toi donc, sacré farceur, et rince-toi le bec à ta fantaisie. On va t'arroser.

L'ivrogne s'agenouille et, la tête renversée reçoit dévotieusement l'averse. On voit les muscles du cou se tendre et se distendre avec la régularité d'une mécanique. On l'admire, on l'acclame. Des voix crient : Encore ! Encore !

ANTIBEL.

J'en ai assez de remplir cet entonnoir. Si je voulais lui en tenir, il ne me laisserait que le bois de la barrique ! (il ferme le robinet.)

PIBOUL se relève, titube, s'appuie au mur, et là, bien calé, la face épanouie :

Écoutez, monde, Antibel est un brave homme. Il m'a régélé, je veux le régaler à mon tour. Ce vin donne envie de chanter. Toujours le même air, mais nous allons changer les paroles ! (A voix ample, tayauté, un peu festonnante, le chantre attaque l'imploration sacramentelle.)

Faut pas te fâcher
Nous te l'allons chanter.

Et, accélérant le rythme, il continue.

La Jane et Antibel, tous les deux sont riches.
Lui porte l'argent, elle porte l'amour.
Elle est la plus jolie, il est le plus fort.
A leurs volontés, il faut qu'on obéisse.
Lui ne craint personne ; il les tomberait tous.
Elle, en souriant, fait marcher tout le monde.
Mais pour cette fois, Jane sera dessous.
Le Cadet est tombé ; c'est ton tour, la blonde !

PIBOUL s'arrête et des voix l'encouragent.

Bien imaginé, Piboul; imagine encore !

PIBOUL.

Vous en voulez ? On vous en donnera. En avant le second couplet :

De son pain, Antibel en coupe une tranche
 A qui tend la main pour l'amour du bon Dieu ;
 Il offre aux amis un verre de vin vieux ;
 Il prête à ses voisins du blé de semence.
 Mais sa bonne amie, il n'en cédera rien,
 Sa Jane, il la veut, il la lui faut entière.
 Sa bouche, il la boit, c'est un coup de bon vin !
 Ses yeux dans les siens, c'est le ciel sur la terre !

(Ainsi qu'un jongleur son couteau, Piboul lance en l'air sa dernière note, et galant, il l'appuie d'un geste vers Jane qui l'écoute, ravie.)

Maintenant, salut, la Dérocade. Excusez-nous de vous avoir fait veiller. Ce soir et demain et toujours, vous pourrez dormir tranquilles. Nous aussi, il est temps d'aller chercher notre sommeil. Salut ! (Il sort, et déjà en marche. dans la cour :) Vous autres, écoutez. Nous allons reprendre ensemble les derniers couplets. Arrive ici, Borgne, et toi, Rumat, vous m'appuierez. De chanter, ça nous empêchera de languir en route ; allons, y êtes-vous ?

Jane et Antibel, tous les deux sont riches.

.

Les voix montent redoublées en forme de canon, par l'écho du roc d'Anglar. Distinctes ; moins distinctes. Puis le chœur se partage. Ceux de Saint-Irech tirent à gauche vers la montagne ; les autres s'enfoncent dans les pentes qui descendent à la Veyre. Les chanteurs s'égrènent en route ; les musiques se dispersent, atténuées dans l'universel silence.

III.

La Dérocade est seule. Front dort en bas avec les vaches, allongé dans sa niche, à hauteur de la mangeoire ; Jane dans sa chambre, au-dessus de l'étable à moutons. Antibel et sa mère sont encore debout. Martril s'inquiète :

As-tu bien enfoncé la bonde, au moins ?

ANTIBEL.

Je l'ai enfoncée, mais la précaution est inutile. Soyez tranquille,

mère, ces gaillards-là ont trouvé le bon moyen pour empêcher le vin de s'aigrir... (Il rit.)

MARTRIL.

Tu trouves ça plaisant, toi ! Sainte Vierge ! Si c'est possible ! notre vin, notre bon vin du Clos-Périé à cette racaille ! Tu deviens fou, mon garçon ! Est-ce que tu ne t'es pas battu, tout à l'heure ! Toi, un homme d'âge, un conseiller municipal ! et avec qui ? avec un valet de charrue, avec un Cadet de Testoris ! S'il t'avait seulement jeté par terre, le *pacan* ! tu ne l'aurais pas volé ! Non, vrai ; tu me fais pitié ; l'amour te rend bête, mon pauvre Antibel !

ANTIBEL.

Et vous, la méchanceté vous fait déparler, mère. Allons, laissons ça ; il est temps de se mettre au lit. Nous n'aurons pas trop de tout demain pour finir d'arracher les pommes de terre...

MARTRIL.

Se mettre au lit, c'est facile ; mais ça ne sert pas à grand'chose quand le chagrin vous tient les yeux ouverts. Dormir ! J'en ai trop vu ce soir, et trop entendu pour en avoir envie... Ce Piboul, avec sa chanson ! Comme il a su vous enguirlander, toi et ta bonne amie. En l'écoutant, tu grognonnais de plaisir, comme un cochon qu'on étrille. Grand imbécillas ! Sans compter que ça n'est déjà pas si honnête ce que cet ivrogne-là récitait sur le compte de ta Jane. Qu'en sait-il, pour en parler, du goût qu'on trouve à l'embrasser ? Est-ce qu'il en aurait tâté, le gourmand ? (Antibel secoue les épaules, et Martril, rageuse :) Pardi, tu crois être le premier, peut-être ! Que veux-tu que ça vaille, une sans le sou, une mendiante qui court les grands chemins depuis qu'elle est en âge de marcher ! (L'ancienne s'arrête, attend la riposte. Antibel ne bouge pas. Exaspérée alors, elle se plante devant son fils, lui crache sa rancune au visage.) Tu fais celui qui n'entend pas, parce que tu ne sais que répondre. Si tu es sourd, tant pis, je crierai. Ta Jane est une catin. As-tu compris, cette fois ?

ANTIBEL a saisi le bras de l'ancienne, il la secoue rudement.

En voilà assez, mère. Rappelez-vous que Jane sera votre belle-fille dans quelques jours, et retenez votre langue. Si vous espérez, en l'insultant, me faire changer d'idée...

MARTRIL.

Oh ! je te connais trop pour ça. Tu n'es pas assez bon chrétien pour écouter ton ancienne. C'est ma faute aussi. J'ai eu le tort de faire toutes tes volontés ; et maintenant, le pli est pris, il faut en-

core que je t'obéisse. Si je regimbais, cependant ! Depuis la mort de ton père, je t'ai laissé tout gouverner à ta fantaisie, le tien et le mien. Je n'avais pas d'autre enfant que toi ; et puis, la Fabiane et moi, nous ne faisons qu'un. Pauvre Fabiane ! A présent, c'est autre chose. Puisque tu te remaries contre mon gré, puisque ça t'est égal de partager ton bien, de le distribuer par morceaux aux enfans que te fera cette Jane, au lieu de laisser la Dérocade tout entière à notre Jan, moi je reprends mes droits. Je n'ai rien signé pour me déposséder. Ce que défunt mon père avait reçu des siens et qu'il m'a transmis en héritage est toujours à moi ; il y a le Clos-Périé et le pré des Vîmes, la meilleure herbe et le meilleur vin de la Dérocade. Je les ferai valoir. Ce sera pour ton fils que tu oublies, à qui tu n'oses pas annoncer qu'il va avoir une marrâtre, Jan ! mon Jantou !

Martril pleure. Des larmes naissent, brûlantes au bord de ses yeux ; elles descendent le long des joues fendues de rides, par les sillons où d'autres ont coulé depuis quelques jours, laissant une trace plus claire sur le hâle.

ANTIBEL.

Je n'oublie pas mon fils et ce n'est pas la honte qui m'empêche de lui écrire. Honte de quoi ? D'épouser Jane ? Est-ce que je ne suis pas le maître ? Mon fils n'a pas mauvaise tête autant que vous, mère ; il prendra la chose comme il doit la prendre, et, quand il sera revenu, nous vivrons en bonne amitié, comme avant. Vous, mère, vous réfléchirez avant de nous quitter. Voilà quarante-trois ans que vous habitez la Dérocade ; il est bien tard pour changer vos habitudes. Vous vous plaignez ; et de quoi ? De m'avoir laissé gouverner votre bien ? L'ai-je mal gouverné ? Ce Clos-Périé, et ce pré de Vîmes que vous voulez reprendre, est-ce qu'ils ne rapportent pas le double de ce qu'ils rapportaient du vivant de mon père ? J'ai sué quelques chemises à l'épierrer, votre clos, et combien de charretées de bon fumier a-t-il fallu pour nourrir le pré des Vîmes ? Maintenant que j'ai engraisé vos terres à mes dépens, il vous plaît de les jouir, je ne vous chicanaerai pas là-dessus. Mais vous, prenez bien garde à ce que vous allez faire. Ne vous pressez pas de nous quitter. Qui vous dit que vous ne vous entendrez pas avec Jane ?

MARTRIL.

Tu prêches bien, et tu agis mal. Une fameuse bêtise tu vas faire avec ce mariage ! Tu secoues les épaules ! Il te la faut, ta bonne amie ! Nigaud ! tu n'étais pas suffisamment heureux ici, pas assez bien servi, peut-être ! Ce que c'est pourtant ! Depuis que tu es au

monde, je n'ai pas cessé de m'occuper de toi. J'ai trimé, j'ai peiné, je me suis faite vieille avant l'âge pour toi, pour te voir riche, pour te voir content. Et voilà ma récompense. Mauvais fils ! Crois-tu que je n'aurais pas trouvé à me remarier, moi aussi, si j'avais voulu ? Je n'étais pas si laide ni si décrépète quand ton père est mort, et les prétendans ne manquaient pas. C'est pour l'amour de toi, de peur qu'un parâtre ne te fit souffrir, que je les ai remerciés. Et toi, tu n'hésites pas à donner une marâtre à ton fils !

ANTIBEL s'impatiente.

Inutile d'en dire plus long, mère. Tout ça ne sert qu'à vous monter la tête. J'ai donné ma parole à Jane ; nous nous marierons au jour dit.

MARTRIL.

Attends au moins que l'année de deuil soit finie ; attends qu'on ait célébré le service d'anniversaire. Quand elle aura reçu la dernière absoute, l'encens et l'eau bénite du prêtre, Fabiane te pardonnera. Attends, mon ami ; ne badine pas avec les morts. Tu sais ce qui arriva l'an dernier au Trapadou et comment les âmes ont arrangé le petit Griffoul. Prends garde qu'il ne t'en arrive autant !

ANTIBEL.

Elle est bien tranquille là où elle est, la Fabiane ; trois mois de plus ou de moins, que voulez-vous que ça lui fasse ?

MARTRIL s'encolère de nouveau.

Marie-toi donc tout de suite, si tu es si pressé. Va-t'en la trouver à la grange. Va ! D'autres que toi, sans doute, connaissent le chemin. (Elle sort.)

Resté seul, Antibel se déshabille, souffle la chandelle, se jette sur le lit. Impossible de dormir. Il est trop près du charivari, trop près de la colère et de la lutte ; il a le fracas des chaudrons dans l'oreille, et le long des reins, en sillons douloureux, l'empreinte des ongles du Cadet de Testoris. Et puis, ce que vient de lui raconter l'ancienne, ces histoires de revenans, il voudrait bien ne pas y penser ; il y pense. Des bêtises, tout ça, des inventions de curé pour avoir des messes. Et cependant... Les cinq doigts marqués en bleu sur la poitrine du petit mort du Trapadou, il les a vus. Et, lui-même, quelques jours après la mort de son père, — il ne l'a jamais dit à personne, — ce pigeon blanc envolé devant lui à la croisière du Camias, un pays où jamais pigeon n'avait habité, à coup sûr, c'était l'âme du défunt ! Si la Fabiane allait revenir !

Antibel s'agite dans son lit; allongé, puis assis, puis accoudé au traversin. A la fin, la fatigue est la plus forte. Il s'endort. Un souffle puissant, régulier, sort de sa poitrine, monte, décroît dans le silence de la chambre. Mais bientôt, le souffle s'accélère; des secousses ébranlent le dormeur; plus brusques après de courtes détentes. Antibel rêve: il arrache des pommes de terre au champ d'Escouloubre, et le champ est plus vaste, la terre plus fertile que dans la réalité, les pommes de terre plus grosses et plus drues; Antibel est heureux. Sous le versoir de la charrue, les *patanes* jaillissent à flots de la terre brune; les sacs pleins s'alignent à perte de vue sur la glèbe. Et tout ça est à lui; le champ, la récolte, tout est sien!

Mais la chance tourne; à un choc de la charrue contre une pierre, le songe dévie. L'abondance tarit tout à coup; le champ se restreint: un pauvre champ, une misérable récolte; des fruits avortés, malades. L'œil les confond avec la pierraille qui blanchit le sol. Et cette pierraille elle-même, ces esquilles, ces tessons de calcaire, en les regardant de plus près, ce sont des os de mort, des balayures de cimetière. En voici un plus reconnaissable; un pied, et le soulier avec. Antibel sait bien à qui la chaussure.

L'horreur le réveille, il se secoue, se retourne, et presque aussitôt, il glisse dans un nouveau cauchemar.

Il lui semble qu'il va au-devant de Jane qui garde les ouailles sur le causse d'Anglar. De loin, il voit le troupeau épars sous le soleil, parmi les ombres courtes et raides des genévriers et des buis.

Antibel s'avance, pressé de rejoindre la bergère, blottie à l'ombre, au fond de la *cache* de pierre; et, dans sa hâte, il franchit, sans même les toucher de la main, les murs qui enferment les petits clos sans culture.

Mais, insensiblement, les murs se font plus hauts, presque inaccessibles; les rocs s'éboulent sous ses pieds, ou s'éloignent quand il veut les enjamber. Une méchanceté sort des choses; et, comme si cette malfaisance prenait vie, dans la brèche d'un mur qu'il doit franchir, le bouc Barrabas, le camarade de Gate, la sorcière, lui barre le passage: un bouc immense avec des yeux de braise et une barbiche grimaçante...

Le soleil en même temps a disparu; une blancheur triste est sur le causse; un clair de lune sans lune. Le terrain sonne creux sous les pieds d'Antibel, et il marche avec précaution, comme s'il avait peur d'éveiller quelqu'un. Les pierres, devant lui, sont si blanches qu'elles l'obligent à les regarder. Et alors seulement, il s'aperçoit qu'il y a de l'écriture dessus; un nom, une date. Le causse est un grand cimetière en ruines; les pierres sont des pierres tombales. Des vols lourds de chauves-souris festonnent dans la pâleur crépusculaire. Des piétine-

mens de bêtes nocturnes fourmillent dans la broussaille. De la peur sort des trous qui béent çà et là comme des fosses récentes.

La cache de berger est proche maintenant ; mais Antibel n'est plus si pressé d'y arriver. Il sait qui il trouvera assis au fond, quelle figure entortillée dans le suaire ! Elle est là, devant lui ; ses bras s'ouvrent, Antibel s'éveille. Où est-il ? Oh ! ce lit où est morte la Fabiane ! Vite il rejette les draps, s'habille à tâtons, il pousse la porte extérieure.

La lune s'en va. Des clartés pâles jonchent la cour, meurent sur les toitures. C'est comme dans le rêve. Et ces silhouettes d'arbres, là-haut, sur l'horizon, cette bâtisse qui se carre, ces croix autour ; c'est l'église, c'est le cimetière de Saint-Irech... C'est Fabiane !.. Antibel se détourne. Il aime mieux regarder la grange en face, et la toute petite fenêtre qui éclaire le réduit de Jane. Elle dort, sans doute, la blonde qui l'empêche de dormir. Oh ! s'il osait ! La voir seulement, l'embrasser un peu, le délivrerait sûrement de ses peines. La posséder le libérerait peut-être de son amour.

Antibel hésite, et pendant qu'il regarde, une lueur monte derrière lui ; des roses fleurissent à la vitre de Jane ; une pointe d'air vif remue les feuilles des sureaux au bord du précipice ; un coq bat de l'aile dans le poulailler ; un merle flûte dans les taillis.

C'est le jour. La petite fenêtre s'ouvre ; un bras demi-nu pousse le volet, et la figure apparaît sur l'obscur de la chambre, les yeux mi-clos, blanche de sommeil.

Presque en même temps, Front déverrouille la porte de l'étable ; Martril sort ; le seau de cuivre à la main, elle s'achemine vers la fontaine ; Antibel descend à son tour. La tête encore pesante, mais les doigts agiles, il aide le valet de charrue à imposer le joug aux jeunes vaches qui regimbent.

C'est fini pour un jour des bons et des mauvais rêves. La vie recommence. Antibel va travailler.

PREMIÈRE JOURNÉE

I.

L'été, la moisson, tout le monde aux champs. Volets clos, portes closes, la Dérocade dort, écrasée de soleil. Les pierres brûlent, les chaumes pétillent, les légumes se pâment. Un accablement heureux flotte dans l'air.

Martril et Mette — Guillaumette, — la sœur cadette de Jane, cueillent des haricots, au jardin. Près d'elles, dans l'herbe flétrie, des sauterelles bruissent, la gargoulette pendue à la maîtresse branche du

figuier pleure des gouttes lentes, ou bien c'est une prune trop mûre qui s'écrase à terre, en laissant échapper un parfum de miel.

Nu-pieds, sans rien sur le corps que sa chemise et sa jupe, la figure ardente et moite dans l'ombre de la *paillote*, la petite arrache les gousses sèches qui éclatent en pluie blanche entre ses doigts et les jette à poignée dans le tablier de Martril.

Elles causent.

METTE.

Et vous dites qu'il n'avait pas plus de sept ans d'âge, votre Jan, quand il se battit avec le bélier?

MARTRIL.

Pas tout à fait sept ans. Et quoique le bélier l'eût cossé par deux fois, — et il en portait les marques, le pauvre petit, — il ne voulait pas se rendre. Il lui donnait sur le museau de toute sa force, avec son bâton de berger; et il l'insultait en le frappant. Peut-être en se-rait-il venu à bout tout seul, si on ne s'était pas porté à son secours.

METTE.

Alors, il n'avait pas peur?

MARTRIL.

Peur, lui! Pour dénicher les jeunes corneilles dans les trous du rocher de Vieuzac, vingt fois il faillit se casser le cou. Tu le connais, ce rocher. Des passages où il faut sauter comme un cabri ou ramper à plat ventre à la façon des couleuvres.

METTE a interrompu sa cueillette pour mieux écouter; sa curiosité n'est pas satisfaite.

Et qu'est-ce qu'il en faisait, une fois dénichées, de ces corneilles?

MARTRIL.

Tout ce qu'il voulait; il leur enseignait à miauler aussi bien qu'un chat et même à parler comme les chrétiens. C'était à ça qu'il s'amusaient aux veillées, ou bien à monter des cages, car il travaillait l'osier aussi délicatement que s'il avait été vannier de son état. Ah! notre Jan! On ne s'ennuyait pas avec lui. Des histoires pour rire, des devinettes, il en avait tant qu'on voulait. Des chansons aussi. Les complaints que les ambulans débitent pour un sou dans les foires, courtes ou longues, s'il les avait seulement entendues une ou deux fois, l'air et les paroles, il savait tout par cœur. Et il chantait si bien!

METTE.

Aussi fort que Piboul, le chantre de Saint-Irech?

MARTRIL.

Encore plus fort. Quand on était à moissonner comme aujourd'hui, au champ des Éques, de l'autre côté de Combe-Nère, si nos gens se mettaient à chanter la chanson de Jane d'Aimè, comme ils la chantent présentement, — écoute! — Sa voix passait par-dessus toutes les autres. (Martril se tait et aussitôt, arrive de très loin, grave ainsi qu'une musique d'église, la chanson psalmodiée par les moissonneurs.)

Au roc d'Anglar
Y a une claire fontaine;
Au roc d'Anglar
Jane d'Aimè
Y va puiser de l'eau;
Jane d'Aimè.

.

Les couplets se suivent, monotones, et déjà Mette et Martril ont fini leur cueillette; le tablier est plein; elles rentrent. A l'ombre, assises sur les marches de l'escalier encore tièdes du soleil du midi, une grande jatte devant elles, elles égrenent leur récolte. Mette reprend la conversation interrompue :

Il paraît qu'il va avoir son congé bientôt, votre Jan?

MARTRIL.

Son temps finit en octobre. Mais c'est si loin, là où il est! Qui sait combien de semaines il mettra pour revenir! — s'il revient! Depuis que son père lui a annoncé son second mariage, il ne nous a plus écrit. Sans Féli de Saint-Irech, son camarade, nous ne saurions pas s'il est encore en vie. Sa dernière lettre est déjà vieille d'un an.

METTE prend un air câlin.

Voulez-vous que je vous la lise, sa dernière lettre, dites, Martril? (Martril fait merci de la main; Mette insiste.) Allons, faites-la-moi passer; vous séchez de l'entendre.

MARTRIL.

Ça, c'est vrai; et personne que toi pour me la lire. Moi, je ne connais pas l'alphabet; on n'était pas savantes de mon temps, et mes jambes sont trop vieilles, pour me porter à Saint-Irech, chez le régent. Alors...

Martril fouille dans la poche de son tablier; elle en retire son chapelet d'abord et ses ciseaux, puis un papier crasseux, usé aux plis, corné aux angles, comme un certificat de mendiant. C'est la lettre. Écrite

gros, d'une main lourde, qui égratigna le papier; elle est encore lisible sous les macules.

Mette commence :

« Mon cher père,

« Nous avons débarqué hier, et je suis en bonne santé. Nous avons été quarante jours en mer et nous ne manquions de rien; mais il nous tardait d'arriver.

« Ici, nous ne serions pas mal, si la chaleur n'était pas si forte. Les journées d'été, chez nous, quand on moissonne, ça n'est rien à côté du soleil qu'il fait dans ce pays. Et les nuits sont aussi mauvaises que les journées.

« Autrement il y a tout ce qu'il faut, excepté le vin qui coûte trente sous le litre. Les hommes sont habillés avec des robes comme les femmes; et ça nous fait rire quand nous les voyons passer. La rivière est toute rouge, comme l'Aveyron à Saint-Vergondin, quand il a plu du côté de Rodez; seulement ici, c'est toujours la même couleur.

« Ne vous inquiétez pas de moi. Je ne fais pas de mauvais sang si ce n'est par rapport à vous et au travail. Je dois vous être bien de manque, ces temps-ci, pour les fenaisons, surtout à présent que la pauvre maman n'est plus là. Je la regrette toujours beaucoup, et je pense aussi à Ménine.

Ici, Mette est obligée d'élever la voix, à cause des sanglots de l'ancienne, qui l'empêchent d'entendre.

« Pauvre Ménine! elle doit s'esquinter pour soigner le bétail toute seule...

« Embrassez-la de ma part, et faites bien mes amitiés à tous ceux de la parenté et du voisinage, et particulièrement à Germaine de Carendié. Quand vous m'écrirez, dites-moi aussi comment vont les vèles, et si elles n'ont pas trop perdu pendant les labours d'autonne.

« Votre fils qui vous aime,

« JAN ANTIBEL. »

Soigneusement repliée, enfermée dans son enveloppe, Martril serre la lettre dans sa poche, et Mette soucieuse :

Dites, Martril, cette Germaine de Carendié, c'était donc sa bonne amie, à votre Jan?

MARTRIL.

Elle et d'autres. Elles couraient toutes après lui; et lui s'amu-

sait avec toutes; mais, à ma connaissance, il ne s'est engagé avec aucune.

METTE.

Libre, alors?

MARTRIL.

Sans doute. Mais qu'est-ce que ça peut bien te faire, et quelle fantaisie de me questionner toujours à propos de mon filleul? Que disait Jan? Que faisait Jan? Je te trouve bien curieuse. On dirait que tu as des projets sur lui. Et oui, c'est ça : le père avec l'aînée, le fils avec la cadette; les deux attelages iraient bien ensemble. Eh! vous n'êtes pas dégoûtées, vous autres!

METTE rougit, et vivement :

Quelle idée, bon Dieu! Comment voulez-vous que je pense à un garçon que je n'ai jamais vu? Et, quand je l'aurais vu, il n'est pas dit qu'il me conviendrait, votre Jan!

MARTRIL.

Te convenir, lui! Un Antibel plaire à une rien-du-tout comme toi! Et tu n'en es pas sûre encore! Eh bien, tu as du front, ma fille! (Martril ricane, méprisante; les deux femmes se taisent.)

Loin, du côté de Combe-Nère, les cigales chantent.

L'ombre de la maison s'accroît insensiblement, s'avance dans la cour.

Et, dans la vaste étendue de pays qui se découvre du seuil de la Dérocade, il n'y a pas d'autre mouvement, il n'y a pas d'autre bruit que cette marche de l'ombre, que ce crépitement des cigales.

II.

Cependant, l'œil agile de Mette vient de découvrir un passant sur le sentier qui mène au plus court de Saint-Vergondin à la Dérocade et à la Régaldie. Le sentier n'est qu'un fil au penchant du roc d'Anglar, l'homme n'est pas plus gros qu'une fourmi. Qui, cet homme? Quelqu'un du pays, bien sûr. Le sentier n'est pratiqué que par les gens de Saint-Vergondin et par les terriens de deux ou trois hameaux espacés dans les causses, au nord de la Dérocade.

L'individu a surgi subitement dans la brèche qui coupe, à la hauteur de Saint-Irech, l'arête du roc, avant et après infranchissable. Il suit maintenant la base de la muraille calcaire qui porte en surplomb le cimetière et l'église. Déjà plus visible, et pas si noir qu'il paraissait tout à l'heure. Noir et rouge, plutôt. Un soldat. Si tôt vu, si tôt annoncé.

METTE.

Un soldat, là-bas ; regardez, Martril !

MARTRIL avertie, sursaute.

Un soldat ! Si c'était lui ! (De ses prunelles jadis vives, usées à surveiller, à couvrir les biens de la terre, elle scrute avidement les plis du roc d'Anglar.) De quel côté, dis-tu ?

METTE.

Là, suivez bien mon doigt ; juste au-dessus de l'amandier, un peu avant l'église. Tenez, il longe le mur du cimetière ; il s'arrête maintenant ; assis, agenouillé, je ne vois pas bien ; peut-être occupé à réciter une prière à l'intention d'un défunt de sa parenté.

MARTRIL.

Ils ne s'agenouillent pas si souvent que ça, les militaires. A moins que...

L'ancienne n'achève pas ; elle se hâte vers le bord de la combe. Plus proche de l'inconnu de vingt pas ; et ce n'est pas assez pour ses yeux ; mais son cœur a franchi les précipices de Combe-Nère :

Jan ! Jantou !

Elle crie et sa voix meurt en chemin, trop faible pour éveiller l'écho du roc d'Anglar. Le passant n'y est plus.

METTE explique :

Il tourne la pointe de Jabrun ; nous allons le voir sortir au-dessous. Le voilà ! il descend vers la Dérocade...

MARTRIL.

S'il ne coupe pas au fond de Combe-Nère pour aller à Réquista...

METTE.

De la fontaine, on pourrait voir. Si nous descendions ?

Descendre, c'est aisé pour Mette, mais pour l'ancienne ! Le sentier tombe à pic, suspendu aux entailles, aux brèches du rocher. Et la pierre glisse, le vertige bâille au fond du précipice.

Martril avance pas à pas, agriffée aux aspérités du roc, cramponnée aux vieilles souches de buis ou d'érable qui jaillissent çà et là des fentes, jaunies par le frottement des mains.

La fontaine est à mi-côte, au fond d'une *crose* évidée par la course ancienne de la rivière, aujourd'hui diminuée en ruisseau. Elle s'échappe, violente, d'une blessure de la montagne et s'apaise aussitôt en une vasque inégale, usée au bord par le frottement des seaux de cuivre.

Vivante enseigne de fraîcheur, au seuil même, là où s'épanche, lavant le roc, le trop-plein de la source, un frêne s'élançe, heureux de vivre, jette en avant, comme pour faire signe, son fin bouquet de feuilles tendrement ajourées.

Martril s'est appuyée au frêne. Elle regarde. Le soldat a reparu en face; il touche au fond de Combe-Nère; il traverse le pré; puis il disparaît de nouveau, mais pour gravir sous le couvert des noisetiers et des alaternes le sentier de la Dérocade. Cette fois, plus de doute; c'est bien lui. L'ancienne se tourne vers Mette :

Petite, va-t'en tout de suite au champ des Éques, prévenir Antibel. Dis-lui que ce soir, en rentrant, il trouvera son fils à la Dérocade. Et demeure avec eux; on n'a pas besoin de toi, par ici.

Mette s'en va sans se presser, curieuse de Jan; et à peine est-il en vue, elle se sauve, sans même s'assurer s'il ressemble à l'idée qu'elle en avait.

Jan arrive, essoufflé, poussiéreux. D'un élan, il se jette au cou de l'ancienne :

Ménine!

MARTRIL.

Toi, mon fils! (Elle l'embrasse, elle le palpe, et à le sentir si maigre sur sa poitrine, sa joie tout à coup s'attriste.)

JAN la devine.

Vous me trouvez la crête un peu basse, pas vrai, ménine? Et ça vous fait quelque chose? Ne vous tourmentez pas, allez! Le coffre est bon; on se refera. Trois mois sur le flanc avec la fièvre et la dysenterie, trois mois d'ambulance ou d'hôpital, ça n'arrange pas un homme. Et la traversée, encore! Enfin c'est fini. Soyez tranquille; l'eau de la fontaine me guérira plus vite que toutes leurs drogues.

Jan a débouclé le sac, jeté à terre son képi de fantassin. La tête renversée, il reçoit à pleine bouche le jet de cristal. Et, se redressant:

L'eau n'a pas changé de goût! (Il se penche encore, si longtemps, cette fois, qu'un peu de sang afflue à ses joues. Puis, essuyant ses lèvres.) Plus d'une fois, j'y ai pensé, à notre fontaine. En campagne, sans une goutte d'eau fraîche dans ce damné pays de marécage où les rivières charrient de la boue... Ah! j'avais bien peur de n'y plus boire! (Il s'arrête; son regard se fait vague, comme troublé d'une vision intérieure. Et, jetant un soupir.) Maintenant j'y ai bu; et je n'ai pas le cœur plus content. (Il soupire encore; ses yeux s'humectent.) Maman! pauvre maman! (Un sanglot coupe sa voix.)

MARTRIL, l'attirant à elle.

Allons, mon mignon; un peu de courage! La fatigue te peut. Qui sait depuis quelle heure tu n'as pas mangé! Et le soleil est si fort aujourd'hui! Viens-t'en à la maison, que je te soigne à mon idée ayant que l'autre ne rentre. Ils sont à moissonner au champ des Éques et, sûrement ils ne quitteront pas de travailler avant la nuit. Viens! (La marraine et le filleul montent à la Dérocade. Ils causent.)

JAN.

Les lettres sont courtes; elles n'en disent jamais autant qu'on en voudrait connaître. Comment est-ce arrivé, cette mort? Une fluxion de poitrine, m'a écrit le père; mais la maladie l'a emmenée bien vite! Elle était jeune, la maman, et solide! elle a dû bien souffrir avant de s'en aller.

MARTRIL.

Elle attrapa un chaud et froid en revenant de la foire de Saint-Luc; une fluxion double; et elle s'obstinait à travailler; c'était la saison de casser les chènevottes et elle secouait ses broies du matin au soir. Quand le médecin l'obligea de se mettre au lit, elle était quasiment morte. Mais, malgré la fièvre, elle a gardé sa tête jusqu'à la fin, et son courage. Elle fit sortir devant elle le linge qu'il fallait pour sa sépulture: la chemise et le drap. Ce qui la chagrinait le plus, tu le devines, c'était de ne pas te revoir, mon Jan! Tant qu'elle fut en état de parler, elle n'eut pas d'autre mot à la bouche. Elle s'était fait donner ta première lettre, celle que tu nous envoyas en arrivant au régiment, pas pour la lire, — elle était trop faible, — mais ça la contentait d'embrasser le papier de temps en temps. Agonisante même, quand elle n'avait plus la force de soulever la main, elle le serrait entre ses doigts, et si étroitement, que j'ai renoncé à le lui ôter. Nous l'avons mis dans la caisse avec elle...

Ils finissent de monter. La Dérocade est devant eux; bientôt, l'escalier de pierre. Le cœur du soldat se fond à toucher l'âtre seuil, le banc de chêne le long de la table où luisent, graisseuses, les entailles pratiquées jadis par son couteau d'enfant. Et le lit, à côté, le lit où sa mère est morte, où couche l'étrangère!

Martril parle, elle vide son cœur. Ce qu'elle a souffert de ce second mariage!

Une gouge louée à cent francs par an. Et maintenant elle est autant que moi, plus que moi, dans la maison. Ah! si je m'étais méfiée du coup! Je voyais bien, pardi!.. La Fabiane n'était pas au cimetière depuis trois mois et déjà Antibel tournait autour de la petite. Mais qui aurait pu s'imaginer? C'est la folie du sang qui le

pousse, pensais-je; quand il en aura tâté une fois, il n'y songera plus. Je le croyais. Mais elle, pas bête, après avoir amorcé le galand, l'a tenu le bec dans l'eau, et à ce jeu-là, l'homme a fini de se noyer. Il ne savait plus ce qu'il faisait; il ne connaissait plus la valeur de l'argent! Une fois, il se trompa de deux pistoles à son préjudice en réglant avec le marchand de moutons de Fontblanque.

Enfin, malgré moi, malgré tout le monde, car toute la paroisse était ameutée contre lui et ils l'ont mis en chanson, il a fallu y tomber. Il l'a prise. Et moi, si je n'avais écouté que mon idée, le jour où cette femme y entrait, je serais sortie de la Dérocade. Mais quoi! Fallait-il la laisser maîtresse de tout, libre de vider les armoires, de piller la maison! Non; ça les aurait trop bien arrangées, elle et sa sœur...

JAN.

Sa sœur?

MARTRIL.

Oui; une petite Mette qu'elle a fait venir de son pays. Elles sont deux maintenant qui vivent à notre croûte.

JAN.

Insolentes, peut-être?

MARTRIL.

Ce n'est pas l'envie qui leur manque; elles n'osent pas. Même pour se faire bien venir d'Antibel, elles font les gracieuses avec l'ancienne. Elles me cajoleraient, les coquines, si je ne les tenais pas à distance...

JAN.

Une dégourdie, sans doute, cette Jane? Et d'où nous sont-elles tombées?

MARTRIL.

De Prévinquières en Ségala; un pays de pouilleux où les hommes naissent voleurs et les femmes catins.

JAN.

Cette Jane comme les autres? (Martril secoue les épaules en guise de réponse. Et Jan.) Pauvre père! Il regrette déjà, peut-être...

MARTRIL.

Regretter? Après un an de mariage, il est enfariné de sa gueuse autant et plus que le premier jour, Continuellement en souci pour elle. Si elle voulait l'écouter, elle serait la dame, et moi la servante.

JAN.

Et elle en profite; elle se donne du bon temps?

MARTRIL.

Oh! que non! Elle est bien trop avaricieuse pour demeurer sans rien faire. Elle besogne ferme, au contraire, dans l'idée de ramasser pour les enfans qui lui viendront...

JAN.

Et dire qu'il va falloir vivre avec ces mendiante!

MARTRIL.

Te tourmente pas, mien. Si l'on nous fait la vie trop dure, ici, nous partirons. J'ai mon bien à moi; et toi, tu as hérité de ta défunte mère. Tu as son linge et ses bijoux de famille, le saint-esprit avec sa chaîne en or massif, et les bonnes terres, les bois et les labours qu'elle possédait à la Régaldie. Il y a de quoi gagner ta vie amplement, et celle de tes enfans, si tu te décides à prendre femme.

Donc, si ton père n'est pas raisonnable, nous lui souhaiterons le bonsoir et nous nous mettrons chez nous. C'est moi qui te préparerai les soupes, en attendant que tu sois en ménage; et alors, quand je ne serai plus bonne à rien, tu permettras bien à ta vieille ménine de mourir chez toi dans un coin?

JAN.

Tout ce que vous voudrez, l'ancienne. Et maintenant laissons ça tranquille. Pendant que nous parlions, la chaleur doit être tombée; j'ai envie de faire un tour.

Il se lève; il sort; il descend à l'étable. Les vaches brament, elles l'ont reconnu peut-être. Il les palpe l'une après l'autre, les gratte au front, flatte leur échine, et la bête reconnaissante envoie vers la main du maître la caresse de sa langue râpeuse.

Ce sont des vaches quercinoles, fines de tête, larges d'encolure, le poil délicat, couleur de blé mur. Jan les a eues dans les mains toutes jeunes; il les a attelées le premier et dressées à la charrue; non sans peine; mais une fois rendues, elles se sont faites maniables pour lui autant que des agneaux. Elles ont gagné en force depuis qu'il ne les a vues, — deux ans déjà! — plus maigres, cependant, le poil terne, à cause de la grande fatigue des labours d'été.

Jan les admire, et le désir lui vient de les mettre au joug, de mener la charrue avec elles. Il a assez tripoté le flingot, le mancheron de frère l'amusera davantage.

Il s'informe.

Puisqu'on est à moissonner aux Éques, sans doute on a retiré

la gerbe du champ de l'Igue? J'ai fantaisie de tracer un sillon ou deux, pour voir si je n'ai pas oublié...

Il dépouille sa capote de fantassin, endosse une blouse, plante un chapeau de paille sur la tête. Et le voilà un autre homme. Dans un rien de temps, il a attelé les vaches, fixé l'âge de la charrue dans le joug; et en route pour le causse.

Bossué de rochers, jonché de pierrailles, le chaume haillonneux, embroussaillé, dévale en pente inégale vers les bois. Pas commode à travailler à cause des lamelles affleurantes et des ronces, comme une toison mauvaise résistante au coup de peigne. Mais l'idée de cette résistance ne rebute pas Jan; au contraire! Alerte, presque joyeux, il écarte de la main le fagot d'épines jeté en guise de clôture à l'entrée du champ, et, la main solidement nouée au mancheron, il commande l'attelage : Ah! Casta! ah! Maouré! Les vaches s'allongent, les muscles tendus, les cornes en bataille; lentement, violemment, la terre se déchire... Les sillons nouveaux s'alignent noirs dans la paille rousse du ratouble. Jan s'exalte :

Ils vont être étonnés, ce soir, en rentrant, de voir le chaume chaviré, les racines en l'air!

Cette idée le soulève; il a la fièvre; fièvre de fatigue ou d'émotion; peut-être le commencement d'un de ces accès qui, la première excitation tombée, le couchaient anéanti là-bas, sur son lit d'hôpital. Aujourd'hui encore, au bout d'un moment, l'excitation tombe. Jan est obligé de s'arrêter. Le soc est trop lourd, les ronces trop tenaces. Le convalescent n'est pas de force à se battre avec la terre. Le soleil a disparu d'ailleurs. Ceux qui moissonnaient au champ des Éques doivent s'acheminer déjà vers la Dérocade. C'est l'heure de rentrer.

III.

Assis, jambes pendantes, au bord de l'escalier, Jan se repose en attendant les moissonneurs. Martril s'active dans la chambre autour de la marmite. Elle bavarde, et Jan la laisse dire. De loin en loin, il approuve d'un signe de tête. Les mots lui manquent, et l'envie de les dire. Il somnole, indifférent, la tête partie en des rêvasseries confuses.

La chanson de Jane d'Aimè le réveille, poussée par ceux de la Dérocade qui montent de Combe-Nère :

Jane d'Aimè
Tu t'es matin levée;
Jane d'Aimè!

Beau chevalier,
La lune m'a trompée;
Beau chevalier.

Dans la sonorité du crépuscule, les voix s'élèvent, distinctes. Jan reconnaît celle de son père, âpre et rocailleuse, et l'autre par-dessus qui fuse, claire et douce comme une voix de paradis, il ne la reconnaît pas; il la devine. Trompeuse la voix, comme celle qui chante. Et la voici paraître, cette Jane, au sommet de la montée.

Jolie, oh, très jolie! mais autrement que Jan ne l'avait imaginée. Pas coquette du tout, calme, presque grave, avec un air de bonté triste. Si l'honnêteté avait une figure, ce serait la sienne. Et c'est comme une fausseté de plus, une tricherie que Jan lui impute et pour laquelle il la déteste davantage.

Mette la suit, pareille à sa sœur, plus vive seulement, plus souple sous ses hardes qui flottent.

Antibel sort le dernier, la faux à l'épaule, alourdi de fatigue et de soleil.

Jan les regarde venir vers lui, inerte, comme dans un rêve. La fièvre le travaille. Il a à peine l'idée d'envoyer un bonsoir à Jane et à Mette qui s'arrêtent pour lui souhaiter la bienvenue; à peine la force de se lever pour recevoir l'accolade de son père.

ANTIBEL accroche la faux au mur de l'étable; attentif et cordial, il dévisage son fils.

Eh! eh! le voyage ne t'a pas engraisé, mon garçon! Mince tu étais parti, plus mince tu reviens. Et noir de peau! Paraît que le soleil tapait dur là-bas. Et on vous nourrissait mal. Vous n'en aviez pas à votre suffisance.

JAN.

Ce n'était pas la nourriture, c'était l'appétit qui nous manquait, père. La dysenterie a failli me faire passer le goût du pain.

ANTIBEL.

Enfin, te voilà libéré, c'est l'essentiel. Nous ne te tiendrions pas, sans doute, si tu n'avais pas été malade. Petite affaire! L'air de par ici te remettra promptement. Seulement je vois qu'il ne faut pas compter sur ton travail. Et c'est tant pis. Front est chez lui à soigner son père qui s'est cassé la jambe. Et si tu avais été valide...

JAN.

On fera ce qu'on pourra. En tout cas, je n'ai pas perdu ma première journée. Voyez ma besogne de tantôt. (De la main, il indique le champ de l'Igue.) Les sillons sont droits et à la profondeur qu'il faut; on peut les regarder de près...

ANTIBEL.

Puisque tu as encore la main au labourage, tu sauras bien manier la fourche. Allons, viens m'aider à garnir la litière aux

vaches. (Jean obéit. Ensemble, avec des mouvemens appareillés, les deux hommes soulèvent le fumier, charrient la paille fraîche. Et, tout en jouant de la pelle ou de la fourche, Antibel parle à son fils.) Je n'ai rien à t'expliquer; ce que j'avais à te dire, je te l'ai mis par écrit et envoyé au moment. Toi, tu ne m'as pas répondu. Fâché sans doute. De loin, on voit mal les choses. Maintenant, le temps a passé, et tu as eu l'aise de réfléchir. Moi aussi. Ce qui est fait est fait, et je ne le regrette pas. Tu as vu Jane; elle est bien ce qu'il faut, honnête et vaillante, et bonne ménagère. Elle travaille beaucoup et dépense peu. Et c'est toi qui en profiteras, puisque tu es toujours fils unique...

Jan acquiesce d'un geste vague. Il ne veut pas donner raison à son père; et cependant, il n'ose pas lui tenir tête.

La litière est garnie. Les deux hommes montent dans la chambre. On soupe. C'est le tourin traditionnel: de l'ail en gousses, à peine cuit, du lard monté en goût, un peu rance. Oh! cette odeur coutumière, cette odeur de pays qui monte dans les soirs, invitante, avec la fumée des fermes. Jan la renifle dans une plénitude de bien-être attendri, presque sentimental. Il renifle la soupe et il ne peut pas la manger, à peine y tremper les lèvres. L'estomac est fermé, la bouche sèche; pas moyen d'avaler.

JANE verse une rasade à son beau-fils.

Bois, mon ami; ça fera descendre la poussière.. (Jan fait signe qu'il ne peut pas parler. Il repousse l'assiette pleine, et demeure, les bras ballans, la tête et les reins appuyés au mur. Des gouttes de sueur coulent de son front, ses yeux se ferment.)

MARTRIL.

Jésus! il va passer! Du vinaigre, vite! (Plus prompt que l'ancienne, Jane court au buffet, débouche la fiole. Mais Martril la lui arrache des doigts, la fait respirer au malade. Et, dressée contre la marâtre.) Le soigner, toi! mais tu ne comprends donc pas que c'est le chagrin de te voir ici qui le fait tomber en faiblesse! Il n'a pas pu se le gagner, le pauvre enfant! (Antibel hausse les épaules, et Ménine furieuse.) Je vous dis, moi, que c'est la honte et la colère qui l'ont mis dans cet état. Si vous ne voulez pas me croire, attendez, il saura bien vous le dire tantôt, lui-même, quand il en aura la force. (Jan rouvre les yeux comme si la connaissance lui revenait. Et l'ancienne le prend à témoin.) N'est-il pas vrai, fils, que ça t'a tourné le sang, de trouver cette femme installée ici à la place de ta mère?

Jan écoute sans comprendre. La fièvre le tient toujours; le cau-

chemar lui brouille les idées. Des frissons le secouent, ses poings se crispent, des grimaces tordent sa bouche.

C'est le délire. Le malade s'est mis debout. Il écarte Martril effrayée qui veut le retenir ; il repousse son père. Les yeux égarés, la prunelle fixe ; il va, les bras étendus, vers l'image qui l'appelle. Bientôt ses yeux se mouillent ; ses lèvres tremblent : Maman ! maman !

MARTRIL.

Ne le touchez pas. La fièvre lui a donné la double vue. Il voit l'âme de sa mère. Il lui parle... (Jan balbutie. Ce sont des appels à voix sourde ; des paroles tronquées, gémissantes. Et l'ancienne explique :) Sans doute, l'âme est en colère ; elle lui demande des prières...

Martril parle et Jan s'éveille. La fièvre est tombée ; l'image a disparu. Mais l'accès fini laisse le malade plus faible ; les jambes lui manquent, ses mains cherchent le mur.

ANTIBEL.

Un doigt de vin vieux le remonterait. Jane, vas en tirer une bouteille. (Le vin est tiré et versé. Jane tend le verre à Jan.) Bois ; c'est ton père qui te le commande.

JAN la regarde, hébété. Puis, brusquement, il repousse le verre, qui se casse en touchant les dalles.

Merci ; je n'ai pas soif. (Et, se tournant vers son père :) Excusez si ça vous fâche ; mais c'est plus fort que moi : je ne peux pas rester ici !

ANTIBEL.

Et où prétends-tu te retirer ?

JAN.

Chez ma mère ; à la grange de la Régaldie.

ANTIBEL.

A la grange ? Mais il pleut dedans ; il n'y a pas même une botte de paille à étendre par terre pour dormir. Voyons, ce n'est pas pour de bon ; ou bien alors il faut croire que la fièvre t'a dérangé les idées.

MARTRIL intervient, rageuse.

Pas si fou que ça, ton fils ! A qui la faute si le pauvre garçon se trouve de trop à la Dérocade ? En tout cas, s'il se décide à partir, je connais quelqu'un qui lui tiendra compagnie.

ANTIBEL.

Pas tout de suite au moins, je vous en prie! Vous ne voudriez pas me faire cet affront. Les mauvaises langues se sont assez occupées de nous, ces derniers temps. Laissons-les se reposer. Que dirait-on si l'on venait à savoir que le soir même de son arrivée à la Dérocade, mon fils a couché dehors? La nuit porte conseil. Demain, si Jan n'a pas changé d'idée; eh bien! nous irons tous chez le notaire de Saint-Vergondin, chez M. Sire. Il tient nos papiers; il nous règlera chacun selon nos droits, équitablement, ainsi que cela doit se faire en famille. Et si nous devons nous quitter, nous nous quitterons sans ameuter le pays... (Antibel frappe sur l'épaule de son fils, et, affectueusement :) C'est entendu, n'est-ce pas? Ce soir, tu vas coucher dans ton ancien lit, à l'étable. C'est toi qui garderas les vaches. Et, quand tu auras bien dormi, à tête reposée, nous reparlerons de nos affaires.

JAN s'obstine. Le doigt levé sur Jane.

Plutôt crever dehors que de coucher sous le même toit que cette garce!

ANTIBEL perd patience.

Allez-vous-en au diable, la ménine et toi, mauvais sujet! Si tu n'étais pas en si triste état, je me serais chargé de te faire la conduite...

Jan s'est levé; mais il n'a pas la force de se tenir debout; la tête lui tourne; une faiblesse lui fauche les jambes; il retombe sur le banc, évanoui. Jane aide Antibel à le porter sur le lit; elle le couche, le reborde et s'en allant, bas à l'oreille du père :

Tranquillise-toi, mon homme; ça s'arrangera, c'est moi qui m'en charge. Jan ne nous quittera pas.

A voix basse aussi, mains jointes, Mette implore une image de piété clouée à la porte, une sainte Vierge noircie par la fumée et les mouches, qu'on avait affichée, là, jadis, l'année du choléra, pour empêcher d'entrer la contagion :

Notre-Dame de Livron, je fais pacte avec vous; si Jan guérit, je vous promets un cierge. (Elle se hausse pour baiser l'image, et, bouche à bouche, très sérieuse, elle ajoute :) Un cierge de trois livres!

ÉMILE POUVILLON.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE
GRAND FRÉDÉRIC
AVANT L'AVÈNEMENT

III¹.
LA VEILLEE DU REGNE.

I. Correspondance de Frédéric, dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, éditées par J.-D.-E. Preuss. — II. *Œuvres poétiques de Frédéric*, *ibid.* — III. *Œuvres historiques*, *ibid.* — IV. *Œuvres philosophiques*, *ibid.* — V. Zeller, *Friedrich der Grosse als Philosoph*.

I.

Le temps de la jeunesse de Frédéric était un heureux temps pour l'esprit. La curiosité des intelligences ne se choisissait pas d'objets particuliers : les savans étaient aussi des lettrés, et les lettrés, des savans, et tous étaient des philosophes, c'est-à-dire des chercheurs de la raison des choses. Les mystères, vivement attaqués et pressés, semblaient céder sur tous les points ; la science mesurait le ciel et la terre ; le télescope se perfectionnait ; Fah-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1891 et du 1^{er} avril 1892.

renheit et Réaumur venaient de graduer le thermomètre ; Watt allait construire la machine à vapeur, et la machine à frotter d'Otto de Guéricke devenait la machine électrique. Aucun être, aucun phénomène n'était réputé indigne de l'observation, car on savait ce que rapporte à l'intelligence de l'homme et à sa puissance de regarder la vapeur qui soulève le couvercle d'une marmite et d'étudier les jeux de la lumière ou les organes des animaux humbles et des plantes dédaignées. Rien ne paraissait inaccessible à l'observation et à l'expérience conduites par la méthode et raisonnées par la raison. Aussi la théologie déclinait, et, avec elle, la métaphysique, même celle que Descartes avait établie sur la certitude de l'être démontrée par le fait de la pensée. L'esprit ne descendait plus des principes aux réalités, mais des réalités, constatées par lui, il s'élevait d'un vol rapide aux principes. La science, qui n'était pas encombrée du détail immense des phénomènes, ni requise pour les usages de la vie, avait la légèreté de l'éther. Et l'homme était en même temps que la nature un objet d'étude pour l'homme. Il se ressaisissait sur les idées admises et les traditions les plus vénérables, sur la politique et sur les religions ; il cherchait Dieu par-delà les églises, lui-même par-delà l'histoire, dans les temps inconnus où ses fraîches épaules n'étaient encore façonnées à aucun joug.

La joie des découvertes provoquait au mépris du passé. Le contraste était si vif entre les idées et les espérances d'une part, et, de l'autre, les institutions et les mœurs que celles-ci semblaient ridicules ; aussi la lutte était-elle gaie et l'esprit en fut l'arme principale. La certitude d'entrer dans un monde nouveau et de voir de belles choses auxquelles succéderaient des choses plus belles encore indéfiniment, animait l'ironie d'une sorte d'allégresse. Nous avons beaucoup abusé des mots obscurantisme et lumière, et, tous les jours, nous entendons célébrer les lumières par des aveugles, mais l'éveil du XVIII^e siècle était bien une aurore ; son espérance semblait sortir de la nuit, et, même quand il s'inquiétait et se troublait en sentant la persistance et la résistance du mystère, il jouissait encore de l'orgueil de voir s'élargir devant lui la nature, l'homme, et, comme dira Diderot, Dieu lui-même.

L'esprit du siècle avait pénétré Frédéric par l'éducation qu'il avait reçue de ses premiers maîtres et par ces voies inaperçues que suivent jusqu'au berceau des nouveau-nés les grandes influences intellectuelles et morales. Il a l'universelle curiosité et l'activité alerte de l'intelligence : « Je voltige de la métaphysique à la physique, de la morale à la logique, de l'histoire de la musique à la poésie. » Il connaît les grands géomètres et leurs systèmes pour

l'explication du monde ; il compare les théories de Descartes et de Newton, discute la question du plein et du vide, et les hypothèses sur la découverte du feu. Il prescrit des expériences et en fait lui-même ; il a, dans une des tours de Rheinsberg, un observatoire et un cabinet de physique, où il étudie le mouvement dans le vide sous la cloche de la machine pneumatique. Mais c'est une des marques particulières de cette intelligence qu'en se répandant sur toutes choses, elle ne perd jamais de vue certains objets, et qu'elle s'étend sans se disperser. Jamais homme ne fut aussi maître de lui que ce jeune homme et ne régla sa liberté par des lois plus précises : « Je fais tout ce que je puis pour acquérir les connaissances qui me sont nécessaires pour m'acquitter dignement de toutes les choses qui peuvent être de mon ressort. » Il a « son but où il fait tendre toutes les choses extérieures. » Or, à ce but ne conduisaient ni les mathématiques, ni la physique. Il n'est pas né mathématicien, — il avoue que les calculs infinis l'épouvantent et passent ses forces, — et il ne fait pas effort pour le devenir : la géométrie, dit-il, sèche trop l'esprit. Que Clairaut, Maupertuis et La Condamine parcourent donc l'univers afin de trouver une ligne ; que d'autres aillent troubler les glaçons de la Nouvelle-Zélande et les déserts de l'Éthiopie pour y rechercher des nouvelles de la figure du monde : il aimerait mieux, lui, aller tout simplement à Cirey, auprès de Voltaire, faire « sa quête de vérités. » Un moment, il a voulu se mettre à la physique, sur l'invitation de M^{me} du Châtelet, qui l'a prié de donner à cette science une place « dans son immensité. » Il promet à la divine Émilie de lire les *Mémoires de l'Académie des sciences*, la *Physique* de Muschenbrock, la *Philosophie de la nature* de Newton, l'hiver prochain. L'hiver venu, il écrit un livre politique, la *Réfutation du Prince de Machiavel*. Il entend demeurer sur la planète où il sait qu'il aura fort à faire un jour. Il n'aurait pu supporter en lui la totale ignorance des mathématiques et de la physique, il s'en serait senti déshonoré ; mais il lui suffit de savoir les principes, la méthode et la direction générale de ces sciences et ce qu'elles peuvent apprendre sur l'origine du monde et de la vie. Il est avant tout curieux de l'homme et des choses humaines, et, pour ne point parler encore de la politique, qu'il n'oublie pas un moment, il donne la plus grande part de son esprit aux lettres et à la philosophie.

II.

Frédéric demandait d'abord aux lettres d'être agréables. Philosophe, il ne recule pas devant l'austérité des problèmes ; homme

de lettres, il estime comme Voltaire que l'austérité est une maladie et qu'il vaut mieux avoir la fièvre que de penser tristement. Il lit avec délices les petits poèmes de Voltaire, comme *le Mondain* et *l'Épître sur le plaisir*, parce qu'ils respirent la joie. Il veut que l'écrivain mêle aux matières même sérieuses de l'enjouement, de petites digressions et du sel : « Je ne sais rien de pire que l'ennui, et je crois qu'on instruit mal le lecteur lorsqu'on le fait bâiller. » Il est un amant des grâces en littérature et désespère des lettres allemandes qui ne savent pas se familiariser avec ces divinités. Il goûte l'élégance, la finesse, les tours arrondis, les épithètes nouvelles et justes, et les métaphores heureuses, comme celle-ci, par laquelle Voltaire désigne les serviteurs du sérail :

Que le fer a privés des sources de la vie.

Il se récrie à cet endroit : « Belle et noble périphrase ! » C'est qu'il tient aussi pour la noblesse du style ; le vulgaire lui répugne ; le rampant le dégoûte, et il n'admet pas même les mots familiers. Quand il a trouvé dans un des *Discours sur l'homme* de Voltaire un chien qui meurt en léchant les mains de son maître : « Ce chien n'est-il pas un peu trop bas ? » demande-t-il. La noblesse est une des beautés de *la Henriade* qu'il admire le plus : « L'auteur s'élève jusqu'au sublime et ne s'abaisse qu'avec grâce et dignité. » Il lui fallait donc dans les lettres, comme dans sa compagnie et sa maison, de l'esprit, des couleurs gaies et un air noble.

Il aimait aussi le bel ordre et l'art de lier toutes les parties d'un sujet pour l'amener et conduire à ses fins. *La Henriade* lui paraît très supérieure à *l'Illiade* et à *l'Odyssée*, parce qu'elle est mieux liée. Il est l'homme de la règle, — ce mot revient à tout moment sous sa plume, — rien ne lui plaît que la raison :

. de la divine poésie
Au poids de la raison je pèse les beautés...

Il se dit et il est en effet le disciple docile de « l'exact et sévère Boileau, » qu'il sait par cœur. S'il fait des énumérations de grands hommes, il y met Boileau, une fois avec Voltaire et Newton, parmi les génies qui survivraient à l'anéantissement de la plus grande partie du monde ; une autre fois avec Colbert et Luxembourg parmi les gloires du règne de Louis XIV. Il est, je crois bien, le seul qui ait ajouté au nom du législateur du Parnasse l'épithète de « divin, » qui est un peu forte. Afin que nul n'ignorât les règles et les lois, il les voudrait voir rédigées, promulguées et appliquées par un

corps constitué. Berlin a bien son académie : le premier roi de Prusse, ce pompeux Frédéric I^{er}, l'a fondée sur l'assurance que lui donnèrent les astronomes qu'ils découvriraient quantité d'étoiles et qu'il en serait indubitablement le parrain, mais cette académie est en décadence. D'ailleurs, elle prétend avoir une compétence universelle ; c'est une académie pour la langue qu'il faudrait à la Prusse, ou plutôt à l'Allemagne entière, et comme l'infinité de souverains entre lesquels ce malheureux pays est partagé ne consentira jamais à se soumettre aux décisions d'une académie, par laquelle serait fixé l'usage des mots, Frédéric déclare qu'il n'y aura jamais de bons livres en Allemagne.

Il n'y avait donc pas de Français de France qui fût plus français ni plus classique que le prince royal de Prusse. L'horizon de son esprit est tout français. Parmi les anciens, il a notre prédilection pour les Latins, qu'il ne connaît du reste que par nos traductions. Il lit, dans nos traductions encore, les auteurs modernes et parle avec plaisir de quelques écrivains anglais ou italiens, mais il ne connaît ni Shakspeare, ni Dante : ces génies sont trop éloignés de son point de vue. Dans sa philosophie de l'histoire intellectuelle, il va des anciens à nous tout droit : « Nous avons cette obligation aux Français d'avoir fait revivre les sciences. Après que des guerres cruelles, l'établissement du christianisme et les fréquentes invasions de barbares eurent porté un coup mortel aux arts réfugiés de Grèce en Italie, quelques siècles d'ignorance s'écoulèrent quand enfin le flambeau se ralluma chez vous. » Aujourd'hui, les philosophes de l'histoire en Allemagne n'admettent plus que trois phases de la civilisation : *Griechenthum*, *Römerthum*, *Germanenthum*. C'est pour eux une vérité démontrée qu'après que le monde ancien a été épuisé, les Germains, l'inondant de leur sève, ont renouvelé la vie politique, sociale et religieuse. Nous, ils nous mettent de côté, ou plutôt à côté, comme des dérivés. Ils interprètent avec injustice et malveillance notre façon d'être, qui est en effet de n'être ni tout un, ni tout autre, de tenir à la fois de l'un et de l'autre, et de composer avec des élémens divers, conciliés par notre nature propre, un génie libre, clair et actif, dont le monde entier a ressenti l'action ; mais ils ont raison d'estimer très haut le *Germanenthum*, et Frédéric, lui aussi, était malveillant et injuste envers l'Allemagne, lui qui oubliait le moyen âge, et la Renaissance et la Réforme allemandes ; mais en cela il nous appartient encore, et son ignorance est du classique le plus pur.

Frédéric a souvent répété qu'il faut mêler *utile dulci*, et il prétendait que les lettres fussent utiles en même temps et autant qu'agréables. Il est bien de son temps où les intelligences sentent qu'il y a

quelque chose à faire, qu'il faut faire. Il aime l'agrément dans la poésie, mais non pas la poésie d'agrément, et n'a que du mépris pour « les fredonneurs d'idylles ennuyeuses, d'épigrammes faites sur le même moule et de stances insipides. » Il ne cherche pas non plus dans la poésie une émotion de sensibilité : l'éternel soupirant des tragédies le fatigue et l'agace ; pas plus sur la scène que dans la vie, il n'aime l'amour. Il voudrait y substituer des sentimens plus calmes, qui sont presque de la raison, et, comme la tragédie de *Méropé* a démontré que l'amour maternel est aussi propre à émouvoir que l'amour, il veut essayer dans une tragédie dont Nisus et Euryale seront les héros, si l'amitié n'est pas capable, elle aussi, de réussir au théâtre. Au reste, le poète ne doit point, à son avis, se proposer uniquement d'émouvoir. Son office est d'instruire, et s'il a bien cadencé des pensées métaphysiques « dans une ode qui ne contient que des vérités très évidentes ; » s'il a enseigné l'histoire, comme Voltaire dans son *César* ; surtout s'il a démontré, comme Voltaire encore dans *Alzire*, que le christianisme mal entendu et guidé par un faux zèle rend plus barbare que le paganisme même, il a bien employé son temps. Le meilleur des poèmes est celui qui renferme « un cours de morale où l'on apprend à parler et agir ; » et la *Henriade* est le chef-d'œuvre du genre ; car les caractères y sont présentés de manière à faire haïr le vice et aimer la vertu ; les récits sont accompagnés de réflexions « excellentes, qui ne peuvent que former l'esprit de la jeunesse. » Le poète y fait le procès aux guerres de religion ; il tance les factieux et recommande aux peuples l'obéissance et la fidélité envers leurs rois :

Et qui meurt pour son roi meurt toujours avec gloire...

Ce vers, Frédéric le cite seul, pour le mettre en belle lumière dans la préface de l'édition qu'il prépare de la *Henriade*, et il laisse un peu trop voir par cette citation et par toute la théorie qu'il donne au même endroit de la fonction des lettres, ces « auxiliaires des lois, » que, s'il aime les muses pour elles-mêmes, il attend d'elles quelques services. Ce jeune homme ne s'égaré pas dans les vallons sacrés ; il s'y promène en compagnie du prince royal de Prusse.

Parce qu'il était homme de lettres dans l'âme, mais aussi parce qu'il était prince et voulait employer la puissance des lettres, Frédéric résolut de devenir un écrivain. Pour cela, il s'est donné beaucoup de peine. Il a fallu d'abord qu'il apprît notre langue. Il est vrai qu'il la parlait depuis qu'il parlait ; sa gouvernante, son précepteur et presque tous ses maîtres étaient nos compatriotes ; avec

la reine sa mère et avec sa sœur Wilhelmine, il causait et correspondait en français; il ne se servait de l'allemand qu'avec le roi et les domestiques; mais les réfugiés ses maîtres avaient emporté en exil un français d'une certaine date et d'un certain esprit, et l'imperceptible et perpétuel mouvement d'une langue vivante et vive comme la nôtre s'était arrêté en eux. Les Français de France discernaient tout de suite le *Français réfugié*, qui se reconnaît dans les premiers écrits de Frédéric. Puis, comme le prince était réputé savoir notre langue, on ne la lui avait pas enseignée expressément; pour la même raison, on ne lui avait pas enseigné la sienne; il ne savait donc aucune grammaire, et, le seul instinct ne suffisant pas à lui faire pénétrer les génies des deux langues, il mêlait son français de germanismes et son allemand de gallicismes. D'ailleurs, il tenait de sa nation, comme il disait, quelques petits défauts, la longueur, la lenteur et l'habitude de peser sur une matière; et son esprit n'était pas de chez nous: sa plaisanterie insistait trop quelquefois, ou même elle avait besoin d'être commentée. Un jour il glisse dans une lettre un jeu de mots si compliqué que son correspondant s'excuse de n'avoir pas bien entendu le passage. Le prince le lui explique et regrette de n'avoir pu marquer l'endroit où il fallait sourire.

Ce fut une des occupations de Frédéric à Rheinsberg que d'apprendre notre langue, notre style et notre esprit, et il choisit pour précepteur, ce qui était un vrai luxe de roi, Voltaire. Il doit à Voltaire un certain dégrossissement, et j'oserai dire, à condition d'expliquer le mot tout de suite, de déniaisement. Il avait gardé une candeur que je ne sais trop comment appeler, juvénile, germanique ou provinciale, qui l'induisait à des naïvetés un peu lourdes, par exemple, à un respect superstitieux de l'antiquité. Un jour, il a rencontré dans un conte de Voltaire l'épithète de « chimérique » appliquée à l'histoire romaine; il y a lu aussi que les premiers étendards des Romains étaient de foin. Il est à la fois étonné et choqué; le foin lui paraît bien vulgaire, et l'épithète de chimérique bien aventurée, quand il s'agit d'une histoire avérée, dit-il, par le témoignage de tant d'auteurs, de tant de monumens respectables de l'antiquité, et d'une infinité de médailles. Voltaire répond à ce « colonel du plus beau régiment de l'Europe, » qui a peine à consentir que de si grands vainqueurs n'aient pas toujours eu des aigles d'or à la tête de leur armée, que tout a un commencement, et il prouve par textes authentiques que ses bottes de foin sont bien constatées. Puis il énumère les miracles de l'histoire romaine: la louve nourricière de Romulus, le pivert, la tête d'homme toute fraîche qui fit bâtir le Capitole, Nævius qui coupe des pierres avec

un rasoir, la vestale qui tire un vaisseau avec sa ceinture, et les boucliers tombés du ciel, etc. « Allons, monseigneur, il faut mettre tout cela dans la salle d'Odin avec notre sainte ampoule, la chemise de la Vierge, le sacré prépuce et les livres de nos moines! » Mais Frédéric ne renonce pas si vite à ses illusions sur la primitive histoire romaine; il est, dit-il, engagé à la défendre par un certain motif.

Sur quoi, le voilà qui raconte, en l'agrémentant de nouveaux détails, la fable que nous connaissons déjà de la fondation de Rheinsberg. Il y a quelques années, dit-il, on a trouvé au Vatican un manuscrit qui « fait foi » que Remus, pour se dérober à la jalouse fureur de son frère, s'est réfugié dans le pays de l'Elbe, qu'il y a bâti au bord d'un lac une ville à laquelle il a donné son nom, et s'est fait ensevelir dans une île au milieu du lac. Le pape s'est empressé d'envoyer deux moines pour découvrir la retraite de Remus. Les bons pères ont jugé que ce ne pouvait être que Remusberg, bien qu'ils n'aient pu retrouver les cendres du héros, soit parce que ces restes n'ont pas été soigneusement conservés, soit parce que le temps, qui détruit tout, les a confondus avec la terre. Ce qu'il y a de plus piquant dans la longue lettre très étudiée de Frédéric, c'est la précaution qu'il prend de ne point paraître trop naïf. « On ne m'accuse pas trop de crédulité, dit-il, et, si je pêche, ce n'est point par superstition. » Il énumère donc ses preuves, dont les principales sont la découverte récente faite dans son jardin d'une urne et de monnaies romaines et le souvenir gardé dans le pays de deux pierres sur lesquelles on reconnaissait encore, il y a cent ans, « quelque chose, » qui avait été la représentation de l'histoire des vautours. « J'espère, monsieur, dit-il en terminant, que vous me saurez gré de l'anecdote que je viens de vous apprendre, et que, en sa faveur, vous excuserez l'intérêt que je prends à tout ce qui peut regarder l'histoire d'un des fondateurs de Rome, dont je crois conserver la cendre. »

Il est aisé de se figurer les mines qu'échangèrent à Cirey Voltaire et la divine Émilie, en lisant ce mémoire d'un archéologue de province. Voltaire répond que Remus ne mérite pas l'honneur d'avoir ouvert l'asile de Frédéric, et que, si cet aimable lieu a été fondé par des exilés de Rome, c'est par Scipion qui y a porté le courage, par Cicéron qui y a conduit l'éloquence, et par Ovide qui y a fait briller l'art d'aimer et de plaire. Quant aux anti-quaires à capuchons soi-disant envoyés par le pape, il leur conseille de faire de ce Remus un saint, plutôt que le fondateur du palais de Frédéric : « Mais apparemment que Remus aurait été aussi étonné de se voir en paradis qu'en Prusse. » Et Voltaire se met à par-

ler d'autre chose. Frédéric se le tient pour dit, et consent à mettre l'anecdote de Remus à côté de l'histoire de la sainte ampoule et des opérations magiques de Merlin... Ceci est une des occasions, la plus frappante, où le bon sens rapide de Voltaire redresse la gaucherie de Frédéric. Comme l'élève a l'intelligence prompte, il se fait vite aux façons du maître : il s'allège de tous ses restes de respect, et, de plus en plus, de mieux en mieux, il prend le ton voltairien.

Écrire comme Voltaire, c'est l'ambition qu'il avoue avec des précautions de modestie. Il prie le maître lui-même de vouloir bien l'y aider. Il a auprès de lui un correcteur en titre, Jordan :

Jordan, mon critique et copiste,
 Vous qui poursuivez à la piste
 Mes fautes en digne limier,
 De grâce, daignez corriger,
 Raturer, effacer, transcrire...

Mais Jordan ne lui suffit pas, et, dans presque toutes ses lettres à Voltaire, il demande des corrections et des avis. Voltaire aimerait mieux ne donner que des compliments ; très habilement il loue avec effusion les sentimens de l'écrivain, qui sont très louables, en effet ; mais Frédéric, en remerciant d'une approbation dont il s'était flatté à l'avance, réclame la critique du style, et prie l'habile philosophe et le grand poète de vouloir bien s'abaisser à faire le grammairien rigide. Voltaire s'exécute de temps à autre ; il glisse des critiques dans de grands éloges, non sans se moquer de son pédantisme. A propos de l'épître adressée par le prince à son frère de Prusse, il se récrie d'admiration sur un certain *encor* qu'il y a trouvé :

O vous en qui mon cœur tendre et plein de retour
 Chérit *encor* le sang qui lui donna le jour...

« Mais, s'il plaît à Votre Altesse, ajoute-t-il, n'écrivez plus opinion avec un *g* et daignez rendre à ce mot les quatre syllabes dont il est composé. Toute la grandeur du génie ne peut rien sur les syllabes. Avec ces petites attentions, vous serez de l'Académie française quand il vous plaira, et, principauté à part, vous lui ferez bien de l'honneur. » Plutôt que des critiques, il donne à Frédéric des indications et d'une main si légère ! Tels compliments sur une pièce de vers octosyllabiques où respirent la facilité du génie, l'aisance, les grâces, et qui a dû coûter au prince moins que ses autres ouvrages, — car elle ne sent pas le travail d'un homme trop occupé

de la poésie, — sous-entendent des réserves sur d'autres pièces, arrivées par le même courrier et dont il ne parle point. Il a des façons charmantes d'avertir Frédéric d'élaguer son style et de le resserrer : « Cet or en filière, devenu plus compact, en aura plus de poids et de brillant. » Rien de plus facile, d'ailleurs, une petite lime de deux liards suffira ! Il donne au prince quelques conseils précis sur l'emploi du vocabulaire et du tour poétiques, et sur l'utilité de s'exercer à mettre ses pensées en vers quand on veut parler une langue avec plus d'énergie, l'essence des vers étant de dire plus et mieux que la prose ; mais il passe le plus vite qu'il peut sur cette besogne. Au fond, il voudrait qu'il fût entendu une fois pour toutes que Frédéric écrit fort bien le français pour un Allemand et qu'on n'en parlât plus. Ce n'est pas l'écrivain qui l'intéresse, c'est le prince, au lieu que Frédéric prétend traiter d'écrivain à écrivain, d'homme de lettres à homme de lettres. Ici transparaît un malentendu entre les deux personnages, qui éclatera un jour.

Les leçons que Voltaire lui ménageait, Frédéric se mit à les chercher dans les écrits de Voltaire. Quand il avait reçu un ouvrage du maître, il le lisait en compagnie de Keyserlingk et de Jordan, et l'apprenait par cœur, comme les rois d'Israël, dit-il, apprenaient les paroles de Moïse. Il réfléchissait longuement sur ses attentives lectures ; il comparait une nouvelle édition de la *Henriade* avec la précédente, parce que les remarques sur les passages modifiés lui paraissaient être l'exercice le plus instructif et le plus capable de former le goût. A force de s'appliquer, il trouvait des critiques et qui étaient justes, tantôt sur une œuvre entière, comme *Méropé* ou *Mahomet*, tantôt sur une expression, sur un mot. Et quand Voltaire, après avoir admiré que Frédéric ait jugé *Méropé* comme s'il avait passé sa vie à fréquenter nos théâtres, lui annonce qu'il a corrigé sur ses avis, tout malade qu'il soit, le quatrième et le cinquième acte ; quand il reconnaît que Frédéric a exactement relevé des fautes dans une épître copiée par M^{me} du Châtelet elle-même ; quand il consent à remplacer dans un poème « écraser des étincelles, » qui a paru au prince une expression impropre, par « étouffer des étincelles, » c'était pour l'écolier de Rheinsberg une joie de bataille gagnée.

Par tout ce travail, par des exercices répétés, par des thèmes qu'il reprend jusqu'à trois fois, Frédéric a formé en lui un écrivain, qu'un historien de la littérature allemande range parmi les grands écrivains de l'Allemagne, en exprimant le regret qu'il ait écrit en français. Certes il a encore de l'inexpérience et de l'inhabileté ; il ne devine pas « certaines manières que l'usage introduit dans notre

langue; » il ne sait pas transformer le style de prose en style poétique selon la recette que Voltaire lui donna un jour : « Je dirai en prose : il y a dans le monde un prince vertueux et qui déteste l'envie et le fanatisme ; et je dirai en vers :

O Minerve ! O divine Astrée,
Par vous sa jeunesse inspirée
Suivit les arts et les vertus.
Linois au cœur faux, à l'œil louche
Et le fanatisme farouche
Sous ses pieds tombent abattus...

Mais que Frédéric ait manié maladroitement ces tours-là, nous le lui pardonnons, et même de grand cœur. Malheureusement, il est, par endroits, détestable. Il lui arrive d'écrire avec la préméditation d'avoir de l'esprit à la façon de La Fontaine ou de Voltaire, et alors il manque ses pastiches. Tel conte de lui, comme la *Bulle du pape*, veut être galant, qui n'est que grossier, et tel autre, comme le *Faux pronostic*, qui prétend être drôle, est insipide. Ou bien il se propose, comme dans la *Réfutation du Prince de Machiavel*, d'atteindre à la plus haute éloquence, et il tombe dans le pathos. Mais cela revient à dire que, s'il veut sortir de son naturel et forcer son talent, il se fourvoie. Là, au contraire, où il est lui-même, et où il exprime sincèrement des idées à lui, il a les plus heureuses rencontres. N'est-ce pas une jolie définition de l'âme que celle-ci :

Cet être que j'ignore et qui réside en moi,
Immortel en théologie,
Incertain en philosophie,
Ce fantôme spirituel,
Ce je ne sais quel sens, cet intellectuel...

Et ne voyons-nous pas glisser et s'évanouir dans l'inconnu notre âme incertaine :

Telle qu'une vapeur légère
Son existence passagère
Se perd dans l'ombre du trépas...

Quand il interpelle le malheureux qui ne sait pas remplir par l'étude « le vide de l'âme : »

Étranger à toi-même, au dehors répandu...

ou quand il met dans la faculté de penser la valeur de la vie :

Un siècle entier n'est rien, beaucoup penser c'est vivre...

il trouve de ces vers qui, tout de suite, se logent dans la mémoire pour y demeurer, et l'on admire qu'ils aient été écrits par ce jeune homme qui commençait ainsi naguère une pièce à M^{me} de Wreech :

Permettez-moi, madame, en vous offrant ces lignes
Que je vous fasse part de cette vérité ;
Depuis que je vous vois j'ai été agité,
Vous êtes un objet qui en êtes bien digne...

pour la terminer par ce quatrain :

Mais j'en ai écrit trop et la passion m'emporte,
Je crois vous ennuyer, vous priant à la fin
De croire que ce cœur de vous rempli et plein
Y persévéra toujours de même sorte...

La prose a marché du même progrès que les vers. Dans ses premières lettres à Voltaire, il construisait des phrases à la tudesque : « Les grands hommes modernes vous auront un jour l'obligation et à vous uniquement, en cas que la dispute, à qui, d'eux ou des anciens, la préférence est due, vienne à renaître, que vous fassiez pencher la dispute de leur côté. » De lettre en lettre, avec des rechutes de plus en plus rares, il se dépouille de son germanisme, et on le voit revêtir notre forme, où il se trouve presque, puis tout à fait à l'aise. Son vocabulaire se nuance et se précise ; il acquiert enfin ce qu'il appelle l'art de bien définir. Dans les *Considérations sur l'état présent de l'Europe*, ce vif pamphlet contre la politique de la France, et dans le dialogue où il défend contre la fureur des théologiens et le pédantisme des philosophes « l'innocence des erreurs de l'esprit, » des pages courent, à phrases vives et légères, où personne ne soupçonnerait la main de l'étranger.

Est il permis de dire que, si Frédéric n'avait pas fait cet effort pour apprendre notre langue et la parler en écrivain, il y aurait peut-être quelque chose de changé dans son histoire ? Sans doute, la culture intellectuelle n'a pu modifier en lui la puissance d'agir, ni même y ajouter quoi que ce soit, car l'intelligence ne produit pas la volonté ; ne voit-on pas d'actives et lucides intelligences accouplées à des volontés obscures et inertes ? Mais s'il faut compter, comme il semble, parmi les moyens préparatoires de l'action, la langue où elle se délibère, ce ne peut avoir été chose indifférente que Frédéric ait préféré notre langue à la sienne. De celle-ci, on croirait qu'il avait peur. Il ne voulait même pas lire en allemand les œuvres de Wolf, au moment où il étudiait avec pas-

sion ce philosophe dont la doctrine occupait tout son esprit; il le faisait traduire en français. Le traducteur, qui peinait sur son travail, insinue timidement au prince qu'il ferait peut-être bien de lire l'œuvre dans l'original: « Oserai-je, Monseigneur, vous faire part d'une découverte que j'ai faite dans mon petit travail? J'ai cru m'apercevoir que la langue allemande est plus propre aux raisonnemens métaphysiques que la langue française. » Frédéric répond qu'il a eu la curiosité de regarder le texte allemand, et qu'il n'a pas trouvé que l'original ait rien perdu en passant par les mains du traducteur. Lire dans sa langue, il appelle cela de la curiosité! Et pourtant le traducteur avait raison cent fois. Les Allemands, laborieux et profonds, comme disait Frédéric, ont pénétré fort avant dans les questions obscures, et leur langue a trouvé des mots que nous n'avons point pour exprimer les nuances de l'insaisissable; mais l'insaisissable n'est pas du domaine de l'action. La phrase allemande suit languissamment l'idée dans son évolution; elle tourne et retourne en incidentes autour des objections comme un flot autour de récifs, point pressée, pas même soucieuse d'arriver. La langue allemande est une langue de recherches et de doute. Elle est le reflet de la nature et de l'histoire de l'Allemagne, du pays aux fleuves lents et parallèles, aux frontières qui flottent, et dont la constitution politique semblait être la solution d'un problème ainsi posé: étant donnée une nation douée de forces abondantes, trouver les moyens les plus propres à stériliser ces forces.

Notre phrase va du sujet au verbe, du verbe au complément, du point de départ au but. A l'homme qui délibère une action, elle fournit un délibéré rapide à solution prompte.

III.

Lorsqu'il parle des occupations de Rheinsberg, Frédéric les distingue en deux classes: les agréables, comme la culture des lettres et des arts, et les « solides, » celles qui préparent « aux devoirs essentiels, » et il donne toujours à celles-ci la préférence. En quoi, il est parfaitement sincère, car sa vie d'homme de lettres est chose légère et presque futile, en comparaison de sa vie morale, qui fut intense et profonde.

Au moment où il arrive à Rheinsberg, il vient, à ce qu'il me semble, d'arrêter ses comptes avec la religion. Il a proposé au pasteur Achard, un des très rares ministres de l'évangile auquel il témoignait quelque estime, les textes de deux sermons à prêcher devant lui: « Ces paroles nous ont été données de Dieu, » et « La croix de Jésus est en horreur chez les Juifs et ridicule aux païens; »

le premier, afin que le théologien lui explique la possibilité et les caractères de la révélation, le second afin qu'il lui démontre, « si l'on ose ainsi parler, la raison qui a déterminé le conseil de Dieu à choisir ce genre de rédemption préférablement à tout autre. » A ces questions, Frédéric avait répondu par avance; la foi n'avait jamais été son fort, comme il dit au pasteur, et, certainement, il l'avait déjà perdue; mais je ne crois pas qu'il ait voulu seulement se procurer le plaisir d'entendre une discussion ou un développement d'éloquence. Il se mettait alors, — c'était au printemps de 1736, — à raisonner sérieusement sa vie et à prendre des partis; avant de se résoudre au sujet de la religion, il s'est posé le problème une dernière fois, et il l'a bien posé. Nous le verrons bientôt procéder en toute chose avec cette méthode, c'est-à-dire discerner le point à démontrer, y attacher son esprit, entendre le pour et le contre, juger et décider. Je ne sais pas au reste si le pasteur Achard a prononcé les deux sermons; mais Frédéric, à ce moment-là, se déclara à plusieurs reprises et en termes très vifs contre la rédemption, contre la révélation, contre les prophètes et l'évangile. Et ce fut une chose réglée : son parti est pris et jamais il n'en démordra.

La religion, il ne la rejette pas seulement, il la méprise et il la hait. Dès les années de Rheinsberg, il donne un large cours à ses sentimens. Il y met des nuances, il est vrai, selon qu'il parle de telle ou telle confession chrétienne. Il a des paroles d'estime pour le protestantisme qu'il appelle de temps en temps notre religion, ou même notre sainte religion, et, parmi les sectes protestantes, il préfère le calvinisme : affaire d'éducation peut-être, et prédilection de philosophe pour la foi qui demande les moindres sacrifices à la raison; affaire de politique aussi : une des forces de la Prusse était de représenter le protestantisme envers et contre l'Autriche, et le prince royal n'était pas homme à se priver d'aucune des forces de la Prusse. Mais ces considérations ne prévalurent pas sur la fermeté de son irréligion totale. Voltaire paraissait croire que les ministres protestans valent mieux que les prêtres catholiques; Frédéric proteste : « Ils se ressemblent tous ! » Voltaire disait encore que l'engeance des dévots n'existe qu'en pays catholique; il avait exprimé cette opinion dans une lettre où il marquait non sans justesse un contraste entre les mœurs des rois réformés du Nord et celles des rois catholiques du Midi; Frédéric lui accorde que les rois du Nord ont de grandes obligations envers Luther et Calvin, « pauvres gens d'ailleurs, » qui les ont affranchis du joug de la cour romaine et ont augmenté leurs revenus par la sécularisation des biens ecclésiastiques; mais, dit-il, nous avons

nos bigots, nous aussi, et notre secte de béats, et jamais il n'a parlé d'un moine ou d'un jésuite avec plus d'aigreur que d'un certain

. . . pieux cafard, cagot et triple saint,
Vieux vétéran, maquignon de Calvin...

A toutes les églises, il reproche le crime de la persécution de l'esprit. C'est l'église catholique qui allume à Madrid

. . . ces bûchers solennels
Où, pour l'amour de Dieu, on brûle les mortels...

Par elle

L'esprit libre français, l'éloquence hardie
Sous le joug monacal languit abâtardie.

C'est elle qui endort l'Autriche dont le César, au moment même où Frédéric écrit ces vers,

. . . fugitif en Hongrie,
Fuit le dieu des combats en invoquant Marie...

Mais ces églises protestantes, qui jadis portaient au ciel la plainte de leur foi opprimée, valent-elles mieux que la catholique? Elles ont des docteurs furieux qui embrouillent leurs disputes et les enflent de mots barbares; elles cachent sous la sainte humilité le fiel, l'ambition et l'orgueil; et enfin elles n'ont cessé d'être persécutées que pour devenir persécutrices.

Ainsi la liberté, si naturelle à l'homme,
Est maudite à Genève et condamnée à Rome;
Ainsi l'homme à penser du ciel autorisé
De l'église est puni parce qu'il a pensé.

Frédéric s'échauffe si fort en sa colère qu'il en oublie les mœurs du style noble et compare l'Europe, asservie par tous ces sacerdocs, où l'âme en vain,

esclave rétrécie,
Cherche encor le ressort de son libre génie,

à une cage de serins.

Il y a, dans sa haine, comme une progression continue. Frédéric

ne veut plus même que l'on prononce le nom de l'homme-Dieu ; à Voltaire, qui s'est permis un jour cette licence poétique, il la reproche comme une capucinade : « On peut parler de fables, mais seulement comme de fables. » Il raille les prophéties d'Ésaï, de Daniel, et « de tous ces vieux juifs dont les rêves ont fait tant de bruit dans le monde. » Il va dans ses injustices jusqu'à prétendre que l'établissement du christianisme a été une cause de barbarie, comme l'invasion des Goths. Sur toute foi, tout culte, tout clergé, il lève la main pour prononcer une malédiction solennelle : « Que nos descendans ignorent à jamais les puérides sottises de la foi, du culte et des cérémonies des prêtres et des religieuses. »

C'est presque déjà le cri : « Écrasons l'infâme ! » Et l'on se demande si ce jeune prince, qui méconnaît à ce point la légitimité du sentiment religieux et sa force, sur laquelle repose la puissance des églises, ne se prépare pas des périls. Mais ce jeune homme n'est jamais emporté au fond, alors même qu'il semble l'être. Sous le feu de ces polémiques de sa jeunesse, comme sous le feu de nos batteries devant Philipsbourg, il est calme, et sa main tranquille tient la bride de sa monture : il ne s'emballera pas contre l'infâme. De la dignité du sentiment religieux, il n'acquerra jamais le sens ; il ne reconnaîtra jamais à la religion d'autre raison d'être que la superstition des foules et la supercherie des prêtres, mais, de la puissance des églises, il a une idée juste et très précise. L'histoire lui enseigne qu'il ne faut pas « se mêler de la foi des peuples, » et que des princes se sont mal trouvés d'avoir favorisé une secte aux dépens d'une autre, et que des querelles de partis, qui n'eussent été que de passagères étincelles, sont devenues, parce que des rois les ont fomentées, des embrasemens. L'histoire lui montre encore « que les peuples tolèrent d'un front tondu ce qu'ils ne souffriraient pas d'un front couronné de lauriers, » que personne, lorsque vient à souffler l'esprit de fanatisme, ne demeure neutre, et qu'enfin « la fidélité du vulgaire ne tient pas contre les forces de la religion. » La sévère opinion qu'il a de l'humanité lui fait croire qu'elle ne se corrigera jamais de cette erreur. Le vœu qu'il exprimait tout à l'heure, il sait que l'avenir ne l'accomplira point. Ses descendans ne pourront pas se passer des puérides sottises de la foi, car ils seront, eux aussi, des hommes infirmes et « idiots. » Conclusion : « La religion est une ancienne machine qui ne s'usera jamais. » Le sage aura donc soin de ne pas mettre les doigts dans cet engrenage.

Ici s'annonce une des originalités du règne futur et une rareté dans l'histoire. Roi sans être chrétien, libre penseur, mais qui ne persécutera point, Frédéric se ménage une liberté d'agir qu'aucun

de ses prédécesseurs n'a connue. Ceux-ci s'étaient approchés de cette liberté peu à peu. L'électeur Joachim avait accru son autorité le jour où il était passé du catholicisme au luthéranisme, car un prince catholique, si puissant qu'il soit d'ailleurs, n'est pas le maître chez lui. C'était le plus grand prince du monde qu'un roi de France, mais il n'était pas en son pouvoir de déplacer une lettre du catéchisme ni de changer un détail du culte, ni un pli des vêtements liturgiques, au lieu que l'ordre de succession au trône, cette loi fondamentale de la monarchie, fut mis en doute quand l'héritier se trouva être un protestant. Joachim, en se convertissant à la réforme, rédigea le catéchisme de son église, et il régla le rituel des cérémonies et le costume des prêtres comme il l'entendit, car il était le maître chez lui; il y était clos; de son église de Berlin, *ecclesia mea berolinensis*, il était le *summus episcopus*, l'évêque suprême, le pape en un mot, et il invita « très gracieusement » ceux qui ne se plairaient pas dans cette église à s'en aller ailleurs. Mais, si les électeurs de Brandebourg étaient demeurés luthériens, l'église nouvelle les aurait vite entravés, car, dès qu'elle eut fixé son orthodoxie, elle devint aussi intolérante que l'ancienne église; elle surveilla et comprima la vie intellectuelle; elle mit la main sur l'État et le gouverna. L'esprit était moins libre dans la Saxe luthérienne que dans les pays catholiques du moyen âge, et les ministres y étaient des théologiens, la politique y était confessionnelle; en l'électeur de Saxe se vérifiait cette vérité énoncée par Voltaire que quiconque tient d'une main le sceptre et de l'autre l'encensoir a les mains très occupées. Aussi ce fut un événement dans l'histoire de la monarchie prussienne, que la conversion au calvinisme de Jean-Sigismond, successeur de Joachim. Ce Jean-Sigismond, dont les sujets demeurèrent en majorité luthériens, respecta leur croyance, mais leur imposa le respect de la sienne. Comme il n'avait plus le droit de prier et d'adorer au nom de tous, il laissa tomber l'encensoir public, et il eut dès lors, pour tenir le sceptre, ses deux mains. Pourtant ce n'était pas encore là le plus haut degré de la liberté. Le père du grand Frédéric est assez libre pour composer à son usage un dogme partie luthérien, partie calviniste, mais il est un protestant dévot, et presque fanatique; il insulte le catholicisme; il proscriit un philosophe et traite l'harmonie préétablie en crime d'État; il méprise la science et l'humilie; il est l'ennemi violent de l'esprit naissant du monde moderne. Quelques règnes encore comme celui-là, il n'y aurait pas eu de Prusse, ou du moins il n'y aurait pas eu la redoutable Prusse que nous connaissons.

Arrive un prince qui n'est pas seulement au-dessus, qui est en

dehors des églises, et de qui la liberté sera pleine. Ni dans son gouvernement, ni dans sa politique, il ne sera un moment gêné par la religion. Il regardera toutes les sectes du haut de sa philosophique impartialité, où il y a de la pitié et encore plus de dédain, pour les infirmités humaines. Envers tous les infirmes, il pratiquera la tolérance. La Prusse était avant lui une terre d'asile pour les protestans : elle s'ouvrira désormais aux philosophes, aux catholiques aussi, et l'on verra un jour cette merveille, les jésuites bannis de toutes les monarchies catholiques, abolis par le pape, et accueillis par le roi de Prusse. Chez moi, dira Frédéric, on fait son salut comme on l'entend ; et déjà il a écrit à Rheinsberg une théorie de la liberté philosophique, où il comprend la liberté religieuse. Il sait, par son expérience, qu'il est noble de chercher la vérité, et presque impossible d'en découvrir aucune qui soit certaine, car « les vérités sont placées si loin de notre vue qu'elles prennent, de leur éloignement même, un air équivoque. » Il ne se croit pas le droit d'en vouloir à ceux qui, dans la poursuite de la vérité, se sont heurtés à l'erreur et sont tombés. Il reconnaît même qu'il est des erreurs douces, charitables, comme celle qui montre à l'agonisant des torrens de volupté dont les délices sont capables de rendre aimable la mort elle-même. Et il conclut que les erreurs, quelles qu'elles soient, sont innocentes quand elles sont sincères : « Ayons du support pour l'erreur. Pourquoi troublerions-nous la douceur des liens qui nous unissent pour l'amour d'une opinion sur laquelle nous manquons nous-mêmes de conviction ? Laissons à l'imagination de chacun la liberté de composer le roman de ses idées. »

C'est une bonne préface pour un règne, ce traité charmant et d'un joli titre, *De l'innocence des erreurs de l'esprit*. Dès Rheinsberg, Frédéric entrevoit la puissance et la gloire intellectuelle naissant de cette liberté ; car il rêvait cette gloire par l'Allemagne : lui qui, si quelque nouveau savant s'annonçait dans sa nation, se réjouissait de voir « ces roses pousser parmi les ronces, et ces bluettes de génie se faire jour à travers les cendres. » Et c'est sur sa Prusse surtout qu'il comptait pour « amener les sciences dans nos climats reculés. » Il remarque que la noblesse de ce pays a plus d'envie de s'instruire, plus de vivacité et de génie que le reste de la noblesse allemande, qui vit dans les bois où elle devient aussi féroce que les animaux qu'elle poursuit. Il trouve à Berlin des étincelles de tous les arts, — étincelles presque toutes parties de notre foyer, — et il écrit un jour à Voltaire : « Il ne faudrait qu'un souffle heureux pour rendre la vie à ces sciences qui rendirent Athènes et Rome plus fameuses que leurs guerres et les conquêtes. » On

dirait qu'il prévoit l'avenir de la ville, obscure encore, que pas longtemps après lui on appellera la ville de l'intelligence. On dirait presque qu'il prédit la grande école de Berlin, cette puissance étrange, ce lieu de liberté philosophique dans un pays de discipline, de liberté envers et contre tous, Dieu compris, le roi excepté.

Si bien que, lorsqu'il méditait à Rheinsberg sur la religion, Frédéric travaillait et très utilement pour le roi de Prusse.

IV.

Comme il procédait avec un ordre admirable, Frédéric, au sortir de la crise religieuse, entra dans une crise métaphysique. Depuis son adolescence, bien avant d'avoir renoncé à toute foi, il philosophait; il avait seize ans quand il signait une lettre à sa sœur: Frédéric le philosophe. Ce goût croissant avec l'âge devint une passion; le jeune philosophe regardait avec pitié la plupart des hommes vivre « sans même penser à ce que c'est que les causes cachées et les premiers principes des choses. » Quand il allait de Neu-Ruppin à Berlin pour les fêtes de la cour, il achevait les nuits de bal au coin de son feu à s'entretenir des plus hautes questions avec Suhm, le ministre de Saxe, qu'il appelait *Diaphane*, parce que le pauvre Suhm, âme délicate de penseur souffreteux, n'avait presque point de corps. Les obscurités mêmes des problèmes tentaient l'esprit de Frédéric: « Je ne puis m'empêcher, disait-il, de m'approcher des mystères qui m'intéressent beaucoup, et qui m'attirent par les difficultés qu'ils me présentent. »

Il croyait alors en Dieu fermement pour la double raison que le monde ne peut avoir été organisé que par une sagesse suprême et que l'esprit de l'homme ne peut procéder que de l'esprit de Dieu. Il croyait, avec l'école de Leibniz, que ce Dieu a choisi entre tous les mondes imaginables le meilleur et qu'il a donné à chaque partie la nature, la place, le développement et la destinée propres à concourir à la perfection de l'ensemble. Comme il attribuait à Dieu tout ce qu'il y a de noble et d'élevé dans l'homme en le portant à la plus haute puissance, il lui reconnaissait une infinie bonté, et il célébrait les bienfaits de la Providence. Il était donc optimiste alors, ou, du moins, il croyait l'être, mais déjà il s'écartait des doctrines de Leibniz en un point capital: il répugnait à croire à la spiritualité de notre âme et à son immortalité. Il admirait ironiquement ceux qui professaient cette croyance: « Je remarque par ce que vous m'écrivez que vous êtes charmé d'avoir une âme immortelle, » mais il n'avait pas « l'idée de ce que c'est que penser sans

organes, » et notre prétention de survivre à notre matière lui semblait un pur effet de notre vanité.

Telles étaient les premières idées, ou plutôt les instincts de Frédéric en philosophie. Il entreprit de les examiner, de les critiquer et de les compléter, à ce même moment de l'année 1736 où il adressait au pasteur Achard ses questions sur les sources et les preuves de la foi. Et c'est cette coïncidence qui me fait croire qu'à ce moment-là il procédait méthodiquement à l'inventaire de ses croyances et de ses opinions avec la volonté de se décider. Arrivé à Rheinsberg, il se mit à faire sa philosophie en lisant les livres de Wolf, le plus célèbre disciple de Leibniz, qui donnait à la doctrine du maître une forme scientifique imposante et inaugurait en Allemagne, comme dira Kant, l'école de la profondeur. Suhm, qui traduisait en français la *Métaphysique* de Wolf, l'envoyait morceau par morceau au prince, qui se jetait dessus à l'arrivée de la poste. Ce fut une besogne très rude que d'étudier ces propositions abstraites, qui « connectaient les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne. » Frédéric eut d'abord beaucoup de peine à les comprendre. Il les lisait et les relisait plusieurs fois par jour pour se les inculquer plus profondément. Il craignait de perdre le fil s'il s'interrompait un seul jour et de ne plus le retrouver : quand il était obligé de voyager, le manuscrit de Wolf était du voyage. Après quelques mois de ce travail, il vit ou crut voir clair dans les obscurités.

Toute la sagesse lui parut alors contenue dans trois principes, le principe de la raison suffisante, le principe de contradiction et le principe de l'être simple. Il admirait comment le principe de la raison suffisante, — à savoir que rien n'existe sans une cause qui fasse que cela soit d'une façon et non d'une autre, — et le principe de contradiction, — à savoir que, de deux propositions contradictoires, l'une est vraie et l'autre est fausse, — suffisaient à conduire l'esprit à la recherche de toutes les vérités. Mais la question de la nature de l'âme serait demeurée indécise sans l'intervention de l'être simple, c'est-à-dire de ce je ne sais quoi où s'arrête la divisibilité de la matière, et qui est invisible, et dont il faut bien pourtant admettre l'existence, car, s'il n'y avait pas d'êtres simples, comment y aurait-il des êtres composés ? L'être simple est à l'être composé ce que l'unité est au nombre : il ne peut pas y avoir plus d'êtres composés sans l'être simple que de nombre sans l'unité. Tout cela paraissait très beau à Frédéric. Il choisissait les expressions les plus fortes pour marquer sa reconnaissance envers Wolf qui, après avoir étudié la nature comme personne, rend raison des choses inintelligibles. Il disait qu'à chaque proposition nouvelle, une écaille lui tombait des yeux. Devant des manifestations si

hautes de l'esprit, il se sentait tout humble : « De pareilles lectures instruisent et humilient. Je ne me sens jamais plus petit qu'après avoir lu la proposition de l'être simple. » C'était celle qu'il préférait en effet, parce qu'il en espérait l'immortalité de son âme : « Je commence à voir l'aurore d'un jour qui ne brille pas encore tout à fait à mes yeux ; je vois qu'il est dans la possibilité des êtres que j'aie une âme. »

A-t-il jamais été aussi confiant qu'il paraissait l'être en l'efficacité de la doctrine de Wolf à lui révéler le mot des mystères ? Des réserves, comme celle qu'il vient de marquer à propos de l'immortalité de l'âme, et l'aveu qu'il répète, au cours de cette période métaphysique, de notre impuissance à nous élever jusqu'aux premiers principes montrent la persistance d'un doute préalable. Né sceptique et critique, il avait la volonté, mais il semble bien qu'il n'a jamais eu la pleine espérance de trouver l'explication des choses. Il a fait tout son grand effort pour l'acquit de sa conscience ; il y a mis de la bonne volonté et de la bonne foi, car il était sincère envers lui-même. Bref, il a voulu savoir si l'on peut savoir. Après quoi, ayant réuni tous ces élémens d'une croyance philosophique, il les a discutés avec ses amis, et, pour en éprouver la valeur, il les a fait passer par le creuset de Voltaire.

Dès la première lettre qu'il adresse à Voltaire, il lui parle de Wolf, qu'il appelle le plus célèbre philosophe de nos jours, sans craindre que Voltaire n'ait jamais entendu parler d'un si grand homme, ou ne s'étonne de n'être pas lui-même ce plus célèbre philosophe. Un curieux dialogue s'engage alors entre Rheinsberg et Cirey. Voltaire ne se presse point de prendre parti : il ne veut pas si vite contredire ni désenchanter ce fils de roi dont l'amitié est douce à son amour-propre. Il commence par dire qu'il regarde les idées de M. Wolf comme des choses qui honorent l'esprit humain, et qu'un homme qui raisonne si bien ne pourra jamais rien faire de mauvais, mais déjà il exprime ses sentimens sur la métaphysique, qui ne sait que faire briller des éclairs, et sur notre misère à nous, pauvres souris, qui habitons un bâtiment immense, et tâchons de conserver notre vie, de peupler nos trous, et de fuir les animaux destructeurs, mais qui ne savons ni quel est l'architecte, ni pourquoi l'architecte a bâti. Cependant les cahiers de la traduction de la *Métaphysique* arrivaient l'un après l'autre à Cirey. Les questions de Frédéric deviennent pressantes et précises. C'est la proposition de l'être simple qu'il recommande surtout à Voltaire, avec les définitions, qui la font comprendre, de l'espace, de la limite, de l'étendue et de la figure. Pendant plusieurs mois, Voltaire fait attendre « les

doutes » sur l'être simple que sollicitait Frédéric. Il avoue enfin que ce fameux être donne lieu à bien des difficultés : comment se figurer qu'un être composé ne soit pas divisible à l'infini, quand cette divisibilité est démontrée par la géométrie? Sans doute, il est impossible qu'il n'y ait pas des premiers principes, dont les choses sont formées ; sans cela la forme des choses et les générations ne pourraient exister. Il y a donc des corps indivisés, qui resteront tels tant que durera la nature des choses, mais qui ne sont pas pour cela indivisibles, ni simples, ni sans étendue, car alors ils ne seraient pas des corps, et la matière ne serait pas composée de matière, ce qui serait un peu étrange. Tout cela est obscur, irrémédiablement obscur : « La métaphysique, à mon gré, contient deux choses : la première, celle que tous les hommes de bon sens savent ; la seconde, celle qu'ils ne sauront jamais. » Au reste, Voltaire ne refuse pas encore de se laisser convaincre ; comme il n'a pas reçu toute la *Métaphysique*, il veut bien espérer que la dernière partie lui donnera des ailes pour s'élever jusqu'à l'être simple, mais sa misérable pesanteur le rabaisse toujours vers l'être étendu : « Quand est-ce que j'aurai des ailes pour aller rendre mes respects à l'être le moins simple et le plus universel qu'il y ait au monde, à votre altesse royale ? »

La dernière partie est arrivée enfin. Frédéric recommande une dernière fois à Voltaire l'être simple ; il lui explique tout le travail prodigieux par lequel Wolf est parvenu à en trouver la définition ; il l'adjure d'examiner et de réfléchir : « Un petit moment de réflexion vous fera trouver ces propositions si vraies que vous ne pourrez leur refuser votre approbation. Je ne vous demande qu'un coup d'œil, monsieur ; il suffira pour vous élever non-seulement à l'être simple, mais au plus haut degré de connaissance auquel un homme puisse parvenir. » Mais le coup d'œil ne suffit pas à Voltaire. Il remercie le prince de lui avoir envoyé les derniers cahiers, car c'est là un de ces bienfaits que les autres rois, ces pauvres hommes qui ne sont que rois, sont incapables de répandre, mais il a beau faire, il n'entend goutte à l'être simple. Pour croire à cet être indivisible, il faut admettre avec Wolf, d'abord que l'espace n'existe pas par lui-même et qu'il n'est que le vide entre les parties des êtres, et ensuite que l'étendue n'existe point par elle-même et qu'elle n'est que la continuité des êtres. Ah ! si l'on accepte ces définitions, la proposition de Wolf est irréfutable. Comme l'être simple n'a point de pores, il ne contient pas d'espace ; comme il n'est pas continu, il n'a pas d'étendue, mais la pauvre âme de Voltaire ne peut se résoudre à tant de condescendance ! Il lui semble être transporté dans un climat dont il ne peut respirer l'air,

sur un terrain où il ne peut poser le pied, au milieu de gens dont il ne comprend pas la langue. Après cette déclaration catégorique, il donne à entendre au prince qu'il aime mieux parler d'autre chose.

De l'être simple, Frédéric ne reparla plus jamais à Voltaire. Il avait plaidé de son mieux, le plus longtemps possible, la cause de Wolf et de la métaphysique, et certainement, à la fin, il se montrait beaucoup plus convaincu qu'il n'était en réalité de la bonté de la cause; déjà il confessait à d'autres ses doutes et parlait de la métaphysique du ton dont en parlait Voltaire. Dans sa correspondance avec Suhm, qui est alors à Pétersbourg, il est encore question de philosophie et de Wolf, mais avec quelle irrévérence! Le bon Diaphane négociait péniblement un emprunt pour le prince, qui lui promettait un pot de vin dans l'affaire et lui recommandait de procéder « avec la sagesse et la méthode de Wolf. » Lorsque la désillusion de Frédéric fut complète et qu'avec la métaphysique il eut arrêté ses comptes comme avec la religion, il exprima l'amertume de sa déception. Il est aussi dur pour les faiseurs de systèmes que pour les fondateurs de religions. Voulez-vous faire un système? dit-il. Donnez-nous de votre mérite une haute idée d'où naîtra le sentiment de votre infailibilité; commencez par croire aveuglément ce que vous voulez prouver; cherchez des raisons pour y donner un air de vraisemblance; annoncez votre philosophie comme la découverte la plus rare et la plus utile au genre humain, alors même que cette découverte ne consiste qu'en la composition d'un nouveau mot plus barbare qu'aucun de ceux qui ont paru, et que votre système disparaîtra, si vous le dépouillez de l'appareil des termes, comme un décor tombe, emportant avec lui les prestiges de l'illusion. Voilà ce que c'est que faire une philosophie, mais, étudier la philosophie, voici ce que c'est: se former une notion vague de certaines vérités, prononcer des sons que l'on appelle des termes scientifiques, croire qu'on les comprend, quand ils n'offrent à l'esprit que des images confuses et embrouillées, et méditer profondément sur des effets dont les causes demeurent inconnues ou cachées.

En cette satire où tous les mots sont choisis pour porter et porter en effet, où je regrette seulement l'accusation de mauvaise foi quand il n'aurait fallu parler que de l'inconsciente duperie consentie par nous pour nous donner l'illusion de quelque certitude enfin obtenue; en cette diatribe où la vanité de cette illusion, la jonglerie de nos à-peu-près, le mensonge inavoué, le mensonge du fond, sont découverts et jetés à la lumière, on sent comme le dépit d'un amant trompé. Si peu qu'il ait espéré, Frédéric avait

espéré de la métaphysique. En la maudissant, il l'aimait encore; ce métaphysicien tombé se souvenait des cieux où il avait « remué les bras et cru voler. » La démonstration qu'il s'est faite de l'impuissance de sa raison et de la raison ne supprime pas « ce fonds insatiable de curiosité qui est en nous. » Il ne se résigne pas à ne pas savoir, à ne pas comprendre, à flotter dans l'incertitude du vide : « Je cherche un objet où fixer mon esprit. Si vous en savez, je vous prie de m'en indiquer un qui soit exempt de toute contradiction. »

A présent donc, c'est le scepticisme : scepticisme en métaphysique, scepticisme même en physique, même en mathématiques. Les savans et les philosophes qui affirment, Newton, Leibniz, Wolf, sont remplacés dans le conseil intellectuel du prince par Voltaire et par Locke, « le libérateur des préjugés, » et par Bayle, « le sceptique prudent, le critique profond, le dialecticien invincible, qui a examiné tous les rêves des anciens et des modernes, et, comme le Bellérophon de la fable, réduit à néant les chimères nées du cerveau des philosophes. »

Cependant quelques opinions ont survécu à la crise, mais modifiées par elle. Frédéric croit en Dieu toujours, mais il avoue que l'existence de Dieu n'est pas démontrable et que les mots par lesquels nous exprimons ses attributs ne sont pas intelligibles. Il se perd dans le mystère des relations initiales de Dieu et de l'univers et ne peut les définir, parce qu'il ne sait ce que c'est qu'être éternel et n'entend pas ce mot quand il le prononce. Il semblait qu'il dût être amené par la logique de ses opinions à nier la personnalité de Dieu et à la confondre dans l'univers, car, après que se fut évanoui son fantôme d'être simple, il était revenu à la croyance que ce que nous appelons notre âme n'est que notre matière qui pense; dès lors, pourquoi n'admettait-il pas que Dieu est la pensée de l'univers! Parce qu'il était trop un intellectuel pour ne pas croire à l'Intelligence existant par elle-même, et parce que le génie de l'organisation et du commandement, qu'il sentait en lui, il les voulait retrouver dans un Être organisateur et gouverneur du monde. Mais cette intelligence distincte de l'organisme universel, Frédéric n'en avait l'idée que par son intelligence à lui, qu'il croyait être la résultante de son organisme. Il y avait donc une contradiction entre son idée de l'âme et son idée de Dieu; il la sentait, et je crois bien que, par momens, la croyance en Dieu s'obscurcissait en lui et qu'alors il doutait, comme il fera plus tard, quand il dira : « Je ne connais pas s'il y a un Dieu, » ou quand il proposera aux hommes cette prière : « O Dieu, s'il y en a un, aie pitié de mon âme, si j'en ai une! » Mais douter en cette

matière, il ne le voulait pas ; il voulait croire en Dieu : « J'aime mieux m'abîmer dans son immensité que de renoncer à sa connaissance et à toute l'idée intellectuelle que je puis me former de lui. » Et voilà au moins un acte de foi de Frédéric.

A lire certaines phrases de lui et des poèmes sur le thème classique des bontés de Dieu, on dirait qu'il croit encore à la Providence et qu'il est demeuré optimiste, mais l'optimisme superficiel de son premier âge lui venait de la métaphysique de Leibniz. Quand il l'eut reniée et quand il eut renoncé à la recherche des premiers principes pour observer les hommes et la vie, alors ses souffrances, ses migraines, ses fièvres, ses coliques, ses tristesses, le spectacle des misères et plus encore celui des sottises humaines accablèrent son optimisme de leurs argumens redoutables et détruisirent sa foi en la Providence. Il se faisait, lui, une haute idée du gouvernement des hommes, qui lui paraissait l'emploi naturel des plus belles intelligences, et ce n'eût pas été trop à son avis que les esprits des Locke et des Voltaire pour régir le monde. Et que voit-il ? Les hommes de mérite méprisés, les faquins illustrés, et des empires gouvernés par des niais ! Il se demande alors « si la Providence est bien tout ce qu'on en dit. » Il doute qu'on « puisse donner une raison de cette bizarrerie des destins, » et il lui paraît que « tout se fait à peu près à l'aventure. »

Le hasard va-t-il donc se substituer dans son *Credo* à la Providence ? Le hasard semble s'y insinuer en effet, sa majesté le Hasard, ou notre saint-père le Hasard, comme il dira plus tard ; mais l'idée d'un ordre dans les choses convenait trop à son esprit et y était trop chez elle pour y tolérer l'idée contraire de l'aventure. Sans doute, dit-il, nous nous servons des mots hasard, fortune, et ce que nous appelons des coups de fortune survient pour déconcerter les plus sages, mais « fortune et hasard sont des mots vides de sens, .. des noms vagues donnés à des causes inconnues. » Du hasard, mais il n'y en a pas même dans les jeux dits de hasard ! Si les dés, par exemple, ont porté douze plutôt que sept, cela vient de la manière dont on les a fait entrer dans le cornet, des mouvemens de main plus ou moins forts, plus ou moins réitérés qui leur ont imprimé un mouvement plus vif ou plus lent. Faute de pouvoir décomposer ce phénomène, nous l'attribuons au hasard, mais ce sont ces causes qui, prises ensemble, s'appellent le hasard. Coordonnées et réunies dans la main de Dieu, toutes les causes des phénomènes, connues ou inconnues, sont les lois par lesquelles il gouverne l'univers. Mais Dieu lui-même ne peut ni par caprice, ni par bonté, arrêter ou modifier les effets des lois. Il ne peut faire qu'un triangle ait quatre angles, ni « que le passé n'ait pas été, »

ni que « tout, une fois ordonné, ne se suive invinciblement. » Des individus, il n'a donc ni ne peut avoir cure ; il ne les atteint que par le cours général des choses ; il ne leur donne pas des valeurs propres ; il ne les considère que comme des moyens qui concourent à la marche de l'ensemble. Et Dieu n'a pas plus d'égard aux peuples et aux États eux-mêmes qu'aux individus. Plus tard, Frédéric exprimera avec une force singulière la hautaine indifférence de Dieu quand à Catt, son secrétaire, il dira : « Dieu se f... de vous et de moi. »

Parlez donc à présent à ce jeune homme d'une liberté de l'homme. Voltaire se fait l'avocat de cette liberté, dont il plaide la cause par les argumens habituels de l'école, auxquels il ajoute, pour triompher d'objections dont il avoue la force, cette raison *ad hominem* : « Daignez, au nom de l'humanité, penser que nous avons quelque liberté, car si vous croyez que nous sommes de pures machines, de quel prix seront les grandes actions que vous ferez ! » Frédéric ne daigna pas. Il répond que chaque individu est déterminé d'une façon précise par la mécanique de son corps ; emporté, s'il a la tête facile à émouvoir ; misanthrope, s'il a l'hypocondre enflé ; amoureux, s'il a le tempérament robuste ; que nos idées nous sont données et nos résolutions inspirées par les événemens, et que les événemens ne dépendent pas de nous ; que, Dieu ayant eu un but en créant l'univers, les hommes doivent agir conformément à son dessein ; autrement il ne serait que le spectateur oisif de la nature. Puisqu'il faut faire un être passif de la créature ou du créateur, il « opte en faveur de Dieu. » Il ne s'arrête pas à l'objection que, si Dieu a déterminé toutes nos actions, il a destiné au crime les criminels ; car il suffit que Dieu ait permis le mal pour qu'il en soit l'auteur : « Remontez à l'origine du mal, vous ne pouvez l'attribuer qu'à Dieu. » Son système lui paraît donc plus suivi, mieux lié que celui de Voltaire et plus respectueux de la grandeur divine. Voltaire ne prétend-il pas concilier la prescience de Dieu avec notre liberté, en disant que Dieu prévoit nos actions libres à peu près comme un homme d'esprit prévoit le parti que prendra dans telle occasion un homme dont il connaît le caractère ; la seule différence, c'est qu'un homme prévoit à tort et à travers, et Dieu avec une sagesse infinie : « C'est le sentiment de M. Clarke, » ajoutait Voltaire, qui sentait le besoin de se faire appuyer. « Le Dieu de M. Clarke m'a fait bien rire, répliqua Frédéric. C'est un Dieu, assurément, qui fréquente les cafés et qui se met à politiquer avec quelques misérables novellistes sur les conjonctures présentes de l'Europe. Je crois qu'il doit être bien embarrassé à présent pour deviner ce qui se fera la campagne prochaine en Hongrie, et qu'il attend avec grande impatience l'arrivée

des événemens pour savoir s'il s'est trompé dans ses conjectures ou non. »

Sévère et sombre est donc la philosophie de Frédéric. D'un côté, Dieu, qui est une Idée, cause du monde et source éternelle de lois inflexibles, indifférent aux effets de ces lois sur les individus, les peuples et les empires; de l'autre, l'homme imparfait, tourmenté par la curiosité, incapable de connaître, voyant et sentant toujours et partout sa limite, conduit par le destin et sans espoir de lendemain. Car c'en est fait, Frédéric a pris son parti de la mortalité de l'âme. On voit bien qu'il a encore quelque regret à mourir tout entier, il souhaite que

. . . sa substance épurée
Survive à l'horreur du tombeau...

Mais il ne trouve à l'anéantissement de l'âme ni injustice, ni cruauté.

Grand Dieu! Ta clémence infinie
Dans aucun sens ne se dénie;
En me condamnant à périr
Ta bonté se fera connaître.
Est-ce un malheur de ne pas être!

Il semble cette fois que le temps dépensé par Frédéric à philosopher pour conclure à l'impuissance de l'homme et à l'esclavage de sa volonté pendant le court passage du néant au néant, à l'inutilité par conséquent de délibérer et d'agir, ait été mal employé pour le roi de Prusse.

V.

Pour tirer d'affaire le roi de Prusse, quelques déclarations suffisent; d'abord, celle-ci: « Ce qu'il y a de plus réel en nous, c'est la vie. » Voilà un point de départ dans une certitude; mais si tout le reste est incertain et obscur, ne va-t-on pas vivre au hasard et dans les ténèbres? Déclaration seconde: « Si les hommes ne sont pas faits pour raisonner profondément sur les matières abstraites, Dieu les a instruits autant qu'il est nécessaire pour se gouverner dans le monde. » Mais encore, pour se gouverner, faut-il être assuré qu'on est libre de manier le gouvernail. Déclaration troisième: « En politique, au lieu de raisonner si nous sommes libres ou si nous ne le sommes pas, il ne faut proprement penser qu'à perfectionner sa pénétration et nourrir sa prudence. » En quoi consiste enfin et par quoi se manifeste la vie? Déclaration dernière: « Il ne s'agit pas qu'un homme traîne jusqu'à l'âge de Mathusalem le fil indolent et inutile de ses jours, mais, plus il aura réfléchi, plus il aura fait d'actions belles et utiles, plus il aura vécu. »

Ainsi tout ce qui pourrait nuire à l'activité est éliminé ou plutôt relégué dans le domaine de la théorie. Les heures occupées à lire et à relire les propositions de Wolf n'ont donc été que des heures perdues? Mais elles n'ont pas même été perdues: Frédéric ne savait pas perdre du temps. Au naufrage des doctrines philosophiques a survécu un esprit philosophique très large, très libre et très souple, qui sera son guide dans les affaires de la vie. Déjà, au temps où il étudiait le système de Wolf et s'efforçait d'y croire, il disait que cette « manière de raisonner peut être très utile à un politique qui sait s'en servir. » Les principes de contradiction et de la raison suffisante l'ont déçu quand il en espérait l'explication de l'inintelligible, mais il s'en servira pour raisonner sa conduite: « Ce sont les bras et les jambes de ma raison; sans eux, elle serait estropiée, et je marcherais comme le vulgaire avec les béquilles de la superstition et de l'erreur. » Va-t-il donc transporter dans la politique la rigueur de raisonnement d'un Wolf et composer sa conduite comme un système? Il écrit, en effet, qu'un prince « devrait se faire un plan aussi bien raisonné et lié qu'une démonstration géométrique, » et cette déclaration est inquiétante, car les géomètres sont pour les mobiles et incertaines affaires de la politique de périlleux conducteurs. Mais Frédéric est aussi le disciple du critique Bayle et de Locke, l'observateur; et, de nature, il observe; son grand œil clair et froid est un des yeux humains qui ont su le mieux voir les réalités. Il sera un manieur d'idées pures, mais qui tiendra compte des faits, des lieux, des temps et des hommes.

Lorsqu'il raisonne à l'avance sa conduite pour en arrêter le plan, il procède d'abord selon la méthode de l'école. Bien loin, par-delà les Hohenzollern, ses aïeux, hors du temps presque et de l'espace, dans la région inconnue des origines, il monte pour chercher la raison suffisante du principat. A ce là-bas lointain, tous les hommes étaient égaux et libres, mais ils ont été obligés de choisir un juge de leurs querelles, un législateur qui « réunit leurs intérêts en un intérêt commun, » un protecteur qui les défendit contre leurs ennemis, et ils ont institué le prince. De cette origine, il suit que le principat n'a pas de raison d'être en lui-même, qu'il est le produit d'un contrat social, et comme un fait d'utilité publique. Conséquemment, « le souverain, bien loin d'être le maître absolu de ses sujets, n'en est que le premier domestique. » Mais, pour les bien servir, il ne prendra pas leurs ordres; pour réunir les intérêts communs, il faudra qu'il domine tous les intérêts privés: aussi le prince aura-t-il l'absolue « liberté du bien. »

Voilà de la théorie pure, dont le point de départ est arbitraire, puisque c'est la chimérique liberté, la chimérique égalité

primitive des hommes. Et l'on y pourrait faire bien des objections : celle-ci, par exemple, qu'il en faudrait conclure que la seule forme légitime de gouvernement serait la monarchie absolue ; et cette autre que, la liberté du bien n'allant pas sans la liberté du mal, le monarque abusera de la monarchie s'il n'est point un être parfait. Mais Frédéric sait fort bien qu'il existe plusieurs formes de gouvernement, et il n'a contre aucune d'elles aucune sorte de préjugé. Il exprime son admiration pour la monarchie constitutionnelle d'Angleterre où le parlement sert d'arbitre entre le peuple et le roi. Bien qu'il trouve aux républiques des « défauts de constitution » qui, à son avis, les condamnent à ne pas longtemps vivre, il admire aussi « ces sortes de gouvernements qui, par l'appui de sages lois, soutiennent la liberté des citoyens, et qui établissent une espèce d'égalité entre les membres d'une république, ce qui les rapproche de l'état naturel. » Toutes ces formes de police, et la variété des gouvernements sont fondées en nature ; tout est varié dans l'univers, dit-il, plantes, animaux, paysages, visages humains, et « cette fécondité de la nature s'étend aux tempéramens des empires. » Il n'y a pas d'inconvénient à laisser raisonner *in abstracto* un homme qui voit si clair *in concreto*. Frédéric sait très bien aussi que le parfait monarque qu'il nous présente est un aussi rare oiseau que le phénix, et il l'appelle même un « métaphysique. » Il voit les rois de son temps s'imaginer « que Dieu a créé exprès et par une attention particulière à leur grandeur, leur félicité et leur orgueil, cette multitude de peuples dont le salut leur est commis, » et il lui semble qu'ils se donnent le mot « pour donner au public l'idée qu'on ne peut être roi sans qu'on soit une bête. » Mais cela, c'est leur affaire ; Frédéric admettrait volontiers que sa théorie ne fût que pour lui et n'obligeât que lui. Il a d'ailleurs le droit, lui seul peut-être, parmi les rois, de se mouvoir dans l'absolu. La Prusse n'a point derrière elle une de ces longues histoires glorieuses, au cours desquelles se forment des traditions qui deviennent des lois et tempèrent la puissance des monarchies. En Prusse, point de haute noblesse, point de grand clergé, point de riche tiers-ordre qui, depuis des siècles, aient combattu, prié et peiné pour le roi. Point d'états-généraux où se soient réunis, dans les grands jours, les représentans de toutes les conditions et de toutes les provinces, et où la nation ait été rassemblée aux pieds du prince. La Prusse n'est encore qu'une mosaïque de pays, séparés les uns des autres, éparpillés du Rhin à la Vistule, d'esprit, de mœurs, de passés différens ; elle n'existe que dans le roi, qui est d'hier. Noblesse, clergé, bourgeoisie, tout y est petit, sans force et sans droit ; le roi seul est grand

ou le peut devenir, et ce roi peut philosopher à son aise : il opère sur table rase.

Le prince de Frédéric n'usera donc de sa liberté que pour le bien, et il s'interdira le mal par le sentiment qu'il aura de son devoir. Chaque fois que Frédéric parle du devoir, c'est en hautes et nobles formules impératives, et parce que, sur le néant de la philosophie spéculative, il a fièrement campé sa philosophie de l'action, des Allemands le disent un précurseur de Kant; mais ils se trompent, car Frédéric a, de la vertu, une idée qui n'est pas du tout kantienne. Il croit que la « nature produit naturellement » des malfaiteurs de toute sorte qui couvrent la surface de la terre, et que la vie ne serait pas tenable si nous étions libres de suivre nos instincts. Les hommes ont donc été obligés de convenir qu'on ne volerait pas, qu'on ne tuerait pas, qu'on s'aiderait les uns les autres à se procurer le bien commun. Et de cette convention naquit la vertu. A la vérité, elle a des attraits indicibles pour les âmes bien nées, qui l'aiment pour elle-même, mais c'est l'effet d'une imagination et d'une vision flatteuse : « Le principe primitif de la vertu, c'est l'intérêt...; les vertus n'ont lieu que par rapport à la société. » Or l'idée du devoir, chez Frédéric, est exactement corrélatrice à celle qu'il se fait de la vertu : le devoir, c'est de n'être point un fainéant, même illustre; c'est d'être « utile à la société. » Et remarquons comme tout se tient, comme tout est lié dans ce système : la vertu naît, comme le principat, le même jour, à l'origine des temps, d'une nécessité sociale. Principat, devoir, vertu, — trinité indissoluble. Le prince a le devoir de pratiquer la vertu d'action, et nous voici ramenés à l'idée du premier domestique.

Par définition, un domestique fait son office lui-même. Sans doute, le prince peut se passer de sous-ordres, et Frédéric lui recommande de les bien choisir. C'est, dit-il, très difficile, car les rois ne voient jamais les gens tels qu'ils sont. Un homme qui se trouve à la messe au moment de la consécration, un courtisan en présence du souverain, se montre tout différent de ce qu'il est dans une société d'amis. Et quand on pense que Sixte-Quint a pu tromper soixante-dix cardinaux qui le devaient bien connaître, c'est un bel encouragement à la méfiance. Aussi quand un prince connaît ses ministres pour les avoir « approfondis, » il fera bien de les garder, quelques faiblesses qu'il lui faille tolérer en eux, tout comme un musicien habile aime mieux jouer d'instrumens dont il connaît le fort et le faible que de ceux dont la bonté lui est inconnue. Voilà les ministres mis en modeste place par cette comparaison avec une flûte ou un violon. C'est qu'ils ne

sont rien autre, en effet, rien de plus ; ils n'ont point charge de composer, ni même de jouer les airs : c'est le prince qui compose, et, après, souffle dans ces flûtes ou fait chanter ces violons. Il « voit tout par ses yeux ; .. le poids du gouvernement pèse sur lui seul, comme le monde sur le dos d'Atlas ; il règle les affaires intérieures comme les étrangères : toutes les ordonnances, toutes les lois, tous les édits émanent de lui. »

Envers son intelligence, qui « dirige la masse entière, » le prince a de grands devoirs. Il lui doit des idées, mais c'est si rare d'avoir des idées ! « Sur cent personnes, quatre-vingt-dix-neuf n'en ont que deux ou trois, qui roulent dans leur cerveau sans s'altérer jamais ni acquérir de nouvelles formes. » Aussi sont-elles incapables de saisir les « rapports entre les choses, » et, par conséquent, de juger, de se déterminer et de se conduire. Les idées viennent de partout, mais un prince les doit chercher surtout dans l'histoire, dont la connaissance sert précisément « à multiplier les idées, à enrichir l'esprit et à fournir comme un tableau de toutes les vicissitudes de la fortune. » Après qu'il aura su lire dans les siècles écoulés, et se sera instruit de l'universelle expérience, il aura « une idée juste et exacte des choses qui arrivent dans le monde.., des faits qui arrivent de nos jours. » Et même il sera capable de « déchiffrer en quelque manière les mystères du destin par sa pénétration et par cet esprit de force et de jugement qui combine tous les rapports et lit dans les conjonctures présentes celles qui doivent suivre. » Il lui faut comme à Janus deux visages, tournés, l'un vers « le passé, qui est l'école de la sagesse ; » l'autre vers « l'avenir, qui est l'école de la prudence. »

Vicissitudes et conjonctures, vicissitudes, choses qui changent et tournent, conjonctures, choses de rencontre, tout un monde de phénomènes qui ne peuvent être prévus tous par notre imparfaite raison, voilà ce que la vie offre au prince dont le plan est aussi bien lié et raisonné qu'une démonstration géométrique. Ramener autant que possible « les conjonctures et les événemens à l'achèvement de ses desseins, » c'est tout l'art du prince. Qu'il sache d'abord où il veut aller, et le sache bien, et, puisqu'il n'est pas maître de la route et ne commande ni aux vents ni aux flots, qu'il se conforme au temps, tantôt déployant toutes ses voiles et tantôt les calant, « uniquement occupé à conduire son vaisseau dans le port désiré, indépendamment des moyens pour y parvenir. » D'un côté, incertitude et mobilité ; de l'autre, certitude et fixité ; incertitude et mobilité des flots, certitude et fixité du pilote : cela est très simple, et cela est admirable.

VI.

Frédéric, en bon logicien toujours, divise en ses parties principales l'office du prince, pour les comparer entre elles et marquer les devoirs qui ressortissent à chacune. Si nous l'en croyons, la guerre et la politique sont les moins importantes : « le principal objet des princes est la justice, et, s'ils sont généraux, c'est l'accessoire. » Il se peut bien qu'il soit sincère, car il comprend dans la justice tout le gouvernement intérieur, et l'administration d'un État comme le sien, où le roi applique sans résistance ses idées de gouvernement, ainsi qu'en une sorte de lieu philosophique, séduisait un esprit d'une si belle ordonnance, et qui aimait à voir les effets sortir des causes, comme la conclusion d'un syllogisme sort de la majeure et de la mineure. Au reste, en rabaisant la guerre, Frédéric satisfaisait une rancune. Les officiers qu'il avait connus à la tabagie paternelle l'avaient prodigieusement ennuyé, et il se vengeait d'eux en raillant la pédanterie militaire qui se manifeste, dit-il, par la minutie, par la fanfaronnade et par le don-quistottisme, et qui est la pire de toutes, car elle ne se peut excuser comme celle des portefaix de la république des lettres, que leur profession empêche de se répandre dans le monde où ils se civiliseraient peut-être. Comme l'éducation militaire n'était qu'une partie de sa large éducation humaine, il méprisait les princes qu'on n'a élevés que pour être soldats, et que leurs précepteurs ont nourris « de soupes en avant-faces, de pâtés en bombes et de tartes en ouvrages à cornes. »

Il se peut bien aussi qu'il ne soit pas tout à fait sincère dans cette sorte de dédain de l'accessoire, car « le militaire, » bien qu'il en parle peu, n'était pas négligé par lui. Il étudiait l'histoire des guerres, depuis celles des Grecs et des Romains ; il approfondissait jusqu'au menu détail les réglemens et les coutumes de l'armée, et son régiment était si bien tenu que le roi un jour ne put s'empêcher de l'embrasser à grands bras après une revue, devant le front des troupes. Méfions-nous donc un peu de ce philosophe qui voudrait nous faire croire qu'il préfère à l'épée le glaive de justice. Il laisse percer l'ambition d'égaliser les grands conquérans, quand il promet à Voltaire de garder ses écrits comme Alexandre gardait ceux d'Aristote ; il se trahit quand il confesse son amour de « ce fantôme qu'on appelle la gloire, cette idole des gens de guerre. » Des rêves de guerre caressent par momens son âme philosophique ; il voit alors « des campagnes, des sièges, des combats en perspective, » et son imagination, échauffée sur ces objets, lui peint des victoires, des trophées et des lauriers.

Écoutez, d'ailleurs, comme il parle du devoir militaire du prince. Le prince doit présider dans son armée comme dans sa résidence. C'est lui qui fait livrer les batailles, c'est bien le moins qu'il aille sous le feu enseigner le mépris des périls et de la mort. S'il n'est pas né soldat, il prendra conseil de militaires entendus ; « sa présence auguste » empêchera la mésintelligence des généraux, et, comme tous les ordres émaneront de sa personne, le conseil et l'exécution se suivront avec une rapidité extrême. Mais un prince, s'il n'est pas né soldat, n'est qu'une moitié de prince ; le prince complet, c'est le « juge d'institution, » qui, transporté dans les batailles, en « dirige l'exécution, communique par sa présence l'esprit de valeur et d'assurance aux troupes, et montre comme la victoire est inséparable de ses desseins, et comme la fortune est enchaînée par sa présence. » On sent bien ici à l'élévation du discours et à l'émotion de l'orateur que Frédéric exprime un sentiment vif. Plus tard, il dira qu'il faut parler du militaire à un jeune prince avec autant de piété que le prêtre parle de la révélation. Cette piété est en lui déjà, et nous voilà rassurés sur le sort de l'accessoire : l'accessoire ne sera pas sacrifié.

Sur l'usage que le prince doit faire de cette force dans la politique, nous allons entendre des paroles très belles. Frédéric enseigne qu'entre un héros conquérant et un voleur de grand chemin, la seule différence est que l'un, voleur illustre, est couronné de lauriers, tandis que l'autre, faquin obscur, est pendu à une potence. Il prêche qu'il faut se contenter de son état, ne point convoiter les richesses d'autrui, ne jamais faire aux autres ce que vous ne voudriez point qu'on vous fit à vous-même, et plier la politique sous les maximes d'une « morale simple et épurée. » Ce sont les thèses philosophiques et chrétiennes qu'il soutenait contre Machiavel, ce séducteur infâme, comme il dit, ce docteur en scélératesse, ce tigre, et de qui le livre du *Prince* est une voirie dont la peste se communique à l'air des alentours. Car Frédéric est éloquent dans la *Réfutation* du *Prince* de Machiavel, et même il l'a écrite, nous le savons déjà, avec le dessein d'être éloquent.

Cette simple maxime de Machiavel : « La libéralité rend pauvre, et par conséquent méprisable, » l'emporte à cette apostrophe : « Quoi ! Machiavel ! les trésors d'un riche serviront d'équilibre à l'estime publique ! Un métal méprisable en soi-même, et qui n'a qu'un prix arbitraire, rendra celui qui le possède digne d'éloges ! » Il n'est pas seulement pathétique ; il est mélodramatique. Il prédit au tyran criminel, « qu'à supposer que les foudres du ciel ne l'écrasent pas à point nommé, il sera puni par sa conscience, cette voix puissante qui se fait entendre sur le trône des rois, et qu'il ne pourra pas éviter cette funeste mélancolie, qui, frappant son

imagination, lui fera voir sortis de leur tombeau ces mânes sanglans que la cruauté y a fait descendre. » Voilà bien le ton d'un exercice d'école et d'un écolier emporté par la rhétorique. Malheureusement, le discours à peine imprimé, Frédéric le commentera en mettant le feu au monde par son attaque de la Silésie, et il regrettera bien alors de ne pouvoir rattraper l'opuscule, sentant que le commentaire ferait douter de la sincérité du texte.

Et pourtant, si le lecteur a cru que l'auteur de *la Réfutation* apporterait à la politique la candeur d'un agnelet, c'est qu'il a mal lu le livre. Ébloui par les pages éclatantes, il n'a pas vu ces lignes tranquilles où Frédéric, de l'air du monde le plus innocent et par déductions doucement ménagées, enseigne d'abord que les guerres défensives sont légitimes, et ensuite que les guerres « pour le maintien de certains droits et de certaines prétentions ne sont pas moins justes que les premières, » et enfin qu'il est des guerres offensives tout « aussi justes » encore, des « guerres de précaution que les princes font sagement d'entreprendre, » car c'est la prudence même qui « veut que l'on agisse, tandis que l'on en est le maître. » Il n'a pas pris garde, ce lecteur inattentif, qu'après avoir traité Machiavel de « sophiste de crimes, » pour avoir prétendu que le prince doit abuser les hommes par sa dissimulation, Frédéric ajoute que le monde est une partie de jeu, où se trouvent des joueurs honnêtes, mais aussi des tricheurs, et qu'un prince, pour n'être pas dupe des autres, doit apprendre « comment on triche au jeu ; » qu'après avoir soutenu contre ce « jésuite » de Machiavel que les princes doivent « observer religieusement la foi des traités et les remplir même scrupuleusement, » il écrit : « Seulement, il y a des nécessités fâcheuses où un prince ne peut s'empêcher de rompre ses traités et alliances. » Si bien que l'intransigeant moraliste de tout à l'heure permet au prince, juge des nécessités fâcheuses, de reprendre la parole qu'il a donnée ; au prince, juge de ses droits et prétentions, de « prouver par les combats la validité de ses raisons. » Le philosophe s'abaisse à redevenir un politique. De lui reprocher d'avoir vu ici encore la réalité des choses, il ne saurait être question, mais en lisant tous ces jolis raisonnemens et l'approbation qu'il donne à la maxime : « La fourberie est un défaut de style en politique quand on la pousse trop loin, » on ne peut s'empêcher de regretter que Frédéric ait commencé par se fâcher si fort contre Machiavel. Il aurait vu qu'il y avait tout de même quelques moyens de s'entendre avec lui.

A présent que le prince a reconquis par ces distinctions et réserves sa liberté d'agir, il faut lui donner quelques bonnes règles et des conseils pratiques pour l'action. Les voici :

Observer et classer les phénomènes, et, en vertu du principe de

la raison suffisante, remonter aux causes, c'est-à-dire s'appliquer à connaître « les principes permanens des cours, les ressorts de la politique de chaque prince, les sources des événemens, » de façon à pouvoir juger quelle sera, dans une circonstance donnée, la conduite de tel ou tel État. — Ne pas oublier que deux États, qui se rencontrent dans la même politique, n'agiront point pourtant de la même façon, car les causes naturelles, comme les climats et les alimens, et les habitudes transmises par l'éducation, déterminent en eux le caractère selon lequel ils agissent. En toute affaire, un Français se conduit avec la vivacité d'un singe, et un Hollandais avec le flegme d'une tortue. — Ne jamais rester neutre, quand la guerre est près de vous, car vous exposez votre pays aux injures des deux parties belligérantes ; vous avez tout à perdre et rien à gagner. Ne pas croire qu'on puisse se passer d'alliés, car il est peu de princes, s'il en est, qui se puissent soutenir sans alliances ; pour être, à la fin, demeuré seul, Louis XIV a failli succomber. — Sur le point de conclure un traité, il faut bien distinguer la nature des choses qu'on veut promettre, bien éclaircir les termes, et que le grammairien pointilleux précède le politique habile. — Ne pas s'engager légèrement avec de plus puissans que soi, qui, au lieu de vous secourir, pourraient vous détruire ; imiter la sagesse du Grand-Électeur, qui ne voulut pas appeler les Russes contre les Suédois, craignant de ne plus être maître de ces ours moscovites, après qu'il les aurait déchaînés. — Une certaine prédilection pour une nation, une aversion pour une autre, des préjugés de femme, des querelles particulières, de petits intérêts, des minuties ne doivent jamais éblouir les yeux de princes qui commandent des peuples entiers. Il faut qu'ils visent au grand et sacrifient sans balancer la bagatelle aux principes. L'impartialité et un esprit débarrassé de tout préjugé est aussi nécessaire en politique qu'en justice. — Ne pas confondre faire du bruit avec acquérir de la gloire ; discerner la vraie gloire de la fausse, car il n'est pas de sentiment plus funeste pour un prince, qu'un désir excessif de fausse gloire. Charles XII ne rêvait que guerres et conquêtes à la façon d'Alexandre ; il portait sur soi, dès sa plus tendre enfance, la *Vie d'Alexandre le Grand* ; aussi des personnes, qui ont connu cet Alexandre du Nord, affirment que c'est Quinte-Curce qui ravagea la Pologne, et que la bataille d'Arbelles occasionna la défaite de Poltava. Enfin, il y a une façon de s'agrandir autre que la conquête ; c'est l'activité d'un prince laborieux qui fait fleurir dans ses États tous les arts et toutes les sciences, et les rend ainsi plus puissans et plus policés.

Voilà enfin la vraie morale de Frédéric, une morale qu'il mettra en action, ligne pour ligne et mot pour mot. Les déclarations so-

nores, les colères éclatantes, la morale épurée, les foudres du ciel, les mânes sanglans, c'était de la méchante littérature.

VII.

Ces théories, réflexions et maximes, desquelles on composerait un manuel du prince et qui ne serait point banal, ne suffiraient pas à nous faire connaître le prince que sera Frédéric. Un mot achève de le révéler, un de ces mots comme on en trouve plus d'un dans les écrits de sa jeunesse, et qui font qu'on lève les yeux du livre pour méditer. Il parle un jour « des princes qui ont été hommes avant d'être rois. » Hommes avant d'être rois ! C'est, d'un trait de plume, un abîme creusé : d'un côté Frédéric, de l'autre, tant de potentats superbes, élevés en dehors des conditions d'humanité.

Le prince royal de Prusse a été un homme avant d'être roi, parce qu'il a souffert et qu'il a été humilié et opprimé, parce qu'il a craint pour sa couronne, lorsqu'il comparaisait devant des juges en qualité de colonel Fritz accusé de désertion, et pour sa vie, lorsqu'un aumônier lui parlait de la vie éternelle, à quelques pas du cadavre de son complice décapité. Il a été un homme avant d'être un roi, parce qu'il était un philosophe, et « qu'en philosophie les rois ne sont que des hommes, » et encore parce qu'il avait conscience de valoir quelque chose, si peu que ce fût, et d'être quelqu'un. Ce quelqu'un, il le cherchait, conformément au précepte : « Connais-toi toi-même, » et, pour le découvrir et le saisir, il commençait par écarter de lui tous les nuages de la flatterie. Il a étudié la flatterie avec la pénétration d'un moraliste. Celle qui donne du grand et du sublime, qui s'étale dans des préfaces ou des prologues d'opéra, ou bien accompagne un roi à la tranchée sous les traits d'un historiographe à chanter sa gloire, ne l'inquiète point : elle est trop ridicule, mais il se défie de celle qui ne fait qu'ajouter « une nuance à la vérité, » parce qu'elle est subtile, et qu'il faut un fin discernement pour la percevoir. Afin de n'être pas trompé par les autres, il ne les croit jamais sur lui-même et il est ombrageux à toute main qui le caresse. Restait à n'être pas dupé par soi-même : il soufflait sur « la fumée de grandeur dont la vanité nous berce, » et se dépouillait de « distinctions étrangères à nous-mêmes, qui ne décorent que la figure. » Et comme « les trésors et les royaumes sont choses qui restent hors des hommes, » il les mettait hors de lui, pour se trouver seul à seul avec lui-même.

Homme avant d'être roi, il le demeurera, après qu'il sera devenu roi, et c'est le trait le plus original peut-être de son caractère.

Mais quel homme est-il, ou plutôt que vaut l'homme en lui? Si c'est à lui que nous demandons la réponse, ne la croyons pas toute. Il nous dira que « la morale chrétienne est la règle de sa vie, » et, en effet, parmi les maximes que nous citons tout à l'heure, nous avons reconnu des versets de l'Évangile. Mais il est trop clair qu'il ne peut se recommander du Christ, car à aucun soufflet il n'a tendu la seconde joue, et il a fait à plusieurs des choses qu'il n'eût pas aimé qu'on lui fit à lui-même. Il nous dira qu'il a le cœur tendre, le « cœur compatissant, » et que son âme est sensible; il a, en effet, des dehors de sensibilité, et la facilité des larmes, mais les larmoyeurs sont d'ordinaire gens qui se soulagent vite, et par les larmes même, du fardeau de la pitié, et trop aisément s'acquittent envers la douleur. Il se répand en effusions de tendresse, mais qui étaient de style en ce temps-là. Il a eu des affections vraies, pour sa mère, pour sa sœur, pour ses amis, et il a parlé aussi bien que personne des douceurs de l'amitié, mais il est peut-être un peu trop facile à un prince d'aimer ses amis. Voltaire a justement expliqué à Frédéric que ce qui rend l'amitié malaisée entre particuliers, c'est qu'ils ont toujours quelque chose à se disputer, de la gloire, des places, des femmes et la faveur des maîtres de la terre, plus recherchée encore que celle des femmes, au lieu qu'un prince qui n'a pas de rival à craindre peut aimer sans embarras et tout à son aise. Frédéric a trouvé certes de belles expressions touchantes de sa tendresse envers quelques-uns, et il faut le louer d'avoir aimé même sans mérite, mais il a pris soin de nous avertir que son amitié n'était jamais gratuite : « Nous autres princes, nous avons tous l'âme intéressée, et nous ne faisons jamais de connaissances que nous n'ayons quelques vues particulières et qui regardent directement notre profit. » La façon même dont il a composé le cercle de Rheinsberg commente cet aveu. Il avait besoin d'un architecte, d'un peintre, de musiciens, d'officiers, d'un copiste qui fût en même temps un critique et un dictionnaire vivant; il les a réunis autour de lui, les a employés et les a aimés par surcroît. Non, il n'était pas tendre; il a la plaisanterie acerbe des malveillans et trop de mots qui mordent, et son bel œil trop vite jette des éclats d'acier. Il garde au fond du cœur sa rancune implacable contre la princesse royale; bien qu'il la tolère et qu'il l'honore de ses bonnes grâces de mari, il tiendra la promesse qu'il s'est faite de lui dire, le jour même où il sera le maître : « Madame, bonjour et bon chemin! » Non, il n'était pas bon!

Frédéric nous dira encore qu'il voudrait « restaurer la candeur, » mais c'est de la restaurer chez les autres que, sans doute, il veut parler, car il continue à commettre de petites et de grandes perfi-

dies. Avec autant de soin que les lettres de Voltaire, il collectionne malicieusement les pamphlets contre son ami, que lui procurent ses courtiers littéraires. Il prodigue à la divine Émilie tout l'encens des louanges mythologiques, et en même temps il se moque de cette femme, qui ne fait que commencer ses études et qui devrait se contenter d'instruire son fils, au lieu d'enseigner l'univers. Il écrit sur le ton de la confiance et de la confiance et de la parfaite estime à des hommes dont il se défie, qu'il méprise, et qu'il poursuivra d'épigrammes après qu'ils seront « crevés. » Sa correspondance avec son père est toujours flagorneuse et basse. Enfin il se donne des airs d'un homme pour jamais détaché des glorioles et des affaires du monde, indifférent aux commérages de la politique et qui préfère à l'éclat du trône « un beau ruisseau. » Et personne ne connaît aussi bien que lui ces commérages, personne ne suit les affaires d'un œil plus attentif, et il n'est point un rêveur de bords de ruisseau.

Enfin, il nous dira encore et surtout qu'il aime l'humanité. Oui ; mais comme c'est plus facile que d'aimer des hommes ! Et, d'ailleurs, cet amant de l'humanité nous déconcerte par des déclamations sur l'imbécillité et la méchanceté des hommes, car ce jeune prince est âprement sévère pour nous, pauvre troupeau. L'humanité de Frédéric est-elle donc hypocrisie ? Non certes. Il trouve en lui un sentiment de la dignité de l'homme ; il a le respect de l'intelligence, la passion des lumières, et cela, c'est aussi de l'humanité. Cherchant un emploi de son génie, il n'en trouve pas de plus noble, comme il n'y en a pas en effet, que de paître au mieux les brebis dont il est né le pasteur, de diminuer le fardeau de leurs misères et de leurs superstitions. Seulement, mettre son troupeau en valeur, n'est-ce point un bon calcul de berger ? L'humanité de ces princes du xviii^e siècle n'exige d'eux aucun sacrifice, aucun renoncement à soi-même. Elle est un *instrumentum regni*, ou, si l'on veut, une méthode de gouvernement. Elle est intellectuelle plutôt que sensible, de tête plutôt que de cœur ; c'est une humanité très froide et qui se pratique sans qu'il soit nécessaire d'être compatissant, tendre et humain. Laissons donc ces doux adjectifs, pour dire simplement que Frédéric est un sage.

Un sage qui, d'abord, prend la vie comme elle est, et suit docilement les indications et les pentes de la nature. Le propre de l'homme étant d'agir et de penser, il partagera sa vie entre la contemplation et l'action, et il aimera l'une et l'autre, chacune à son heure : « Je mène depuis quelque temps une vie active et très active ; dans quelques semaines la contemplative aura son tour ; on peut être heureux dans l'une et dans l'autre. » La vie nous offre des biens et des maux : ne pestons pas contre les maux, qui sont « du

domaine inaliénable de notre état, » et n'oublions pas de mettre en regard le compte de nos biens ; nous verrons qu'après tout nous ne sommes pas si malheureux. Tâchons de diminuer nos maux ; nous le pouvons, à condition de régler notre imagination, car une partie de nos chagrins nous vient des mensonges de cette folle, et des promesses qu'elle fait et que la vie ne tient pas. Commencez donc par « refuser l'entrée de votre âme à tout ce que vous ne pouvez atteindre de la réalité ! » Servons-nous au contraire de notre imagination pour ajouter à nos biens : « Puisque le bonheur ne consiste que dans la représentation que s'en fait notre imagination, mettez donc, s'il est possible, une idée de bonheur dans la vôtre ; faites régner une illusion flatteuse sur votre esprit. » Et, au lieu de nous morfondre dans une morosité philosophique, recherchons et appelons le plaisir : « Je voudrais ouvrir toutes les portes de l'âme par où le plaisir peut venir à nous. »

Ce jeune sage observe en toute chose la juste mesure. Il serait tenté, au fond, d'opposer à la vie l'impassibilité des stoïciens, mais c'est là une doctrine immodérée, qu'il met à côté de la quadrature du cercle et de la pierre philosophale. Il ne la rejette pas toutefois, car elle peut être d'un grand secours dans la vie, où il y a temps pour Zénon, comme pour Épicure. La sagesse pratique, Frédéric la définira plus tard ; il faut savoir être

Dans les jours fortunés, disciple d'Épicure,

Dans les jours désastreux, disciple de Zénon...

A défaut de la chimérique ataraxie, il saura bien se procurer « un certain contentement de l'esprit, une certaine tranquillité d'âme. » Pourquoi vous démener et vous tourmenter ? nous dit-il. Bien que vous vous soyez interdit de discuter si vous êtes libre ou non, vous sentez sans doute que vous êtes conduit par la vie plutôt que vous ne la conduisez. Eh bien, imaginez que vivre, c'est « lire un livre où vous êtes obligé à chaque page de suivre l'auteur qui vous mène. » Les pages se suivent, mais ne se ressemblent pas ; il en est de laides et de tristes, mais attendez et ne désespérez jamais. Au livre des siècles, vous voyez une série d'actions innombrables, qui sont obligées de se succéder sans interruption, et toujours un changement se produira après qu'une certaine quantité d'actions se sont écoulées. « Le ciel n'est pas toujours serein ; des frimas continuels ne couvrent pas la surface de nos champs ; prenons donc, mon cher Diaphane, le temps comme il vient, et pensons qu'il faut nécessairement fournir notre carrière. » Mais, si le malheur s'entête, si, après que vous avez épuisé toutes les ressources de votre prudence et de votre courage, la tempête, contre toute

raison, s'acharne, qu'importe ? Ce qui dépendait de vous, vous l'avez fait. Regardez le destin s'accomplir et regardez-le de haut, car une âme d'homme est supérieure au destin :

Sois sage, sois prudent, commets le reste au sort,
 Tes succès, tes revers, et ta vie et ta mort,
 C'est ainsi que l'Athos, de sa cime exhaussée,
 Contemple avec mépris la vague courroucée ;
 Les aquilons mutins se brisent à ses pieds,
 Les nuages en vain sont contre lui ligués.
 L'orage rugissant, la foudre épouvantable,
 Ne sauraient ébranler sa tête inaltérable ;
 Entouré de dangers, il garde son repos,
 Tandis qu'aux bords des mers on voit de vils roseaux,
 Chancelans, incertains, dont la tige tremblante
 Au souffle des zéphyr s'agite d'épouvante.

Ce ne sont point ici des propos de poète échauffé sur un beau thème : c'est l'expression sincère de l'état d'une âme élevée par la philosophie à l'héroïsme. De même que, tout à l'heure, il n'était point de maximes de conduite politique que, l'on ne pût commenter par des actes de Frédéric, pas une de ces règles de la conduite morale ne manquera d'être appliquée par lui. Il sera tout à la fois un disciple d'Épicure et un disciple de Zénon ; il fera sa vie et il laissera faire la vie ; il se donnera la tranquillité d'âme, dans des situations où tout autre que lui aurait désespéré. Vingt fois la fortune de sa Prusse, de cette Prusse factice, qui était toute en lui, en sa raison et en son courage, menacera de sombrer dans la tempête : sa raison ne sera pas troublée, ni son courage ; son front dominera la fureur des événemens, comme la cime de l'Athos celle des aquilons. Voici un commentaire, entre mille qu'on pourrait donner, de la métaphore en vers qu'on vient de lire. En 1760, au moment le plus désespéré de la guerre de sept ans, il écrira : — « Je me sauve de là en envisageant l'univers en grand, comme le contemplant d'une planète éloignée ; alors tous les objets me paraissent infiniment petits, et je prends mes ennemis en pitié, de se donner tant de mouvement pour si peu de chose. »

En ces méditations sur la vie s'achève, à Rheinsberg, la veillée du règne, veillée laborieuse, sérieuse et d'une si étonnante harmonie, où tout concourt à former le roi et l'homme que sera Frédéric. Ce jeune prince est un amant des lettres, qui embelliront sa vie et lui donneront, dans les heures sombres, le contentement de l'esprit. Il est un écrivain, et la langue qu'il apprend à écrire est un instrument de délibération rapide, une arme légère, aiguisée pour la polémique ; c'est la langue littéraire par excellence pour qui veut que

les lettres elles-mêmes agissent et bataillent. Il est un philosophe qui, d'abord, a rejeté toute foi positive, et cette irréligion, qui serait un péril si elle ignorait la puissance de la religion sur les hommes, devient en lui une force; elle l'affranchit des autels, qui ne donnent jamais qu'à charge de revanche leur appui aux trônes. Ce philosophe a cherché quelque certitude et n'en a rencontré aucune, si ce n'est dans des négations, négation de la spiritualité de l'âme, négation de la liberté, car il croit en Dieu moins fermement, moins clairement, certes, qu'en la mortalité de l'âme matérielle et l'inéluclabilité des destins. Et comme cette vue générale des choses est triste à en mourir, ou, du moins, à penser que la vie est mauvaise et ne vaut pas la peine d'être vécue, ce fataliste et ce sceptique apparaît en même temps pessimiste. Il est tout cela, en effet. Puis, tout à coup, des ruines de la métaphysique, il retire une méthode de raisonner : des négations spéculatives il conclut à des affirmations d'activité. Il se propose comme objet de la vie l'action réfléchie, et il en fait une théorie abstraite, mais qui se prêtera et se pliera aux convenances prévues ou fortuites de la réalité. Son scepticisme sera de la prudence; son fatalisme et son pessimisme se convertiront en confiance en soi seul, en résignation au mal, en mépris hautain de la mauvaise fortune. Par un merveilleux instinct, il a pris de toute chose ce qui lui pouvait servir, rejeté ce qui lui pouvait nuire; ce qui serait poison pour d'autres est pour lui fortifiant breuvage.

Dans aucune des parties de cette activité intellectuelle, ni dans les lettres, ni dans la philosophie, ni dans la politique, ne s'annonce le génie; il ne s'y trouve rien qui éblouisse; mais une sorte particulière de génie, et très rare, résulte de cet accord même et de cet équilibre des parties. A Rheinsberg se montent pièce à pièce, chaque pièce étant à sa juste place, une machine pour penser et une machine pour agir, la première conduisant la seconde, car la pensée prépare l'action, et l'action sera de la pensée réalisée. Frédéric nous apprend que ce qu'il admire le plus chez les grands hommes, c'est « un esprit créateur qui sait multiplier les idées... et saisir des rapports entre des choses que l'homme inattentif saisit à peine, » et en même temps « la force d'esprit qui trouve des ressources en soi-même, et le jugement exquis qui fait toujours prendre le parti le plus avantageux. » Voilà bien le génie qui se forme à Rheinsberg et tout entier déjà s'y découvre, et dont le premier effet est de donner à ce jeune prince la prévision de soi-même, je veux dire l'exacte vue de son règne et de sa gloire; car il se prévoit et il se prédit, et je ne sais s'il est d'autres lectures qui produisent un effet aussi étrange que les écrits politiques de la jeunesse de Frédéric. On lit une page toute remplie de termes

abstrait : *idées, principes, rapports*, et l'on voit tel fait de son histoire, comme l'offensive hardie de la guerre de la succession d'Autriche, et l'on entend le canon de ce philosophe.

Génie froid, comme la raison pure, sûr de lui, maître de lui, sincère envers lui-même et d'autant plus capable de tromper les autres, libre de toute prédilection, de tout préjugé, de toute passion, impartial comme il dit, c'est-à-dire indifférent à tout ce qui n'est pas lui et l'intérêt de la Prusse ; ferme héroïquement, extrêmement hardi, mais point aventureux, ni chimérique, ni chercheur d'impossible, qui sait à la fois ce qu'il veut et ce qu'il peut, et voudra tout ce qu'il pourra, tout, mais rien de plus, incapable d'erreurs, car la raison de Frédéric n'a pas de faiblesses, et son imagination point de rêves. Génie froid, d'une froideur du nord, paré d'une grâce de jeunesse, mais qui ressemble à celles des printemps de Rheinsberg, où le vent qui vient de la Baltique et de la plaine énorme de l'est glace la nudité des statues grecques et souffle dans les sapins sa chanson mélancolique.

Cependant il n'y a pas ici que réalisme et prose. Le prince que Frédéric veut être et qu'il sera ne descend pas du ciel, il est vrai ; son autorité sort de la fange terrestre, de l'imperfection des hommes et de leur incapacité à vivre libres. Il n'est qu'un homme en philosophie, un mortel qui tout entier mourra ; Dieu n'a point pour lui d'attentions particulières ; Dieu se... moque de lui. Du roi de Bossuet à celui-ci, quelle déchéance ! Mais l'idée que Frédéric se représente d'un roi gouvernant la masse entière par des agens qui exécutent ses desseins est exactement celle qu'il s'est faite de Dieu gouvernant le monde. Après avoir rabaisé l'origine de la royauté, il exalte la fonction ; après avoir réduit la personne royale à ne valoir que juste ce qu'elle vaut par elle-même, il n'hésite pas à déclarer, ce réaliste, que « les rois gouvernent à l'exemple de Dieu. » Dès lors, quels devoirs et quelles obligations de ce mortel envers une fonction divine, et quelle grandeur enfin, s'il est égal à sa tâche ! Car, s'il ne règne point par la grâce de Dieu, il ne croira pas être un simple instrument dans la main divine : sa majesté résidera toute en lui ; sa fortune sera l'œuvre de sa sagesse. Ce sera un grand spectacle de le voir, force isolée, qui n'a pas de recours hors d'elle-même, cheminer par les chemins les plus rudes, sur des bords de précipices, sans attendre du ciel obscur et muet une lumière ni une voix.

BELLE-MADAME

TROISIÈME PARTIE (1).

XVI.

On trouva tout naturel que M^{me} Roller se fût retirée à la Cadelles. Les plus méchantes n'y virent qu'une affectation de prudence.

— Il paraît que cette petite a bien peur de la tentation ! s'écria M^{me} Soulac.

La médisance n'eut pas d'échos. Le plus heureux de tous fut Désiré. Avec son instinctive jalousie, — jalousie faite de méfiance et d'admiration, — il avait souffert en laissant, abandonnée à elle-même, cette femme, jeune, jolie et séduisante. Et voilà que de son plein gré celle-ci cherchait un asile protecteur ! Rosine n'eût pas mieux agi pour rassurer Bartholo. Car un Bartholo se cache en tout homme sincèrement épris : de même que chez toute femme veille la ruse charmante et naïve d'une Rosine. Seul, le capitaine refusa de croire à la nouvelle, qu'il apprit à l'improviste, au Petit-Cercle.

Après l'aventure du balcon, il était rentré chez lui plein d'espérance et de joie. L'habile tacticien ! Encore quelques jours et il triompherait aisément des derniers scrupules de Belle-Madame. Toute la nuit, d'agréables pensées le bercèrent mollement. Jacques touchait à cette heure crépusculaire de la vie où l'on a l'éceure-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 avril.

ment des amours faciles et le dégoût des caprices éphémères. Sa liaison avec M^{me} de Chevry, sans être bien lourde, lui pesait par son caractère quasi-officiel. Il supportait mieux Rose. A l'âge du capitaine, on est déjà mûr pour le mariage. Décidé à prendre pour femme celle-là seulement qui posséderait une très grosse dot, M. d'Orsel voulait embellir sa vie d'une affection sérieuse. Et c'était l'amour, l'amour vrai qui l'envahissait brusquement, violemment ! Un moment, il avait cru que Nancy ne lui pardonnerait pas ses hésitations, lors des fiançailles avec Désiré. Puis, M^{me} d'Anglemont entra en scène et devenait la complice du jeune homme. Un ou deux mensonges achevaient de tout concilier : et qu'importait de mentir à cet [homme peu scrupuleux ? A peine sa cour commencée, il s'apercevait du prestige qu'il exerçait sur Nancy. Prudemment, avec son expérience perfide, il notait une à une les défaillances de ce cœur mal défendu. Peut-être, pendant les premiers jours, eût-il douté du succès final, en dépit de sa fatuité souriante. Mais le voyage de Désiré changeait tout. Belle-Madame accordait les rendez-vous nocturnes dans le parc. Dès ce moment, Jacques comprenait que l'heure du triomphe sonnerait bientôt.

Et du jour au lendemain, écroulement de l'échafaudage ! Belle-Madame s'enfuyait. Elle s'enfuyait, donc elle avait peur. Cet effroi déconcertait le séducteur, peu habitué à ce que ses victimes se dérobaient. Était-ce un jeu ? Non pas. Il suffisait de connaître Nancy pour deviner la franchise de sa nature chevaleresque. Le comte raisonnait en soldat. Ville qui tremble, ville rendue. Encore faut-il multiplier les attaques pour que l'assiégé ne s'endorme pas dans une sécurité fautive. Vingt-quatre heures après l'arrivée de Nancy chez M^{me} de Guerny, le comte d'Orsel se présentait au parloir. M^{lle} Thomasset, en personne, vint lui dire que M^{me} Roller condamnait sa porte. Jacques s'attendait à ce premier échec. Mais le lendemain et le surlendemain la réponse fut identique. Alors, il écrivit. A sa grande surprise, Belle-Madame lui renvoya ses lettres. Et pas même décachetées !

— Le diable damne la vieille sorcière ! pensa-t-il (car il ne doutait pas que, livrée à elle-même, M^{me} Roller n'eût été plus curieuse et moins vaillante). Tant que le mari sera loin, je ne verrai point la femme. Voilà qui est certain. Et j'en suis réduit à souhaiter le retour de cet homme dont le départ me réjouissait tant !

De vrai, sans l'influence de M^{me} de Guerny, la volonté de Belle-Madame n'eût pas été si résistante. Dans cette maison, asile de ses premières années, où chaque livre, chaque chambre, chaque coin du parc, évoquaient les rêves d'autrefois, M^{me} Roller se souvenait de ses aspirations de jeune fille. Que de fois elle s'était dit :

— Ou je ne me marierai jamais, ou j'épouserai l'homme de mon choix !

Et le contraire était arrivé. Ayant choisi Jacques, elle épousait Désiré. Par instans, elle se résignait, se disant qu'il y a une ironique disproportion entre la vie que nous espérons et la vie qui nous est accordée. Puis, toujours convaincue qu'elle était victime des ruses de sa tante, Nancy maudissait le destin qui l'avait empêchée d'appartenir au comte d'Orsel. Car elle ne doutait pas de la sincérité, de la droiture du jeune homme. Un malentendu seul les séparait. Elle ne soupçonnait pas la diplomatie retorse du séducteur habile.

— Oui, certes, vous avez raison, disait-elle un soir à M^{me} de Guerny. A tout prix je fuirai cette tentation qui m'obsède. Il me faudra donc ignorer l'amour...

— Et le devoir, qu'en fais-tu ? Tu me trouves cruelle, ma petite ? C'est que tu raisones avec ton cœur, tandis que je calcule avec mon cerveau. Où te mèneront tes idées folles ? Je t'ai bien écoutée, et je suis sûre de toi. Tu ne faibliras jamais. Élevée comme tu l'as été, avec ton instinctif dégoût des souillures physiques, je n'admets pas que tu puisses devenir la... la maîtresse de M. d'Orsel. Quel enfer tu te prépares ! Que deviendrais-tu entre cet homme que tu aimes, mais à qui tu n'appartiens pas, et ce mari que tu n'aimes point, mais à qui tu dois appartenir ?

Un soir, les deux amies revenaient en victoria le long de la Corniche. Pour la dixième fois, M^{me} de Guerny recommençait sa douce morale, apaisant par de bonnes paroles ce cœur endolori. Belle-Madame écoutait distraitement, laissant errer ses yeux sur la mer infinie. Une brise tiède soufflait du large, gonflant les vagues moutonneuses qui battaient la rive en jetant une plainte rythmique. Ah ! le rêve délicieux !... S'en aller bien loin, bien loin avec celui qu'on aime, loin des conventions mondaines, loin des tyrannies de l'opinion... La jeune femme se sentait émue et alanguie. Prévoyant le retour prochain de Désiré, elle avait voulu inspecter les Imbergères, livrées depuis son exil à la seule direction de Mélitte. Et là, les jours de la semaine précédente revivaient soudainement. Le parc, les taillis, le balcon, lui rappelaient ces heures d'amour chaste, ces heures exquises et parfumées dans son souvenir. Maintenant, c'était fini. Elle ne verrait plus Jacques. Lassé par sa fuite, par son internement volontaire, il croirait n'être pas aimé et s'écarterait d'elle pour toujours...

M^{me} de Guerny connaissait trop bien son enfant d'adoption, pour ne pas lire toutes ces pensées sur le pâle visage de Nancy. Elle se tut, sachant que là où échouaient les raisonnemens de l'amie, les remords de la chrétienne seraient plus efficaces.

M^{me} Roller menait depuis sa retraite l'existence régulière et claustrale d'une religieuse. Après le dîner, elle causait avec M^{me} de Guerny pendant une heure ou deux ; puis, tôt retirée en son appartement, elle ne reparaisait plus jusqu'au lendemain. Parfois, cependant, séduite par la limpidité du ciel, Belle-Madame descendait dans le jardin. Mais elle redoutait ces courtes promenades qui lui rappelaient les délicieux rendez-vous des Imbergères. Ce soir-là, elle s'installa, presque à l'extrémité du parc, sur un banc qui dominait la route. Peu de passans. A peine, de temps à autre, un fiacre attardé apparaissait comme une tache sombre sur la grande voie déserte, vaguement égayée par la lueur tremblotante des réverbères.

Soudain, M^{me} Roller entendit dans le lointain le sabot dur d'un cheval lancé au galop. Elle eut un battement de cœur. Pourquoi?

Que lui importait ce promeneur nocturne? Cinq minutes plus tard, elle comprenait la réalité de son pressentiment. Jacques arrêtait sa monture presque en face. Il attachait sa bride à une branche d'arbre, et marchait droit au mur de clôture. Nancy demeurait stupéfaite et ravie. M. d'Orsel allait devant lui, sans hésitation, tel qu'un homme qui se sait désiré ou attendu. Sans doute, elle aurait dû revenir sur ses pas, se réfugier dans la maison protectrice. Mais chez toute femme le cœur est en perpétuelle contradiction avec le cerveau. Elle fermait sa porte à Jacques, et elle avait l'ardente curiosité de le voir. Ayant tout fait pour se mettre à l'abri, ne serait-elle pas moins coupable si cet homme, — redouté, mais espéré, — se dressait tout à coup en face d'elle?

Une petite porte à demi cachée sous des plantes grimpantes s'ouvrit dans le mur, et Jacques parut. Il resta une minute hésitant, cherchant à s'orienter. Pour gagner la maison, il était forcé de suivre l'allée où s'était réfugiée Nancy. S'il ne la reconnut pas aussitôt, dans la demi-obscurité de la nuit, son cœur la devina.

— Vous... vous, enfin! balbutia-t-il d'une voix étouffée.

Et il se précipita vers elle, la pressant dans ses bras, l'enlaçant avec une ardeur folle, couvrant de baisers les mains, le visage, le cou de la jeune femme, qui tentait vainement de se défendre. Il n'était plus le même homme. Bien loin, maintenant, les respects affectés! L'absence avait transformé le caprice en passion. Pour la première fois, le comte rencontrait une résistance, non pas une de ces résistances de coquettes, qui renouvellent habilement le jeu classique de Galatée. En cette femme loyale, toute de premier mouvement, palpait une pudeur sans cesse en éveil. Maintenant point de calculs et de raisonnemens! La nature de Jacques,

nature sensuelle qu'excitait encore l'obstacle inattendu, ne se laissait plus refréner par l'impérieux désir de la réussite.

— Ah! vous m'avez fui! Et vous avez cru que je ne parviendrais pas jusqu'à vous! Est-ce qu'il n'y a point partout des vénalités toujours offertes? Pour quelques louis, j'ai acheté cette clé, qui m'a permis d'entrer ici, qui m'eût fait pénétrer dans votre chambre si je ne vous avais point trouvée!... Quelle femme êtes-vous donc, Nancy, et comment juger votre conduite envers moi? Vous m'aimez, du moins vous le dites, et je vous crois. Pourquoi, d'ailleurs; ne vous aurais-je pas cru? Vous me recevez la nuit! Et soudain vous partez, vous me chassez loin de vous... Mais non, je ne vous reproche plus rien. Je vous adore... Je t'aime!..

Il parlait avec une passion, avec une ardeur qui n'étaient plus feintes. Peut-être l'eût-il moins aimée sans cette fuite imprévue qui la mettait pour quelques jours à l'abri. Dans les reproches de cet homme, dans la voix qui les prononçait, Nancy ne pouvait méconnaître une violente sincérité. Et de nouveau il la serrait entre ses bras, pendant qu'elle se débattait avec épouvante; oh! oui, avec épouvante, car la pauvre Nancy se voyait perdue. Seule, au milieu de ce parc, elle était livrée à l'homme qu'elle adorait et qu'elle ne pouvait chasser. Il l'étreignait éperdûment, sentant s'user les nerfs de la jeune femme en cette lutte inégale. Tout à coup, dans un effort désespéré, Nancy repoussa Jacques, et, libre, elle prit sa course dans l'allée. Course si brusque, si imprévue, que le capitaine resta stupéfait. En séducteur de profession, il ne croyait guère qu'aux défenses simulées, aux défenses qui se prolongent pour aboutir à de plus honorables défaites. Et tout à coup, il était en présence d'une créature jeune, timide, tendre, sincère: assez faible pour ne pas céler son amour, mais assez forte pour triompher d'elle-même. Très penaud, ce faux vainqueur s'estimait fort ridicule. Jamais plus il ne rencontrerait si belle occasion. Avertie par le danger, Belle-Madame se protégerait mieux à l'avenir. Jacques n'avait plus qu'à s'en retourner, avec la courte honte d'un échec absurde.

Quant à Nancy, elle frissonnait d'épouvante. Elle s'était réfugiée auprès de M^{me} de Guerny, seul asile inviolable. La directrice se couchait tard. Contrôlant exactement les rapports de ses subordonnés, elle ne prenait de repos que la dernière, se regardant un peu dans sa maison comme le capitaine d'un navire à son bord.

— Eh, mon Dieu, mon enfant, qu'est-ce qui t'amène chez moi?

Mais le visage blanc de Nancy faisait peur. En voyant les mouvemens convulsifs de la jeune femme, l'épouvante de son regard, M^{me} de Guerny devina presque la vérité.

— Oh! madame, madame, je suis une misérable! s'écria Nancy. Jacques est venu... Comment? Je ne saurais vous dire. J'ai compris qu'il s'était procuré une clé du jardin... Soudain il a paru... Il m'a saisie entre ses bras, et...

Elle cachait sa tête dans ses mains, pleurant, sanglotant, balbutiant des paroles incohérentes... Son amie l'attira doucement vers elle.

— Pourquoi rougirais-tu, puisque cette fois encore tu as triomphé? Si tu accours vers moi, émue et tremblante, c'est que tu as toujours peur pour l'avenir?

— Oui, oui...

M^{me} de Guerny se leva. Une expression presque farouche assombrissait ce calme visage. De ses yeux fixes, empreints de pitié profonde, elle regardait Nancy à demi prosternée devant elle.

— Mon enfant, reprit-elle d'une voix grave, à mon tour je vais me confesser à toi. Toi seule au monde, tu connaîtras mon triste secret. J'avais ton âge, M. de Guerny était devenu mon mari comme M. Roller est devenu le tien. J'aimais un autre homme que la fatalité de l'existence séparait de moi. Un jour je le rencontrai : il me poursuivait comme te poursuit M. d'Orsel...

M^{me} de Guerny était fort pâle en révélant à Nancy cette page de son passé. Elle souffrait comme souffre toute créature que meurtrit une déchéance.

— Écoute-moi bien, mon enfant chérie! La faute dont je veux te sauver, je l'ai commise. L'avilissement qui te menace, je l'ai subi. Et que d'années de remords pour quelques jours d'un bonheur troublé!

Elle se tut quelques instans. M^{me} Roller devinait la torture de cette femme qui, se sachant respectée, n'hésitait pas à s'humilier devant sa fille d'adoption pour lui dire : — « Voici l'abîme, et je le connais! »

— Enfin, il a cessé de m'aimer, parce que cela est humain, parce que cela est logique, parce que les sermens d'immortelles tendresses aboutissent fatalement à la trahison et à l'oubli. Quand ils jurent d'aimer, les hommes sont sincères. Aussi sincères que nous autres femmes. Seulement, chez nous, les sentimens sont moins violens, mais plus durables. Celle qui s'abandonne à sa passion croit l'ennoblir par la pérennité... Et des années coulèrent. J'étais veuve. J'avais fondé la Cadenelle afin de m'enfermer vivante dans un tombeau. Ne devais-je pas pleurer mon mari mort, mes illusions éteintes, ma foi disparue? Un après-midi, je suis forcée d'aller chez le préfet de Marseille : une question administrative à régler. Dans le salon d'attente, je me trouve en face d'un homme gros, court, commun. Son visage alourdi ne

disait rien à mon souvenir. Cependant une curiosité instinctive me forçait à regarder cet étranger... que je voulais reconnaître! Une porte s'ouvre, un huissier appelle. C'était *lui*, lui que j'avais tant aimé! A cet être ridicule, j'avais sacrifié mes pudeurs de femme, l'honneur de mon mari, le repos de ma vie! Ce vieillard poussif, au visage bouffi, c'était l'élu de mon cœur, l'amant choisi, le prédestiné pour qui j'aurais tout déserté... Voilà l'amour, ma fille! Quelques heures d'ivresse pour de longues années de remords; une illusion divine qui ne laisse en s'envolant que de l'amertume et du dégoût! Voilà l'amour!.. On s'exalte pour un être jeune, beau, sincère. Il vous abandonne : le cœur fait faillite. Il vieillit : le corps fait banqueroute. Et quand on le retrouve... Tu me comprends! Du moins, que mon exemple te serve et que ma souffrance t'éclaire! Par cet aveu, je t'ai donné une grande preuve de tendresse. Volontairement je suis descendue du piédestal où tu m'avais mise!

— Oh! madame, madame..., murmura Nancy.

M^{me} de Guerny l'attira dans ses bras, et toutes les deux unirent leurs larmes. L'une pleurait son passé, l'autre son avenir.

XVII.

L'absence de Désiré dura plus longtemps qu'il ne le croyait. Enfin, au bout de deux semaines, il revint aux Imbergères. On n'est jamais plus heureux qu'au moment où le bonheur va s'écrouler. M. Roller se croyait aimé, maintenant. A la jalousie des premiers jours succédait une sécurité souriante. Est-ce que Nancy ne s'était pas retirée du monde en son absence? Dans le séjour inattendu de Belle-Madame chez M^{me} de Guerny, il ne devinait pas la fuite éperdue d'une femme effrayée qui tente de se protéger elle-même. Pour lui, c'était un acte de pudeur et de dignité. La jeune épouse ne trouvait pas décent de paraître dans le monde sans l'homme dont elle portait le nom. Et puis M^{me} Roller avait changé : elle était sinon plus tendre, du moins plus souriante et moins froide.

— Vous n' imaginez pas le plaisir infini que vous m'avez causé, lui disait-il. Certes, j'ai trop de confiance en vous pour m'inquiéter parce que vous restez seule; mais...

— Mais vous n'avez pas été fâché que je vécusse chez M^{me} de Guerny? répliqua-t-elle en souriant.

— Ne soyez pas taquine! Le monde est méchant. M^{me} de Chevry, M^{me} Soulac et toutes ces bonnes commères qui vous détestent parce qu'elles vous jalouent, auraient tôt fait de vous calomnier. Une femme jeune et jolie telle que vous prête aisément à la médisance. En demandant asile à votre amie, vous avez déjoué tous les calculs perfides.

Le général acheva de persuader à Roller que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. On ne tarissait pas en éloges sur Belle-Madame. Et puis ceci, et puis cela, et l'opinion de M^{me} X... qui s'accordait si bien avec l'avis de M^{me} Y!.. Désiré s'estimait le plus heureux des maris à l'heure même où couvait la catastrophe.

Un soir, nouvelle fort inattendue!.. La brouille du comte d'Orsel et de la baronne de Chevry. Tout d'abord, les gens les plus sérieux refusèrent d'y croire : nul n'admettait une pareille invraisemblance. Jacques rompre sa chaîne? Allons donc! La jolie Juliette serait femme à remplir la cité de ses lamentations. Au besoin, elle enverrait son mari guérir l'infidèle. Il fallut bien se rendre à l'évidence. Brusquement on apprit que la baronne partait pour son château; puis qu'elle était revenue au bout de quarante-huit heures; enfin qu'elle s'affichait partout avec le petit Saint-Gel. Au cercle, dans les salons, on commentait ces graves événements.

— Vous savez que?..

— Mais oui.

— C'est donc exact?

— Tout à fait.

Belle-Madame ne fut pas la dernière instruite. De vrai, c'était en son honneur que le capitaine immolait M^{me} de Chevry. Elle fut à la fois effrayée et ravie. Cette nouvelle preuve de tendresse l'inquiétait comme une menace indirecte. Ainsi, rien ne lassait la ténacité du jeune homme. Ni les résistances de Nancy, ni sa fuite, ni ses vaines pudeurs ne rebutaient l'amant passionnément épris. Bien plus, Jacques maintenant se faisait invisible. Il ne paraissait plus. Discrètement interrogé, le général Hattier-Beauvoisin répondit que son officier d'ordonnance s'acquittait ponctuellement de son service et menait une existence de reclus. M. d'Orsel usait à nouveau de l'ancien prétexte : l'examen de l'École de guerre.

L'École de guerre, pour l'instant, avait une frimousse assez agréable et s'appelait Rose D... Cette gracieuse cabotine, que protégeait un des grands industriels de Marseille, éprouvait un sérieux caprice pour Jacques. Cet officier élégant, jaloué secrètement par les jeunes gommeux de la Canebière, flattait la vanité de cette fille de théâtre. Rose ne valait ni plus ni moins que ses pareilles. Le piment de cette liaison mystérieuse excitait cette blasée. Rose accordait au reclus volontaire tous les instans qu'elle déroba à son maître et seigneur. Le soir, elle se glissait discrètement dans le *home* où Jacques l'attendait. Non qu'elle eût à ménager sa réputation! Mais elle désirait beaucoup ne point s'aliéner le riche industriel.

Et pendant ce temps M^{me} Roller sentait croître cet amour qu'elle

tentait vainement d'étouffer. Ah ! misérable cœur humain ! Toujours lâche, toujours prêt aux défaillances honteuses ! Belle-Madame ne se raisonnait plus que des lèvres. Elle s'avouait coupable. Ce n'était pas une de ces natures qui poussent la subtilité jusqu'à l'hypocrisie : elle savait bien que la trahison commence là où cesse la fidélité du cœur. La pauvre créature souffrait, pleurait, se débattait contre elle-même : soudain un incident brutal précipita le dénouement de ce drame intime.

Un après-midi de juin, Belle-Madame se trouvait seule ; son mari venait de partir. Tout à coup, la cloche de la grille tinta : — « Une visite ? pensa-t-elle. Je ne suis pas habillée... » — Mais non, ce n'était pas une visite. Mélitte parut bientôt, le sourire aux lèvres, et d'un ton comique :

— Un chasseur à pied, Belle-Madame !

Nancy devina tout de suite : l'ordonnance de Jacques. La quarteronne continua :

— Son maître lui a donné une lettre pour vous. Il a refusé de me la confier, comprenez-vous ça ? Ce garçon prétend qu'il a reçu l'ordre de ne remettre qu'à vous-même le billet.

Le chasseur remplit sa mission avec une impeccable gravité. Nancy demeura quelques minutes songeuse. Elle n'osait pas ouvrir cette enveloppe cachetée que serraient ses doigts tremblans. Avait-elle l'intuition que son existence allait se décider tout à coup ? Elle lut :

« Je vous ai dit que je vous aimais à mourir. Mieux vaut mourir en effet. Je ne peux vivre que par vous et pour vous. Je vous attendrai demain chez moi jusqu'à cinq heures. Si vous ne venez pas, je me tue...
« JACQUES. »

Nancy jeta un cri sourd. Se tuer, Jacques ? Oh ! elle ne doutait point de lui ! Pas une vaine menace, cette phrase. Insouciant et brave, le comte d'Orsel n'hésiterait pas. Belle chose que la vie, en vérité ! Belle-Madame l'estimait trop peu pour ne pas croire que le capitaine la méprisât aussi. Et puis cette lettre courte et simple la bouleversait. Se tuer, lui ! Pourquoi ? Parce qu'elle refusait de lui appartenir... Mais s'appartenait-elle donc à elle-même ? Non. Elle était le bien d'un autre, la propriété d'un autre. M. Roller l'avait achetée. Il l'avait même payée très cher. Alors Nancy eut une révolte. Pendant une heure, elle prit en haine ce pauvre galant homme dont le seul crime était de n'avoir pas su se faire aimer.

— Que faire ? pensa-t-elle. Si je... si je ne vais pas demain chez lui, Jacques se... J'irai ! Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !..

Et tout bas, s'interrogeant :

— Aurai-je assez de force contre ma faiblesse ?

Pas un instant elle n'admit qu'elle pût rester sourde à cet appel désespéré. Le sachant capable d'exécuter sa menace, elle se fût considérée comme une criminelle. Certes, elle irait. Mais une fois chez Jacques? C'est alors que la peur de Nancy s'avivait, qu'elle se sentait bien perdue. Comment résister à cet être passionné dont elle était la complice involontaire? Elle ne serait vaincue ni par sa pitié ni par sa faiblesse, mais bien par cette tendresse qui palpitait en elle... Ainsi la malheureuse calculait déjà les conséquences de sa chute. Cette créature si fine, si pure d'instinct et de sentiment, raisonnait sa défaite prochaine; elle acceptait l'idée de sa déchéance. Et tout l'après-midi, les mêmes pensées roulèrent dans son esprit surexcité. Oh! cette journée du lendemain! Elle frissonnait en y songeant.

Malgré sa confiance, Désiré s'aperçut bien vite que sa femme était triste et préoccupée. Au dîner, elle lui répondait à peine.

— Est-ce que vous êtes souffrante, mon amie? demanda-t-il.

— Oui, un peu. Pardonnez à ma maussaderie.

— Moi qui me faisais un plaisir de vous emmener ce soir au concert de Sarasate!

Belle-Madame se récria. Elle n'était pas assez indisposée pour priver son mari d'une distraction. Et comme il se défendait encore, craignant de se montrer égoïste, elle insista pour que les projets ne fussent pas modifiés. En réalité, elle appréhendait ce tête-à-tête : quatre heures en face de Désiré! Nancy le savait bien. Jamais elle n'aurait la force de cacher son secret; elle n'empêcherait pas M. Roller de lire la vérité dans ses grands yeux sincères.

Au moins, ce concert la protégeait contre les questions, contre les banalités, contre la causerie. Il y a des heures où c'est un supplice de parler. Il est si douloureux quand on souffre de couvrir son visage d'un masque d'indifférence! Nancy feignit l'empressement, au contraire. Elle avait hâte de partir. Arrivée dans la grande salle, elle regardait, sans le voir, tout ce beau monde bavard. Assez courageuse cependant pour échanger des saluts gracieux, des sourires vagues, avec les uns et les autres. Et combien tous lui étaient indifférents!

« Que diront-ils, pensait-elle, quand ils apprendront?.. » Car, incertaine encore de ce que serait la journée du lendemain, elle se sentait incapable de mensonge. Oh! non, elle ne mentirait pas! Ou elle ramènerait Jacques à la raison, ou elle descendrait de son piédestal. Il semblait à cette femme naïvement sincère qu'une faute noblement avouée est une faute atténuée. Nancy serait morte de honte plutôt que d'afficher l'impudeur d'une Juliette de Chevry. Car la jolie baronne ne semblait nullement gênée des potins qui cou-raient sur sa récente mésaventure. Très en beauté ce soir-là, elle

parlait haut, affectant de rire dans les intervalles des morceaux. Autour d'elle papillonnaient le petit Saint-Gel et quelques autres « cercleux. » M. de Chevry, calme, silencieux, correct, examinait les courtisans de sa femme de son œil indifférent. Bronzé, ce mari-là !.. Ou admirablement dressé. On ne savait pas. De temps en temps, néanmoins, le visage de Juliette exprimait un ennui mal dissimulé. Elle jetait des regards inquiets vers la porte d'entrée.

— Elle attend Jacques, pensa Nancy, mais il ne viendra pas.

Belle-Madame s'attendrissait à l'idée que le pauvre diable était seul, enfermé chez lui, préoccupé de celle qu'il adorait : celle qu'il adorait jusqu'à vouloir se tuer s'il ne pouvait la conquérir. Ah ! si M^{me} Roller avait eu la baguette d'Asmodée !..

La vie ressemble à ces chemins de montagne où des pans de rochers rompent à chaque tournant la vue de l'horizon. Le voyageur marche en avant sur la route semée de précipices, et ne sait rien de cet autre horizon qui l'attend...

Tel, notre avenir. Belle-Madame touchait à cette heure précise où le sort d'une créature se décide. Si elle avait pu voir ce que faisait, ce que disait le comte d'Orsel, à la minute où elle le croyait si triste, si découragé !

Les êtres d'élection ne sont malheureux que parce qu'ils jugent toujours les autres d'après eux-mêmes.

XVIII.

— Eh bien ! mon capitaine, êtes-vous content de votre petite Rose ? Je vous avais promis de souper avec vous : parole tenue !

Et Rose allumait une cigarette turque, pendant que M. d'Orsel la regardait en souriant. Mon Dieu ! oui, le Jacques infortuné que Nancy plaignait si naïvement achevait de souper avec une fille. Il n'avait guère la mine d'un homme qui se cassera la tête !

— Comme il est tard ! continua Rose. Il faut que je me sauve. J'ai raconté à « gros papa » qu'on répétait ce soir au théâtre. Pour que la blague morde...

« Gros papa, » c'était le protecteur. Lui aussi croyait naïvement aux paroles de Rose. La fable de Circé sera vraie éternellement. Mais ce n'est pas seulement en pourceaux que l'amour change les hommes. La cabotine s'enveloppait prestement de son manteau, quand elle dit :

— Et à quelle heure demain ? Ou plutôt cet après-midi ? Car, sans reproche, il est une heure et demie.

Une ombre passa sur le visage du comte.

— Tu avais bien dit, répliqua-t-il. Viens demain ? Tantôt, ma journée sera prise.

La danseuse fronça les sourcils.

— Oh! oh! Il paraît que je te gêne... pour une fois! Un rendez-vous avec une autre, je pense?

— Tu es folle!

— Pas si folle, mon petit! Je les connais, les hommes. Nous ne valons pas grand'chose, d'accord : eux ne valent rien du tout. Fais bien attention! Je tiens à toi : si tu me joues des tours...

Jacques n'eut garde de se défendre. Il ne lui déplaisait pas que Rose boudât un peu. N'avait-il pas besoin de vingt-quatre heures de liberté? Rien de plus simple que de la laisser vaguement mécontente. Quant aux menaces que célaient les paroles de la jeune femme, il ne s'en tourmentait guère. Et lorsqu'il se retrouva seul, M. d'Orsel oublia tout de suite que cette fille le quittait à peine. Il revoyait le visage pur et doux de Belle-Madame. Comme la plupart des hommes, il s'accommodait fort bien de cette existence en partie double. Dans son esprit, Nancy ne gênait pas Rose, et Rose n'enlevait rien au prestige de Nancy. Il considérait l'une comme le lever de rideau qui fait patienter le public jusqu'à la grande pièce.

Logique d'homme que la femme ne comprend pas, qu'elle juge monstrueuse. En disant à Nancy : « Je vous adore,.. » Jacques ne mentait point. Le mensonge commençait à cette menace : « Si vous ne venez pas, je me tue... » Avec toute autre, le comte eût hésité avant de recourir à ce moyen extrême. Il n'ignorait pas qu'une plus rusée ne se fût pas laissée prendre à cette sensiblerie banale. Mais comme Belle-Madame tomberait aisément dans le piège! Comme elle accepterait tous les lieux-communs du vieux roman mélodramatique! Aussi, pas de doute, pour lui. Son plan réussirait. Elle viendrait. Et une fois qu'elle serait venue...

Jacques était sincère avec lui-même. Il appartenait à cette race d'hommes qui confondent le désir et l'amour. Une coquette toujours aux aguets l'aurait moins enflammé que cette pure et simple Nancy. Et c'est en spéculant sur cette pureté, sur cette simplicité, qu'il espérait triompher d'elle.

A cette époque de l'année, les journées sont longues. Aussi le comte d'Orsel s'inquiétait un peu. Comment Belle-Madame s'y prendrait-elle pour arriver chez lui? Le capitaine ne connaissait pas la noble femme. Elle vint, à peine voilée, non hardiment, mais franchement : elle ne cherchait point à se cacher. Pendant qu'elle se hâtait vers la maison du comte, Nancy ne songeait pas à se servir des ruses que ne négligent jamais les mondaines habituées aux galanteries coutumières. Pour M^{me} Roller, ce rendez-vous qu'elle acceptait n'était pas un incident en sa vie : c'était sa vie entière qui s'aignillait sur une route différente. M. d'Orsel fut stu-

péfait de la voir apparaître en plein jour. Cette audace le déconcertait, mais il n'eut pas le temps de longuement réfléchir. Très pâle, Nancy tomba sur un fauteuil, et, d'une voix tremblante d'émotion :

— Vous voyez, balbutia-t-elle : c'est moi... Moi chez vous !

Elle cacha sa tête entre ses mains. Jacques se rapprocha d'elle, et, s'agenouillant pour entourer de ses bras la taillé flexible de la jeune femme :

— Oh ! chère, chère, dit-il, si vous n'étiez pas venue...

En quelques mots, elle sentit la menace encore déguisée. Un frisson la secoua.

— Écoutez-moi, continua Nancy avec fermeté. Vous m'avez écrit que vous vous tueriez... Est-ce bien généreux à vous d'épouvanter ainsi une femme qui vous aime ? Ne saviez-vous pas que, si vous souffrez, moi aussi je souffre ? Je ne m'appartiens pas, mon pauvre ami...

Il se mit debout, brusquement, une flamme dans les yeux. Est-ce que Belle-Madame allait recommencer la perpétuelle comédie de ses pudeurs menacées ?

— Vous dites que vous m'aimez, Nancy ? Alors soyez logique avec vous-même ! Une femme ne doit être qu'à celui qu'elle a choisi entre tous. Croyez-vous que je n'ai pas résisté longtemps avant d'être vaincu par le désespoir ? Je vous ai fuie. J'ai cessé de vous voir, espérant trouver dans la solitude un peu de repos : je n'y ai rencontré qu'un découragement plus profond. Rappelez-vous que je rêvais vous avoir pour femme. Pouvions-nous prévoir qu'une ennemie s'acharnerait à nous séparer, et que nous perdriions notre bonheur pour avoir été trop confians ? Et je me consolerais de ne pas vous obtenir, quand je me suis bercé de telles illusions ? Réfléchissez, je vous en supplie, bien que vous et moi soyons trop émus pour réfléchir en un pareil moment. Si je vous avais connue mariée, je n'aurais pas le droit de parler ainsi. Mais pas du tout : vous étiez libre. Celle que j'ai aimée, ce n'est pas la femme, c'est la jeune fille. Et puisque nous avons été victimes d'une trahison, il me semble que vous m'appartenez, à moi, avant d'appartenir à un autre...

Jacques avait commencé par jouer la comédie. A mesure qu'il débitait sa petite tirade, la conviction lui venait. Le cabotin aussi, quand il est en scène. Elle était si jolie, si séduisante, cette Nancy qui écoutait, les yeux humides, la poitrine soulevée, grisée par ces paroles précieuses !

— Vous ai-je même courtisée comme on courtise une mondaine ? poursuivit M. d'Orsel. Non. Quand j'ai vu que vous étiez à tout jamais perdue pour moi, j'ai tenté de vous oublier. Est-ce ma faute

si je n'ai pas pu? Vous m'aviez conquis tout entier! C'est alors que j'ai conçu lentement l'idée du suicide....

Nancy eut un sanglot étouffé. A son tour, elle se leva, et, saisissant les mains de Jacques :

— Je suis chez vous, moi! La femme d'un autre! Et vous pensez encore à mourir?

M. d'Orsel fut ébloui, tant il y avait de flamme dans ce cri de passion. Un vertige le prit : il l'enlaça étroitement, la couvrant de baisers fous. Nancy ne dit pas un mot; mais dans les yeux de la jeune femme, dans ces grands yeux tendres, il lut une telle angoisse, une telle détresse, qu'il eut peur. Certes, il la prendrait : elle ne se donnerait pas. Il y a dans la chasteté un tel rayonnement que cet être égoïste, vicieux, corrompu, se sentit intimidé. Nancy l'aimait. Il eut peur de la révolter en abusant de l'empire qu'il exerçait sur elle : car, d'instinct, Jacques respectait cette femme. Combien supérieure à toutes celles qu'il avait rencontrées! Il desserra les bras, comme honteux de sa fougue sensuelle.

— Merci... vous m'avez comprise, balbutia la pauvre Nancy.

Il y eut un court silence. Elle continua d'une voix plus basse, comme si elle se parlait à elle-même :

— Oui... cela devait être ainsi, puisque je suis venue... J'espérais pourtant que vous m'auriez devinée, que vous auriez accepté l'amour que je vous offrais...

Elle passa deux fois la main sur son cerveau, avec ce geste gracieux et douloureux des malades.

— Il faut donc que je choisisse, Jacques : mon honneur pour votre vie. Je vous jure d'être à vous. Seulement... Ayez foi dans ma promesse... Je ne veux pas ressembler à ces... à ces femmes qui rusent et qui mentent. Vous auriez une bien triste compagne, mon pauvre ami, si je n'essayais du moins de me garder ma propre estime. Je serai plus forte ainsi contre le mépris des autres.

Ces paroles un peu énigmatiques troublaient Jacques. Il ne comprenait pas encore.

— Prenez ma main... rien que ma main, acheva-t-elle.

Elle le regarda longuement : elle voulait que ses yeux pénétrasent jusqu'au fond du cœur de cet homme. Puis, avec netteté, comme si elle se liait par un serment :

— Maintenant, quand vous me reverrez, je serai vôtre pour toujours...

Et elle sortit, laissant beaucoup plus inquiet que joyeux celui à qui elle voulait tout sacrifier. Jacques n'osait ni la retenir, ni la faire s'expliquer. « Je serai vôtre pour toujours!.. » Qu'est-ce que cela signifiait? Oui, la phrase consacrée. Une femme qui con-

sent à faillir refuse d'admettre, du moins en apparence, que sa chute ne sera pas ennoblie par la durée. Et cependant M. d'Orsel ne se rassurait pas. Décidément, bien peu pareille à celles qu'il avait connues dans le cours de sa vie galante, cette Belle-Madame !

Quand elle se retrouva dans la rue, Nancy se sentait confusément étourdie. A ses yeux, le fait même d'être allée chez le capitaine était un crime. La faute, pour elle, ne commençait pas à l'abandon, mais au consentement réfléchi. Non qu'elle regrettât rien ! Ayant été brave jusqu'à la hardiesse, elle serait franche jusqu'à la témérité. A quatre heures du soir, en cette rue pleine de monde, au grand soleil, elle sortait de chez le comte aussi publiquement qu'elle y était entrée. Indigne d'elle, cette ridicule comédie de la mondaine galante qui s'évade ! M^{me} Roller était trop agitée, malgré son énergie, pour regarder autour d'elle. Aussi ne vit-elle pas une voiture, aux stores baissés, qui stationnait en face de la maison. Rose exécutait sa menace. La rusée cabotine voulait savoir pourquoi son amant ne la recevait point cet après-midi-là. A tout hasard, elle était venue. Maintenant, elle n'ignorait plus rien. En reconnaissant M^{me} Roller, elle éclata de rire rageusement.

— Une femme du monde?.. j'en étais sûre. Et Belle-Madame encore ! Je me doutais bien que cette mijaurée « noçait » en cachette ! Tant pis pour toi, ma petite. Je t'apprendrai ce qu'il en coûte de me chiper mon amoureux !

M^{me} Roller ne soupçonnait rien. Elle monta dans le premier fiacre qu'elle rencontra, et se fit conduire aux Imbergères. Une sourde angoisse lui tenaillait le cœur. Quand elle rentra chez elle, son visage était si pâle que la bonne Melitte s'effraya.

— Vous êtes malade ! s'écria-t-elle.

— Non, non, ce n'est rien.

Melitte hocha la tête anxieusement. Elle connaissait trop bien sa maîtresse pour ne pas comprendre qu'un événement bouleversait l'existence de Nancy. Belle-Madame ne pouvait rester en place. Elle errait dans les allées du parc, sans but, sans direction, avec une inquiétude nerveuse. Plusieurs fois, elle demanda si M. Roller n'avait pas laissé d'ordres. Elle avait hâte de le voir. Son mari ! que lui dirait-elle, à son mari ? L'amour est si égoïste qu'elle n'avait songé jusqu'à présent qu'à Jacques. C'était le comte qu'elle plaignait. Mais Désiré ! Ne serait-il pas à plaindre, lui aussi ? Quel reproche avait-il encouru ? Aucun. Nul n'avait forcé Nancy d'épouser ce galant homme. M. Roller l'avait prise pauvre, livrée aux caprices méchants de M^{me} d'Anglemont. Elle donnait sa jeunesse et sa beauté. En échange, il lui apportait la fortune, la considération, un nom honorable. Et après quelques mois...

Il souffrirait beaucoup, car il l'adorait, elle, Nancy. La jeune femme eut un serrement de cœur, devinant qu'elle serait broyée entre ces deux passions violentes. Du moins, ne se cherchait-elle aucune de ces commodes excuses que les coupables invoquent pour se pardonner à elles-mêmes.

— Je suis d'autant plus criminelle, songeait-elle, que mon mari s'est montré plus délicat. Mais je n'ai pas le droit de mentir. Mon mensonge serait pire que ma déchéance.

Pire ! qui sait ?

Une voix lui criait que sa franchise serait bien semblable à de la cruauté, puisqu'elle détruirait d'un seul coup le bonheur d'un homme qui croyait aveuglément en elle. A mesure que les heures s'envolaient, Belle-Madame voyait avec effroi se rapprocher le moment décisif. D'un côté, Jacques, qui se tuerait si elle manquait à sa parole ; de l'autre, Désiré, qui serait atrocement malheureux. Alors, son angoisse la ressaisissait. Pourquoi M. Roller n'était-il pas encore rentré ? Jamais il ne restait si tard à la fabrique. Sans doute, un travail pressé ? Non, ce n'était pas cela. Un autre motif retardait la venue de M. Roller. Quel ? Une peur grandissante emplissait le cœur de Nancy. Enfin, Mélitte annonça que le coupé de son maître gravissait l'avenue des Imbergères. Belle-Madame se leva et sortit sur le perron, comme d'habitude, lorsque son mari arrivait.

Son pressentiment ne la trompait guère. Par ses manières brusques, par ses paroles saccadées, M. Roller trahissait une violente émotion. Après quelques phrases banales, il s'arrêta devant sa femme, la regardant, l'observant avec une fixité déconcertante. Enfin, il ferma soigneusement la porte du petit salon, et s'assit auprès de Nancy. Elle voyait son mari sombre, secoué d'un tremblement nerveux. Que se passait-il donc ? Qu'apprendrait-elle ?

— Mon amie, commença-t-il d'une voix incertaine, permettez-moi de vous poser une question : depuis que vous m'avez fait le grand honneur d'être mienne, ai-je démerité de vous ?

— Mais...

— Je vous en prie, ayez la bonté de ne pas m'interrompre. Vous me répondrez tout à loisir dans un instant. Il m'est aisé de lire vos pensées dans vos yeux. Vous êtes surprise de mes paroles. Cette surprise me prouve que vous n'avez pas de reproche à m'adresser : du moins de reproche sérieux. En tout cas, je vous aurais priée de me réserver toute votre indulgence. Je suis votre aîné de beaucoup. Les hommes de mon âge ont parfois une manière de sentir les choses que ne comprennent pas les femmes très jeunes, comme vous. Ainsi je suis contraint de vous faire un aveu qui m'est pénible. Bien que vous ne vous en soyez jamais aperçue, je suis...

jaloux, très jaloux. Il ne faut pas m'en vouloir, mais me plaindre. La jalousie est un sentiment qui ne se raisonne pas et torture ceux qui l'éprouvent. Rien dans votre conduite... apparente n'a suscité mon soupçon. Votre tenue est parfaite. Certes, je serais grandement coupable si je me permettais de vous blâmer. Pourtant, vous avez des ennemis, beaucoup d'ennemis. Les miens d'abord. Ceux-ci sont devenus les vôtres quand vous m'avez épousé. Ensuite, les envieuses. Oui, les envieuses, qui ne vous pardonnent ni vos succès ni votre beauté. Et la preuve...

Désiré tendit une lettre à Nancy, une lettre froissée vingt fois par ses mains nerveuses. Belle-Madame défaillait. Depuis le commencement de cette étrange scène, elle s'attendait à une conclusion violente. Son mari avait si peu l'habitude des préparations diplomatiques ! Elle lut. C'était l'abominable lettre anonyme, l'arme empoisonnée. L'abominable lettre anonyme qu'on feint de mépriser, qu'on refuse de croire et qui enfonce un aiguillon dans le cœur. Rose donnait peu de détails : mais quelle précision ! « Un ami inconnu croit devoir prévenir M. Roller que sa femme est entrée à deux heures de l'après-midi chez le comte d'Orsel. Elle n'est ressortie que deux heures plus tard... » Terrifiée, la pauvre Nancy restait les yeux fixés sur ce billet fatal qui l'hypnotisait.

— C'est une infamie, continua Désiré. Aussi, je ne crois pas un mot de cette délation. Une seule question pourtant. Vous y répondrez nettement, car vous êtes loyale : est-ce une pure méchanceté, ou bien craignez-vous d'avoir prêté à la médisance ?

Nancy frissonna. L'heure critique de sa destinée avait sonné. Tout son avenir dépendait des paroles qu'elle prononcerait. Elle osa regarder son mari. Dans les yeux de cet homme si droit, si bon, elle lut une telle anxiété que sa franchise hésita. Une seconde, — rien qu'une ! — Belle-Madame eut envie de nier. Mais son instinct la poussait. Dans le naufrage de son honneur, elle voulait garder du moins l'estime d'elle-même. Très bas, elle balbutia :

— Cette lettre n'a pas menti.

M. Roller eut un éblouissement. D'un geste violent, il saisit la main de Nancy, la broyant presque de ses doigts nerveux.

— Vous dites ? s'écria-t-il.

Elle glissa sur le tapis, écrasée dans sa prostration. L'agenouillement complétait l'aveu. Mais cet aveu était lui-même si bizarre, si brutal, que Désiré crut qu'il n'avait pas compris, qu'il entendait mal. Une femme coupable se débat. Elle ment, ou elle cherche à mentir. Elle nie la vérité la plus éclatante. Nancy, au contraire, ne tentait même pas de se défendre. Elle s'accusait, elle s'humiliait, elle se condamnait, elle n'invoquait pas une excuse. Désiré

s'approcha doucement de sa femme, et la força de se relever, de s'asseoir. Il se raccrochait à une espérance suprême.

— Vous m'avez mal compris, dit-il.

Mais Belle-Madame était redevenue brave : brave et hardie comme toujours, quand le péril menaçait.

— A mon tour, répliqua-t-elle lentement, je vous supplie de m'entendre. Hélas ! non, cette lettre ne ment pas... Je suis entrée aujourd'hui chez le comte d'Orsel à deux heures...

M. Roller leva le poing pour l'écraser. Il voyait rouge. Par un effort de volonté, il dompta ce premier élan de rage. Frissonnant, il murmura :

— Continuez...

— Je ne suis sortie que deux heures plus tard. Puis, directement, j'ai repris le chemin des Imbergères, décidée à tout vous confesser. Je l'aurais fait si vous ne m'aviez prévenue en me montrant cette... cette dénonciation.

— Mais vous êtes folle ! Certes, je ne vois et ne veux voir dans cette visite qu'une imprudence ! Rien de plus ! Du moins, j'ai le droit de connaître les motifs qui ont dicté votre conduite. Pourquoi êtes-vous allée chez cet homme ?

— Parce que je l'aimais.

Ces cinq mots tombèrent comme un coup de massue asséné sur le crâne du pauvre Désiré. Une seconde fois il vit rouge. Il se rua sur Nancy, pour la violenter, pour la rouer de coups, pour l'écraser... Une colère furieuse exaspérait ce malheureux, qui ne se possédait plus. Quand les conventions sociales croulent, l'homme retombe aux libres instincts de la brute. Cependant, M. Roller n'effleura pas même la jeune femme de son poing crispé. Nancy fermait les yeux, sans résistance, s'offrant à cet accès de rage qu'elle avait déchaîné. Désiré eut honte. Il se laissa choir sur un siège, prenant son front dans ses mains. Et quelles idées se pressaient dans le cerveau de cet être passionnément amoureux et passionnément jaloux !

« Pourquoi êtes-vous allée chez cet homme ? — Parce que je l'aimais. »

Ces deux phrases sonnaient dans sa mémoire, lugubrement, comme un glas. Nancy aimait M. d'Orsel ! Elle l'aimait ! Elle l'aimait ! Comment ? Il ne savait pas... Et il voulait savoir !

— Je suis calme, maintenant, dit-il d'une voix rauque. Vous avez promis que vous confesseriez tout. Soit. J'accepte. Confessez-vous.

La pauvre Nancy commença le triste récit. Avec sa loyauté naïve, elle ne céla rien, mettant son cœur à nu, ne cachant aucun des événemens qui avaient précédé et suivi son mariage. Désiré

comprit tout de suite que la malheureuse enfant avait été victime d'un effroyable malentendu. Nancy ne cherchait pourtant pas à s'excuser. Oh ! non ! Elle dit combien elle se condamnait, combien elle se méprisait. Et pourtant, à mesure qu'elle avançait, à mesure qu'elle racontait ingénument ses luttes, ses découragemens, une douleur lancinante ardaît le cœur de M. Roller. Tout à coup, il interrompit brusquement la jeune femme :

— Assez. Je sais à présent tout ce que je devais savoir. Vous aimez M. d'Orsel. Tant pis pour vous... tant pis pour lui !

Il prononça ces mots avec un tel accent de menace, avec un air si farouche que Nancy frissonna. Désiré devina cette angoisse, et sa colère se raviva.

— Tu l'aimes ! Et tu me l'avoues à moi, ton mari, à moi dont tu portes le nom, à moi dont tu as juré de sauvegarder l'honneur ! Tu l'aimes, et tu te crois sans doute à demi coupable parce que ton cœur seul a failli, tandis que ton corps est encore sans souillure ! Je souffrirais moins si tu étais sa maîtresse et si je ne savais rien !

Cet éclat de passion sauvage, si cruellement humaine, épouvanta Nancy.

— Mais non ! Tu es une créature chevaleresque, comme on dit. Le mensonge te répugne. Ah ! béni le mensonge qui m'eût épargné la souffrance que j'endure ! Il fallait commettre ton crime et savoir me le cacher !

Ce cri de la nature révoltée arracha des larmes aux yeux de ce violent.

— Je l'aimais tant... Oh ! tant !.. Et j'aurais donné ma vie pour elle... balbutia le malheureux. Que suis-je après tout ? J'ai plus du double de son âge... Comment eussé-je pu me faire aimer ? Elle a suivi la logique de son cœur... comme j'ai suivi la logique du mien...

Il s'arrêta de nouveau pour éclater de rire : un rire d'une amertume atroce.

— Et tu as cru aux menaces de ce bellâtre ? Se tuer, parce que tu ne serais pas à lui ? Quelle lamentable folie ! Tu n'as donc pas compris que de nous deux, c'est moi qui t'ai donné la plus grande preuve d'amour, puisque je t'ai confié ce qu'un homme a de plus cher au monde ! Mais tu es irresponsable à mes yeux. Tu es folle ou tu es malade. Eh bien ! les malades, on les soigne, et les fous, on les enferme. Quant à cet homme qui a voulu me voler mon bonheur, il lui reste un compte à régler avec moi. Sacredieu ! je jure bien que je le punirai...

Il hésita une minute. Puis, d'une voix plus douce :

— Montez dans votre appartement, ordonna-t-il.

C'est qu'à présent sa résolution était bien arrêtée. Un calme relatif succédait à la fureur première. Il ferma lui-même les portes du premier étage. Puis, rappelant son domestique de confiance, il lui commanda de clore soigneusement toutes les issues de la maison. Défense absolue de laisser entrer quelqu'un. Même consigne pour tout le monde. Madame était souffrante. Elle désirait dîner chez elle, et ne recevoir personne. Puis, quand il eut la certitude d'être ponctuellement obéi, il fit atteler et se rendit chez le général.

XIX.

— Comment, c'est toi? s'écria M. Hattier-Beauvoisin en voyant Désiré. Et sans ta femme encore! J'espère bien que Belle-Madame n'est pas souffrante?

— Non. C'est moi qui souffre.

Cette voix étrange effraya le général. Il vit son ami très pâle et pressentit le drame.

— Assieds-toi et parle, dit-il simplement.

En venant chez l'homme qu'il aimait le plus, chez son ami le plus sûr, Désiré n'avait pas songé à cette nouvelle épreuve qu'il lui faudrait subir : revivre la scène cruelle en la racontant. Mais M. Roller avait l'âpre énergie des travailleurs obstinés qui regardent la vie en face. Il dit tout, sans omettre un détail. Le général l'écoutait, le sourcil froncé. Quand Désiré se tut, il y eut un silence. Enfin, M. Hattier-Beauvoisin se leva.

— Je te connais. Tu ne me demandes pas conseil?

— En effet.

— Il est bien entendu que je serai ton premier témoin. Encore faut-il que j'obtienne l'autorisation. Si je peux! Les réglemens militaires n'ont point prévu le cas d'un général assistant un ami contre un simple capitaine. J'échouerais sûrement, si le commandement en chef du 15^e corps n'était vacant. C'est le plus ancien divisionnaire qui fait l'intérim. Il me connaît depuis longtemps. Sans doute il ne me refusera pas une faveur qui n'est pas interdite. Tu dînes avec nous? Je me charge de tout.

— Merci.

— Eh bien! passe dans l'appartement de ma femme. Moi, je sors. Dans une heure je serai de retour. J'oubliais : quelles armes?

— Peu m'importe. Épée ou pistolet, je suis d'égale force. Voici les conditions, elles sont simples : où il voudra, quand il voudra, comme il voudra.

Le brave soldat n'importuna pas M. Roller d'observations inutiles. Il se garda bien de lui dire surtout que s'il trouvait Nancy coupable, du moins la loyauté de l'aveu rachetait en partie la faute. Pendant qu'il s'acquitterait de la mission acceptée par lui, Désiré se confierait, — ou non, — à M^{me} Hattier-Beauvoisin. En tout cas, l'excellente femme, avec son tact exquis, saurait deviner et panser la blessure. Le général alla droit chez le commandant par intérim du corps d'armée. Contre son attente, M. Hattier-Beauvoisin fut raboué tout net. Il obtint (avec peine encore!) la permission de rester témoin pendant les pourparlers. Un officier d'un grade égal à celui de Jacques le remplacerait sur le terrain. Dès lors, tout devenait facile. M. Hattier-Beauvoisin savait où trouver l'ami sûr qui assisterait M. Roller avec lui.

Tout Paris a connu ce spirituel Provençal, Fernand Bertot, qui voyage depuis deux ans en Birmanie et dans le Cachemyr. Son père, ancien-consul général d'Espagne à Marseille, avait été créé baron par le roi Amédée. Devenu orphelin, Fernand se contenta d'hériter quelques millions honorablement gagnés : mais il n'eut garde de se parer de la baronnie madrilène. Quelques *snoobs* s'obstinèrent néanmoins à lui donner un titre qui l'agaçait. Le jeune homme, que son esprit rendait assez redoutable, savait punir les importuns.

Le général se fiait à la discrétion de M. Bertot qui aimait beaucoup Désiré. Par bonheur, le jeune homme se trouvait en ce moment à Marseille. Pure chance, quand on réside à Paris ou qu'on voyage pendant les deux tiers de l'année. M. Hattier-Beauvoisin était certain de le rencontrer au Petit-Cercle, à la table de whist.

— Bonjour, mon général, s'écria Fernand en voyant l'officier qui entrait dans le grand salon du cercle.

— Je venais pour vous.

— Diable!

— Ça vous gêne?

— Non pas. Le temps de finir ce *robber*, et je suis à vos ordres.

Dix minutes après, le général et M. Bertot s'enfermaient dans la bibliothèque.

— Je vous connais depuis longtemps, mon cher ami, dit le général. Donc j'ai appris à vous estimer. Notre ami M. Roller a un duel. J'ai compté sur vous.

— Vous avez bien fait.

— Je ne vous cache pas que cette rencontre sera très sérieuse. Le motif...

Fernand fit un geste.

— Excusez-moi si je vous interromps, mon général. Inutile d'aller plus loin. Désiré est mon ami. Vous savez quelle profonde déférence j'ai pour votre caractère. Si Roller veut se battre, c'est qu'il a raison ; si vous l'approuvez, c'est qu'il a raison deux fois. A quoi bon me révéler ce que j'ignore ? La rencontre sera très sérieuse, dites-vous ? Donc elle est motivée par un fait grave. Eh bien ! j'estime qu'un secret est mieux gardé par deux personnes que par trois, et par trois que par quatre. Conduisez-moi où vous voudrez : je vous suis partout. Une seule question : l'adversaire n'est pas de mes amis intimes ?

— Je ne crois pas : c'est le comte d'Orsel.

— Votre officier d'ordonnance ?

— Lui-même.

— Diable !

Pendant que les trois hommes agissaient avec cette simplicité brève, Jacques savourait la joie de son triomphe. Sa vanité l'emportait à la fin sur l'inquiétude. Enfermé dans son cabinet de toilette, il défendit rigoureusement sa porte. Le comte songeait aux suites agréables de cette équipée galante, quand son ordonnance parut.

— Qu'y a-t-il ? Je ne voulais pas être dérangé.

— Excusez-moi, mon capitaine. C'est le général.

Jacques eut un mouvement brusque. Certes, la visite ne le surprenait pas absolument. Néanmoins ce soir-là, il sentit un ennui vague.

— Fais entrer au salon. Prie le général de m'excuser cinq minutes : et reviens m'habiller, vite, vite.

Quand il fut de retour, l'ordonnance compléta le renseignement. M. Hattier-Beauvoisin n'était point seul. Un de ses amis l'accompagnait. Décidément, la situation se corsait. Cette double visite, rendue huit jours, un mois plus tard, n'aurait laissé aucun doute à M. d'Orsel. Mais le soir même de la première entrevue avec Belle-Madame ! C'était un peu rapide. N'importe. Jacques en savait assez pour se mettre en garde.

Le général se tenait debout contre la cheminée du salon. Son officier d'ordonnance le connaissait à fond. Au premier regard échangé avec son chef, Jacques devina tout.

— Quel est le motif qui me vaut l'honneur de votre visite, mon général ? demanda-t-il avec une parfaite courtoisie.

M. Hattier-Beauvoisin, au lieu de répondre directement, présenta d'abord M. Fernand Bertot. Les jeunes gens se saluèrent poliment.

— *Monsieur...* continua l'officier (il évitait de donner son grade

au capitaine, montrant ainsi que les questions de préséance militaire ne comptaient plus), monsieur, nous sommes chargés par notre ami M. Roller de vous demander une réparation par les armes.

Jacques ne broncha pas ; cependant il songeait : « Comment diable le mari de Belle-Madame a-t-il été si promptement instruit ? »

— Mon ami M. Roller s'est pris de querelle avec vous hier soir, au cercle. Une discussion politique, n'est-il pas vrai ?

— En effet. Une discussion politique.

— M. Roller estime que vous avez prononcé quelques paroles offensantes pour lui. Il croit aussi vous avoir répliqué très vivement. Pour éviter tout malentendu, il vous propose de laisser le choix des armes aux quatre témoins.

Jacques restait imperturbable, malgré sa violente envie de rire. Pas bête, M. Roller ! Il le mettait, lui, le comte d'Orsel, dans la nécessité de subir toutes ses exigences. Désiré savait que le capitaine ne le démentirait pas. Certes, le général n'ignorait rien, et Fernand Bertot soupçonnait la vérité : Jacques l'eût parié. Les deux témoins de son adversaire ne pouvaient être dupes. Soit. La comédie serait jouée dans le sens indiqué par M. Roller. Aussi bien il ne déplaisait pas au séducteur de donner à Nancy cette preuve de respect.

— Je suis entièrement à vos ordres, *mon général*. (Il insista même sur ces deux mots par extrême politesse. Le chef voulait bien ne pas se rappeler son grade ; le capitaine ne consentait pas à l'oublier.) Mes témoins seront chez vous ce soir à dix heures. Je n'ai aucune préférence pour le choix des armes, et, d'avance, je m'en rapporte à votre décision. Nous autres soldats avons peu l'habitude des duels. Mais M. Bertot que j'ai vu quelquefois à la salle, et qui tire fort bien, nous aidera de son expérience.

Une légère ironie perçait sous cette phrase courtoise. Elle exprimait pourtant une grande vérité. M. Bertot eut soin de la souligner.

— Et comme on a raison, capitaine, d'interdire la politique dans l'armée ! Pour une fois que vous en parlez...

Malgré sa gravité, le général sourit. Il fit un geste à Fernand : l'un et l'autre se retirèrent. Quelques heures plus tard, tout était réglé d'un commun accord. Saint-Gel et Marius Houchard, les témoins de Jacques, n'élevèrent d'objections que pour la forme. Sur le terrain même, on tira les épées au sort : le hasard favorisa M. d'Orsel. Comme de juste, le capitaine de Pelleran (qui remplaçait le général) dirigeait le combat. Après avoir croisé les fers, et prononcé le sacramentel : « Allez, messieurs ! » M. de Pelle-

ran s'éloigna de quelques pas. La première attaque n'eut aucun résultat. Elle permit cependant d'établir la supériorité de M. Roller sur Jacques. Il avait à la fois plus de fougue et plus d'habileté. A la seconde reprise, Désiré froissa brusquement l'épée de son adversaire, et, par un dégage, l'atteignit en pleine poitrine.

XX.

Quelle nuit pour la malheureuse Nancy ! A peine elle quittait son mari pour rentrer dans sa chambre, lorsque Mélitte arriva, tout en colère.

— Ah ! madame, si vous saviez !

— Qu'y a-t-il donc, ma petite ?

— Nous sommes prisonnières !

Elle dit cette phrase avec une indignation si exagérée, qu'en dépit de sa tendresse et de son anxiété Nancy eut envie de rire. De vrai, cette nouvelle l'étonnait peu. M. Roller défendait son bien. Puis cette captivité n'effrayait guère Belle-Madame. Elle connaissait à merveille le caractère de son mari. Qu'il l'eût étonnée dans un premier transport de rage, rien de plus naturel. Mais elle le tenait pour un galant homme, et savait bien que la fureur de Désiré tomberait avec l'apaisement de ses nerfs. L'inquiétude de Nancy ne commença de poindre qu'assez avant dans la soirée. M. Roller ne rentrait pas. Pourquoi ? Comment expliquer cette inexplicable absence ? Vers onze heures, un des domestiques du général se présenta, portant une lettre de Désiré. Celui-ci demandait du linge et des effets.

Le cerveau de Belle-Madame travaillait. Elle voyait avec raison une menaçante coïncidence entre ces deux faits rapprochés : l'absence de son mari et l'intervention de M. Hattier-Beauvoisin. Tout à coup, M^{me} Roller eut l'instinct brusque de la vérité. Désiré avait provoqué M. d'Orsel ! Les deux hommes allaient se battre ! En retenant sa femme prisonnière, Désiré l'empêchait de rien savoir : partant de contrecarrer ses projets. En évitant de reparaitre chez lui, il supprimait les scènes pénibles et les supplications vaines.

Dès qu'elle eut deviné, Belle-Madame sentit fondre tout son courage. Par une contradiction bizarre, elle ne s'effrayait point pour Jacques, mais pour son mari. Il lui paraissait impossible qu'un officier jeune et brave n'eût pas aisément raison d'un adversaire moins habile et plus âgé. Elle ne savait pas ce que Jacques avouait lui-même : c'est que les soldats tirent beaucoup moins bien que les

pékings. Belle-Madame attendait, attendait toujours. Comme l'espérance est tenace! Par instans elle tentait de se prouver que sa nervosité exagérait la situation. Désiré reviendrait. Impossible qu'il ne revînt pas. Alors, elle prêtait avidement l'oreille, croyant entendre au loin le sable des allées crier sous les roues de la victoria. Puis elle songeait qu'un homme était venu chercher la valise de M. Roller... Et elle retombait lourdement dans ses anxiétés renaissantes.

Enfin le jour parut, chassant les fantômes qui peuplaient l'imagination de la jeune femme. Seulement alors elle goûta quelques heures de repos. A son réveil, un peu avant midi, Nancy était plus calme, sinon plus rassurée. Sitôt qu'elle eut sonné, Mélitte parut. Et tout de suite :

— C'est fini, Belle-Madame, c'est fini! Nous sommes redevenus libres, et monsieur est rentré!

— Ah!

— Il m'a demandé si vous pouviez le recevoir. Dès qu'il a su que vous reposiez encore...

— C'est bien, mon enfant. Prépare tout pour ma toilette.

Désiré attendait sa femme, dans le petit salon du rez-de-chaussée. Quand il la vit fort pâle, les traits tirés par des angoisses nocturnes, sa jalousie mauvaise se réveilla. Elle souffrait. Et elle souffrait pour qui? Pour un homme qu'il avait grièvement blessé. Même tué, le comte vivrait encore dans le cœur de cette femme! Cette pensée lancinante mit une telle dureté dans les yeux de Désiré, que Nancy demeura interdite. Tel la veille au soir elle avait quitté son mari, tel elle le retrouvait ce matin-là, vingt-quatre heures plus tard, non plus époux, mais juge. Enfin, refoulant ses terreurs, elle dit d'une voix très émue :

— Vous désirez me parler?

— Oui. D'abord, je vous prie d'excuser la mesure rigoureuse que j'ai dû prendre hier. En donnant l'ordre qu'on ne laissât sortir personne, je ne voulais que m'assurer quelques heures de liberté. Après votre aveu, j'ai demandé compte à M. d'Orsel de sa conduite. L'un de nous deux était de trop. Nous nous sommes battus. Je ne crois pas qu'il survive à sa blessure.

Belle-Madame ne jeta pas un cri, ne fit pas un geste. Elle devint affreusement pâle. Mais ces faibles natures ont des nerfs d'acier. Après un lourd silence, elle se leva, et, sans répondre un mot, se dirigea vers la porte. Arrivée dans le vestibule, Nancy prit d'un geste machinal son chapeau de campagne accroché à un portemanteau. Puis, elle sortit. Le long des allées, sur les pelouses, des journaliers travaillaient. Il montait des bois une odeur péné-

trante de foin coupés; et, par cette adorable matinée, la malheureuse femme, indifférente aux choses extérieures, s'en allait droit devant elle, avec des yeux de folle, d'un pas raide de somnambule. M. Roller était demeuré quelques minutes démonté par ce silence glacial. Lorsque Nancy s'éloigna, la peur le saisit. Il sortit à son tour, prenant au plus court par un sentier, à travers bois. Il rejoignit sa femme lorsqu'elle débouchait déjà dans la grande allée des Imbergères. En entendant les pas hâtifs de son mari, M^{me} Roller s'arrêta net.

— Où allez-vous? demanda-t-il brusquement.

Elle le regardait, bien en face, d'un regard aigu, avec ses yeux étincelans.

— Où allez-vous? demanda-t-il encore avec une telle violence que toute autre aurait eu peur.

— Chez celui que j'aime et que vous avez tué.

Il eut une exclamation de rage, et saisit le bras de Nancy, rudement, grossièrement.

— Prenez garde, dit-elle avec ironie. Tous ces hommes vous examinent. Autant de témoins sûrs que j'invoquerais au besoin si vous me forciez de m'adresser aux tribunaux.

Désiré recula. Elle reprit sa marche, laissant interdit, presque craintif, cet homme qui était son maître. Alors seulement, il mesura la portée et les conséquences de la faute commise. Impossible de la retenir, impossible d'empêcher cette évasion hardie. Tout acte de violence serait interprété contre lui. Il voyait rouge comme la veille. En quelques minutes, il conçut dix projets divers, sans oser prendre une détermination. Quoi qu'il fit, scandale inévitable. Empoigner sa femme, la saisir entre ses bras et l'emporter comme une proie? Impossible encore! Elle appellerait au secours. La laisser libre? Elle entrerait publiquement chez le comte, pour s'asseoir au chevet du blessé. Et quel tapage dans cette ville bavarde! M. Roller voyait Nancy, à quelques mètres en avant. Elle s'acheminait posément, sans hâte, vers la grille, en suivant la grande allée. Quelques pas encore, et elle arriverait sur le Prado. De nouveau, Désiré prit sa course, et de nouveau M^{me} Roller s'arrêta, très calme, prête à subir le second assaut aussi vaillamment que le premier.

— Vous ne sortirez pas! cria-t-il d'une voix furieuse.

Une lueur chaude flamba dans les yeux de la jeune femme. Elle dit avec une ironie mordante :

— Vous avez encore l'intention de me tenir sous clé?

— Je veux...

— Décidément, monsieur, vous ne vous rendez pas compte de

mes sentimens à votre égard. La situation que vous-même avez créée est pourtant bien simple. Entre vous et moi, tout est fini. Hier encore je vous aimais d'une profonde amitié. Aujourd'hui je vous hais. Je me refuse à demeurer chez vous, avec vous, auprès de vous! Sans doute vous espérez m'y contraindre par la force. Mais la force n'a qu'un temps. Vous ne serez pas toujours géolier : je ne serai pas toujours captive. Il viendra bien une heure où je m'évaderai. Plus vous aurez usé de violence, plus j'aurai d'arguments pour vous accabler.

M. Roller ne reconnaissait plus sa femme. Cette fine créature, si docile naguère, le dominait à présent par son énergie, par sa résolution, par sa volonté. La dernière phrase de Nancy le frappait en plein cœur. Il sentait de nouveau sous ses paroles calmes la menace déguisée. Un appel aux tribunaux, un procès qui aggraverait encore ce scandale dont il avait si peur. Il hésita. Ce fut trop. Quelques secondes décidèrent sans appel de la vie de cet homme et de la vie de cette femme. Belle-Madame fit un bond, et disparut. Elle allait vite, maintenant. Le Prado est une des promenades favorites du Marseillais. Par cette belle et chaude journée, les allées se peuplaient de badauds. Et tous contemplaient avec stupeur la jolie, l'élégante M^{me} Roller qui marchait rapidement, vêtue de son négligé du matin, coiffée d'un méchant chapeau de paille. Qu'est-ce que cela voulait dire? Nancy restait absolument indifférente aux commentaires ironiques des uns, aux réflexions malveillantes des autres. Elle avait si hâte d'arriver! Heureusement, un fiacre à vide passait, débouchant de la rue Paradis. Nancy fit signe au cocher, et, montant dans la voiture, jeta d'une voix haletante l'adresse du comte.

Hélas! Que trouverait-elle là-bas? Un homme ou un cadavre? Pour que son mari n'eût pas donné suite à ses projets de vengeance, il devait croire... Et, à cette idée atroce que Jacques était mort, un frisson tordait les nerfs de la malheureuse. Pas un instant, elle ne craignit pour elle-même; pas une fois elle ne se dit : « Si Jacques disparaît, je reste seule au monde... J'aurai tout quitté, tout sacrifié... Et mon unique soutien s'effondre, et il roule à l'abîme. » Cette femme avait le cœur trop haut, l'âme trop noble pour que ces honteuses pensées pussent l'avilir. Plus égoïste, elle se fût rappelé la prédiction de M^{me} de Guerny : « Chez toi, le cœur et l'imagination emportent toute logique... Tu vois les hommes bons et les femmes généreuses, parce que tu es bonne et généreuse toi-même... »

La pauvre Nancy venait de faire le pas décisif : elle saurait bientôt ce que vaut le monde, cette pourriture.

XXI.

— Allez, ma chère, vous êtes bien vengée. Cette malheureuse est tombée si bas que vous auriez tort de lui garder de la rancune. Une dépense inutile!

— Est-ce que vous croyez vraiment?..

— Je ne crois pas : je suis sûre. Comment n'êtes-vous pas de mon avis, vous, la mondaine par excellence? Une femme a le droit de tout faire, pourvu qu'elle soit riche et protégée. Le mari est le pavillon planté sur la marchandise,.. pardon! sur les fredaines de sa moitié. Tant qu'on voit ce pavillon-là, l'honneur est sauf. La société où nous sommes ne vit que sur des simulacres. Elle honore les gens, non pour les vertus qu'ils pratiquent, mais pour les momeries qu'ils affectent.

M^{me} de Chevry ne se consolait pas si aisément :

— Parfait! tout ce que vous dites là, ma bonne madame Soulac. Il n'en est pas moins vrai que les envieux clabauderont...

Juliette n'acheva pas sa pensée. La petite baronne était trop sottise pour s'analyser elle-même. Au moins, elle possédait cette finesse instinctive qui ne fait jamais défaut même à la plus bête. Elle se rendait compte que ses bonnes petites amies répéteraient : « D'Orsel a lâché la baronne pour Belle-Madame. » Certes, à l'avenir celle-ci ne serait qu'une déclassée. Plus de rivalités à craindre. Mais la déchéance de Nancy ne suffisait pas à calmer le ressentiment de la coquette. Elle interrogeait, questionnait et bavardait, insatiable de détails. M^{me} Soulac, étant arrivée à son *five o'clock*, Juliette caquetait sans se lasser. C'étaient des : « — Comment! vous ne savez pas? — Mais toute la ville ne parle que de ça! » M^{me} Soulac devait inventer beaucoup : car, en somme, on ne connaissait que deux faits avec certitude. 1° Belle-Madame s'était improvisée garde-malade pour soigner le blessé; 2° M. Roller avait introduit une demande en divorce devant le tribunal.

Pendant plusieurs jours les médecins n'osèrent promettre que le comte guérirait. On fut bientôt rassuré. Le coup d'épée, profond, mais très net, n'atteignait aucun organe essentiel. Du reste, dans l'ivresse de sa joie, Jacques aurait accepté de bon cœur des souffrances plus vives. Nancy était sienne désormais. La crânerie de la jeune femme flattait délicieusement la vanité de cet homme à succès. Même il était ému, touché malgré lui, par ce dévouement teinté d'héroïsme.

Nancy fut sublime. Tant qu'on craignit un dénoûment fatal, elle refusa tout repos. La journée, la nuit, elle restait là, anxieuse,

attentive, ne quittant pas des yeux le cher blessé. Les deux médecins appelés au chevet de M. d'Orsel ne tarissaient par sur elle. Ils ne perdraient pas un seul client s'ils avaient toujours sous la main une sœur de charité comme celle-là ! Naturellement, les ennemies de M^{me} Roller s'ameutaient encore plus. — « Comprenez-vous cela, chère madame ? Admirer cette malheureuse parce qu'elle soigne son amant ! » — Deux personnes restèrent seules fidèles à Nancy : M^{me} de Guerny et M^{me} Hattier-Beauvoisin. Le général éprouvait, lui aussi, une pitié profonde pour la pauvre déclassée ; mais l'amitié très ancienne qui le liait à Désiré le condamnait à la réserve.

Nancy fut émue aux larmes quand, un beau matin, M^{me} Hattier-Beauvoisin se présenta chez le comte :

— Allons, ne pleurez pas, mon amie. Et embrassez-moi d'abord ! Naturellement, ce ne sont pas des complimens que je vous apporte. Rassurez-vous : pas davantage des remontrances. Le mal est fait : il est trop tard. Du moins, sachez que les gens de cœur vous blâment sans vous mésestimer. Vous avez ennobli votre faute par votre bravoure et votre sincérité...

Nancy pleurait toujours. M^{me} Hattier-Beauvoisin l'attira de nouveau vers elle, la câlinant, l'embrassant.

— Un peu de calme, mon enfant, je vous en prie ! J'ai des avis sérieux à vous donner. Vous ne pouvez pas rester à Marseille. Sans rien connaître de vos projets, j'imagine que vous partagez mon opinion. Mon mari a fait un rapport d'office sur ce malheureux duel. Évidemment le capitaine sera prochainement désigné pour un autre poste après avoir obtenu un congé de convalescence. Tout cela prendra bien plusieurs mois : le temps d'obtenir votre divorce. Encore dix mois de patience après le prononcé du jugement et vous deviendrez M^{me} d'Orsel. Le comte vous aime, c'est un galant homme. La grosse fortune qui vous reviendra...

Nancy eut un mouvement brusque. Elle ne comprenait pas.

— Une grosse fortune... à moi ? Je n'ai rien.

— Erreur, ma chère petite. M. Roller et vous, vous vous êtes mariés sous le régime de la communauté pleine et entière.

Belle-Madame devint toute rouge.

— Oh ! madame, vous qui m'estimez, puisque vous êtes ici, avez-vous pu croire un instant que j'accepterais ?.. Rien, rien, je ne veux rien ! Non par orgueil : par honnêteté. Quand mon... Quand M. Roller a demandé ma main, je l'ai supplié de garder sa fortune pour lui, de ne me reconnaître aucune somme au contrat. Je n'y ai consenti que pour ne pas contrister un homme généreux et bon. Pouvais-je prévoir...

Elle soupira, et comme il en disait long, ce soupir !

— Pauvre j'étais quand M. Roller m'a prise, pauvre je reste en le quittant.

M^{me} Hattier-Beauvoisin hochait tristement la tête. Deux fois elle ouvrit la bouche pour parler : une instinctive pudeur la retint. Dans ses craintes, Nancy verrait peut-être une accusation portée contre Jacques. Si elle l'eût osé, la générale aurait dit à la délaissée : « Prends garde, mon enfant ! Tu crois ne refuser que de l'argent, et c'est ton bonheur que tu rejettes ! Les hommes d'aujourd'hui sont terriblement pratiques et leur amour s'accommode mal du désintéressement... » A quoi bon ? Nancy fût restée incroyante. Un amour comme le sien ne pouvait vivre que par la foi.

Le lendemain, ce fut M^{me} de Guerny qui vint à son tour. La causerie, plus tendre peut-être, avec une nuance de maternité plus touchante, traita le même sujet. Les deux femmes se préoccupaient trop de l'avenir réservé à Nancy pour qu'il en fût autrement. Pendant que Belle-Madame causait avec sa vieille amie, le comte parut, accompagné de son médecin.

— Oh ! mon Dieu, quelle imprudence !

— Rassurez-vous, madame. J'ai voulu que mon blessé essayât ses forces, répliqua le docteur. Placez-vous là, monsieur. Appuyez la tête sur ces oreillers... Bien, très bien ! Je vous autorise à rester debout jusqu'à quatre heures.

La venue soudaine de Jacques gênait un peu M^{me} de Guerny. Elle ne pourrait plus recevoir les confidences de son amie. M. d'Orsel, au contraire, semblait enchanté.

— Je sais combien votre élève vous aime, dit-il gracieusement, quelle confiance elle a en vous. Permettez-moi de vous soumettre mes projets...

Depuis l'installation chez lui de Belle-Madame, Jacques s'était demandé souvent ce qu'il adviendrait de leur avenir à tous les deux. De même que M^{me} Hattier-Beauvoisin, il jugeait impossible le séjour à Marseille. Puisque le général exigeait une permutation d'office pour le capitaine, celui-ci ne s'inquiétait pas. Il se savait très *pistonné* dans les bureaux de la Guerre. Il obtiendrait donc aisément qu'on l'envoyât en garnison à Paris ; à Paris où se réfugient toujours les amours qui se cachent. Dès qu'il aurait son congé de convalescence, Jacques solliciterait une prolongation, afin de gagner le plus de temps possible. On épuiserait ainsi les délais légaux. Ceux-ci ne commenceraient à courir qu'après le prononcé du jugement. M^{me} de Guerny ne s'étonnait pas, n'ayant jamais douté que le comte n'épousât M^{me} Roller redevenue libre. Il fallait connaître à fond le caractère du capitaine pour partager le scepticisme de la générale.

D'ailleurs, Jacques s'exprimait avec un tact dont M^{me} de Guerny lui savait gré. Il semblait parler d'une étrangère, et non d'une femme qui avait tout abandonné pour lui. — « Il l'aime, pensait la veuve en l'écoutant : puisse-t-il la respecter assez pour lui être fidèle !.. » — Elle voyait avec plaisir que M. d'Orsel comprenait la nécessité d'une existence très retirée. Elle avait tant redouté pour son élève chérie les premiers heurts avec la société, les premiers froissemens qui sont l'inévitable punition des situations fausses ! En quittant le monde, Nancy s'appelait encore M^{me} Roller : en y rentrant, elle serait la comtesse d'Orsel.

XXII.

Dans sa pensée, Jacques avait déjà choisi le nid mystérieux où s'abriteraient leurs amours. Arrivé à Marseille presque aussitôt après sa sortie de Saint-Cyr, le comte s'était lié bien vite avec la noblesse du pays. Un vieux gentilhomme, M. des Escalens, l'invitait souvent à de grandes chasses en son château de Canourgues. A la mort de M. des Escalens, le château fut acheté par un riche banquier parisien, M. Roland Montfranchet. Celui-ci ayant à son tour disparu, ses héritiers vendirent le château et les fermes qui en dépendaient. Le Jas, une de ces fermes, transformée jadis en pavillon de chasse, était situé dans un admirable paysage.

Non loin de Grambois et de la Tour-d'Aigues, au sommet d'une côte abrupte, se dresse un coquet village appelé la Bastide-des-Jourdans. C'est la dernière commune de Vaucluse : à trois kilomètres plus au nord commence le département des Basses-Alpes. Ce pays enchanteur tient à la fois de la Provence, qui est plaine, et de la région alpestre, qui est montagne. Une nature parfumée, pleine de soleil, dans un cadre violent et tourmenté. D'un côté, les coteaux escarpés du Luberon : de l'autre, les riantes vallées qui s'étaient harmonieusement jusqu'à la Durance. Le Luberon est une fierté pour nos paysans provençaux si fins, et qui parlent de leur voix chantante la langue musicale de Roumanille et de Mistral. Une montagne, et une montagne pour nous seuls ! Comme ils méprisent leurs frères de Camargue !

La Bastide-des-Jourdans s'étend en longueur. A la sortie du village, la route tourne brusquement et gravit une rude côte ; le chemin s'incline profondément, et sur les rochers énormes ont poussé des chênes, des hêtres et des peupliers par un caprice mystérieux du sol. Et ce sol lui-même est rouge brun, avec des tons de Sienne brûlée, comme tous les terrains chargés de fer. A mesure qu'on avance, les arbres plus nombreux se rapprochent.

D'abord un grand bois qui se change bientôt en forêt; çà et là d'énormes clairières, et dans l'une d'elles le Jas, une maison en forme de chalet, d'aspect très simple. De larges trouées, taillées hardiment, ouvrent à la vue des horizons variés, ici sur la plaine et là sur la montagne. A une portée de fusil, une petite rivière, envahie par des joncs, coule rapidement sur un tapis de mousse et de cresson. Et sur ce paysage agreste, le ciel immuablement bleu, d'un bleu sombre. C'est le pays du soleil. Il n'est pas rare au Vaucluse qu'on manque de pluie pendant plusieurs mois. C'est la sécheresse qui donne aux routes cet aspect poudreux, aux arbres ce feuillage d'un vert criard. Car, en ce coin de Provence, les tons ordinaires de la nature sont comme outrés et presque aussi violents que plus au sud, vers Antibes et Cannes.

Après huit jours vécus dans ce paradis, Belle-Madame ne rêvait pas d'autre avenir que de n'en sortir jamais. Elle goûtait un de ces bonheurs si complets qu'ils font peur. La créature humaine est si peu faite pour être heureuse, qu'elle est prise d'une sorte de vertige devant sa félicité passagère, comme le voyageur hardi qui se penche sur un abîme. Mélitte tentait vainement de la rassurer. Jacques, follement et sensuellement épris, se montrait gai, charmant, aimable. Sa galanterie d'amoureux domptait son égoïsme d'amant satisfait. Lui aussi subissait la même griserie que la jeune femme. Son rêve était au-dessous de la réalité, et jamais il n'eût espéré tant de joies. Ils partaient de bonne heure le matin, à pied ou à cheval; et c'étaient de longues promenades à travers la contrée. Promenades adorables, parce que cet été radieux mettait la nature à l'unisson de leurs cœurs, et que tout était en pleine floraison comme leur tendresse.

Pour la première fois de sa vie, Jacques s'abandonnait sans arrière-pensée au sentiment qui le dominait.

— Grâce à vous, chère, disait-il un soir à Nancy, je goûte une infinie félicité. Une seule personne au monde connaît notre intimité, M^{me} de Guerny. Elle nous préviendrait s'il le fallait absolument. Mais que peut-il arriver? J'ai mon congé pour trois mois. On le renouvellera. Et comme c'est bon de vivre pour nous, non pour les autres! Le monde peut crouler, nous n'en saurons rien!

Les deux amoureux ne recevaient aucune lettre, ne lisaient aucun journal. Ils se suffisaient à eux-mêmes. S'aimer et se le dire, n'est ce pas le premier et le dernier mot du bonheur? Cependant chacun d'eux avait sa préoccupation secrète qu'il gardait pour lui seul. Nancy, parfois, fermait les yeux, toute songeuse, et sa pensée volait aux Imbergères, vers l'époux abandonné. Comme il devait souffrir! Alors elle se demandait: « Où en est mon divorce? »

Sur le conseil de son amie, Belle-Madame devait ne pas s'occuper des détails de procédure, faire constamment défaut, ne rien répondre aux assignations, aux convocations chez le président du tribunal.

De son côté, Jacques n'ignorait pas la terrible colère de sa sœur en apprenant l'aventure. Cet enlèvement, M^{me} de Savignac l'appelaient une catastrophe : et à son point de vue, la marquise n'exagérait pas. Elle avait toujours rêvé pour son frère un brillant mariage. Le monde israélite et la haute bourgeoisie offrent humblement leurs héritières à tous les gentilshommes de France. Et tout à coup Jacques démolissait ses beaux projets par un coup de tête inexcusable ! Mais il était trop heureux pour se laisser distraire de son bonheur par cette inquiétude passagère. Quelle différence entre Nancy et ses autres maîtresses ! Le poète hindou raconte qu'un pêcheur de perles ne reconnaissait plus les vraies des fausses, parce qu'il avait offensé Brahma. Le comte savait bien la nature de la sienne : une perle, et une vraie, du plus bel orient, cette adorable créature, si longtemps désirée ! Maintenant, il possédait à lui tout seul cet inestimable trésor. Et son amour s'avivait à mesure qu'il comprenait mieux cette femme unique. Nancy avait le charme, ce don mystérieux, le charme qui est la moitié de la séduction. Pendant leurs promenades quotidiennes, il l'écoutait développant ses idées, exprimant son opinion sur les hommes et sur les choses. Et il ne pouvait s'empêcher de remarquer la noblesse et la pureté de cette âme charmante. La vie est ce que nous la faisons : vulgaire pour les âmes basses, élevée pour les natures hautes. Jacques n'était rien moins que chevaleresque ; il avait même une tendance à railler les sentimens généreux, qu'il affectait d'appeler une duperie ou une habileté. Cette fois, la franchise de Nancy l'intimidait. Il y a des coins de mer si purs, du côté de Capri et de la Grotte d'azur, que l'œil, ébloui, peut descendre dans les profondeurs sous-marines : de même, il est des âmes si limpides qu'elles ne cachent rien de leurs trésors.

Un matin, leur promenade les entraîna fort loin. Ils avaient dépassé la limite des plaines, et leurs chevaux gravissaient au pas la pente d'une côte alpestre.

— Oh ! le délicieux coin d'ombre ! s'écria Belle-Madame, en étendant sa cravache vers un petit bouquet de bois touffu, d'où s'échappait, jaseur et argenté, un ruisseau capricieux.

— Eh bien ! chère, attachons la bride de nos montures aux arbres, et cachons-nous dans cet « asile champêtre, » comme disaient les hommes de 1830.

Une retraite exquise, en effet. Comme le monde semblait loin,

et ses vaines agitations, et ses banalités, et ses mensonges ! Nancy eut une impression de fraîcheur délicieuse. L'être qu'elle aimait, — et d'un amour d'autant plus grand qu'elle lui avait sacrifié davantage, — cet homme, désormais seul but et seule fin de son existence, était là, près d'elle, souriant, extasié, ravi. Dans ce cadre merveilleux, devant cette nature clémente et généreuse, Jacques eut un de ces attendrissements passagers qui poétisaient pour un temps son caractère égoïste et sec. Il s'agenouilla devant Nancy, assise sur l'herbe ; puis, enlaçant la taille flexible de sa compagne :

— Combien durera ce beau rêve ? murmura-t-il. Combien de temps m'aimerez-vous ? Est-il possible, mon Dieu, que deux êtres étroitement unis comme nous le sommes, liés par les affinités mystérieuses de l'âme et du corps, en puissent venir à s'oublier un jour ? De moi, je suis sûr... mais vous ! vous, Nancy !

Elle ne lui répondit pas. Des larmes brillaient dans ses grands yeux. Les pensait-il donc, ces paroles qu'il venait de prononcer ? Non. C'était une minute de jalousie inquiète, une nervosité passagère...

Et, tout autour d'eux, le soleil d'été riait à travers les branches ; le ruisseau riait dans sa course vagabonde... Et les sylvains riaient, eux aussi, en écoutant cet éternel serment d'amour. Prêté par qui ? Par un homme ! Des merles qui sautillaient sous la feuillée eurent un sifflement railleur. Ils contèrent l'histoire à deux lièvres qui passaient par là... Et ces lièvres grattèrent vivement le sol rouge de leurs longues oreilles grises. C'est la façon de rire de ces gens-là ! Une biche soupira tristement, car elle se rappelait certaine trahison dont elle souffrait encore. Sans doute, elle pensa : « — Comme les hommes sont heureux !.. Ils savent être amans fidèles... » Mais enfin, la biche rit tout de même. Elle rit, comme rirent aussi le coq sauvage et la fauvette, et le châtre, et la perdrix. Un vieux renard, adossé contre un tronc de chêne, s'esclaffait à l'aise, les pattes en croix sur sa poitrine pelée... Même deux ramiers, qui se tordaient, juchés sur un hêtre... Tous ces animaux riaient ; ils semblaient se dire, les uns aux autres, en ce langage que comprenait La Fontaine :

« — En avons-nous vu, de ces amoureux ! en avons-nous vu ! »

ALBERT DELPIT.

UNE QUESTION

DE

DROIT CONSTITUTIONNEL

LE REFERENDUM BELGE.

I.

La Belgique est, en ce moment, sur le point de reviser sa constitution, qui date de soixante années. L'acte du 7 février 1831 n'avait pas décrété sa propre immutabilité. « Le pouvoir législatif, dit-il, a le droit de déclarer qu'il y a lieu à la revision de telle disposition constitutionnelle qu'il désigne : après cette déclaration, les deux chambres sont dissoutes de plein droit. Il en sera convoqué deux nouvelles. Ces chambres statuent, de commun accord avec le roi, sur les points soumis à la revision. » Les opérations prévues par cet article sont commencées, et la procédure constitutionnelle est entrée dans sa première phase.

La revision de la constitution belge ! Il n'y a pas, pour nos voisins, de question plus grave et plus émouvante. Il faut, pour le bien comprendre, interroger l'histoire du peuple belge, qui ne ressemble pas à la nôtre. La nation française a fait de très grandes

choses : elle a promulgué sa déclaration des droits de l'homme non-seulement pour elle, mais pour l'univers, tenté de dérober le feu du ciel et de renouveler la face de la terre, remporté sur des champs de bataille très divers les plus éclatantes victoires ; mais, en subjuguant ou en éblouissant le monde, elle n'a pas su lui donner toujours l'exemple de la sagesse. Nous avons changé bien légèrement nos lois fondamentales ! Nous nous sommes épris quelquefois d'idoles étranges et nous avons mis trop souvent un excès d'ardeur à renverser l'édifice que nous avions bâti la veille ! Les Belges ont cru devoir ne nous ressembler que par nos bons côtés, et prouvé par là même la fermeté, la sagacité de leur esprit politique. Résistant à toutes les tentations et fermant leurs oreilles au chant des sirènes, ils ont veillé nuit et jour sur leur constitution : ils l'ont aimée, respectée ; ils l'aiment et la respectent encore. C'est dire qu'ils n'y sauraient toucher à la légère et sans une anxiété patriotique. Par quel enchaînement de faits et d'idées se trouvent-ils donc conduits à la reviser ?

C'est que l'humanité ne se repose pas, qu'aucune de ses œuvres n'est éternelle et qu'il existe dans la constitution belge un article 47 ainsi conçu : « La chambre des représentans se compose des députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale, lequel ne peut excéder 100 florins d'impôt direct ni être au-dessous de 20 florins. » Dès lors, en décidant que, pour participer aux élections législatives, il fallait verser au trésor de l'État en contributions directes, patentes comprises, la somme de 42 fr. 32, les chambres belges réduites à l'exercice du pouvoir législatif proprement dit ont fait tout ce qu'elles pouvaient faire. Il ne leur était loisible ni de supprimer ni même d'abaisser ce cens électoral sans empiéter sur les attributions du pouvoir constituant. La chambre des représentans fut donc saisie trois fois, en novembre 1870, en 1883, en 1887, par plusieurs de ses membres, de projets qui tendaient à la revision de l'article 47. La question fut ajournée trois fois et le régime qui maintient un corps de 134,000 électeurs « généraux » dans un pays de plus de six millions d'habitans subsiste encore. Peut-on ajourner la réforme ? Presque personne ne le croit en Belgique et nous ne le pensons pas davantage.

Nous n'avons oublié rien de ce qu'on a dit en France, dans la première partie de ce siècle, en faveur du cens électoral. Aux yeux des doctrinaires, nous le savons, le censitaire a d'abord représenté « tout ce que la multitude avait d'intérêts légitimes » et « plus fidèlement qu'elle n'eût pu le faire elle-même. » Mais le plus illustre

d'entre eux, vaincu par sa propre expérience, avait fini par dire, et cet aveu, banal sur d'autres lèvres, est significatif dans sa bouche : « De même que la chambre des pairs est donnée à quelques-uns, de même et *par la même nécessité des choses*, la chambre des députés est donnée à tous; la représentation des intérêts communs à tous appartient à tous, là où il n'y a pas de distinctions hiérarchiques. *Dans la rigueur du droit*, tous sont éligibles, tous sont électeurs, à moins qu'ils ne soient jugés actuellement incapables de l'être. » Or cette nécessité des choses que confessait Royer-Collard, en planant sur les sommets de la théorie pure, d'autres, c'est-à-dire beaucoup de ceux qui ne votaient pas, l'ont aperçue et, l'apercevant, s'en sont prévalus. Ne se jugeant pas, à tort ou à raison, « actuellement incapables, » ils se sont placés « dans la rigueur du droit, » mais ne l'ont pas fait seulement pour l'honneur des principes. Ils ont réclamé l'application pratique et tangible de ces principes avec une énergie de jour en jour croissante; en un mot, ils ont voulu voter. Comme les lois ne se font pas à coups de syllogisme, la politique des gouvernemens sensés consista bientôt à démêler ce qu'il y avait de juste et ce qu'il pouvait y avoir d'excessif ou de prématuré dans de semblables revendications.

C'est ainsi que la législation électorale anglaise, dont la réforme avait été demandée douze fois sans résultat depuis 1745, fut profondément remaniée en 1832. A cette dernière époque, lord Althorp, lord Grey, lord John Russell lui-même, avaient hautement affirmé que la question électorale était définitivement réglée, et pourtant, au bout de moins de dix ans, on battait en brèche le *reform bill* de 1832, au bout de vingt ans le parlement était saisi de nouvelles propositions, et, le 11 février 1867, M. Disraëli annonçait au nom du gouvernement la présentation d'une loi nouvelle. Le *reform bill* de 1832, disait-il alors, a confié le pouvoir aux classes moyennes en excluant les classes ouvrières; il faut aujourd'hui restituer à celles-ci les droits que leur reconnaissait l'ancienne législation du pays. « Assurément nous avons fait *un saut dans l'inconnu*, ajoutait lord Derby quelques mois plus tard en soumettant le projet à la chambre des lords: mais j'espère fermement que l'extension de *franchise* que nous accordons à nos compatriotes sera le moyen de placer les institutions du pays sur une base plus ferme. » Le nombre des électeurs passa, pour le royaume-uni, de 1,366,818 à 2,448,252. Quinze ans s'écoulèrent et le régime électoral de 1867-1868 devint lui-même suranné; après quelques difficultés suscitées par la résistance de la chambre des lords, les libéraux et les conservateurs s'entendirent

avec la couronne pour modifier de fond en comble la législation nouvelle, et les deux chambres votèrent sans discussion de principes l'acte du 6 décembre 1884, dit *representation of the people act*. Il nous suffira de rappeler que cet acte eut pour effet d'augmenter dans la proportion de plus de 75 pour 100 le chiffre des électeurs inscrits. Le royaume-uni ne possède pas le suffrage universel ; mais sur 34,877,399 habitans, 5,701,905 participèrent, en 1886, aux élections politiques. Il est à peine utile de faire observer que ce mouvement formidable n'est pas spécial à l'Angleterre : l'Europe sait par quels motifs ou sous quels prétextes se sont accomplies, en France, les révolutions du 24 février 1848 et du 2 décembre 1851.

Aussi, lorsque MM. Fléchet, Buls, Janson, Fagnart, Grosfils et Broquet soumirent à la chambre des représentans de Belgique, dans la séance du 27 novembre 1890, une proposition ainsi conçue : « Il y a lieu à la revision des articles 47, 53 et 56 de la constitution, » le gouvernement du roi demanda-t-il lui-même à cette chambre, par l'organe de M. Beernaert, ministre des finances, de voter la prise en considération et, quand il fut procédé au vote par appel nominal, 118 membres y prenant part, tous répondirent affirmativement. Un peu plus tard, la section centrale de la chambre, chargée de l'examen du projet, ayant désiré connaître les vues du gouvernement sur la revision, le même ministre lui fit une communication plus précise et, pour qu'aucune équivoque ne subsistât, adressa le 30 mars 1891 au président de cette section un résumé de sa déclaration verbale. Fallait-il se borner à transformer tous les électeurs communaux, au nombre de 400,000, en électeurs généraux, c'est-à-dire subordonner au cens de 10 francs le droit de participer aux élections politiques ? Sans répudier absolument cette combinaison, M. Beernaert s'exprimait en ces termes : « Mais le gouvernement estime qu'il convient d'aller plus loin et que, sans exiger aucun paiement de contributions, il faudrait se rapprocher des bases que l'accord des deux grands partis politiques a permis d'introduire dans la Grande-Bretagne. On sait qu'abstraction faite de diverses dispositions accessoires y est électeur quiconque occupe une maison, partie de maison, logement ou terrain d'un revenu ou d'un loyer de 10 livres sterling. C'est aussi l'occupation que nous devrions prendre comme base principale et, afin d'éviter les contestations et les fraudes, elle devrait être appréciée d'après le revenu cadastral de l'immeuble occupé ou cultivé... Le gouvernement voudrait que le nombre des électeurs généraux fût ainsi porté à 600,000 environ, et il est prêt à étudier avec la section centrale le chiffre du revenu cadastral auquel il faudrait s'arrêter pour obtenir ce résultat. »

Cette proposition nous semble à la fois large et prudente. D'une part, elle écarte le vote général par tête; mais une réforme aussi radicale serait au moins prématurée. L'exemple de la France n'est pas décisif : son histoire même suffit à prouver que la démocratie pure est sujette aux vertiges, tout au moins qu'il ne faut pas brûler les étapes, et qu'on ne saurait, sans exposer un peuple à de graves mécomptes, le précipiter dans le suffrage universel. On ne saurait d'ailleurs oublier que, même dans la grande république américaine, la constitution fédérale ayant permis à tous les États particuliers de déterminer eux-mêmes les conditions de l'électorat de leurs propres citoyens (même pour les élections d'une nature fédérale), plusieurs d'entre eux, tels que le Connecticut, le Massachusetts, la Floride, le Missouri, soumettent à diverses restrictions le droit à l'électorat. D'autre part, la proposition rompt avec le régime censitaire, que l'opinion publique bat en brèche de toutes parts; sans anéantir toutes les individualités et tous les intérêts devant la souveraineté populaire, elle introduit la plus grande somme d'égalité possible dans le gouvernement représentatif et fait à la démocratie la plus large part.

Nous arrivons au *referendum*. Aussitôt après avoir exposé les vues du gouvernement sur l'extension du droit électoral, le ministre des finances poursuivait en ces termes : « On ne peut se livrer à l'étude de la réorganisation du pouvoir législatif sans se préoccuper également du pouvoir royal, et l'article 131 porte d'ailleurs que les chambres nouvelles ne peuvent statuer sur les points soumis à la révision que d'accord avec le roi. Le gouvernement estime qu'il conviendrait d'investir le roi du droit de se mettre directement en rapport avec le corps électoral pour prendre son avis soit sur une question de principe, non actuellement soumise à la législature, soit à propos d'une loi votée, mais non encore promulguée. » La même proposition fut développée dans une déclaration lue à la chambre des représentans le 2 février 1892 : « Il conviendrait d'attribuer au roi le droit de se mettre directement en rapport avec le corps électoral pour lui demander son avis. Rien, semble-t-il, de plus conforme aux véritables bases du régime représentatif. Rien aussi de plus propre à mettre le pouvoir royal mieux à même d'exercer en certains cas une action modératrice. Une nation de quelque étendue ne peut ni légiférer ni s'administrer directement, et dès lors la délégation des pouvoirs s'impose. Mais c'est toujours de la nation qu'ils émanent et c'est consacrer ce principe fondamental que de permettre qu'elle puisse être consultée. » Aux yeux du gouvernement belge, l'extension du suffrage populaire et l'extension de la prérogative royale sont deux propositions connexes. Qui peut pressentir, en effet, les conséquences de

la première réforme? Quelles seront les aptitudes de ce corps électoral quintuplé? Quels mandataires choisira-t-il, non pas seulement demain, mais après-demain? Verra-t-on s'y développer un sentiment encore plus élevé de la dignité nationale, un respect plus profond des institutions fondamentales? Va-t-il être, au contraire, dominé par la passion effrénée de l'égalité? Nommera-t-il d'un cœur léger des candidats qui le caresseront et dont il désavouerait les votes? C'est le secret de l'avenir et, quoi qu'on puisse espérer de la nouvelle législation électorale, on conçoit que le gouvernement, avant de faire « le saut dans l'inconnu, » songe à prendre quelques précautions, particulièrement à fortifier l'action modératrice de la royauté.

Mais ce n'est pas l'avis de tout le monde, et M. Beernaert a constaté dans un exposé de motifs complémentaire (11 février 1892) que l'introduction du *referendum* royal soulevait « des contradictions nombreuses. » Si nous en croyons les articles de quelques journaux et le compte-rendu de quelques séances, elles se produisent même sous une forme assez passionnée. La question est grave, délicate, intéressante et, nous le comprenons aisément, de nature à passionner les hommes d'État belges. Elle est cependant de celles qu'on ne peut bien traiter ni bien résoudre sans un peu de calme et de sang-froid. Des combattans qui descendent dans la lice ne se rendent pas toujours une exacte justice, et l'on n'est jamais mieux placé pour juger les coups que si l'on n'est exposé ni à les donner ni à les recevoir. Or les jouteurs de l'un et de l'autre camp sont assurément animés d'un égal amour du bien public, d'un égal dévouement à la nation et à la monarchie belges; mais ils nous paraissent en outre, à nous qui jugeons d'un peu plus loin, peut-être par là même d'un peu plus haut, défendre deux thèses plausibles. Il serait puéril, il nous paraîtrait ridicule d'écarter l'une ou l'autre par une fin de non-recevoir, et c'est pourquoi nous allons d'abord exposer avec toute l'ampleur possible la doctrine des opposans. Ceux-ci, dont quelques-uns brillent au premier rang parmi les hommes d'État et les publicistes belges, accourent des quatre points cardinaux: les uns appartiennent au parti libéral; les autres représentent la fraction la plus ardente du parti catholique.

II.

Ils remarquent d'abord qu'on n'a jamais proposé d'introduire le *referendum* dans une monarchie constitutionnelle.

Sans doute, aux États-Unis, quoique le système du gouvernement soit essentiellement représentatif, les constitutions des États particuliers ne peuvent être amendées que par le peuple lui-même. Il est encore vrai que le peuple n'intervient pas seulement dans la réforme des constitutions particulières et que si, dans plusieurs États de l'Union, les cours suprêmes ont annulé comme inconstitutionnels et révolutionnaires de simples actes législatifs subordonnés à la sanction populaire, plusieurs constitutions, comme celles de l'Illinois, de la Caroline du Nord, du Wisconsin, d'Iowa, d'Ohio, du Kansas, du Michigan, dérogeant à cette règle, permettent ou prescrivent le recours au peuple dans certains cas, par exemple lorsqu'il s'agit d'imposer aux citoyens une charge exceptionnelle ou d'autoriser des banques de crédit. Mais il est facile de concilier cette intervention du peuple souverain avec le mécanisme d'institutions qui impliquent l'entière souveraineté du peuple.

Le *referendum* suisse est plus connu (1). Nous ne parlons pas ici du *referendum* obligatoire que pratiquent les cantons de Zurich, de Berne, de Schwytz, de Soleure, des Grisons, d'Argovie, de Thurgovie, du Valais et le demi-canton de Bâle-campagne (2). On sait que, dans ces États, les lois, ou du moins un certain nombre de décrets législatifs, n'entrent pas en vigueur avant d'avoir été ratifiés expressément : une votation populaire intervient sur tous les objets que la constitution ne place pas dans la compétence exclusive du grand-conseil, et le recours au peuple a lieu de plein droit sans qu'une fraction du corps électoral le réclame. Il est impossible de découvrir la moindre analogie entre ce *referendum* cantonal obligatoire et la nouvelle prérogative que le cabinet belge entend conférer à la royauté. C'est seulement au *referendum* facultatif, et, pour abréger, au *referendum* fédéral qu'il y a lieu de comparer le projet actuel de *referendum*.

En effet, si le *referendum* est obligatoire en Suisse toutes les fois qu'il s'agit de reviser la constitution fédérale elle-même et si la nouvelle disposition constitutionnelle n'est définitivement adoptée qu'après avoir rallié tout à la fois la majorité dans le pays entier et la majorité des cantons, tout autre *referendum* fédéral est purement facultatif : — « Les lois fédérales sont soumises à l'adoption ou au rejet du peuple, dit la constitution, si la demande en

(1) Voir, sur le *referendum* en Suisse, une très intéressante brochure de M. Simon Dploige, avocat, précédée d'une lettre par M. J. van den Heuvel, professeur à l'Université de Louvain ; Bruxelles, 1892.

(2) Le *referendum* cantonal est, au contraire, *facultatif* dans les cantons de Lucerne, de Zug, de Schaffhouse, de Saint-Gall, de Vaud, de Neuchâtel, de Genève et dans le demi-canton de Bâle-ville.

est faite par 30,000 citoyens actifs ou par huit cantons. Il en est de même des arrêtés fédéraux qui sont d'une portée générale et qui n'ont pas un caractère d'urgence. » — La loi fédérale ordinaire, ainsi déferée au peuple, est d'ailleurs adoptée dès que la majorité des électeurs suisses l'accepte, quand même la majorité des cantons l'aurait rejetée. L'intervention directe du corps électoral a été ainsi provoquée vingt-sept fois depuis que la constitution fédérale de 1874 est en vigueur, et le droit populaire s'est exercé sans secousse. C'est bien un *referendum* facultatif qu'il s'agirait d'introduire dans la constitution belge. Or, dit-on, la Suisse est une république démocratique; le principe de la souveraineté populaire, appliqué dans toute sa pureté, y a produit dans l'organisme constitutionnel et dans les mœurs politiques des conséquences tout à fait particulières. Tout homme qui reçoit une parcelle du pouvoir législatif, exécutif et même judiciaire y est nommé pour un terme fixe. Chacun des élus exerce le pouvoir qui lui est délégué par l'unique souverain, suivant ce qu'il croit être la volonté de ses mandans. S'il s'est trompé sur ce point, il se hâte de réparer son erreur sans refuser son concours. Ainsi les membres de l'assemblée fédérale dont les opinions ont été désavouées par leurs électeurs n'abandonnent point leurs sièges; ainsi les ministres dont les volontés personnelles sont contrecarrées par les votes de l'assemblée ou du peuple restent à leur poste: en Suisse, les autorités ne se démettent jamais; elles se soumettent toujours. Quoi de plus contraire au mécanisme de la monarchie constitutionnelle? En Belgique, les députés sont désignés, non commandés par les électeurs: ils représentent la nation, la minorité comme la majorité; ils veillent à l'ensemble des intérêts particuliers et généraux. C'est une antinomie, non une analogie qu'il faudrait signaler entre les mœurs politiques de la Suisse et les institutions belges. Il n'y a pas plus d'analogie entre le *referendum* royal et le *referendum* populaire. D'un côté, le peuple convoquant le peuple; de l'autre, le prince investi d'un pouvoir propre, entrant en communication avec un pouvoir dont il ne relève pas. Le *referendum* suisse se combine aisément avec l'organisation du parlement fédéral, dont la compétence est restreinte, dont la session ordinaire ne dure pas plus de huit semaines et qui vote en moyenne deux ou trois lois par an: le gouvernement parlementaire belge est, au contraire, un organisme complet, qui se suffit à lui-même. D'ailleurs tels sont les inconvénients du vote populaire direct qu'il a fallu, même sur la terre classique du *referendum*, en rétrécir la sphère. Le texte même de la constitution lui soustrait « les arrêtés fédéraux, » à la différence des « lois fédérales, » quand ils n'ont pas

soit une portée générale, soit un caractère d'urgence. Mais comment distinguer la *loi* de l'*arrêté*? C'est ce que le conseil fédéral n'a pas cru pouvoir faire dans le message joint à la loi sur les votations populaires du 17 juin 1874, sous prétexte « qu'une définition, quelque bonne qu'elle soit, est toujours sujette aux interprétations. » L'assemblée fédérale s'est donc attribué le droit de décider, pour chaque cas spécial, si un décret législatif est une loi ou un arrêté, si l'arrêté est ou n'est pas d'une portée générale et présente un caractère d'urgence. On arrive ainsi, dans la pratique, à soustraire au *referendum*, outre les arrêtés pris pour des cas concrets (par exemple ceux qui accordent la garantie fédérale aux constitutions cantonales), les traités avec les États étrangers, le budget annuel et l'approbation des comptes de l'État, les crédits pour l'acquisition du matériel de guerre, les subventions pour la correction des rivières et la construction des routes. La Suisse elle-même a donc senti le péril d'une intervention populaire un peu trop fréquente, et l'on a sinon tourné, du moins interprété la constitution avec une grande complaisance pour conjurer l'abus du *referendum*. Il n'est pas même démontré que le *referendum* soit un rouage utile dans un État quelconque; mais, bon ou mauvais, c'est une institution républicaine qu'il faut laisser aux républiques.

Si le *referendum* n'a, jusqu'à ce jour, apparu dans aucune monarchie constitutionnelle, c'est qu'il est incompatible avec le principe même d'une telle monarchie. Les diverses formes de gouvernement sont régies, comme les corps semés dans l'espace, par des lois qui leur sont propres. Que se passe-t-il en Angleterre? Le roi n'exerce plus aujourd'hui dans le gouvernement de l'État une action directe : il se trouve devant le conseil des ministres, c'est-à-dire devant un comité d'hommes délégués par la chambre des communes, auquel il ne saurait imposer ses vues personnelles. Il est toujours le chef de l'État, le représentant de la nation, le symbole visible de l'autorité; mais il ne détient plus, en fait, cette autorité. L'ancien pouvoir coercitif qui s'imposait à la volonté des ministres est remplacé par une influence morale qui s'adresse à leur raison. Bagehot, dans son ouvrage sur la constitution anglaise, veut bien reconnaître encore ce triple droit au souverain : être consulté par les ministres, les encourager, les avertir; et chacun admet qu'un prince habile, respecté, soutenu par la *loyalty* de ses sujets, peut exercer même par des avertissemens, même par des conseils, un contrôle bienfaisant sur les affaires publiques. Mais enfin nous sommes à mille lieues du *referendum*! Tandis que, d'après les maximes fondamentales de la monarchie constitution-

nelle, « la volonté royale n'est plus la volonté personnelle du roi, mais sa volonté officielle, » éclairée ou approuvée par des guides ou des conseillers déterminés, la fiction s'évanouirait, la volonté personnelle du prince se manifesterait de la façon la moins équivoque. Inviolable, il se découvre; irresponsable, il s'engage. C'est, on a cru pouvoir employer le mot, du césarisme.

En effet, poursuit-on, le plébiscite est le procédé favori du césarisme et le *referendum* royal n'est pas autre chose que le pouvoir personnel tempéré par des plébiscites. Le plébiscite est la mise en action de la démocratie directe. On dit au peuple : « C'est abdiquer à moitié sa souveraineté que de la déléguer : fais tes affaires toi-même. » Mais le prince épie le moment favorable, choisit ses instrumens et dicte lui-même la réponse qu'il sollicite. La monarchie impériale française fut étayée, de 1851 à 1870, sur des plébiscites : ces sortes de consultations populaires étaient à leur place. Mais Louis-Napoléon Bonaparte avait averti les Français, dans sa proclamation du 14 janvier 1852, que son action devait être « libre, sans entraves, » et que les ministres, s'ils restaient les auxiliaires honorés de sa pensée, « ne pourraient plus former un conseil responsable, composé de membres solidaires, obstacle journalier à l'impulsion particulière du chef de l'État. » Or ce régime est précisément l'inverse de celui que le congrès national entendit établir, le 22 novembre 1830, en déclarant « que le peuple belge adoptait, pour forme de son gouvernement, la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire. » Il n'y a pas le moindre point de contact entre l'empire plébiscitaire et la monarchie belge de 1831.

D'ailleurs le roi n'est pas désarmé par la constitution contre les erreurs ou les témérités des chambres législatives. Expressément investi du droit de sanctionner les lois, il peut refuser sa sanction. Il peut, en outre, dissoudre les chambres soit simultanément, soit séparément, à la condition de convoquer le corps électoral dans les quarante jours. Tel est le moyen qu'on donne au souverain dans toutes les monarchies constitutionnelles, de consulter le pays s'il pense que la chambre ou les chambres élues ne représentent plus l'opinion du pays. Chez nos voisins d'outre-Manche, dans ce duel qui s'était engagé, suivant l'expression du docteur Johnson, « entre le sceptre de George III et la langue de M. Fox, » quand le grand orateur crut devoir contester à la couronne la faculté de dissoudre le parlement au milieu d'une session, ses partisans mêmes l'abandonnèrent : on ne trouverait pas un autre Fox, en Belgique, pour soutenir une proposition semblable. La nation anglaise s'est inclinée quand la reine permit à M. Gladstone, en 1886, de dissoudre une

chambre élue depuis quelques mois qui venait de condamner sa politique irlandaise, afin de poser directement devant la nation la question du *home rule*. Si le roi des Belges allait jusqu'au bout de sa prérogative dans des circonstances analogues, la nation belge accueillerait sa résolution avec la même déférence.

Mais ce que divers hommes d'État reprochent encore plus vivement au gouvernement royal, c'est de favoriser l'invasion de la démocratie dans le régime parlementaire. La démocratie s'avance à la conquête du monde. Il ne suffit plus de dire qu'elle coule à pleins bords: elle envahit et submerge tout. Ce nouveau pouvoir fait tout rentrer dans l'ombre: non pas seulement les classes et les privilèges, mais les mœurs antiques et les institutions séculaires, les trônes, les religions même. Convient-il d'accélérer cette marche? Faut-il précipiter le torrent?

D'abord les plus entêtés démocrates sont bien obligés de reconnaître que le peuple n'a pas tout appris et ne peut pas tout savoir. La politique est, de toutes les sciences, la plus simple en apparence, la plus complexe en réalité. La multitude se figure aisément que, la ligne droite étant le plus court chemin d'un point à un autre, il suffit de la suivre et d'atteindre un but précis avec la plus grande somme de vitesse possible. Cependant on ne gouverne un peuple qu'en tenant compte de ses antécédens et de ses traditions, de son tempérament et de ses habitudes, en cherchant dans le passé le secret de l'avenir, en amortissant par la sagesse des résolutions présentes la violence des réactions prochaines: en un mot, la science du gouvernement est la science même des transitions et des nuances. C'est ce que la démocratie pure ne comprendra jamais. En outre, un grand nombre de matières échappent par leur nature même à sa compétence. Démosthène rappelait aux Athéniens qu'il y avait un inconvénient grave à parler des affaires étrangères sur la place publique et que Philippe avait sur eux un grand avantage, n'étant pas obligé de laisser débattre ses projets de guerre ou d'alliance devant les Macédoniens assemblés. Les questions économiques tiennent une place de jour en jour plus importante dans la vie des peuples; comme on ne peut pas toujours les trancher par des principes absolus, il devient indispensable de les étudier une à une avec une patience infatigable, et de ne les résoudre qu'après des investigations minutieuses; est-ce que le corps électoral peut s'engager dans un pareil labyrinthe? Enfin il faut bien demander, de temps à autre, dans l'intérêt permanent du pays, d'assez lourds sacrifices aux contribuables; sauront-ils s'y résigner? Il est si facile de persuader au peuple qu'une dépense pressante peut être encore ajournée, que tout est préférable à l'aggravation immédiate des charges

publiques, et cependant, sans qu'il s'en doute, l'indépendance, l'existence même de la nation sont peut-être en jeu !

Les adversaires du *referendum* reconnaissent sans doute qu'on ne sera pas tenu de soumettre tous les actes législatifs à la sanction populaire, et personne n'ignore qu'il s'agit seulement ici d'un recours facultatif. La couronne, à coup sûr, n'a pas l'intention de provoquer l'intervention directe du peuple à la moindre menace de conflit et pour résoudre les difficultés de second ordre, inhérentes à l'exercice même du gouvernement. Mais d'abord saura-t-elle indéfiniment discerner les bonnes occasions (s'il en est de bonnes) des mauvaises ? Un ministère compromis ne sera-t-il pas toujours très enclin à croire que le monde est près de s'écrouler si le corps électoral n'est pas, sous un prétexte quelconque, mis en branle ? Quand le prince aurait tout le discernement possible, quand il serait capable de résister aux instances de son cabinet, on saura peut-être lui forcer la main d'une autre manière. Pour imposer le *referendum* à la couronne, un parti puissant organisera, le cas échéant, ce qu'on nomme « une campagne de presse » contre le roi lui-même et saura, s'il le faut, employer l'invective ou la calomnie ; conjecture évidemment invraisemblable eu égard au tempérament sage, aux mœurs véritablement constitutionnelles du peuple belge, mais que les adversaires du *referendum* admettent, à titre de simple hypothèse, pour témoigner de leur foi monarchique et de leur ardeur à préserver la couronne de l'ombre même d'un tel péril. Bien plus, si cela ne suffit pas et si le prince résiste encore, les sommations de l'émeute succéderont aux attaques de la presse. Quand on aura crié pendant un mois *referendum ! referendum !* sous les fenêtres du palais, la royauté sera bien près de céder.

Admettons néanmoins qu'un prince très ferme résiste à ces revendications violentes : il sera facile de persuader à la démocratie qu'elle a été leurrée par une promesse trompeuse. Si l'on n'abuse point du droit qu'elle a d'être consultée, elle se figurera bientôt qu'on n'en n'use pas et qu'on se méfie d'elle. Elle réclamera par les voies légales et, comme on ne réduit pas aisément la démocratie pure à la portion congrue, elle obtiendra tôt ou tard soit la substitution du *referendum* populaire au *referendum* royal, soit au moins leur juxtaposition. Tel sera peut-être le thème de l'opposition démocratique quand il s'agira, dans une quinzaine d'années, de reviser une seconde fois la constitution belge. Le jour où cette nouvelle brèche serait faite dans la citadelle, on peut en rendre les clés ; la monarchie aura capitulé devant la république. La royauté n'aperçoit pas l'abîme entr'ouvert sous ses pas ; il faut, à tout prix, la sauver d'elle-même.

Il faut, en tout cas et par-dessus tout, sauver le régime représentatif; car c'est lui que vise particulièrement le projet de réforme constitutionnelle et qui périrait tout d'abord. Or la maxime élémentaire de ce régime, ainsi que l'a dit un représentant dans une séance de la section centrale (17 avril 1891), c'est que les élus sont investis de pleins pouvoirs. Ils doivent statuer, sous leur responsabilité, sur tout ce qui intéresse l'État; ils n'ont pas à en référer; ils ne sont soumis au jugement de leurs électeurs qu'en cas de dissolution ou à l'expiration naturelle de leurs pouvoirs. C'est pourquoi, même dans la grande république américaine, démocratie représentative, on reconnaît, en thèse, que la législature d'un État ne peut pas soumettre ses actes à l'approbation du peuple sans dénaturer les principes essentiels du gouvernement. Le peuple ne peut pas légiférer. Par une conséquence logique, il lui est interdit de faire indirectement ce qu'il ne saurait faire directement: puisqu'il ne peut pas voter la loi, il ne peut pas non plus l'approuver ou la désapprouver. S'il en était autrement, tout le mécanisme du régime serait faussé. Le recours au peuple est-il postérieur à la loi? Le délégué peut être désavoué, la représentation nationale est amoindrie. Mais le *referendum* préalable est encore plus contraire à l'essence du gouvernement représentatif. Si le chef de l'État soustrait à l'une des deux chambres, avant tout débat, une proposition dont elle se trouve ou va se trouver saisie, l'élu cède la place à l'électeur, la démocratie pure entre en scène et supprime provisoirement la démocratie représentative. Le pouvoir législatif direct est transféré momentanément au corps électoral. Quand le mandant a prononcé, le mandataire n'a plus qu'à se croiser les bras.

Ainsi s'expriment les adversaires du *referendum*. Pour nous, étrangers aux querelles des partis qui se disputent le pouvoir en Belgique, et poursuivant l'étude scientifique de cette grave question constitutionnelle, nous la traiterons avec une complète sérénité d'esprit. Jugeant, d'ailleurs, que le régime représentatif est, par excellence, celui de la discussion libre et que tout le monde y doit être écouté, nous avons tenté de résumer fidèlement l'argumentation qu'on dirige contre le projet du gouvernement, sans la scinder par crainte de l'affaiblir. Quelques-unes de ces objections n'ont pas une bien grande portée; d'autres sont fort sérieuses et nous les prendrons en considération, le lecteur va s'en apercevoir, en exposant notre propre système.

III.

Il faudrait une grande dose de mauvaise foi pour méconnaître que le gouvernement du roi Léopold propose aux chambres belges

d'innover. Le *referendum* est en vigueur dans quelques républiques : aucune monarchie constitutionnelle ne l'avait encore pratiqué. Mais aucun homme d'État ne se figure, fût-il le plus endurci des conservateurs, que le dernier mot de la politique consiste à n'innover jamais. La monarchie anglaise a subi, par exemple, même dans les temps modernes, des transformations successives. Au xvii^e siècle, les Stuarts dispensaient encore de l'exécution de certains statuts et les légistes commentaient la fameuse maxime : *A Deo rex, a rege lex* ; les pouvoirs du souverain furent limités par le *Bill des droits* du 24 février 1689. Cependant l'action de quelques princes, par exemple celle de Guillaume III et de George III, fut souvent prépondérante, et l'on a pu répéter que, si le gouvernement absolu disparut à partir de 1688, il y eut encore en Angleterre un gouvernement personnel ; or il est indubitable que l'axe du pouvoir s'est déplacé dans le cours des deux derniers siècles : la puissance réelle a passé, non pas même de la couronne au parlement, mais de la couronne à la chambre des communes. Les lois qui gouvernent le monde moral changent avec les besoins et les sentimens des sociétés humaines ; comment les monarchies constitutionnelles échapperaient-elles à ces vicissitudes ? Que d'institutions peuvent être modifiées sans qu'une monarchie cesse, à proprement parler, d'être constitutionnelle !

Royer-Collard, qu'on ne peut trop citer dans un tel débat, répondit un jour avec une remarquable élévation de langage à certains royalistes qui voulaient immobiliser la royauté moderne : « Je pourrais dire à ces hommes : votre intelligence, c'est-à-dire notre faible intelligence, car je ne me sépare point ici de vous, est-elle la mesure des choses ? N'est-il encore arrivé rien d'imprévu ? Voici un état nouveau du monde, il est vrai, et le changement qui s'est opéré dans les esprits est encore plus intime et plus profond qu'il ne s'annonce au dehors... Les sages de l'antiquité connaissaient aussi bien que nous les conditions générales de la société : auraient-ils imaginé le gouvernement féodal ? Et si le gouvernement féodal à son tour avait eu des philosophes, ces philosophes lui auraient-ils prédit qu'il portait dans ses flancs la constitution des États-Unis d'Amérique ? Laissez donc faire le temps et ne vous hâtez pas de prononcer des arrêts de mort contre les sociétés. » Réponse d'autant plus significative que cet homme d'État fut l'adversaire de la monarchie absolue comme de la république et le grand évangéliste de la monarchie constitutionnelle. Au demeurant, innover n'est en soi ni bon ni mauvais : le tout est d'innover à propos.

Or, s'il saute aux yeux que le *referendum* royal diffère par certains côtés du *referendum* populaire, et nous nous gardons bien de

contester une proposition si claire, il n'est pas moins vrai que, par d'autres côtés, il lui ressemble. Un des facteurs est changé, puisque le chef de l'État devient, dans le projet du gouvernement belge, l'auteur de la consultation; mais l'autre facteur ne l'est pas, puisque la réponse est donnée, dans un cas comme dans l'autre, par le corps électoral. Cela posé, la politique étant bien moins une collection de théorèmes que l'application pratique de certains principes, il est peut-être bon, pour discerner si l'on innove à propos, de juger l'arbre par ses fruits, c'est-à-dire d'apprécier d'une façon générale, la forme du gouvernement n'étant pas en jeu, les résultats qu'a donnés l'intervention directe du corps électoral, soit aux États-Unis, soit en Suisse. Le *referendum* ne peut pas être et n'est pas, on l'a dit très exactement, une panacée: ce serait une véritable puérité que d'y chercher un remède à tous les maux dont souffre une nation, un abri contre tous les orages qui la menacent. Il s'agit de savoir, non si le peuple donne, à coup sûr, la meilleure réponse aux questions posées, mais si, soit dans l'une, soit dans l'autre république, les inconvéniens du recours direct l'ont, en somme, emporté sur ses avantages.

On sait déjà que le corps électoral est appelé, dans la grande république américaine, à sanctionner tous les amendemens aux constitutions des États particuliers. Or, si la cour suprême du Missouri s'est, un beau jour, avisée de dire qu'une convention régulièrement convoquée avait le droit de donner force à un nouvel acte constitutionnel sans le soumettre à l'agrément du peuple, tous les hommes d'État, tous les publicistes ont protesté. Nulle autre cour suprême, nulle assemblée n'a cru pouvoir embrasser cet avis, et les juriscultes, pour excuser une telle hérésie, ont démontré que le haut tribunal du Missouri n'avait pas tranché la question par un jugement, mais exprimé simplement une opinion particulière. On ne regrette pas, en effet, de laisser aux mains du peuple lui-même une partie du pouvoir constituant et l'on a probablement raison de ne pas le regretter. C'est la démocratie elle-même qui, amendant en 1861 la constitution du Missouri, en 1868 celle de la Floride, subordonna le droit de suffrage à la justification d'une instruction quelconque. L'antique constitution du Massachusetts exigeait que l'électeur sût écrire son nom: quand les deux chambres de la législature locale voulurent effacer, en 1870, cette condition restrictive, elles furent désavouées par leurs commettans. Si le recours direct au corps électoral est, en outre, admis dans plusieurs cas par un assez grand nombre d'États particuliers, alors qu'il ne s'agit pas d'amender la constitution elle-même, c'est qu'on le regarde universellement « comme

le seul frein efficace aux influences illégitimes exercées sur la législation et capables de porter un sérieux dommage à l'intérêt public (1). » Tout le monde sait, en effet, même en deçà de l'Atlantique, qu'un grand nombre de législatures d'États ont été complètement subjuguées et conduites par les grandes associations financières. On chercha de même en Suisse, à l'origine, dans la sanction populaire, comme l'a clairement expliqué M. Cherbuliez, une barrière aux empiétemens de cette chambre unique et toute-puissante, le grand conseil cantonal, investie par délégation de la souveraineté que la constitution attribuait au peuple.

En compulsant avec un soin minutieux, vote par vote, les annales du *referendum* suisse, nous inclinons à penser, non pas qu'il a donné sans interruption les meilleurs résultats possibles, mais que la démocratie en a fait généralement un judicieux emploi. S'il est vrai, comme nous le croyons, qu'il ne faut pas sacrifier l'autonomie cantonale aux champions d'une centralisation exagérée, comment ne pas approuver le peuple d'avoir, en repoussant deux fois « la loi sur le droit de vote des citoyens suisses, » laissé les cantons régler encore à leur gré les conditions de l'électorat? S'il est vrai que les minorités doivent être protégées en Suisse comme ailleurs contre le despotisme des majorités, la nation n'a-t-elle pas bien fait de désavouer, durant la législature de 1881 à 1884, la politique oppressive de l'assemblée fédérale en rejetant toutes les lois soumises au *referendum* et particulièrement celle du 19 décembre 1883 (2)? La liberté d'enseignement est précieuse entre toutes les autres, puisqu'elle permet au père de famille de faire élever ses enfans selon sa conscience et sa croyance; or, depuis que la constitution de 1874 (art. 27) avait décrété l'instruction obligatoire et laïque, aucune disposition législative ne réglait l'exercice du droit de contrôle de la confédération sur l'enseignement primaire: un arrêté fédéral, voté par la majorité radicale des conseils, prescrivit une enquête scolaire dans tous les cantons, tendant à prouver que la constitution avait été transgressée et à préparer l'élaboration d'une loi défavorable à la liberté religieuse: il est difficile d'oublier que la démocratie se souleva d'un bout à l'autre de la Suisse et

(1) *La République américaine*, par A. Carlier, liv. x, chap. XIII.

(2) Elle décrétait l'adjonction au Code pénal fédéral de l'article suivant: « Lorsque, dans une affaire criminelle de leur ressort, la confiance en l'indépendance ou l'impartialité de tribunaux cantonaux est ébranlée par suite d'agitations politiques, le conseil fédéral peut renvoyer au tribunal fédéral l'instruction et le jugement de la cause. » Mesure d'exception en faveur des radicaux tessinois qui avaient provoqué des troubles à Stabio, dit M. S. Deploige, la loi avait pour but de soustraire ces émeutiers à la juridiction des tribunaux du Tessin.

que les croyans de toutes les confessions, unis aux véritables libéraux, rejetèrent le 26 novembre 1874, par 318,139 voix contre 172,010, l'arrêté soumis à la sanction populaire. Enfin cette même démocratie, en repoussant le 6 décembre 1891 l'achat des actions du chemin de fer central par la confédération, aurait eu, chose à peine croyable! assez de finesse pour éviter les pièges (tendus par une légion de financiers habiles) auxquels la représentation nationale elle-même avait été prise, et mérité par là même l'admiration de tous les contribuables, abstraction faite de leur nationalité. Nous ne prétendons pas qu'il faille transplanter étourdiment les institutions d'un pays dans un autre ni par conséquent que l'exemple des Suisses soit décisif : nous nous bornons à soutenir qu'il n'a rien de décourageant. « L'innovation, » ces précédens étant donnés, ne saurait être condamnée d'avance, et le *referendum* a d'assez bons états de services, hors de la Belgique, pour n'être pas écarté dédaigneusement, en Belgique, par la question préalable.

Il s'agit bien de l'Amérique ou de la Suisse! a-t-on répondu : c'est autre part que les partisans du *referendum* vont chercher leur modèle. Ils transforment la monarchie belge en monarchie plébiscitaire, et les Français ont peu de mémoire s'ils ne se rappellent pas ce que le régime plébiscitaire leur a coûté. Nous ne croyons pas, pour notre compte, que la France ait oublié les grandes et terribles leçons de l'année 1870. Cette objection nous paraît être la plus grave de celles qu'on adresse au projet du gouvernement belge, et nous allons l'examiner avec toute l'impartialité possible. Mais il faut avant tout ne pas se payer de mots : qu'est-ce, au juste, que le plébiscite?

Plebiscitum est, disaient les jurisconsultes romains, *quod plebs jubet atque constituit*. Il n'entre pas dans notre plan d'expliquer en quoi les *plebiscita* différaient, à Rome, des *leges* ni d'exposer le mécanisme des lois Valeria Horatia, Publilia, Hortensia, qui ont successivement organisé le régime des plébiscites. Il nous suffira de dire que le plébiscite, voté dans les comices par tribus, était, dans la république romaine, le mode de votation le plus démocratique, par cela seul que, dans chaque tribu, les suffrages se comptaient par têtes, sans distinction entre les riches et les pauvres, entre les *seniores* et les *juniores*, entre les patriciens et les plébéiens; enfin que, dans le dernier état de la législation, le plébiscite pouvait être, en général, soumis aux tribus sans l'autorisation du sénat. Le plébiscite, c'est-à-dire l'injonction du suffrage populaire (*quod plebs jubet*), devint donc, au même titre que la loi proprement dite, une des sources du droit. C'est bien un plébiscite permanent qu'organisa l'inexécutable constitution française du

24 juin 1793, puisque le corps législatif (art. 53 et suivans), s'il rendait encore des « décrets, » ne pouvait plus que proposer des « lois » et que le pouvoir législatif proprement dit résidait, en définitive, dans les assemblées primaires.

Le premier consul comprit autrement le plébiscite et le pratiqua, mais à de rares intervalles, pour en faire l'instrument de sa propre grandeur. Dès l'an VIII, la représentation nationale est réduite au silence, et deux acteurs restent seuls en scène : *lui*, qui soumet la constitution nouvelle au peuple, et le peuple qui consigne son vote sur des registres ouverts dans chaque commune. Deux ans plus tard, quand déjà « Rome remplaçait Sparte », le même dialogue recommence entre le général victorieux et le peuple fasciné : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* Ce dictateur de génie ne trouve pas d'expressions assez fortes pour persuader au peuple que « sa souveraineté ne doit connaître, comme dit l'arrêté du 20 floréal an X, d'autres limites que ses intérêts, » et la formule du plébiscite est définitivement arrêtée en l'an XII : « *le peuple veut.* » Napoléon III la reprendra pour son compte en 1851 et en 1852. A partir de 1852, le mot lui-même figure dans la langue législative et quand le dernier empereur, au déclin de son règne, tente de raffermir par un appel à la nation sa dynastie chancelante, le « plébiscite » prend place dans le texte officiel de la constitution révisée. Le lecteur, éclairé par ces souvenirs, définira sans peine la monarchie plébiscitaire.

Ce qui caractérise à nos yeux ce régime, c'est d'une part l'attribution complète de la puissance législative au corps électoral, d'autre part la faculté, conférée au roi, de ne pas soumettre certaines résolutions à la représentation nationale pour en saisir directement le peuple. La maxime des jurisconsultes romains : *Plebs jubet atque constituit* (le peuple ordonne et légifère), est inscrite au sommet de l'édifice : maxime dangereuse et le plus souvent impraticable. Il est périlleux d'ériger le corps électoral en législateur direct parce que certaines clartés lui manquent, que beaucoup de ses membres ne sont pas à même d'entreprendre le labeur nécessaire à la préparation des lois, qu'il devra nécessairement faire dans la plupart des cas une réponse simple, c'est-à-dire incomplète, à des questions complexes. Quand la majorité de ce corps électoral eût désapprouvé, par exemple, en l'an VIII qu'on mît un bâillon au corps législatif, en 1815 après le retour de l'île d'Elbe, qu'il fût interdit de proposer le rétablissement des Bourbons même au cas d'extinction de la dynastie napoléonienne, en 1852 qu'on donnât à la chambre haute un rôle inerte en la chargeant presque

exclusivement de ne pas s'opposer à la promulgation des lois, le mécanisme du régime plébiscitaire l'eût empêché d'exprimer son opinion (si ce n'est par un rejet en bloc) ou même de faire ses réserves. D'ailleurs, est-ce que ses différens groupes, dispersés sur un territoire étendu, peuvent se concerter? S'ils veulent s'expliquer sur une question qui n'est pas encore élucidée et si les votes se diversifient, comment la majorité s'établira-t-elle? Si l'on entrevoit confusément un conflit d'intérêts, comment et sur quelles bases la transaction pourra-t-elle s'opérer? N'est-il pas à craindre que la liberté de ces législateurs improvisés ne succombe sous la difficulté du vote direct? Où la représentation nationale elle-même se heurterait, dans bien des cas, à cent obstacles, comment s'y prendront les commettans pour la remplacer?

Or le projet du gouvernement belge contient deux innovations très distinctes. Il introduit à la fois dans l'acte constitutionnel la consultation populaire préalable et la consultation postérieure au vote des lois. En usant de la première, lit-on dans la déclaration de mars 1891, « le roi se mettrait directement en rapport avec le corps électoral pour prendre son avis sur une question de principe, non actuellement soumise à la législature. » Il est avéré que le gouvernement n'entend par là ni faire légiférer le corps électoral puisqu'il lui soumettrait seulement une question de principe, ni même provoquer un plébiscite proprement dit, puisqu'il se bornerait à prendre un avis. Toutefois la consultation préalable confine de trop près, par certains côtés, aux procédés de la monarchie plébiscitaire, et nous comprenons qu'elle soit repoussée par un certain nombre d'hommes politiques.

Ce premier *referendum* est entaché d'un double vice. D'abord il devient trop facile au roi d'ôter la parole aux chambres. On annonce, je le suppose, le dépôt d'une proposition très grave, propre à susciter de violens ou de longs débats, et le gouvernement peut craindre que son avis ne soit pas celui du parlement. Fermer tout d'abord la bouche à la représentation nationale, c'est, si nous ne nous trompons, employer un procédé du régime plébiscitaire. Le peuple, dit-on, n'aura pas le dernier mot, comme il l'avait en France quand on le convoqua pour accepter ou rejeter soit la constitution de l'an VIII, soit celle de 1852. On n'en aura pas moins interverti les rôles; alors même qu'on voudrait passer la parole au corps électoral, c'est à la représentation nationale d'éclairer le peuple, non pas à lui d'éclairer la représentation nationale, et c'est ici qu'apparaît le défaut capital de la première proposition. Qu'est-ce donc que le régime représentatif et quelle est sa raison d'être? Les électeurs ont fait, comme disent nos contem-

porains, une première « sélection » : n'ayant ni les lumières, ni les loisirs nécessaires pour se livrer eux-mêmes à la préparation des lois, ils ont tenté de choisir, souvent même ils ont choisi les plus expérimentés, les plus instruits, les plus intègres, et les ont chargés de cette besogne difficile. Les élus, une fois réunis, ont fait à leur tour une deuxième « sélection » : appliquant à la confection des lois la règle de la division du travail, ils ont distribué la grande tâche, conformément aux aptitudes spéciales des uns et des autres : aux ruraux l'agriculture, aux ingénieurs les travaux publics, aux économistes et aux commerçans les questions commerciales, aux financiers les finances, aux marins les affaires maritimes, mais non pour abdiquer entre les mains des spécialistes, et sans oublier qu'il appartient à leur assemblée tout entière de discerner quels sont, dans le conflit des intérêts et des droits, les besoins généraux du pays. Ces débats préparatoires sont quelquefois nécessaires et souvent utiles : ils peuvent dissiper des erreurs, des préventions, des équivoques, changer l'opinion même du gouvernement et, ce qui nous paraît décisif, celle du peuple. Il y aurait un inconvénient manifeste à les supprimer.

La consultation postérieure au vote des lois ne soulève pas les mêmes objections. Soumise à certaines conditions et pratiquée d'après certaines règles, elle n'offre pas le caractère d'une mesure plébiscitaire et peut même, le cas échéant, devenir un point d'appui pour la représentation nationale. Il y a de bonnes raisons, si nous ne nous trompons, pour l'introduire dans la constitution belge. C'est uniquement de ce second *referendum* que nous allons désormais parler.

IV.

Le lecteur sait déjà qu'on agite, à propos de n'importe quelle consultation populaire, le spectre du césarisme, et doit s'en étonner. C'est bien la personne royale qu'on met par là même en cause. Or il faut une dose d'imagination peu commune pour comparer, même de loin, le roi Léopold soit à cet homme de guerre qui profita de ses victoires et de son ascendant sur les légions pour renverser la constitution romaine, soit au soupçonneux et sanguinaire habitant de Caprée, soit au fou furieux qui mit sa sœur au rang des déesses et son cheval au nombre des consuls, soit au ridicule époux de Messaline, soit à cet histrion qui brûla Rome et livra les chrétiens aux bêtes. Le prince régnant nous avait paru, jusqu'à ce jour, être le représentant accompli de la monarchie con-

stitutionnelle; il la personnifiait, en quelque sorte, aux yeux de l'Europe. « La Belgique, écrivait l'année dernière un jurisconsulte belge du plus grand mérite (1), a eu l'heureuse chance de vivre sous deux princes respectueux de l'esprit constitutionnel. » Les publicistes de tous les partis s'étaient plu, jusqu'à présent, à reconnaître que « la royauté belge est toujours restée comme un pouvoir neutre, planant au-dessus des luttes politiques, laissant exercer par les ministres, sous le contrôle de la majorité parlementaire, la souveraineté réelle, cherchant parfois à modérer et à rectifier leur action. » La force même des choses astreindrait Léopold II à ne pas dévier de cette ligne, quand ses propres instincts, les traditions de toute sa famille, et l'exemple paternel n'y suffiraient pas. On ne devient pas d'ailleurs un César sans vouloir être César, et c'est à coup sûr la plus extraordinaire des fantaisies que de prêter à ce roi sage et probe les visées ou les appétits d'un général Boulanger.

Mais le projet du gouvernement contient du moins (nous n'en disconvenons pas) une extension de la prérogative royale, et cette extension paraît à plusieurs hommes d'État contraire à l'esprit général de la constitution belge. Le roi conserve, dit-on, le droit de dissolution : s'il juge que les élus ne traduisent plus la pensée des électeurs, s'il veut tâter le pouls au pays, il lui suffit de pouvoir dissoudre les chambres; aller au-delà, c'est tomber dans le césarisme. L'argumentation n'est pas sans réplique.

Il n'y a pas d'analogie entre le *referendum* postérieur au vote des lois et la dissolution des chambres. La royauté ne se propose pas le même but dans l'un et dans l'autre cas; les deux mesures n'ont pas la même portée. Y a-t-il un désaccord permanent entre la chambre des représentans, par exemple, et le cabinet sur la marche générale des affaires publiques, et le roi croit-il qu'elle a cessé d'être l'écho du pays? on aboutit à la dissolution. Le désaccord n'est-il, au contraire, que passager? porte-t-il sur un point précis? croit-on savoir d'ailleurs que le pays ne se soucie pas de faire passer le pouvoir des mains d'un parti dans celles d'un autre, et peut-on légitimement espérer que les adversaires de l'heure présente se réconcilieront demain? Peut-être y a-t-il un double avantage à prendre le peuple pour arbitre du différend et à laisser siéger une chambre honnête, intelligente, laborieuse jusqu'à l'expiration de son mandat. La fréquence des dissolutions est un grand mal. Outre qu'il n'est pas bon de faire discuter sans cesse l'élu

(1) M. L. Dupriez, avocat à la cour de Bruxelles, au tome 1^{er} de son ouvrage sur *les Ministres dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique*.

par l'électeur, le renouvellement hâtif des chambres amène trop de décousu dans les travaux législatifs : s'il provoque en outre l'ajournement de propositions importantes et de brusques revirements dans la direction de la politique intérieure ou extérieure, le prestige du parlement peut en être atteint. La consultation populaire est un expédient des plus utiles quand elle permet d'éviter une dissolution. Ajoutons que cette dernière mesure ne pare pas à toutes les difficultés et ne répond pas à toutes les exigences d'une situation tant soit peu complexe. On le vit bien en Suisse, lorsque le corps électoral, après avoir repoussé, pendant quatre ans, non-seulement le fameux arrêté sur l'enquête scolaire, mais toute une série de lois radicales, renvoya pourtant une forte majorité radicale au conseil national. C'est qu'il peut très bien partager, sur une ou plusieurs questions, l'avis de la minorité parlementaire sans vouloir se débarrasser de la majorité. Approuvez-vous une mesure que vos élus ont prise? Voulez-vous mettre vos élus à la porte? Ce sont là deux questions distinctes, et le meilleur moyen de connaître l'avis des commettans sur la première n'est pas, selon toute vraisemblance, de leur poser la seconde.

Cependant tout n'est pas dit quand on a bien voulu reconnaître au roi le droit de dissoudre les chambres, et nous nous demandons si l'emploi du *referendum* postérieur au vote des lois n'est pas, pour la couronne, l'unique moyen d'exercer la seconde et non la moins importante de ses prérogatives, aujourd'hui paralysée par la pratique constitutionnelle : nous voulons parler du droit de *veto*. Personne ne conteste que ce droit soit inscrit dans la constitution. « La souveraineté, disait en 1831 M.-J.-B. Nothomb, se compose de la volonté et de l'exécution. La volonté est placée dans la représentation nationale, l'exécution dans le ministère. Le pouvoir permanent influe sur la volonté *par le veto* et par la dissolution de la chambre élective. » D'accord, mais comment influencer sur la volonté par le *veto* si l'on n'en peut pas user? Il faut bien en convenir, un des deux bras du « pouvoir modérateur » façonné par les constituans de 1831, c'est le *veto*; mais, si ce bras est inerte, le pouvoir modérateur est estropié. Cependant le *veto* n'est actuellement entre les mains du roi, comme l'a nettement expliqué la déclaration du 2 février 1892, qu'une attribution vaine. Il sommeille en Angleterre depuis la reine Anne, et l'on sait que l'exercice de cette prérogative ébranla le trône de l'infortuné Louis XVI, même avant que les Tuileries fussent envahies par l'émeute au cri de : *A bas le veto!* Donc la constitution a plié sous le joug des faits, et le roi des Belges, lié par les précédens, serait obligé de sanctionner, à l'heure actuelle, une loi votée par les chambres,

même s'il la croyait funeste, même s'il la jugeait inconstitutionnelle. A ce point de vue, ses pouvoirs sont bien moins étendus que ceux du président des États-Unis et même de presque tous les gouverneurs des États particuliers dans l'Union américaine, auxquels la constitution fédérale et les constitutions locales accordent le *veto* suspensif (1). Non-seulement ceux-ci sont investis du droit par des textes formels, mais ils en usent, et la nation, à laquelle leurs fonctions temporaires ne portent pas ombrage, trouve bon qu'il en soit ainsi. Comme le rappelait naguère notre regretté collaborateur Émile de Laveleye, depuis l'origine de la Fédération jusqu'à Cleveland, le président de la république a cent trente-deux fois exercé le droit de *veto*, et le seul Cleveland, de 1885 à 1889, a refusé de sanctionner trois cent un *bills*. Il y avait peut-être là quelque velléité de césarisme ; mais heureusement pour ces chefs d'État, on connaît mal, au Nouveau-Monde, l'histoire des Césars.

Or est-ce saper l'ancienne constitution belge que d'assurer l'exécution d'une de ses dispositions les plus importantes ? Si les constituans de 1892 trouvaient le moyen de rendre, en fait, à la royauté l'exercice du droit de *veto* qu'avaient entendu lui conférer les constituans de 1831, démériteraient-ils de leurs ancêtres ? Nous avons peine à le croire. Précisons : le roi qui peut, en droit strict, empêcher la promulgation d'une mauvaise loi, ne peut plus, en fait, sans troubler les rapports établis depuis soixante années entre la couronne et le parlement, opposer la seule prérogative royale au vote des deux chambres : il pourrait désormais, après avoir consulté le pays, recouvrer l'exercice de cette prérogative. On étend, par un certain côté, ses pouvoirs en lui permettant de s'adresser directement au peuple, mais on les limite, d'autre part, en l'amenant à partager avec le corps électoral son droit de *veto*. Quand la sanction d'une loi ne rencontrera pas d'obstacle, la couronne enregistrera les actes de la représentation nationale : au cas contraire, la nation donnera son avis. Quelques hommes d'État pensent que la constitution serait bouleversée ; nous soutenons qu'elle cesserait d'être éludée.

Mais quoi ! le gouvernement belge se met donc à la remorque de l'esprit démocratique ! Il en accélère la marche et rompt les digues ! Il livre à la démocratie pure une société qu'il devrait défendre contre ses revendications toujours croissantes ! Serrons de près cette autre objection.

D'abord il convient de remarquer que nous ne sommes plus

(1) Les constitutions de l'Ohio, de la Caroline du Sud et de la Géorgie n'accordent point ce droit au gouverneur.

en 1814 ni même en 1830. A la première de ces deux dates, la France était lasse de l'empire et de la guerre ; l'Europe partageait cette lassitude. Notre pays accueillit la charte avec reconnaissance ; le suffrage restreint, que parait l'auréole de la liberté, lui parut cent fois préférable au régime du silence et des plébiscites. Même en 1830, si les violences de la presse et les fautes de Charles X avaient détaché le pays de la branche aînée des Bourbons, l'état général de l'opinion ne s'était guère modifié : la nation laissait volontiers le gouvernement aux mains des classes moyennes et le régime tempéré qui sortit de la révolution nouvelle suffisait à la grande majorité du peuple français. On ne pensait pas autrement au-delà de la frontière, et l'acte du congrès national belge, qui faisait dériver tous les pouvoirs de la nation (art. 25) en établissant le suffrage censitaire (art. 47), parut aux gouvernés comme aux gouvernans un chef-d'œuvre de l'esprit démocratique et libéral. Cette circonspection eut un terme ; les libéraux français s'enhardirent à réclamer une extension du droit de suffrage et l'orage de 1848 s'abattit sur la France. Il laissa non-seulement en France, mais dans toute l'Europe des traces ineffaçables. Qu'on s'y résigne ou qu'on s'en réjouisse, il n'importe : résignés ou satisfaits, tous les hommes politiques sont obligés de mettre les choses à leur vrai point de vue. Il n'y a plus moyen de raisonner, de discourir et de légiférer comme en 1830.

Nous ne prétendons pas qu'il faille céder sur tous les points, dans toutes les circonstances aux exigences, même déraisonnables, de la démocratie. On servirait d'autant moins ses intérêts par une telle abdication qu'elle se donne à elle-même des démentis continuels, et se soucie fort peu de sa propre inconséquence. Mais il n'y a pas de conception plus fautive, à l'heure actuelle, que celle d'un gouvernement monarchique à l'état de lutte plus ou moins ouverte avec la démocratie. Celle-ci peut être ombrageuse, inquiète, inexpérimentée ; mais elle n'est pas nécessairement radicale et révolutionnaire : n'est-ce pas elle qui sifflait, hier encore, à Saventhem, les socialistes bruxellois ? Il peut être malaisé de gouverner avec le peuple, et nous croyons que l'art de gouverner, difficile à toutes les époques de l'histoire, l'est aujourd'hui plus que jamais ; mais il est chimérique de vouloir gouverner contre le peuple. Royer-Collard lui-même, que nous voulons citer encore une fois, disait en 1820 : « L'amour est le véritable lien des sociétés ; étudiez ce qui attire cette nation, ce qui la repousse ; ce qui la rassure, ce qui l'inquiète ; en un mot, relevez d'elle, soyez populaires. C'est depuis huit siècles le secret de l'aristocratie anglaise. » Depuis cette époque, la démocratie a grandi, et n'ignore

pas sa puissance. La royauté belge a le choix entre deux partis : vivre sans elle, vivre avec elle. Est-il possible de vivre sans elle? Nous en doutons fort. Quand la royauté manifeste l'intention de se mettre en communication directe avec la nation, c'est en apparence une tentative hardie, c'est probablement un acte de sagesse politique, c'est peut-être une démarche nécessaire.

Allons au fond des choses. De toutes les propositions contenues dans le projet de revision, la réforme essentiellement démocratique, c'est bien l'extension du droit de suffrage. Si plus tard, comme en Amérique, l'électeur prend les supériorités en haine, s'il se figure à tout propos qu'on veut lui faire la leçon, s'il a des trésors de tendresse pour les ignorans et pour les incapables, s'il se laisse dominer ou séduire par des politiciens sans scrupules, ce ne sera pas la faute du *referendum*. Or peut-on empêcher une large extension du droit électoral? Pas plus qu'on ne le pouvait en Angleterre; d'ailleurs même, on le sait, à l'heure présente, en Belgique, aucun des partis ne se le figure. Cela posé, la couronne peut rendre à la nation le plus signalé des services en interrogeant directement le corps électoral. Oui, si, par aventure, le suffrage quintuplé ne répondait pas immédiatement à l'attente des hommes d'État; si, dans une période de tâtonnemens et d'inexpérience, quelques défaillances venaient à se produire et si, la composition des chambres variant outre mesure, la direction des affaires publiques était exposée à des fluctuations périlleuses, la royauté belge serait appelée par là même à jouer un rôle utile. Or elle ne pourrait pas exercer cette action si la constitution ne lui réservait pas le moyen d'aller au-devant de la démocratie.

Il est vrai que la démocratie pure n'est pas propre à résoudre un certain nombre de questions, et les adversaires de toute consultation populaire ont bien fait de prémunir, à ce point de vue, le gouvernement belge contre l'abus du *referendum*. L'exemple de la Suisse leur semble instructif, et nous partageons cet avis. Il convient évidemment de limiter l'emploi du recours direct et, par exemple, de lui soustraire, comme dans la confédération, les conventions internationales, le budget annuel, certains crédits, etc. Mais le gouvernement belge ne l'a-t-il pas déjà compris, et son programme actuel n'est-il pas très supérieur au système qui prévaut dans la république helvétique? L'imprévoyance de la constitution fédérale n'est corrigée que par la pratique constitutionnelle : on s'est habitué, nous l'avons dit, à classer certaines matières au nombre des « arrêtés fédéraux » n'ayant pas une portée générale et ne présentant pas un caractère d'urgence. Mais une habitude contractée peut être aisément perdue. La plupart des jurisconsultes

suisses, Blumer, Dubs, Hilty, montrent à l'envi le caractère arbitraire de cette procédure : bien arbitraire en effet, puisqu'il appartient à l'assemblée fédérale de classer à sa guise n'importe quelle mesure parmi les « arrêtés, » puis de la déclarer selon son bon plaisir immédiatement exécutoire pour la soustraire au *referendum*. Le cabinet belge aurait pu demander au parlement de s'en rapporter au roi, puisque la couronne était intéressée très clairement à ne pas discréditer sa nouvelle prérogative en saisissant le corps électoral de questions qu'il pourrait difficilement résoudre. Il a fait mieux, et la déclaration du 11 février 1892 est ainsi conçue : « Tout en admettant l'inscription dans la constitution elle-même du principe nouveau d'une consultation à demander par le roi au corps électoral, sous le contre-seing ministériel, on voudrait que les conditions dans lesquelles ce droit pourrait être exercé fussent réglées par la loi. Tenant compte de ces observations, le gouvernement à l'honneur de proposer, au lieu de la disposition additionnelle qui vise l'article 67 de la constitution, un amendement à l'article 26, qui, tout en exprimant le même principe, laisserait à la loi le soin de déterminer dans quels cas et sous quelles conditions le roi pourra consulter directement le corps électoral. » Cette proposition a plusieurs avantages : elle ôte à la fortune tout ce qu'on peut lui enlever par conseil ou par prévoyance ; elle fixe toutes les compétences et détermine, sans laisser place à l'arbitraire, les rapports respectifs du roi, des électeurs, des élus ; elle prévient, sans contestation possible, l'extension du *referendum* aux matières sur lesquelles le parlement doit statuer en dernier ressort.

Ajoutons qu'elle écarterait d'avance un grand nombre de réclamations factieuses ; ni la presse ni même la rue ne peuvent aisément demander au roi de prendre une mesure inconstitutionnelle. Les adversaires du recours direct ont, d'ailleurs, songé trop exclusivement aux manifestations que susciterait, le cas échéant, l'ajournement d'un *referendum* ; il faut aussi parler de celles que l'usage de la nouvelle prérogative peut empêcher. Le parlement belge connaît trop bien l'histoire contemporaine pour oublier que certaines assemblées, pour avoir accompli tout leur devoir, ont mérité la haine des factions, et que l'émeute ne gronde pas seulement autour des maisons royales. Il ne sera pas toujours nécessaire à coup sûr, mais il peut devenir opportun, dans un cas donné, d'appuyer la représentation nationale sur la nation elle-même, et l'on pourrait couper court, par une consultation régulière, aux pétitionnemens en masse, aux *meetings* tumultueux, aux orages de la place publique. On insiste toutefois sur l'embarras dans lequel un parti bruyant peut jeter la couronne en recourant aux promenades tapageuses pour la contraindre à provoquer l'in-

tervention directe du peuple, et nous ne prétendons pas que ce péril soit purement imaginaire. Mais, à notre avis, cette objection comporte une double réponse. D'abord ces manifestations peuvent se produire dans bien d'autres circonstances et l'on n'a jamais proposé d'enlever au roi, par exemple, le droit de dissolution parce qu'une bande de mécontents s'égosilleraient à chanter : *Dissolution!* sous les fenêtres du palais royal. Ensuite, quand la sommation dégénère en émeute, il faut réprimer l'émeute : c'est le droit et c'est le devoir de tous les gouvernemens.

Peut-être s'exagère-t-on, d'ailleurs, le goût que le peuple belge prendrait aux consultations populaires. En Suisse même, où les habitans ont appris à régler patriarcalement leurs affaires, où tout le peuple des cantons à *landsgemeinde* se réunit encore dans de grandes vallées pour décider les questions civiles et politiques, où même ailleurs « le désir de participer à la gestion publique est, comme on l'a très bien dit, resté dans le sang » des citoyens, il ne faut pas croire que, sur toute la surface de la confédération, « monseigneur le *referendum*, » comme disait Carteret, rencontre des serviteurs bien empressés. Par exemple, à Genève, où le *referendum* facultatif cantonal existe depuis 1879, il n'en a été fait usage que deux fois; on n'en a pareillement usé que deux fois depuis la même époque dans le canton de Neuchâtel. Or, ainsi que l'expliquait naguère un professeur de Louvain, M. van den Heuvel, si le Belge joint à beaucoup de sens un grand amour de la liberté, « il n'est pas accoutumé à résoudre lui-même les difficultés administratives et sociales, il pratique la division du travail, il concentre son activité dans son industrie ou dans son emploi. » Peut-être n'a-t-il pas été fait de meilleure réponse à ceux qui craignent de voir le *referendum* populaire germer et grandir à côté du *referendum* royal. Croit-on que, s'enflammant tout à coup, cette population froide, sensée, laborieuse, dépasse la démocratie suisse par ses éclats de zèle et par l'ardeur de ses revendications politiques? La royauté devra plutôt, si nous ne nous trompons, faire tout d'abord un certain effort pour obtenir une réponse aux questions que, de loin en loin, elle lui poserait. Cependant elle obtiendrait sans doute ce grand témoignage de confiance et peut-être, en élevant ainsi la démocratie belge à la conception plus claire des intérêts généraux, remporterait-elle une victoire sur l'armée du désordre. Loyalement interrogée, donnant en toute liberté son avis sur quelques grandes affaires, cette démocratie éprouverait d'autant moins le besoin de tout absorber et de briser un système de gouvernement dans lequel elle aurait sa place.

Cependant, s'il fallait sacrifier même à l'espoir légitime d'une entente entre la démocratie et la couronne les principes essentiels

de la monarchie représentative, le projet devrait être écarté. Le gouvernement représentatif est, dans l'ordre politique, un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. En même temps qu'il donne à la nation le moyen d'exprimer, par le choix de ses mandataires, sa volonté sur la direction générale des affaires, il permet de gouverner avec l'opinion, puissance distincte du suffrage. L'opinion, c'est-à-dire le faisceau lumineux des idées, des souvenirs, des sentiments, des espérances qui forment l'âme même d'un pays, se réfléchit dans la représentation nationale. En outre, quand le gouvernement représentatif revêt sa forme la plus parfaite, on arrive, par la pondération des pouvoirs, à la liberté politique, source et garantie de toutes les autres libertés. Or, loin de croire que la proposition du 11 février 1892 trouble, en Belgique, l'économie du régime représentatif, nous inclinons à penser qu'elle rétablit un équilibre nécessaire entre les pouvoirs.

Nos contemporains sont beaucoup trop enclins à croire que l'harmonie du régime n'est pas altérée, tant que l'équilibre n'est rompu qu'au profit des assemblées. Il suffit qu'il soit rompu pour que la liberté soit compromise. A coup sûr, si le chef du pouvoir exécutif attire tout à lui, le régime représentatif n'est plus qu'un mot vide de sens et, quand Cromwell commande, il importe peu qu'un « long-parlement » fasse mine de délibérer. Mais quand la convention nationale concentre entre ses mains les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'ombre même du régime s'est évaporée. Ce qui fait la grandeur et la beauté de la véritable monarchie représentative, c'est qu'elle donne du lest à chacune des trois puissances, selon l'expression de Montesquieu, pour la mettre en état de résister aux deux autres ; c'est, pour préciser, que ni le roi ni la chambre basse ni la chambre haute n'y commandent : la pondération des trois pouvoirs garantit contre les empiétements d'un seul les droits de l'homme et du citoyen, la dignité, la liberté, la sécurité publiques. C'est ainsi que les plus fervens admirateurs de la grande république américaine déplorent à l'envi la récente prépondérance du sénat dans le gouvernement des États-Unis : « Cet envahissement, vient d'écrire un publiciste de premier ordre, appelle les sérieuses méditations des hommes d'État, car il tend à rompre l'équilibre des pouvoirs. Il donne lieu à un déplorable trafic d'influences et fausse à plaisir les mœurs publiques. L'opinion s'émeut avec juste raison de ces usurpations qui masquent de déplorables mobiles. Elle doit tout son appui au président quelconque qui aura le courage de lutter contre ces entreprises antidémocratiques et anticonstitutionnelles. » Nous ne trouvons pas non plus, le lecteur voudra bien excuser cet excès d'audace, que tout aille pour le mieux dans l'Angleterre elle-même :

si la chambre des communes y poursuit sa marche ascendante, les freins peuvent se briser. « En un sens, écrit-on couramment (1), l'Angleterre est une république. » En effet, si la chambre des communes, unique et souveraine maîtresse, efface tout, accapare tout, remplace tout, elle peut mésuser impunément de son immense pouvoir : il suffit qu'elle le puisse pour que l'idéal de la monarchie représentative soit obscurci.

Mais il s'agit de la monarchie représentative belge. Or il importe de remarquer d'abord que celle-ci n'est pas calquée sur la monarchie britannique. Les juristes belges l'ont dit souvent, et l'un d'eux, M. Dupriez, l'a naguère établi dans un beau livre, d'une façon péremptoire : l'autorité royale n'a pas subi en Belgique la même dépression qu'en Angleterre ; elle y est restée plus intense et plus active. Pourquoi ? Les prérogatives du souverain, expressément inscrites dans des textes précis, sont mieux garanties contre toute contestation et s'imposent plus clairement à l'esprit du peuple. Ensuite les princes qui ont régné jusqu'à présent sur cette nation « possédaient une expérience et une compétence reconnues par tout le monde : » c'est à leur caractère, à leur sens politique, à leur amour du travail qu'ils ont dû l'accroissement de leur influence. Ce qui contribue encore à la maintenir, c'est le nombre restreint des électeurs politiques, par conséquent l'étroitesse même de la base sur laquelle repose aujourd'hui le parlement. Quelle que soit d'ailleurs la cause, l'effet est certain. « Les ministres belges, on le reconnaît donc, doivent avoir pour les opinions du roi plus de considération que leurs collègues anglais. » « Celui-ci peut, si ses simples avis ne sont pas écoutés, trouver dans une inertie calculée le moyen d'exercer son pouvoir modérateur. » « L'usage n'exclut pas d'une façon aussi absolue qu'en Angleterre les communications du souverain avec les personnages politiques qui ne font point partie du ministère. » Le roi peut prêter, de l'aveu général, « une attention toute particulière aux relations de la Belgique avec les pays étrangers, et à la direction de la politique extérieure. » « Enfin, les réformes militaires sont dues généralement à ses efforts : ici, il n'est plus le modérateur, il est l'initiateur par excellence ; tout ce qui touche à l'organisation de la défense du pays a reçu de lui la première impulsion. » Donc cette monarchie représentative a sa physionomie propre ; la royauté belge n'a pas une existence purement nominale, et ne reste pas étrangère à la direction des affaires publiques : l'équilibre des pouvoirs subsiste et reste le meilleur rempart de la liberté.

(1) Le comte de Franqueville, *le Gouvernement et le Parlement britanniques*, t. II, p. 545. L'auteur ajoute aussitôt, il est vrai : « Mais une république ayant ce caractère royal que demandait Cicéron. »

La Belgique a, selon nous, un intérêt à ne pas détruire cet équilibre, qui est son œuvre et résume en quelque sorte les soixante années de son histoire. Or on ne saurait trop le redire, la transformation complète des conditions requises pour l'électorat politique, la suppression du suffrage censitaire, vont modifier de fond en comble la situation respective des trois grands facteurs qui concourent à l'exercice de la puissance législative : la couronne, le sénat, la chambre des représentants. Pour le nier, il faudrait nier l'évidence. C'est d'abord une vérité générale de l'ordre expérimental, et le chef de l'école doctrinaire l'avait proclamée dès 1816 à la tribune française (1). L'histoire de notre troisième république achève la démonstration ; l'énorme prépondérance, nous allions dire l'omnipotence de la chambre nommée par le plus grand nombre possible d'électeurs et le rôle effacé du sénat dessilleraient, au besoin, les yeux des aveugles. Mais il en sera particulièrement ainsi, ce nous semble, en Belgique, où, jusqu'à ce jour, s'il fallait, pour participer aux élections politiques, payer un cens de 42 fr. 32, il suffisait de verser au trésor de l'État, pour être électeur provincial, 20 francs ; pour être électeur communal, 10 francs de contributions directes. Ainsi que l'a très bien expliqué M. Dupriez, les manifestations de corps électoraux plus étendus pouvaient contre-balancer jusqu'à un certain point l'autorité d'une chambre nommée par un corps électoral très restreint et faciliter par là même l'action du pouvoir royal. Si l'on veut encore régler et tempérer les puissances l'une par l'autre, il faut maintenir les proportions et, pour les maintenir, tenter une combinaison quelque peu différente ; il faut, en face d'une chambre agrandie, qui représente des volontés mobiles, faire au roi, qui représente les intérêts permanents, une place nouvelle dans le nouvel ordre de choses.

Quelle serait donc désormais sa fonction ? Nous sommes les premiers à reconnaître que l'abus du *referendum* serait un mal et qu'il y aurait le plus grand inconvénient à mettre continuellement les commettants en face des élus. Non-seulement on fausserait par là le mécanisme du gouvernement représentatif, mais on finirait par emprunter à la constitution française de 1793 sa plus absurde conception. Nul n'y songe, et le gouvernement est allé jusqu'à dire, par l'organe de M. Beernaert, « qu'il s'agirait aux mains de la royauté d'une arme surtout préventive. » L'intervention directe du corps

(1) « La confiance dont la chambre élective est investie sera d'autant plus étendue que le nombre de ceux qui la lui auront donnée sera plus considérable. Il n'est donc pas indifférent que le nombre des électeurs des députés, soit plus grand ou moindre, puisque l'autorité morale de la chambre et son aptitude aux fonctions constitutionnelles croissent et décroissent dans la même proportion. »

électoral ne serait donc provoquée qu'à de rares intervalles et dans des cas très exceptionnels. Mais enfin dans quels cas? Le *referendum* pourrait être utilement employé dans les circonstances suivantes.

Il s'agirait, le cas échéant, de venir en aide au parlement lui-même. Les deux chambres auraient voté, nous le supposons, une bonne loi que combattrait à outrance une minorité bruyante, armée de pied en cap, soutenue par de puissans journaux : attaquées avec violence, elles sentiraient leur prestige et leur crédit s'amoinrir. Le roi, convaincu que l'agitation est factice et ne trouve pas d'écho dans les profondeurs du pays, consulterait le corps électoral : quel appui pour la représentation nationale ! quel moyen décisif de fermer la bouche aux factions !

Une loi très importante vient d'être adoptée, nous le supposons, à une très faible majorité. Le fait est acquis, et l'opinion publique est manifestement contraire au vote émis par les chambres. Il s'agit, par exemple, d'une loi qui viole la liberté de conscience ou qui soumet à certaines mesures préventives le droit d'association garanti par l'article 20 de la constitution ou qui compromet la neutralité belge. La manifestation de l'opinion devient si générale et si claire qu'on peut se demander si le parlement lui-même ne regrette pas son vote. Le prince, sollicité de refuser sa sanction, est enchaîné par la pratique constitutionnelle et ne pourrait, d'ailleurs, exercer son droit sans être accusé de convoiter l'héritage des Césars. Il appelle le corps électoral au secours de la couronne et du parlement lui-même.

Une majorité factice, une majorité de pure coalition s'est formée. Cela s'est vu si souvent ailleurs que cela peut se voir même en Belgique. Il est d'ailleurs évident, incontestable, que cette majorité se disloquera le lendemain même de sa victoire, et pourtant il vaut mieux, dans l'intérêt général, éviter une dissolution. Peut-être ne s'agit-il que de renverser un ministère ; mais, pour atteindre ce but, on s'échauffe, on s'égare, on ne se connaît plus ; on vote une loi mauvaise, dangereuse, détestable, uniquement parce que les ministres la repoussent, et la retraite même du cabinet ne peut plus remédier au mal puisque le mal est fait. Il faudra sans nul doute, on le dit tout bas, abroger cette loi, mais pas tout de suite, pour ne pas se désavouer aux yeux du pays et, la loi, jusqu'à ce qu'on l'abroge, produira les pires effets. Le roi, qui plane au-dessus des partis, n'entre pas dans ces calculs, et la nation, qui se soucie peu de changer ou de garder un ministère, émet un avis non au point de vue parlementaire, mais au point de vue national.

Enfin on peut se placer dans l'hypothèse où le pays aurait à

gagner au simple ajournement d'une loi. Le corps électoral serait alors consulté sur un seul point ; y a-t-il lieu de passer à une nouvelle délibération ? En résolvant affirmativement la question, il permettrait à la couronne d'exercer une sorte de *veto* suspensif. Les chambres ne seraient pas dessaisies définitivement, même en la forme, et le roi serait seulement investi d'un pouvoir analogue à celui qu'exerce le président de la république aux États-Unis ; toutefois, en fait, il n'userait de ce droit qu'avec l'assentiment du peuple.

Ces sages tempéramens, ces mesures propres à modérer, dans un cas extrême, la puissance des chambres par l'action du pouvoir royal, sont repoussés par un assez grand nombre d'hommes politiques comme attentatoires soit à la dignité, soit à l'autorité du parlement. Quelques partisans trop zélés du *referendum* sont, il faut l'avouer, venus à leur aide, en déclarant à la chambre des représentans elle-même qu'il s'agissait d'inaugurer « le gouvernement du peuple par le peuple. » On a protesté sur la plupart des bancs, et nous le comprenons. Le meilleur moyen de discréditer une réforme est de la dénaturer ; telle n'est pas la portée du projet actuel, le lecteur a pu s'en convaincre. En quoi la dignité du parlement sera-t-elle atteinte ? Si la couronne appelle, dans des conjonctures difficiles, le corps électoral au secours de la majorité parlementaire, celle-ci ne pourra pas se plaindre, ce nous semble, d'être soutenue, encouragée, défendue par ses commettans. Quand ceux-ci lui conseilleraient de réfléchir et de remettre sur le métier son ouvrage, il faudrait une fierté bien déplacée pour se fâcher ou s'indigner d'un tel conseil. Les mandataires sont dignes de tous les respects ; mais les mandans ont bien droit à quelques égards et c'est pourquoi, bien que la république des États-Unis soit représentative, les parlemens de plusieurs États particuliers ne se sentent pas humiliés de voir, dans quelques cas, leurs votes soumis à la sanction du peuple. Il est vrai que la consultation populaire, même employée dans des cas très rares et dans des circonstances tout à fait extraordinaires, peut servir de frein à la puissance du parlement. Mais convient-il que celle-ci soit sans bornes ? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que les assemblées fussent infaillibles. Est-ce que la Constituante de 1789, malgré ses grandes lumières, n'a pas commis de grandes fautes ? Est-ce que la Convention n'a pas commis des crimes ? Est-ce qu'il n'a pas existé, dans tous les pays, à toutes les époques, des chambres « introuvables ? » La règle de la véritable monarchie représentative, c'est que personne n'est assez sage pour être tout-puissant ; personne, y compris le peuple ; personne, y compris le roi ; personne, y compris le parlement lui-même.

AUTOUR

D'UNE

COLONIE AUTONOME

III¹.

LE PROGRÈS MATÉRIEL. — LA QUESTION DU LANGAGE. — LE PROGRÈS MORAL.

VI. — LE PROGRÈS MATÉRIEL.

Si la colonie du Cap a beaucoup progressé matériellement sous le régime autonome, cela ne veut pas dire qu'on en puisse faire honneur à ce régime seul. Elle a eu la bonne fortune de trouver dans son sol les plus riches mines de diamant du monde entier : son essor date de là. Mais sûrement, sans la personnalité financière, sans la liberté d'emprunter, cette découverte ne lui aurait pas donné en dix ans un réseau de voies ferrées de plus de 2,500 kilomètres ; on ne verrait pas commencé un chemin de fer « transkahlarien » qui sera le Transsaharien de l'Afrique australe.

L'histoire des mines de diamant du Cap a été faite ici même (2).

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre 1891 et du 1^{er} février 1892.

(2) Voir l'étude de M. Desdemaines-Hugon, 1^{er} juin 1874.

Sans la recommencer, il faut bien en rappeler quelques traits. Tout marchait assez mal dans la colonie, et l'état des finances n'était pas prospère, lorsqu'en 1867 un commerçant, John O'Reilly, crut reconnaître le premier diamant dans une collection de jolis cailloux ramassés au bord de l'Orange, chez un boer nommé Schalk van Niekerk. On fit examiner la pierre par différentes personnes, entre autres M. Héritte, consul de France au Cap, qui était d'une famille de lapidaires. Cette gemme, car c'en était une, pesait vingt et un carats et fut vendue au gouverneur sir Philip Wodehouse pour cinq cents livres sterling. Une seconde et une troisième se trouvèrent bientôt dans la même région ; l'année suivante il y eut encore plusieurs découvertes ; en mars 1869, on achetait le *Star of South Africa* à un sorcier indigène qui s'en servait depuis longtemps comme d'un charme, sans savoir qu'il tenait une fortune. Ce superbe diamant de quatre-vingt-trois carats valut dix mille francs au sorcier, deux cent cinquante mille à l'heureux acheteur ; il appartint ensuite à la comtesse de Dudley. On l'estimait en 1870, taillé, six cent vingt-cinq mille francs. Peu de gens, néanmoins, croyaient à l'existence de mines. D'après une opinion courante, ces pierres devaient venir de fort loin. Un expert appelé de Londres imagina que les autruches sauvages les avaient apportées. L'autruche digère beaucoup de choses, comme on sait, mais elle ne digérait pas le diamant. Depuis lors on a déterré au Cap un des plus gros diamans connus, de quatre cent quatre carats ; malheureusement il était jaune. Cela fit dire que tous, dans ce pays, étaient jaunes. Rien de plus inexact. En vingt ans, le Cap a produit pour plus d'un milliard de ces pierres précieuses.

Heureusement des contrées qui achetaient autrefois peu de diamans, les États-Unis et la Chine, par exemple, se mirent à rechercher cet article. La demande a augmenté avec l'offre. Néanmoins une industrie comme celle-là doit songer avant tout à maintenir sa production dans de justes bornes ; elle prospère à la condition de ne pas trop se développer. Quand vous avez triplé la valeur des gemmes brutes par les frais d'expédition, d'assurance, de commission, de taille, de montage, avec le bénéfice du détaillant, vous obtenez un chiffre formidable. Quand on cesse d'exploiter une mine de diamant comme une simple carrière, à ciel ouvert, sous la perpétuelle menace de quelque éboulement ; quand on y travaille comme dans une mine de charbon, en perçant des galeries souterraines ; et quand le « bleu, » la gangue diamantifère, semble inépuisable ; on risque de mettre au jour plus de hochets que l'humanité n'en porte et de déprécier un objet de luxe déjà rabaissé par les progrès de l'imitation. La pire chose à craindre alors, c'est

la découverte de nouveaux gisemens. Une fois passée la fièvre des premières recherches, il se forma des compagnies dont chacune, naturellement, cherchait à tirer des entrailles de la terre la plus grande quantité de diamans possible; une enfin, sous l'habile direction de M. Cecil Rhodes, a réussi depuis trois ou quatre ans à absorber la plupart des autres. Cette société, la compagnie « de Beer's, » exerce un monopole de fait; elle a enrayé la surproduction et relevé le cours du carat. Mais qu'à côté d'elle une nouvelle mine paraisse, elle doit l'acheter avec l'intention de n'en rien faire (1). L'avenir d'une telle industrie était donc d'avance limité. Elle a tiré du désert une Palmyre, créé un centre de population, deux villes sœurs, Beaconsfield et Kimberley, dans ces *karrous*, ces landes qui couvrent bien les trois quarts du pays. Il y a là une agglomération de cinquante mille âmes, en comptant les ouvriers noirs, élément flottant dont le chiffre ne varie guère. Elle a distribué de magnifiques dividendes à des actionnaires en majeure partie étrangers. Tout cela, pour le Cap, n'était pas encore la fortune, mais c'était du moins une belle et retentissante réclame, le crédit assuré, et avec du crédit un gouvernement autonome allait pouvoir rapidement construire tout un système de chemins de fer.

La plus ancienne ligne du Cap, longue seulement de quatre-vingt-treize kilomètres, entre Cape-Town et Wellington, fut l'œuvre d'une compagnie. Les conditions n'avaient rien d'exorbitant: six pour cent d'intérêt garanti à un capital de douze millions et demi de notre monnaie. Cependant c'était encore cher, vu les circonstances, et la construction dura quatre années. Avant les découvertes de mines, une autre société avait doté Cape-Town du chemin de fer de banlieue de Wynberg (dix kilomètres) sans garantie ni subsidé; cet embranchement était rémunérateur de sa nature. Une petite ligne, de Port-Elizabeth à Uitenhagen, fut commencée de la même manière. Mais il s'agissait maintenant d'atteindre Kimberley, la ville des diamans. Quelle compagnie se serait chargée, à quelles conditions et sous quels délais, de poser mille quarante-trois kilomètres de rails, presque autant que de Dunkerque à Marseille, à travers un pays sans agriculture, sans cités populeuses, sur les tristes plateaux d'une sorte de région des *chotts*, aux torrens secs, aux rares puits saumâtres, aux étangs salins, un pays de moutons limitrophe d'autres contrées lai-

(1) C'est ce qui s'est passé dernièrement pour la *Wessellon mine* à Kimberley. En ce moment on parle beaucoup de gisemens diamantifères qui auraient été découverts dans le voisinage de Pretoria.

nières, pas assez ovicole pourtant pour qu'on pût se flatter d'autre chose que de couvrir ses frais en transportant de la laine, un pays d'autruches, dont les plumes légères tiennent peu de place, et pour arriver où? A une fosse pleine de diamans, de petites pierres aussi précieuses qu'insuffisantes pour remplir des trains et voyageant par la poste?

Le parlement colonial se rendit compte de ces difficultés; il comprit que la manière la plus économique et la plus rapide d'y pourvoir était de renoncer à l'initiative privée, et, un an après l'adoption du régime responsable commença, dans trois directions parallèles, la mise en marche de colonnes d'ouvriers lancées à l'assaut de l'intérieur, avec une vitesse de deux cent soixante à deux cent quarante kilomètres par année. Ce fut le ministère Molteno qui eut l'honneur de soumettre aux chambres la première partie du projet ainsi arrêté en principe. Il n'existait pas alors, à Kimberley, de grande compagnie minière qui aurait pu entreprendre la construction d'une ligne si considérable à ses risques et périls. Une foule hétéroclite de chercheurs « individuels, » comme on les appelait, donnait aux excavations l'apparence de ruches, aux innombrables alvéoles. L'État seul, d'ailleurs, était apte à concevoir mieux qu'une ligne, un réseau. Seul, avec une hauteur de vues et un souci de l'avenir où l'intérêt industriel et mercantile ne saurait s'élever, il pouvait jeter les bases d'un tracé de chemins de fer dont nous voyons aujourd'hui le remarquable développement.

Quand nous comparons cette histoire avec celle de l'Algérie, nous voyons qu'on s'est inspiré au Cap d'idées bien différentes. Nous avons commencé par une ligne longitudinale dans le sens des côtes, et c'est beaucoup plus tard que nous avons ouvert, par le Kreider et Biskra, des voies de pénétration. Au sud-Afrique, les choses auraient peut-être suivi un cours tout pareil si le hasard avait placé les diamans à plus proche portée du commerce maritime. On aurait parfaitement bien pu débiter aussi par un chemin de fer parallèle au littoral, faisant concurrence à la navigation, ce qui en soi ne semblerait pas un avantage : des raisons politiques et administratives auraient balancé cet inconvénient réel. L'ancien séparatisme, l'hostilité sourde de l'est et de l'ouest, celui-là plus anglais, celui-ci hollandais, aurait suffi pour justifier la création de ce lien entre les provinces. Dans notre colonie, la question se compliquait d'un intérêt stratégique. Mais laissant là des conjectures rétrospectives, nous devons constater quelle avance le plan général des voies ferrées du Cap a donné à ce pays sur l'Algérie, pour l'attaque de son Sahara, le Kalahari, et la conquête de son *hinterland*, la région du Zambèze.

Trois lignes furent décidées, partant de trois ports de mer et courant droit au septentrion : ces ports étaient Cape-Town, Port-Elizabeth et East-London. Quelques voies secondaires vinrent s'enter là-dessus. Les deux artères principales, celles de Cape-Town et de Port-Elizabeth, se raccordèrent à De-Aar; mais ce point de jonction est à plus de cinq cents kilomètres de la côte, en sorte que, pour aller d'une ville à l'autre, il vaut mieux passer par mer, pour peu qu'on ait le pied marin. La troisième grande ligne, celle d'East-London, ne communique pas encore avec les autres. Ce système avait ses défauts : le développement interne du pays a été un peu sacrifié à sa future expansion. Mais avec tout cela le point nord extrême des projets initiaux, Kimberley, à plus de mille kilomètres du littoral, était atteint le 28 novembre 1885. On avait commencé le 1^{er} septembre 1875 par l'inauguration de la section de Tulbagh. En dix ans, une colonie moins peuplée que l'Algérie, moins productive, avec les diamans et l'autonomie en sus, avait construit par ses propres moyens, sans nul concours de compagnies étrangères, un réseau économique, mais solide, de deux mille cinq cents kilomètres, abstraction faite des lignes anciennes. C'est là, il nous semble, un assez beau résultat.

Par quelles opérations financières fut-il obtenu? La dette publique du Cap remonte à 1859. Elle fut créée par le gouvernement semi-parlementaire. Très modeste d'abord, — 2,500,000 francs, — elle a constamment grandi; le régime autonome l'a deux fois centuplée. Au 31 décembre 1888 elle était de 557,375,000 francs, chiffre rond et total respectable pour un État dont le revenu s'élevait, durant le même exercice, à environ 87 millions. En moyenne, on avait emprunté à 5 pour 100. L'intérêt de 1888 prenait sur les ressources un peu plus de 27 millions. Mais la majeure partie de cette dette constitue un placement. Ainsi, dans la même année, le service des emprunts pour chemins de fer a exigé 550,000 livres sterling, l'entretien du réseau 716,000, en tout 1,267,000; et l'exploitation a rapporté au trésor 1,538,000. Différence en profit : 271,000 ou 6,775,000 francs. Sans se perdre dans les détails, il suffira de mentionner : les ponts qui produisent des droits de péage; les télégraphes, qui paient; les travaux d'irrigation, dont quelques-uns donnent un petit revenu direct; les ports, construits par des corporations locales sur emprunts garantis par le gouvernement et se rentant par un système de taxes. Il ne reste guère, comme dette infructueuse, que 140 millions de francs en capital. On peut trouver que c'est encore trop, qu'un pays dont les recettes proviennent surtout des douanes et des chemins de fer court trop de risques commerciaux : l'ensemble de cette situa-

tion n'a rien de mauvais, au contraire, et le Cap possède un outillage économique très digne d'attention, grâce au crédit dont nul ne lui reprochera d'avoir abusé.

Quant au système de construction et d'exploitation des chemins de fer par l'État, il a porté d'excellens fruits. On a racheté, on rachète ou l'on rachètera les rares lignes autrefois concédées à des compagnies; celles qui subsistent encore manquent absolument d'importance ou bien elles marchent mal, une exceptée, celle des mines de cuivre du Namaqualand colonial; mais ce n'est, sur la moitié de son parcours, qu'un tramway à traction de mulets ou à plans inclinés permettant d'utiliser la force de gravitation. En somme, ces chemins de fer méritent des éloges. Ils ne vont pas bien vite, et l'express de Kimberley met trente-deux heures à franchir son millier de kilomètres, le train omnibus quarante et une; nous en mettrions dix-huit ou trente-six. Vous ne passez jamais au travers d'une montagne, vous la tournez ou vous l'escaladez. Mais la sécurité est grande, il n'arrive presque jamais d'accident; on écrase des moutons sans même s'en apercevoir. Le kilomètre a coûté, l'un dans l'autre, 221,000 francs. Ce n'est pas trop auprès des prix payés par certaines colonies australiennes, Victoria, par exemple, — 343,000, — ou la Nouvelle-Galles, — 310,000. La Nouvelle-Zélande, Queensland et l'Australie du sud s'en tirent à meilleur marché. Il y a des lignes improductives; cependant le réseau donne un excédent net. L'État pouvait et devait tenir compte de divers besoins locaux. En dernier lieu, et ce n'est pas le moindre point, il a édicté des tarifs de concurrence ou de protection. Certaines infériorités commerciales, tenant à une simple question d'éloignement kilométrique, ont été compensées avec discernement. Le barème des chemins de fer a permis d'assurer des primes indirectes à l'exportation, et les produits indigènes voyagent à plus bas prix que les marchandises étrangères.

Au début plein de promesses de l'ère nouvelle succéda pourtant une crise pénible. Quelqu'un a dit de l'Afrique australe que c'est le pays où il y a toujours une fête ou une famine. L'histoire la plus récente confirme cette observation. Le diamant avait tourné bien des têtes et sa valeur avait baissé en Europe à mesure qu'il devenait plus commun. Puis on s'était jeté sur la production d'un autre objet de luxe, les plumes d'autruche. Partout se créaient des autrucherics : un caprice de la mode, la dépréciation soudaine de ces plumes souvent peu choisies suffirent pour désenchanter les éleveurs du Cap. Les vraies sources de richesses, l'oviculture et l'agriculture, avaient été un peu délaissées; il y eut de nombreuses

faillites et l'heure des anxiétés budgétaires sonnait derechef. Même après la grande œuvre de M. Rhodes, — la fusion des compagnies minières de Kimberley, — on aurait pu concevoir des craintes pour l'avenir sans une puissance qui depuis quelque temps s'élevait à côté de la colonie, l'or. En assez grand nombre, des immigrans s'étaient établis dans le Transvaal, attirés par l'exploitation des gisemens aurifères. Tout ce qu'il fallait pour subvenir aux besoins de cette population nouvelle et à ceux de l'industrie minière allait passer sur le territoire des contrées voisines et maritimes : denrées alimentaires, boissons, vêtemens et tissus, matériaux de construction, machines, outils. Ce transit devait gonfler le revenu des chemins de fer, les recettes de la douane. C'était une excellente aubaine pour le Cap. Un résumé succinct de l'histoire de ces mines d'or ne semble donc pas hors de propos.

La découverte en appartient à l'Allemagne, sans préjudice des titres antérieurs de la reine de Saba. On sait que cette souveraine offrit au roi Salomon, six-vingt talens d'or, ou un million quatre cent quarante mille francs, apportés sur sa flotte du pays d'Ophir. Ophir, c'est la région qu'on voudra dans l'Afrique du sud. On sait aussi que les Grecs connurent vaguement l'existence de placers aurifères au sud de l'Éthiopie, que les Portugais firent le commerce du précieux métal au Monomotapa; mais, pour ne parler que de temps plus modernes, la première théorie scientifique de l'analogie des couches minérales australiennes et sud-africaines est due à Léopold von Buch, l'illustre condisciple et ami d'Alexandre de Humboldt. Le premier explorateur qui compte, le révélateur d'Ophir retrouvé, fut le Wurtembergeois Karl Mauch. C'est lui qui reconnut, en 1865, les formations de Tati, sur la limite méridionale des Matébélés. Il dressa la carte géologique du Transvaal. Il parcourut le Machonaland, nomma les champs d'or de l'empereur Guillaume, baptisa une hauteur mont Moltke, une autre mont Bismarck, et traça des lignes fameuses : « L'étendue et la beauté des gîtes d'or sont telles que je restai comme pétrifié d'admiration; le marteau me tomba des mains. » A Berlin, déjà, le musée minéralogique possédait un échantillon des quartz du Warm Bokkeveld (colonie du Cap), incontestablement veinés du précieux métal et autrefois étudiés par Heinrich Lichtenstein, médecin allemand attaché à la personne du dernier gouverneur hollandais de Kaapstad. Les lettres de Karl Mauch y firent sensation. Le premier compilateur d'une statistique sérieuse de l'or exporté de l'Afrique du sud, entre les années 1866 et 1875, fut l'éditeur des *Mittheilungen* de Leipzig, le docteur Petermann. On suivait avec curiosité, en Allemagne, l'éclosion d'une richesse inattendue chez

ces boers dont Fritz Reuter, l'auteur d'*Olle Kamellen* et d'*Ut de Franzosentid*, aurait compris le bas-allemand. Cependant, sur les pas de Mauch, M. Button, Anglais du Natal, avait rencontré dans la province transvaalienne de Lydenburg ce qui s'appelle selon le cas, en argot professionnel, « couleur, » « bon prospect, » « visible, » et même « payant. » Il avait étendu son inspection au Zoutpansberg. Vers 1882, le propriétaire d'une ferme nommée Berlin, M. Albrecht, faisait explorer une gorge du futur district minier de Barberton, toujours au Transvaal: ceci amena la découverte d'assez nombreuses pépites dans les graviers et les sables du fond. L'Écossais Mac-Lachlan, à côté, signala presque aussitôt du « payant, » en filons. Deux ans plus tard, un arpenteur au service transvaalien, M. Moodie, Anglais du Cap et figure bien connue à Cape-Town, accepta, en paiement d'honoraires arriérés ou débours, treize fermes de la même région. Il réalisa une grosse fortune en cédant ces propriétés à une compagnie minière. Puis vint la découverte du *Sheba Reef*. Enfin, en 1886, le gouvernement de Pretoria proclama « champs d'or publics » neuf fermes qui constituent aujourd'hui le district aurifère de Witwatersrand, le plus important de tous.

Les mines du Witwatersrand (rangée de l'Eau Blanche) ou du Rand, comme on dit plus court, ont servi à un jeu efréné. Il est bien probable que derrière cette spéculation peu intéressante et trop souvent peu estimable se cachait une pensée supérieure, la grande influence financière de M. Rhodes à Londres, tout un plan politique. L'afrikandérisme, dont M. Rhodes est un des soutiens, s'alarmait des progrès de l'Allemagne au Transvaal. Les chemins de fer de ce pays avaient été concédés à une compagnie ostensiblement néerlandaise, mais soutenue, lancée par des banques allemandes, et le principal actionnaire de cette société n'était autre que la *Berliner Handelsgesellschaft*. Il s'agissait de disputer aux Allemands le contrôle des champs d'or. A Pretoria, dans les cercles officiels ou officieux, on ne dissimulait pas des sympathies marquées pour l'Allemagne; on faisait observer que, si les colonies de l'Amérique du Nord avaient pu avec avantage recourir à une alliance française, il n'y avait pas de raison pour se priver au sud-Afrique de l'appui moral d'une puissance étrangère, en face de la Grande-Bretagne. Mais cette tendance était peu goûtée au Cap, et afin de la combattre il fallait faire jouer des ressorts qui ne pouvaient se trouver qu'en Angleterre, lancer la bourse de Londres à l'assaut des positions menacées. Cela dit, une large part reste encore dans ce mouvement aux spontanités individuelles, aux illusions inséparables de toutes les affaires de mines d'or dans les

premiers temps qui suivent la période de découverte, à l'agiotage exploitant la crédulité. La grande hausse, le *boom*, commença vers le mois d'août 1888, et, en moins de six mois, les actions de ces mines acquirent des plus-values égales à 5, 10, 20, 60 fois leur capital nominal. Profitant des facilités de la loi anglaise, on créait à Londres et au Cap d'innombrables sociétés qui émettaient, sous les noms les plus variés, des titres à vingt-cinq francs, véritables billets de loterie. Les quatre grandes banques de Cape-Town, soutenues par de continuels envois de fonds d'Angleterre, avançaient d'énormes sommes sur nantissement de ce papier. Il y avait évidemment là-dessous une force motrice considérable. Cela dura jusqu'au jour où M. Rhodes fonda la compagnie du Sud-Afrique britannique et entreprit d'aller au Zambèze en y attirant à sa suite le flot mouvant des chercheurs de fortune. La fête du Transvaal se termina, comme il convenait, par une famine et par une manifestation politique. La famine, ou plutôt la sécheresse, quelque peu exagérée, permit d'expliquer une baisse profonde par des causes accidentelles. La manifestation faillit rappeler cette fameuse bataille de Ballarat, en Australie, où les mineurs mécontents troublèrent l'ordre d'une si inquiétante manière. Le 4 mars 1890, M. Paul Kruger, président de la république transvaalienne, fut hué à Johannesburg, par la foule qu'il venait haranguer; on lacéra le pavillon de l'État, hissé sur l'hôtel du gouvernement; dans la soirée, il y eut des scènes de désordre devant la maison du préfet. Cette population ameutée se composait d'étrangers de toute nation, principalement d'Anglais et de personnes originaires du Cap ou du Natal. M. Kruger, fidèle à ses engagements avec la compagnie de chemin de fer dite néerlandaise, en réalité allemande, avait empêché jusqu'alors la construction de lignes venant du Cap. On se vengeait comme on pouvait. A Londres, le « Cercle des Cafres » se rompit. On appelait ainsi le groupe qui traitait les affaires de mines sud-africaines dans un coin réservé de l'*Exchange*. Il faut croire que les promoteurs du *boom* avaient su prendre leurs précautions pour ne pas trop souffrir de la débâcle. Ce fut au Cap que les témérités se payèrent le plus cher. L'*Union Bank* ferma ses portes le 30 juillet 1890; la *Cape of good hope bank* entra en liquidation le 20 septembre; la banque de Paarl, établissement surtout hollandais, suspendit ses paiemens le 8 décembre suivant. Nombre de dépositaires furent gravement atteints dans leurs fortunes: on vit des ruines totales, irrémédiables, de gens qui n'avaient pas joué. La grande *Standard bank*, avec son siège social à Londres, avait les reins assez solides pour ne pas plier sous la tempête. Détail curieux,

la cause immédiate de ces désastres fut la banqueroute et la fuite d'un Allemand, plus tard accusé de faux et jugé par contumace. Il avait rempli à Cape-Town, avant la création d'un consulat-général d'Allemagne, les fonctions de consul allemand au titre honorifique. C'était un négociant et un terrible spéculateur. Son portefeuille contenait 182,359 valeurs minières sud-africaines de toute sorte. Il devait à l'*Union bank* 13,861,375 francs, pas un centime de plus.

Si, comme on vient de le dire, les premiers fauteurs de la hausse poursuivaient un but politique, ce but a été atteint. Le Transvaal fut amené à reconnaître l'insuffisance de ses appuis financiers de Berlin ; il dut modifier son orientation, et un fait tout récent le prouve. Le président Kruger s'était déjà départi de son ancienne opposition au prolongement des voies ferrées du Cap vers sa frontière. Il avait même promis de construire une ligne spéciale pour raccorder son réseau à celui de la colonie et de l'État-Libre. Mais sa compagnie privilégiée, plus allemande que hollandaise, n'avait pas l'argent nécessaire, et la garantie du gouvernement de Pretoria ne pouvait plus lui procurer de crédit. En effet, les recettes du trésor transvaalien ont baissé depuis le krach de 1890 : les excédens font place aux déficits (1). Il a fallu s'adresser au gouvernement du Cap, après l'avoir combattu, et, par une convention du 10 décembre 1891, celui-ci vient d'avancer une grosse somme à la compagnie d'Amsterdam, moyennant garanties. C'est une victoire pour l'afrikandérisme.

Seulement, il est fâcheux que ce résultat ait coûté tant de ruines ou de pertes individuelles. Dans les pertes, nous eûmes notre petite part en France. Une campagne se menait à la veille du krach, pendant l'Exposition de 1889, pour introduire chez nous les valeurs minières sud-africaines. Des publications imprudentes la favorisaient, et telle société du Witwatersrand dont les premiers souscripteurs gagnaient alors cinquante fois leur mise plaçait à Paris fort au-dessus du pair des titres transformés qui aujourd'hui encore, après dix-huit mois, perdent environ 50 francs sur un capital nominal de 125. L'afrikandérisme peut intéresser, comme le particularisme transvaalien ; mais il ne faudrait pas expérimenter les conséquences de leurs luttes aux dépens de sa bourse. Les esprits maintenant sont calmés : on ne se laisserait plus éblouir d'aussi bonne grâce. On sait que le Transvaal avait brillé à Paris,

(1) Recettes du Transvaal en 1890 : 1,229,000 liv. sterl. ; dépenses, 1,531,461 livres. Recettes en 1891 : 967,191 liv. sterl. ; dépenses, 1,350,073 livres. Prévisions de recettes pour 1892 : 900,000 liv. sterl.

comme la République Argentine, d'un éclat tant soit peu artificiel. On n'est plus très sûr que la richesse des filons de ce pays soit absolument en proportion de leur abondance, et la nature souvent réfractaire du minerai a refroidi certains enthousiasmes. L'or est là; il ne s'est pas envolé; une industrie régulière se forme; à mesure que le travail sérieux augmente dans les mines et qu'on emploie des procédés moins simples pour le traitement du quartz, les rendemens augmentent; toutefois, nous sommes loin des amplifications du début. L'immigration blanche au Transvaal ne saurait se comparer avec celle que provoquèrent les découvertes californiennes et australiennes, et cela tient à d'excellentes raisons; les faire connaître, c'est rendre service au public, prévenir des mécomptes dont nous savons quelques exemples. Certaines exploitations aurifères dureront, et, bien administrées, donneront de suffisans dividendes, surtout après l'achèvement des voies ferrées en construction; le difficile n'est pas de trouver de l'or, mais de gagner à l'extraire. Quant au pays, il ne vaut pas à beaucoup près la Californie, pas même l'Australie. La région apte à l'agriculture est en général malsaine, et la région saine une contrée de plateaux uniquement bons pour l'élevage. Les immigrans sont pour la plupart des gens du Cap et du Natal, un personnel toujours le même faisant des *rush*, se portant aujourd'hui sur un point, demain sur un autre (1). Il y a quarante ans, les mines de cuivre du Namaqualand attiraient l'attention et la foule allait de ce côté; puis ce fut le tour des mines de diamans; puis vinrent les mines d'or. Une ville s'élève, Barberton; bientôt elle décline, et une autre, Johannesburg, grandit jusqu'au jour où un krach arrête son développement. Aujourd'hui, le but féérique recule jusque près du Zambèze. Les faiseurs de *rush* rappellent un peu les soldats du cirque sortant par une porte pour rentrer par l'autre sous de nouveaux uniformes.

Cette débauche de spéculation aura du moins profité au Cap en animant les affaires. Elle lui vaut une nouvelle extension de son réseau ferré. On ira bientôt en chemin de fer de Cape-Town à Pretoria. Déjà, en 1890, une ligne fut inaugurée entre Colesberg, ville frontière de la colonie, et Bloemfontein, capitale de l'État-Libre; c'est en la continuant qu'on arrivera au Transvaal. Elle a été entreprise par le gouvernement colonial pour le compte de l'État-Libre, et, ce qui rend la chose piquante, dans un moment où la compagnie néerlandais-allemande du Transvaal rêvait elle-même de se la faire concéder pour pousser son réseau jusqu'aux portes du Cap. Une

(1) Le mot anglais *rush* a le sens d'élan ou de course précipitée.

autre est en train, la future ligne du Zambèze, le Transkalaharien. Ce nom la caractérise exactement puisqu'elle traversera le Kalahari, le grand désert de l'Afrique australe; mais il faut se hâter de le dire, les difficultés d'exécution n'approchent pas de celles d'un transsaharien ni même d'un transcasprien. Le tracé, tout indiqué, suit la route commerciale actuelle en longeant les frontières transvaaliennes sur la lisière orientale du désert; il y a là une zone constituant la partie habitable du Betchouanaland, ingrate, sans doute, moins pourtant que le reste et surtout que le Sahara. On évitera le territoire de la seule grande peuplade à redouter, les Matébélés; au lieu de Touaregs ou de Turcomans, on ne rencontrera que des noirs amis ou inoffensifs. Comme, néanmoins, il s'agit de franchir huit degrés géographiques avant d'atteindre la région fertile et bien arrosée, ce sera une œuvre intéressante à suivre dans ses progrès. Voici quelques détails sur ses origines.

L'idée première de cette ligne est purement politique. En Allemagne avait paru le projet d'un chemin de fer qui devait partir des possessions allemandes du sud-ouest africain pour aboutir à Lourenço Marques, sur l'Océan-Indien, en traversant le Transvaal. Il fallait prendre les devans ou se résigner à perdre un vaste *hinterland*. Alors naquit la pensée du Transkalaharien; mais qui le construirait? Il se présenta un syndicat anglais qui voulait traiter directement avec le gouvernement de Londres parce que les pays où l'on aurait à poser des rails ne dépendent pas encore du Cap: ils ont une administration britannique ou sont protégés par l'empire. Ce groupe financier envoya même au sud-Afrique un ingénieur, sir Charles Metcalf. Pour construire en trois ans une première et modeste section de 273 kilomètres, il posait les conditions suivantes: moitié du revenu de toutes mines découvertes ou à découvrir; droit de lever des taxes d'irrigation; droit de percevoir une taxe foncière spéciale sur les terres situées dans un rayon de quinze milles de chaque côté de la ligne; concession de 89,000 hectares. Or la taxe foncière aurait rapporté environ 40,000 francs; la concession d'hectares ne représentait guère qu'un million de notre monnaie; les mines étaient hypothétiques; l'irrigation pouvait ne rien produire, et le chemin de fer devait coûter 30 millions avec la certitude, comme disait quelqu'un, de ne pas faire assez de recettes pour payer le graissage des essieux. Dans ces circonstances, il était clair qu'une compagnie échouerait, que le gouvernement métropolitain prendrait l'affaire à sa charge et qu'on aurait alors dans l'Afrique du Sud un chemin de fer d'État purement britannique, ce qui ne pouvait pas convenir au ministère afrikandériste du Cap. Quand M. Rhodes fonda la grande compagnie privilégiée qui se

propose de coloniser la région du Zambèze, il prétendit à son tour construire la voie ferrée ; toutefois, il dut montrer patte blanche à ses amis de Cape-Town, accepter nettement les termes de leur programme politique, et ce programme, comme on sait, réduit à un minimum la part d'influence de la métropole dans les affaires sud-africaines. Par un arrangement assez curieux, ce fut le gouvernement du Cap qui devint le banquier de M. Rhodes en lui avançant des fonds pour le chemin de fer et en recevant hypothèque sur la voie, le matériel et 1,500,000 hectares concédés par l'empire. En d'autres termes, il acquérait d'avance la ligne et le pays. Enfin, M. Rhodes est devenu premier ministre du Cap et se trouve maintenant avoir traité avec lui-même. Il s'est prêté de l'argent. Tout cela peut paraître subtil : en somme, on voit que le Transkalaharien n'appartiendra pas à l'Angleterre, mais au Cap autonome et peut-être à de futurs États-Unis.

Pour l'instant, il n'y a de terminé qu'un tronçon de 150 kilomètres, entre Kimberley et Vryburg. On va commencer une deuxième section de même longueur jusqu'à Mafeking. Ceux qui prévoient le jour où des locomotives anglaises circuleront entre Cape-Town et Le Caire ont la vue bien longue, car il faudra encore beaucoup de temps pour que les locomotives afrikandériennes, — et ce n'est pas tout à fait la même chose, — paraissent sur les bords du Zambèze. Maintes situations, peut-être, auront changé alors. Et maintenant, pour nous résumer, le progrès matériel dans ces pays consiste jusqu'ici à ouvrir des voies de pénétration, à préparer l'avenir. Il faudra ensuite régler la question du travail et en finir avec le système des réserves d'indigènes, car ce sera le seul moyen de développer l'agriculture. Des chemins de fer, voilà l'essentiel aujourd'hui. On le sent : toute l'activité se concentre là-dessus. Si le progrès moral dépend pour beaucoup de la disparition des particularismes, de l'apaisement des haines de race, de l'union des cœurs et des esprits, c'est aussi une manière de le hâter en rapprochant les hommes.

VII. — LA QUESTION DU LANGAGE.

Dans les colonies foncièrement anglaises, comme celles d'Australie, on put introduire le gouvernement responsable en se disant que le jour de la séparation devait venir et que, néanmoins, il y aurait toujours là un prolongement de la vieille Angleterre. Mais le Cap fut une simple conquête. Les Hollandais y avaient implanté leur drapeau, leur sang et leur langue depuis près de deux siècles quand le gouverneur Janssens capitula en 1808, après une bataille livrée

aux portes de Cape-Town, à Blauwberg. Ils tenaient alors à peu près la moitié de ce qui forme la colonie actuelle. La population d'origine néerlandaise, coupée d'un sixième de sang français, n'était pas très nombreuse, — 30,000 personnes, s'il faut en croire les documens de l'époque; — mais des mesures énergiques avaient supprimé la langue française, tandis que les colons enseignaient celle de van Riebeeck, fondateur de Cape-Town ou Kaapstad, aux 25,000 esclaves et aux 15,000 Hottentots recensés vers le même temps par l'administration locale. Cette adoption du hollandais par les gens de couleur eut d'importantes conséquences. Elle fit plus, pour conserver et répandre l'idiome des premiers conquérans, que l'action de l'Église; c'est un des points par où l'histoire du Cap diffère de celle du Canada. Calvinistes et anglicans étaient autrement voisins que protestans et catholiques; le méthodisme wesleyen jetait une passerelle par-dessus la crevasse. Les membres du clergé hollandais, dans les villes, se piquèrent volontiers de correspondre en anglais avec leurs pieux amis d'Angleterre ou d'Écosse; quand il leur fallait un maître d'école, ils le trouvaient plus facilement dans le royaume-uni que chez eux. Mais le peuple, et cela signifiait les colorés, continua de s'en tenir à la langue qu'une fois apprise il ne devait plus oublier. Le gouvernement a pu changer de mains; des colons britanniques ont pu s'établir dans la contrée, des colons allemands s'y installer; l'esclavage a pu être aboli par un Anglais, lord John Russell, à la voix éloquente d'un autre Anglais, William Wilberforce; la Grande-Bretagne a pu apporter aux parias de notre espèce les droits civils et des droits politiques; des missionnaires de vingt sectes diverses ont pu travailler à la diffusion de l'anglais: anglicans, wesleyens, presbytériens, congrégationalistes, baptistes, évangéliques, moraves, luthériens et même catholiques romains; des *boers* ont pu rougir de leur *pigeon dutch*, de leur hollandais créole, envoyer leurs filles au pensionnat anglais, leurs fils au collège anglais: tout cela n'a pas empêché le hollandais, un certain hollandais, de rester maître des deux tiers de la colonie. Le malais des premiers esclaves, venus de l'archipel de la Sonde, ne leur servait de rien, si ce n'est à prier Allah; il devait disparaître. Seuls, quelques prêtres, qui le marmoronnent encore dans d'humbles mosquées, en le mélangeant d'arabe, nous diraient peut-être si ce fut du javanais ou du bouguis. Le hottentot est une langue morte; il a bien fait de mourir. Avec ses *clics* affreux, il ne méritait pas de vivre (1). Ainsi prit vite

(1) On appelle *clics* des claquemens singuliers de la langue dans la prononciation de certains mots.

racine dans les classes inférieures, le parler rude, mais sans *clics*, des pêcheurs de Scheveningen et des pilotes lamaneurs du Texel. Après tantôt quatre-vingt-dix ans d'occupation britannique, une ménagère anglaise, à Cape-Town, doit baragouiner le hollandais pour se faire comprendre par sa domesticité. Les 10,000 Malais de la capitale, entre eux, parlent hollandais. Passé une ligne idéale qui se pourrait tirer de Port-Elizabeth à Queen's-Town et Aliwal-North, ce n'est plus la même chose; de moins en moins, à mesure qu'on avance vers l'est, résonne aux oreilles la langue du *ya*. Mais, au nord de l'Orange, dans les républiques, elle est officielle et vernaculaire; dans le Namaqualand allemand des tribus entières de *Bastaards*, métis de Hottentotes et de Bataves ou purs Hottentots, la tiennent pour la leur: le chef Hendrik Witbooi, — « Henri le gars blanc, » — signe fièrement ses lettres au magistrat de la baie Valfich: *koning*, roi. Comme, d'ailleurs, les *boers* sont les rouliers du désert, ils ont porté leurs accens jusque sur les bords du Zambèze. Un missionnaire revenu des stations françaises de Séfoula et de Séchéké nous disait que dans ce lointain pays, à 3,500 kilomètres du Cap, le hollandais passe aux yeux des Barotsis pour le grand langage des hommes blancs.

Parlé par les gens de couleur, c'est naturellement un patois que les habitans de La Haye ont quelque peine à comprendre et où se mêlent des mots d'origines diverses. Tel qu'on l'entend chez les *boers*, de la montagne de la Table aux rives du Limpopo, c'est un dialecte ne différant guère plus du hollandais littéraire que celui-ci du haut-allemand ou le frison du néerlandais classique. La prononciation peut dérouter l'oreille et l'orthographe les yeux; mais un Allemand ou un étranger sachant bien l'allemand, avec quelque habitude des comparaisons philologiques, arrive très vite à lire de l'*afrikaans*, sinon à s'exprimer en cet idiome. Certaines modifications furent apportées dans la grammaire, presque toujours avec avantage: en se simplifiant, la langue a plus gagné que perdu au point de vue de la clarté et de la logique. Ainsi les déclinaisons irrégulières sont devenues régulières, le pluriel se forme plus naturellement; tantôt le singulier a été mis en harmonie avec le pluriel; tantôt, c'est le pluriel qu'on a rapporté au singulier (1). On a supprimé le subjonctif. Autre changement, il n'y a plus qu'un article pour le masculin comme pour le féminin, et

(1) Exemples: en hollandais, *ei* (œuf) fait, au pluriel, *eieren*, et *kœ* (vache) *kœien*. En afrikaans, on dit, au singulier, *eier*, *kœi*, et, au pluriel, *eiers*, *kœie*, ce qui est plus régulier. En hollandais, *smit* (forgeron) fait *smeden*, — *lit* (personne, individu), — fait *leden* (gens). En afrikaans, on a des formations plus simples: *smit*, *smits*; *lit*, *litte*, et ainsi de suite.

le genre neutre n'existe pas. Les afrikanders demandent avec raison pourquoi une chaise serait plus féminine qu'un tabouret ou un banc. Cet article unique n'a pas de pluriel. L'influence de l'anglais est ici évidente. Dans la structure des mots on a laissé choir beaucoup de sons durs comme le *g* guttural pareil au *j* espagnol. *Wagen*, voiture, devient *wa*; *dragen*, porter, *dra*; *krijgen*, acquérir, *kry*. On élide même, comme trop rude, le *v* entre deux voyelles, ou bien on l'adoucit en *w*; on dit *o'eral* pour *overal*, partout; *morre aand* pour *morgen avond*, demain soir; *skrywe* pour *schrijven*, écrire, etc. Quant au vocabulaire, il est resté très pur, très germanique, beaucoup moins chargé de scories étrangères que celui de la littérature néerlandaise, et cela se comprend. Les Hollandais austraux vécurent longtemps séparés du monde, comme, en Crète, les Sphakiotes qui parlent encore le vieux dialecte dorien. Les huguenots perdirent de bonne heure toute influence sur la langue, puisqu'on défendit l'usage du français. Nous ne compterions peut-être pas, en *afrikaans*, douze mots d'origine française. *Kleur*, couleur, et *kleurling*, homme de couleur, *rivier*, rivière, existaient déjà en hollandais avant de paraître dans l'Afrique du Sud: *Kombuis*, cambuse ou cuisine, ne vient pas de chez nous, car c'est nous qui avons pris cambuse aux marins des Pays-Bas. En revanche, on peut citer *poort*, col de montagnes, port; *vley*, étang, dérivé de vallée; *fontein* dans le sens de bron, source ou puits, *plaats*, place, dans le sens de ferme, domaine; *karmnatje*, carbonade, plat du midi qui, peut-être, ne figure pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais qui figure dans *Port-Tarascon*. Nous avons cru trouver un emprunt plus frappant dans le redoublement de la négation, la répétition de *ni*, qui semblait imitée de notre *ne pas*. Exemple :

John Mackensie,
Moe ni grens ni.

(Vers du président Reitz.)

« John Mackenzie, ne te mêle pas de la frontière. » Or il paraît que cette double négation se rencontre déjà dans le gothique; elle vient probablement d'un sous-dialecte hollandais. Quand les Afrikanders ont fabriqué des mots pour désigner des choses nouvelles, ils en ont toujours demandé les élémens à la langue mère, restant ainsi plus fidèles au hollandais que les Hollandais d'Europe: ils ont inventé notamment *vuurwa*, voiture à feu, pour *lokomotief*, et *ysterpaard*, cheval de fer; une allumette, pour eux, n'est pas un *lucifer*, mais un *vuurhoutje* (brin à feu). Enfin, *verkleurmannetje*,

— petit homme à couleurs changeantes, — est un heureux synonyme de *kameleon*.

Cette langue n'est donc pas plus mal bâtie qu'une autre; mais on trouve au sud-Afrique une école de patriotes dont le rêve serait d'en faire l'idiome atrikander par excellence. Ils la cultivent avec amour, ce qui est naturel; ils la glorifient avec une complaisance tant soit peu excessive et traitent de langue étrangère celle des Hollandais d'Europe, ce qui peut servir seulement à l'écartier de l'enseignement public en consolidant la suprématie de l'anglais. Le mouvement afrikandériste commença par ce félibrige, et le pasteur du Toit fonda dès 1875, à Paarl, une feuille patoise, *Die Afrikaanse Patriot*. Puis ce furent, toujours en patois, une traduction de la Bible, des ouvrages de piété, des poésies, une petite histoire des huguenots, une relation de la guerre du Transvaal, une brochure sur l'hydrothérapie. M. du Toit publia, en 1890, soixante et onze propositions, — excusez du peu, — pour établir que son bien-aimé dialecte est le plus parfait des dialectes connus et qu'on doit le ranger sur l'échelle des langages humains à la hauteur du sanscrit, mais un peu au-dessus. On y rencontre cette assertion que le hollandais pur est incompréhensible pour un afrikander, et l'on se demande alors pourquoi l'*afrikaans* ne serait pas inintelligible pour un simple Français. M. du Toit prend les cinq premiers versets de la Bible, chez différents peuples: il y compte en anglais 352 lettres, en hollandais 345, en hébreu 315, en allemand 299, en afrikaans 284. D'après ceci, la langue de Milton est la dernière de toutes comme simplicité, et le hollandais l'avant-dernière. Mais la première, c'est l'*afrikaans*. Au point de vue de l'euphonie, notre auteur relève dans ces mêmes versets une prédominance des consonnes sur les voyelles se traduisant par les chiffres que voici: anglais, 104; allemand, 95; hollandais, 75; hébreu, 75; afrikaans, 38. Conclusion: l'*afrikaans* est un idiome très sonore; il ne le cède qu'à l'italien, et encore. Pour ces motifs et d'autres peut-être plus sérieux, M. du Toit et ses amis repoussent le hollandais classique, non sans l'employer aussi à la quatrième page de leurs journaux, dans les colonnes d'annonces. On leur répond sans peine: tout admirable qu'il soit, votre afrikaans ne mène à rien; il ne se prête pas à une éducation achevée; tandis que le hollandais de la littérature mène en Europe à six universités, à des écoles de médecine, à deux instituts militaires, à une école navale, à une pépinière d'ingénieurs, à une école d'agriculture. Du jour où chaque patois se barricaderait chez lui, il faudrait à l'humanité cent fois plus d'hommes de valeur ou de génie, car l'existence de langues maîtresses, dominant des

groupes de dialectes, facilite la culture intellectuelle. En quoi d'ailleurs ce rameau s'éloigne-t-il tant du tronc qui l'a porté? Tout se ramène, en somme, à une question d'orthographe. Vous avez adopté l'orthographe phonétique, vous peignez la prononciation. Mais au fond les différences sont insignifiantes. Si vous n'êtes pas de purs dilettantes, si vous désirez refaire l'âme de notre peuple en élevant son esprit, défendre notre originalité nationale sans nous condamner à l'isolement et à la médiocrité, il ne suffit pas de dire que l'*afrikaans* est un clair ruisseau issu d'une source trouble et qu'en coulant sur notre sol diamantifère il a déposé son limon, ses subjonctifs, ses pluriels irréguliers et ses articles neutres. Nous le comparerions plutôt à nos rivières larges et vides, avec un mince filet d'eau dans le milieu ou des flaques de loin en loin; on n'y abreuverait pas une nation. C'est le hollandais littéraire qu'il faut remettre en honneur et enseigner à nos fils, puisqu'ils l'ont oublié. — Telle est aujourd'hui la thèse d'une majorité suivant le drapeau de M. Hofmeyr, prépondérante dans les chambres. Il y a donc lieu de se demander quelle situation occupe le hollandais classique dans le sud africain, quel avenir lui semble réservé, comment on s'efforce de l'y restaurer.

Au Transvaal c'est la seule langue officielle. Cela ne veut pas dire qu'au Volksraad de Pretoria les orateurs parlent tous comme des natifs de La Haye. Mais le journal officiel, les comptes-rendus des séances du parlement, les documens administratifs ou judiciaires ne se rédigent pas en patois, et l'anglais est absolument exclu. Jusqu'à présent on n'avait même pas cru nécessaire de le proscrire, et il s'excluait de lui-même. Les étrangers attirés par les mines sont venus, parlant presque tous anglais; une population urbaine s'est formée qui n'entend ni l'*afrikaans* ni le *hollaans*. On a craint alors l'invasion d'un dialecte ennemi, et il a paru nécessaire de légiférer pour rendre obligatoire l'usage du néerlandais dans tous les actes publics. On est allé plus loin: les commissaires-priseurs prenaient l'habitude de faire la criée, sur le marché de Johannesburg, en langue anglaise; un député se plaignit au Volksraad, et, rouge d'indignation, imita le gloussement du dindon pour dénoncer le scandale de ces ventes. Les commissaires-priseurs reçurent ordre d'apprendre le hollandais; dans la pratique, pourtant, il fallut en rabattre. Le gouvernement pourchassa l'anglais jusque dans les hôpitaux. En réalité, le péril n'était peut-être pas aussi grave qu'on se l'imaginait. Cette immigration ne pouvait guère continuer et nombre de gens s'en iraient un peu décus. Si, là, nous évaluons à 80,000 âmes la population blanche de

langue hollandaise et à 30,000 le nombre des étrangers, — en l'absence de statistiques, — si nous tenons compte surtout du très nombreux élément noir qui s'est familiarisé avec l'idiome des boers, nous voyons les avantages du côté du néerlandais, à une condition néanmoins : que l'éducation s'en mêle. Dans l'État-Libre, le hollandais a la situation d'une langue dominante et privilégiée, comme le français en Belgique ; cependant l'anglais y est fort répandu, et le principal journal de Bloemfontein, l'*Express*, sacrifie au bilinguisme. Au Cap, l'administration ignore longtemps le néerlandais, de parti-pris. Les boers coloniaux, en général, ne connaissent pas d'autre langage ; mais, dans les villes, la postérité des Hollandais dédaignait le patois des campagnes et préférait le dialecte des conquérans, clé de l'instruction, de la politique et du commerce. Lorsqu'il y eut un parlement, de nouvelles dispositions parurent : les députés, souvent, maniaient fort mal l'instrument dont ils devaient se servir ou ne comprenaient pas la discussion. Un président de la chambre basse, mort depuis, M. Christoffel Brand, réclamait déjà l'admission du hollandais dans les débats législatifs. Ses fonctions l'obligeaient à dire la prière en anglais chaque fois qu'il ouvrait la séance ; mais il affectait toujours de la lire avec difficulté sur la feuille de garde d'un Nouveau-Testament où il l'avait collée, bien qu'il fût capable de parler la langue de Milton, quand il le voulait bien, comme un professeur d'Oxford ou de Cambridge. Un beau jour, le volume avait disparu ; quelque malicieux collègue l'avait dérobé, et M. Brand prétendit au milieu de l'hilarité générale qu'il ne savait point par cœur cette prière dont il donnait lecture soixante-dix-huit fois par session. Après l'établissement du régime responsable et la guerre d'indépendance du Transvaal, qui réveillait une fibre nationale chez tous les descendants de colons hollandais, après l'éclosion de l'afrikandérisme, la propagande de M. du Toit en faveur du patois *afrikaans*, les Anglais durent transiger. En 1882, l'emploi du néerlandais devint facultatif dans les chambres. Deux ans plus tard on l'autorisait devant les tribunaux. Beaucoup plus récemment, une loi spéciale a obligé les jeunes gens qui veulent entrer dans l'administration et qui subissent l'examen dit du service civil à faire preuve d'une force suffisante en hollandais classique. Reste l'école.

Jusqu'à présent, le néerlandais a figuré dans l'examen d'*immatriculation*, répondant à notre baccalauréat, sur le même pied que le français, l'allemand, le café et le sessouto, avec droit d'option. On demande que la connaissance de cette langue procure désormais un nombre de points égal à celui d'une branche essentielle. On veut aussi l'introduire dans l'*examen élémentaire*, à la

sortie des écoles primaires, sans la rendre obligatoire quant à présent, mais en y attachant des avantages. Enfin, dans les écoles du tout premier degré, l'enseignement même serait donné en hollandais partout où ce serait l'idiome de la majorité à l'état de dialecte vulgaire.

Pour faciliter le succès de ces plans, une ligue spéciale a été fondée en 1890, le *Taalbond*, la Ligue du langage. Le clergé, un peu froid d'abord et en partie hostile, a fini par se rallier sauf quelques exceptions. Comme toutes les notabilités du parti afrikandériste ont participé au *Taalcongress*, on peut augurer le triomphe prochain des vœux émis par cette réunion. Voilà donc, en résumé, une agitation qui a beaucoup produit et qui produira davantage; elle part d'un fait naturel, la persistance d'un hollandais rustique, mais elle tend à la restauration du hollandais littéraire par des moyens artificiels : et ces moyens, dont l'effet sera de généraliser une langue bien constituée, apte à l'éducation, possédant une littérature, l'autonomie coloniale les lui fournit. Déjà on signale une augmentation des journaux publiés en langue hollandaise dans la colonie du Cap. Le *Taalbond* complète l'*Afrikanderbond*.

Que sortira-t-il de cette évolution? Il ne faudrait pas se montrer trop affirmatif. Dans la colonie du Cap, telle que l'histoire l'a faite, — le hollandais n'aurait aucune chance de supplanter entièrement l'autre langue, même après la rupture du lien qui noue encore ce pays à l'Angleterre. Si le rêve afrikandériste d'un système d'États-Unis venait à se réaliser; si des nécessités d'équilibre amenaient alors une nouvelle répartition des territoires et des gouvernements; si le Cap, trop étendu au regard des républiques voisines, se divisait en deux pays, chacun des deux pourrait avoir son idiome; mais voilà bien des *si*. Actuellement le bilinguisme s'impose pour de plus fortes raisons que le simple fait d'une souveraineté britannique respectée par calcul d'intérêt. Néanmoins, dès maintenant, il semble difficile que le langage des boers et d'une bonne partie des gens de couleur n'obtienne pas au moins les privilèges de l'égalité. Au Canada, le français se maintient, mais sans pouvoir gagner beaucoup sur un continent de phonétique anglaise. Ici, la proximité d'États ayant le hollandais pour langue officielle favorise l'œuvre du *Taalbond*, et celle-ci renforce les positions du hollandais à côté. Il y a bien un danger, et c'est peut-être celui que les partisans du patois ont cru prévenir, en se défendant contre le hollandais classique. Qu'est-ce que cette langue? Une sorte de compromis entre l'allemand et l'anglais, mais elle se rapproche davantage de l'allemand. N'est-il pas à craindre qu'en devenant moins anglaise, la culture intellectuelle des futurs Afrikanders

ne penche trop vers l'Allemagne? ne tomberait-on pas alors de Charbyde en Scylla? Les Anglais, en tout cas, l'insinuent. Ils parlent avec dédain de la littérature hollandaise. Ils demandent quel rôle le hollandais joue aujourd'hui dans le monde. — Quel avenir, lisait-on dernièrement dans le *Cape Times*, peut-on supposer à cet idiome, celui d'une puissance de troisième ordre, que sa grande voisine annexera un beau matin? Les adhérens de la Ligue du langage répondent que, si van Lennep ne vaut peut-être pas Walter Scott, les romans de Genestet et de Camera se lisent avec plaisir, fût ce après ceux de Dickens; que Vondel peut tenir lieu de Shakspeare et de Racine; que Cats, Bilderdijk, Huyghens, Ten Kate, ne sont pas sans mérite; que les Flandres ont aussi leurs écrivains, qu'on a même pu traduire en français les œuvres d'Henri Conscience et trouver de nombreux lecteurs. Quant à la prévision du *Cape Times*, le *Zuid-Afrikaan* s'en consolait par une autre, assez curieuse. « Soit, disait-il; nous savons, d'ailleurs, que la Hollande ne désire pas être annexée. Mais admettons un instant qu'Amsterdam, sous le règne de l'empereur Guillaume II, par force ou par ruse, devienne une ville allemande, comme elle devint française sous Napoléon I^{er}. Qu'arrivera-t-il? Ceux des Hollandais, — et ce sont les meilleurs, qui préféreront *Afrika*, l'Afrique, à *Moffrika*, comme ils appellent le Prussien, s'embarqueront pour nos pays, où ils trouveront une patrie nouvelle. Cela vaudra mieux que l'immigration du maréchal Booth, chef de l'Armée du salut. »

Dans cette hypothèse, le hollandais jeté à la mer trouverait des compensations en Afrique australe, comme le portugais a conquis un empire au Brésil. Mais c'est plonger ses regards bien loin dans l'avenir, et notre faible vue ne saurait percer tant de voiles.

VIII. — LE PROGRÈS MORAL.

Depuis plus de quatre-vingts ans, la culture anglaise rayonne dans tous les sens au sud-Afrique, avec la langue du *yes*, et il ne peut pas plus être question d'abolir l'une que de mettre l'autre au rancart. S'enfermer dans un nationalisme étroit, comme le parti « vieux boer » au Transvaal, serait briguer l'honneur d'une infériorité irrémédiable, et cela n'est plus possible, même là; ou bien cela mènerait à préférer la culture allemande, qui ne demande pas mieux que d'entrer. On ne sauverait pas davantage sa nationalité par ce moyen. L'afrikandérisme veut tout concilier, restaurer la langue hollandaise, sans bannir l'anglaise, développer un patriotisme purement sud-africain, sans lui borner son horizon intellectuel aux limites d'un patois, élever ce sentiment au-dessus des

préjugés de race, en faire le solide lien d'une confédération à venir.

Ce n'est pas extrêmement facile. L'Afrique australe reçoit très peu d'émigrans européens, et les gouvernemens locaux ne se soucient même pas de favoriser l'immigration : depuis trente-cinq ans on a renoncé à faire venir des colons d'Europe, sauf dans l'intérêt de quelques métiers ou industries manufacturières. Il s'ensuit que les deux races dominantes ont gardé leurs positions respectives presque sans changement. Les Hollandais ont toujours l'avantage du nombre, les Anglais celui de l'éducation, du savoir-faire, de l'entrain, des ressources multiples qu'ils trouvent dans leurs relations avec une riche et puissante contrée. De ces deux élémens, aucun ne semble en passe d'absorber l'autre, et l'histoire a semé là des germes de rancune et de défiance constamment prêts à lever. Les États-Unis de l'Amérique du Nord avaient trouvé la concorde dans leur berceau ; aucune des treize colonies insurgées à la fois n'avait pu servir de base d'opération à une métropole jalouse, comme ce fut ici le sort du Cap, pour étouffer la liberté des autres. La discorde ne vint qu'un siècle après. Dans le sud-africain, tout commence par la sécession, par l'exode des boers refusant d'habiter une colonie anglaise, et voilà sur quelle base il faut asseoir l'entente. Puis, il n'y a pas encore si longtemps que l'Angleterre, mal inspirée, annexait le Transvaal à son empire. Cet acte ranima des passions presque éteintes. Au Cap même, un cri d'indignation s'éleva dans le camp hollandais. On se cotisa pour envoyer des subsides aux insurgés, — environ cent mille francs ; on fit de la charpie, on tint de bruyantes réunions publiques, et le parti anglais s'agitait en sens contraire. L'excitation fut telle, que M. Gladstone, averti, s'empressa de signer la paix, en reconnaissant l'erreur commise par la Grande-Bretagne ; or il y avait en Natalie douze mille soldats n'attendant plus qu'un ordre pour marcher et venger la défaite du général Colley à Madjouba. Dans cette guerre, les femmes transvaaliennes poussaient les hommes au combat. Quand les épouses, les mères sont belliqueuses, les fils gardent un pli qui ne s'efface plus, et, avec de pareilles réminiscences, si voisines, c'était chose malaisée, on doit le reconnaître, de cultiver un patriotisme anglo-hollandais. Cela dit, l'obstacle ne paraît nullement insurmontable. Une âme nationale finira sans doute par sortir de l'œuf pondu par la violence ; seulement il y faudra un peu d'incubation artificielle, comme dans les autrucheries. Ce qu'on peut appeler l'âge héroïque des boers est un âge passé, et la période aiguë du chauvinisme britannique semble également close dans les colonies autonomes. La découverte des mines d'or

vaut un siècle d'histoire. Lorsque la population étrangère, anglaise de Johannesburg, lacéra le drapeau transvaalien en 1890, quelques arrestations terminèrent l'incident. Dix ans plus tôt, le sang aurait coulé; nous aurions peut-être vu en selle quelques milliers de boers résolus à venger cet outrage. Mais on y regarde à deux fois avant de tuer une poule aux œufs d'or. Les anciens combattans de Bronker's Spruit, de Lang's Nek, de Skuinshoogte, de Madjouba, ont vu chez eux, depuis quelques années, trop d'explorateurs optimistes et de spéculateurs adroits aux poches bien garnies de l'argent des autres; ils ont eu trop d'occasions d'admirer le bel art de créer des syndicats et de lancer des compagnies minières rien qu'avec de petits quartiers de roche détachés au marteau, soigneusement triés pour donner l'idée la plus haute d'un filon; ils ont trop gagné à ce jeu, trop de fois vendu un million ce qu'ils n'avaient pas payé 10,000 francs, pour n'être point revenus de quelques-unes de leurs préventions contre les gens parlant anglais. Avec de bonnes livres sterling ils ont pu doubler l'indemnité de session des membres du Volksraad, augmenter les appointemens de tous les fonctionnaires publics et porter à 200,000 francs le traitement du chef de l'État. Les hommes les plus marquans de la guerre d'Indépendance se sont jetés dans les opérations financières et ont entretenu avec Londres les rapports les plus amicaux. Ne pouvant et ne voulant plus verrouiller leurs portes, les boers du Transvaal ont même accordé aux étrangers une représentation politique, une chambre à côté du Volksraad, purement consultative d'ailleurs. Avec les mines d'or et le régime du *boom*, avec les télégraphes et les chemins de fer, l'Afrique australe ne ressemble plus à ce qu'elle fut voici trois lustres. Cavour voyait dans l'établissement d'un réseau de voies ferrées le meilleur moyen de constituer une nationalité italienne. La locomotive créera aussi une nationalité sud-africaine. Les esprits s'uniront comme les intérêts. A Pretoria même, l'idée nouvelle fait son chemin. On y trouve déjà une Société des « Jeunes-Sud-Afrique, » peu différente d'une ramification de l'*Afrikanderbond*. Ses adhérens sont pour la plupart des hommes appartenant à la classe éclairée, aux professions libérales, à l'élément citadin. Pour qui note ces indices, l'avenir de l'idée d'union, de fédération, ne souffre aucun doute. Compris comme tendance progressiste en face du conservatisme rigide, de l'oligarchie fermée des « vieux-boers, » l'afrikandérisme gagne et gagnera du terrain avec l'instruction. Doctrine de Munroe, il rencontre des difficultés dont il triomphera peut-être. Bref, pour employer une locution cafre, on peut dire du patriotisme sud-africain: « Mûr en dedans, comme le melon d'eau. » On juge mal du

dehors : il faudrait ouvrir. Mais il y a déjà des raisons pour lui marquer sa tablette dans le fruitier.

Nous ne prétendons pas qu'il existe une littérature sud-africaine; cependant, quelques productions littéraires doivent retenir l'attention. M. Wilmot a publié à Londres et à Cape-Town un recueil intitulé : *la Poésie du sud-Afrique* (1). Ce n'est que la lyre anglaise du pays, et elle manque beaucoup d'originalité. On trouve là un nom connu, Thomas Pringle, l'ami de Walter Scott; mais ce fourbu des lettres européennes n'est pas un poète du terroir. Il s'était ruiné comme directeur de la *Revue mensuelle d'Édimbourg* et en fondant d'autres périodiques; il se joignit en 1820 aux 4,000 colons anglais ou écossais que le gouvernement britannique transportait dans la colonie du Cap; on le cantonna sur la rivière des Babouins, dans une contrée inculte, montagneuse, pittoresque, dont les formes purent lui rappeler celles de son Écosse. De là des vers souvent cités, dans une note qui resta toujours celle de l'exil. Sa plus jolie ballade, *le Forestier du terrain neutre*, était un plaidoyer pour les unions mixtes, celles où les blancs prennent des femmes noires : dans cette question, Pringle apportait ses préjugés d'Écossais sans comprendre ceux d'un sud-Africain. Le forestier, l'homme des bois, a épousé une jeune Cafre, servante ou esclave chez son père. Naturellement on s'est brouillé, et le poète fulmine contre un état social fondé sur la différence des colorations. Il était abolitionniste; l'esclavage n'avait pas disparu au Cap, et l'on pouvait encore se figurer que l'émancipation rendrait les papas moins exigeans sur le choix de leurs brus. Les autres poètes du Parnasse de M. Wilmot sont également des étrangers, gens ayant pris racine plus ou moins dans la région, prêts à vanter son beau climat, ses fleurs, ses fruits, même son bétail et ses hommes, avec une nuance de partialité pour les noirs; mais le soleil sud-africain ne suffit pas pour échauffer leur lyrisme, il y faut un bon feu de charbon de Newcastle. *Les Volontaires anglais, le Cher vieux pays, les Adieux d'un missionnaire, les Couleurs du 24^e régiment*, ces titres indiquent assez le caractère tout britannique des effusions.

Il faut chercher la vraie poésie du cru chez les félibres hollandais et surtout dans un charmant volume de vers patois édité par M. Reitz, ancien juge, aujourd'hui président de l'État-Libre. Ce n'est pas un mystère que l'éditeur et l'auteur font un. Ici, nulle prétention à la haute littérature, pas de pose ni de grandiloquence;

(1) *The poetry of South Africa*, 1887.

mais une fine bonhomie au service d'un patriotisme intelligent, des moralités politiques glissées en clignant de l'œil sous une forme ingénue et savante néanmoins, un tour vif à la Henri Heine, Heine, le poète préféré de M. Reitz, avec Horace et La Fontaine; de petits vers à l'emporte-pièce d'un lettré qui se déguise en paysan du Danube. Dans la pièce intitulée : *un Patriote*, il nous crayonne, sans avoir l'air d'y toucher, le portrait le plus exact, le plus drôle du boer vieux jeu, ultrapiétiste, réactionnaire, celui qui chique encore à l'église. Oncle Tys ne perd pas un prêche; il lit dans le « Livre, » l'écriture, matin et soir; mais il veut un psautier avec « notes: » tout psautier sans notes lui semble bon à brûler. Sa Bible est d'une certaine impression fort ancienne : les modernes ne valent rien. Il a horreur des nouveautés dans l'église, l'école, l'État et dans la mode. Ses enfans apprennent le solfège; des leçons d'anglais, il n'en faut pas. Il défend la constitution et prononce *consistumie*; il est même libéral à sa manière, pour lui, pas pour les autres. Impôts, péages, contributions directes, tout ce qui l'oblige à bourse délier, ce sont à ses yeux, depuis fort longtemps, fâcheuses innovations. Surtout ne lui parlez point de chemins de fer. Il appelle des domestiques hottentots ou cafres « de la marchandise noire, » comme au temps de l'esclavage. Malade, il refuse de mander un médecin et préfère les remèdes de bonne femme. Au surplus, « tante Saar, » digne épouse d'oncle Tys, partage invariablement les opinions, répugnances, goûts et tendances quelconques de son mari : elle a pour rôle de l'écouter, de l'approuver, de lui donner des fils, de préparer le café dès l'aurore et d'apprêter des « carbonades. » Voilà ce que c'est qu'un patriote. Voulez-vous savoir ce qu'est le contraire?

« Mon enfant, si tu veux le savoir, c'est bien simple. — Qui rougit de son pays et de sa nation, — Qui en plaisante sans vergogne, — Celui-là n'est pas un patriote.

« Tu connais le petit Boos? Il se fait appeler, à l'anglaise, — Jimmy, mais son vrai prénom, c'est Koos. — Il prétend qu'on rirait de Koos Boos. — Celui-là n'est pas un patriote.

« Comme oncle Tys, il va au prêche, — Du moins quelquefois, je l'ai remarqué. — En sortant il dira : Excellent sermon! — Et pourtant ce n'est pas un patriote.

« Il apprend le latin, c'est un homme cultivé. — Les boers ignorans lui sont insupportables; — Il ne veut avoir rien à démêler avec ces gens-là. — Jimmy n'est pas un patriote!

« Nous en avons plus d'un comme cela, — Dont le savoir passe la raison. — Renier son pays et trahir son sang, — Ce n'est pas d'un vrai patriote. »

Ainsi, qu'on apprenne l'anglais ; mais qu'on n'oublie pas le hollandais, ni surtout le dialecte *afrikaans*.

Deux fables très amusantes sont imitées de La Fontaine : *la Grenouille crevée*, — *le Corbeau et le chacal*. Le chacal emploie les formules les plus affectueuses de la conversation entre boers ; et comme tout le monde chez les boers est oncle ou neveu, il appelle maître corbeau : *ou neef*, vieux neveu. Cela pourrait être l'Allemagne guignant le fromage du Transvaal. Puis ce sont des odes patriotiques célébrant les victoires transvaaliennes, des couplets sur la mort glorieuse d'un héros de l'État-Libre, tombé dans une guerre contre les Bassoutos, Louw Wepener. En tête de l'ouvrage, une femme, coiffée du bonnet phrygien, a l'air de se mettre en marche et de faire signe à quelqu'un, un pied sur le territoire du Cap, l'autre déjà posé sur celui du « Vrijstaat ; » elle tient une ancre, un bouclier, un drapeau avec la devise : « Sud-Afrique, en avant ! » Le commentaire de cette gravure est une pièce curieuse, intitulée : *Alles sal reg kom*, « tout doit venir à point. » Le dernier président de l'État-Libre, Jan Brand, avait coutume de répéter cette phrase, devenue proverbiale, quand il parlait des futurs États-Unis de l'Afrique du Sud. Il l'avait empruntée au *Ca ira* du temps de la Carmagnole, mais il en faisait une règle d'opportunisme.

Nous allons traduire librement ces vers, parce qu'en cherchant les manifestations du patriotisme dans la poésie nous ne pourrions guère rencontrer un moulage plus net de sa forme afrikan-dériste.

« Chacun ici est démocrate ; — Personne qui soit aristocrate, — Personne dans le petit Vrij Staat, — Notre petit, vaillant Vrij Staat, — Le Libre-État, noyau d'une libre Afrique, — Oui, d'une indépendante Afrique, — D'une Afrique avec son drapeau, — D'une Afrique sans les trahisons, — Sans le dédain, le déshonneur, — Hier faible et pauvre, non aujourd'hui.

« Oui, d'une Afrique, pays puissant, — Que la mer borde, d'une côte à l'autre, — Pays de frères, main dans la main. — Oui, ça ira, on le verra. — Et ce sera le fameux jour, — Jour des couleurs qui flotteront — Sur plage alors et sur falaise — De la Grootrivier à la Touguéla.

« Notre nation et son drapeau, — Oui, ça ira, on les verra ; — Qui parle encore de la Hollande ? — Qui parle encore de l'Angleterre ? — Le sud-Afrique, c'est bien assez : — Nous formerons une alliance. — Et moi je suis Afrikaner ; — Viens de Hollande ou d'Angleterre, — Ou viens de France, viens d'Allemagne, — Fort peu me chaut, n'en parlons pas.

« Ces gens d'Europe ont leurs régimes : — Nous honorons la république, — Et nous ne voulons plus de rois ! — Nos enfans seront comme nous. — Paraisse donc cet heureux jour, — Jour du drapeau afrikander !

« Oui, l'Afrique, c'est la république, — De la Grootrivier à la Touguéla. — Un peuple anglo-hollandais, — Peuple de frères, main dans la main, — Garde, défend son cher rivage. — La patrie verdit et fleurit !

« Adieu ensuite et lords et rois ; — Nous honorons la république, — Et nous honorons l'équité, — Et nous ne voulons plus de rois ! — Nos enfans seront comme nous.

« Vous voulez nous confédérer ? — Mais non, vous nous tendez un piège. — Carnarvon l'a bien laissé voir, — Le Transvaal fut dans le sac. — Or le chat est sorti du sac ! — Vous voulez nous confédérer ?

« Nous honorons, nous, l'équité ! — Rendez d'abord pays volé, — Et tendez-nous après la main : — Mais point de lords et point de rois ! — Nous honorons la république.

« Non, nous ne voulons plus de rois ! — Nos enfans seront comme nous. — Mes complimens au bon Jan Brand, — Grand pilote d'un petit bateau (1) ; — Qu'il vive longtemps, bien longtemps ; — Les Afrikanders le lui souhaitent ! »

Des deux races en présence, laquelle mettra le plus de son cœur et de son cerveau dans la nouvelle nationalité ? C'est une autre question. La presse sud-africaine se trouve en majeure partie aux mains d'Anglais ou de colons d'origine britannique. Seuls, les Anglais ont pu créer dans la colonie du Cap de grands journaux, sous le large format des feuilles de Londres. Le *Cape Times*, le *Cape Argus*, sont des feuilles parfaitement rédigées. Outre les dépêches sous-marines de l'agence Reuter, elles publient quelquefois des cablegrammes de Londres, très coûteux, de leurs correspondans particuliers. Elles réimpriment pour l'Europe, en brochures, leur substance de chaque semaine, et fournissent à leur clientèle d'Afrique un numéro spécial hebdomadaire, assez volumineux, composé sur les bords de la Tamise par les soins de leurs succursales ; on y trouve la quintessence de tout ce qui paraît de plus intéressant pour les sud-Africains dans la capitale de l'empire britannique. Ces journaux ont pour rédacteurs des hommes lettrés, érudits, à la plume alerte, pleins d'entrain et d'*humour*. Deux autres quotidiens voient la lumière à Kimberley, le *Diamond Field Advertiser* et le *Daily Independent*. Il y a ensuite une foule de moindres

(1) Alors président de l'État-Libre.

organes tirant une fois, deux fois, trois fois par semaine. Les Hollandais ont une presse moins riche, quoiqu'ils soient plus nombreux.

Le *Zuid-Afrikaan*, de Cape-Town, trihebdomadaire, l'*Afrikaanse Patriot*, de Paarl, et l'*Afrikaner*, de Cradock, hebdomadaires, voilà pour les feuilles politiques; le *Volksbode*, le *Kerkbode* sont des feuilles religieuses (1). Il existe, de plus, une revue, la *Zuid-Afrikaansche Tijd-Schrift*. Tout cela se lit dans les campagnes et dans les républiques voisines. Le *Zuid-Afrikaan* est un modèle au point de vue polémique. Son rédacteur en chef, Hollandais d'Europe, ancien professeur, historien, helléniste, tient parfaitement tête aux plus distingués de ses confrères anglo-saxons. Un étranger, sans ce journal, risquerait beaucoup de ne jamais rien comprendre aux choses du Cap : la presse anglaise n'en donne qu'une idée incomplète ou fautive. Dans l'État-Libre, l'*Express* de Bloemfontein paraît trois fois par semaine, en deux langues. Il est flanqué du *Friend of the Free State*, organe anglais. Au Transvaal, la presse britannique compte aujourd'hui une douzaine d'organes contre quatre hollandais : le *Volksstem*, le *Volksraad*, le *Land en Volk* et la *Press*. Cette dernière feuille se double d'une édition anglaise. Elle passe pour officieuse et est rédigée par un Allemand.

On a donc le spectacle singulier d'un pays habité par deux races, dont l'une possède incontestablement la suprématie parlementaire, tandis que l'autre semblerait y faire l'opinion publique. En réalité, l'opinion qui pèse davantage est celle des colons hollandais; mais ils sont moins bruyants. La culture littéraire leur manque un peu, ou celle qu'ils ont reçue est tout anglaise. C'est ce qui pourra changer dans un avenir prochain. Sans revenir sur la question du langage, nous devons parler aussi de l'enseignement.

Dans la colonie, on trouve au bas de l'échelle l'instituteur libre, entretenu par un boer ou par plusieurs boers voisins et associés. Le gouvernement favorise ces combinaisons par quelques légers subsides; toutefois, il les considère comme des pis-aller. Au-dessus viennent des écoles primaires de trois classes, fondées par des comités locaux, subventionnées et surveillées par l'administration. Enfin, des collèges qui préparent à l'examen d'immatriculation, l'équivalent de notre baccalauréat, et même à celui de « bachelier ès-arts, » dans les lettres et les sciences. Quant à l'université, comme la plupart de ses pareilles dans le royaume-uni, ce n'est pas un corps

(1) Depuis la création du *Taalbond*, de nouveaux organes néerlandais ont commencé à paraître.

enseignant, mais une commission d'examen qui confère les grades. L'État-Libre dépense une somme relativement considérable pour encourager l'éducation, et il y a un bon établissement d'instruction secondaire à Bloemfontein, le collège Grey. Ses élèves passent leurs examens dans la colonie. Au Transvaal, l'instruction primaire n'existe pour ainsi dire que sous la forme privée, avec le concours pécuniaire de l'État. Il y a des commissions scolaires, une direction générale de l'enseignement; mais le choix des instituteurs reste en fait abandonné aux familles. On n'a pas d'école normale; l'inspection est illusoire; la plupart des maîtres ne subissent aucune épreuve préalable à leur entrée en fonctions. La seule école secondaire est celle de Pretoria, et, là aussi, les jeunes gens se voient obligés de venir prendre leurs degrés au Cap, à moins qu'ils ne préfèrent se rendre en Europe.

L'université de Cape-Town, anglaise par son esprit, ses programmes, ses méthodes, échappe par l'indépendance de sa constitution à l'autorité du gouvernement local, à l'influence directe de l'afrikandérisme. C'est la vraie citadelle de l'influence britannique. Un jour devait venir où l'on s'attaquerait à ce dernier fort et où, ne pouvant y entrer, on voudrait en bâtir un en face. Pour obtenir les grades supérieurs, maître ès-arts, bachelier ou docteur ès-lois, docteur en médecine, — il faut aller à l'étranger. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, les étudiants du Cap vont en Angleterre. Ceux du Transvaal choisissent plutôt la Hollande. Les uns reviennent un peu plus Anglais, les autres un peu plus Hollandais, tous moins afrikandéristes. On a donc songé à une université nationale. Cette idée préoccupait depuis longtemps les patriotes du Cap, quand le Volksraad transvaalien vota tout à coup, en 1890, un assez gros crédit pour en fonder une, naturellement à Pretoria. Cela causa quelque surprise. Comment le Transvaal pouvait-il se donner un enseignement supérieur lorsqu'il manquait encore d'écoles primaires? Les jeunes boers allaient-ils entreprendre des études de philologie comparée avant de bien connaître la grammaire et l'orthographe, s'attaquer au Digeste, comme il sied en pays de droit romain, avec une indigestion d'histoire et de géographie, pâlir sur les philosophes, en n'ayant peut-être qu'une faible conscience des règles de trois, et passer brusquement de l'art d'écorcher un mouton à l'anatomie de la personne humaine? C'était avant la déconfiture du marché des mines d'or. Les recettes du Transvaal battaient leur plein, et il fallait bien admettre, d'après ce projet, que le trésor souffrait d'un violent embarras de richesses. On voulait aussi une école d'agriculture. Intrigué au plus haut point par cette bizarre fantaisie, le public se demanda ce qu'il pouvait

bien y avoir là-dessous? Tout le monde comprenait que l'université de Cape-Town pût paraître insuffisante aux Transvaaliens, puisque soi-même on la jugeait telle. Mais que serait donc celle de Pretoria? Quels élèves aurait-elle et quels maîtres? Les maîtres, — ah! ici, venait le gros point d'interrogation. L'influence allemande s'était affirmée au Transvaal de tant de manières qu'on la voyait déjà envahissant un nouveau terrain. Les délégués du Volksraad iraient-ils chercher des professeurs seulement à Leyde, à Utrecht et à Groningue, — ou bien ne sauraient-ils pas où recruter plus facilement une demi-douzaine de *privat-docenten*, las du Brandebourg, de la Thuringe ou de la Souabe, las surtout des maigres profits de leur science, fort disposés à venir en Afrique avec de jolis appointemens et à s'y faire donner du *meneer professor*, en bas-allemand, pour démontrer une fois de plus que l'identité des idiomes crée une parenté d'esprit? Voilà ce qu'on craignit. Le danger parut grave. Un foyer de culture germanique dans l'Afrique du Sud, des diplômés valables en Allemagne et réciproquement, une école préparatoire à l'université de Berlin, tout cela, pensait-on, pouvait sortir du crédit voté par le Volksraad, tôt ou tard. Il n'y avait plus à hésiter; on résolut d'agir. M. Rhodes a réuni les fonds nécessaires pour créer l'université enseignante du Cap. Il a entretenu le public de ses projets, et l'afrikandérisme a cordialement applaudi.

Après cette réforme de l'enseignement supérieur et la rentrée du hollandais dans l'éducation, il n'est pas dit que la race déjà maîtresse du pouvoir politique n'imprimera point sa marque à une nationalité afrikandérienne.

CHARLES DE COUTOULY.

L'INSTITUTION NATIONALE

DES

SOURDS-MUETS DE PARIS

La *Revue* a déjà publié, à la date du 1^{er} avril 1873, sur l'*Institution nationale des sourds-muets*, une très intéressante étude de l'éloquent historien des institutions de bienfaisance, notre camarade et ami M. Maxime Du Camp. Est-il utile de revenir sur ce sujet? Nous le croyons; car, depuis dix-neuf ans, la méthode d'enseignement des sourds-muets a été complètement transformée, et l'*articulation* a décidément remplacé la *mimique*. D'autres progrès considérables ont été accomplis : l'institution n'est plus, comme M. Du Camp le constatait avec regret, une sorte d'hospice, un lieu de refuge destiné à recueillir des enfans infirmes; c'est une véritable maison d'éducation intellectuelle, professionnelle, morale; il en sort chaque année des jeunes gens rendus au rôle et à la dignité de l'homme, capables d'échanger des relations avec leurs semblables et de se faire une place utile dans cette société, dont leur double infirmité semblait les avoir à jamais exclus.

D'autres progrès ont accompagné cette merveilleuse transformation. Que d'améliorations dans le régime intérieur, dans les moyens d'instruction, dans l'hygiène! Que de vœux exprimés par M. Du Camp et qu'il se réjouirait de voir aujourd'hui réalisés! Il souhaitait aussi un meilleur recrutement des professeurs, une rémunération moins humble pour ces hommes dont la tâche demande tant de dévouement, tant de patiente bonté, tant d'amour de la jeunesse.

Il verrait que ses conseils ont été écoutés et qu'il y a aujourd'hui moins de disproportion qu'en 1873 entre les services rendus et le salaire de ces services. Il verrait encore que la physionomie de la maison et des enfans a changé. Tout lui paraissait triste et morne ; il sortait de là le cœur serré ; aujourd'hui, il quitterait, comme nous, les élèves et l'institution attendri, charmé, plein de reconnaissance pour les hommes de bien, directeur, censeur, professeurs, aumônier, médecins, qu'il aurait vus à l'œuvre et consolés, au milieu des misères de notre temps, par le spectacle de ces belles œuvres et des miracles qu'opèrent l'humanité, la bonté, l'amour de l'homme et de Dieu. Les beaux livres de M. Du Camp sur la charité nous en ont donné déjà d'admirables exemples ; l'institution des sourds-muets en fournit de non moins touchans.

I.

Malgré le changement des méthodes, l'apôtre des sourds-muets a été et restera toujours l'abbé de l'Épée, qui a sa place à côté de ces grands bienfaiteurs de l'humanité : saint Vincent de Paul, J.-B. de la Salle, l'instituteur des enfans pauvres ; Wilberforce, l'émancipateur des nègres ; Valentin Haüy, l'éducateur des aveugles. La vie de l'abbé de l'Épée a été retracée avec étendue par M. Du Camp. Il regrettait qu'une statue du saint prêtre ne s'élevât pas dans la cour d'honneur de l'institution. Son vœu a été entendu : aujourd'hui, en entrant, à côté de l'orme célèbre planté, dit-on, par la main de Sully, et dont les cinquante mètres dominant tout Paris, il trouverait une belle statue en bronze, œuvre d'un sourd-muet, Félix Martin. L'abbé de l'Épée y est représenté debout, tenant de sa main gauche la page d'un manuscrit sur lequel est tracé en gros caractères le mot Dieu ; sa main droite montre ce mot à un enfant dont les yeux sont fixés sur le livre ; il le lui enseigne en dactylogogie. Partout, d'ailleurs, dans la maison, on rencontre son portrait, son buste, des tableaux qui représentent quelques nobles traits de sa vie ou la scène touchante de sa mort.

Mais, si l'on conserve pieusement, à l'institution des sourds-muets, le souvenir et le culte de l'abbé de l'Épée, on a, nous l'avons dit, abandonné sa méthode. Dès l'année 1880, tous les élèves nouveaux ont été soumis à l'enseignement oral ; les autres ont dû, nécessairement, continuer comme ils avaient commencé ; à leur départ, en août 1887, ce qui restait encore d'enseignement mimi-

que a disparu de l'institution. Le saint prêtre ne s'en plaindrait pas : revenu à la vie, il applaudirait le premier à cette transformation, lui dont on cite les paroles suivantes : « Les sourds-muets ne seront vraiment rendus à la société qu'au jour où ils pourront s'exprimer par la parole et lire sur les lèvres d'autrui. »

Pourquoi donc avait-il adopté l'enseignement par signes conventionnels ? Pourquoi n'avait-il pas travaillé à réaliser ce mot d'un autre éducateur des sourds-muets, son contemporain Rodrigues Pereire : « Désormais, il n'y aura plus de sourds-muets, il y aura des sourds parlans. » C'est que l'abbé de l'Épée ne pouvait faire ce qu'a fait Pereire. La tâche de celui-ci s'est bornée à instruire successivement une douzaine d'enfans riches, qu'il suivait isolément, à chacun desquels il a pu donner tout son temps ; l'abbé de l'Épée, au contraire, sans autres ressources que son zèle et les secours de la charité publique, s'est consacré tout entier aux enfans des pauvres, qui bientôt affluèrent autour de lui. Il en eut d'abord soixante-quinze, qu'il distribua dans quatre grands pensionnats et qu'il faisait venir, pour leur donner des leçons, dans son modeste logement de la rue des Moulins. Plus tard, quand le roi Louis XVI eut pris sous sa protection cette généreuse entreprise (1778), et que le pensionnat eut été installé par un décret (1785) dans l'ancien couvent des Célestins, au Marais, l'abbé de l'Épée était seul ou presque seul pour élever cette population nombreuse, composée en majorité d'enfans infirmes et misérables. Or la méthode orale, dont Pereire ne voulait d'ailleurs livrer le secret qu'à prix d'argent, demande des soins, sinon individuels, du moins distribués à un très petit groupe d'enfans ; il faut des maîtres nombreux et préparés à cette tâche. Ce que l'État fait aujourd'hui avec ses larges ressources, le pauvre prêtre ne pouvait le faire ; il n'avait le moyen ni de recruter les professeurs, ni de les former, ni de payer leurs services. La méthode dactylogique lui permettait d'instruire à la fois un grand nombre d'enfans ; elle lui permettait de choisir parmi les sourds-muets des élèves d'élite, de constituer avec eux comme un séminaire destiné à lui donner des auxiliaires, des collègues, des successeurs. En 1887, l'institution des sourds-muets de Paris comptait encore parmi ses maîtres les plus distingués des sourds-muets qui d'abord y avaient été élèves.

Voilà comment la méthode mimique a été établie par l'abbé de l'Épée, comment, à sa mort, le 23 décembre 1789, elle avait pris racine ; comment elle fut continuée après lui par un autre homme de bien, l'abbé Sicard ; comment, depuis 1794, époque où le pensionnat fut transféré dans son domicile actuel, l'ancien séminaire Saint-Magloire, rue Saint-Jacques, la tradition, l'habitude, l'esprit

de routine dont les corps enseignans ont tant de peine à se garder, maintinrent jusqu'à ces dernières années un mode d'enseignement qui, nous l'avons dit, a été condamné dans l'institution de Paris en 1880. Cette année-là même, le célèbre congrès de Milan répudiait le langage des signes avec ce cri : « Vive la parole ! » et aujourd'hui il est abandonné sur presque tous les points de la terre.

Sans doute, l'abbé de l'Épée avait fait beaucoup de bien ; car ces malheureux enfans, complètement séparés du reste du monde, n'étaient plus du moins isolés de leurs compagnons d'infortune. Ils apprenaient, par des signes convenus, à converser entre eux ; ils apprenaient à lire, à écrire, et ils pouvaient ainsi recevoir des notions de grammaire, d'histoire, de géographie ; ils pouvaient aussi, ce qui était l'objet principal de l'abbé de l'Épée, s'élever aux notions morales, concevoir l'idée de Dieu et ouvrir leur âme aux sentimens et aux croyances de la religion. Mais, une fois sortis de l'école, dans quel isolement ils se trouvaient de nouveau plongés ! Le langage des signes est un mystère pour tous, sauf pour les initiés ; comment se faire comprendre ? comment briser cette barrière qu'ils trouvaient partout devant eux quand ils entraient dans le monde ? Un autre apôtre des sourds-muets, dont l'Italie pleure la perte récente, l'abbé Jules Tarra, directeur de l'École des sourds-muets de Milan, ardent propagateur de la méthode orale, décrit, dans un touchant et instructif petit livre (1), les difficultés de toute sorte auxquelles ils se heurtaient, leurs angoisses, leur douleur, leur découragement ; comment ils abandonnaient même leur langage artificiel, comment ils retombaient souvent dans cet état d'animalité dont l'école avait espéré les affranchir.

Il faut entendre encore, sur ce point, les éloquents adjurations d'un autre prêtre italien, l'abbé Balestra, dont la trop courte existence a été aussi un apostolat, « pour qui, suivant une belle expression d'un ami des sourds-muets, M. Théophile Denis, la patrie semblait être partout où il y avait des sourds-muets à aimer et à protéger contre l'ignorance. » Tous les pays de l'Europe, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'ont vu parler, écrire, combattre pour l'enseignement oral ; il a soutenu la même cause au bout de

(1) *Esquisse historique et court exposé de la méthode suivie pour l'instruction des sourds-muets de la paroisse et du diocèse de Milan*, par M. l'abbé Jules Tarra, directeur et professeur à l'école des pauvres, traduit de l'italien en français par MM. Dubranle et Dupont, professeurs à l'institution nationale des sourds-muets de Paris. — Paris, Delagrave, 1883. M. Dubranle est aujourd'hui censeur des études de l'institution.

l'Amérique, à Buenos-Ayres, où il est mort à cinquante-six ans, le 26 octobre 1886. En 1879, il écrivait au ministre de l'intérieur : « Il appartient à la France, et surtout à l'institution nationale de Paris, de compléter une réforme qui sera bientôt, je l'espère, universelle. Je puis même affirmer que la France obtiendra, si elle le veut, des succès plus éclatans qu'aucune autre nation. La langue française, claire, précise, aura un grand avantage sur les langues du nord, et sera même supérieure à la langue italienne dans l'enseignement de la parole. La pause naturelle de la voix du sourd-muet est essentiellement française; il appuie instinctivement sur la dernière syllabe (1). » Combien il se serait réjoui s'il avait pu voir, deux ans plus tard, l'enseignement oral exclusivement adopté à Paris, s'il avait pu constater, comme nous l'avons fait, les résultats de cette méthode même sur des enfans qui débutent, en suivre les heureux effets sur des élèves qui y sont soumis depuis quatre, cinq, six et sept années, reconnaître enfin, en conversant avec ceux qui vont partir, que l'articulation, quoi qu'en disent encore quelques personnes, n'est pas un trompe-l'œil et un leurre, que ces sourds-muets lisent réellement la parole sur les lèvres, qu'ils la comprennent sans l'entendre, qu'ils y répondent avec sûreté et qu'ils ont dans leur esprit et sur leur langue un assez riche répertoire de mots et de phrases pour suffire à toutes les relations nécessaires de la vie sociale!

Ainsi le sourd-muet, selon l'expression de l'abbé Tarra, « a été tiré de son silence. » Sans doute, il ne faut pas s'attendre à ce que son langage soit coulant, facile, agréable; les sons qu'il fait sortir de son gosier ont quelque chose de rauque qui blesse notre oreille. Un des plus habiles professeurs de la maison, M. Dupont, l'a dit dans un beau discours de distribution de prix (2) : « Ils resteront, de par la dure loi de leur naissance, des invalides de la parole... Leur langage sera plus ou moins correct, suivant leur intelligence, dont les organes ont pu être lésés en même temps que l'appareil auditif, suivant leurs aptitudes et suivant leur degré d'instruction. Pour les comprendre, il faudra parfois de la complaisance; il faudra les deviner un peu, et pour cela le mieux sera de les écouter avec son cœur. » — « Mais, ajoute-t-il, notre mission sera remplie du jour où nous leur aurons donné à tous, même aux plus sourds, un langage intelligible qui leur permette d'entrer en relations avec la

(1) Voir dans la *Revue française de l'éducation des sourds-muets* (3^e année), une suite d'articles touchans sur l'abbé Balestra. Sous le nom de *Causerie*, c'est une véritable biographie qu'a tracée M. Théophile Denis. Il nous fait connaître et chérir cet homme passionné pour le bien.

(2) 8 août 1887.

société.. Vous leur serez indulgens, si vous songez qu'il suffit, dans leurs discours, d'un mot mal prononcé, d'une syllabe mal articulée, d'un son omis ou déplacé pour dérouter notre oreille; vous leur serez indulgens, si vous songez à tout ce qu'il leur a fallu faire d'efforts pour vous donner la joie de les entendre. »

« Ce n'est pas assez, d'ailleurs, de cette indulgence bien facile et bien douce, qui les enhardit et les rassure autant que la moquerie les blesserait et « fermerait des lèvres qu'on a eu tant de peine à ouvrir. » Il faut encore savoir se faire comprendre d'eux; et, sur ce point, nous transcrivons les excellentes recommandations de M. Dupont : « N'oubliez pas que toute l'attention de leurs yeux devra être attachée aux mouvemens de vos lèvres pour y saisir l'expression de votre pensée. Ayez soin de vous placer en face d'eux, et de telle sorte que votre visage ne soit pas dans l'ombre. Tous les gestes, tous les mouvemens des bras ou du corps que vous feriez en leur parlant auraient pour résultat de distraire leur regard, de diviser leur attention, de les empêcher de recueillir vos paroles. Imitiez donc l'immobilité du maître s'adressant à ses élèves; et, comme lui, exprimez-vous lentement, sans découper les mots en syllabes, distinctement, sans en exagérer la prononciation. »

Le triomphe de la méthode nouvelle est donc définitif; il est justifié par des résultats certains, incontestables. Le miracle de l'Évangile est accompli; « les muets parlent, les sourds entendent, » ou du moins comprennent. Il n'en est pas ainsi encore pour tous les malheureux qu'a frappés en naissant cette terrible infirmité. La France compte 30,000 sourds-muets. La plupart de ceux qui sont arrivés à l'âge mûr ou à la vieillesse n'ont pas reçu le bienfait d'une instruction, même imparfaite; ou bien ils ont été formés par la méthode des signes, qui, dans mille circonstances de la vie, leur est d'un faible secours. Mais, depuis une quinzaine d'années, les progrès sont sensibles. D'après une statistique récente, il existe chez nous trois institutions nationales de sourds-muets : celle de Paris, exclusivement destinée aux garçons; celle de Bordeaux, réservée aux filles; et celle de Chambéry, qui nous a été léguée après l'annexion, et qui contient une soixantaine de garçons et une trentaine de filles. En outre, sur toute la surface de notre pays, sont répandues soixante-sept institutions départementales ou privées, dont quarante-six sont dirigées par des frères ou des religieuses. Quatre ont conservé l'ancienne méthode : l'institution Dubois, à Paris, qui, en 1886, ne comptait que 4 élèves; l'école de M. Forestier, à Lyon, fondée en 1824 par un sourd-muet, et dont la population était, il y a quatre ans, de 64 élèves (33 garçons et 31 filles); l'école de Saint-Laurent, à Royans (Drôme),

comprenant 36 garçons et 54 filles ; enfin, celle d'Oloron (Basses-Pyrénées), réduite à 6 élèves. Cela fait un total de 164 enfans. Partout ailleurs, si la méthode ancienne a été conservée pour ceux qui ont débuté avec elle, les nouveaux-venus sont exclusivement soumis à la méthode orale pure. D'après la statistique de 1886, le total est de 3,397 enfans. Il faut joindre à ce chiffre celui de 194 élèves instruits à Paris ou hors Paris dans certaines écoles primaires (1) qui soumettent à un enseignement simultané des élèves entendans et des sourds-muets. C'est la méthode *phonomimique*, ou méthode Grosselin, ainsi appelée du nom de son inventeur. Les résultats en sont très contestés. On nous assure que, depuis quatre ans, il y a eu un nouveau progrès dans la population des écoles de sourds-muets, et que le total général s'élève aujourd'hui à plus de 3,800.

D'après ces calculs, on pourrait affirmer que la presque totalité des enfans sourds-muets en âge de scolarité bénéficie de l'instruction qui leur est offerte. Mais, en réalité, comme il arrive pour les écoles ordinaires, le chiffre des inscrits dépasse légèrement celui des élèves prenant une part régulière à l'enseignement. Quoi qu'il en soit, ces résultats sont consolans et donnent beaucoup d'espoir pour l'avenir. Bientôt ceux-là seuls, parmi les sourds-muets, resteront en dehors de la société qu'une lésion du cerveau, compagne, hélas ! trop fréquente des deux autres infirmités, a presque complètement privés de l'intelligence.

Après ces renseignemens généraux, nous avons à exposer la marche de l'enseignement dans la grande institution de Paris, que nous avons visitée plus d'une fois, et à montrer par quelle sage progression, par quels miracles de patiente bonté ces enfans, qui arrivent dans un état voisin de l'animal, sortent de l'école transformés en hommes.

II.

Les programmes d'admission à l'institution nationale de Paris fixent, comme *minimum* d'âge, neuf ans ; comme *maximum*, douze ans. Aujourd'hui, des juges compétens pensent que des enfans de six à sept ans seraient déjà assez capables d'application pour suivre avec fruit les exercices de provocation de la voix et l'enseignement des divers sons. L'excellent et habile directeur, M. Javal, aimerait à créer ainsi une école enfantine. Mais l'internat ne convient pas

(1) Paris, 56 garçons, 49 filles ; départemens, 52 garçons, 37 filles.

à un âge si tendre ; il faudrait que cette petite classe fût composée de demi-pensionnaires et d'externes surveillés. Quant au *maximum* d'âge, il ne serait pas possible de l'étendre : à treize ou quatorze ans, les organes de la voix et de la respiration ne seraient plus assez flexibles pour se plier à l'exécution des mouvemens requis, et on trouverait encore un obstacle dans la modification que subit le larynx au moment de la puberté.

Quant aux conditions physiques de l'admission, un certificat de médecin, en constatant l'infirmité de surdi-mutisme, doit constater en même temps le bon état de santé générale de l'enfant. Il faut que les yeux soient sains, car leur rôle sera prédominant : ils doivent tenir lieu de l'ouïe. Un rachitisme complet, la gale, le goître, sont aussi des cas de non-admission. D'ordinaire, ces affections sont accompagnées de l'idiotisme ; or, l'enseignement s'adresse à des êtres capables de le recevoir : l'aptitude intellectuelle doit donc aussi être attestée par le médecin. D'ailleurs, d'après le règlement de la maison, l'admission n'est définitive qu'après que l'aptitude de l'enfant a été reconnue à l'institution même par une commission spéciale.

Même parmi les admis, il en est, comme dans toute maison d'éducation, qui sont physiquement très inférieurs à leurs camarades, et dont les maîtres ne parviennent pas à développer les facultés. Ceux-là sont versés dans des sections spéciales ; ils reçoivent un enseignement plus à leur portée, mais toujours par la parole et la lecture sur les lèvres. Ils forment à peu près le quart de la population totale.

La limite d'âge, pour la sortie de l'institution, est vingt et un ans. Naguère encore, le programme des études comprenait sept années ; on a reconnu qu'une huitième est nécessaire, et elle entre aujourd'hui dans le programme de l'institution. Les jeunes gens qui ont achevé à dix-huit ou à dix-neuf ans leur cours d'études, peuvent obtenir une prolongation de séjour aux mêmes conditions que pendant les années normales de leur éducation ; mais la limite de vingt et un ans ne peut jamais être dépassée.

Grâce à une fondation généreuse du docteur Itard, qui fut, pendant trente-huit ans, le médecin de l'institution, et qui lui légua sa fortune, un *cours de perfectionnement* réunit pour trois années six élèves. Ce sont les jeunes gens qui, arrivés au terme de leurs études, ont été désignés par le corps des professeurs comme les plus dignes de cette faveur.

Le cours d'enseignement comprend deux périodes : la première, consacrée à l'instruction élémentaire, s'étend aux quatre premières années ; la seconde embrasse toutes les connaissances de l'ensei-

gnement primaire, tel qu'on le donne aujourd'hui. Il s'y joint, pendant cinq heures par jour, l'apprentissage d'une des professions suivantes : sculpture sur bois, typographie, lithographie, menuiserie, cordonnerie, horticulture. Déjà, d'ailleurs, les petits élèves, trop faibles pour manier des outils pendant beaucoup d'heures par jour, trop peu avancés pour qu'on les distraie longtemps de leurs études intellectuelles, sont préparés à l'enseignement professionnel au moyen de ce qu'on appelle, dans l'institution, les exercices manuels. En première année, ce sont surtout des exercices ou jeux dans le genre Frœbel (constructions au moyen de cubes en bois, dressage, découpage, etc.); en deuxième, troisième et quatrième année, c'est du modelage et un travail rudimentaire du bois. L'heure réservée chaque jour à ces exercices est une diversion utile à l'enseignement principal, celui de l'articulation et de la langue.

On devine d'avance la difficulté de cet enseignement et combien il demande, de la part des maîtres, de patience et de bonté maternelle. C'est bien, en effet, le rôle d'une mère que joue ici le professeur. A neuf ou dix ans, l'intelligence de ces malheureux enfans n'est pas plus développée que celle d'un enfant ordinaire âgé de trois ans. Dans un beau livre, qui est comme le bréviaire de toutes les institutions de sourds-muets, *Méthode pour enseigner aux sourds-muets la langue française sans l'intermédiaire du langage des signes*, un grand pédagogue, J.-V. Valade-Gabel, directeur honoraire de l'institution nationale des sourds-muets de Bordeaux, ancien professeur à l'institution de Paris, cite ces paroles de l'abbé Sicard : « Imiter la mère et tout ce qui entoure l'enfance, tel devrait être le premier soin de l'instituteur des sourds-muets. » — « L'enfant privé de l'ouïe, dit Valade-Gabel, ce n'est pas seulement un enfant à instruire, c'est un être moralement incomplet... Lorsque, à l'âge de dix à douze ans, le sourd-muet est amené à l'école, toutes ses facultés sont engourdies, il n'a contracté aucune habitude d'ordre et de soumission; il n'ignore pas seulement les formes du langage, il est étranger à la plupart des idées qui en sont le fond. Lui enseigner à lire, c'est lui enseigner à penser. » Il faut donc, suivant l'expression d'un autre ami des sourds-muets que nous avons déjà cité, M. Théophile Denis, reprendre l'œuvre de la mère. « C'est notre mère qui nous a donné la parole, qui a vivifié notre âme. Il faut que l'instituteur remplace la mère du sourd-muet, pauvre, laborieuse, sans loisirs, impuissante à consommer ce miracle. » Et il le consomme, et l'expérience lui permet de proclamer, avec Valade-Gabel, que, loin de suivre une absurde routine, les mères emploient un ensemble de

moyens intimement liés avec les instincts, la constitution morale et l'organisation physique des enfans. Ces moyens font la puissance et la fécondité de l'enseignement qu'elles donnent et se résumement dans les mots : *excitation, activité, imitation, analogie, habitudes, acquisition des connaissances par intuition, culture des facultés par le mécanisme et les propriétés du langage.*

Cette méthode, que Valade-Gabel appelle justement *la méthode naturelle*, il l'applique partout dans ce livre si pénétrant, digne d'être médité par les philosophes, par les grammairiens, par tous les hommes d'enseignement. C'est elle que recommande aussi et qu'applique l'excellent maître dont nous avons déjà cité le nom et le livre, M. l'abbé Tarra. Sa *Méthode pour l'instruction des sourds-muets* s'étend à tous les objets d'enseignement : la parole, le langage, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les notions de morale générale et civique, la religion, la gymnastique, le dessin, le travail manuel. Nous avons sous les yeux les récents programmes adoptés par les habiles professeurs de l'institution de Paris, les beaux tableaux, si clairs et si complets, que M. Javal a fait établir pour l'Exposition universelle de 1889. Nous avons lu, en outre, les savans articles que ces messieurs publient dans deux recueils (1) très intéressans. Ils ont perfectionné, sur certains points, la méthode de Valade-Gabel et de l'abbé Tarra : pour l'esprit, pour les procédés, pour le fond des choses, ils se déclarent eux-mêmes les disciples de ces deux maîtres.

Suivons pas à pas, pour l'enseignement de la parole et de la langue, le plus important de tous, celui qui nécessairement précède tous les autres, les indications données par Valade-Gabel et par l'abbé Tarra. « Le sourd-muet, dit celui-ci, à son arrivée à l'école, n'est pas seulement ignorant de tout, il est peu préparé à recevoir l'instruction : il manque d'attention et de mémoire ; il apporte peu d'activité dans toutes les opérations de l'esprit ; il se montre ennemi de tout travail et de toute application des sens. C'est pourquoi, pour mettre ses sens et son esprit en état d'acquiescer la parole, et cette acquisition nécessitant une attention constante, une minutieuse observation, une fidèle imitation des positions et des mouvemens des lèvres et de la langue, il convient de la faire précéder des exercices de gymnastique scolaire, imitative,

(1) La *Revue française de l'éducation des sourds-muets*, dirigée par M. Belanger, professeur à l'institution (1886-1890), et la *Revue internationale de l'enseignement des sourds-muets*, publiée sous le patronage de MM. Franck, de l'Institut, Godard, directeur de l'école Monge, docteur Ladreit de Lacharrière, médecin en chef de l'institution de Paris, Eugène Pereire, ancien député, E. Peyron, directeur de l'Assistance à Paris (1885-1890).

progressive, dans lesquels l'œil commence à se fixer, l'esprit à observer, à s'appliquer, à reproduire, à comparer, à se rappeler ces mouvemens *qui vont du plus au moins visible*, se disposant ainsi peu à peu à percevoir et à refléter en lui-même les positions et les modifications de l'organe vocal du maître, c'est-à-dire à lire sur les lèvres et à articuler. Ces exercices de gymnastique s'étendent également aux organes internes, au moyen de l'expiration et de l'inspiration rendue de plus en plus profonde et prolongée, mais toujours naturelle. »

Ces exercices préparatoires, dont l'ensemble constitue la *gymnastique scolaire progressive*, sont parfaitement exposés dans un de ces tableaux (1) que nous citons tout à l'heure, et qui ont figuré à la dernière Exposition universelle. « Cette gymnastique consiste en une imitation des mouvemens du corps, des différentes attitudes et des divers jeux de la physionomie, et en une imitation des mouvemens et des positions des organes vocaux. Exécutés par le professeur et reproduits presque simultanément par l'enfant, ces mouvemens, après avoir mis en action presque toutes les parties du corps, finissent par se localiser dans les organes de la voix. »

« Au bout de quelques jours, pour intéresser le sourd-muet, lui donner le goût de la parole, faciliter ses moyens de communication et enrayer le développement du langage des signes, on l'habitue à lire sur les lèvres, sans les décomposer en leurs élémens phonétiques, quelques mots courts et faciles et présentant entre eux la plus grande différence. Cette première lecture sur les lèvres, à la fois rudimentaire et silencieuse, se nomme *la lecture synthétique*. L'enfant lit d'abord des substantifs désignant des objets usuels, puis des ordres, comme : *assis, debout, aux rangs, viens, va-t'en*; ensuite des mots, comme : *bien, mal, sage, paresseux, vite*; et enfin son nom, celui de son professeur et ceux de ses camarades. En même temps, on lui apprend à *inspirer* et à *expirer* par la bouche, par le nez, lentement, rapidement; on recommence l'éducation du *toucher* et aussi de l'*ouïe*, pour ceux qui ont conservé une sensibilité auditive appréciable. »

Quatre tableaux annexés à celui dont nous extrayons ces lignes font comprendre, par des figures, les procédés employés pendant

(1) *L'Enseignement scolaire ou intellectuel*, trois grandes feuilles. — Depuis que ces pages sont écrites, nous avons lu un intéressant travail sur les sourds-muets en général par M. Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, examinateur pour l'admission des maîtres-répétiteurs à l'institution nationale de Paris. M. Dussouchet explique très nettement les exercices progressifs par lesquels on provoque la parole chez les enfans.

cette période préparatoire, dont les exercices prennent fin avec la provocation de la voix naturelle.

« Habitué, par la *gymnastique buccale et vocale* qui a précédé, à reproduire exactement les positions et les mouvemens des organes vocaux, l'élève lit et répète les sons émis par le maître. On réprime toute tendance vicieuse, on fait appel à la vue, au toucher et, quand il est possible, à l'ouïe de l'enfant. C'est l'*enseignement des sons* qui commence. Dès qu'il lit et dit bien un son, on le fixe en le faisant répéter à plusieurs reprises; puis on lui montre la forme graphique des sons fixés. Il apprend du même coup à les reconnaître sur les lèvres, à les prononcer, à les écrire et à les lire. Le maître dit *a*, l'élève répète *a* et écrit ou montre *a* sur le tableau noir. On procède de même pour les autres voyelles et pour les consonnes. Celles-ci étant difficiles à bien articuler quand elles sont seules, on se hâte de les accoupler aux voyelles, et l'on fait successivement lire sur les lèvres, dire et écrire *pa, po, pu, ta, to, tu, fa, fo, fu*, etc. Ce sont les premières syllabes, *simples et directes*. On fait ensuite prononcer des syllabes *inverses*, *ap, op, oup*; des syllabes *répétées*, *papa, popopo*, des syllabes *complexes*, *pla, stro*, et enfin des groupes *bisyllabiques*, etc. On réserve pour les derniers, les sons réputés les plus difficiles, *eu, u, l, r, gn, ill*, etc., et l'on termine par les voyelles nasales *an, on, in, un* et les diphtongues *ia, io, ui, oui*.

« Chemin faisant, tout en apprenant à l'élève à lire les sons et les syllabes sur les lèvres du professeur et de ses condisciples, à les prononcer correctement, à les lire sur le tableau, à les écrire sous la dictée, on lui a fait connaître les principaux équivalens graphiques d'un même son, et on lui a enseigné, en gardant toujours la même gradation, des mots courts, faciles à lire sur les lèvres et à articuler, des expressions simples, correspondant à ses premiers besoins. Il acquiert ainsi, au cours de la première année, de cinquante à cent substantifs, ainsi que les dix premiers noms de nombre. » Il possède alors une première nomenclature, toujours enseignée en rapport avec les objets qu'on lui présente (personnes, animaux, choses); et il sait en même temps lire et écrire chacun de ces mots. On le voit, dans cette méthode, la lecture et l'écriture ne jouent que le rôle d'*auxiliaires*; comme le dit l'abbé Tarra, « elles ont l'office d'un simple dessin chargé uniquement d'illustrer et de rappeler la parole; si bien que le sourd, en voyant l'objet, pense directement au mot correspondant, et, réciproquement, en voyant le mot écrit, pense à la fois à son objet et au mouvement des lèvres qui lui a appris à le reconnaître et à le nommer. »

A la fin de la première année, quand ce résultat, qui semble prodigieux, est déjà atteint, on joint aux exercices d'articulation, qui se continueront pendant tout le cours des études, l'enseignement de la langue.

C'est là, comme le dit justement l'abbé Tarra, « un second problème bien plus vaste, plus complexe et non moins difficile que le premier. Le maître, à lui seul, doit tenir lieu au sourd-muet de la société tout entière qui se charge de donner aux entendans le premier vocabulaire, élément de toute science; l'école doit suppléer au champ vaste et varié des choses et des faits dans lequel nous avons appris le vocabulaire.

Il est évident que, pour mener à bien cette œuvre immense, ce n'est pas une méthode scientifique et réfléchie que doit adopter le professeur; il faut qu'il imite la mère donnant à son enfant la première langue de la pensée; il faut qu'il suive la gradation pratique des choses et des faits, qu'il distribue son enseignement d'après la nature des objets qui s'offrent à l'observation de son élève, d'après les lieux, les circonstances, les actes de sa vie.

Il commencera donc par les différentes parties du corps, par les vêtements, par les objets d'un usage journalier, par les personnes, les animaux, les choses qui frappent habituellement les yeux de l'enfant. Puis il passera à ce qui, hors de l'école, se présente le plus fréquemment à lui, et pour lui enseigner ce vocabulaire, il lui présentera soit, quand il sera possible, les êtres et les objets eux-mêmes, soit leur imitation en relief: un musée scolaire est donc l'intermédiaire indispensable de ce premier enseignement de la langue. Nous verrons que l'institution de Paris en possède un très complet.

Une fois les objets nommés, il faut habituer l'élève à former des jugemens sur ces objets, puis à exprimer ces jugemens « tantôt sous la forme impérative, qui en donne le sens pratique, actif, tantôt sous la forme interrogative qui en examine les élémens, en fait ressortir et connaître les rapports, tantôt sous la forme positive, qui en donne la connaissance directe. » Voilà le commencement de la grammaire.

Du monde visible, l'enseignement devra s'élever au monde invisible, c'est-à-dire aux choses morales et abstraites, aux phénomènes de la nature, aux faits de l'histoire, à leurs causes et à leurs effets, leurs raisons et leurs conséquences. Suivant le principe du philosophe chrétien, *invisibilia per visibilia intellecta conspiciuntur*; le maître se servira des choses et des mots connus pour expliquer les choses et les mots inconnus. L'abbé Tarra le dit excellemment: « L'effet fait remonter à la cause, l'acte fait penser

à la conséquence, le matériel au spirituel, la créature au créateur, la conscience à la loi et à la morale, le fait au dogme.» Par cette marche régulière, mais « lente, prudente, patiente, l'esprit du sourd devenu parlant arrive à la connaissance du mot et de la phrase abstraite, à la perception et à l'idée du fait immatériel. »

Bien plus simple que la nôtre, la grammaire du sourd-muet se subdivisera conformément aux élémens constitutifs de la pensée : 1^o le *nom*, avec ce qui le complète (*articles, adjectifs, genres, nombres, etc.*), et avec ce qui le représente (*pronoms*) ; 2^o le *verbe* avec ses modifications (*temps, personnes, modes, adverbes*), et avec ses rapports (*prépositions*) ; 3^o les *particules conjonctives*, qui expriment les rapports rationnels entre les idées et les faits ; 4^o les *constructions synthétiques* qui correspondent au mode de concevoir les idées complexes, et qui forment la *phrase* et la *période*.

De la *pratique* de ces différentes parties de langage on déduira plus tard ce qu'on appelle les *règles de la grammaire*. Ce sera le couronnement de cette partie des études des sourds-muets.

Il faut étudier dans les ouvrages de l'abbé Tarra et de Valade-Gabel, ou suivre dans les classes progressives de l'institution de Paris la marche qui conduit à ce résultat final. Nous ne saurions prétendre à reproduire ici ces leçons. L'abbé Tarra les divise ainsi : 1^o *enseignement de la nomenclature* ; premiers *exercices pratiques sur les choses*. « La signification de chaque mot est enseignée en présence de l'objet même, et expliquée par lui ; mais l'objet ne doit être présenté qu'après que le mot, dit naturellement, a été lu sur les lèvres d'une manière sûre, après qu'il a été prononcé avec la juste position et avec le mouvement voulu des organes, avec le ton de voix et l'accent requis pour en faire une véritable parole distincte, intelligible, humaine. » Lorsqu'un nom a été bien prononcé, il est bon de le faire répéter deux, trois fois et plus pour que la prononciation devienne, dès le début, facile et sûre. Il faut que cette première nomenclature comprenne les mots les plus usités, les locutions les plus courtes, les plus simples, qui correspondent le mieux aux besoins de l'élève. Quand le nom est connu, on le fait répéter accompagné de son article (la balle, une balle, deux balles), des adjectifs qui en expriment les qualités les plus sensibles (la balle ronde, une pierre blanche). Puis, on y joint des verbes qui indiquent l'action, le mouvement (je roule la balle, je lance la pierre, je mange le fruit) ; mais de cette première notion du verbe, l'abbé Tarra exclut les deux verbes *être* et *avoir*, qui expriment des abstractions.

Le second chapitre : *De l'étude du verbe dans l'expression des*

jugemens simples, complexes et composés, donne la méthode pratique de l'acquisition par le sourd-muet de l'idée du verbe. Voici les exercices qu'il prescrit : 1° exécuter un ordre donné ; 2° rendre compte d'une action qu'on a faite ou vu faire ; 3° répondre à des questions sur les divers élémens d'une proposition exprimant une action commandée et exécutée ; 4° appliquer un verbe aux faits particuliers ou généraux, présents ou passés, et aux faits directement observés par l'élève. Pour résoudre un problème si compliqué, il pose pour règle *d'enseigner une seule chose à la fois*, un mode à la fois, un temps à la fois, une personne à la fois, selon la nature et la marche naturelle des idées, par exemple, l'actif avant le passif, le mode indicatif avant le subjonctif et le conditionnel, le présent, le passé simple, le futur simple avant tous les autres temps, la troisième personne du singulier et du pluriel avant la première, parce que l'esprit conçoit ce qui se fait en dehors de lui, avant de concevoir ce qui se passe en lui-même.

A l'étude du verbe succède l'étude des mots qu'on lui adjoint pour en modifier l'idée ou pour exprimer ses relations, ce que Tarra nomme spirituellement ses *satellites*, sa *constellation*, les adverbes qui le modifient (*beaucoup, pas, bien, mal, vite, lentement*), les prépositions qui en expriment les rapports (*sur, sous, devant, derrière, dedans, dehors, de, à, par, avec, sans, pour, etc.*). Après les prépositions, c'est le tour des pronoms simples (*le, la, les, me, se, nous, vous*), des pronoms complexes (*lui, eux, leur, de leur, à leur, en*), des pronoms possessifs (*le mien, le tien, le nôtre, etc.*), des pronoms relatifs incidens (*lequel, duquel, auquel*).

En ajoutant à ces notions celle des conjonctions simples (*et, ou, mais, si, car, donc, etc.*), on peut faire pratiquer oralement et par écrit beaucoup d'exercices : 1° conjuguer les verbes connus avec un complément aux temps simples de l'indicatif et de l'impératif ; 2° rendre compte d'actions qui ont été commandées ou exécutées, qui s'accomplissent ou vont s'accomplir ; 3° rendre compte d'actions faites en divers lieux, à divers momens de la journée ; 4° exprimer les actions particulières ou communes à des personnes ou à des animaux connus ; 5° répéter une courte série d'actions exprimées par le maître et prouver par le dialogue qu'on a compris.

« Durant cette première période, dit l'abbé Tarra, le maître prend constamment pour objet de ses leçons les actions, les choses, les besoins quotidiens des élèves, afin que ces élémens, revêtant les formes du langage parlé, facilitent l'échange de leurs idées. »

Un troisième degré de l'enseignement grammatical des sourds-muets est celui que Tarra résume par ce titre : *Enseignement des rapports ou conjonctions*. La difficulté en est grande ; mais, dit le

bon éducateur de ces pauvres enfans, sans être initiés à l'étude des rapports entre les jugemens et de la manière d'exprimer ces rapports, ils ne pourraient ni raisonner, ni comprendre le raisonnement ou le discours d'autrui, ni acquérir les notions d'histoire, de religion, de morale, qui empruntent à ces rapports leur véritable valeur rationnelle. Ce sont les *pivots* du grand mécanisme de la langue mise en rapport avec les idées : « Quoique pauvre, le sourd-muet, ouvrier et paysan, est homme; et, comme tout homme, il a le droit de faire usage de sa raison, et peut-être en a-t-il besoin plus que tout autre pour réveiller ses facultés engourdies et pour se dédommager de sa grande infortune. »

Nous engageons les hommes qui comprennent tout ce qu'il y a de grandeur et de beauté dans l'œuvre des rédempteurs des sourds-muets à lire en entier ce chapitre dont nous venons d'exposer le sujet, et le suivant dont l'importance n'est pas moindre : *Enseignement de la syntaxe complexe ou des diverses constructions.*

Mais le chapitre capital est celui de la *composition*. On ne saurait imaginer rien de plus sage, de plus pratique, qui montre une plus profonde connaissance des enfans, auxquels le saint prêtre avait voué son intelligence, son cœur et sa vie.

La composition, dit l'abbé Tarra, est l'exercice *actif* de l'esprit, que les études grammaticales ont soumis à un exercice *passif*. Elle doit être orale d'abord, puis écrite, et les premiers sujets seront pris dans le domaine de la perception, c'est-à-dire parmi les choses, les actions et les faits qui frappent d'abord l'attention. « Dire ce qu'on voit, ce qu'on fait, ce que font les autres en classe, en récréation, au réfectoire, à l'atelier, à la chapelle, au dortoir; énoncer les caractères distinctifs des personnes et des animaux connus, puis étendre l'observation à des lieux et à des temps plus éloignés; parler de ce qu'on a fait ou vu faire dans son enfance, de ce qu'on a observé au sein de la famille ou de la nature, aux diverses époques et aux diverses saisons de l'année; dire ce que font les personnes appartenant à diverses conditions, arts, métiers, professions connues, tels sont les thèmes qui successivement font l'objet des compositions. »

De la sphère des actions, des faits et des choses, on porte peu à peu l'attention de l'élève sur quelque chose de plus intime, sur ce qui doit faire l'objet de ses conversations; on l'habitue à demander, ordonner, répondre, à rendre compte de ce qu'il a dit, demandé, répondu, de ce qui lui a été dit et répondu. Il arrive ainsi au dialogue et à la conversation; il sera bientôt en état de faire de petites narrations descriptives, dialoguées, épistolaires, d'abord par la parole, puis par l'écriture.

Dans une troisième période, on l'achemine à un travail encore plus personnel, où son jugement est plus en jeu : on le questionne sur les faits qui le concernent ou dont il a eu connaissance, sur les sentimens et les pensées qu'ils lui inspirent ; on l'habitue à rentrer en lui-même, à interroger sa conscience ; puis à étendre cette exploration à ce qui se passe en dehors de lui, à juger les événemens historiques et les personnages qui lui sont présentés. Il arrive enfin à faire des démonstrations sur les causes, les effets, les conséquences, à prendre l'habitude du raisonnement déductif et inductif. Voilà comment on le conduit à ce que l'abbé Tarra appelle *la composition spontanée*. Le moyen est toujours la parole, que l'écriture est chargée seulement de fixer et de réfléchir.

III.

Nous avons dû insister sur cette partie de l'éducation des sourds-muets, la plus importante de toutes et sans laquelle les autres ne pourraient porter de fruits. L'enseignement de la parole et de la langue suit les élèves pendant toute la durée de leurs études, et il ne cesse jamais d'y occuper la première place. Passons rapidement en revue les autres enseignemens, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les notions de droit, etc.

Dès la première année, les enfans sont initiés à la numération par de premiers exercices très simples. Cet enseignement se poursuit par de petites additions d'abord orales, puis écrites (2^e année), par des additions et des soustractions parlées et écrites (3^e année), par des multiplications parlées et écrites, avec l'étude des monnaies et de leur valeur (4^e année). Vient ensuite l'étude des nombres entiers et des nombres décimaux, avec des exercices de divisions parlées et écrites et des notions élémentaires sur le système métrique (5^e année), puis, en 6^e année, des problèmes pratiques et usuels sur les quatre règles avec application au système des poids et mesures et une idée des fractions les plus simples. La 7^e année comprend le système métrique, des problèmes pratiques sur la règle de trois simple et la règle d'intérêt, enfin des élémens de géométrie (mesure des surfaces géométriques : carré, rectangle, triangle, cercle ; évaluation des volumes : cube, cylindre).

L'enseignement de la géographie est donné à partir de la cinquième année. On commence très sagement par l'étude de l'institution (topographie de la classe, du corps de bâtiment dont elle fait partie, des cours et jardins). On passe ensuite à l'étude de Paris (rues voisines, artères principales, parcours de la Seine à travers la ville, ponts principaux, grandes gares de chemins de fer), puis

de la terre (aspect général, les terres et les eaux, les cinq parties du monde, les principales races d'hommes), enfin de la France (configuration générale, géographie physique, chemins de fer, villes principales). En 6^e année, on fait une étude plus étendue de la France et de l'Algérie (chaînes de montagnes, fleuves, canaux, ports, départemens, villes importantes, productions, industries, personnages célèbres) et on passe en revue l'Europe et les quatre autres parties du monde. La septième année est réservée à quelques notions sommaires de cosmographie et à l'étude de la France politique et administrative (commune, canton, arrondissement, département, État). Outre la carte ordinaire, les élèves ont à leur disposition des maquettes, des cartes et des globes en relief. Ils sont exercés au dessin des cartes.

L'histoire de France est étudiée dans les deux dernières années. L'enseignement s'étend d'abord de la Gaule indépendante et de la Gaule romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La seconde année embrasse la Révolution et toute l'histoire contemporaine jusqu'à la présidence de M. Grévy. Il est évident que cet enseignement doit être tout à fait élémentaire. Le mode d'instruction est très sage. Chaque leçon, après avoir été présentée sous la forme expositive, doit être décomposée par le dialogue. Le programme recommande aussi de faire chercher sur la carte les lieux importans mentionnés dans la leçon. La classe doit être munie de collections d'images représentant les costumes, les armes, les productions de chaque époque. Enfin, l'enseignement est complété par des visites dans les musées. La phrase suivante caractérise l'esprit de ces programmes : « Il faut que l'enseignement de l'histoire, encore plus que celui de la géographie, concoure à l'étude de la langue et serve à fortifier le sens moral chez les élèves. »

C'est aussi pour développer en eux le sentiment de leurs devoirs et, en même temps, pour les armer en vue des relations et des actes de la vie sociale qu'on leur donne, dans la dernière année, des notions de droit usuel. Des indications sommaires les initient aux *droits civils* et aux *devoirs civiques*, aux *actes de l'état civil*, aux devoirs de la famille, à la distinction entre les biens-meubles et les biens-immeubles, aux règles de la succession, des testamens, des contrats de mariage, aux conditions de la vente, des locations, aux procurations, aux assurances, aux caisses d'épargne, aux rentes, actions, obligations, hypothèques, sociétés de secours mutuels, aux rapports entre les maîtres et les domestiques, les ouvriers et les patrons. Enfin, on leur donne une idée des délits et des crimes, des tribunaux de tous les degrés et des règles de la procédure. Grâce à ces connaissances, ils sortent de

l'institution suffisamment armés contre ceux qui voudraient exploiter leur infirmité.

Nous avons parcouru la partie purement intellectuelle des études des sourds-muets. Nous ne pouvons cependant omettre un point très grave de cette rédemption merveilleuse, je veux dire l'enseignement religieux. Rien, ce semble, de plus difficile que cet enseignement, puisqu'il s'agit d'introduire des idées immatérielles dans l'intelligence des enfans, et l'on a fait longtemps cette objection à la méthode orale. Par les signes, disait-on, par les dessins on pouvait amener le sourd-muet à concevoir un être suprême, qui a créé et qui conserve tout ce qui existe; comment y réussir par la parole? L'abbé Tarra répond avec raison que le signe mimique, que le dessin s'adressent aux sens, qu'ils *matérialisent* les idées, qu'ainsi, loin de dégager l'esprit et de l'élever dans les régions du pur spiritualisme, elles le conduisent forcément à une conception grossière de la divinité; elles ont pour résultat final l'anthropomorphisme.

Il est d'accord avec Valade-Gabel pour recommander une autre méthode. Il veut qu'après avoir appris au sourd-muet à prononcer le nom de Dieu, on éveille chez lui l'idée première de l'existence de Dieu, de sa toute-puissance, de ses rapports avec l'homme. A la vue de la nature, d'une fleur, du ciel serein ou étoilé, et lorsque l'élève est sage, attentif, obéissant, il lui dit, par exemple: « Dieu bon, Dieu content, Dieu bénit. » — Tonne-t-il, fait-il des éclairs, l'orage est-il déchaîné, ou bien l'élève a-t-il commis quelque faute, a-t-il été distrait, menteur, obstiné, il lui répète: « Dieu fort, Dieu grand, Dieu voit, Dieu punit. » Par ces paroles on réveille dans l'esprit de l'enfant le sens latent de la Divinité qui est au fond de la conscience; on fait briller cette lumière « qui illumine tout homme venant au monde. » A mesure qu'il se développe, on saisit toutes les occasions de l'initier aux principaux attributs de Dieu. C'est, en général, de la troisième à la quatrième année d'enseignement, quand il est devenu capable de se rendre compte des choses et des ouvriers qui les ont faites, que les idées religieuses font le plus de progrès dans son esprit et dans son cœur. On suscite sa curiosité; on l'amène à se poser ces questions: qui a fait les plantes, les animaux? qui a fait le ciel et la terre? qui a fait le premier homme? Alors le maître dévoile le grand mystère, raconte à ses élèves l'histoire de la création; il en déduit les dogmes de l'éternité de Dieu, de sa toute-puissance, de sa providence, de sa bonté, c'est-à-dire les premières notions fondamentales de la religion.

Les lecteurs curieux de ces graves questions trouveront dans le livre de l'abbé Tarra la marche par laquelle de la religion naturelle on conduit le jeune homme jusqu'à la connaissance des dogmes

du christianisme et des devoirs moraux qui en dérivent : devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même. Il y a quatre degrés dans cette initiation : l'observation de la *nature*, qui ouvre la voie à l'*histoire*, l'*histoire*, qui conduit au *dogme*, le *dogme*, qui a son application dans la *morale*.

Quant à la méthode suivie pour cet enseignement, elle est celle qui assure le succès de tous les autres : 1° récit clair et simple fait par le professeur ; 2° interrogations par dialogues pour s'assurer qu'il a été bien compris ; 3° dialogues entre les élèves sur le sujet de la leçon ; 4° enfin, résumé écrit qui en fixe les idées principales.

Il est évident qu'à ces leçons didactiques doivent se joindre les pratiques intelligentes du culte, la prière du matin et du soir, les cérémonies religieuses dont on a soin d'expliquer aux élèves l'objet et le but, en remontant à l'origine et en faisant l'histoire de chaque fête. Au témoignage de Valade-Gabel et d'autres pédagogues des sourds-muets, ces malheureux « sont plus accessibles que les autres aux idées religieuses ; » mais le meilleur moyen de les cultiver en eux, c'est celui que donne l'abbé Tarra : « Faire de l'instruction chrétienne la règle et la raison suprême de chaque branche d'enseignement. »

Nous sommes heureux de dire qu'on ne s'est pas écarté dans la grande institution de Paris de ces principes si sages, qu'on n'a pas privé ces enfans, qui, même après leurs huit années d'études, seront toujours inférieurs à leurs semblables, de cette consolation et de cette force. Un aumônier habile et dévoué leur donne l'enseignement à partir de la cinquième année d'études. Ils ont alors de quatorze à quinze ans : vu leur infirmité, ce n'est pas avant leur seizième année qu'ils peuvent être appelés à faire leur première communion. Bien entendu, le cours d'instruction religieuse continue, une fois par semaine, jusqu'à la sortie de l'institution, à moins que la famille n'ait exprimé un désir contraire.

Lors de notre dernière visite, voici les résultats qu'on nous a donnés : sur plus de deux cents élèves que recevait alors la maison, deux étaient israélites ; tous les autres étaient catholiques de naissance, et tous, sauf un seul, devaient faire ou avaient fait leur première communion. Parmi ces derniers, vingt seulement ne continuaient pas à suivre les pratiques du culte. Après tout, cette liberté est peut-être plus salutaire que nuisible ; elle donne aux jeunes gens l'habitude d'une courageuse sincérité ; elle détruit le vice odieux de l'hypocrisie, à condition toutefois que l'hypocrisie de la dévotion ne soit pas remplacée, sous la pression d'un fanatisme à rebours, contre lequel protestait M. Jules Ferry, par l'hypocrisie de l'incrédulité.

IV.

Il nous reste à parler de la partie professionnelle et artistique de l'enseignement des sourds-muets et des soins intelligens qui président à leur développement physique et à l'affermissement de leur santé.

Nous avons déjà vu les enfans préparés pendant quatre ans par des exercices manuels à cet enseignement professionnel, qui, à la sortie de l'école, assurera aux pauvres, c'est-à-dire au plus grand nombre, le moyen de gagner leur vie, et sera pour les riches un agréable passe-temps, quelquefois même la préparation d'une carrière artistique.

Nous avons énuméré plus haut les six métiers qu'on leur enseigne ou plutôt qu'on leur *montre*; cette expression, souvent employée pour l'apprentissage des professions manuelles, est particulièrement juste quand il s'agit des sourds-muets qui s'instruisent surtout par les yeux et par le toucher. On aurait pu étendre la liste de ces métiers, car, pour tout travail qui ne demande pas le sens de l'ouïe, le sourd, quand il est bien constitué en dehors de son infirmité spéciale, est l'égal des autres hommes; il les dépasse même souvent par l'acuité de la vue et la finesse du toucher, comme si la Providence avait voulu compenser ainsi ce qu'elle lui a enlevé sous d'autres rapports. Mais on a choisi sagement les métiers qui peuvent s'exercer à la fois à la ville et à la campagne, surtout à la campagne, qui s'accommodent, suivant les circonstances, à la vie d'atelier et au travail isolé. D'autre part, une certaine variété était nécessaire à cause de la diversité des aptitudes et des chances ultérieures de placement.

L'administration tient compte du goût des élèves et du désir des familles, qui ont souvent des raisons particulières pour choisir tel ou tel métier. Mais elle se réserve toujours la décision en dernier ressort. En effet, comment destiner à la typographie un sujet arriéré dans ses études intellectuelles? Comment faire un sculpteur ou un lithographe de celui qui est mal doué pour le dessin, de celui qui a de mauvais yeux et dont ces professions compromettraient la vue, sans d'une importance capitale pour ces malheureux? On évite aussi, autant que possible, de faciliter l'immigration dans les grandes villes des jeunes gens dont les familles habitent la campagne ou les côtes. Faire du fils d'un laboureur ou d'un pêcheur un ouvrier de ville, c'est risquer de faire un vagabond.

La menuiserie, la cordonnerie, le jardinage sont les métiers les

mieux appropriés aux enfans qui ont de mauvais yeux ou qui sont rachitiques. L'institution possède un vaste jardin de près de deux hectares. C'est là que les élèves, sous la direction de maîtres expérimentés, s'instruisent de tout ce qui concerne la culture des plantes, la taille et la direction des arbres. Les plus exercés vont souvent apporter leur concours aux jardiniers en chef du Luxembourg. Ce travail en plein air est favorable à leur santé et à leur développement; il convient aussi, entre tous, à leur infirmité; car il n'exige pas d'échanges fréquens de questions et de réponses, et peut être fait presque isolément. Il en est de même de la menuiserie et de la cordonnerie.

Il existe pour l'enseignement professionnel trois modes principaux: l'envoi des élèves à l'extérieur chez des patrons d'apprentissage, l'enseignement donné à l'entreprise dans l'institution même, l'enseignement par des professeurs de la maison. Le premier mode, seul praticable dans les petites écoles, est notoirement défectueux à tous égards; il a toujours été repoussé par l'Institution nationale. Voici en quoi consiste l'enseignement à l'entreprise: un industriel reçoit un local avec le chauffage, l'éclairage et le travail d'un certain nombre d'enfans. En échange, il donne l'enseignement, pour lequel il fournit l'outillage et la matière première. Ce procédé, général à l'institution il y a quelques années, épargne beaucoup de travail et de surveillance à l'administration, dont la tâche se borne à exercer un contrôle facile. Mais il ne donne pas toujours de bons résultats. Dans certaines professions, l'entrepreneur ne peut faire ses affaires qu'au détriment de l'enseignement, par exemple en spécialisant les élèves dans telle ou telle partie du métier. On y a donc renoncé pour la sculpture et la menuiserie. Aujourd'hui trois ateliers, cordonnerie, typographie et lithographie, sont confiés à des entrepreneurs; trois autres, jardinage, menuiserie et sculpture, sont dirigés par des professeurs de la maison, avec un outillage et des matières premières qui appartiennent à la maison.

Les produits présentés à la dernière exposition universelle ont prouvé clairement le succès de l'enseignement professionnel de l'institution nationale. Une autre preuve bien plus intéressante est fournie par les enquêtes que l'administration fait tous les ans sur le sort des élèves qui viennent de terminer leurs études. La plupart, dès leur sortie de l'école, trouvent à gagner leur vie. Quelques-uns deviennent même des ouvriers hors ligne. Les typographes sont occupés sur tous les points du pays, quelquefois même dans les grandes maisons de Paris et à l'Imprimerie nationale, bien qu'on n'y entre qu'à la suite d'un concours. L'imprimerie de

MM. Firmin Didot, à Mesnil-sur-l'Estrée (Eure), n'emploie que des femmes, et toutes sont sorties de l'école des sourdes-muettes de Bordeaux. Le succès des lithographes n'est pas moindre; plusieurs sont de véritables artistes. Parmi les sculpteurs, beaucoup, à la sortie de l'institution, continuent leurs études et suivent les cours des arts décoratifs.

M. Javal exprime avec raison le vœu que la bienfaisance privée fonde pour l'institution des sourds-muets une *société d'assistance et de placement* semblable à celle qui existe comme annexe de l'Institution Nationale des jeunes aveugles.

Les cinq heures que les élèves consacrent chaque jour au travail de l'atelier suffisent à l'enseignement professionnel et laissent à l'enseignement intellectuel tout le temps qu'il réclame. D'ailleurs ces deux enseignemens se prêtent un mutuel appui; car c'est toujours par la parole que l'enseignement professionnel est donné, et les professeurs de langue exercent les élèves à lire sur les lèvres et à prononcer les mots les plus usités dans leurs professions et notamment les noms des outils.

En ce qui regarde l'enseignement professionnel, on peut affirmer que l'institution de Paris a une supériorité sensible sur toutes les autres écoles de France et de l'étranger. Il en est de même pour un enseignement plus artistique, mais auxiliaire très utile de l'apprentissage de plusieurs métiers, l'enseignement du dessin.

Les élèves sont exercés au dessin pendant toute la durée de leurs études. Il va de soi que l'enseignement est progressif et varie suivant l'âge et l'avenir présumé des sujets. Les élèves qui entrent sont traités comme ceux des classes enfantines; puis, suivant leurs aptitudes et leur profession future, on les applique au dessin industriel ou on les dirige vers l'art.

Le personnel enseignant se compose : 1° de répétiteurs auxquels est confié jusqu'à nouvel ordre l'enseignement le plus rudimentaire (élèves de première année : dessin d'école enfantine); 2° de deux professeurs qui s'occupent respectivement l'un de la petite division ou *petit quartier*, sauf la première année, et l'autre du *grand quartier* (élèves déjà versés à l'enseignement professionnel); 3° d'un professeur de sculpture qui, outre le véritable enseignement professionnel aux apprentis sculpteurs du grand quartier, donne quelques leçons de modelage aux élèves de deuxième, troisième et quatrième année.

L'institution possède une belle salle de dessin et un atelier de sculpture. Le dessin enfantin se fait dans une salle d'études.

Pour le matériel et les modèles, l'école est richement pourvue.

Dans un intéressant rapport adressé récemment (1) par M. Javal à M. Chipiez, inspecteur principal du dessin, nous trouvons des réflexions très judicieuses qu'il est utile de reproduire. « Les sourds-muets qui communiquent difficilement avec leurs semblables ont tout spécialement besoin du dessin, comme moyen supplémentaire de communication. Il faut que tous sachent comprendre un dessin et que tous sachent se faire comprendre par le dessin. En outre, dans les ateliers, pour soutenir la concurrence de camarades qui jouissent de tous leurs sens, il est bon qu'ils aient sur eux la supériorité du dessin. Le menuisier devra savoir lire les plans donnés par l'architecte, l'entrepreneur, le dessinateur en meubles. Il devra savoir, d'après ces plans ou dessins, établir son épure en grandeur d'exécution. De même nos jardiniers devront être capables d'établir des dessins et des lavis concernant leur profession (projets de tracés, de nivellement, plantes, etc.). Quant au sculpteur sur bois, il va de soi que, même travaillant en atelier, et surtout s'il travaille isolément, il doit pousser le dessin assez loin, connaître les styles, l'ornement, etc. De même pour le lithographe qui doit être un véritable dessinateur. Enfin quelques élèves très bien doués doivent trouver dans l'enseignement de l'institution une préparation à l'art véritable. »

V.

Nous n'avons pas craint d'exposer dans le détail toute cette éducation professionnelle des sourds-muets. En même temps qu'elle assure leur avenir, elle prévient chez eux ce surmenage intellectuel dont on accusait nos lycées et nos collèges, et que les hygiénistes combattent aujourd'hui avec tant d'ardeur et de succès.

Sous ce rapport, l'Institution nationale de Paris a devancé nos établissemens universitaires. Depuis longtemps les exercices de gymnastique, les longues promenades avec un but déterminé et instructif, les bains fréquens, la natation, y sont en grand honneur. Ce n'est pas qu'on favorise chez les sourds-muets le trapèze, l'ascension des mâts, tout ce qui est violent et dangereux; la difficulté de donner des commandemens limite nécessairement pour eux cette partie de la gymnastique. On les exerce surtout à des mouvemens des bras, des jambes, des pieds, à des conversions, à des marches qui peuvent être exécutées avec ensemble après un

(1) 8 décembre 1890.

bref commandement du maître; c'est aussi une occasion excellente de délier leur langue, d'assouplir leur gosier, car ils doivent accompagner eux-mêmes le maître de la voix. En outre, comme le fait remarquer l'abbé Tarra, ils finissent ainsi par acquérir l'idée de rythme et le sentiment de l'harmonie. Enfin on développe chez eux l'esprit d'attention, d'ordre et d'obéissance, si utile aux progrès de leur éducation. On a observé aussi que ces exercices combattent chez eux l'habitude qui leur est particulière de traîner les pieds.

Plus profitables encore et plus intéressantes sont les promenades que les élèves font deux fois par semaine, groupés par divisions, suivant leur âge et leur degré d'instruction. Tantôt, ce sont des visites aux musées de Paris, aux expositions de peinture, de sculpture, d'horticulture; tantôt, c'est l'étude régulière et méthodique du Palais de l'Industrie, d'une gare de chemin de fer, de la manufacture des Gobelins, du Jardin des Plantes, du Jardin d'Acclimatation; tantôt, c'est une excursion dans la campagne, dans un village de la banlieue, avec arrêt chez le boulanger, chez le cordonnier, chez le boucher, pour étudier tous les instrumens du métier. Le professeur qui accompagne chaque groupe d'élèves leur donne des explications sur place, explications qu'il leur fait reproduire oralement et qui font ensuite l'objet d'un compte-rendu écrit. C'est l'excellente méthode que nous avons vue déjà appliquée à toutes les parties de l'enseignement. On le voit, l'intelligence gagne autant que le corps à ces promenades.

Il faut avouer que, pour les soins plus particulièrement hygiéniques, l'institution des sourds-muets est beaucoup mieux partagée que nos lycées les plus importans. L'habitude des bains, trop rare encore pour les élèves de nos écoles, est ici très régulière et favorisée par un merveilleux aménagement. Dans une vaste salle de la maison, s'étend une belle et large piscine, dans laquelle les enfans viennent se plonger régulièrement tous les huit jours, par groupe de vingt. Des barres de bois ont été établies pour les petits qui, sans cette précaution, perdraient pied dans la partie la plus profonde de la piscine. Tous les mois, chaque élève est pesé, il est toisé une fois par trimestre; quand la saison le permet, le bain est suivi d'une douche froide. Vingt cabines s'élèvent autour de la piscine, et là se trouvent savon, brosses, linge pour la toilette qui suit le bain. Des appareils à vapeur qui circulent tout autour de la salle y entretiennent une chaleur régulière. Cette création est récente; elle fait grand honneur au directeur de l'institution, M. Javal.

VI.

Nous avons parcouru à peu près tous les travaux, tous les exercices des sourds-muets. Terminons par une rapide visite de la maison.

Les classes ont une étendue suffisante pour les élèves qui doivent y être réunis à la fois (8 dans les quatre premières années, 12 dans les quatre dernières.) Elles sont très claires, condition indispensable pour un enseignement où la vue joue un si grand rôle. Un tableau noir permet au professeur, après qu'il a prononcé chaque mot et qu'il a exercé les enfans à le reproduire correctement par la parole, de l'écrire et d'habituer les élèves à le reconnaître. Ceux-ci ont devant eux de petites tables sur lesquelles ils posent leurs livres et appuient l'ardoise dont chacun est muni. Quand ils possèdent bien la prononciation d'un mot et qu'ils le lisent sur le tableau, ils l'inscrivent sur leur ardoise.

Les ateliers sont beaux et spacieux. Le réfectoire est trop petit pour réunir tous les élèves de la maison. Il y a donc deux déjeuners, l'un à sept heures et l'autre à sept heures et demie, deux dîners, à onze heures et à midi, deux soupers, à sept heures et à huit heures. La division élémentaire ou petit quartier est servie d'abord, puis c'est le tour du grand quartier. Le goûter, qui consiste en un morceau de pain, se prend à quatre heures dans les cours ou dans les préaux.

Nous avons visité la cuisine, qui est belle et parfaitement tenue, la lingerie, un peu étroite, mais brillante de propreté, les dortoirs qui laissent beaucoup plus à désirer. Le plafond est trop bas, les lits sont beaucoup trop rapprochés, et on en compte quatre rangées dans chaque dortoir. Cette disposition, très contraire à l'hygiène, ne serait pas tolérée dans nos établissemens universitaires : le directeur, qui a obtenu déjà tant d'améliorations, désire vivement que cet état de choses soit modifié.

L'infirmerie ne laisse rien à désirer. Outre seize lits qui suffisent amplement aux besoins ordinaires, elle renferme plusieurs salles d'isolement pour les maladies contagieuses, une salle de bains, une pharmacie, une cuisine. Par une mesure très sage, tandis que l'infirmerie est située au quatrième étage, la salle de consultation, la tisanerie, sont au rez-de-chaussée. Ainsi, les enfans qui se présentent à la visite des médecins, ou qui, à certaines heures, vont

boire quelque potion qui leur a été prescrite, ne sont pas exposés à gagner la maladie régnante.

A l'époque de notre visite, le service de l'infirmerie était fait par trois religieuses, qui, depuis de longues années, se consacraient à ce ministère. Elles ont été remplacées récemment par des infirmières laïques brevetées. Un médecin titulaire et deux adjoints sont attachés à l'institution. Tous les trois mois, les élèves sont soumis à une visite générale. Un médecin oculiste, sans préjudice des soins qu'il donne constamment, procède deux fois par an à un examen qui s'étend à tous. Un chirurgien-dentiste se rend à l'institution chaque fois qu'il y est appelé par le directeur : il fait aussi tous les trois mois une visite générale. Nous avons dit quel grand rôle les yeux et les organes de la bouche jouent dans l'éducation des sourds-muets.

Après l'infirmerie, quand nous aurons signalé l'élégante chapelle, les vastes cours de récréation, les beaux préaux couverts, il ne nous restera plus à parler que de la galerie historique, du musée scolaire et de la bibliothèque.

La galerie historique a été créée en 1875 par M. Martin Etcheverry, alors directeur de l'institution, dans la pensée de rendre hommage aux instituteurs et aux bienfaiteurs de l'école, de faire connaître aux élèves leurs traits, leur nom, leurs bonnes œuvres. Elle renferme beaucoup de tableaux, de portraits, de bustes très intéressans. Nous avons déjà cité le sujet de l'*Abbé de l'Épée bénissant ses élèves à son lit de mort*, par Félix Peyron, sourd-muet, ancien élève de l'institution. Un autre tableau représente le bon prêtre instruisant ses élèves, en présence de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de personnages de la cour. Un des plus grands et des plus beaux est celui de Jésus sur les bords du lac de Génésareth, rendant l'ouïe à un sourd-muet; œuvre de Garnier, membre de l'Institut. Deux autres, du peintre Langlois, nous montrent l'abbé Sicard faisant une leçon à un groupe d'élèves. Les portraits sont nombreux; citons ceux de l'abbé de l'Épée, de Rodrigue Péreire, du docteur Itard, de M. de Gérando, membre de l'Institut, président du conseil d'administration de l'institution, de Valade-Gabel, l'admirable instituteur dont nous avons analysé les ouvrages, du duc Mathieu de Montmorency, ancien administrateur de l'établissement, etc., puis, plusieurs bustes de l'abbé de l'Épée, de l'abbé Sicard, de M. de Lanneau, ancien directeur de Sainte-Barbe et directeur honoraire de l'Institut nationale. Nous en omettons beaucoup d'autres. A ces œuvres, on a joint celles de quelques sourds-muets, dessins, gravures, estampes, photographies, des objets sculptés dans l'atelier de sculpture, des auto-

graphes de l'abbé de l'Épée, de Sicard, de Bébien, ancien censeur des études, des médailles et des diplômes d'honneur décernés à l'institution pour sa participation à des expositions françaises, enfin des listes rappelant les noms des bienfaiteurs de la maison (1), de ses directeurs, censeurs, économistes, médecins, aumôniers, professeurs. Cette galerie historique est donc un complément utile de l'éducation des sourds-muets, en même temps qu'une collection artistique ; c'est une œuvre morale qui leur apprend à connaître et à aimer leurs bienfaiteurs.

Depuis quelques mois, la galerie historique a un conservateur, c'est l'érudit bienfaisant que nous avons cité plusieurs fois, M. Théophile Denis. Il va rendre ainsi de nouveaux services, et des services tout désintéressés, à une maison qui a fait l'objet de plusieurs de ses savans écrits. Il lui a déjà donné de riches collections d'une grande valeur historique ou artistique, qu'il avait mis bien des années à recueillir.

Le musée scolaire est un des principaux instrumens de l'éducation des sourds-muets. A propos de l'enseignement de la parole, nous avons déjà indiqué le rôle considérable de ce musée. Il est très intéressant et très riche. Des armoires vitrées renferment des collections de minéraux, de végétaux (feuilles, fleurs, fruits, légumes), d'animaux empaillés (mammifères, oiseaux, reptiles, poissons), d'insectes, d'animaux en caoutchouc ; des images représentant des outils, des travaux, tels que la fenaison, la moisson, la vendange, des figures géométriques en bois, des mappemondes, des sphères, des poids et mesures, des ustensiles en bois (vaisselle, mobilier, objets de toilette), des armes de toute sorte. On y trouve un appartement tout entier avec ses meubles : les objets exposés sont à l'échelle, c'est-à-dire proportionnés entre eux. C'est aussi un des mérites de deux belles réductions de navires, le cuirassé le *Friedland*, don du ministre de la marine, et le paquebot *Eugène Péreire*, don de M. Eugène Péreire, président de la Compagnie transatlantique et membre de la commission consultative de l'institution. Quelques instrumens de physique, une boussole, une machine électrique, des pièces d'Auzou, sont destinés à l'instruction des jeunes maîtres.

Une bibliothèque pédagogique, annexe du musée scolaire, con-

(1) La place nous manque pour énumérer tous ces bienfaiteurs, ainsi que les visiteurs illustres qu'a reçus la maison depuis le pape Pie VII en 1805, le roi Charles X, (1828), la reine Marie-Amélie (1832), le duc et la duchesse d'Orléans (1837), l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie (1866), l'empereur du Brésil (1872), jusqu'à Gambetta (1881) et beaucoup d'autres notabilités de la politique, des lettres et des sciences. La maison est ouverte au public un jour par semaine.

tient beaucoup d'ouvrages d'un intérêt courant pour les professeurs. Les exemplaires en sont multiples, pour que plusieurs maîtres puissent les emprunter en même temps. On leur prête aussi d'autres livres de la bibliothèque générale et de la bibliothèque spéciale, mais il en est de précieux et de très rares qui ne peuvent être communiqués que sur place.

Sous le nom de bibliothèque générale, on entend des ouvrages de philosophie, de littérature, d'histoire, dont un grand nombre remontent à l'origine de l'institution nationale. En 1793, deux instituteurs en formèrent le premier et le principal fonds en choisissant au dépôt des Cordeliers un certain nombre de volumes, éditions in-folio d'ouvrages grecs, latins, français, grands dictionnaires, ouvrages modernes, Descartes, Bossuet, Massillon, édition des fermiers-généraux de La Fontaine. On y a joint des ouvrages contemporains, Villemain, Cousin, l'*Histoire de France* d'Henri Martin, etc. Mais on a renoncé aujourd'hui à étendre cette bibliothèque dont le voisinage des bibliothèques Sainte-Geneviève et de la Sorbonne, de la bibliothèque pédagogique, permet de se passer. On enrichit surtout la bibliothèque spéciale, qui a un intérêt particulier pour l'institution.

Cette bibliothèque, qui s'accroît d'année en année, renferme, presque sans exception, les œuvres de tous les instituteurs et auteurs français sur l'éducation des sourds-muets et la plupart des ouvrages espagnols, italiens, anglais, allemands sur le même sujet. Il faut y joindre les traités spéciaux sur la production de la voix, l'acquisition de l'acoustique, la physiologie et l'anatomie des organes de l'audition et de la parole, le bégaiement et les autres vices de prononciation. Enfin l'institution est abonnée à chacune des revues spéciales qui paraissent dans tous les pays du monde.

Telle est dans son ensemble cette belle et intéressante maison, qu'on n'a pas visitée une fois sans désirer la revoir; tels sont les bienfaits de cette éducation qui crée l'intelligence chez des êtres condamnés à en être à jamais privés et qui, en même temps, développe et fortifie leur corps. L'institution compte aujourd'hui plus de deux cents élèves. Ce nombre tend à augmenter. On a constaté que l'état sanitaire est excellent: les épidémies de rougeole, de fièvre scarlatine, de diphtérie, sont rares, et on réussit à les éteindre sur place. En dehors des soins et des exercices que nous avons racontés, d'autres causes concourent à ces heureux résultats: la maison est située dans un des quartiers les plus élevés de Paris, au milieu d'un vaste jardin, à côté de l'allée de l'Observatoire et tout près du jardin du Luxembourg. Un autre avantage dont aujourd'hui on comprend l'importance, c'est que les élèves boivent ex-

clusivement l'eau d'une source d'Arcueil qui a été amenée dans cet endroit par la reine Marie de Médicis, lorsqu'elle créa le couvent devenu plus tard le séminaire Saint-Magloire. Autrefois cette eau était employée à l'arrosage du jardin; aujourd'hui elle est réservée à la cuisson des alimens, à la boisson et au lavage de la vaisselle; l'eau de Seine ne sert plus qu'aux usages domestiques et au jardinage.

VII.

Cette notice est déjà bien longue; cependant elle ne serait pas complète, si nous laissons de côté une question grave, celle du recrutement des maîtres.

Le personnel enseignant de l'institution de Paris comme des autres institutions nationales de sourds-muets est réparti en cinq ordres différens, des professeurs titulaires, des professeurs adjoints, et des répétiteurs de première, de deuxième et de troisième classe. On monte successivement, après des concours et dans des conditions déterminées par les réglemens, du dernier degré de cette hiérarchie jusqu'au plus élevé.

C'est à la suite et après le succès d'un premier concours que le maître débutant est admis dans l'institution. Il doit être né ou naturalisé Français, avoir dix-huit ans révolus et moins de trente ans. On lui demande ou un brevet de capacité pour l'enseignement primaire, ou un diplôme universitaire. Il comparait devant un jury de sept membres désigné par le ministre de l'intérieur, et dont font partie le directeur, le censeur, un professeur de l'institution et deux professeurs de l'Université.

Une fois admis, le répétiteur doit avant tout être initié à un enseignement si différent de celui de nos lycées. Il s'instruit pratiquement, en assistant chaque jour aux classes d'un professeur titulaire dont il est l'adjoint. Il reçoit en outre deux fois par semaine un enseignement théorique ou *normal* pour lequel le censeur réunit tous les maîtres de même classe. Voici, d'après un des tableaux établis pour l'Exposition universelle de 1889, les différentes parties de cet enseignement : 1° un cours normal d'*articulation et de lecture sur les lèvres*; ce cours, ouvert depuis 1881, a pour but de préparer les jeunes maîtres à l'enseignement de l'articulation et de la lecture sur les lèvres. Il dure une année; 2° un cours normal de *méthode intuitive*, créé en octobre 1882. Ce cours, qui dure plusieurs années, sert à exposer en détail la méthode à suivre et les exercices à faire pour donner aux sourds-

muets les connaissances utiles que les enfans ordinaires acquièrent dans leurs familles et dans les écoles primaires. Nous les avons passés en revue. Il est complété par l'*étude historique de l'art d'instruire les sourds-muets* depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et par des conférences régulières sur l'objet même des leçons.

A cet enseignement, donné avec une grande supériorité par le censeur de l'institution, se joignent des conférences sur l'anatomie et la physiologie des organes de la voix et de l'audition. Ces conférences, confiées à un prosecteur des hôpitaux, ont lieu, en partie, à l'institution même, et, en partie, dans un amphithéâtre d'hôpital.

N'oublions pas de dire, au grand honneur de l'Institution, que ces cours et conférences, destinés à former le personnel enseignant des institutions nationales, sont cependant largement ouverts aux personnes du dehors qui désirent s'occuper de l'éducation des sourds-muets.

L'enseignement normal des maîtres se continue, ainsi que l'enseignement pratique, jusqu'à l'obtention du grade d'agrégé. On peut dire d'ailleurs que leur apprentissage est de tous les momens ; car, outre la surveillance des dortoirs, des récréations, des travaux manuels, des mouvemens intérieurs et des promenades, ils ont aussi leur collaboration dans l'œuvre des professeurs ; leur titre de *répétiteur* est parfaitement justifié ; car, la classe achevée, ils en font une sorte de répétition, en exerçant individuellement tel ou tel élève en retard sur ses camarades, en s'efforçant de corriger chez celui-ci ou chez celui-là un vice de prononciation, une habitude mauvaise dans le jeu des organes vocaux.

Le maître répétiteur, devenu professeur-adjoint, peut, après deux années de ce dernier grade, être admis à l'examen d'agrégation qui confère des droits au grade de professeur titulaire. Les programmes de cet examen sont très intéressans. Le candidat doit d'abord présenter une thèse sur un sujet qu'il a choisi et qu'il a fait agréer à l'administration. Puis il subit une épreuve pratique sur l'articulation, et il est soumis à des interrogations sur l'ensemble de l'enseignement des sourds-muets et sur l'histoire de la littérature française au xvi^e, au xvii^e et au xviii^e siècle.

Le traitement des maîtres répétiteurs est de 1,000, 1,100, 1,200 francs suivant leur classe ; celui des professeurs adjoints s'élève progressivement de 1,400 francs à 3,000 francs. Les professeurs titulaires commencent avec 3,400 francs et arrivent à 5,000 francs. Sous le rapport de la retraite, ils sont mieux traités que les fonctionnaires de l'Université. Ils peuvent l'obtenir après

trente années de services, sans condition d'âge. Les réglemens universitaires exigent l'âge de soixante ans, ce qui suppose, en général, quarante années d'un service où les hommes s'usent vite. Autre mesure bienfaisante qui n'existe pas dans l'Université : en cas d'infirmités, une retraite proportionnelle peut être allouée après dix ans de services. A l'époque où écrivait M. Maxime Du Camp, tous ces avantages étaient inconnus ; les traitemens étaient beaucoup plus modestes. Espérons que le progrès ne s'arrêtera pas là, et que ces fonctionnaires si méritans, dont l'enseignement demande une si grande dépense de forces physiques et morales, tant de patience et de dévouement, trouveront de plus en plus dans leurs émolumens le moyen de suffire aux difficultés croissantes de la vie et d'élever honorablement leur famille.

VIII.

Le lecteur curieux de tout connaître pourra nous demander encore le prix de la pension, comment on obtient des bourses ou des portions de bourses. Pour les élèves internes, la pension est de 1,400 francs ; elle est de 800 francs pour les demi-pensionnaires qui prennent à l'institution le repas de midi et le goûter, de 600 fr. pour ce qu'on appelle les externes surveillés, c'est-à-dire pour les élèves qui suivent toutes les classes, tous les exercices de la journée, y compris les bains et les promenades, mais qui sortent à midi pour aller déjeuner dans leur famille. D'ailleurs, ces deux dernières catégories sont très peu nombreuses ; presque tous les enfans sont pensionnaires. Il n'y a pas et il ne peut y avoir d'externes proprement dits, suivant uniquement les classes ; car toutes les heures de la journée ont leurs exercices qui concourent aux progrès de l'éducation générale : le travail isolé de la rédaction ou de l'étude de leçons à réciter a très peu de place dans la vie scolaire des sourds-muets.

Le nombre des boursiers dépasse de beaucoup celui des élèves payans. Rien de plus facile à expliquer. L'institution des sourds-muets est restée dans son esprit ce qu'elle était à son origine lorsqu'elle a été fondée par l'abbé de l'Épée, un établissement de bienfaisance. L'objet de l'œuvre, le but de tous ceux qui s'y dévouent, c'est de faire le bien, c'est de rendre à l'humanité, à la société, des êtres que leur infirmité en avait exclus. Tous les sourds-muets, les pauvres comme les riches, sont admis ; ceux qui peuvent payer versent une somme qui n'égale pas aujourd'hui les dépenses qu'on fait pour eux ; ceux qui ne peuvent payer qu'une partie de la pension obtiennent ou des bourses ou des fragmens

de bourses donnés par l'État, par les départemens, par les villes et les communes. A défaut de bourses, des remises sont accordées par le ministre sur la proposition du directeur. Personne n'est renvoyé faute de ressources. L'État contribue par une subvention annuelle qui peut s'élever jusqu'à une somme de 264,300 francs. L'institution, par suite de libéralités et de capitalisations, a des revenus qui montent à 50,000 francs; le total des pensions acquittées par les familles, des bourses départementales et communales s'élève à 80,000 francs. Voilà le budget de l'institution, et il est difficile que les dépenses ne le dépassent pas. La plus complète égalité règne entre le pauvre et le riche, entre celui qui ne paie rien et celui dont les parens versent la pension complète. Comme dans nos lycées, le régime, l'éducation, l'instruction sont les mêmes. A l'intérieur comme à l'extérieur, le costume est uniforme et obligatoire pour tous; les montres et les bijoux sont interdits. L'enfant de l'humble journalier s'assoit, travaille, joue à côté du fils du banquier ou du grand industriel, et nos récits auront prouvé à nos lecteurs que, dans aucune maison d'éducation, les soins de toute nature ne sont plus largement donnés aux enfans et aux jeunes gens.

Cette belle œuvre, à laquelle s'attachent avec passion ceux qui s'y dévouent, comme le directeur, M. Javal, comme l'éminent censeur, M. Dubranle, outre la joie pure qui accompagne toujours la pratique du bien, leur apporte une autre récompense, celle des résultats croissans de leurs efforts. Ceux qui, comme nous, se donneront le plaisir de visiter l'institution, d'aller voir les élèves dans leurs classes, dans leurs ateliers, dans leurs cours de récréation, ne conserveront sur ce point aucun doute. Un des professeurs de la maison, M. Belanger, dont nous avons cité plus haut la *Revue* mensuelle, a reproduit dans son numéro d'août 1887, d'après les journaux parisiens, un incident significatif qui s'est produit dans une séance du conseil de revision du département de la Seine. « A l'appel du nom d'un des conscrits, le président du conseil a vu s'avancer un grand jeune homme qui lui dit : — Je crois qu'il est inutile de me soumettre à la visite, monsieur le président, je ne puis être soldat. — Pour quel motif? quel est donc le cas d'exemption que vous invoquez? — Parce que, monsieur le président, je suis sourd-muet. — Comment? vous êtes sourd-muet; vous avez répondu à l'appel de votre nom, et maintenant vous soutenez une conversation avec moi. Est-ce possible? — C'est uniquement au mouvement de vos lèvres, quand vous parlez, que je vous comprends, monsieur le président; mais je suis complètement sourd. » — Le fait a été reconnu exact.

On trouve dans *le Figaro* du 27 décembre 1887 l'anecdote suivante : « Une matinée bien curieuse et bien intéressante a été donnée avant-hier, rue de Longchamp. Les petits sourds-muets, que M^{me} Houdin, leur institutrice, parvient à faire parler, se sont surpassés. Ils ont joué une comédie enfantine en deux actes, *l'Arbre de Noël*, au milieu de l'attendrissement de leurs familles et de leurs amis. »

Dans une de nos visites à l'institution de la rue Saint-Jacques, nous avons eu, avec un élève de septième ou de huitième année, âgé d'environ dix-huit ans, la conversation suivante : « De quel pays êtes-vous, mon ami? — Je suis de Nevers. — Dans quel département est Nevers? — Dans la Nièvre. — Quel est le fleuve qui coule à Nevers? — La Loire. — Je connais Nevers. — Ah! monsieur, vous y êtes allé. Pourquoi faire? — Pour inspecter le collège. — Avez-vous été content? — Très content; j'ai même envoyé un livre aux élèves. — Ah! comme témoignage de satisfaction? — Précisément. » Nous pourrions citer d'autres exemples. Nous pourrions surtout insister sur la joie que témoignent ces jeunes gens quand ils reconnaissent un visage ami, sur l'émotion qui se peint dans leurs yeux quand on leur sourit, quand on leur serre la main, quand on leur parle avec affection. — « Il est bon! il est bon! » s'écriait un d'eux en montrant de la main le visiteur qui leur promettait son retour. Et celui-ci, touché, embrassa le jeune homme.

Nous voudrions que cette étude où nous avons cherché, avant tout, à être exact et complet, eût pour résultat d'appeler l'attention sur l'œuvre si intéressante et si belle de l'Institution nationale. Nous voudrions qu'en mettant en lumière le dévouement des hommes qui l'ont créée et de ceux qui travaillent à ses progrès, elle fit rejaillir une part de cette gloire sur la France entière. Car il ne faut pas oublier que c'est la France qui, avant toutes les autres nations de la terre, a ouvert une école publique de sourds-muets, celle de l'abbé de l'Épée; que c'est à la France aussi que revient l'honneur d'avoir créé, par les soins du grand philanthrope Valentin Haüy, la première école publique de jeunes aveugles.

LA CORRESPONDANCE DU MARGRAVE

CHARLES-FRÉDÉRIC DE BADEN

AVEC

LE MARQUIS DE MIRABEAU ET DUPONT DE NEMOURS

Charles-Frédéric, devenu, en 1746, margrave régnant de Baden-Durlach, son patrimoine, auquel il ajouta, en 1771, le margraviat de Baden-Baden, tombé en déshérence, fut un de ces princes bienfaisans et philanthropes qui firent honneur à la philosophie du XVIII^e siècle. Dans sa jeunesse, après avoir étudié deux ans à l'Académie de Lausanne, il avait visité la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre, observant, questionnant beaucoup et toujours en quête de réformes utiles à introduire dans ses petits Etats. Ce prince, d'un cœur très humain et d'un esprit très ouvert, ne méprisait rien ; mais l'agriculture était pour lui le premier des arts : — « Vers l'an 1750, a dit Voltaire, la nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés. » — Le margrave s'intéressa vivement à ces discussions. Plus tard, il se passionna pour Quesnay et sa doctrine, pour ce qu'on appelait « la haute science. » Comme les physiocrates et les anciens Perses, il pensait que les trois choses les plus agréables à Dieu étaient de planter un arbre, de tenir le manche d'une charrue et de faire un enfant.

Disciple aussi ardent que docile, il ne se contentait pas de croire, il voulut propager sa foi. Il composa, pour l'instruction de ses fils, un *Abrégé de l'économie politique*, qu'il envoya au marquis de Mirabeau et qui

fut publié en tête des *Éphémérides du citoyen* de 1772. Il y enseignait que le seul gouvernement avantageux au genre humain est celui qui est conforme à l'ordre naturel, et que dans l'ordre naturel le droit de subsister est indissolublement lié au devoir de travailler, que les oisifs sont des voleurs. Lorsqu'en 1783 il abolit la servitude et supprima quelques impôts, il défendit à ses sujets de l'en remercier. Il leur représenta qu'en travaillant pour eux, il avait travaillé pour lui-même, que les souverains et les peuples forment une seule grande famille, que le bonheur du prince est solidaire de celui du laboureur et du berger.

La commission historique du grand-duché de Baden, qui a commencé la publication de la correspondance politique de Charles-Frédéric, vient de publier aussi sa correspondance en français avec le marquis de Mirabeau et Dupont de Nemours, précédée d'une introduction de M. Carl Knies sur l'état social de la France au XVIII^e siècle et sur l'école physiocratique (1). La commission a mis tous ses soins à nous donner un texte correct, agréable à lire, accompagné de notes presque toujours instructives. On ne peut lui reprocher que quelques peccadilles, sur lesquelles je n'ai garde d'insister. Dupont de Nemours remarque dans une de ses lettres adressées au prince héréditaire Charles-Louis, fils de Charles-Frédéric, que la noblesse bretonne était plus disposée que le clergé et le tiers-état à défendre les intérêts des paysans. Il ajoutait : — « Lorsque ceux-ci éprouvent des surcharges et des vexations, c'est toujours de l'avis du clergé, qu'on paie par des bénéfices. » — Les éditeurs se sont crus tenus de nous expliquer « qu'il s'agissait ici des dons volontaires accordés au roi dans les pays d'États. » — Que n'ont-ils ouvert un dictionnaire? ils auraient su ce qu'étaient ces bénéfices qui pouvaient servir à récompenser la complaisance des gens d'église. Ailleurs, on fait dire au marquis de Mirabeau, qui, en 1787, à l'âge de soixante-douze ans, envoyait au margrave un écrit publié par lui avant l'ouverture de l'assemblée des notables : — « C'est le dernier essai de combat du vieux *entaille*. » — Ne lit-on donc plus Virgile dans le grand-duché? N'y a-t-on jamais entendu parler d'Entelle?

Si l'on ne jugeait de l'école physiocratique que par l'immortel pamphlet de *l'Homme aux quarante écus*, on s'expliquerait difficilement l'influence considérable que cette hérésie économique et paradoxale exerça sur les esprits. Les physiocrates ne se bornaient pas à dissenter sur le despotisme légal et la puissance exécutrice et législative, à soutenir que, tout venant de la terre, la terre seule, roturière ou noble,

(1) *Carl Friedrichs von Baden brieflicher Verkehr mit Mirabeau und Du Pont*, herausgegeben von der Badischen historischen Commission, 2 vol. in-8°. Heidelberg, 1892.

doit être imposée. Ils ont fait une guerre acharnée aux abus, aux iniquités, aux prohibitions, à la manie réglementaire; ils réclamaient la liberté absolue du commerce et de l'industrie, l'abolition des maîtrises et des jurandes, la suppression de la ferme générale. « Les fermiers, disait le marquis de Mirabeau, ont acheté du prince la nation et détruit enfin la nation, le prince et eux-mêmes... Renversons les fermes d'abord et nous aurons assez fait pour la régénération. » Si Bentham s'est inspiré de la morale utilitaire des physiocrates autant que de la philosophie d'Helvétius, ils ont préparé par leurs théories sur l'ordre naturel la promulgation des droits de l'homme, et autant que Montesquieu, autant que Voltaire et Rousseau, ils ont été les précurseurs de la révolution.

Le margrave Charles-Frédéric était un physiocrate de la stricte observance. Dans son zèle de néophyte, il ne se proposait pas seulement de supprimer dans ses Etats les tyrannies réglementaires et le système des lois prohibitives; il voulait remplacer tous les impôts indirects par un impôt unique et proportionnel sur le produit net des terres. Mais, en prince avisé et circonspect, il entendait procéder à cette réforme par voie d'expériences et ne l'introduire d'abord que dans quelques villages. La grande difficulté était d'asseoir équitablement l'impôt unique en fixant avec une exactitude rigoureuse le produit net, et ce fut à ce sujet qu'il entra en correspondance avec le marquis de Mirabeau: « Ma qualité d'homme, lui écrivait-il de Carlsruhe le 22 septembre 1769, m'autorise à réclamer votre amitié et m'impose le devoir de la mériter en m'appliquant à être utile à mes semblables. Voilà, monsieur, mes titres pour oser écrire à l'*Ami des hommes* sans avoir l'honneur de le connaître personnellement. » Cela dit, il lui expliquait que dans le margraviat de Baden-Durlach tout paysan était propriétaire de son champ et qu'à sa mort son bien était partagé entre tous ses héritiers, que, les fermiers étant rares, les baux ne pouvaient servir à s'assurer du produit net. Il pria instamment l'*Ami des hommes* de le conseiller, de lui venir en aide, de lui indiquer la méthode à suivre, de mettre à son service « cette science sublime faite par l'auteur de la nature pour le bonheur du genre humain. » — « Mon peuple et moi nous prendrons part aussi à ce bonheur, et ce sera à vous, monsieur, et à vos sublimes coopérateurs à qui nous devons la reconnaissance éternelle de nous avoir guidés dans le chemin de l'ordre naturel, tracé par la main créatrice de notre divin législateur. » Le xviii^e siècle fut de tous les siècles le plus mécréant et le plus croyant; il a porté de terribles coups à la vieille religion et il se faisait une religion de tout, même de l'économie politique.

l'*Ami des hommes* répondit de son mieux, et ses réponses furent admirées, mais ne parurent pas satisfaisantes. Le marquis et le margrave différaient d'humeur et de caractère, ils avaient quelque peine à

s'entendre. L'un estimait, selon le mot d'un philosophe, que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses, que lorsqu'il s'agit de faire le bien et de ramener la société à l'ordre naturel, un prince doit se mettre au-dessus des petites superstitions et se servir au besoin de sa volonté souveraine pour contraindre ses sujets à être heureux. Le margrave, tout au contraire, joignait à toutes les bonnes intentions une foule de petits scrupules. De son propre aveu, « il n'aimait pas à faire ce qui pouvait être désagréable à ses paysans, en choquant des préjugés reçus depuis longtemps. »

Le marquis l'engageait à prendre pour base de l'impôt unique l'évaluation du produit net par le prix habituel d'achat des terres, ou à le fixer au trentième du produit total pour les terres notées 3^e qualité, au vingtième pour toute terre cotée 2^e qualité, et au dixième pour celles de 1^{re} qualité. Il lui reprochait de trop se défier de lui-même et de trop compter avec les autres, de pécher par un excès de délicatesse et d'équité, de procéder comme un économiste qui entreprendrait l'exploitation d'une ferme, d'oublier que la parfaite exactitude rend impossibles les opérations d'état et « que l'espoir du mieux absolu tourne en hypothèse et devient l'ennemi du bien. » Il lui représentait que l'impôt foncier tenant lieu de toute autre contribution, contrainte, corvée, et les domaines du prince étant imposés comme les autres, « son peuple l'adorerait et se lèverait la nuit pour gazonner le chemin où il devrait passer, » qu'un jour ses paysans lui sauraient gré de la douce violence qu'il leur aurait faite, qu'ils seraient fiers « d'habiter la terre heureuse devenue le berceau de l'ordre économique social de toute la Germanie, » et que le margrave Charles-Frédéric serait reconnu pour le père et le sauveur des nations. La conscience timorée de Charles-Frédéric s'alarmait facilement, il n'aimait pas les cotes mal taillées, l'équité absolue était sa règle et son dieu, et il n'admettait pas qu'un margrave pût être content quand le dernier de ses sujets ne l'était pas.

Son éloquent contradicteur convenait qu'il est malaisé de faire boire un âne qui n'a pas soif et de gouverner les hommes quand ils ne veulent pas être gouvernés ; mais il pensait qu'on peut leur en donner le goût en les instruisant. Il ne faut pas nous flatter, ce n'est pas nous, ce sont les physiocrates qui ont inventé l'enseignement primaire universel et obligatoire. Ils avaient pour principe que, l'homme étant naturellement bon, les idées fausses, les préjugés humains sont la source empoisonnée d'où dérivent tous les maux, les passions égoïstes et les méchantes actions, que les malhonnêtes gens sont de pauvres ignorans qu'on a oublié d'instruire de leurs devoirs et de leurs vrais intérêts, toujours conformes à l'intérêt général.

L'Ami des hommes exhortait Charles-Frédéric à ouvrir dans toutes les paroisses de son margraviat des écoles de garçons et de filles, où seraient enseignées la morale civique et la théorie du produit net, et il

demandait que les familles qui négligeraient d'y envoyer leurs enfans fussent frappées d'une amende. « Pose, monseigneur, disait-il, assurer Votre Altesse sérénissime que l'instruction générale et universelle de son peuple est le principal devoir d'un bon prince. Ne croyez pas, ne vous laissez pas dire qu'il sorte des mains de la nature un homme organisé et sain, qui ne soit pas capable de la science de son véritable intérêt. Le peuple n'est brutal et absurde qu'à force d'habitude d'être forcé de l'être pour supporter son état d'asservissement... Tous, si nous devenons un jour humains, sauront lire, écrire et l'arithmétique; tous enfin devraient d'ici à dix ans voir affiché dans les écoles, les sacristies, les hôtels de ville, le tableau économique (de Quesnay), ne fût-ce que comme un objet de culte terrestre et une amulette contre la maladie épidémique d'inhumanité... Je prie Votre Altesse, disait-il encore, de croire que ma plus grande satisfaction serait de pouvoir aller lui faire ma cour, baigner ses mains de larmes de joie, et j'espère que quand le ciel me permettra cette consolation, je pourrai arrêter un jeune paysan, au hasard dans un village, et qu'il me répondra juste sur la propriété. » A la vérité, il écrivait aussi : « Je sais, monseigneur, combien le papier souffre tout et combien l'administration résiste à tout... Ce ne peut être qu'à Votre Altesse que la Providence a réservé le grand œuvre de l'humanité. »

Aux amendes près qui répugnaient sans doute à son cœur sensible, Charles-Frédéric approuvait toutes les vues du marquis sur l'enseignement universel. Mais il fallait plus d'un jour pour expliquer aux petits Badois ce fameux tableau économique en trois colonnes, que l'école physiocratique considérait comme « la troisième des grandes découvertes, depuis l'invention de l'écriture et celle de la monnaie. » En attendant, on désirait faire quelque chose, et on ne savait trop comment s'y prendre. Au début, la grande affaire de l'impôt unique s'annonçait bien. On l'avait établi à Dietlingen dès le mois d'avril 1770, et les habitans de ce village s'en louaient si fort que les communes voisines demandaient à en tâter. Malheureusement la bureaucratie, les fonctionnaires de tout étage se prêtaient de mauvaise grâce à ces essais; ils goûtaient peu « le gouvernement le plus avantageux au genre humain, » et faisaient naître sans cesse de nouvelles difficultés. Pour les résoudre, le marquis proposa au margrave de prendre à son service le gentilhomme Charles de Butré, qui consentit à s'arracher à ses coteaux de la Loire et fit le voyage de Carlsruhe, où il fut reçu à bras ouverts.

Le marquis de Mirabeau n'avait pas eu la main heureuse. Personne n'était moins propre à faire des relevés d'estimation que ce physocrate tourangeau, dont M. Reuss a écrit la biographie. C'était un mystique, entiché d'alchimie, de magnétisme, de mesmérisme, qui déclarait un jour à Dupont « que malgré tous les charmes de l'état de

laboureur, préférables aux vains amusemens des cités et des cours, ce ne serait jamais l'objet de ses occupations, qu'il y avait un autre ordre sublime et divin dont le ciel avait bien voulu lui donner la connaissance et qui lui ouvrait le sanctuaire de la nature. » Si les mystiques sont quelquefois des hommes intéressans, ils sont d'habitude des calculateurs suspects et de tristes administrateurs. Quand on se pique d'être initié aux grands mystères, on méprise les cadastres et les livres terriers, et on n'est pas toujours sûr que deux fois deux fassent quatre.

Butré s'acquitta de son ingrat et rebutant travail avec une nonchalance déplorable. Ajoutons qu'il avait le pied léger, que brusquement il quittait tout pour aller pérer dans la société hermétique de Strasbourg, ou que sans en demander la permission, il partait un beau matin pour la Touraine, pour Paris, pour Coblenz, pour les îles d'Hyères, pour Barcelone. Il était entré en fonctions dès 1776, et le 4 mars 1789, le ministre badois Edelsheim lui écrivait : « Vous avez fait les calculs de cinquante-huit villages, nous n'en sommes donc qu'au huitième de notre travail, et encore ces cinquante-huit villages sont calculés sans que je puisse parvenir à savoir comment. » Mais quels que fussent ses torts, l'insuccès de l'entreprise doit être imputé surtout au caractère du margrave. Il avait toutes les générosités, toutes les audaces d'esprit d'un réformateur, il n'en avait pas le tempérament, et c'est notre tempérament qui décide de nos destinées. Il n'était pas de la race des violens qui ravissent le royaume des cieux ; il ne s'était pas dit qu'on ne peut rien faire dans ce monde sans chagriner quelqu'un ou sans risquer quelque chose ; il ne voulait ni risquer, ni chagriner. Adam Smith a déclaré que la théorie de l'impôt unique n'est qu'une vaine spéculation, qu'elle n'avait jamais été et ne serait jamais appliquée. La vérité est qu'un margrave fort imaginatif et très bien intentionné s'est donné beaucoup de mal pour l'appliquer, et que, soit par sa faute, soit par la force des choses, il n'y a pas réussi.

Il n'est pas question de l'impôt unique dans la correspondance de Charles-Frédéric avec Dupont de Nemours, dont les lettres sont d'un intérêt plus général que celles du marquis de Mirabeau. On y trouve un peu de tout, de la politique, de la littérature, des anecdotes de cour, un récit fort curieux de l'affaire du collier. Ce fils d'un horloger de Paris, qui devint l'homme de confiance de Turgot pendant son trop court ministère, secrétaire de l'assemblée des notables, membre de la première constituante, puis du conseil des anciens, et qui, après le 18 fructidor, s'en alla en Amérique, revint en France pour entrer à l'Institut, fut secrétaire du gouvernement provisoire en 1814, et retourna mourir aux États-Unis, n'avait que vingt-trois ans lorsqu'en 1763 il fut présenté au marquis de Mirabeau et gorgé par lui du lait sacré des bonnes doctrines. Le marquis lui trouvait « de l'âme et de

la tête beaucoup; » mais il lui reprochait « d'avoir bu préliminairement de la mandragore philosophique et d'avoir été pensionnaire de Voltaire. » Quand on lui confia la direction des *Éphémérides du citoyen*, on exigea qu'il se défit « de son vilain et odieux philosophisme. » — « Dupont, écrivait l'Ami des hommes, fut mon premier élève. Je dis *mon* parce que ce fut à moi qu'il s'adressa d'abord; car, d'ailleurs, je l'envoyai au docteur Quesnay, qui s'en chargea, le déroilla de toute la crasse du bel esprit, le contraria, le désespéra avec une bonté et un zèle sans égal, et en fit un plongeur de nageur qu'il était (1). » Quoiqu'en pensât le marquis, Dupont eut toujours du goût pour Voltaire, il se souvint toujours d'avoir lu Rousseau, il ne se dépouilla jamais complètement de son philosophisme, qui ne lui semblait pas odieux, et jamais non plus il ne se déroilla de toute la crasse du bel esprit, témoin les vers qu'il adressait au margrave pour fêter le jour de naissance de son altesse sérénissime :

Ministre de Cérès, favori d'Uranie,
Il l'est aussi du dieu des vers.
Le jour qui lui donna la vie
Est la fête de l'univers.

Charles-Frédéric l'avait rencontré à Paris dans l'été de 1771 et l'avait pris en goût. Il lui donna à plusieurs reprises des témoignages de confiance, de sincère affection, et à travers toutes les vicissitudes d'une existence accidentée et voyageuse, Dupont demeura toujours fidèle à celui qu'il appelait « un de ces hommes qui ne changent point. » Le margrave l'avait en si grande estime que, peu après leur première connaissance, il le pria d'aider à l'éducation de son fils, le prince héréditaire Charles-Louis, en entretenant avec ce jeune homme un commerce de lettres. Ces lettres, qui remplissent tout le second volume publié par la commission historique de Baden, roulent sur les sujets les plus divers. Dupont parlait à son pupille de la félicité publique et de l'abbé Baudeau, de la constitution anglaise et de la séance de l'Académie où avait été lu l'éloge de Colbert par M. Necker, de la loterie et de l'existence de Dieu, des dépôts de mendiants, du commerce des grains, de l'art de faire des *moutonnes*, de la procédure criminelle, des incidents du jour et des dernières stances composées pour M^{me} Denis par l'octogénaire de Ferney :

Nous naissons, nous vivons, bergère,
Nous mourons sans savoir comment.
Chacun est parti du néant :
Où va-t-il? Dieu le sait, ma chère.

Il s'appliquait aussi à lui démontrer « que toutes les vertus sont de

(1) *Les Mirabeau*, par Louis de Loménie, t. II.

bonne humeur et sœurs des grâces. » Il désirait qu'à Baden comme ailleurs on s'occupât de procurer aux paysans d'agréables distractions, qu'on dansât beaucoup au village, et que, chaque dimanche, le bal fût ouvert par le berger ou le laboureur qui aurait le mieux répondu à une question de morale ou d'économie politique. Il esquissait des programmes de fêtes nationales et rustiques. Il voulait qu'en hiver on célébrât, comme en Chine, le culte des ancêtres, qu'en automne on fêtât la concorde et les réconciliations, au printemps, l'espoir des récoltes et l'espoir de la patrie, en été, les premières semailles et les mariages. — « Les filles qui devraient se marier dans ce grand jour seraient toutes vêtues de toile blanche avec des rubans roses. Tous ces jeunes cœurs battent, toutes ces belles joues sont colorées de l'incarnat le plus vif. Elles ne pourraient garder leur rang, si chacune n'avait sa mère à son côté pour soutenir sa marche et de distance en distance un vieillard pour la régler. Le charmant bataillon se déploie sur la droite de la place, et la musique célèbre son arrivée par les plus vives fanfares. De l'autre côté sont les amans, dont la tendresse doit être couronnée dans ce jour solennel. Le prince leur adresse un discours simple, pathétique et noble. Chacun d'eux, pour réponse, appuyant la main droite sur son fusil, dont la crosse est à terre, et passant le bras gauche autour de son accordée, lui donne un baiser sur la joue. Ce baiser doit être le serment de l'amour et du patriotisme. »

C'est du Rousseau très édulcoré, ou plutôt c'est du Bernardin de Saint-Pierre avant Bernardin. M. Carl Knies s'étonne qu'à la veille de la révolution, on eût le cœur si tendre, si pastoral et si romanesque. Mais il en sera de même au fort de la Terreur : les esprits seront tournés aux idylles, les fêtes proposées par Saint-Just ressembleront beaucoup à celles de Dupont, et l'imagination des hommes de sang aura des jours de derrière ouverts sur un Éden. La révolution a été tout à la fois une histoire et un roman.

La correspondance de Dupont avec le prince Charles-Louis abonde en réflexions intéressantes sur la politique intérieure de la France, sur les abus de l'ancien régime, sur la répartition inique de l'impôt, sur les funestes conséquences des exemptions et des privilèges, sur la manie des réglemens qui conduit à l'arbitraire et sur l'arbitraire qui produit le désordre et la confusion. C'était le temps où Turgot disait : « Vous avez quatre volumes in-4° d'instructions et de réglemens pour fixer la longueur et la largeur de chaque pièce d'étoffe tissée dans les manufactures, pour déterminer la longueur des fils dont elle sera composée ; mais dans ce même pays où la puissance publique s'abîme dans ces minutieux et ridicules détails, la loi abandonne à la jurisprudence des tribunaux, à l'arbitraire du juge, quoi ? l'application de la peine de mort. » Dupont se plaignait que les ordres les plus contradictoires étaient souvent expédiés le même jour, à la même heure,

chez le même ministre et signés de la même main ou de la même griffe, que pendant les six premiers mois de l'année 1770, certains bureaux avaient encouragé les juges de province à rendre des arrêts contre la liberté du commerce des grains, et que d'autres bureaux du même ministère avaient cassé ces arrêts. Il remarquait que partout la loi contredisait l'usage, que partout l'usage contredisait la loi, que le gouvernement prenait souvent de sages mesures, dont l'exécution restait abandonnée à la volonté souveraine et capricieuse « de mille petites autorités qui se croisaient sans cesse, » qu'on riait des petits abus, qu'on négociait sur les grands, « et que tout allait gaiement, poliment et sans souci vers l'anarchie. » Ce qui est plus insupportable que le despotisme des souverains, c'est la tyrannie des subalternes, et désormais c'étaient les subalternes qui régnaient en France.

« Les ministres, écrivait Dupont, font des édits et des déclarations; les intendants des finances font des arrêts du conseil, les intendants de province des ordonnances, les cours supérieures des arrêts de règlement, les commis des bureaux des décisions du conseil, les juges inférieurs des sentences. Tout cela est respecté et obéi, quand il s'agit de restreindre la liberté du commerce et des personnes... S'agit-il d'ôter la liberté, le dernier des subdélégués a toute l'autorité nécessaire; faut-il la donner, le roi lui-même n'est pas assez fort. » M. Le Pelletier de Morfontaine, intendant de la généralité de Soissons, rendit une ordonnance en vertu de laquelle les entrepreneurs de la manufacture d'armes étaient autorisés à faire couper dans toute l'étendue de la province un noyer sur dix. Il avait taxé de son chef chaque arbre de dix pouces de diamètre à un peu plus de dix francs; il adjugeait aux entrepreneurs les souches avec les troncs, ainsi que les copeaux d'équarrissage dont on ne pouvait faire des fusils, et ne laissait aux propriétaires que les branches.

C'était ce même intendant qui, trois années auparavant, quand Marie-Antoinette vint en France, avait imaginé de faire enlever à plusieurs lieues à la ronde de Soissons tous les arbres fruitiers de vingt-cinq pieds de haut, les uns encore en fleurs, les autres avec le fruit noué, et de les planter sur deux lignes dans les rues de la ville, en faisant courir d'une branche à l'autre des festons de papier doré. On avait beaucoup admiré cette ingénieuse galanterie de M. de Morfontaine. « Cette avenue d'arbres fruitiers, disait-on, est une allusion charmante au *fruit* que la France attend de M^{me} la Dauphine. » Le galant intendant s'était moins soucié de la fécondité de la plaine de Soissons. « Il est demeuré, disait Dupont, en possession d'être un très joli homme. Pourquoi donc voudrait-on qu'il eût plus de respect pour les noyers de l'année 1773 et suivantes que pour les pommiers, pruniers et cerisiers de l'année 1770? »

Dupont ajoutait : « Ce n'est ici qu'une ordonnance locale comme il

s'en fait des milliers que le public raisonneur et philosophe ignore, dont le public brillant et puissant de la ville et de la cour esquive et brave les coups, et qui n'en sont pas moins exécutées à la rigueur contre le public des campagnes, qui forme le véritable public et celui dont la prospérité et l'infortune décident du sort de la société entière. » M. Knies a fait dans son introduction une peinture un peu trop noire de la condition du paysan français au XVIII^e siècle. Il s'en est trop rapporté aux physiocrates, toujours portés à l'exagération et au pessimisme, toujours enclins à s'écrier : tout est perdu. L'ami des hommes convenait lui-même dans l'occasion que tout n'était pas perdu. Le 1^{er} juillet 1771, il écrivait de Provence à Charles-Frédéric : « Combien de beaux pays j'ai traversés !. Les rives de l'Yonne et de la Saône sont des magasins de richesses et paraissent résister à nos erreurs. Ce blé-là, me disais-je, ne sait rien de ce qui se passe à Paris. » M. Knies n'en a pas moins raison d'observer que les paysans, qui sont l'élément le plus conservateur des sociétés, furent les agens les plus déterminés, les plus ardents de la révolution française, que par ses violences et ses jacqueries, le paysan révolutionnaire obligea la Constituante à aller beaucoup plus loin qu'elle ne voulait. Voltaire avait répondu plus d'une fois aux pessimistes que la nation était active et industrielle, qu'elle ressemblait aux abeilles, qu'on leur prend leur cire et leur miel, et que le moment d'après elles travaillent à en faire d'autres. Les abeilles finirent par se fâcher; elles entendaient garder leur miel et leur cire et que la ruche fût à elles.

Parmi toutes les lettres de Dupont de Nemours, les plus remarquables, les plus précieuses sont celles qu'il écrivait au fils du margrave le 15 janvier et le 1^{er} février 1783 pour lui donner « le mot d'une énigme, » en lui expliquant comment un aussi bon roi que Louis XVI avait pu se décider si facilement à renvoyer un aussi bon ministre que Turgot, seul médecin capable de guérir la France de ses erreurs et de ses maux. Il commençait par énumérer tous les redoutables ennemis que s'était faits en peu de temps ce grand homme de bien, dont il avait été le confident et l'ami et qui s'était promis de redresser tous les abus sans égards pour ceux qui en vivaient.

Turgot avait contre lui le parlement, que Louis XVI avait eu le tort de rappeler sans lui imposer ses conditions « et dans lequel avait pénétré la mode anglaise de se faire chef de l'opposition pour être ensuite acheté par la cour. » Il avait contre lui le clergé, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir collaboré à l'*Encyclopédie*, les financiers que sa vertu effarouchait, tous les courtisans, tous les privilégiés, tous les monopoleurs et un prince du sang. M. le prince de Conti, M. le cardinal de La Roche-Aymon, grand-aumônier, ainsi que le grand-prévôt de France ne pouvaient se résigner à l'abolition des jurandes. Le premier, en sa qualité de grand-prieur, louait dans l'enceinte du Temple le

droit d'exercer librement toute espèce de profession et de commerce sans payer de maîtrise. Le second louait à deniers comptans le même privilège dans l'enclos de l'abbaye Saint-Germain et dans celui de l'hôpital des Quinze-Vingts. Le troisième concédait les mêmes droits dans toute la ville à un nombre fixe d'industriels qui prenaient le nom de marchands ou d'artisans suivant la cour : — « Tous trois trouvaient bonnes, excellentes, véritablement favorables au commerce les exceptions au régime prohibitif des jurandes qu'on venait leur acheter. J'ai entendu quelques-uns d'entre eux dire avant le ministère de M. Turgot : — « Que deviendrait le commerce si la liberté n'avait point d'asile? » — Ils dirent plus tard : — « Que deviendraient les asiles et nos profits si la liberté du commerce existait partout? »

Pour tenir tête à tant d'inimitiés déclarées ou secrètes, Turgot aurait eu besoin d'être résolument appuyé par son roi et par ses collègues. Le premier ministre, M. de Maurepas, « vieillard très spirituel et très léger, » était fermement convaincu que la politique consiste à décliner les responsabilités : — « L'art de son ministère était de laisser aller les ministres inférieurs de façon à pouvoir dire en cas de malheur qu'il n'avait fait que se prêter à leurs vues par complaisance, mais qu'au fond il n'avait jamais été de leur opinion. » — Il laissa aller Turgot jusqu'au jour où, jaloux de son crédit, de son ascendant sur le souverain, il s'appliqua tout doucement et le sourire aux lèvres à le compromettre et à le détruire. Dans ses entretiens particuliers avec Louis XVI, il lui insinuait sans cesse qu'on ne pouvait avoir plus d'esprit et de lumières que M. Turgot, que malheureusement cet homme supérieur, qui souffrait difficilement les contradictions, voulait tout embrasser, se croyait de force à tout gouverner, et qu'un ministre qui gouverne tout est le vrai monarque.

Turgot aida lui-même à son malheur. Possédé de son idée, ne s'occupant que d'avoir raison, incapable de déjouer « des intrigues par des contre-intrigues, » il crut ramener M. de Maurepas, désarmer sa jalousie, en ne voyant plus le roi qu'une fois la semaine et en cessant de lui écrire. Ce fut une faute. Il en fit une autre plus dangereuse encore. Il obtint qu'on nommât M. de Malesherbes ministre de la maison du roi, et ce choix, qui semblait excellent, lui fut fatal. « M. de Malesherbes, disait Dupont, avait montré beaucoup de ce courage passif qui fait braver les persécutions, il n'a pas autant de ce courage actif qui sait dévouer sa liberté, son repos et sa vie au plaisir de réformer des abus. Il ne croit pas le bien faisable, attendu qu'il ne voit pas qu'on l'ait jamais fait. » Ce magistrat intègre, vertueux et charmant, « qui avait dans le caractère et dans l'esprit toutes les grâces, toute l'ingénuité et toute l'impatience d'un enfant aimable, » ne tarda pas à se dégoûter de ses nouvelles fonctions. Les intrigues l'inquiétaient, il lui parut que les rats se mettaient dans la maison. Ce qui

l'effrayait le plus, c'était le projet de réformer la maison du roi, réforme ardemment souhaitée par Turgot et à laquelle il devait coopérer. Il n'était pas homme à braver les clameurs et les rancunes des mécontents. Il signifia à Turgot sa volonté très arrêtée de sortir du ministère. Turgot dépensa toute son éloquence pour le retenir; il consentit à différer son départ, et infidèle à sa promesse, il partit.

Les circonstances favorisaient le premier ministre. Pour obliger Turgot à partir aussi, il proposa de remplacer M. de Malesherbes par M. Amelot, qu'il savait antipathique au contrôleur-général. Cette fois, Turgot releva le gant, il voulut risquer le tout pour le tout; il écrivit au roi qu'il n'y avait pas de gouvernement possible sans l'unité de pensée et d'action, qu'il lui était impossible de le servir s'il devait trouver dans ses collègues des ennemis occupés à contrarier tous ses plans. M. de Maurepas avait gagné la partie. Il put dire à Louis XVI : « Voilà, sire, deux hommes qu'on vous avait donnés pour les plus vertueux de votre royaume. L'un d'eux vous quitte sans autre raison sinon qu'il s'ennuie de vous servir. L'autre dit qu'il vous quittera si vous ne voulez pas suivre en tout ses vues. Il est clair que le second n'est qu'un ambitieux et que ni l'un ni l'autre n'ont pour vous une véritable affection. » Turgot fut renvoyé, « et les projets d'amélioration et de réforme rentrèrent dans la classe des beaux rêves qu'une secousse imprévue anéantit par un triste réveil. » Louis XVI avait encore moins que Charles-Frédéric le tempérament d'un réformateur.

Une société fondée sur des privilèges et rongée des vers n'avait pas voulu se laisser réformer; le malade, préférant ses maux à ses médecins, n'avait pas souffert qu'on le traitât; il ne lui restait qu'à mourir. La révolution parvint à créer une société nouvelle, mais elle ne réussit pas à lui donner un gouvernement. Désormais le paysan révolutionnaire voulait être gouverné; ayant obtenu ou pris tout ce qu'il avait désiré, la maison lui plaisait, il se plaignait seulement qu'elle n'eût pas de toit. On lit dans une lettre que, le 15 mars 1796, Dupont adressait à un de ses amis badois : « Le directoire est à la veille de sa chute. La Révolution elle-même menace ruine. Qui que ce soit n'imagine plus que l'on puisse maintenir la France en république. Mais comme il n'y a parmi les royalistes ni chefs, ni ralliement, ni hommes à millions, ni centre de doctrine, et qu'au dehors on ne voit aucun point d'appui, on fera roi le premier qui se présentera... Si le bourreau peut promettre appui, sûreté, tranquillité, on lui donnera le trône. » On n'eut pas besoin de recourir au bourreau; Dupont n'avait pas deviné l'en-cas miraculeux que les destins réservaient à la France. Comment l'eût-il deviné? Il écrivait sa lettre quelques semaines avant Montenotte, quelques mois avant Rivoli.

REVUE MUSICALE

LA MUSIQUE SACRÉE PENDANT LA SEMAINE SAINTE.

Il y a quinze jours, un de nos collaborateurs nous confiait ici même ses « pensées dans Rome » et vous vous souvenez avec quelle magnificence. De la Ville, qu'on croit morte et qui n'est qu'endormie, il avait, disait-il, écouté la paix qui n'est pas le silence : le croassement des corneilles dans les thermes de Caracalla, ou, sur les premières pentes des monts Albains, l'adieu de la cloche au jour qui se meurt. Ainsi Rome a des voix qui parlent encore ; mais d'autres se sont tués et si l'éloquent voyageur, un jour de la semaine sainte, est entré dans la chapelle Sixtine, il aura trouvé muette cette voûte, qui, durant des siècles, a chanté. Ils ne chantent plus, les tragiques vieillards, ni les adolescents superbes, ni les sibylles inspirées. Ézéchiël, Isaïe, Jonas, ils sont là, tous ceux de la colère et tous ceux de la douleur, assis dans leurs chaires de marbre. Mais en vain revient chaque année l'anniversaire des jours qu'ils ont prédits, rien ne rompt leur silence farouche. Les heures de l'agonie et de la mort divine ont beau sonner, des lèvres même de Jérémie, le prophète des *Impropéria*, on n'entend plus jaillir ni les imprécations, ni les sanglots.

Mortes dans leur patrie, les œuvres musicales du vieux génie romain viennent de revivre parmi nous grâce à l'intelligence et à l'enthousiasme d'un jeune maître de chapelle. Sur l'invitation de MM. Bordes et Vincent d'Indy, sur la foi déjà éprouvée l'an dernier de leurs promesses, on s'est rendu à Saint-Gervais quatre jours de suite et deux fois par jour. Le succès de cette retraite musicale a été très grand, et

dans la vieille église nous avons goûté des joies austères, mais profondes. C'est que d'abord les conditions de milieu, si nécessaires, nous le disions l'autre jour à propos de *Parsifal*, se trouvaient là naturellement respectées et réunies. Voilà comme il faut entendre la musique sacrée : non-seulement à l'église, mais accompagnant les offices de l'église, pour lesquels elle a été composée. Au spectacle des cérémonies, il est bon de joindre aussi la lecture des textes : elle importe à l'intelligence des chants religieux non moins que des chants profanes ; sans compter qu'il y a plus de poésie et d'émotion dans la liturgie de la semaine sainte que dans tout le répertoire de l'Opéra et que les plus beaux livrets du monde ne vaudront jamais les livres saints.

Les œuvres que nous avons entendues appartiennent pour la plupart à la grande école italienne issue au xvr^e siècle avec Palestrina, de l'école franco-flamande. Sauf trois ou quatre pages de Josquin des Prez, Roland de Lassus et Sébastien Bach, toute la musique exécutée à Saint-Gervais est italienne et peut-être, en l'écoutant, quelques-uns de nos esprits forts auront-ils enfin reconnu que tout l'art ultramontain ne se réduit pas à *Linda de Chamonix* et à la *Somnambule*.

Un premier point, fort intéressant et sur lequel ce concours de vieux maîtres a jeté une vive lumière, c'est la formation et le développement de la mélodie. Avant Palestrina et chez lui-même, on ne rencontre guère ce que nous appelons aujourd'hui mélodie, c'est-à-dire une phrase définie, rythmée et chantante, une suite et comme une ligne de sons, divisible en périodes régulières et presque symétriques, parfaitement séparable des autres parties qui l'accompagnent : quelque chose, par exemple, comme le *Voi che sapete*, de Mozart. Au xvr^e siècle, rien n'annonce encore cette personnalité de la mélodie, cette hiérarchie du chant et de l'accompagnement. Dans une messe de Palestrina, dans un répons de Vittoria, dans le *Crucifixus* de Lotti (et ces trois noms enferment près de deux siècles), toutes les parties chantent et accompagnent à la fois, toutes sont égales en importance et en expression ; jamais, ou presque jamais, il ne résulte un effet principal d'une phrase qui ressort ni d'une voix qui domine, mais un effet général de plusieurs voix coopérant à des accords harmonieux. Pas plus que la mélodie, le rythme n'est très saisissable, parce qu'il est très uniforme ; le mouvement d'un morceau, lent ou rapide, une fois établi, il est rare que rien vienne rompre l'égalité des valeurs et par suite l'isochronisme des sons.

Il a suffi d'entendre le mercredi et le jeudi saints deux motets de Bach pour juger du progrès ou du changement accompli par le maître de Leipzig. Si grand harmoniste que fût Bach, il a semblé l'autre jour un mélodiste au regard de ses devanciers. C'est lui qui condensa

la mélodie éparse dans les harmonies italiennes ; lui qui vint préciser et mettre au point les formes sonores qui flottaient et tremblaient avant lui.

Tandis que sur l'assistance recueillie, plus d'une fois émue, plaçaient tant d'accords austères, nous nous reportions par le souvenir à l'époque où, pour la première fois, ils ont retenti. On sait, et plusieurs d'entre nous l'ont rappelé justement à propos de ces offices, en quelles conjonctures cette musique est née. L'œuvre de Palestrina, le grand réformateur, fut tout ensemble une œuvre de simplification et de purification. La musique sacrée, quand il parut, se mourait par excès de science et par défaut de foi. Des chansons populaires, bachiques ou gaillardes, servaient de thèmes à d'inextricables polyphonies ; la messe se chantait en canon croisé, renversé, sur l'air de l'*Homme armé*, ou d'autres plus profanes encore, et dans les offices de l'Église on retrouvait à la fois toutes les règles de l'école et toutes les libertés de la rue. Les papes et les conciles s'inquiétèrent ; ils allaient sévir, mais Pier Luigi descendit des montagnes de Sabine et, en 1565, la messe dite du pape Marcel sauva l'art religieux de la scolastique et de l'impiété.

La date de cette musique en justifie assez les caractères dominans : l'austérité et la tristesse. On était alors en pleine réaction contre la renaissance. L'Église, après l'avoir protégée, la désavouait en se frappant la poitrine ; le demi-siècle écoulé depuis la mort des Léonard et des Raphaël avait assombri l'Italie, et le sourire se retirait de la face du monde. Le vieux Michel-Ange venait de mourir et ses dernières œuvres attestaient la sévérité de ses visions suprêmes. En 1512, il avait peint, au plafond de la Sixtine, Dieu qui crée et donne la vie ; en 1541, sur la muraille, Dieu qui punit et réprime. Les Paul III et les Grégoire XIII succédaient aux Jules II et aux Léon X ; les congrégations remplaçaient les académies. Les pontifes s'étaient assis un moment aux banquets ; comme leur maître à Cana, ils avaient changé en vin l'eau pâle et froide si longtemps versée par le moyen âge aux pauvres lèvres humaines ; mais de leur propre miracle ils s'étaient enivrés les premiers. La rude voix de Luther les réveilla. Ils aperçurent le péril, et pour le conjurer, ils voulurent remettre les arts sous l'inspiration et l'autorité de la foi.

A cette grave discipline, la musique se soumit plus docilement que les autres arts ; plus jeune et par conséquent plus flexible, elle fut religieuse, canonique même, sans révolte et sans écarts, sans jamais hasarder, comme la peinture de Venise par exemple, une interprétation mondaine ou profane des dogmes et des récits chrétiens. La musique retarde de cent ans au moins sur la peinture ; le xvi^e et le xvii^e siècles seulement lui donnèrent ses primitifs, ses fra Angelico et

ses Masaccio : les Palestrina, les Vittoria, les Allegri, tous les grands créateurs d'un style, que nul autre style n'a jamais égalé. Je crois que la pensée chrétienne a trouvé dans ce mode d'expression musicale un signe aussi exact, aussi conforme à son essence, aussi adéquat à elle-même, que dans les lignes architecturales de l'arc roman et de l'ogive. Contre l'interprétation palestienne du christianisme, nulle autre ne saurait prévaloir. Après la *messe brève* ou les *Improperia*, écoutez la messe de Bach ou celle de Beethoven (je prends à dessein très haut mes exemples) : vous trouverez peut-être en l'une de la scolastique ; en l'autre, de la philosophie, en toutes deux trop de bruit, et de personnalité humaine. A côté de ces augustes prières, tous les chefs-d'œuvre, et les plus divers, pâlissent : le *Requiem* de Verdi ressemble à un mélodrame ; le *Stabat* de Pergolèse, à une élégie ; celui de Rossini, à une contredanse. L'autre jour, un motet de Bach, succédant à trois répons de Vittoria, a paru presque mondain. Qu'aurait-on pensé de *Marie-Madeleine* ?

Qu'est-ce donc qui donne à cette musique un caractère aussi profondément religieux ? Sa nature d'abord, et puis les conditions dans lesquelles elle veut être exécutée. Exclusivement vocale, aucun instrument, pas même l'orgue, ne l'accompagne. Or, on ne saurait trouver entre l'âme et Dieu de plus direct et de plus pur intermédiaire que la voix. *De profundis clamavi*. C'est toujours un cri humain qui monte le premier de l'abîme. Et puis l'acoustique spéciale des nefs ne convient qu'au chant : dans une église, le plus bel orchestre du monde s'amaigrit et se perd ; quatre voix, au contraire, emplissent les voûtes. Ces voix, comme les grands maîtres sacrés ont su les employer ! A quelles évolutions, à quelles ondulations lentes ! Comme elles s'épanchent en flots abondans, jamais précipités, qui tour à tour grondent et murmurent ! Souvent une note commence par résonner seule ; une autre vient se poser à côté d'elle ; puis une autre, une autre encore ; elles forment un accord et le tiennent quelques instans, heureuses de vibrer ensemble et se complaisant dans leur harmonieuse association. Bientôt elles se séparent, suivant chacune son chemin à travers le merveilleux contrepoint où les lignes s'éloignent et se rapprochent, où les couleurs s'opposent et se fondent comme dans une rosace gothique aux vitraux changeans.

A Saint-Gervais, les chanteurs étaient invisibles, ainsi qu'ils doivent l'être pour exécuter cette musique, et d'une haute tribune leurs chants descendaient lentement. Les accords, enchaînés sans interruption, flottaient dans l'atmosphère, pareils à des voiles légers, ou plutôt ils semblaient l'atmosphère elle-même, car on ne respirait qu'harmonie. Et toujours revenaient de grands mots douloureux. *Crucifixus*, répétait avec une angoisse poignante un motet d'Antonio Lotti, vous savez, Lotti le Vénitien, l'auteur de l'air fameux :

Pur dicesti, o bocca, bocca bella! Tout en écoutant le verset de douleur, il nous souvenait du refrain d'amour : *O bocca, bocca bella!* Comme on la comprenait alors, comme on la chérissait, la beauté des lèvres humaines, et faut-il tant s'enorgueillir de l'instrumentation moderne, si de tels chefs-d'œuvre ont pu éclore du souffle de quelques bouches qui chantent? En vérité la marche funèbre de la *Symphonie Héroïque* et celle du *Crépuscule des dieux* ne répandent pas plus de tristesse, ni une tristesse plus noble, plus sacrée, plus divine, que les trois répons de Vittoria exécutés le jeudi saint. Ce Vittoria, qu'on ignorait, s'est révélé comme un maître; égal à Palestrina par la pureté de l'harmonie, le dépassant peut-être par l'intensité du sentiment, l'interprétation plus pathétique des paroles. « *Tanquam ad latronem existis.* Vous êtes venus à moi comme à un voleur, et voici qu'après m'avoir flagellé, vous m'emmenez pour me crucifier. » D'abord les voix psalmodièrent tout bas le triste et doux reproche; mais de ces mots : « *Cumque injecissent manus,* quand ils eurent mis la main sur Jésus, » de ces mots l'expression fut tout à coup si déchirante, un sanglot en jaillit si profond, si plein d'épouvante et de pitié, qu'on eût cru que les voutes elles-mêmes avaient non-seulement chanté, mais gémi.

Ainsi, durant quatre jours, la vieille église ne retentit que de plaintes et de prières; durant quatre jours, la musique fut l'interprète de toute souffrance : de la souffrance divine, pour la rappeler; de la souffrance humaine, pour l'unir à celle de Dieu. Tous nous demeurâmes fidèles jusqu'à la fin, subissant le charme triste et profond de la commémoration et de la communion douloureuse. De cette musique de deuil et de misère, quelques-uns trouvèrent pourtant la beauté monotone. Hélas! quoi de plus monotone que notre peine et notre gémissement? Tous ces vieux maîtres, dit-on, se ressemblent trop entre eux; ils chantent tous de même. D'accord, mais ne pleurons-nous pas et ne prions-nous pas tous de même aussi? L'art religieux n'est jamais si grand que lorsqu'il est impersonnel, c'est-à-dire universel, comme dans les cathédrales ou dans les chants que nous venons d'entendre. De même qu'il n'y a qu'un mot, un seul, qui réponde parfaitement à une pensée, il n'y a peut-être aussi qu'une seule forme, et cette forme, en musique, pour la pensée chrétienne, c'est, je crois, celle des Allegri et des Palestrina.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Cette heure de fin de siècle où nous vivons, avec ses incohérences et ses violences, n'est certes pas belle; elle n'est pas unique dans les annales de la société française. Non sans doute, nous n'avons pas le privilège des agitations, des instabilités, des anxiétés publiques, des crises politiques et sociales, il y a eu d'autres temps, même des temps aux dehors paisibles, qui ont eu leurs troubles profonds, troubles dans les esprits comme dans les mœurs.

Un écrivain aussi éclairé que sincère, qui achève en ce moment même une instructive *Histoire de la monarchie de juillet*, M. Thureau-Dangin, dans le dernier volume qu'il vient de publier, raconte justement qu'en 1847, en pleine paix apparente, l'ébranlement était partout, et dans le parlement et dans le gouvernement, et dans les idées et dans les faits, qu'il se manifestait par le désordre moral et par des incidents lugubres. « La société, comme une machine usée, se détraque, » disait l'un; « on n'entend que des bruits sinistres, » disait l'autre. « Nous ne sommes peut-être pas près d'une révolution, écrivait le généreux Tocqueville, mais c'est sûrement ainsi que les révolutions se préparent. » Que parlez-vous de problèmes parlementaires, ajoutait-on comme moralité; la question est de savoir « s'il y aura ou non un ordre social! » Le roi Louis-Philippe lui-même enfin, prenant sa tête dans ses mains, disait : « Quelle confusion! quel gâchis! une machine toujours près de se détraquer! Dans quel triste temps nous avons été destinés à vivre! » Et le malheureux roi ne prévoyait pas même encore qu'avant un an, lui, sa couronne, le ministère qui le représentait, le

parlement qui l'appuyait, tout aurait disparu ! Ce n'est donc point d'aujourd'hui qu'il y a de ces phases de trouble où une société tout entière semble agitée d'indicibles malaises ; mais il y a sûrement des degrés, des perfectionnemens à tout, même au mal, même au crime. Un demi-siècle a ajouté à toutes les altérations, à toutes « les ruines que les révolutions successives ont produites, » c'était déjà le mot de Tocquéville il y a cinquante ans. 1892 est en progrès de plusieurs révolutions sur 1847, et il n'y a pas à s'en défendre, il n'y a pas à épiloguer, c'est une réalité trop cruellement évidente : jamais peut-être plus qu'à l'heure présente le danger ne s'est manifesté par tout un ensemble d'idées et de faits, par l'anarchie morale comme par cette série d'attentats qui se succèdent, qui éclatent au milieu d'un pays surpris de se sentir livré à toutes les fatalités.

On s'étourdit volontiers autant qu'on le peut, on se laisse aller au courant rapide des choses ; on s'accoutume presque à vivre entre deux grèves, entre deux crises, comme entre deux explosions. On se fie un peu trop à cette force vivace d'une masse nationale honnête et laborieuse qui se défend par son propre poids autant que par son bon sens contre les agitations factices, — qui reste le dernier et souverain point d'appui. Le danger n'existe pas moins sous toutes les formes, et c'est une question de savoir combien de temps un pays peut résister à ce régime qu'on lui fait. Car enfin, quel est-il cet étrange régime qui va en s'accroissant, en s'aggravant ? Voilà une société qui a ses affaires, ses intérêts, son travail de tous les instans, qui ne demande qu'à vivre en paix : on lui signifie périodiquement que tel jour, — comme ce jour du 1^{er} mai où nous sommes, qui se trouve justement cette année être le jour des élections municipales en France, — on se servira des droits qu'elle a libéralement accordés aux ouvriers pour organiser des manifestations contre elle, pour opposer à son armée une sorte d'armée des syndicats ; on lui déclare qu'on se propose de marcher sur elle, de l'intimider par le déploiement des forces ouvrières mobilisées et de lui dicter la loi si on le peut. Elle passera sans doute comme celles qui l'ont précédée, cette nouvelle journée du 1^{er} mai. Elle ne reste pas moins une crise organisée, préméditée, devant laquelle tout est momentanément suspendu, qui oblige le gouvernement à se mettre sous les armes. C'est un rendez-vous d'agitation à jour fixe, avec ses chances de surprises ou peut-être même d'incidens douloureux brutalement provoqués. — Et en même temps, cette malheureuse société, elle est désormais réduite à s'avouer qu'elle a dans ses bas-fonds, on ne sait dans quels repaires obscurs et inavoués, des malfaiteurs qui ne rêvent que sa destruction, qui calculent leurs coups avec une haine froide et que la répression même ne décourage pas. Il y a peu de jours encore, les attentats se sont succédé avec une suite et une violence qui ont ému

Paris. L'auteur de ces crimes a été pris ; il a été jugé hier, et pendant qu'on le jugeait, avant qu'il fût condamné, une explosion nouvelle détruisait une maison, celle-là même où le criminel a été pris. L'explosion du boulevard Magenta a continué l'œuvre de la rue de Clichy et du boulevard Saint-Germain, en faisant cette fois plus de victimes. On a fait payer son honnêteté au brave industriel qui a signalé et aidé à prendre le triste héros du drame de la rue de Clichy.

Quelle est donc cette bande qui a visiblement son organisation, ses mots d'ordre, ses affiliés, comme elle a sa provision d'engins de meurtre ? Quels sont ces malfaiteurs ? où se cachent-ils ? Comment se procurent-ils la dynamite dont ils font un si redoutable usage ? A en juger par les tâtonnemens et les mouvemens un peu décousus de la police, on ne paraît pas bien le savoir encore. On a fait, il est vrai, par précaution, à la veille du 1^{er} mai, un assez grand nombre d'arrestations à Paris et dans quelques villes de province. On a dû jeter le coup de filet un peu au hasard ; on n'a pas du moins arrêté les plus dangereux, puis que c'est après les dernières arrestations que l'attentat du boulevard Magenta a éclaté. On n'a peut-être pas encore tout le secret de la sinistre affiliation et de ses moyens d'action. Une seule chose est certaine : c'est qu'ils ne reculent devant rien, qu'ils calculent avec quelque habileté leurs opérations, sans s'inquiéter des victimes qu'ils feront, sans se laisser arrêter par le moindre scrupule. Le singulier bandit, qui vient d'être jugé, en a dit assez pour prouver que lui et ses complices sont prêts à employer avec une parfaite indifférence tous les moyens, le meurtre, le vol, l'incendie. Ils procèdent par voie d'exécution sommaire ou par intimidation à l'égard des jurés et des magistrats qui les ont jugés ou qui peuvent être appelés à les juger, comme aussi à l'égard de ceux qui les dénoncent ou pourraient être tentés de les dénoncer. Ils mettent même une sorte de forfanterie à promener leurs menaces mystérieuses, un peu de tous côtés, à « terroriser, » comme ils le disent. Ils réussissent du moins à effrayer et à faire parler d'eux. Ainsi, voilà une grande et puissante ville comme Paris, où une population tout entière est réduite à vivre sans sécurité, en se demandant sur quel point la dynamite va opérer, où des magistrats ne peuvent remplir leur mission sans être exposés à sauter dans leurs maisons, où l'on a besoin d'entourer de gardiens des jurés ou des jurés, qui eux-mêmes n'osent pas aller jusqu'au bout de leur devoir. Et pour compléter le tableau, ajoutez des journaux qui passent leur temps à se faire les historiens de ces héros du crime et de leurs exploits, à divulguer les noms et les adresses des jurés, à embarrasser la police par leurs indiscretions, à accuser le gouvernement, tantôt de faire trop d'arrestations, tantôt de n'avoir su rien prévenir. Étrange régime, on en conviendra, bien fait pour démoraliser une

société par les paniques, par toutes les confusions d'idées, par l'inquiétude du lendemain, de l'explosion prochaine, au moins, toujours possible!

C'est l'instabilité sous sa forme violente, brutale. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule forme du danger aujourd'hui. Il y a bien d'autres faits qui, sans être aussi criants, ne restent pas moins une obsession inquiétante, un signe visible du trouble universel. Certes s'il y a une chose frappante à l'heure où nous sommes, c'est la préoccupation des lois et des conditions du travail; c'est la volonté presque passionnée, commune à tous les pouvoirs, à tous les partis, d'alléger le fardeau de la vie pour ceux qui travaillent, de mettre l'équité, l'égalité dans leurs rapports avec ceux qui les emploient, de leur assurer la liberté de défendre leurs intérêts.

Depuis longtemps, depuis quelques années surtout, c'est une sorte d'idée fixe. On ne songe qu'à cela; on n'est occupé qu'à faire ou à préparer des lois de paix sociale et de prévoyance sur les rapports des ouvriers et des patrons, sur les retraites, sur les accidens du travail, sur la condition des femmes et des enfans dans les manufactures, sur l'instruction professionnelle. Tout tend à assurer la sécurité et à relever la dignité du travail; mais il est bien clair que toutes ces lois, malheureusement quelquefois assez décousues ou inspirées par de faux calculs de popularité, sont faites ou doivent être faites pour être une œuvre de paix, non une œuvre de haine et de division. Elles doivent être une garantie pour les ouvriers, non la ruine et la servitude des patrons; elles ne peuvent pas, elles ne doivent pas surtout être un instrument mis dans les mains de quelques meneurs pour faire le siège de la société tout entière, pour l'opprimer dans ses intérêts, dans ses services publics. Que se passe-t-il cependant depuis quelque temps? L'an dernier, ce sont les boulangers coalisés qui n'ont pas craint d'avouer la pensée d'affamer Paris. Puis ce sont les syndicats des chemins de fer qui ont menacé d'interrompre le plus grand des services au détriment du public. N'a-t-on pas parlé tout récemment d'une grève des gardiens de police, — tout simplement pour le 1^{er} mai? Ce n'était peut-être pas bien sérieux: qu'on en ait parlé, c'est déjà un curieux symptôme du trouble des idées. Il n'y a que quelques jours, les meneurs ont essayé de raviver le mouvement de l'an dernier dans les chemins de fer, et on s'est naïvement étonné que dans un moment de travail pressant les compagnies aient refusé des congés et des permis pour venir organiser la guerre contre elles? Rassemblez tous ces faits, — et les attaques par le fer ou le feu, et les revendications d'un socialisme confus, et la dynamite des anarchistes, et les grèves, et les agitations des syndicats, dénaturés, organisés pour la guerre: en réalité, c'est la société tout entière atteinte ou menacée dans sa sécurité,

dans son travail, dans son industrie, dans ses intérêts, dans son existence elle-même ! Est-ce qu'on croit que cela peut durer longtemps ainsi ? Est-ce qu'on ne voit pas qu'une société soumise à ce régime peut à tout instant, sans le vouloir, être livrée aux aventures ou aux captations de la force ?

Eh bien ! pour remédier à un mal qui n'a sans doute rien d'irréparable et ne sera, il faut le croire, que passager, qui est devenu cependant assez aigu pour arracher des cris au malade, qu'a-t-on fait ? que veut-on faire encore ? Ce n'est point certes par des sessions comme celle qui a été interrompue l'autre jour par les vacances de printemps, ce n'est pas avec des débats stériles, des interpellations brouillonnes, et de petites agitations que le parlement peut se flatter d'exercer une action salutaire. Sénateurs et députés, en s'éloignant pour quelques jours, en se dispersant pour aller assister aux élections municipales dans leurs provinces, n'ont pu emporter qu'un médiocre souvenir de ce qu'ils ont fait. Ce n'est pas non plus le gouvernement, qui, en se débattant dans ses incertitudes perpétuelles, a pu prévenir ou pourrait se flatter de guérir un mal devenu profond. On dirait que dans cette maussade session parlement et gouvernement, saisis d'une triste émulation, ont mis une sorte de déplorable zèle à détruire ou à laisser détruire une situation qui avait, il y a six mois à peine, toutes les apparences de la force, de l'éclat, et qui a si rapidement décliné. Que reste-t-il de cette situation rassurante et flatteuse pour la France devant l'Europe ? Six mois de session en ont eu raison. Chambres et ministres ont passé leur temps à s'épuiser en vaines discussions, à se tendre des pièges, à s'affaiblir mutuellement, à accroître les divisions et les confusions. Ils ne se sont entendus ou ils n'ont eu l'air de s'entendre que sur un point, — dans ces malheureuses affaires religieuses où les uns ont porté plus que jamais leurs passions de secte, les autres leurs tristes condescendances. On ne s'est remis d'accord tant bien que mal, périodiquement, que par des ordres du jour de guerre, par des menaces contre le clergé, par des recrudescences de poursuites contre les évêques. Et ce n'est même pas fini. Ces jours passés encore, c'était M. l'évêque de Mende qui se trouvait appelé devant le conseil d'État, et puis M. l'archevêque d'Avignon, et puis encore une fois M. l'archevêque d'Aix. Ils y passeront tous pour leurs manifestations plus ou moins opportunes peut-être, dans tous les cas bien inoffensives. Ce sont les évêques qui paient les frais de la session, — et par une saisissante coïncidence, tandis que cette malfaisante politique de guerre religieuse sévissait dans le parlement, l'anarchie brutale grandissait au dehors. Avec la dynamite on a pu voir où était le vrai danger. La question est maintenant de savoir si députés et sénateurs reviendront éclairés par une cruelle expérience, si avec le péril va renaître le sentiment des grandes nécessités publiques.

C'est là désormais la question pressante, impérieuse. Que la première préoccupation du gouvernement, qui après tout a la responsabilité de l'ordre, soit aujourd'hui de se mettre en défense, d'aller au plus pressé, rien, certes, de plus simple. Le gouvernement a sans nul doute pris ses mesures. Il comprend, dit-on, la nécessité de redoubler de vigilance, de réorganiser et de fortifier sa police, de ne plus reculer devant les devoirs d'une action préservatrice : soit ! Mais il est bien clair que cela ne suffit pas. Le moment est plus que jamais venu de choisir entre la politique qui depuis dix ans a laissé tout détruire, tout diffamer, qui, en se prêtant à une guerre imprévoyante contre les croyances religieuses, s'est désarmée elle-même devant les agitations révolutionnaires, et une politique résolue à rassembler toutes les forces sociales, à s'appuyer sur l'alliance de tous les sentimens libéraux et conservateurs. Qu'on se souvienne bien enfin que, si l'on veut éviter les réactions à outrance qui seraient la suite inévitable des crises d'anarchie, le seul moyen est de reprendre d'une main énergique la direction du pays, de rassurer et de garantir la France, menacée aujourd'hui dans sa paix intérieure et dans sa dignité devant le monde.

La politique de nos jours, qu'elle reste circonscrite dans les affaires intérieures, qu'elle s'étende à tous les intérêts extérieurs, a certainement de singulières complications. Elle est compliquée dans tous les pays, et nulle part, pas plus à Rome qu'à Bruxelles ou même à Berlin et à Vienne, il n'est facile à des ministères de vivre, de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent souvent en eux-mêmes, dans leurs conflits intimes, plus souvent encore dans leurs parlemens, presque toujours dans une situation poussée à bout. Non, vraiment, de nos jours les ministères n'ont pas la vie commode dans notre monde européen. Le cabinet prussien est encore mal remis des récentes oscillations de la politique impériale dans l'affaire de la loi scolaire et ne sait plus trop à quelle majorité parlementaire se vouer. Le cabinet belge reste plus que jamais aux prises avec cette terrible question de la revision constitutionnelle qui divise toutes les opinions, et partout aussi à la politique se mêlent les mouvemens anarchistes. Que s'est-il passé d'un autre côté à Rome, qui ait pu déterminer cette récente crise ministérielle, née à l'improviste, prolongée à travers toutes sortes de péripéties obscures et dénouée par un replâtrage aussi inexplicable que tout le reste ?

Cette crise italienne, elle est assurément curieuse. Rien ne semblait l'annoncer jusqu'au moment où les chambres se sont séparées pour leurs vacances de Pâques. Le ministère de M. di Rudini venait de traverser victorieusement la session d'hiver ; il avait tenu tête à tous les petits orages parlementaires, à toutes les interpellations ; il avait trouvé une majorité complaisante pour la plupart de ses propositions.

On lui tenait compte de ses bonnes intentions, de ses efforts pour relever les finances du pays, pour ressaisir un équilibre toujours fuyant. A peine les chambres ont-elles été en vacances, cependant, M. di Rudini s'est vu ou s'est cru obligé de porter au roi la démission du cabinet. Qu'était-il donc arrivé? rien de plus que ce qui était inévitable. C'était la suite forcée, évidente de divisions dans le conseil, des contradictions dans lesquelles se débat le ministère depuis qu'il existe, depuis qu'il a accepté le lourd héritage de M. Crispi. Ce ministère Rudini en effet est arrivé au pouvoir avec la bonne volonté de résoudre un problème à peu près insoluble, avec la pensée de remédier à une situation financière et économique de plus en plus compromise, de rétablir les finances et le crédit de l'Italie par des économies, sans surcharger le pays de nouveaux impôts, — et de maintenir en même temps les dépenses militaires démesurées qu'impose la politique des grandes alliances. Naturellement il n'a pas réussi ou il n'a réussi tout au plus qu'à pallier temporairement le mal. L'accord n'était pas longtemps possible entre le ministre des finances réclamant à grands cris des économies, se refusant à toute dépense nouvelle, à toute proposition de nouveaux impôts, et le ministre de la guerre réclamant des crédits toujours croissants. Le jour où le conflit, en se précisant, est devenu plus aigu, la crise était inévitable; elle a éclaté à l'occasion de nouveaux crédits militaires proposés pour le prochain budget. Le ministre des finances, M. Colombo, a résisté; le ministre de la guerre, le général Pelloux, a persisté dans ses demandes. Le président du conseil s'est senti impuissant à concilier ce qui était en effet inconciliable, et il n'a trouvé rien de mieux pour en finir que de remettre ses pouvoirs au roi, qui à son tour n'a vu rien de plus simple que de charger le président du conseil de reconstituer son ministère. On remarquera que pas un instant on n'a eu au Quirinal la pensée de rappeler M. Crispi, que dès la première heure le roi Humbert a témoigné la volonté de garder son premier ministre de la veille.

C'est M. di Rudini qui a ouvert la crise, c'est lui qui a été chargé de la dénoncer. Malheureusement l'œuvre n'était pas aussi facile qu'on l'aurait cru, et c'est ici qu'ont commencé pour le ministre italien les difficultés et les déboires. Il a passé quelques jours à négocier, à traiter avec tout le monde, à tenter toutes les combinaisons. Au fond, c'est assez clair, M. di Rudini aurait eu, sans doute, du goût pour la politique des économies, d'une certaine réduction des dépenses militaires. Il s'est peut-être flatté un instant de trancher la question en écartant à la fois le ministre des finances, M. Colombo, et le ministre de la guerre, le général Pelloux. Il a cru presque avoir réussi à décider le général Ricotti à accepter certaines économies, à entrer au ministère de la guerre pour les réaliser; il a appelé en consultation le chef de

l'état-major de l'armée, le général Cosenz. Il n'avait pas réussi du tout; il n'a pu convaincre ces chefs militaires qui tous, comme le général Pelloux, se sont montrés également opposés à tout ce qui pourrait diminuer l'armée, à toute réduction sérieuse de dépenses. D'un autre côté, M. di Rudini s'est adressé à des hommes d'opinions diverses, à M. Grimaldi pour les travaux publics, à un Milanais, M. Cadolini, pour les finances, à un Piémontais, M. Giolitti, qui a été déjà ministre et qui a son influence dans le parlement. Il n'a pas réussi non plus de ce côté; de toutes parts, il a rencontré des difficultés ou des refus. Il a fini alors par se résigner à reconstituer son ministère à peu près tel qu'il était, en le modifiant du moins aussi peu que possible. Ce qu'il y a de plus significatif dans ce ministère revenu à la vie, c'est que le général Pelloux est resté à la guerre et que M. Colombo n'est plus aux finances. M. Colombo est suppléé par un habile homme, M. Luzzatti, qui est déjà ministre du trésor et qui, en réunissant les deux services, se flatte, sans doute, de mieux réussir à tout concilier. Que M. di Rudini ait fini par refaire sans plus de dommages son ministère, rien de mieux, sans doute. Il n'est cependant pas certain qu'il se retrouve maintenant devant le parlement avec la même autorité, avec la même force, d'autant plus qu'on ne le voit pas sortir de cette épreuve avec une politique nouvelle. Il s'est agité pendant quelques jours pour revenir au point où il était, sans s'être retrempé, avec un prestige peut-être diminué. En réalité, cette dernière crise italienne a pour premier résultat de dévoiler la faiblesse d'un ministère qui, avec de bonnes intentions, ne peut pas ou n'ose pas prendre résolument un parti. Vue de plus près, elle a un bien autre caractère : elle montre une fois de plus à nu le fond des choses, la vraie question qui ne cesse de s'agiter au-delà des Alpes. La vérité est que l'Italie se débat depuis quelques années dans une inextricable situation économique et financière, — accablée de charges, obérée dans son crédit, paralysée dans ses ressources, dans sa production, et entraînée, par la politique d'ostentation qu'on lui impose, à des dépenses toujours nouvelles qui dépassent ses forces. Aller jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement, sans compensation, ou rentrer dans la vérité, dans la vérité politique et économique, il faut choisir : c'est toute la question pour ce ministère comme pour tous les ministères, comme pour tous les Italiens qui n'en sont pas à sacrifier les intérêts traditionnels, positifs de leur pays aux mirages et aux chimères d'une fausse grandeur !

C'est depuis longtemps un fait avéré dans la politique du monde : la paix de l'Occident tient pour une bonne part à la paix de l'Orient. Tout ce qui se passe sur le Danube, dans les Balkans, en Macédoine, en Grèce ou en Égypte se lie aux affaires de l'Europe, et ce n'est jamais sans péril que quelque chose remue dans ces régions où se rencontrent toutes les influences. Ces petits États orientaux le savent bien,

et ils abusent souvent du privilège qu'ils ont d'être une sorte d'appoint dans les rapports des plus grandes puissances. Ils ne décident certainement pas des événemens; ils sont à tout instant l'occasion d'incidens qui ne seraient rien par eux-mêmes, qui n'ont d'importance que parce qu'ils remettent sans cesse en présence toutes les politiques, toutes les chancelleries, parce qu'ils viennent démontrer que rien n'est jamais fini en Orient. La moindre crise dans ces provinces qui furent autrefois une partie de l'empire turc, qui en sont désormais détachées, suffit pour rappeler qu'il y a toujours une question orientale pour l'Europe.

Tout est passablement incertain dans ces contrées du Danube ou des Balkans et ne se soutient que par les antagonismes qui se neutralisent. Rien n'est fini surtout dans cette principauté de Bulgarie, qui s'est mise en dehors des traités, où il y a toujours des annexions qui ne sont pas reconnues, une révolution sans aveu, un prince contesté, avec un premier ministre qui passe sa vie à réprimer violemment des résistances intérieures ou à soulever des incidens extérieurs. M. Stamboulof, qui est le dictateur de Sofia bien plus que le prince Ferdinand de Cobourg, n'avait pas fait parler de lui depuis quelque temps, depuis les derniers complots qu'il a étouffés dans le sang ou la dernière querelle qu'il a cherchée à la France. Il a tenu à prouver au monde qu'il existait toujours. Il ne veut pas être oublié, et il a saisi récemment le premier prétexte qui s'est offert à lui pour renouveler les plaintes, les objurgations, les revendications: tout ceci à propos d'un incident fort malheureux sans doute, mais d'une importance limitée. Il y a peu de temps un agent bulgare à Constantinople, M. Voulkovitch, a été assassiné au seuil de sa maison. M. Voulkovitch est-il tombé sous les coups d'un meurtrier vulgaire? A-t-il été victime de quelque vengeance politique exercée par des émigrés bulgares réfugiés à Constantinople? On ne le sait même pas encore. La police turque s'est mise aussitôt en campagne. Elle a fait du zèle et a multiplié les arrestations; elle n'a pas découvert jusqu'ici le meurtrier: elle n'est peut-être pas près de le découvrir. Toujours est-il que, sans plus attendre, M. Stamboulof s'est livré à toute sorte de démonstrations. Il a tenu à envoyer chercher avec ostentation les dépouilles de son agent et à faire de la mort de M. Voulkovitch un deuil national. S'il s'était borné à rendre des honneurs particuliers, même un peu démesurés, à la malheureuse victime d'un meurtre, il n'y aurait encore rien à dire; mais M. Stamboulof ne s'en est pas tenu là. Il a voulu visiblement profiter de l'occasion pour faire du bruit, pour essayer de susciter quelque complication. Il s'est tourné vers la Porte en vassal révolté et impérieux; il a assailli le divan de sommations et de récriminations, suspectant la police turque, mettant en cause la Russie elle-même,

accusée d'être la protectrice des émigrés bulgares, résumant ses griefs dans une note tapageuse, pour finir par réclamer la reconnaissance du prince Ferdinand et par menacer de proclamer l'indépendance de la principauté. Bref, la mort de M. Voulkovitch a été tout simplement le prétexte d'une nouvelle campagne diplomatique organisée avec fracas pour imposer la sanction des faits accomplis en Bulgarie. M. Stamboulof a été naturellement aidé dans son œuvre par les journaux autrichiens ou anglais, toujours prêts à accueillir tout ce qui peut favoriser la révolution bulgare, tout ce qui peut réveiller les suspicions et les animosités contre la Russie ou même contre la Porte.

Une fois de plus, avec ses tactiques, en essayant de grossir un incident malheureux et d'en tirer avantage, le petit dictateur de Sofia aura peut-être fait beaucoup de bruit pour rien. A quoi peut-elle conduire, en effet, cette campagne engagée à Constantinople? Elle n'est évidemment qu'une fantaisie agitatrice. Si M. Stamboulof, en fatiguant le sultan de ses obsessions, s'est flatté d'obtenir de lui la reconnaissance du prince Ferdinand, il s'est abusé, il s'est trop fié à ses ruses d'Oriental. La Porte seule ne peut rien. C'est le traité de Berlin qu'il faut modifier; c'est aux puissances liées par ce traité, gardiennes des conventions européennes, qu'on doit s'adresser, et c'est peut-être prendre un singulier moyen pour arriver à un résultat que de commencer par se donner des airs d'arrogante inimitié vis-à-vis de la Russie. Tant que les puissances ne se seront pas entendues pour réformer ce qu'elles ont fait en commun, la Bulgarie restera avec son prince d'aventure, son turbulent premier ministre et son état révolutionnaire.

Quel a pu être le mobile ou le calcul de M. Stamboulof dans cette dernière équipée? A-t-il cru pouvoir raffermir son crédit peut-être un peu ébranlé auprès de son prince et refaire sa position, sa popularité par une bruyante démonstration de diplomatie? Ce n'est point impossible. A-t-il espéré pouvoir entraîner l'Autriche à sa suite et trouver quelque appui à Vienne? Le cabinet impérial, au fond, peut sans doute lui être favorable et trouver bon d'avoir à Sofia un petit point d'appui contre l'influence russe. M. de Kalnoky a pu, en certaines circonstances, donner ses conseils et ses encouragemens à un état qui lui plaît. Pour le moment, l'Autriche a trop besoin de la paix dans l'intérêt de ses finances, de ses affaires intérieures, pour se laisser compromettre par les fantaisies de M. Stamboulof. Elle sait bien que la reconnaissance du prince Ferdinand, de la révolution accomplie à Philippopoli comme à Sofia déciderait une crise des plus graves dans les relations européennes. Elle n'a pas envie de risquer une rupture avec la Russie, de remettre en discussion, pour le plaisir de M. Stamboulof, un traité qui lui garantit l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine; si elle est intervenue, elle l'a fait sûrement pour retenir, non pour exciter la

fougue bulgare. Resterait donc l'Angleterre qui, seule, aurait pu se prêter aux impatiences aventureuses des politiques de Sofia; mais l'Angleterre elle-même n'irait pas sans doute jusqu'à prendre directement, ouvertement la responsabilité d'une rupture déclarée du traité de Berlin qui lui a donné Chypre. Ce qu'elle a fait, c'est pour avoir une diversion de circonstance dans les Balkans, pour occuper la Porte, dans un moment où elle est exposée à avoir des démêlés avec la Russie en Perse, et où elle avait à régler ses affaires en Égypte, au Caire. Au fond, c'est là peut-être tout le secret de cette campagne bulgare qui, une fois l'affaire égyptienne réglée, risque de rester sans résultat et sans écho en Europe, — jusqu'à une occasion plus opportune où on croira pouvoir la recommencer.

Est-ce donc que cette crise récente de la transition de règne au Caire ait été un péril? Elle n'a pas été, si l'on veut, un péril, puisqu'il n'y avait aucune contestation, ni sur la transmission de la couronne khédiviale de Tewfik au jeune Abbas-Pacha, ni sur les conditions générales de l'Égypte; elle a du moins soulevé des questions aussi compliquées que délicates entre la Sublime-Porte, qui tient à maintenir dans leur intégrité ses droits traditionnels, reconnus, de suzeraineté sur la vallée du Nil, et l'Angleterre qui veille avec un soin jaloux sur les prérogatives d'un protectorat considéré toujours comme provisoire. La lenteur même qui a été mise à la préparation du firman d'investiture que le sultan a chargé Eyoub-Pacha de porter au Caire, et à la promulgation définitive, solennelle du firman, cette lenteur prouve que tout ne s'est pas passé sans difficultés, sans négociations intimes et peut-être épineuses. Par le fait, le nouveau firman, lu il y a quelques jours à peine devant le palais d'Abdin, n'est guère que la reproduction des anciens firmans. Il résume, dans le langage oriental, les droits, les réserves, les prérogatives de la puissance suzeraine, les privilèges de semi-indépendance accordés à la vice-royauté vassale; il précise les rapports, les obligations. Le sultan, paraît-il, avait seulement négligé de comprendre parmi les territoires égyptiens la péninsule du Sinaï sur la Mer-Rouge, entre les golfes de Suez et d'Akabah. Il avait peut-être oublié ce territoire, — il l'avait peut-être omis avec intention, — et le représentant de l'Angleterre, sir Evelyn Baring, s'est donné aussitôt le facile mérite de revendiquer une province ou une région que l'Égypte administre depuis assez longtemps. C'est là que des difficultés intimes se sont élevées; elles ont été d'ailleurs facilement résolues et par l'intervention du commissaire ottoman au Caire, Mouktar-Pacha, et par les conseils tout conciliants des représentans de la France et de la Russie à Constantinople. Le sultan s'est décidé non pas à refaire son firman, mais à le compléter par un iradé, un simple iradé ou acte particulier, qui confie au khédive l'administration de la péninsule sinaïque.

C'était une transaction négociée au Caire et à Constantinople, définitivement acceptée. Est-il bien sûr que l'agent britannique, sir Evelyn Baring, ait été entièrement satisfait? Il se serait peut-être passé de cet appareil qui est comme une consécration nouvelle de la souveraineté du sultan et aussi de la situation légale de l'Égypte. Il a bien été obligé de se soumettre à la nécessité; il a pris sa revanche en se plaçant au premier rang avec le commissaire ottoman, Mouktar-Pacha, dans cette cérémonie de la promulgation du firman d'investiture. La France, pour sa part, a été représentée à cet avènement d'un prince et par ses navires qui ont paru devant Alexandrie, et par ses marins et ses agens présens au Caire. Elle ne pouvait faire plus, elle ne pouvait faire moins pour attester une fois de plus par un acte public qu'elle ne se désintéresse pas des affaires égyptiennes. Aujourd'hui tout cela est accompli. Le jeune Abbas-Pacha entre dans son règne. La question reste après tout ce qu'elle était entre l'Angleterre, protectrice jalouse, mais temporaire de l'Égypte, et l'Europe, sans laquelle rien ne peut être changé, rien de définitif ne peut se faire dans la vallée du Nil,

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises sont restées immobiles pendant toute la seconde quinzaine d'avril comme elles avaient déjà fait durant la première partie du mois. Le marché parisien a conservé le plus grand calme au milieu des trop légitimes émotions causées par les attentats successifs des anarchistes. Les capitalistes n'ont pas apporté de titres sur le marché, la Caisse des dépôts et consignations a continué ses achats de rentes pour les caisses d'épargne ordinaires et pour la Caisse

nationale d'épargne. Quant à la spéculation, elle ne s'est guère hasardée à vendre. On a vu se produire, au lendemain de l'explosion du restaurant Véry, un mouvement de 0 fr. 20 en baisse sur la rente. Cette réaction était effacée dans la journée même.

Le 3 pour 100 reste à 96.80, c'est-à-dire exactement au cours de compensation du 1^{er} avril. L'emprunt s'est avancé, dans le mois, de 0 fr. 12 à 96.82, le 4 1/2 de 30 à 105.80.

Les places étrangères n'ont pas été moins bien disposées que la nôtre. A Londres, l'argent est d'une abondance telle, depuis que les grandes opérations ont cessé sur ce marché, que la Banque d'Angleterre, n'ayant plus aucun contrôle sur les opérations libres d'escompte, a dû se résoudre à abaisser son taux officiel à 2 pour 100. Les affaires ne redeviennent pas encore plus actives au Stock-Exchange; toutefois les tendances ne sont plus aussi pessimistes, et la situation dans la République Argentine est jugée avec moins de défaveur qu'il y a quelques mois. Les fonds argentins ont déjà commencé de réagir contre la dépréciation qui les frappait depuis une année.

A Berlin, les dispositions sont excellentes; la haute banque allemande est en coquetterie avec les finances de la Russie, et les fonds de cet empire ont été tenus avec une fermeté qui ne s'est pas un seul jour démentie. Le tsar, affirme-t-on à Berlin, rendra prochainement visite à l'empereur Guillaume; d'autre part, l'interdiction d'exportation de quelques-unes des céréales serait prochainement levée à Saint-Pétersbourg. Ces perspectives ont provoqué des achats sur le rouble, qui atteint 211.25. L'emprunt d'Orient, dont l'intérêt est payable en papier, s'est avancé de deux points à 68.50. Le Consolidé a gagné une unité à 93.50, et le dernier emprunt 3 pour 100 de 1891, encore si mal classé, a pu reprendre le cours de 76.

L'opération financière destinée à préparer la reprise des paiemens métalliques en Autriche-Hongrie paraissait, il y a peu de jours, imminente. Les deux ministres des finances de Vienne et de Pest s'étaient, dit-on, mis d'accord avec le syndicat financier qui sera chargé de l'emprunt et toutes dispositions étaient arrêtées avec la Banque austro-hongroise. Toutefois les choses n'étaient pas encore aussi avancées que le croyait la spéculation; il se peut que les préoccupations relatives au 1^{er} mai et à l'agitation ouvrière aient fait considérer comme opportune une nouvelle attente; l'opération est ajournée. Le 4 pour 100 hongrois n'en reste pas moins très ferme à 93 1/2.

La rente extérieure d'Espagne a eu un marché assez agité. Les cours ont subi de larges oscillations entre 58 et 59 1/2, suivant les mouvements du change qui d'abord s'est tendu à 18 pour 100, puis a été ramené à 16 pour 100. A plusieurs bilans défavorables de la Banque d'Espagne a succédé un bilan satisfaisant, celui du 24 courant. En

même temps la sous-commission du budget à Madrid a fait connaître le résultat de ses travaux sur la préparation du budget de 1892-93. Ce projet prévoit des diminutions de recettes pour 14 millions et des recettes nouvelles pour 26 millions; ces augmentations, portant sur un grand nombre de points, semblent assez bien calculées et les ressources proposées sont sérieuses. Quant aux prévisions de moins-values, elles sont trop optimistes et auraient dû être portées à 25 ou 30 millions. La commission présente son projet de budget, non-seulement en équilibre, mais avec un excédent de 18 millions : 760 millions de pesetas en recettes et 742 millions en dépenses. Il y a là une exagération manifeste; l'équilibre suffirait; on se contenterait même d'un déficit ne dépassant pas 20 millions. L'Extérieure, sur l'impression de ces propositions financières, s'est établie au-dessus de 59.

Le gouvernement portugais a fait déclarer aux comités de créanciers par son délégué, M. Serpa Pimentel, qu'il ne pouvait consentir à l'établissement, sous aucune forme, d'une commission étrangère de contrôle sur la gestion des finances nationales. Il ne s'est cependant pas refusé à concéder des garanties nouvelles pour la remise des fonds destinés au service réduit de la dette extérieure, et il a offert la combinaison suivante : une délégation de créanciers recevant, à Lisbonne même, chaque semaine, des mains des employés des douanes, un montant à déterminer du produit de cette branche de revenu affectée au paiement des coupons de la dette. Ces coupons seraient payés 50 pour 100 du montant ancien en or, le solde en un papier remboursable ultérieurement. Cet arrangement, s'il était accepté par les créanciers, ne le serait, en tout cas, par le gouvernement que s'il réussissait à y joindre la réalisation effective d'un emprunt de 100 millions. M. Pimentel est allé négocier à Londres au sujet de cette seconde partie de sa mission. Le 3 pour 100 portugais s'est tenu à 27.

La crise ministérielle en Italie a été terminée par le maintien en fonctions du cabinet démissionnaire. Seul le ministre des finances, M. Colombo, s'est définitivement retiré. Cette solution peut être interprétée ainsi : le principe des réductions dans le budget de la guerre et de la marine est admis; mais ces réductions dans la pratique seront aussi faibles que possible. La rente italienne s'est maintenue au-dessus de 89.

Les fonds ottomans ont été fort recherchés, surtout l'obligation ottomane 4 pour 100 « de consolidation » qui a été portée de 365 à 380. Le 1 pour 100 s'est rapproché de 20 francs et finit à 19 85.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, du Gaz, des Omnibus, du Suez et des Voitures, ont été très bien tenues et restent des placemens favorisés de l'épargne. Les Chemins autrichiens et Lombards ont faibli légèrement à 612.50 et 208.75; le Nord de

L'Espagne et le Saragosse sont aux mêmes cours qu'au milieu du mois. Le Rio-Tinto, en forte baisse, reste à 405 après 390.

Il y a quelque temps, un projet de fusion entre la Banque de dépôts et de comptes-courans et le Crédit industriel avait été élaboré, puis arrêté entre les conseils d'administration des deux sociétés, mais il s'était heurté à l'opposition des actionnaires et avait dû être abandonné. Les administrateurs de la Banque de dépôts ont ouvert alors des négociations avec ceux du Comptoir national d'escompte. Un arrangement de fusion a été signé le 27 courant et sera soumis à bref délai aux actionnaires de l'une et de l'autre institutions. Ceux du Comptoir national d'escompte sont convoqués à cet effet à une assemblée générale extraordinaire pour le 24 mai.

La Banque de dépôts et comptes-courans apporte au Comptoir national d'escompte un actif net de 15,975,000 francs, dont 975,000 sont appliqués aux réserves du Comptoir portées ainsi à 4,867,111 francs. Le Comptoir crée 30,000 actions nouvelles de 500 francs entièrement libérées qu'il remet à la Banque de dépôts en échange de son apport. Actuellement, le Comptoir national a un capital de 80 millions sur lesquels 40 millions seulement sont versés; il appellera 125 francs par action, soit une somme totale de 20 millions, et il échangera quatre actions actuelles libérées de 375 francs contre trois nouvelles entièrement libérées de 500 francs. Le capital ancien du Comptoir national étant, par cet échange, ramené à 60 millions, sera accru des 15 millions représentés par les 30,000 actions nouvelles remises à la Banque de dépôts; il se trouvera donc, en fin de compte, fixé à 75 millions de francs et divisé en 150,000 actions de 500 francs entièrement libérées.

Les actions du Comptoir national d'escompte valent actuellement le pair, 500 francs (250 francs versés), celles de la Banque de dépôts et comptes-courans (libérées de 375 fr.) sont cotées 420 francs environ, en perte de 80 francs.

La Banque commerciale et industrielle, dont les titres de 500 francs entièrement libérés, valent seulement 192.50, va réduire son capital de 15 millions à 8 millions, par le rachat et l'annulation de 6,000 actions, et l'échange des 24,000 actions restantes contre 16,000 nouvelles à raison de 3 contre 2. Cette combinaison aura l'avantage d'amortir d'un seul coup les pertes subies et de mettre le montant nominal du capital au niveau des ressources réelles de la société.

La Banque de Paris a encore fléchi et reste à 605. Les commissaires viennent de publier le rapport qu'ils présenteront à la prochaine assemblée. L'exercice 1891 n'a pas été bon pour cet établissement. Il a fallu couvrir avec la majeure partie des bénéfices les pertes résultant de la dépréciation de plusieurs des valeurs composant le portefeuille, no-

tamment des obligations des Chemins de fer de Santa-Fé, qui valent aujourd'hui 145 francs, et des rentes espagnoles, 4 pour 100 perpétuel ou titres de Cuba. Le bénéfice net a été réduit à moins d'un million, et il a fallu, pour répartir 30 francs par action, prélever près de 3 millions sur les bénéfices reportés de 1891 à 1892. La Banque de Paris vient de faire une perte des plus regrettables en la personne de M. Ch. Sautter, son administrateur-directeur.

Le Crédit foncier s'est tenu, sans variations bien significatives, aux environs de 1,185 francs. Les vendeurs n'ont pas osé soutenir les premiers avantages que leur avait valus la déclaration très franche contenue dans le rapport de M. Christophle, qu'une partie des bénéfices nets de 1891 était due aux réalisations effectuées sur le portefeuille de valeurs. Il est clair que ces bénéfices ne pourront se renouveler, et qu'une légère diminution du dividende devrait s'ensuivre, si les opérations de prêts ne prenaient pas un plus grand développement.

La Banque d'escompte est tout à fait délaissée et se négocie nominale à 160; il en est de même du Crédit mobilier à 150.

Le Crédit lyonnais a tenu son assemblée générale le 28 courant à Lyon. La situation sociale est très prospère et les opérations de ce grand établissement prennent une extension remarquable. L'action est très ferme à 765.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉCOLE.

L'UNIVERSITÉ DE NAPOLEON.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

A des intervalles fixes, un homme, dans une chambre, rassemble autour de lui des enfans, des adolescens, des jeunes gens, dix, vingt, trente ou davantage; pendant une heure ou deux, il parle et ils écoutent. Cependant ils sont très proches les uns des autres, ils se voient face à face, leurs coudes se touchent, ils se sentent condisciples, du même âge, occupés de même; ils sont en société, et de deux façons, entre eux et avec le maître. Par suite, ils vivent sous un statut: toute société a le sien, spontané ou imposé; sitôt que des hommes, petits ou grands, sont plusieurs et ensemble, dans un salon, dans un café, dans la rue, ils y trouvent la

charte de l'endroit, une sorte de code qui leur prescrit ou interdit tel genre de conduite; de même à l'école : une règle expresse, jointe à beaucoup de règles tacites, y est observée, et compose un moule dont l'empreinte s'enfonce à demeure dans les esprits et dans les âmes. Quel que soit un enseignement public, que l'objet en soit laïque ou ecclésiastique, qu'il ait pour matière les choses de la religion ou les choses de la science, du plus bas au plus haut de l'échelle, depuis l'école primaire et le catéchisme jusqu'au grand séminaire, aux écoles supérieures et aux Facultés, voilà en abrégé l'institution scolaire. De tous les engins sociaux, elle est peut-être le plus puissant, le plus efficace; car, sur les jeunes vies qu'elle enserme et dirige, elle a trois sortes d'influences, l'une par le maître, l'autre par les condisciples, la dernière par le règlement.

D'une part, le maître, qui passe pour savant, enseigne avec autorité, et les écoliers, qui se sentent ignorans, apprennent avec confiance; ainsi, presque tout ce qu'il leur dit, vrai ou faux, ils le croient. — D'autre part, par-delà sa famille et le cercle domestique, l'élève trouve, dans le groupe de ses camarades, un petit monde nouveau, différent, complet, qui a ses façons et ses mœurs, son point d'honneur et ses vices, son esprit de corps, en qui s'ébauchent des jugemens indépendans et spontanés, des divinations hasardées et précoces, des vellétés d'opinion à propos de toutes les choses divines et humaines. C'est dans ce milieu qu'il commence à penser par lui-même, au contact de ses pareils et de ses égaux, au contact de leurs idées, bien plus intelligibles et admissibles pour lui que celles des hommes faits, partant bien plus persuasives, excitantes et contagieuses; elles sont l'air ambiant et pénétrant dans lequel sa pensée lève, pousse et se forme; il y prend sa façon d'envisager la grande société d'adultes dont il va devenir un membre, ses premières notions du juste et de l'injuste, par suite, une attitude anticipée de respect ou de révolte, bref un *préjugé* : selon que l'esprit du groupe est raisonnable ou déraisonnable, ce préjugé est sain ou malsain, social ou antisocial. — Enfin, la discipline de l'école fait son effet; quel que soit le régime de la maison, libéral ou autoritaire, lâche ou strict, monacal, militaire ou mondain, externat ou internat mixte ou pur, à la ville ou à la campagne, avec prédominance de l'entraînement gymnastique ou du travail cérébral, avec application de l'esprit à l'étude des choses ou à l'étude des mots, l'élève entre dans un cadre fabriqué d'avance. Selon les diversités du cadre, il pratique des exercices différens, il contracte des habitudes différentes, il se développe ou se rabougrit au physique ou au moral, dans un sens ou dans le sens contraire. Partant, selon que le cadre est

bon ou mauvais, il devient plus ou moins capable ou incapable d'effort corporel ou mental, de réflexion, d'invention, d'initiative, d'entreprise, de subordination à un but, d'association volontaire et persistante, c'est-à-dire, en somme, d'un rôle actif et utile sur le théâtre où il va monter. — Notez que cet apprentissage en commun, sur des bancs, d'après un règlement et sous un maître, dure six, dix, quinze ans et parfois vingt, que les filles n'en sont pas exemptes, que pas un garçon sur cent n'est élevé jusqu'au bout chez lui par un précepteur à domicile, que, dans l'enseignement secondaire et même dans l'enseignement supérieur, la roue scolaire tourne uniformément et sans arrêt dix heures par jour, si l'élève est externe, et vingt-quatre heures par jour, si l'élève est interne, qu'à cet âge l'argile humaine est molle, qu'elle n'a pas encore pris son pli, que nulle forme acquise et résistante ne la défend contre la main du potier, contre le poids de la roue tournante, contre le frottement des autres morceaux d'argile pétris avec elle, contre les trois pressions incessantes et prolongées qui composent l'éducation publique. — Manifestement il y a là une force énorme, surtout si les trois pressions, au lieu de se contrarier, comme il arrive le plus souvent, s'accordent et convergent pour produire un certain type d'homme fait, si, depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence, à la jeunesse et à l'âge adulte, les préparations successives se superposent de façon à graver plus à fond et plus exactement le type adopté, si toutes les influences et opérations qui le gravent, prochaines ou lointaines, grandes ou petites, internes ou externes, forment ensemble un système cohérent, défini, applicable et appliqué. Que l'État se charge de le faire et de l'appliquer, qu'il accapare l'éducation publique, qu'il en devienne le régulateur, le directeur, l'entrepreneur, que, sur toute la longueur et la largeur du territoire, il établisse et fasse jouer sa machine, que, par autorité morale et par contrainte légale, il y fasse entrer la génération nouvelle; vingt ans plus tard il trouvera, dans ces mineurs devenus majeurs, l'espèce et le nombre des idées dont il a voulu les pourvoir, l'étendue, les limites et la forme d'esprit qu'il approuve, le préjugé moral et social qui lui convient.

II.

Tel est l'objet de Napoléon : « Dans l'établissement d'un corps enseignant, dit-il lui-même (1), mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales. » Plus précisé-

(1) Pelet de la Lozère, 161. (Paroles de Napoléon au Conseil d'État, 11 mars 1806.)

ment encore, il compte sur la nouvelle institution pour se faire dresser et tenir à jour un répertoire de police universel et complet. « Il faut constituer ce corps de manière à avoir des notes sur chaque enfant depuis l'âge de neuf ans. » Ayant saisi les adultes, il veut saisir aussi les enfans, surveiller et faire d'avance les Français futurs; élevés par lui, sous sa main ou sous ses yeux, ils seront des auxiliaires tout dressés, des sujets dociles, plus dociles que leurs parens. Chez ceux-ci, il y a trop d'âmes encore insoumises et réfractaires, trop de royalistes et trop de républicains; de famille à famille, les traditions domestiques se contredisent ou divergent, et les enfans ne croissent à domicile que pour se heurter plus tard dans le monde. Prévenons ce conflit, préparons-les à la concorde; élevés tous de la même façon et dans le même esprit, ils se trouveront un jour unanimes (1), non-seulement en apparence, comme aujourd'hui, par crainte et de force, mais en fait et à fond, par habitude invétérée, par adaptation préalable de l'imagination et du cœur. Sinon, « il n'y aura point d'état fixe politique (2) » en France: « tant qu'on n'apprendra point, dès l'enfance, s'il faut être républicain ou monarchique, catholique ou irrégieux, l'État ne formera pas une nation; il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changemens. » — En conséquence, il s'attribue le monopole de l'instruction publique, il aura seul le droit de la fabriquer et de la débiter, comme le sel et le tabac: « L'enseignement public (3), dans tout l'Empire, est confié *exclusivement* à l'Université. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction » supérieure, secondaire, primaire, spéciale, générale, collatérale, laïque, ecclésiastique, « ne peut être formé hors de l'Université impériale et sans l'autorisation de son chef. »

Dans cet enclos et sous cette direction roulent et fonctionnent toutes les manufactures de la denrée scolaire, et il y en a de deux sortes. Les unes, au plus bel endroit, reliées entre elles et savam-

(1) A. de Beauchamp, *Recueil des lois et réglemens sur l'enseignement supérieur*, 4 vol. (Rapport de Fourcroy au Corps législatif, 6 mai 1806.) « De quelle importance n'est-il pas... que le mode d'éducation reconnu comme le meilleur joigne à cet avantage celui d'être *uniforme* pour tout l'Empire, de donner les mêmes connaissances, d'inculquer les mêmes principes à des individus qui doivent vivre dans la même société, ne faire en quelque sorte qu'un seul corps, n'avoir qu'un même esprit et concourir au bien public par l'*unanimité* des sentimens et des efforts? »

(2) Pelet de la Lozère, 154.

(3) A. de Beauchamp, *ibid.* (Décret du 7 mars 1808.) — Sont soumises à l'autorisation préalable et à la rétribution universitaire les écoles spéciales et collatérales qui enseignent des matières non enseignées dans les lycées, par exemple les langues vivantes, qui se bornent à combler une lacune, et qui ne font point concurrence aux lycées. (Arrêt de la cour de Lyon, 14 février 1832.)

ment groupées, sont les fabriques nationales, fondées par le gouvernement ou, sur son ordre, par les communes, facultés, lycées, collèges, petites écoles communales; les autres, isolées et disséminées, sont des fabriques privées, fondées par des particuliers, pensions et institutions pour l'instruction secondaire, petites écoles libres. Les premières, œuvres de l'État, régies, administrées, défrayées et exploitées par lui sur le plan qu'il a prescrit et pour l'objet qu'il se propose, ne sont que son prolongement; c'est lui qui opère en elles et qui, directement, pleinement, agit par elles : elles ont donc toute sa bienveillance et les autres toute sa défaveur. Celles-ci, pendant le Consulat, se sont relevées ou élevées par centaines, de toutes parts, spontanément, sous la pression du besoin et parce que la jeunesse a besoin d'instruction autant que d'habits, mais au hasard, par la rencontre de l'offre et de la demande, sans règle supérieure et commune : rien de plus antipathique au génie gouvernemental de Napoléon : — « Il est impossible, dit-il (1), de rester plus longtemps comme on est, puisque chacun peut lever une boutique d'instruction comme on lève une boutique de drap, » fournir, à son gré et au gré des chalands, tel habit ou telle étoffe, même mauvaise, de telle coupe, même extravagante ou surannée : de là tant de costumes divers, une bigarrure choquante. Un bon habit obligatoire, d'étoffe solide et de coupe raisonnable, un uniforme dont l'autorité publique fournira le modèle, voilà ce qu'il faut mettre sur le dos de tout enfant, adolescent ou jeune homme; et les particuliers qui se chargent de cette besogne sont suspects d'avance. Même obéissants, ils ne sont dociles qu'à demi, ils ont leur initiative et leurs préférences, ils suivent leur goût propre ou celui des parens. Toute entreprise privée, par cela seul qu'elle existe et florit, est un groupe plus ou moins indépendant et dissident. Napoléon, apprenant qu'à Sainte-Barbe, restaurée et dirigée par M. de Lanneau, il y a 500 élèves, s'écrie (2) : « Comment se fait-il qu'un simple particulier ait tant de monde dans sa maison? » L'empereur semble presque jaloux; on dirait que, dans un coin de son domaine universitaire, il vient de se découvrir un rival; cet homme usurpe sur lui, sur le domaine du souverain; il s'est fait centre, il rassemble autour de lui une clientèle et un peloton; or, comme l'a dit Louis XIV, il ne faut pas qu'il y ait dans l'État « des pelotons à part. » Puisque M. de Lanneau a du talent et du succès, qu'il entre dans les cadres officiels et qu'il devienne fonctionnaire. Tout de suite Napoléon songe à l'acquérir,

(1) Pelet de la Lozère, p. 170. (Séance du Conseil d'État, 20 mars 1806.)

(2) Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, III, 125.

lui, sa maison et ses élèves, et charge le Grand-Maitre de l'Université, M. de Fontanes, de négocier l'affaire; on paiera à M. de Lanneau l'indemnité convenable, Sainte-Barbe sera érigée en lycée, et M. de Lanneau en sera nommé proviseur. Notez qu'il n'est pas un opposant, un irrégulier : M. de Fontanes lui-même loue son enseignement, son bon esprit, sa correction parfaite, et l'appelle l'*universitaire de l'université*; mais il n'en est pas, il se tient à côté et chez lui, il ne veut pas être engrené dans la manufacture impériale, y devenir un simple rouage. Partant, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, il lui nuit, et d'autant plus qu'il prospère davantage; la plénitude de sa maison fait le vide dans les lycées; plus il a d'élèves, moins ils en ont. — Par essence, les entreprises privées font concurrence à l'entreprise publique.

C'est pourquoi, si celle-ci les tolère, c'est à contre-cœur et parce qu'elle ne peut pas faire autrement; elles sont trop nombreuses, l'argent et les moyens manqueraient pour les remplacer toutes et d'un seul coup. D'ailleurs, en fait d'enseignement, comme de toute autre fourniture ou commodité, les consommateurs répugnent naturellement au monopole : il faut les y plier par degrés, les conduire à la résignation par l'habitude. Ainsi l'État peut laisser vivre les entreprises privées, au moins à titre provisoire. Mais c'est à condition de les maintenir dans la plus étroite dépendance, de s'arroger sur elles le droit de vie et de mort, de les réduire à l'état de tributaires et de succursales, de les utiliser, de transformer leur rivalité native et nuisible en collaboration fructueuse et forcée. — Non-seulement pour naître et, si elles sont nées, pour subsister, les écoles privées doivent obtenir de l'État permission expresse, faute de quoi elles sont fermées et leurs chefs punis (1), mais encore, même pourvues de leur brevet, elles vivent sous le bon plaisir du Grand-Maitre, il peut et doit les fermer sitôt qu'il reconnaît en elles « des abus graves et des principes contraires à ceux que professe l'Université. » Cependant, l'Université se défraie à leurs frais; puisqu'elle a seule le droit d'enseigner, elle peut tirer profit de ce droit, concéder, moyennant argent, la faculté d'enseigner à côté d'elle ou d'être instruit à côté d'elle, faire payer à tout chef

(1) A. de Beauchamp, *ibid.* (Décrets du 17 mars 1808, art. 103 et 105, du 17 septembre 1808, art. 2 et 3, du 15 novembre 1801, art. 54, 55 et 56.) « Si quelqu'un enseigne publiquement et tient école sans l'autorisation du Grand-Maitre, il sera poursuivi d'office par nos procureurs impériaux qui feront fermer l'école... Il sera traduit en police correctionnelle et condamné à une amende de 100 à 3,000 francs, sans préjudice de plus grandes peines, s'il était trouvé coupable d'avoir dirigé l'enseignement d'une manière contraire à l'ordre et à l'intérêt public. » — *Ibid.*, art. 57. (Sur la fermeture des écoles pourvues de l'autorisation prescrite.)

d'institution tant pour lui, tant pour chacun de ses élèves; en somme, ici comme ailleurs, par dérogation au blocus universitaire comme au blocus continental, l'État vend aux particuliers des licences. Cela est si vrai que, même dans l'enseignement supérieur où nul ne lui fait concurrence, il en vend : tout gradué qui ouvre un cours de lettres ou de sciences doit, au préalable, payer pour l'année 75 francs à Paris et 50 francs en province; tout gradué qui ouvre un cours de droit ou de médecine doit, au préalable, payer pour l'année 150 francs à Paris et 100 francs en province (1). Même droit annuel sur les directeurs d'écoles secondaires, pensions et institutions privées; de plus, pour obtenir le brevet indispensable, le maître de pension à Paris verse 300 francs, en province 200 francs; le chef d'institution à Paris verse 600 fr., en province, 400 francs; en outre, ce brevet, toujours révocable, n'est accordé que pour dix ans; au bout de dix ans, le titulaire doit en obtenir le renouvellement et payer de nouveau la taxe. Quant à ses élèves, quels qu'ils soient, pensionnaires, demi-pensionnaires ou même gratuits (2), l'Université perçoit sur chacun d'eux une taxe égale au vingtième du prix de la pension entière; c'est lui, directeur de la maison, qui prélève et verse la taxe; il en est le collecteur responsable, le comptable et le débiteur. Qu'il n'oublie pas de déclarer bien exactement le prix de sa pension et le nombre de ses élèves : sinon, enquête, vérification, condamnation, restitution, amende, censure et clôture possible de sa maison.

Des réglemens de plus en plus stricts lui serrent la corde au cou, et, en 1811, les articles rigides du dernier décret tirent si fort qu'il ne peut manquer d'étrangler à courte échéance. Napoléon compte là-dessus (3); car ses lycées, surtout au début, n'ont pas réussi; ils n'ont pas obtenu la confiance des familles (4); la discipline y est trop

(1) A. de Beauchamp, *ibid.* (Décret du 17 septembre 1808, art. 27, 28, 29, 30, et arrêté du 7 avril 1809.)

(2) *Id.*, *ibid.* (Décrets du 17 mars 1808, art. 134, du 17 septembre 1808, art. 25 et 26, du 15 novembre 1811, art. 63.)

(3) Ambroise Rendu, *Essai sur l'instruction publique*, 4 vol. 1819, 1, 221. (Note de Napoléon à M. de Fontanes, 24 mars 1808.) « L'Université a l'entreprise de toutes les institutions publiques, et doit tendre à ce qu'il y ait le moins possible d'institutions particulières. »

(4) Eugène Rendu, *Ambroise Rendu et l'Université de France* (1861), p. 25-26. (Lettre de l'Empereur à Fourcroy, 3 floréal an XIII, pour lui faire inspecter les lycées, et Rapport de Fourcroy après quatre mois d'inspection.) « En général, le tambour, l'exercice et la discipline militaire empêchent les parens, dans le plus grand nombre des villes, de mettre leurs enfans au lycée... On profite de cette mesure pour persuader aux parens que l'Empereur ne veut faire que des soldats. » — *Ibid.* (Note de M. de Champagny, ministre de l'intérieur, écrite quelques mois plus tard.) « Une forte moitié des chefs (de lycée) ou professeurs est, au point de vue moral, dans la plus

militaire, l'éducation n'y est pas assez paternelle, les proviseurs et professeurs ne sont que des fonctionnaires indifférens, plus ou moins égoïstes et mondains ; pour surveillans et maîtres d'étude on n'y trouve que d'anciens sous-officiers, rudes et mal embouchés ; les boursiers fournis par l'État y apportent « les habitudes toutes faites d'une mauvaise éducation » ou l'ignorance d'une éducation presque nulle (1), en sorte que, pour un enfant bien né, bien élevé, leur camaraderie est disproportionnée, et leur contact aussi nuisible que choquant. Par suite, pendant les premières années, les lycées (2), uniquement peuplés de quelques boursiers, restent déserts ou mal habités, tandis que « l'élite de la jeunesse se presse dans des écoles particulières payées plus ou moins chèrement. » — Cette élite dérobée à l'Université, il faut la reprendre ; puisque la jeunesse ne vient pas aux lycées par attrait, elle y viendra par nécessité ; à cet effet, on resserre les autres issues, on en barre plusieurs ; bien mieux, on fait converger toutes celles qu'on tolère en un seul débouché central qui est un établissement universitaire, tellement que le directeur de chaque école privée, transformé de concurrent en fournisseur, sert l'Université au lieu de lui nuire et lui donne des élèves au lieu de lui en ôter. — En premier lieu, la hauteur de son enseignement est restreinte (3) ; même à la campagne et dans les villes qui n'ont ni lycée ni collège, il n'enseignera rien au-dessus d'un degré fixé : s'il est chef d'institution, ce degré ne dépassera pas les classes d'humanités ; il laissera aux Facultés de l'État leur domaine intact, calcul différentiel,

complète indifférence. Un quart, par leurs discours, leur conduite, leur réputation, déploie le caractère le plus dangereux aux yeux de la jeunesse... Ce qui manque le plus aux chefs, c'est l'esprit religieux, le zèle religieux... Deux ou trois lycées à peine offrent ce spectacle. De là, cet éloignement des parens, qu'on attribue à des préjugés politiques ; de là, la rareté des élèves payans ; de là, le discrédit des lycées. L'opinion est unanime à cet égard. »

(1) *Histoire du collège Louis-le-Grand*, par Esmond, censeur émérite, 1845, p. 267 : — « Qu'étaient les maîtres d'étude ? Des officiers subalternes en retraite, qui conservaient la rudesse des camps et ne connaissaient de vertu que l'obéissance passive... L'âge pour la nomination aux bourses n'étant pas déterminé, le choix de l'Empereur tombait souvent sur des sujets de quinze à seize ans, qui se présentaient avec les habitudes toutes faites d'une mauvaise éducation et une si grande ignorance qu'on était obligé de les envoyer dans les basses classes avec les enfans. » — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique depuis 1789*, I, 391. « Le premier noyau des pensionnaires (boursiers) fut fourni par le Prytanée. Une corruption profonde à laquelle le régime militaire donne une apparence de régularité, une impiété froide qui se soumet aux pratiques extérieures de la religion comme à des mouvemens d'exercice..., la tradition constante a transmis cet esprit à tous les élèves qui se sont succédé depuis douze ans. »

(2) Fabry, *ibid.*, t. II, 12, et t. III, 399.

(3) Décret du 15 novembre 1811, articles 15, 16, 22.

astronomie, géologie, histoire naturelle, haute littérature; s'il est maître de pension, ce degré ne dépassera pas les classes de grammair, ni les premiers élémens de géométrie et d'arithmétique; il laissera aux lycées et collèges de l'État leur domaine intact, les humanités proprement dites, les cours supérieurs et moyens de l'instruction secondaire. — En second lieu, dans les villes qui ont un lycée ou un collège, il n'enseignera chez lui que ce que l'Université n'enseigne pas chez elle (1); à la vérité on ne lui ôte pas les très petits garçons; il peut encore les instruire, il les garde; mais, au-dessus de dix ans, il conduira tous ses élèves au collège ou au lycée, ils en suivront régulièrement les classes, en qualité d'externes. En conséquence, chaque jour et deux fois par jour, il les mène et ramène de sa maison à l'établissement universitaire et de l'établissement universitaire à sa maison; avant la classe, dans l'entre-classe, après la classe, il leur répète la leçon que, le jour ou la veille, ils ont reçue hors de chez lui; en outre, il les loge et les nourrit; à cela se réduit son office. Il n'est plus qu'un auxiliaire exploité et surveillé, un subalterne, préparateur et répétiteur de l'Université, une sorte de maître d'étude et d'aubergiste non payé, au contraire payant, et à son service.

Cela ne suffit pas encore : non-seulement l'État recrute chez lui ses externes, mais il lui prend ses pensionnaires. « A compter du 1^{er} novembre 1812 (2), les chefs d'institution et les maîtres de pension ne pourront avoir d'élèves à demeure dans leurs maisons, au-dessus de l'âge de neuf ans, qu'autant que le nombre des pensionnaires que peut recevoir le lycée ou collège établi dans la même ville ou dans la résidence du lycée se trouverait au complet. » Ce complet sera de 300 pensionnaires par lycée; il y aura « 80 lycées en activité » dans le cours de 1812, et 100 dans le

(1) Quicherat, *ibid.*, III, 93 à 105. — Jusqu'en 1809, grâce à la tolérance de M. de Fontanes, M. de Lanneau avait pu garder chez lui la moitié de ses élèves, sous le nom d'élèves des classes préparatoires, ou pour les cours de français et de commerce; néanmoins, il avait dû renoncer à l'enseignement de la philosophie. En 1810, il reçoit l'ordre d'envoyer au lycée, dans le délai d'un mois, tous ses élèves. A cette date, il y avait 400 pensionnaires à Sainte-Barbe.

(2) Décret du 15 novembre 1811, articles 1, 4, 5, 9, 17 à 19, 24 à 32. — *Procès-verbaux des séances du conseil de l'Université impériale*. (Manuscrits aux Archives du ministère de l'instruction publique, communiqués par M. A. de Beauchamp), séance du 12 mars 1811, note de l'Empereur communiquée par le Grand-Maitre. « Sa Majesté demande qu'on ajoute les dispositions suivantes aux projets de décret qui lui ont été présentés : *Partout où il y aura un lycée, le Grand-Maitre fera fermer les institutions particulières jusqu'à ce que le lycée ait le nombre de pensionnaires qu'il peut recevoir.* » — On voit ici l'intervention personnelle de Napoléon; l'initiative du décret lui appartient; il le voulait d'abord plus rigoureux, plus brusquement autoritaire et prohibitif.

cours de 1813, en sorte qu'à cette dernière date, le total exigible de leur complet, sans compter celui des collèges, sera de 30,000 pensionnaires. Tel est le prélèvement énorme que l'État s'attribue dans la récolte des internes; évidemment, il saisit d'avance toute la moisson; après lui, les établissemens privés ne pourront que glaner, et par tolérance. De fait, le décret leur interdit l'internat; désormais l'Université en aura le monopole. — Contre les petits séminaires qui sont des concurrens plus viables, les mesures sont encore plus fortes. « Il ne pourra pas y avoir plus d'une école secondaire ecclésiastique par département; le Grand-Maitre désignera celles à conserver; les autres seront fermées. Aucune d'elles ne pourra être placée à la campagne. » Toutes celles qui ne sont point placées dans une ville pourvue d'un lycée ou d'un collège seront fermées. Toutes les maisons et meubles des écoles ecclésiastiques non conservées seront saisis et confisqués au profit de l'Université. « Dans tous les lieux où il y a des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seront conduits au lycée ou au collège pour y suivre les classes. » Enfin, « toutes ces écoles seront gouvernées par l'Université; elles ne pourront être organisées que par elle; leurs prospectus et leurs réglemens seront rédigés par le conseil de l'Université, sur la proposition du Grand-Maitre. L'enseignement ne pourra y être donné que par des membres de l'Université étant à la disposition du Grand-Maitre. » — Pareillement, dans les écoles laïques, à Sainte-Barbe par exemple (1), tout professeur, répétiteur, ou même simple surveillant doit être pourvu, par l'Université, d'une autorisation spéciale. — Personnel et discipline, esprit et matières de l'enseignement, détail des études et des récréations (2), tout est imposé, conduit, contraint, dans ces établissemens qu'on appelle libres; quels qu'ils soient, ecclésiastiques ou laïques, non-seulement l'Université les enveloppe et les englobe, mais encore elle les absorbe et se les assimile; elle ne leur laisse pas même de dehors distincts. A la vérité, dans les petits séminaires, les exercices se font au son de la cloche, et les élèves portent le costume ecclésiastique; mais la soutane, adoptée par l'État qui adopte l'Église, est encore un costume

(1) Quicherat, *ibid.*, III, 95 à 105. — *Ibid.*, 126. Après le décret du 15 novembre 1811, les circulaires menaçantes se succèdent pendant quinze mois, et toujours pour enchaîner ou vexer les chefs d'institution ou de pension. Jusque dans les plus petits pensionnats, les exercices scolaires doivent être annoncés au son du tambour, et l'uniforme y est prescrit, à peine de clôture.

(2) *Ibid.*, III, 42. — A Sainte-Barbe, avant 1808, il y avait divers jeux d'agilité et de souplesse, les élèves s'exerçaient à la course, etc. Tout cela est supprimé par l'Université impériale; elle n'admet pas qu'on fasse mieux ni autrement qu'elle.

d'État. Dans les autres établissemens privés, c'est son propre uniforme qu'il impose, l'uniforme laïque, celui de ses collègues et lycées, « à peine de clôture; » et, de plus, le tambour, la tenue, les mœurs, les manières, la régularité d'une caserne. Toute initiative, invention, diversité, adaptation professionnelle ou locale est abolie (1). « Je ne suis (2), écrivait M. de Lanneau, qu'un sergent-major d'études languissantes et morcelées,.. sous le tapage d'un tambour et sous les couleurs militaires. »

Contre ces envahissemens de l'institution universitaire, il n'y a plus d'asile public, ni même privé; car le dernier refuge, l'éducation domestique à domicile, n'est pas respecté. En 1808 (3), « parmi les familles anciennes et riches qui ne sont pas dans le système, » Napoléon en désigne dix par département et cinquante à Paris, dont les fils, de seize à dix-huit ans, seront expédiés de force à Saint-Cyr, pour devenir à leur sortie sous-lieutenans dans l'armée (4). En 1813, il en lève 10,000 autres, plusieurs fils de conventionnels ou de Vendéens, qui, sous le nom de gardes d'honneur, formeront un corps à part et tout de suite sont dressés dans une caserne. A plus forte raison, il importe de soumettre à l'éducation napoléonienne les fils des familles considérables et récalcitrantes, qui sont nombreuses dans les pays annexés. Déjà en 1802, le rapporteur Fourcroy (5) expliquait au corps législatif cet emploi politique et social de l'Université future. Muni du pouvoir discrétionnaire, Napoléon recrute à son choix des écoliers parmi ses sujets récents; seulement, ce n'est pas dans un lycée qu'il les met, mais dans une école encore plus militaire, à La Flèche, dont tous les élèves sont des fils d'officiers et, pour ainsi dire, des enfans de troupe. Vers la fin de 1812, il commande au prince romain Patrizzi (6) d'y envoyer ses deux fils, l'un de dix-sept ans, l'autre de

(1) Décret du 17 mars 1808, article 38. Parmi « les bases de l'enseignement, » le législateur pose « l'obéissance aux statuts qui ont pour objet l'uniformité de l'instruction. »

(2) Quicherat, III, 123.

(3) *Le Régime moderne*, I, 208, 2112.

(4) Pour comprendre tout l'effet de cette éducation forcée, voir, dans *les Mécontens* de Mérimée, le rôle du lieutenant marquis Édouard de Nangis.

(5) *Recueil*, par A. de Beauchamp, Rapport de Fourcroy, 20 avril 1802 : « Les peuples réunis à la France, qui, parlant un langage différent et accoutumés à des institutions étrangères, ont besoin de renoncer à d'anciennes habitudes et de se former sur celles de leur nouvelle patrie, ne peuvent trouver chez eux les moyens nécessaires pour donner à leurs fils l'instruction, les mœurs, le caractère qui doivent les confondre avec les Français. Quelle destinée plus avantageuse pour eux, et, en même temps, quelle ressource pour le gouvernement, qui ne désire rien tant que d'attacher ces nouveaux citoyens à la France! »

(6) *Journal d'un détenu de 1807 à 1814* (1 vol., 1828, en anglais), p. 167. (Récit de Charles Choderlos de Laclos, qui était alors à La Flèche.)

treize ans ; pour être bien sûr de les avoir, il les fait prendre à domicile et amener par des gendarmes. Avec eux, on compte à La Flèche 90 autres Italiens de grande famille, des Doria, des Pallavicini, des Alfieri, 120 jeunes gens des provinces illyriennes, d'autres encore fournis par les pays de la Confédération du Rhin, en tout 360 pensionnaires à 800 francs par an. Parfois les parens ont pu accompagner ou suivre leurs enfans, s'établir à leur portée; cela n'a pas été permis au prince Patrizzi ; il a été arrêté en route, retenu à Marseille, et on l'y détient. — De cette façon, par la combinaison savante des prescriptions législatives et de l'arbitraire nominatif, Napoléon, directement ou indirectement, devient en fait le seul maître enseignant de tous les Français, anciens ou nouveaux, l'unique et universel éducateur dans son empire.

III.

Pour cette besogne, il lui faut un bon instrument, une grande machine humaine qui, construite, articulée et montée par lui, travaille désormais seule et d'elle-même, sans écarts ni accroc, conformément à ses instructions et toujours sous ses yeux, mais sans qu'il ait besoin d'y porter la main et d'intervenir personnellement dans son jeu prédéterminé et calculé. En ce genre, les plus beaux engins sont les ordres religieux, chefs-d'œuvre de l'esprit catholique, romain et gouvernemental, tous manœuvrés d'en haut, d'après une règle fixe, en vue d'un but défini, sortes d'automates intelligens, seuls capables d'opérer indéfiniment, sans déperdition de force, avec suite, uniformité et précision, avec un minimum de frais et un maximum d'effet, et cela par le seul jeu de leur mécanisme interne, qui, coordonné d'avance et tout entier, les adapte tout entiers et d'avance au service spécial, à l'œuvre sociale qu'une autorité reconnue et une pensée supérieure leur ont assignés comme emploi. — Rien de mieux approprié à l'instinct social de Napoléon, à son imagination, à son goût, à son parti-pris politique, et là-dessus, il déclare hautement ses préférences. « Je sais, dit-il au Conseil d'État (1), que les jésuites ont laissé, sous le rapport de l'enseignement, un très grand vide ; je ne veux pas les rétablir, ni aucune corporation qui ait son souverain à Rome. » Pourtant, il en faut une : « Quant à moi, j'aimerais mieux confier l'éducation publique à un ordre religieux, que de la laisser telle qu'elle est aujourd'hui, » c'est-à-dire libre, abandonnée aux particuliers. « Mais

(1) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 162, 163, 167. (Paroles de Napoléon au Conseil d'État, séances des 10 février, 1^{er}, 11 et 20 mars, 7 avril, 21 et 29 mai 1806.)

je ne veux ni l'une ni l'autre. » Pour le nouvel établissement, deux conditions sont requises. Avant tout, « je veux une corporation, parce qu'une corporation ne meurt pas ; » seule, par sa perpétuité elle peut maintenir l'enseignement dans la voie tracée, élever « d'après des principes fixes » les générations successives, assurer ainsi la stabilité de l'État politique, « inspirer à la jeunesse un esprit et des opinions conformes aux lois nouvelles de l'empire. » Mais cette corporation sera laïque ; ses membres seront « des jésuites (1) » d'État, et non d'Église ; ils appartiendront à l'empereur, non au pape, et ils formeront, sous la main du gouvernement, une milice civile, composée « de dix mille personnes environ, » administrateurs et professeurs de tout degré, y compris les maîtres d'étude, une milice organisée, cohérente et permanente.

Puisqu'elle est laïque, on n'a pas de prise sur elle par le dogme, la foi, le paradis et l'enfer, par les aiguillons spirituels ; en conséquence, on emploiera les temporels, non moins efficaces, quand on sait les manier, l'amour-propre, l'émulation, l'imagination, l'ambition, l'espoir grandiose et vague de l'avancement indéfini, bref, les moyens et les motifs qui déjà dans l'armée maintiennent la consistance et le zèle. « On imitera dans le corps enseignant la classification des grades militaires ; » on y instituera « un ordre d'avancement, » une hiérarchie de places ; nul n'arrivera aux supérieures qu'après avoir traversé les inférieures ; « on ne pourra devenir proviseur qu'après avoir été professeur, ni professer dans les hautes classes qu'après avoir professé dans les basses. » — Et, d'autre part, les plus hauts offices seront accessibles à tous ; « les jeunes gens qui se voueront à l'enseignement auront la perspective de s'élever, d'un grade à l'autre, jusqu'aux premières dignités de l'État. » Autorité, importance, titres, gros traitemens, prééminences, préséances, il y en aura dans l'Université comme dans les autres carrières publiques, et de quoi fournir aux plus beaux rêves (2). « Les pieds de ce grand corps (3) seront dans les bancs du collège, et sa tête dans le sénat. » Son chef, le Grand-Maître, unique en son espèce, moins assujéti, plus libre de ses mains que les ministres eux-mêmes, sera l'un des principaux personnages de

(1) Le mot a été prononcé par Napoléon : « Je veux une corporation, non de jésuites qui aient leur souverain à Rome, mais de jésuites qui n'aient d'autre ambition que celle d'être utiles et d'autre intérêt que l'intérêt public. »

(2) Cette intention est formellement exprimée dans la loi. (Décret du 17 mars 1808, art. 30.) « Aussitôt après la formation de l'université impériale, l'ordre des rangs sera suivi dans la nomination des fonctionnaires, et nul ne pourra être appelé à une place sans avoir passé par les plus inférieures. Les emplois feront ainsi une carrière qui présentera au savoir et à la bonne conduite l'espérance d'arriver aux premiers rangs de l'université impériale. »

(3) Pelet de la Lozère, *ibid.*

l'empire ; sa grandeur relèvera la condition et le cœur de ses subordonnés. En province, dans chaque fête ou cérémonie publique, ils seront fiers de voir leur recteur ou proviseur en costume d'apparat, siéger à côté du général ou du préfet en grand uniforme (1). La considération témoignée à leur chef rejaillira sur eux ; ils en jouiront avec lui ; ils se diront qu'eux aussi, comme lui et sous lui, tous ensemble, ils forment une élite ; par degrés, ils se sentiront solidaires, ils acquerront l'esprit de corps, et ils s'attacheront à l'Université, comme un soldat à son régiment ou comme un religieux à son ordre.

Ainsi que dans un ordre monastique, on entrera dans l'Université par « une prise d'habit (2). » — « Je veux, dit Napoléon, qu'on mette quelque solennité dans cet acte ; je veux que les membres du corps enseignant contractent, non pas un engagement religieux comme autrefois, mais un engagement civil devant notaire, ou devant le juge de paix, ou le préfet, ou tout autre... Ils épouseront l'instruction publique, comme leurs devanciers épousaient l'Église, avec cette différence que ce mariage ne sera pas aussi sacré, aussi indissoluble... Ils s'engageront, pour trois ans, ou six ans ou neuf ans, à ne pouvoir quitter, sans prévenir un certain nombre d'années d'avance. » Pour accroître la ressemblance, « il faut établir ici le principe du célibat, en ce sens qu'un homme qui se consacre à l'enseignement ne puisse se marier qu'après avoir franchi les premiers degrés de sa carrière, » par exemple, « que les maîtres d'étude ne puissent se marier qu'à l'âge de vingt-cinq ou trente ans, quand ils auront obtenu un traitement de trois ou quatre mille francs et fait des économies suffisantes. » Mais, au fond, le mariage, la famille, la vie privée, qui sont des choses naturelles et normales dans la grande société humaine, sont des causes de trouble et de faiblesse dans un corps où les individus, pour être de bons organes, doivent se donner sans réserve et tout entiers. « A l'avenir (3), non-seulement les maîtres d'étude, mais encore les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régens des collèges seront astreints au célibat et à la vie commune. » — Dernier trait complémentaire et significatif, qui donne à l'institution laïque toute la physionomie d'un couvent : « Aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et des collèges. »

— Maintenant, au principe monastique du célibat ajoutons

(1) *Procès-verbaux des séances du conseil de l'Université* (manuscrits). Mémoire du 1^{er} février 1811 sur les moyens de développer dans l'Université l'esprit de corps. Dans ce mémoire communiqué à l'empereur, le motif ci-dessus est allégué.

(2) Pelet de la Lozère, *ibid.*

(3) Décret du 17 mars 1808, art. 101, 102.

le principe monastique et militaire de l'obéissance; celui-ci, aux yeux de Napoléon, est fondamental et la base des autres : sitôt qu'il est posé, un véritable corps est formé; des membres sont conduits par une tête; le commandement devient efficace. « Il y aura, dit Napoléon (1), un corps enseignant, si tous les proviseurs, censeurs et professeurs ont un ou plusieurs chefs, comme les jésuites avaient leur général et leur provincial, » comme les soldats d'un régiment ont leur colonel et leur capitaine. Le lien indispensable est trouvé; de cette façon, les individus tiennent ensemble; car ils sont tenus par des autorités, sous une règle. Comme un volontaire qui entre au régiment, comme un religieux qui entre au couvent, les membres de l'Université en acceptent d'avance le régime total, présent et futur, ensemble et détails, et ils s'y soumettront par serment. « Ils s'engageront (2) à l'exacte observation des statuts et réglemens de l'Université. Ils promettent obéissance au Grand-Maître dans tout ce qu'il leur commandera pour le service de l'empereur et pour le bien de l'enseignement. Ils s'engageront à ne quitter le corps enseignant et leurs fonctions qu'après en avoir obtenu l'agrément du Grand-Maître. Ils ne pourront accepter aucune fonction publique ou particulière et salariée, sans la permission authentique du Grand-Maître. Ils sont tenus d'avertir le Grand-Maître et ses officiers de tout ce qui viendrait à leur connaissance de contraire à la doctrine et aux principes du corps enseignant dans les établissemens d'instruction publique. » Et quantité d'autres obligations, indéfinies ou précises (3), dont la sanction n'est pas seulement morale, mais encore légale, toutes aliénations notables et durables de la personne, qui souffre plus ou moins profondément de les avoir consenties et dont la résignation forcée doit être entretenue par la crainte du châtement. « On aura soin (4) d'établir partout une discipline sévère : les professeurs eux-mêmes seront soumis dans certains cas à la peine des arrêts; ils n'en souffriront pas plus dans leur considération que les colonels contre lesquels cette peine est prononcée. » Elle est la moindre de toutes; il y en aura d'autres, de plus en plus graves (5), « la réprimande en présence d'un conseil académique, la censure en présence du conseil de l'Université, la mutation pour un emploi inférieur, la suspension avec ou sans privation totale ou partielle

(1) Pelet de la Lozère, *ibid.*

(2) Décret du 20 mars 1808, articles 40 à 46.

(3) Par exemple, arrêté du 31 mars 1812 sur les congés. — (Cf. le règlement du 8 avril 1810 pour l'École de la maternité, titres IX, X et XI.) Dans ce cas restreint et spécial, on voit très bien ce que Napoléon entendait par « la police » d'une École.

(4) Pelet de la Lozère, *ibid.*

(5) Décret du 17 mars 1808, articles 47 et 48.

du traitement, la réforme ou retraite anticipée, la radiation du tableau de l'Université, » et, dans ce dernier cas, « l'incapacité d'obtenir aucun autre emploi dans aucune autre administration publique. » « Tout membre de l'Université (1) qui manquera à la subordination établie par les statuts et réglemens, et au respect dû aux supérieurs, sera réprimandé, censuré ou suspendu de ses fonctions, selon la gravité des cas. » En aucun cas, il ne peut s'en aller de lui-même, se démettre à sa volonté, rentrer incontinent dans la vie privée; il est tenu d'obtenir au préalable la permission du Grand-Maître, et, si celui-ci ne l'accorde pas, de renouveler sa demande à trois reprises, de deux mois en deux mois, avec les formes, l'échelonnement et l'insistance d'une longue procédure; faute de quoi, il est, non-seulement rayé du tableau, mais encore « condamné à une détention proportionnée à la gravité des circonstances » et qui pourra atteindre un an.

Un régime qui aboutit à la prison n'est pas attrayant, et ne s'établit qu'à travers beaucoup de résistances. « Il a fallu, dit le conseil supérieur (2), prendre les instituteurs tels qu'on les a trouvés, différens à l'infini en méthodes, en principes, en sentimens, habitués à une liberté presque sans bornes, ou du moins à ne se régler que sur les caprices des parens, répugnant presque tous au régime qu'on voulait leur prescrire. » D'ailleurs, par cette intervention de l'État, « les autorités locales se voyaient arracher une de leurs belles prérogatives. » En somme, « les maîtres ont répugné aux nouveaux devoirs qu'on a voulu leur imposer; les administrateurs et les évêques ont crié contre les nominations qui n'ont pas été faites d'après leur avis; les pères de famille se sont plaints des nouvelles taxes qu'ils ont eu à payer. On en est venu à dire que l'Université n'est connue que par ses impôts » et par ses contraintes; encore en 1811, la plupart de ses maîtres sont insuffisans ou indociles et d'un mauvais esprit. — Raison de plus pour resserrer le lien qui les attache au corps. « La subordination absolue de tous les individus de l'Université est son premier besoin; point d'Université sans discipline et sans obéissance. Cette obéissance doit être prompte, et, dans les cas graves où le recours

(1) Décret du 15 novembre 1811, articles 66 et 69.

(2) *Procès-verbaux et papiers du conseil supérieur de l'Université* (manuscrits). — (Deux mémoires soumis à l'Empereur, 1^{er} février 1811, sur les moyens de fortifier la discipline et l'esprit de corps dans l'Université.) — Le mémoire demande que les décisions de l'autorité universitaire soient exécutoires sur le simple *exequatur* des tribunaux; il importe d'amoindrir l'intervention des tribunaux et des préfets, de couper court aux appels et aux plaidoiries; l'Université doit avoir pleins pouvoirs et juridiction complète dans son domaine, percevoir les taxes de ses contribuables, réprimer les contraventions de ses justiciables.

à l'autorité du gouvernement à lieu, l'obéissance doit toujours être provisoire. » — Mais, sur ce personnel incurablement réfractaire, la compression ne suffira pas ; il est vieilli, endurci ; partant, le vrai remède consiste à le remplacer par un autre plus jeune et plus maniable, plié et façonné exprès dans une école spéciale, qui sera pour l'Université ce que Fontainebleau est pour l'armée, ce que les grands séminaires sont pour le clergé, une pépinière de sujets soigneusement choisis et formés d'avance.

Tel est l'objet de l'École normale (1) ; les jeunes gens y entrent dès dix-sept ans et s'obligent à rester dans l'Université au moins pendant dix ans. C'est un internat ; ils sont assujettis à la vie commune : « les sorties particulières leur sont interdites, » et « les sorties communes,.. en uniforme,.. ne se font que sous la direction et la conduite des maîtres surveillans... Ces surveillans inspectent les élèves pendant les études et les récréations, aux heures du lever, du coucher et pendant la nuit... Aucun élève ne peut passer le temps de la récréation dans sa chambre sans l'agrément du maître surveillant. Aucun élève ne peut entrer dans la salle d'une autre division sans la permission de deux maîtres surveillans... Le directeur des études fait la visite des livres des élèves aussi souvent qu'il le juge à propos, et au moins une fois par mois. » Toutes les heures de la journée ont leur emploi prescrit ; tous les exercices, y compris les pratiques religieuses, y sont imposés, chacun à sa place et à son moment, avec détail et minutie, comme de parti-pris, pour fermer à l'initiative personnelle toutes les issues possibles et pour substituer partout aux diversités individuelles l'uniformité mécanique. « Les principaux devoirs des élèves sont le respect pour la religion, l'attachement au souverain et au gouvernement, une application soutenue, une régularité constante, la docilité et la soumission envers leurs supérieurs : quiconque manque à ces devoirs est puni suivant la gravité de la faute. » — En 1812 (2), l'École est encore petite, à peine installée, logée dans les combles du lycée Louis-le-Grand, composée de quarante élèves et de quatre maîtres. Mais Napoléon a les yeux sur elle, et s'in-

(1) *Statut sur l'administration, l'enseignement et la police de l'École normale*, 30 mars 1810, titre II, articles 20 à 93.

(2) Villemain, *Souvenirs contemporains*, t. 1^{er}, 137 à 156. (*Une visite à l'École normale en 1812*, paroles de Napoléon à M. de Narbonne.) — « Tacite est un sénateur mécontent, un boudeur d'Auteuil, qui se venge, la plume à la main, dans son cabinet : il a des rancunes d'aristocrate et de philosophe tout à la fois... Marc-Aurèle, c'est une sorte de Joseph II, et, dans de plus grandes proportions, philanthrope et sectaire, en commerce avec les sophistes, les idéologues du temps, les flattant, les imitant... J'aime mieux Dioclétien. » — « ... L'éducation publique, c'est l'avenir et la durée de mon œuvre après moi. »

forme de ce qu'on y fait : il n'aime pas qu'on y commente le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, par Montesquieu, l'*Éloge de Marc-Aurèle*, par Thomas, les *Annales* de Tacite : « Que la jeunesse lise plutôt les *Commentaires* de César... Corneille, Bossuet, voilà les maîtres qu'il lui faut ; ceux-ci entrent, à pleines voiles d'obéissance, dans l'ordre établi de leur temps ; ils le fortifient, ils le décorent, » ils sont les coadjuteurs littéraires de l'autorité publique. Que l'esprit de l'École normale se conforme à celui de ces grands hommes. Dans l'établissement universitaire, elle est l'atelier originel et central qui doit forger, limer et fournir les pièces de choix, tous les bons rouages. Aujourd'hui l'atelier est insuffisant, faiblement outillé, médiocrement dirigé, encore rudimentaire ; mais on l'agrandira, on l'achèvera, on le fera travailler davantage et mieux. Provisoirement, il ne produit que d'après les besoins constatés, pour remplir les vides annuels dans les lycées et dans les collèges. Mais, dès le premier décret, on l'a « destiné à recevoir (1) jusqu'à 300 jeunes gens. » Avec ce chiffre, la production comblera tous les vides, si grands qu'ils puissent être, et les comblera par des produits de qualité supérieure et vérifiée. Ces produits humains que l'État a fabriqués chez lui, ces outils scolaires que l'État estampille à sa marque, naturellement l'État les préfère : il les impose à ses succursales, il les place, d'autorité, dans ses collèges et lycées ; à la fin il n'en accepte plus d'autres ; non-seulement pour l'enseignement, mais encore pour la préparation des maîtres enseignants, il se confère le monopole. En 1813 (2), une circulaire annonce que « le nombre des places qui viennent à vaquer, d'une année à l'autre, dans les divers établissements de l'Université diminue sensiblement, à mesure que l'organisation du corps enseignant s'achève et se régularise, que l'ordre et la discipline s'établissent, que l'éducation se gradue et se proportionne suivant les diverses localités. Le moment est donc venu de le déclarer : l'École normale est désormais la seule route pour arriver à la carrière de l'instruction publique ; elle peut suffire à tous les besoins du service. »

IV.

Quel est le but du service ? — Avant la Révolution, quand il était dirigé ou surveillé par l'Église, il avait pour fin suprême le maintien et l'affermissement de la foi dans les jeunes âmes. Successeur des anciens rois, le nouveau monarque inscrit en première

(1) Décret du 17 mars 1808, articles 110 et suivants.

(2) Circulaire du 13 novembre 1813.

ligne (1), parmi « les bases de l'enseignement, » « les préceptes de la religion *catholique*, » et, cette phrase, il l'écrit lui-même, avec une intention marquée; dans la rédaction primitive, le Conseil d'État avait mis : la religion *chrétienne*; c'est Napoléon qui, dans le décret définitif et publié, remplace le mot plus large par le mot plus étroit (2). En cela, il est politique, il fait un pas de plus dans la voie où il est entré par le Concordat, il veut se concilier Rome et le clergé français, il a l'air de mettre la religion à la plus haute place. — Mais ce n'est qu'une place d'apparat, semblable à celle qu'il assigne aux dignitaires ecclésiastiques dans les cérémonies publiques et sur le tableau des préséances. Il ne se préoccupe pas d'aviver ou même de préserver la croyance intime : loin de là ; « on doit faire en sorte, dit-il (3), que les jeunes gens ne soient ni trop bigots, ni trop incrédules : ils doivent être appropriés à l'état de la nation et de la société. » Tout ce qu'on exigera d'eux, ce sont des respects extérieurs, l'assistance physique aux offices du culte, une courte prière latine expédiée et marmottée au commencement et à la fin de chaque classe (4), bref, des pratiques analogues aux coups de chapeau, aux actes publics de déférence, aux attitudes officielles que le gouvernement, auteur du Concordat, impose à son personnel militaire et civil. Eux aussi, les lycéens et collégiens, ils en seront, ils en sont déjà, et Napoléon prépare ainsi, dans son personnel enfantin, son personnel adulte.

En effet, c'est pour lui-même qu'il travaille, pour lui seul, et point du tout pour l'Église dont l'ascendant nuirait au sien ; bien mieux, en conversation intime, il déclare qu'il a voulu la supplanter : s'il a fait l'Université, c'est d'abord et surtout « pour enlever l'éducation aux prêtres (5). Ils ne considèrent ce monde que comme une diligence pour conduire à l'autre, » et Napoléon

(1) Décret du 17 mars 1808, article 38.

(2) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 158.

(3) *Id.*, *ibid.*, 168 (séance du 20 mars 1806.)

(4) Hermann Niemeyer, *Beobachtungen auf einer Deportation-Reise nach Frankreich im J. 1807* (Halle, 1824), II, 353. — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique*, III, 120. (Documents et témoignages d'élèves montrant que la religion n'est pratiquée dans les lycées comme un cérémonial.) — *Id.*, Riancey, *Histoire de l'instruction publique*, II, 378. (Rapports de neuf aumôniers des collèges royaux en 1830 prouvant que ce même esprit a subsisté pendant toute la Restauration : « Un enfant, envoyé dans une de ces maisons composée de 400 élèves pour y passer les huit années scolaires, n'a que huit ou dix chances favorables à la conservation de sa foi ; tout le reste est contre lui, c'est-à-dire que, sur quatre cents chances, il y en a trois cent quatre-vingt-dix qui le menacent d'être un homme sans religion. »

(5) Fabry, *ibid.*, III, 175. (Paroles de Napoléon à un membre de son conseil.) — Pelet de la Lozère, *ibid.*, 161 : « Je ne veux pas que les prêtres se mêlent de l'éducation publique. » — 167 : « L'établissement d'un corps enseignant sera une garantie contre le rétablissement des moines ; ils seraient, sans cela, rétablis d'un jour à l'autre. »

veut « qu'on remplisse la diligence de bons soldats pour ses armées, » de bons fonctionnaires pour ses administrations, de bons et zélés sujets pour son service. — Et, là-dessus, dans le décret qui institue l'Université, après la phrase de parade, il écrit la phrase de vérité et de fond. « Toutes les écoles de l'Université prendront pour base de leur enseignement la fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale dépositaire du bonheur des peuples, à la dynastie napoléonienne conservatrice de l'unité de la France et de toutes les *idées libérales* proclamées par les Constitutions. » En d'autres termes, il s'agit de donner aux enfans, aux adolescents et aux jeunes gens la foi civile, de les faire croire à la beauté, à la bonté, à l'excellence de l'ordre établi, de prédisposer leur cœur et leur esprit en faveur du système, de les adapter à ce système (1), à la concentration de l'autorité et à la centralisation des services, à l'uniformité et à l'encadrement, à l'égalité dans l'obéissance, au concours, à l'entraînement, bref à l'esprit du règne, aux combinaisons de la pensée compréhensive et calculatrice qui, revendiquant pour soi et s'adjugeant en propre tout le champ de l'action humaine, y plante partout ses poteaux, ses barrières, ses compartimens rectilignes, dresse et dispose des lices, convoque et introduit les coureurs, les pousse en avant, les stimule à chaque stade, réduit leur âme à la volonté fixe d'avancer vite et loin, et ne laisse à l'individu de motif pour vivre que l'envie de figurer aux premiers rangs dans la carrière où, tantôt par choix, tantôt par force, il se trouve inclus et lancé.

A cet effet, deux sentimens sont requis chez les adultes et partant chez les enfans : le premier est l'acceptation passive d'une règle imposée, et nulle part, autant que sous le régime universitaire, la règle, appliquée d'en haut, n'enserme et ne dirige la vie totale par des injonctions si précises et si multipliées. Cette vie scolaire est circonscrite et définie d'après un plan rigide, unique, le même pour tous les collèges et lycées de l'Empire, d'après un plan impératif et circonstancié qui prévoit et prescrit tout jusque

(1) Fabry, *ibid.*, III, 120. (Tableau du régime des lycées par un élève qui a passé plusieurs années dans deux lycées.) Prix de la pension : 900 francs, insuffisance de la nourriture et de l'habillement, cours et dortoirs encombrés, trop d'élèves dans chaque classe, profits du proviseur qui mange très bien, donne chaque semaine un dîner brillant à trente personnes, prélève sur le dortoir, déjà trop étroit, une salle de billard, s'approprie une terrasse plantée de beaux arbres. Le censeur, l'économe, l'aumônier, le sous-directeur font de même, quoique un peu moins. Les maîtres d'étude sont aussi mal nourris que les élèves. Punitives dures, nulle remontrance ou direction paternelle, maîtres d'étude rossés quand ils veulent appliquer la règle, méprisés des supérieurs et sans influence sur les élèves. — « Le libertinage, la paresse, l'intérêt, animaient tous les cœurs, aucun lien d'amitié n'unissait les maîtres aux élèves, ni les élèves entre eux. »

dans le dernier détail, travail et repos de l'esprit et du corps, matières et méthodes de l'enseignement, livres de classe, morceaux à traduire ou à réciter, liste de 1,500 volumes pour chaque bibliothèque, avec défense d'en introduire un de plus sans une permission du Grand-Maitre, heures, durée, emploi, tenue des classes, des études, des récréations, des promenades, c'est-à-dire, chez les maîtres et encore plus chez les élèves, l'étranglement prémédité de la curiosité native, de la recherche spontanée, de l'originalité inventive et personnelle, tellement qu'un jour, sous le second Empire, un ministre, tirant sa montre, pourra dire avec satisfaction : « A cette heure, dans telle classe, tous les écoliers de l'empire expliquent telle page de Virgile. » — A l'aspect de ce mécanisme qui remplace partout les initiatives d'en bas par la compression et l'impulsion d'en haut, des étrangers instruits, judicieux, impartiaux et même bienveillans (1) sont frappés de surprise. « La loi veut que la jeunesse ne reste jamais pendant un seul instant abandonnée à elle-même ; les enfans sont sous les yeux des maîtres toute la journée » et toute la nuit ; hors du règlement, tout pas est un faux pas, toujours réprimé par l'autorité toujours présente. Et, en cas d'infraction, les châtimens sont sévères : « Selon la gravité des cas (2), les élèves seront punis d'une détention de trois jours à *trois mois* dans l'intérieur du lycée ou du collège, dans un local destiné à cet effet ; si les père, mère ou tuteur s'opposaient à ces mesures, l'élève leur sera remis, et ne pourra plus être reçu dans aucun autre lycée ou collège de l'université, » ce qui, par l'effet du monopole universitaire, le prive désormais de tout enseignement, à moins que ses parens, assez riches, ne puissent lui donner un précepteur à domicile. « Tout ce que peut opérer une forte discipline, celle-ci l'obtient (3), et peut-être mieux en France que dans aucun autre pays : » car, si les jeunes gens qui sortent du lycée ont perdu l'usage de leur volonté propre, ils ont acquis « le goût de l'ordre, des habitudes de subordination et de ponctualité » qui manquent ailleurs.

Cependant, dans cette voie droite et tout entière tracée, tandis que la règle les maintient, l'émulation les pousse. En ceci, le nouveau corps universitaire qui, selon Napoléon lui-même, doit être

(1) Hermann Niemeyer, *Beobachtungen*, etc., II, 350. « Un très digne homme, professeur dans un des collèges royaux, me disait : — Quels pas en arrière avons-nous dû faire ! Comme cette contrainte nous a ôté tout le plaisir d'enseigner, tout amour de notre art ! »

(2) Hermann Niemeyer, *Beobachtungen*, etc., II, 339. — Décret du 15 novembre 1811, art. 77.

(3) Hermann Niemeyer, *ibid.*, II, 353.

une compagnie de « jésuites laïques, » reprend à son compte le double procédé que ses devanciers, les anciens jésuites, avaient si bien employé dans l'éducation : d'une part, la direction continue et la surveillance incessante ; d'autre part, l'appel aux amours-propres et les surexcitations de la parade en public. Si l'élève travaille, ce n'est point pour apprendre et savoir, mais pour être le premier de sa classe ; on ne développe pas en lui le besoin de la vérité et l'amour de la science, mais la mémoire, le goût, le talent littéraire, tout au plus la faculté logique d'ordonner et de déduire, mais surtout le désir de devancer ses rivaux, de *se distinguer*, de briller, d'abord dans le petit public de ses camarades ! ensuite, au bout de l'année, devant le grand public des hommes faits. De là, les compositions de chaque semaine, l'échelle des rangs et des noms, toutes les places numérotées et proclamées ; de là, ces distributions de prix annuelles et solennelles dans chaque lycée, et au grand concours des lycées, avec pompe, musique, décor, discours, assistance des hauts personnages. L'observateur allemand constate le puissant effet d'une pareille cérémonie (1) : « On se serait cru au spectacle, tant la chose était théâtrale, » et il note le ton oratoire des orateurs, « le feu de leur déclamation, » leur émotion communicative, les applaudissemens du public, les acclamations prolongées, la physionomie ardente des élèves couronnés, leurs yeux étincelans, leur rougeur, la joie et les larmes des parens. Sans doute, le système a ses inconvéniens : très peu d'élèves peuvent espérer la première place ; les autres manquent d'aiguillon, et d'ailleurs ils sont négligés par le maître. Mais l'élite fait des efforts extraordinaires, et, avec elle, on obtient des réussites. « Pendant les temps de la guerre, dit encore notre Allemand, j'ai hébergé nombre d'officiers français qui savaient par cœur la moitié de Virgile et d'Horace. » Pareillement, en mathématiques, des jeunes gens de dix-huit ans, élèves de l'École polytechnique, entendent très bien le calcul différentiel et intégral, et, au témoignage d'un Anglais (2), « ils le possèdent mieux que beaucoup de professeurs de la Grande-Bretagne. »

(1) Hermann Niemeyer, *ibid.*, 366 et suivantes. Sur le caractère, les avantages et les défauts du système, ce témoignage d'un témoin oculaire est très instructif et forme un tableau presque complet. Les matières enseignées se réduisent au latin et aux mathématiques ; presque point de grec, et point de langues modernes, à peine une très légère teinture d'histoire et des sciences naturelles, la philologie est nulle ; ce qu'un élève doit connaître dans les classiques, c'est « leur contenu et leur esprit. » (*Geist und Inhalt.*) — Cf. Guizot, *Essai sur l'histoire et l'état actuel de l'instruction publique*, 1816, p. 103.

(2) *Travels in France during the years 1814, 1815* (Édimbourg, 1816), t. I, 152.

V.

Cette préparation générale, Napoléon la précise et la dirige dans le sens de sa politique, et, comme il a surtout besoin de soldats, l'école, sous sa main, devient le vestibule de la caserne. Dès l'origine, l'institution a reçu le tour et l'esprit militaires, et cette forme, qui lui est essentielle, devient de plus en plus étroite. En 1805 (1), pendant quatre mois, Fourcroy, sur l'ordre de l'Empereur, visite les nouveaux lycées « avec un inspecteur aux revues et un capitaine ou un adjudant-major, qui partout donnent des instructions pour l'exercice et la discipline. » La jeunesse s'y est déjà pliée ; « presque partout, dit-il à son retour, j'ai vu les jeunes gens obéir sans murmure et sans réflexions à des caporaux et à des sergens plus jeunes et plus faibles qu'eux, élevés à un grade mérité par leur sagesse et leur progrès. » Lui-même, quoique libéral, il trouve des raisons pour justifier devant le corps législatif (2) cette pratique impopulaire : aux objections et aux alarmes des parens, il répond « qu'elle est favorable à l'ordre, sans lequel il n'y a pas de bonnes études, » et que d'ailleurs « elle accoutume les élèves au port et au maniement des armes, ce qui abrège leur travail et accélère leur avancement, lorsque la loi de la conscription les appelle au service de l'État. » Roulemens du tambour, attitudes au port d'armes, défilés au commandement, uniforme, galons, tout cela, en 1811, devient obligatoire, non-seulement pour les lycées et collèges, mais encore, et sous peine de clôture, pour les institutions particulières (3). Rien que dans les départemens qui composaient l'ancienne France, on compte, à la fin de l'Empire, 76,000 écoliers qui étudiaient sous ce régime d'excitation et de contrainte. « Nos maîtres, dira plus tard un ancien élève, ressembloient à des capitaines instructeurs, nos salles d'étude à des chambrées, nos récréations à des manœuvres, et nos examens à des revues (4). » Par toute sa pente, l'École incline vers l'armée et

(1) *Ambroise Rendu et l'Université de France*, par E. Rendu (1861), p. 25 et 26. (Lettre de l'empereur, 3 floréal an XIII et rapport de Fourcroy.)

(2) *Recueil*, etc., par de Beauchamp, I, 151. (Rapport au corps législatif par Fourcroy, 6 mai 1806.)

(3) *Procès-verbaux et papiers* (manuscrits) du conseil supérieur de l'Université, séance du 12 mars 1811, note de l'empereur communiquée par le Grand-Maître. « Le Grand-Maître ordonnera que, dans les pensions et institutions qui existeront, les élèves portent l'uniforme, et que tout se passe comme dans les lycées, suivant la discipline militaire. » Dans le décret conforme du 15 novembre 1811, le mot *militaire* a été omis ; probablement il a semblé trop cru ; mais il montre la pensée de derrière, la vraie volonté de Napoléon. — Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, III, 126. Le décret fut appliqué « jusque dans les plus petits pensionnats. »

(4) Témoignage d'Alfred de Vigny dans *Grandeur et servitude militaires*. Même impression d'Alfred de Musset, dans sa *Confession d'un enfant du siècle*.

y débouche au terme des études; quelquefois même, elle s'y déverse avant ce terme. A partir de 1806 (1), les conscriptions anticipées prennent les jeunes gens sur les bancs de la philosophie et même de la rhétorique. A partir de 1808, des circulaires ministérielles (2) demandent aux lycées « des enfans de bonne volonté, » écoliers de dix-neuf et dix-huit ans, « sachant la manœuvre, » pour être tout de suite sous-officiers, sous-lieutenans, et, sans difficulté, les lycées en fournissent par centaines : de cette façon, le volontaire imberbe entre dans la carrière un ou deux ans plus tôt, mais il gagne à cela un ou deux grades. — Aussi bien (3), dit un principal de collège, « la jeunesse française tout entière n'a en tête que le militaire; du côté de la science, il n'y a pas grand'chose à espérer d'elle, du moins dans les circonstances présentes. » Dans les écoles, dit un autre témoin du règne (4), « les jeunes gens refusent d'apprendre autre chose que les mathématiques et la science des armes; je me rappelle beaucoup d'exemples de jeunes garçons de dix ou douze ans qui suppliaient journellement leur père et leur mère de leur permettre de rejoindre Napoléon. » — En ce temps-là, la profession militaire est trop visiblement la première de toutes, presque l'unique. Tout civil est un *pékin*, c'est-à-dire un inférieur, et traité comme tel (5). Au théâtre, l'officier coupe la queue, et, d'autorité, prend son billet à la barbe des gens arrivés avant lui; ils le laissent passer, entrer, et attendent; au café, quand les journaux sont en lecture, il met la main dessus, comme par droit de réquisition, et en use à sa discrétion, au nez du bourgeois qui patiente.

Bien entendu, cette glorification de l'armée a pour centre le culte de Napoléon, souverain suprême, unique, absolu de l'armée et du reste, et le prestige de ce nom est aussi grand, aussi soigneusement entretenu dans l'école que dans l'armée. Dès le commencement, il a mis dans les collèges et les lycées ses boursiers, environ 3,000 enfans (6), qu'il élève et nourrit à ses frais, pour

(1) Quicherat, *ibid.*, p. 126.

(2) *Le Régime moderne*, I, 334.

(3) Hermann Niemeyer, *ibid.*, I, 153.

(4) *Travels in France*, etc., II, 123. (Témoignage d'un gentilhomme français.) « La rapide destruction de la population en France occasionnait des promotions continuelles, et l'armée devint la carrière qui promettait le plus. C'était une profession pour laquelle on n'avait pas besoin d'éducation, et où tous avaient accès; là, Bonaparte ne permettait jamais que le mérite restât sans récompense. »

(5) Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, I, 127. (Année 1806.)

(6) Guizot, *ibid.*, p. 59 et 61. — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique*, III, 102. (Sur les familles des boursiers et sur les moyens employés pour obtenir des bourses.) — Jourdain, *le Budget de l'instruction publique* (1857), p. 144. — En 1809, dans les 36 lycées, 9,068 élèves, externes ou internes, dont 4,199 bour-

son profit, qui sont destinés à devenir ses créatures, et forment la première couche de la population scolaire, environ 150 boursiers et demi-boursiers par lycée, premiers occupans du lycée et, pendant longtemps encore, plus nombreux que leurs camarades payans, tous d'une famille plus ou moins besogneuse, fils de militaires et de fonctionnaires qui vivent de l'Empereur et n'espèrent qu'en lui, tous accoutumés, dès leur première enfance, à voir dans l'Empereur l'arbitre futur de leur destinée, le patron spécial, bien-faisant et tout-puissant qui, s'étant chargé d'eux dans le présent, se chargera d'eux aussi dans l'avenir. Une telle figure occupe et remplit tout le champ de leurs imaginations : si grandiose déjà par elle-même, elle y devient plus grandiose encore, colossale, surhumaine. A l'origine, et parmi leurs condisciples, leur enthousiasme a donné le ton (1); l'institution, par son mécanisme, travaille à le maintenir; et les administrateurs ou professeurs, par ordre ou par zèle, s'appliquent à faire vibrer toujours plus fort la corde sonore et sonnante. A partir de 1811, même dans une institution privée (2), « les victoires de l'Empereur sont presque l'unique sujet sur lequel il soit permis d'exercer l'imagination des élèves. » Dès 1807 (3), à Louis-le-Grand, les compositions couronnées sont des pièces sur la récente victoire d'Iéna. « Nos maîtres eux-mêmes, dit Alfred de Vigny, ne cessaient de nous lire des bulletins de la Grande-Armée, et les cris de *vive l'Empereur* interrompaient Virgile et Platon. » En somme, écrivent des témoins (4), Bonaparte voulait donner à la jeunesse française l'organisation des mamelucks, » et il y a presque réussi. Plus exactement et, pour employer ses propres paroles, « Sa Majesté (5) a voulu réaliser dans un État de quarante millions d'individus ce qu'avaient fait Sparte et Athènes. » — Mais, dira-t-il plus tard, il n'y a réussi qu'à demi. C'était là « une de ses plus belles conceptions (6); » M. de Fontanes et les autres universitaires l'ont mal comprise, ou n'ont

siers; en 1811, 10,926 élèves dont 4,008 boursiers; en 1813, 14,992 élèves, dont 3,500 boursiers. A la même époque, dans les établissemens privés, 30,000 élèves.

(1) Fabry, *ibid.*, II, 391 (1819). (Sur le peuplement des lycées et collèges.) « Le premier noyau des pensionnaires fut fourni par le Prytanée... Une tradition constante a transmis cet esprit à tous les élèves qui se sont succédé depuis douze ans. » — *Ibid.*, III, 112. « L'institution des lycées tend à créer une race ennemie du repos, avide et ambitieuse, étrangère aux affections domestiques, d'un esprit militaire et aventurier. »

(2) Quicherat, *ibid.*, III, 126.

(3) Hermann Niemeyer, *ibid.*, II, 350.

(4) Fabry, *ibid.*, III, 109-102.

(5) Ambroise Rendu, *Essai sur l'instruction publique* (1819), I, 221. (Lettre de Napoléon à M. de Fontanes, 24 mars 1808.)

(6) *Mémorial*, 17 juin 1816.

pas voulu la comprendre. Lui-même, Napoléon, n'a pu donner à son œuvre scolaire que des bribes de son attention, ses haltes entre deux campagnes (1); en son absence, « on lui gâtait ses plus belles idées; » ses exécutans « n'exécutaient jamais bien ses intentions. » Il grondait, et ils « se courbaient sous l'orage, mais ils n'en continuaient pas moins leur train accoutumé. » Fourcroy se souvenait trop de la révolution, et Fontanes de l'ancien régime; le premier était trop homme de science, et le second trop homme de lettres; en cette qualité, ils tenaient trop à la culture de l'esprit, et trop peu à la discipline du cœur. Dans l'éducation, la littérature et la science sont choses « secondaires; » l'essentiel est le dressage, un dressage précoce, méthodique, prolongé, irrésistible, qui, par la convergence de tous les moyens, leçons, exemples et pratiques, inculque « les principes » et imprime à demeure dans les jeunes âmes « la doctrine nationale, » sorte de catéchisme social et politique, dont le premier article commande la docilité fanatique, le dévouement passionné, et la totale donation de soi-même à l'Empereur (2).

H. TAINE.

(1) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 154, 157, 159.

(2) *Mémorial*, 17 juin 1816. Cette conception de l'Université par Napoléon fait corps avec une autre, plus vaste, qu'il expose dans le même entretien, et qui montre nettement son plan d'ensemble. Il voulait « le classement militaire de la nation, » c'est-à-dire cinq conscriptions successives et superposées: la première, celle des enfans et adolescents au moyen de l'Université; la seconde, celle des conscrits ordinaires, annuelle et opérée par le tirage au sort; la troisième, la quatrième et la cinquième fournies par les trois bans de la garde nationale, le premier ban comprenant les jeunes gens célibataires et tenus d'aller jusqu'à la frontière, le deuxième ban comprenant les hommes d'âge mitoyen, mariés et ne devant servir que dans le département, le dernier ban comprenant les hommes âgés et ne devant être employés qu'à la défense des villes: en tout, par ces trois bans, deux millions d'hommes classés, encadrés, armés, chacun d'eux ayant son poste assigné en cas d'invasion. « En 1810 ou 1811, il fut lu au conseil d'État jusqu'à quinze ou vingt rédactions » de ce projet; « l'empereur, qui y tenait beaucoup, y revient souvent. » — On voit la place de l'Université dans son édifice: de dix à soixante ans, sa conscription universelle devait saisir d'abord les enfans, puis les adultes, et, avec les gens valides, les demi-invalides, par exemple Cambacères, l'archichancelier, gros, impotent et, de tous les hommes, le moins militaire. « Il faut, dit Napoléon, que M. Cambacères, que voilà, soit dans le cas de prendre son fusil, si le danger le requiert... Alors vous aurez une nation maçonnée à chaux et à sable, capable de défier les siècles et les hommes. » — Répugnance constante de tout le conseil d'État, « défaveur marquée, opposition sourde et inerte... Chacun frémissait de se voir classé, transporté au dehors, » et, sous prétexte de défense intérieure, appliqué aux guerres extérieures. « L'empereur, attiré par d'autres objets, vit s'échapper ce plan. »

LES
A N T I B E L

DERNIÈRE PARTIE (1).

DEUXIÈME JOURNÉE.

1.

On finit de souper à la Dérocade. Les gens prennent le frais, assis dans la cour. Seule, Martril remue encore. Elle range les outils, verrouille la porte du poulailler. Mette et Jane récitent le chapelet, un peu à l'écart, au pied du figuier, au bord de l'aire. Jan les observe, et devant lui, leurs figures s'effacent, se fondent dans le crépuscule; le sourire d'abord, le regard ensuite, disparaissent. L'ombre descend. Une abeille festonne autour du figuier, un angélus arrive de loin, lent et frêle, et le bourdonnement de l'abeille, le tintement de la cloche, se brouillent un moment dans la tombée du silence. Antibel et Jan parlent culture.

ANTIBEL.

L'angélus de Réquista tinte clair, signe que le vent va tourner en galerne. Beau temps pour demain, j'ai envie d'en profiter pour

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai.

donner la seconde façon au guéret de la Régaldie... En commençant avant le jour, peut-être finirai-je au soleil couché, — surtout si tu me donnes un coup de main avec les jeunes vèles...

JAN.

La terre est bien mal commode à travailler, par là, pour moi qui n'ai pas encore toute ma force. Si vous n'étiez pas contre, je pensais arracher le chanvre d'Escouloubre. La saison le demande. Il est temps de le faire rouir si nous voulons que les femmes aient de quoi filer aux veillées d'hiver. Mette et Jane m'aideraient toutes les deux. Qu'en dites-vous ?

ANTIBEL.

Je dis... Tu sais mieux que moi ce que tu es capable de faire. C'est une besogne de femme, cet arrachage. Jane et Mette y suffiraient bien sans toi. Et tu me serais d'un grand secours à la Régaldie. La charrue te fait peur, vraiment ? Je n'y comprends rien. Voilà plus d'un mois que tu n'as pas eu d'accès, et tu muses, tu traînailles sans avoir le courage de travailler ni la force de guérir. Tu manges cependant et tu bois comme nous autres. Qu'est-ce donc qui te fait mal, mon garçon ? Est-ce qu'après avoir eu la maladie dans le corps, tu l'aurais dans la tête, présentement ?

JAN.

Mais non, père ; je suis comme tout le monde...

ANTIBEL.

On dirait que non, pourtant. En tout cas, tu n'es pas dans ton aplomb : un jour content, l'autre pas. Ce n'est pas pour te le reprocher, mon enfant ; mais depuis que tu es revenu du régiment, tu n'es pas commode à vivre. Moi, ça ne me fait rien ; je suis ton père ; ménine non plus ; celle-là, avant qu'elle se fâche ! Mais Jane ? Ça lui va bien d'être patiente. Oh ! tant que tu as été malade, ça marchait tout seul : Mette par-ci, Jane par-là, tu ne pouvais pas te passer d'elles. A ce point, que ménine en était jalouse. Mais une fois sur pied, tu n'as plus été le même. Très bon enfant quelquefois. Et elles, toutes contentes. Puis, brusquement, sans qu'elles t'aient rien fait, tu les méprises, tu leur tournes le dos. Elles ne s'en plaignent pas ; mais moi, ça m'inquiète. Qu'est-ce que tu as contre elles ? voyons. Tes anciennes idées qui te reprennent, peut-être, comme le soir de ton arrivée, tu te souviens ?

JAN.

Je me souviens d'avoir eu la fièvre, et peut-être qu'il m'en reste

encore un peu à des momens. Et ça me change le caractère. Ça passera, allez, tranquillisez-vous!

ANTIBEL.

Si tu commandais à tes mains de labourer, ta tête te laisserait en repos. Crois-moi, si tu veux guérir tout à fait, viens avec moi demain matin.

JAN.

Soit; à condition que je dorme cette nuit. Ah! si je pouvais dormir!

Mette et Jane ont fini de réciter le chapelet. Elles se lèvent. D'un mouvement mignard de toute petite, Mette se pend à l'épaule de sa sœur qui, maternelle, l'appuie à sa poitrine. Ainsi enlacé, le couple va vers la maison. Lentes, souples, elles passent devant les hommes; et, ensemble, avec un mouvement de tête:

Bonsoir, Jan!

JAN.

Bonsoir, vous autres!

METTE a déjà le pied sur la première marche de l'escalier. Elle se retourne vers Jan.

Tu veilles bien tard, toi, pour un qui vient d'être malade; à quoi penses-tu?

JAN est allongé à terre, les deux mains en coussinet sous la tête. Il se soulève à moitié, s'appuie sur le coude, et les yeux levés sur Jane, il répond à Mette.

Veiller ici ou veiller au lit, c'est toujours la même chose. Je ne suis pas pressé de me retirer au chaud de l'étable, pour ne pas fermer l'œil...

METTE.

Et qu'est-ce qui t'empêche de dormir?

JAN.

La chaleur, sans doute, ou autre chose...

METTE.

On sait bien quoi, pardi. Inutile de faire le secret avec moi. Veux-tu que je te le dise?

JANE pose la main sur la bouche de sa sœur.

Assez parlé, petite! Tu bavardes, et moi, je tombe de sommeil. Rentrons.

JAN.

Pas avant qu'elle m'ait fait voir si elle est bonne devineuse. Parle, Mette, je t'écoute.

METTE.

Tu penses à ta bonne amie. Voilà ce qui te tient éveillé. Ose dire que non!

JAN.

Je ne dis rien. Mais puisque tu connais ma maladie, tu devrais bien me donner le remède.

METTE.

Le remède contre l'amour? Il n'y en a qu'un. Marie-toi, Jan, marie-toi. Comme ça nous aurons le plaisir de danser à ta noce. Aimes-tu danser, toi? Moi j'en suis folle. Tiens, regarde. (Elle met la main à l'épaule de sa sœur et l'entraîne à tourner avec elle; et tout en tournant, elle fredonne à bouche fermée pour se marquer la cadence.)

JANE se désagrafe de son étreinte.

Assez! assez! petite! Si l'on t'écoutait, on passerait la nuit à sauter. Bonsoir! Je vais me mettre dans mes draps. (Et, se tournant vers son mari.) Toi, tu dors debout; il était presque jour quand tu t'es couché la nuit dernière.

ANTIBEL.

Et, cette nuit encore, je tâcherai de tenir l'œil ouvert. Le peu de raisin que cette mauvaise maladie a laissé à la vigne d'Escouloubre, je n'ai pas envie qu'on me le fasse passer sous le nez, la veille de la récolte. Et les amateurs ne manquent pas. Pas plus tard qu'avant-hier, on a vendangé de nuit, du côté de Réquista... Qu'ils y viennent, tantôt!

JANE.

Fais attention, au moins; ces maraudeurs ne sont pas toujours commodes.

ANTIBEL.

Sois tranquille; j'aurai ce qu'il faut pour les recevoir.

Mette et Jane finissent de monter, elles entrent, poussent la porte derrière elles. Un moment après, Jan se lève, bâille et va s'allonger sur son lit, dans l'étable. Antibel et Martril sont seuls.

II.

ANTIBEL a décroché le fusil. Soigneusement, à la clarté de la lanterne que Martril vient d'allumer pour finir sa ronde, il vérifie les amorces.

Je l'avais chargé il y a un mois pour aller à l'espère du blaireau. Le gibier est plus gros cette fois; mais il a la peau plus tendre... (Il frappe à petits coups secs sur la culasse, pour faire descendre la poudre dans les cheminées. Il va se mettre en route.)

MARTRIL.

Eh ! dis-moi ? tu n'as pas peur, pendant que tu seras à guetter les voleurs à Escouloubre, qu'ils viennent te visiter ici, à la Dérocade ?

ANTIBEL.

Comment sauraient-ils que je n'y suis pas ? Et quand même ils tenteraient le coup ! Mauvaise affaire pour eux. Jan est là. Et puis, que voulez-vous qu'on nous prenne ? Le grenier est vide. Et les vaches ne se laisseraient pas emmener sans vous avertir...

MARTRIL.

Les vaches meugleraient peut-être, si on leur mettait la main dessus ; mais le bétail à deux pattes quelquefois est plus complaisant.

ANTIBEL, déjà en marche, revient sur ses pas.

Que voulez-vous dire, mère ?

MARTRIL.

Rappelle-toi le nommé Ittié de Saint-Bauzil et le voleur qu'il surprit une nuit dans sa grange. Quelqu'un lui avait ouvert la porte.

ANTIBEL.

Sa femme ; oui, je sais l'histoire. Lui, un imbécile, elle une catin. Tout le pays la connaissait...

MARTRIL.

Excepté lui...

ANTIBEL.

Et vous prétendriez... Oh ! je vous vois venir, il y a longtemps que vous travaillez à me donner des idées...

MARTRIL.

Je ne prétends rien ; je n'accuse personne. Tu es le maître ici ; tes affaires te regardent. Je t'avertis seulement ; parce que, si je ne t'avertissais pas, plus tard, tu pourrais m'en faire le reproche ; quelqu'un est venu la nuit dernière ; on est entré dans le jardin. Pour qui, pour quoi ? Je ne sais pas au juste ; mais on est entré, on s'est promené sous la treille...

ANTIBEL.

Vous l'avez vu ?

MARTRIL.

Je n'ai pas vu l'homme ; mais j'ai vu les traces ; la terre était molle du dernier orage, les pieds s'y sont moulés ; l'empreinte est là qui porte témoignage.

ANTIBEL.

Éclairez-moi, mère ; je veux voir.

Ils vont, et la lanterne devant eux, mystérieuse, effarouchant le sommeil des oiseaux dans les feuilles, le trotinement des mulots en chasse dans les plates-bandes.

Le long du mur de la maison, dans l'argile grasse, tout à coup, les pesées accusatrices apparaissent.

Antibel les relève, et à voix basse :

C'est bien un pied d'homme ; il était seul ; d'où venait-il ?

La voie est doublée ; elle a servi à l'arrivée et au retour. Les traces se perdent dans l'allée, se retrouvent dans une plate-bande, continuent jusqu'au mur qui sépare la cour du jardin. De l'autre côté, la terre rocailleuse se refuse aux empreintes.

Antibel revient à la treille ; plus attentif. Entre le pilier et le mur, la terre est piétinée en tous sens.

Ah ! voici deux foulées plus profondes. L'orteil a appuyé avant le talon, signe qu'on a sauté, qu'on a grimpé d'abord.

Antibel lève la lanterne, la promène du haut en bas de la treille. Un pampre cassé jalonne l'escalade. Mais au-dessus, la muraille est intacte ; il n'y a pas d'éraflure au mortier, ni à la mousse entre les pierres. L'individu a eu peur, sans doute ; il a déguerpi avant d'arriver au contrevent. Antibel réfléchit. Et entraînant Martril à l'écart :

Personne de la maison n'est entré ici après l'orage ? Vous en êtes bien sûre ?

MARTRIL.

Très sûre.

ANTIBEL.

Et vous soupçonnez... Allons ; inutile de faire la secrète avec moi ; je vous entends sans que vous me parliez. On venait pour Jane, n'est-ce pas ?

MARTRIL.

Je n'ai aucune preuve...

ANTIBEL.

Et quand même vous en auriez ! Les empreintes iraient-elles jusque dans sa chambre, je ne la condamnerais pas encore. Jane est une honnête femme, entendez-vous ? Si elle ne l'était pas, d'ailleurs, si elle avait voulu faire le mal, pourquoi n'aurait-elle pas ouvert la porte à son galant, au lieu de le faire entrer par la fenêtre ?

MARTRIL.

Peut-être à cause de l'étable toujours ouverte sous l'escalier. Et Jan aurait pu les voir. Mais non ; je me trompe, c'est toi qui as raison, mon ami. Ce sera sans doute quelque voisin, curieux de goûter nos muscats, qui nous aura poussé cette visite. Et il aura été volé. La maladie n'a pas laissé un grain.

ANTIBEL.

Assez badiné, mère ; je n'ai pas l'humeur à rire. Si vous soupçonnez quelqu'un, nommez-le. Qui ? Pas un homme n'a mis les pieds ici depuis le départ de Front...

MARTRIL.

Cherche... Tu n'es pas cousu à ses jupes, pour répondre d'elle. Personne, dis-tu ? Et au pacage, quand elle garde les ouailles, et à Saint-Vergondin, le jour du marché ! Tu es un peu trop âgé pour elle, mon garçon ; voilà le malheur. Quand une gaillarde de cette espèce n'a pas ce qu'il lui faut chez elle, on a beau la garder, elle trouve le moyen de se procurer ce qui lui manque. La jeunesse appelle la jeunesse.

ANTIBEL.

C'est mal, ce que vous faites, mère, vous accusez celle qui ne peut pas se défendre ; vous l'accusez au hasard, pour contenter votre rancœur. C'est très mal.

MARTRIL.

Mettons que je n'aie rien dit, va-t'en à Escouloubre...

ANTIBEL demeure une minute indécis ; puis, brusquement :

Eh bien, non. Malgré moi, votre dénoncé me tracasserait. L'individu reviendra cette nuit peut-être ; je suis curieux de voir la couleur de sa figure. Je reste ; et vous resterez aussi. A nous deux, nous y verrons plus clair. Vous ici, derrière le laurier, entre la treille et le mur ; moi dans ce buis. Les cachettes sont bonnes. Tout à l'heure, quand la lune montera, impossible de nous voir. Et nous, nous verrons très bien.

Vous, ne bougez pas, quoi qu'il arrive, avant que j'aie lâché le coup de fusil. Si l'individu va vers le poulailler, tant mieux ; je tire en l'air ; s'il grimpe à la fenêtre de Jane, qui que ce soit, c'est un homme mort.

La cachette est bonne en effet ; un buis centenaire, jamais émondé, sauf pour en tirer les rameaux à bénir, une fois l'an, le jour de Pâques fleuries. Antibel s'y blottit à l'aise ; et Martril, pas bien loin, rasée entre le laurier et le mur de la maison. Antibel souffle la lanterne. Le buis, le jardin, se fixent dans l'immobilité de la nuit ; la maison et les arbres plus noirs, et çà et là, des espaces légers, presque lumineux, où les étoiles éclairent.

Du vent souffle à bouffées courtes ; les feuilles chantent un moment, puis se taisent, et, d'en bas, des fonds de Combe-Nère, la rumeur des grillons s'élève, continue.

Antibel regarde. Il regarde sa maison, son jardin. Et il lui semble que ce n'est plus son jardin, sa maison de tous les jours. Il y a quelque chose dessus, qui lui gâte la joie de la possession habituelle. Il y a le soupçon ; il y a les traces.

Ces traces ! Dans l'obscurité de la nuit, il les voit aussi nettes que tout à l'heure, sous la lanterne. Il les voit, il les compte, il les suit. Dix fois, vingt fois, il refait en idée le mauvais chemin. Il franchit le mur, il traverse la plate-bande, il grimpe à la treille, — comme l'autre y a grimpé la nuit dernière, — qui, l'autre ? Il est arrivé de ce côté, il s'est appuyé au mur, il a posé le pied sur la gueule de l'évier.

Et elle ? à la fenêtre, les bras ouverts pour le recevoir.

Jane ! ma Jane !

Elle est là, derrière ce contrevent ; elle dort... non, elle attend. Là, dans mon lit, dans le lit où mon père est mort, où Fabiane est morte ! et Mette à côté, dans la chambre mitoyenne, si près qu'elle aurait pu les entendre !

Est-ce vrai ? Est-ce possible ? (Antibel le croit et, la minute après, il ne le croit plus, il juge, il se déjuge. Des soupçons le mordent, des attendrissements l'amollissent, des colères le soulèvent. Oh ! ce contrevent fermé, sur la façade endormie !)

Qu'il revienne ; qu'elle se montre ! Aussi vrai qu'il y a un Dieu, je me vengerai !

III.

Antibel écoute dans le jardin, et Mette écoute dans son lit. Soulevée sur le traversin, elle guette, troublée. Jan l'aime, elle le croit ; elle en est sûre. Deux mois qu'il les tracasse, qu'il les boude, qu'il les cherche, elle et sa sœur ; sa sœur à cause d'elle :

Il ne m'a rien dit encore ; pas la peine ; sa figure parle. Mais pourquoi triste si souvent ? quel travail pour se déclarer, alors que personne ne l'empêche. On dirait qu'il faute en m'aimant et qu'il se reproche sa faiblesse. Sans doute, rapport à sa mère, à ses idées contre Jane ; il lui en coûte de pardonner tout à fait. Mais il a beau faire ; il est pris ; il y passera. Déjà il ne s'appartient plus... La nuit dernière, on marchait dans le jardin ; c'était lui ; je l'ai reconnu au clair de lune. Il était là, sous la fenêtre ; un moment j'ai cru qu'il voulait escalader ; il s'appuyait au pilier, se soulevait sur le coude ; puis brusquement il a lâché prise et je ne l'ai pas revu de la journée...

Mette écoute. En bas, dans l'étable, quelqu'un se plaint ; une bête tracassée par les morts ou une âme en peine que le chagrin empêche de dormir. Oui, cette fois, c'est bien un soupir d'homme qui lui arrive.

Mette écoute, et Jan soupire ; Jan ne peut pas s'endormir. Il s'est tourné, retourné sur son matelas de bruyère ; il l'a pétri de ses reins, labouré de son coude, défoncé de sa poitrine. Le sommeil n'est pas venu. Et à côté de lui, dans son oreille, le ruminement paisible, le souffle égal des vaches, la douce mécanique toujours agissante. Supplice. Jan s'enrage.

C'est cette figure qui en est cause, toujours devant ses yeux.

Pas de chance ! Je la détestais avant de l'avoir vue ; je l'ai insultée la première fois que nous nous sommes rencontrés ensemble. Comment en suis-je venu à l'aimer ? (Il se dresse à moitié sur le lit ; il appuie son front à la fraîcheur du mur.) C'est la maladie qui m'a perdu. La fièvre a tué la colère. Tout m'était égal. Et elle était toujours là, secourable, avec sa voix si douce ! C'était elle que je voyais la première le matin, la dernière le soir. Quand je commençais de me lever, si faible encore, les jambes trop molles pour me soutenir, Mette d'un côté ! Jane de l'autre, les deux sœurs me portaient, m'aidaient à faire mes dix pas dans la cour.

J'étais heureux alors ; heureux comme un enfant. Nous étions toujours ensemble à bavarder, à rire. Toujours tous les trois. J'avais de l'amitié pour l'une autant que pour l'autre.

Quel malheur que je sois arrivé à en préférer une ! Et pourquoi Jane ? Mette est aussi jolie que sa sœur, et nos âges sont mieux assortis. Elles se ressemblent d'ailleurs, les cheveux, les yeux pareils ; Mette, un peu plus petite seulement et la peau plus blanche.

Et c'est l'autre qui me va. L'autre ; la marâtre !

Quand ça a commencé, je n'en sais rien ; le premier jour proba-

blement, sans que je m'en doute. Lorsque j'ai compris, il était trop tard ; le mal était plus fort que ma volonté. Je me suis défendu cependant ; je me suis sevré de la voir ; je me suis privé de la regarder, quand j'étais obligé de me trouver avec elle.

Et ça ne m'a servi à rien. Je ne la regardais pas, et je la voyais ; je m'en allais et c'était comme si elle avait été avec moi, côte à côte ; sa figure, le son de sa voix, l'odeur de sa peau ; tout ! (Jan soupire.) Comment ça finira-t-il ? J'ai peur. Si elle devinait jamais !.. Et pourtant, de garder ça pour moi, je sens que ça m'étouffe... Il faudra que je parle un jour ou l'autre ; que je parle ou que j'agisse... Oh ! la prendre, la posséder de force ! Perdu pour perdu, tant pis, me contenter une fois !.. J'y ai pensé ; j'ai guetté des occasions ; je l'ai suivie ; je l'ai attendue le soir à la lisière des bois... La nuit dernière, une folie m'a pris ; un besoin de la voir. Sa porte était verrouillée ; il s'en est manqué de peu que je n'escalade sa fenêtre... Ça finira mal, bien sûr.

Jan se soulève pour observer l'ouverture de la porte béante à sa gauche sur l'obscur de la cour. Il appelle le jour pour quitter le lit, comme il avait espéré la nuit pour oublier dans le sommeil.

Le sommeil boude ; le jour est lent à venir. Deux fois les coqs ont chanté ; mais les coqs ne savent pas ce qu'ils disent. Les constellations en marche sur le noir de la porte marquent dix heures.

La lune monte à peine au-dessus des bois. Jan n'a pas la patience d'attendre. Il se lève, il se vêt, il sort. L'haleine de la nuit lui souffle de la fraîcheur au visage ; sa fièvre tombe ; du sang-froid lui revient ; il se consulte. Malade, il l'est, et très malade ; mais non pas au point de ne pouvoir pas guérir. Le remède, il le connaît.

Si je pouvais me tirer de devant, m'en aller ; trois mois, un an s'il le faut. Ce serait la guérison.

Ne plus la voir, alors ! (Jan hésite ; puis rapidement, à saccades.) Oui ; il n'y a qu'à partir, et tout de suite. Je n'ai que trop attendu. (Il pense à un chantier qui vient de s'ouvrir du côté de Villeneuve ; un chemin de fer en construction. On embauche des ouvriers.) J'irai me présenter. Demain. Au soleil levé, il faut que je sois déjà loin.

Jan est décidé, et cependant il s'attarde à flâner dans la cour, et de la cour, bientôt dans le jardin, vers la fenêtre de Jane.

La lune est cachée ; mais une pierre qui roule avertit Antibel et Martril. Larron de volaille ou larron d'amour, le voleur est là ; il leur appartient. Jan s'avance ; il longe la treille, il frôle le buis. Où va-t-il ? Il revient sur ses pas ; il s'arrête ; il s'assoit sur une pierre, le dos

tourné à Antibel, la figure vers la fenêtre de Jane. Il songe... Longtemps qu'il ne s'était senti le cœur aussi léger, la tête aussi libre. Cette résolution de partir, c'est déjà presque une délivrance. Il s'exalte, il s'attendrit sur lui-même. Il ne part pas. Pourquoi se presser ? La nuit ne finit pas encore, et c'est la dernière, Jan la passera près d'elle. Puis, à l'heure habituelle, il pensera les vaches. Pauvres bêtes ! il n'est pas juste qu'elles pâtissent à cause de ses histoires. Et quand les vaches seront pensées, avant que l'aube pointe au bord du roc d'Anglar, il s'en ira par Combe-Nère.

Jan songe, et la lune, obscurcie jusque-là, s'affranchit des nuages. La vieille figure coutumière du logis, le feston noir du toit, l'enrochement du mur, et le jardin à côté, la treille sur ses piliers de pierre, les fruitiers rongés de mousse, le laurier, le buis, tout ce petit monde familial apparaît, attendri, du mystère nocturne.

Jan ne regarde que la fenêtre. Le contrevent bâille; facilement on pourrait soulever le crochet, et peut-être, — il fait chaud, — Jane aurait-elle laissé la croisée entr'ouverte. La tentation revient et les mauvaises raisons à l'appui.

Antibel est loin, occupé à garder la vigne d'Escouloubre; Martril est sourde; Mette doit dormir solide... Je parlerai, je confesserai ce qui m'étouffe depuis deux mois. Elle me plaindra peut-être... Et, si elle se fâche, qu'est-ce que ça peut me faire, puisque je suis résolu à partir!

C'est décidé. Jan se hisse. Un frisson de peur l'arrête une seconde; c'est un hibou qui le frôle et va se poser presque au-dessus de sa tête, sur une solive en saillie.

Il hésite. Ce témoin le gêne... La superstition comme une main froide le serre à la gorge... Une seconde... L'amour est plus fort que la peur. Il grimpe, il s'appuie à l'évier; il va décrocheter le contrevent.

IV.

Dans l'obscurité, à dix pas, un craquement sec, un mouvement dans les feuilles. C'est Antibel... Froidement, lentement, comme s'il visait un levron au gîte, il épauale, il couche en joue le voleur. Qui? il n'en sait rien; il n'a pas pu le reconnaître; il le saura, il le reconnaîtra tout à l'heure. Une branche le gêne, il l'écarte; le guidon tremble; il attend que sa main soit assez ferme. Et, quand il tient l'homme au bout du canon, au moment, de presser la détente, il se ravise. Tuer l'individu, c'est bien; ce serait mieux s'il pouvait faire coup double.

Il le peut. Quand Jane paraîtra à la fenêtre, quand la catin et son amoureux se toucheront du museau ; il pressera la détente. Les galans finiront de s'embrasser dans l'autre monde. Antibel attend. Mais Martril s'impatiente. Elle a peur que sa vengeance lui échappe. L'homme est là, presque à portée de sa main. Brusquement, elle s'élance, l'empoigne par la jambe.

Au secours ! Je le tiens ! au secours ! (L'individu saute à terre, se débat, muet, le chapeau enfoncé sur les yeux. Dans un mouvement, le chapeau tombe. La lune l'éclaire en face : Jan ! L'ancienne lâche prise, et, rapidement, à voix basse : Sauve-toi ! ton père est là !

(Il va fuir ; mais Antibel lui barre la route. Il est pris. Et son père :)

Jan, que fais-tu là ?

Le malheureux n'a pas la force de répondre. Un contrevent s'ouvre. La complice se dénonce. Ce n'est pas Jane. C'est

METTE.

Qui êtes-vous ? Que se passe-t-il ?

Martril se rassure. La présence de Mette va innocenter Jan, si Mette se laisse faire. Pourquoi ne serait-ce pas elle, l'amoureuse ? Elle se hâte de répondre.

Ce qui se passe, tu dois bien t'en douter un peu. Tu le sais mieux que nous, toi, ce que Jan venait faire par ici. (Mette ne nie pas, se croyant trahie. Et Martril insiste.) Vous aviez à vous parler, sans doute ?

ANTIBEL, allégé un peu, méfiant encore. Il ricane.

A vous parler ! un drôle de moment pour causer, quand on a toute la journée pour se raconter ses affaires ! Si Jan avait fini de grimper là-haut, vous n'auriez pas perdu votre temps en paroles. Pas vrai, mon garçon ? (Jan se tait. Sauvé, peut-être ; mais il a eu une telle honte tout à l'heure, une telle peur, les dents lui en claquent encore. Impossible d'articuler un mot. Ce silence en se prolongeant inquiète son père. Antibel retrace le sourcil.)

MARTRIL, alors.

Allons, petit ; puisque ta bonne amie ne dit pas non, tu peux bien te confesser à ton père. Pas la peine de faire tant d'histoires. On se convient, on se parle le jour, on se parle la nuit ; ça ne fait de tort à personne, quand on est décidé à se marier. Un peu plus tôt, un peu plus tard, on finit toujours bien par dormir sur le même traversin.

JAN intervient.

Ce n'est pas comme vous le croyez, ménine ! Mette est sans reproche.

ANTIBEL.

Vous aviez l'intention de dire vos prières ensemble; c'est entendu. En attendant, vous avez failli faire arriver un malheur. (Il montre son fusil qu'il a gardé en main, et à mesure qu'il parle, il exécute les mouvemens avec son arme, comme s'il allait tirer.) Pardi, un homme qui cherche à entrer par force dans une maison à cette heure de nuit, c'est un coup de fusil plutôt qu'un compliment qu'on est en droit de lui servir. Et ça n'a pas été loin : le fusil en joue, le doigt sur la détente! Et c'était toi! Oï! d'y penser seulement! (Il désarme le fusil soigneusement, le pose à terre, appuyé au mur de la maison.) Enfin! ça finit mieux que ça n'avait commencé. Au lieu de comparaitre devant les juges, entre deux gendarmes, on ira tous ensemble s'expliquer devant le curé et le maire. Ce sera moins triste... On boira à votre santé, les galans; et on vous portera le tourin au lit pour vous empêcher de dormir. Chacun son tour! C'est Jane qui va être étonnée! Eh, Jane! Jane! Eh bien, elle a le sommeil dur, celle-là! Jane?

JANE saute du lit, pousse le contrevent.

Qu'y a-t-il? que faites-vous là, tous, dans le jardin?

ANTIBEL.

Descends; on t'expliquera... (Jane s'habille, descend à la hâte. Mette après elle. Antibel explique.) Ce sont des vendangeurs que j'ai dérangés au moment où ils allaient cueillir du raisin de lune à la treille.

JANE.

Du raisin de lune?

ANTIBEL.

Eh oui, du beau raisin d'amour qu'on mord à pleine grappe, bouche contre bouche. Comprends-tu?

JANE.

Qui est la vendangeuse?

ANTIBEL.

Cherche!

JANE.

Toi, Mette? (Mette ne répond pas, mais son air contrit, — contrit et radieux, — la dénonce. Et Jane, suffoquée:) Toi! c'est le loyer que tu paies à Antibel pour la bonté qu'il a de te nourrir à la Dérocade! Et tu oses me regarder encore! Un rendez-vous, la nuit dans ta chambre! Et avec qui, s'il te plaît? (Mette pleure; une pluie de larmes qui tombent, changées en d'amans par la clarté lunaire.)

ANTIBEL prend sa défense.

Tu te serais évité la peine de t'encolérer, si tu avais demandé d'abord le nom de son bon ami. Ta sœur n'est pas la plus fautive. Prends-t'en à celui-ci, à ce sournois qui fait ses coups sans prévenir. Et toi, mon garçon, tire-toi de ce mauvais pas comme tu pourras; parle, dis ce que tu as à dire; tâche de t'arranger avec Jane...

JAN résigné, l'air sombre.

Entre braves gens, en pareil cas, il n'est pas besoin de beaucoup de paroles. Tu étais ma marâtre, Jane; veux-tu être ma belle-sœur?

JANE.

Tu aurais pu t'y prendre autrement, mon ami. Enfin, puisque tu te declares, je n'ai rien à dire, j'accepte.

JAN, après un silence.

Pardonnez-moi toutes les deux. Il y a des momens où l'on n'est pas le maître de ce qu'on fait. Pauvre Mette! On t'a secouée à cause de moi. Plus tard, tu te consoleras, j'espère.

ANTIBEL.

Pas plus tard; tout de suite. Puisque nous voilà tous d'accord, il est juste qu'on s'embrasse. Les promis d'abord. Avancez qu'on voie si vous faites une jolie paire. Là, donnez-vous la main; marchez. Un baiser pour conclure; et qu'on l'entende! (Mette saute au cou de Jan qui se laisse faire. Antibel réclame.) Eh bien, et moi, petite? Tu me dois bien ça en paiement de ma nuit blanche. La barbe est vieille de trois jours; tant pis. On se fera plus beau le jour de la noce. Bien; l'autre joue, maintenant. (Mette s'exécute, et Antibel :) A ton tour, Jan; tu dois quelque chose à ta belle-sœur. Allons, que j'aie le plaisir de vous voir amis une fois. Embrassez-vous devant moi.

JANE obéit, tend la joue; paisible.

A ton aise, Jan, si le cœur t'en dit.

JAN hésite une seconde, puis, d'un brusque élan.

De tout mon cœur, Jane. (Ils s'embrassent, observés de près par Antibel et par l'ancienne, qui, chacun de son côté, les dévisagent attentivement.)

MARTRIL grogne.

Pour la ménine, il n'y a donc rien? (Et pendant que le garçon met un baiser dans ses rides, bas, à son oreille :) C'était pour l'autre, dis? Malheureux! fais attention!

TROISIÈME JOURNÉE

I.

Le causse d'Anglar. Du ciel et des pierres. Des pierres émiettées en ossemens sur le sol; des pierres alignées en murailles au bord des héritages, des pierres tassées au milieu des champs en de naïves pyramides. Sur l'uniformité déclive à peine du terrain, un pli brusque, un entonnoir de rochers et de broussailles et au fond la surprise d'une chanvrière. C'est l'*igue*. Rien autour. Le relief d'un genévrier, l'effort d'une touffe de buis; et le buis se dessèche, le genévrier s'aplatit au ras du sol, souffleté par le vent, tondu par les troupeaux... Rien... La broussaille rampe, l'arbre se défigure. C'est un figuier chétif, pâle d'écorce, court de feuille, un érable émacié, sans substance, un chêneteau, avorton de chêne, pauvre être grimaçant et tortu qui s'obstine à l'orée d'une friche. Un peu de terre arable se ramasse au fond des pentes; de quoi nourrir une ombre de récolte, un seigle transparent de maigreur. Des rochers écroulés, comme des citadelles en ruines, gardent ces solitudes, et, à côté d'eux, pareille de couleur et presque aussi immobile, se découpe sur le ciel la cape grise d'un berger.

Mette est là. Assise sur ses talons, à la mode des pastoures quercinoles, elle file le chanvre nouveau en paissant les ouailles de la Dérocade. La quenouille de buis sous le bras, une mante informe, trop longue, trop large, comme un déguisement de vieille, sur les épaules, elle file. Autour d'elle, sous la garde de Finette, la chienne, des brebis menues à jambes grêles mordent des lavandes calcinées, des squelettes d'immortelles...

Il fait tiède. Des grives chantent au soleil. Un vent d'automne très doux promène des feuilles mortes; elles roulent un moment et se reposent l'une après l'autre dans le même creux de rocher où les pluies d'hiver les aideront à pourrir. Les brebis marchent, les feuilles roulent, et Mette chante en faisant tourner son fuseau. C'est son habitude de chanter au pacage, et quelquefois, ce sont des chansons à elle, sur trois notes, comme des musiques d'oiseaux; d'autres fois, des romances anciennes. Et elle s'applique à les pousser du haut du gosier, de toute sa force, contente d'entendre sa voix s'en aller vers le lointain des causses.

Elle commence la chanson de la morte :

La bague que tu m'as donnée,
Reprends-la à mon petit doigt.
En riant, tu l'avais posée :
En pleurant, tu la tireras.

Ne la donne pas à une autre,
 Elle se moquerait de moi.
 Mais donne-la à une nonne,
 Qui priera chaque jour pour moi.

Le second couplet envoyé, Mette écoute un moment. La chanson est dialoguée, et peut-être Jan, qui travaille avec son père à faucher une luzerne du côté de la Régaldie, va-t-il lui répondre.

Mette écoute... Les faucheurs sont là ; on entend le choc de la faux sur la pierre à aiguiser ; mais personne ne songe à lui donner la réplique. Peut-être aussi le vent qui souffle à l'opposé empêche-t-il sa voix de descendre.

La chanteuse reprend alors d'un cran plus haut, en appuyant sur les finales. Il entendra sûrement, cette fois. Et la dernière note lancée, elle écoute encore. Silence. La combe n'a pas envie de causer avec le cause. Et, au lieu de Jan, c'est Mette qui entonne la réponse du fiancé à la morte :

Fût-il autant de jounçelles
 Ici, que d'étoiles là-haut,
 Je n'aimerai jamais que celle
 Qui m'attend seule en son tombeau.

Mette a fini de chanter. Elle songe... soucieuse.

Jan n'est pas ce qu'il devrait être avec moi. Qu'est-ce qu'il a donc, ce Jan ? C'est bien lui pourtant qui est venu me chercher. La folie le tenait sans doute. Et maintenant, la fantaisie est passée, il n'a plus rien à me dire. Une triste compagnie que la sienne ! Il ne m'a pas promené un dimanche, il ne m'a pas fait danser une fois à Saint-Vergondin. On dirait qu'il a honte de sa promesse ! Si c'est comme ça, maintenant, qu'est-ce que ce sera plus tard, quand nous serons mari et femme ? (Mette n'est pas contente. Tout à l'heure, lorsque Jan montera de la Régaldie pour soigner le bétail, elle l'obligera à s'expliquer.)

II.

Le voilà ; il vient. La faux à l'épaule, il paraît au sommet de la montée.

Le sentier, devant lui, coupe obliquement le cause, gagnant la Dérocade, dont les bâtisses noires et le pigeonnier blanc s'érigent, embastionnés, sur l'horizon, vers le couchant.

Le faucheur va rondement sans appuyer d'une semelle du côté de sa promesse.

Il va passer outre.

METTE le hèle.

Eh, Jan!

JAN.

Que veux-tu? (Il continue d'avancer.)

METTE.

Si tu n'es pas trop pressé, je voudrais que tu pousses jusqu'ici. J'ai à te montrer une brebis malade.

JAN quitte le sentier, et arrivé devant Mette.

Vite; le soleil marque quatre heures; les vaches doivent bramer après leur pâture.

METTE.

C'est celle-là, cette burelle à côté de la blanche; vois comme elle boite. C'est arrivé hier en paissant l'igüe de Rastibel; elle a roulé du haut d'un rocher. Rien qu'une écorchure; mais le jarret a enflé pendant la nuit et la voilà en mauvais état; la plus grasse justement, celle qui profite le plus, et, quand elle nourrit, la meilleure laitière... Ce serait dommage! (Mette a posé la quenouille; Jan, la faux. Ils ont saisi la malade, et couchée sur le flanc, anhelante, avec ses gros yeux désorbités qui s'effarent, ils la tâtent, ils l'examinent.)

JAN se prononce.

L'enflure est en décroissance; le jarret plie; ce ne sera rien. (Il va repartir.)

METTE réclame.

Un moment encore, puisque nous voilà tous les deux seuls. Le soir, après souper, les autres sont là; on n'est pas libres. Une minute, à l'ombre, dans la cache!

Jan se résigne. La cache est appuyée à un tas de grosses pierres ameulonnées au milieu du pacage. C'est une cabane rudimentaire, construite avec les blocs voisins par les pâtres de la Dérocade. Jan y a travaillé enfant; sur les pierres noircies par la fumée, il a écrit son nom plusieurs fois, et les dates à la suite, déjà anciennes.

Des pierres plates forment siège au fond, et, dans l'épaisseur inégale des murs, des niches s'évasent, des chevilles s'accrochent: de quoi suspendre la panetière, faire sécher la cape après la pluie, enfermer les noix maraudées ou les châtaignes qu'on fait cuire sous la cendre, les jours d'hiver.

Mette et Jan sont assis côte à côte.

Ils se taisent.

METTE.

Et après? C'est tout ce que tu as à me raconter? C'est comme on dit aux petits enfans : le chat t'a mangé la langue.

JAN.

La tienne marche encore, heureusement, et moi, je t'écoute.

METTE.

Écoute-moi donc et des deux oreilles. J'ai des choses sérieuses à te dire. (Elle lève la tête, et, regardant son fiancé dans les yeux.) Que t'ai-je fait? Qu'as-tu contre moi? Réponds franchement. C'est la dernière preuve d'amitié que je te demande.

JAN secoue la tête.

Contre toi? Rien.

METTE.

Rien? menteur! Ose me le répéter en face...

JAN.

Je te regarde et je le répète, je n'ai rien contre toi.

METTE.

Contre qui, alors? Voilà huit jours que tu ne m'as pas adressé la parole. Huit jours! Avoue-le : tu te passerais d'épouser avec moi plus facilement que de souper. Tu fais non, et ta figure dit oui. D'ailleurs, je suis bien bonne de te le demander. Si tu ne me détestais pas, est-ce que tu resterais là, près de moi, seule à seul, sans avoir seulement l'idée de m'embrasser. Est-ce que c'est la coutume, dans le causse, que les filles commencent?

JAN passe le bras autour de la taille de Mette; il l'embrasse.

Mette! ma pauvre Mette!..

METTE.

Rien qu'un? Allons, c'est pour les baisers comme pour les paroles. Il paraît que tu es économe de tes lèvres. Et si tu voyais ton air! Aussi tranquille que si tu baisais le crucifix à l'offrande! Quel travail! Sans doute je dois avoir quelque chose sur moi qui te dégoûte. La peau trop noire peut-être, ou bien ce sont mes yeux, mes pauvres yeux qui ne te plaisent plus. Tu les trouvais à ton goût, il y a deux mois.

JAN.

Et ils n'ont pas changé!

METTE.

Alors, quoi? Explique-moi ce qui t'arrive.

JAN.

T'expliquer..! Je ne peux pas; je ne le comprends pas moi-même. Patiente encore un peu. Ce n'est pas ma faute, va! Patiente! ça me passera sans doute...

METTE, dépitée.

Patiente. C'est commode à dire. Si tu étais à ma place!.. Un jour tu veux, le lendemain tu ne veux plus.

JAN frappe du poing contre le mur de la cabane.

Ah! si ça ne dépendait que de moi!

METTE.

Et de qui donc?

JAN.

Est-ce que je sais? C'est comme une maladie qui m'a pris. Je n'ai plus ma tête à moi. Ah! quel malheur! (Il se lève, il reprend la faux; il va partir.) Crois-moi, ma pauvre Mette; j'en ai plus que ma charge. Il y a des momens où j'ai peur de devenir fou; oui, fou! et pis encore. Si ça n'était pas des bêtises, des radotages de l'ancien temps, je jurerais que quelque malintentionné m'a jeté un mauvais sort!

III.

Jan est parti... Il va, sans se retourner, dans le découvert de la friche. Les figuiers et les érables qui bordent l'igue de Rastibel le cachent un moment, puis le mur de pierres sèches qui enferme le passage.

Il disparaît. Mais ses paroles, en s'en allant, Mette les entend encore. L'idée de malheur demeurée après lui se prolonge comme une mauvaise ombre sur la cause.

METTE se tourmente. Ce n'est plus l'inquiétude de tantôt, la peine d'amour pleurant du cœur gonflé comme la sève du bourgeon. C'est une angoisse obscure, envahissante.

Si c'était vrai, pourtant. Si Jan était ensorcelé!

Pourquoi pas? C'est un malheur qui peut arriver à tout le monde. Il y a des gens qui ont le mauvais œil; un regard qu'ils vous envoient, et c'est fini! on tient son affaire; on est amalheuré pour le restant de ses jours. Et s'il n'y avait que les vivans, on les éviterait, on les

amadouerait peut-être ; mais les morts, les âmes abandonnées qui s'accrochent à vous pour avoir des prières ! comment s'en délivrer ?

Ensorcelé ! Eh oui ; tout s'expliquerait alors ; ces silences de Jan, cet air continuel d'être ailleurs. Pauvre garçon ! Elle a peut-être tort de lui en vouloir. Si c'est ça, ce n'est pas sa faute ; Mette n'a qu'à le plaindre, — et à se plaindre aussi :

C'est fini, Jan ne m'aimera plus !

Mette se trouble. Des histoires lui reviennent, des figures oubliées d'ensorceleurs et d'ensorceleuses, cauchemar de son enfance. D'autres, plus récentes, plus proches ; une, toute voisine : la Gate. Elle habite là, dans cette mesure adossée au bois de Rastibel...

Indifférente jusque-là, pareille aux quelques autres en vue sur les pentes inhabitées du causse, la bâtisse sort, se détache peu à peu de la grisaille ambiante, s'impose à l'attention de Mette. Son regard s'en écarte un moment, y revient aussitôt, fasciné.

Qui sait si ce n'est pas de là qu'est parti le coup ? si ce n'est pas elle, cette Gate, qui a fait tort à Jan, qui lui a de loin, comme un crapaud son venin, envoyé le maléfice ?

Mette la soupçonne. Et comme si sa pensée, braquée de loin sur elle, irritait la sorcière, l'obligeait à sortir de son trou, la voilà qui paraît au seuil de sa porte. Endeuillée de cotonnades violettes, la figure à l'ombre d'une indienne déteinte, elle se glisse le long des cépées, hésitante à la façon des voleurs ou des ivrognes. Son bouc Barrabas la suit, un vieux bouc noir, haut encorné, solide encore sur ses quilles, l'œil mauvais, la barbiche ricaneuse.

Mette les connaît bien tous les deux. Le bouc est le gagne-pain apparent, l'enseigne honnête du logis, où les gens vont, sous le prétexte de conduire leurs chèvres, consulter la *devine*.

Le bouc est un peu sorcier, lui aussi. Il a trente ans d'âge ; soixante ans, affirment quelques-uns. Le fait est que la sorcière et lui, on les a toujours connus ensemble. Qui voit l'un voit l'autre ; ils ne se quittent pas ; associés en maléfice, camarades d'ivrognerie ; car le vin, assure-t-on, ne fait pas plus de peur à l'un qu'à l'autre. Et, quand ils ont trop bu, ils se cognent. On le dit au moins. Des passans de minuit les ont entendus se chamailler et se rosser comme un mauvais ménage. Le bouc bêle comme tous les boucs, quand il y a du monde, mais quand il est seul avec sa commère, il sacre et renie Dieu comme un chrétien.

Curieuse un peu, anxieuse, Mette les regarde venir. Gate et son acolyte longent, en face de la bergère, le mur qui enclôt le pacage, et c'est tantôt la coiffe de la sorcière qui dépasse, tantôt les cornes du bouc,

dressé sur pattes, occupé à tondre les pousses d'une sanguine ou d'une ronce.

Où vont-ils ? Ici ou là, à gauche quand on les croit à droite ; ils mêlent leurs voies, ils s'espacent en des randonnées incertaines, Barrabas en quête de pâture, sa maîtresse à la poursuite de quelque herbe médicinale. Et quand Mette les croit en allés tout à fait, la corne ou la coiffe surgissent brusquement dans une brèche du mur.

La pastoure est tentée de consulter la Gate. Coupable ou non de la maladie de Jan, cette femme pourrait certainement le guérir. Le voudrait-elle ? Sans doute, en y mettant l'argent. Elle est gourmande, la Gate, et les bons morceaux coûtent cher. Mais il faudrait l'aborder, lui parler. Mette n'ose pas. Et pendant qu'elle hésite, la sorcière a disparu vers les pentes du côté de la Régaldie.

Non. Elle est encore là.

Une ombre touche Mette, la dépasse, s'allonge en pointe de fourche, loin sur le causse. Mette se retourne. La tête malicieuse de Barrabas la regarde, dressée derrière elle, dans une brèche du mur.

GATE le commande.

Ici, Barrabas ! (L'ombre s'accourcit brusquement, rentre dans le bois. La sorcière et le bouc disparaissent à travers les chênes.)

METTE les rappelle.

Eh ! Gate ! (Et déjà elle se repent d'avoir appelé. Lentement les deux camarades sont revenus sur leurs pas.)

GATE.

Que veux-tu, petite ? (Mette la regarde du haut en bas, vite, à la dérobée, cette terrible sorcière. Pas si terrible ! abrutie plutôt, avec des yeux clignotans et une pointe de vermillon au sommet des joues, comme une enseigne d'ivrognerie.) Que veux-tu ?

METTE sent ses yeux sur elle. Elle balbutie en montrant sa quenouille.

Mon fil se noue à tout moment aujourd'hui. Le drapet sans doute qui s'amuse ; que faut-il faire ?

GATE.

C'est pour ça que tu me déranges ? Bien sûr ? Allons, pourquoi mentir ? Tu as d'autres soucis en tête, ma fille ! (Elle cligne de l'œil, et à voix plus basse.) Jan, ton promis ; n'est-ce pas ? tu es en peine à cause de lui ?

METTE résolue.

En grande peine. Il ne m'aime plus. J'ai peur qu'on lui ait jeté un sort...

GATE.

A quoi le connais-tu ?

METTE.

C'est lui qui se plaint. Ses idées se dérangent; il n'est plus son maître. Et triste, triste! Si ça ne lui passe pas, le pauvre garçon ne fera pas de vieux os.

GATE.

Tu n'as pas regardé si les plumes se mettent en boule dans son traversin? C'est un signe infailible. Et les pies? tu n'as pas fait attention, quand il se promène, si elles le suivent en volant à sa gauche?

METTE.

Je n'ai rien vu; mais pourquoi me questionner? Vous en savez plus long que je ne pourrais vous en dire.

GATE.

Je connais plus de choses que toi; c'est certain; mais je ne connais pas tout. Il faut qu'on m'aide. As-tu sur toi quelque objet qui ait touché la peau de ton bon ami?

METTE.

Rien.

GATE. (Ses yeux luisent, ses doigts s'allongent.)

Et cette bague, est-ce que ce n'est pas lui qui te l'a donnée?

METTE.

C'est vrai; je n'y pensais plus. Il m'en fit cadeau à la foire de Prévinquières.

GATE.

Fais-la-moi passer. Elle est en argent, n'est-ce pas? tu en es sûre? Parce que, en étain, elle ne nous rendrait aucun service. (Mette ôte la bague d'assez mauvaise grâce, la fait passer à Gate.) On dirait que tu crains de la voir fondue en me touchant! Donne. Elle est bien légère, ta bague, elle ne pèse pas un écu de trois francs. Donne tout de même. Avec ce peu, nous allons savoir si Jan est tracassé par les morts. Mais pour s'en assurer, Barrabas est mieux instruit que moi. C'est lui qui va répondre. Barrabas! (Le bouc, accroupi aux pieds de Gate, se dresse brusquement. Il bêle. La sorcière l'enferme d'un geste dans le cercle magique, puis, avec des paroles marmottées entre les dents, elle lui fait passer la bague sous le nez. Barrabas renifle; et aussitôt, comme pris de vertige, il pirouette deux fois, trois fois, et retombe en saluant de la corne. Barrabas a parlé. La sorcière

le flatte, le gratte au front, enfonce ses doigts dans sa vieille pelure, et, se tournant vers Mette.) Ça y est, ma fille; Barrabas l'affirme, et Barrabas ne se trompe jamais. Jan est pris. Les âmes lui en veulent. (Gate se recueille une minute, elle reprend :) C'est la Fabiane. J'aurais dû y penser tout de suite. La Fabiane n'est pas contente. Antibel l'a offensée en se remariant avant l'anniversaire. Et depuis, combien de messes a-t-il fait chanter à son intention? Pas une. La morte est en colère!

METTE.

Et c'est sur moi que ça retombe!

GATE.

Jan ou toi, c'est tout un. Elle ne veut pas qu'il t'épouse. Ta sœur lui a pris son mari; elle ne veut pas que tu lui prennes son fils. Elle le reprendrait plutôt! La colère des morts est terrible!

METTE joint les mains.

Que devenir, alors? Conseillez-moi, Gate; aidez-moi à sauver Jan. Si vous nous rendez ce service, ma sœur et moi, nous vous donnerons tout ce que vous voudrez.

GATE.

Et qui te dit que je veuille quelque chose? Cette bague, oui, je la garderai volontiers en souvenir de toi; mais rien de plus. Pour être pauvre, on n'est pas une mendiante. Ce que je souhaiterais, c'est d'être traitée plus humainement par toi et par les tiens. Vous êtes durs au pauvre monde, à la Dérocade! Depuis la mort de la Fabiane, personne de chez vous ne m'a aumôné seulement d'un *adisias*! Vous me regardez de travers parce que j'ai des secrets pour voir et pour guérir. Où est le mal? Qu'est-ce que ça vous fait que les gens en peine viennent me trouver au lieu de porter leur argent au curé ou au médecin?

METTE.

On vous honorera, Gate; on vous récompensera. Dites-moi seulement ce que nous devons faire.

GATE.

Dès demain matin, ça presse! vous irez trouver le curé de Saint-Irech, vous lui demanderez de vous dire trois messes chantées d'ici à dimanche. Nous verrons ensuite. Si Jan ne va pas mieux, s'il ne recommence pas à t'aimer, je te donnerai un petit sachet que tu mettras dans son traversin. Ça lui changera les idées. Et si ça ne suffit pas, nous trouverons autre chose. Sois tranquille. Barrabas et moi, nous connaissons les morts; nous savons com-

ment il faut s'y prendre avec eux. Pas vrai, Barrabas? (Gate s'interrompt pour donner du poing sur le museau de son acolyte qui s'oublie à folâtrer avec Mourèbe, la chèvre unique de la Dérocade.) Assez, mon ami, assez! On sait ce que tu vaux, tu as fait tes preuves. Ménage-toi, mon pauvre vieux! Et toi, petite, bonsoir. Nous partons. J'ai assez flâné par en haut, dans le pays des pierres. Rien à manger ici; rien à boire. Et j'ai soif. D'avoir parlé, la langue me pèle. En route, bel ami!

IV.

La sorcière s'en va, escortée de son camarade barbu. Mette est seule. Machinalement, elle a repris la quenouille et le fuseau, et tout en filant, elle regarde vers la Dérocade. Il lui tarde de rentrer, de se concerter avec Jane. Antibel n'est pas trop porté pour les curés, ni pour les sorcières. Avare! même pour son fils, on aura du mal à lui faire lâcher ses pièces de cent sous.

Ça presse cependant, assure la Gate. Notre-Seigneur! Pourvu que les messes n'arrivent pas trop tard! (Mette songe, angoissée.)

ANTIBEL la secoue.

Mette! Mette! (Il est en colère, Antibel.) A quoi penses-tu, sandieu! Au lieu de me regarder, la bouche ouverte comme une innocente, ramasse donc tes ouailles, mauvaise bergère! En voilà déjà trois descendues dans l'igue. Allons, vivement! (Mette ramène les brebis fautives. Mais Antibel ne s'en va pas, Antibel a encore quelque chose à dire. Et ce quelque chose le gêne. Lui si peu embarrassé d'habitude, aussi prompt de la langue que de la main, il hésite au premier mot.) Dis-moi, petite... (Il s'arrête. Ce soupçon qu'il garde depuis deux mois, il ne voudrait pas le trahir. Et pourtant, il faut qu'il sache...) Dis-moi, Jan t'a parlé, tantôt?

METTE.

Oui. Pourquoi?

ANTIBEL.

Il m'avait quitté si brusquement, sans m'avertir; j'avais peur que la fièvre lui fût montée au cerveau.

METTE.

Fièvre ou non, le fait est qu'il a quelque chose, notre Jan.

ANTIBEL.

Tu trouves, toi aussi. Tout à l'heure, comment a-t-il été avec toi?

METTE.

La bouche cousue comme toujours. Et quand il s'est décidé à parler, j'aurais autant aimé qu'il se tût.

ANTIBEL.

C'est curieux il t'aimait cependant ; tu ne peux pas le nier ; quand il allait te trouver, la nuit...

METTE.

Il ne m'avait pas demandé la permission !

ANTIBEL.

Tu l'attendais ! Sois franche ! ses intentions, il te les avait bien déclarées !

METTE.

Pas du tout. Seulement, il était toujours après ma sœur et moi ; et comme ça ne pouvait pas être pour Jane...

ANTIBEL.

Et depuis que vous êtes fiancés ?

METTE.

Depuis ? Ça va plus mal qu'avant. Il ne fait pas attention à moi !

ANTIBEL.

Et tu ne cherches pas le motif ? Tu ne te méfies de rien ? Tu ne crois pas qu'il en aime une autre ?

METTE.

Une autre ? Oh ! non. C'est bien assez qu'il m'oublie ! Mais ce n'est pas sa faute. Pauvre Jan ! Il est ensorcelé. La Gate me l'a dit.

ANTIBEL hausse les épaules.

La Gate a de bons yeux et de bonnes oreilles. En espionnant, selon son habitude, le long des murs, sur la lisière des bois, elle aura surpris Jan... Et que t'a-t-elle dit encore, cette mauvaise femme ?

METTE.

Elle dit que l'âme de la Fabiane nous en veut à tous. Elle languit, abandonnée en purgatoire ; elle veut ravoïr son fils. C'est elle qui lui a dérangé les idées ; et, si vous ne demandez pas des messes au plus vite, elle le fera mourir de chagrin...

Antibel se tait, sourcils froncés, les yeux vers la Dérocade.

Jane vient de se montrer au seuil de la maison. Le soleil couchant allume le seau de cuivre qu'elle porte à bout de bras. Elle descend à la fontaine. Antibel regarde encore. C'est Jan maintenant qui sort de l'étable. Il longe le mur du jardin, s'arrête, revient sur ses pas, recom-

mence, hésite un peu au seuil de la descente et disparaît à son tour. Brusquement, Antibel prend congé de Mette :

Allons ; à tantôt, petite. Et méfie-toi... méfie-toi de l'igue.

Antibel a rejeté la faux sur l'épaule ; il se remet en marche. Lentement d'abord, à son pas quotidien, plus vite à mesure qu'il s'éloigne. Et Mette s'étonne, accoutumée à la gravité de son allure. Qu'a-t-il donc de si pressé à voir à la Dérocade ? Rien. Il ne s'arrête même pas pour accrocher la faux au mur de l'étable. Au plus court, et sans hésitation aucune, il descend à la fontaine.

METTE aussi se décide à partir. Les grives ont fini de chanter depuis un moment ; l'engoulement commence à festonner au-dessus des friches. C'est l'heure de ramener le troupeau.

Pr... Va les chercher ! dépêche-toi, Finette !

Les brebis détalent, tumultueuses, et la pastoure à leur suite, poussant les retardataires, les fouaillant du manche de la quenouille. Plus prompte que d'habitude ; bouleversée un peu. Elle en a beaucoup vu depuis quelques heures, et qui sait ce qu'elle doit voir encore !

MARTRIL l'appelle du fond d'Escouloubre. Elle vient de couper de l'herbe pour les lapins. Elle a rempli son tablier qu'elle porte, noué aux quatre bouts et retenu d'une main par-dessus l'épaule.

Où vas-tu si vite, petite ? Tu ne marches pas, tu galopes.

METTE.

C'est Jan qui en est cause. (Martril se redresse un peu, la regarde du coin de l'œil, étonnée. Mette continue.) Oui ; il avait sa mauvaise figure tantôt, quand il m'a quittée ; il m'a fait peur. Il me tarde de savoir ce qu'il est devenu...

MARTRIL.

Vous vous étiez disputés, sans doute. Toi, tu le voudrais toujours à t'embrasser ; et lui, il est comme les autres ; il te cherchait tant qu'il n'était pas sûr de t'avoir, maintenant qu'il t'a, il ne te regarde plus. Et ça t'inquiète ! Patiente un peu, petite, et tiens-lui la corde longue ; de lui-même il te reviendra...

METTE.

Dieu vous entende, l'ancienne ! En attendant, je ne suis pas tranquille. J'ai consulté Gate ; elle prétend que Jan est ensorcelé...

MARTRIL.

Et tu l'écoutes, cette menteuse ?

METTE.

Vous êtes comme Antibel, vous; vous n'avez pas confiance à la devine. N'empêche qu'il avait l'air joliment inquiet, votre fils. Il se méfie de Jan. (Martril fait un signe de dénégation, Mette insiste.) Je vous dis que si. C'est lui qui me l'a dit : « Tu le crois ensorcelé, toi. Et moi, je crois autre chose. » Il est parti là-dessus. Il a filé rondement sur la Dérocade. Et là, sans entrer, sans se donner le temps d'accrocher la faux, il est descendu à la fontaine.

MARTRIL.

A la fontaine?

METTE.

Oui. Jan et Jane y étaient déjà. Il sera allé les rejoindre.

MARTRIL.

Tu en es sûre?

METTE.

Très sûre. De Jarlame où j'étais à garder, on voit la Dérocade comme si on y était. Je l'ai suivi de l'œil jusqu'à la descente.

MARTRIL.

Et tu dis qu'il a gardé la faux? (Mette fait oui de la tête. Et Martril bouleversée:) Jésus! Il va les tuer! (Sans autre explication, elle jette son paquet d'herbe à terre et court vers la Dérocade.)

METTE la regarde hébétée.

Il va les tuer! les tuer! (Elle répète le mot, le laisse tomber deux fois, trois fois sans comprendre. Tout à coup, une clarté lui vient, horrible. Un cri en même temps.) Jane! (Et folle de peur, tremblante de colère, elle se jette à la poursuite de Martril.)

CRÉPUSCULE

Il ne fait pas encore obscur, très pâle seulement, dans la crose, à côté de la fontaine. Tandis que, vers le seuil, dans la baie largement ouverte sur la profondeur de la combe, les reflets du jour se dissolvent en poussière rose, au fond, sous la voûte, c'est déjà le crépuscule qui commence. Des chauves-souris glissent dans la pénombre, des courti- lières chantent, et tantôt claire, tantôt grave, selon le rythme intérieur qui la gouverne, la musique de la source s'élève, de plus en plus distincte.

La musique s'arrête tout à coup. C'est Jane qui pose le seau de cuivre.

En attendant qu'il s'emplisse, elle s'adosse au rocher, lasse, mal-contente.

Jan ne veut plus de Mette; il ne l'a pas encore signifié à son père; mais c'est tout comme; il n'en veut plus, c'est facile à voir. Et Mette continue à l'aimer.

Pauvre Mette! Et pauvre Jane aussi! qu'Antibel prenne ou non parti pour son fils, que Jan reste ou qu'il s'en aille, je le sens bien, c'est fini d'être tranquilles. Si on savait seulement de quoi il retourne, si on pouvait deviner ce qui pousse Jan! Justement, depuis deux ou trois jours, le garçon tourne autour de moi; on dirait que son secret lui pèse et qu'il cherche l'occasion de s'en décharger. Mais, chaque fois, c'est comme un fait exprès, l'ancienne se met entre nous, l'empêche de me parler. La mauvaise! C'est elle sans doute qui a monté la tête à son petit-fils: quelque histoire, quelque mensonge inventé sur le compte de ma sœur; et elle ne veut pas que je le détrompe!

JAN vient vers elle lentement, la tête basse.

La soif me tourmentait là-haut, et pas une goutte d'eau dans la maison; alors je suis descendu. (Il se penche, boit une gorgée ou deux à la régélande. Et, se redressant.) Attends-un peu... (dit-il à Jane qui soulève le seau, prête à repartir) attends; j'ai un mot à te dire.

JANE.

Je t'écoute.

JAN.

Je ne voudrais pas te fâcher pourtant; ta sœur et toi, vous me rendriez bien service, si vous consentiez à retarder l'époque du mariage...

JANE.

Retarder? Et jusques à quand, s'il te plaît?

JAN.

Jusqu'après Pâques, si ça vous est égal.

JANE.

La raison?

JAN.

On m'a parlé d'un chantier qui vient de s'ouvrir pour un chemin de fer, du côté de Villeneuve; on embauche les terrassiers à qua-

rante sous. Quarante sous pendant six mois, mettons vingt sous en tirant ma dépense, ça fait encore une somme. Et ici, il n'y a pas assez de travail pour deux ménages, au moins l'hiver. Comprends-tu? Si vous étiez raisonnables, toutes les deux, ça nous ferait une jolie entrée en ménage.

JANE.

Elle est bien trouvée et bien expliquée, ton histoire; je n'y vois qu'un défaut.

JAN.

Lequel?

JANE.

C'est qu'elle n'est pas vraie. Ah! trompeur! voilà donc ce que tu ruminais depuis un mois! On te voyait venir, va, on se doutait de tes mauvaises intentions. Inutile de mentir. Mette ne te convient plus! Avoue-le franchement; fais-lui l'affront une bonne fois, et qu'on n'en parle plus. Ça vaudra mieux que de la laisser souffrir en espérant ce qui n'arrivera jamais.

Tu la trouvais assez jolie pour en faire ta maîtresse; si elle t'avait écouté, tant pis pour elle; mais pour en faire ta femme, merci bien; elle n'est pas assez riche. Voilà la vérité, Jan. Et ce n'est rien de beau, je t'en avertis.

JAN.

Tu m'accuses! Je suis assez malheureux sans ça. Ah! si tu savais ce qui se passe!

JANE.

Si je ne le sais pas, je m'en doute. Des hommes lâches et des filles abandonnées, on en a vu d'autres; j'en connais plus d'un et plus d'une dans le pays.

JAN.

Tu ne connais pas qui tu insultes!

JANE.

Un traître, pardi, un renégat; voilà tes noms. Si quelqu'un appelait: « Eh! sans-cœur? » tu pourrais répondre: « C'est moi; j'y vais! »

JAN.

Dieu! que tu me détestes, Jane!

JANE.

Si je ne te détestais pas, c'est que j'affectionnerais bien peu ma sœur. Pauvre petite! Depuis dix ans déjà, c'est moi qui suis sa

mère. Je la connais comme si je l'avais faite! Je sais ce qu'elle va souffrir; ce qu'elle souffre déjà! Elle t'aime tant, la malheureuse! Oui, dès avant que tu reviennes, — comment avait-elle fait? — à force de parler de toi avec l'ancienne, à force de lire tes lettres et de regarder ta photographie, elle s'était rendue amoureuse de ta figure! Et, rentré ici, quand tu étais malade, les fois qu'elle a pleuré, la mignonne! Tu étais trop bas pour t'en apercevoir. Elle est bien payée, maintenant! Ah! mauvais, mauvais! Et pour qui la renies-tu! Qui sait? Pour quelque pécore de par-ici, quelque héritière lourde d'écus, légère de sentiment. Tu fais bien, va; elle était trop fine pour toi, ma cadette.

JAN.

Tu n'y es pas. Ce n'est pas ce que tu crois, c'est pire. Tu as beau me haïr, le mal que tu me souhaites n'est rien auprès de celui que je me suis fait à moi-même. Tu le reconnaitras plus tard; et comme tu as bon cœur, tu te repentiras peut-être de m'avoir malmené.

JANE.

En attendant, je bavarde et la nuit tombe; l'heure est passée de monter les soupes. Heureux ou malheureux; loyal ou trompeur, il faut bien que je te fasse manger ce soir, puisque c'est moi la ménagère. (Jeanne souleve le seau; elle va partir.)

JAN lui saisit le bras.

Je t'en prie; ne nous quittons pas sur une mauvaise parole... Vrai comme Dieu m'entend, je ne suis pas fautif autant que tu te l'imagines.

JANE.

Tu le dis;.. allons, laisse-moi passer.

JAN.

Et moi, je veux que tu me croies. Approche ici; regarde-moi bien; est-ce que j'ai la figure d'un menteur? (Brusquement il l'a empoignée, menée au bord de la crose. Il fait nuit. La lune va se lever. Une pâleur d'aube triste monte au-dessus des bois de la Régaldie. Jan se penche vers elle.) **Regarde!** (Leurs figures se touchent presque.)

JANE s'étonne. Ne travaillant plus avec Jan, lui dehors, elle au ménage, elle l'a à peine vu depuis quelques jours; Dieu! qu'il a changé! Ces yeux de fièvre, ces joues creuses, cet air égaré, qu'est-ce qui a pu l'arranger ainsi? Jane cependant ne s'apitoie pas encore. Sa rancune est trop forte; mais la curiosité la prend de savoir le pourquoi.

C'est vrai que tu n'as pas l'air trop gai ni trop bien portant, mon

garçon. Pas la peine de nous être donné tant de mal, ma sœur et moi, pour te guérir des fièvres... Qu'est-ce que tu as? voyons. C'est ta nouvelle bonne amie qui te fait des misères?

JAN.

Je n'ai pas de bonne amie.

JANE.

Alors, quoi? Quand on a vingt-cinq ans d'âge et qu'on n'est ni pauvre, ni mal corporé, ni bouché de son entendement, on n'a pas de raison d'être malheureux.

JAN.

La raison, la vraie, je ne peux pas te la dire...

JANE.

Garde-la donc pour toi, et laisse-moi remonter, puisque je ne te suis bonne à rien.

JANE.

Si je commençais à parler, tu serais la première à me fermer la bouche! Ne me tente pas, tiens! Il y a des momens où il me semble que de me vider le cœur, ça me ferait du bien... Ah! Jane, je te souhaite de ne pas souffrir dans toute ta vie, autant que j'ai souffert depuis quatre mois! Et c'est toi qui me reproches de me taire? Mais tu ne vois donc rien, tu ne comprends donc rien!

JANE. (Elle a repris le seau, prête à remonter. Mais chaque fois qu'elle fait mine d'avancer, Jean lui barre le passage.)

Je comprends que tu n'as pas tout à fait la tête à toi, mon ami. Nous recauserons de ça une autre fois, quand on y verra plus clair et que tu seras plus calme. Laisse-moi remonter présentement... Tu me feras venir des bleus à force de me serrer le bras. Assez! Tu m'inquiéterais à la fin avec ta figure à l'envers et tes paroles comme des devinettes! Assez! je ne veux rien savoir de plus.

JAN.

Tu ne veux rien savoir de plus parce que tu commences à comprendre. Et ça t'ennuie, dis, Jane? Ça te dégoûte que je t'aime...

JANE.

Toi, m'aimer! allons donc! Tu te moques de moi, ou tu veux m'éprouver... Comment oses-tu? Et ton père, malheureux, ton père! Plus un mot de ça, je te prie. Personne n'en saura rien! Viens; rentrons; la lune éclaire déjà; ils s'inquièteraient de ne pas nous voir revenir. Et si l'on se doutait...

JAN.

Et qu'ils s'inquiètent, qu'ils se doutent... Au point où j'en suis!.. Je ne connais que toi, je ne pense qu'à toi. Le reste!.. Et toi tu m'en veux, tu me méprises!.. Ce n'est pas ma faute, pourtant. Je te haïssais! Comment as-tu fait pour me retourner? La Gate a dû t'enseigner des drogues à mettre dans mes tisanes, quand j'étais si malade! Quelque chose me tirait vers toi, m'obligeait à t'aimer. Et toi, tu ne te doutais de rien. Ta sœur était là, entre nous; tu me croyais amoureux de Mette.

JANE.

Comment ne l'aurais-je pas cru? J'étais mariée d'abord, mariée avec ton père! Et quand même j'aurais été libre, je suis déjà vieille pour toi: quatre ans de plus; Mette à peine seize. Et quelle jolie fille! Ce n'est pas comme moi qui me suis usée toute petite à traîner sur les chemins, à pâtir chez de mauvaises maitres! Où donc as-tu les yeux, mon garçon? Et pour le caractère, c'est la même chose; elle comme un oiseau, toujours à sauter, à chanter, au lieu que moi, la misère m'a rendue plus triste que mon âge. Et c'est moi que tu préfères! Pas possible. Les écailles te tomberont des yeux un jour ou l'autre; et alors tu seras le premier à rire de ta folie. Tiens, veux-tu que je t'enseigne un bon remède pour te guérir? Épouse avec Mette. C'est comme on dit: quand la chandelle est éteinte, toutes les femmes sont pareilles. Si ce n'est pas pareil, c'est que ce sera mieux. Tu peux me croire; quand tu la tiendras, la petite, tu n'auras plus envie de changer!

JAN.

Pauvre femme! on voit bien que tu n'as jamais su ce que c'est que d'aimer quelqu'un! Il te semble que c'est pour mon plaisir que je me suis rendu amoureux de toi. Ah! oui; il est joli, mon plaisir! Je ne dors plus, je ne mange plus, la fièvre me brûle le sang. Le jour où je t'ai rencontrée, vois-tu, j'aurais aussi bien fait de me jeter du haut du roc d'Anglar. Je n'aurais pas souffert si longtemps! Quel malheur que je ne sois pas mort là-bas, au Tonkin, quand la dysenterie me tenait. J'étais un brave garçon alors; je n'avais rien de mauvais sur la conscience. Et maintenant, je sais bien la fin qui m'attend. Le chagrin sera plus fort que moi; je mourrai de t'aimer, à moins que mon père ne m'abatte d'un coup de fusil comme un chien enragé. Et c'est tout ce que je mérite.

JANE.

Tu me fais pitié et tu me fais peur, mon pauvre Jan. Calme-toi, voyons! Bien sûr, cette mauvaise idée qui te tracasse ne vient pas

de toi; tu es bien trop honnête pour avoir, de toi-même, pensé à la femme de ton père. Quelqu'un sans doute t'aura jeté un sort; quelqu'un qui t'en veut; les morts peut-être! Tranquillise-toi; nous irons consulter la Gate; cette femme sait beaucoup de choses; elle trouvera ce qu'il faut pour te désensorceler. Et si la Gate n'est pas assez savante, nous en verrons une autre. On dit que la sorcière de Vidailac fait tout ce qu'elle veut avec les morts. Elle te tirera d'affaire. Viens avec moi, en attendant, rentrons ensemble à la Dérocade. Demain, au jour, nous partirons.

JAN.

Demain? oh, demain! Pas la peine. Qui sait où je serai demain? Il faut que je m'en aille ou que je crève! Et je n'ai pas la force de m'en aller. J'ai essayé une fois. Un matin, j'avais fait mon paquet sans rien dire; j'avais décampé avant le jour par Combe-Nère. Mais, arrivé en haut du roc d'Anglar, quelque chose m'obligea de me retourner. Le jour pointait; je te vis, la première levée, qui descendais à la fontaine. Et ce fut fini; ma volonté s'en alla; d'elles-mêmes, mes jambes me ramenèrent à la Dérocade.

JANE.

Pauvre ami! je te plains. Cependant, avec un peu de courage, il me semble... Ah! si tu pouvais te secouer! Nous serions si heureux ici, d'accord tous les cinq. Cinq personnes de bonne volonté, vaillantes et adroites à l'ouvrage, on pourrait gagner de l'argent à la Dérocade!

JAN.

Mais je ne peux pas, je ne peux pas!

JANE.

Patiente, au moins; tiens bon quelques jours; ta folie tombera!

JAN.

Et si je fais ce que tu me demandes, toi, m'accorderas-tu quelque chose? (Il prend la main de Jane qui se recule, et la tirant à lui.) Laisse-moi t'embrasser, pour me faire voir que tu ne m'en veux pas, que tu as pitié de moi... une fois seulement, une fois; ce sera fini après, tu seras délivrée; je t'en prie, Jane...

JANE le repousse.

Tiens-toi tranquille, ou je crie... (Mais il l'a déjà empoignée. Elle résiste comme elle peut: des ongles, des dents... Elle n'est pas de force; ses reins plient; elle va rouler à terre. Tout ce qu'elle peut faire en tombant, c'est d'attirer Jan au seuil

de la crose, au bord du précipice. Là, cramponnée au frêne.) **Si tu me touches, je me tue!**

JAN.

Tant pis! nous finirons ensemble. (Il va l'enlacer. Un geste la délivre.)

ANTIBEL a bondi de l'ombre du sentier il a tendu la main à sa femme.

Malheureux! (La faux levée, comme qui coupe de l'herbe, il va frapper son fils. Jano a paré le coup.)

JAN s'offre, immobile, la tête tournée à demi vers le précipice. Et, lentement, à voix sourde, comme lointaine.

Ne me tuez pas, père. Mon sang sur vos mains vous porterait malheur. Je m'en vais.

JANE s'élançe vers lui, épouvantée.

Il va se tuer; au secours! (Antibel la tire en arrière. Et déjà le coupable a disparu. Un choc mat, comme une brouettée de terre qui s'écrase. Un cri en même temps un cri étouffé qui ne peut pas sortir. C'est Jane qui tombe évanouie aux pieds d'Antibel. Des voix lui répondent. D'en haut, du sentier de la Dérocade, une cascade de plaintes, de gémissemens, dégringole vers la fontaine.)

METTE appelle son bon ami.

Jan! mon Jan!

MARTRIL.

Jan! c'est moi!.. (Geignant, criant, trébuchant, la vieille ménine déboule comme une folle, décoiffée, les yeux élargis par la peur. Elle apostrophe sa bru.) **Jan? qu'as-tu fait de Jan?**

ANTIBEL étend le bras, montre le précipice, et très calme, à voix lente :

Il est là! (Martril, furieuse, lève le poing sur Jane, Antibel l'écarte.) **Ne t'en prends pas à Jane; elle n'est pas fautive. C'est lui qui la poursuivait. Je l'ai vu. Le pied lui a manqué; il a roulé jusqu'au fond.**

Les femmes se penchent, retenues d'une main aux branches du frêne. La lune éclaire à peine. La corne basse, touchant au roc d'Anglar, elle envoie un regard triste vers la crose, et, au-dessous, vers la muraille calcaire qui tombe à pic, éclaboussée d'argent par la chute du ruisseau.

En bas, le passage des pluies d'hiver a dénudé le roc; il s'évase comme en un bassin de marbre où tremble de la blancheur astrale.

Jan est là, en paquet, la face contre terre; la tête a porté sur la pierre; un filet noir, qui doit être du sang, s'épanche au-dessous de lui, coule au fil de la pente. Une touffe de buis projette vers le mort son ombre curieuse qui avance. Et autour, c'est le silence de la nuit, l'in-

timité de la combe, une profondeur de solitude où chantent monotones les courtilières.

Martril et Mette ont jeté un cri.

Mette, la première. C'est elle qui a fait voir Jan à ménine. Elles pleurent maintenant. Elles pleurent et elles regardent. S'il allait remuer ! Et pendant qu'elles l'observent, l'angoisse de l'irréparable les envahit peu à peu. C'était Jan qu'elles épiaient ; bientôt ce n'est plus Jan ; c'est la chose lourde et vide : le cadavre.

Inattendue, au-dessus de leurs têtes, la voix de Gate claironne, impérative :

Eh ! Martril ? Eh ! Mette ?

Un peu à droite de la crose, sur un avancement du roc en surplomb, la silhouette de la sorcière a surgi tout à coup. Barrabas l'assiste ; vertigineux, il pointe de la tête au-dessus du précipice ; sa barbiche remue, et à chaque mouvement, ses cornes luisent, imbibées de clarté lunaire, comme des cornes d'argent.

La Gate reprend :

Inutile de vous fatiguer les yeux. Ce qui devait arriver est arrivé. Jan est mort. La chouette le chante depuis un quart d'heure. La chouette et moi, nous savons qui a fait le coup. Et si vous voulez que je vous l'enseigne, eh bien, regardez !

De la main, la sorcière indique le sommet du roc d'Anglar. De la base au faite, la montagne flotte, enveloppée d'ombre, comme voilée de noir. La crête seule émerge en une ligne très nette. Des silhouettes d'arbres se découpent au-dessus, et à côté de l'église de Saint-Irech, sur les tombes du cimetière, des croix grêles se renversent.

La Fabiane t'en veut, Antibel ; la Fabiane se venge !

L'avertissement de la Gate, envoyé à voix très haute, rebondit à l'écho du roc d'Anglar qui le rejette aussitôt assourdi, plus menaçant, vers ceux de la Dérocade.

Antibel et Jane, Mette et Martril tombent à genoux, font le signe de la croix.

D'accord tous les quatre, réconciliés dans la peur.

Cette voix qui descend sur eux du cimetière, ce n'est plus la voix de la Gate, c'est la voix même de la morte.

L'ESTHÉTIQUE

ET

L'ART DE LÉONARD DE VINCI

Léonard de Vinci a-t-il sacrifié l'art à la science? La question semble puérile : sa gloire ne répond-elle pas pour lui? Hier encore, qui connaissait le savant? qui ignorait l'artiste? Plus d'un cependant l'accuse; on lui reproche d'avoir été autre chose et plus qu'un peintre; on insinue qu'il a laissé mourir en lui le poète. Déjà les contemporains se plaignaient. Le révérend Petrus de Nuvolaria, vice-général des carmélites, écrit à Isabelle d'Este : « Ses études mathématiques l'ont à ce point dégoûté de la peinture, qu'il supporte à peine de prendre une brosse. » Sabba da Castiglione écrit dans ses mémoires : « Quand il devait se consacrer à la peinture, où sans aucun doute il eût été un nouvel Apelle, il se donna tout entier à la géométrie, à l'architecture, à l'anatomie. » En fait, le Vinci est l'un des plus rares peintres qui aient existé. Les choses de l'esprit ne s'évaluent point par poids et mesure. Si ses œuvres sont uniques, d'un prix infini, ne le doivent-elles pas à la rencontre de ces deux esprits qu'on veut opposer et qu'il concilie? Comme l'artiste au savant, le savant est présent à l'artiste. L'art exquis du maître est fait de ce subtil mélange de curiosité et d'émotion, de vérité et de tendresse, d'exactitude et de fantaisie.

I.

Toutes les fois qu'un artiste fait la théorie de son art, qu'il le veuille ou non, il nous parle de lui-même. Recueil de notes prises au jour le jour, le *Traité de la peinture* a la valeur d'une confidence. Ce qu'il exige du peintre, Léonard l'a exigé de lui-même. Il a suivi les règles qu'il donne, il s'est formé sur l'idéal qu'il propose. En disant ce qu'il faut faire, il dit ce qu'il a fait. Est-il donc vrai que le traité sacrifie l'art à la science? qu'il substitue le calcul à l'inspiration? qu'il se ramène à un ensemble de procédés mécaniques pour recomposer les formes analysées d'abord en leurs élémens?

Les premières pages du *Traité de la peinture* semblent bien justifier cette assertion. La peinture est une science. La science est une suite de raisonnemens (*Discorso mentale*) qui prend son point de départ dans les derniers élémens des choses : elle a pour type les mathématiques. De ce point de vue, « le premier principe de la science de la peinture est le point, le second est la ligne, le troisième est la surface, le quatrième est le corps qui se revêt de cette surface » (§ 3) (1). N'est-ce pas dire que, comme la géométrie ramène les propriétés des figures complexes à celles des élémens simples qu'elles enveloppent, ainsi la peinture doit construire le corps en déterminant la surface par les lignes et les lignes par les points? Les lois de la peinture se déduiraient des lois de la vision combinées avec celles de la transmission des rayons lumineux. L'art se réduirait à un procédé scientifique de mise au point; son dernier terme serait la substitution d'une machine exacte à l'habileté toujours incertaine de l'artiste.

Il faut se garder de prendre à la lettre les expressions de Léonard et d'en tirer toutes les conséquences qu'elles nous semblent autoriser. Ce qui nous importe, c'est moins ce qu'il dit que ce qu'il pense. Il a l'idée très nette de la science, qu'il définit par l'analyse et dont il voit l'idéal dans les mathématiques. Il a une idée beaucoup moins précise des limites de la science, des caractères qui la distinguent de l'art. Dans le pressentiment des grandes choses qu'elle permet, il est tenté d'y voir le principe de toute puissance humaine. La science n'était pas, pour lui, ce qu'elle est pour nous. Il ne la recevait pas toute faite, il la faisait. Mêlée intimement à l'effort personnel, à la joie de la découverte, elle tenait à l'art par le rôle même qu'y jouait l'imagination créatrice. Com-

(1) Nous citons le *Traité de la peinture* d'après l'édition de Heinrich Ludwig : Leonardo da Vinci, *Das Buch von der Malerei*, in drei Bänden; Wien, 1882.

parez l'état d'esprit de l'homme qui, au moment même où il découvre les règles de la perspective, entrevoit l'œuvre plus parfaite où il les appliquera, à l'état d'esprit du peintre moderne qui apprend sans goût, sans intelligence quelques recettes dont il ne comprend ni la raison, ni la nécessité théorique. La perspective, au moment où écrit Léonard, n'est pas encore séparée de la peinture. Ne vait-il pas jusqu'à dire (§§ 6-17) que la peinture est la mère de l'astronomie, parce que l'astronomie est née de la perspective et que la perspective a été trouvée par les peintres pour les besoins de leur art. On conte que la femme du vieux Paolo Uccello se plaignait de ce que son mari passât toutes ses nuits à l'écritoire (*allo scrittoio*), occupé aux problèmes de la perspective. Quand elle l'appelait pour dormir, il lui répondait : *Oh! che dolce cosa è questa prospettiva*. Léonard garde cet enthousiasme qui mêle à l'étude des choses abstraites l'émotion esthétique. « Parmi ses études, causes et raisons naturelles, la lumière réjouit plus ses contemplateurs; parmi les grands effets des mathématiques (*intra le cose grandi delle matematiche*), la certitude de la démonstration est ce qui surtout élève l'esprit des investigateurs; la perspective donc doit être préférée à toutes les études et disciplines humaines, puisqu'en elle la ligne lumineuse (*la linea radiosa*) s'unit à la méthode démonstrative. Daigne le Seigneur, lumière de toutes choses, m'éclairer pour traiter de la lumière! »

Aussi bien, après avoir dit que la peinture est une science, Léonard corrige peu à peu ce qu'il y a de faux et d'excessif dans cette formule. Pour faire rentrer la peinture dans la science, il s'écarte singulièrement de la définition rigoureuse qu'il en a d'abord donnée. Il admet qu'il est des sciences qui ne peuvent être enseignées. « Les sciences imitables sont telles, que, par elles, le disciple se fait égal à l'inventeur (§ 8); » il en est d'autres « qui ne peuvent se transmettre par héritage, comme les biens matériels. De celles-ci, la peinture est au premier rang. Elle ne s'enseigne pas à qui la nature ne l'a pas donné (*a chi natura no'l concede*), comme les mathématiques, par exemple, dont le disciple reçoit autant que le maître enseigne. » C'est que la peinture ne repose pas uniquement sur l'analyse et les lois universelles de la pensée, c'est qu'elle implique l'esprit de finesse, le sentiment individuel. C'est aussi « qu'elle n'arrive à sa perfection que par l'opération manuelle... Les principes scientifiques et vrais s'entendent par l'esprit seul, et c'est là la science de la peinture qui reste dans l'esprit de ceux qui l'étudient. Mais de celle-ci naît l'exécution (*l'operazione*) beaucoup plus importante que ladite science (§ 33). » N'est pas peintre qui veut, il y faut l'aptitude, le don inné, cette

docilité de la main qui la fait répondre à tous les mouvemens de l'esprit (1).

Une dernière différence achève de séparer la peinture des mathématiques : la différence de leur objet même. Les mathématiques négligent la qualité, la diversité des formes, tout ce qui fait leur charme individuel. « Si la géométrie ramène toute surface entourée de lignes à la figure du carré et tout corps à la figure du cube, si l'arithmétique fait de même avec ses racines carrées et cubiques, c'est que ces deux sciences n'ont pour objet que la quantité continue et discontinue ; mais elles n'ont aucun souci de la qualité, qui est la beauté des œuvres de la nature et l'ornement du monde (§ 17). » La peinture, au contraire, est une science de la qualité. « Si tu méprises la peinture, qui seule imite toutes les œuvres visibles de la nature, certes tu méprises une belle invention qui, avec une spéculation philosophique et subtile, considère toutes les qualités des formes, mers, campagnes, plantes, animaux, herbes et fleurs, et vraiment elle est science et fille légitime de la nature. » Si la peinture est science, il faut dire que la science comprend, outre l'esprit de géométrie, l'esprit de finesse, outre l'intelligence des rapports qui peuvent être calculés, le sentiment des rapports complexes qu'enveloppe l'unité de la vie, comme si l'amour n'était qu'un jugement plus prompt dont les termes ne sont pas démêlés.

Comment sortir de ces difficultés ? Il suffit de rétablir le lien de ces pensées dispersées. Léonard a le sens très net de ce qui seul peut satisfaire l'entendement : la science a pour objet la quantité, pour méthode l'analyse, pour idéal la mathématique. C'est déjà le langage de Descartes. Considérée dans ses seuls rapports à la perspective, au clair-obscur, la peinture peut rentrer dans cette définition rigoureuse de la science. Mais c'est la regarder encore du dehors, dans ses conditions, dans ses moyens plutôt qu'en elle-même. Ce qu'elle cherche dans les formes, c'est leur harmonie, ce qui les fait expressives du sentiment et de la vie. La beauté a ses degrés, la qualité ses nuances, les formes leur hiérarchie : le caprice n'est pas seul à en décider. N'est-ce pas qu'il y a comme une science des harmonies réelles, science où le jugement se mêle à l'émotion jusqu'à ne s'en plus distinguer. La peinture, à ce titre, n'est plus une science mathématique, elle est une science de la

(1) C'est un trait commun à tous les maîtres de la Renaissance qui ont écrit sur leur art de ne pas insister sur les dispositions naturelles qui distinguent l'artiste, de se borner aux règles de la technique, à l'exposé de ce qui peut s'enseigner et s'apprendre. Ce n'est pas qu'ils croient que la poétique fasse le poète, c'est qu'il est entendu qu'elle n'a de sens que pour lui.

qualité. Mais elle n'est pas une science inerte, purement contemplative, elle ne s'achève que par la réalisation de la beauté. Ainsi la peinture mathématique, si j'ose dire, n'est qu'un moyen, elle n'a de valeur que par le sentiment de la beauté, qui lui-même n'a tout son prix que par l'œuvre où il se réalise. L'art n'est pas sacrifié à la science, qui lui est subordonnée comme le moyen l'est à la fin. Léonard proclame une fois de plus la vérité qui fait l'unité de sa vie : la pensée n'analyse ce qui est, que pour réaliser ce qui doit être ; l'objet de la science, c'est de relier l'idéal au réel par le possible.

II.

Si l'art se confondait avec la science, la peinture ne serait qu'une construction mathématique des formes, un ensemble de procédés mécaniques permettant, par une sorte de mise au point, de reproduire à coup sûr les objets naturels. Cette niaiserie n'était pas pour tenter le Vinci. S'il veut que la peinture soit une science, c'est précisément parce qu'il ne veut pas qu'elle soit une pratique machinale (§ 404). La science ne se distingue pas de l'esprit qui la possède, elle est cet esprit même, enrichi de nouveaux moyens d'action qu'il varie selon ses fins. Le peintre doit être universel (§ 52), ne pas se limiter au nu, à la tête, au paysage ; à répéter toujours la même chose, il tomberait dans la routine ; sa main agirait seule, sans le concours de la pensée. Que le peintre travaille solitaire, sans compagnons (§ 50) ; toujours attentif, qu'il multiplie ses observations, « que sa pensée se varie en autant de raisonnemens que sont les figures des objets remarquables qui lui apparaissent, qu'il arrête ces formes, les note et en tire des règles selon les circonstances, le lieu, les lumières et les ombres. » La peinture est « chose mentale. » Qui renonce à la dignité de l'esprit pour se réduire à l'état de machine se rend incapable d'invention, abaisse son talent en s'abaissant lui-même.

C'est en dernière analyse l'intelligence de la fin de l'art qui nous donnera l'intelligence de ses procédés techniques. Quelle est donc, pour le Vinci, la fin véritable de la peinture ? Ce que vous trouvez d'abord dans un tableau, ce sont les images des objets qui frappent vos yeux dans le spectacle des choses. La peinture est un art d'imitation, « elle représente directement les œuvres de la nature, elle n'a besoin ni d'interprètes, ni de commentateurs (§ 7). » Mais cette imitation est déjà un chef-d'œuvre de l'art : sur la toile, par le jeu des lignes fuyant en un même point, par la graduation savante des lumières et des ombres, il faut donner l'illusion du relief, de la distance et de la profondeur. Si la sculpture le cède à la

peinture, ce n'est pas seulement qu'elle est un art plus mécanique « qui engendre sueur et fatigue corporelle à qui le pratique (§ 35), » c'est qu'elle suppose moins d'ingéniosité et d'artifice dans l'imitation, « c'est qu'elle n'impose pas à qui la contemple cette admiration que fait la peinture qui, sur une surface plane, par force de science (*per forza di scientia*), fait apparaître les vastes campagnes aux horizons lointains (§ 36). » Problème subtil que semblent rendre insoluble les conditions mêmes de la vision : l'objet que je regarde est vu par chaque œil d'un point de vue différent, et ces deux images se confondent dans l'unité de ma perception, mais « la peinture ne contient jamais ces deux aspects, ce qui fait qu'elle ne montre pas le relief comme l'objet réel en relief vu par les deux yeux. » Ce n'est pas trop de toutes les ressources de la science pittoresque, perspective linéaire, perspective aérienne, clair-obscur, pour donner sur une toile peinte l'impression même de la réalité. Le peintre ne reçoit pas son œuvre toute faite, il se la doit ; « il faut qu'à force de talent il se donne à lui-même l'ombre, la lumière, la perspective, qu'il se convertisse en la nature même (§ 39). »

Léonard ne se lasse pas d'insister sur l'importance de l'imitation. Il ne dédaigne pas le trompe-l'œil ; il veut que l'illusion soit complète. Ceux qui, avec de brillantes couleurs, font des ombres presque insensibles et négligent le relief ressemblent « à de beaux parleurs sans aucune pensée (§ 236). » Le relief donne à l'image l'intensité du réel, par lui seul l'art égale la nature. La peinture est une sorte de magie : « Le tableau doit apparaître comme une chose naturelle vue dans un grand miroir (§ 408). » Pour marquer la supériorité de la peinture sur la poésie, Léonard revient sans cesse à cette idée que la peinture donne la vision directe des choses, tandis que la poésie est réduite à en évoquer le souvenir. Pour décrire la beauté, le poète l'analyse, la décompose, « ce sont comme des voix qui, au lieu de se fondre en un chœur, chantaient tour à tour (§ 23) ; » le peintre montre la beauté elle-même, il fait comme retentir à la fois toutes les parties « dont le doux concert charme les sens, harmonie faite de proportions diverses. »

Comme l'image ne se distingue pas de l'objet qu'elle représente, elle frappe sur le cœur avec la même force, elle en fait jaillir l'émotion toute vive. « L'œil reçoit de la beauté peinte le même plaisir que de la beauté réelle (§ 23). » Le peintre joue avec les émotions humaines. L'amant s'entretient avec le portrait de sa maîtresse (§ 14). S'agit-il d'une bataille, le poète « aurait usé sa plume, desséché sa langue par la soif, exténué son corps par le manque de sommeil et la faim, avant d'avoir décrit ce qu'avec sa

science le peintre montre en un instant. » Léonard sait d'expérience ce que peut la peinture. Il a vu « le portrait d'un père de famille auquel les petits enfans encore dans les langes faisaient des caresses, et de même le chien et la chatte de la maison, ce qui était chose merveilleuse à voir. » Plus étrange encore est le prodige dont il fut le témoin et l'auteur. « Le peintre peut dominer à ce point l'esprit des hommes qu'il les induise à aimer à l'adoration une peinture qui ne représente aucune femme vivante. Il m'est arrivé à moi-même de faire une peinture qui figurait une chose divine (*una cosa divina*); un homme, s'en étant épris, l'acheta et voulut faire disparaître la représentation de la divinité pour la pouvoir baiser sans remords. Enfin la conscience vainquit les soupirs et la passion, mais il fallut enlever la peinture de la maison (§ 25). » C'est encore à un épisode de sa propre vie qu'il fait allusion, quand il parle « d'un peintre qui fit une peinture telle que qui la voyait, soudain éclatait de rire et continuait tant qu'il avait les yeux sur elle. » Ainsi la peinture n'est pas un vague et sommaire langage, bon à traduire des impressions superficielles. Elle donne de l'objet tout ce que l'œil en perçoit, elle le pose devant nous; pour la vue il existe. Dans l'apparence qu'elle crée, elle met l'intensité du réel. Devant un beau corps, « elle sollicite les mains au toucher, la bouche au baiser » et peut verser en l'âme jusqu'à la troublante ivresse de la passion.

III.

Entendons bien la pensée de Léonard. Quand il dit que la peinture est imitation, il veut dire seulement que ses images doivent, pour l'œil, se confondre avec la réalité même. Le cadre du tableau est comme une fenêtre brusquement ouverte sur une scène à laquelle nous assisterions invisibles. Mais ce n'est pas dire que l'art consiste à copier ce qu'on voit, à reproduire trait pour trait ce que la nature a produit déjà. A quoi bon cette vaine redite? Si telle est la fin de l'art, pourquoi ne pas se contenter des procédés mécaniques qui permettent de calquer l'objet qu'on a sous les yeux et de reconstruire les formes en juxtaposant leurs élémens? Imiter la nature, ce n'est pas refaire ce qu'elle a fait, c'est découvrir et s'appropriier ses procédés pour faire autre chose et mieux. L'art est poésie, invention. On étudie la peinture non comme une technique machinale, pour copier une forme donnée, sans l'entendre, mais comme une langue qu'on plie à toutes les exigences de la pensée qui l'a créée pour son usage.

Le peintre n'est pas une machine, esclave de la besogne pour laquelle elle est faite, il est un libre et vivant esprit qui varie ses

moyens selon les fins qu'il se propose. La routine uniforme, spéciale, sans souplesse, ne lui suffit pas, il a besoin de la science, dont les applications intelligentes et imprévues vont à l'infini. Il étudie les lois de la vision, le concours des lignes à l'horizon, la perte des couleurs et des formes selon la distance, le corps humain, ses proportions, ses parties, leurs rapports dans la diversité des actions possibles. S'il analyse ainsi les lois selon lesquelles les corps nous apparaissent, c'est pour trouver de ces lois des applications nouvelles et traduire librement sa pensée. Le mot imitation prend un sens nouveau : moyen pour la création, elle ne porte plus sur les images que nous montre la nature, mais sur les procédés par lesquels elle nous les fait apparaître.

Faisant revivre en lui l'esprit même de la nature, sachant par quel artifice elle produit en nous l'apparence du monde, le peintre peut continuer ses créations, selon les mêmes lois. Capable, dans les cas les plus divers, d'appliquer les règles de la perspective, du clair-obscur, d'observer les lois de la forme végétale et humaine, il est maître de projeter sur la toile toutes les scènes qui le charment et dont il lui plaît de se donner et aux autres la vision émue. Il ne jouit pas seulement « de la divine beauté du monde, » il en multiplie les apparitions. Vraiment, « par la divinité de la science de la peinture (§ 23), » il est Dieu ! « En ceci l'œil surpasse la nature que les œuvres naturelles sont finies, tandis que les œuvres que l'œil commande aux mains sont infinies comme le montre le peintre dans ses fictions de formes sans nombre d'animaux, d'herbes, de plantes et de lieux (§ 28). » Voilà l'ambition de Léonard : il ne s'en tient pas à ce qui est, il veut continuer la nature par la fantaisie, inventer des formes irréalisées, des monstres effrayans et vraisemblables, nés de la terreur, des visages de madones modelés par la pureté de leur âme exquise (§ 68). Par la science, par la connaissance vivante en l'esprit et dans l'œuvre des lois selon lesquelles les choses nous apparaissent, ces créations du rêve auront l'intensité du réel dont elles donneront l'émotion poignante. Qui oserait dire que l'homme qui a eu une telle idée de l'art, qui a regardé sans trembler de telles ambitions et les a presque réalisées, a sacrifié l'esprit poétique à l'esprit d'analyse ?

IV.

La science est un moyen pour l'imitation, qui n'est elle-même qu'un moyen pour la fantaisie, de donner à ses créations la vraisemblance et la réalité. La fin dernière de la peinture est-elle donc ce jeu de l'imagination, cette invention de formes combinées selon les lois de la vie, figurées selon les lois de la vision ? S'il faut en

croire le Vinci, la forme n'est encore qu'un moyen, car elle est un signe, un langage, l'expression visible de l'âme qui la crée et s'y manifeste.

« L'âme est l'auteur du corps (§ 109), » elle a mis entre ses élémens l'unité de l'idée qu'elle portait en elle, elle l'anime, elle le meut. Créée par l'âme pour la vie, la forme n'existe pas par elle-même et pour elle-même, elle est faite pour l'action qui est sa fin. La diversité des actes et des sentimens sans cesse la métamorphose. Par ses mouvemens et ses attitudes, le corps se varie comme la pensée qu'il traduit dans un visible langage. « Le corps est un esprit momentané (Leibniz). » De ce point de vue, nous pouvons dire encore que « la peinture est chose mentale, » puisque sa fin dernière est de faire apparaître l'esprit. Comme une anatomie, il y a une psychologie pittoresque. Les jeux de physionomie, les gestes, les attitudes, tous les signes expressifs des sentimens doivent être, pour le peintre, l'objet d'une constante étude. Qu'il observe les hommes, quand ils se croient à l'abri de tout regard, qu'il saisisse leur mouvement dans son inconsciente éloquence, qu'il surprenne la pensée sur les visages ; qu'il écoute les gens qui causent ou discutent, qu'il note avec leurs attitudes la nature et l'ardeur de leurs sentimens (§ 58) ; qu'il épie les muets « qui parlent avec les mouvemens des mains, des yeux, des sourcils, et comme de toute la personne, dans leur effort pour exprimer ce qui occupe leur âme (§ 115). » Qu'il fixe toutes ces images en croquis rapides, comme autant de notes prises sur le vif et qu'il retrouvera le moment venu.

La peinture est un langage, elle n'a de sens que si vraiment elle parle. « Il faut que les personnages aient l'attitude propre à leur action, qu'en les voyant on entende ce qu'ils pensent ou disent (§ 115)... que les mouvemens répondent à l'acte, que l'acte exprime la passion de l'âme (§ 367). » La forme est abstraite, rationnelle, saisie par fragmens, tant que le sentiment ne lui donne pas l'unité vivante. C'est l'émotion qui, parcourant le corps, fonde toutes ses lignes dans l'harmonie de la grande ligne onduleuse et serpentine qui y montre tout à la fois l'agitation et l'unité de l'esprit. « Le bon peintre a à représenter deux choses principales : l'homme et l'état de son âme (*il concetto della sua mente*) ; la première est facile, la seconde difficile, car il n'a pour cela que les gestes et mouvemens des membres (§ 180). » Que d'observations, que de précision et de justesse, quelle sympathie intelligente et subtile n'exige pas cet art délicat ! « La chose la plus importante qui se puisse trouver dans la théorie de la peinture, ce sont les mouvemens appropriés aux états d'âme de chaque être, comme désir, mépris, colère, pitié (§ 122). » Que d'éléments en rapport dans ce

langage visible, dans cette mimique expressive ! Pour « montrer ce que le personnage a dans l'âme, » ce n'est pas seulement le visage, ce sont les mains, c'est le corps tout entier qui doit parler (§ 368) ; il y faut un concert de tout l'être dont les parties, comme accordées par le sentiment, conspirent.

Le problème est d'une étrange complexité qui ajoute à la dignité de l'art qui le résout. Il y a autant de mouvemens que d'émotions (§ 378), bien plus encore, dans la même émotion, les mouvemens se modifient selon ses degrés, selon les conditions, l'âge, le caractère, le sexe de ceux qui l'éprouvent. La femme, l'enfant, l'homme mûr, le vieillard, devant le même fait, n'ont pas la même nuance de la même émotion, ni par suite la même manière de la traduire aux yeux (§§ 299-142 et suiv.). Dans un tableau où tous les personnages doivent participer du même sentiment, être comme enveloppés dans une même atmosphère morale, il faut que cette unité ne soit pas monotone, qu'elle se varie selon les caractères et les tempéramens. Regardez la foule quand on conduit un condamné au supplice, ou encore quand le prêtre, au moment du saint sacrifice, élève l'hostie consacrée (§ 328). Il n'est pas jusqu'au lieu même où se passé la scène qui ne doive prendre un sens, concourir à l'expression, répondre à la nature, au sentiment et à la dignité des personnages. Dans ce langage au parler délicat, il ne faut pas d'ambiguïté (§ 298), moins encore de contresens. « J'ai vu ces jours derniers, conte Léonard, un ange qui, dans une Annonciation, semblait vouloir chasser Notre-Dame de sa chambre avec des mouvemens qui montraient toute la violence du plus brutal ennemi, et Notre-Dame, comme désespérée, semblait vouloir se jeter par la fenêtre (§ 58). » Il faut que par la physionomie, par le geste, le tableau parle clairement, que l'émotion contagieuse se transmette à ceux qui le regardent, « sinon le peintre n'a rien obtenu (§ 188), » l'œuvre n'est pas cette œuvre vive, véritable merveille du génie humain, mais je ne sais quelle vaine image, silencieuse et morte.

L'objet de la peinture, ce n'est ni l'imitation de ce qui est, ni l'invention de formes curieuses, mais vides de sens ; l'objet de la peinture, c'est l'âme même, la vie aux nuances sans nombre qui sans cesse en rayonne, c'est l'émotion, la sympathie, l'amour qui nous met en communion avec tout ce qui est humain et nous enrichit des sentimens que nous partageons.

Ainsi, loin de subordonner l'art à la science, le Vinci fait de la science un moyen pour l'art. Certes, le savant reste présent à l'artiste, je le retrouve à chaque page du *Traité de la peinture*. La vie du peintre est une observation perpétuelle de la nature et de ses formes. Son esprit doit être « à l'image du miroir qui sans cesse

se change en l'apparence des choses qui lui font face (§ 56). » Il est bon que dans son lit, au sein des ténèbres, « il repasse en imagination et suive, comme par un dessin intérieur, les lignes des formes qu'il a étudiées pendant le jour pour en enrichir sa mémoire (§ 67). » S'amusant à diviser des lignes, à mesurer ou comparer des distances, jusque dans ses jeux « il doit travailler à se faire un bon jugement de l'œil. » Il faut qu'il vive les yeux ouverts, avec la perpétuelle préoccupation de son art, qu'il regarde les gens qui causent ou se disputent, qu'il s'arrête aux scènes de la rue, « qu'il cherche la justesse (*prontitudine*) des mouvemens dans les actes faits par les hommes, spontanément, sous le coup d'une émotion puissante, » toujours le crayon à la main pour fixer et garder ces images éloquents et précises. Le savant, je le retrouve plus encore dans l'idée très nette des sciences que suppose la peinture, dans leur étude approfondie, dans l'horreur de la routine, du procédé mécanique, dans la volonté de faire l'artiste toujours maître de ses moyens, en lui en donnant l'intelligence; dans le mépris enfin de l'à-peu-près, dans le goût de la vérité, du détail exact, de l'imitation précise, des images qui par le relief donnent à l'œil l'illusion de la réalité même.

Mais c'est pour l'art que tout est fait, c'est par lui seul que tout le reste s'entend. Le langage n'a de sens que par la pensée, la forme que par ce qu'elle exprime. Léonard n'abuse pas des phrases sur la beauté, il en garde le sentiment profond. En analysant les formes, il ne perd pas le sens « de cette qualité qui fait l'ornement et la beauté du monde. » C'est « la divine beauté qui console l'âme de sa prison corporelle (§ 24)... Qui perd les yeux perd la beauté de l'univers et reste semblable à un homme qui serait enfermé vivant dans une sépulture où il aurait mouvement et vie (§ 28). » L'œil est « le seigneur des sens, » c'est à lui que nous devons de saisir la beauté des choses créées, surtout de celles qui conduisent à l'amour (§ 16)... « O chose excellente par-dessus toutes les autres choses créées par Dieu, quelles louanges pourraient exprimer ta noblesse (§ 28)! » L'âme ne peut résister au charme que la nature a répandu dans ses œuvres : « Qui t'entraîne, ô homme, à abandonner ta demeure à la ville, à laisser parens et amis, et à aller dans les lieux champêtres, par les monts et vallées, sinon la beauté naturelle du monde dont tu jouis par le sens de la vue (§ 23)! » Plus parfaite encore est la beauté de la forme humaine, et plus persuasive d'amour : en sa présence tous les sens ravis vont comme au-devant d'elle et la voudraient posséder (§ 23).

La science est au service de cette beauté divine. Elle nous donne la puissance de la créer, d'en multiplier les manifestations ici-bas. Sans elle nous pourrions peut-être redire ce qui est; par elle nous

sommes les maîtres de créer un monde qui, né de nos émotions, nous fait jouir de notre âme. Par elle nous savons selon quelles lois les objets nous apparaissent, et, en observant ces lois, nous projetons sur la toile des images qui pour les yeux sont des objets véritables. Par elle nous savons représenter un corps dans toutes ses attitudes possibles, multiplier les formes en respectant les lois de leur construction, dans la fantaisie même rester vraisemblables. Par elle nous apprenons quels mouvemens visibles répondent aux mouvemens invisibles de l'âme et les traduisent, nous créons des corps et nous leur donnons pour âmes nos sentimens. Dans une image nette, par une sorte de magie, nous faisons apparaître les esprits. La science nous donne tout, excepté ce qui fait tout son prix, l'invention. Elle reste subordonnée à l'art, au sentiment; elle est un moyen, l'ensemble des procédés réfléchis qui nous permettent d'exercer le privilège humain d'ajouter aux beautés naturelles créées par Dieu celles que nous rêvons.

V.

Que le Vinci ait pratiqué les préceptes qu'il donne dans le *Traité de la peinture*, la lecture de ses manuscrits suffit à le prouver. Ses études sur la perspective, sa théorie de la lumière et des ombres, ses mesures et proportions du corps humain, son anatomie de l'homme, son anatomie du cheval, sa botanique du peintre, nous montrent l'observateur et le savant au service du peintre. Quelques documens trop rares sur la manière dont il travaillait, que confirmeront ses œuvres, achèveront de nous montrer comment la science et l'art se pénétrèrent et se fondent en ce rare esprit.

« Pour acquérir le don d'émouvoir en rendant les mouvemens de l'âme, dit Lomazzo, il faut étudier surtout et avant tous Léonard de Vinci. On raconte qu'il ne faisait jamais un mouvement dans une figure sans l'avoir d'abord étudié trait par trait sur le vif. Par ces croquis, il obtenait l'accent de la nature, auquel ajoutant l'effet de l'art, il faisait voir les hommes peints mieux que les vivans (1). » Il se plaisait à cette recherche de l'expression. Un jour, il s'entend avec des amis, réunit des paysans, les invite à souper et, en leur contant les plus folles histoires, les fait rire aux larmes. Cependant il observait et fixait en sa mémoire leurs gestes, les contorsions de leur visage. Les paysans partis, il passe dans son atelier et fait un dessin si exact de la scène que les assistans le trouvent aussi comique que ses anecdotes (Lomazzo). Lomazzo nous

(1) Lomazzo fut l'ami de Melzi et l'élève de Gaudenzio Ferrari, l'un des plus remarquables disciples du Vinci. Devenu aveugle, il écrivit un *Traité de la peinture* et un livre d'une composition bizarre, intitulé : *Idea del tempio della pittura*.

dit encore « qu'il prenait grand intérêt à aller voir les gestes des condamnés alors qu'ils étaient conduits au supplice, pour noter les contractions de leurs sourcils, les mouvemens de leurs yeux et les dernières secousses de la vie. »

Giovambatista Giraldi nous apprend aussi la patience et les scrupules de ce grand observateur. Dans son traité sur l'art de composer des romans, des tragédies et des comédies, il dit « que le peintre dramatique doit faire ce qu'avait coutume de faire Léonard de Vinci, très excellent peintre. Quand il avait à introduire quelque personnage dans un de ses tableaux, il considérait d'abord sa qualité et sa nature, s'il devait être de la noblesse ou du peuple, d'humeur joyeuse ou triste, troublé ou serein, vieux ou jeune, bon ou méchant. Quand il avait reconnu ce qu'il devait être, il allait dans les lieux où il savait que se réunissaient d'ordinaire les gens de caractère analogue. Il observait attentivement leur physionomie, leurs manières, les habitudes et les mouvemens de leur corps, et toutes les fois qu'il trouvait le moindre trait qui pût servir à son objet, il le notait en un croquis sur le petit carnet qu'il portait toujours à la ceinture. Cela fait maintes et maintes fois, quand il avait recueilli tout ce qui lui paraissait suffire à l'image qu'il voulait peindre, il se mettait à la composer (*formarla*) et la rendait à merveille. Mon père, homme fort curieux de ces sortes de détails, m'a raconté mille fois qu'il employa surtout cette méthode pour son fameux tableau de Milan. »

Suit la célèbre anecdote sur la *Cène*. Les moines se plaignent à Ludovic le More que Léonard n'achève pas son tableau. Le duc porte au peintre leurs plaintes : — « Votre Excellence saura, répond Léonard, qu'il ne me reste plus à peindre que la tête de Judas, lequel a été cet insigne coquin que tout le monde sait. Il convient donc de lui donner une physionomie qui réponde à tant de scélérateuse : pour cela, il y a un an, et peut-être plus, que tous les jours, soir et matin, je vais au Borghetto, où Votre Altesse sait bien qu'habite toute la canaille de sa capitale ; mais je n'ai pu encore trouver un visage de scélérat qui satisfasse à ce que j'ai dans l'idée. Une fois ce visage trouvé, en un jour je finis le tableau. Si cependant mes recherches sont vaines, je prendrai les traits du frère prieur qui vient se plaindre de moi à Votre Seigneurie et qui d'ailleurs remplit parfaitement mon objet, mais j'hésitais depuis longtemps à le tourner en ridicule dans son propre couvent. »

S'il prépare son œuvre avec lenteur, s'il recueille dans la réalité, avec la patience du savant, les images qui peuvent la faire plus vraie, est-ce à dire qu'il sacrifie la spontanéité à la réflexion ? qu'il compose un tableau de morceaux, de pièces rapportées ? N'en croyez rien. D'abord ce qui détermine son choix dans les images sans

nombre qui s'offrent à lui, c'est déjà l'obscur sentiment de l'œuvre qu'il entrevoit dans son achèvement et son unité. Il cherche ce qui répond « à son idée. » Ajoutez que, mêlée à la vie intérieure par une attention spontanée, l'idée descend dans ces profondeurs de l'esprit où le travail inconscient continue le travail réfléchi et prépare les trouvailles soudaines qui surprennent la conscience de l'artiste. Il n'ignore pas les hasards heureux de l'inspiration. Il veut que le peintre s'attarde à regarder « les vieux murs sillonnés de crevasses ou dont les pierres juxtaposées paraissent : » dans ces arabesques confuses, il lui arrivera de découvrir le dessin d'une composition longtemps cherchée. Ce précepte est une expérience faite par Léonard sur son propre génie. C'est, dans le silence de la réflexion, comme un appel à l'inconscient. Ce qu'il découvre dans ces vagues contours, c'est ce qu'il a dans l'esprit, ce sont les images qui, peu à peu, sans même qu'il le soupçonne, s'y sont combinées et n'attendent que l'occasion de surgir à la conscience.

Loin de vouloir tout faire par règle et compas, il veut que les esquisses soient enlevées de verve, sans retouche ni remords (§ 60). La peinture n'est pas une froide combinaison d'images. C'est le sentiment qui commence l'œuvre, qui lui donne avec l'unité la chaleur et la vie. On ne fait pas un tableau par calcul ; il apparaît soudain. L'esquisse est cette première image qui agite la main, la conduit et mêle aux lignes qu'elle trace le frémissement de l'émotion intérieure. « Si tu veux appliquer les règles au moment où tu composes (*adoperare le regole nel comporre*), tu n'en viendras jamais à bout et tu mettras la confusion dans tes œuvres. » Pour que l'esprit ne se perde pas dans les détails, il faut qu'il voie d'abord l'œuvre dans l'unité de l'émotion même qui la suggère. La peinture est un art expressif fait pour émouvoir ; c'est l'expression qui doit être le premier souci du peintre, c'est dans le sentiment qu'il doit chercher le principe même de la forme. On ne saurait trop blâmer ces peintres « qui veulent que le moindre trait de charbon soit définitif. Ils peuvent bien acquérir des richesses, non la gloire de leur art, parce que maintes fois l'être représenté n'a pas les mouvemens des membres appropriés au mouvement mental. Mais ayant fait une figure belle, agréable et bien finie, ils croiraient se faire trop de tort en changeant rien (§ 189). » L'art n'est pas cette fabrication à coup sûr de tableaux sur commande. Il veut la recherche, l'attente des idées heureuses, leur expression prompte, éloquente et sommaire. « O peintre, dessine donc grossièrement les membres de tes figures et cherche avant tout les mouvemens appropriés aux états d'âme de tes personnages ! » Léonard sait qu'il n'y a pas de procédés qui donnent l'invention ; il laisse la science au service du génie. Loin de prétendre qu'elle dispense de tout, il sait qu'elle

ne suffit à rien et « que les règles ne peuvent servir que pour corriger les figures. »

Le nouvelliste Bandello (58^e nouvelle) nous donne sur la manière dont il travaillait à la *Cène* quelques détails qui montrent qu'il savait le prix des heures heureuses où, par un mystérieux accord, l'esprit et la main collaborent spontanément. « Il venait souvent de grand matin au couvent des Grâces, et cela, je l'ai vu moi-même. Il montait en courant sur son échafaudage. Là, oubliant jusqu'au soin de se nourrir, il ne quittait pas les pinceaux depuis le lever du soleil jusqu'à ce que la nuit tout à fait noire le mit dans l'absolue impossibilité de continuer. D'autres fois, il était trois ou quatre jours sans y toucher, seulement il venait passer une heure ou deux, les bras croisés, à contempler ses figures et apparemment à les critiquer en lui-même. » Je crois plutôt qu'il venait rafraîchir et ranimer en son esprit l'image de l'œuvre pour l'emporter avec lui et l'enrichir par ce travail secret qui ne se distingue pas de la vie et que nous ne sentons pas plus qu'elle. Voyait-il tout à coup ce qu'il devait faire, sentait-il l'instant favorable où l'image se précise et sollicite la main, il accourait. « Je l'ai encore vu en plein midi, quand le soleil de la canicule rend les rues désertes, partir de la citadelle, où il modelait en terre son cheval de grandeur colossale, venir en courant, sans chercher l'ombre, et, par le chemin le plus court, là donner en hâte un ou deux coups de pinceau et s'en aller sur-le-champ. » Le Vinci prépare en savant les œuvres qu'il exécute en artiste.

VI.

Ces œuvres confirment ce que nous savons de la manière dont elles furent conçues et réalisées. Nous ne connaissons le sculpteur, le musicien, le poète que par la légende. Le peintre a laissé de nombreux dessins, de rares peintures qui suffisent à sa gloire. Ce qui en fait le charme exquis, n'est-ce pas que son âme leur est présente? qu'elles en ont la richesse et la complexité? que le savant et l'artiste intimement s'y pénètrent? Nul n'a mis plus d'intelligence dans le sentiment, plus de curiosité dans la tendresse, plus d'esprit dans des images faites pour la joie des yeux. Nul n'a plus rapproché la rêverie de la pensée. Cette plénitude d'humanité est sa manière d'être individuel, unique, de mettre dans ses œuvres une âme inoubliable et sans pareille.

En étudiant les grandes œuvres, qui marquent comme les étapes de sa vie laborieuse, déjà nous avons relevé les caractères de son génie pittoresque. Il exécute le carton d'*Adam et Ève* avec une patience de primitif : il s'attache à chaque fleur, à chaque brin

d'herbe ; il étudie avec des scrupules de botaniste la structure du palmier pour en rendre la svelte élégance. L'anecdote de la rondache montre le lien subtil qui unit en lui l'imitation de la nature à l'invention des formes nouvelles et la précision des détails à l'intensité de l'expression. Modelés par leur âme, les visages de ses madones ont le charme d'une beauté toute spirituelle. Qu'il s'agisse de *l'Adoration des mages*, de *la Cène*, de *la Bataille d'Anghiari*, c'est en ce merveilleux esprit la même vision d'images nettes, la même volonté de créer des êtres réels et vivans, mais avec la conviction que la vie venant de l'âme, que le corps étant son œuvre et son image, l'art consiste à faire apparaître l'âme par le corps. Il est inquiet de vérité, il emprunte à la nature tous les élémens de son œuvre ; mais il combine ces élémens selon les caprices de sa fantaisie et il a l'invention hardie. La lucidité de son intelligence ne se distingue pas de ses sensations exquises, de ses émotions subtiles et raffinées. Ses sentimens sans cesse passent par son esprit et ses idées par son cœur. La rêverie des autres hommes est faite de formes vagues, d'images flottantes, sa rêverie est comme une richesse de pensées claires qu'il posséderait toutes à la fois. Le génie, à coup sûr, n'a rien en lui de commun avec la folie, il est la santé même d'un puissant esprit, la rencontre heureuse et l'équilibre de toutes les facultés humaines. Le secret de ses œuvres est dans ce subtil mélange d'observation et de fantaisie, d'analyse et d'émotion, de naturel et de spiritualité, dans ce réalisme psychologique d'un homme qui pense que l'esprit est partout présent et doit partout apparaître.

Voyez dans les manuscrits de Windsor la description du déluge, qu'illustrent de curieux dessins. Toute sa vie, Léonard avait étudié l'eau en savant, ses courans, ses tourbillons, comment ses vagues se forment, se déroulent, se brisent ; par une de ces transitions insensibles qui rejoignent en lui le sentiment à la pensée, il l'aimait en artiste, pour y retrouver la ligne du sourire, les ondes des longues chevelures bouclées. La tentation lui vient de représenter l'épopée de l'eau, la grande bataille qu'elle livra jadis à la terre. Il n'imagine pas un vague symbole ; il évoque des images nettes ; il fait agir l'élément selon ses lois ; il semble qu'il assiste à la scène qu'il crée ; il la voit dans tous ses détails ; il l'observe comme un phénomène réel. Au verso du feuillet qui porte la description, une longue note, d'un caractère tout scientifique, est consacrée à déduire les effets des lois du mouvement de l'eau dans l'hypothèse de l'effroyable tourmente. En marge, de petits dessins à la plume, véritables schèmes de ces lois, marquent comme le passage de l'idée à l'image.

Prenez maintenant la description : tous les traits sont précis, toutes les images successivement évoquées sont distinctes, empruntées à des phénomènes réels ; l'effet de terreur est obtenu par leur combinaison et leur grossissement. Sur ce fond, fait de toutes les horreurs de l'orage, de la tempête et de l'inondation, se détachent les épisodes de la détresse humaine. C'est la même lucidité d'intuition, la même accumulation de détails précis : « Vous auriez pu voir quelques troupes d'hommes défendant à main armée les petits asiles qui leur restaient contre les lions, les loups et autres fauves qui y cherchaient leur salut. Que vous en auriez vu de leurs propres mains se boucher les oreilles pour étouffer les immenses rumeurs faites à travers l'air ténébreux par la fureur des vents mêlés à la pluie, aux éclats du tonnerre, à la furie des éclairs. D'autres ne se contentent pas de fermer les yeux, mais de leurs propres mains, placées l'une sur l'autre, ils se les couvrent pour ne pas voir le cruel massacre du genre humain fait par la colère de Dieu. Ah ! quelles lamentations ! Combien épouvantés se précipitent des rochers ! On voit les grands rameaux des grands chênes, chargés d'hommes, être emportés à travers les airs par la fureur des vents impétueux. » Beaucoup, avec des mouvemens désespérés, se tuent ; les uns s'étranglent de leurs mains, d'autres se frappent de leurs armes, quelques-uns tuent leurs enfans, d'autres, à genoux, se recommandent à Dieu : « Que de mères pleurent leurs fils noyés, les tenant sur leurs genoux, levant les bras ouverts vers le ciel et, avec des cris faits de tous les gémissemens, accusent la colère des dieux. »

Consultez maintenant les dessins qui illustrent cette description ; l'effet obtenu est celui d'une scène fantastique. Le plus curieux de tous est un dessin à l'encre de Chine, invraisemblable pour vouloir être trop vrai. En haut, des anges, dont les formes se fondent avec celles des nuages, soufflent la tempête. Mêlées à la pluie, les nuées tourbillonnent, s'enroulent et se déroulent comme d'immenses chevelures secouées ; çà et là, des écroulemens, les débris des cités humaines emportés dans la tourmente ; à droite, en bas, des chevaux affolés, renversés avec leurs cavaliers, roulés sur le sol ; des hommes jetés bas, cramponnés à la terre ; les cheveux, les draperies, les corps mêmes dans le sens du vent en marquent l'irrésistible furie ; en avant, un petit arbre courbé jusqu'à terre est embrassé par des hommes, désespérément ; en arrière, un grand chêne, plié comme un roseau, les racines arrachées, les branches de toutes parts envolées ; plus loin, un tronc brisé, chargé d'hommes, fend l'espace. Tel est Léonard. Il emprunte à la nature ses images, mais pour donner à ses fictions

l'intensité d'une réalité plus expressive. Il ne recule pas devant l'idée de peindre un cyclone, de rendre le mouvement fou des nuées, des eaux, des choses et des hommes dans cette course à l'abîme. Pour y réussir, il accumule les détails réels, mais il en compose une scène formidable qui, faite d'éléments vrais, semble par là même le cauchemar d'un poète dantesque.

Aller dans le sens de la nature, plus loin que la nature même, voilà son rêve. C'est l'ambition d'un Prométhée de sang-froid qui, au lieu d'insulter Jupiter, étudie ses œuvres pour lui en dérober le secret. Artiste, il ne demande à la science que la puissance de créer, de donner la vie. Si vous voulez savoir tout ce que l'exécution savante de l'impeccable ouvrier cache de verve, d'émotion, regardez ses croquis. La science, dans ce premier jet, ne sert qu'à faire le mouvement juste. Résumé en quelques traits, le corps est une machine agissante, d'un ressort extraordinaire. Les croquis des chevaux et des soldats combattans, pour la *Bataille d'Anghiari*, font des hommes et des bêtes des armes vivantes chargées de passion et de furie. Quand les bras au-dessus des épaules se lèvent pour frapper, la tête, la poitrine, les reins, les jambes, tout frappe, tout l'être est lancé d'un même élan au même but. Chaque fois que dans les manuscrits, d'une indication sommaire, il dessine des hommes en action, travailleurs se servant des machines qu'il invente, forgerons brandissant au-dessus de leur tête le lourd marteau, terrassiers, soldats, cavaliers, il ne laisse, pour ainsi dire, du corps que l'esprit qui l'anime, de la forme que le mouvement qui la transfigure. Un dessin de Windsor représente la cour d'un arsenal. Des deux côtés d'un haut palan, des équipes de travailleurs nus, pendus à de longues barres, tirant des mains, s'arc-boutant des pieds, multipliant leur poids par l'effort, manœuvrent un treuil relié aux câbles d'une moufle qui soulève un formidable engin, un canon se chargeant par la culasse, tandis que d'autres, d'un mouvement calculé, poussent un essieu monté sur deux roues sous l'énorme masse lentement ébranlée. Les corps en grappes sont pris dans l'unité du même effort, les lignes remuent, s'agitent, les articulations jouent, les muscles se gonflent ; tout ce que cette scène concentre de vérité, de science, d'observations justes, est inouï ; mais, de tout ce réalisme, ce qui se dégage, c'est l'impression d'une vie surnaturelle, la vision d'une forge d'enfer.

VII.

Ce qui fait la beauté des dessins du Vinci, dont le nombre peut atténuer le regret de ses tableaux trop rares, c'est avec le même

gout de vérité, le même art de donner la vie. Son dessin n'est pas une calligraphie, une transposition des images réelles dans un langage à demi abstrait ; il ne découpe pas une silhouette, il ne réduit pas un visage à de secs contours qui, n'étant que les limites de la forme, en eux-mêmes n'existent pas. Par le clair-obscur, il fait sentir le relief. Il ne se sert pas de hachures, procédé encore artificiel, mais de traits parallèles, qu'il éloigne ou rapproche pour en forcer ou en atténuer l'effet. Il modèle ses têtes, comme nous les voyons, par les jeux de la lumière et de l'ombre, par leurs dégradations savantes, qu'il compare lui-même à l'évanouissement d'une fumée dans les airs. Ses dessins sont des peintures sans couleurs. Mais ce qui plus que tout en fait des œuvres achevées, c'est ce qu'il sait y enfermer de sentiment et de pensée. Poète, dans la précision de la forme, il met l'infini de la vie. Il donne un sens à tous les traits, au regard, au sourire, à l'enchâssement de l'œil, à la chevelure qui, tantôt modeste, court en ondes légères, tantôt se déroule en vagues qui débordent de toutes parts, coulent sur les joues, le col, les épaules et, revenant sur elles-mêmes, font au front un royal diadème (Offices) ; et, dans cette apparence de tout dire, sans une négligence, sans un sous-entendu, c'est son secret de donner l'impression que l'âme est sans limites, qu'elle s'ignore elle-même et les idées sans nombre qui s'agitent ou sommeillent en elle.

Ses têtes de madone sont exquises : leurs paupières baissées semblent l'écran où transparait la lumière intérieure, la bouche, prête à sourire, répond aux pensées lointaines, toute l'âme semble affleurer au visage, mais leurs yeux voilés regardent ce que nous ne voyons pas, une divine pudeur semble les séparer de nous. Comme l'infini d'une âme, d'où ne montent à la conscience que des pensées calmes et des sentimens chastes, il sait, dans la précision des traits, sans sortir de la beauté, mettre le mystère d'une âme qui s'ignore, mais d'une âme étrange, inquiète, faite pour se tourmenter et les autres. « C'est la gloire du peintre de créer des êtres qui conduisent à l'amour. » Bien faites pour l'amour sont ces femmes qui mêlent singulièrement l'ironie et la grâce, arrêtent d'abord les curiosités de l'esprit et descendent, sans même que nous y songions, de notre imagination dans notre cœur pour y allumer une passion qui se nourrit de ses propres angoisses, des perpétuels problèmes qu'elle agite sans les résoudre. Voyez, à l'Ambrosienne, l'être charmant et impérieux qui semble avoir servi de type aux Hérodiades de l'école milanaise. Dans son visage tout est ferme, précis et dur : la ligne du front et du nez, l'accent de l'arcade sourcilière, le menton petit et volontaire, les paupières qui sertissent les yeux dont l'iris a l'éclat de l'acier. La narine

frémit, l'œil est d'une inquiétante fixité, la bouche, d'un dessin exquis, est impérieuse jusqu'à la cruauté. Un double rang de perles orne son col, et ses cheveux tombent en ondes sur ses épaules, comme secoués d'un vent de colère. Sans en altérer la délicatesse, une contraction légère raidit les muscles du visage. Elle n'a rien à donner, et elle ne veut rien recevoir. Quels rêves, quels caprices, quelles douleurs ou quels crimes ont fait cette étrange beauté, exilée du bonheur?

Les maîtres florentins sont des décoratifs, Léonard est un expressif. Il ne se contente pas de réjouir les yeux et d'amuser l'esprit par des images ; il a l'ambition d'évoquer des âmes qui, détachées de lui, vivent de leur vie propre et dont le secret ignoré d'elles-mêmes le dépasse. La plupart des caricatures qu'on lui attribue sont apocryphes, d'un dessin mou, sans caractère. Ses caricatures originales me paraissent des études d'expression. Il avance la lèvre inférieure, descend le nez, fend la bouche, rentre le front, le bombe, allonge le crâne, aplatit la face ou la jette en avant. Il exagère les traits qu'il a surpris sur un visage et, par ce grossissement, il en force le sens. Toutes différences faites, je comparerais ces caricatures aux expériences de Duchenne de Boulogne, analysant les élémens de la physionomie en faisant jouer tour à tour les divers muscles qui concourent à l'expression. Voyez ce front rejeté en arrière, fuyant, le crâne prolongé en bonnet persan, les yeux petits, tout ce qu'il y a d'humain atrophié ; et les mâchoires saillantes, le nez gros, les lèvres épaisses, toute la bête dehors. Méchanceté, ruse, cruauté, luxure, imbécillité, tout ce qu'il y a de grotesque et de bestial dans l'homme sort de ces déformations du visage humain.

Parfois, sans aller jusqu'à la caricature, Léonard se plaît à composer des figures singulières, êtres de rêve, nés de son caprice, auxquels il donne la précision d'une étude sur nature. Voyez au Louvre la petite tête au crayon rouge qui s'enlève lumineuse dans l'encadrement de la chevelure fantastique. Le front est trop haut, les yeux trop grands, le nez trop long ; le bas du visage est comme écourté, la bouche est petite, bien dessinée, avec une moue de dédain, mais la lèvre inférieure est forte, et la ligne de la mâchoire se prolonge élargissant à l'excès le visage ; tout autour un débordement de cheveux lancés en tous sens, dont les boucles frémissantes font à cette tête une coiffure de serpens aux replis vivans. L'étrange personne, de quel sexe ? par quel mystère se fondent l'indifférence et l'ardeur en cette subtile beauté ? de quelles voluptés ce grand œil garde-t-il la lassitude ? quelles vagues pensées, quelles images, quels désirs, quelles attentes y flottent ?

Je trouve à Windsor une figure non moins singulière, le buste d'une façon d'athlète. Le front très haut est large avec deux bosses dont on sent les os durs sous la peau ; le nez busqué se recourbe et descend sur la bouche pincée dont la lèvre inférieure avance fortement ; le menton proéminent fait saillie ; l'œil est défiant sous le sourcil froncé ; un cou de taureau, des épaules de géant, des pectoraux massifs entre lesquels croît une broussaille de poils, le visage et le cou sillonnés de rides, une chevelure en longues boucles jetées en arrière et dressées comme par l'ardeur de la vie, la puissance et les meurtrissures d'un vieux chêne ; c'est le Titan, dans la bête l'homme possible, l'impression bizarre d'un Goethe engainé dans une brute. Avec quelques modifications je retrouve cette tête devenue celle d'un vieux méditatif ; diminuée, réduite, tous les traits comme aplatis, c'est la tête de Judas.

On ne sait pas assez à quel point l'artiste se révèle par ses dessins. Comparez ceux du Vinci à ceux de Raphaël et de Michel-Ange. Raphaël y met la grâce de son génie heureux, sans remords, qui profite de tout et garde son originalité dans ses emprunts. Comparées à celles de Léonard, ses madones sont silencieuses, elles disent dans le premier regard ce qu'elles ont à dire : c'est le charme rassurant d'une belle matinée de printemps. Michel-Ange allonge les lignes, les agite, les gonfle, pour montrer en tout ses sentimens de colère, de force et d'héroïsme, pour faire les êtres surhumains dont il peuple ses rêves vengeurs. Son éloquence grandiose n'a pas de sous-entendu. Installés sur les hauteurs idéales, où n'arrivent pas les bruits du monde, les prophètes s'entêtent dans leur sublimité solitaire. Le charme du Vinci, c'est de mettre dans un visage individuel l'infini d'un être en qui tous les bruits de l'univers ont leur écho. Il ne fait pas des images, il ajoute des vivans à ceux que fit la nature. Il a son monde, ses créatures, et il les varie, exquises ou brutales, délicates ou perverses ; mais, en toutes, au-delà de la vie superficielle de la conscience, il laisse entrevoir l'infini des sensations confuses, les profondeurs de la vie qui s'ignore, cet inconnu qui sollicite le regard et prolonge la rêverie. Je ne suis pas surpris qu'un exalté ait aimé l'une de ses madones jusqu'à la passion. Il a aimé cette femme parce qu'il a vu quelque chose de son âme et qu'il a rêvé le reste.

VIII.

Léonard a le sentiment des beautés naturelles. Il aime à placer ses personnages dans un milieu qui semble, comme animé des mêmes pensées, les traduire en un autre langage. Il n'était pas homme « à dire avec Botticelli qu'il suffit de jeter une éponge

pleine de couleurs diverses contre un mur pour qu'elle y laisse une tache où l'on voit un beau paysage. » (*Traité de la peinture*, § 60.) Paysagiste, il reste lui-même, il mêle les curiosités du savant à la recherche des sensations rares, à l'invention pittoresque. Réaliste épris de vérité, il ne demande à l'étude attentive de la nature que la puissance d'un langage égal aux audaces et aux complexités de son rêve intérieur.

Il dessine des herbes, des fleurs, des églantines, des cyclamens, avec un scrupule où la tendresse ne se distingue pas de l'exactitude scientifique. Cherchant dans leurs conditions d'existence la raison de leur structure, il analyse les arbres en botaniste ; il relève les divers aspects des montagnes à l'horizon (v^e partie) ; il étudie les nuages (vi^e partie) ; les eaux, leurs cours, leurs reflets ; l'éclaircissement des herbes et des feuillages selon leur distance de l'œil et la position du soleil. Il accumule une incroyable richesse d'observations précises ; mais, s'il analyse ainsi le spectacle des choses en ses éléments, c'est pour être maître de les combiner à son gré. Un instant, il songe à peindre le déluge, en donnant pour âme à cette scène la terreur, dont il aime à faire passer le frisson. A l'extrême opposé, il se plaît à détacher ses madones sur des fonds accordés à leur âme, à répandre en ses paysages la grâce subtile des êtres qui y vivent et y respirent.

Le paysage de la *Vierge aux rochers* semble le caprice d'un poète qui évoque le pays du rêve. Une source aux bords fleuris, un petit asile de fraîcheur et de verdure, sous un dais de rocs suspendus que supporte un puissant pilier de pierres superposées. Par la brèche ouverte, jusqu'à l'horizon, des massifs encore de rocs dénudés, des massifs sombres d'abord, puis bleus sur le ciel bleu, au travers desquels court et bondit l'eau bleue de quelque lac mystérieux. Décomposez maintenant cette fantaisie, étudiez ces fleurs, ces plantes poussées dans les fentes du roc, comptez-en les feuilles et les pétales ; regardez les assises de pierre, mesurez les dégradations de la lumière jusqu'à l'horizon, les adoucissements de la perspective aérienne, vous ne trouverez rien qui n'ait été vu, observé, pris sur le fait. L'analyse de ce rêve vous conduit à des images réelles, empruntées directement à la nature, saisies par un œil sain, notées par un esprit de savant, interprétées et combinées par une âme d'artiste, rendues par la main la plus ferme et la plus sûre (1). L'audace du rêve est faite des précisions de la science. Dans la *Joconde*, dans la *Sainte Anne*, c'est le même paysage étrange et réel, créé par sa fantaisie pour les êtres de son rêve.

(1) N'est-ce pas là ce qui faisait dire à Corot devant ces paysages que plus d'un serait tenté de trouver invraisemblables : « Voilà le créateur du paysage moderne ? »

C'est la nature, mais surprise en ses aspects les plus rares par un œil délicat qui fait provision de sensations exquises : les lacs du nord de l'Italie dans l'éveil des matins, les cimes des hauts monts sur les cieus apaisés des soirs les plus purs, les détours des fleuves dans les vallées, les transparences de l'air, les bleus les plus doux des lointains et des eaux. Comme la pensée curieuse dans les âmes qui se perdent en leurs propres profondeurs, l'œil s'enfonce en ces paysages aux plans successifs et reculés, courant aux bleus lointains sur les eaux bleues, dont les ondes et les détours rappellent les boucles des chevelures et la sinuosité des sourires et semblent apporter jusqu'à nous dans la brise la caresse d'une musique légère.

Des peintures de Léonard qui nous restent, la *Joconde* est l'image la plus pure de son génie. Elle a perdu son premier éclat, elle n'a plus, avec les couleurs de la vie, cette réalité poussée jusqu'à l'illusion, dont parle Vasari et qu'aimait le Vinci. Et cependant de toutes les figures peintes il n'en est point de plus vivante. Elle n'est pas une image, elle est une personne ; on la connaît, on en parle ; elle a ses ennemis et ses dévots. Par un unique privilège, à force d'être individuelle, elle est symbolique. Les jeunes hommes vont la consulter, comme les filles les somnambules, lui demander avec son secret celui de celle qu'ils vont aimer et qu'ils sentent vivante en elle. Elle ne ramasse plus les déclarations des poètes. Parler d'elle est si banal que je ne m'en sentirais pas le courage. Laissons donc les phrases sur l'éternel féminin, sur le mystère de son incarnation en cette femme, dont la conscience n'est que la surface aux mobiles reflets de la mer sans rivages qui s'enfonce en elle à l'infini. De fait, il n'est pas un tableau dont l'image en l'esprit se prolonge en une plus longue rêverie. Regardez maintenant cette œuvre, comme vous feriez le bijou d'un rare ciseleur. Notre rêverie est faite d'images aux contours flottans, d'idées vagues, nuées qui passent et que l'émotion colore. Vous attendriez ici des sous-entendus, des sacrifices dans l'exécution, quelque chose d'indécis, d'atténué. Rien de pareil. La rêverie de Léonard est une rêverie intellectuelle, une richesse d'images nettes, d'idées claires, dont la complexité le charme sans l'aliéner de lui-même. Il analyse ses émotions sans les affaiblir. Dans la *Joconde*, pas un sacrifice, pas un oubli ; rien qui ne soit dit avec une clarté parfaite, c'est l'exécution d'un peintre jaloux d'égalier la nature, en poursuivant la réalité jusqu'en ses derniers détails. Je ne parle pas des mains longues et fines, sans lesquelles elle ne serait plus elle-même, pas même des ondes légères de cheveux qui descendent sur le cou, mais regardez les draperies, les plis des manches sur les bras, jusqu'aux fines broderies du corsage ; elle est devant vous telle que Léonard la vit dans son atelier de Florence.

Ce n'est pas que tout soit au même plan, il faut un effort d'attention pour apercevoir ces détails et leur rendu; le peintre simplifie, sans rien sacrifier, à la façon de la nature, par les jeux de la lumière et de l'ombre, en portant l'esprit et les yeux où il veut qu'ils se fixent. L'effet prodigieux de cette œuvre ne vient-il pas du contraste de l'infini de l'âme avec la précision des signes qui la font visible? Le plus souvent le peintre ne voit d'un visage qu'un aspect auquel il s'efforce de se tenir. Sans perdre la concordance des traits, sans altérer la forme et ses accords, Léonard volontiers combine des expressions contraires qu'il fond dans l'unité de l'expression générale. Étudiez de ce point de vue le portrait de la femme cruelle et charmante qu'on croit être Lucrezia Crivelli (la belle Ferronnière du Louvre), la maîtresse de Ludovic le More. Ce n'est pas par une simple galanterie de peintre gentilhomme que, pendant la pose, Léonard voulait dans son atelier des musiciens, des lecteurs habiles (*Traité de peinture*, § 39): l'âme du modèle, bercée par la musique légère, s'apaisait, et peu à peu, les expressions momentanées s'effaçant, l'esprit plus clairement apparaissait sur le visage détendu, où dans une sorte d'équilibre se trahissaient les habitudes de la physionomie. La *Joconde* n'est pas seulement un chef-d'œuvre de sentiment et de vie, mais de sang-froid et de volonté; le peintre et l'analyste y rivalisent; son mystère est celui du génie même en qui la connaissance nourrit l'amour, et la curiosité ne sert qu'à faire la beauté plus exquise.

IX.

Qui observe tout ce que la *Joconde* concentre de réflexion et de sentiment, ce qu'une telle exécution, sans surcharge, sans lourdeur, suppose de lenteurs calculées, d'attentes et de précision, sera moins tenté de s'étonner du petit nombre des œuvres du Vinci. C'est la grande plainte, l'accusation qui revient sans cesse. « Tandis qu'il s'attardait avec trop de scrupule (*morosius vacaret*), dit Paul Jove, à chercher les ressources d'un art subtil, par mobilité d'esprit (*levitate ingenii*) et aussi par un dégoût naturel, laissant là sans cesse les choses commencées, il acheva très peu d'œuvres. » Le poète florentin, Agolina Verino, écrit :

... Formâ superat Leonardus Vincius omnes;
Tollere de tabulâ dextram sed nescit, et instar
Protogenis multis vix unam perficit annis.

D'autres lui reprochent son goût pour la science, le temps qu'il perd à la géométrie, à la mécanique; quelques-uns parlent de

pauvreté. Je l'avoue, rien ne peut nous consoler des œuvres qu'il n'a point faites, vraiment *cela* est perdu. La nature ne répète pas un tel homme. Quelque autre, tôt ou tard, se serait chargé de la besogne scientifique. Je l'avoue encore, cet esprit d'analyse, cette curiosité toujours inquiète a dû faire plus rares les heures de fécondité et d'inspiration. Il a trop obligé son génie à rendre des comptes à son intelligence. Mais mutilerait-on impunément ce grand esprit ? C'est la richesse d'observation dont il dispose, quand il est en verve, qui donne à ses œuvres leur intensité ; c'est son insistance sur ses émotions qui en fait la profondeur ; c'est à sa volonté curieuse, à sa lucide intelligence qu'elles doivent leur raffinement, leur délicatesse exquise. Supprimez de Léonard le savant, que restera-t-il ? Un Bernardino Luini. Le principe de ses œuvres en dernière analyse est dans sa sensibilité, et ce qui fait unique sa sensibilité, c'est qu'elle ne se distingue pas de son intelligence. « Plus on connaît, plus on aime. » De là dans ses œuvres ce double caractère de réalisme et de spiritualité ; cette précision dans le langage, cet infini dans la pensée. Il recule l'idéal de l'art ; il ajoute quelque chose à la nature, il l'enrichit de formes nouvelles, qui semblent, à la lettre, plus parlantes, plus expressives, plus riches de vie intérieure. Sa haute ambition méprise l'à-peu-près, il laisse là l'œuvre qu'il ne pourrait porter à la perfection qu'il rêve. « Quand il s'asseyait pour travailler à une peinture, dit Lomazzo, il semblait qu'il fût maîtrisé par la peur. Aussi, il ne pouvait rien finir de ce qu'il avait commencé, son âme étant pleine de la sublimité de l'art, ce qui faisait qu'il était capable de voir des défauts dans des peintures que d'autres saluaient comme des créations miraculeuses. » Léonard lui-même nous a laissé le secret de ses lenteurs et de ses dégoûts dans cette pensée : « Quand l'œuvre est égale au jugement, c'est un triste signe pour ce jugement ; et quand l'œuvre surpasse le jugement, c'est ce qu'il y a de pis, comme il arrive à qui s'émerveille d'avoir si bien travaillé, et quand le jugement surpasse l'œuvre, c'est là un très bon signe, et, si l'homme en telle disposition est jeune, sans doute, il deviendra un excellent artiste (*operatore*). Il ne composera que peu d'œuvres, mais telles qu'elles arrêtent les hommes à contempler avec admiration leurs perfections. »

Aussi bien quand on parle de la fécondité d'un artiste, il ne faut pas tenir compte seulement de ce qu'il a fait par lui-même, mais de ce qu'il a fait par les autres. Peu nombreuses, les œuvres de Léonard se sont multipliées en fécondant l'esprit de ses disciples et de ses rivaux. D'abord appliquant sa haute intelligence à la technique pittoresque, il en a révélé toutes les ressources. Ses œuvres ont été des modèles. Regardez les tableaux de chevalet de Sandro Bot-

ticelli ; un peu sommaire, le langage de ce grand charmeur garde l'accent de la fresque. Après Léonard, le langage de la peinture est fixé ; il en a marqué les limites (1). Il a montré en même temps tout ce qu'on peut traduire par lui de l'âme humaine, de ses émotions, de leurs nuances ; on n'ira pas plus loin dans l'expression. Il est par là le maître de tous ses contemporains. Tous, à des degrés divers, ont subi son influence, les uns par un acquiescement volontaire, par le charme subi ; les autres sans le savoir peut-être, par cela seul qu'ils profitaient de son exemple. Verrochio, son maître, prend quelque chose de sa tendresse et de sa grâce ; Lorenzo di Credi, son camarade d'atelier, se fait son élève. A Florence, fra Bartolommeo, le Pontormo, Ridolfo Ghirlandajo, le sculpteur Baccio Bandinelli, Francesco Rustici, sont ses disciples ou ses imitateurs. Raphaël étudie ses œuvres. Il apprend de lui tout ce qu'enveloppe d'humain la légende de la Vierge, et l'art de la transposer dans des scènes d'une familiarité charmante. Pour le haïr, Michel-Ange n'est pas moins son obligé. Quand il commence à peindre, il ne connaît pas le Vinci, qui est à Milan. Voyez ses premières peintures : il a déjà dans la forme la noblesse et la grandeur, mais quelque chose de sec, de dur, de tendu, avec un coloris heurté. Quand il peint la Sixtine, il a vu Léonard travailler à Florence. Mesurez la distance parcourue. Sans rien perdre de sa puissance, il s'est comme attendri. Souple et harmonieux, son langage a pris des accens nouveaux. Il a regardé les œuvres de son grand rival en homme de génie, et il dit bien ce qu'il disait mal : la secrète douceur qui tempère sa mélancolie héroïque. (Création de la femme.)

Léonard n'apprend pas seulement à tous par l'exemple de ses œuvres jusqu'où peut aller l'art de peindre dans l'imitation de la nature et dans l'expression des émotions humaines, il se continue par l'école milanaise. Le charme de sa personne et l'autorité de son génie groupent autour de lui des jeunes hommes qu'il anime de sa propre pensée. Ce qui d'un artiste fait vraiment un maître, c'est dans l'individualité même de son génie je ne sais quoi d'universel, d'humain, qui se propage en d'autres âmes. Il semble qu'il découvre à tous une nuance de la sensibilité humaine ignorée avant lui. Surpris, émus par ce charme de nouveauté, les disciples se hâtent d'en varier l'expression. Le Vinci, Michel-Ange, Rubens, en-

(1) Sans sacrifier l'harmonie, Léonard met dans le langage pittoresque la précision et la clarté. Par la perspective linéaire, par le clair-obscur, par la perspective aérienne, par la science des formes et de leurs élémens, il veut donner à l'image peinte le relief de l'objet réel. La peinture reste pour lui un art d'imitation. Il sait être profond sans être jamais vague ou incorrect. Ceux qui rapprochent la peinture de la musique trouveront ce souci de l'exactitude un peu puéril. Mais les arts se distinguent pour se constituer, en admettant qu'ils doivent se confondre pour se renouveler.

gendrent par l'esprit, comme d'autres par le corps. Leur génie a quelque chose de contagieux; il éveille en d'autres âmes un écho de lui-même; il est présent à des œuvres qui n'existeraient pas sans lui et qui vivent par elles-mêmes. Avant l'arrivée de Léonard, Milan avait ses peintres, Vincenzo Foppa, Zenale, Borgognone (musée Bréra — Chartreuse de Pavie), des maîtres graves, sérieux, un peu lourds. Dès qu'il apparaît, il les vicillit, il semble les reculer dans le passé. Les jeunes gens viennent à lui. Sauf pour les érudits, il n'y a désormais qu'une école milanaise, celle qu'il a fondée. Comme Raphaël, il a autour de lui quelques élèves qui vivent sous son toit. « Salaï, jeune homme remarquable par sa grâce et sa beauté (Vasari), » que relève une chevelure aux boucles abondantes, est à la fois son disciple et son serviteur. Il met à l'épreuve la bonté du maître, lui emprunte de l'argent pour satisfaire à ses fantaisies élégantes, pour doter sa sœur, oublie de le rendre, et reçoit par testament la moitié de la vigne donnée par Ludovic à Léonard. Les disciples sont pour ce maître incomparable pleins d'amour et d'enthousiasme. Ils copient ses œuvres, il retouche les leurs. A peine la *Cène* est-elle achevée qu'ils la répètent, comme la *Sainte Anne*, comme la *Joconde*. Beltraffio, Marco d'Oggione, Francesco Melzi, Cesare da Sesto, Andrea Solario, Lorenzo Lotto, pour la plupart nous sont mal connus. Leur personnalité semble se perdre un peu dans celle du maître (1). Quelques-unes des œuvres les plus remarquables de l'école sont anonymes : par une erreur, qui est vérité en un sens, on les a longtemps données à celui qui les inspira. En toutes vous retrouvez plus ou moins atténué l'esprit du Vinci, le souci du modelé par le clair-obscur, le réalisme et la morbidesse, plus d'âme et moins d'apparat qu'à Florence, une grâce morale, l'insistance sur l'expression, quelque chose, dans les meilleures, de ce mystère qui donne aux images comme l'infini de la vie spirituelle. Bernardino Luini et Gaudenzio Ferrari se détachent du groupe des disciples. Gaudenzio Ferrari est un homme universel qui n'imité pas seulement les œuvres, mais la vie du maître (Lomazzo). Son *Concert d'anges* de la coupole de Saronno est un chef-d'œuvre de verve et de vie. Les fresques, plus qu'à demi effacées de San-Ambrosio (Milan, *Descente de croix*), montrent ce que, selon les préceptes du Vinci, il sait mettre de tendresse, de douleur et de grâce dans le mouvement des corps. Bernardino Luini n'est ni un savant ni un philosophe, il se contente d'être un peintre ému et charmant. Il donne

(1) Il serait curieux, par l'étude attentive des œuvres dont l'attribution n'est pas douteuse, de chercher ce que chacun a surtout compris et imité du génie complexe du maître.

à la sensibilité léonardesque le charme d'une naïveté inattendue. Il ignore les raffinemens et les tourmens du maître, il ne garde que ce qui convient à son âme plus simple, la grâce et l'émotion. Les fresques de Saronno, de Lugano, les décorations de l'église San-Maurizio, sont les chefs-d'œuvre de l'école milanaise. Les choses de l'esprit ne s'évaluent pas par poids et mesure. Quand nous sommes tentés de nous plaindre du petit nombre des œuvres de Léonard, rappelons-nous celles qui n'existeraient pas sans lui, qui par là indirectement lui appartiennent.

Le génie du Vinci est fait d'une intime pénétration de la science et de l'art. Le savant et l'artiste ne sont pas en lui deux étrangers qui vivent côte à côte et s'ignorent; quoi qu'il fasse, ils sont présents tous deux et collaborent à son œuvre. Analyse et synthèse, art et science, sentiment et pensée, imitation et invention, quelle que soit l'antithèse, il la résout en en embrassant les deux termes. Où les uns disent : réalité, les autres répondent : idéal; il ne connaît pas ces appauvrissemens volontaires, comme l'enfant et Platon, il refuse de choisir et prend tout. Réaliste, il l'est à coup sûr. Nul plus que lui n'a observé ce qui est, nul n'a fixé sur les choses un œil plus clairvoyant. La peinture est un art d'imitation, il veut qu'elle aille jusqu'à produire l'illusion du réel. Mais en quoi vraiment consiste l'imitation? à répéter les choses qu'on a sous les yeux? La pauvre ambition! Il s'agit « de se convertir en la nature, » à force d'étudier les procédés selon lesquels elle fait apparaître et construit les corps. Vivantes dans l'esprit, les observations du savant deviennent les habitudes de l'artiste. Le peintre peut alors projeter sur la toile les images qu'il lui plaît. Est-ce à dire qu'il va se perdre dans la fantaisie, dans les vaines fictions? Non, car les formes qu'il imagine sont toujours composées d'éléments réels, combinés selon des lois nécessaires. Le peintre est plus que le disciple de la nature, son génie est la nature même qui continue son œuvre par l'esprit.

Pour l'art, le corps n'est que l'image d'un sentiment. Le vrai réalisme, c'est la puissance de créer des êtres réels, des corps vivans qui, nés d'une émotion, l'expriment et la propagent. Imiter la nature, ce n'est pas la copier servilement, c'est faire comme elle, c'est ajouter, selon ses procédés mêmes, aux formes qu'elle a créées celles qui répondent aux sentimens de l'âme humaine. Une madone n'est réelle qu'à la condition d'être vraie, d'exprimer par son visage et son attitude l'exquise tendresse de son cœur. Par nos émotions, c'est la nature encore qui suscite en nous l'image de ces formes, mais elle ne peut les créer qu'en devenant le génie de l'artiste. Ainsi, il n'y a pas de saut brusque entre la nature et l'art, le passage de l'une à l'autre est insensible. L'imitation con-

duit à l'invention, l'idéal continue le réel, nous nous élevons au-dessus de ce qui est sans nous en séparer. Le réalisme du Vinci est, à dire vrai, la plus étonnante foi dans l'esprit. L'artiste construit le corps sur l'idée de l'âme qu'il est destiné à rendre visible. Il en est de la nature comme de l'art : c'est notre âme qui crée notre corps et s'y manifeste. En toutes choses le Vinci reconnaît cette présence réelle, cette primauté de l'esprit. Derrière l'apparence, qu'il fixe de son œil clairvoyant, il aperçoit ce qu'elle révèle et ce qu'elle cache, la force spirituelle, l'âme et son mystère ; dans les lois nécessaires l'universelle raison, dans « cette qualité de la forme qui fait l'ornement du monde » cette obscure sensibilité qui met en tout ce qui est l'effort et la vie. Sa curiosité est une sympathie : le rocher, le brin d'herbe, la fleur, rien n'est indifférent, rien n'est mort ! Tout mérite d'être observé jusqu'en son dernier détail, parce que tout vaut d'être aimé. L'artiste est celui qui entend ce langage des choses, et le précise en lui donnant comme l'accent de la parole humaine. Il ne dédaigne pas le monde, ses lignes, ses couleurs et ses formes, il y entre comme dans une société fraternelle, en conférant aux choses mêmes la dignité de la pensée.

La nature est le précurseur, l'esprit est le Verbe. *Saint Jean* (Louvre) émerge des ombres transparentes, lumière obscure plutôt que ténèbres, qui peu à peu vont s'atténuant jusqu'aux clartés de la poitrine, du bras, du visage, de ce qui pense et parle. Il est jeune, charmant, plein de l'ardeur de vivre. Sa surprise de ce qu'il aperçoit de lui-même fait sa curiosité de ce qu'il en ignore. Sa beauté est celle de la nature, infinie, complexe, inquiétante. Ses yeux attirent, semblent se creuser sous le regard ; son sourire, où se croisent l'ironie et la tendresse, la douceur et la cruauté, refuse ce qu'il promet. Cet être mêle la grâce de la bête innocente à l'anxiété de la conscience qui s'éveille. Il enveloppe ce qui fut et ce qui sera ; il n'a pas le mot de sa propre énigme : seul, ce qu'il commence, ce qu'il n'achève pas, l'explique. De sa droite levée, le doigt étendu, il montre le chemin ouvert, ce qui n'est pas, ce qui peut être, l'idéal incertain qu'il pressent et qu'il annonce. Ainsi la nature, lentement, d'harmonies en harmonies s'élève vers la conscience par la beauté ; elle est la grande tentatrice, elle semble s'offrir et tous les biens de la vie, mais, d'un mouvement comme involontaire, elle montre le vrai chemin, celui qui monte, et elle ne se donne qu'à l'esprit qui lui révèle ses propres secrets et par l'effort vers l'idéal lui apprend ce qu'elle cherche, la continue en la dépassant.

BELLE - MADAME

QUATRIÈME PARTIE (1).

XXIII.

— Monsieur le président est-il chez lui?

— Si madame veut bien se nommer...

La visiteuse était une femme de fière mine, grande et mince. Il suffisait de l'étudier pour deviner une de ces natures énergiques auxquelles on ne résiste guère. Elle avait dû être fort belle. A quarante-cinq ans, elle conservait un visage fin, encadré par des cheveux noirs et très épais. Les yeux, d'un bleu clair, corrigeaient l'ascétisme de cette physionomie originale. Ils exprimaient tout, ces yeux : l'orgueil, l'audace et l'ambition. L'assurance de l'étrangère, sa tranquillité hautaine, rien que la façon dont elle examinait les gens, indiquaient une femme née. La toilette, élégante et riche en sa simplicité voulue, révélait la mondaine plus désireuse de plaire à elle-même qu'aux autres. Elle inspectait placidement les meubles simples, les tableaux médiocres, la bibliothèque emplie de livres non reliés ; ces livres de droit, poussiéreux et lamentables, qui moisissent trente ans sur le même rayon. Le long d'une tablette : *les Discours politiques de M. Thiers*. Treize volumes non coupés. O gloire humaine ! Quand meurent l'orateur et le tribun, ils disparaissent tout entiers.

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 avril et du 1^{er} mai.*

Ce salon d'attente en disait long à une observatrice subtile comme cette voyageuse. Certes, voyageuse. La femme de chambre ou la cuisinière ne s'y était pas trompée : une Parisienne, bien sûr, une « dame de la capitale, » et qui en gardait *l'assent*. Car c'est une opinion dont les Marseillais ne démordent pas : ce sont les Parisiens qui ont de *l'assent*, puisqu'ils n'ont pas celui de la Canebière.

Le vice-président du tribunal¹ de Marseille remplissait depuis deux mois les fonctions effectives de président. Son chef, à la suite d'une grave maladie, avait demandé et obtenu un long congé. M. Soulac dégustait tranquillement sa tasse de café, après avoir déjeuné en face de M^{me} son épouse. Le magistrat eut un geste lassé, quand la domestique lui apporta la carte de visite. — « Encore des plaideurs ! Impossible de se reposer même une demi-heure... » Le bonhomme tressauta d'étonnement. Eh ! non, ce n'était pas un plaideur ! Il lut tout haut, en élevant un peu la carte à la hauteur de ses yeux : *la marquise de Servignac*.

— La marquise de Servignac ? répéta M^{me} Soulac, d'une voix interrogative, comme une femme qui cherche à se souvenir.

Puis, subitement illuminée :

— Vite, vite, Théodore, dépouille cette affreuse robe de chambre, et endosse une redingote !

M^{me} Soulac poussait par les épaules son mari, stupéfait. Il se laissait faire, ahuri, ne comprenant rien à l'aventure.

— Mais enfin... ma bonne,.. mais enfin... ma bonne...

Le brave homme ne trouvait pas autre chose.

— Va donc, va donc ! Fais ce que je te dis, reprit M^{me} la vice-présidente, avec sa voix dominatrice, cette voix de femme toute-puissante dans un ménage après cinq lustres de tyrannie hargneuse.

Et comme le pauvre magistrat, obéissant avec docilité, se dirigeait vers son cabinet de travail, M^{me} Soulac ajouta solennellement :

— Comprends donc, nigaud ! La marquise de Servignac est la sœur du comte d'Orsel. Maintenant, va !

L'Hermione du Grand-Théâtre n'eût pas mieux lancé le mot. M. Soulac en frissonnait ! La sœur du comte d'Orsel ? Le vice-président n'osait pas avouer, même à son impérieuse compagne, que ce procès en divorce lui causait de folles appréhensions. Comment prononcer un jugement qui satisfît à la fois la justice et le monde ? Et déjà les sollicitations de famille commençaient ! Hélas ! M. Soulac prit un air grognon en s'efforçant de donner une expression sévère à son visage moutonnier. Dès que la marquise entra dans le cabinet, il se leva courtoisement, et fit quelques pas au-devant de la nouvelle venue.

— Je suis heureux, madame, de recevoir...

Très tranquillement, M^{me} de Servignac s'assit dans un fauteuil en face du bureau. Du premier coup d'œil elle avait jugé le bonhomme.

— Mon nom a suffi, monsieur le président, pour vous révéler le but de ma visite. C'est bien exact, je suppose?

Il eut un signe de tête affirmatif.

— Je serai donc brève. Vous connaissez le procès que subit indirectement le comte d'Orsel, mon frère, puisque vous êtes l'un de ses juges. Avant de vous exposer ma requête, veuillez lire cette lettre. Je la tiens de mon ami le garde des sceaux, qui est aussi le député de mon arrondissement. Vous souriez? Eh! quoi, une marquise, liée avec un républicain? Croyez-moi moins folle. D'ailleurs, votre ministre est mon plus vieil ami: un ami d'enfance. Ses idées ne s'accordent pas toujours avec les miennes; mais on ne brise pas une ancienne affection pour si peu de chose.

M. Soulac sentit son cœur bondir de joie. Ce digne magistrat, connu de tous pour son ambition de fouine, servie par une prudence d'ecclésiastique, rêvait le siège du président. Celui-ci serait forcé de renouveler sa demande de congé; le garde des sceaux (l'ami de la marquise!) lui expliquerait doucement que pour un valétudinaire mieux vaut donner sa démission que de solliciter une faveur. Un siège de président? Fi donc! Il lui fallait mieux maintenant: l'hermine de conseiller de cour. Et toutes ces réflexions tourbillonnèrent en une seule minute dans ce cerveau déséquilibré par la surprise. Quel bonheur que M^{me} Roller eût quitté son mari! Et justement pour le frère de M^{me} de Servignac, amie du garde des sceaux!

Il répondit avec le plus gracieux des sourires:

— Madame, je crois être bien fort contre une tentation de partialité. Sans doute, cette vile créature... — et l'épithète n'est que faible! — était l'amie la plus intime de ma femme. Je serais donc excusable en témoignant quelque pitié. Mais l'étude des pièces ne m'a point permis d'hésiter. Aussi, ma résolution est bien prise. Tout le poids du procès retombera sur la... la criminelle. Le nom de M. le comte d'Orsel, votre frère, ne sera même pas prononcé.

A mesure que le magistrat parlait, M^{me} de Servignac ne le perdait pas des yeux: et ces yeux clairs, luisans, fouillaient jusqu'au fond de la conscience. Elle avait souri tout le temps. A la dernière phrase, une moue furieuse remplaça le sourire. Un observateur aurait lu aisément sur ce visage, franc dans sa dureté, les pensées contradictoires qui se heurtaient dans le cerveau de cette femme. Devant qui se trouvait-elle donc? Un niais ou un ambi-

tieux ? Les deux, sans doute. Ainsi jugea la marquise, car de nouveau un sourire moqueur corrigea la sévérité des lèvres.

— Votre réponse ne m'étonne pas, monsieur, puisqu'elle est dictée par votre conscience. Je vous demande autre chose. Vous connaissez mon frère ; vous savez combien il est noble et chevaleresque. L'histoire de cet enlèvement ne prouve-t-elle pas la généreuse ingénuité de ce pauvre Jacques ? Il lui répugne d'écarter la sévérité du tribunal. Au contraire, il veut apparaître dans ce procès, sinon comme le seul, du moins comme le principal coupable. Je vous supplie en son nom de ne point l'épargner. Flétrissez le séducteur. Montrez-le opérant une sorte de captation morale sur cette femme, dont l'honneur était si haut. Vous m'avez bien comprise, monsieur le président ?

Elle se trompait : M. Soulac ne comprenait pas. Oh ! pas du tout ! Son épais visage n'exprimait qu'une surprise hébétée. Aussi M^{me} de Servignac crut-elle devoir souligner ses paroles ; puis quand elle eut, par de belles phrases, bien convaincu le magistrat qu'elle ne jouait pas au plus fin, elle démasqua soudain les canons de la dernière batterie. Elle reparla de son ami, de son fameux ami le garde des sceaux. Que pouvait-elle pour être agréable à M. Soulac ? Et celui-ci de protester, d'invoquer l'impartialité célèbre des magistrats, et de répéter, de façon prolixe, toutes les banalités connues. Elle insista, toujours gracieuse.

— Non, monsieur le président, je ne veux point quitter Marseille sans être fixée. Ne me refusez pas le grand plaisir de vous être utile. Qui sait quand je reviendrai dans cette ville ? Jamais peut-être.

Le vice-président du tribunal fut contraint de se déclarer vaincu et convaincu.

— Mon Dieu, madame, vous me demandez quelle est mon ambition suprême ? Je serai franc. Je voudrais... hum !... je voudrais être conseiller à la cour d'Aix. Ce serait franchir d'un seul coup deux échelons de ma carrière. Puis, Aix c'est Marseille, la ville où je suis né, où j'ai tous mes amis.

— C'est dit : avant quinze jours, on ne vous appellera plus monsieur le président, mais monsieur le conseiller.

Et comme, stupéfait, il balbutiait quelques paroles incohérentes, elle ajouta de sa voix impérative :

— Donnant, donnant. Tenez votre parole, je tiendrai la mienne.

Puis, hautaine et triomphante, la marquise se retira, suivie du brave homme, qui saluait jusqu'à terre.

M^{me} de Servignac remonta dans son coupé avec l'impassibilité d'une reine. Elle songeait, maintenant. Très sincèrement, elle croyait encore à une finesse cachée de M. Soulac. Comment, le

vice-président d'une grande ville comme Marseille pouvait-il ignorer la loi du divorce? M^{me} de Servignac ignorait que cette loi n'est guère étudiée que depuis deux ou trois ans. Les magistrats, avocats ou avoués dédaignent les travaux inutiles. Malins toujours, les robins et « aultres gars de procédaille! » Or, quand on vota la fameuse disposition qui dissolvait le mariage, le mot d'ordre fut donné : « Pas de divorce! » La société, le high-life, la *purée*, la *poire*, la *gomme*, enfin les gens très chics, ne permirent pas tout d'abord qu'on portât atteinte aux lois de l'Église. Même interdiction dans la haute bourgeoisie : et pour des raisons presque pareilles. Peut-être même les convenances de la vie régulière eurent-elles plus de poids que les idées religieuses.

Il arriva donc qu'après la promulgation on ne vit que de rares divorces : ceux des vieux époux séparés depuis longtemps et qui ne se sont jamais revus. Après cette liquidation du passé, plus rien ou presque rien. Des années s'écoulèrent ainsi. Puis les gens malheureux jugèrent trop sot de rester malheureux pour complaire à ces messieurs et à ces dames de la société.

Les gens de robe connaissaient donc peu cette loi nouvelle, si rarement appliquée. Aujourd'hui, à Paris et dans les grandes villes, il existe une chambre spéciale pour les divorces (ainsi que dans le commerce, où le marchand de cannes ne vendra jamais de chapeaux). En ce temps-là, peu de magistrats avaient appliqué la loi ; peu d'avocats avaient eu des cliens. En somme, une seule catégorie de gens eut intérêt à bien étudier, dès le début, ce titre nouveau introduit dans le code. C'était, — ô comique irrésistible! — la famille écrivaillante! Elle y chercha tout de suite des sujets de comédie et de drame!

Les visites de M^{me} de Servignac furent à la fois courtes et instructives. Vers le soir, elle n'ignorait plus rien de ce que pensait l'opinion publique. M^{me} d'Anglemon et la blonde Juliette s'étaient entendues pour la chauffer à point. La pauvre Nancy restait bel et bien condamnée par ceux-là mêmes qui admiraient la Belle-Madame d'autrefois.

La marquise se fit servir à diner dans l'hôtel. Puis de bonne heure elle s'enferma dans la grande pièce banale qui lui servait de salon. Elle écrivit longtemps, plusieurs heures. Sa femme de chambre dut l'avertir qu'il était minuit, ainsi que sa maîtresse lui en avait donné l'ordre. Le visage de M^{me} de Servignac rayonnait. A mesure qu'elle glissait sous enveloppe les lettres terminées, un sourire aigu plissait ses lèvres minces...

Pauvre Nancy!

XXIV.

Ce matin-là, le célèbre chroniqueur Benoît Chamfrein s'éveilla de fort mauvaise humeur. Pensez donc... Gros succès, la veille, à la Comédie-Française! Et le journaliste n'aimait pas le triomphe des autres. Sa gloire, à lui, semblait si mince à côté de ces acclamations de la scène qui rendent un inconnu célèbre en vingt-quatre heures! Benoît était un homme de taille moyenne, avec des cheveux châtain tirant sur le roux. Ses yeux, d'un bleu vague, d'un bleu glauque, ne regardaient jamais en face. Quoiqu'il eût la vue excellente, il se prétendait myope. Son monocle immuablement figé dans l'œil servait surtout à déguiser le regard. Pas besoin d'une longue étude pour deviner le caractère de cet homme. Tout en lui révélait la bassesse des instincts. C'était un de ces ratés qui échouent dans le journalisme, après avoir essayé de tout : perpétuelle honte d'une carrière qui, par malheur, est une carrière ouverte au premier venu. Installé dans un fauteuil confortable, il prit sur ses genoux le paquet des journaux parus le matin. Les gens du métier ne s'attardent guère à ce genre de travail. Les bandes sautaient, et Chamfrein grognait de dépit à mesure qu'il constatait l'unanimité de la presse en faveur de la nouvelle pièce.

— Quels idiots! songeait-il. Le pis, c'est que je n'ai pas de sujet d'article. Parler du succès de cette rapsodie? Jamais. Il me dégoûte, ce Dersigny, avec ses poses d'homme à femmes. Alors, quoi? Je ne trouve rien dans toutes ces feuilles...

Les yeux du chroniqueur cherchaient vaguement, à droite et à gauche. Ils tombèrent sur une pile de livres entassés dans un coin de la chambre. Benoît se souvint tout à coup que, depuis une semaine, il négligeait volontairement les envois réguliers des librairies parisiennes. C'était assez sa coutume, du reste. Il lisait peu et mal : excepté quand il désirait connaître exactement un livre, afin de l'éreinter tout à son aise. Il prit un des volumes au hasard, le tirant nerveusement hors de l'enveloppe :

La Chanson de l'amour, par Pierre Natalis.

— Allons, bon! encore des vers! s'écria-t-il tout haut en ébauchant une grimace.

Après avoir bâillé longuement, il feuilleta deux ou trois pages. Soudain, le chroniqueur sourit de ce sourire aigre des gens mauvais. Est-ce que par hasard il pourrait enfin réaliser son rêve, un rêve caressé depuis longtemps? Quel? Ceci : inventer un homme à lui tout seul! Choisir un inconnu (mais un inconnu ayant du talent), et à force d'articles, à grands coups de réclame, consacrer une gloire nouvelle. Double plaisir pour Chamfrein. D'abord il

essayait ses forces, tel qu'un gymnaste qui soupèse les haltères avant de se livrer à l'exercice du matin; ensuite, il jetait un débutant dans les jambes des poètes déjà célèbres.

Malheureusement, jusqu'à ce jour, le hasard avait mal servi le chroniqueur. Au contraire, ce matin-là, il tombait sur une œuvre ayant une valeur réelle. Il lut à haute voix :

O chère, mon amour n'est pas de ceux qu'une heure
Suffit à rejeter aux oublis inconstans...
Je te quitte, c'est vrai; ma tendresse demeure,
Ne craignant même pas les épreuves du temps.

Invisible à mes yeux, mais présente à mon âme,
Nous serons réunis, n'importe où nous soyons;
Ne m'as-tu pas donné le meilleur de la femme,
Ton cœur : mon souvenir, — et tes yeux : mes rayons?

— Mais c'est très bien!.. s'écria-t-il; tout à fait bien! Et ça aussi...

Et ne traite jamais ma raison de folie,
C'est à moi que la part la meilleure revient,
Car au repos trompeur, goûté quand on oublie,
Je préfère l'amour qui souffre — et se souvient.

— Voyons, voyons... pas d'emballement. Est-ce que par hasard j'aurais déniché un poète, un vrai? Quelle veine d'embêter Coppée ou Heredia! Il faut relire ça très soigneusement. La forme est soignée, les rimes sont bonnes... Diable! deux inversions... N'importe, ce gaillard a quelque chose... Un peu grêle, la structure du poème... Puis trop de réminiscences. Là, c'est du Leconte de Lisle... voilà maintenant du Sully, et de la science, de la métaphysique... Bah! je m'en tirerai avec une citation d'Hegel et une petite incursion dans la chimie. L'amour! nouveau corps simple découvert par Berthelot, décomposé par Brown-Séquard...

Comme saisi par l'inspiration, Benoît Chamfrein s'assit à son bureau et s'attela résolument à sa besogne.

Ah! mes pauvres amis! mes pauvres petits livres à couverture jaune, rouge, orange ou bleue! Que d'espérances palpitent entre vos feuilles légères! Celui qui vous a créés vous lance un matin dans le large tourbillon de Paris. Et vous vous en allez dormir dans les coins oubliés des bibliothèques... Oubliés? Pas toujours. Car le volume où se lisait à la première page *la Chanson de l'Amour* s'étalait triomphalement devant le chroniqueur.

Comme il eût été joyeux, le poète marseillais! S'il avait pu deviner la surprise inattendue, il aurait battu des mains, grisé peut-être par un élan subit d'orgueil...

Ne sois pas trop fier, mon bonhomme! Si demain Paris parle de toi, ce ne sera pas à cause de toi-même : mais simplement pour ennuyer les autres. L'envieux croit que toutes les âmes sont jalouses et basses comme la sienne!

X X V.

M^{me} de Servignac avait quitté Marseille à neuf heures du matin. A Pertuis, elle descendit du train, en ordonnant à sa femme de chambre d'aller quérir un de ces hommes qui offrent chevaux et voitures aux arrivans. Une demi-heure plus tard, un landau assez propre emmenait la marquise au grand trot d'un attelage plus vigoureux qu'élégant. Toujours souriante, la maligne sœur du comte d'Orsel. Elle ne risquait point à l'étourdi ce voyage fatigant. Depuis longtemps elle savait à quoi s'en tenir sur les faits et gestes des habitans du Jas. Est-ce qu'on n'est pas renseigné comme on veut par les sieurs Duckroy et Roquet? (Agence recommandée; célérité; discrétion; conseils aux familles. Travaille exclusivement pour le clergé, la magistrature et les hautes classes.) Grâce à cette honorable maison, M^{me} de Servignac avait eu d'exactes détails, et presque au jour le jour. Aussi marchait-elle tout droit dans son chemin, sûre du dénoûment.

Ses heures de départ et d'arrivée étaient combinées de façon si précise que les hôtes du Jas seraient inévitablement pris à l'improviste. Jacques ne l'attendait pas, et ne pouvait pas l'attendre. Est-ce que depuis l'enlèvement elle n'affectait pas de garder un silence obstiné? Maintenant elle faisait mieux que de répondre aux lettres de son frère : cette réponse, elle l'apportait elle-même.

Autour d'elle, la fin d'automne donnait aux campagnes des tons plus éteints; les arbres, déjà gris, secouaient sur le sol rouge une poussière impalpable; et néanmoins le soleil continuait de briller, malgré la saison, presque chaud vers midi. Ah! le beau pays, le gai pays où le ciel souriant n'est jamais sombre! A peine, au matin, quelques brouillards flottant au-dessus des buissons, mais bientôt chassés par un souffle de vent tiède.

Le landau roulait vite, et vers une heure de l'après-midi, M^{me} de Servignac dépassait La Tour-d'Aigues : cinquante minutes plus tard, les trotteurs fumans s'arrêtaient devant le perron du Jas. Attiré par le bruit des chevaux, Jacques accourut bien vite,

effaré. Qui pouvait leur rendre visite en ce désert où Nancy et lui s'étaient enfermés? Quand il aperçut le visage de sa sœur, il ne sut pas retenir un cri où l'étonnement se mêlait à l'effroi. Car la marquise souriait toujours; et son frère la connaissait trop bien pour ne pas s'épouvanter de ce sourire-là.

— Vraiment, je ne comprends pas ta surprise, mon cher Jacques: je voyageais quand tu m'as écrit. A mon retour, j'ai trouvé tes lettres. Que devais-je faire? Répondre? Non. Mieux valait venir, et je suis venue.

Les paroles de sa sœur s'accordaient avec ses allures simples, et Jacques ne se rassurait toujours pas. Ce fut bien pis quand M^{me} de Servignac ajouta :

— Où est Nancy? Amène-moi Nancy tout de suite!

Elle était là, la pauvre, bien tremblante, bien inquiète. Avant d'avoir eu le temps de réfléchir, elle se sentit enlacée dans des bras solides. La marquise, cette marquise si redoutée, couvrait la jeune femme de baisers, et des baisers vrais... un peu bruyans, peut-être.

— Mon Dieu! qu'elle est jolie! (Nouveaux baisers.) C'est décidé, Jacques: je te pardonne tout à fait. Ne m'en veuillez pas, ma ravissante belle-sœur, si je parle ainsi. Mais Jacques est plus que mon frère. Je suis de beaucoup son aînée, et j'ai pris l'habitude de le considérer comme un fils... un fils que j'aurais eu toute petite, toute petite!

Décidément, M^{me} de Servignac semblait sincère. Jacques ne douta plus. Il s'approcha d'elle, et lui prit la main.

— Merci, ma bonne Diane, dit-il, assez ému: je n'attendais pas moins de vous.

La marquise se tourna vers Nancy; et, gentiment:

— Voulez-vous me le prêter une minute? Un mot... rien qu'un, et je vous le renvoie!

Nancy répondit par un signe de tête; elle craignait de fondre en larmes si elle prononçait une parole. Ces tendresses exagérées, ces gâtés factices, ces phrases doucereuses sonnaient faux à son oreille. Elle avait le pressentiment d'un désastre, comme si avec cette femme le malheur était entré dans sa retraite d'amour. Il fallait pourtant que Belle-Madame restât courageuse et forte; il fallait qu'elle eût assez d'énergie pour renfermer en elle ses douloureux soupçons. Au Jas, elle vivait entourée d'indifférens, sinon d'ennemis; elle ne pouvait compter sur aucun de ces domestiques nouveaux. Il est vrai que Mélitte était là, surveillant, guettant, épiant les moindres paroles et les moindres gestes.

L'entretien du frère et de la sœur fut d'ailleurs fort court. Au

bout de quelques minutes, Diane reparut, toujours au bras de Jacques.

— Nous achèverons la causerie au salon, si vous voulez, poursuivit-elle, avec cet air de commandement qui lui était familier.

Et quand la porte fut close derrière eux :

— Voici pourquoi je suis au Jas, mes chers amis, reprit-elle. Je craignais que l'histoire de ce duel ne nuisît à Jacques au ministère. Je me suis informée : il n'en est rien, heureusement. La discipline n'a été atteinte d'aucune manière. Si bien qu'à l'expiration de son congé, Jacques entrera dans les bureaux. Alors j'ai imaginé une combinaison que je crois fort ingénieuse.

Nancy frissonna. Une combinaison de cette terrible belle-sœur !

— Vous ne comptez pas l'un et l'autre user toute votre existence dans cette ferme, n'est-ce pas ? Jacques est obligé de reprendre son service. Quant à vous, ma chère petite, à moins de gâcher votre avenir, il est impossible que vous viviez publiquement avec mon frère. Je vous emmène donc à Paris tous les deux. Jacques habite un appartement dans mon hôtel. Rien de plus simple. Vous, Nancy, vous vous installez dans un petit appartement que je me charge de choisir à proximité de ma maison. Ainsi vous n'êtes pas séparés. Vous vous voyez l'un et l'autre autant qu'il vous plaira : mais en cachette. Il faut avant tout sauvegarder les apparences. Certes, il est fâcheux que la future comtesse d'Orsel ait quitté son premier mari à la suite d'un scandale. Puisque le mal est fait, tâchons de l'atténuer. Quand viendra le procès, les avocats plaideront ; donc, papotages dans les salons et chroniques dans les journaux. La curiosité publique s'attachera dès lors à vous deux. L'important me paraît de mettre en défaut cette curiosité-là. Jacques vivra sa vie publique, sa vie mondaine dans l'état-major du ministre, dans mon hôtel à moi. Et si quelqu'un demande : — « Tiens ! qu'est donc devenue M^{me} Roller ? » — Je suis là pour répondre : — « Au couvent. Elle attend le délai exigé par la loi. » — Eh bien ! mes chers enfans, que pensez-vous de ce que j'appelais tout à l'heure ma combinaison ingénieuse ?

— Je pense, moi, que vous êtes une bonne et adorable sœur, Diane, s'écria Jacques. N'est-ce pas, Nancy ? Aveuglés par notre amour, comme nous le sommes, elle et moi nous ne songions qu'au présent, à ces jours si doux qui nous sont accordés. Ah ! l'avenir ne nous préoccupait guère ! Parfois, pourtant, je me demandais avec inquiétude comment Nancy et moi sortirions de la position fautive où nous nous sommes enlisés. Votre plan arrange tout, ma chère Diane.

Et de nouveau le jeune homme embrassa tendrement sa sœur.

Nancy s'efforçait de dompter son émotion. Pas une des paroles de M^{me} de Servignac ne pouvait lui inspirer de crainte. Et cependant elle craignait. Quoi? Elle ne savait pas. Elle sentait un malheur, de même qu'on devine l'orage avant qu'il n'éclate. Par discrétion, elle laissa Jacques conduire la marquise à son appartement. Mais rentrée dans sa chambre, la jeune femme tomba sur un fauteuil au coin du feu. Elle tentait de se rappeler mot à mot le petit discours de Diane : vainement elle s'y cherchait une phrase, un mot, même une allusion dont sa tendresse pût s'inquiéter :

— Je suis folle! pensa-t-elle. A quoi bon me tourmenter ainsi? Jacques m'aime, je l'aime... Rien ne nous séparera... Alors, pourquoi cette anxiété qui m'opresse?

Elle cacha son visage entre ses mains pour comprimer les larmes qui la brûlaient. Soudain la porte s'ouvrit brusquement, et Mélitte parut. Mais une Mélitte que Nancy ne connaissait pas, une femme enfiévrée, folle de joie, secouée de tremblemens nerveux. Mélitte déposa aux pieds de sa maîtresse un paquet de journaux et plusieurs exemplaires de la *Chanson de l'amour*.

— Tenez, Belle-Madame, *notre* livre a paru, et tous les journaux en parlent!

Agenouillée devant Nancy, Mélitte lisait tout haut les premières lignes de tel article pour passer bien vite aux premières lignes de tel autre. Et elle ajoutait en battant des mains :

— Comme c'est beau tout ça!

L'exaltation de Mélitte, cette joie si franche, tirèrent Nancy de sa torpeur. Au lieu de confier ses tourmens à la quarteronne, la maîtresse s'efforça de ne pas gâter le bonheur de la servante. Pendant que la gracieuse fille mettait en ordre les journaux et ramassait les livres, Nancy la suivait de ses yeux rêveurs :

— Elle est heureuse! songea-t-elle : pourquoi ne serais-je pas heureuse, moi aussi? Oui, pourquoi?

A son tour, M. d'Orsel entra. Ah! il ne partageait guère les appréhensions de Belle-Madame! Il se déclarait enchanté, et ne trouvait pas de mots pour exprimer son contentement. Il s'assit, joyeux et tendre, à côté de sa compagne :

— Comprenez donc, chère, combien cet acquiescement de Diane est précieux pour nous! Je craignais tant qu'elle ne fit opposition à notre mariage! Au contraire, au lieu de brusquer nos desirs, c'est elle qui vient à nous, c'est elle qui invente un moyen décent de cacher à tous les yeux cette liaison qui est notre bonheur...

Puis, éclatant de rire :

— Voyez-vous d'ici la tête de ces jolies pécores de Marseille?

Elles ont tenté de vous déshonorer... Ah! les gueuses! Elles n'aboutissent qu'à un échec humiliant: — « Comment! M. d'Orsel ne vit pas avec M^{me} Roller? Comment! M^{me} Roller est au couvent? » — Et peu à peu votre conduite s'explique et devient naturelle. Le dénouement explique le drame. Vous avez quitté celui que vous n'aimiez pas pour épouser celui que vous aimiez. Sans compter... sans compter que dans ce grand Paris nous resterons inaperçus et nous nous verrons toute la journée,.. toute la nuit.

Elle détournait la tête en rougissant :

— Je t'adore! dit-il tout bas.

Il la couvrait de baisers, de ces baisers subtils qui grisaient l'amant sensuel et la maîtresse amoureuse. Nancy ferma les yeux, frissonnante de bonheur. Tout son corps vibrerait sous les caresses de Jacques. Elle glissa entre les bras du jeune homme, en murmurant, elle aussi :

— Je t'adore!

Illusionnée par son amour, Belle-Madame redevint gaie. La créature humaine est si mobile dans les impressions qu'elle subit! Tels ces brouillards légers qui flottent au ras des prairies quand l'aube blanchit à l'horizon. Au premier rayon de soleil, le brouillard se dissipe; à la première caresse, la tristesse s'envole.

La visite de M^{me} de Servignac dura huit jours : pendant toute une semaine, elle joua son rôle sans se démentir un instant et se montra la même, aimable, enjouée, complimenteuse. La joie de Jacques s'épanouissait en pleine confiance. Lui qui connaissait à fond le caractère de Diane, il ne comprenait rien à ce changement subit. Elle avait toujours répété à son frère qu'elle redoutait surtout pour lui un sot mariage. Car cette femme à la fois très aristocrate et très pratique appelait « mariage sot » non pas la mésalliance, mais la pauvreté. Aussi, à certaines heures, le raisonnement du comte hésitait et tournait dans le vide. Que M^{me} de Servignac eût applaudi au mariage de son frère avec une M^{me} Roller, veuve riche d'un époux riche : rien de mieux ; mais avec une M^{me} Roller divorcée et sans le sou... autre chose ! A force de chercher une explication introuvable, Jacques se fût aisément résigné. Mais Nancy ne lui permettait pas la résignation. Avec l'insistance douce et tenace des femmes amoureuses, elle revenait constamment sur le même sujet.

— Je vous en supplie, mon ami, n'allons pas à Paris! Restons ici tout l'hiver.

— Hélas! impossible, chère! Je m'estime très heureux que ce duel ne m'ait pas nui auprès de mes chefs. Le ministre veut bien

m'attacher à son état-major : c'est un poste où je gagnerai sûrement le quatrième galon.

Que répondre ?

— Est-ce tout ? continua-t-il. Non pas. Nous sommes au mois de décembre : l'hiver commence. Je m'ennuierai bientôt comme vous vous ennuierez vous-même. Dans la journée, deux ou trois heures de soleil, peut-être, avec une brise tiédie qui nous rappellera les beaux jours passés. Puis le ciel se couvre et devient tout gris ; il faut rentrer. Et ce sont les longues, longues, longues soirées ! Ces soirées interminables où l'on bâille à neuf heures parce qu'on n'a plus rien à se dire. Croyez-en mon expérience, ma Nancy. Acceptons l'offre de ma sœur, hâtons-nous de la suivre à Paris. Là-bas, rien de plus facile que de nous créer une existence très agréable. Vous vous dissimulez dans un petit appartement à moitié chemin du ministère et de l'hôtel de Servignac. À chaque heure je suis chez vous ; tout mon temps libre, je vous le donne. Le soir, nous nous glissons dans une baignoire de théâtre, et nous revenons souper en riant comme des amoureux qui se cachent... Ah ! la bonne vie ! Et vous aimeriez mieux végéter dans ce pays, où nous serions perdus en pleine campagne, sans distractions et sans plaisirs ? Pure folie !

Il y avait certes de la tendresse dans ces paroles : mais Nancy sentait surtout leur égoïsme inconscient. Comment craignait-il de s'ennuyer avec elle, elle qui était sûre de ne jamais s'ennuyer avec lui ? Il parlait de soirées interminables ? Ce n'est pas autrefois qu'il les eût redoutées ! Autrefois ?.. Mais était-il donc bien loin, ce temps-là, ce temps où il ne se lassait pas de rester avec elle, de causer avec elle ? Il ne datait que de quelques mois, et Jacques appréhendait l'ennui ? C'est donc ça, l'amour des hommes ! Après les premières ivresses de la possession, viennent l'ennui, puis la lassitude, puis la satiété ! Et Nancy s'interrogeait avec terreur. Avait-elle donc commis quelque faute pour que Jacques lui apparût ainsi tout à coup presque changé ? Quelle misère que la vie ! Quelle misère, les sermens d'amour éternel !

Nancy était conseillée par son instinct mieux encore que par sa raison. Elle devinait une ennemie en cette M^{me} de Servignac : une ennemie qui la haïssait, qui la poursuivrait toujours. Alors Belle-Madame fondit en larmes en balbutiant :

— Ah ! fini, mon bonheur ! Fini, fini, fini !

XXVI.

Une salle comble : ils sont là, tous ceux qui de près ou de loin se rattachent aux choses du Palais. Conseillers à la cour d'Aix,

juges au tribunal, avocats, avoués... Et derrière ce public spécial les curieux, les curieuses, mondains, mondaines, cocotes, — oh! les cocotes de province! — Officiers en tenue... Et tous excités par le secret désir d'un scandale affriolant. M. Soulac préside avec une gravité majestueuse. M^{me} de Servignac a tenu sa parole avant même que le service promis ne lui fût rendu. Le brave homme a sa nomination en poche. Alors, comment se fait-il?.. Oh! M. Soulac est en règle. Il a écrit une longue lettre à M. le garde des sceaux : une longue lettre très obséquieuse et très plate. Il est flatté, sans doute, ex-ces-sive-ment flatté que Son Excellence ait bien voulu lui accorder une si haute faveur. Mais le devoir avant tout! C'est pour remplir le sien que M. Soulac désire mener à bonne fin ce procès.

Naturellement, la baronne de Chevy brille au premier rang. Et malgré la saison avancée (car il gèle même à Marseille), la blonde Juliette s'est composé un costume très provocant; un vrai costume pour un après-midi de concours hippique ou une séance de cour d'assises.

L'avocat de M. Roller a la parole. C'est M^e Rameau, bâtonnier de l'ordre, aimé, estimé de tout le monde. Il n'a garde d'entrer dans des détails inutiles de vie privée. Son plaidoyer est bref, correct, loyal. L'opinion de tous n'est-elle pas fixée? Ne sait-on pas quelle est la coupable? Y insister serait lâche. Au surplus, M. Roller, que tout le monde cherche des yeux et que personne ne trouve, M. Roller a donné des instructions formelles. Il a prié M^e Rameau d'éviter tous les détails pénibles.

La cause doit se résumer à ceci : « L'épouse a quitté le domicile conjugal et refuse d'y reprendre sa place. » Le public éprouve une légère déconvenue, compensée pourtant par le plaisir d'écouter un orateur éloquent. Des impressions s'échangent à voix basse.

— Mais ce n'est pas drôle du tout! Est-ce qu'on ne racontera pas des anecdotes... piquantes sur les intimités du beau Jacques et de Nancy, cette *affreuse coquette*?

Encore les gens qui parlent ainsi sont-ils les plus indulgens. Juliette, M^{me} Soulac, le petit Saint-Gel et tous les anciens courtisans de M^{me} Roller se montrent plus franchement cruels. Pour eux, Nancy n'est pas une *affreuse coquette*, mais une femme dépravée. Alors, pourquoi ne pas le dire? Heureusement il reste à la foule une vague consolation. Le ministère public n'a pas encore donné ses conclusions : et c'est à M. Pontillet, substitut du procureur de la république, qu'incombe cette tâche délicate.

On pouvait être tranquille : avec M. Pontillet, le procès prendrait tout de suite une autre allure. Ce magistrat, assez jeune, ne valait ni mieux ni moins que beaucoup d'autres. Seulement, dé-

voré d'ambition, il était bien résolu à profiter de la première occasion pour se glisser en pleine lumière. D'un esprit caustique, il se plaisait à lancer des lardons sur tout le monde. On l'aimait peu, mais on le craignait beaucoup. Ce jour-là, il eut cet art exquis de donner juste ce qu'on attendait de lui : ni trop violent dans l'attaque, ni trop modéré dans l'indulgence. Réunissant les potins variés qui trottaient par la ville, il composait un ensemble clair et logique. Il prenait à ses débuts le mariage de la jeune femme, et la montrait, elle, fille pauvre épousée par un millionnaire, assoiffée tout de suite de tapage et de plaisirs. Dès la lune de miel terminée, on ne voyait plus que M^{me} Roller, on ne parlait plus que de M^{me} Roller. M^{me} Roller faisait sensation au théâtre ; M^{me} Roller offrait des fêtes d'un luxe et d'un éclat extraordinaires. Ah ! c'est qu'elle n'était pas une femme de foyer, cette M^{me} Roller !

— On me permettra, s'écriait le procureur, de me servir de l'expression neuve inventée par un grand auteur dramatique contemporain !

Alors, après des murmures approbatifs, M. Pontillet se tut, afin d'entendre ces discrets bravos, aussi doux pour le cabotin que pour le magistrat. L'auditoire s'émoustillait enfin, heureux qu'on traitât rudement cette orpheline sans le sou, une criminelle qui avait volé des millions à toutes les jeunes filles à marier ! Chacun devinait que le substitut ne stopperait pas en si beau chemin. Après avoir piétiné sur la pauvre Belle-Madame, il ne voudrait pas infliger une déception à cette bienveillante assistance. En effet, après un repos de cinq minutes, M. Pontillet poursuivit son réquisitoire. A présent, c'était le tour de Jacques. Mais que de délicatesse après tant de sévérité ! Une minute, on crut que le magistrat réciterait toute la généalogie des d'Orsel : et le quatrisaïeul tué à Fontenoy, et le trisaïeul tué à Quiberon, et l'aïeul tué à Leipzig !.. « — Je salue ces nobles familles qui versent noblement leur sang pour le pays... » (Ici la tirade patriotique.) Ensuite M. Pontillet esquissait le portrait de la mère de Jacques, une blonde vaporeuse qui aimait si tendrement son fils ! A croire le substitut, les autres mères n'aimaient pas leurs fils. Seule, feu M^{me} la comtesse d'Orsel... (Ici la tirade attendrissante). Le rejeton de tant d'illustres aïeux sortait de Saint-Cyr ; il passait plusieurs années à Marseille... Et que faisait-il à Marseille ? Cherchait-il le plaisir ? Courait-il les bals ? Pas du tout ! Absorbé par le travail, il se préparait noblement à l'école de guerre. Car, d'après M. Pontillet, tout était noble chez Jacques : famille noble, visage noble, travail noble, existence noble. Hélas ! cet homme si noble rencontrait tout à coup une de ces coquettes... qui... que... (Ici la tirade indignée.)

Le magistrat termina par cette phrase :

— Enfin, messieurs, cette malheureuse est condamnée même par les siens. Car la seule parente qui lui reste est ici, parmi vous, protestant au nom de sa vertu inattaquable contre la déchéance de l'indigne créature !

Tous les regards se portèrent instinctivement vers M^{me} d'Anglemont qui restait à sa place impassible et souriante. Nullement gênée par la curiosité générale, elle dégustait une prise de tabac. C'est que pour elle aussi, cette journée-là était une journée de triomphe. Le déshonneur public de Nancy vengeait les mécomptes et les colères de man Jeannette. Quelques-uns songeaient sans doute que la tante de Nancy commettait une lâcheté. Mais ils n'osèrent pas formuler tout haut leur critique, tant l'opinion se prononçait énergiquement contre Belle-Madame. Au surplus, le rideau se levait déjà sur le dernier acte de ce drame. Après une courte délibération, le tribunal condamnait « Nancy Carlier, femme Roller, à cinq cents francs d'amende, comme coupable d'adultère ; Jacques d'Orsel, son complice, capitaine de cavalerie, à deux cents francs d'amende. » Le divorce était prononcé entre les époux, en faveur de M. Roller, demandeur.

Peu s'en fallut qu'on n'applaudît. Le jugement du tribunal donnait grasse pâture aux rancunes de l'assistance. Pas une des femmes présentes ne désirait que Nancy fût condamnée à la prison : son déshonneur suffisait. Tout à coup, le général Hattier-Beauvoisin, en grande tenue, le cordon rouge au cou, se leva et dit d'une voix forte :

— Ce jugement est abominable ! Si M^{me} Roller était ici, j'irais lui présenter mes respects.

Le président Soulac essaya bien de protester. Mais le général jouissait d'un rude crédit. Tout le monde s'écarta, en un sentiment de déférence, quand il sortit, la tête haute, ayant à son bras M^{me} de Guerny. Il y eut alors comme un revirement dans l'opinion. On se racontait à voix basse l'admirable désintéressement de Nancy. Jadis, quand M. Roller la courtisait, elle avait refusé le régime de la communauté pleine et entière. Maintenant, elle quittait la maison de son mari sans un bijou, sans une toilette : elle n'emportait même pas ce fameux collier de perles donné par M^{me} d'Anglemont dans un accès d'étrange générosité.

Que l'opinion fût partagée ou non, la pauvre Nancy n'en était pas moins marquée au front, mise au ban, traînée toute nue dans les salons, dans les boudoirs, dans les cercles, dans les journaux ! Cette vaillante créature, si chaste d'instincts, si pure de pensées, appartenait dès lors à la causerie courante. On pouvait parler

d'elle comme on parlait de l'artiste à la mode ou de la prostituée en vogue. Nancy, la fière Nancy, devenait « la Carlier... »

Ah! comme elle fait bien sa besogne, la lâcheté humaine, quand elle est débridée et lâchée! Les nobles amours de la jeune femme étaient souillées, salies, traînées dans le ruisseau... Et voilà comment s'évanouissent nos rêves! C'est dans la boue que tombent les songes ailés qui nous emportaient si haut! La vie est un cloaque : çà et là quelques plaques bleues,.. c'est que la fange s'est effondrée plus bas...

Une seule personne ne se montrait pas satisfaite : M^{me} de Chevy. Elle faisait la moue quand triomphaient toutes les ennemies de M^{me} Roller. Et Rose qui reçut le soir au théâtre, avec un demi-sourire, des compliments à double entente; et M^{me} Soulac, qui trouvait que son mari avait été remarquable; et celle-ci qui eût voulu Désiré pour gendre; et celle-là qui l'aurait volontiers gardé pour elle-même. La baronne célébra ce beau jour par un dîner intime, où, naturellement, le président et sa revêche épouse tinrent la première place. Quand M^{me} Soulac arriva, Juliette l'entraîna dans son boudoir. Elle commença par la couvrir de ces petits baisers pointus, comme en échangeant les femmes qu'un intérêt perfide unit momentanément.

— Vous savez combien je vous aime, chère madamè, et surtout combien grande est ma confiance en vous?

— Oh! certes, chère petite.

— Alors, expliquez-moi pourquoi je vous vois toutes si souriantes; même vous. Cependant vous détestez comme moi cette éhontée pécore.

— Vous ne comprenez pas?

— Pas du tout, je vous assure.

— On voit bien que vous n'avez jamais lu la loi sur le divorce! Dites-moi, ma bonne Juliette, auriez-vous été contente que M^{me} Roller devînt comtesse d'Orsel?

Une flamme s'alluma dans les yeux de la baronne.

— Quoi! Jacques commettrait cette insigne folie?

— Parlons franc. Je suis sûre, — très sûre, — qu'il l'aurait commise. Ne vous fâchez donc pas! Or, son mariage avec Nancy est impossible dès à présent. La loi est formelle. La femme contre laquelle le divorce est prononcé peut épouser qui elle voudra... excepté son complice. Jacques d'Orsel est condamné comme complice; le substitut a établi qu'il vivait « en concubinage » avec M^{me} Roller dans une petite ferme de Vaucluse. Donc le péril n'existe plus. Si le beau capitaine veut se marier, il devra se pour-

voir ailleurs. Nancy restera peut-être sa maîtresse : jamais elle ne deviendra sa femme légitime !

Et là-bas, là-bas, la pauvre Nancy ne soupçonnait rien. Elle ne voyait pas le réseau de mailles inextricables dont l'enveloppait la haine de ses ennemies. Elle arrivait à Paris, heureuse et confiante, malgré quelques heures de détresse profonde. Est-ce qu'elle connaissait la loi ? Est-ce qu'elle redoutait la méchanceté des uns et la perfidie des autres ? Elle croyait naïvement à l'avenir. A l'heure même où le tribunal la flétrissait publiquement, Belle-Madame se disait :

— Encore dix mois, et je porterai le nom de celui que j'aime, de celui qui m'aimera toujours...

Toujours !

XXVII.

Un petit appartement rue de Commailles, dans le faubourg Saint-Germain. Bien triste, cet étroit quatrième étage, où Belle-Madame et Mélitte se sont réfugiées en quittant le Vaucluse. Le comte d'Orsel n'est point riche. Même en partageant avec sa maîtresse son maigre revenu de jeune homme, il n'a pu l'installer que d'une façon précaire. Et c'est là que l'élégante Belle-Madame use ses longues, ses tristes journées. Elle le voit bien peu, son Jacques. Le jour, le capitaine est absorbé par son service au ministère de la guerre ; le soir, il dîne chez M^{me} de Servignac. Peut-il rien refuser à cette sœur dévouée qui lui parle fréquemment de son prochain mariage ? Il est amoureux, très amoureux, pourtant. Dès qu'il redevient libre, le jeune homme accourt auprès de l'adorée. Alors recommencent les chères intimités du Jas, heures tendres où ces deux êtres sincèrement épris échangent leurs ivresses partagées.

Certes, la vie n'est pas gaie pour Nancy. Mais elle aime, elle croit et elle espère. Comment douter de l'avenir ? Jamais Jacques ne lui a paru plus passionné. Il est séparé d'elle pendant toute la journée, c'est vrai : du moins il ne la quitte pas jusqu'au lendemain. Et puis, avec Mélitte, Nancy n'est jamais absolument seule. La quarteronne est très gaie, très bavarde. Elle a retrouvé son poète, son Pierre Natalis, qui la reçoit avec des transports lorsqu'elle lui rend visite dans son petit appartement de garçon. Étant amoureuse, Belle-Madame protège les amours de sa fidèle servante.

Aussi, ne s'étonne-t-elle pas quand chaque après-midi, de deux à quatre, Mélitte allègue un prétexte nouveau pour sortir.

A mesure que le temps coulait, Nancy se sentait plus confiante et plus rassurée. Bien loin, maintenant, les craintes qui la torturaient naguère ! Un peu de patience, et elle deviendra la comtesse d'Orsel, et elle avouera publiquement son amour clandestin, et elle se montrera devant tous au bras de l'homme qu'elle a choisi pour maître. De temps en temps, la marquise grimpe lestement les quatre étages de la rue de Commailles afin de rendre visite à l'es-soulée. Et ce sont toujours les mêmes paroles affectueuses : des « Ma chère petite sœur... » ou des « Quand vous serez la femme de Jacques... » D'ailleurs, Belle-Madame ne voit personne. Elle ne sait de la vie du comte que ce que celui-ci daigne lui raconter. Et si, par hasard, il n'arrive pas à l'heure dite au rendez-vous du soir, comme il a tôt fait de trouver une excuse qui l'innocente ! Ou bien, réception chez la marquise : il n'aurait pu, sans impolitesse, se retirer plus tôt ; — ou bien il a dû rejoindre quelques amis au club. Mais, comme il a toujours le sourire aux lèvres, comme ses yeux sont pleins de tendresse, Belle-Madame ne s'inquiète pas. Parfois même Jacques secoue le servage doré de M^{me} de Servignac. Alors les deux jeunes gens s'en vont en cabinet particulier, tels que des amoureux craignant la médisance : le soir, au fond d'une baignoire, ils bravent les regards curieux des mondains, toujours jaloux des bonheurs qui se cachent.

Lentement, Jacques fait l'éducation parisienne de sa maîtresse. Il lui apprend à connaître les gens en vue ; il lui indique les célébrités de la veille et du lendemain. Avec sa blague verveuse, il raconte les potins scandaleux : ces potins qui courent le boulevard et le cinq-à-sept des clubs, avant de retomber dans les indiscretions calculées des journaux. Ce sont là les soirs de grande fête, les soirs que Nancy attend avec impatience. Elle est si heureuse pendant ces longues heures, hélas ! si rares, où Jacques redevenu libre lui appartient tout entier ! heures inoubliables pendant lesquelles elle et lui ne se quittent pas une minute. Un lundi pourtant elle s'affola d'inquiétude. A minuit, M. d'Orsel n'était pas encore arrivé rue de Commailles. Toute la nuit s'écoula lourde, pesante, sans que Belle-Madame vît apparaître celui qu'elle aimait. Au petit jour seulement, Jacques se glissa dans l'appartement, pâle, les traits tirés, un peu honteux. Il raconta une longue histoire de duel dont elle ne crut pas un mot, un duel d'amis où il servait de témoin à l'un de ses amis. Nancy ne soupçonna pas une infidélité ; elle se savait aimée. D'ailleurs, elle découvrit la vérité quelques jours plus tard. M. d'Orsel s'était laissé entraîner

au club, où il avait perdu, beaucoup perdu. Au bout de quelques mois, Belle-Madame conçut cependant des appréhensions sérieuses. Ces fugues nocturnes se répétaient, toujours pour la même cause. Jacques n'était pas joueur naguère, du moins elle l'ignorait : personne à Marseille ne prêtait ce vice au capitaine. Mais comme il prétendait ne perdre que des sommes insignifiantes, comme elle le voyait toujours amoureux et empressé, M^{me} Roller cessa de se tourmenter. Vers cette époque elle s'affecta bien davantage de voir moins souvent M^{me} de Servignac. Non que Diane se montrât moins affectueuse, quand elle venait : elle venait plus rarement, voilà tout.

Une habile femme, la marquise ! Elle exécutait avec méthode un plan conçu avec adresse. Amuser son frère, donner des dîners et des fêtes où il brillait : surtout exhiber devant lui tout un bataillon de jeunes et jolies filles enchantées de devenir comtesse d'Orsel. Jacques ne se doutait de rien. Son insouciance naturelle ne prévoyait pas l'avenir. A peine calculait-il que son mariage avec Nancy l'appauvrirait beaucoup.

Parmi les personnes qui fréquentaient le plus chez M^{me} de Servignac, on remarquait une jeune juive de dix-huit ans, adorablement jolie. Elle appartenait d'origine à cette race portugaise qui est l'aristocratie du monde israélite : cette race fine, au teint un peu cuivré, aux grands yeux noirs intelligents. Noëmi Sinon avait pour père un homme dont le talent touchait presque au génie. Associé d'Émile et d'Isaac Pereire, ancien saint-simonien, ami de Félicien David, de David d'Angers, d'Alexandre Dumas fils, de tous ceux qui portaient un nom illustre dans les arts et dans les lettres, M. Pierre Sinon s'était marié tard avec la fille d'un pasteur d'Amsterdam. Le croisement de ces deux races si opposées, le mélange du sang portugais chauffé par le soleil avec le sang riche de la Hollandaise produisit une créature exquise qu'on appela pendant deux hivers la plus jolie fille de Paris. Noëmi était brune avec la pâleur mate des enfans du Nord : cette pâleur saine qui ressemble si peu aux malades blanches de nos méridionales étioilées. M^{me} de Servignac la comblait d'amitiés et d'attentions ; elle l'appelait « Ma chère petite, mon joli mignon, » ajoutant avec un sourire : « — Être la mère d'une pareille enfant, quel rêve ! » Le monde s'étonnait même un peu de cette intimité subite. M. Sinon adorait son unique héritière, et n'aimait point qu'elle le quittât souvent. Cependant il encourageait les visites de Noëmi à l'hôtel de Servignac. Même, depuis quelque temps, il dînait au cercle, tout seul, lui qui goûtait son unique plaisir dans la société de sa fille.

Un accord tacite s'établit donc entre la marquise et M. Sinon : donner à Jacques le temps d'user sa passion pour l'*enjôleuse* de Marseille (pauvre Nancy !). Puis, quand viendrait l'inévitable satiété, produire à temps l'adorable Noëmi.

En attendant, qu'elle fût complice ou non, la jeune fille jouait son rôle avec conviction. Jacques lui plaisait. Elle le trouvait joli garçon, fin, élégant, — surtout dans son uniforme. La pauvreté relative du capitaine lui importait peu : les millions de la dot rétablissaient l'équilibre. Un cerveau de jeune fille est bien plus compliqué qu'un cerveau de femme. L'engouement de Noëmi pour M. d'Orsel était inspiré par dix sentimens contraires : l'envie d'être comtesse, le désir d'épouser un homme à la mode, enfin la fierté de vaincre cette beauté mystérieuse, irrésistible, dont l'enlèvement frisait le scandale.

Naturellement Nancy ne soupçonnait rien. Elle continuait à vivre paisible, calme, heureuse. Jacques n'était-il pas le même ? Joyeux quand il gagnait au cercle, préoccupé lorsque la veine s'acharnait contre lui ? Une femme ne se trompe guère sur les sentimens qu'elle inspire, et Nancy ne remarquait aucun changement chez son amoureux. De vrai, Jacques demeurait fort épris. La tendresse de Nancy, cette passion si douce qui palpitait en elle, développaient chez Belle-Madame de délicieuses qualités. Restée aussi naïve que l'enfant élevée à la Cadenelle, elle traversait l'existence ainsi que dans un rêve. On eût dit que les trahisons l'avaient meurtrie sans lui rien apprendre. Même après son procès, ce procès où tous s'étaient ameutés contre elle, sauf le général et M^{me} de Guerny, Nancy gardait sa foi dans la bonté, dans la générosité des autres. Sa confiance, sublime à force de crédulité, écartait d'elle toute appréhension douloureuse. Et quelles illusions ! Le monde la rejetait ? Cette proscription n'aurait qu'un temps. Il condamnerait M^{me} Roller ? Toutes les portes s'ouvriraient devant la comtesse d'Orsel. Celle-ci rachèterait par sa haute vertu les péchés de celle-là.

Une nuit, Jacques rentra plus sombre encore que d'habitude, lorsque la déveine ne le lâchait pas. Ses yeux luisans, ses sourcils froncés, trahissaient sa dévorante inquiétude. Le voyant muet, farouche, Belle-Madame s'agenouilla devant lui.

— Qu'avez-vous, mon ami ? Pourquoi ne me dites-vous rien ? Qui sera, sinon moi, la confidente et la consolatrice ?

Il aurait voulu se taire, cacher son pénible secret. La tendre insistance de Nancy le força de tout avouer. Eh bien ! oui, il avait joué une fois de plus. A quoi bon toujours mentir ? Il avait joué et perdu une grosse somme, même très grosse pour lui : trente

mille francs. Conclusion très simple : payer dans les vingt-quatre heures, ou bien être affiché. Les yeux de Nancy s'emplissaient de larmes. Elle ne pouvait rien, mais rien. Ces quatre mots « orpheline sans le sou » qui la poursuivaient comme un écho railleur depuis son mariage avec M. Roller devenaient maintenant une ironique réalité. Non, elle ne pouvait rien ! Pas même aider celui qui serait bientôt son mari. Pour la première fois elle comprit qu'un homme joueur cesse d'être un homme amoureux. Le vice tue la passion. Elle n'osait donner à Jacques aucun conseil ; quand il la quitta le matin, de bonne heure, ce fut avec angoisse qu'elle lui dit au revoir.

Le comte ne savait plus à quelle porte frapper. Il était criblé de dettes, et Nancy ne s'en doutait pas. Non-seulement il devait quinze cents louis à la caisse du cercle, mais dix créanciers hargneux hurlaient à ses chausses. Enfin vers midi, Jacques se décida à demander secours à M^{me} de Servignac. Pour la première fois, M. d'Orsel implorait la protection de sa sœur. Il fallait bien qu'il fût en grand péril pour se résoudre à pareille extrémité. La marquise l'intimidait beaucoup. Ce matin-là, heureusement, elle était de charmante humeur. Elle jeta un cri de joie en voyant son frère.

— Tu déjeunes avec moi, j'espère ?

— Je ne vous dérange pas ?

— Tu sais bien que ma plus grande joie c'est de t'avoir toujours à mes côtés.

Et riante, enjouée, Diane prit le bras de Jacques pour passer dans la salle à manger. Pendant le repas, tout en affectant une gaieté de commande, la marquise ne cessait pas d'étudier le visage de son convive.

— Il a quelque chose, pensait-elle.

Quand le déjeuner fut achevé et les domestiques rentrés à l'office, elle confessa bien vite le coupable. Entraîné par l'apparente bienveillance de Diane, Jacques avoua tout. Non-seulement la dette de jeu, mais les autres : deux mille francs à son tailleur, six mille à son marchand de chevaux, .. sans compter le reste. Depuis sa liaison avec Nancy, M. d'Orsel jetait l'argent par les fenêtres. Il avait ainsi mangé un cinquième de son capital : il lui restait environ dix-huit mille francs de rentes. La misère dans un bref délai : la misère non-seulement pour lui, mais encore pour la femme riche et heureuse qu'il avait déshonorée d'abord, ruinée ensuite, en l'arrachant à son mari.

M^{me} de Servignac écoutait avec un silence expressif. Pas un mot, pas un geste, ne trahirent sa joie intime. Elle paraissait fort peinée, au contraire, de ces confidences inattendues.

— Mon cher enfant, dit-elle enfin, tu connais ma situation de fortune. Mon patrimoine est égal au tien. L'un et l'autre, nous avons hérité un demi-million que laissaient nos parens. M. de Servignac était fort riche ; mais notre contrat de mariage ne me garantissait que l'usufruit si mon mari disparaissait avant moi. Après mon décès tu recevras la part qui m'appartient : le reste reviendra naturellement aux héritiers du marquis. Étant usufruitière, je ne dispose pas du capital de ma fortune. D'ailleurs, je me suis promis de te léguer intégralement ma petite fortune familiale. Mais si, moi, je ne puis t'aider, nous avons des amis. Pourquoi ne pas t'adresser à M. Sinon ?

Jacques eut un geste de dépit : M^{me} de Servignac ajouta vivement :

— Pourquoi cette répugnance ? Ne le tiens-tu pas pour un parfait galant homme ?

— Certes, mais...

— Mais quoi ?.. M. Sinon n'est plus dans les affaires. Il appartient au monde où tu fréquentes. Tu le rencontres presque quotidiennement à ton cercle. Crois-moi, mon conseil est bon. Si cela te gêne de lui adresser une pareille requête, je me charge volontiers de la négociation.

Comment refuser ? Nécessité fait loi. Jacques dut accepter l'offre de la marquise. A l'idée qu'on l'affranchirait de ses soucis cruels, sa répugnance diminuait un peu. Au surplus, Diane fit diligence. En quittant son ministère, vers cinq heures, le capitaine reçut un billet fort aimable de M. Sinon, qui le pria à déjeuner pour le lendemain.

— Voilà qui est de bon augure, pensa-t-il. Du diable ! si je m'en serais tiré sans ma sœur et ce brave homme !

Très allégrement, il se dirigea vers la rue de Commailles, où Nancy l'attendait avec angoisse.

— Oh ! cher, vos ennuis sont donc terminés ? s'écria-t-elle, en voyant le front joyeux de son ami.

Pour toute réponse il la prit entre ses bras et baisa tendrement les grands yeux noirs qui le regardaient. Belle-Madame ne demanda pas d'explications. Elle crut que M^{me} de Servignac était venue à l'aide de son frère. Peut-être eût-elle été plus inquiète en apprenant que le sauveur de Jacques s'appelait M. Pierre Sinon et qu'il possédait une ravissante fille de dix-huit ans. Mais le capitaine se montrait si gai, si amoureux, si galant, que cette fois encore aucun soupçon n'effleura l'esprit de la jeune femme.

Par cette froide et belle soirée d'hiver, ils s'en allèrent dîner

dans un cabaret à la mode. Ensuite, au lieu de s'enfermer dans une baignoire de petit théâtre, ils s'empressèrent de rentrer rue de Commailles. M. d'Orsel avait commandé des corbeilles de fleurs : Belle-Madame eut un cri de joie en voyant son nid d'amour si joyeux et si parfumé. Nancy se sentait tellement, tellement heureuse qu'elle ne remarqua pas la tristesse de sa fidèle quarteronne. Mé-litte avait les traits tirés ; elle toussait fréquemment, et, par instans, elle étouffait en vain ses soupirs.

Enfin Jacques et Nancy se trouvaient seuls. La jeune femme, en sortant de son cabinet de toilette, apparut dans un délicieux peignoir de soie jaune qui modelait exactement ses formes divines. Jamais elle n'avait été plus séduisante, jamais sa beauté capiteuse ne brilla plus éclatante. Nancy était de celles dont un homme amoureux ne se lasse pas ; une de ces rares maîtresses, aux séductions sans cesse renouvelées, dont l'amant ne se rassasie pas.

... Ils restaient assis, l'un près de l'autre, les yeux dans les yeux, presque enlacés, n'échangeant pas un mot. Leur amour brûlait, ardent et vif, ainsi qu'à la première heure. Lui comme elle, elle comme lui, se comprenaient sans se parler. Leur souvenir évoquait les belles journées, les belles nuits de leurs premières tendresses, là-bas, dans les bois jaunissans de Vaucluse...

Pauvre Nancy ! son bonheur touchait au déclin. Sans le savoir, elle vivait la fin de son roman. Sa passion jetait un suprême éclat avant de s'éteindre pour jamais.

XXVIII.

Pas un Parisien qui ne connaisse le magnifique hôtel de M. Pierre Sinon. Presque à l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées, il attire inévitablement les regards des oisifs, retour du Bois. Pour la première fois, Jacques se présentait chez ce millionnaire célèbre. Non qu'à plusieurs reprises il n'eût remarqué l'éblouissante beauté de Noëmi ; mais, n'ayant pas le cœur libre, il considérait la jeune fille comme un objet d'art qu'il pouvait tout juste admirer de loin. M. Sinon reçut le capitaine dans un grand cabinet de travail qui ressemblait à l'atelier d'un peintre en vogue. Peu d'objets d'art, mais tous de haute valeur. Dans le fond, une *Diane* de Falguière se détachait dans sa marmoréenne nudité sur un rideau de velours grenat. A côté, la jolie *Baigneuse* d'Allouard qui eut tant de succès au Salon il y a trois ans. Puis, çà et là, un paysage de Pierre Lagarde d'une exquise poésie ; à

côté, une tête de femme de Carolus Duran, une étude, mais magistrale. A l'autre extrémité de la pièce, en face de la statue, un admirable Detaille d'une réalité puissante.

L'ancien saint-simonien reçut M. d'Orsel avec la plus gracieuse amabilité. Et quand ils furent assis, près de la haute cheminée, M. Sinon dit tout de suite, afin que le jeune homme fût à l'aise :

— Madame votre sœur m'a mis au courant, cher monsieur. Rassurez-vous. Je me charge d'arranger toutes ces petites affaires. N'ayez cure : elles sont en bonnes mains. Voici, toute préparée par le notaire même de M^{me} de Servignac, une procuration qui n'attend que votre signature. Donnez-la vite : je liquiderai ces dettes qui vous préoccupent.

Tout cela dit d'un air paisible, d'un ton paternel qui séduisirent le comte. Le visage de M. Sinon commandait la foi. Cet homme avait été admirablement beau, beau comme le père Enfantin. Jadis, aux premiers temps de l'héroïque apostolat, on se plaisait à comparer ces deux êtres qui portaient sur leur visage la noblesse de leur cœur et l'élévation de leurs instincts. L'historien de ce siècle étrange ne louera jamais trop ces saint-simoniens tant raillés jadis. Leurs contemporains les méconnaissent. Il en est ainsi de tous ceux qui apportent avec eux une Pensée nouvelle. Car les saint-simoniens furent des précurseurs : si quelques-uns succombèrent, d'autres ont assez vécu pour faire la semence de leurs Idées et voir lever leurs moissons.

Jacques, malgré sa défiance, fut conquis tout de suite. M. Sinon ajouta avec un sourire :

— Voilà *nos* affaires rapidement terminées. N'oubliez pas que ma fille nous attend.

Pour se rendre à la salle à manger, M. d'Orsel dut traverser une longue galerie où cent objets d'art étalaient leur splendeur délicate. Tous les saints-simoniens ont eu le goût des lettres, des tableaux, surtout de la musique. Seuls, ces hommes sublimes ont réalisé le vers de Baudelaire : pour eux seuls « l'Action a été la sœur du Rêve. » Dans sa vieillesse, M. Sinon gardait les goûts fins de ses années premières.

Mais le comte fut bientôt distrait par l'apparition de Noëmi. Brune, grande, élancée, la jeune fille rappelait vaguement Belle-Madame. Toutes les deux avaient ce même teint mat, ces mêmes yeux noirs, ces mêmes lèvres rouges qui révèlent la richesse d'un sang jeune et pur. Pendant le repas, elle fut d'une coquetterie charmante : une de ces coquetteries enlaçantes de vierge qui veut plaire à tout prix. Et elle plut fort à Jacques, qui restait charmé, surpris que tant d'intelligence fût unie à tant de séduction. Tout

bas le jeune homme se demandait comment il n'avait point encore remarqué une pareille créature. Elle parlait de tout avec une érudition modeste : instruite comme les femmes d'aujourd'hui, avec un peu de la simplicité souriante des femmes d'autrefois. Elle racontait ses voyages en enthousiaste. Car elle connaissait tout : son père la gâtait tellement ! Elle évoquait Séville et son énorme cathédrale aux fabuleux piliers ; et les fêtes de la semaine sainte où les rues se peuplent de femmes en velours noir, en satin, en soie, cachant leurs épais cheveux sous une mantille où pointe un camélia blanc ; ou bien Florence, l'adorable Florence, toujours jeune et fraîche comme son nom ; Noëmi décrivait la place de la Seigneurie, avec le Palais-Vieux, et la divine *Loggia* de Benvenuto ; quelques pas encore, et s'ouvre la galerie des Offices, d'une poésie si mélancolique et si douce sous les rayons de la lune, pendant qu'à droite et à gauche volètent les colombes blanches : descendantes fidèles de ces messagères ailées qui jadis annoncèrent aux Florentins la conquête de Candie sur le Turc.

M. Sinon écoutait, lui aussi ; mais tout en écoutant, le digne homme s'applaudissait de posséder une fille si spirituelle. La causerie si heureusement commencée se continua dans le boudoir lorsqu'on se fut levé de table. Les heures coulaient, et M. d'Orsel ne s'en apercevait pas. Il goûtait un charme étrange auprès de cette jeune fille fine et jolïe, érudite et simple. A plusieurs reprises, le père eut la complaisance de les laisser en tête-à-tête. Alors, assis familièrement, ils parlèrent plus bas, comme s'ils échangeaient des confidences. Noëmi parlait d'elle-même très modestement ; si bien que l'homme le plus expert n'eût pu discerner où finissait la rouerie pour céder la place à l'ingénuité.

Lorsque le comte quitta l'avenue des Champs-Élysées, il emportait en lui d'inoubliables souvenirs. Quelle incomparable créature ! Celui qui l'épouserait ne serait pas à plaindre. Riche, jeune, jolie, intelligente, Noëmi avait tout pour elle : jusqu'à cette grâce charmeresse qui prend l'homme par les sens. Le jeune homme voulut tout de suite remercier sa sœur. Bien qu'aucune arrière-pensée ne se mêlât à son enthousiasme, il ne cacha pas à la marquise la forte impression produite sur lui par M^{lle} Sinon. M^{me} de Servignac n'eut garde d'interrompre les confidences de son frère. Quand il eut terminé, elle répondit avec un soupir :

— Je peux te l'avouer maintenant : c'est Noëmi que je te destinais pour femme. Comprends-tu pourquoi tes amours avec Nancy m'ont si violemment choquée ? Mon rêve s'écroulait. Je n'admettais pas qu'un d'Orsel fit un mariage sot. Certainement tu rem-

pliras ton devoir de galant homme, tu épouseras celle dont tu as brisé la vie; mais...

Elle n'acheva pas. Ce « mais » signifiait tant de choses!

« — Voilà ce que c'est, mon ami, que d'agir en imbécile. Une frasque de jeunesse, et toute l'existence est compromise. Certes, Belle-Madame est fort jolie : elle n'est pas la seule. La preuve, c'est que tu trouves Noëmi fort à ton goût, mon garçon. Si tu étais libre, ou du moins si tu te croyais libre (ce qui revient presque au même), tu n'hésiterais pas à planter là ta femme divorcée qui n'a pas le sou, pour épouser ma juive adorable qui est millionnaire. »

La conduite de Diane s'accordait toujours avec ses principes. Or, un de ses axiomes favoris était celui-ci : « Il faut toujours spéculer sur les côtés bas de la nature humaine. » Elle méprisait son prochain, estimant qu'hommes et femmes ne valent pas grand'chose. Restée veuve de bonne heure, elle ne se savait intérieurement aucun gré de sa vertu. Elle n'avait pas eu d'amans, surtout par indifférence. La marquise connaissait trop bien son frère pour ne pas jouer de lui fort habilement. Elle se doutait que Jacques regrettait parfois son escapade. Non qu'elle le crût moins amoureux de Nancy; mais enfin la vie est la vie. Il faut être pratique, sous peine d'être toujours malheureux. Un homme positif comme Jacques pouvait commettre mille folies en un coup de passion. Les êtres sensuels sont parfois si maladroits! Plus tard, le repentir n'en est que plus vif, et le regret plus amer. L'heure était-elle déjà venue? Qui sait? Il s'agissait donc, pour l'instant, d'engluier le jeune homme, de faire miroiter à ses yeux des espérances qu'il croirait d'abord irréalisables : alors lui révéler tout net la vérité. Il apprendrait sans doute avec une joie inavouée, que si l'honneur commandait d'épouser Belle-Madame, la loi le défendait brutalement.

Au surplus, M^{me} Roller ne se doutait de rien. Le cœur de Jacques était assez large pour nourrir deux passions. Charmante, Noëmi; mais délicieuse, Nancy! Jacques n'éprouvait aucun remords à penser à la jeune fille lorsqu'il serrait entre ses bras le corps souple de la jeune femme. Nancy voyait son amoureux toujours ardent et passionné. Malgré sa vive intelligence, elle avait une nature trop simple pour soupçonner la complexité des autres.

M^{me} de Servignac n'attendit pas longtemps pour amener une nouvelle rencontre entre son frère et Noëmi. Cinq jours plus tard, comme il arrivait un matin pour déjeuner chez sa sœur, Jacques, à son extrême surprise, fut reçu par M^{lle} Sinon.

— Vous êtes étonné? dit-elle en souriant. La marquise a dû sortir. Oh! ne redoutez pas un long tête-à-tête!

— Tant pis, mademoiselle.

— Vraiment ?

Et elle coquetait gentiment, toujours souriante, entr'ouvrant ses lèvres rouges.

— Venez ici, reprit-elle. Nous serons plus seuls. Car, vous savez, je suis sûre que nous deviendrons bien vite une paire d'amis. Je vous en donnerai la preuve tout de suite. Apprenez qu'il est question d'un mariage pour moi.

— Un mariage ? Jolie nouvelle !

Noëmi rougit un peu à cette exclamation de Jacques qui décelait un dépit trop apparent. Elle ajouta presque aussitôt :

— J'ai besoin de vous consulter. Ce jeune homme est un de vos anciens camarades de Saint-Cyr.

— Non, ne me consultez pas ! Vous dites que je connais le... le bonhomme ? Eh bien ! je serais injuste, très injuste et tout à fait volontairement. Puis-je sans peine accepter l'idée que vous appartiendrez à un autre ? Car enfin, si vous consentez à devenir sa femme, à *lui*, c'est que vous l'aimez.

— Oh ! non.

Il lui prit la main ; elle détourna la tête.

— Vous êtes une adorable fille, poursuivit-il avec une chaleur croissante. Vous vous êtes bien aperçue de la vive impression que vous produisiez sur moi. Malheureusement, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir...

Jacques sentit la petite main de Noëmi trembler dans la sienne. Cette fois, elle eut le courage de le regarder. Après un silence de quelques secondes, elle murmura :

— Je sais tout ce que je dois savoir.

Et comme il restait interdit :

— Vous ne m'aimez pas, vous en aimez une autre : une autre, dont vous êtes séparé, pour l'instant. Oh ! ne répliquez rien ! Je vous le répète, j'ai tout compris, tout deviné. C'est une femme ravissante qui a tout quitté pour vous suivre. Mon père la connaît de vue : il m'en a parlé. Elle est belle... très belle, à ce qu'il paraît. Voulez-vous que je sois franche ? J'en suis un peu jalouse, de cette inconnue : car enfin vous m'avez plu tout de suite...

— Noëmi !..

— Ma sincérité vous étonne, je le vois bien. Je ne ressemble pas aux autres jeunes filles, allez. Je ne dis peut-être pas tout ce que je pense, mais du moins je pense tout ce que je dis. Avant cette... cette aventure de Marseille, votre sœur m'avait parlé de vous. Elle rêvait de nous marier. Impossible, à présent. *Elle* sortira de son couvent ; et vous l'épouserez.

S'il eût gardé son calme, Jacques se fût demandé pourquoi l'on n'avait raconté à Noëmi que la moitié du roman. Mais il pensait à toute autre chose. Jacques serrait toujours la petite main, et la petite main bavarde en disant bien long. D'abord tiède, elle devenait froide, comme si le sang de Noëmi eût reflué vers son cœur. De nouveau, le roué se laissait proprement rouler par l'ingénue. Une ingénue, il est vrai, si rusée et si candide ! Très sincère, comme elle le disait, mais aussi très subtile, Noëmi jouait son petit rôle avec adresse : une adresse tellement innocente qu'un vicieux devait y goûter un piment très rare. L'arrivée de la marquise interrompit le dialogue. D'un seul regard elle comprit tout : la jeune fille était très rouge et le jeune homme très pâle.

Le déjeuner manqua de gaieté. M. d'Orsel et M^{lle} Sinon n'avaient point le désir de parler. Quant à Diane, elle semblait préoccupée et soucieuse. Jacques cherchait vainement la cause de cette tristesse ; il eut bientôt l'explication désirée. La gouvernante de Noëmi se présenta de bonne heure, comme à point nommé, pour laisser seuls le frère et la sœur.

— Je ne vous retiens pas, ma petite, dit la marquise en se levant : je sais que votre père a besoin de vous.

Les adieux furent vite échangés. Alors, M^{me} de Servignac prit son frère par le bras et l'entraîna dans le boudoir.

— Mets-toi là, mon cher enfant. Nous avons à causer de choses, hélas ! très sérieuses. Je souffre depuis deux heures à la pensée du mal que je te ferai.

Le comte eut un mouvement brusque : ce début ne promettait rien de bon. Diane reprit lentement, posément, comme si elle voulait que chacune de ses paroles se gravât dans le cerveau de Jacques :

— Tu ne peux pas épouser Nancy, dit-elle d'une voix nette.

— Je ne peux pas !..

— Tu restes stupéfait comme je l'étais moi-même ce matin.

Et toujours affectant la même tristesse, elle mit M. d'Orsel au courant de la situation. La loi est absurde, soit, mais c'est la loi. La marquise se plaisait à jouer l'indignation ; elle blâmait l'immoralité du législateur qui ne permet pas aux coupables de réparer leur faute. Jacques écoutait, les dents serrées, avec une émotion visible. Ni pire ni meilleur que la plupart des hommes, il cédait à son premier mouvement, lequel est parfois le bon chez les êtres égoïstes et sensuels.

Il ne se disait pas encore qu'il redevenait libre : du moins libre d'en épouser une autre que Nancy. Non. Il ne songeait qu'à la pauvre femme à tout jamais perdue et déshonorée. Oh ! la malheu-

reuse, la malheureuse! Elle avait tout quitté pour lui, et lui ne pouvait rien pour elle! Pas même ennoblir son sacrifice!

— Maintenant, mon enfant, je n'ai pas de conseil à te donner. Obéis à ton cœur et à ta conscience. Tu pleures?

Jacques était debout: des larmes coulaient sur son visage. Il n'y a pas plus de natures absolument bonnes que de natures absolument mauvaises. Le jeune homme souffrait de la souffrance qui meurtrirait Nancy; il souffrait à la pensée que c'était lui, lui qui apprendrait tout à Belle-Madame.

La marquise restait attentive au combat qui déchirait le cœur de son frère. Même la violente émotion de Jacques l'étonnait un peu; elle le croyait plus énergique et moins sentimental. Comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre, il se leva pour prendre congé. Diane hésitait à l'interroger. Que décidait-il? A quel parti s'arrêtait enfin sa volonté chancelante? Puis elle songea que mieux valait livrer le jeune homme à ses réflexions.

Il partit troublé, indécis, malheureux. Soudainement son avenir changeait. Ces six mots sonnaient dans sa tête: « Je ne peux plus épouser Nancy! »

Alors que faire?

ALBERT DELPIT.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'ÉLEVAGE

DES

CHEVAUX DE LUXE

Personne n'ignore que notre industrie chevaline est loin de répondre actuellement aux besoins du pays. La remonte a les plus grandes difficultés à trouver les chevaux qui lui sont nécessaires, et c'est à l'étranger, en Angleterre surtout, que nos marchands vont chercher à grands frais les bêtes de luxe destinées au service des riches amateurs.

Aucun pays pourtant ne convient mieux que le nôtre à cette production. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se rappeler ce qui existait autrefois : chevaux boulonnais, normands, percherons, bretons, vendéens, navarrins, tarbéens, bigourdans, auvergnats, limousins, nivernais, du Morvan, lorrains, etc., etc., telles étaient, du nord au sud, de l'ouest à l'est de la France, les races qui, préservées avec soin de tout mélange, conservaient de génération en génération les qualités qu'elles tenaient de leur origine. Depuis que les terres plus divisées sont passées aux mains de propriétaires nouveaux, que l'utile influence des haras a été maintes fois contrecarrée, que les chemins de fer ont facilité de plus en plus les communications et les transports, toutes nos anciennes races se sont inévitablement confondues entre elles. Il serait d'autant plus péril d'essayer aujourd'hui de les reconstituer, comme le conseil lent quelques hippologues, que rien ne saurait empêcher de nouveaux mélanges de se produire continuellement et que, d'ailleurs,

les chevaux qui ont été le plus justement estimés à une époque déjà reculée étaient loin de valoir nos bons demi-sang d'aujourd'hui. L'institution moderne des courses, malgré des réglemens défectueux dont nous avons souvent signalé les dangers pour l'avenir, a exercé en effet une très heureuse influence en faisant rechercher dans les animaux des qualités supérieures d'origine, de conformation et de vitesse qui ont été obtenues par la sélection. De bonne heure, nous avons suivi les Anglais dans cette voie ; aussi possédons-nous actuellement des pur-sang au moins aussi bons que les leurs, et nos trotteurs, dont la race est de création toute récente, peuvent-ils lutter déjà avec ceux de Russie et d'Amérique.

Malheureusement, on n'a pas su jusqu'ici tirer tout le parti qu'il faudrait de ces richesses nouvelles. On a de plus en plus sacrifié chez le pur-sang toutes les autres qualités à la vitesse, et l'on a ainsi obtenu des reproducteurs trop grêles, par conséquent plus ou moins incapables d'améliorer nos races de service. Quant à celles-ci, on s'inspire encore d'idées d'un autre âge : on croit que chaque contrée doit produire aujourd'hui comme autrefois un type particulier ; on ne voit pas que ces types étaient dus aux seuls reproducteurs et que, les causes ayant changé, les effets ne sauraient être les mêmes. Et c'est parce que l'élevage n'est pas dirigé comme il devrait l'être, qu'il est si peu rémunérateur.

Le seul enseignement qu'il faut tirer, selon nous, de l'étude des anciennes races, c'est que dans presque toute la France on peut élever avec succès les chevaux de selle, qui actuellement sont si rares ; quant à la qualité de ces chevaux, elle dépend uniquement des croisemens et des accouplemens et des soins qu'on donnera aux jeunes animaux.

Si l'on a peu à peu renoncé à cet élevage autrefois florissant, cela vient surtout de ce que les Normands, qui ont adopté les premiers les idées modernes venues d'Angleterre, ont rapidement obtenu des résultats qui ont découragé les éleveurs des autres contrées. Ceux-ci se sont laissé persuader que le sol et le climat de la Normandie convenaient seuls ou, du moins, convenaient beaucoup mieux que les leurs à cet élevage, tandis qu'en réalité ils avaient seulement à souffrir eux-mêmes de l'éloignement de Paris et de l'Angleterre où les bons chevaux trouvent promptement des acquéreurs, et aussi de la difficulté de trouver des hommes d'écurie aussi habiles dans leur métier que ceux qu'on trouve en Normandie. Ils ont alors renoncé à la lutte et se sont mis à élever du bétail et des chevaux de culture, au lieu de produire le cheval de luxe, qui pourtant, si le sol exerçait l'influence qu'on dit, devrait acquérir par-

tout ailleurs qu'en Normandie bien plus de qualité puisque, d'après les spécialistes, les herbages de l'est, du centre et du midi poussent moins à la lymphe et donnent plus de vigueur que ceux du nord et du nord-ouest.

A la cause de découragement que nous venons de mentionner, il faut encore ajouter les dissertations fâcheuses d'écrivains plus ou moins hommes de cheval, sur les difficultés et les risques énormes de l'élevage, les frais qu'il entraîne, etc. La vérité est que ceux qui y apporteraient des soins intelligents, indispensables en somme à toute exploitation, augmenteraient promptement leur fortune en même temps que celle du pays.

La population chevaline de la France, dont le chiffre s'élève à environ trois millions de têtes, est sans doute suffisante quant à présent; mais la qualité des chevaux, des chevaux de selle surtout, est généralement mauvaise, et c'est pour cela qu'ils ne se vendent pas avantageusement. Cette infériorité provient de l'inexpérience des éleveurs, qui livrent encore à la reproduction des jumens très défectueuses, et du peu de soins qu'on donne partout aux poulains. Depuis plus de quinze ans, nous avons visité bien des établissements d'élevage, grands et petits. Si nous nous bornions à tracer le tableau de ce que nous avons vu dans les uns comme dans les autres, on pourrait nous taxer d'exagération; mais il est des documens dont l'exactitude n'est guère contestable : la *Photographie hippique* donnait, dans son numéro de janvier 1890, les portraits de jumens de pur-sang dans l'herbage, en Normandie. Les bêtes, dans un état de gestation avancé, manquent de chair, ont le poil terne, la crinière et la queue incultes; il est facile de voir qu'elles ne mangent pas d'avoine et ne sont pas pansées. Dans ces conditions, le système musculaire et tous les organes s'affaiblissent, et les produits à naître doivent inévitablement s'en ressentir. Le même numéro de la même publication donnait la photographie d'un étalon de pur-sang arabe fort beau, mais beaucoup trop gras, empâté de partout comme tous les étalons qui peuplent nos haras. Les véritables lois de l'hygiène sont dans les deux cas également méconnues. Ce n'est pas ainsi que doivent être nourris et soignés les animaux sur lesquels on compte pour améliorer les races. Si, nous substituant à la nature, nous voulons produire des chevaux aptes à des travaux qu'ils ne font pas à l'état sauvage, il est indispensable que nous leur donnions des soins, une alimentation et un exercice réglés en conséquence. Il y a donc, nous le répétons, d'importantes réformes à apporter à ce qui se fait actuellement. L'exemple toutefois ne peut venir que de quelques grands éleveurs, d'abord parce que c'est eux qui

ont le plus d'intérêt à faire les dépenses nécessaires pour éviter des accidens et des maladies d'autant plus préjudiciables que les animaux qu'ils possèdent ont plus de valeur, ensuite parce que d'importans centres de production peuvent seuls attirer l'attention des acheteurs de la France et de l'étranger.

Pour faire prospérer un établissement d'élevage tel que nous le comprenons, trois choses sont surtout nécessaires : 1° le directeur doit être homme de cheval et surveiller constamment ce qui se passe ; 2° l'installation et l'outillage ne doivent rien laisser à désirer ; 3° il faut savoir choisir les étalons et les poulinières.

I.

Le véritable homme de cheval est celui qui connaît théoriquement et pratiquement tout ce qui a rapport au cheval : physiologie, élevage, hygiène, maréchalerie, harnachement, équitation de manège et de course, attelage, etc. Certes, il ne peut guère exceller dans toutes ces connaissances, mais il ne doit être étranger à aucune. Il faut encore qu'il aime le cheval et qu'il l'apprécie plus pour sa beauté et ses qualités que pour l'argent qu'il peut rapporter. Qu'on ne considère pas ceci comme une rêverie : rien au contraire ne se rapporte d'une manière plus pratique au sujet que nous traitons. En effet, l'éleveur qui se contenterait de fabriquer sa marchandise sans être guidé par la connaissance et par l'amour du beau ne ferait que des chevaux quelconques, le plus souvent médiocres, et ne pourrait en tirer de grands bénéfices, tandis que celui dont les chevaux seront beaux et bons, les plus beaux et les meilleurs possible, peut être certain que ses produits seront recherchés et se vendront très cher.

La plupart de nos éleveurs français ne sont pas assez hommes de cheval ou même ne le sont pas du tout. Parmi les plus renommés, beaucoup n'ont jamais pratiqué l'équitation et se figurent qu'elle ne peut leur être d'aucune utilité, tandis qu'au contraire, quelque expérience qu'on ait acquise, quelques études qu'on ait faites sur les races, les croisemens, etc., on ne peut juger vraiment le cheval, même le cheval d'attelage, si l'on n'est assez cavalier pour sentir comment il se meut. Ce qui fait la supériorité des éleveurs anglais, c'est précisément que tous montent à cheval et connaissent, pour s'en servir, la marchandise qu'ils vendent. Il faut donc que l'équitation se répande chez nous comme en Angleterre. Dans les villes, c'est un luxe qui coûte ; pour les éleveurs, c'est une nécessité et une économie : sachant les moyens qu'il faut employer pour monter des chevaux de bonne origine, ils compren-

dront mieux les précautions qui sont nécessaires pour les élever et verront s'aplanir devant eux les obstacles qui jusqu'ici les ont effrayés.

Notre équitation française, illustrée par tant de grands maîtres et qui pourtant a bien failli sombrer devant celle des jockeys anglais, a repris enfin aux yeux de tous le premier rang qui lui a toujours appartenu. Sans être chauvin, il est bien permis de dire que c'est parmi nos officiers de cavalerie et nos sportsmen français que se trouvent les premiers cavaliers du monde, parce qu'à la hardiesse, à l'élégance, à la souplesse inhérentes à notre race, ils joignent la connaissance des principes inébranlablement fondés par notre vieille école.

Il serait donc plus facile chez nous que partout ailleurs de former, par un bon enseignement, des hommes capables de monter les jeunes chevaux de manière à développer leurs moyens, sans en abuser comme font la plupart des jockeys, surtout des jockeys de trot dont la brutalité égale la maladresse et ruine promptement les meilleurs animaux.

Le chef d'un établissement d'élevage doit exercer une surveillance continuelle sur tous les services de l'exploitation qu'il dirige et s'occuper spécialement, en outre, soit des écuries, soit du dressage ou de l'entraînement. Il faut, non-seulement qu'il connaisse le nombre exact de son personnel et de ses chevaux, — que quelques-uns ignorent, — mais encore qu'ils puissent trouver facilement et promptement chaque homme et chaque cheval, qu'il les passe fréquemment en revue ainsi que les prairies, les écuries et tout le matériel, qu'il examine la santé des poulinières, les transformations successives que subissent les poulains pendant leur croissance, leur appétit, leurs allures, l'état de leurs membres et toute leur manière d'être, autant de choses actuellement fort négligées par les éleveurs.

De vieilles légendes ont répandu la croyance que les jeunes animaux laissés libres en tout temps, exposés à toutes les variations de température, brossés par le vent, lavés par la pluie, ne trouvant même qu'à grand'peine une nourriture insuffisante, deviennent plus sobres, plus robustes, plus résistans. Il se peut que chez les animaux sauvages, nés au hasard, il se produise ainsi une sorte de sélection naturelle, les faibles ne tardant pas à succomber, les forts résistant seuls à d'aussi dures épreuves. Il est possible aussi que ceux qui y résistent n'en sortent pas complètement indemnes et que ce soit même une des causes de la disparition de bien des espèces. En tout cas, ce n'est point de cette manière que doivent être élevés les animaux domestiques. L'intérêt des propriétaires

leur commande tout d'abord de choisir des reproducteurs tels que les produits soient doués en naissant de toutes les qualités voulues; ensuite, tout en cherchant sans cesse à accroître ces qualités, de tirer le meilleur parti possible de tous les produits selon les aptitudes de chacun, d'éviter les pertes occasionnées par les maladies et les accidens. Il faut donc soustraire les jeunes chevaux aux rigueurs très pernicieuses de la température en les rentrant dans de bonnes écuries, ce qui permet de juger chaque fois leur état général de santé, de les examiner en détail, de leur donner les soins nécessaires de pansage, une nourriture de bonne qualité, et de réussir souvent par ces moyens à rendre robustes les plus délicats.

Même s'il était prouvé que vivant constamment en plein air les animaux fussent moins sujets à se refroidir, à contracter certaines maladies, il ne serait pas moins vrai que, lorsqu'ils deviennent malades, on a bien peu de chances de s'en apercevoir à temps. De plus, les poulains élevés de la sorte, bien loin d'être endurcis, sont mous en sortant du pré, ont besoin d'un véritable acclimatement et d'une lente préparation avant d'entrer en service, sont plus sensibles à la transition d'une écurie chaude à l'air vif du dehors, aux refroidissemens après le travail. C'est à ces changemens qu'il faut les accoutumer dès leur naissance en simplifiant le plus possible toutes les mesures d'hygiène, mais en ne négligeant aucune de celles qui sont indispensables et particulièrement en séchant toujours avec le plus grand soin les animaux qui ont été mouillés par la pluie ou par la transpiration. Le pansage a toujours été considéré par tous les hippologues comme aussi nécessaire à la santé du cheval en service que la nourriture même. Nous savons par expérience que, pour les hommes, les frictions au gant de crin, faites chaque matin sur tout le corps jusqu'à ce que la peau rougisse, sont un excellent moyen d'entretenir la santé et d'éviter bien des maladies, peut-être même la contagion en temps d'épidémie, parce qu'en activant la circulation elles favorisent toutes les fonctions vitales, notamment celles des organes respiratoires, préviennent ou dissipent les congestions, combattent surtout les refroidissemens et facilitent sans doute l'absorption et l'élimination de tous les principes morbides. C'est, croyons-nous, parce que ces frictions, sous forme de pansage, sont faites tous les jours tant bien que mal aux chevaux en service, qu'ils résistent mieux que nous aux fatigues et aux intempéries et sont plus rarement malades. Nous pensons que les mêmes soins sont tout aussi nécessaires, sinon davantage, pendant les jeunes années, qu'on peut, en réglant convenablement l'exercice, l'alimentation et l'hygiène, fortifier les

organes encore en formation, modifier les tempéramens et la santé et préparer pour l'avenir des chevaux pour ainsi dire inusables si l'on sait attendre leur complet développement avant de les astreindre à un travail pénible. Ce dernier point est essentiel. Or, rien de cela n'est pratiqué, bien plus, ne peut être pratiqué avec l'organisation actuelle de l'élevage et des courses. Nous posons comme une vérité qui ne sera contredite, croyons-nous, par aucun zoologiste, aucun vétérinaire, bien que la plupart des sportsmen ne veuillent point l'admettre, qu'il est impossible de juger exactement la qualité d'un cheval de trois ans. Or les courses ne nous montrent que des chevaux de deux et de trois ans, et c'est parmi ces chevaux que sont choisis les étalons. On voit que ce n'est que par hasard qu'on peut distinguer dans le nombre quelques animaux de mérite et qu'il est avant tout nécessaire de faire des réformes importantes dans la réglementation des courses si l'on veut qu'elles atteignent le but pour lequel elles ont été créées et qui est leur seule raison d'être aux yeux des hommes sérieux. En voulant porter un jugement sur des chevaux trop jeunes et en leur imposant trop tôt un travail au-dessus de leurs forces, on rejette constamment comme mauvais des animaux qui seraient plus tard devenus bien supérieurs, si l'on avait su les ménager, à ceux qu'on acclame pour leurs victoires sur les hippodromes. La nature a voulu que la croissance du cheval ne fût pas accomplie avant l'âge de cinq ans. En vain a-t-on essayé d'avancer l'époque fixée par elle : l'ossature ne peut être formée, les organes avoir atteint leur complet développement et tous les tissus une force de résistance suffisante pour le travail avant même que la seconde dentition soit normalement achevée. A maintes reprises, les hippologues de France et d'Angleterre l'ont proclamé. Jusqu'ici la passion *aveugle* du jeu a été la plus forte. Mais une révolution s'impose. Attendrons-nous encore que les Anglais tirent les premiers quand nous pourrions prendre l'avance sur eux par de sages réglemens ? Il est d'ailleurs d'observation constante que les êtres les plus lents à se former sont aussi ceux qui vivent le plus longtemps, qui, par conséquent, lorsqu'il s'agit d'animaux domestiques, peuvent rendre les plus durables et les plus profitables services. Si donc il était possible, ce que rien jusqu'ici ne permet de supposer, de créer une race de chevaux plus précoces que les autres, ces chevaux ne seraient pas ceux qu'il faudrait préférer pour l'amélioration des races utiles. Reconnaissons l'erreur qui a été commise, et, en laissant aux chevaux de pur-sang le temps de se développer, en les soumettant à des épreuves plus judicieusement dirigées, en choisissant parmi eux, comme reproducteurs, ceux qui ont vraiment le plus de mérite, nous verrons bientôt de la source encore vive,

mais déjà bien près d'être épuisée, couler des flots abondans qui, habilement conduits, répandront de tous côtés la richesse.

Tant que les réglemens des courses ne seront pas changés, les propriétaires et les entraîneurs devraient du moins apporter une extrême attention à l'état de leurs poulains afin de les bien connaître, de juger quand ils sont prêts pour le travail et à quel travail ils sont aptes et de ne faire courir que ceux qui peuvent avec le moins d'inconvéniens prendre part à la lutte.

Dans les grands établissemens d'élevage, la direction est partagée entre l'entraîneur et le *stud-groom*, qui, malgré leur longue pratique et leur bonne volonté, n'ont pas les qualités nécessaires pour remplir leurs importantes fonctions et livrent tout à l'empirisme. Lorsqu'on interroge, par exemple, n'importe quel *stud-groom* sur la ration d'avoine que reçoit chaque poulain, il répond invariablement qu'on ne compte pas, « qu'on leur en donne autant qu'ils en veulent » et, en effet, si l'on assiste à la distribution, on peut constater qu'il en est ainsi... au moins ce jour-là. Il est aisé de s'imaginer d'après cela ce que doit être la note à payer par le propriétaire et quel avantage il y aurait pour lui et pour les animaux à ce que les rations fussent mesurées plus exactement. Si vous demandez au même *stud-groom* pourquoi l'on ne fait pas le pansage aux poulains, il vous répondra, non sans quelque pitié pour votre ignorance, que, si on le leur faisait, ils s'enrhumeraient dans les prés, dépériraient. Des hippologues ont même adopté cette manière de voir. N'est-il pas vraiment curieux qu'à la fin du XIX^e siècle on professe encore de semblables opinions qui datent sans doute de l'époque lointaine où les vétérinaires enseignaient que le « vertigo, mal très dangereux, vient d'un ver qui prend naissance dans la queue et monte le long de l'épine du dos jusqu'à la tête; » — « que, pour combattre les tranchées, il est bon de prendre une taupe de la main gauche, de la faire mourir dans la main, puis de frotter le ventre du cheval avec cette main mystérieuse, » et autres choses semblables ?

Quant aux jockeys, ils n'ont aucune notion des principes mêmes de l'équitation; on les a mis de bonne heure à cheval et, ayant acquis, n'importe comment, de la solidité et de la hardiesse, ils se figurent être des cavaliers bien supérieurs à tous les maîtres de tous les temps. Ils arrivent même à le faire croire. En réalité, ils ne sauraient employer, ne les ayant jamais appris, les moyens qui conviennent pour dresser les jeunes chevaux. Cette ignorance peut seule du reste faire excuser les abus qu'ils commettent tous les jours, car ils sont incapables de comprendre et de sentir ce que peuvent ou ne peuvent pas faire les animaux qu'ils montent.

Pour être à la hauteur de leurs fonctions, il ne suffit pas que

ceux qui dirigent un établissement d'élevage possèdent l'expérience qu'on acquiert par la pratique d'un métier; il faut encore que leur intelligence ait été cultivée de bonne heure, qu'ils aient reçu une instruction première suffisante pour les mettre à même d'étudier avec fruit bien des choses que sans cela ils ignoreraient toujours et de se tenir au courant de toutes les connaissances, — elles sont nombreuses et variées, — qui concernent leur profession.

II.

La surveillance continuelle et intelligente dont nous avons parlé ne peut exister actuellement et n'existe en effet nulle part, faute d'une installation convenable.

Il faut d'abord que les prairies soient divisées en petits enclos d'un hectare environ, bien fermés et séparés entre eux par des allées permettant au propriétaire ou au directeur et à ses employés de circuler facilement partout et de visiter promptement tous les chevaux, qui doivent être classés avec ordre, comme des marchandises en magasin.

On prétend que les chevaux, surtout ceux dont on veut obtenir plus tard des allures rapides, ont besoin de vastes étendues pour que leurs mouvemens se développent en toute liberté. Nous n'hésitons pas à dire que ce système n'a que des inconvéniens. Ce n'est pas parce que les prairies seront vastes que les chevaux y prendront plus d'exercice, au contraire. Le plus souvent, ils se tiennent tous ensemble ou par groupes aux mêmes endroits, mangeant paisiblement, s'éloignant à peine de quelques pas, quelquefois se rapprochant pour se frotter l'un contre l'autre faute de passage, caresses qui se terminent habituellement par un échange de coups de dents et de coups de pied; rarement ils prennent un galop qui jamais ne dure bien longtemps; si on les chasse, ils vont à cent mètres, puis s'arrêtent jusqu'à ce qu'on les ait rejoints et ainsi de suite, faisant courir l'homme qui les poursuit beaucoup plus qu'ils ne courent eux-mêmes. Lorsque parfois une cause quelconque les excite davantage, on les voit galoper en tas, avec des pétarades, puis ils s'arrêtent, quelques-uns éclopés, à l'une de leurs places accoutumées et se remettent à paître. L'exercice qu'ils prennent ainsi est donc fort insignifiant et beaucoup plus nuisible que profitable. Le sol sur lequel ils vivent souffre beaucoup de n'être pas entretenu comme il faudrait: l'herbe est tondue à certains endroits à ras de terre, tandis qu'ailleurs, où elle est tout aussi bonne, elle meurt sur pied sans que les animaux y touchent;

pendant les mauvais temps elle est déracinée par les chevaux piétinant tous à la même place; partout où ceux-ci passent, ils laissent des trous qui deviennent fort dangereux lorsque le sol se durcit, et il est à peu près impossible de remédier à tous ces inconvéniens, car on ne peut visiter de telles étendues, et il ne serait pas prudent d'entrer avec des instrumens dans les prairies pendant que les animaux y sont; on ne peut pas non plus les rentrer tous ensemble quand le temps est mauvais, ni même courir après eux à de longues distances pour les examiner.

Dans de petites prairies au contraire, il serait très facile au chef de dressage ou au *stud-groom* de passer presque chaque jour avec un fouet pour faire trotter et galoper les poulains, leur donner un exercice qui fortifierait déjà leurs membres et leurs poumons et permettrait de juger leurs aptitudes. Les animaux se trouvant dispersés par très petits groupes, il y aurait bien moins de risques d'accidens et de maladies; le sol serait moins défoncé; on pourrait aisément boucher les trous à certaines heures, laisser reposer à tour de rôle chaque prairie pour la herser, niveler, fumer, y mettre des bœufs ou des moutons; l'herbe serait beaucoup plus abondante, de meilleure qualité et ne se perdrait pas.

Les prairies étant divisées comme nous l'avons dit, il faut encore avoir des écuries suffisantes pour pouvoir y rentrer tous les chevaux quand on le juge nécessaire, car il n'est pas admissible qu'on possède un plus grand nombre d'animaux qu'on n'en peut loger. Ces écuries, avec greniers et chambres de grooms, doivent être placées de distance en distance à proximité des prairies, de manière à rendre le service très facile et à éviter la contagion des maladies, de manière aussi qu'on puisse y distribuer l'avoine régulièrement sans qu'elle soit gaspillée et se rendre exactement compte de ce que chaque cheval mange.

Qu'on ne prétende pas qu'une pareille installation coûterait trop cher. En réalité, si l'on n'a pas encore adopté le système que nous préconisons, c'est uniquement parce que l'on a peine à s'affranchir de la routine. Les dépenses ne seraient nullement supérieures à celles que font tous les négocians intelligens pour mettre en ordre et conserver en bon état des marchandises bien moins précieuses. On pourrait facilement entretenir cinq ou six chevaux sur chaque hectare de pré, ce qui serait une énorme économie, puisque actuellement on ne met guère qu'un cheval par hectare; la plus grande partie des terrains abandonnés jusqu'ici aux animaux serait occupée avec beaucoup plus de profit par des fermes qui produiraient tout ce qui est nécessaire à la nourriture des hommes et des bêtes.

Nous avons discuté ces questions, non avec des éleveurs de chevaux, trop disposés à croire qu'il n'y a rien à changer à leur ma-

nière d'opérer, mais avec des fermiers instruits et expérimentés, des cultivateurs cultivant eux-mêmes leurs terres, et ils nous ont dit que nous étions entièrement dans le vrai au sujet des économies et des bénéfices qu'on pourrait réaliser par les moyens que nous indiquons, que c'est ainsi, en effet, que l'élevage devrait être pratiqué. Des calculs détaillés que nous avons faits avec eux, il résulte que pour un élevage de 120 chevaux, il faudrait 185 hectares, dont 25 en prairies, 10 en terrain d'exercice et d'entraînement et 150 en culture, ce qui permettrait à la ferme de subvenir entièrement à ses propres besoins et à ceux de l'élevage en réalisant de son côté un bénéfice annuel de 7,000 francs.

Si les grands établissements d'élevage avaient une installation convenable pour faire au moins quelques expériences, on reconnaîtrait bientôt qu'il y a un grand avantage à faire rentrer les chevaux tous les soirs en toutes saisons et aussi dans la journée par les grandes chaleurs et les mauvais temps pour leur faire le passage, visiter leurs membres, remédier en temps utile aux défauts d'aplomb, aux maladies, etc., et que les animaux acquerraient ainsi beaucoup plus de valeur.

Quand il est temps de commencer le dressage, il faut que la direction en soit confiée à des hommes capables : « Il y avait autrefois, dit La Guérinière, des personnes préposées pour exercer les poulains au sortir des haras, lorsqu'ils étaient encore sauvages. On les appelait *cavalcadours de bardelle* (1); on les choisissait parmi ceux qui avaient le plus de patience, d'industrie, de hardiesse et de diligence, *la perfection de ces qualités n'étant pas si nécessaire pour les chevaux qui ont déjà été montés*; ils accoutumaient les jeunes chevaux à souffrir qu'on les approchât dans l'écurie, à se laisser lever les quatre pieds, toucher de la main, à souffrir la bride, la selle, la croupière, les sangles, etc. Ils les assuraient et les rendaient doux au montoir. Ils n'employaient jamais la rigueur ni la force qu'auparavant ils n'eussent essayé les plus doux moyens dont ils pussent s'aviser et, par cette ingénieuse patience, ils rendaient un jeune cheval familier et ami de l'homme, lui conservaient la vigueur et le courage, le rendaient sage et obéissant aux premières règles. Si l'on imitait à présent la conduite de ces anciens amateurs, on verrait moins de chevaux estropiés, ruinés, rebours, roides et vicieux. »

Depuis que l'illustre créateur de la science hippique moderne a donné ces sages instructions, on n'en a guère profité, et les entraîneurs anglais, en voulant s'affranchir de toutes les théories qui s'étaient si lentement dégagées des travaux des maîtres, nous ont

(1) *Bardelle*, selle faite de grosse toile et de bourre.

presque ramenés à la routine des siècles barbares. Non-seulement il est d'usage aujourd'hui que les jeunes chevaux soient dressés par des hommes d'écurie dénués de tout savoir en équitation, ou même par des *lads*, c'est-à-dire par de jeunes garçons encore plus inhabiles, mais quelques-uns de nos maîtres modernes, s'inspirant de ces pratiques, enseignent que le rôle du dresseur, de l'écuyer, n'est pas de *débourrer* les poulains, que cela est l'affaire des palefreniers. Pour nous, comme pour La Guérinière, cette première partie du dressage est la plus délicate et la plus importante, et doit être confiée aux cavaliers les plus expérimentés.

Nous considérons comme très nécessaire d'avoir dans un établissement d'élevage bien organisé des manèges fermés et couverts où l'on puisse de bonne heure exercer les poulains par les mauvais temps, non pour leur faire faire un travail d'école, mais pour les rendre familiers, les promener à la main après leur avoir mis sur le dos d'abord un surfaix, puis une selle, puis, sur celle-ci, dans des poches assujetties de chaque côté, des lames de plomb, afin de les préparer, progressivement et sans danger pour leurs articulations, à supporter plus tard le poids du cavalier; cette simple gymnastique qui est la première phase de l'entraînement évitera plus tard toutes les défenses et permettra de supprimer le travail à la longe, si préjudiciable quand il n'est pas dirigé par des hommes habiles, dont le nombre est assez rare; enfin, ce n'est que dans un manège fermé qu'on peut facilement triompher sans brutalité de toutes les résistances, les premières fois qu'on monte un jeune cheval.

III.

La *Revue des haras* publiait encore dernièrement un article intitulé : « L'élève du cheval, » dans lequel l'auteur, tout en reconnaissant l'influence, — difficilement contestable, — du père et de la mère sur le sujet qu'ils produisent, dit que, d'un autre côté, « l'influence de l'alimentation est telle qu'en dépit des reproducteurs on obtient parfois de grandes améliorations chez les produits les plus imparfaits, de même que les meilleurs produits peuvent s'abâtardir par le fait même d'une mauvaise nourriture;.. que l'avoine agit souvent bien plus puissamment sur la taille des poulains que le père et la mère qui les ont créés. » Un peu plus loin, le même écrivain ajoute : « qu'après les actions réciproques des parents et de la nourriture viennent les actions non moins puissantes du sol et du climat; que cette influence est tellement grande chez les poulains que, transportés de bonne heure d'un pays dans un autre, ils perdent bientôt le cachet qu'ils apportent pour prendre celui

de la race au milieu de laquelle ils vivent. » Le baron d'Étreillis, soutenant la même thèse, était même allé jusqu'à dire que, « en supposant l'anéantissement complet de tous les chevaux existant actuellement dans la plaine de Tarbes et leur remplacement par autant de têtes de chevaux normands, ceux-ci deviendraient, à la suite d'un nombre d'années impossible à préciser, semblables à ceux qu'ils auraient remplacés. »

Assurément, ces opinions acceptées par beaucoup d'éleveurs et même par l'administration des haras, — qui pourtant en revient un peu aujourd'hui, croyons-nous, — sont justes dans une certaine mesure. Il est certain que l'influence du père et de la mère, celle de l'alimentation, et enfin celle du sol et du climat ont toutes trois une importance relative. Mais le degré d'importance qui appartient à chacune dans un pays comme le nôtre est-il bien indiqué par les auteurs que nous venons de citer et par la plupart des écrivains hippiques? Nous croyons pour notre part que les hommes de cheval interprètent mal les théories savantes sur lesquelles ils prétendent ici s'appuyer. Les naturalistes ont pu constater, chez certaines espèces d'animaux importées de très loin et dont on a changé presque complètement les conditions d'existence et la nourriture, des modifications sensibles. Il se pourrait que ces modifications ne fussent pas exactement ce qu'eux-mêmes ont pensé; que, par exemple, certains êtres transportés sous un ciel très différent de celui sous lequel ils sont nés fussent seulement condamnés à dépérir, puis à s'éteindre, leurs organes n'étant pas faits pour supporter les conditions de leur vie nouvelle; que, chez d'autres ayant pu vivre et se reproduire, la peau changeât de couleur, perdit dans les pays chauds ses longs poils tandis que ceux-ci s'allongent dans les pays froids, etc., sans que pour cela la structure ni les organes principaux subissent véritablement aucune transformation. Quoi qu'il en soit, nous ne nous permettrons pas de discuter des faits que nous n'avons pas nous-même examinés. Nous ne parlerons donc que des chevaux. Or tout ce qu'on a écrit pour montrer qu'ils se transforment en passant d'un sol sur un autre ne nous paraît fondé que sur des *observations* dénuées de toute valeur scientifique, et l'on n'a jamais fait, que nous sachions, d'*expériences* concluantes. Les chevaux et les jumens arabes qu'on a transportés dans le nord, en France et en Angleterre, ont pu donner quelques produits plus grands qu'eux, mais ces cas isolés ne sauraient démontrer d'une manière générale que le climat de la France ou de l'Angleterre accroisse la taille des chevaux arabes, laquelle n'est d'ailleurs pas invariable à quelques centimètres près dans les pays d'origine de ces animaux. Les mêmes écrivains qui mentionnent ces faits reconnaissent d'autre part, — et chacun peut cette fois

constater journellement l'exactitude de la remarque, — « que les chevaux arabes conservent sous tous les climats les caractères qui leur sont propres. » Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut montrer nulle part une famille de pur-sang arabe dont la taille ait été augmentée. Partout où on les a importés, en France, en Angleterre, en Russie, on s'en est servi pour améliorer les races indigènes et, s'ils ont donné des produits plus grands qu'eux, c'est manifestement parce qu'on les a accouplés à des jumens de grande taille. Lorsqu'on a ainsi recours à des croisemens entre races indigènes et races exotiques et que le sang des premiers pères s'allie assez bien avec celui des premières mères pour que les produits réussissent, il est tout naturel que ceux-ci se modifient, acquièrent telles ou telles qualités ; et c'est ainsi qu'on peut améliorer une race ou plutôt créer une race nouvelle. Quant aux modifications qu'on dit avoir constatées dans la descendance d'animaux acclimatés, nous croyons que, s'il n'y a pas eu de croisemens voulus ou accidentels, elles sont beaucoup plus apparentes que réelles, n'atteignent que la superficie du corps, la longueur et la couleur des poils et ne vont pas au-delà de la couche de graisse qui disparaît vite dès que les animaux sortant des herbages sont assujettis au travail. Il ne faut pas oublier, lorsqu'il s'agit de chevaux, qu'après deux ou trois années passées dans les prairies, années pendant lesquelles il est d'ailleurs facile de suppléer dans un sens ou dans un autre à l'insuffisance, comme quantité ou comme qualité, de la nourriture que les animaux trouvent sur le sol, l'alimentation à l'écurie, l'exercice, les soins de l'homme, qui sont à peu près les mêmes partout, exercent une influence capable d'amoin-drir considérablement et même de neutraliser celle du sol et du climat.

Pour nous, la conformation et les aptitudes physiques sont toujours données par l'étalon et par la jument et se transmettent d'une manière constante selon les lois de l'hérédité et de l'atavisme ; le sol et le climat n'ont qu'une influence très secondaire, bien moindre même que celle de l'alimentation, et nous n'admettons pas que, dans l'étendue surtout d'un pays comme la France, les différences de sol et de climat puissent être assez sensibles pour dominer l'influence du père et de la mère et modifier chez les produits autre chose que le tempérament et l'état de santé. Il est pour nous hors de doute qu'avec des soins intelligens on peut élever en France, partout où l'herbe pousse, le cheval de pur-sang, le cheval de demi-sang et le cheval de trait sans qu'aucun d'eux perde les qualités qu'il doit à ses ancêtres. Nous pouvons affirmer que tous les chevaux de ces trois types dont l'origine nous a été déclarée et qu'il nous a été donné d'observer dans les concours et chez les propriétaires sur

différens points de la France très éloignés les uns des autres, nous ont paru avoir conservé tous les caractères de leur race et n'avoir rien perdu ni gagné à être élevés dans telle ou telle contrée. Ce qui confirme encore notre opinion, c'est que les chevaux achetés en Angleterre et chez nous et transportés jusqu'en Amérique ne se transforment pas.

Nous pensons ne pouvoir trop nous élever contre cette exagération de l'influence du sol et du climat sur l'élevage de nos chevaux, car il en résulte que les éleveurs, comptant sur les grandes qualités de certains herbages, continuent à employer pour la reproduction des jumens mauvaises ou médiocres et négligent de donner de l'avoine à leurs poulains. Or ce qu'il faut qu'on sache bien, c'est que le cheval est et reste ce que l'ont fait son père et sa mère et que, s'il est possible par l'alimentation, les soins et l'exercice de développer ses aptitudes naturelles, rien ne peut lui donner celles qu'il n'a pas. Au lieu de faire des dépenses, même minimales, d'entretien sur des chevaux de mauvaise origine, il est beaucoup plus sûr et plus économique de faire naître de bons produits qui ne coûtent pas plus cher à bien nourrir, qui coûtent même moins cher et ont toujours plus de valeur.

Les haras fournissent les pères, qui généralement sont bons, qui, tout au moins, sont les meilleurs que nous possédions actuellement. C'est donc surtout le choix des mères qui doit préoccuper les éleveurs, et ils y doivent apporter la plus grande attention, car la mère transmet à ses descendans ses qualités et ses défauts physiques au moins aussi sûrement que le père. Chez tous les produits que nous avons examinés, les deux influences nous ont paru se manifester également sans qu'il fût possible de dire sur quelle partie du corps l'une ou l'autre agit plus particulièrement, il semble plutôt qu'elles se confondent dans toutes les parties. Du reste, dans les bons accouplemens, le père et la mère ne s'éloignant pas d'un même type, en admettant que, par exemple, l'avant-main du poulain tienne de l'étalon et l'arrière-main de la jument, il n'y aura rien de disparate dans l'ensemble. Quand on obtient des produits dits *décousus*, cela vient sans doute de ce que le père et la mère étaient de modèles trop différens. On ne sait toutefois rien de bien positif sur tout cela, et pourtant les physiologistes pourraient aujourd'hui étudier cette question chez les animaux d'après des documens précis, puisque, d'une part, les origines sont établies par les cartes de naissance et que, d'autre part, les photographies des pères, des mères et de leurs produits peuvent fournir d'excellens moyens de démonstration.

Du reste, quelles que soient les règles qu'on pourra donner pour les accouplemens, l'application de ces règles restera toujours pour

les éleveurs une question de coup d'œil, de « sentiment équestre » résultant d'une aptitude naturelle développée et dirigée par l'étude et par l'expérience.

L'influence de la consanguinité entre les reproducteurs a été très discutée. Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer scientifiquement à ce sujet, mais nous sommes porté à croire que les inconvéniens qu'on a souvent reconnus, de même que les avantages qu'on a quelquefois signalés viennent plutôt de la similitude ou de la différence des tempéramens que de la parenté elle-même. D'après les observations que nous avons faites sur un certain nombre de chevaux et sur beaucoup de chiens, nous pensons que les Anglais abusent des accouplemens consanguins qu'ils appellent *breeding in-and-in*. Ils prétendent ainsi développer plus vite certaines qualités, et, en effet, ils y réussissent, mais l'excès de ces qualités entraîne des défauts, devient lui-même un défaut, puisqu'il rompt le juste équilibre des fonctions vitales. Le même danger existe, croyons-nous, lorsqu'on accouple deux individus étrangers l'un à l'autre, mais de même tempérament, et peut retarder, sinon compromettre, les progrès de l'élevage.

Or, lorsqu'il s'agit de choisir un étalon ou une poulinière, on s'occupe beaucoup de ses *performances*, un peu de sa conformation et pas du tout de son tempérament. Nous plaçant au seul point de vue de l'amélioration des produits, nous pensons qu'il y a, là encore, une question de physiologie sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention de l'administration des haras et celle des éleveurs et qui mérite d'être étudiée par les vétérinaires qui y trouveraient sans doute l'explication de nombreux cas de méchanceté, de rétivité, etc., qu'on attribue faussement à des causes morales et qui, selon nous, sont purement pathologiques.

Le cheval arabe, aujourd'hui bien dégénéré, a servi à former une race, celle des chevaux de pur-sang, qui lui est bien supérieure comme taille, comme vitesse, et qui ne doit ses défauts, — irritabilité nerveuse, ossature moins développée, puissance musculaire et résistance à la fatigue moindres, — qu'aux mauvais accouplemens, à une sélection faite uniquement en vue de la vitesse sous un poids léger. De même, si des croisemens entre étalons de pur-sang et jumens de service ont mal réussi, cela tient surtout au mauvais choix des jumens, dont la conformation s'éloignait trop du type cherché, que leur état de santé, leur âge avancé, etc., rendaient plus ou moins impropres à la reproduction. C'est à ces causes qu'il faut attribuer le manque de qualité et de distinction de la plupart de nos trotteurs. Mais le croisement du pur-sang avec des jumens de demi-sang et le même croisement « à l'envers » donnent infailliblement des produits très améliorés. Ce n'est pas ces croise-

mens qui sont mauvais en eux-mêmes, mais les croisemens mal faits.

L'étalon arabe, lorsqu'on peut s'en procurer de bons, est incontestablement l'améliorateur par excellence si on lui donne des jumens ayant déjà de belles lignes et de la taille. On a souvent dit, et nous avons cru nous-même autrefois, que ses produits sont généralement plus grands que lui, mais nous sommes revenu de cette opinion; nous croyons aujourd'hui que son rôle se borne à harmoniser les formes et à donner de la densité aux tissus, et que les chevaux issus de lui sont généralement médiocres, surtout comme taille, lorsque la mère est elle-même petite et de race commune. On peut toutefois se servir de l'étalon arabe pour un premier croisement en vue d'améliorer ensuite les produits par l'étalon de pur-sang anglais ou de demi-sang.

Si les courses, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ne permettent pas actuellement de juger les meilleurs chevaux, elles donnent cependant des indications dont il est bon de tenir compte, — avec beaucoup de réserve, — et elles ont du moins cet important résultat de faire produire des pur-sang et des trotteurs qui, sans elles, auraient bientôt disparu. Le grand tort qu'on a, c'est de s'en rapporter beaucoup trop aux prix gagnés lorsqu'il s'agit de choisir des reproducteurs. Et cette critique s'adresse non-seulement aux éleveurs au sujet des poulinières, mais encore au gouvernement pour les étalons. L'origine des animaux étant connue, c'est surtout leurs allures et leur conformation qu'il faut examiner au moment des achats et leur tempérament pour les accouplements, non la vitesse qu'ils ont pu donner tel ou tel jour. La vitesse, en effet, est la conséquence toute naturelle de la conformation, de la nourriture et de l'entraînement; elle est, d'ailleurs, essentiellement variable selon l'état de santé de l'animal, la manière dont il est conduit et mille autres circonstances accidentelles. Les étalons et les poulinières bien conformés et marchant bien, quand même ils n'auraient pas eu de grands succès dans les courses, seront bien plus propres à produire des chevaux de premier ordre et de *première vitesse* que ceux qui pécheront par des défauts de conformation, des tares graves ou des allures défectueuses.

Ceci nous amène à dire un mot des tares. Voyant qu'il est très difficile de trouver des chevaux de pur-sang non tarés, les hommes de sport prétendent aujourd'hui qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter et qu'il faut seulement juger le cheval d'après « la manière dont il marche. » Cette opinion ne manquerait pas de justesse et serait même très pratique, car la nature des mouvemens révèle précisément l'existence des tares graves et des défauts de conformation; mais il faudrait alors examiner les allures au point de vue de la

régularité, et malheureusement, depuis quelques années, les maîtres ès-locomotion eux-mêmes, pour des querelles de clocher, semblent se plaire à embrouiller de plus en plus leurs théories à ce sujet. Il faudrait, dans l'examen des reproducteurs, s'en tenir strictement aux définitions classiques bien connues du pas, du trot et du galop. Toutes les fois que les allures ne sont pas conformes à ces définitions, c'est qu'il y a quelque défaut physique. Si l'on ne veut considérer que la vitesse dont un cheval est capable, sans s'occuper autrement de la « manière dont il marche, » il est certain qu'on ne pourra faire un bon choix; quant à la vitesse même qui aura été obtenue en course, où les allures sont souvent forcées, elle ne saurait être transmissible par hérédité.

La véritable origine de beaucoup de tares est encore peu connue. Nous croyons que la similitude des tempéramens du père et de la mère contribue puissamment à leur transmission. D'un autre côté, comme elles apparaissent rarement avant que l'animal commence à travailler, il est incontestable qu'elles sont dues bien souvent au travail excessif et prématuré auquel les chevaux de course surtout sont astreints. Aussi, tous les hommes de sport devraient-ils se ranger à l'avis unanime des hippologues et des vétérinaires, et demander qu'on ne fit plus courir les chevaux aussi jeunes; on pourrait alors sans inconvénient élever beaucoup les poids; les chevaux capables de porter un fort poids sont en effet les seuls qui conviennent, principalement en vue de la production des chevaux de guerre, et c'est pour cela aussi que les courses au trot *montées* peuvent seules fournir au gouvernement de bons étalons de demi-sang, à la condition toutefois que, au moins au moment de l'achat, on exige la parfaite régularité de l'allure, c'est-à-dire le trot en deux temps, tous les autres étant absolument défectueux. Par ces moyens, on exclurait bientôt des haras tous les animaux tarés et ceux qui manquent de force.

Si la race de pur-sang doit un jour disparaître, — ce dont il n'est guère permis de douter, — elle ne pourra être remplacée que par celle des demi-sang d'aujourd'hui ayant atteint plus de distinction et parmi lesquels on choisira pour reproducteurs les plus parfaits comme origine, conformation et allures. C'est vers ce but que doivent tendre dès maintenant nos efforts, et nous croyons que pour l'atteindre, il serait fort utile d'inscrire à l'avenir au *stud-book* du pur-sang tous les chevaux et jumens qui, ayant eu pendant quatre générations successives un ancêtre de pur-sang, pourraient justifier de 31/32 de sang. Ainsi, nous aurions indéfiniment une race de chevaux se renouvelant sans cesse et toujours perfectible, se rapprochant, selon les besoins, de tel ou tel idéal que tout homme de cheval peut concevoir. Cet idéal, autrefois, c'était le cheval

arabe grandi, le cheval de selle plus distingué, avec des allures plus rapides, et c'est ainsi qu'on a créé le pur-sang anglais; aujourd'hui c'est le pur-sang plus étoffé, plus robuste, régénéré par d'habiles croisemens avec des races plus communes auxquelles il donnera son élégance de formes et son énergie.

IV.

Nous avons intitulé cette étude : *l'Élevage des chevaux de luxe* et nous avons dit qu'elle s'adresse surtout aux riches propriétaires, qui seuls peuvent donner à notre production l'élan et la direction qui lui manquent. En effet, ce n'est pas en faisant des chevaux pour l'armée que les éleveurs peuvent espérer gagner beaucoup d'argent, et l'on aura beau les y pousser, ils resteront sourds à tous les appels et ils auront raison. La prétention de la remonte d'écrémer notre population chevaline pour les prix qu'elle peut offrir serait tout à fait exorbitante. Ce que les éleveurs doivent s'efforcer de produire, c'est le cheval de luxe et l'étalon qui atteignent des prix très élevés. Mais ceux qui ne possèdent que peu de chevaux ne pourraient réussir; alors même qu'ils auraient de temps en temps quelques animaux remarquables, ils seraient presque toujours obligés de les vendre bien au-dessous de leur valeur, faute de débouchés. Au contraire, de grands établissemens réunissant d'un seul coup les plus belles poulinières, produisant un grand nombre de chevaux de premier ordre, faisant connaître dans les concours et par la publicité leur élevage exceptionnel, verraient certainement venir à eux un grand nombre d'acheteurs de tous les pays. Or, on sait que les très bons chevaux se vendent couramment en Amérique de 50,000 à 100,000 francs, et atteignent jusqu'à 150, 200 et 250,000 francs.

Si nous prenions en France l'initiative d'une nouvelle réglementation des courses, si les chevaux ne passaient pas à l'entraînement avant l'âge de quatre ans, notre production serait bientôt supérieure à celle des autres pays. Les Américains, qui font si intelligemment de grandes dépenses pour leur élevage, mais qui commettent de grosses erreurs en ne recherchant chez leurs chevaux que la vitesse et en négligeant les courses au trot montées pour les courses attelées, s'empresseraient de recourir à nos produits pour améliorer les leurs.

L'exemple une fois donné, nos moindres cultivateurs ne manqueraient pas de le suivre, dès qu'ils en connaîtraient les résultats, surtout lorsqu'ils verraient que dans les grands domaines on

divise les prairies, et que, par conséquent, ils peuvent eux-mêmes, par les moyens que nous avons indiqués, élever sur quelques hectares de terre un nombre relativement considérable de chevaux. S'ils ne pouvaient donner à ces animaux des soins aussi réguliers que dans les grands établissemens, ils essaieraient du moins de se rapprocher le plus possible des modèles qu'ils auraient sous les yeux ; au besoin ils vendraient leurs poulains dès le sevrage aux grands éleveurs, et ceux-ci exerceraient la plus utile influence sur la production de tout le pays, en dirigeant le choix des étalons et des poulinières, et en exigeant les cartes d'origine de tous les poulains qu'ils achèteraient.

Qui peut le plus peut le moins. Il est évident que, lorsqu'il y aura chez nous abondance de chevaux de luxe, la remonte ne sera pas embarrassée pour trouver sur notre territoire un nombre plus que suffisant d'animaux de bonne origine et bien élevés, et comme ces animaux seront ceux que les marchands auront dédaignés, elle n'aura pas à les payer plus cher que ceux d'aujourd'hui qui valent beaucoup moins.

Ce qui est certain, c'est que notre sol et notre climat sont des plus favorables à l'élevage du cheval et qu'au point de vue du sport nous sommes aussi avancés que les Anglais et les Américains. Si, profitant de l'enseignement de nos anciens, nous savons l'adapter aux exigences actuelles, il nous est facile de donner à notre élevage une direction nouvelle et de surpasser tous nos rivaux. La France peut et doit produire les meilleurs chevaux du monde comme elle produit les meilleurs vins, et non-seulement subvenir à ses propres besoins, mais fournir à ceux des autres pays et trouver dans cette industrie une source de grandes richesses qui la rendraient doublement redoutable au point de vue militaire.

Pour cela, il ne manque que quelques hommes résolus et persévérans, ayant foi dans les saines doctrines, disposés à tout diriger par eux-mêmes, à prendre de préférence comme chefs d'écurie et comme grooms, au lieu d'Anglais attachés à des pratiques routinières, de simples paysans français auxquels ils apprendront leur métier. La tâche est noble et séduisante.

Mais il faut aussi ranimer chez nous le goût du cheval. Nous joignons donc notre voix à celle de tous les maîtres illustres qui nous ont précédé, pour demander au gouvernement de favoriser le plus possible l'équitation et de relever aux yeux de tous, comme il convient, les hommes de mérite qui l'enseignent.

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

DE

L'AUSTRALASIE BRITANNIQUE

UN HOMME D'ÉTAT AUSTRALIEN : SIR HENRY PARKES ET
LA FÉDÉRATION DES COLONIES AUSTRALASIENNES.

Le continent australien occupe sur la carte du monde une situation unique. Sentinelle avancée au milieu de la grande masse liquide qui couvre les trois quarts de la surface du globe, il divise trois océans et n'est relié au reste des terres que par une chaîne de grandes îles volcaniques formant une barrière au-delà de laquelle les races peu aventureuses de l'Asie méridionale n'osèrent jamais s'établir. Sans doute l'existence d'une grande terre australe était connue des Malais et même des Chinois dès la plus haute antiquité, car ils ont laissé des traces évidentes de leur passage au milieu des tribus du nord-ouest et sur les côtes du golfe de Carpentarie, mais leur influence ne s'étendit pas au-delà du rivage. Si jamais ils s'aventurèrent dans l'intérieur, l'aspect de l'aride et désolante solitude, couverte de cette végétation monotone qui caractérise d'une manière si remarquable ce monde isolé à l'extrémité de la terre, les engagea bien vite, une fois passée la saison de la pêche des holothuries et des perles qui les attirait vers ces côtes, à reprendre le

chemin de leurs îles, où la nature se complait au contraire à étaler toutes les séductions de la flore la plus merveilleuse.

Les navigateurs portugais, espagnols et hollandais, qui pendant deux siècles monopolisèrent le commerce des grandes Indes, ne tentèrent point non plus de fonder d'établissements sur ces côtes inhospitalières vers lesquelles les courans entraînaient parfois leurs galions. Seuls, les Hollandais, prenant comme base d'opération la capitale de leurs possessions asiatiques, équipèrent à Batavia une série d'expéditions ayant pour but de s'assurer des ressources que ces contrées australes pouvaient offrir à leur entreprise. Ces expéditions leur apprirent qu'à une grande distance vers le Sud s'étendait une terre inculte, habitée par des tribus sauvages, généralement composées d'un nombre restreint d'individus à l'aspect repoussant et farouche. De produits naturels d'une exploitation facile, il n'y avait point trace, et les indigènes étaient trop peu nombreux, trop misérables et trop sauvages pour que l'on pût espérer en tirer aucun parti. Les Hollandais n'étant pas colonisateurs dans le sens véritable du mot, ne trouvant sur ces rivages arides ni richesses dont ils pussent aisément s'emparer, ni populations industrielles et paisibles à exploiter, se contentèrent de donner au continent austral un nom que la postérité ne devait même pas conserver, car, depuis la découverte de l'or et la formation des divisions politiques qui existent aujourd'hui, le nom de la Nouvelle-Hollande a disparu de la nomenclature géographique.

Ce ne fut que vers la fin du XVIII^e siècle que les Européens commencèrent à songer sérieusement à s'établir en Australie. La Hollande ayant abandonné la partie, la France et l'Angleterre entrèrent dans la lice, poussées toutes deux par le même instinct colonisateur qui les entraînait à peupler des plus virils élémens de leurs races, les vastes solitudes du Nouveau-Monde, et par la même rivalité commerciale qui les mettait alors aux prises dans la péninsule hindostanique. Cette rivalité, doublée d'une égale ardeur pour les découvertes géographiques et la solution des importans problèmes d'astronomie pratique qui intéressaient à un si haut degré l'Europe intelligente, amena donc presque en même temps ces deux nations, représentées chacune par leurs plus célèbres marins, Cook et La Pérouse, dans les mers si longtemps inconnues qui baignent au levant et au sud les rives du continent austral. Engagée bientôt après dans une lutte formidable, la France dut abandonner à sa rivale plus heureuse la tâche de réaliser le rêve de colonisation que toutes deux poursuivaient, et l'Angleterre s'empressa de constituer son occupation à Botany-Bay, en une prise de possession du continent tout entier. Le XVIII^e siècle était près de sa dernière

décade, lorsque le capitaine Phillip débarqua à la Nouvelle-Hollande avec la première flotte de prisonniers que les philanthropes du royaume-uni prétendaient régénérer en les transportant aux antipodes. On peut donc dire que l'Australie moderne est uniquement un produit du XIX^e siècle, on peut même ajouter que son état politique et social actuel est l'œuvre des dernières quarante années.

« Heureux les pays qui n'ont pas d'histoire, » a dit quelque part un homme d'État célèbre. L'Australie n'a pas d'histoire, si par ce terme, l'on comprend une succession d'événemens plus ou moins glorieux dont les guerres de races, de religion et de dynasties font à peu près tous les frais. Isolée aux antipodes, placée à l'abri des convoitises européennes par sa position naturelle et par sa situation politique sous l'égide protectrice d'une puissance à laquelle appartient depuis longtemps la souveraineté des mers, l'Australie est en effet un heureux pays. Les élémens qui constituent sa population proviennent en grande majorité de l'émigration de races, sinon d'origine commune, liées du moins entre elles depuis des siècles par une communauté de langage, de traditions glorieuses et d'aspirations politiques identiques, et les pages de son histoire intime ne sont ensanglantées par aucun de ces bouleversemens soudains, si communs dans les pays de l'Amérique du Sud colonisés par la race latine. Au point de vue commercial, politique et religieux, le développement de l'Australie n'a pas même d'analogie avec celui des États-Unis où l'émigration de grandes masses appartenant à des nationalités et à des types variés a créé un état social qui n'existe nulle part ailleurs. Il ne peut être non plus comparé à celui du Canada, où deux races et deux religions sont en présence, travaillant ensemble à la consommation de l'œuvre de sa colonisation, sans cependant abandonner ni leur langage, ni leurs mœurs respectives, et chérissant toujours des traditions de luttes passées non moins glorieuses que l'émulation paisible d'aujourd'hui.

La colonisation de l'Australasie est une œuvre essentiellement et purement britannique ; elle est le fruit des efforts d'une démocratie intelligente et laborieuse, démocratie dont jusqu'ici les tendances ont été plutôt conservatrices que révolutionnaires, guidée qu'elle est par des hommes plus remarquables par leur bon sens et le calme de leur jugement que par des qualités plus brillantes, mais aussi plus superficielles. On serait tenté de croire que les arènes politiques australiennes offrent une carrière bien limitée à l'exercice des facultés que la science parlementaire moderne demande à ses adeptes, car dans ces petites assemblées les ques-

tions de clocher doivent naturellement absorber la grande majorité des débats ; et sans doute cela est vrai jusqu'à un certain point. Lorsque le gouvernement impérial britannique eut concédé à ses colonies les bénéfices du gouvernement parlementaire, aussi bien en Australie qu'au cap de Bonne-Espérance ou au Canada, il reconnut la parfaite autonomie de chacune d'elles en matière de politique locale, mais il se réserva seul le droit et le pouvoir absolu de décider de toutes questions de politique générale, affectant les intérêts de l'empire dans ses relations avec les autres puissances. Chaque colonie constitue, sous certaines réserves cependant, un État autonome ; l'Angleterre impériale seule constitue l'État souverain ; mais, si les questions de politique extérieure restent en dehors des programmes parlementaires coloniaux, liberté entière est donnée aux colonies britanniques de traiter en dernier ressort, dans leurs juridictions respectives, des plus graves et des plus hautes questions de politique économique et sociale. N'est-ce point là un des phénomènes les plus remarquables de notre temps, que de voir ces questions débattues librement et dans un sens ultra-libéral, dans un pays destiné, il y a un siècle, à servir de lieu d'exil à ceux qui, à cette époque et pendant les cinquante et quelques années qui suivirent, s'insurgèrent contre toutes les lois d'ordre social, moral ou politique de leur pays d'origine ?

C'est donc dans la solution que les législatures australiennes cherchent aux grandes questions sociales qui effraient nos vieilles sociétés, que git surtout l'intérêt qu'il convient de concentrer sur ces jeunes pays. Les constitutions respectives des colonies australiennes diffèrent sous certains rapports les unes des autres, mais le principe fondamental sur lequel elles sont fondées est partout le même. Il ne serait donc pas sans intérêt d'examiner les résultats obtenus aux antipodes par l'exercice de la liberté absolue que la Grande-Bretagne a octroyée à ses rejetons, et d'étudier l'histoire du progrès de leur organisation. Malgré la distance qui les sépare du reste du monde civilisé, et précisément à cause de cet isolement, ce qui peut sembler paradoxal, mais n'en est pas moins vrai, ces jeunes nations sont appelées à jouer un rôle très important dans la réforme économique prochaine. Au fait, l'évolution pratique de ce problème, telle qu'elle se produit en Australie, est suivie en Europe par les classes intéressées avec la plus grande attention, et par ceux qui s'occupent autrement de ses conséquences, avec le même intérêt qui s'attachait il y a un peu plus d'un siècle au mouvement républicain et révolutionnaire en Amérique. Mais les temps sont changés, l'ère des révolutions sanglantes est passée. Il y a cent ans, l'oppressé ignorant opposait à l'oppresser, également ignorant

de la science sociale, une résistance purement physique devant laquelle ce dernier devait nécessairement succomber; c'était la guerre d'une nombreuse plèbe contre une poignée de patriciens. Aujourd'hui, ce n'est plus à la tyrannie de l'aristocratie de race que le peuple en veut, mais à une ploutocratie dont la création est due à l'expansion extraordinaire de l'industrie moderne. Or, cette ploutocratie est en grande partie, surtout dans les pays anglo-américains, sortie des rangs du peuple; et c'est peut-être cela qui rend toute réforme si difficile, car celui qui entrevoit la chance de devenir maître lui-même à son tour hésite à détrôner celui dont il envie le succès, de peur de détruire par là même ses espérances intimes. La révolution de 1789 fut en partie une révolution agraire, c'est le paysan qui souffrait alors le plus, qui en a le plus profité, la transformation sociale universelle qui se prépare, et dont les signes ne sont que trop évidens et trop sensibles, devra se faire pour le bénéfice des classes ouvrières qui souffrent le plus aujourd'hui. Dans les colonies australasiennes du reste, et, en général, dans tous les pays nouvellement colonisés, la question agraire n'a pas encore eu le temps de se développer: il n'y a pas de paysans, et le propriétaire qui emploie une main-d'œuvre quelconque, fût-il fermier lui-même, est un patron de même que tout autre industriel.

Une lutte intelligente entre le capitaliste et l'ouvrier pour une répartition plus égale et plus équitable du résultat de leur travail et de leurs risques respectifs, au lieu d'une lutte brutale entre le vilain et l'aristocrate, telle est la forme que prend la révolte sociale à la fin du XIX^e siècle. La démocratie australienne a conçu cette lutte d'une manière essentiellement pratique; elle ne perd pas son temps à philosopher et ne prétend point avoir de théories nouvelles à promulguer. Placée dans des conditions toutes spéciales, l'émancipation politique de cette classe dans presque toutes les colonies est depuis quelques années parfaite; non-seulement elle a fait reconnaître son droit à une part dans les conseils de la nation, mais elle y a obtenu la première place, et c'est elle en réalité qui tient les rênes du pouvoir. Les membres des assemblées parlementaires australiennes sont bien les représentans du peuple dans l'acception la plus vraie du terme; d'aucuns prétendent qu'ils ne le sont que trop. Le temps des luttes du forum est donc passé, la démocratie y a conquis tous ses droits; il ne lui reste plus qu'à songer à ses devoirs. Le conflit engagé sur le terrain politique passe sur le terrain économique, et c'est là qu'il lui faut maintenant préparer des réformes. Elle entre sur cette nouvelle scène avec d' uniques avantages, car elle n'a plus à se préoccuper du passé; sa parfaite émancipation la place à l'avant-garde du mouvement universel actuel.

Aucune autre nation, pas même l'Amérique du Nord, n'a atteint le même niveau de liberté dont jouissent les colonies parlementaires de l'Australasie britannique. En Allemagne, où l'empereur s'amuse à faire du socialisme d'État, l'émancipation des masses laborieuses est encore à l'état de rêve ; en Angleterre la liberté n'existe qu'en apparence, le peuple est toujours l'esclave des vieilles coutumes et courbe toujours facilement l'échine devant une aristocratie qui n'abandonne aucun de ses privilèges. En France la classe des agriculteurs qui doit son émancipation à la révolution de 1789, satisfaite de sa condition présente et se renfermant dans son égoïsme, oppose une résistance passive à l'émancipation des classes ouvrières ; ces deux grandes sections du peuple manquent de sympathies l'une pour l'autre. En Amérique même, malgré toute la liberté dont il jouit, l'ouvrier est à la merci du monopole qui, à chaque tentative de révolte, puise à pleines mains dans la fourmilière où grouille la misère de la vieille Europe, et jette sur le pavé des grandes cités industrielles de l'Union cette main-d'œuvre hétérogène composée de juifs polonais, de mendiants italiens et hongrois et de paysans russes, à l'aide de laquelle il maîtrise toute résistance locale. En Australie, rien de tout cela ; point de question agraire, point de traditions de servilité, point de compétition étrangère ; le champ est libre, le capitaliste et l'ouvrier sont seuls en présence. Or un tel état de choses n'est possible que par suite de l'existence de conditions politiques uniques, et si l'on songe qu'il y a cent ans à peine l'Australie fut occupée pour servir de déversoir aux prisons de la Grande-Bretagne, et qu'elle fut gouvernée pendant près d'un demi-siècle sous un régime plus autocratique que la plus arbitraire des monarchies, il est vraiment intéressant de rechercher les causes de cette transformation magique et d'en connaître les auteurs. L'isolement dans lequel l'Australie se trouve placée à cause de sa position géographique si loin du centre autour duquel bat le cœur de l'humanité, et le caractère essentiellement britannique de sa colonisation tendent à diminuer à l'étranger l'intérêt qui s'attache à son développement. Depuis quelques années cependant, on remarque un accroissement considérable dans le chiffre des émigrans de nationalités diverses qui débarquent dans les ports australiens ; le commerce commence à se diriger vers d'autres centres, et sans abandonner Londres, Liverpool, Glasgow et Aberdeen, avec lesquels les échanges augmentent en quantité et en valeur d'année en année, il prend néanmoins le chemin d'Anvers, de Brème et de Marseille. Il s'ensuit tout naturellement que les événemens australiens ont cessé de n'intéresser que les seuls Anglais et attirent peu à peu l'attention des autres nations. Jusqu'en 1883, l'Australie n'avait d'autre voisine dans le

Pacifique que la France; elle a aujourd'hui l'Allemagne, dont les intérêts commerciaux augmentent dans une proportion énorme, et il est question maintenant d'introduire la main-d'œuvre italienne sur les plantations de Queensland pour remplacer l'émigration polynésienne qui n'est pas compatible avec les principes acceptés par les associations ouvrières. Ces trois grandes puissances se voient donc directement intéressées à ce qui touche à l'Australie, et les hommes qui, chez elles, s'occupent de questions politiques, économiques et sociales ne peuvent rester indifférens aux choses des antipodes. Faut-il ajouter que l'union des provinces indépendantes de l'Australasie amènera sur la scène une nouvelle nationalité dont il est nécessaire de bien connaître les ressources matérielles ainsi que les intérêts et les tendances politiques?

I.

Les provinces qui constituent l'Australasie britannique sont : sur le continent, la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, l'Australie occidentale et l'Australie méridionale, avec les colonies insulaires de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande. On pourrait y ajouter les îles de Fidji et la Nouvelle-Guinée anglaise, toutes deux d'acquisition relativement récente et gouvernées directement par le *Colonial Office* à Londres.

Les provinces orientales ainsi que la Tasmanie ont une origine commune et doivent leur colonisation, dans sa première période, à l'application du système pénitentiaire; l'Australie occidentale également. Mais l'Australie méridionale fut, au contraire, colonisée au début d'après les principes du système Wakefield. Quant à la Nouvelle-Zélande, bien qu'elle ait été, à l'origine, annexée par la Nouvelle-Galles du Sud, elle n'a pas été colonisée par les mêmes élémens, et sa population tend aujourd'hui à constituer une nationalité distincte, plutôt disposée à se tenir à l'écart qu'à prendre une part active au mouvement qui pousse les autres colonies vers la fédération. Il y a donc une distinction bien marquée entre les colonies *australasiennes* et les provinces purement *australiennes*, car ces dernières ne comprennent que le continent et la Tasmanie, tandis que l'Australasie comprend toutes les possessions britanniques dans cette partie de l'hémisphère méridional.

L'histoire de la colonisation du continent tout entier se confond avec celle de ses grandes provinces orientales; l'application fort malheureuse, du reste, de la méthode Wakefield dans l'Australie

du Sud est un épisode de peu d'importance qui n'a eu aucune influence sur l'occupation subséquente du pays ; il est donc suffisant de constater sans autre commentaire l'insuccès d'une tentative d'application d'une théorie attrayante dont la logique des événements devait démontrer l'impraticabilité. Quant aux colonies de Victoria et de Queensland, elles se détachèrent de la Nouvelle-Galles du Sud, la première en 1851, et la seconde en 1859, dès que leur population fut devenue assez nombreuse et leurs intérêts assez importants pour qu'il fût plus longtemps impossible de gouverner d'un centre commun une population disséminée sur un territoire aussi vaste. Depuis cette époque, leur existence a été soumise aux mêmes phases que celle de la colonie mère, et à part la différence qui existe entre leurs politiques fiscales et certaines nuances dans l'application des principes qui servent de base à leurs constitutions respectives, leur histoire n'offre aucun point suffisamment saillant pour la distinguer de celle de la Nouvelle-Galles du Sud, type général de toutes les provinces du groupe. En outre, le mouvement qui amena la métropole à reconnaître la nécessité de concéder à ses colonies une constitution en rapport avec leurs intérêts eut son origine à Sydney, et la plupart des questions d'importance australienne plutôt que provinciale ont été soulevées et leur solution déterminée dans la colonie mère. Aucune autre province ne compte parmi ses législateurs un homme d'État aussi remarquable que l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, sir Henry Parkes, qui est considéré avec justice comme une des grandes figures du monde impérial britannique de pair avec sir John Macdonald, le célèbre premier ministre du *Dominion of Canada*. Ce dernier, mort en 1891, a eu sur le ministre australien l'avantage de jouir du fruit de ses efforts et de présider à l'administration d'une vaste fédération d'États autrefois divisés, à l'union desquels il avait puissamment contribué. Sir Henry Parkes poursuit toujours, malgré ses soixante-dix-sept ans, avec une ardeur toute juvénile allée à la persévérance de l'âge, un rêve semblable dont la réalisation est beaucoup plus difficile que ne l'a été celle de la consolidation des États canadiens. Cette dernière était, en quelque sorte, rendue impérieuse par la présence, sur une frontière commune ouverte sur une immense étendue, d'une puissance formidable avec l'hostilité possible de laquelle il fallait compter. La fédération des colonies australiennes, divisées par des intérêts commerciaux opposés et une politique fiscale différente, est une œuvre autrement difficile et au-dessus des forces d'aucun autre ministre colonial. Toutes les tentatives faites dans ce sens depuis dix ans n'avaient abouti à rien de pratique, mais la convention fédérale de Melbourne en

février 1890, réunie sur la proposition de sir Henry Parkes, qui en fut en quelque sorte l'âme, de même qu'il en avait été le promoteur, aplanit enfin les difficultés du commencement en apportant dans l'esprit des représentans des diverses provinces la conviction que l'union des colonies australiennes était à la fois nécessaire et opportune.

La carrière du premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, destiné, peut-être, à présider tôt ou tard au gouvernement général du *Commonwealth of Australia*, se confond avec l'histoire de l'Australie depuis les premiers jours de l'agitation en faveur de l'établissement du gouvernement parlementaire. Il apparaît sur la scène politique à l'époque où la colonisation, entrant dans une phase nouvelle, cesse d'être une expérience philanthropique pour le bénéfice d'une classe infortunée, pour devenir une entreprise pratique entre les mains d'hommes libres, vigoureux et énergiques qui abandonnaient sans esprit de retour le toit paternel et le *home* de leurs aïeux pour s'en aller chercher aux antipodes les faveurs que la fortune leur refusait chez eux. Sorti des rangs du peuple, fils de fermier et artisan lui-même, il représente un type remarquable parmi les énergiques pionniers auxquels est due la création de ces jeunes communautés en passe de développer une nationalité nouvelle. Sa puissante personnalité commande l'attention de quiconque étudie l'intéressante histoire de la colonisation de l'Australie depuis l'époque où l'existence d'une opinion publique y devint possible. Décrire en quelques pages rapides les diverses phases par lesquelles les colonies ont passé depuis ce temps, c'est en quelque sorte écrire la biographie de cet homme d'État, car il n'est pas un mouvement ayant pour but le développement politique, matériel ou moral de ces jeunes contrées auquel il n'ait pris une part active. Il avait peut-être raison, lorsqu'un jour, en plein parlement, dans un éclat de colère dédaigneuse, répondant aux violentes attaques de l'opposition, il terminait une brillante péroraison par cette phrase à la fois orgueilleuse et mordante : « Sans moi, messieurs, le livre des statuts qui nous gouvernent n'aurait que des pages blanches. »

Nous sommes peut-être un peu trop accoutumés à considérer l'Europe et les grands pays de l'Amérique avec lesquels il y a un contact constant, comme la seule scène où puissent se développer à leur aise les grandes passions et les aspirations de l'humanité. Sans doute, aux antipodes la scène est moins vaste, le public moins nombreux. Mais les aspirations n'y sont pas plus modestes, ni les passions moins fougueuses, et la tâche de créer une nationalité nouvelle, d'unir sous la même bannière un

nombre de communautés indépendantes que leurs intérêts particuliers tendent à isoler plutôt qu'à rapprocher les unes des autres, demande certainement pour celui qui l'entreprend et la mène à bonne fin autant de génie que celle de détruire par exemple, par des guerres brillantes, les résultats des travaux séculaires d'une nation. Or c'est à la tâche de consolider en une puissance homogène les colonies que des conditions économiques, et par suite des intérêts commerciaux différens séparent depuis le début de leur existence parlementaire, que sir Henri Parkes a consacré les dernières années de sa carrière. Il vise à la création, sous le drapeau de la Croix du Sud et l'égide de la Grande-Bretagne, d'une plus grande Bretagne australe, où se perpétueraient à jamais, dans un autre hémisphère, les formes, les idées et les aspirations d'une démocratie d'origine essentiellement britannique.

Les colonies australiennes, malgré leur immense étendue, leur richesse actuelle et leurs vastes ressources, ne sont encore connues que comme les dépendances d'une des grandes puissances de l'Europe aux destinées de laquelle elles paraissent absolument liées. Bien qu'infiniment plus vastes que la mère patrie, leur importance politique est en raison inverse de leur étendue, et par suite de la faible densité de leurs populations respectives et surtout de leur manque de cohésion, elles parviennent à peine à attirer l'attention des hommes politiques de la métropole elle-même, car beaucoup d'entre eux montrent dans les débats du parlement britannique une grande ignorance de la situation politique et économique de leur empire austral. A l'étranger, à plus forte raison, a-t-on peine à comprendre l'organisation et la constitution de ces communautés que l'on confond fréquemment les unes avec les autres. Aussi peut-on difficilement déterminer les causes qui ont amené des divisions si marquées, dans le système fiscal, par exemple, entre des provinces colonisées par la même race, dans un pays d'une homogénéité géographique si parfaite que, faute de lignes de démarcation naturelle suffisamment accentuées, il a fallu, pour séparer les différentes colonies, adopter des bornes artificielles passant par des lignes méridiennes et des parallèles imaginaires. La nécessité de réunir ces communautés éparpillées sur le sol australien et les dépendances insulaires du continent, divisées entre elles par des raisons que nous examinerons tout à l'heure, ne pouvait manquer de frapper les hommes politiques intelligens qui siègent dans les parlemens locaux. Au reste, l'idée n'était pas nouvelle, car à l'époque où Charles Wentworth, le fondateur de la constitution et le père du parlementarisme en Australie, préparait son premier projet de loi pour l'émancipation politique de la Nou-

velle-Galles du Sud, il songeait déjà à la création d'une assemblée fédérale représentant les intérêts généraux des futures colonies, et exerçant un pouvoir législatif et exécutif sur l'Australie tout entière.

Depuis Wentworth, cette idée fut plus d'une fois le sujet des études ou des pensées de bien des membres des législatures coloniales, mais il ne s'en est trouvé aucun, en dehors du grand ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, qui paraisse avoir réalisé au premier abord toute la grandeur de cette conception ; tous semblent avoir succombé à l'influence d'étroits intérêts locaux. Les représentans de certaines colonies hésitaient à sacrifier les principes de leur politique fiscale, d'autres, craignant la concurrence d'énergiques voisins, tremblaient à l'idée d'un gouvernement fédéral dont le premier soin serait nécessairement de détruire les barrières factices érigées contre ces derniers. Aussi, le premier effort dans le sens de la fédération n'aboutit qu'à la création d'un conseil fédéral boiteux, sans autorité législative et sans pouvoir exécutif. Ce conseil, dont le premier ministre de la colonie de Victoria, M. James Service, était la principale figure, se réunit pour la première fois dans la capitale de la Tasmanie en 1883. Dès cette première réunion, la faiblesse inhérente de sa constitution se fit sentir et les décisions qui y furent prises n'aboutirent à rien de pratique ; le conseil fédéral ne possédant d'autre droit que celui d'émettre des vœux sur certaines questions d'importance générale que les parlemens des différentes colonies pouvaient ensuite accepter ou refuser de débattre, voire même de prendre en considération. A ce conseil, la Nouvelle-Galles du Sud, dans la personne de sir Henri Parkes, refusa de prendre part. Il avait rêvé, lui, quelque chose de bien différent, une véritable fédération sur des bases à la fois plus larges et plus solides. Quel pouvait être le rôle politique d'un corps composé de représentans nommés par le pouvoir exécutif seul, sans l'assentiment des législatures locales et dont la constitution limitait les pouvoirs au point de le réduire à l'état d'une assemblée purement consultative ? Depuis son entrée dans les arènes politiques, sir Henri Parkes s'était déclaré l'apôtre d'un système de gouvernement établi sur le principe fondamental du suffrage électoral ; la doctrine d'un exécutif élu par les représentans autorisés de la nation l'avait toujours compté parmi ses plus ardens disciples, et il ne pouvait concevoir la possibilité d'une fédération dont la constitution fût édifiée sur des principes différens de ceux qui forment la base du système parlementaire dans les États appelés à en faire partie. Or le mode de nomination des membres du conseil fédéral était diamétralement opposé à l'esprit de la constitution ; par ce fait seul, il devenait dangereux, sinon impossible, de

confier le pouvoir exécutif à un corps ainsi composé; un conseil fédéral avec des attributions aussi limitées ne pouvait être que d'une utilité douteuse, mais il exercerait fatalement une action gênante sur le développement politique des colonies dans le sens démocratique. Sir Henri Parkes refusa donc obstinément d'engager la colonie mère à reconnaître le conseil fédéral de Hobart, attendant une occasion favorable pour s'adresser à l'opinion publique et faire comprendre aux électeurs non-seulement dans la Nouvelle-Galles du Sud, mais indirectement dans les autres provinces, la nécessité d'une fédération constituée sur une base inattaquable.

Conscient de l'existence d'un sentiment nouveau grandissant rapidement au milieu d'une population qui devient de moins en moins européenne et de plus en plus australienne par le fait seul de l'excédent des naissances, il voyait avec des yeux de prophète l'avenir réservé à cette nouvelle nationalité, à la consolidation de laquelle il s'était voué tout entier. La visite d'un officier-général anglais, venu pour étudier l'organisation militaire des différentes colonies, lui offrit l'occasion qu'il cherchait, et, en appelant l'attention générale sur la faiblesse des moyens de défense dont chaque province disposait, il fit comprendre à tous la nécessité d'une action uniforme et unanime au point de vue de leur défense mutuelle. Mais une organisation militaire fédérale ne pouvait être créée sans l'existence antérieure d'une organisation politique fédérale complète. Pour bien comprendre la portée de la pensée de sir Henri Parkes, il faut d'abord savoir que l'Angleterre n'exerce aucun contrôle sur la défense militaire des colonies australiennes; elle se contente de pourvoir à la police des mers et à la protection de ses propres intérêts commerciaux, ce qui entraîne par le fait la défense navale de ses colonies. Mais cette branche du service n'est même pas sous le contrôle absolu de l'amirauté anglaise, car les colonies sont parties contractantes à un arrangement connu sous le nom de l'*Australian naval force act of 1887*. Par cette convention, l'Angleterre s'est engagée à augmenter ses forces navales sur la station des mers australes et du Pacifique occidental, à la condition que les colonies paient un subside annuel pour l'entretien de cette force auxiliaire dont le commandement reste entre les mains de l'amiral anglais chef de la station du Pacifique occidental. La plupart des grandes colonies possèdent en outre l'embryon d'une marine militaire locale directement contrôlée par leurs autorités respectives.

Quant à la défense militaire, elle est absolument indépendante de toute influence étrangère. Il n'y a pas un seul soldat anglais

sur le sol australien ; quelques officiers instructeurs seuls sont quelquefois engagés en Angleterre et payés par telles colonies qui les emploient pour ce service spécial, mais c'est tout. Chaque province ayant adopté un système de recrutement et une organisation militaire intérieure différens, il est facile de comprendre que ce manque d'uniformité nuirait considérablement à leur défense effective, en supposant le cas fort peu probable d'une attaque étrangère. En outre, les soldats de telle ou telle province ne pouvant pénétrer sur le territoire de la colonie voisine sans une autorisation qui ne peut être obtenue que des mains du parlement local, on conçoit quelles difficultés pourraient surgir en cas de guerre, par suite de la rapidité des mouvemens militaires modernes ; une colonie pourrait être envahie, rançonnée et dévastée pendant que ses voisins délibéreraient encore sur l'opportunité de l'aider à se défendre. Et puis comment s'entendre sur la question du commandement en chef, celle de l'intendance et des transports, et cent autres détails pouvant, au moment du danger, créer une confusion dont les résultats pourraient être désastreux ?

Le rapport du major-général Edwards, qui soulevait toutes ces questions et mettait à nu la faiblesse des moyens de défense dont les colonies, dans leur état de division actuelle, pouvaient disposer à un moment donné, servait admirablement les projets de sir Henri Parkes. Ce fut alors qu'il adressa une série de remarquables dépêches à ses collègues des différentes provinces, requérant leur concours pour réunir une convention nouvelle devant laquelle serait discutée non-seulement la question de la défense nationale, mais celle bien autrement importante à ses yeux de la fédération parlementaire des colonies de l'Australasie britannique. Les provinces déjà représentées au conseil fédéral de 1853 ne voulant point condamner leurs actes passés par une adhésion trop ouverte à une convention nouvelle et indépendante, sir Henri Parkes se déclara prêt à rencontrer sur terrain neutre les membres du conseil fédéral, et entraîna les autres colonies, qui avaient jusque-là suivi la ligne de conduite indiquée par la Nouvelle-Galles du Sud, à envoyer également leurs délégués. La conférence se réunit au mois de février 1890 dans la grande capitale de la colonie de Victoria, sous la présidence de l'honorable Duncan Gillies, alors premier ministre de cette importante province. Là, malgré son grand âge et une santé qui à ce moment donnait de grandes inquiétudes, sir Henri Parkes prit part aux principales séances, et prononça plusieurs discours empreints d'une ardeur et d'une énergie d'expression qui finirent par triompher de l'hostilité ouverte de plusieurs délégués, et il réussit à obtenir l'assentiment de tous à la

motion suivante qu'il avait déposée sur le bureau de la conférence à sa première séance :

« Les délégués des colonies de l'Australasie britannique, en conférence assemblés, déclarent dans leur opinion unanime :

« Que les meilleurs intérêts et la prospérité présente et future des colonies seront favorisés et développés par leur union, sous la dépendance de la couronne britannique. En outre, tout en reconnaissant la valeur des services rendus par les membres de la convention de 1883 en créant le conseil fédéral, la présente conférence déclare que, dans l'opinion de ses membres, les changemens survenus pendant les sept années qui se sont écoulées depuis cet événement ont amené dans l'existence nationale de l'Australasie, par suite de l'accroissement de la population, l'augmentation de la richesse publique, la découverte des ressources jusqu'alors ignorées, et surtout en raison des progrès de l'éducation politique du peuple dans la pratique du gouvernement parlementaire, des développemens tels que l'union, depuis longtemps contemplée, de ces colonies sous une forme de gouvernement législatif et exécutif basé sur le principe d'une répartition équitable des responsabilités et des droits de chaque colonie participante, est devenue à la fois justifiable et opportune. »

Que l'on nous pardonne la longueur de cette phrase d'une traduction d'autant plus difficile que le langage politique officiel anglais ne prête pas à la forme légère, gagnant au contraire en solidité ce qu'il perd en élégance.

Sir Henri Parkes avait hautement proclamé, dans le cours d'une péroraison pleine de vigueur, qu'il n'avait aucune hésitation à se présenter devant les délégués, prêt à s'engager, au nom de la colonie qu'il représentait, à faire tous les sacrifices de sentimens et d'intérêts particuliers nécessaires pour arriver à une entente cordiale sur cette grande question de la fédération des colonies, qui, dans son esprit, n'avait d'autre signification que celle de la création d'une nationalité nouvelle destinée à un immense avenir non-seulement dans l'hémisphère austral, mais dans le monde civilisé. Bien que la motion de sir Henri Parkes ait été acceptée à l'unanimité des voix, un amendement assez important fut introduit ; le mot « Australie » fut substitué dans le texte au mot « Australasie » afin de laisser à la Nouvelle-Zélande et aux autres colonies insulaires éloignées dont les intérêts sont, en somme, fort peu liés à ceux des colonies continentales et de la Tasmanie, le droit de rester en dehors de cette combinaison politique ou d'y adhérer plus tard suivant les circonstances. La conférence de Melbourne se sépara après avoir adopté trois autres résolutions :

1° que les colonies insulaires australasiennes éloignées auront droit à être admises dans l'union projetée des colonies *australienne*s à telle époque et dans telles conditions qu'il sera jugé convenable d'adopter plus tard ; 2° que les membres délégués par les colonies participant à la présente conférence devront prendre les mesures nécessaires pour inviter les législatures de leurs colonies respectives, à nommer, dans le cours de l'année actuelle, un nombre fixé de délégués à une « convention nationale australasienne » dont le but sera de délibérer sur un projet de loi pour la création d'une constitution fédérale ; 3° que cette convention devra se composer au maximum de sept membres nommés par chaque colonie parlementaire et de quatre membres nommés par chaque colonie encore sous la dépendance directe de la couronne britannique.

Depuis la clôture de la conférence de Melbourne, l'Australie occidentale, qui était encore une colonie administrée directement par la couronne, a reçu sa charte d'indépendance et une constitution semblable à celle dont jouissent les autres colonies continentales ; l'union fédérale de ces provinces et de la Tasmanie en sera d'autant plus facilitée. En conséquence des résolutions précédentes, toutes les législatures coloniales nommèrent leurs délégués, la première Convention nationale australasienne se réunit dans le courant du mois de mars 1891 à Sydney, première capitale des établissements anglais en Australie.

Il n'en faudrait pas cependant conclure avec trop de précipitation que la fédération des colonies australiennes est sur le point d'être un fait accompli. Outre les rivalités politiques et commerciales qui existent entre les principales provinces, la différence de leur système fiscal présente un obstacle très grand à l'union tant désirée sous bien d'autres rapports. Quelle que soit la constitution du parlement fédéral, la question d'une douane commune et de l'établissement d'un *zollverein* australien devra être décidée dans ses premiers débats et avant de souscrire à l'acte d'union, les représentants des colonies intéressées devront consentir d'avance au sacrifice de leurs préférences économiques, du moins en ce qui concerne leurs relations mutuelles. Il ne peut y avoir de fédération solide et durable sans l'échange absolument libre de toutes denrées et produits commerciaux entre les différentes provinces de l'union, quelle que puisse être la décision du parlement fédéral en ce qui concerne les relations commerciales de l'Union avec l'étranger. Peut-on donc espérer que les représentants des colonies protectionnistes montreront assez de courage et d'intelligence politique pour risquer un tel sacrifice ? Sir Henry Parkes n'a point hésité à se dé-

clarer prêt à sacrifier les intérêts particuliers de la colonie qu'il représente en faveur de l'intérêt général, confiant qu'il est dans l'espoir de voir triompher plus tard au parlement fédéral le principe du libre échange qui a toujours gouverné sa politique. Est-il exact de croire et d'espérer que les représentans des autres colonies seront prêts à traiter la question d'aussi haut et dans un sens aussi libéral? Inutile de pousser plus loin les conjectures au sujet de l'accomplissement à courte ou à longue échéance de la fédération australienne; contentons-nous de constater le fait qu'à l'influence de l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud sont dus le rapprochement et l'unanimité des colonies en ce qui concerne la nécessité et l'opportunité présente d'étudier sérieusement la question d'une union que l'état des esprits, entretenu par une grande différence d'opinion sur la valeur politique du conseil fédéral de Hobart, tendait à renvoyer aux calendes grecques.

II.

Un peu plus de cent ans séparent deux dates mémorables dans l'histoire du monde moderne. L'année 1788 marque l'époque de la première occupation d'un continent inconnu, assez vaste pour être considéré comme une cinquième partie de la terre, pour servir de lieu d'exil aux criminels d'un royaume européen. C'est sur une terre à l'aspect aride et sauvage, habitée par une race aux traits repoussans, que viennent débarquer 700 ou 800 malheureux pris au hasard parmi les habitans des prisons de la Grande-Bretagne sous la surveillance d'environ 200 officiers et soldats. Tous sont gouvernés par une autorité despotique absolue et soumis à la plus rigide des disciplines. Pour communiquer avec la mère patrie, les lourds transports à voiles se traînent lentement sur l'immensité des océans et mettent douze mois à contourner les trois quarts de la surface du globe. Une prison au seuil d'une terre inconnue, au bord d'un océan désert!

Un siècle passe, — un jour dans l'existence de l'humanité : — et voilà qu'en 1891 un peuple de 4 millions d'hommes d'origine européenne, établis et pour la plupart nés dans les sept provinces qui composent aujourd'hui l'Australasie, gouverné par une constitution fondée sur les principes du libéralisme démocratique le plus éclairé, s'en vient demander pour la nationalité australienne à côté de la Grande-Bretagne, sa mère, place au conseil des nations. Ses ports abritent les vaisseaux de tous les pavillons, qui transportent en quelques semaines sur tous les points de la terre, l'or, l'argent, le

cuivre et le charbon de ses mines et les riches toisons de 100 millions de moutons dispersés dans les immenses pâturages de ce continent que l'on croyait encore hier n'être qu'un vaste désert. Un nouvel empire sur une terre aux ressources illimitées, entourée d'océans animés par la présence de flottes sans nombre. Le contraste n'est-il pas vraiment merveilleux ?

Dans les pages qui vont suivre, nous allons tenter d'analyser rapidement les diverses phases de cette transformation et de faire connaître quelques-uns des hommes qui ont le plus contribué par leurs travaux et leur influence à l'avancement et à la prospérité de l'Australie.

Le capitaine Phillip, premier gouverneur du pénitencier de Botany-Bay et de la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, avait débarqué vers la fin du mois de janvier 1788 avec un établissement qui comprenait 756 convicts (564 hommes et 192 femmes), accompagnés d'une garde militaire composée de 10 officiers et de 168 soldats d'infanterie de marine. A ce nombre, il faut ajouter 5 médecins, 40 femmes de soldats et 13 enfans appartenant aux condamnés. Il venait prendre possession d'une immense contrée habitée par une race chétive et pacifique destinée à s'évanouir sans combat au seul contact de l'homme blanc, où la colonisation ne devait rencontrer d'autres obstacles que ceux que la nature avait placés sur son chemin. Phillip avait fort à faire, abandonné qu'il était aux antipodes du monde civilisé, avec une poignée de mécréans dont il fallait faire des colons, et durant les quatre années et demie que dura son administration, il jeta les fondations d'un établissement purement pénitencier. Les philanthropes du royaume-uni, à cette époque, espéraient beaucoup de cette tentative de colonisation par l'élément criminel. Ils pensaient que la transportation dans un pays sain, doué d'un excellent climat et de terres fertiles, où les condamnés se trouveraient dans la nécessité de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, ne manquerait pas de produire un effet salutaire chez ces gens que le travail ramènerait sans doute à des sentimens meilleurs. Il est certain aujourd'hui que cet essai de transformer en agriculteurs des criminels appartenant en grande majorité aux classes ouvrières des villes ou aux vagabonds sans profession des trois royaumes ne réussit point. Les rapports des premiers gouverneurs de Botany-Bay et les archives coloniales de l'époque ne nous ont transmis que des récits de désastres successifs pendant les sept ou huit premières années qui suivirent la fondation de cet établissement. Tantôt c'est une famine qui oblige le gouverneur à mettre les condamnés et leurs gardiens à la portion congrue; tantôt une série de révoltes et d'évasions menaçant

de réduire à néant les efforts des hommes vaillans auxquels étaient confiés la sécurité et l'avenir de l'établissement.

Avec leur caractère éminemment pratique, les Anglais comprirent bien vite que la colonisation *par l'élément criminel seul* était une méprise. Dès l'année 1795, le gouverneur Paterson fit venir d'Angleterre un certain nombre d'émigrans libres auxquels des concessions de terrain furent assignées sur les bords du fleuve Haukesbury. Ces derniers, presque tous agriculteurs et choisis avec un certain soin parmi la jeunesse des campagnes, eurent bien vite arraché à la nature 2,500 hectares de terres excellentes et mis l'établissement à l'abri des famines qui avaient à plusieurs reprises failli le ruiner. Ainsi furent fondés les centres agricoles de Windsor, de Wilberforce et de Richmond, et les traces laissées par les vaillans *yeomen* qui répondirent à l'appel du gouverneur Paterson se retrouvent aujourd'hui dans la race vigoureuse qui habite la riche vallée du fleuve Haukesbury; les natifs de ce district sont en effet renommés dans toute la Nouvelle-Galles du Sud pour leur grande taille, leur vigueur et l'énergie de leur nature, aussi bien que pour la simplicité de leurs mœurs. Plus tard, les gouverneurs adoptèrent un système de concessions territoriales aux officiers des régimens qui gardaient les transportés et aux émigrans libres disposant d'un certain capital. Ces concessions étaient souvent d'une étendue considérable comprenant 1,000, 2,000, 5,000 et jusqu'à 10,000 arpens (1) de terrains choisis dans les endroits les mieux situés et les mieux arrosés. Le gouvernement local favorisa dès le principe le système de la colonisation par l'élément militaire, et parmi les familles qui occupent aujourd'hui les plus hautes positions dans la Nouvelle-Galles du Sud, on retrouve les noms de beaucoup de ces officiers et de militaires d'un rang inférieur, lesquels, avec les émigrans libres, furent en réalité les pionniers de la colonisation en Australie. Il est tout à fait erroné de prétendre que le succès de l'occupation économique de cette belle province est dû à l'élément criminel. Cette théorie, qui trouve encore en France malheureusement beaucoup de partisans, s'écroule devant l'examen des faits. L'élément criminel ne fut qu'un auxiliaire entre les mains d'une classe de colons qui, quand ils n'étaient pas agriculteurs eux-mêmes, possédaient d'amples capitaux et faisaient diriger leurs exploitations par des hommes du métier. Les convicts étaient *assignés* à ces colons en nombre suffisant pour les besoins de leurs établissemens agricoles ou de leurs entreprises pastorales, et les relations de l'époque prouvent

(1) L'hectare vaut deux arpens et demi.

sans contradiction le fait que ces derniers ne pouvaient tirer parti de cette main-d'œuvre forcée qu'à l'aide d'un système de contrainte répugnant aux mœurs actuelles. Ce système était d'une sévérité, pour ne pas dire d'une férocité, que l'on ne peut excuser sans prendre en considération les mœurs beaucoup plus rudes de l'époque et sans se rendre compte de la nature du contrat qui plaçait les convicts entre les mains de maîtres pour lesquels ils étaient loin d'avoir autant de valeur que des esclaves. Ces derniers, en effet, dans les pays où l'esclavage florissait alors légalement, représentaient une valeur monétaire considérable constituant par elle-même un frein puissant contre la cruauté du maître, tandis que, le *convict assigné* pouvant d'un instant à l'autre être remplacé sans frais matériels pour son employeur, celui-ci n'avait aucun intérêt en dehors des droits que réclamait la plus simple humanité, à se préoccuper de son bien-être ou de sa santé. Tout au plus avait-il à se conformer aux réglemens pour la protection des convicts, réglemens que son isolement, en général, lui permettait facilement d'enfreindre. Considéré au point de vue des sentimens ultra-humanitaires et philanthropiques qui caractérisent la civilisation française actuelle, si l'on en juge par ce qu'elle produit de nos jours à la Nouvelle-Calédonie et à la Guyane, le traitement appliqué aux convicts australiens d'il y a trois quarts de siècle paraît sans doute bien inexorable et bien barbare. Il est néanmoins certain que sans ces lois draconiennes l'emploi de la main-d'œuvre pénitentiaire eût été absolument impossible dans un pays où les colons se trouvaient forcément isolés dans des propriétés d'une grande étendue, dispersées çà et là sur un immense territoire. La faible population du pays et la distance immense qui le séparait du reste du monde obligeaient le colon à se lancer dans de grandes entreprises pastorales exigeant des espaces considérables de terrain pour leur exploitation économique, car une poignée d'agriculteurs suffisait à fournir toutes les denrées nécessaires à l'alimentation de la colonie. Il fallait donc au colon de sérieuses garanties de sécurité contre les mécréans de toute sorte qu'il était forcé d'employer, et avec une telle classe, se ressentant largement de l'influence des mœurs de son époque et de sa race, il n'y avait d'autres moyens effectifs à employer que ceux auxquels les autorités durent avoir recours. Ces moyens consistaient à octroyer des pouvoirs judiciaires spéciaux très étendus aux magistrats stipendiaires représentans de la loi, dans les différens districts, en cas de délits commis par les *convicts assignés*, et à donner également des pouvoirs semblables à un certain nombre de magistrats honoraires ou *justices of the peace* (juges de paix) choisis

parmi les colons les plus distingués et les plus influens dans chaque district. Ces magistrats avaient toute latitude dans l'application du code criminel à l'usage des forçats qu'ils pouvaient condamner sommairement sur toute plainte de leur employeur aux peines du fouet et des fers ou bien envoyer devant la cour martiale en cas de délits graves entraînant condamnation à la peine de mort. Il fallait des conditions et un état social tout particuliers pour que l'on se trouvât dans la nécessité d'investir d'une semblable autorité des agens civils quasi-irresponsables.

La première période de la colonisation de l'Australie jusqu'en 1840 fut donc essentiellement une époque de colonisation agricole et pastorale par des élémens libres aidés de la main-d'œuvre et du travail forcés des convicts. Les efforts de Paterson et de ses successeurs immédiats, Hunter et King, en introduisant dans la Nouvelle-Galles du Sud des colons libres, vigoureux et entreprenans, devaient vite porter fruit. Ce courant d'émigration une fois dirigé vers l'Australie ne devait faire qu'augmenter dans des proportions toujours croissantes. Jusqu'alors la colonisation était circonscrite dans les limites peu étendues entre les Montagnes Bleues et la mer, et il devint nécessaire de franchir cette barrière naturelle et de pénétrer dans l'intérieur du continent si longtemps resté mystérieusement fermé à la science du géographe et à la civilisation. Les mérinos introduits par le capitaine Mac-Arthur avaient réussi à s'acclimater au-delà de toute espérance, et l'industrie pastorale, principal élément de la grandeur future de l'Australie tout entière, réclamait de plus vastes espaces et des horizons moins bornés. Après de nombreuses tentatives toujours restées infructueuses, la haute muraille de montagnes qui formait au couchant la limite de l'établissement fut enfin escaladée en 1813 par les trois intrépides explorateurs Blaxland, Wentworth et Lawson. Leur piste était encore fraîche que le gouverneur Lachlan-Macquarie faisait construire par les convicts une route carrossable, terminée le 21 janvier 1815, jusqu'à Bathurst sur le versant occidental de la grande chaîne de partage. Une seconde route se dirigeant vers le sud-ouest, à travers le plateau de Goulburn, fut immédiatement entreprise, et le flot de la colonisation libre pénétra par ces deux voies et s'étendit rapidement dans les grandes plaines de l'ouest. Puis Oxley, Mitchell, Sturt, Hume et tant d'autres illustres champions de la science géographique en Australie transportèrent successivement les limites de la colonie jusqu'au-delà de la rivière Darling, à l'Ouest, et étendirent au sud leurs explorations jusqu'à la mer, après avoir découvert le grand fleuve Murray et les riches pâturages de l'Australie heureuse.

Sous l'administration énergique du gouverneur Macquarie, successeur du fameux capitaine Bligh, le héros de cette célèbre révolte des matelots du *Bounty*, drame sanglant qui devait se terminer par une idylle, la jeune colonie entra dans une ère de remarquable prospérité.

Macquarie avait remplacé Bligh dans des conditions tellement curieuses qu'elles demandent ici une mention toute particulière. Elles jettent un jour nouveau et intéressant sur l'histoire des premières années de l'occupation de la Nouvelle-Galles du Sud.

Le gouvernement anglais, alors aux prises avec les armées républicaines et plus tard impériales sur les grands champs de bataille du continent, s'était trouvé embarrassé pour fournir les garnisons nécessaires au maintien de la sécurité publique et à la garde des forçats dans ses établissements des antipodes. Les autorités se virent donc dans la nécessité d'organiser pour ce service un corps colonial spécial connu sous le nom de *Corps de la Nouvelle-Galles du Sud*, composé de soldats ramassés un peu partout et commandés par des officiers appartenant à la classe commerciale, dont la grande majorité n'avait aucun service antérieur, esprits entreprenans et aventureux, attirés par les avantages territoriaux offerts par le gouvernement colonial, et par l'espoir d'arriver rapidement à la fortune dans un pays où l'état économique rudimentaire leur offrait d'attractives et nombreuses chances de succès. L'isolement de la Nouvelle-Galles du Sud, communiquant à de rares intervalles avec le reste du monde, surtout pendant la période de bouleversement que traversait l'Europe dans les premières années du XIX^e siècle, avait eu sur le commerce, les échanges et le système économique du pays une influence remarquable.

Les valeurs monétaires courantes, par suite de la difficulté d'en obtenir en quantité suffisante pour les besoins du commerce, avaient atteint une telle dépréciation que l'argent avait fait place comme étalon d'échanges à un article de transport facile et de consommation, hélas! trop générale alors et plus facile encore. Cet article n'était autre que le « rhum » importé des plantations indiennes. Malgré les efforts du gouverneur King et de son successeur, le capitaine Bligh, pour réagir contre ses effets, ce mode de paiement en nature s'étendit rapidement à toutes sortes de transactions; les ventes ou échanges de biens fonciers au prix d'un nombre plus au moins considérable de gallons de rhum devinrent des affaires journalières. L'imposition de droits prohibitifs n'eut d'autres résultats que la création d'un système de contrebande suivie, facilitée par l'immense étendue de côtes que les officiers de la douane ne pouvaient surveiller, et favorisée surtout par le fait même que les officiers du ré-

giment de la Nouvelle-Galles du Sud avaient fini par s'emparer du monopole de cet immoral commerce. La discipline militaire s'en ressentit bien vite, et le gouverneur Bligh, en raison de ses efforts pour arrêter le progrès du mal, se vit immédiatement en butte à l'antagonisme déclaré de ceux sur lesquels il aurait dû le plus compter pour le maintien du pouvoir et la sécurité de l'établissement. Peut-être, exaspéré par l'opposition qu'il avait rencontrée, perdit-il le sang-froid que sa position lui commandait et se laissa-t-il entraîner à des représailles personnelles malheureuses ; toujours est-il qu'il crut nécessaire d'attaquer directement un des hommes les plus influents de la colonie, ce même Mac-Arthur auquel l'Australie est redevable de l'introduction des mérinos et des principales industries pastorales et agricoles, qui font aujourd'hui sa fortune et son avenir. Ce dernier fut arrêté pour désobéissance à un ordre du tribunal formulé contre lui dans une action civile qui lui avait été intentée ; mais les membres de la cour suprême de justice devant laquelle il fut amené, dont la majorité était composée d'officiers appartenant au régiment colonial où Mac-Arthur exerçait les fonctions de capitaine, refusèrent de siéger, laissant à leur président, le magistrat civil Atkins, la responsabilité de maintenir seul l'autorité du tribunal qui l'avait tout d'abord condamné. Agissant, dit-on, sous l'influence d'une haine personnelle, Bligh prit fait et cause pour Atkins et donna l'ordre de maintenir l'arrestation de Mac-Arthur.

Cet acte causa une émotion violente dans la colonie, et la population civile, parmi laquelle ce dernier jouissait d'une grande influence, se joignit à l'élément militaire pour protester contre l'ordre arbitraire du gouverneur. Fort de l'appui de l'opinion publique, le major Johnson, commandant des troupes coloniales, réunit un conseil de guerre dans lequel il fut décidé que la conduite du gouverneur, constituait une atteinte aux privilèges du corps, et que l'exercice arbitraire du pouvoir, dans ces circonstances, mettait en danger la discipline militaire d'où dépendait la sécurité de l'établissement. Au lendemain de ce conseil, Johnson se rendit à la tête de ses troupes au palais du gouvernement et procéda immédiatement à l'arrestation du gouverneur. Bligh fut incarcéré pendant onze mois, tandis que l'affaire était portée devant les autorités métropolitaines, puis renvoyée en Angleterre. Johnson et après lui le lieutenant-colonel Fovaux, commandant supérieur des troupes coloniales, qui se trouvait en Tasmanie pendant ces événements, et qui approuva entièrement la conduite de son subordonné, dirigèrent l'administration durant cet intervalle.

Cet épisode avait démontré clairement que l'influence de l'élément militaire local, exercée cependant dans un sens strictement

loyal vis-à-vis du gouvernement métropolitain, était, à cette période de la colonisation de la Nouvelle-Galles du Sud, trop considérable pour être traitée comme une quantité négligeable. Placé dans la nécessité de maintenir le prestige de la discipline et de ménager les susceptibilités des colons aussi bien militaires que civils, le prince régent d'Angleterre se contenta de destituer les deux principaux acteurs de ce drame, Johnson et Mac-Arthur. Considérant en outre la jalousie qui existait entre les officiers du service naval et ceux des troupes coloniales, il confia le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Nord au major général Lachlan Macquarie, lequel reçut l'ordre de prendre le service des mains du gouverneur déposé. Bligh fut donc ainsi le dernier des gouverneurs appartenant à l'armée navale auxquels avait été jusque-là confiée l'administration de l'établissement pénitentiaire de Botany-Bay. Avec Macquarie commença une nouvelle série d'officiers-généraux appartenant à l'armée de terre, dont l'administration prit fin en 1854, lorsque la constitution parlementaire octroyée à la colonie rendit la possession d'un grade militaire plutôt gênante qu'utile à un fonctionnaire occupant une position civile purement représentative.

A l'arrivée de cet homme froid, énergique et patient, les choses prirent rapidement une tournure différente. La discipline militaire fut rétablie, et le trafic du rhum succomba sous l'influence d'une prospérité commerciale sérieuse. Macquarie s'appliqua immédiatement à modifier également la méthode d'aliénation du domaine public, qui avait eu jusqu'alors pour résultat de mettre les meilleurs terres de la colonie entre les mains de quelques familles d'officiers ou d'émigrants libres disposant déjà à leur arrivée d'un capital considérable. Le système en vogue à cette époque chez toutes les nations qui s'occupaient alors de coloniser le Nouveau-Monde consistait à créer dans ces établissements une société divisée en trois classes bien distinctes, les planteurs et les esclaves, avec un tiers-état intermédiaire auquel appartenaient les membres des professions libérales et du haut négoce. A Botany-Bay, les colons militaires et civils avec leurs « convicts assignés » tenaient la place respective des planteurs américains et de leurs esclaves. L'image des vieilles institutions sociales aristocratiques, que la Révolution française de 1789 avait si brusquement et si complètement balayées, se reflétait ainsi dans l'état que l'on voulait imposer à ces nouvelles sociétés. Ce système de colonisation, auquel l'émancipation des États-Unis avait donné le coup de grâce dans l'Amérique du Nord, dura en Australie jusqu'à la cessation de la transportation des criminels. Macquarie fit cependant un usage plus large que ses prédécesseurs des pouvoirs arbitraires qui l'autorisaient à disposer du domaine public suivant son bon plaisir, et

il favorisa même l'occupation du territoire par les « émancipés » ou convicts ayant complété le terme de leur condamnation, auxquels il accorda également des concessions de terre. Sous son habile administration et celle de son successeur, sir Thomas Brisbane, qui prit les rênes du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud en 1821, l'émigration libre prit un essor considérable, le ton de la société s'éleva, et la colonie commença à perdre peu à peu ce cachet spécial d'établissement pénitentiaire qui devait nuire à la réputation de l'Australie longtemps même après l'abolition de la transportation.

Le gouvernement métropolitain crut de bonne politique de concéder aux colons dans une certaine mesure le *self-government*, en apportant un changement radical dans l'administration de la justice civile jusqu'alors entre les mains de l'élément militaire, seul responsable de la sécurité de l'établissement. L'institution du jury fut établie, le service judiciaire réorganisé sur des bases en rapport avec les changemens que l'accroissement de l'élément libre avait apportés dans la constitution de la société coloniale; l'instruction publique, placée sous le contrôle d'une administration régulière, fut confiée à un conseil composé des autorités ecclésiastiques supérieures appartenant aux principales églises représentées alors dans la colonie, et un conseil législatif comportant sept membres nommés par le gouverneur vint compléter cette première réorganisation administrative. Ce fut également à cette époque que commença la brillante série d'explorations géographiques dont le résultat devait être de changer rapidement la face des choses et de transformer l'établissement pénitentiaire de Botany-Bay en pays libre. Oxley, Hume, Mitchell, Sturt et plus tard tant d'autres hardis explorateurs, dont quelques-uns, comme Burke, Wills et l'infortuné Leichhardt, étaient destinés à périr à la tâche, pénétrèrent au milieu d'un pays qui leur apparut tout d'abord comme un autre Sahara, mais que peu d'années plus tard, le squatter et ses moutons, le mineur et le chercheur d'or devaient rapidement envahir. Le gouvernement colonial à Sydney n'était pas non plus inactif, et, en 1825, des établissemens étaient fondés dans le district de Moreton-Bay, aujourd'hui la florissante colonie de Queensland, et par ordre du gouvernement impérial, à Swan-River, en 1829. La Tasmanie fut également occupée afin de servir d'annexe au pénitentiaire de Botany-Bay. En 1835, une famille d'émigrans s'établit sur les bords de la baie de Port-Phillip sur un terrain occupé par une tribu sauvage, là où quelques années plus tard devait s'élever la grande métropole de la colonie de Victoria, *marvellous Melbourne*, ainsi que l'appelle l'historien anglais Froude. L'année suivante, une compagnie de financiers anglais fon-

dait à Adélaïde un établissement qui après maintes vicissitudes est devenu la colonie de *South-Australia*; c'est la seule province de l'Australie continentale qui ne doive pas son origine à l'application ou l'extension du système de la colonisation pénale. Enfin, en 1838, sur la rumeur que le gouvernement français avait envoyé une expédition pour occuper la Nouvelle-Zélande, le gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, sir George Gipps, dépêcha un navire de guerre pour prendre, au nom de la reine Victoria, possession de cet admirable archipel, devançant ainsi de quelques jours à peine l'arrivée de l'expédition française.

III.

L'empire colonial britannique s'était ainsi développé et étendu sur toute cette partie du monde austral, et l'immense territoire du continent australien lui-même, attaqué à la fois sur tous les principaux points du périmètre de ses côtes, livrait peu à peu ses secrets aux persistantes recherches de l'homme blanc. L'élément colonisateur libre, auquel chaque année apportait des renforts considérables, prenait de jour en jour une importance plus grande, et influençait de plus en plus la politique du pays. Déjà trois fois plus nombreux que les transportés, possédant entre leurs mains les finances, le commerce et la propriété territoriale, les colons libres ne pouvaient continuer à vivre sous un régime politique créé pour un établissement pénitentiaire, et sous des lois qui entravaient constamment leur liberté d'action en les mettant en conflits journaliers avec une autorité habituée à un système d'administration très arbitraire. L'année 1825 fut le point de départ d'une agitation politique en faveur d'un régime de gouvernement plus en harmonie avec les nouvelles conditions du sein desquelles émergeait la société coloniale. Dès lors, tout émigrant nouvellement débarqué devint une unité de plus, dévouée dès le principe à la cause de l'émancipation politique et du gouvernement de la colonie par les colons eux-mêmes, sous l'égide et la protection du gouvernement métropolitain sans doute, mais non plus sous sa direction immédiate, à laquelle l'élément de responsabilité vis-à-vis de leurs administrés qui seuls contribuaient au maintien matériel de l'autorité impériale, manquait trop complètement. Vers cette époque, l'Angleterre était en proie à une sérieuse agitation politique en faveur de l'émancipation d'une démocratie jusqu'alors sans voix au conseil de la nation, et un certain nombre d'esprits, entraînés par l'enthousiasme de la jeunesse, s'étaient vus forcés de tourner leurs regards vers d'autres pays où un état social nouveau en voie de

formation offrait un champ plus libre à leurs aspirations. L'Australie, tout récemment sortie de la période aiguë d'expérimentation philanthropique, venait d'entrer dans une période d'activité pastorale, et l'exploitation de ses produits naturels variés, dont on commençait à parler sur les marchés du royaume-uni, offrait un nouveau débouché à l'émigration des masses auxquelles la fortune refusait en Angleterre le plus faible sourire. Un fort courant d'émigration se dirigea donc vers ces nouvelles possessions de l'empire britannique, et Sydney, alors la seule grande ville de l'Australie, vit débarquer sur ses quais un certain nombre de ces jeunes exilés volontaires, venus pour chercher aux antipodes la liberté qu'une société figée depuis des siècles dans sa forme aristocratique et ploutocratique refusait à leur classe dans son propre pays. Parmi ces derniers se trouvait un jeune ouvrier tourneur, grand, vigoureux, aux traits remarquablement accentués et énergiques.

Doué d'une grande éloquence naturelle, et se sentant surtout plein de confiance dans l'avenir qui lui était réservé sur cette terre nouvelle où il venait de débarquer sans amis, sans argent, et sans autre capital qu'une rare intelligence et une énergie à toute épreuve, il prit part dès son arrivée au mouvement politique qui agitait alors les colons. Son éducation avait été négligée dans son enfance, mais il avait acquis plus tard une certaine instruction par son application personnelle, et sans autre guide dans le choix de ses livres qu'un instinct naturel qui l'entraînait vers les études politiques et même la poésie. Henry Parkes, tel était son nom, arrivait à Sydney à une époque où l'air était rempli de politique; il retrouvait en Australie des conditions analogues à celles qu'il avait laissées en Angleterre, on ne parlait que de réformes, constitution et liberté; mais dans ce nouveau jeu politique, les atouts étaient en d'autres mains. Parkes comprit en un clin d'œil la situation locale, l'avenir lui apparut plein d'espérances; c'était sa classe qui tenait les cartes, elle n'avait besoin que d'un joueur à la fois intelligent et prudent pour la guider, et la partie était gagnée en Australie pour la démocratie. Il serait ce joueur et ce guide. Avant de prendre part au conflit qui se préparait, il prit son temps pour étudier la composition des différens partis politiques qui cherchaient à accaparer la plus grande partie du pouvoir dans la constitution que l'on était en train de formuler, et pour se rendre compte des forces relatives et des ressources matérielles et morales dont chacun d'eux disposait. D'un côté se trouvaient les grands propriétaires de terrains concédés sous les régimes précédens, et les squatters, locataires d'immenses domaines pastoraux qui formaient l'aristocratie coloniale, possédant alors le pouvoir en raison

de leur fortune et de leur influence prépondérante au conseil législatif. A l'origine, le conseil législatif devait être composé de membres nommés par le gouverneur, plus tard ils furent en partie élus d'après un système de suffrage qui limitait le vote à un certain nombre d'électeurs possédant une valeur appréciable d'intérêts dans la colonie. Du côté opposé, la classe ouvrière, les émancipés et la jeunesse laborieuse d'origine australienne faisaient cause commune et demandaient une constitution dont la base fût essentiellement démocratique, et le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ; cette classe avait pour elle le nombre, mais un nombre jusque-là dépourvu de droit de représentation. Enfin un troisième parti, intermédiaire, dirigé par les hommes les plus remarquables et les plus éclairés parmi les membres des professions libérales et du clergé, tenait la balance entre les deux extrêmes. Ces derniers, tout en proclamant leurs sympathies pour la cause du peuple, cherchaient cependant à conserver l'équilibre entre les masses et les classes privilégiées ; ils voulaient bien donner la franchise à la démocratie, mais à la condition que la démocratie votât pour eux et consentit à permettre que l'influence qu'elle devait posséder de par la constitution nouvelle fût contrebalancée par la pluralité des votes en faveur de la classe qui était représentée, non pas par la proportion du nombre, mais par celle, autrement considérable à ses yeux, de la somme de ses intérêts industriels et commerciaux. Ce parti avait pour chef un jeune avocat, né dans le pays, William Charles Wentworth, orateur passionné, poète à ses heures, qui voyait déjà dans cette poignée de colons libres établis autour d'une prison, l'embryon d'une nation destinée un jour à dominer toute cette partie du monde austral. Wentworth, né dans la colonie, était allé compléter en Angleterre les études nécessaires pour son admission au barreau. Il revenait à vingt-trois ans, plein d'enthousiasme et animé des sentimens du plus pur patriotisme. Créer dans sa jeune patrie une situation politique idéale d'après les principes du gouvernement populaire lui paraissait une tâche tracée tout spécialement pour lui. Aussi dans les premières années de l'agitation constitutionnelle en faveur d'une réforme politique dont il fut l'âme, de 1825 à 1840, se fit-il l'avocat du peuple, demandant la création d'une assemblée législative qui gouvernerait en son nom. Ses efforts ne furent pas couronnés de tout le succès qu'il en espérait. L'ignorance de la grande majorité des membres des classes qu'il cherchait à élever en leur offrant dans le gouvernement du pays une part proportionnelle à leurs intérêts, et l'exagération de leurs ambitions, détruisirent les espérances qu'il avait fondées sur elles. Il abandonna son idéal, convaincu par la

logique des faits, qu'il serait dangereux de confier à cette fraction du peuple une part d'un pouvoir dont elle ne saurait user avec intelligence ou modération. De républicain il devint conservateur, et au lieu de l'assemblée populaire représentative, dont il avait été jusqu'alors le champion, il demanda la création d'une chambre composée de six représentans de l'administration impériale, de six membres choisis par le gouvernement, et de vingt-quatre personnes désignées par les électeurs. Ce système fut établi sous l'administration de lord Stanley, lequel obtint du parlement britannique, en 1842, le vote d'un acte constituant cette chambre, qui siégea pour la première fois à Sydney en 1843. Wentworth devint de plus en plus conservateur à mesure que l'élément populaire devenait plus puissant et que l'agitation augmentait en faveur du système dont il avait été le premier avocat. Juriste distingué, lorsqu'il s'agit enfin, en 1852, de dresser le projet d'une constitution parlementaire qui devait enlever au gouvernement impérial le contrôle des destinées du pays pour les remettre aux mains des colons eux-mêmes, ses collègues lui en confièrent la rédaction. Il en profita pour esquisser une constitution moulée avec une trop grande fidélité sur les institutions britanniques, sans tenir suffisamment compte de la différence qui existait entre les conditions sociales dans la mère patrie et dans ses colonies des antipodes.

Il y faisait la part trop large à l'aristocratie coloniale, chez laquelle la fortune remplaçait généralement la puissance, aux dépens d'un prolétariat maintenant conscient de sa force, qui voulait sa part d'influence dans le gouvernement futur de la colonie. Parkes saisit cette occasion pour faire son entrée publique dans le monde politique colonial. Il prit part à tous les meetings, fut de toutes les assemblées populaires où l'on discutait le projet de constitution, et se fit bien vite connaître des électeurs, sur lesquels sa parole incisive et son éloquence un peu rugueuse firent dès l'abord une favorable impression. Il se joignit à une phalange d'intrépides démocrates guidés par des hommes éminens par leur intelligence, leur talent et la largeur de leur vues. L'un, John Dunmore Lang, ministre presbytérien écossais, représentait l'élément le plus sérieux et le plus pratique parmi les colons libres. L'autre, James Martin, avocat comme Wentworth, mais d'une origine plus obscure, né et élevé dans la colonie même, représentait la jeunesse démocratique du cru, intelligente et ambitieuse, décidée à obtenir pour ses membres le droit d'aspirer aux plus hautes fonctions publiques par l'exercice des libertés politiques les plus étendues. Le premier, Lang, était en outre le représentant du clergé dissident, qui, en Angleterre, a toujours montré des tendances politiques libérales.

C'était un homme d'une instruction profonde, versé dans l'étude de la littérature ancienne et moderne et possédant une rare connaissance de celle de la France et de l'Allemagne. Il avait parcouru ces deux pays pour y chercher des émigrans spécialement compétens dans la culture de la vigne, afin qu'ils pussent enseigner leur art aux colons de la vallée du fleuve Hunter, où la vigne, introduite en 1791, donnait déjà d'excellens résultats, sur lesquels étaient fondées avec raison les plus grandes espérances. La colonie lui devait surtout l'introduction d'émigrans écossais choisis, dont le nombre augmentait d'année en année, attirés par les rapports de leurs prédécesseurs, les lettres et les publications constantes de Lang lui-même et les récits d'un changement bien réel, dénué de toute exagération, dans les conditions d'existence de leurs vigoureux et économes compatriotes établis aux antipodes. Écrivain distingué, polémiste ardent, républicain convaincu, Lang fit plus peut-être que tout autre, dans la période qui précéda l'établissement du gouvernement parlementaire en Australie pour sauvegarder les intérêts du peuple. Il fut aussi l'historien de son temps, historien compétent et véridique, auquel on doit cependant reprocher une tendance un peu trop marquée à condamner indistinctement tous les actes de ceux qui ne pensaient pas comme lui. Comme homme politique et comme historien, Lang occupe une grande place dans l'histoire de cette période de la formation des communautés australiennes. Ce fut avec ces hommes vaillans que Parkes fit son entrée en scène; dès lors la cause du peuple fut gagnée et la constitution sauvée. Puis vint une autre question de politique locale dont la solution devait avoir une importance considérable pour les destinées du pays, celle de la cessation de la transportation criminelle et son corollaire le système d'assignation des convicts comme employés des colons libres. L'émigration des classes ouvrières fournissait à l'Australie tous les bras nécessaires à ses industries naissantes sans plus avoir recours à la main-d'œuvre pénitentiaire, laquelle donnait du reste des résultats avantageux sans doute pour la métropole, mais moralement désastreux pour la colonie. Le libre contact du forçat avec l'émigrant de la classe ouvrière n'était pas fait pour contribuer à l'élévation matérielle ou morale de ce dernier. A tous les points de vue, la cessation de la transportation criminelle devenait une nécessité absolue, et devant l'attitude décidée, voire menaçante de la population libre, le gouvernement anglais se vit contraint, en 1835, de cesser de déverser dans la Nouvelle-Galles du Sud le trop-plein des prisons du royaume-uni. Il le fit avec une bonne grâce d'autant plus remarquable qu'à cette époque les intérêts des colonies étaient généralement fort

cavalièrement traités, subordonnés qu'ils étaient absolument aux intérêts généraux de l'empire. Au premier abord, cette condescendance du gouvernement de la métropole paraît bien extraordinaire, et l'on est tenté de l'attribuer à un sentiment de haute philanthropie ; mais un peu de réflexion amène bien vite à découvrir la raison de cette conduite en apparence si désintéressée. Les Anglais, on le sait, sont avant tout des hommes d'affaires, et ils doivent leur succès en politique générale comme en colonisation à ce que toutes leurs entreprises, quel que soit leur but, sont toujours étudiées d'avance au point de vue du résultat commercial définitif. Le principe qui, chez eux, détermine une entreprise quelconque, même la guerre, surtout la guerre, c'est l'intérêt commercial de la nation : *Will it pay? that is the question!* Le sentiment n'a jamais occupé la moindre place dans la politique de l'Angleterre. L'honneur et la gloire sont de fort belles choses sans doute, mais ce sont des quantités dont la valeur est trop difficile à établir pour que les hommes d'État anglais se laissent entraîner à y sacrifier l'intérêt pratique de leur pays. Et ils ont mille fois raison ; leur empire toujours grandissant, leur influence commerciale universelle, leur prépondérance politique dans le monde extra-européen en sont une preuve manifeste. Dans sa spirituelle et amusante critique des hommes et des choses britanniques, Max O'Rell compare le gouvernement anglais à une grande maison de commerce ayant son siège à Londres et des succursales dans les cinq parties du monde ; c'est la maison *John Bull et fils*. Cette définition est des plus heureuses, il aurait pu ajouter *Universal Dealers*, car John Bull vend de tout, achète de tout, trafique de tout et fabrique de tout, même des nations et des couronnes. Sa politique est une gigantesque opération commerciale dans laquelle toutes les combinaisons sont étudiées avec une précision mathématique.

Il lui est sans doute arrivé de se tromper plus d'une fois dans ses calculs ; de fait, l'établissement pénitentiaire de Botany-Bay fut loin d'être un brillant succès commercial à l'origine. Les administrateurs s'aperçurent bien vite de l'*impraticabilité* de continuer à en faire une œuvre philanthropique pure et simple pour le bénéfice des convicts : cette expérience leur coûtait trop cher. L'introduction de colons libres pour travailler la terre et pourvoir ainsi à la nourriture du forçat incapable de produire lui-même de quoi suffire à ses propres besoins ne fit qu'augmenter les charges que le budget de la transportation avait à supporter. C'est alors que l'on imagina le système des concessions territoriales dont l'étendue dépendait du montant du capital introduit dans la colonie par le concessionnaire. Autant de livres sterling, autant d'arpens concé-

dés. De cette façon, le gouvernement attirait dans la colonie non-seulement des émigrans sérieux et intéressés au progrès du pays, mais aussi des capitaux importants. Il donnait le terrain pour rien, mais il s'assurait d'avance que le concessionnaire possédait l'argent nécessaire pour le mettre en valeur. Il ne manquait à ce dernier qu'une seule chose, la main-d'œuvre. Le gouvernement en avait à n'en savoir que faire, et les prisons de la métropole étaient là pour en fournir autant qu'il en *faudrait au besoin*. L'administration pénitentiaire, composée de personnes dénuées des connaissances pratiques les plus élémentaires, n'avait pu en tirer aucun parti, sans doute, mais, entre les mains d'entrepreneurs privés, l'éducation technique et agricole des convicts serait une affaire de peu de temps et de moins de patience encore : le fouet était là pour suppléer à l'absence de cette vertu. Le terrible code pénal qui condamnait à la peine de mort pour le vol d'un mouton ou d'une tête de bétail, à celle du fouet pour la moindre infraction à une discipline de fer, et à celle de la corde pour le plus léger signe de révolte, devint le corollaire essentiel du système d'assignation des convicts aux concessionnaires de la couronne. Ces derniers, isolés sur leurs immenses concessions, obligés d'obtenir des résultats économiques avec une main-d'œuvre dont il fallait en quelque sorte faire l'éducation pratique, se trouvaient dans une position trop difficile et trop dangereuse pour faire du sentiment, en considérant les moyens à employer pour faciliter leur tâche, du succès de laquelle dépendaient le progrès et l'intérêt matériel général de la colonie. L'opération commerciale était trop belle pour que l'on s'arrêtât longtemps aux bagatelles de la porte. C'était un bénéfice trop clair pour le budget métropolitain, car, d'une part, les frais d'entretien des condamnés passaient à la charge individuelle des colons, et le système permettait, en outre, de réduire considérablement le nombre des agens préposés à la garde et à l'administration des transportés. Lorsqu'en 1838 la cessation de la transportation fut décidée et décrétée par suite de l'abolition préalable du système d'assignation des convicts aux concessionnaires libres, le budget de la métropole eut de nouveau à supporter les frais de ce service. Le maintien de la transportation devenait donc une question de finance. Or, il était évidemment bien plus économique de garder les forçats en Angleterre que de les envoyer à la Nouvelle-Galles du Sud, où le coût de leur entretien, sans compter les frais de voyage et d'administration, s'élevait à un chiffre double de ce qu'il était en Angleterre. Quelques années plus tard, en 1849, le gouvernement libéral et philanthropique de M. Gladstone, sur la demande des squatters et de cette classe privilégiée, qui regret-

taut la perte d'une main-d'œuvre à bon marché et relativement docile, ou facile à rendre telle, n'hésita pas à tenter de rétablir, avec la transportation, le vieux système de cession des condamnés aux concessionnaires et locataires des domaines de la couronne. C'était une trop bonne occasion de faire entretenir les forçats des trois royaumes par les colons australiens, pour que l'on pût laisser échapper une si excellente spéculation. Mais le gouvernement métropolitain, accoutumé à considérer son intérêt personnel avant celui de ses colonies et à tenir pour peu de chose l'opinion de leurs habitans, avait cependant, cette fois, compté sans son hôte. A la nouvelle de cette tentative de retour vers un passé que tous s'empressaient d'oublier et dont chacun s'efforçait de faire disparaître la trace, l'indignation publique ne connut plus de bornes. Parkes, Lang, Martin, et d'autres représentans, prirent en main la cause du pays et forts de l'appui unanime que leur donnait l'expression populaire énoncée dans un meeting de plus de 35,000 personnes, réunies pour protester et s'opposer au débarquement des prisonniers amenés à Sydney par le navire *Hashemy*, ils se rendirent en députation près du gouverneur, pour lui notifier la décision du peuple. L'*Hashemy* dut reprendre le chemin de l'Angleterre, et débarqua sa triste cargaison, en passant, au cap de Bonne-Espérance. Le gouvernement populaire allait prendre la place de l'administration impériale, qui jusque-là ne se hâtait pas trop d'accorder à ses colonies les libertés constitutionnelles qu'elles réclamaient à grands cris.

IV.

La colonisation de l'Australie et son occupation par les colons, riches, sérieux et pratiques dont nous avons parlé tout à l'heure, avait atteint, à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, des proportions considérables. Ce système avait son bon et son mauvais côté. Sans doute, il en résultait pour le pays des progrès matériels très grands; mais il en était autrement au point de vue de l'avenir social de cette nouvelle communauté. Il y avait une tendance trop marquée à la création de classes entre lesquelles il ne pouvait se former aucun lien d'intérêt commun. Entre les deux extrêmes de cette organisation sociale, les grands propriétaires et locataires des domaines de la couronne et leurs serviteurs forcés, il ne pouvait y avoir d'autres relations que celles du maître à l'esclave, du brahmin au paria. L'ouvrier libre, qui peu à peu remplaçait ce dernier, s'il occupait une place un peu plus élevée dans l'échelle sociale, ne pouvait cependant diminuer la distance qui

le séparait du maître, qu'à la condition de devenir lui-même un facteur économique et politique important. C'était vers ce but que tendaient donc tous les efforts des réformateurs. La cessation de la transportation criminelle avait été leur premier succès ; l'obtention d'une constitution parlementaire leur concédant un gouvernement fondé sur le suffrage populaire, avec un exécutif responsable de ses actes devant le parlement et les électeurs, était l'objet de toute leur ambition maintenant. Ils auraient peut-être attendu encore longtemps, si un événement remarquable n'était venu tout à coup changer la face des choses et bouleverser le système grâce auquel s'effectuait lentement la colonisation de l'Australie. La découverte de l'or simultanément à Bathurst et dans le district de Port-Phillip, qui venait alors de prendre son essor politique et formait une province indépendante de la colonie mère sous le nom de colonie de Victoria, apportait dans la constitution sociale de l'Australie un changement aussi complet que soudain. En quelques années, la population des deux grandes provinces se vit quadruplée par l'arrivée d'émigrans accourus des quatre coins du monde, attirés par la fièvre de l'or vers ce pays jusqu'alors presque ignoré.

Appartenant en grande majorité à une classe dont les idées politiques sont caractérisées par un libéralisme extrême, pour ne pas dire plus, ils se trouvèrent dès les premiers jours en conflit ouvert avec l'autorité. La colonie de Victoria n'avait pas encore cessé d'être administrée directement par la métropole, que les idées républicaines y avaient fait des progrès remarquables. Les mineurs, révoltés contre les exigences d'un gouvernement qui, fidèle à son vieil instinct commercial, cherchait à prélever sur leur industrie une commission exorbitante, proclamaient déjà la république victorienne, et leur chef, Peter Lalor, plantait sur la barricade d'Euréka le drapeau de la Croix-du-Sud. Cet homme, dont la tête fut alors mise à prix, est mort il y a quelques années après avoir occupé pendant longtemps l'honorable position de *speaker* (président) de l'Assemblée législative de la colonie dans laquelle, au début de sa carrière politique, il avait été condamné comme rebelle. Ces velléités d'indépendance furent sans doute promptement réprimées, car l'administration métropolitaine avait la force militaire à sa disposition, mais le gouvernement dut cependant mettre les pouces et diminuer considérablement la taxe exorbitante dont l'exaction avait été la cause de la révolte.

Mais l'organisation développée par l'administration impériale fut bien vite engloutie dans la colonie de Victoria, sous le flot de cette émigration qui introduisait des élémens nouveaux, vigoureux, am-

bitieux et libres dans la constitution sociale du pays. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, le nombre des mineurs avait été bien moins considérable, et la population étant, à l'origine de ce mouvement, beaucoup plus nombreuse que celle de Victoria, et disséminée en outre sur un territoire alors dix fois plus étendu, le vieux système s'y débattit plus longtemps contre cette invasion de libéralisme. Il était clair cependant que l'administration directe des colonies par le gouvernement métropolitain avait fait son temps. A moins de perdre ses dépendances, l'Angleterre se voyait forcée de leur concéder le droit de se gouverner elles-mêmes, et d'octroyer à chacune d'elles une charte et une constitution en rapport avec l'état politique qui se développait dans leurs centres respectifs.

On ne peut qu'admirer la sagesse du gouvernement britannique en cette circonstance; sa conduite offre un contraste frappant avec celle du gouvernement qui, trois quarts de siècle auparavant, fit perdre à George III le plus magnifique joyau de la couronne impériale. La leçon enseignée aux hommes d'État du siècle passé n'avait point été perdue pour leurs successeurs.

Ils allèrent même plus loin; ils auraient pu jusqu'à un certain point imposer aux différentes colonies une constitution identique, mais ils comprirent que l'état politique de chacune d'elles, par suite de la prédominance d'éléments différens dans leur organisation sociale encore embryonnaire, demandait un traitement spécial. Ils furent donc assez sages et assez modérés pour laisser aux colonies en cause le soin d'adopter chacune la constitution qui lui convenait, et maintinrent ce principe depuis, chaque fois qu'il fut question d'octroyer à une colonie quelconque les bénéfices du gouvernement parlementaire.

C'est ainsi que l'on remarque certaines nuances dans l'organisation politique des diverses colonies. La différence qui existe entre la constitution de la Nouvelle-Galles du Sud et celle de Victoria porte surtout sur le mode d'élection aux deux chambres qui composent leurs parlemens respectifs. Dans la Nouvelle-Galles, les membres du conseil législatif (qui correspond au Sénat en France) sont nommés par le gouverneur sur la recommandation du conseil exécutif; ils sont sénateurs à vie. Dans la colonie de Victoria, les membres du sénat sont élus par le suffrage limité, et pour une période de six ans. Dans certaines colonies, le suffrage universel est modifié par une clause qui admet le principe de la pluralité des votes; mais l'influence toujours croissante de la démocratie tend à faire disparaître cette anomalie en faveur de l'égalité électorale et du vote personnel et unique. *One man, one vote* (un seul homme, un seul vote) est aujourd'hui le cri général.

La composition de la population dans les deux colonies explique également la différence entre la politique fiscale adoptée par la Nouvelle-Galles du Sud et celle de Victoria. Tant que les mines d'or continuèrent à donner un emploi rémunérateur et constant à la population ouvrière de cette dernière, les articles d'importation ne furent frappés à leur entrée dans la colonie que d'un droit *ad valorem* très modéré. Mais il arriva un moment où les mines ne suffirent plus à maintenir dans l'abondance la population que la fièvre de l'or avait amenée dans la colonie où elle avait acquis droit de cité. La constitution démocratique et ultra-libérale du pays plaçait en outre le pouvoir politique entre les mains des classes laborieuses, et tout gouvernement soucieux de conserver sa popularité ne pouvait ignorer les besoins de cette classe, la plus nombreuse et la plus utile, et devait nécessairement tout faire pour la retenir dans un pays où tout était à créer. Les colonies voisines faisaient, de leur côté, les plus grands efforts pour attirer chez elles la main-d'œuvre nécessaire à l'expansion de leur colonisation. Les statisticiens avaient calculé qu'à cette époque un émigrant adulte mâle représentait dans les colonies australiennes une valeur annuelle de 6,000 francs; chaque individu qui quittait le sol victorien pour transporter ses pénates dans une province voisine représentait par conséquent une perte sèche de 6,000 francs par an pour Victoria et un gain équivalent pour sa nouvelle patrie. L'instinct financier seul aurait donc suffi pour faire comprendre au gouvernement de Victoria la nécessité de retenir à tout prix dans le pays la main-d'œuvre que les mines d'or y avaient attirée. Mais il n'y avait aucune industrie locale, et la province, limitée en étendue, n'offrait en outre, en dehors des mines et des pâturages, que fort peu de ressources naturelles. L'agriculture n'existait pour ainsi dire pas, et bien que les colons eussent certainement trouvé dans la culture de la terre un champ très vaste à leur activité, il ne fallait pas s'attendre à ce que les mineurs, pour la plupart nés et élevés dans les grands centres industriels de l'Europe et de l'Amérique, échangeassent leur vie aventureuse pour les occupations constantes, laborieuses et pénibles de l'agriculteur. La majorité d'entre eux était composée d'artisans et non pas de paysans, et, si l'on voulait les garder dans la colonie, il fallait y introduire les industries qu'ils avaient abandonnées dans le vieux monde avec l'espoir de ramasser l'or à pleines pelles dans le nouveau. Sous l'empire de la nécessité du moment, les Victoriens adoptèrent donc une politique fiscale protectionniste, non pas parce que la protection est la meilleure des politiques fiscales, mais parce que dans cette alternative seule ils croyaient trouver le salut et l'avenir. Ce

régime ne fut cependant établi qu'en 1871, sous l'administration de Graham-Berry, qui, d'épicier démocrate devenu premier ministre républicain, n'a pas craint de représenter un gouvernement devenu conservateur et impérialiste comme *agent général* de la colonie de Victoria à Londres.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud, au contraire, l'exploitation des mines d'or n'avait point absorbé une aussi large proportion de la population ouvrière. L'immense étendue de la province offrait un champ beaucoup plus vaste à l'extension de l'industrie pastorale, et l'agriculture y était alors, toutes proportions gardées, plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui. En outre, la nature abondait en ressources variées ; les riches mines de charbon de la vallée du fleuve Hunter, et de la côte au sud de la capitale, les mines de fer et de cuivre des Montagnes-Bleues, les forêts de cèdres qui couvraient les bassins des rivières du Nord et les immenses pâturages de l'Ouest pouvaient suffire pendant longtemps à occuper une population dans laquelle l'élément pastoral et agricole prédominait. Le gouvernement de la Nouvelle-Galles avait donc à résoudre un problème inverse ; la difficulté n'était pas de créer des industries pour occuper les ouvriers, mais bien de trouver des ouvriers pour exploiter les ressources existantes. Si cette dernière colonie avait adopté la même politique fiscale que sa voisine, elle eût facilement absorbé l'excédent de population de cette dernière ; car le charbon à bon marché, d'extraction facile, eût certainement favorisé l'établissement de florissantes industries autour des mines de Newcastle, de Wollongong et de Lithgow.

Mais l'occupation économique de son immense domaine territorial étant le but immédiat des préoccupations du moment, le gouvernement de la colonie mère continua d'appliquer chez elle le régime libre-échangiste que lui avait légué l'administration impériale, non pas du tout que le libre échange fût, aux yeux de ses législateurs, la meilleure des politiques fiscales, mais bien parce qu'un système moins libéral eût à cette époque entravé plutôt qu'encouragé son développement et sa colonisation. Les autres colonies ont suivi les exemples donnés par leurs sœurs aînées, certaines sont protectionnistes par esprit d'imitation plutôt que pour toute autre cause, car, en vérité, on cherche en vain la raison de l'établissement d'un tel régime dans l'Australie méridionale, par exemple, pays essentiellement agricole et pastoral, vivant entièrement sur le produit de l'exportation de ses laines et de ses blés et qui ne possède en lui-même aucun des éléments nécessaires à l'établissement d'industries prospères. Queensland a adopté un système mixte, et la Tasmanie est protégée par un tarif douanier,

pour faire comme Victoria, dont elle est du reste une dépendance commerciale et avec laquelle elle a un traité spécial qui permet l'échange libre des productions naturelles et artificielles des deux colonies.

Victoria a réussi à garder chez elle ses artisans, et, à force de capitaux anglais, à couvrir les environs de sa capitale d'usines et de manufactures. Elle a pu jusqu'ici écouler l'excédent de ses produits manufacturés sur les marchés de la Nouvelle-Galles ouverts librement au commerce du monde; mais à l'heure actuelle, elle se voit menacée de perdre ce débouché si le parti protectionniste arrive à se maintenir au pouvoir dans cette dernière province. La fédération des colonies australiennes peut seule parer à cet événement qui serait indubitablement désastreux pour Victoria. Il est certain que les avantages économiques, que la possession des mines de charbon de Newcastle et de Wollongong, et surtout la présence d'immenses dépôts de minerais de fer dans le voisinage de cette dernière ville, située à quelques lieues au sud de Sydney, ne manqueraient pas d'attirer le capital et l'industrie autour de ces importants centres. Victoria ne possède ni charbon ni fer dans des conditions d'exploitation économique, et se voit par conséquent obligée de s'adresser à sa puissante voisine qui lui fournit ces indispensables élémens de la grande industrie moderne. Or les manufacturiers et par suite la classe ouvrière à Melbourne souffrent déjà beaucoup, car ils commencent à ne plus trouver de débouchés pour leur production toujours croissante. En termes généraux, l'infériorité des produits, lorsqu'on les compare aux mêmes articles de fabrication anglaise ou continentale, et le prix exorbitant de la main-d'œuvre locale enferment l'industrie victorienne dans les limites de l'Australasie britannique. Il n'y a pour elle aucune concurrence possible à établir avec l'industrie européenne sur les marchés de l'Asie, de l'Afrique du Sud ou de l'Amérique méridionale, qui sont les plus rapprochés de l'Australie. Qu'arriverait-il donc si la Nouvelle-Galles venait à adopter une politique protectionniste qui fermerait le seul marché sur lequel Victoria peut disposer de l'excédent de sa production industrielle? A l'heure actuelle, avec 2 millions de cliens, cette production dépasse déjà considérablement la consommation, et plus d'une industrie chôme en conséquence; il n'est pas difficile de prévoir quel serait le résultat si le nombre des cliens venait tout d'un coup à diminuer de moitié. Qu'advierait-il alors de cette vaste population de près de 500,000 habitans (le chiffre exact pris au recensement du 5 avril 1891 est de 489,000, représentant 42 pour 100 de la population totale de la colonie) accumulée dans la métropole victorienne? On conçoit aisément que le

parlement à Melbourne ait montré un empressement extrême à accepter sans discussion la constitution adoptée le 9 avril 1891 par la *Convention nationale australasienne* de Sydney, laquelle créerait une fédération dont les corollaires inévitables seraient l'union douanière des colonies et l'établissement autour d'elles d'un véritable cordon sanitaire protégeant les manufacturiers de l'Union contre les importations de l'industrie étrangère, y compris celles de l'Angleterre ; cela porterait d'un seul coup à 4 millions le nombre des cliens de Victoria.

Depuis leur émancipation, les colonies ont généralement subi des influences semblables, et les législatures locales ont abrogé un grand nombre de lois d'origine britannique pour les remplacer par des statuts dont le libéralisme ferait pâlir la majorité des Anglais eux-mêmes. La séparation absolue de l'Église et de l'État, l'instruction publique libre, obligatoire et séculière, le scrutin secret, l'application du principe électif à toutes les organisations ayant un but public quelconque, et maintes autres dispositions du même caractère ultra-libéral, forment la base des institutions politiques australiennes actuelles, dans une mesure plus ou moins grande suivant l'état social plus ou moins avancé de chacune des provinces.

La législation domaniale est également différente dans chaque province suivant le caractère général du pays et son degré de préparation pour la colonisation pastorale ou agricole. Une diversité semblable d'intérêts ne pouvait manquer de créer des rivalités que le temps ne ferait qu'envenimer. Dès lors, la fédération à courte échéance des colonies australasiennes ou tout au moins celle des États australiens se présentait à l'esprit d'un homme tel que Parkes, comme une nécessité politique urgente. Son expérience du passé, sa connaissance approfondie du caractère et du tempérament des hommes de sa race, et par-dessus tout une étude sérieuse des grandes lois qui gouvernent la marche des sociétés humaines, lui faisaient prévoir le moment où un conflit toujours croissant d'intérêts et d'ambitions amènerait infailliblement à sa suite la division et la haine. Il leur présentait donc une théorie politique qui, sans toucher à l'organisation intérieure des colonies, résumait leurs aspirations communes et amenait ainsi l'évolution d'un idéal national destiné à satisfaire leurs ambitions actuelles et les plus brillants rêves d'avenir. Le succès de cette politique à la conférence de Melbourne en 1890, ainsi que nous l'avons dit dans un précédent chapitre, avait été complet. Parkes triomphait sur toute la ligne, il avait réussi à faire accepter ses vues à l'unanimité par les membres de cette conférence, lesquels

s'étaient engagés à obtenir de leurs parlemens respectifs la nomination d'un nombre proportionnel de délégués à une *convention nationale australasienne*, chargée d'élaborer, au nom des législatures coloniales participantes, un projet de loi pour l'établissement d'une constitution fédérale.

Cette convention, à laquelle aucune colonie ne fit défaut, se réunit à Sydney, la métropole et la mère des grandes cités australiennes, sous la présidence du vieux tribun qui était en réalité l'auteur de son existence. Les délégués délibérèrent pendant six semaines, et adoptèrent à l'unanimité un projet de loi constituant la fédération des colonies australiennes, et créant une nouvelle nationalité et un nouveau facteur politique sous le titre de *The Commonwealth of Australia*. La principale part dans la rédaction de cette constitution appartient au premier ministre de Queensland, sir Samuel Griffith, jurisconsulte distingué, qui mérite d'être considéré comme le Sieyès de la constitution nationale de l'Australasie.

Les grandes lignes de la constitution adoptée par la convention sont à peu près les suivantes :

Les colonies australasiennes qui en acceptent les clauses formeront une communauté fédérale sous la dépendance de la couronne britannique désignée par le titre *The Commonwealth of Australia*. Ce titre de *Commonwealth*, qu'il est assez difficile de traduire exactement en français, rappelle de bien près la révolution qui renversa la monarchie des Stuarts. Il signifie à la fois communauté d'intérêts et république, et malgré la forme aristocratique sous laquelle on a tenté d'en déguiser la vraie signification, en plaçant la reine d'Angleterre au sommet de la constitution et créant une sorte de cour de vice-royauté autour du gouverneur-général, son représentant direct, il est difficile de ne point reconnaître dans ce titre si essentiellement républicain le premier tressaillement qui accompagne la naissance d'une nationalité indépendante.

Le gouverneur-général, qui représente la reine et le gouvernement impérial, est désigné par le cabinet de Saint-James et nommé par la souveraine. Les colonies élevées au rang d'États indépendans les uns des autres en matière de politique intérieure laissent à leurs législatures respectives le soin de décider plus tard du mode de nomination de leurs gouverneurs, qui ne pourront communiquer avec le gouvernement impérial que par l'intermédiaire du gouverneur-général.

Le parlement fédéral sera formé d'un sénat composé de huit membres pour chaque État de la *commonwealth* choisis d'après un mode laissé à la décision de chacune des législatures locales,

pour un terme de six ans, suivant le système de la rotation, et d'une chambre des représentans élus dans chaque État, d'après le mode adopté pour les élections aux législatures locales, et dont le nombre sera limité au maximum d'un représentant par 30,000 habitans et au minimum de quatre membres par État, quel que soit le chiffre de sa population.

Le pouvoir exécutif est confié à un conseil exécutif fédéral, présidé par le gouverneur-général et composé de sept ministres secrétaires d'État qui doivent présider aux grandes administrations de l'Union.

Le parlement ainsi composé a, en outre de ses pouvoirs politiques et du contrôle des douanes et des finances de la fédération, le droit de créer une cour suprême fédérale de justice, devant laquelle seront portés les appels qui, dans les conditions actuelles, sont du ressort du conseil privé de l'empire, à l'exception de telles questions dans lesquelles les intérêts d'une puissance étrangère, d'un des États de la fédération ou d'une partie intégrale de l'empire britannique, seraient en cause.

L'établissement d'une fédération sur les bases adoptées par la convention ne souleva de difficultés que dans la Nouvelle-Galles du Sud, où sir Henry Parkes, en opposition au parlement avec le parti protectionniste, en appela aux électeurs. Le résultat du scrutin donna une grande majorité en faveur de l'idée de la fédération; mais il n'en fallut pas moins introduire certains amendemens dans un sens plus démocratique dans la constitution adoptée par la convention pour qu'elle pût recevoir l'assentiment des électeurs de cette colonie. La lutte s'était engagée entre le parti libre-échangiste extrême, représenté par l'honorable G.-H. Reid, lauréat du *Cobden Club*, et économiste distingué, qui, prévoyant l'inévitable adoption d'un tarif protectionniste par le futur parlement fédéral, ne voulait à aucun prix d'une union à laquelle il faudrait sacrifier les principes sacrés du libre échange, — le parti ultra-protectionniste, représenté par l'honorable G.-R. Dibbs, chef de l'opposition parlementaire, qui refusait de s'occuper de fédération avant d'avoir fermement établi le système protectionniste dans la colonie pendant une période suffisante pour y permettre la création d'industries capables de faire concurrence aux manufactures de Victoria sur les marchés de l'Union, — et enfin, le parti protectionniste modéré, dirigé par l'honorable Edmond Barton, avocat distingué, longtemps représentant des professions libérales à l'assemblée législative, dont il fut pendant quelques mois le *speaker* (président), et représentant également les aspirations de la jeune Australie, ambitieuse de prendre place au rang des nations et de jouer dans la politique universelle un rôle proportionné à sa grandeur. Sir

Henry Parkes s'était déclaré prêt à accepter le verdict du parlement fédéral sur la question du système fiscal de la future communauté, parce que l'union des colonies et la création d'une nouvelle nationalité sous l'égide de la Grande-Bretagne est le but suprême de sa politique.

Ce fut le parti ultra-protectionniste qui l'emporta, et son chef, M. G.-R. Dibbs, a pris depuis la direction du ministère en remplacement de sir Henry Parkes.

Les élections à l'assemblée législative de la Nouvelle-Galles venaient d'introduire en cette chambre un nouvel et important élément représentant les intérêts des classes ouvrières. Ce parti ne devait pas tarder à faire une apparition aussi triomphante que soudaine sur le terrain parlementaire, et il est difficile de prévoir l'effet que le socialisme australien peut avoir sur l'union projetée des colonies. S'il nous est permis de hasarder une opinion, il nous semble que l'effort organisé de cette nouvelle puissance politique se portera dans la direction de l'union des États australiens, sous la protection d'un drapeau national indépendant de tout contrôle étranger.

Une nationalité qui éclôt à la fin du XIX^e siècle, sous l'influence de forces inconnues jusqu'ici, dont le passé ne nous offre aucun moyen de mesurer la puissance et de calculer les effets, a l'avantage immense de pouvoir demander ses leçons à l'expérience de tous les siècles et de toutes les races auxquelles la civilisation doit ses plus nobles résultats. Ce nouveau monde commence là où les vieux mondes finissent ; isolé à l'extrémité de la terre, sans ennemis et sans passé, peuplé par une race à laquelle personne ne peut refuser l'énergie, le bon sens et la rectitude morale, l'avenir lui apparaît à travers les rayons de la plus brillante aurore, et les vrais amis de l'humanité ne peuvent qu'unir leurs vœux pour la prospérité et le succès final d'une entreprise à laquelle toutes les classes de la société moderne et en particulier les hommes sortis des rangs du peuple ont participé. Qui pourrait désirer une devise plus vaillante, pleine de plus d'énergie et d'espérance que cet *Advance Australia* écrit au-dessous du soleil levant qui baigne de ses rayons d'or les plis du drapeau de la Croix-du-Sud !

LA

FORME ET LA VIE

I.

Quand nous jetons les yeux sur le monde au milieu duquel l'homme s'agite, il semble bien au premier abord que tout ce qui vit, la plante, l'animal, même toute partie de ce qui vit, une feuille, un os, a une forme définie dans ses contours, si bien que nous sommes naturellement conduits à voir dans la *forme* des êtres organisés un attribut essentiel de la vie. Au contraire, les gaz qui s'épandent à l'infini, les liquides moulés sur les parois du vase qui en arrêtent l'écoulement, les roches, taillées de mille façons sans cesser d'être la même roche, nous montrent le monde inorganique affranchi presque tout entier de la fatalité de la forme.

Les cristaux, à la vérité, semblent ici faire exception. Eux aussi ont des formes arrêtées, aux contours encore beaucoup mieux définis que ceux de la vie et quelquefois d'une grande élégance. Mais qu'on les broie dans un mortier, ce sera toujours le même corps, ce sera la même espèce chimique, si ce n'est plus le cristal. Un être vivant, la canne à sucre, la betterave râpées, réduites en pulpe, n'ont plus rien d'elles-mêmes. Elles ont cessé d'être, elles ont disparu irrémédiablement : toute la puissance de la nature, aidée de tout le savoir humain, ne saurait avec cette pulpe les réédifier dans leur forme, tandis que nous pouvons refaire le cristal et le tirer à nouveau de sa poussière.

L'être vivant considéré en lui-même, indépendamment de ceux dont il dérive et de ceux qui dériveront de lui, est à sa façon, — dans la plupart des cas, car il y a des exceptions, — une sorte d'atome, un tout indivisible. De là cette dénomination très juste d'*individu*, passée de la philosophie grecque dans la scolastique et par elle dans le langage courant pour désigner l'être doué de vie.

Ce que nous appelons espèce en parlant des plantes ou des animaux n'est, en définitive, que le groupement fait par notre esprit de tous les individus vivans offrant sensiblement la même forme et que nous sommes fondés par empirisme à croire tous unis dans une parenté commune.

Mais si la forme nous apparaît comme un attribut essentiel de la vie, elle ne peut cependant servir à la caractériser, puisqu'il existe aussi des corps qui sont des individus, dans le monde inorganique, en dehors des cristaux. Les planètes, les anneaux de Saturne sont des exemples qui viennent aussitôt à l'esprit. On pourra ranger dans la même catégorie les comètes et les tores de fumée qui sont aussi des individus, qui cessent d'être par le fait même de leur division ou de leur dissociation.

La forme ne suffit donc pas à caractériser l'individu vivant : voyons si les traits généraux et l'aspect extérieur des êtres organisés, plantes ou animaux, ne vont pas nous offrir des signes qui les distinguent des corps purement minéraux.

On a opposé les contours plans ou sphériques, les arêtes vives, les angles définis des cristaux et des corps célestes aux surfaces onduleuses, à la silhouette moins géométrique, plus mollement accusée des plantes et des animaux. Certes, ce caractère n'est pas absolument dépourvu de valeur, de sorte que l'esprit le moins préparé s'y trompe rarement. Parfois le lapidaire, en taillant l'agate, met à découvert de délicates arborisations dans la transparence de la gemme. On les recueille précieusement, les musées en sont pleins, et l'illusion est parfois très vive : vous croiriez avoir sous les yeux une mousse pétrifiée. Il suffit de la loupe, et, au besoin, du microscope pour s'assurer qu'il ne s'agit point là d'un végétal fossile, et découvrir tout un assemblage d'aiguilles cristallines qui n'ont rien de commun avec les délicates articulations et les contours onduleusement dessinés d'une mousse véritable, pas plus que l'arbre de Saturne des alchimistes n'est un buisson vert. Eux-mêmes ne s'y trompaient pas, et c'est seulement au figuré qu'ils nommèrent ainsi l'élégante frondaison de métal qu'ils savaient par un artifice faire naître et grandir sous leurs yeux.

Ce cachet particulier se présente si nettement imprimé sur chaque être vivant et sur chacune de ses parties, il est tellement reconnaissable qu'il guide le naturaliste avec sûreté, même pour affirmer, d'après le moindre débris ou la plus faible empreinte, l'existence certaine à la surface du globe, par-delà des temps prodigieusement lointains, d'êtres qui ont vécu alors et qu'il ne connaît pas. Il en est qui n'ont laissé que leurs traces, et nous affirmons que la vie a passé là, sans savoir souvent si l'être était plante ou animal. Il n'y a pas deux ans que des terrassements exécutés à Paris même,

rue Lhomond, mettaient au jour une pétrification étrange, telle qu'on n'en connaissait point de pareille et dont la nature reste encore mystérieuse. On l'a rapprochée des algues, mais on peut y voir également la dépouille d'un être bien supérieur en organisation.

Les anciens eux-mêmes, s'ils n'avaient point notre savoir pour interpréter la véritable nature des fossiles, n'hésitaient pas du moins à reconnaître cette marque de fabrique que la vie imprime partout et toujours à ses œuvres. La science d'alors ne donnait aucun moyen de discerner dans les ammonites la coquille d'un animal voisin des seiches et des calmars. Mais on eut du moins le sentiment très net que cela avait vécu, et par analogie on croyait y voir des cornes d'animaux conservées par la terre.

II.

La forme cependant n'est pas un attribut essentiel de la vie. Il existe des êtres vivans dépourvus de forme définie, comme il existe des substances chimiques qui ne cristallisent point. Le microscope nous révèle, dans certaines eaux stagnantes, la présence de petites masses comme gélatineuses qui se déforment sans cesse et se meuvent. On voit une partie de la masse s'allonger comme un pied qui s'avance. Puis l'être tout entier semble passer dans ce prolongement gonflé en proportion. Une autre expansion naît sur un autre point, et la goutte visqueuse, sans cesse déformée, semble s'écouler lentement. Si parfois elle rencontre quelque débris végétal, elle l'enveloppe, et celui-ci bientôt subit une véritable digestion. Le résidu est rejeté par un point quelconque de la surface comme il avait été absorbé.

La découverte de ces êtres au siècle dernier, — alors que la biologie était encore trop peu avancée, — n'eut pas tout le retentissement qu'elle méritait, peut-être parce qu'elle n'est point due à un naturaliste de profession, mais à un amateur, à un peintre qui avait pris goût à l'étude des animaux en les dessinant. Il s'appelait Rœsel de Rosenhof. Il a publié un livre dont le titre pourrait se traduire : *Récréations entomologiques*. Rœsel a, d'ailleurs, bien observé l'être qu'il appelle le Petit-Protée, il l'a vu changer de forme et même se segmenter pour donner deux individus indépendans semblables au premier. Il en a fait aussi d'excellens dessins qu'il grava lui-même. Le dernier volume des *Récréations* avait paru en 1755. Cinq ans plus tard Linnæus, dans la 10^e édition de son *Système de la nature*, renchérit sur Rœsel et désigne l'être étrange « plus inconstant que Protée lui-même, » *Proteo inconstantior*, sous le nom de *Volvox Chaos*; mais dans une édition suivante il revient au premier nom et, le combinant à ses propres

idées, s'arrête à la désignation pompeuse de Chaos Protée. Nous appelons aujourd'hui ces êtres des amibes. Quant à cette multiplication si simple par division, qu'avait observée Rœsel, on peut la provoquer et sectionner l'amibe en deux, chaque portion d'elle-même étant apte à se faire indifféremment surface ou profondeur, partie traînante ou partie entraînée, mobile et sensible tout à la fois. Car l'amibe choisit sa direction et saura trouver ou plus de lumière ou plus d'obscurité selon ce que nous pouvons appeler ses aspirations, puisqu'il s'agit, en définitive, d'un être vivant.

Il y a quelques années, un savant allemand aux conceptions toujours larges, mais trop souvent téméraires, crut découvrir que sur le fond entier des océans s'étale une sorte d'amibe immense, couvrant ainsi de sa substance sensible et vivante une portion de la planète. Les zoologistes ont souvent ce travers de commencer par nommer avant d'étudier, et M. Hæckel appela cette gelée où il croyait avoir retrouvé en quelque sorte la première ébauche de la vie, du nom de *Bathybius*, l'être de l'abîme. Tout, malheureusement, dans cette révélation si intéressante, n'était qu'erreur : quelques traînées de mucus accrochées aux dragues avaient enflammé l'imagination du professeur d'Iéna.

Si le bathybius n'existe point, il n'est pas besoin cependant de microscope pour assister au spectacle d'un être vivant volumineux qui va, vient, se meut et se déplace, bien que dépourvu comme le protée microscopique de toute forme définie. Quand les tanneurs retirent des cuves les peaux mises en préparation, ils font, avec le tan qui a servi, de grands amas où une foule d'insectes et d'êtres de toute sorte viennent chercher leur existence. Si on éventre au printemps une de ces buttes de tannée, on découvre aussitôt çà et là des filamens irréguliers d'un beau jaune d'or, mais qui sont mous, muqueux. Regardez-les et vous verrez qu'ils se déplacent, s'écoulent à la manière des amibes. Ils semblent dans la masse du tan se chercher les uns les autres, car l'été, après quelque pluie d'orage, nous les verrons se réunir, puis surgir au dehors sous la forme d'une sorte de gâteau jaune, large et épais comme les deux mains, que les botanistes ont appelé du nom grec de *myxomycète*, c'est-à-dire champignon muqueux.

Détachez une partie de cette masse, placez-la sur un tesson, vous la verrez comme l'amibe étendre devant elle des expansions rameuses, y passer tout entière ; vous la verrez s'étaler ou revenir sur elle-même en bosselures changeantes auxquelles succéderont bientôt de nouveaux étalemens.

Nous voilà donc en présence d'êtres vivans sans forme, sans organes, composés uniquement d'une substance opaque, fortement colorée chez les myxomycètes, mais transparente comme le cristal

chez l'amibe, un peu plus dense que l'eau, avec laquelle elle ne se mélange pas, substance qui se meut, qui sent, c'est-à-dire qui partage avec nous-mêmes les attributs supérieurs de la vie.

III.

La découverte des amibes ne fut guère au début qu'une curiosité, jusqu'au jour où deux naturalistes, Dujardin et Hugo Mohl, presque en même temps, Dujardin toutefois le premier, appelèrent l'attention sur une substance entrant dans la constitution des infusoires et des cellules des plantes, qui avait tous les caractères de la substance des amibes. Dujardin la dénomma *sarcode* ; Hugo Mohl s'arrêta quelques mois après au nom de *protoplasma* qui a prévalu. Dujardin est certes un des biologistes dont la France peut s'honorer à plus juste titre, bien qu'il soit demeuré sa vie durant à peu près méconnu, repoussé du cénacle parisien, relégué en province. C'est seulement après sa mort qu'on a rendu quelque justice à ses travaux. Le nom de sarcode introduit par lui dans le langage scientifique n'a pas été adopté, tandis que la dénomination de protoplasma imposée par le savant allemand à une des parties constituantes de la cellule végétale eut cette singulière fortune de devenir presque synonyme de matière vivante ou même ayant vécu. C'est ainsi que certains anatomistes l'emploient pour désigner la substance de la corne ou la masse des cellules superficielles de l'épiderme qui ont accompli le cycle de leur existence et ne sont plus que des cadavres de cellules.

Mais cette substance amorphe, sarcode ou protoplasma, comme on voudra l'appeler, n'est pas moins à nos yeux la base même de l'organisme. Chez les végétaux, c'est elle qui édifie en quelque sorte chaque cellule, comme le ver ou le mollusque produisent la coquille et le tube qui les protègent, comme la chenille s'enveloppe du cocon qu'elle a tiré de ses glandes. De même le protoplasma modèle autour de lui les parois de la cellule où il reste enfermé. Mais il en est toujours la partie vivante par excellence, et quand il disparaît, cette paroi cellulaire n'est plus qu'un corps inerte.

De même, chez les animaux, l'œuf ou tout au moins sa partie essentielle, le vitellus, nous montre dans sa forme sphérique à peu près universelle le protoplasma façonné d'abord par les seules lois des attractions et des résistances communes à toute matière. Mais dès que cet œuf s'anime, les premiers signes qu'il donne de son activité propre sont précisément des mouvemens comparables à ceux de l'amibe. C'est donc sans effort que nous retrouvons autour de nous et de différens côtés la vie affranchie de la forme. Nous comprenons qu'elle n'est pas essentiellement et fatalement

liée à cette forme. Un corps peut être vivant et n'avoir pas de configuration définie. Et dès lors un problème se pose : un liquide, une humeur du corps, peuvent-ils être vivans ? Le sang est-il vivant comme la substance des nerfs ou la chair des muscles ? Question profonde et qui n'est pas encore résolue. Voilà longtemps en tout cas que la science a été conduite à chercher ailleurs que dans la forme la caractéristique de la vie.

Les aristotéliens voyaient, dans ce que nous appelons la vie, un mouvement ; ils donnent d'ailleurs ce nom à toute altération ou changement d'état des corps naturels aussi bien qu'à leur translation proprement dite dans l'espace. Le traité aristotélique de *l'Ame* caractérise la vie par ces trois faits : « se nourrir par soi-même, se développer et périr. » La croissance et le dépérissement sont des altérations, par conséquent des mouvemens ; et comme on les voit toujours intimement unis à l'alimentation de la plante aussi bien que de l'animal, c'est l'acte de se nourrir qu'on retrouve en définitive à la base du mouvement qui est la vie. De la philosophie grecque les mêmes idées passent dans la *Somme* de Thomas d'Aquin, qui voit aussi dans la vie ce même « mouvement » spécial auquel ne participent point les corps inertes. D'ailleurs, pendant la croissance, appelée d'un nom si juste « développement » quand il s'agit des êtres vivans, ne voyons-nous pas les parties dont ils sont composés se déplacer les unes par rapport aux autres ? N'avons-nous pas là une distinction nette, absolue, avec l'accroissement des corps minéraux ? La formule célèbre de Linné dans sa caractéristique des trois règnes : « les minéraux grandissent, les végétaux grandissent et vivent... » est ici en arrière sur la *Somme* de saint Thomas, puisqu'elle semble consacrer une assimilation fautive dans la mode de croissance des végétaux et des minéraux.

Il est, à la vérité, certaines parties chez les animaux qui grandissent ainsi par une simple accession constante de parties nouvelles surajoutées : telle la coquille des mollusques, même alors qu'elle est enfermée sous les chairs comme l'os de la seiche. Mais précisément ces formations, bien que dérivées de l'organisme, ne sont pas elles-mêmes vivantes. Elles portent, si l'on peut dire, l'empreinte et le cachet de la vie au point qu'on les reconnaît pour en être un produit, mais rien de plus. Et si elles grandissent, c'est justement à la façon des cristaux.

Thomas d'Aquin, en suivant Aristote, avait donné de la vie la définition la plus exacte qu'on pût invoquer dans l'état des connaissances de son temps. Elle est encore presque satisfaisante pour le nôtre. Nous aussi nous définissons la vie dans les mêmes termes. La vie est un mouvement, mais non pas toutefois un de ces mouvemens apparens, bien qu'intimes, auxquels fait allusion l'encyclopé-

diste chrétien. C'est un mouvement moléculaire qui échappe à nos yeux dans la profondeur de l'être et ne se traduit à nos sens que par ses résultats.

Déjà on peut saisir quelque chose comme la première ébauche de cette notion positive chez un autre écrivain religieux, Fénelon, qui a ici tout l'avantage sur Bossuet. Les pages de biologie que ce dernier introduit dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* (1675-1680) à l'usage du Dauphin sont un assez piètre morceau. Au contraire, le chapitre où son rival aborde les mêmes sujets dans le *Traité de l'existence de Dieu*, écrit, il est vrai, trente ans plus tard, suffirait presque à placer Fénelon au rang des précurseurs de la physiologie moderne. « Qu'y a-t-il de plus beau qu'une machine qui se répare et se renouvelle sans cesse elle-même... L'animal met au dedans de son corps une substance qui devient la sienne par une espèce de métamorphose... L'aliment, qui était un corps inanimé, entretient la vie de l'animal et devient l'animal même. Les parties qui le composaient autrefois se sont exhalées par une insensible et continuelle transpiration. Ce qui était il y a quatre ans un tel cheval n'est plus que de l'air ou du fumier. Ce qui était alors du foin ou de l'avoine sera devenu ce même cheval si fier et si vigoureux, du moins il passe pour le même cheval, malgré ce changement insensible de sa substance. »

On ne saurait plus nettement exposer le phénomène de la nutrition qui est la base même et le fondement de la vie. Nous ignorons à la fréquentation de quels savans, de quels médecins, l'archevêque de Cambrai avait puisé ses notions si précises du mouvement vital. Peut-être dans des entretiens avec Fagon (1).

Le mouvement qui constitue la vie est un mouvement intime, profond, invisible, incessant, tout à la fois de combinaison et de décomposition. La matière vivante naît sans cesse et meurt sans cesse, se forme et se détruit tout en même temps. C'est en ce sens que Claude Bernard avait pu dire que la vie n'est qu'une mort constante.

Tous les corps liquides ou gazeux portés au contact de la substance vivante et qu'elle peut dissoudre, la pénètrent, se mêlent à elle, puis, entraînés dans le tourbillon, cessent pour la plupart d'être eux-mêmes, se transforment, entrent dans des combinaisons nouvelles qui n'existaient pas en dehors de l'être, mais qui à leur tour

(1) Dans son exil de Cambrai, Fénelon connaissait un médecin, Aimé Bourdon, et le tenait même en haute estime. Il soignait M^{me} de Montbron, et Fénelon recommandait constamment à celle-ci de suivre ses conseils. Bourdon avait publié un petit traité d'anatomie, ouvrage sans valeur et qui ne nous donne pas une bien haute idée de l'homme. Mais on voit, d'autre part, par une lettre de Fénelon au marquis (Fanfan), du 20 août 1704, qu'il avait conservé de bons rapports avec Fagon : « Je voudrais, écrit-il au marquis, que vous puissiez faire dire mille choses pour moi à M. Fagon et lui faire demander conseil sur Barèges, où il a été autrefois avec M. le duc du Maine. »

se détruisent et passent en d'autres états, impropres ceux-là à la vie, états sous lesquels ils sont rejetés pour rentrer dans le monde inorganique, enrichi par eux d'ammoniaque et d'acide carbonique, et d'oxygène.

Ce mouvement, nous n'en connaissons pas la nature, nous savons seulement qu'il existe par la comparaison de l'apport et du rejet et de ceux-ci avec le terme intermédiaire, la substance vivante elle-même. Nous savons qu'il se propage à la fois dans tous les tissus et tous les organes de l'être, offrant dans chacun une modalité spéciale, tout en conservant partout le même caractère fondamental, comme l'onde sonore qui, elle aussi, présente un caractère universel, celui d'être pendulaire, avec des modes infiniment variés d'où dépendent le timbre et toutes les qualités secondaires du son.

Ce mouvement est partout au fond des tissus de l'être vivant, depuis les plus simples, comme la substance de l'os, jusqu'aux plus complexes, comme celle des muscles ou du cerveau. Il est partout dans l'être vivant, que celui-ci s'accroisse, ou fleurisse, ou s'incline vers la mort, ou qu'il soit atteint des divers états passionnels, morbides qui peuvent l'affecter; il est partout dans l'infinie variété des actes physiologiques dont est faite notre vie et qui tous se ramènent fatalement à une modification moléculaire survenant: la sensation de la rétine ébranlée par un rayon lumineux, aussi bien que la contraction d'un muscle et la pensée même. On a essayé pour cette dernière d'arriver par des voies détournées à découvrir la nature des réactions chimiques qui forcément accompagnent tout travail cérébral. Qu'on y soit ou non parvenu, il est impossible de se représenter la mise en activité des élémens nerveux autrement que comme un phénomène de nutrition, c'est-à-dire une modification se produisant dans le mouvement moléculaire.

Mais nous restons impuissans à pénétrer, à connaître la véritable nature de ce mouvement moléculaire intime qui fait des corps animés un monde à part dans le grand cosmos. Quelle est l'origine et la nature de cette énergie nouvelle communiquée à la matière inerte, lui donnant des propriétés ou plutôt des facultés qu'elle n'avait pas jusque-là et qui viennent s'ajouter à toutes celles dont connaissent le chimiste et le physicien? Disons encore qu'elles s'y ajoutent sans les contrarier, comme on l'a cru longtemps, quand on supposait une sorte d'antagonisme entre la vie et les forces physico-chimiques. La vie n'est en aucune façon un triomphe sur celles-là, et toujours elles gardent leur prépotence. Si nous voyons certains parasites résister aux liquides corrosifs de l'estomac, ce n'est point que la vie entrave ici une réaction chimique qui se produirait partout ailleurs; c'est simplement que

la peau dont sont couverts ces parasites n'est point soluble dans les sucs intestinaux et n'est pas plus attaquée sur eux vivans qu'elle ne le serait après leur mort.

Le mouvement vital n'est, après tout, qu'une modalité épisodique de la faculté universelle qu'ont les corps simples et les composés chimiques de réagir les uns sur les autres. Il exige pour se manifester, comme toute autre réaction, des circonstances définies et même comprises entre d'étroites limites de pression, de température, de lumière qui le restreignent singulièrement et le localisent dans un poids de matière à peine appréciable, si on le compare à celui du globe terrestre, sur lequel elle est répandue.

Mais ce que nous ignorons et de la façon la plus absolue, c'est l'essence propre de ces réactions intimes dont nous ne pouvons dans beaucoup de cas donner la formule rigoureuse et encore moins établir l'équivalent thermique; c'est en quelque sorte la qualité générique de ces mouvemens à la fois particuliers et infiniment variés qui se passent incessamment dans toutes ou presque toutes les parties des corps vivans. Nous savons que le mouvement vital chez chaque individu doit prendre fin à un moment donné : c'est la mort. Nous avons mille moyens de provoquer l'arrêt du mouvement vital. Nous n'en avons aucun de le faire naître. Nous pouvons seulement le propager en quelque sorte, quand nous lui fournissons par les alimens, par la génération, le substratum matériel nécessaire à son existence et à son développement. Nous pouvons de même le dévoyer et lui faire produire des monstres. Nous sommes impuissans à le faire apparaître où il n'existe pas.

Et alors nous sommes conduits à cette autre considération que le mouvement vital est continu. On avait cru autrefois pouvoir le suspendre. On pensait que des graines, des êtres vivans pouvaient mourir momentanément, et celles-là garder intacte leur faculté de germer, ceux-ci revenir à une existence nouvelle quand on les plaçait dans les conditions voulues. Les animaux reviviscens ont beaucoup excité l'attention, mais on ne s'en était guère préoccupé jusqu'alors que pour y étudier la prétendue suspension de la vie. L'intérêt est autre. En réalité, ces êtres continuent de vivre, mais extrêmement peu. Le mouvement vital n'est pas suspendu, mais considérablement amoindri plutôt que ralenti comme la vibration d'une corde sonore qui perd de son intensité jusqu'à n'être plus entendue, alors que le doigt la sent frémir encore. L'esprit d'Edmond About avait créé sur cette donnée des animaux ressuscitans un conte fort amusant, un homme qu'on rappelle à la vie au bout d'un demi-siècle et qui se retrouve tel qu'on l'avait endormi. Avec nos idées, *l'Homme à l'oreille cassée* a dû vieillir

un peu, si peu que ce soit, pendant son demi-siècle vécu à la façon des rotifères ou des anguillules privées d'eau. Il est irrationnel et contraire à toute mécanique de supposer un instant que la vie puisse réellement être suspendue, que le mouvement moléculaire qui en est la base puisse devenir nul et recommencer ensuite. On a cru que des graines conservaient indéfiniment la propriété de germer. Il y a quelque quarante ans, des exploiters de la crédulité publique répandirent dans toute l'Europe, le vendant fort cher, un blé qu'ils disaient avoir été retiré d'une momie d'Égypte et qui planté donnait de merveilleux épis. C'était une simple escroquerie. Cependant, nous savons des graines qui conservent un temps assez long la faculté de germer : c'est en réalité qu'elles continuent de vivre, de porter en elles ce mouvement intime, plus ralenti chaque jour et qui finit par s'éteindre. Fatalement la graine mourra; si ce n'est pas dans quelques années, ce sera après un siècle ou deux, peu importe : elle mourra.

Le mouvement vital est donc continu, mais avec d'incessans renouvellemens et c'est encore un caractère très particulier qu'il a. Il se propage indéfiniment, mais en rejetant sans cesse une partie des matériaux qu'il animait naguère. Ce blé jauni que le faucheur va trancher, dont le chaume ira couvrir quelque mesure, dont le grain semble destiné tout entier à faire vivre les hommes, cet épi dont la durée à nos yeux n'a pas même atteint une année entière, cet épi est éternel, il a vécu toute l'éternité passée, il vivra toute une éternité future. Il a séché, mais ce n'est qu'une apparence. La vie ne s'est pas retirée de lui. Elle est là, toute dans le grain comme en une citadelle. Elle est là, ayant fait le sacrifice du reste de la plante abandonnée à la désorganisation. Mais le germe enfermé dans le grain est vivant. Planté l'année prochaine, il rejettera encore un nouvel épi et ainsi sans fin pendant des milliers d'années.

Il nous convient de regarder comme un être ayant une sorte de commencement et de fin l'épi sorti du grain au printemps et que l'automne va mûrir. Conception tout arbitraire. En réalité, nous ne lui connaissons, à cet épi, ni commencement ni fin. Son commencement se perd dans les lointains d'un passé que la science humaine ignore. Sa fin? Mais il vivra peut-être des millions de siècles. Cet épi qui frappe mes sens et que je regarde comme une unité organique n'est pas même un individu au sens philosophique du mot; car il se rattache par continuité à tous les épis qui l'ont précédé, à tous ceux qui le suivront. L'important, c'est le grain ou plutôt le germe qu'il renferme se continuant par une tige, par une fleur avec un autre grain tout semblable. La racine, le chaume, les balles, c'est l'accessoire, tout cela est abandonné chaque année par le grain renaissant sans cesse de lui-même et qui incarne véritablement l'espèce *blé*.

IV.

Si le mouvement moléculaire vital est la base même de la vie, dans quelle mesure va-t-il en régler les manifestations? Va-t-il faire sentir son influence seulement pour le maintien de la forme extérieure, ou la commander dans une certaine mesure? Il la commande, en effet, et tous les caractères extérieurs de l'espèce et de l'individu nous apparaissent en définitive comme subordonnés aux conditions de leur chimie intime.

C'est à Chevreul que le mérite revient d'avoir le premier formulé ce principe de la dépendance absolue où est la vie, des lois physico-chimiques de la matière inerte. Il n'est pas impossible qu'il ait puisé dans ses relations avec de Blainville cette netteté de vue sur la substance vivante. Charles Robin, l'élève et le continuateur de ce dernier, ne cessa, dans son enseignement à l'École de médecine, dans toutes ses œuvres, de proclamer les mêmes principes sans avoir rien fait, il est vrai, pour en assurer la démonstration expérimentale. Mais elle n'était pas même nécessaire à ses yeux pour déclarer hautement que tout dans le monde organique proclame cette subordination des phénomènes vitaux aux lois de la matière inerte. Quand nous croyons apercevoir une contradiction, c'est que nous ne connaissons pas suffisamment ces lois. La subordination de la forme elle-même ressort des faits les plus vulgairement connus et qu'il suffisait de savoir interpréter.

La démonstration en est déjà dans la fumure et les engrais par lesquels nous arrivons à modifier d'une manière si prodigieuse l'apparence extérieure d'une plante, au point de la rendre presque méconnaissable. Celle-ci pousse dans un terrain sec, aride, elle est rabougrie, coriace, velue. Cette autre sortie d'une graine toute semblable, mais à l'ombre, sur un sol toujours humide, est grande et comme tuméfiée d'eau, molle et glabre. Et sans plus on y verrait deux espèces distinctes, si tous les termes intermédiaires ne se rencontraient çà et là sur les terrains demi-secs ou demi-abrités, qui montrent qu'on avait simplement affaire à deux individus de la même espèce dont la constitution moléculaire n'est pas absolument identique, en raison des conditions où chacun a vécu.

On a cru longtemps que la plante savait choisir par ses racines les substances de la terre utiles à son entretien et à sa croissance. Ceci n'est point juste. La racine au contact des corps extrêmement complexes qui se font et se défont sans cesse dans le sol autour d'elle, prend tous ceux que peut dissoudre le tissu spongieux terminal de chaque radicelle. La plante n'est ici qu'un réactif comme un autre, elle est passive et se laissera pénétrer par toute substance

utile ou nuisible dans la quantité où cette substance est susceptible de se mêler et se combiner avec ses tissus superficiels. De même dans l'air que nous respirons, le poumon ne choisit pas les gaz indispensables à la vie et ne rejette pas les autres. S'il n'absorbe pas l'acide carbonique, s'il absorbe à peine l'azote, c'est que le sang, comme tout autre liquide, a pour chacun de ces gaz une puissance de dissolution définie en vertu de laquelle il laisse échapper l'acide carbonique qu'il contient, prend au contraire à l'air des bronches une partie de son oxygène, et laisse l'azote à peu près intact.

C'est également en raison de la constitution moléculaire des parois de la racine et surtout des cellules extrêmes de leur chevelu, que les plantes absorbent tels ou tels principes minéraux, et que ces principes à leur tour, entraînés dans le mouvement moléculaire vital, le favorisent, l'entravent ou le modifient de certaine façon et finalement provoquent un changement sensible dans l'aspect de la plante.

Il semble que cette influence directe, immédiate de la constitution moléculaire sur la forme des êtres vivans s'accuse mieux dans les végétaux, mais c'est peut-être pour ne pas l'avoir recherchée chez les animaux avec autant de soin. Certaines pratiques bien connues des horticulteurs nous montrent avec une évidence singulière cette subordination des caractères extérieurs à la composition chimique de la matière vivante. Voici des pétunias dont on veut faire varier le coloris. On coupe une partie des fleurs avant que le pollen soit tout à fait mûr, on les place sous une bâche au soleil ; puis seulement alors on féconde artificiellement avec le pollen mûri dans ces conditions spéciales, d'autres fleurs laissées sur leur tige et dont on recueillera la graine. Le mouvement nutritif dans les organes de ces fleurs cueillies, ensoleillées, ne s'est plus accompli dans les conditions normales, la vie s'est maintenue puisque le pollen arrive à maturité ; mais ce pollen n'est plus le même, il a contracté des vertus particulières dont l'effet sera d'imprimer aux fleurs sorties de cette fécondation anormale un coloris inconnu jusque-là.

Sans même recourir à des artifices comme celui qui impose au pollen des pétunias une chimie nouvelle, celle-ci va d'elle-même se manifester dans une foule de cas. On a planté toutes les graines venues sur la même plante en ayant soin de choisir une espèce apte à varier, cyclamen, chrysanthème, primevère, dahlia, etc. ; si l'on prend soin de noter les individus qui dès le premier temps après la germination présentent une apparence spéciale dans leur port, dans leur feuillage plus hâtif ou plus retardé, on verra la fleur de ces individus anormaux se colorer d'une autre teinte que celle de la généralité du semis obtenu. Que si la fleur d'un d'eux a cependant la couleur commune, il suffira de la laisser grainer, et

d'en semer les graines l'année suivante : la variation du coloris apparaîtra, et on la verra cette fois s'accroître sur un grand nombre de pieds, issus de l'individu remarqué l'année précédente, comme un peu dévié de la forme normale. Il portait donc en lui déjà la puissance latente de ces réactions nouvelles qui dans les plantes sorties de lui vont donner naissance à des matières colorantes, c'est-à-dire des espèces chimiques, inconnues jusque-là.

Il appartenait à M. le professeur Armand Gautier d'aller au fond de ces variations que l'homme sait par artifice imposer aux êtres vivans. S'aidant de l'analyse et de la balance, le chimiste nous montre ces apparences nouvelles de végétaux en rapport avec la formation en eux de composés chimiques nouveaux. Et cela dans de telles conditions, qu'on peut dire de tout hybride animal ou végétal, qu'il ne représente pas simplement le mélange ou la combinaison des deux formes dont il dérive, mais qu'il est plutôt encore l'expression de combinaisons moléculaires nouvelles donnant naissance à des composés chimiques intermédiaires. Nous sommes en droit dès maintenant d'affirmer que le sang du mulet, par sa composition intime, diffère autant du sang du cheval que du sang de l'âne : c'est une troisième espèce de sang. Et l'expérience serait certes curieuse à faire, de pratiquer la transfusion du mulet soit au cheval, soit à l'âne ; les probabilités sont pour l'insuccès. Le sang du mulet tuerait sans doute le cheval et l'âne comme ferait le sang de toute autre espèce, parce que ce sang doit avoir sa constitution moléculaire spéciale, harmonique aux formes extérieures du mulet et qui ne doit convenir qu'à lui. Tout au moins, les belles études de M. Gautier sur la matière colorante de trois cépages du Midi nous autorisent à penser ainsi.

On s'accorde à regarder les divers cépages de la vigne européenne comme des variétés d'une même espèce végétale lentement modifiée sous l'influence de l'homme. Or, cette variation presque indéfinie n'a pas eu seulement pour résultat d'avancer ou de retarder la floraison et la maturation, de faire varier les quantités de sucre, de tanin, de matière colorante dans le fruit et les autres parties de la plante. Chacun de ces changemens extérieurs en quelque sorte n'est que la traduction au dehors de certains changemens chimiques. Pour ce qui est de la matière colorante des grains, il y en a, semble-t-il, autant que d'espèces de raisins, et tellement différentes que celles-ci seront solubles dans l'eau et d'autres point ; les unes cristallisent, d'autres restent amorphes ; en voilà qui précipitent en bleu les sels de plomb, d'autres en vert. D'une manière générale, on peut affirmer, d'après les expériences de M. Gautier, que chaque variété de vigne a vu naître en elle une

espèce chimique nouvelle qui n'existerait pas dans la nature plus que la forme à laquelle elle est liée, si l'homme n'avait passé par là.

Le *petit-Bouschet* est un cépage du Midi, qui a été créé de 1840 à 1850, par M. Bouschet-Bernard, habile viticulteur de Montpellier. Il résulte du semis de graines obtenues en faisant agir le pollen de l'*aramon* sur les ovules du *teinturier*, dont les fleurs ont été préalablement privées de leurs étamines. Le *petit-Bouschet* se trouve ainsi descendre par filiation régulière des deux cépages méridionaux les plus dissemblables au point de vue de leurs formes végétales, de l'époque de leur floraison, de la qualité de leurs fruits, de la nature de leurs vins respectifs. La coloration des grains du *petit-Bouschet* est à peu près intermédiaire à celles du *teinturier* et de l'*aramon*, mais M. Gautier a démontré par de minutieuses recherches que cet effet ne tenait en aucune façon à une sorte de mélange qui se serait effectué chez le cépage hybride des deux matières colorantes provenant de l'une et l'autre souches. Il n'en est point ainsi. Le principe colorant du *petit-Bouschet* est en réalité une espèce chimique nouvelle, intermédiaire par sa composition moléculaire aux matières colorantes de l'*aramon* et du *teinturier*, mais aussi différente d'elles chimiquement que celles-ci sont elles-mêmes distinctes.

L'homme ne fait donc pas seulement des formes nouvelles en créant les hybrides : il jette dans la nature des principes chimiques qui n'y avaient point leur place.

V.

On ne peut guère douter qu'il soit possible de réaliser chez certaines espèces animales les merveilleux changemens que la pratique a su imprimer aux végétaux de nos champs et de nos jardins. Et, sans doute, en privant un animal de quelqu'un des principes minéraux qui entrent dans la composition de ses tissus, on modifierait profondément ses formes extérieures. Il ne paraît pas que beaucoup d'expériences aient été tentées dans cette direction. En général, celui qui veut modifier une race de bétail s'applique surtout à combiner en vue du but qu'il se propose les accidens survenus dans le troupeau. Il mariera les béliers et les brebis qui ont la plus belle laine pour obtenir en vertu des lois de l'hérédité la qualité qu'il recherche. Mais on peut admettre qu'il doit exister des moyens, — à la vérité encore inconnus, — qui conduiraient directement au même résultat, simplement en modifiant la qualité ou la proportion de certains composés chimiques qui entrent dans la constitution du corps de l'animal. C'est un changement survenu dans la composition chimique intime de l'être qui seul a pu produire

l'accident dont se sert ensuite l'éleveur pour arriver à le généraliser, à constituer une race nouvelle.

Il n'est guère à notre connaissance qu'une tentative, — des plus intéressantes, — faite dans cette voie par M. Chabry au laboratoire maritime de Concarneau. Il arrêta son choix, comme animal d'expérience, sur la larve de l'oursin vulgaire. Quelques heures après sa sortie de l'œuf, on la voit comme un point se déplaçant assez vite dans l'eau de mer. Observée au microscope, cette larve a d'abord la forme d'une cloche; elle prendra plus tard une configuration bizarre qu'on a comparée non sans justesse à un lutrin. On désigne même la larve à ce moment sous le nom latin de *pluteus*, qui veut dire pupitre. Vers le temps où va se faire ce changement de forme, on voit apparaître dans les tissus de la jeune larve des sortes d'aiguilles calcaires, dites *spicules*, dont le dessin et la disposition sont identiques chez tous les individus d'une même espèce. Ces spicules sont constituées par du carbonate de chaux que la larve de l'oursin trouve dans l'eau de mer, qu'elle absorbe comme font les racines d'une plante de la potasse contenue dans le sol. Cette chaux traverse les tissus de la larve et s'unit pour un temps à eux avant de se déposer sous la figure demi-cristalline de ces spicules. Il faut remarquer que ceux-ci, bien que présentant un agencement régulier dans la larve, n'ont aucun rapport, tout au moins au début, avec sa forme extérieure et le dessin de ses organes.

M. Chabry se demanda ce qu'il adviendrait si l'on empêchait la formation de ces spicules en essayant d'élever les larves d'oursin dans de l'eau de mer privée de chaux. Comment va se trouver déviée cette forme si singulière de *pluteus*? L'entreprise n'était pas sans difficulté. Pour avoir une eau de mer exempte de chaux, il semblait d'abord naturel de la fabriquer. Or malgré tous les soins apportés à la préparer, en se guidant sur les meilleures analyses des chimistes les plus recommandables, M. Chabry n'arriva qu'à créer une eau de mer artificielle où ses larves d'oursin périssaient à peine écloses. Il fallait tenter autre chose : diminuer par des procédés convenables la chaux contenue dans l'eau de mer naturelle. Mais cette chaux est à l'état de sulfate de chaux. Il s'agissait, pour ne pas dénaturer complètement l'eau, de substituer au calcium une autre base. On n'avait guère le choix. Il fallait s'arrêter au sodium qui est en abondance considérable dans la mer : l'infime proportion qui allait s'y trouver en plus, à la place de la chaux, ne pouvait avoir d'influence quelconque.

Les résultats furent très nets. Sans traces de chaux mêlée à l'eau, les larves à peine écloses s'arrêtent dans leur développement et meurent au bout de quelques heures. Si l'élimination du calcium n'est pas tout à fait poussée jusqu'à ses dernières limites

et qu'il y reste seulement la quinzième partie de la quantité déjà bien faible que contient l'eau de mer, les larves pendant quarante heures ne se distinguent en rien de celles qui se développent dans l'eau normale. C'est au bout de ce temps que vont apparaître les spicules pendant que la larve prendra la forme pluteus. Or dans l'eau ne contenant qu'un quinzième du calcium normal, ce changement ne s'effectue pas. Vingt heures plus tard, à la soixantième heure de leur vie, les larves sont encore au même état, tandis que dans l'eau normale elles présentent à ce moment des spicules déjà rameuses; de plus elles ont pris la forme pluteus accusée à la fois par leur configuration et la division de leur intestin en régions distinctes. C'est seulement vers la quatre-vingt-dixième heure que nos larves privées de chaux vont nous montrer la même modification de l'intestin, mais elles n'ont pas de spicules et ne sont pas devenues des pluteus. Leur forme extérieure a donc été profondément atteinte en raison du changement apporté à la composition intime des tissus et des humeurs par l'absence d'un de leurs constituans nécessaires. La perturbation était insuffisante à faire périr la larve, à faire cesser le mouvement vital, mais celui-ci a été dévoyé, a fatalement abouti à une configuration nouvelle de l'être vivant. Nous avons fait chimiquement un monstre. Il n'est pas douteux qu'un certain nombre de monstruosité en dehors de celles qui résultent d'accidens véritables survenus au cours du développement seront un jour rangées dans une catégorie d'altérations spéciales de l'ordre de celles qu'a su provoquer M. Chabry.

Une découverte récente, d'ailleurs, a montré sous un jour bien frappant cette relation mystérieuse qui unit la constitution chimique des êtres à leur forme extérieure. En dehors des serpens, on ne connaît guère d'animaux vertébrés qui distillent des venins. D'autre part, malgré les différences organiques profondes qui éloignent les poissons des reptiles, nous retrouvons chez quelques-uns de ceux-là : le congre, l'anguille, surtout la murène, l'apparence et presque la forme si caractéristique des serpens. Or, le professeur Mosso a montré dernièrement que le sang de ces poissons à facies de serpent est venimeux, très venimeux même. Il suffit de la moitié d'un dé à coudre de sang d'anguille injecté dans les veines d'un chien pour que celui-ci meure foudroyé comme s'il avait été piqué par un serpent à sonnettes. Quel lien caché relie donc la présence de ce venin dans le sang de l'anguille à la forme de son corps? C'est là un de ces mystères de la vie sur lesquels on voudrait presque fermer les yeux comme par un sentiment de l'impuissance où nous sommes de savoir seulement par quel côté essayer d'en aborder l'étude.

VI.

Dans un langage rigoureusement scientifique, nous résumerons donc ce qui précède en disant, après Chevreul et Charles Robin, que la forme des êtres vivans est fonction de leur constitution moléculaire. C'est un point auquel n'ont peut-être pas assez fait attention Darwin et les partisans de l'école transformiste. Tout le monde, aujourd'hui, accepte dans ses grands traits la doctrine qu'ils ont faite leur, après un célèbre naturaliste français. Mais, pas plus que Lamark, ils n'ont posé comme il convenait, ou du moins complètement, les termes du problème de l'influence des milieux. Ils ont négligé cette nécessité chimique qui s'impose avec tout changement de forme ou simplement de coloration. Nous saurons, comme l'a fait pressentir M. Gautier, les limites des variations possibles d'une espèce animale, quand nous connaîtrons jusqu'où elle se prête à la création de composés organiques nouveaux. Même alors qu'il y a simplement exagération d'un groupe d'organes déterminés, il faut admettre une modification déterminante dans la chimie de l'individu. Si les milieux ont pu agir, comme tout l'indique, c'est seulement par modification lente et progressive de la constitution moléculaire des êtres, entraînant fatalement à son tour les changemens de configuration extérieure qui déterminent chaque espèce animale ou végétale.

Les transformistes nous montrent avec une parfaite assurance les animaux pourvus de vertèbres descendant de quelque animal inférieur, ver ou mollusque. Lequel? C'est ici qu'on cesse de s'entendre, chacun réglant ses préférences d'après telle ou telle vague ressemblance dans la disposition des organes intérieurs. Mais celle-ci fût-elle plus grande encore, qu'il reste quelque chose à expliquer, et quelque chose d'importance. Ce vertébré a des muscles, des organes des sens, des viscères comme les animaux variés dont on le fait sortir. Mais il a de plus, en lui, des substances vivantes d'un ordre tout particulier, il a du cartilage et de l'os qui sont de véritables espèces chimiques. Quand, comment, quel jour, par quelles circonstances sont apparues ces substances qu'on retrouve identiques à elles-mêmes chez tous les vertébrés, que ne possède aucun des autres animaux existans? Il ne suffit plus de nous montrer tel type animal provenant de tel autre, tel organe se développant ou disparaissant ou changeant de place et de rapports. Qu'on nous dise donc par quelles réactions chimiques intérieures sont apparus ces composés organiques, ces substances nettement définies dont la présence établit une distinction absolue

entre les animaux à vertèbres et les vers ou les mollusques dont on prétend les faire descendre.

De même que l'apparition de nouveaux composés chimiques jusque-là inconnus sur le globe a été la condition nécessaire de la formation de types organiques nouveaux, de même il semble naturel d'admettre qu'au début la vie, sur notre planète, n'a été en partage qu'à des masses amorphes auxquelles, dans la succession prodigieuse des siècles, après des temps incommensurables, par suite d'un travail intime dans leur substance, ont succédé des êtres dont les contours et les dimensions se sont peu à peu et progressivement définis. Le sentiment de cette nécessité hantait sans doute l'imagination de M. Hæckel quand il croyait reconnaître dans son *Bathybius* la gelée primordiale d'où étaient sortis tous les êtres vivans.

En revanche, cette notion d'un commencement simple de la vie a trop été perdue de vue par F.-A. Pouchet et les derniers champions de la doctrine des générations spontanées. Cette question de l'hétérogénie, pour laquelle on s'est passionné il y a quelque trente ans, ne relève peut-être pas seulement de l'histoire de la science. Il n'est pas démontré qu'elle soit à jamais résolue. En tout cas, elle ne saurait renaître sous la forme que lui ont donnée ses derniers défenseurs. Leur erreur capitale, dont toutes les autres ont découlé, fut de vouloir dépasser le but en cherchant à créer au fond de leurs matras, non pas de la substance ayant vie, — une parcelle de sarcode ou de protoplasma, — mais un être possédant une forme définie. Dans l'idée moderne qu'il faut se faire de la vie, la forme nous apparaît comme un épiphénomène résultant de circonstances infiniment nombreuses et infiniment prolongées. Pour tout dire, la forme est par excellence un caractère héréditaire. Elle ne peut exister, nous ne pouvons la comprendre que comme lentement acquise par un modelage mille et mille fois séculaire. Et c'était cette forme, cette figure, cette « psyché » des choses vivantes, comme eût dit Aristote, que les partisans de la génération spontanée prétendaient faire naître dans leurs appareils ! L'objection que nous soulevons ici, — chose assez curieuse, — on ne la leur a jamais faite, et c'est par le détail qu'on a ruiné leur théorie, par la production de faits sapant leurs expériences, mais sans toucher au fond même de la doctrine. Jamais on ne fera apparaître dans une fiole, en combinant tous les élémens imaginables, un animal ou une plante microscopique si simples qu'on voudra, du moment qu'ils ont une configuration définie, parce que celle-ci suppose derrière elle des durées d'existence. Le problème à résoudre n'est pas là : il faudrait créer ce mouvement moléculaire inconnu qui seul constitue la vie et qui entraîne tout le reste.

Il semble qu'à l'heure présente les chimistes soient sur le point de réaliser par synthèse des substances analogues à celles dont sont faites certaines parties importantes du corps des animaux et des plantes ; mais ne nous berçons pas trop vite d'un espoir chimérique. Il y a un abîme entre le but presque atteint par M. Schützenberger, par d'autres encore, et la création de la plus petite parcelle de matière vivante. On pourra faire de l'albumine comme celle de l'œuf, de la fibrine comme celle du sang, on n'aura que des matières inertes, comme elles le sont elles-mêmes. Le blanc de l'œuf ne vit pas, quoique émané d'un être vivant, pas plus que la coquille de l'œuf et la plus grande partie du jaune. C'est simplement une sécrétion, un rejet des chairs vivantes de la poule, et qui n'emporte d'elles qu'une composition à peu près identique à la leur, en tout cas extrêmement complexe. De là la difficulté de reproduire artificiellement un corps semblable par la synthèse des très nombreux éléments chimiques qui en composent l'édifice délicat. Il faut que chaque molécule soit là et soit à sa place. Mais quand cette synthèse difficile se sera accomplie dans ses cornues, le chimiste aura-t-il créé la vie ? Nullement ! Il sera comme Prométhée en face de sa statue d'argile, le feu du ciel manquera, le feu vivant. Cette albumine, cette fibrine, sorties de la combinaison du nombre voulu des élémens divers qui doivent les composer, restent des corps inertes. C'est beaucoup d'avoir réussi à les édifier. Mais cette matière semblable à celle des corps vivans, ne vit pas, elle est inerte, le seul mouvement qui peut la saisir sera comme celui du cadavre, un acheminement vers la décomposition finale et le retour de ses atomes dissociés au monde inorganique. Il restera toujours à obtenir cette goutte, cette parcelle de substance vivante qu'on verrait s'épandre et revenir sur elle-même, envelopper d'autres corps, les altérer et les rejeter, s'accroître un peu.

Est-ce possible ? Est-ce trop attendre du génie humain ? Il ne le semble pas. Forcément ces conditions se sont déjà trouvées réalisées sur la planète et peut-être à plusieurs reprises. Il n'est point impossible qu'au fond des océans sans doute, ou dans les eaux dormantes, des masses sarcodiques prennent aujourd'hui naissance spontanément. Nous n'en avons pas la preuve, cependant il ne paraît point qu'un tel phénomène soulève d'objection fondamentale. Mais comment surprendre ce début de la vie ? Que si un jour la science parvenait à réaliser ce grand œuvre dans ses laboratoires, elle aurait accompli le désir du premier homme de la légende mosaïque. Nous saurions ce qu'est la vie et la mort. Le rêve des hétérogénistes serait réalisé. L'homme aurait véritablement créé la vie.

GEORGE POUCHET.

LA HALTE

Quoique toujours éveillée au chant du coq, elle craignit si fort de s'attarder ce soir-là qu'elle ne se coucha pas du tout.

— Ne viendrez-vous pas avec moi? dit-elle à son mari.

— Pourquoi faire, Sposa? C'est un brave gars que notre fils, mais qui ne vaut vraiment pas vingt milles de marche quand les grains ne sont pas rentrés et que l'orage menace.

L'excès du labeur et des privations avait engourdi le cœur de ce père qui n'estimait pas qu'avoir donné le jour vingt et un ans plus tôt à un fils valût le sacrifice d'une journée de travail. Ces lubies-là étaient bonnes pour les femmes.

— Sans compter que c'est une fière folie à vous, Sposa, ajoutait-il, d'entreprendre une pareille course!

L'ordre des marches et contremarches devait déterminer un bivouac à Belva, et si cela était, Sposa reverrait son garçon, son chéri aux yeux bleus, son Daniel qu'elle n'avait pas vu depuis l'entrée au régiment. Deux malpropres chiffons de papier donnant de ses nouvelles et priant sa mère d'en faire autant, c'était tout ce qu'elle avait eu de son Neillo depuis dix-huit mois. Père et mère étaient logés dans une misérable cabine de pierres, métayers d'un maître dur, courbé sous un sort rigoureux qu'ils portaient gaillardement grâce à la santé et à la docilité d'une tribu d'enfans sains et forts malgré le jeûne forcé et la maigre pitance de fèves et d'eau pure. On se serrait et on s'aimait.

Un camelot qui passait informa la mère que les troupes passeraient à seize milles de chez elle.

— Du reste, cela ne vous avancerait pas beaucoup d'y aller, comment reconnaîtriez-vous votre fils, dans une telle cohue?

Ne pas reconnaître son fils! Elle avait ri.

Or l'absence, pour les malheureux, c'est la nuit; une nuit que rien ne vient éclairer, car ils n'ont pas l'usage des mille moyens de communication propres aux riches.

On avait bien dit à la mère que son fils reviendrait, mais quand, pourquoi, comment?

L'État est une force aveugle, immuable, fatale, et l'État le tenait.

Un beau jour, Ruffo, le fauconnier, avait paru chargé de sa pacoille d'aiguilles, de fil, de rubans, de lacets, etc.

— J'ai eu beau représenter à votre fils, avait-il dit, qu'un pèlerinage de vingt milles pour vos jambes était trop rude. Il n'a fait que répéter à satiété ces mots : « Dites à ma mère de venir. » Ma commission est faite maintenant, vous vous arrangerez.

La mère, qui enfilait des perles en écoutant le colporteur, ne sourcilla pas ; son visage seulement s'illumina.

— Au surplus, je ne vous donne pas de conseils, dit encore le colporteur, car les projets militaires varient souvent, et rien n'est plus fréquent que de voir les généraux changer leurs plans.

— Comment avez-vous trouvé mon enfant ? interrogea la mère.

— Un peu maigri, fut la réponse, tandis qu'elle le scrutait d'un regard perçant.

— Quand le ventre est vide, la belle affaire, peut-on devenir gras !

Mais en dedans, elle se troublait, pensant que même, malade, Neillo ne se plaindrait jamais.

C'est à la suite de cette conversation qu'elle avait renoncé au sommeil et qu'elle arpentait la chambre, en nattant sa paille pour se tenir éveillée, tandis que mari et enfans dormaient profondément.

A la mi-juillet, les nuits sont courtes, et quand la lune est dans son plein, il n'y a pas de nuit du tout.

A quatre heures elle sortit, laissant à la famille son déjeuner de pain dur et d'eau de café, cette boisson faible n'était plus que de l'eau teintée.

La lumière rose du jour naissait, estompée de nuages floconneux, qui changeaient l'aspect de ce pays stérile et pierreux, jusqu'à lui prêter de poétiques vibrations.

La mère de Neillo n'avait que trente-huit ans, mais elle paraissait le double, tant l'usure et la fatigue l'avaient ravagée. Ses cheveux épais étaient gris, sa peau profondément ridée, quant à ses traits, ils avaient la pureté d'une médaille antique. On voyait qu'elle avait été très belle, c'était tout ce qui en restait. La poitrine était desséchée, les dents disparues, les joues creuses et plissées.

Les étés torrides, les hivers glacés, les orages, les vents d'automne et de printemps s'étaient joués de la peau de cette malheureuse ni plus ni moins que d'une feuille morte.

Elle avait sarclé, semé, défriché, planté, émondé, charrié l'eau et le bois dans l'implacable silence et la solitude devenus désormais ses élémens mêmes. Elle savait que la mer était à l'ouest et les plaines de la Toscane à l'est. Elle savait encore que bêtes et

gens devaient le boire et le manger aux sources et aux collines de ce pays. C'était tout ; chargée de cette science et d'une croûte de pain, elle s'était mise en marche, non toutefois sans accrocher sa serpette à sa taille, car, ménagère du temps et des circonstances, elle couperait l'herbe en chemin et la rapporterait au retour sur ses épaules.

Pour épargner sa belle robe brune au corsage jaune, elle s'était enveloppée de son gros tablier de toile bleue aux tons fanés. Tête nue, manches retroussées au coude, elle tenait en mains ses souliers pour qu'ils fussent intacts lors de son arrivée au camp. Les présents à son fils se composaient d'un pain de froment et d'un fromage de chèvre, auxquels elle eût volontiers ajouté du vin, si le vin, en ce pays, n'eût été le monopole du service divin ; on ne s'en servait que pour dire la messe. Tonifiée par la brise de mer qui caressait ses rêves, elle revivait, tout en marchant, l'enfance de Neillo. D'abord ce n'était qu'un informe petit emmailloté appuyé sur son sein. Plus tard il trébuchait, s'échappant de ses bras. Une autre fois il tombait d'un arbre, se foulait la cheville et pleurait à flots contre le cou de sa maman. Ensuite c'était sa première communion. Ses yeux étincelaient ; et, quoique mince et délicat sous sa chemise d'indienne (la plus belle robe de sa mère mise en pièces pour l'occasion), il lui paraissait beau comme un Jésus, ses cheveux châtains nimbés d'or au travers des vitraux.

D'ailleurs il était demeuré pareil à lui-même, chaste, docile, dévoué à ses cadets. Mais l'État était intervenu, et rien n'était plus resté à la malheureuse mère qu'à s'abîmer devant Dieu et à prier pour lui ! Vingt-deux années de labeur et de souci, et maintenant tout était fini ! Mais elle allait le revoir, cela devait tout combler !

Ne l'aperçût-elle qu'une seconde sous le soleil torride, ce serait encore exquis ! D'ailleurs n'était-il pas adorable, le cher enfant ? car c'était lui-même qui l'avait appelée. S'il y avait un bivouac, il goûterait de son pain de froment, de son fromage de chèvre. Il serait dans ses bras. « Dites à ma mère de venir à Belva ! » C'était la formule magique grâce à laquelle les cailloux lui semblaient un tapis et le soleil léger !

Tout à l'heure elle marchait sur le roc, à présent sur l'ardoise semée de menues touffes d'herbe pouilleuse. Pour fouiller les mines à cet endroit, les hommes avaient déchiré la terre, et les mines s'étaient épuisées tandis que demeuraient les trous béants du sol.

Jusqu'ici rien n'était venu troubler l'implacable monotonie de la route, sauf, de temps en temps, un troupeau de chèvres, une chétive église ou quelque relais de poste désaffecté, quand un vieil-

lard, juché sur le dos d'une mule, secoué entre de nombreux sacs, apparut subitement. L'occasion était trop belle pour ne pas exprimer la joie qui l'étouffait.

— Je vais au-devant de mon fils, tel que vous me voyez, dit-elle. Il passe avec son régiment à Belva, c'est lui qui m'a fait appeler !

— C'est un beau plaisir dont je vous félicite, dit le vieillard, car j'ai été soldat dans mon temps. Bonjour, bonne femme, portez-vous bien, et demeurez en joie !

Alors le cliquetement du sabot de la mule s'éteignit, on n'entendit plus que le glissement du crapaud cornu, le grincement de la plate tarentule, le froissement des cailloux par les serpens et le tumulte bourdonnant des insectes. De végétation plus de trace, à part quelques pins brûlés et quelques lentisques affaissés. Mais qu'importait tout au monde ! son âme enchantée planait sur son corps consumé, bientôt Neillo serait avec elle !

C'était une fière joie ! le vieillard l'avait bien dit, pour une mère de savoir son fils sain et solide.

Elle tomba de besoin près d'une source, s'accroupit, et mangea son pain trempé d'eau claire. Puis, son besoin d'expansion la reprenant, elle dit aux habitans d'uneasure sur le pas de leur porte :

— Telle que me voilà, j'ai vingt milles dans les jambes, que je ne sens pas du reste, car je vais trouver mon fils qui est à Belva, et qui m'a fait appeler.

Être mère de soldat ! c'était à la fois pour elle une royauté et un martyre.

Enfin... loin, très loin, se dessina le rideau de pins qui borde la gorge de Belva.

Un instant la pensée qu'après tout, ce que le colporteur avait dit pourrait arriver, qu'il pourrait se faire que les ordres fussent changés, cette pensée traversa son âme en en brisant le ressort, ce ne fut qu'un éclair. Elle reprit le dessus. A deux heures elle touchait le rideau de pins, maigre ombre de sa longue route, sous laquelle poussaient de petites fraises de bois.

D'après un berger qu'elle interrogea, les troupes étaient engagées déjà dans les gorges de Belva, et mieux encore, elle arriva bientôt elle-même aux noisetiers d'où on les voyait manœuvrer avec leurs képis de toile blanche, leurs canons, leurs chevaux, allant, venant, se massant, tandis que les étincelles qui jaillissaient des armures éclataient sur le blanc gris des tentes. Elle s'affaissa dans l'herbe pour rendre grâces à Dieu, puis bondit rapidement le long de la descente abrupte et tournoyante qui aboutissait au ravin.

A peine arrivée au but de sa longue course :

— Je suis la mère de Neillo, dit-elle en accostant le premier groupe venu, c'est Neillo qui m'a dit de venir, voulez-vous me mener vers lui ?

L'émotion enrouait sa voix et ses doigts tordaient les cordons de son tablier, tandis que le vertige gagnait sa tête affolée par le bruit. Elle commençait à croire qu'en effet, jamais elle ne trouverait son fils dans une telle bagarre !

Moquée des uns, renvoyée des autres, se heurtant au pêle-mêle des sacs et des armes renversées à terre, elle aboutit enfin à un régiment d'artillerie, — d'énormes chevaux déharnachés et entravés piétinaient les pâquerettes poudreuses, tandis que les hommes jouaient à se battre et que le tumulte, le bruit, les clameurs et le mouvement achevaient de l'ahurir.

Un soldat, plus compatissant que les autres, lui expliqua où elle se trouvait et qu'elle avait devant elle trois batteries et un régiment de cavalerie. Il termina en lui disant qu'il connaissait son fils de nom et qu'à un mille à l'arrière elle serait sûre de le trouver. Après une grêle de recommandations à la Vierge et de bénédictions pour ses bontés, toute ranimée par l'idée qu'elle était proche de son fils, elle raffermi ses pauvres jambes brisées et se remit en marche, riant au nez de la sentinelle qui la gourmandait sur ses poches trop pleines.

— Ce n'est qu'un pain de gruau et un fromage de chez nous, que j'apporte à mon gars !

Elle était arrivée maintenant chez les lignards qui allaient, venaient, portaient l'eau, le bois, veillaient à la soupe.

Tout d'abord, un groupe d'officiers gravement serrés sous un grand pin fixa son attention. Ils causaient à voix basse d'un ton mystérieux.

Elle avança, son visage était pourpre, les veines de son front semblaient près d'éclater. Plus loin, elle avait avisé de jeunes soldats absorbés à contempler trois camarades couchés sur le dos à l'ombre d'un châtaignier.

Tout à coup, le cœur lui manqua.

— Qu'ont donc ces hommes ? demanda-t-elle, sont-ils malades ?

— Non, femme, ils sont morts... Une étape de trente milles, pensez donc, et par une telle chaleur !

La mère de Neillo se pencha. Elle souleva l'un après l'autre le drap qui les cachait ; c'est ainsi qu'après vingt milles de marche, elle revit son enfant.

LE

TESTAMENT DE SILVANUS

Je viens de relire les belles études de M. Gaston Boissier sur la fin du paganisme (1). Si je devais en parler longuement à cette place, où elles ont d'abord paru, je redouterais une difficulté inévitable : la gêne qu'on éprouve à louer, comme il le mérite, un maître qui est de plus un ami très cher. La louange est justement commandée, moins encore par la science du professeur, si vaste, si bien digérée, que par la stricte équité dont ce libre esprit fait montre en une matière si délicate. Venant après tant d'écrivains qui ont traité ce grand sujet, M. Boissier n'a pas prétendu résoudre le problème historique et religieux. Il circonscrit ses recherches sur un terrain que nul ne peut lui disputer ; il étudie la lente introduction de l'esprit chrétien dans les écoles, les philosophies, la littérature du paganisme. Il nous fait assister aux progrès de la doctrine dans les esprits cultivés, au recul sous le règne de Julien, au triomphe politique avec Constantin. Le savant philologue signale les concessions du langage comme un des meilleurs indices du terrain gagné par le christianisme. Insensiblement, le vocabulaire païen s'élargit et se rapproche des idées

(1) *La Fin du paganisme*, par Gaston Boissier ; 2 vol. in-8°, Hachette, 1891.

juives sur la divinité ; si bien que tel écrit d'un champion du vieux culte laisserait parfois des doutes sur la croyance du rédacteur. M. Boissier nous intéresse, chemin faisant, à ces recherches accessoires ; mais il ne s'écarte guère de son objet principal : l'évolution des lettres sous l'influence de la nouvelle foi. Il ne touche qu'incidemment aux autres effets de la transformation du monde ; en exposant clairement ces effets, il garde une réserve prudente sur les causes. C'est marque de sagesse : les causes de ce changement de ciel sur l'univers, si radical et relativement si rapide, se déroberont aux explications de la science. Pour en deviner quelque chose, il faut recourir aux dépositions intimes comme celles de saint Augustin, dans les *Confessions* ; et toutes les gloses ne diront jamais plus ni mieux que ce seul vers d'un fou de poète :

Une immense espérance a traversé la terre.

La curiosité d'un esprit raisonnable devrait se contenter des éclaircissemens sur les faits, tels qu'on les trouve chez notre auteur et chez ses devanciers. Mais non ; dès qu'il aborde ce prodige historique, l'esprit est sollicité à l'impossible, il veut scruter l'opération mystérieuse qui a changé les âmes. Qui de nous n'a essayé souvent de se représenter l'illumination d'un de ces fiers Romains, d'un de ces Grecs ingénieux, sacrifiant tout le patrimoine intellectuel et moral des ancêtres, pour aller en chercher un nouveau dans l'assemblée ignominieuse des esclaves ? Quels troubles du cœur et de l'intelligence pouvaient jeter un de ces hommes dans la folie de la croix ? Le phénomène serait d'autant plus attachant qu'on le surprendrait à l'origine, alors qu'il est encore rare : vers la fin du 1^{er} siècle, bien avant l'époque de pleine décomposition où M. Boissier nous transporte. Je me laisse aller à l'imaginer. Mieux qu'une analyse fort inutile, mieux qu'une critique sèche et trop incompétente de ma part, cet essai rendra à notre maître le plus sincère des hommages, en montrant son livre excitateur de pensées, en lui rapportant l'inspiration des songeries nées sur ses pages.

Supposons, — l'hypothèse n'a rien de tout à fait impossible, — qu'un de nos élèves de l'école d'Athènes découvre, en fouillant les tombes d'Asie-Mineure, un parchemin des premiers temps du christianisme : une de ces confessions dont le 1^{er} siècle nous a laissé le plus illustre exemplaire, mais qui furent probablement rédigées plus d'une fois, à des dates antérieures, par des lettrés convertis. Le *Journal des savans* nous apporte des fragmens de ce

texte grec. L'histoire d'âme qu'on y retrouverait aurait sans doute des points de ressemblance avec la suivante.

A DAMARIS D'ÉPHÈSE.

I.

Un jour peut-être, vous lirez cet écrit. Si vous le lisez, ne pensez pas que ma vertu ait faibli, au moment d'entrer dans l'éternel silence; ne croyez pas que la mort, avant de fermer mes lèvres, leur ait arraché malgré moi un souvenir qui voulait vivre, vivre à tout prix. Si vous le lisez, il vous faudra sans doute faire effort pour comprendre et vous rappeler. Mon nom repassera d'abord comme un bruit inconnu dans cet heureux tumulte où s'étourdit votre vie; comme un chant d'un soir ancien, qu'on écoute distraitement une fois; on l'entend après des années et l'on demande : de qui ce chant dont je ne me souviens pas?

Un matin où vous serez lasse après les danses, — on ne vous voit pensive qu'à ces rares instans, — remontez dans le passé, tout le long des visions enchantées qui ont emplí votre jeunesse, et rappelez-vous. Rappelez-vous une nuit de juin, déjà lointaine, qui vous trouva aux bords du Caystre, sur la plage où le fleuve se jette dans la mer. Cléon, le riche marchand de Smyrne, y donnait à ses amis une fête magnifique. C'était l'époque où les solennités de la Grande-Déesse rassemblent à Éphèse tous les oisifs de la Grèce et de l'Asie. Tous assistaient à la fête de Cléon : les chanteurs opulens de Chypre et de Cos, les négocians de Lycie, les rhéteurs en renom d'Alexandrie et d'Athènes, les poètes de Sicile, les étrangers arrivés avec les caravanes de Perse et de Colchide, les tribuns des légions romaines et les familiers du proconsul. Les femmes étaient en nombre, les plus belles et les plus vantées de Smyrne, d'Éphèse, des Iles. Cléon avait fait venir le chœur célèbre des musiciens de Lesbos. Autour des nappes de pourpre, couvertes de fruits, de roses et de vins d'or, les esclaves agitaient des torches de résine. Ce fut durant quelques heures, sur le sable de la plage, sur les roseaux froissés du Caystre, un bruit joyeux et fou de voix, de rires, de chansons, couvrant les battemens de la vague sur la grève.

Soudain les torches s'éteignirent. La grande Diane, — je l'appelais encore ainsi, — avait paru dans le ciel, au-dessus du mont

Prion, radieuse, souveraine; elle éclaira par degrés la brume chaude de nos nuits d'Asie, flottante au flanc des collines; ses fuseaux d'argent tombèrent sur le fleuve et sur la mer. Le bruit mourut, comme si notre gaité s'avouait vaincue par la sérénité des choses, plus puissante que la joie des hommes. Le silence de l'espace était doux, plein de vie : ce silence créateur de la nuit d'été, qui laisse entendre le sourd travail des forces, l'éclosion des germes. De la terre et des eaux marines montait une ardeur d'amour, dans l'air alanguï par les senteurs des lauriers-roses du Caystre, des herbes amères de la montagne. Tout reposait, tout semblait arrêté, pâmé dans le bonheur d'être. On aurait cru même le pas du Temps suspendu, si de lents mouvemens dans le grand calme n'eussent rappelé l'impitoyable; car tout mouvement le mesure et le rappelle. On songeait à lui quand passait le vol d'un oiseau nocturne, ou, sur l'horizon, une voile de pêcheur; et c'était mieux ainsi : les extases surhumaines nous seraient moins chères si nous ne les sentions pas nous fuir.

Oh! cette nuit! La nature a beau être prodigue, elle ne peut en avoir fait beaucoup de pareilles. Vous vous en souvenez, n'est-ce pas : il est impossible que vous l'ayez oubliée! Vous vous souvenez, quand une étoile monta entre les colonnes du grand temple et brilla tout à coup sur le faite, comme un flambeau fixé sur l'attique du monument? Et quand cette barque approcha, les rames levées, d'où ruisselaient des gouttes de lumière? Et le souffle de vent qui vint du Sud, un seul, une minute, si subit, si surnaturel, que nous frissonnâmes tous à son passage; et là-bas, au bout de la mer, par-delà les derniers rayons brisés sur les derniers flots, ces éclairs d'orage qui s'allumèrent, et les rêves rapides qui palpitaient avec eux, des rêves qu'on n'a vus que là... Mais que je suis naïf! Un mot vous fera mieux souvenir, vous, femme : c'était la nuit où vous portiez cette tunique blanche, en tissu de Sérique, sur laquelle vos cheveux blonds pendaient, liés par un seul fil de perles. Vous étiez appuyée au tronc d'un cyprès : l'on eût dit une des statues de la déesse adossées aux piliers du grand Portique. Vous vous plaisiez à rester dans l'ombre du cyprès, devinant qu'alors la clarté nous semblait venir de vous, plus que de la Diane là-haut. Et vous avez souri de contentement, quand un rhéteur de Chersonèse vous compara, dans son langage subtil, au miracle d'un champ de neige où onduleraient des blés d'or.

De jeunes hommes d'Athènes vous disaient des choses éloquentes. Zaleucos, le poète syracusain, vous récitait des vers; ceux qu'il fit pour vous devant les petites figures de terre cuite qu'on admire chez Cléon :

chefs-d'œuvre des anciens coroplastes, trouvés par les ouvriers en défonçant de vieilles sépultures, lorsqu'on traça la nouvelle route de Thèbes à Tanagra. Vous souvient-il des vers de Zaleucos ? Ils se gravèrent dans ma mémoire, tant ils se rapportaient à vous.

S'ils ne vous ont pas vue, en modelant l'argile
Où leur rêve divin se fixait sous vos traits,
Comment les vieux potiers de Grèce et de Sicile
Ont-ils dans les tombeaux laissé vos doux portraits ?

S'ils ne vous ont pas vue, à quel corps juvénile
Avaient-ils dérobé ces uniques attraits,
Ce pur enchantement fait de grâce fragile,
Ce geste harmonieux sous les voiles discrets ?

Ils ne vous virent pas : la figurine antique
Naquit entre leurs mains d'un désir prophétique.
Le lit des anciens morts engloutit cet espoir ;

Muette, inanimée en sa blanche tunique,
Votre forme attendit sous la terre hellénique :
L'âme qu'elle implorait, Damaris l'a fait voir.

Vous écoutiez les hommages et les soupirs, vous aviez pour tous le même regard, ce regard rieur de vos yeux d'enfant qui disait : « Je ne vous crois pas, mais je crois à la vie, à ma jeunesse, à ma beauté ! » — Moi, pauvre étudiant d'Égypte, je me sentais tout petit et très heureux. Assis dans les roseaux, le visage dans mes mains, je vous regardais, et je pensais au livre où il est dit : « Un souffle divin crée sans cesse le monde. » Je comprenais le philosophe, à ce moment, et je me répétais qu'un souffle divin créait le monde, là, autour de moi, pour moi, sans cesse. Enfin, j'étais très heureux, et je ne vous aurais point parlé pour tous les trésors de Cléon.

Les pêcheurs avaient amarré leur barque dans le fleuve ; le Sicilien y entra, la détacha, et se laissa dériver au courant. Je le vois encore, debout, une ombre noire qui glissait sur ce rayon mouvant ; il élevait sa lyre dorée, elle brillait comme s'il l'eût retirée du flot lumineux. Il préluda et entonna l'hymne de Sapho, rythmé par le retour cadencé des vagues, mieux que par les cordes de la lyre. La barque gagna la mer, s'éloigna, la voix du chanteur nous arrivait faible, voilée, comme du fond des eaux. Pour entendre encore, vous vous étiez presque couchée au pied du cyprès, la tête sur votre bras arrondi ; un instant, vous avez paru sérieuse, visi-

tée par quelque pensée ou quelque amour. Alors un tel flot de vie souleva mon être qu'il me vint une terreur bizarre : si tous les morts de la plaine d'Éphèse allaient surgir, ranimés par cette vie que je sentais déborder, prête à susciter des mondes ? Ce flot passa ; un abattement indicible lui succéda. Je ne voulais plus vous regarder ; puis, je vous regardai, et j'entendis dans tout le ciel ce mot : mourir. Bonheur, souffrance, angoisse à coup sûr, toute mon âme défaillait sous une étreinte trop forte. Les heures s'écoulèrent ; je me sentis renaître, quand le ciel blanchit à l'Orient entre les arêtes du mont Prion, quand les bruits du réel revinrent avec l'aube, les esclaves attelant les chars.

A ce moment passa un voyageur matinal, qui allait d'Éphèse au port. C'était un vieillard chétif et sordide, un de ces juifs qui courent nos villes d'Asie, prêchant les choses que vous savez. L'homme traversa notre groupe, foulant de ses sandales poudreuses les pourpres déroulées et les fleurs mortes de la fête. Son regard erra sur nos visages fatigués et s'arrêta sur moi ; il me toucha l'épaule, il dit : « Que fais-tu là ? Lève-toi ! » Asservi par sa parole, je me levai, je le suivis. Deux fois, en m'éloignant le long de la grève, je me retournai : je voyais encore votre tunique blanche, toute pâle dans l'aube, sortir des roseaux et des lauriers ; j'entendais votre rire et les gais éclats des voix : « Pourquoi Silvanus suit-il le juif ? » Que j'avais peine à avancer dans le sable humide ! Il me semblait que mes pieds s'y enracinaient, que des lambeaux de moi s'arrachaient pour revenir en arrière, vers vous. J'allais pourtant, une force me poussait sur les pas du juif. Encore une fois, je tournai la tête : je ne vous vis plus. Je ne vous ai plus revue.

II.

« Pourquoi Silvanus suit-il le juif ? » — Je vais vous le dire, en reprenant d'un peu haut. Cet écrit gardera à jamais mon secret, je l'espère. Qu'importe ? Je me le raconterai mieux en imaginant que je parle devant vous. Le cœur, même détaché d'ici-bas et plein de choses sévères, s'ouvre plus volontiers sous le regard qui l'occupe. C'est la dernière lâcheté de la passion : bien forts ceux qui s'en défendent. Je me reporte d'ailleurs, en parlant ici, aux ténèbres d'esprit où je me trouvais naguère ; pour me faire comprendre de vous, je rentre dans les pensées, j'emploie les mots d'autrefois. Je les renie aujourd'hui : j'en ai de meilleurs.

Je suis né en Égypte, je crois vous l'avoir dit jadis, d'un père gaulois et d'une mère phénicienne. J'ai grandi dans le tourbillon d'idées qui emplit Alexandrie. De bonne heure j'ai soulevé les voiles suspendus aux portes des rhéteurs ; je me suis assis dans toutes les écoles d'Afrique et, plus tard, sous les chaires romaines. J'ai entendu nos maîtres fameux, ceux qui se contentent de belles paroles, et ceux qui cherchent encore des pensées. Tous leurs systèmes ont défilé devant moi, comme un vain bruit de sistres dans une bacchanale. On m'a enseigné Platon et Pythagore, Épicure et Zénon, les subtilités de la Gnose et les mystères de la vieille Isis ; j'ai recueilli les leçons d'Épictète et le testament de Philon, j'ai pu comparer la sagesse grecque et la sagesse juive. J'ai vendu quinze ans de ma vie aux sophistes de toute doctrine, aux marchands de tout mensonge. Quand l'enseignement de l'un s'écroulait dans mon esprit, j'allais à un autre, avec l'invincible espoir de rencontrer la vérité ; la nouvelle parole me charmait un instant ; un système harmonieux se dressait devant moi, édifice complet qui emprisonnait l'univers, la raison divine et la raison humaine. Bientôt, le monde extérieur ou ma conscience se permettaient un phénomène non prévu par le système : le bel édifice s'effondrait du coup. A travers ses pauvres ruines, je voyais encore une fois l'espace infini, peuplé de choses obscures, se dérouler éternellement. Je me consolais alors en me disant que je n'étais pas mûr, que la vérité m'attendait sans doute à ce sommet de la vie où l'intelligence, maîtresse d'elle-même, entre en pleine possession de la lumière. Heureuses les années où l'homme peut se dire encore qu'il n'est pas adulte pour la vérité, qu'elle sera la surprise réservée à un esprit dans toute sa force.

J'atteignis ce sommet d'où l'on n'a plus qu'à descendre, la maturité de l'âge et de la raison ; la vérité ne vint pas, mon espoir en elle prit fin. Une dernière fois, j'avais ramassé dans ma mémoire les leçons des philosophes, les explications des savans, tout l'héritage de ceux qui ont pensé avant nous ; avec tout ce que pouvaient me donner les hommes, j'avais essayé de concevoir ce qu'ils sont, ce qu'est le monde qui les contient. Sottise et néant ! Mon grossier instrument s'était brisé sur les hommes et sur le monde, sur la machine incommensurable et fatale qui nous broie avec ses lois inconnues ; ma misérable vue n'avait pas même pu descendre au fond de mon âme, pour y démêler cette complexité de sentimens et d'idées où je me débattais.

Vous diriez peut-être qu'il me restait les dieux : et vous souririez en le disant. S'il est encore, parmi les marins du port ou les artisans des faubourgs, des âmes heureuses qui sommeillent en

rêvant de Jupiter et de Diane, vous les enviez la première; mais il n'est pas en votre pouvoir de partager leur quiétude. L'esprit une fois éveillé par le doute ne se reprend plus à ce beau rêve des dieux. Nos pères n'ont pas eu tort de les adorer; ils ont vécu, ces dieux, puisqu'il nous reste d'eux des marbres immortels; ils ne vivent plus, puisqu'ils ne peuvent plus nous consoler et nous faire croire.

Ah! ce sont choses étranges, notre temps et le monde tel qu'on nous l'a fait! Jadis la terre portait des peuples divers, jaloux de leur unité, repliés sur eux-mêmes, continuant à travers les siècles une œuvre définie. La forte main de Rome a pétri ces peuples, comme le sculpteur pétrit la glaise pour en former la statue; gens de toute race et de tout pays, de tout culte et de toute langue, Rome nous a mêlés dans son empire pour on ne sait quelle œuvre mystérieuse. Les grandes cités des trois mondes, Rome, Alexandrie, Corinthe, Éphèse, ne sont plus que des carrefours où s'assemblent et se heurtent le Grec, l'Africain, le Gaulois, l'Iduméen, le Scythe, le Perse. A ce contact répété, les diversités s'effacent, les langues se pénètrent, les traditions se communiquent, les esprits se fondent au même moule; d'un pôle à l'autre, un seul peuple se crée, prêt à écouter une seule voix, à marcher vers un seul but. — Vers lequel, je le sais maintenant.

Ce peuple est fait de matières viles et d'éléments subtils, de trafiquans et de rhéteurs, d'affranchis et de grammairiens, de soldats et de pontifes. Il jouit de la vie, riche et heureux en apparence, au cœur du monde, sur tous les gracieux rivages de la mer intérieure; il se rue au temple de la Vénus Pandémus, au marché où les navires déchargent les trésors des contrées fabuleuses; les intérêts, le plus solide lien de la pauvre humanité, circulent et préparent la voie aux doctrines. Le denier qui passe de main en main, du Juif au Grec, du Grec au Latin, leur laisse à tous une empreinte commune. De cette foule composite monte un bruit sourd d'idées remuées, le bourdonnement de vie qui emplit l'air au printemps, quand la nature refait la terre. Partout des chaires, des disputes, des recherches passionnées, d'audacieux efforts et d'immenses lassitudes de pensée; partout des âmes en suspens entre le passé et l'avenir. L'avenir! les moins perspicaces deviennent qu'il apporte un secret pour remplacer ceux du passé. Oui, le monde est travaillé d'un secret. L'Égypte demande le mot à son sphinx, la Grèce à ses oracles, l'Orient à la kabbale, Rome aux livres de la sybille; tout le jour, dans Éphèse, vos amis sont penchés sur les formules magiques, sur les grammates des devins. Parfois, on entend un grand cri: un voyant a eu l'éblouissement

de l'aube future. Le juif a reconnu son messie, l'Égyptien a retrouvé l'Apis, le poète romain a entrevu le siècle d'or et le nouveau cycle qui naît. Misère! le cri se meurt, le voile du temps retombe sur les choses qui peut-être existent déjà; car le temps n'est sans doute qu'un rideau qui se tire lentement, à chaque pas de l'homme, sur les réalités cachées à nos yeux; demain existe comme hier; seulement, pour nos ridicules regards, demain est invisible et hier est perdu.

Dans mon long voyage à travers les erreurs humaines, j'ai cru un instant à la métépsychose; je pensais alors, en cherchant le châtement réservé aux grands criminels, que ce devait être de revivre aux époques de transition. Est-il un pire supplice que celui de flotter dans le vide du temps, avec une moitié de son âme retenue au passé, une moitié entraînée vers l'avenir? C'est l'angoisse des nuits en mauvaise mer, quand le feu du port d'embarquement a disparu, quand on ne distingue pas encore le feu du port d'arrivée. Il eût été si doux de demeurer au foyer des ancêtres, sans inquiétude et sans trouble, aimant ce qu'ils aimaient, croyant ce qu'ils croyaient, content des vieux horizons et des anciens bonheurs! Il serait si bon d'aborder au rivage pressenti, de s'enflammer pour la foi nouvelle, de s'endormir dans la certitude de nos fils, quand celle de nos pères nous a manqué! Mais rien: une saison ingrate, entre la fleur des croyances qui a péri et le fruit de la science qui n'est pas formé. Ce fut notre lot, à nous tous, voilà ce dont notre siècle a souffert; mon maître Philon nous comparait fort bien à cette génération d'Hébreux qui mourut au désert, avec le regret des beaux champs d'Égypte et l'espoir toujours déçu de la terre promise.

Telle était la condition de mon âme quand j'arrivai au milieu de la vie, tourmenté par cette force qui pousse chacun de nous à faire œuvre d'humanité, qui s'irrite lorsque l'œuvre à faire n'apparaît pas. Autour de moi, des amis plus heureux la trompaient en s'adonnant à l'éloquence et aux arts. J'estimais pour ma part que c'étaient là de vains passe-temps; l'éloquence et les arts me paraissaient des moyens excellens pour servir une idée, insuffisans à la remplacer quand elle n'existe pas. Je quittai la molle Alexandrie, ses plaisirs énervans et les disputes de ses écoles: j'espérais trouver à Rome de plus viriles occupations. Rome ne m'offrit que les mêmes plaisirs, les mêmes futilités, le mensonge d'une grandeur évanouie. En d'autres temps, l'activité du Forum m'eût tenté: dans l'universel déclin des cœurs, il n'y a plus d'échos au Forum que pour les cris de la plèbe stupide ou pour la voix solitaire de César. Je voulus voir l'Asie et vos académies: je m'embar-

quai pour Éphèse, et je crus en y abordant rentrer dans Alexandrie, tant le monde de nos jours est partout semblable à lui-même. En Ionie comme en Égypte, je retrouvai les mêmes dieux, les mêmes sophistes, les mêmes trafiquans accourus de tout l'univers, la même joie de vivre chez les insoucians, la même lassitude chez les philosophes, la même agonie du présent, la même attente d'une vie nouvelle.

III.

J'ai ouï dire qu'on immolait jadis à la Diane de Tauride les étrangers que les hasards de mer jetaient à la côte de ce pays. La Diane d'Éphèse ferait-elle revivre cette coutume? J'ai pu le croire en rencontrant dans son temple le grand péril de ma destinée.

Quand je m'informai, près des amis de Rome retrouvés en Asie, des curiosités de votre ville et des nouveautés du jour, chacun m'interrompit avec le même nom : « Avez-vous vu Damaris, la servante de la Déesse, l'orgueil et le danger de l'Ionie? » — Je demandai qui était cette huitième merveille des terres grecques : les réponses se mêlèrent, âpres et vindicatives comme des cris de blessés. — « C'est une illusion blanche, légère et froide, que suit la foule et que fuient les sages; un être charmant et pernicieux, qui plaît à tous et que tous maudissent; un esprit ouvert à toutes les clartés, et qui n'a peut-être jamais rien compris; un regard très doux, où nul n'a surpris la lueur de tendresse révélatrice d'une âme : rayon de la Diane nocturne, qui embellit tout et ne fait rien éclore. Il semble qu'il n'y ait pas de fête et de joie dans Éphèse quand sa grâce est absente; le malheureux se sent allégé rien qu'à la voir passer, et partout où elle passe, le malheur vient après elle. Elle fait blasphémer les dieux qu'elle sert. Qui entend sa voix inspirée se croit appelé aux grandes actions, aux hautes pensées; et son rire tuera toute vaillance, toute noblesse, toute bonté. Chasseresse d'hommes, comme sa divinité, elle va distraitemment, ramassant les cœurs aux plis de sa tunique et foulant aux pieds leurs meilleures vertus, sans savoir pourquoi, par passe-temps; pareille à l'enfant qui marche dans le blé mûr, cueille les épis et les égrène, pour occuper machinalement ses doigts. Les dieux l'ont créée en un jour d'ivresse comme une gageure, la faisant si riche ou si pauvre qu'au milieu de ce superbe monde, des beautés et des puissances de la vie, elle ne connaît, ne veut et n'aime qu'elle-même. On le sait, on le voit, mais l'énigme est irritante, et

chacun court se faire déchirer par le sphinx. Elle a su désespérer jusqu'à nos devineresses et nos magiciennes, célèbres par leur art dans le monde entier. Les victimes de Damaris vont demander aux plus fameuses des philtres ou des oracles : Vous aimez une vestale, dit l'une ; — une hétéaire, répond l'autre ; et toutes deux ont peut-être raison. Mais à quoi bon vous parler, Silvanus ? Allez au sphinx, ami, et revenez nous dire son mot, s'il ne vous a pas dévoré. » — Je me pris à rire, et je répondis qu'un fils d'Égypte ne craignait pas cette sorte de monstres. Je demandai qu'on me menât chez vous.

Notre premier entretien me laissa une impression exquise. On m'avait mal prévenu. Rien de troublant ni d'irritant en vous, bien au contraire. Ce je ne sais quoi de libre et d'enfantin qui est votre grâce ne met pas en garde tout d'abord ; le charme s'insinue sans brusque surprise, le regard est trop clair, trop gai, pour qu'on le juge profond ; on ne songe guère à se défier des imaginations légères qu'on voit courir sous votre petit front, à l'ombre des tresses blondes qui semblent faites pour caresser la rêverie, plus que pour enchaîner la pensée. Curieuse de toutes les choses de l'esprit, vous parliez d'art, de poésie, et votre parole maîtrisait bien plus que votre figure. Nos écoles, nos systèmes, nos philosophies n'avaient pas de secrets pour vous, aucun sophiste ne sait plus et ne dit mieux ; c'était un enchantement de voir cette âme de poète sortir de ces lèvres d'enfant, grandir, emplir et dominer tout l'infini de l'idée. Un peu plus tard, je me suis demandé s'il n'y avait pas dans votre éloquence un joyeux murmure de mots plutôt que le son sérieux de la réflexion ; mais à la première heure, je ne cherchais pas trop de sens et de liaison à ces douces paroles grecques, qui coulaient, musique harmonieuse, comme un bruit de perles défilées tombant au hasard dans une coupe d'argent.

En vous quittant, j'allais errer sous les platanes au bord du Caystre ; le ciel d'Asie était tiède, sa lumière éclatante ; je pensais qu'on y devait bien vivre et que c'était sottise de s'attrister, quand ce bel univers nous gardait des surprises juste assez vives pour réchauffer l'âme sans la brûler. Il me revenait des vers de Théocrite. C'était tout. Il n'y avait là rien d'inquiétant.

Une aimable habitude me ramena chez vous. C'était si grand plaisir de vous entendre, les yeux brillans de curiosité, m'interroger sur les sciences d'Égypte, les rites d'Isis, l'universel marché d'idées qui se tient à Alexandrie. Vous parliez avec envie de la fièvre de savoir et de jouissances qui dévore les existences, dans ce foyer du monde oriental ; vous prétendiez qu'il y avait encore place là-bas pour une Cléopâtre, votre héroïne préférée. La pente du

souvenir, encouragé par vous, me ramenait insensiblement des choses générales aux aventures et aux rêves de ma jeunesse ; je vous contais mes épouvantes dans les vieux temples, mes mirages au désert, l'ivresse des nuits embrasées sous les palmiers de la berge du Nil, les journées passées au Phare à voir décroître les voiles en haute mer. Une à une, je rappelais près de vous les merveilles attendues de la vie, et leur fuite à tire d'aile devant le pas qui s'alourdit chaque hiver. Vous écoutiez, amusée et rieuse. J'ai cru remarquer plus tard que dans tous les entretiens, vous ne parliez que de vous et toujours de vous ; mais au début, vous sollicitiez mon âme à sortir de son isolement. Elle s'ouvrait à vos questions comme un fruit mûr au soleil, elle se trouvait si légère après ces épanchemens ! Parfois je me reprenais, effrayé : je sentais peser la chaîne invisible qui se rive d'elle-même autour du cœur, quand il laisse dérouler devant une femme les anneaux cachés du souvenir. — Continuez, — disiez-vous alors ; et je continuais : c'était si bon.

N'étais-je pas sûr de moi ? Dans mon dernier examen philosophique, j'avais décidé qu'il fallait être un spectateur désintéressé de ce monde, puisqu'il ne pouvait m'offrir ni une vérité satisfaisante, ni une action à ma taille ; j'étais bien résolu à jouir de la pièce, sans jamais remonter sur la scène où grimacent les pauvres acteurs ; je pensais que la curiosité peut être une suffisante raison de vivre. Vous approuviez cette belle philosophie, vous ajoutiez : Regardez mon jeu, je suis un des masques de la comédie, et je veux être applaudie par vous. — Comédienne, je crois bien que tout bas vous répétiez la tragédie. — Je regardais, et bientôt l'écho douloureux d'une parole, l'attente de votre passage, le frisson ressenti à voir un autre près de vous, tout me disait que je n'étais plus libre. Je sortais fièrement : mes pas revenaient d'eux-mêmes à votre porte ; je m'irritais contre eux, je leur commandais en vain, ils ne m'obéissaient plus, et je pouvais entendre le dur tintement des fers à mes pieds.

Mais pourquoi renouveler un récit qui ne vous apprendra rien ? Pourquoi vous raconter la défaite que vous avez voulue et sagement préparée ? Est-ce à moi de vous rappeler comment je suis tombé du premier enchantement à l'obsession, de l'obsession à la souffrance, de la souffrance aux suprêmes lâchetés ? Vous dirai-je comme je vous suivais au Temple, au Portique, au théâtre, meurtri, perdu, avili dans la foule de vos adorateurs ? Combien de fois je me jurai de fuir la froide statue, et comment un mot me ressaisissait, la banale assurance d'amitié donnée à vingt autres ! — Vous m'avez fait et vu sombrer, vous savez toute l'histoire de

ce naufrage, à moins qu'elle ne soit déjà confondue dans votre mémoire avec tant d'autres semblables. Qu'ils sont loin, ces orages du passé, et comme je rougirais, si je pouvais croire qu'il en remonte une écume à mon cœur ! Je ne sais en vérité pourquoi mon examen s'attarde à ces anciennes misères.

Dès lors, aux heures des réflexions amères, le peu de raison que j'avais conservé me montrait ma perte inévitable. L'homme ne vit point par curiosité pure ; créés pour l'action, chargés d'une âme qui veut se donner et nous tourmente tant qu'elle ne s'est pas donnée, nous essayons vainement de la tuer en nous : si l'idée lui manque, et le but élevé vers lequel tendre son effort, elle se donnera, l'esclave née qu'elle est, à une misérable créature comme elle. Il faut servir et choisir un maître : qui ne l'a pas su trouver assez haut ira se vendre aux carrefours plutôt que de s'en passer. Par bonheur, mon vrai maître m'attendait à cette heure critique : écoutez comme il me reprit à vous.

IV.

Le grand cirque d'Éphèse s'ouvrait, ce jour-là, à tout le peuple d'Asie. De la base au sommet du vaste amphithéâtre, égayé par la vie heureuse et bruyante des multitudes en fête, montait un flot tumultueux d'hommes, une tempête de cris et d'appels, dominée par les rauques bâillemens des bêtes. Du ciel ardent, à travers le velum de pourpre, la lumière rousse tombait sur l'arène, ensanglantant de ses jeux les degrés de marbre, les visages attentifs des spectateurs, les parures des femmes, les robes des fauves, panthères et lions, qui attendaient le belluaire en tournant d'un pas ennuyé sur les dalles. J'errais dans cette foule, guettant là comme partout le coup de plaisir et de souffrance qui secouait tout mon être à votre entrée dans un lieu. Les servantes de la déesse apparurent sur les gradins réservés ; vous étiez assise au premier rang, vos doigts jouaient avec vos colliers d'or. Comme toujours, dès que mes regards vous eurent rencontrée, le peuple, les fauves, les choses environnantes s'évanouirent pour eux ; je n'aperçus plus que vous, je me détournai de l'arène, je suivis dans vos yeux, sur votre front, les scènes poignantes du spectacle. Ainsi je vis se peindre sur vos traits, comme dans le bronze d'un miroir, l'émotion du signal, l'élan furieux des bêtes mordant les grilles du podium, se rejetant dans le cirque et s'y entre-déchirant ; puis la lutte des gladiateurs barbares, l'enlacement des corps nus et des glaives,

la chute des blessés, le salut des vainqueurs ; enfin, aux clameurs de la foule demandant les condamnés, l'entrée des malheureux qui se débattirent et succombèrent sous les griffes des lions. A l'animation croissante de vos regards, aux battemens précipités de votre sein, je vis se prolonger l'horreur de la boucherie, grossir le charnier humain dans l'arène, croître l'ivresse du peuple, grisé par la vapeur de sang qui montait dans l'air chaud. En vous se résumait l'angoisse, la volupté féroce, le frémissement et le triomphe de ces dix mille spectateurs, absens pour moi.

Un torrent de pensée m'emporta loin du réel, comme il arrive dans les subites tensions de l'âme. Je rêvais. Les hommes et leur bruit s'étaient dissipés, illusions vaines. Vous restiez seule dans l'amphithéâtre, seule dans Éphèse, seule dans le monde. Je voyais en vous la suprême et fidèle incarnation de ce monde, de ce siècle où j'ai vécu et que je m'efforce de comprendre. Forme de mon temps, tu m'apparaisais tout entière, égoïste et sceptique, élégante et cruelle, belle encore de tout le prestige des arts, des poésies, des gloires et des dieux du passé ; riche en talens et pauvre de génie ; morte à la vieille foi, crédule à tout le reste, étourdie d'un vacarme d'idées et de chimères d'où nulle pensée créatrice ne surgit ; affamée de faux bonheurs et d'émotions malsaines, passionnée pour les tueries du cirque et les mensonges du théâtre, livrée aux histrions, à ce point que la loi romaine doit défendre à tes patriciens de les suivre en public ; servile et soumise d'avance au caprice de chaque tyran, parce que tu n'as plus la force d'obéir au devoir ; fière de tout comprendre, mais incapable de rien respecter ; vaniteuse de ton luxe, indifférente à la misère, impitoyable à la faiblesse ; ne demandant à la terre que de te porter gaîment jusqu'à la fin de la fête, fermant les yeux aux catastrophes que tu prépares à tes fils, méprisant le passé qui te valait bien et niant l'avenir qui vaudra mieux que toi ; folle journée, perdue pour l'histoire, abandonnée aux Grecs, aux eunuques, aux femmes, si bien que l'homme, se sentant inutile, croise les bras, serre les lèvres, et meurt sans agir ni parler.

Quand je revins au sentiment du réel, vous n'étiez plus là. Le peuple achevait de s'écouler par les vomitoires. Dans l'arène, un vieillard recueillait pieusement les lambeaux d'un corps de femme, restes de la dernière victime des lions : une pauvre créature qui avait expiré sans un cri, sans agrément pour les spectateurs, tant sa mort avait été prompte, muette, presque inaperçue du public déjà lassé. Je rejoignis le vieillard dans l'avenue de sortie ; intéressé par son action, je le suivis jusqu'à l'extrémité du faubourg, où il porta son fardeau. Il entra dans une sorte de taverne ; des hommes et des femmes l'attendaient dans ce bouge, gens de basse

condition, la plupart syriens comme lui. La nuit étant venue, ils allumèrent des lampes et récitèrent des prières sur les membres informes de la suppliciée. Leur psalmodie était joyeuse ; à l'accent des voix, à l'expression des figures, je pouvais me croire dans la maison d'une fiancée, au milieu de ses compagnes qui la saluaient du chant d'hyménée.

Je cherchais à comprendre ce rite oriental. Ceux qui le célébraient m'aperçurent dans l'ombre de la porte et donnèrent quelques signes de crainte. Le vieillard vint à moi ; dans les paroles qu'il m'adressa, le sentiment de la défiance luttait avec le désir de persuader, avec ce prosélytisme que je savais si ardent chez les novateurs juifs. Je les appelais ainsi par ignorance ; l'homme me détrompa ; quand mes promesses de silence et ma sympathie visible l'eurent rassuré, il me dit : — « Tu es chez les disciples du Christ : nous rendons les derniers devoirs à notre bienheureuse sœur, mise à mort pour avoir contrevenu aux édits de César en refusant d'adorer les idoles. » — Comme j'insistais pour être mieux instruit de leur doctrine, il m'engagea à le venir voir dans sa boutique de tisserand, hors la porte de Milet.

J'y allai le jour suivant. La curiosité d'abord, un intérêt croissant ensuite, m'y ramenèrent à maintes reprises. Le tisserand me lisait les actes et les paroles du Christ ; il commentait cette histoire avec des mots très simples, qui jaillissaient d'un cœur pénétré. Au début, je ne vis dans ces entretiens que l'occasion d'étudier une légende de plus, un de ces mythes asiatiques dont notre érudition s'amusa à chercher le sens, quand nous les entendions conter aux navigateurs sur le port d'Alexandrie. Le vieil apôtre devinait ma pensée ; presque illettré, il n'en suivait pas les circuits, à travers la multitude de notions contradictoires où elle se perdait ; mais je sentais chez lui une sorte de compassion supérieure, comme celle d'un père qui entendrait déraisonner son petit enfant dans une langue étrangère, et qui, sans saisir le sens des mots, saurait pourtant que l'enfant déraisonne. Je commençais de m'irriter contre cet ignorant, qui jugeait tranquillement mon vaste savoir du haut d'une seule vérité. Je m'efforçais de l'embarrasser en lui proposant des objections subtiles, celles dont j'avais appris le maniement dans les disputes de l'école ; elles traversaient cette âme limpide sans la troubler. Il se bornait à répondre : « Je ne comprends pas ces jeux de l'esprit ; mais quels rapports ont-ils avec le Dieu qui nous enveloppe ? Peux-tu expliquer comme notre Maître, en quelques mots certains, la vie, la mort, l'univers ? As-tu le cœur content, la conscience pure, et une douce joie à la pensée de mourir ? Si non, toute ta science n'est que vanité. »

Quelques années plus tôt, j'aurais haussé les épaules, si mes

thèses philosophiques se fussent heurtées à tant de simplicité. Mais ayant reconnu la contingence de tous les raisonnemens, le néant de tous les systèmes, j'étais prêt à accorder une valeur sérieuse aux idées les plus choquantes pour ma raison, dès l'instant où je les voyais fournir un fondement solide à la vie. D'ailleurs la doctrine du Galiléen déroutait toutes mes habitudes de dialectique. Jusqu'alors, j'avais eu affaire à des argumentations pareilles aux miennes, qui forçaient mon esprit de plier pour un temps, en attendant l'heure où il rebondissait et découvrait le faible de son vainqueur. Je sentais cette fois que l'esprit s'escriyait dans le vide, bien au-dessous de ces affirmations hors de portée; elles planaient sur les obscurs tumultes du cerveau, et descendaient chercher leur vérification au plus profond de la conscience. A toutes les grandes questions qui tiennent l'âme en suspens, le tisserand répondait avec une petite phrase, claire et indestructible comme le diamant. Ainsi, quand je mettais le débat sur la morale, il l'arrêtait avec leur unique règle de conduite : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. » Et j'étais contraint de m'avouer que l'imagination la plus ingénieuse n'inventerait pas un seul cas où cette règle fût surprise en défaut.

Je voyais s'appesantir sur moi la domination de cet humble instituteur, et mon orgueil se révoltait. Un jour, j'eus le tort de lui faire sentir durement que ce dieu mis en croix et son enseignement populaire étaient peut-être bons pour la plèbe syrienne; mais je le défiai d'imposer jamais ces nouveautés ignobles aux fils de Rome et de la Grèce, gardiens d'un glorieux passé; j'essayai d'ébranler son espoir en faisant briller à ses yeux la splendeur et la puissance de ce monde supérieur, qu'il ne soupçonnait pas. Le tisserand répliqua doucement : « Ce monde est condamné, précisément parce qu'il ignore les petits et les misérables, ceux que notre Maître est venu racheter de son sang. L'esclave dont vous jetez le corps au cloaque est un homme comme toi, le savant, un homme comme le proconsul, un homme comme César-Auguste; il est l'égal de tous devant Dieu. Tout ce qui fait votre fierté va disparaître, et notre règne va venir, parce que nous avons la plus grande force qui soit sur la terre et dans le ciel. » — J'avais déjà cru comprendre, à certains discours de ces hommes, qu'ils nourrissaient le rêve d'un empire servile. Je demandai au vieillard de me confier ses prévisions sur la sédition future, sur le plan qu'adopterait un nouveau Spartacus. — « Je ne saisis point ce que tu veux dire, fit-il. Ceux qui recourent à la violence ne triomphent que pour un temps. Nous triompherons pour toujours, parce que nous souffrons sans résister. La souffrance acceptée, le renon-

cement de chaque jour, l'abnégation suprême du martyr, c'est en cela que réside la seule force invincible; elle assure à nos frères le royaume du ciel et le royaume de la terre par surcroît. » — Ce jour-là, je compris qu'une idée nouvelle était entrée dans l'humanité. La force intrinsèque de la souffrance, montant lentement, comme les eaux amères d'un océan qui s'élèverait sans cesse et submergerait les plus hauts sommets, cette idée folle, née au pied d'un gibet, m'apparut à la réflexion une si prodigieuse découverte de l'âme, qu'il devait suffire de s'y tenir fermement pour bouleverser le monde et changer le cours de l'histoire.

Ainsi les leçons de l'artisan suscitaient en moi un homme nouveau. J'aimais chaque jour davantage l'initiateur : c'était faire la moitié du chemin pour le comprendre, pour aimer celui qu'il appelait son Maître. Quand je mesurais la révolution accomplie dans mon intelligence, il me semblait que j'avais vécu un siècle depuis la rencontre du cirque. Tout ce qui m'avait d'abord paru ténèbres était devenu clarté d'aurore; tout ce qui me paraissait jadis clarté reculait dans une nuit lointaine. Mes anciennes idées, mises en dérouté, ne se défendaient plus que sur quelques points isolés, mollement et à l'aventure, tournées qu'elles étaient par l'envahisseur. L'esprit se libérait : le cœur avait plus de lâcheté à rompre sa chaîne.

Je continuais de vous voir. Je retrouvais chez vous cette pensée usée que je dépouillais chez le tisserand. J'y retrouvais surtout les alternatives de joie aiguë et de morne accablement; après les avoir subies, la paix qui émanait de mon ami me semblait tantôt insipide, tantôt bienfaisante. Vingt fois, aux mauvaises heures, je fus sur le point de me jeter dans ses bras, en le suppliant de m'arracher à vous, de me prendre, de me donner à son Maître. Puis, vos yeux me versaient l'illusion d'un rayon de bonheur; tout l'ancien monde me ressaisissait à travers votre regard. Les mystères de la maison du faubourg n'étaient plus que la basse folie de quelques songe-creux; la vie sensée, noble et belle, c'était la vôtre, la nôtre, celle des heureux. Le ciel de ces pauvres gens, un jour refuge contre vous, me faisait horreur le lendemain, sans vous.

Ces irrésolutions et ces déchirements durèrent quelques semaines, jusqu'à la nuit de fête, sur la plage du Caystre, où mon souvenir s'est attardé d'abord. Je vous ai dit ce que je ressentis pendant cette nuit; le vieux tisserand et les Galiléens furent oubliés à tout jamais, je le croyais du moins; le jour ne devait plus se lever sur une pensée qui ne fût pas pour vous. Pourquoi je tombai, quand il se leva, de l'ivresse dans le désespoir, pourquoi je bénis l'apparition de mon sauveur et comment une puissance inexplicable m'attacha à ses pas, ne me

le demandez point; ce sont là des renverses de l'âme dont le secret nous échappe, ce n'est pas nous qui décidons notre destinée à de pareilles minutes. Je sais seulement que j'obéis comme un automate quand, à notre arrivée sur le port, mon guide me dit : — « Viens; je t'apporte la paix, je t'emmène dans la paix; » — quand il me poussa sur un bâtiment qui levait l'ancre et faisait voile pour Antioche. Je n'ai qu'une mémoire confuse de ces journées en mer, j'ignore quel en fut le compte; il m'en resta longtemps la sensation d'une chute dans le vide, d'un abatement secoué de révoltes, calmé par la bonne parole qui descendait sans relâche de la bouche amie. Je ne retrouve des souvenirs précis et apaisés qu'à partir de notre débarquement à Séleucie, et surtout à partir de ma présentation à l'église d'Antioche.

V.

... Aujourd'hui, catéchumène depuis trois années, je relis avec confusion ces aveux, tracés à l'instant douteux où je dépouillais péniblement le vieil homme. Comme il me tenait encore! Tout est duperie ou mensonge dans les lâches complaisances de cet écrit, tout y est infecté par la lie d'un esprit orgueilleux et d'un cœur empoisonné. Je l'avais recherché pour l'anéantir, cet écrit de perdition: non, je me ravise, je le garderai pour me remémorer ma honte; et aussi parce que le Seigneur peut en faire un instrument de salut pour une âme.

Mon père spirituel disait bien: il m'a emmené dans la paix, dans la lumière. Mes yeux, à peine dessillés lorsque j'abordai en Syrie, se sont ouverts à la vraie clarté. Je ne regrette rien de mon inutile et douloureuse vie d'autrefois; ni les arts et l'éloquence, jouets de l'âge mûr qui succèdent aux jouets de l'enfant, tout aussi puérils que ces derniers pour le serviteur des vérités éternelles; — ni le savoir humain, dont les arguties ont retardé en moi l'action de la grâce: misérable savoir, qui ne fournit pas les seules connaissances nécessaires à la félicité; — ni ce que vous appelez l'existence honorable et glorieuse, parade où les esclaves du péché se déguisent en hommes libres. Qu'il y a plus de vraie noblesse et de liberté dans l'humble société des chrétiens! C'est le beau nom que notre église d'Antioche a consacré la première, tout récemment, et qui désignera désormais la multitude croissante des disciples du Christ. Rien de touchant comme notre communauté de frères et de sœurs, image terrestre de la cité céleste où nous aspirons. Chacun ap-

porte les fruits de son travail au trésor de tous, l'aide de son cœur aux peines d'autrui ; de même, à l'église, les âmes les plus riches donnent aux autres le réconfort de la parole, le surplus de leurs mérites spirituels. Au lieu de servir une idole à laquelle vous ne croyez plus, que n'êtes-vous parmi nous, Damaris, prêtant avec nos diaconesses votre ministère à l'autel ?

Je ne veux rien céder ; il y a dans la communauté des faiblesses, des tiraillemens, parfois des divisions et des scandales ; on se demande avec appréhension ce qui subsistera de ces beaux commencemens, quand le petit noyau d'élus deviendra un grand peuple, quand il se rapprochera des rudes sociétés humaines. Mais si les chrétiens ne sont que des hommes, le principe qui les réunit est divin. Au choc de ce principe, votre monde tombera en poussière. Je partage aujourd'hui la foi de mon instituteur : nous triompherons sur la terre comme dans le ciel, nous, les méprisés, parce que nous avons introduit dans l'univers les grandes forces nouvelles, la charité, la souffrance acceptée ; c'est-à-dire le don perpétuel de soi aux autres et à Dieu. Vous viendrez tous à nous, parce que nous avons une foi et un espoir, et que vous n'en avez plus. Vous viendrez à nous, parce que vous nous persécutez et que nous nous laissons faire : la loi de justice veut que tout persécuteur soit finalement la victime de sa victime.

Depuis que je suis ici, plusieurs d'entre nous ont courageusement témoigné. Le dernier fut mon cher maître, le bon tisserand. Comme on le conduisait au prétoire, il m'embrassa et me dit : « Notre sœur d'Éphèse a déjà souffert pour ta rédemption, tu ignorais que cette inconnue travaillait pour toi, le jour où je t'ai rencontré au cirque ; je vais achever son œuvre et la mienne, Silvanus, afin que tu deviennes digne d'être initié aux mystères. » Je n'osais pleurer : il paraissait si heureux de mourir ! Pourvu que sa promesse se réalise bientôt ! Les anciens veulent m'éprouver encore, et je les comprends. On a tant de peine à entrer dans les sentimens d'un vrai chrétien, quand on a longtemps dédaigné les simples et vécu pour soi. Peut-être ne pourrons-nous jamais nous refaire l'âme requise par le Christ, nous qui avons emporté du siècle l'indélébile orgueil de la raison et l'insondable pourriture du cœur. La raison, ou ce que j'appelais de ce nom usurpé, je crois bien avoir dompté ses révoltes ; le cœur serait-il plus difficile à vaincre ?

Il m'effraie encore. A défaut de l'initiation aux mystères, je me surprends parfois à désirer le sacrement suprême, le martyre. Mais qu'y a-t-il au fond de ce désir ? Si j'ai gardé cet écrit, que je voulais, que je devais détruire, c'est dans l'idée qu'il pourrait vous

parvenir un jour, Damaris, purifié par mon sang; c'est avec la confiance qu'il serait alors un instrument de salut, et que vous vous laisseriez toucher par la grâce. — Oui; mais ne se cache-t-elle pas sous le souhait du chrétien, l'inguérissable envie d'occuper un instant encore la pensée qui nous oublie? Oh! qu'il est malaisé de descendre dans les plus secrets replis de sa conscience! Peut-être vaut-il mieux n'y pas descendre. Si l'on trouvait une plaie vive au lieu de la cicatrice espérée! — Non, je ne crains rien de tel: et ce sont là de ces tentations du scrupule où le Démon nous induit, quand il n'a plus pouvoir sur notre cœur. Si j'ai le bonheur de marcher au martyre, je murmurerai pieusement votre nom dans une prière, Damaris; vous recevrez ce testament sanctifié; et s'il est plein de votre souvenir, c'est pour mieux vous forcer à entendre la voix du chrétien qui vous convie dans la Jérusalem céleste. Vous l'entendrez, quand avec cet écrit mon sang sera sur vos mains. — Mon sang sur vos mains... Non, mieux vaut en rester là et jeter ce roseau: chaque fois que mes doigts le reprennent, il en tombe des mots qui les font trembler d'épouvante. Je cours à l'assemblée, où l'on trouve la paix et la joie du Seigneur; où, selon notre sublime doctrine, les purs, les forts, dispensent charitablement leur force au faible Silvanus...

Il serait superflu de pousser plus avant la traduction, si quelque fouille nous rendait ce manuscrit. Ces fragmens suffiraient aux historiens pour l'étude que nous avons en vue. Quant aux personnes curieuses, qui veulent en tout savoir la fin, elles seraient libres de supposer que l'Égyptien garda son secret avec beaucoup de courage, ou tout simplement parce qu'il avait oublié. La découverte du parchemin dans sa tombe prouverait d'autre part qu'il ne subit aucun martyre. — L'homme qui écrit roule ainsi des pensées héroïques: la page séchée, il rentre dans la vie banale, dans les réalités vulgaires; et il finit dans un tombeau tranquille, comme celui du voisin.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Une fortune ironique a réuni le même jour, aux mêmes heures, une menace de trouble, un défi à l'ordre public, surtout à Paris, et la manifestation la plus régulière, la plus pacifique dans l'universalité du pays. Telle a été cette étrange journée du 1^{er} mai qu'on redoutait et qui est déjà passée, qui est presque oubliée : journée de vague et irritante inquiétude, préparée par des artisans d'agitations qui prétendent fêter le travail, en organisant la guerre au travail, en semant partout les paniques ; journée aussi des élections municipales jusque dans le plus humble hameau de France. C'est la journée des contrastes, des énervantes émotions d'opinion et heureusement des fausses alertes.

Étrange manière de relever le travail, de préparer d'utiles et bien-faisantes réformes pour ceux qui vivent de leur labeur, on en conviendra, que d'irriter les passions et les convoitises, d'agiter des spectres devant les multitudes, en leur promettant l'assaut de la société tout entière ! C'est ce qu'on a essayé de faire une fois de plus à ce nouveau 1^{er} mai, devenu par l'autorité des congrès internationaux la journée des revendications socialistes ; c'est ce qu'on a bien voulu appeler, dans les discours et les proclamations, la fête du travail. Oh ! pour ceci, par exemple, si on a cru avoir une fête, on s'est trompé. Jamais rien n'a moins ressemblé à une fête que ce jour du 1^{er} mai. Jamais Paris, d'ordinaire si peuplé et si animé, si prompt à rechercher tous les spectacles, n'a paru plus morne. On aurait dit une ville abandonnée où de rares passans se hasardent d'un pas hâtif à travers les rues désertes. Il n'y a eu ni promenades, ni manifestations extérieures, ni même cette masse de curieux toujours avides de bruit et de

mouvement, toujours pressés de se mêler à toutes les bagarres. Tout s'est borné à quelques réunions plus ou moins tumultueuses, et sauf les meneurs qui avaient un discours à prononcer à la salle Favié, il n'y a pas eu le moindre entrain chez les autres, dans cette masse populaire qu'on appelait à se réjouir, à célébrer le renouveau de germinal. Bref, en dépit du dimanche, toujours plus favorable aux réjouissances publiques, la fête a manqué, et elle a manqué sans doute par plus d'une raison.

D'abord, cette journée du 1^{er} mai avait eu un sinistre prologue dans cette série d'explosions meurtrières qui venaient d'épouvanter Paris. On ne savait pas, on ne pouvait pas savoir jusqu'à quel point l'anarchie se proposait d'être de la fête et de continuer ses exploits en mêlant la dynamite aux prétendues revendications sociales. On va bien par curiosité voir une émeute, une manifestation, une échauffourée ; on ne brave pas aussi lestement ce danger mystérieux des bombes explosibles. L'opinion gardait une impression d'autant plus vive, d'autant plus profonde, qu'elle ne se sentait nullement rassurée par l'indulgence d'un jury par trop troublé à l'égard du principal auteur des derniers attentats. Évidemment la population parisienne n'avait pas eu encore le temps de secouer la panique : elle est restée chez elle ! Il est clair aussi que, de leur côté, les organisateurs de la fête du 1^{er} mai, sans aller jusqu'à désavouer complètement les anarchistes, se sont sentis quelque peu embarrassés ou paralysés par la crainte d'être confondus avec des meurtriers et de braver une opinion irritée. Ils ont jugé prudent de se surveiller dans leurs manifestations. Le souvenir encore tout chaud des récentes explosions a ainsi pesé sur ce 1^{er} mai. C'est peut-être une des raisons qui ont contribué à la paix de la journée. Il y en a sûrement une autre plus décisive encore ; c'est la résolution avec laquelle le gouvernement avait pris ses mesures pour la défense de Paris et des villes qui pouvaient paraître le plus menacées. Le gouvernement, mis en face du danger, n'a plus reculé, et n'a point hésité à déployer des forces partout où le désordre était à craindre. Il n'y a mis ni affectation ni ostentation, il a évité au contraire de montrer ses soldats retenus à leurs postes et demeurés presque invisibles ; il n'a pas laissé ignorer, néanmoins, qu'il faisait bonne garde, qu'il était armé, tout prêt aux répressions nécessaires, si l'ordre était troublé. Il n'est point douteux que cette attitude du gouvernement a pu en imposer et décider de la journée. — La belle affaire, a-t-on dit après coup et non sans quelque ironie, la belle affaire de préserver la cité et d'intimider la sédition avec un appareil militaire si démesuré, avec une armée de quatre-vingt mille hommes réunie à Paris ou autour de Paris ! Que n'aurait-on pas dit, cependant, si le gouvernement avait manqué de prévoyance et de décision, si au lieu de se préparer à tout événement,

il s'était laissé surprendre? Il n'a pas craint d'engager sa responsabilité : c'est bien quelque chose d'avoir réussi par des précautions salutaires à prévenir des conflits, dont on n'est pas toujours maître, quand ils ont éclaté, quand le premier sang a coulé.

Soit donc! pour une raison ou pour l'autre, la paix a été maintenue à Paris et partout en France. C'est l'honneur du gouvernement d'y avoir contribué par sa vigilante fermeté. M. le président de la république a pu adresser félicitations et complimens à M. le président du conseil, qui s'est hâté de les transmettre à M. le préfet de police, qui à son tour s'est fait un devoir de complimenter son personnel. On s'est réjoui en commun d'en être quitte à si bon compte : rien de mieux ! Il ne faudrait pas cependant s'y méprendre et oublier trop vite ce qu'il y a d'étrange, d'extraordinaire dans une situation où il y a périodiquement des jours de manifestations qui pourraient devenir des jours de révolutions, et où il faut avoir soin de s'entourer d'une armée nombreuse pour se préserver des 1^{er} mai. Pour cette fois encore, on a échappé à l'orage, on a réussi à détourner la crise. Matériellement on a sauvé la journée ; le danger ne subsiste pas moins, et à vrai dire, qu'il se manifeste par les excès anarchistes ou par les programmes socialistes, il est à peu près le même. Au fond, c'est le déchaînement de la force brutale dans nos affaires intérieures ; c'est l'organisation préméditée, calculée, de masses ennemies qui peuvent par tactique ajourner leurs projets, l'assaut définitif, qui ne désavouent ni leurs rêves, ni leur but. On a pu ne pas descendre l'autre jour dans la rue, parce qu'on n'a pas cru l'heure favorable ; on n'a pas caché dans les réunions, dans les discours, à Paris aussi bien qu'à Fourmies, que ce qu'on poursuivait, ce qu'on poursuivrait demain comme hier, c'était la guerre, une guerre implacable à l'ordre social tout entier, aux institutions libérales, à ce qu'on appelle la société patronale et bourgeoise, comme si ceux qui exploitent ces passions n'étaient pas eux-mêmes des bourgeois, comme s'il y avait désormais des classes privilégiées en France. Le dernier mot de ces tristes campagnes est la destruction par la force déguisée sous l'anarchisme comme sous le socialisme révolutionnaire.

C'est le danger intérieur. Il y en a un autre qui n'est pas moins redoutable : c'est que dans cette conspiration avérée, organisée contre la société française, le sens patriotique est aussi complètement absent que le sens moral et libéral. Il y a vingt ans, sous le coup d'effroyables désastres aggravés par la Commune, on avait senti le danger : on avait fait une loi sur l'internationale. On l'a oublié depuis, on a laissé se développer cette affiliation du cosmopolitisme anarchique et socialiste. Aujourd'hui le mal se dévoile tout entier. On fait crier à des malheureux, à des égarés : à bas la patrie ! on met la main des ouvriers

français dans la main des Allemands, des Italiens, des Anglais, des Belges, des nihilistes russes ! On s'étudie à déraciner de l'âme du peuple de France ce sentiment national qui fut toujours son honneur et sa force. De sorte que cette campagne anarchiste et socialiste qui se déroule parmi nous est réellement un attentat contre le patriotisme aussi bien que contre toutes les traditions libérales et contre l'autorité publique elle-même. Cet attentat, on ne le dissimule même plus, on le publie dans tous les discours, les agitateurs révolutionnaires s'en font gloire. On se promet plus que jamais de continuer, et c'est ce qui fait que si cette dernière journée du 1^{er} mai a pu se passer matériellement sans trouble, la situation reste ce qu'elle était avec ses incohérences, ses confusions et ses énigmes menaçantes.

Rien, sans doute, de plus frappant que le contraste entre ces violences de sectaires fanatisés organisant, ou rêvant la guerre à la société tout entière, et ces élections municipales qui ont aussi marqué la journée du 1^{er} mai. Ce n'est pas que bien des passions n'aient pu s'agiter autour de ce vaste scrutin ; mais il y a toujours la différence qui peut exister entre un mouvement qui ne se propose que la destruction et une manifestation régulière, légale, à laquelle le pays tout entier s'associe par son vote. En réalité, que sont-elles, ces élections municipales accomplies l'autre jour dans les 36,000 communes de France, — et qu'en faut-il conclure ? On a déjà essayé de les interpréter, de les décomposer de mille façons, sans attendre même de les connaître complètement. On s'est plu à multiplier les statistiques, à classer les élections des grandes villes, des arrondissements, des cantons, des communes rurales, à supputer les pertes ou profits des conservateurs, des républicains, des opportunistes, des radicaux, à dégager enfin le sens de ce vaste mouvement. On a mis sûrement un peu d'imagination et de fantaisie dans le groupement de tous ces chiffres. Le plus clair est que, même encore aujourd'hui, il est assez difficile de se reconnaître dans un vote ainsi fractionné à l'infini, et qu'il est toujours hasardeux de donner à une multitude de scrutins une signification trop précise, de prétendre surtout en tirer des conclusions politiques. D'abord qu'en sait-on ? Ce qui est vrai dans des villes où tout devient affaire politique ne l'est plus au même degré dans une foule de petites villes et de villages moins directement soumis à des influences générales. Combien est-il en France de communes où les intérêts de localité, les relations personnelles, les rivalités de familles ou d'influences, quelquefois les antagonismes ou les jalousies de quartiers ont un plus grand rôle que la politique ? Le vote n'en vaut peut-être pas mieux ; il tient à des raisons locales décorées tout au plus pour la circonstance d'une couleur politique. Et puis, que voyez-vous dans une multitude de ces scrutins, même dans des villes ? Il y a parmi les élus des républicains et

des conservateurs dont la proportion varie. Ce sont tantôt les conservateurs, tantôt les républicains qui ont la majorité. Les uns et les autres cependant représentent leur commune, puisqu'ils ont été nommés en même temps par elle. Qu'en concluez-vous ? C'est la majorité qui décide, oui, sans doute. Légalement, rien de plus clair ; moralement, c'est un pays divisé, tout au moins peu passionné pour les querelles de partis, et ce serait une puérité de donner à ce pays une couleur conservatrice ou républicaine trop tranchée, dans un classement qui ne serait plus qu'une œuvre de fantaisie. Combien de communes après comme avant les élections sont dans ce cas !

A regarder de près sans subterfuge, sans esprit de parti et de vaine contestation, ces scrutins municipaux, votes du 1^{er} mai et ballottages du 8 mai, on serait tenté de dire que tous les commentaires auxquels on se livre dépassent la réalité, que, dans le fond, rien n'est sensiblement changé. Quelques déplacements, quelques élections plus ou moins criantes ne sont pas une affaire. Sans doute, les socialistes ont essayé de profiter de l'occasion pour forcer la porte des conseils municipaux et ils ont même réussi sur quelques points. Il y a des socialistes élus à Toulouse, il y a des socialistes à Marseille ; il y en a à Grenoble et dans quelques villes industrielles du Nord ; il n'y en a plus à Roanne, à Saint-Étienne, à Troyes, où ils avaient un instant, dans ces dernières années, surpris le suffrage universel. Les socialistes ont échoué surtout à Fourmies, où ils se flattaient de frapper un grand coup, où ils ont paru concentrer aux derniers jours leurs plus violents efforts de propagande. Vainement les chefs de l'agitation, M. Paul Lafargue, M. Guesde, qui s'étaient donné rendez-vous dans la malheureuse ville, ont essayé d'ameuter les passions, de prêcher la guerre sociale, de réchauffer et d'exploiter les douloureux souvenirs de l'échauffourée meurtrière de l'an passé : ils se sont heurtés contre le bon sens populaire qui les a désavoués avec éclat. Les socialistes ont échoué à Fourmies comme ailleurs, plus qu'ailleurs, et, en définitive, ils ne sont qu'un petit nombre comptant à peine dans cette masse des 36,000 communes françaises. Les républicains, qui ont depuis longtemps envahi les conseils, ont cette fois encore gagné quelques élections ; ils en ont perdu quelques autres, et il resterait toujours à savoir ce que sont ces républicains de localité, ce que signifient exactement ces listes où toutes les nuances se marient. Les conservateurs, à leur tour, ont été exclus de quelques municipalités, ils sont entrés avec avantage dans d'autres.

C'est l'éternelle histoire. Tout cela se compense dans l'ensemble. Une de ces statistiques qu'on appelle toujours en témoignage, qui sont toujours complaisantes, expliquait récemment, à la veille du 1^{er} mai, qu'il y avait un peu plus de 20,000 conseils républicains et un peu plus

de 15,000 conseils conservateurs. C'était l'état municipal de la France il y a quinze jours. La proportion ne doit pas s'être sensiblement modifiée, et ce qu'il y a de plus clair à travers tout, c'est que le pays reste ce qu'il était. Qu'on cherche à tout prix, si l'on veut, une signification politique dans ce vaste et obscur scrutin : il reste à peu près évident que cette masse nationale aux instincts paisibles, aux mœurs laborieuses, quoique remuée un instant par les élections, n'est certainement ni pour les agitations socialistes, ni pour les propagandes anarchistes, ni pour les violences de parti, ni même pour les excitations religieuses. Elle demeure la force de consistance un peu passive, si l'on veut, mais toujours puissante et solide contre ceux qui ne rêvent que destruction, guerres intestines et révolutions sociales. Quelles que soient les apparences, quels que soient les incidens, c'est après tout la moralité de ces élections qui viennent de s'accomplir.

Comme si ce n'était pas assez de ces crises d'un 1^{er} mai, de ces batailles municipales, des explosions anarchistes et de leurs suites cruelles pour d'infortunées victimes, cependant, comme si cela ne suffisait pas pour occuper le gouvernement et le parlement à leur prochaine rencontre, il faut encore qu'on ait ces éternels conflits religieux qui se mêlent à tout. Ces tristes conflits, que nous nous obstinons à croire en partie factices, qui deviennent une obsession de l'opinion, ils ne cessent pas : bien au contraire, loin de s'apaiser, ils ne font que se compliquer et s'aggraver. Car c'est malheureusement ainsi : une fois qu'on est dans cette voie, on ne s'arrête plus. Aux emportemens des uns répondent les emportemens des autres. Ce ne sont plus que déclarations acerbes, représailles, défis irritans. On croyait, il y a bien peu de temps encore, marcher vers la paix, une paix visiblement désirée par l'instinct public; on retombe, plus que jamais, dans la guerre, une guerre aggravée par le bruit des polémiques, par les excitations du combat, par les impatiences, les susceptibilités et les fautes des uns et des autres. Oui, en vérité, on a un peu trop oublié qu'on ne traite pas les problèmes les plus délicats de la société morale avec du bruit, qu'il en est des relations de l'Église et de l'État comme de ces droits du roi et de ces droits du peuple qui, au dire du cardinal de Retz, ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. On a singulièrement oublié aussi ce que disait M. Thiers, à une heure où il s'efforçait d'accréditer la république : « ... Toucher à une question religieuse, disait-il, est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre... Pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. Tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie... » Aujourd'hui, on n'écoute ni

la prévoyance politique, ni bien entendu la sagesse philosophique, et nos pouvoirs publics ont certainement leur part dans cette récente recrudescence des conflits religieux. Depuis quelque temps, le gouvernement, qui aurait cependant, s'il le voulait, bien d'autres affaires, semble n'être occupé qu'à surveiller et à poursuivre des évêques. Après M. l'évêque de Mende, qui a passé le premier, c'est M. l'archevêque d'Avignon et ses suffragans; après M. l'archevêque d'Avignon, c'est encore une fois M. l'archevêque d'Aix, et puis M. l'évêque de Nancy. On fait intervenir le conseil d'État pour prononcer des déclarations d'abus, on supprime par un acte sommaire les traitemens! On menace l'épiscopat de toutes les foudres du pouvoir laïque! Que peut gagner le gouvernement à cette guerre puérile et irritante? Pour plaire à quelques radicaux dont il subit l'ascendant malfaisant, il s'expose à troubler les croyances, à raviver plus que jamais les inquiétudes religieuses. Voilà tout!

Oui, sans doute, le gouvernement commet par légèreté, par imprévoyance ou par faiblesse, la faute dont se défendait si vivement M. Thiers et qui n'a jamais porté bonheur à aucun pouvoir. Il ne peut gagner que l'appui éphémère et compromettant des passions de secte; mais à parler franchement, que peuvent aussi gagner les évêques à des manifestations qui ressemblent plus ou moins à un retour offensif dans la politique? Que s'est-il passé depuis quelques mois? on ne le sait trop. Toujours est-il que, si les chefs de l'Église ont paru un instant s'adoucir dans leurs rapports avec les représentans de l'État, ils se sont sentis bientôt ressaisis par l'ardeur de la lutte, et sont un peu retombés dans le piège de la politique militante, sans calculer les conséquences de cette sorte de reprise d'hostilités. Veut-on immédiatement la preuve du danger qu'il y a pour les chefs de l'Église à se laisser entraîner dans les mêlées de la politique active? Ce n'est point sans doute dans les affaires de foi et de dogme qu'il peut y avoir entre évêques un désaccord, une dissidence: sur ce point, l'union est complète. A peine touche-t-on à la politique, cependant, la division éclate. M. l'évêque de Langres, et il n'est pas le seul, recommande à ses prêtres de se renfermer dans les devoirs du sacerdoce, de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires publiques. D'autres font de la politique dans leurs catéchismes, revendiquent le droit d'exercer leur autorité dans les élections, et ont même tout l'air de rétracter l'adhésion qu'ils avaient paru donner à la république. « Où prenez-vous, dit fièrement un prélat, que j'aie jamais fait acte d'adhésion à la république? » Ainsi, les uns, retranchés dans le sacerdoce, se défendent de tout conflit avec les pouvoirs établis; les autres semblent impatiens de combattre, publient des mandemens accusateurs, au risque de prolonger la malheureuse équivoque qui fait du clergé le complice de

toutes les hostilités contre le régime. Bref, on ne s'entend plus. La foi unit l'épiscopat, la politique le divise, — et ici survient un incident qui semblerait tout simplifier, qui devient peut-être, au contraire, une complication de plus; c'est l'intervention du pape lui-même, prenant le rôle de modérateur, de conciliateur dans ce monde troublé.

Plus que tout autre évidemment, avec une clairvoyance supérieure, et on peut le dire aussi, avec un sentiment affectueux pour notre pays, le souverain pontife a entrevu le danger qu'il y avait pour les intérêts religieux de la France dans les solidarités de partis, dans la confusion de la religion et de la politique. Il n'a point hésité à conseiller aux catholiques et à leurs chefs d'en finir avec les oppositions irréconciliables contre un régime établi, de se placer, dans l'intérêt même de la défense de leurs droits et de leurs croyances, sur le « terrain constitutionnel. » C'est l'objet de l'encyclique qu'il a publiée au mois de février. Léon XIII ne s'en est pas tenu là : il vient d'écrire, sous la forme d'une réponse à la déclaration récente des cardinaux français, une lettre nouvelle où il ne craint pas d'accentuer sa pensée. Il presse plus que jamais les catholiques « d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où, de fait, il existe. » Il répète aux catholiques français : « Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous; respectez-le, soyez-lui soumis, comme représentant le pouvoir venu de Dieu. » Le saint-père va même plus loin, et a quelques mots sévères pour « des hommes qui subordonneraient tout au triomphe préalable de leur parti respectif, fût-ce sous le prétexte qu'il leur paraît le plus apte à la défense religieuse. » On épiloguera tant qu'on voudra, le langage est aussi précis que décisif, et il a d'autant plus de portée qu'il se fait entendre au milieu des excitations de la lutte. Est-ce à dire que ces conseils de paix et de soumission au régime établi impliquent l'oubli des intérêts religieux blessés ou menacés, une sorte de sanction résignée des actes par lesquels s'est signalée depuis dix ans et se signale encore une politique de secte pratiquée au nom de la république? Le pape, c'est bien clair, n'oublie rien, ne méconnaît rien, ne néglige aucun de ses devoirs auprès des maîtres de la France : il sent seulement que le meilleur moyen de défendre les intérêts religieux n'est pas de compliquer cette défense de compétitions de partis ou de régimes, d'antagonismes irréconciliables.

Voilà le drame noué entre un gouvernement entraîné par des passions de secte dont il n'ose pas secouer le joug, des évêques rejetés par des vexations puériles autant qu'irritantes dans des hostilités dont ils ne mesurent pas toujours les conséquences, et un pape qui intervient en pacificateur, qui a sûrement servi la France, la république elle-même, mais qui peut se lasser de ses efforts inutiles. Quel sera le dénouement?

Ce pape, à l'esprit hardi et conciliant, sera-t-il écouté ? La république, qui n'a plus guère d'ennemi qu'elle-même, se décidera-t-elle à être le régime tolérant et libéral de tout le monde ? Les évêques auront-ils la prudence de rester dans leur rôle ? ou bien va-t-on se laisser aller de part et d'autre à cette politique de conflits perpétuels qui ne conduit qu'à des scissions peut-être irréparables, qui divise les forces de la France dans un moment où grondent des agitations menaçantes pour la république autant que pour l'Église, pour la société tout entière ? Ce sont là les questions devant lesquelles vont se retrouver les chambres à leur prochaine rentrée. Toutes ces questions et bien d'autres, elles existaient sans doute, elles n'ont fait que s'aggraver depuis un mois par des événemens qui peuvent donner à réfléchir. Elles sont certes assez graves pour qu'on ne commence pas par perdre le temps en obscures intrigues ministérielles ou parlementaires qui ne conduiraient à rien. La vraie question, celle qui les comprend toutes, est plus que jamais dans le choix entre une politique de protection sociale, de paix morale, de prévoyance courageuse, et la politique de faiblesse, de pseudo-radicalisme qui laisse le pays incertain, use les institutions en compromettant la France elle-même dans sa sécurité et dans son honneur.

Tout ce qu'on peut dire, à la vérité, c'est que la France n'est pas le seul pays où il y ait des crises intimes, des fermentations sociales ou religieuses et des journées qui ont le triste privilège d'exciter d'avance une certaine anxiété. L'anarchisme, la dynamite, le socialisme et les 1^{er} mai existent pour tout le monde aujourd'hui en Europe. En définitive, partout ou presque partout, elle s'est passée à peu près sans accident grave, cette journée qu'on redoutait un peu. En Angleterre, il y a eu à Hyde-Park une gigantesque démonstration populaire, mais rien de plus qu'une démonstration. A Berlin, la police avait eu le soin de multiplier les arrestations, et les socialistes qui ne veulent pas être confondus avec les anarchistes se sont bornés à célébrer la « fête ouvrière » dans leurs réunions. En Espagne, il n'y a eu que des craintes heureusement dissipées. Au-delà des Alpes tout s'est passé sans trouble, non cependant sans quelques tentatives d'explosions, comme pour rappeler que l'Italie a ses anarchistes. En Belgique seulement, à Liège, de véritables attentats ont été commis. La société européenne, à ce qu'il paraît, doit s'accoutumer à ce rassurant régime des bombes, des menaces adressées à tout le monde, des déclarations de guerre socialistes, des 1^{er} mai qui ressemblent à des journées de terreur, et c'est au milieu de ces aimables préoccupations que tous les pays ont à suivre leurs affaires publiques, affaires de parlement et de gouvernement. C'est au bruit des attentats de Liège que la Belgique notamment vient de préluder, par une discussion parlementaire des plus

vives, sinon des plus claires, à cette revision constitutionnelle, dont les élections prochaines diront le dernier mot.

Qu'est-ce, en effet, que cette discussion qui vient d'occuper le parlement de Bruxelles et où se sont succédé le président du conseil, M. Beernaert, M. Frere-Orban, M. Wæste, M. Nothomb, M. Paul Janson, les libéraux, les catholiques, les radicaux? Ce n'est rien de plus qu'un préliminaire, ou, si l'on veut, une occasion offerte à tous les partis de dire leur mot sur la revision, sur le *referendum* royal, sur le suffrage universel, sur la constitution du sénat, — et aussi de dévoiler leurs divisions. Jamais peut-être les divisions ne furent plus vives et plus profondes dans un parlement. Ce n'est pas sur le principe même de la revision qu'il y a des dissentimens, ce principe est désormais à peu près universellement admis. On s'est décidé ou résigné à toucher à cette constitution de 1830 à l'abri de laquelle la Belgique a vécu indépendante et libre depuis soixante ans, et, puisqu'il le fallait, le président du conseil lui-même, M. Beernaert, a cru prudent ou habile de prendre la direction de la campagne. La revision, soit! mais c'est sur la mesure et le caractère de la revision qu'ont éclaté ces divisions, dont le parlement de Bruxelles vient d'offrir le singulier spectacle. Le fait est qu'au camp libéral, M. Frere-Orban n'est point d'accord avec M. Paul Janson, qui lui-même est dépassé par ses amis les radicaux. Au camp conservateur, M. Beernaert, chef d'un cabinet catholique, ne s'entend ni avec M. Nothomb, ancien président de l'association catholique, sur le suffrage universel, ni avec M. Wæste, un des chefs ardents du parti, sur le *referendum* royal. On a fini malgré tout par arriver à une sorte d'entente sur un programme de revision. Quelques articles ont pu être votés sans trop de difficultés. Quant au *referendum*, ce n'est pas sans peine qu'il a été admis aux honneurs du programme; il a failli rester en chemin! Aujourd'hui, c'est fait, le parlement a voté son programme. Ce n'est cependant encore qu'un commencement. Après l'œuvre du parlement, vont venir les élections de la chambre constituante, qui décidera de la revision, de concert avec le sénat. Après l'œuvre constitutionnelle, on aura encore à voter une loi organisant le suffrage universel, et après cette loi reviendront encore des élections pour nommer le parlement nouveau du régime reconstitué! De sorte que, dès ce moment, on peut le dire, la Belgique entre dans une crise où toutes les institutions vont être remises en doute, livrées à l'ardeur des polémiques et des discussions. C'est certainement une grave aventure. M. Beernaert a déployé jusqu'ici une singulière dextérité à travers tous ces partis qui se préparent à la campagne électorale, qui se disputent déjà les fruits de la revision. Il sera, il faut l'avouer, un ministre heureux s'il réussit à conduire son œuvre jusqu'au bout, sans accident, sans péril pour la fortune de la Belgique.

Ce n'est pas dans une crise constitutionnelle, c'est dans des crises ministérielles que l'Italie, pour sa part, se débat aujourd'hui, et ces crises successives elles-mêmes sont évidemment le signe d'une situation politique assez sérieuse, assez troublée. On croyait, il est vrai, s'être tiré d'embarras il y a quelques semaines par un remaniement de cabinet. M. di Rudini avait gardé la direction des affaires avec ses principaux collègues : M. Nicotera, M. Luzzatti, le général Pelloux. Le ministre des finances seul, M. Colombo, avait payé les frais de la crise. On croyait pouvoir marcher ainsi, et on parlait déjà à Rome du voyage prochain du roi Humbert et de la reine à Berlin, où l'on se flattait peut-être de trouver, — qui sait? quelque secret merveilleux pour relever les affaires de l'Italie; mais on avait compté sans le parlement, sans l'éternel et cruel embarras qui renaît sans cesse, cet embarras financier qui fait et défait les ministères, qui obsède les Italiens et dont ils ne savent comment se délivrer.

A peine le parlement s'est-il retrouvé à Monte-Citorio, le marquis di Rudini a voulu, comme on dit, en avoir le cœur net et savoir sur quoi il pouvait compter. Il n'a point hésité à aller au-devant des interpellations; il a bravement fait face au péril, avouant la cause de la crise, — le refus de M. Colombo de recourir à de nouveaux impôts, — exposant à sa manière la situation financière, sans déguiser le déficit, qu'il évalue à 30 millions, — proposant en même temps quelques mesures, de vrais palliatifs, une augmentation des droits de succession, un impôt sur les allumettes, pour atténuer ce déficit croissant et dévorant. Le chef du cabinet a même couronné son discours par la demande d'un blanc-seing pour une série de réformes administratives, inconnues, — et, d'un ton délibéré, il a déclaré à la chambre que, si elle n'acceptait pas son programme, elle aurait au prochain budget un déficit de 60 millions. Malheureusement, propositions et explications n'ont paru ni claires ni suffisantes. M. di Rudini a pu s'apercevoir, par le débat qui s'est engagé aussitôt, que la position n'était plus la même pour lui, que la dernière crise l'avait laissé à demi désarmé et diminué devant des adversaires prompts à profiter de ses faiblesses et de ses embarras. Le dernier coup lui a été porté par un homme qu'il s'était pourtant efforcé récemment de rallier, M. Giolitti, député piémontais, qui a fait le procès en règle de la politique financière du ministère. Le discours de M. Giolitti a trouvé de l'écho, — et au premier vote, le ministère, mis en minorité, n'a plus eu qu'à se retirer, à porter sa démission au roi. C'était inévitable un jour ou l'autre! M. di Rudini est tombé bravement, victime d'une certaine crânerie peut-être, mais surtout d'une situation fautive où il ne pouvait plus que se débattre sans profit et sans gloire. Arrivé au pouvoir comme successeur de M. Crispi avec l'intention avouée de suivre une autre politique, de

mettre une prévoyance conciliatrice dans les relations de l'Italie et de relever les finances, il avait été d'abord accueilli avec une assez vive confiance. Il n'a pas osé ou il n'a pas pu en finir avec cette fatalité des alliances onéreuses, des armemens militaires, des dépenses démesurées qui pèse sur l'Italie, — et il tombe à son tour sous le poids de cette politique !

Comment ce ministère de M. di Rudini va-t-il maintenant être remplacé ? Le roi Humbert, selon l'usage, s'est empressé de consulter tout le monde, le président du sénat, M. Farini, le président de la chambre, M. Biancheri, M. Saracco, M. Zanardelli, M. Crispi lui-même. En réalité, l'homme le plus naturellement désigné pour recueillir le pouvoir était M. Giolitti, qui a porté le coup décisif au dernier cabinet, et c'est lui, en effet, qui reste chargé de la mission de former un nouveau ministère, M. Giolitti est un Piémontais qui, après avoir été ministre avec M. Crispi, s'est séparé de lui, et qui, sans être précisément un chef de parti, a pris quelque influence dans le parlement. Il s'est adressé à quelques hommes de toutes les nuances, M. Perazzi, M. Sonnino, M. Lacava, M. Brin. Ce n'est pas sans peine qu'il réussira à satisfaire tout le monde, les Piémontais et les Méridionaux, les partisans des économies et les partisans des armemens. Au fond, d'ailleurs, toutes ces petites combinaisons sont assez impuissantes devant ce double et inquiétant phénomène : la diminution des ressources du pays et l'excès des dépenses militaires. Plus on va, plus les armemens appauvrissent le pays, et moins le pays appauvri peut suffire aux dépenses qu'on lui impose. C'est un cercle où l'on se débat et d'où on ne sortira que par un acte de courageuse prévoyance, par la résolution d'en revenir à un sentiment plus libre, plus indépendant, plus pratique des vrais intérêts de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le monde des affaires avait gardé pendant tout le mois d'avril une attitude expectante. L'attention était absorbée par les explosions de

dynamite et il s'agissait de savoir ce que recérait de menaçant pour l'ordre public cette date du 1^{er} mai, dont les socialistes avaient fait un épouvantail. Rien de ce que l'on redoutait ne s'est produit le 1^{er} mai ni les jours suivans. La spéculation est alors, sans perdre de temps, entrée en campagne, et un mouvement général de hausse a été développé pendant la première quinzaine du mois.

La liquidation s'est effectuée en hausse avec des taux de report très réduits sur la grande majorité des valeurs et du déport sur le reste. L'attente du 1^{er} mai avait conduit à la formation d'un découvert important sur nos rentes, sur la plupart des fonds étrangers et sur un assez grand nombre d'actions de banque, de transports ou d'industrie. L'impulsion donnée par les acheteurs, au moment même de la liquidation, a déterminé des rachats précipités qui ont été le facteur principal de la hausse ultérieure.

Entre les deux liquidations de fin mars et de fin avril, le 3 pour 100 ancien avait été porté de 96.80 à 97.10, l'emprunt de 96.70 à 97.10 et l'amortissable de 97.25 à 98 francs. Depuis le 2 mai, on a poussé le premier fonds à 97.75, le second à 97.90, le dernier à 98.35.

Les raisons générales qui expliquent ce mouvement continu d'amélioration des cours sur nos fonds publics ont été maintes fois énoncées et sont toujours actives. S'il est vrai que les capitaux affluent avec moins d'abondance aux caisses d'épargne depuis le commencement de l'année et que la Caisse des dépôts et consignations ait par conséquent moins à acheter qu'en 1891, il est impossible de ne pas être frappé de la masse croissante des capitaux dans tous les autres centres d'accumulation. A la Banque d'Angleterre, bien que le taux d'escompte ait été abaissé à 2 pour 100, l'encaisse métallique dépasse 24 millions de livres sterling, et le taux de loyer de l'argent sur le marché monétaire libre est presque ridiculement bas. A la Banque de France, le papier d'escompte se fait de plus en plus rare; en revanche, l'encaisse dépasse 2,700 millions de francs, et le stock d'or seul est maintenant supérieur à 1,500 millions de francs. Dans la dernière semaine, il s'est accru de 43 millions. Les comptes de chèques grossissent sans cesse au Crédit lyonnais, à la Société générale, au Comptoir national d'escompte.

Pendant ce temps les obligations de nos grandes compagnies ont atteint des cours qu'aucun de leurs détenteurs, il y a deux ou trois ans, n'eût osé rêver. Depuis que la chambre syndicale des agens de change de Paris, afin de rendre quelque activité aux affaires devenues trop languissantes pour rester rémunératrices, a décidé, au commencement de ce mois, d'admettre en bloc, aux négociations à terme, les obligations de nos grandes compagnies, celles des Chemins d'Algérie et presque toutes les catégories d'obligations des compagnies étrangères de chemins de

fer, on a vu la cote inscrire les cours de 460 francs sur les obligations du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée (Fusion) et d'Orléans. A ce prix, ces titres favorisés de l'épargne représentent, si l'on tient compte de l'impôt, un placement moins productif encore que la rente française 3 pour 100 à 97 fr. 50.

Avec la hausse de nos fonds publics s'est produit un mouvement parallèle sur les fonds étrangers.

Le Consolidé russe a gagné du 3 au 13 mai 0 fr. 75, l'emprunt d'Orient 1 franc, le 1 pour 100 Turc (série D) 0 fr. 60, l'Extérieure d'Espagne 2.25, l'Italien 1 franc, le Portugais 1.60, le Hongrois 0 fr. 15, l'obligation 5 pour 100 Hellénique 30 francs, l'obligation 5 pour 100 Argentine 1886, 30 francs, l'obligation hypothécaire Serbe 5 pour 100, 6 fr. 25, le 4 pour 100 Brésilien 3 francs.

Ce sont là des changements de cours d'une amplitude exceptionnelle et qui sont, dans la plupart des cas, le résultat de la tendance générale à la hausse plutôt que l'effet de causes spéciales à chaque valeur et suffisamment plausibles.

L'emprunt d'Orient a valu le 13 courant 68.60, coupon de 2 1/2 pour 100 détaché, cours correspondant à 105 pour 100 à Saint-Pétersbourg. Le 4 pour 100 or 1880 vaut 94 francs ex-coupon de 2 pour 100, le Consolidé 95 francs jouissance avril. Le 3 pour 100 1891 a quelque peine à s'établir à 77 francs. Ce fonds a été émis en octobre de l'année dernière à 79 3/4. Un classement encore imparfait le retient jusqu'ici à 3 pour 100 environ au-dessous du niveau où le relèvera cependant un jour ou l'autre le bon renom financier de la Russie.

La rente italienne était au-dessous de 90 francs lorsque le cabinet di Rudini est tombé du pouvoir. Les haussiers l'ont portée à 91 francs en pleine crise ministérielle. Auront-ils raison de la spéculation à la baisse très active sur cette valeur? Ils espèrent que M. Giolitti fera figurer dans son programme au moins une promesse de réduction des dépenses militaires.

Il y a quelques jours, le bruit s'est répandu subitement sur le marché que le délégué du gouvernement portugais, chargé de négocier avec les comités des créanciers un arrangement sur la double base de la réduction du coupon et d'un emprunt de 100 millions de francs, avait réussi à trouver un syndicat financier prêt à se charger de cette opération d'emprunt. Cette seule annonce a suffi pour effrayer les vendeurs à découvert sur la rente portugaise 3 pour 100. Leurs rachats ont porté ce fonds presque à 29. La nouvelle était cependant sinon fautive, au moins quelque peu en avance sur la réalité. Des pourparlers étaient engagés, mais rien n'était conclu, et rien ne l'est encore au moment où sont écrites ces lignes. Un syndicat est disposé

en effet à prendre en mains l'opération; des maisons de Paris et de Londres y figurent; les conditions ne sont pas encore arrêtées. Tout dépend de l'issue des négociations pour le règlement de la dette, et le point d'achoppement est ici la question du contrôle sur les recettes douanières.

Les gouvernemens autrichien et hongrois mettent la dernière main aux préparatifs de la grande opération qui a pour objet la réforme monétaire autrichienne, la régularisation de la *valuta*. Les projets de loi *ad hoc* vont être présentés aux deux parlemens. La Hongrie aura ensuite à procéder à des conversions d'anciennes dettes 5 pour 100. L'emprunt spécialement destiné à l'exécution de la réforme ne viendra que plus tard.

La hausse brusque de l'Extérieure de 59 1/2 à 62 a été expliquée tout d'abord par le bruit d'une reprise des négociations commerciales entre la France et l'Espagne. Ce bruit n'avait rien de sérieux. Comme la hausse n'a pas été suivie de réaction, il reste, comme explication plausible du mouvement, que la baisse avait été exagérée, et que, là aussi, il y avait un large découvert à exploiter. A Madrid, gouvernement et cortès s'occupent lentement, posément, du budget, dont l'énorme déficit ne paraît inquiéter vivement aucun des pouvoirs publics d'Espagne. L'agio de l'or, à Madrid et à Barcelone, se maintient aux environs de 14 pour 100.

Les valeurs turques sont en plein essor. Une commission étudie à Constantinople, avec l'approbation du sultan, un projet d'unification des diverses catégories de la dette, ce qui a pour résultat jusqu'ici de les faire toutes monter. La Banque ottomane, dont le portefeuille est composé de ces titres, devait monter par voie de conséquence et a été portée en effet de 562.50 à 583.75, avec la perspective d'un dividende de 17 fr. 50 pour 1891.

L'unifiée est toujours très ferme, mais immobile à 490. A Londres, où le monde financier semble renaître à la confiance, la spéculation pousse les valeurs helléniques, brésiliennes et argentines.

La hausse a été très forte également sur les actions. Elle est de 20 francs sur la Banque de France à 4,150, de 15 sur le Crédit foncier à 1,210, de 40 sur la Banque de Paris à 662.50, de 11.25 sur le Crédit lyonnais à 786.25, de 50 sur le Nord à 1,815, de 15 sur le Lyon à 1,475, de 10 sur le Saragosse et le Nord de l'Espagne, de 35 sur les Andalous à 310, de 30 sur le Rio-Tinto à 417.50. Des recettes plus faibles ont provoqué une réaction de 25 francs sur le Suez.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉCOLE.

L'UNIVERSITÉ DE NAPOLÉON.

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Ceci est l'instruction secondaire, son œuvre la plus personnelle, la plus achevée, la plus complète; au-dessous et au-dessus, les deux autres étages de l'éducation, construits d'une façon plus sommaire, s'ajustent à l'étage moyen, et les trois ensemble font un monument régulier, dont l'architecte a savamment équilibré les proportions, combiné l'aménagement, calculé le service, dessiné la façade et le décor.

« Napoléon, dit un adversaire contemporain (2), ne connaissant

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

(2) Lamennais, *du Progrès de la Révolution*, p. 163.

le pouvoir que sous la forme du pouvoir le plus absolu, le despotisme militaire, essaya de partager la France en deux catégories, l'une, composée de la masse du peuple, destinée à remplir les vastes cadres de son armée et disposée, par l'abrutissement où il voulait la maintenir, à une obéissance passive, à un fanatique dévouement; l'autre, plus élevée en raison de sa richesse, devait conduire la première selon les vues du chef qui les dominait également, et, pour cela, être formée elle-même dans des écoles où, en même temps qu'on la dressait à une soumission servile et, pour ainsi dire, mécanique, elle acquérait les connaissances relatives surtout à l'art de la guerre et à une administration toute matérielle; les liens de la vanité et de l'intérêt devaient ensuite l'attacher à sa personne et l'identifier, en quelque sorte, à son système de gouvernement. » — Atténuez d'un degré cette peinture trop sombre, et elle est vraie. Pour l'instruction primaire, aucune subvention de l'État, nul crédit inscrit au budget, aucune aide en argent, sauf 25,000 francs alloués en 1812 aux novices des Frères Ignorantins, et dont ils ne touchent que 4,500 (1) : la seule marque de faveur accordée aux petites écoles est l'exemption de la redevance universitaire (2). Avec leurs habitudes de logique fiscale, ses conseillers proposaient de l'exiger ici comme partout ailleurs : en politique avisé, il juge que la perception en serait odieuse, il tient à ne rien perdre de sa popularité parmi les villageois et les petites gens; c'est 200,000 francs par an qu'il s'abstient de leur prendre; mais, à l'endroit de l'instruction primaire, ses libéralités s'arrêtent là. Que les parens et les communes s'en chargent, en fassent les frais, cherchent et engagent l'instituteur, pourvoient eux-mêmes à un besoin qui est local, presque domestique : le gouvernement, qui les convie à cette œuvre, ne leur en fournit que le cadre, c'est-à-dire un règlement, des prescriptions et des restrictions.

D'abord, autorisation du préfet, tuteur de la commune, qui, ayant invité la commune à fonder une école, lui a, par une circulaire, expédié toutes les instructions à cet effet, et qui maintenant intervient dans le contrat passé entre le conseil municipal et l'instituteur, pour en approuver ou en rectifier les clauses, nom du titulaire, durée de son engagement, heures et saisons de ses classes, matières de son enseignement, total et articles de son salaire en argent ou en nature, subvention scolaire payée par la commune, rétribution scolaire payée par les élèves, petits supplé-

(1) *Le Régime moderne*, 1, 247.

(2) Pelet de la Lozère, p. 159.

mens qui aident l'instituteur à vivre et qu'il touche pour remplir des offices accessoires, en qualité de greffier de la mairie, de préposé à l'horloge, de sacristain, sonneur des cloches, et chantre à l'église (1). — En même temps et par surcroît, autorisation du recteur : car la petite école, aussi bien que les moyennes ou les grandes, est incluse dans l'Université (2); le nouveau maître devient membre du corps enseignant, il s'y lie et attache par serment, il en contracte des obligations et sujétions, il tombe sous la juridiction spéciale des autorités universitaires, il est inspecté, dirigé et régenté par elles, dans sa classe et hors de sa classe. — Dernière surveillance encore plus pénétrante et plus active, qui, de près, incessamment et sur place, plane, par ordre et spontanément, sur toutes les petites écoles, je veux dire la surveillance ecclésiastique. Une circulaire du Grand-Maître, M. de Fontanes (3), prie les évêques de se faire envoyer « par MM. les curés de leur diocèse des notes détaillées sur les maîtres d'école de leurs paroisses; » « lorsque ces notes seront réunies, dit-il, vous voudrez bien me les faire adresser avec vos propres observations; d'après ces indications, je confirmerai l'instituteur qui aura mérité votre suffrage, et il recevra le diplôme qui doit l'autoriser à continuer ses fonctions; celui qui ne m'offrira pas les mêmes sûretés ne recevra point de diplôme, et j'aurai soin de le remplacer aussitôt par l'homme que vous aurez jugé le plus capable (4). »

(1) Maggiolo, *les Écoles en Lorraine avant et après 1789*, 3^e partie, p. 22 et suivantes. (Détails sur la fondation ou le rétablissement des écoles primaires dans quatre départemens à partir de 1802.) Parfois le maître est celui qui enseignait avant 1789, et son traitement est le même qu'alors; j'estime que, dans un village de moyenne grandeur, il peut se faire en tout 500 ou 600 francs par an; sa condition ne s'améliore que très peu, lentement, et reste chétive, fort humble jusqu'à la loi de 1833. — Point d'écoles normales pour former les instituteurs primaires, sauf une établie à Strasbourg en 1811 par le préfet, et la promesse d'une autre, après le retour de l'île d'Elbe, le 27 avril 1815; par suite, le personnel enseignant est de médiocre qualité, ramassé çà et là, au hasard. — Mais, comme les petites écoles satisfont un besoin *senti*, elles se multiplient; en 1815, il y en a plus de 22,000, à peu près autant qu'en 1789; dans les quatre départemens étudiés par M. Maggiolo, on en compte presque autant que de communes. — Néanmoins, ailleurs, « dans certains départemens, il n'est pas rare de trouver vingt ou trente communes d'un même arrondissement, au milieu desquelles il n'y a qu'un seul maître d'école... Celui qui sait lire et écrire est consulté par ses voisins comme un docteur. » — (*Ambroise Rendu*, par E. Rendu, p. 107, Rapport de 1817.)

(2) Décret du 1^{er} mai 1802, articles 2, 4, 5. — Décret du 17 mars 1808, articles 5, 8, 117.

(3) E. Rendu, *ibid.*, p. 39 et 41.

(4) *Id.*, *ibid.*, 41. (Réponses approbatives des évêques, lettre de l'archevêque de Bordeaux, 29 mai 1808.) « Il n'y a que trop d'écoles dont les instituteurs ne donnent ni leçons, ni exemples de catholicisme, ni même de christianisme. Il serait à désirer que ces malheureux fussent écartés de l'enseignement. »

Si Napoléon soumet ainsi ses petites écoles à la surveillance ecclésiastique, ce n'est pas seulement pour se concilier le clergé en lui donnant à conduire la majorité des âmes, toutes les âmes incultes, c'est aussi parce que, dans son propre intérêt, il ne veut pas que le peuple en masse pense par lui-même et raisonne trop. « Les inspecteurs d'académie (1), dit le décret de 1811, veilleront à ce que les maîtres des écoles primaires ne portent point leur enseignement au-delà de la lecture, l'écriture et l'arithmétique. » Au-delà de cette limite, si l'instituteur enseigne à quelques enfans les premiers élémens du latin ou de la géométrie, de la géographie ou de l'histoire, son école devient secondaire, elle est qualifiée de pension, ses élèves sont soumis à la rétribution universitaire, à la discipline militaire, à l'uniforme, à toutes les exigences qu'on a décrites ; bien mieux, elle ne peut subsister, elle est fermée d'office. Lire, écrire et faire les quatre règles, un paysan qui doit rester paysan n'a pas besoin d'en savoir davantage, et il n'a pas besoin d'en savoir tant pour être un bon soldat ; d'ailleurs, cela lui suffit et au-delà pour devenir sous-officier et même officier : témoin ce capitaine Coignet dont nous avons les mémoires, qui, afin d'être nommé sous-lieutenant, dut apprendre à écrire et ne put jamais écrire qu'en grosses lettres à la manière des commençans. — Pour un enseignement si réduit, les meilleurs maîtres seraient les Frères des écoles chrétiennes, et, contre l'avis de ses conseillers, Napoléon les soutient : « Si on les oblige, dit-il (2), à s'interdire par leur vœu toute autre connaissance que la lecture, l'écriture et les élémens du calcul,.. c'est pour les rendre plus propres à leur destination. » « En les comprenant dans l'Université, on les rattachera à l'ordre civil et l'on prévendra le danger de leur indépendance. » Désormais « ils n'ont plus pour chef un étranger ou un inconnu. » « Le supérieur général de Rome a renoncé à toute inspection sur eux ; il est convenu qu'ils auront en France un supérieur général qui résidera à Lyon (3). » Celui-ci, avec tous ses religieux, tombe sous la main du gouvernement et sous l'autorité du Grand-Maître. Une telle corporation, quand on en tient la tête, est un parfait instrument, le plus sûr, le plus exact, sur lequel on peut toujours

(1) Décret du 15 novembre 1811, article 192. — Cf. le décret du 17 mars 1808, article 6. « Les petites écoles primaires sont celles où l'on apprend à lire, écrire et les premières notions du calcul. » — *Ibid.*, § 3, article 5, définition des pensions et des écoles secondaires communales. Cette définition est encore précisée par le décret du 15 novembre 1811, article 16.

(2) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 175. (Paroles de Napoléon au conseil d'État, 21 mai 1806.)

(3) Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes pendant la Révolution*, 93. (Rapport de Portalis approuvé par le premier consul, 10 frimaire an xii.)

compter et qui jamais n'opère à côté ou au-delà de sa limite tracée. Rien de plus commode pour Napoléon, qui, dans l'ordre civil, veut être un pape, qui fonde son État, comme le pape son Église, sur la vieille tradition romaine, qui, pour gouverner d'en haut, s'allie à l'autorité ecclésiastique, qui, comme l'autorité catholique, a besoin d'exécutans disciplinés, de manœuvres enrégimentés, et ne peut les trouver que dans des corps organisés et spéciaux. A chaque recteur d'académie, les inspecteurs généraux de l'Université donnent pour consigne les instructions suivantes : « Partout où il se trouve des Frères des Écoles chrétiennes, ils seront, » pour l'enseignement primaire, « préférés à d'autres (1). »

Aussi bien, aux trois matières enseignées, il faut en joindre une quatrième, que le législateur ne mentionne pas dans sa loi, mais que Napoléon admet, que les recteurs et préfets recommandent ou autorisent, et qui presque toujours est inscrite dans le traité conclu entre la commune et l'instituteur. Celui-ci, laïque ou frère ignorantin, promet d'enseigner, outre « la lecture, l'écriture et le calcul décimal, » « le catéchisme adopté pour l'Empire. » En conséquence, aux approches de la première communion et pendant deux ans au moins, il veille à ce que ses élèves apprennent par cœur le texte consacré, et en classe ils lui répètent ce texte tout haut, article par article ; de cette façon, son école devient une succursale de l'Église, et, par suite, comme l'Église, un instrument de règne. Car, dans le catéchisme adopté pour l'Empire, il est une phrase méditée, riche de sens et précise, où Napoléon a concentré la quintessence de sa doctrine politique et sociale, et formulé la croyance impérative qu'il assigne pour but à l'éducation. Cette phrase puissante, les sept ou huit cent mille enfans des petites écoles la récitent à l'instituteur, avant de la réciter au curé : « Nous devons en particulier à Napoléon I^{er}, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône... Car il est celui que Dieu a suscité, dans des circonstances difficiles, pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur (2). »

VII.

Reste l'instruction supérieure, la plus importante de toutes ; car, dans ce troisième et dernier stade de l'éducation, les jeunes

(1) *Ambroise Rendu*, par Eugène Rendu, p. 42.

(2) D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, II, 257, 266. (Rapport de Portalis à l'Empereur, 13 février 1806.)

gens de dix-huit à vingt-quatre ans achèvent de former leur esprit et leurs opinions ; c'est alors que, déjà libres et presque mûrs, ces prochains occupans des carrières actives, juste au moment d'entrer dans la vie pratique, ébauchent leurs premières idées générales, leurs vues d'ensemble encore troubles et demi-poétiques, leurs conclusions prématurées et anticipées sur la nature et sur l'homme, sur la société et les grands intérêts humains.

Si l'on veut qu'ils atteignent aux conclusions vraies, on devra leur préparer beaucoup d'échelles, et des échelles solides, convergentes, chacune avec sa série continue d'échelons superposés, chacune avec l'indication de sa portée totale, chacune avec la mention expresse de ses barreaux manquans, ou douteux, provisoires, simplement futurs et possibles, parce qu'ils sont en cours de fabrication ou d'essai. — En conséquence, on rassemblera dans un lieu circonscrit et dans des bâtimens rapprochés, non-seulement les professeurs qui sont les porte-voix de la science, mais encore les collections, laboratoires et bibliothèques qui en sont les outils ; de plus, outre les cours ordinaires et réguliers, il y aura des salles et des heures, avec pleine liberté et faculté d'enseigner, pour tout homme pourvu de savoir et d'initiative, qui, ayant quelque chose à dire, voudra dire cette chose à qui voudra l'écouter. On constituera ainsi une sorte d'encyclopédie orale, une exposition universelle des connaissances humaines, exposition permanente, incessamment renouvelée et tenue à jour, où, les visiteurs, ayant présenté comme billet d'entrée un certificat d'instruction moyenne, verront de leurs yeux, outre la science faite, la science en train de se faire, outre les découvertes et les preuves, la façon de découvrir et de prouver, c'est-à-dire la méthode, l'histoire, le progrès, la place de chaque science dans son groupe, et de ce groupe dans l'ensemble. Grâce à l'extrême diversité des enseignemens, il y aura place et emploi pour l'extrême diversité des intelligences ; les jeunes esprits pourront eux-mêmes choisir leur voie, s'élever aussi haut qu'ils en auront la force, grimper dans l'arbre de la science, chacun de son côté, par son échelle, à sa guise, en passant tantôt des branches au tronc, tantôt du tronc aux branches, tantôt d'un rameau lointain à une branche maîtresse et de là, au tronc.

Et de plus, grâce à la coordination des enseignemens bien classés, il y aura, pour chaque cours, voisinage et proximité de ses tenans et aboutissans naturels ; les jeunes gens, entre eux, pourront en causer et s'enquérir, l'étudiant en sciences morales auprès de l'étudiant en sciences naturelles, celui-ci auprès de l'étudiant en sciences chimiques ou physiques, celui-ci auprès de l'étudiant

en sciences mathématiques ; plus fructueusement encore, dans chacune de ces quatre enceintes, l'étudiant s'informerait auprès de ses condisciples logés à droite ou à gauche dans les compartimens les plus proches, le juriste auprès de l'historien, de l'économiste, du philologue, et réciproquement, de manière à profiter de leurs impressions et de leurs suggestions, à les faire profiter des siennes. Pendant trois ans, il n'aurait pas d'autre objet en vue, point de grade à obtenir, aucun examen à subir, nul concours à préparer ; aucune pression extérieure, aucune préoccupation collatérale, aucun intérêt positif, urgent et personnel ne viendrait dévier ou étouffer en lui la curiosité pure. De sa poche, il paie quelque chose pour chaque cours qu'il suit ; à cause de cela, il le choisit de son mieux, il le suit jusqu'au bout, il y prend des notes, il y vient chercher, non des phrases et une distraction, mais des choses et de l'instruction, il en veut pour son argent. On admet que la science est un objet d'échange, une denrée alimentaire, emmagasinée et débitée par les maîtres ; l'étudiant qui en prend livraison tient avant tout à ce qu'elle soit de qualité supérieure, de provenance authentique, très nutritive ; sans doute, par amour-propre et conscience, les maîtres tâchent de la fournir telle ; mais c'est lui-même qui s'en fournit là où il la juge telle, dans ce débit plutôt que dans les autres, auprès de telle chaire, officielle ou non. Enseigner et apprendre la science pour elle-même et pour elle seule, sans subordonner ce but à un autre but distinct et prédominant, diriger les esprits vers ce terme et dans cette voie, sous les impulsions et les freins de l'offre et de la demande, ouvrir le plus large champ et la plus libre carrière aux facultés, au travail, aux préférences de l'individu pensant, maître ou disciple, voilà l'esprit de l'institution. Et, manifestement, pour opérer selon son esprit, elle a besoin d'un corps indépendant, approprié, c'est-à-dire autonome, abrité contre l'ingérence de l'État, de l'Église, de la province, de la commune, et de tous les autres pouvoirs généraux ou locaux, pourvu d'un statut, érigé par la loi en personne civile, capable d'acquiescer, de vendre, de contracter, bref, en propriétaire. — Ceci n'est pas un plan chimérique, œuvre de l'imagination spéculative et raisonneuse, bon à figurer et à rester sur le papier. Les universités du moyen âge se sont toutes organisées selon ce type ; partout et longtemps il s'est trouvé viable et vivace ; avant la Révolution, les vingt-deux universités de France, quoique déformées, rabougries et desséchées, en avaient gardé plusieurs traits, certains dehors visibles, et, en 1811 (1), Cuvier, qui vient d'inspec-

(1) Cuvier, *Rapport sur l'instruction publique dans les nouveaux départemens de la*

ter les universités de la basse Allemagne, le décrit tel qu'il l'y a vu sur place, restreint à l'enseignement supérieur, mais achevé, complet, adapté aux besoins modernes, en pleine sève et en pleine floraison.

Il n'y a pas de place, dans la France où revient Cuvier, pour des institutions de cette espèce; elles en sont exclues par le système social qui a prévalu. — Et d'abord, le droit public tel que la Révolution et Napoléon l'ont compris et écrit leur est hostile (1); car il pose en principe qu'il ne faut point dans un État de corps spéciaux, permanens et régis par eux-mêmes, défrayés par des biens de mainmorte, entrepreneurs de leur chef et conducteurs à leur compte d'un service public, surtout si ce service est l'enseignement; car l'État s'en est chargé, il se l'est réservé, il s'en adjuge le monopole; partant, l'université unique et compréhensive qu'il a fondée exclut les universités libres, locales et multiples. Aussi bien, par essence, elle est l'État enseignant, et non pas la science enseignante: par définition, les deux types sont opposés; non-seulement leurs deux corps sont différens, mais encore leurs deux esprits sont incompatibles; chacun a son but, qui n'est pas le

basse Allemagne, fait en exécution du décret du 13 novembre 1810, p. 4 à 8. « L'on a pour principe et pour objet que, dans chaque Université, il puisse être fait des cours sur toutes les connaissances humaines, s'il se trouve des élèves qui le désirent... Aucun professeur ne peut empêcher son collègue de traiter les mêmes sujets que lui; la plus grande partie de leur revenu dépend des rétributions des élèves, ce qui excite la plus vive émulation pour le travail. » — Ordinairement, l'Université est dans une petite ville; l'étudiant n'a d'autre société que ses camarades et ses professeurs; de plus, l'Université a juridiction sur lui, et elle exerce elle-même son droit de surveillance et de police. « Vivant en famille, sans plaisirs publics, sans distractions variées, les Allemands des classes moyennes, surtout dans l'Allemagne du Nord, regardent la lecture, l'étude, la méditation comme leurs plus grands plaisirs et leurs premiers besoins; c'est pour apprendre qu'ils étudient plutôt que pour se préparer à une profession lucrative... Le théologien scrutera, jusque dans leurs racines, les vérités de la morale et de la théologie naturelle; quant à la religion positive, il voudra en connaître l'histoire, il étudiera la langue originale des écrits sacrés et toutes les langues qui s'y rapportent et peuvent l'éclaircir; il voudra posséder les détails de l'histoire de l'Église, connaître les usages qu'on y a suivis de siècle en siècle et les motifs des variations qui s'y sont introduites. — Le jurisconsulte ne se contentera pas de posséder le code qui prévaut dans son pays; dans ses études, tout devra se rapporter aux principes généraux du droit naturel et de la politique; il voudra savoir l'histoire du droit à toutes les époques, et, par conséquent, il aura besoin de l'histoire politique des nations; il faudra qu'il connaisse et apprenne les diverses constitutions de l'Europe, qu'il sache lire les diplômes et les chartes de tous les âges; la législation compliquée de l'Allemagne lui fait et lui fera longtemps un besoin du droit canonique des deux religions, du droit féodal et du droit public, aussi bien que du droit civil et du droit criminel; et, si on ne lui donne pas le moyen de vérifier dans les sources tout ce qu'on lui enseigne, il regardera l'enseignement comme étranglé et insuffisant. »

(1) Louis Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, p. 307 à 309.

but de l'autre. En particulier, l'emploi que l'Empereur assigne à son université répugne à la fin que se proposent les universités allemandes ; il la fonde à son profit, pour avoir un « moyen de diriger les opinions morales et politiques ; » avec cet objet en vue, il aurait tort de mettre à la portée des étudiants plusieurs établissements où ils seraient dirigés par la science seule ; certainement, et sur beaucoup de points, la direction que la jeunesse y prendrait s'ajusterait mal au cadre rigide, uniforme, étroit, dans lequel Napoléon veut l'enserrer. De telles écoles seraient des foyers d'opposition ; les jeunes gens ainsi formés deviendraient des dissidens ; ils auraient volontiers des opinions personnelles et indépendantes à côté ou au-delà de « la doctrine nationale, » hors de l'orthodoxie napoléonienne et civile ; bien pis, ils croiraient à leurs opinions : ayant étudié à fond et dans les sources, le juriste, le théologien, le philosophe, l'historien, le philologue, l'économiste aurait peut-être la dangereuse prétention d'être compétent, même en matière sociale ; étant Français, il en parlerait avec assurance et indiscrétion, il serait bien plus incommode qu'un Allemand ; il se ferait mettre, et très vite, à Bicêtre ou au Temple. — En l'état présent des choses, avec les exigences du règne et dans l'intérêt même de la jeunesse, il faut que l'enseignement supérieur ne soit ni encyclopédique ni approfondi.

Si c'est là une lacune, les Français ne s'en apercevront pas ; ils y sont accoutumés. Déjà, avant 1789, les classes d'humanités s'achevaient le plus souvent par la classe de philosophie ; on y enseignait la logique, la morale et la métaphysique ; et, sur Dieu, la nature, l'âme, la science, les jeunes gens maniaient, ajustaient, entrechoquaient plus ou moins adroitement des formules apprises. Moins scolastique, abrégé, allégé, cet exercice verbal a été maintenu dans les lycées (1) ; sous le nouveau régime comme sous l'ancien, une enfilade de mots abstraits, que le professeur croit expliquer et que l'élève croit comprendre, mène les jeunes esprits à travers un labyrinthe de hautes idées spéculatives, qui sont hors de leur portée, bien au-delà de leur expérience, de leur éducation et de leur âge : parce qu'ils manient les mots, ils s'imaginent qu'ils pos-

(1) Comte Chaptal, *Notes* (inédites). — Chaptal, élève brillant, fit sa philosophie à Rodez, sous M. Laguerbe, professeur très estimé. — « Tout se bornait à des discussions inintelligibles sur la métaphysique et à des subtilités puériles sur la logique. » — Cela durait deux ans ; il y avait des thèses publiques de trois ou quatre heures, soutenues par les élèves ; l'évêque, la noblesse, tout le chapitre assistaient à ces combats de coqs scolastiques. Chaptal y prit quelques notions exactes de géométrie, d'algèbre et sur le système du monde ; mais, hors cela, dit-il, « je n'en retirai rien, sauf une grande facilité pour parler latin et une passion pour l'ergoterie. »

sèdent les idées, ce qui leur ôte l'envie de les acquérir. Par suite, dans le grand établissement français, les jeunes gens ne remarquent point le manque d'universités véritables; la curiosité libre et large ne s'éveille point en eux; ils ne regrettent point de ne pouvoir parcourir le cycle de recherches variées et d'investigations critiques, la longue et pénible route qui seule conduit sûrement aux conceptions d'ensemble et de fond, aux grandes idées vérifiables et solidement fondées. — Et, d'autre part, cette préparation expéditive et sommaire suffit aux besoins positifs et sentis de la société nouvelle. Il s'agit de combler les vides que la Révolution y a faits, de lui fournir le contingent indispensable qu'elle réclame, sa recrue annuelle de jeunes gens cultivés. Or, par ce nom, après comme avant la Révolution, on entend ceux qui ont fait toutes leurs classes; à ce régime, sous la discipline du latin et des mathématiques, les adolescents ont acquis l'habitude des idées nettes et suivies, le goût du raisonnement serré, l'art de faire une phrase et un paragraphe, l'aptitude aux offices quotidiens de la vie mondaine et civile, notamment la faculté de soutenir une discussion et de bien tourner une lettre, souvent même le talent de rédiger un rapport, et de composer un mémoire. Avec cet acquis, avec quelque sommaire de la physique, et quelques notions encore plus écourtées de géographie et d'histoire, un jeune homme a toute la culture générale et préalable, toute l'information requise pour prétendre à l'une des carrières dites libérales. A lui d'en choisir une : il sera ce qu'il voudra ou ce qu'il pourra, professeur, ingénieur, médecin, architecte, homme de loi, administrateur, fonctionnaire. En chacune de ces qualités, il rend au public un service important, il exerce un art relevé; qu'il y soit expert et habile, cela importe à la société. Mais cela seul importe à la société; elle n'a pas besoin de rencontrer en lui, par surcroît, un érudit et philosophe. Qu'il soit compétent et digne de confiance dans son art limité, qu'il sache faire une classe ou un cours, construire un pont, un bastion, un édifice, soigner une maladie, pratiquer une amputation, rédiger un contrat, conduire une procédure, plaider une cause, juger un litige; que l'État, pour la plus grande commodité du public, prépare, constate et certifie cette capacité spéciale, qu'il la vérifie par un examen et la déclare par un diplôme, qu'il fasse d'elle une sorte de monnaie de valeur marquée, de frappe authentique et de bon aloi, qu'il la protège contre les contrefaçons, non-seulement par ses préférences, mais encore par ses interdictions, par les peines qu'il édicte contre l'exercice illégal de la pharmacie et de la médecine, par l'obligation qu'il impose aux magistrats, avocats, officiers ministériels, de

n'exercer qu'après avoir obtenu tel grade, voilà ce que l'intérêt social exige et tout ce qu'il peut exiger. — D'après ce principe, l'État institue ses écoles spéciales, et, par le monopole indirect qu'il leur confère, il les peuple d'auditeurs; ce sont elles qui désormais donneront l'enseignement supérieur à la jeunesse en France (1).

Dès d'abord, en logicien, avec sa lucidité et sa précision ordinaires, Napoléon pose qu'elles seront strictement professionnelles et pratiques. « Faites-moi des régens, » disait-il un jour à propos de l'École normale, et non pas des littérateurs, de beaux esprits ou des chercheurs et inventeurs en quelque ordre de connaissance. — Pareillement, dit-il encore, « je n'approuve pas (2) qu'on ne puisse être reçu bachelier dans la Faculté de médecine sans être bachelier dans celle des sciences; la médecine n'est point une science exacte et positive, mais seulement une science de conjectures et d'observations. J'aurais plus de confiance dans un médecin qui n'aurait pas étudié les sciences exactes que dans celui qui les posséderait. J'ai préféré M. Corvisart à M. Hallé, parce que M. Hallé est de l'Institut; M. Corvisart ne sait pas seulement ce que c'est que deux triangles égaux. On ne doit pas éloigner l'étudiant en médecine de la fréquentation des hôpitaux, de la dissection et des études relatives à son art. » — Même subordination de la science à l'art, même souci de l'application immédiate ou prochaine, même direction utilitaire en vue d'une fonction publique et d'une carrière privée, même resserrement des études à l'École de droit, dans cet ordre de vérités dont un Français, Montesquieu, cinquante ans auparavant, avait le premier saisi l'ensemble, marqué les liaisons et dressé la carte. Il s'agit des lois et de « l'esprit des lois, » écrites ou non écrites, d'après lesquelles vivent ou ont vécu les diverses associations humaines, quelles qu'en soient la forme, l'étendue et l'espèce, État, commune, Église, corporation, école, armée, atelier agricole ou industriel, tribu, famille; or, vivantes ou fossiles, ce sont là des choses réelles, observables comme les plantes et les animaux; on peut donc, au même titre que les animaux et les plantes, les observer, les décrire et les comparer, suivre leur histoire depuis leur commencement jusqu'à leur fin, étudier leur structure, les classer par groupes naturels, dégager en chacune d'elles les caractères distinctifs et dominateurs, noter son milieu ambiant, chercher les conditions ou « rapports nécessaires, » internes ou externes, qui déterminent son avortement ou sa floraison. Pour des hommes qui

(1) Louis Liard, *Universités et Facultés*, p. 1 à 12.

(2) Pelet de la Lozère, 176 (séance du conseil d'État, 21 mai 1806).

vivent en société et dans un État, nulle étude n'est si importante; il n'y a qu'elle pour leur fournir une idée précise et prouvée de la société et de l'État, et c'est dans les écoles de droit que la jeunesse cultivée vient chercher cette idée capitale. Si elle ne l'y trouve pas, elle en invente une à sa fantaisie. Aux approches de 1789, l'enseignement du droit, suranné, étriqué, déserté, tombé dans le mépris, presque nul (1), n'offrait aucune doctrine fondée et accréditée qui pût s'imposer aux jeunes esprits, remplir leur vide, empêcher la chimère d'entrer. Elle entra : c'était l'utopie antisociale de Rousseau, son contrat social anarchique et despotique. Pour l'empêcher de *rentrer*, le mieux serait de ne pas retomber dans la même erreur, de ne pas laisser le logis vacant, d'y installer d'avance un occupant à poste fixe, de veiller à ce que ce premier occupant, qui est la science, puisse représenter à toute heure ses titres de propriétaire légitime, sa méthode analogue à celle des sciences naturelles, ses études de détail sur le vif et dans les textes, ses inductions limitées, ses vérifications concordantes, ses découvertes progressives, afin que, devant tout système aventureux et dépourvu de ces titres, les esprits se ferment d'eux-mêmes ou ne s'ouvrent que provisoirement, et toujours avec la précaution de demander à l'intrus ses lettres de créance : voilà le service social que rend l'enseignement du droit, quand on le donne à l'allemande, de la façon que Cuvier vient de décrire. Avant 1789, dans l'université de Strasbourg, en France, on le donnait ainsi; mais, en cet état et avec cette ampleur, il n'est pas de mise sous le nouveau régime, encore moins que sous l'ancien.

Quand Napoléon se prépare des juristes, c'est pour avoir des exécutans, non des critiques; ses Facultés lui fourniront des hommes capables d'appliquer ses lois, mais non de les juger. Par suite, dans l'enseignement du droit tel qu'il le prescrit, point d'histoire, ni d'économie politique, ni de droit comparé; nul exposé des législations étrangères, du droit féodal, coutumier, ecclésiast-

(1) Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, 71, 73. « Dans les écoles de droit, disent des cahiers de 1789, il n'y a pas la cinquantième partie des élèves qui suivent les cours des professeurs. » — Fourcroy, *Exposé des motifs de la loi concernant les Écoles de droit*, 13 mars 1804. « Dans les anciennes Facultés de droit, les études étaient nulles, inexactes ou rares, les leçons négligées ou non suivies; on achetait des cahiers au lieu de les rédiger soi-même; on était reçu après des épreuves si faciles qu'elles ne méritaient plus le nom d'examens; les lettres de baccalauréat et de licence n'étaient véritablement qu'un titre qu'on achetait sans études et sans peine. » — Cf. les *Mémoires* de Brissot et les *Souvenirs* de M. X., tous les deux étudiants en droit avant 1789. — M. Léo de Savigny, dans son livre récent, *Die Französischen Rechts-facultäten* (p. 74 et suiv.), a recueilli d'autres témoignages non moins décisifs.

tique ; nul récit des transformations qui ont conduit le droit public et privé, à Rome, jusqu'au Digeste, puis de là, en France, jusqu'aux nouveaux codes ; rien sur les origines lointaines, sur les formes successives, sur les conditions diverses et changeantes du travail, de la propriété et de la famille ; rien pour faire voir et toucher, à travers la loi, le corps social auquel elle s'applique, c'est-à-dire tel groupe humain et vivant, avec ses habitudes, ses préjugés, ses instincts, ses dangers et ses besoins ; rien que deux codes secs et rigides comme deux aérolithes tombés du ciel tout faits et tout d'une pièce, à quatorze siècles d'intervalle : d'abord les *Institutes*, « en retranchant (1) ce qui n'est pas applicable à notre législation et en remplaçant ces matières par le rapprochement *des plus belles lois* répandues dans les autres livres du droit romain, » à peu près comme dans les classes d'humanités, où l'on réduit la littérature latine aux beaux passages des auteurs classiques ; ensuite le code français commenté par la jurisprudence des cours d'appel et de la cour de cassation. Tous les cours de l'école seront obligatoires et disposés ensemble ou bout à bout dans un ordre obligatoire ; tous les pas de l'étudiant seront comptés, mesurés et vérifiés, chaque trimestre par une inscription et chaque année par un examen ; dans ces examens, il n'y aura point de matières facultatives ; aucune évaluation n'y sera faite des études collatérales et des valeurs complémentaires ou supérieures. L'étudiant ne trouve aucune invitation ou profit à étudier au-delà du programme, et, dans ce programme, il ne trouve que les textes officiels, expliqués par le menu, un à un, avec subtilité, et raccordés tant bien que mal, au moyen de distinctions et d'interprétations, de manière à fournir la solution convenue dans les cas ordinaires et une solution plausible dans les cas litigieux, en d'autres termes une *casuistique* (2).

Et voilà justement l'éducation qui convient à de futurs praticiens. « Il faut, disait un célèbre professeur sous le second empire (3), il faut à nos jeunes élèves un enseignement qui leur permette de passer de l'école au palais sans perplexités ni découragement, » d'avoir sur le bout des doigts les 2,281 articles du code civil, et les autres, par centaines et milliers, des quatre autres codes, de trouver tout de suite à propos de chaque affaire le réseau des articles pertinens, la règle générale, ni trop large, ni

(1) Décret du 19 mars 1807, articles 42, 45.

(2) Courcelle-Seneuil, *Préparation à l'étude du droit* (1887), p. 5, 6 (sur l'enseignement du droit à la Faculté de Paris).

(3) Léo de Savigny, *ibid.*, p. 161.

trop étroite, qui recouvre juste le cas particulier dont il est question ; ils n'ont que faire du droit pris en lui-même et dans son ensemble, de la conception totale et distincte à laquelle aspire un esprit compréhensif et curieux. « Je ne connais pas le code civil, disait un autre professeur plus ancien et plus voisin de l'institution primitive, je n'enseigne que le code Napoléon. » Aussi bien, avec sa perspicacité, avec son imagination positiviste et graphique, Napoléon pouvait apercevoir d'avance les produits futurs et certains de sa machine, des magistrats en toque, assis ou debout dans leur salle d'audience, en face, des avocats en robe et plaidant, plus loin, dans leurs études encombrées de dossiers, les grands consommateurs de papier timbré, avoués et notaires, en train de rédiger des actes, ailleurs des préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture, commissaires du gouvernement et autres administrateurs, tous en fonctions et fonctionnant à peu près bien, organes utiles, mais simples organes de la loi. Les chances étaient petites, encore moindres que dans l'ancien régime, pour que, de cette école, il sortît un penseur érudit et indépendant, un Montesquieu.

VIII.

Partout ailleurs, la direction et la portée de l'enseignement supérieur sont pareilles. Dans les Facultés des sciences et des lettres, encore plus que dans les Facultés de médecine et de droit, le principal emploi des professeurs est la collation des grades. Eux aussi, ils confèrent les titres de bachelier, de licencié, de docteur ; mais ils ne préparent pas le futur bachelier ; c'est le lycée qui le fournit à l'examen, tout prêt, frais émoulu ; ils n'ont donc pour auditeurs que les futurs licenciés, c'est-à-dire quelques maîtres d'étude, de loin en loin un licencié qui a besoin d'être docteur, afin de monter dans la hiérarchie universitaire. Outre cela, de rares amateurs, presque tous d'âge mûr, qui viennent rafraîchir leurs souvenirs classiques, et des désœuvrés qui veulent occuper une heure, servent à remplir la salle ; afin que les banquettes ne restent pas vides, le cours devient une conférence d'Athénée, assez agréable ou assez sommaire, pour intéresser ou du moins pour ne pas rebuter les gens du monde (1). — Restent, pour enseigner véritablement la science aux travailleurs qui veulent décidément

(1) Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique* (1872), p. 327, 341. — Liard, *Universités et Facultés*, p. 13 et suivantes.

acquérir la science, deux établissemens qui, dans le naufrage universel de l'ancien régime, ont seuls surnagé, le muséum d'histoire naturelle, avec ses treize chaires, et le Collège de France avec ses dix-neuf chaires; mais là aussi l'auditoire est clairsemé, mélangé, incohérent, insuffisant; les cours étant publics et gratuits, entre et sort qui veut pendant la leçon. Beaucoup d'assistans sont des oisifs pour qui la voix et les gestes du professeur sont une distraction, ou des hôtes de passage, qui viennent se chauffer en hiver et sommeiller en été. Pourtant, autour de Silvestre de Sacy, de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire, deux ou trois étrangers, cinq ou six Français s'instruisent à fond dans l'arabe ou la zoologie. Cela suffit, ils sont assez nombreux, et, de même ailleurs, dans les autres départemens de la connaissance. Il n'y faut qu'une petite élite d'hommes éminens et spéciaux; environ cent cinquante en France dans les diverses sciences (1), et, derrière eux, par provision, deux ou trois cents autres, leurs successeurs possibles, compétens, désignés d'avance par des œuvres et une célébrité pour combler au fur et à mesure les vacances opérées par la mort dans l'état-major des titulaires. Ceux-ci, représentans de la science et de la littérature, sont le décor indispensable d'un État moderne. Mais, par surcroît, ils sont les dépositaires d'une force nouvelle, qui devient de plus en plus le guide principal, le régulateur influent et même le moteur intime de l'action humaine. Or, dans un État centralisé, aucune force considérable ne doit être abandonnée à elle-même; Napoléon n'est pas homme à tolérer que celle-ci demeure indépendante, agisse à part et hors cadre; il entend bien l'utiliser, la diriger à son profit. Avec une habileté et une ténacité incomparables, il a déjà mis la main sur une autre force qui est du même ordre, mais plus ancienne; de la même façon, avec autant d'art, il met aussi la main sur la nouvelle.

En effet, à côté de l'autorité religieuse, fondée sur la révélation divine et qui appartient au clergé, il y a maintenant une autorité laïque, fondée sur la raison humaine et qui est exercée par les savans, les érudits, les lettrés, les philosophes. Eux aussi, à leur manière, ils sont un clergé, puisqu'ils font des dogmes et enseignent une foi; seulement, leur disposition préparatoire et dominante n'est pas la docilité d'esprit et la confiance, mais la défiance et le besoin d'examen critique. Presque toutes les sources de croyance leur sont suspectes. Au fond, parmi les divers moyens de connaître, ils n'en admettent que deux, les plus directs, les plus simples, les mieux éprouvés, et encore à condition de les vérifier l'un par l'autre,

(1) Arrêté du 23 janvier 1803 pour l'organisation de l'Institut.

le premier ayant pour type le raisonnement par lequel nous démontrons que deux et deux font quatre, le second ayant pour type l'expérience par laquelle nous constatons que la chaleur au-dessus de tel degré fond la glace et que le froid au-dessous de tel degré gèle l'eau. Ce procédé est le seul probant; les autres, de moins en moins sûrs à mesure qu'ils s'en écartent davantage, n'ont qu'une valeur secondaire, provisoire, contestable, la valeur qu'il leur confère après vérification et contrôle. — Servons-nous donc de celui-ci et non d'un autre pour porter, restreindre ou suspendre notre jugement. Tant que l'intelligence l'emploie et n'emploie que lui ou ses analogues, pour affirmer, ignorer ou douter, elle s'appelle la *raison*, et les vérités, ainsi obtenues, sont des acquisitions définitives. Acquises une à une, les vérités ainsi obtenues sont restées longtemps éparses, à l'état de fragmens; il n'y avait encore que des sciences isolées ou des morceaux de science; vers le milieu du xviii^e siècle, ces parties séparées se sont rejointes et ont formé un corps, un système cohérent; de là, ce qui fut alors appelé philosophie, c'est-à-dire une vue d'ensemble sur la nature, sur son ordonnance totale et son fond subsistant, une sorte de filet universel qui, soudainement déployé, étendit ses prises par-delà le monde physique, sur tout le monde moral (1), sur l'homme et les hommes, sur leurs facultés et leurs passions, sur leurs œuvres individuelles ou collectives, sur les diverses sociétés humaines, sur leur histoire, leurs coutumes et leurs institutions, codes et gouvernemens, religions, langues, littératures et beaux-arts, agriculture, industrie, propriété, famille, éducation et le reste. Là aussi, dans chaque tout naturel, les parties simultanées ou successives sont liées; il importe de connaître leurs attaches mutuelles, et, dans l'ordre spirituel, on y parvient comme dans l'ordre matériel, par la défiance scientifique, par l'examen critique, par le procédé probant (2).

Sans doute, en 1789, le travail commun n'avait abouti sur ce terrain qu'à des conceptions fausses; mais c'est parce que, au lieu

(1) *L'Essai sur les mœurs*, par Voltaire, est de 1756; *l'Esprit des lois*, par Montesquieu, est de 1748. Condillac publie, en 1746, son *Essai sur l'origine des connaissances*, et, en 1754, son *Traité des sensations*. *L'Émile*, par Rousseau, est de 1762; le *Traité de la formation mécanique des langues*, par de Brosses, est de 1765, la *Physiocratie*, par Quesnay, paraît en 1768, et *l'Encyclopédie* de 1750 à 1765.

(2) Sur la valeur égale du procédé probant dans les sciences morales et dans les sciences physiques, David Hume a donné les argumens décisifs dès 1737, dans son *Traité de la nature humaine*. Depuis, notamment après le *Compte-rendu* de Necker, mais surtout de nos jours, la statistique a montré que les motifs déterminans, prochains ou lointains, de l'action humaine sont des grandeurs, exprimables en chiffres, liées entre elles, ce qui nous permet, ici comme ailleurs, les prévisions précises et numériques.

du procédé probant, on en avait employé un autre, expéditif, plausible, populaire, aventureux et trompeur. On avait voulu aller vite, commodément, droit, et, pour guide, sous le nom de raison, on avait pris la déraison. Maintenant, à la clarté d'une expérience désastreuse, on était ramené vers la route étroite, escarpée, longue et pénible qui seule conduit, tout à la fois, dans la spéculation, à la vérité, et, dans la pratique, au salut. — Au reste, cette seconde conclusion, comme la première, était un enseignement de l'expérience récente; il était prouvé désormais qu'en matière politique et sociale les idées peuvent descendre vite, de la spéculation, dans la pratique. Pour écouter, quand on me parle des pierres, des plantes, des animaux et des astres, il faut que je sois curieux; quand on me parle de la société et de l'homme, il suffit que je sois homme, inclus dans une société; car alors il s'agit de moi-même, de mes intérêts les plus prochains, les plus quotidiens, les plus sensibles et les plus chers; en ma qualité de contribuable et de sujet, de citoyen et d'électeur, de propriétaire ou prolétaire, de consommateur ou producteur, de libre penseur ou catholique, de père, fils ou mari, la doctrine s'adresse à moi; pour me toucher au vif, elle n'a plus qu'à se mettre à ma portée, à trouver des interprètes et des colporteurs. — C'est l'office des écrivains, grands ou petits, en particulier, des lettrés qui ont de l'esprit, de l'imagination ou de l'éloquence, l'agrément du style, le talent de se faire lire ou de se faire comprendre. Grâce à leur entremise, la doctrine, élaborée dans le cabinet du spécialiste et du penseur, se propage par le roman, le théâtre, l'athénée, le pamphlet, le journal et la conversation, par le dictionnaire, le manuel, et, à la fin, par l'enseignement lui-même. Elle entre ainsi dans toutes les maisons, elle frappe à la porte de chaque esprit, et, selon qu'elle s'insinue en lui plus ou moins avant, elle contribue plus ou moins efficacement à faire ou à défaire les sentimens et les idées qui l'adaptent à l'ordre social dans lequel il est compris.

En cela, elle agit comme les religions positives; c'est qu'à sa manière et à plusieurs égards, elle en est une. D'abord, comme la religion, elle est une source vive, première, intarissable, un haut réservoir central de croyances actives et dirigeantes. Si son bassin public n'est pas rempli par l'afflux intermittent, par les inondations soudaines, par les infiltrations obscures de la faculté mystique, il est alimenté régulièrement, en pleine lumière, par l'apport continu des facultés normales. D'autre part, en face de la foi, à côté de cette divination bienfaisante qui, d'après les besoins de la conscience et du cœur, construit le monde idéal et y conforme le monde réel, elle

pose l'opération probante qui, analysant le présent et le passé, en dégage les lois du possible et les probabilités de l'avenir. Elle aussi, elle a ses dogmes, les uns définitifs et les autres en train de se faire, par suite, une conception totale des choses, assez vaste et assez nette, malgré ses lacunes, pour embrasser à la fois la nature et l'humanité. Elle aussi, elle rassemble ses fidèles en une grande église, croyans et demi-croyans, qui, avec conséquence ou incon-
séquence, acceptent son autorité en tout ou en partie, écoutent ses prédicateurs, s'inclinent devant ses docteurs, attendent avec déférence les décisions de ses conciles. Disséminée, encore vague et lâche sous une hiérarchie flottante, la nouvelle église est, depuis cent ans, en voie de consolidation croissante, d'ascendant progressif et d'élargissement indéfini; incessamment ses conquêtes s'étendent; tôt ou tard, parmi les puissances sociales, elle sera la première. Même à un chef d'armée, même à un chef d'État, même à Napoléon, il est utile d'être un de ses grands dignitaires; dans une société moderne, le second titre ajoute au prestige du premier : — « Traitement de Sa Majesté l'Empereur et roi comme membre de l'Institut, 1,500 francs; » — ainsi commence, dans sa liste civile, l'énumération des recettes. Déjà, en Égypte, avec intention et avec effet, il mettait en tête de ses proclamations : « Bonaparte, général en chef, membre de l'Institut. » — « J'étais sûr, dit-il, d'être compris par le dernier tambour. »

Un tel corps, pourvu d'un tel crédit, ne doit point rester indépendant; Napoléon ne se contente pas d'être un de ses membres; il veut s'en emparer, en disposer et s'en servir comme d'un membre, ou, du moins, se ménager sur lui des prises efficaces. Il s'en est réservé de très fortes sur la vieille Église catholique; il s'en réserve d'équivalentes sur la jeune Église laïque; et, dans l'un et l'autre cas, il les limite, il les restreint à ce qu'un corps vivant peut supporter. A propos de la science et de la littérature, il pourrait répéter mot à mot ce qu'il a dit à propos de la religion et de la foi : — « Napoléon ne veut pas altérer la croyance de ses peuples; il respecte les choses spirituelles; il veut les dominer sans y toucher, sans s'en mêler; il veut les faire cadrer à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles. » — A cet effet, il a traité avec le pape, il a reconstruit à sa façon l'Église de France, il nomme les évêques, il contient et dirige les autorités canoniques. A cet effet, il s'entend avec les autorités scientifiques et littéraires, il les assemble dans une salle, il les assoit sur des fauteuils, il donne à leur groupe un statut, un emploi, un rang dans l'État, bref, il adopte, refond et achève « l'Institut national » de France.

IX.

Conformément aux traditions de l'ancienne monarchie, aux plans, ébauches et décrets des assemblées révolutionnaires (1), conformément au principe immémorial du droit français qui étend l'ingérence du pouvoir central, non-seulement sur l'enseignement public, mais sur la science, la littérature et les beaux-arts, cet Institut est une créature et un appendice de l'État. C'est l'État qui l'a produit, formé et dénommé, qui lui assigne son objet, son siège, ses subdivisions, ses dépendances, ses correspondances, son mode de recrutement, qui lui prescrit ses travaux, ses comptes-rendus, ses séances trimestrielles et annuelles, qui l'emploie et le défraie. Ses membres reçoivent un traitement, et « les sujets élus (2) doivent être confirmés par le premier consul. » D'ailleurs, Napoléon n'a qu'à dire un mot pour rassembler les voix sur le candidat qui lui agrée, ou pour retirer les voix au candidat qui lui déplaît. Même confirmée par le chef de l'État, l'élection peut être cassée par son successeur ; en 1816 (3), Monge, Carnot, Guyton de Morveau, Grégoire, Garat, David, d'autres encore, autorisés par une longue possession et par leur mérite reconnu, seront rayés de la liste ; du même droit souverain, l'État les admettait et les exclut : c'est le droit du créateur sur sa créature, et, sans pousser le sien jusque-là, Napoléon en use.

Avec une raideur de main et une rudesse extraordinaire, il réprime les membres de son Institut, même quand c'est hors de l'Institut et en leur qualité de simples particuliers qu'ils n'observent pas, dans leurs écrits, les convenances imposées à tout corps public. Sur Jérôme de Lalande, le calculateur astronome et continuateur de Montucla, le coup de férule tombe droit, public, humiliant, et ce sont ses collègues qui, par délégation, lui appliquent le coup : « Un membre de l'Institut, dit la note impériale (4), célèbre par ses connaissances, mais *tombé aujourd'hui dans l'enfance*, n'a pas la sagesse de se taire, et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant hautement

(1) Cf. Louis Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. 1^{er} en entier. — Et la loi du 3 brumaire an iv (25 octobre 1795) sur l'organisation primitive de l'Institut.

(2) Arrêté du 23 janvier 1803.

(3) Décret du 21 mars 1816.

(4) *Correspondance de Napoléon*, Lettres à M. de Champagny, 13 décembre 1805 et 3 janvier 1806 : « J'ai vu avec plaisir la promesse qu'a faite M. de Lalande et ce qui s'est passé à cette occasion. »

l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale. » En conséquence, les présidens et secrétaires de l'Institut, appelés auprès du ministre, avertiront l'Institut « qu'il ait à mander M. de Lalande, et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer et de ne pas obscurcir, dans ses vieux jours, ce qu'il a fait, dans ses jours pleins de force, pour obtenir l'estime des savans. » — Dans son futur discours de réception, M. de Chateaubriand, par une allusion au rôle révolutionnaire de son prédécesseur Marie Chénier, avait observé qu'il ne pouvait louer en lui que l'homme de lettres (1), et, dans le comité de réception, six académiciens sur douze avaient accepté le discours. Là-dessus, prudemment, Fontanes, l'un des douze, évite d'aller à Saint-Cloud; mais M. de Ségur, président du comité, y va; le soir, au coucher, devant toute la cour qui fait cercle, Napoléon marche sur lui et, avec cet accent terrible qui aujourd'hui vibre encore à travers les lignes mortes du papier muet : « Monsieur, lui dit-il, les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France!.. Comment l'Académie ose-t-elle parler des régicides?.. Vous et M. de Fontanes, comme conseiller d'État et Grand-Maître, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes... Vous présidez la seconde classe de l'Institut, je vous ordonne de lui dire que je ne veux pas qu'on parle de politique dans ses séances... Si la classe désobéit, je la casserai comme un mauvais club. »

Avertis de la sorte, les membres de l'Institut ne sortiront pas du cercle tracé, et, pour beaucoup d'entre eux, le cercle est assez large. Que dans la première classe de l'Institut, dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, Lagrange, Laplace, Legendre, Carnot, Biot, Monge, Cassini, Lalande, Burckardt et Arago, Poisson, Berthollet, Gay-Lussac, Guyton de Morveau, Vauquelin, Thénard et Haüy, Duhamel, Lamarck, de Jussieu, Mirbel, Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier, poursuivent leurs recherches; que Delambre et Cuvier, dans leurs rapports trimestriels, résument et annoncent les découvertes; que, dans la seconde classe de l'Institut, Volney, Destutt de Tracy, Andrieux, Picard, Lemercier et Chateaubriand, si celui-ci veut prendre part aux séances, dissertent sur la langue, la grammaire, la rhétorique, les règles du style et du goût; que,

(1) De Ségur, *Mémoires*, III, 457 : — « M. de Chateaubriand composa son discours avec beaucoup d'art : son but évident était de ne déplaire à aucun de ses collègues, sans en excepter Napoléon. Il louait avec une vive éloquence la gloire de l'Empereur; il exaltait la grandeur des sentimens républicains. » — A l'endroit de son prédécesseur régicide, pour expliquer et excuser ses omissions ou réticences, il rapprochait Chénier de Milton et remarquait que, pendant quarante ans, le même silence avait été observé à l'endroit de Milton en Angleterre.

dans la troisième classe de l'Institut, Sylvestre de Sacy publie sa grammaire arabe ; que Langlès continue ses études persanes, indiennes et tartares ; que Quatremère de Quincy, expliquant la structure des grandes statues chrysléphantines, reconstruit par conjecture la superficie d'ivoire et l'armature interne du Jupiter olympien ; que D'Ansse de Vilvoison découvre à Venise le commentaire des critiques alexandrins sur Homère ; que Larcher, Boissonnade, Clavier, à côté de Coraï, publient leurs éditions des vieux auteurs grecs : rien de tout cela n'est un embarras, et tout cela est un honneur pour le gouvernement. Promoteur déclaré, patron officiel et directeur responsable de la science, de l'érudition et des talents, leur éclat rejaillit sur lui : partant, dans son propre intérêt, il les favorise et les récompense : Laurent de Jussieu et Cuvier sont conseillers titulaires de l'Université, Delambre en est le trésorier, et Fontanes en est le Grand-Maître. Delille, Boissonnade, Royer-Collard et Guizot professent à la faculté des lettres, Biot, Poisson, Gay-Lussac, Haüy, Thénard, Brongniart, G. Saint-Hilaire à la Faculté des sciences, Monge, Berthollet, Fourier, Andrieux à l'École polytechnique, Pinel, Vauquelin, de Jussieu, Richerand, Dupuytren à l'École de médecine ; Fourcroy est conseiller d'État, Laplace et Chaptal, après avoir été ministres, deviennent sénateurs ; en 1813, il y a au Sénat vingt-trois membres de l'Institut ; le zoologiste Lacépède est grand-chancelier de la Légion d'honneur ; et cinquante-six membres de l'Institut, décorés d'un titre impérial, sont chevaliers, barons, comtes, ducs ou même princes (1). — Cela même est un lien de plus, excellent pour les mieux rattacher au gouvernement et les incorporer plus avant dans le système ; en effet, c'est du système et du gouvernement qu'ils tirent maintenant leur importance et leur subsistance ; devenus dignitaires, fonctionnaires, en cette double qualité ils ont une consigne ; désormais, avant de penser, ils feront bien de regarder en haut, du côté du maître, et de savoir jusqu'à quel point la consigne leur permet de penser.

A cet égard, dès le premier jour, les intentions du premier consul sont manifestes : dans sa reconstruction de l'Institut (2), il a supprimé « la classe des sciences morales et politiques, » partant, les quatre premiers compartimens de la classe, « analyse des sensations et des idées, morale, science sociale et législation, économie politique ; » dans l'arbre de la science, il retranche cette

(1) Edmond Leblanc, *Napoléon I^{er} et ses institutions civiles et administratives*, p. 225 à 233. — Annuaire de l'Institut pour 1813.

(2) Loi du 25 octobre 1795, et arrêté du 23 janvier 1803.

grosse branche distincte avec ses quatre rameaux distincts ; ce qu'il en garde ou tolère, il l'écourte et le transporte pour le greffer ou le plaquer sur une autre branche, sur la troisième classe, celle des érudits et des antiquaires. Ceux-ci pourront bien s'occuper des sciences politiques et morales, mais seulement « dans leur rapport avec l'histoire, » surtout avec l'histoire très ancienne. De conclusions générales, de théories applicables, par leur généralité, aux événements récents et à la situation présente, il n'en faut pas ; même, à l'état abstrait et dans le style froid de la dissertation spéculative, elles sont interdites. Là-dessus, le premier consul, à propos des « Dernières vues de politique et de finances » publiées par M. Necker, a posé sa règle précise et son parti-pris comminatoire : « Concevez-vous, dit-il à Rœderer, un homme qui, depuis que je suis à la tête de l'État, propose trois sortes de gouvernement à la France ? Jamais la fille de M. Necker ne rentrera à Paris ; » elle y serait un centre distinct d'opinions politiques, et il n'en faut qu'un, à savoir le premier consul en son conseil d'État. Encore, ce conseil lui-même n'est qu'à demi compétent et tout au plus consultatif : « Vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est que le gouvernement (1), vous n'en avez pas l'idée, il n'y a que moi qui, par ma position, sache ce que c'est que le gouvernement. » Dans ce domaine, et sur tout le pourtour indéfini de ce domaine, très loin, aussi loin que pour porter sa vue perçante, aucune pensée indépendante ne doit se former ni surtout se produire.

En particulier, la science première et directrice, l'analyse de l'esprit humain, poursuivie selon la méthode et d'après les exemples de Locke, Hume, Condillac et Destutt de Tracy, l'idéologie est proscrite. « C'est à l'idéologie (2), dit-il, à cette ténébreuse métaphysique qui, en recherchant avec subtilité les causes premières, veut sur ces bases fonder la législation des peuples, au lieu d'appropriier les lois à la connaissance du cœur humain et aux leçons de l'histoire, qu'il faut attribuer tous les malheurs de

(1) Rœderer, III, 548. — *Id.*, III, 332 (2 août 1800).

(2) Welschinger, *la Censure sous le premier Empire*, p. 440. (Paroles de Napoléon au conseil d'État, 20 décembre 1812.) — Merlet, *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*, I, 128. M. Royer-Collard venait de faire à la Sorbonne, devant trois auditeurs, sa première leçon contre la philosophie de Locke et de Condillac (1811). Napoléon, ayant lu cette leçon, dit le lendemain à Talleyrand : « Savez-vous, monsieur le Grand-Électeur, qu'il s'élève dans mon université une nouvelle philosophie très sérieuse... qui pourra bien nous débarrasser tout à fait des idéologues, en les tuant sur place par le raisonnement ? » — Informé de cet éloge, M. Royer-Collard dit à quelques amis : « L'Empereur se méprend : Descartes est plus intraitable au despotisme que ne serait Locke. »

notre belle France. » En 1806, M. de Tracy, ne pouvant imprimer en France son *Commentaire sur l'Esprit des lois*, l'envoie au président des États-Unis, Jefferson, qui le traduit en anglais, le publie sans nom d'auteur et le fait enseigner dans ses écoles (1). Vers la même date, défense de réimprimer le *Traité d'économie politique* de J.-B. Say, dont la première édition, publiée en 1804, a été vite épuisée (2). En 1808, toutes les publications de statistique locale et générale, jadis provoquées et dirigées par Chaptal, sont interrompues et s'arrêtent; Napoléon exige toujours qu'on lui fournisse des chiffres, mais il les garde pour lui; divulgués, ils seraient incommodes, et désormais ils deviennent un secret d'État. A propos des livres de droit, même techniques, contre un *Précis historique du droit romain*, mêmes précautions et mêmes sévérités. « Cet ouvrage, dit la censure, pouvait donner lieu à comparer la marche de l'autorité sous Auguste avec ce qui s'est passé sous le règne de Napoléon, de manière à produire un mauvais effet sur l'opinion (3). » En effet, rien de plus dangereux que l'histoire, car elle se compose, non de propositions générales, intelligibles, sauf pour les méditatifs, mais de faits particuliers, accessibles et intéressans pour le premier venu.

C'est pourquoi, non-seulement la science des sensations et des idées, le droit philosophique et le droit comparé, la politique et la morale, la science des richesses et la statistique, mais encore et surtout l'histoire doit être dépendante et gouvernée; en particulier, l'histoire de France est une chose d'État, un objet de gouvernement; car aucun objet ne touche le gouvernement de plus près; aucune étude ne contribue si efficacement à fortifier ou affaiblir les idées et les impressions qui déterminent pour ou contre lui l'opinion publique. Il ne suffit pas de surveiller cette histoire, de la réprimer au besoin, d'empêcher qu'elle ne soit mauvaise; il faut encore la commander, l'inspirer et la faire, pour que sûrement

(1) Mignet, *Notices et Portraits*. (Éloge de M. de Tracy.)

(2) J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, 2^e édition, 1814. (Avertissement) : « La presse n'était plus libre : toute représentation exacte des choses devenait la censure d'un gouvernement fondé sur le mensonge. »

(3) Welschinger, p. 160 (24 janvier 1810). — Villemain, *Souvenirs contemporains*, t. 1^{er}, p. 180. A partir de 1812, « il est d'une exactitude littérale de dire que toute émission de la pensée écrite, toute mention historique, même la plus lointaine et la plus étrangère, devint une chose aventureuse et suspecte. » — *Life and Correspondance of sir John Malcolm*, by Haye, II, 3. (Journal de sir John Malcolm, 4 août 1815, visite à Langlès, l'orientaliste, éditeur de Chardin, auquel il a ajouté des notes, dont une fausse sur la mission en Perse de sir John Malcolm.) — « Il me dit d'abord qu'il avait suivi un autre auteur; ensuite il s'excusa en alléguant le système de Bonaparte, dont les censeurs, dit-il, non-seulement effaçaient certains passages, mais en ajoutaient d'autres qu'ils croyaient utiles à ses projets. » •

elle soit bonne. « Il n'y a pas de travail plus important (1)... Je suis bien loin de compter la dépense pour quelque chose; il est même dans mon intention que le ministre fasse comprendre qu'il n'est aucun travail qui puisse mériter davantage *ma protection*. » Avant tout, on devra *s'assurer de l'esprit* dans lequel écriront les auteurs. « Il faut que ce travail soit confié non-seulement à des auteurs d'un vrai talent, mais encore à des *hommes attachés*, qui présentent les faits sous leur véritable point de vue et préparent une instruction *saine*, en conduisant l'histoire jusqu'en l'an VIII. » Mais cette instruction ne sera saine que si, par une série de jugemens préalables et convergens, elle insinue dans les esprits l'approbation finale et l'admiration fondée du régime présent; il faut donc que l'historien « fasse sentir à chaque ligne » les défauts de l'ancien régime, « l'influence de la cour de Rome, des billets de confession, de la révocation de l'édit de Nantes, du ridicule mariage de Louis XIV avec M^{me} de Maintenon, etc., le désordre perpétuel des finances, les prétentions du parlement, le manque de règle et de ressort dans l'administration,.. de sorte que *l'on respire* en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits dus à l'unité des lois, d'administration et de territoire. » — « Il faut enfin que la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même, sous Louis XV et Louis XVI, *inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondérance acquise*. » Le 18 brumaire, la France est entrée dans le port; ne parlez de la Révolution que comme d'un orage final, fatal, inévitable (2). « Lorsque cet ouvrage, bien fait et écrit dans une bonne direction, aura paru, *personne n'aura la volonté et la patience d'en faire un autre, surtout lorsque, loin d'être encouragé par la police, on sera découragé par elle*. » De cette façon, le gouvernement qui, à l'endroit de la jeunesse, s'est adjugé le monopole de l'enseignement, s'adjuge, à l'endroit des hommes faits, le monopole de l'histoire.

XI.

Si Napoléon se précautionne ainsi contre les gens qui pensent, c'est surtout parce que leur pensée, une fois écrite par eux ou par d'autres, arrive au public (3), et que, selon ses maximes, le sou-

(1) Merlet, *ibid.* (D'après les papiers de M. de Fontanes, II, 258.)

(2) *Id.*, *ibid.* « Il faut avoir soin d'éviter toute réaction en parlant de la Révolution; aucun homme ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient ni à ceux qui ont péri, ni à ceux qui ont survécu. Il n'était pas de force individuelle capable de changer les élémens et de prévenir les événemens qui naissaient de la nature des choses. »

(3) Villemain, *ibid.*, I, 145. (Paroles de M. de Narbonne au sortir de plusieurs entre-

verain a seul le droit de parler au public. Entre l'écrivain et les lecteurs, toute communication est interceptée d'avance par une triple et quadruple ligne de barrières, à travers lesquelles un guichet long, tortueux, étroit, est l'unique passage, et où le manuscrit, comme un ballot de marchandises suspectes, ne passe que sondé à fond, vérifié à plusieurs reprises, après avoir péniblement obtenu son certificat d'innocuité et son permis de circulation. Aussi bien, dit Napoléon, « l'imprimerie (1) est un arsenal qu'il importe de ne pas mettre à la portée de tout le monde... Il m'importe beaucoup que *ceux-là seuls puissent imprimer qui ont la confiance du gouvernement; celui qui parle au public par l'impression est comme celui qui parle au public dans une assemblée*, et certes personne ne peut contester au souverain le droit d'empêcher que le premier venu ne harangue le peuple. » — Là-dessus, il fait de la librairie un office d'État, privilégié, autorisé et réglementé. Par suite, avant d'arriver jusqu'au public, l'écrivain doit au préalable subir le contrôle de l'imprimeur et de l'éditeur qui, l'un et l'autre responsables, assermentés et brevetés, prendront garde de risquer leur brevet, d'encourir la perte de leur gagne-pain, la ruine, et, de plus, l'amende et la prison. — En second lieu, l'imprimeur, l'éditeur et l'auteur sont tenus de remettre le manuscrit, ou, par tolérance, l'ouvrage en cours d'impression, aux censeurs en titre (2); ceux-ci lisent, et, chaque semaine, font leur rapport au directeur-général de la librairie; ils signalent le bon ou mauvais esprit de l'ouvrage, les passages « inconvenans et proscrits par les circonstances, » les allusions voulues, involontaires ou simplement possibles; ils exigent les retranchemens, les rectifications, les additions nécessaires. L'éditeur obéit, l'imprimerie fait des cartons, l'auteur s'est soumis; ses démarches et stations dans les bureaux sont finies. Il se croit entré dans le port, mais il n'y est pas.

Par une réserve expresse, le directeur-général a toujours le droit de supprimer les ouvrages, « même après qu'ils ont été examinés, imprimés et autorisés à paraître. » Par surcroît, et au-dessus du directeur-général, le ministre de la police (3) qui, lui

tiens avec Napoléon en 1812.) « L'Empereur, si puissant, si victorieux, n'est inquiet que d'une chose au monde, les gens qui parlent et, à leur défaut, les gens qui pensent. Et cependant il les aime assez, ou du moins il ne peut s'en passer. »

(1) Welschinger, *ibid.*, p. 30. (Séance du conseil d'État, 12 décembre 1809.)

(2) Welschinger, *ibid.*, 31, 33, 175, 190. (Décret du 5 février 1810.) — *Revue critique* du 1^{er} septembre 1870. (Bulletin hebdomadaire de la direction générale de la librairie pour les trois derniers mois de 1810 et les trois premiers de 1814, publiés par Charles Thurot.)

(3) Collection des lois et décrets, t. xii, p. 170 : « Lorsque les censeurs auront exa-

aussi, a son bureau de censure, peut, de son propre chef, faire apposer les scellés sur les feuilles déjà tirées, en rompre chez l'imprimeur les planches et les formes, mettre au pilon les dix mille exemplaires de *l'Allemagne* par M^{me} de Staël, « prendre des mesures pour qu'il n'en reste pas une seule feuille, » réclamer à l'auteur son manuscrit, reprendre aux amis de l'auteur les deux exemplaires qu'il leur a prêtés, reprendre au directeur-général lui-même les deux exemplaires de service enfermés dans un tiroir de son cabinet. — Deux ans auparavant, Napoléon disait à Auguste de Staël (1) : « Votre mère n'est pas méchante ; elle a de l'esprit, beaucoup d'esprit ; mais elle n'est accoutumée à aucune espèce de subordination ; elle n'aurait pas été six mois à Paris que je serais forcé de la mettre au Temple ou à Bicêtre. *J'en serais fâché, parce que cela ferait du bruit ; cela me nuirait dans l'opinion.* » — Peu importe qu'elle s'abstienne de parler politique : « on fait de la politique en parlant de littérature, de beaux-arts, de morale, de tout au monde ; il faut que les femmes tricotent, » et que les hommes se taisent ou que, s'ils parlent, ce soit sur un thème donné et dans le sens prescrit.

Bien entendu, sur les publicités dont l'influence est émouvante ou persévérante, l'inspection est encore plus rigoureuse et plus répressive. — Au théâtre, où les spectateurs assemblés s'échauffent par la contagion prompt de leurs impressions sensibles, la police coupe, dans *Héraclius* de Corneille, dans *Athalie* de Racine (2), des douze et vingt-cinq vers de suite, et, soigneusement, par d'autres vers ou demi-vers de son cru, recolle, tant bien que mal, les morceaux cassés. — Sur la presse périodique, sur le journal qui s'est fait une clientèle, exerce une propagande et groupe ses abonnés autour d'une opinion, sinon politique, du moins philosophique et littéraire, la compression va jusqu'à l'écrasement. Dès le commen-

miné un ouvrage et permis la publication, les libraires seront en effet autorisés à le faire imprimer. Mais le ministre de la police aura encore le droit de *le supprimer en entier*, s'il le juge convenable. — Welschinger, *ibid.*, 346 à 374.

(1) Welschinger, *ibid.*, 173, 175.

(2) *Id.*, *ibid.*, 223, 231, 233. (L'exemplaire d'*Athalie*, avec les ratures de la police, figure encore aujourd'hui dans la bibliothèque du souffleur de la Comédie-Française.) — *Id.*, *ibid.*, 244. (Lettre du secrétaire-général de la police aux semainiers du Théâtre-Français, 1^{er} février 1809, à propos de *la Mort d'Hector*, par Luce de Lancival.) « Messieurs, Son Excellence le sénateur ministre m'a expressément chargé de vous inviter à faire retrancher de la scène d'Hector les deux vers suivans :

« Déposez un moment ce fer toujours vainqueur,
Cher Hector, et craignez de lasser le bonheur. »

ement du Consulat (1), sur soixante-treize journaux politiques, soixante ont été supprimés; en 1811, les treize subsistans sont réduits à quatre, et les rédacteurs en chef sont nommés par le ministre de la police. D'autre part, la propriété de ces journaux est confisquée, et l'Empereur, qui s'en est saisi, la *concède*, pour un tiers, à sa police, pour les deux autres tiers, à des gens de cour ou de lettres, ses fonctionnaires ou ses créatures. D'année en année, sous ce régime incessamment aggravé, les journaux sont devenus si vides que la police, pour occuper et distraire le public, y institue des combats de plume, entre un amateur de la musique française et un amateur de la musique italienne.

Contenu presque aussi rigoureusement que le journal, le livre est mutilé ou ne peut paraître (2). Défense à Chateaubriand de réimprimer son *Essai sur les Révolutions*, publié à Londres sous le Directoire. Dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, on l'oblige à retrancher « plusieurs déclamations sur les cours, les courtisans, et quelques traits propres à exciter des allusions déplacées. » La censure interdit le *Dernier des Abencérages*, « où elle découvre un intérêt trop ardent pour la cause espagnole. » Il faut lire le registre entier pour la voir à l'œuvre et dans le détail, pour sentir avec quelle minutie grotesque et sinistre elle poursuit et détruit, non seulement chez les écrivains grands ou moyens, mais encore chez les compilateurs et les abrégiateurs infimes, dans une traduction, dans un dictionnaire, dans un manuel, dans un almanach, non-seulement des pensées, mais des velléités, des échos, des semblans et des inadvertances de pensées, des possibilités d'appel à la réflexion et à la comparaison : tous les souvenirs de la Révolution et de l'ancien régime, telle mention de Kléber ou de Moreau, tel entretien de Sully et d'Henri IV; « un jeu de loto (3) qui familiarise la jeunesse avec l'histoire de son pays, » mais qui parle trop « de la famille du grand dauphin, de Louis XVI et de ses tantes; » le livre général des rêves de Cagliostro et de M. Henri de Saint-Mesmin, » très élogieux pour l'Empereur, excellent « pour remplir de sa présence l'âme des Français, mais d'où l'on doit retrancher trois rapprochemens maladroits que la malveillance ou la

(1) Welschinger, *ibid.*, p. 13. (Arrêté du 17 janvier 1800.) — 117, 118. (Arrêtés du 18 février 1811 et du 17 septembre 1813.) — 119 et 129. (Nulle indemnité aux propriétaires légitimes : le décret de confiscation pose en principe que les produits des journaux ne peuvent devenir une propriété qu'en vertu d'une concession expresse faite par le souverain, que cette concession n'a pas été faite aux fondateurs et propriétaires actuels, et que partant leur prétendu droit est nul.)

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 196, 201.

(3) *Revue critique*, *ibid.*, p. 142, 146, 149.

sottise auraient pu relever ; » la « traduction en vers français de plusieurs psaumes de David, » qui ne sont pas dangereux en latin, mais qui, en français, ont le tort de pouvoir s'appliquer, par coïncidence et prophétie, à l'Église comme souffrante et à la religion comme persécutée ; et quantité d'autres insectes littéraires, éclos dans les bas-fonds de la librairie, presque tous éphémères, rampans, imperceptibles, mais que le censeur, par zèle et par métier, considère comme des dragons redoutables, dont il doit soigneusement briser la tête ou arracher les dents.

A la prochaine couvée, ils seront inoffensifs ; bien mieux, ils seront utiles, et serviront, notamment les almanachs (1), « à rectifier sur beaucoup de points les idées du peuple ; on sera probablement en mesure pour 1812 d'en diriger la composition, et on les remplira d'anecdotes, de chansons, de récits propres à entretenir le patriotisme et le dévouement à la personne sacrée de Sa Majesté et à la dynastie napoléonienne. » — A cet effet, la police améliorée, commande et paie aussi des œuvres dramatiques ou lyriques de toute espèce, cantates, ballets, impromptus, vaudevilles, comédies, grands opéras, opéras-comiques, cent soixante-seize ouvrages en une seule journée, composés pour la naissance du roi de Rome, et récompensés par 88,400 francs de gratifications. Que l'administration s'y prenne d'avance pour susciter les talents et leur faire porter de bons fruits. « On se plaint (2) de ce que nous n'avons pas de littérature, c'est la faute du ministre de l'intérieur. » De sa personne et au plus fort d'une campagne, Napoléon intervient dans les choses de théâtre. Là-bas en Prusse et chez lui en France, il conduit par la main les auteurs tragiques, Raynouard, Legouvé, Luce de Lancival ; il écoute en première lecture la *Mort d'Henri IV* et les *États de Blois* ; il donne à Gardel, compositeur de ballets, « un beau sujet, le retour d'Ulysse ; » il explique aux auteurs comment l'effet dramatique doit, sous leurs mains, devenir une leçon politique ; faute de mieux, et en attendant qu'ils le comprennent, il use du théâtre, comme d'une tribune, pour y faire lire devant les spectateurs les bulletins de la Grande Armée.

D'autre part, dans la presse périodique, il est son propre avocat, le plus véhément, le plus hautain, le plus puissant des polémistes ; longtemps, dans le *Moniteur*, il a dicté lui-même des articles qu'on reconnaît au style ; après Austerlitz, le temps lui manque pour en

(1) Welschinger, *ibid.*, 251.

(2) *Correspondance de Napoléon I^{er}*. (Lettre de l'Empereur à Cambacérès, 21 novembre 1806 ; lettres à Fouché, 25 octobre et 31 décembre 1806.) — Welschinger, p. 236, 244.

faire, mais il les inspire tous, il les fait rédiger par des sous-ordres. Dans le *Moniteur* et dans les autres gazettes, c'est sa voix qui, directement ou par des porte-voix, arrive au public; elle y arrive seule, et l'on devine ce qu'elle y apporte. Les acclamations officielles de tous les corps ou autorités de l'État viennent encore enfler l'hymne unique, perpétuel, triomphal, adulateur, qui, par son insistance, son unanimité, ses sonorités violentes, doit tout ensemble assourdir les esprits, hébéter les consciences, et pervertir tout jugement. « Quand on pourrait douter, dit un membre du tribunal (1), si c'est le ciel ou le hasard qui donne des souverains à la terre, ne serait-il pas évident pour nous que c'est à quelque divinité que nous devons notre Empereur? » — Puis un autre choriste, reprenant le thème en mineur, chante ainsi la victoire d'Austerlitz : « L'Europe, menacée par une nouvelle inondation de barbares, doit son salut au génie d'un autre Charles Martel. » — Suivent des cantates analogues, entonnées au sénat et au corps législatif par Lacépède, Pérignot, Garat, puis, dans chaque diocèse, par les évêques, dont quelques-uns se haussent dans leurs mandemens jusqu'aux considérations techniques de l'art militaire, et, pour mieux louer l'Empereur, expliquent à leurs ouailles les savantes combinaisons de son génie stratégique.

De fait, partout sa stratégie est admirable, tout à l'heure contre la pensée catholique, maintenant contre la pensée laïque. Au préalable il a étendu, choisi, délimité son champ d'opérations, et voici son objectif fixé par lui-même : « Sur les affaires publiques, qui sont mes affaires, en matière politique, sociale et morale, sur l'histoire, notamment sur l'histoire actuelle, récente et moderne, personne, dans la génération présente, ne pensera excepté moi, et, dans la génération prochaine, tout le monde pensera d'après moi. » Avec cet objectif en vue, il s'est adjugé le monopole de l'éducation; il a introduit la discipline, l'habit et l'esprit militaires dans toutes les maisons publiques ou privées d'instruction secon-

(1) *Moniteur*, 1^{er} janvier 1806. (Tribunal, séance du 9 nivôse an xiv, Discours de MM. Albisson et Gillet. — Sénat, Discours de MM. Pérignot, Garat, de Lacépède.) — Dans les numéros suivans, on trouvera les adresses des municipalités, mandemens des évêques et odes des poètes sur le même sujet. — En fait d'enthousiasme officiel, voici deux beaux traits. (*Débats*, 29 mars 1811.) « Le conseil municipal (de Paris) a pris une délibération pour voter une pension viagère de dix mille francs à M. de Govers, second page de Sa Majesté, qui avait apporté à l'Hôtel de Ville l'heureuse nouvelle de la naissance du roi de Rome... Tout le monde a été charmé de sa grâce et de sa présence d'esprit. » — Faber, *Notices sur l'intérieur de la France*, p. 25. « Je connais une ville assez considérable qui s'est crue obligée de ne pas allumer ses réverbères en 1804, parce qu'elle avait fait voyager, aux frais de la commune, son maire à Paris, pour voir couronner Bonaparte. »

taire; il a réduit au minimum et soumis à la surveillance ecclésiastique l'instruction primaire; il a effacé les derniers vestiges des universités locales, encyclopédiques et autonomes, il a mis à leur place des écoles spéciales et professionnelles, il a fait avorter la véritable instruction supérieure, il a étouffé dans la jeunesse la haute curiosité spontanée et désintéressée. — En même temps, remontant à la source du savoir laïque, il s'est rattaché l'Institut; sur cette créature de l'État, il a pratiqué les amputations nécessaires, il s'est approprié son crédit, il a imposé sa faveur ou sa défaveur aux maîtres de la science et de la littérature; puis, de la source descendant aux canaux, construisant des barrages, aménageant des conduits, appliquant ses contraintes et ses impulsions, il a soumis la science et la littérature à sa police, à sa censure, à sa direction de la librairie et de l'imprimerie; il s'est emparé de toutes les publicités, théâtre, journal, livre, chaire et tribune, il les a rassemblées et organisées en une vaste manufacture qu'il surveille et dirige, en une fabrique d'esprit public qui travaille incessamment et sous sa main à la glorification de son système, de son règne et de sa personne. Encore ici, on le retrouve égal et semblable à lui-même, conquérant à outrance et rigoureux exploitant de sa conquête, calculateur aussi minutieux que profond, aussi inventif que conséquent, incomparable pour adapter les moyens au but, sans scrupules dans l'exécution (1), persuadé que, par la pression physique et continue de la peur universelle et surplombante, on vient à bout de toute résistance, soutenant et prolongeant la lutte avec des forces colossales, mais contre une force historique et naturelle, d'espèce supérieure, située au-delà de ses prises, tout à l'heure contre la croyance qui se fonde sur l'instinct religieux et sur la tradition, maintenant contre l'évidence engendrée par la

(1) Faber, *ibid.*, 32 (1807) : « J'ai vu un jour un médecin, honnête homme, dénoncé inopinément pour avoir, dans une société de la ville, émis quelques observations sur le système médical sous le gouvernement existant. Le dénonciateur, employé français, était ami du médecin; il le dénonça, craignant d'être dénoncé. » — Comte Chaptal, *Notes* (inédites). — Énumération des diverses polices qui se contrôlent et se complètent mutuellement. « Outre le ministre et le préfet de police, Napoléon avait trois directeurs-généraux de police qui résidaient à Paris et avaient surveillance sur les départemens;.. de plus, des commissaires-généraux de police dans toutes les grandes villes et des commissaires spéciaux de police dans toutes les autres; de plus, la gendarmerie, qui transmettait chaque jour à l'inspecteur-général de Paris un bulletin de situation pour toutes les parties de la France; de plus, les rapports de ses aides-de-camp et des généraux, de sa garde, police supplémentaire, la plus dangereuse de toutes pour les personnes de la cour et les principaux agens de l'administration; enfin, plusieurs polices spéciales pour lui rendre compte de se qui se passait parmi les savans, les commerçans, les militaires. Toute cette correspondance lui arrivait à Moscou comme aux Tuileries. »

réalité des choses et par l'emploi du procédé probant; par suite obligé d'interdire le procédé probant, de falsifier les choses, de défigurer la réalité, de nier l'évidence, de mentir tous les jours et chaque jour plus outrageusement (1), d'accumuler les actes crians pour imposer le silence, d'aviver, par ce silence et par ces mensonges, l'attention (2) et la perspicacité du public, de transformer des chuchotemens presque muets en paroles vibrantes, et des insuffisances d'éloges en protestations notoires; bref, affaibli par son propre succès et condamné d'avance à succomber sous ses victoires, à disparaître après un court triomphe, à laisser intacte et debout la rivale indestructible qu'il voulait abattre à titre d'adversaire, et utiliser en qualité d'instrument.

H. TAINÉ.

(1) Faber, *ibid.* (1807), p. 35 : « Le mensonge, organisé par système, formant la base du gouvernement et consacré dans les actes publics,.. l'abjuration de toute vérité, de toute conviction à soi, c'est le caractère que déploient les administrateurs en mettant en scène les actes, les sentimens et les pensées du gouvernement, qui se sert d'eux pour décorer les pièces qu'il donne sur le théâtre du monde... Les administrateurs ne croient rien de ce qu'ils disent; les administrés non plus. »

(2) Voici, entre beaucoup d'autres, deux rapports confidentiels de police qui montrent les sentimens du public et l'inutilité des mesures compressives. (*Archives nationales*, F7, 3016, Rapport du commissaire-général de Marseille pour le second trimestre de 1808.) « Les événemens d'Espagne ont beaucoup fixé et fixent essentiellement l'attention. En vain, l'observateur attentif voudrait se dissimuler la vérité sur ce point; le fait est qu'on voit la révolution d'Espagne d'un mauvais œil. On avait cru d'abord que le successeur de Charles IV serait l'héritier légitime. La manière dont on a été détrompé a donné à l'esprit public une direction toute contraire aux hautes pensées de Sa Majesté l'Empereur... Aucune âme généreuse... ne s'élève au niveau de l'importance de la grande cause continentale. » — *Ibid.* (Rapport pour le second trimestre de 1809.) « J'ai placé des observateurs dans les lieux publics... En résultat de ces mesures, de cette vigilance continuelle, du soin que j'ai de mander devant moi les chefs des établissemens publics où j'ai appris qu'il s'est tenu le moindre propos, j'atteins le but proposé. Mais je suis assuré que, si la crainte de la haute police ne retenait les perturbateurs, les clabaudes, ils émettraient publiquement une opinion contraire aux principes du gouvernement... L'opinion publique se détériore de jour en jour; la misère est extrême, les esprits sont consternés. On n'exhale point ouvertement de murmures, mais le mécontentement existe dans la presque généralité des citoyens... La guerre continentale, la guerre maritime, les événemens de Rome, d'Espagne et d'Allemagne, la cessation absolue du commerce, la conscription, les droits réunis... sont autant de motifs qui s'accordent pour corrompre l'esprit public. Les prêtres et les dévots, les négocians et les propriétaires, les artisans, les ouvriers, le peuple enfin, tout le monde est mécontent... On est, en général, insensible aux victoires continentales; toutes les classes des citoyens sont bien plus sensibles aux levées de la conscription qu'aux succès qu'elles procurent. »

LE

DEVOIR DES CONSERVATEURS

La vie des peuples, comme celle des individus, est faite de deux forces contraires : il faut à la fois qu'elle se perpétue et qu'elle se transforme. Dans toute société, deux sortes d'hommes se trouvent, entre lesquels la nature semble avoir partagé l'intelligence de cette double loi. Les uns, respectueux de ce que le temps a créé, redoutent l'inconnu ; les autres voient surtout le mal de ce qui est, et le bien de ce qui pourrait être. Et tandis que l'immortel antagonisme de l'esprit révolutionnaire et de l'esprit conservateur se dispute la maîtrise du monde, leurs triomphes successifs et leurs transactions inévitables donnent aux sociétés l'ordre dans le mouvement.

A travers la diversité des âges, des races et des circonstances, cette lutte se perpétue avec les mêmes phases. Comme les conservateurs tiennent à l'héritage du passé moins encore par raison que par instinct, ils ne choisissent guère, tout leur est bon à garder, les institutions que le temps consacre, les abus qu'il aggrave ; ainsi l'excès de leur principe prépare la ruine de leur gouvernement. Vainqueurs, les révolutionnaires en changeant de place ne changent pas de nature, et leur nature les voue à une inquiétude sans repos : quand ils ont achevé les réformes désirables, ils s'attaquent aux institutions nécessaires, et, sous prétexte de rendre la société parfaite, finiraient par la détruire. C'est alors que les conservateurs ressaisissent l'avantage. Leur caractère, survivant à

leur disgrâce, les dispose toujours à reconnaître la légitimité des faits accomplis et, dès le lendemain de la révolution, les a sollicités en faveur du nouveau régime. Devenus les défenseurs des réformes qu'ils avaient repoussées, ils ne sont plus hostiles qu'aux témérités contraires aux intérêts permanens de la société. Alors, par ce qu'ils acceptent et par ce qu'ils repoussent, ils expriment l'opinion générale, le pouvoir leur revient. Ils en usent pour assurer à l'œuvre commencée contre eux la stabilité, unir les institutions qui méritaient de naître à celles qui doivent survivre, et une révolution n'est définitive que le jour où les conservateurs, l'ayant acceptée, la gouvernent.

L'étrangeté de la situation présente en France est que cette alternance a cessé de régir les mouvemens des partis. Une république s'est fondée où depuis vingt ans les conservateurs ne possèdent ni le gouvernement ni l'influence. Les révolutionnaires, qui l'ont établie, en demeurent les maîtres et travaillent sans obstacle à la pénétrer de leur esprit (1).

Les conservateurs sont demeurés vaincus parce qu'ils se sont divisés. On en a vu, selon l'habitude, accepter le nouveau régime, avec l'espoir d'y restaurer l'ordre; mais cette fois, ils n'étaient qu'une fraction et la moins nombreuse de leur parti. Le gros a persisté à croire que la première condition de l'ordre était la chute de la république, s'est proposé non de la dominer, mais de la détruire. Pendant vingt années, il a usé ses forces à cette guerre. La rupture du parti conservateur a perpétué deux résultats : la république n'a pas été détruite, parce que dans la France les conservateurs républicains unis aux républicains révolutionnaires formaient la majorité contre les monarchistes; la république n'a pas été conservatrice, parce que dans le parti républicain les révolutionnaires formaient la majorité contre les conservateurs.

Il semble que cette période soit près de se clore et qu'une autre

(1) Sans doute il s'est trouvé quelques républicains pour combattre cette politique, mais leur courage solitaire, et d'autant plus grand, n'a rien sauvé que leur honneur, et chaque fois qu'ils défendent l'ordre, ils semblent sortir de leur parti. Que dans ce parti, il y ait des conservateurs d'origine et de désirs, soit; mais les actes seuls donnent un nom aux hommes publics. Où est la victoire obtenue, la lutte tentée depuis quinze ans contre la politique révolutionnaire? Le dogme étant accepté que les républicains devaient rester unis coûte que coûte, il a suffi aux violens de commander, il ne restait plus aux autres qu'à obéir. Les premiers, mesurant avec un art admirable ce qu'ils pouvaient imposer à la docilité des seconds, ont poussé par un mouvement continu et de plus en plus audacieux leurs hommes au pouvoir, leurs doctrines dans les lois. Et l'histoire ne saurait séparer du parti révolutionnaire ceux qui n'ont jamais su s'en séparer eux-mêmes.

se prépare. Les désastres continus des monarchistes ont fini par accréditer même parmi eux l'opinion que lutter contre la république était s'obstiner contre l'inévitable. Et puisque tant de fidélité royaliste a servi seulement le parti révolutionnaire, la sagesse apparaît d'abandonner la monarchie qu'on ne peut sauver, pour sauver l'ordre qu'on n'a pas droit de laisser périr.

Au moment où se révèle cette disposition des conservateurs à tenter une conduite nouvelle, ou plutôt à reprendre leur rôle historique, il n'est pas inutile d'étudier quelles chances leur restent de réparer leur disgrâce, et quelles fautes menacent de les conduire par cette dernière route à un dernier insuccès.

I.

Le temps instruit, dit-on, les hommes, surtout il remplace ceux qu'il n'a pas instruits : là est sa souveraine puissance.

Le parti monarchiste, en 1871, était formé de Français, nés, grandis, accoutumés à penser et à vivre sous la monarchie. Les uns continuaient à regretter les prospérités, la veille encore éclatantes, de l'empire ; les autres, restés fidèles à la maison d'Orléans, se sentaient en droit de compter sur les dons exceptionnels de ses princes ; les autres avaient connu la légitimité et retrouvaient dans le comte de Chambord la vision du roi très chrétien ; pour tous, la république n'était qu'un interrègne. Une politique inspirée par eux ne pouvait être autre qu'elle fut, et s'ils étaient seuls à la conduire encore, elle demeurerait la même. Les événemens les ont vaincus, non convaincus, à un âge où l'on cesse d'apprendre, où l'esprit comme le corps s'est fait ses habitudes, où l'on ne renouvelle ni ses amitiés ni ses idées, qui sont les amitiés de l'intelligence.

Mais ces hommes ne représentent plus que la vieillesse de leur parti, chaque jour emporte de leur nombre et de leur influence, et l'on peut douter si l'immobilité où ils s'enraidissent est encore la vie ou déjà la mort. Aujourd'hui, la jeunesse et la maturité appartiennent à leurs fils. Quand la raison de ceux-là s'éveillait, la monarchie était détruite, les princes dans la tombe ou l'exil, seuls le nom, l'autorité, l'atmosphère de la république emplissaient la France. En vain la tradition tombait intacte des lèvres paternelles : tandis qu'elle berçait leurs oreilles comme une légende déjà vague du temps passé, le présent mettait sous leurs regards une perpétuelle leçon de choses. Ainsi, ils se sont peu à peu imprégnés de réalité. De ces réalités la plus certaine leur a paru la puissance de la ré-

publique, et ils ne se sont pas mépris sur la raison profonde et simple de cette solidité. Ils ont constaté dans la démocratie cette croyance que les autres régimes sont établis pour la domination d'une classe, que la légitimité est le gouvernement des prêtres et des nobles, la royauté parlementaire le gouvernement de la bourgeoisie, l'empire le gouvernement de l'armée, que la république seule est le gouvernement du peuple ; que partout ailleurs le peuple est chez les autres, que là il est chez soi. Ils ont reconnu que le peuple l'aime par l'instinct de la propriété, comme le paysan s'attache à sa terre, avec le même orgueil, la même jalousie, la même férocité contre les voleurs, le même aveuglement sur les défauts de son bien, et qu'il souffre d'elle, sans se plaindre, ce qu'il ne tolérerait d'aucun maître. Si leur surveillance anxieuse n'ignorait pas les vices du régime, elle constatait en même temps qu'ils n'étaient pas poussés à l'extrême ; les rouages essentiels fonctionnaient ; la puissance militaire se rétablissait ; l'équilibre instable de la paix dans le monde durait sans se rompre ; la république avait mieux que de la sagesse, du bonheur ; et il leur fallait bien se réjouir comme Français qu'elle sût remplir les devoirs essentiels de tout gouvernement. Ils l'ont vue, il est vrai, s'en imposer d'autres, comme l'œuvre propre de la démocratie, et sous ce prétexte entreprendre un double combat contre la misère et contre la foi. Là même, ces fils de leur temps n'ont pas jugé tout condamnable. La menace des revendications sociales suffisait à d'autres époques pour unir en une résistance intraitable tous les conservateurs. Aujourd'hui, nombre de monarchistes, l'esprit équitable et le cœur détaché, jugent la richesse dont on les aurait cru les défenseurs aveugles. S'ils pensent que la propriété, fruit du travail, doit être individuelle comme lui, ils reconnaissent que le travail ne reçoit pas toujours sa part légitime de propriété. Personne ne condamne plus sévèrement le crime d'un état industriel où nul n'est traité selon ses œuvres, personne ne cherche avec plus d'ardeur sincère le remède. Mais comme ils savent d'où leur vient cette sollicitude pour le pauvre et de quelle source la pitié coule sur le monde, ils ne peuvent approuver ni comprendre l'autre ambition du gouvernement et tiennent la haine religieuse pour la plus funeste erreur de la république.

Avec la poussée des générations nouvelles, une nouvelle politique a paru. Pour elles, la monarchie est un deuil, non une foi, et elles ne comprennent plus l'héroïsme des âges où des vivans s'ensevelissaient dans la tombe des rois morts. Leur croyance dans la durée du régime leur a donné une lassitude infinie des vains combats. Disposées à s'exagérer plus qu'à méconnaître l'union du

parti vainqueur et l'habileté de ses chefs, ne se croyant pas de force à lui tenir tête, elles ont songé à terminer d'un coup toutes les luttes, à accepter non-seulement la république, mais les hommes qui la gouvernent. L'espérance leur est venue qu'en ne disputant pas le pouvoir à ses possesseurs, elles obtiendraient plus vite et plus sûrement la paix. Leur désir a grandi de signer avec le gouvernement un accord où, en échange de leur soumission loyale, elles obtiendraient des garanties. Plus ces royalistes ont cherché lesquelles ils devaient exiger, plus ils ont réduit leurs prétentions pour faciliter le traité, et ils ont fini par se restreindre à une seule : ils se sont déclarés prêts à accepter la république le jour où la république cesserait de combattre le catholicisme. Aussi, ils ont transformé la question monarchique en question religieuse, abandonné la foi morte pour sauver la foi vivante, et atteint le terme où les plus concilians n'ont plus rien à céder. Disposés à capituler sous la seule réserve du respect dû à la conscience, ils auraient trahi cette conscience s'ils s'étaient livrés au gouvernement avant d'avoir obtenu de lui sûreté pour elle. Ils attendaient donc, mais avec confiance, et déjà observant la paix pour l'obtenir. Alors le mot de monarchie a commencé de vieillir dans leur langue, ils ont dépouillé les habitudes d'une opposition, fait le silence sur leurs griefs, sur les fautes du régime, ménagé, soutenu les dépositaires du pouvoir, agi en candidats à l'amitié du gouvernement.

Enfin l'année dernière, quand les canons de Cronstadt eurent salué l'amitié de deux peuples comme s'annoncent les victoires, le patriotisme des conservateurs français comprit mieux encore que la république était la France, et que la France, pour redevenir elle-même, avait besoin de concorde. Le mot avait été prononcé par le chef de l'État au cours de ses voyages présidentiels ; le mot, il est vrai, appartient sous tous les régimes au mobilier de la couronne, mais il parut cette fois si en sa place, qu'on y voulut voir une politique, et les monarchistes répondirent aussitôt à ce qu'ils croyaient des promesses de conciliation par des promesses de fidélité. Des hommes considérables et jusque-là tenus pour adversaires du régime témoignèrent au chef de l'État une déférence toute nouvelle, partout le clergé lui tint un langage où s'affirmait le respect des institutions. Les chambres chômaient alors. Le pays, dont elles ne pouvaient ni diriger, ni fausser l'opinion, accueillit ces présages avec joie, avec confiance : cette politique était si visiblement conforme à ses vœux qu'aussitôt elle devint une puissance, et que les ministres durent compter avec elle. Ceux-ci, tous de nature modérés ou sceptiques, comprenaient quel prestige cette paix intérieure donnerait au gouvernement, mais quel trouble elle

apportait aux intérêts des politiciens. Ils crurent concilier tout en offrant aux monarchistes place et en réservant aux républicains les places. On accueillit donc l'enfant prodigue, mais sans tuer pour lui le veau gras. Des membres du cabinet déclarèrent que, s'il convenait de ne pas tenir rigueur aux conversions, il convenait surtout de ne pas faire tort aux persévérans, aux éprouvés, aux sûrs. Le navire avait son équipage et ses chefs, il était prêt à prendre à bord des passagers, mais sans qu'ils missent la main aux manœuvres et au gouvernail. Et, tant le parti monarchique était peu intraitable, il ne se montra ni rebuté, ni surpris même de ces hauteurs, de la condition subalterne où on le voulait réduire. Il n'avait pas attendu plus qu'il ne lui était offert, et trouvant dans cette rigueur matière à gratitude, il répondit comme le Philoctète blessé à Télémaque : « Jette-moi à la proue, à la poupe, dans la sentine même, partout où je t'incommoderai le moins. » Il semblait que si peu d'exigences ôtassent au gouvernement le moyen de refuser la paix. Et l'on crut un instant qu'elle était proche.

C'est alors que les chambres reprennent séance, et c'est la guerre qu'elles apportent. En France les catholiques ne fournissent pas de prises, à Rome éclate le scandale du Panthéon. Sous prétexte qu'un pèlerin resté introuvable a écrit sur le tombeau de Victor-Emmanuel une insulte dont le texte n'est pas produit, nos nationaux sont durant deux jours insultés, maltraités par la populace et obligés de quitter Rome. Le tout a l'apparence d'un guet-apens et une seule injure est certaine, celle qui a été faite au nom français. Qu'importe aux chefs du parti républicain : contre des catholiques, l'Italie ne saurait avoir tort, et contre les républicains le ministère n'ose avoir raison. Plus libre, un archevêque pense que les ministres ont failli à la dignité et le leur écrit sans courtoisie. Avec quatre lignes d'un homme Richelieu ne s'engageait à pendre que le signataire : la lettre d'un prélat suffit aux républicains pour condamner toute l'Église, et la disproportion entre l'importance de ce document et la gravité des craintes qu'ils affectent prouve le concert et la mauvaise foi. La société civile est menacée; aux armes contre la théocratie ! C'est à qui portera les premiers coups; malgré le poids des ans, le sénat devance la chambre, et le cabinet, compromis par sa complicité d'un jour avec l'apaisement, se réhabilite par la violence de la rupture. Et des interpellations, des discours, des votes se dégagent une nouvelle doctrine d'État : toutes les mesures contraires aux catholiques, dont ils demandent l'adoucissement ou l'abrogation, sont intangibles, et deviennent sacrées précisément parce qu'elles sont inacceptables aux catholiques. Non-seulement elles dureront, mais, si malgré tout ils se

résignaient au gouvernement établi, on inventera pour les chasser des lois plus dures encore. Il faut qu'ils restent dehors, il faut que la paix ne se signe jamais entre la république et l'Église. Les chefs des partis avancés le proclament, les centres adhèrent par le silence et le vote. Voilà la réponse de ceux qui gouvernent aux avances du parti conservateur. La multitude des âmes loyales, généreuses et désenchantées peut se presser aux portes, attendant un mot d'encouragement. Pour elle aussi il est écrit : « Vous qui entrez laissez toute espérance. »

II.

Il y a quelque chose de plus nécessaire que l'espérance, la vérité. Le dénoûment brutal, inique, était inévitable. Certes rien ne mérite plus de respect que l'effort des monarchistes. C'était un rare désintéressement de s'offrir à un régime ennemi sans espoir de faveur, ni gain d'ambition. C'était, dans une société féroce d'égoïsme et idolâtre de jouissances, une noble leçon de revendiquer, comme l'unique chose nécessaire, une croyance morale, une loi du devoir. Mais si haut qu'ils s'élevassent ainsi, ils ne devaient pas atteindre au succès. Pour réussir, qu'a-t-il manqué aux conservateurs venus de si loin et avec tant de courage ? Le courage du dernier pas. Attendre la paix religieuse pour accepter la république, c'était méconnaître la nature du pouvoir dans une démocratie libre, et leur rêve d'un concordat politique avec le gouvernement trahissait, chez les honnêtes gens qui se croyaient près de devenir républicains, la survivance de l'esprit monarchique.

Quand la Ligue, lasse de défaites, proposa à Henri IV de se soumettre, à la condition que la vieille foi demeurât la religion nationale, quand les catholiques, sanglans des blessures révolutionnaires, offrirent à Bonaparte leur fidélité en échange de sa protection, la requête était opportune. En Henri IV la France avait retrouvé, en Bonaparte elle pressentait un souverain. Nul moyen alors de rien obtenir, sinon par la volonté du maître ; ce maître, n'étant la créature d'aucun parti, pouvait être l'arbitre de tous ; enfin les accords conclus avec lui s'annonçaient durables comme son pouvoir.

L'autorité n'a aucun de ces caractères, où le suffrage universel règne et où les assemblées gouvernent. Là l'opinion, juge suprême, donne perpétuelle audience à toutes les idées, à tous les intérêts, et sa sentence toujours provisoire, qui remet pour un temps

aux uns ou aux autres le pouvoir, n'interrompt pas leur interminable procès. Le gouvernement n'est donc que le vainqueur d'un jour, mis au faite par l'effort d'un parti, contraint de plaire à ce parti pour durer, et pour lui plaire d'employer la puissance publique au service des doctrines, des passions, des haines chères à ce parti. D'où il suit qu'il n'est pas le représentant de la nation entière, et surtout qu'il ne se sent pas chargé de satisfaire les partis vaincus par lui.

Que sont les monarchistes? Les condamnés du suffrage universel. Qu'est le gouvernement? Leur ennemi heureux. En attendant de lui justice, ils poussaient à l'extrême à la fois l'impuissance et l'ambition : l'impuissance, puisque pour obtenir le bien le plus nécessaire ils ne comptaient pas sur leurs propres efforts, mais sur la condescendance d'un maître; l'ambition, puisqu'ils demandaient à ce maître de les traiter non selon sa volonté, mais selon la leur, par suite d'agir comme s'il était le vaincu et eux les vainqueurs. Et en même temps ils se livraient à sa merci, car ils le laissaient libre de choisir, par la hâte ou la lenteur apportée à la pacification religieuse, l'heure où ils entreraient dans la république; libre d'empêcher, en se refusant à tout accord, que cette heure sonnât jamais. Une telle paix enfin assurait-elle l'avenir? Obtenue d'un ministère ou d'un parlement, elle était fragile comme ces pouvoirs passagers, menacée à toute crise de cabinet ou d'élections. Qu'elle vint à se rompre, les royalistes seraient-ils demeurés fidèles à la république? Ils auraient échangé contre un bien précaire un engagement irrévocable, marché de dupes. Auraient-ils cessé d'être républicains? Leur opinion dépendait donc à jamais d'autrui, et il appartenait au gouvernement non-seulement de les faire entrer dans la république, mais de les en faire sortir à son gré.

Si cette politique n'assurait pas aux royalistes de véritables avantages, quels avantages offrait-elle aux républicains? La république n'a pas besoin des conversions monarchistes pour être, et l'hostilité des royalistes est tout gain pour le parti qui règne. Grâce à eux, son unité dure; d'eux il n'a à subir ni conseils, ni blâme; contre eux il se sait tout permis; sous prétexte qu'il ne leur doit pas de comptes, il n'en rend à personne, et cumule l'arbitraire avec la popularité. En vain les royalistes, en acceptant son hégémonie, semblaient lui préparer un pouvoir plus complet encore, fort non-seulement de leur impuissance, mais de leur fidélité. Ce sont là liens de sujets à prince, des citoyens ne peuvent entrer en sujets dans la république. L'ouvrir aux monarchistes, c'était leur reconnaître un droit d'avis, de direction sur les affaires et les hommes, échanger les commodes allures d'indépendance contre

les servitudes du contrôle, s'exposer aux innombrables piqures par où se dégonfle la popularité d'un gouvernement, introduire dans la place des rivaux, peut-être des maîtres. La vision funeste du jour où il faudrait partager avec ces tard-venus le butin, les vivres, et même céder tout, a apparu à tous ceux qui, grands ou petits, possèdent une part d'influence, d'autorité, de budget, vivent de la France. Et il ne s'agissait pas seulement d'égoïsmes, mais de doctrines. S'il y a dans le parti républicain un sentiment impérieux, c'est la haine religieuse; un désir inassouvi, c'est le besoin de renouveler sans cesse les inquiétudes et les vexations des catholiques; un dessein suivi avec habileté et obstination, c'est le projet de mettre l'Église hors l'État, hors la société, hors la loi. Espérer que de tels hommes cesseraient la guerre religieuse, c'était attendre qu'ils renonceraient à la pensée maîtresse de leur politique, à la joie suprême de leur autorité, qu'ils cesseraient d'être eux-mêmes.

L'apaisement rêvé par les monarchistes, leur confiance dans l'hospitalité généreuse du vainqueur, leur résignation à n'obtenir, eux catholiques, en France que des places de sûreté comme jadis les protestans, étaient donc des chimères. Les conservateurs n'avaient cessé de s'abuser sur la monarchie que pour s'abuser sur la république.

Les maîtres du gouvernement ne changeront pas : il faut ou les supporter tels qu'ils sont ou leur enlever l'autorité.

Conservateurs, ce n'est pas immobiles et supplians que vous apaiserez par votre patience les haines de vos adversaires, et vous attendriez en vain pour aborder à la rive prochaine que le fleuve des injustices cesse de couler. Si modérés que soient vos ambitions, si justes que soient vos désirs, ne comptez pour les réaliser sur personne, sinon sur vous-mêmes; nul que vous ne fera votre œuvre, et vous ne l'accomplirez qu'à la place où la volonté se change en loi; vous n'avez qu'un asile, le pouvoir. Puis donc que vous vivez en un temps où, pour être libres, il faut être maîtres, et détruire pour n'être pas détruits, devenez ambitieux par devoir, marchez au gouvernement, et, pour le conquérir, conquérez celle qui le donne, l'opinion publique. La ruine des vains accommodemens vous ramène devant le souverain arbitre que vous négligiez, et pour déposer contre le parti que vous espériez gagner. L'heure n'est plus de taire vos griefs pour vous concilier le gouvernement, mais de les dire pour lui aliéner la France. Et comme tous les actes d'un parti aux affaires sont des témoins à sa décharge ou à sa charge, et comme dans la nation chaque citoyen est plus touché par certains intérêts, toute la politique doit être passée au van d'une agitation

qui ne se lasse plus d'opposer aux fautes des plaintes, aux injustices le droit, et la lumière aux sophismes. Et quel parti a jamais laissé à ses adversaires tant de chances de triompher devant l'opinion ?

Mais pour avoir accès auprès d'elle, n'oubliez pas ce que vos longues défaites ont dû vous apprendre. L'évidence même, si elle lui est présentée par des royalistes, ne la convaincra pas. Elle est, autant qu'on peut parler de perpétuité quand il s'agit de volontés humaines, fixée contre la monarchie, et le premier des intérêts conservateurs lui paraît la conservation du régime fondé depuis vingt ans. Si donc vous voulez qu'elle prête l'oreille à vos revendications les plus légitimes, il faut que vos personnes cessent de lui être suspectes, et, pour qu'elle se détache des hommes aujourd'hui au pouvoir, il faut qu'elle puisse porter sa confiance sur des hommes autrement, mais aussi républicains.

La nécessité renverse tout l'ordre de vos desseins : au lieu de demander la paix au parti qui gouverne pour vous rallier à la république, vous devez d'abord vous rallier à la république pour disputer à ce parti le gouvernement.

Quoi ! adhérer à ce régime à l'heure où redouble l'hostilité contre l'Église ? — Vous cesserez de vous indigner en cessant de confondre la république et les hommes qui aujourd'hui la représentent. La république est l'ensemble des lois qui règlent l'exercice et la transmission de l'autorité nationale : l'accepter en France, c'est tenir pour légitime que l'autorité soit conférée par le peuple à des mandataires temporaires, ce n'est pas tenir pour sages et indiscutables les actes de ces mandataires. Avant que ses représentans actuels fussent élus, la république était, ils disparaîtront sans qu'elle succombe. — La république elle-même n'est-elle pas déshonorée par le mal commis en son nom ? — Exactement comme la monarchie le serait par les excès d'un prince. Les parlemens injustes sont à la république ce que les mauvais rois sont à la monarchie. La seule différence est que, sous la royauté, vous attendriez du temps seul la réforme ou la mort du mauvais prince, et que, sous la république, vous êtes maîtres de préparer dans des élections toujours prochaines la fin des partis dangereux. — Ce sera un vain sacrifice d'apporter à cette république une adhésion que les républicains ne tiendront jamais pour bonne ! — Si vous aspiriez à grossir les rangs des radicaux et des opportunistes, on comprend que leur désaveu vous fût un embarras. Mais si vous prétendez constituer un parti hors d'eux, quelle compétence est la leur pour vous admettre ou vous rejeter ? Quel parti se serait jamais fondé s'il avait attendu l'agrément de ses rivaux ? Si vous vous

sentez hors de la république parce que vous êtes contestés par eux, c'est vous-mêmes qui légitimez, par la plus étrange des obéissances, la plus injustifiable des usurpations. Sous la république, voici le droit : chaque parti est maître d'imposer son orthodoxie à ses fidèles et d'excommunier ses hérétiques ; aucun parti n'est juge des autres, entre tous l'arbitre souverain est le peuple. Quand les hommes aujourd'hui aux affaires vous dénieront le titre de républicains, cela signifiera seulement que vous ne pensez pas comme eux, cela ne décidera pas lesquels, d'eux ou de vous, pensent le mieux. Pourquoi vous émouvoir qu'ils attestent violemment cette contradiction de doctrines ? Vous auriez plus juste sujet de plainte si leur attitude permettait qu'on vous crût des leurs. Quoi d'étonnant qu'ils vous excluent, vous qui voulez les remplacer, et que vous importe qu'ils ne vous croient pas, si la France vous croit ? — Quoi ! avoir rien de commun avec de tels hommes ? — Oui, le champ de bataille où ils sont établis et où il faut les joindre pour les vaincre. — Et si c'est la défaite ? — Soit, le succès de cet effort est douteux ; mais, sans cet effort, votre défaite n'est pas douteuse, et il s'agit de savoir lequel vaut mieux, le remède hasardeux ou la mort certaine. Jusqu'au jour où le gouvernement voulu par la France, vous aurez mis la France en demeure d'accepter à son tour la politique conservatrice, on aura le droit de croire que dans le mal présent il y a de votre faute. Plus ce mal est grand, plus vous devez vous hâter, car tout retard à votre accession à la république est un retard à l'avènement de votre influence.

III.

Les souvenirs, les dégoûts et les préjugés se liguent en vain contre cette solution nécessaire. Elle gagne chaque jour des intelligences en France, et même dans le lieu de France où les idées pénètrent avec le plus de lenteur et d'où elles se répandent avec le plus de puissance, dans le parlement.

Là un précurseur avait, il y a plusieurs années, vu et annoncé le devoir. Raoul Duval avait conquis son renom par des luttes passionnées contre les révolutionnaires quand il résolut d'accepter le régime établi. La fougue d'une volonté qui ne connaissait pas l'hésitation, d'une intelligence qui avait pour la vérité les impatiences de l'amour, un tempérament de soldat qui n'eût pas cru le courage complet sans la témérité, le jetèrent d'un coup dans la

république. C'était compter trop sur la puissance de la logique, pas assez sur celle des habitudes. Il avait cru entraîner les conservateurs, il se trouva séparé d'eux. Seul, mais sans reculer, il attendait les siens : la mort vint la première, et ceux qu'il espérait réunir autour d'une doctrine ne furent nombreux qu'autour d'un cercueil.

L'idée semblait ensevelie avec l'homme. Bientôt elle ressuscita en un autre, tout différent du premier. Courageux aussi, mais d'un courage semblable aux poudres lentes, plus confiant en la continuité des efforts qu'en la violence des coups, lié par ses amitiés, ses origines, toutes les servitudes mondaines, aux monarchistes autant qu'attiré à la république par sa raison, conscient qu'il fallait même à lui des délais pour s'accoutumer à son sacrifice, et affermi dans ses instincts temporisateurs par l'échec de la tentative précédente, M. Piou, quand il conçut le dessein d'agir sur les conservateurs, se promit avant tout de ne jamais leur devenir suspect. Son premier soin fut de chercher discrètement autour de lui les hommes les moins éloignés de ses doctrines ; sa tactique, d'employer l'autorité conquise par lui dans la défense publique de l'ordre à incliner en silence ces esprits vers les solutions constitutionnelles. Tantôt s'avançant, tantôt reculant, il semblait mêler ses voies sans prendre de parti ; en réalité, il allait et venait de ses idées à ses troupes, résigné aux équivoques, à l'apparence d'un double jeu, et résolu à retarder par sa conduite sur ses désirs, jusqu'au jour où il aurait converti à ses désirs ses amis. Après deux ans, le jour est arrivé, et quarante députés de la droite ont il y a trois mois signé de leurs noms leur volonté de « fonder un parti conservateur dans la république. »

Sans doute, c'est peu de quarante sur cent soixante que compte l'opposition. Mais tous ceux qui n'ont pas suivi les constitutionnels ont-ils gardé l'immobilité de la droite hiératique ? Celle-ci a tenté d'opposer à la défection le symbole de la vieille foi, à la droite « constitutionnelle » la droite « royaliste. » Elle n'a pas rallié soixante vétérans. Le reste, sous le nom de droite « libérale, » vient de se placer à égale distance des deux autres. Deux influences contraires ont formé ce tiers-parti : des politiques encore ennemis du gouvernement ont espéré retenir autour d'un programme purement conservateur un groupe qu'ils voyaient attiré vers les constitutionnels, et des politiques déjà déterminés à accepter le régime, mais encore embarrassés par leur passé, ont voulu mettre un intervalle de décence entre le moment où ils criaient : « Vive le roi ! » et le moment où ils crieront : « Vive la république ! » Au total, le programme de la droite « libérale » est une victoire silencieuse

pour la république : car les députés qui se taisent sur la question de gouvernement cessent de combattre le régime qu'ils attaquaient et de défendre celui qu'ils soutenaient ; ils se retirent à l'anglaise, mais c'est de la monarchie qu'ils sortent. Si bien qu'à la chambre, même parmi les représentans du parti royaliste, la royauté est en minorité.

Si le mouvement devait s'arrêter là, il ne serait que funeste. Dans leurs défaites, les monarchistes avaient du moins gardé intacte leur union : elle est brisée. A l'armée qui demande un mot d'ordre, ceux-ci répondent très haut : « Monarchie ; » ceux-là, tout bas : « Constitution, » et ceux-là : « Ni l'une ni l'autre. » Que la bataille surprenne ainsi royalistes, libéraux et constitutionnels, ces trois Curiaques se traîneront, d'un pas inégal, au-devant de l'adversaire sans blessures, et ce sera un massacre plus qu'un combat.

Il faut donc que la droite ne s'attarde pas dans le désordre de cette transition, mais se hâte vers le terme où la logique la mène, où ses forces éparses doivent se reformer. A l'heure présente, les royalistes purs sont seuls conséquens. Mais la droite « libérale » s'imagine-t-elle que des politiques puissent mettre longtemps en commun leur absence d'avis sur la question maîtresse de la politique ? Leur devenir républicain ressemble au dieu de M. Renan, ce dieu qui, sans être, se crée, prend à loisir conscience de lui-même et finira par gagner son nom à l'ancienneté. Mais les peuples ne comprennent pas toujours ce que les philosophes entendent, et les partis n'ont pas les siècles à leur service pour leurs métamorphoses. Pourquoi ces hésitations ? Par crainte d'offenser les cours de l'exil, des journaux qui ne se lisent plus, un monde qui, en s'honorant d'être fermé, marque lui-même les bornes de son influence. Si de telles raisons étaient bonnes, ceux qu'elles retiennent devaient demeurer cois dans le giron royaliste. S'ils en sont sortis, poussés par une force supérieure aux habitudes, aux amitiés et aux respects, il est trop tard pour opposer maintenant les petits prétextes à la volonté nationale qui les attend. Le pire pour eux est de s'arrêter à mi-chemin de toutes les infidélités : le bon sens, la dignité, l'intérêt, l'instinct de la conservation, leur commandent de s'unir aux constitutionnels.

Les constitutionnels, à leur tour, croient-ils avoir accompli tout leur devoir ? Connus par l'éclat de leur attachement à la monarchie, ils ont un jour rédigé un procès-verbal de leur adhésion à la république. Il n'y a pas à marchander les louanges aux bons citoyens qui sacrifiaient ainsi leurs préférences pour se lier à la vérité, mais ils s'exagèrent la valeur d'une signature, s'ils croient qu'elle suffise à faire vivre un parti. Dans un gouvernement d'assem-

blées, la force est la parole, et ils ont des orateurs du premier mérite. Or d'ordinaire ils se taisent; quand par exception, ils parlent, c'est en hommes de droite; jamais ils n'ont ajouté aux paroles que tout conservateur aurait pu dire semblables, un mot pour se distinguer des monarchistes et des neutres; toute tribune en France est encore vierge de leur programme. Le parti n'a d'existence que dans les couloirs, ne parle qu'à l'oreille, et ne glisse son loyalisme que dans les notes anonymes de quelques journaux. Entre la droite et la gauche, il semble, comme entre Mathurine et Jacqueline don Juan, promettre à chacune le mariage, et se moquer de toutes deux.

Certes, cet honnête homme de parti ne songe à tromper personne. Il sait qu'avec la droite l'union est stérile, et, pour les enfans qu'il veut avoir, compte épouser la république. Mais son cœur reste à celle qu'il abandonne, sa raison seule vient à celle qu'il choisit. De là la tendresse d'adieux qui ne finissent pas, et la froideur des engagements nouveaux. On se pare de tout ce qu'on garde de commun avec l'une, on craint de faire trop d'honneur à l'autre, de s'encanailler par l'alliance. C'est assez de lui donner sa main, l'on ne veut pas épouser la famille, et l'on attend pour célébrer le mariage la permission de la chère délaissée. Cette conduite n'a de la duplicité que l'apparence. Mais tout cela est subtil, quintessencié, inintelligible pour la masse des spectateurs, voué à l'insuccès. Des dégoûtés ne sont pas faits pour entraîner, des immobiles ne sont pas faits pour retenir, des silencieux pour convaincre, et surtout l'on est mauvais apôtre des idées dont on semble rougir. Ils attendent que la masse des conservateurs soit prête : c'est attendre d'être poussés à l'action par de plus inertes encore. Les hésitations des constitutionnels perpétuent celles de la droite libérale, et l'immobilité de l'avant-garde fait marquer le pas à toute l'armée. Surtout, le parti reste toujours à former dans la France. La subite et attentive sympathie de l'opinion à la première annonce d'une politique nouvelle prouve que cette politique aura des soldats quand elle aura des chefs. Mais si les soldats voient les chefs désignés se dérober sans cesse, l'ardeur s'éteindra dans le scepticisme. Les constitutionnels ne sont pas encore une force, ils ont été une espérance, et l'espérance qui tarde trop à se réaliser change de nom. Qu'ils prennent garde de devenir une déception. Le peuple ne pardonne pas à ceux dont il a vainement attendu, et c'est pour des hommes publics la responsabilité la plus redoutable, de n'avoir conçu une idée juste et féconde que pour la tuer.

Veulent-ils la faire vivre, qu'ils vivent eux-mêmes. Leur but est

de réconcilier les conservateurs avec la république et de faire place dans la république aux conservateurs. Leur moyen est de se montrer ce qu'ils demandent aux autres de devenir. Il ne s'agit pas de mettre en lumière la face conservatrice, et de laisser dans l'ombre le revers républicain, mais de présenter sous le même jour le double caractère qui est la nouveauté de leur politique, d'établir avec une loyauté impartiale et ce qui les sépare des républicains, et ce qui les sépare des royalistes. Faire leurs preuves de conservateurs est superflu ; on les sait tels, sans qu'ils aient à le dire, ils ont possession d'état. Le nécessaire est de prendre figure de républicains, parce qu'ils ne l'étaient pas hier, et qu'ils n'ont pas encore osé dire qu'ils le soient devenus. Et pour regagner tant de temps perdu, dégager de tant d'équivoques des idées simples et un programme net, déterminer dans la France le mouvement d'opinion sans lequel eux et leur œuvre sont condamnés, ils ont, avant les élections générales, quelques mois peut-être, un an et demi au plus. Tout peut encore être sauvé, tant la cause est bonne ; mais à condition de ne perdre ni une occasion, ni une heure. Il ne doit plus se livrer de batailles où l'on ne voie leur drapeau, il ne doit plus se produire ni faute dans les actes du gouvernement, ni injustice dans les desseins de la majorité, ni parti pris dans les manœuvres de l'opposition, sans qu'ils opposent aux hypocrisies, aux équivoques, aux violences, la mesure, la sagesse, la sincérité, la volonté de servir ensemble la république et l'ordre. C'est la poursuite obstinée, éclatante, de cette entreprise dans le parlement, dans tout le pays, qui seule réveillera les sympathies, groupera les dévouemens, lèvera les troupes. C'est la faveur croissante du peuple, récompense de cette énergie, qui seule peut décider les incertains de la droite à s'enrôler dans les rangs constitutionnels. C'est la puissance du parti nouveau formé par la majorité des anciens monarchistes, qui seule donnera aux royalistes demeurés incrédules ou hostiles un motif de céder. Et ces derniers ont assez le sentiment du devoir pour ne pas perpétuer alors contre les leurs, et au détriment des idées d'ordre, une campagne royaliste qui ne serait plus qu'une chouannerie. Ainsi le rétablissement de l'accord dans la droite et la formation d'un parti conservateur dans la république apparaissent suspendus, comme des conséquences, au courage des constitutionnels.

Or, à ceux qui doivent donner l'exemple, l'exemple vient d'être donné, et de si haut ! C'est à coup sûr l'Église qui a contre le gouvernement actuel les griefs les plus graves, et il semblait que la conscience des catholiques leur interdisait tout accord avec leurs persécuteurs. Tandis qu'ils hésitaient sur leur voie, une lumière

s'est élevée dans la nuit, *lumen in caelo*. Si un homme au monde souffre de toutes les blessures faites à l'Église, aspire d'un désir qui est devenu sa vie à la paix et à la puissance pour l'Église, a compétence pour juger l'avantage et les périls de l'Église, cet homme est le pape. Le pape vient d'enseigner le devoir. Il a choisi l'instant où les haines sectaires grandissent contre les catholiques pour adresser aux catholiques l'invitation solennelle d'accepter le régime républicain. Et dans un enseignement qui n'a pas besoin de rien imposer à la foi, tant il convainc la raison, le pape a démontré qu'adhérer à un régime n'est pas se soumettre aux factions injustes, mais se donner contre elles des armes légales. C'est au nom de la religion en péril qu'il adjure les chrétiens d'accepter la république, c'est-à-dire de rendre leur opposition efficace, et possible leur avènement au pouvoir. Où est le chrétien assez docte et infaillible pour préférer ses espoirs, ses regrets et ses desseins particuliers aux avis d'un tel conseiller? Quelle conscience de catholique a droit de déclarer inacceptable ce qu'accepte la conscience d'un pape? Si le catholicisme est ce qui divise le moins les monarchistes, et si de toutes les questions engagées dans les conflits présents, la plus importante est la question religieuse, la soumission à l'arbitre de l'intérêt religieux ne devient-elle pas l'intérêt des politiques? Surtout pour réunir les esprits dispersés, n'est-ce rien que l'aide du pouvoir gardien de l'obéissance et de l'unité? Les hommes d'État, pauvres pécheurs d'hommes, ne savaient comment saisir une à une, et sentaient fuir entre leurs mains les volontés glissantes, voici venir à eux la barque aux grands filets, les filets où se prennent d'un coup les multitudes.

IV.

La république acceptée par les monarchistes, quels résultats suivraient?

Un d'abord, certain et, fût-il le seul, de capitale importance : l'accession des royalistes à la république divisera les républicains.

A l'heure présente, ceux-ci forment une seule armée que les plus violens commandent. « Lentement, mais sûrement, » la démagogie monte et n'a pas même à combattre pour vaincre. Autrefois, sous la direction de M. Thiers, des hommes d'ordre authentiques, ralliés au nouveau régime, en interdisaient l'accès aux idées dangereuses; mais bientôt ce parti, comme son chef, s'est éteint sans postérité. Dans toute l'étendue de la France, plus de

troupes organisées qui tiennent campagne, sous le drapeau républicain, contre les forces opportunistes et radicales. Dans le parlement il faut un regard attentif pour reconnaître, cachés au milieu de leurs anciens adversaires, d'anciens défenseurs de la politique modérée. Le souvenir de ce passé est l'embarras de leur condition présente, et leur continuel souci est de faire oublier ce courage devenu leur remords. Se distinguer des révolutionnaires sans se séparer d'eux suffit à l'ambition des plus hardis. Qu'une affaire ne soit pas d'importance, ils osent soulever d'une voix ferme des chicanes de détail, ils aiment à engager contre la démagogie ces duels au premier sang où s'échangent plus de poignées de main que de coups. Mais s'il se produit un choc redoutable entre la politique d'ordre et de désordre, ils se taisent; si le parti avancé, non content de leur obéissance, exige leur complicité, ils la donnent. Quand surtout éclatent les deux plus grands dangers du régime, l'adulation pour la populace et la haine des croyances, ils flattent et menacent à l'unisson, et toutes les fois qu'il faut choisir entre le Christ et Barrabas, c'est pour Barrabas qu'ils demandent la liberté. Ainsi l'unité des républicains est plus absolue à mesure que les idées deviennent plus violentes, et le terme de modéré ne semble plus que le vocable d'un ridicule disparu.

Il ne faudrait pourtant pas conclure, de ce que tous les républicains supportent la politique révolutionnaire, qu'ils l'aiment tous, ni, de ce qu'ils la servent, que tous en aient le profit. Dans toute la France les vertus, les croyances, la vie d'un grand nombre, désavouent les idées, les passions pour lesquelles ils votent. Parmi les hommes publics beaucoup n'estiment ni leurs œuvres, ni leurs chefs, et à les entendre, entre gens sûrs, on constate que l'ancienne sagesse n'est pas morte. La nouveauté est qu'au lieu de faire de leurs convictions des programmes ils en font des confidences, et c'est merveille qu'on puisse agir si mal en pensant si bien.

Pourquoi cette contradiction? Parce que depuis vingt ans la querelle de la république et de la monarchie domine tout et fausse tout.

Du jour où elle a commencé, les conservateurs républicains sont devenus les adversaires d'hommes avec qui ils étaient d'accord sur toutes choses, sauf une, et les alliés d'hommes avec qui, une chose exceptée, ils n'avaient rien de commun. Ils ont été réduits à sacrifier toutes leurs idées au succès d'une seule, à repousser leur propre programme parce qu'il était présenté par des monarchistes, à mettre en échec les doctrines conservatrices par leurs voix conservatrices. Quand ils ont tenté de défendre ces mêmes doctrines dans le camp républicain, ils n'étaient qu'une fraction des conser-

vateurs contre la totalité du parti révolutionnaire : d'ordinaire, au lieu de diriger, il leur fallait obéir et faire l'appoint de la politique la plus contraire à leur volonté. De là le double mensonge de la situation. Comme les conservateurs tournent leurs efforts les uns contre les autres, les idées conservatrices sont loin d'avoir dans le gouvernement la force qu'elles ont dans le pays. Comme une partie des conservateurs vote en faveur des révolutionnaires, les idées révolutionnaires ont au gouvernement beaucoup plus de force que dans la nation.

Néanmoins l'attachement à l'ordre est tel que, même séparés des monarchistes, les conservateurs républicains l'emportent souvent en nombre sur les révolutionnaires, et leurs élus comptent dans les assemblées qui gouvernent les communes, les départemens, l'État. Ceux-ci auraient donc pu se faire les champions d'une république sage contre ses ennemis de droite et de gauche. Mais qu'il faut de courage pour en avoir contre tout le monde, et que leur condition est difficile ! Élus malgré les conservateurs monarchistes et avec l'aide des républicains révolutionnaires, ils n'ont pas l'espoir de se concilier les premiers et, s'ils s'aliènent les seconds, c'en est fait de l'avenir politique. L'audace, la maîtrise du gouvernement et des meneurs, appartiennent en monopole aux violens : les modérés n'ont guère que le choix de s'associer au mal pour vivre ou de se perdre pour l'empêcher, et c'est pourquoi ils choisissent le mal avec une persévérance égale à leurs regrets.

Mais le regret est profond, parce qu'en devenant des complices, ils se savent des dupes. Non-seulement ces Jacob qui, depuis plus de douze années, servent chez Laban pour obtenir Rachel, n'ont que Lia aux yeux rouges, mais les exigences croissantes de la démagogie les menacent. Ce n'est pas assez qu'ils lui soient fidèles, elle sait qu'ils ne l'aiment pas. Leur nature se trahit sous le déguisement des paroles et des actes. En vain ils ont les œuvres, il leur manque la grâce efficace qui seule fait les élus, ils voient s'élever contre eux des rivaux plus chers aux purs, et comme leurs capitulations désagrègent et corrompent le parti d'honnêtes gens qui les avait choisis, ils travaillent à ruiner eux-mêmes ce reste de pouvoir auxquels ils ont tant sacrifié.

L'adhésion des monarchistes à la république remettra chacun à sa place et tout en ordre. La république n'étant plus attaquée, l'unique, mais jusque-là indestructible lien qui assemble tous les républicains se brisera. Les hommes d'ordre qui ont dû la défendre sentent la meurtrissure et traînent l'humiliation de leur solidarité avec les révolutionnaires. Cette masse, dont la droiture n'est altérée ni par les ambitions ni par les rancunes, voit l'immoralité de son

œuvre, et ne s'est jamais consolée de fortifier ceux qu'elle redoute et d'affaiblir ceux qu'elle sait siens. Dès que tous, soumis au régime établi, se diviseront seulement sur les doctrines de gouvernement, elle aura enfin le droit d'obéir à ses répulsions et à ses sympathies toujours vivantes. Ce jour-là la sincérité rentrera dans notre politique. Le parti conservateur, ayant éteint ses divisions, aura repris toute sa force; le parti révolutionnaire, diminué de ses contingens factices, sera réduit à la sienne, et chacun combattra sous son drapeau.

Dès que ce mouvement se produira dans la nation, l'attitude des hommes publics sera modifiée par contre-coup. Si la coalition des conservateurs et révolutionnaires se rompt, les élus qui doivent à cette coalition leur succès verront s'écrouler par la base leur fortune politique. Les républicains qui doivent leur mandat à une majorité de modérés, sous peine d'être abandonnés par le gros de leurs partisans, seront contraints de le suivre dans son évolution conservatrice; leur seul avenir sera de regagner à droite les voix qui leur manqueront à gauche, c'est dans le parti conservateur reconstitué qu'est pour eux la vie, non-seulement la vie, mais la puissance. Car s'ils ont besoin de lui, il a besoin d'eux: si ardente que soit la réaction vers l'ordre, les hommes d'ordre républicains ne confieront pas les rênes aux monarchistes de la veille, et ceux-ci verront au pouvoir leurs idées avant leurs personnes. Les conservateurs d'origine qui aux heures critiques ont donné des gages à la république sont, malgré leurs défaillances, les chefs nécessaires du mouvement. Pour eux, quelle fortune! Dépouillés de considération et d'influence, traités en parens pauvres dans la république, ils verront un grand parti leur offrir la force en ne leur demandant que du courage; prisonniers des révolutionnaires, ils pourront avec l'armée qui leur apportera la délivrance devenir à leur tour les maîtres; au lieu des honteuses capitulations qui rachetaient pour quelques jours leur existence condamnée, la chance leur sera offerte de défendre en même temps leurs intérêts et leurs doctrines, et de fonder un pouvoir solide sur la reconnaissance de leurs véritables amis. Admettre qu'ils préfèrent s'obstiner à la fois contre l'ambition et la conscience, s'avilir aux yeux des autres, à leurs propres yeux, par délectation pure et par point d'honneur, c'est pousser au superflu le mépris des hommes publics.

Et dans cette voie nouvelle, si hésitans soient-ils d'abord, ils iront vite et jusqu'au bout: la force des situations suppléera à la faiblesse des caractères. Le jour où les chefs du parti révolutionnaire n'auront plus à compter en France que sur les suffrages révolutionnaires, le reste des ménagemens témoignés encore aux scrupules des mo-

dérés cessera : leur colère et les exigences de leur armée les porteront à la rupture violente avec ceux qu'ils nommeront bientôt des traîtres. Alors le sentiment des légitimes griefs qui ont grandi dans le cœur des conservateurs, alors l'urgence d'effacer ces dangereux souvenirs par l'éclat des services signalés presseront les modérés de dépenser à la défense tardive de l'ordre les ressources intactes de leur énergie. Après les enclères de la lâcheté, les enclères du courage peuvent monter aussi vite, aussi haut, et bien des gens miseront, qu'on ne soupçonne guère. Car même fort avant dans la gauche, plus d'un ne se pique de fidélité qu'à la fortune, et ne la laissera pas tourner seule ; et, si la sagesse semble redevenir une force, après avoir vu les hommes se faire plus mauvais qu'ils n'étaient, on les verra se faire meilleurs qu'ils ne sont.

Le moindre bénéfice que puisse produire l'union des conservateurs est donc de paralyser dans le corps politique l'offensive révolutionnaire, d'y réveiller l'esprit de résistance, et d'assurer par les élections futures à la politique de sagesse, au lieu d'une opposition impuissante et muette, une minorité nombreuse, vivante, capable d'empêcher beaucoup de mal.

V.

Mais l'avenir ouvre aux conservateurs une perspective autrement vaste, autrement prochaine, et leur offre la récompense aussi immédiate que l'effort.

Quand un parti possède depuis longtemps l'autorité, que sa volonté se nomme la loi, que ses chefs parlent au nom de la France, la majesté et la permanence de la nation qu'il représente semblent passées en lui. C'est comme une témérité de prévoir sa décadence, et une chimère de supposer prochaine cette fin.

Pourtant, l'histoire est la fosse commune des dynasties royales ou parlementaires qui toutes ont paru immortelles un jour et, à la fin du jour, avaient passé. Et l'histoire raconte le secret, toujours le même, de leur vie et de leur mort. Un peuple accomplit sa destinée par une suite de métamorphoses, chacun des gouvernemens qui se succèdent a charge d'une de ces évolutions. Homme, famille ou assemblée, quiconque au juste moment a l'intelligence la plus claire de ce qu'il faut au peuple a droit au pouvoir. Quelles que soient ses erreurs ou son indignité, il le garde tant que l'œuvre n'est pas accomplie : il est nécessaire comme les institutions qu'il prépare. Mais le jour où l'œuvre est achevée, sa collaboration avec

l'histoire est finie. Ce qu'il apportait de légitime et de durable est passé dans les lois et dans les mœurs ; les vérités dont il avait la prescience, tombées dans le domaine public, n'ont plus besoin de son aide pour vivre. Il ne reste de lui que la partie mortelle ; ses vices, ses fautes font alors leur œuvre, et s'il lui manque le don de comprendre ou la volonté de servir d'autres intérêts devenus à leur tour les plus nécessaires, ce pouvoir que nul effort n'avait ébranlé tombe de lui-même.

La mission du parti qui occupe encore le pouvoir était de fonder la république. A une heure où nul autre régime n'était possible, ce parti s'est trouvé le seul qui la voulût établir. Peu importait dès lors s'il mêlait à cette intelligence de l'inévitable, des violences, des haines que la France avait toujours condamnées : l'essentiel n'était pas que la république fût parfaite, mais fût. Tant qu'elle s'est trouvée en péril, nul vice ne pouvait devenir un danger pour lui, et pourvu qu'il la défendit, on lui pardonnait tout le reste. La république fondée, la tâche historique du parti était accomplie. Quand il s'est agi de gouverner, les mêmes hommes qui avaient eu l'intuition du régime nécessaire à la France n'ont pas donné à la France les biens indispensables à toute société.

Le plus nécessaire est la paix. Au lieu d'elle, le parti qui règne a apporté à la société française deux guerres. Elles sont la fin certaine de l'entreprise qu'il prétend poursuivre contre la misère et la superstition. Déclarer intolérable le sort des prolétaires sans savoir comment le rendre meilleur, et, en excitant les appétits sans les satisfaire, rendre plus malheureux ceux qu'il faudrait soulager ; montrer le budget de l'État, sans le livrer encore, comme la réserve où les victimes de l'organisation sociale reprendront un jour leur part ; en attendant, nourrir de flatteries l'ouvrier, comme s'il ne pouvait avoir tort, offrir à ses idées les plus fausses des encouragements, à ses pires violences des amnisties, et, dans un pays où la liberté d'association est toujours à venir, fournir aux moins laborieux de ceux qu'on nomme les travailleurs tous les moyens de former un État dans l'État, contre l'État, c'est recruter, caresser et exaspérer tout ensemble l'armée de la guerre sociale. Traiter les catholiques en ennemis publics, tourner contre l'Église les lois mêmes qui avaient été faites pour sa protection, descendre la pente des injustices avec la vitesse accélérée de la haine, c'est marcher droit à la guerre religieuse. Et ces deux guerres s'aggravent l'une par l'autre. Car où les lois humaines laissent sans remède l'inégalité des conditions, affaiblir la loi divine qui enseigne aux uns la justice et aux autres la patience, c'est précipiter la haine sans pitié du pauvre sur la fortune sans pitié du riche.

La France ne s'y méprend pas. Ses votes ont mesuré tour à tour l'ascension et la décadence du parti qui tient le pouvoir. De 1871 à 1881, il ne cesse de grandir, parce que la république lutte pour la vie. En 1881, il obtient plus de 5 millions de suffrages sur 10 millions d'électeurs, et l'emporte de plus de 2,300,000 voix sur une opposition réduite à moins de 2,800,000. Le régime était fondé. C'est alors que, jusque-là retenue aux frontières de la république contre les attaques monarchistes, l'attention de la France se tourne vers l'ordre établi au dedans par les vainqueurs. Le jugement fut rendu dès les élections de 1885 : les républicains n'obtinrent pas 4,200,000 voix, l'opposition dépassa 3,600,000 : en quatre ans, plus de 600,000 ralliés étaient retournés à l'ennemi, et les vainqueurs ne l'emportaient plus que de 500,000 voix. Ils ont continué leur politique, la France a accentué sa désapprobation. En 1889, le parti républicain sur 10,300,000 électeurs n'a pas recueilli 4,400,000 suffrages, n'a pas battu ses adversaires de 300,000, et là ne se bornent pas ses échecs. Sans doute, les monarchistes ne regagnent plus ce qu'il perd, mais un autre parti s'est formé, et le seul qui grandisse est celui des abstenans. Ils n'étaient pas 1,900,000 en 1881 ; en 1885, ils atteignaient 2,300,000 ; en 1889, ils ont dépassé 2,500,000. Ce serait une erreur de les compter pour rien, comme le parti de la paresse. Ou cette masse croissante se recrute parmi ceux qui avaient voté jusque-là, leur inertie n'est donc pas un péché d'habitude, mais un acte de dégoût, et le dégoût est une opinion ; ou les non-votans viennent des générations nouvelles, symptôme plus grave encore, car l'indifférence dans la jeunesse est contre nature. Quand de tels électeurs et en tel nombre se taisent, la présomption n'est plus qu'ils ne pensent rien, mais qu'ils ne peuvent exprimer leur pensée. S'il existe, en effet, des Français résolus à ne trahir ni la république, ni l'ordre, quelle parole diront-ils, réduits à opter entre des hommes d'ordre ennemis de la république et des républicains complaisans de la démagogie ? Tout choix serait un mensonge. Voilà pourquoi les abstentions se multiplient, et si le refuge ordinaire des sceptiques devient l'asile des volontés énergiques et des consciences scrupuleuses, leur silence est une condamnation et une menace.

La pourpre banale de l'autorité s'entr'ouvre donc et laisse voir à nu le corps amaigri et pâle du malade qui gouverne encore. Il ordonne au nom du peuple, et il n'est pas investi par la majorité des citoyens français ; entre lui et le parti adverse, un trentième à peine des électeurs fait pencher la balance dans des votes où le quart des électeurs s'abstient ; et il obtient cet infime avantage parce que des conservateurs, hostiles à sa politique, ne votent pas contre lui ou votent pour lui. Qui les retient ? La crainte d'at-

teindre, en le frappant, la république. Voter avec des monarchistes serait passer à l'ennemi. Le jour où ces monarchistes feraient leur paix avec la république et rechercheraient parmi ses loyaux partisans les champions de l'ordre, les conservateurs républicains n'auraient plus ni raison ni envie de ménager le parti qui gouverne contre eux. Et il est superflu de discuter sur l'étendue de la perte qu'il subirait alors ; car il n'est plus besoin, contre lui, de grandes victoires. Cette politique, enfin tentée, n'eût-elle déplacé que 500,000 voix, c'était assez pour donner aux idées conservatrices la victoire en 1835. N'en eût-elle déplacé que 300,000, c'était assez pour donner aux idées conservatrices la victoire en 1889. Et quel calomniateur de son pays osera prétendre que sur les 6,500,000 Français qui refusent leurs suffrages aux monarchistes, il ne s'en trouve pas 300,000 pour souhaiter une autre république ? La majorité en faveur d'une politique conservatrice n'est donc pas à conquérir : elle existe. Le parti opposé ne règne pas plus par la volonté nationale que par la grâce de Dieu, il règne par la volonté des monarchistes. En 1889, dès 1885, il n'a tenu qu'à eux de mettre le pouvoir aux mains d'hommes sages. Les élections prochaines leur apporteront les mêmes devoirs et un succès plus facile encore.

Durant les dernières années, l'obstacle à l'accord entre les conservateurs monarchistes et les conservateurs républicains était moins la divergence des doctrines que l'amertume des souvenirs. Des hommes séparés par un long et violent conflit n'avaient appris ni à se connaître, ni à se lier : les intelligences aspiraient en vain à la paix, les blessures des ambitions et de l'amour-propre saignaient encore, les mains qui auraient voulu se serrer étaient à vif, et la chair se révoltait contre la douleur du devoir. Or, aux élections prochaines, cette génération de combattans aura cessé d'être maîtresse de la politique. En 1893, la majorité des Français sera formée d'hommes nés à l'intelligence après l'ère des luttes : beaucoup, au 24 mai et au 16 mai, n'avaient d'opinion que sur le lait de leur nourrice. Pour tous, ce passé n'est pas la vie, mais l'histoire. Mêlés dans l'éducation commune des écoles et de l'armée, ces nouveaux-venus ont appris non à se suspecter et à se haïr, mais à se comprendre et à s'estimer. Les plus républicains savent la république assez solide pour se montrer équitables, hospitaliers envers les monarchistes, et les plus royalistes sentent protester en eux, contre l'immobilité des respects stériles, la chaleur du sang, l'ambition, la vie. Avant d'être de leur parti, ils sont de leur âge. Cet âge connaît la générosité et la confiance, mères des pacifications.

Et en même temps que les hommes se rapprochent, les événe-

mens les instruisent. Le parti qui gouverne avait annoncé « la politique des résultats. » Les résultats apparaissent. La logique des anarchistes commence à arrêter, par des batailles dans les églises, la licence de la superstition, et à protester, à coups de dynamite, contre l'injuste répartition des richesses. On inaugure la politique des explosifs. Les esprits les plus indifférens aux principes, et qui se réveillent seulement aux conséquences, ont perdu leur quiétude. Le pressentiment de périls redoutables, prochains, pèse sur la paix où l'on vit encore ; on commence à juger les hommes sur qui repose la responsabilité de l'avenir. Et fussent-ils résolus à défendre la société contre les dernières violences, on constate l'immorale contradiction d'un régime où le gouvernement réprimerait en un jour d'énergie sanglante les attentats provoqués par la succession continue de ses faiblesses, de ses lâchetés ; on se demande combien de temps la corruption qui est en lui laissera saines les forces dont il a besoin pour assurer l'ordre. On découvre que tous les ouvrages avancés ont été démantelés ou livrés, et que l'ennemi touche au corps de place. On sent que les auteurs du mal ne sont pas capables de le guérir, que des hommes de parti et de secte ne deviendront jamais des hommes d'État, et l'on aspire à des chefs qui ne cherchent pas leur devoir dans les yeux de la populace, mais dans le regard desquels la nation reconnaisse enfin l'autorité.

VI.

Conservateurs, la fortune est vôtre si vous ne la repoussez pas, et vous ne la repousserez pas, car elle est aussi la fortune de la France. La France a besoin d'un gouvernement sage que seuls vous pouvez lui donner. Il vous suffit, pour redevenir maîtres, de ne plus attendre un roi que vous êtes incapables de restaurer, et de vous soumettre à une république que vous êtes incapables de détruire. Ne parlez plus de votre honneur, il consiste à faire tout ce qui, sans être mal en soi, est nécessaire au pays ; ne parlez plus de vos répugnances, elles ne changent rien à votre devoir. La France, qui a droit à tous vos sacrifices, attendra-t-elle en vain de vous un acte de raison, d'intérêt, et préférerez-vous à votre patrie la fidélité à un homme et la haine d'un mot ?

Et puisque tout vous sollicite de prononcer enfin ce mot, sachez-le bien dire. Il y a une façon de prendre son parti, qui est de le pleurer, une manière de rompre avec le passé en gardant

vivante la mélancolie des choses mortes, un air de tenter une opinion comme une épreuve, ou de s'y résigner comme à une contrainte. Nul ne s'étonnera que vous gardiez à la monarchie tout votre respect; on n'accepterait pas que ce respect cachât une espérance. L'obstination de cette espérance irrite depuis vingt ans le peuple. Si l'équivoque de déclarations vagues prête au soupçon; si, tandis que votre bouche les donnera, flotte encore dans votre regard le rêve qui charmaît votre sommeil; si même, tout éveillés et sincères, vous trahissez une répugnance instinctive et un dédain inconscient pour les institutions acceptées, la barrière de défiances qui vous isole du peuple ne tombera pas. Trop d'intérêts travaillent à perpétuer entre vous et lui les discordes, pour que vous puissiez le gagner à demi.

La république n'est pas une rade foraine d'où vous étendrez, au premier souffle, vos voiles vers un rivage innomé. La république est le port où abordent vos longues incertitudes, où vous prenez terre pour jamais. Voilà ce qu'il faut dire; et, pour le dire, ce qu'il faut croire. La sincérité seule a le don divin de la persuasion, parce qu'elle gagne à la fois les intelligences et les cœurs. Allez donc à ce peuple, loyaux pour qu'il vous aime, livrez-vous pour qu'il se donne. Ne soyez pas avares de la bonne nouvelle, ne vous offensez pas s'il vous demande, plus qu'il ne serait discret, de répéter vos engagements envers la république. Vous les avez fait si longtemps attendre, et il y aura tant de joie sur la terre pour cette conversion des justes! Plus on vous verra résolu, moins on exigera de gages, et vous passerez pour républicains dans l'exacte mesure où vous sentirez l'être vous-mêmes. Et la France ne vous contestera pas le titre si elle voit en vous le courage des sacrifices généreux, la paix des résolutions irrévocables, la fierté de la grandeur nouvelle que la démocratie libre doit ajouter aux grandeurs historiques de la monarchie, la foi enfin qu'il n'y a pas déchéance à servir, après la gloire des rois, le bonheur des peuples.

ÉTIENNE LAMY.

L'ANGLETERRE

A U

TEMPS DES INVASIONS

LES ORIGINES DE LA RACE ET LA FORMATION DU GÉNIE ANGLAIS.

A une époque de l'histoire, du v^e au xi^e siècle, c'est-à-dire pendant une période égale à celle qui nous sépare du temps de saint Louis, les maîtres du pays qui est aujourd'hui l'Angleterre ont parlé une langue purement germanique; ils ont eu une littérature, des institutions, des mœurs germaniques. Les futurs Anglais, venus des bords de l'Elbe, ne possédaient alors aucun caractère qui leur fût propre à eux seuls; ils étaient semblables à leurs frères du continent; ils n'étaient rien autre chose que des continentaux émigrés. A la période suivante, les maîtres du pays sont des Français, tout pareils aux Français de France; ce sont des gens venus de Normandie, de Touraine et d'Anjou.

Aujourd'hui, les Anglais sont eux-mêmes et ne sont personne autre; en dépit de leurs étroites parentés avec les peuples du continent, ils se sont formé un caractère, des façons, des idées si tranchés que le populaire, peu sensible aux nuances, en a été frappé. « C'est un original, » dit-il de tout Anglais, qualifica-

tion qu'il n'appliquerait pas à un Italien, un Allemand ou un Russe.

Comment s'est constitué ce caractère? Le problème est d'autant plus curieux que l'œuvre de stratification originelle, la superposition primitive des races s'est faite en Angleterre dans le même ordre qu'en France. On vit s'étendre l'une sur l'autre, et aux mêmes époques dans les deux contrées, des couches de Celtes, de Latins et de Germains. Formés des mêmes élémens, les deux peuples se développèrent également vite, mais avec des résultats différens. Longtemps ils se virent sans se comprendre, puis s'imitèrent sans se comprendre; aujourd'hui ils se comprennent et s'imitent, et continuent à ne pas se ressembler. Le populaire maintient que les Anglais sont des originaux.

L'étude des élémens de ce problème vaut qu'on s'y arrête, car il n'y a pas de meilleur point d'épreuve et de comparaison pour la littérature française que l'anglaise et réciproquement. Tantôt elles sont l'analogue et tantôt la complémentaire l'une de l'autre; et elles le sont d'une façon d'autant plus intéressante que les grandes phases de leur développement sont contemporaines. Froissart est contemporain de Chaucer, Malherbe de Shakspeare, Molière de Milton, Rousseau de Johnson, Victor Hugo de Tennyson. De plus, elles ont en commun d'être l'une et l'autre des littératures riches, non pas de ces littératures grêles dont il est possible d'écrire l'histoire sans rien omettre; elles sont sans fond, inépuisables. Sur n'importe quel sujet, dans n'importe quel genre, on peut trouver chez elles cent exemples, et si ce n'est assez, cent autres encore. Pour l'une d'elles on a essayé une fois de tout dire. L'entreprise, commencée il y a cent quatre-vingts ans par les bénédictins, continuée par l'Institut, se poursuit de nos jours. Trente in-quarto ont paru, et l'on n'en est encore qu'à l'année 1317. L'expérience, si on la tente, donnera, dans l'ensemble, le même résultat pour la littérature anglaise.

Le problème de la formation primitive est donc de la plus grande importance, et il n'est pas sans utilité d'en examiner les données périodiquement, à mesure que le permettent de nouvelles études, de nouvelles fouilles archéologiques et la publication de nouveaux documens.

1.

Les premiers habitans de l'Angleterre connus des historiens furent des Celtes, appartenant à plusieurs familles dont la plus im-

portante se donnait à elle-même le nom de *Bretons*. De là le nom de Bretagne porté par le pays ; plus tard celui de Grande-Bretagne, qui est aujourd'hui le nom officiel de l'Angleterre. Les Bretons paraissent avoir émigré des Gaules, prolongeant vers le nord cette domination celtique à laquelle, pendant un temps, le quart de l'Europe fut soumis. L'Espagne, la Gaule proprement dite, l'Italie du nord, le bassin du Danube appartenaient aux Celtes, et le centre de leurs possessions était en Bavière.

Pendant de longs siècles, le monde méditerranéen ignora ce qui se passait dans la grande île, et nous l'ignorons de même à présent. Le centre de la civilisation s'était plusieurs fois déplacé et était venu, en dernier lieu, d'Athènes se fixer à Rome, sans qu'on sût autre chose que l'existence au nord des Gaules d'une vaste terre entourée d'eau, riche en mines d'étain, couverte de forêts, de prairies et de marécages, d'où s'élevaient d'épais brouillards. C'est à peu près tout ce qu'en avait raconté un Grec de Marseille nommé Pythéas, contemporain d'Aristote, qui avait fait, vers 330 avant Jésus-Christ, le voyage de la Grande-Bretagne.

Trois siècles passent ; les Romains se sont installés en Gaule ; César à la tête de ses légions a vengé la Ville des insultes de « Brennus ; » mais la lutte dure toujours ; Vercingétorix n'a pas encore paru. Avec ce sentiment de la fraternité si profondément enraciné chez les Celtes et dont on peut voir même aujourd'hui, d'un bord de l'Atlantique à l'autre, les effets redoutables, les Bretons avaient secouru contre l'envahisseur leurs compatriotes du continent. César résolut de conduire ses troupes sur l'autre rive de la Manche, mais il ne savait rien du pays, et il voulut d'abord se renseigner. Il interrogea les marchands ; ils lui apprirent peu de chose : ils ne connaissaient que les côtes, prétendaient-ils, encore les connaissaient-ils mal. César s'embarqua à minuit, le 24 ou 25 août, l'an 55 avant Jésus-Christ ; il mit un peu plus de temps pour traverser le détroit qu'il n'en faut aujourd'hui pour aller de Paris à Londres. Son expédition fut un vrai voyage de découverte ; aussi prit-il soin, pendant ses deux séjours, de questionner le plus de monde possible et de noter tout ce qu'il put observer des mœurs des indigènes. Le portrait qu'il trace de ces premiers habitans de l'Angleterre paraît aujourd'hui bien étrange : « La plupart des peuples de l'intérieur, écrit-il, ne sèment point, ils vivent de lait et de viande et s'habillent de peaux de bêtes. Tous les Bretons se teignent avec du pastel de couleur bleue ; cela rend leur aspect horrible dans les combats. Ils portent les cheveux longs et se rasent tout le corps, excepté les cheveux et la moustache. »

Si l'on oubliait que l'original est en latin, on pourrait croire qu'il s'agit des voyages du capitaine Cook, et cela est si vrai que, dans le récit de sa première expédition autour du monde, le grand navigateur, arrivé à l'île de Savu, en fait lui-même la remarque.

A part quelques détails, les peuples celtiques de la future Angleterre étaient pareils de caractère aux habitans de notre pays (1). Braves comme eux, avec une fougue désordonnée qui leur nuisit souvent (la fougue de Poitiers et de Nicopolis), curieux, ardens, prompts à se quereller, ils combattaient de la même façon que les Gaulois, avec les mêmes armes, et l'on a retrouvé dans la Witham et dans la Tamise des boucliers de bronze semblables de forme et de ciselure à ceux dont l'image gravée sur l'arc de triomphe d'Orange rappelle depuis dix-huit siècles les victoires des Romains sur les Celtes du continent. Le mot d'Horace sur nos ancêtres s'applique également bien aux Bretons ; jamais ils ne « craignirent les funérailles. » Ils avaient les mêmes croyances que les Gaulois, les mêmes druides, la même foi dans l'immortalité de l'âme.

Ils avaient encore, en commun avec les habitans de notre pays, une merveilleuse aptitude à apprendre. Peu de temps après l'occupation romaine, il devient difficile de discerner parmi les objets retrouvés dans les tombeaux la main-d'œuvre celtique du travail latin. César s'étonne souvent de voir ses adversaires se perfectionner sous ses yeux ; de simples qu'ils étaient d'abord, devenir habiles à leur tour et deviner et déjouer ses subterfuges militaires. De cette intelligence et de cette curiosité vient, avec ses grands avantages et ses grands inconvéniens, la faculté d'assimilation possédée par cette race, et qu'aucune autre en Europe n'a manifestée au même degré.

Enfin les auteurs latins admiraient chez les Celtes une habileté de parole, une faconde, une promptitude à la riposte qui les distinguaient des Germains. Les gens des Gaules, disait Caton, ont deux passions, se bien battre et bien parler : *rem militarem et argute loqui*. Il nous est facile de contrôler le jugement des Romains, car des monumens nombreux de la littérature des Celtes de Grande-Bretagne nous sont parvenus. Les plus anciens sont des poèmes et des récits irlandais, se rattachant au cycle épique de Conchobar et de Cuchulainn. D'autres plus récents sont d'origine galloise. En Irlande mieux qu'ailleurs, le génie celtique se développa et s'épanouit, les étrangers y étant demeurés

(1) Le sud-est était même occupé par des Gaulois venus du continent à une époque récente. Les Icenii étaient une tribu gauloise, les Trinobantes étaient des Gallo-Belges.

juxtaposés aux indigènes, sans se fondre avec eux. Les événemens racontés dans ces œuvres se rapportent à la période où l'île était encore païenne et sont à peu près contemporains, précisément, de César et de l'ère chrétienne. Ces récits furent réunis, sous la forme où nous les possédons, vers le VII^e siècle, de manière à former un cycle. Ce premier cycle de la poésie irlandaise est donc antérieur aux cycles littéraires qui nous sont familiers ; il précède de quatre cents ans le cycle de Charlemagne et de cinq cents ans le cycle d'Arthur.

Les conteurs irlandais de cette époque sont déjà remarquables par deux qualités qu'on a vu briller depuis, d'un éclat extrême, chez les peuples de même race : le sens de la forme et le don dramatique. Ils excellent à mettre en action les événemens, à ménager les effets, à faire parler leurs personnages ; ils ont le don de l'éloquence et de la vive repartie. Telle des compositions qui nous est parvenue se découpe en dialogues, et ce n'est plus un récit qu'on a sous les yeux, c'est un drame. De plus, on trouve ici, en même temps que la férocité sauvage des époques barbares, une variété et une vivacité d'imagination, une faculté de comprendre les sentimens plus doux et la raillerie subtile qui distinguent nettement cette littérature des premiers essais des peuples européens d'origine différente. Qu'on prenne des histoires telles que *la Mort de Derdriu* ou *la Maladie de Cuchulainn*, dans lesquelles l'amour trouve place, on y verra en saillie ces traits caractéristiques. L'histoire du *Cochon de Mac-Dátho* est d'une puissance dramatique aussi sauvage que les plus féroces chants germaniques ou scandinaves ; mais elle est infiniment plus variée de ton et artistique de forme. Les tableaux de la vie commune et les discussions familières du foyer y trouvent place à côté des sanglans spectacles aimés de tous les peuples au temps de leur farouche adolescence.

« Il était, dit le narrateur, un roi de Leinster, fort célèbre, nommé Mac-Dátho (1). Ce roi avait un chien, Ailbé, qui défendait toute la province et remplissait Erin de sa renommée. » Ailill, roi de Connaught, et Conchobar, roi d'Ulster, demandent le chien, et Mac-Dátho, fort embarrassé, prend conseil de sa femme qui lui suggère de promettre à la fois le chien aux deux rois. Au jour fixé les guerriers des deux pays viennent chercher le célèbre chien et Mac-Dátho leur donne un grand banquet, dont le plat principal est un cochon de rare espèce : « Trois cents vaches l'avaient

(1) Traduction de M. Duvau, avec une introduction par M. d'Arbois de Jubainville (*Revue archéologique*, novembre-décembre 1886).

nourri sept années durant. » A peine assis, les dialogues commencent.

— « Il a l'air bon, ce cochon, dit Conchobar.

— Oui, vraiment, répondit Ailill; mais, Conchobar, comment le découpera-t-on?

— Quoi de plus simple dans cette salle où sont les glorieux héros d'Erin? répliqua du haut de sa couche Bricriu, fils de Carbad. A chacun sa part, suivant ses combats et ses exploits! mais avant que les parts ne soient faites, chacun donnera plus d'un coup sur le nez de son compagnon.

— Soit, dit Ailill.

— C'est juste, dit Conchobar; nous avons ici les guerriers qui ont défendu nos frontières. »

Alors chacun à son tour se lève et réclame l'honneur de découper : J'ai fait ceci. — J'ai fait mieux encore. — C'est moi qui ai tué ton père. — C'est moi qui ai tué ton fils aîné. — C'est moi qui t'ai fait cette blessure dont tu souffres toujours! Le guerrier Cet venait de dire ses horribles exploits, lorsque Conall d'Ulster lui dispute la place et dit :

— Depuis le premier jour que j'ai tenu un javelot, il ne m'est pas souvent arrivé de dormir sans avoir, pour reposer ma tête, la tête d'un homme de Connaught. Il ne s'est point passé un seul jour, une seule nuit, que je n'aie tué un ennemi.

— C'est vrai, dit Cet, tu es meilleur guerrier que moi; mais si Anluan était dans ce château, lui du moins pourrait lutter contre toi. Quel malheur qu'il ne soit pas ici!

— Il y est, dit Conall; » et tirant de sa ceinture la tête d'Anluan, il la lança sur la table.

A ce coup, il n'y a rien à répondre. Conall découpe; nous ne sommes pas encore à l'époque des chevaliers courtois et sensibles : « Conall se mit à découper; mais avant de faire les parts, il prit la queue du cochon et, la portant à sa bouche, il la mangea avidement. Il fallait neuf hommes pour la porter. Cependant Conall la mangea tout entière. » Dans le partage, les gens de Connaught n'ont que les pieds de devant; ils sautent sur leurs armes, et la fête se termine par un carnage épouvantable au milieu duquel le chien accomplit des prodiges de valeur.

Outre le don dramatique, il faut noter la fécondité inventive des poètes celtiques. Leur imagination est inépuisable : ils créent le cycle de Conchobar, plus tard le cycle d'Ossian, à qui Macpherson devait, par ses « adaptations, » donner une renommée européenne; plus tard, enfin, le cycle d'Arthur le Gallois, le plus brillant, le plus varié de ton, source inépuisable de poésie, où le grand poète

français du XII^e siècle, Chrestien de Troyes, allait chercher son inspiration, où le poète lauréat de l'Angleterre actuelle trouvait hier encore la sienne.

Féconds dans leurs inventions, formant une caste nombreuse, ces poètes étaient considérés comme des êtres à part et supérieurs. Ces hommes privilégiés, capables de chasser l'ennui des longs soirs, distributeurs de vie aux êtres imaginaires, rappelant les morts de leur repos glacé, étaient les conseillers des rois. Leur nombre, leur influence et leurs ambitions étaient tels, qu'il en résultait des troubles dans l'État. Dans une circonstance mémorable, saint Colomban dut revenir d'Iona pour servir d'arbitre entre un roi irlandais et ses lettrés, qui réclamaient pour leur chef une suite et des honneurs semblables à ceux du prince. Des faits pareils montrent combien étaient profonds chez les Celtes, dès l'origine, le goût et le respect des lettres; ils expliquent comment, chez les Irlandais, les œuvres littéraires ont été de bonne heure confiées à l'écriture, même lorsqu'elles étaient en simple prose, et c'est ainsi qu'elles nous sont parvenues.

Après un deuxième voyage dans lequel il avait passé la Tamise, César était reparti, emmenant des otages, cette fois pour ne plus revenir. La véritable conquête se fit sous les empereurs, à partir du règne de Claude, et pendant trois siècles et demi, c'est-à-dire une période égale à celle qui nous sépare du règne de François I^{er}, la Bretagne d'outre-Manche fut occupée et administrée par les Romains. Ils y construisirent tout un réseau de routes dont les restes subsistent encore; ils en marquèrent les distances par des bornes milliaires dont soixante ont été retrouvées et dont l'une (à Chesterholm) est encore debout; ils élevèrent contre les gens d'Écosse deux grandes murailles dont l'une était en pierres de taille, flanquée de tours, protégée de fossés et de remparts en terre et qui allait d'une mer à l'autre. A l'ombre des chênes druidiques, le verrier romain souffla ses légers flacons multicolores; le mosaïste assit Orphée sur sa panthère, les doigts sur la lyre de Thrace. Des autels s'élevèrent aux divinités de Rome, plus tard au Dieu de Bethléem. Des statues furent dressées pour les empereurs, des monnaies frappées, des poids taillés ou fondus; le potier tourna ses urnes d'argile, et, en attendant qu'elles prissent place derrière les vitres du *British Museum*, les légionnaires y mirent la cendre de leurs morts.

Les empereurs visitaient la grande île et s'y trouvaient chez eux. Claude, Vespasien, Titus, Hadrien, Antonin le Pieux, y vinrent gagner le nom de « Britannique » ou jouir des douceurs de la paix. Sévère mourut à York en 211, et Caracalla y commença son règne;

Constance Chlore se fixa dans la même ville et y mourut, et le prince qui devait consacrer le changement de religion des Romains, Constantin le Grand, y fut proclamé empereur. La future Angleterre, la Bretagne celtique, était devenue romaine, chrétienne, s'adonnait à l'agriculture et parlait latin.

Mais l'heure d'une transformation était proche, et déjà paraissait un ennemi que ni la muraille d'Hadrien, ni les remparts d'Antonin ne pourraient arrêter : car il ne devait pas descendre des montagnes d'Écosse, mais bien, comme il disait dans ses chansons de guerre, « prendre le chemin des baleines. » Une nouvelle race d'hommes se présentait sur les rivages de l'île. Après avoir raconté les campagnes de son beau-père Agricola, dont la flotte avait fait le tour de la Grande-Bretagne et touché aux Orcades, Tacite avait porté son attention sur la Germanie barbare et mystérieuse. Il l'avait décrite à ses compatriotes; il en avait énuméré les principaux peuples et, parmi beaucoup d'autres, il en avait signalé un qui s'appelait « Angli. » Il le nomme et n'ajoute rien, ne se doutant guère du rôle que ce peuple devait jouer dans l'histoire. Or le premier acte qui allait le rendre fameux devait être précisément de renverser l'ordre politique et de balayer la civilisation que les conquêtes d'Agricola avaient établis chez les Bretons.

II.

« Sans compter les périls d'une mer orageuse et inconnue, qui voudrait quitter l'Asie, l'Afrique ou l'Italie pour le pays affreux des Germains, leur ciel âpre, leur sol enfin, dont la culture et l'aspect attristent les regards, — à moins que ce ne soit la patrie? » Telle est l'image que Tacite trace de la Germanie, et, de ce qu'elle est si triste et néanmoins habitée, il conclut qu'elle a dû toujours l'être par les mêmes peuples : qui donc y serait venu exprès, de son plein gré? Mais pour les habitans, ce pays de nuages et de marais est la patrie : ils l'aiment et ils y demeurent.

Le livre du grand historien montre combien l'impénétrable Germanie était mal connue des Romains. Toutes sortes de légendes couraient sur cette terre sauvage, que l'on croyait terminée au nord-est par une mer dormante, « la ceinture et la borne du monde, » endroit où l'on est si près du lieu où Phébus se lève, « qu'on entend le bruit qu'il fait en sortant de l'onde et qu'on aperçoit la forme de ses chevaux. » C'est là une croyance populaire, ajoutée Tacite : « La vérité est que la nature finit en ces lieux. »

Dans ce pays mystérieux, entre ces forêts qui les abritaient des Romains et la mer grise lavant au loin les rivages plats, s'étaient

établies et multipliées des tribus qui, contrairement aux présomptions de Tacite, avaient peut-être quitté le doux climat d'Asie pour cette terre déshéritée, et, bien qu'elles en eussent fait à la longue leur patrie, plusieurs d'entre elles, dont les noms sans plus figurent au livre du Romain, ne s'y étaient point attachées à jamais; leurs migrations allaient recommencer.

Ce groupe de peuples teutoniques, dont les ramifications s'étendaient très loin dans la direction du pôle, se divisait en deux branches principales : la branche germanique proprement dite, qui comprenait les Goths, les Angles, les Saxons, les Hauts et Bas-Allemands, les Hollandais, les Frisons, les Lombards, les Francs, les Vandales, etc., et la branche scandinave, fixée plus au nord et composée des Danois, Norvégiens et Suédois. La même région, décrite par Tacite, voisine des lieux « où finit la nature, » se trouvait donc renfermer de son temps des peuples qui, plus tard, devaient avoir pour capitales des villes anciennement fondées par des Celtes : Londres, Vienne, Paris et Milan. Bien des siècles avant de s'y établir, ils s'étaient trouvés déjà en contact avec les Celtes, et, au temps de la grande puissance de ceux-ci en Europe, de terribles guerres s'étaient élevées entre les deux races. Mais tout le nord-est, du bas Elbe à la basse Vistule, resta constamment impénétrable; les tribus germaniques s'y conservèrent intactes. Elles ne s'allièrent à aucune autre, et seules elles auraient pu dire si vraiment on voyait sur leurs plages le char du soleil, sortant de la mer, éclabousser le ciel d'écume salée. C'est précisément de cette région qu'allaient partir des multitudes de barbares pour conquérir à leur tour l'île de Bretagne, changer son nom, et la rebaptiser dans le sang.

A deux reprises, pendant les dix premiers siècles de notre ère, les peuples teutoniques lancèrent, pareilles à des coulées de lave, des hordes sauvages sur le monde civilisé; la première invasion fut intense surtout au v^e siècle, et elle comprit principalement des tribus germaniques proprement dites, Angles, Francs, Saxons, Lombards; la deuxième exerça ses plus grands ravages au ix^e siècle, du temps des successeurs de Charlemagne, et provint en majeure partie des tribus scandinaves, appelées danoises ou normandes par les chroniqueurs contemporains.

A partir du iii^e siècle après Jésus-Christ, le premier de ces groupes de peuples entre en confuse fermentation. Les tribus germaniques ne se contentent plus de se défendre, reculant peu à peu devant l'envahisseur latin; d'inquiétans symptômes de revanche se manifestent, semblables aux grondemens qui annoncent les grands cataclysmes de la nature. Les Romains, cependant, tranquilles

dans leur gloire, continuaient d'administrer le monde et de le pétrir à leur image; ils amollissaient savamment les nations soumises, leur enseignaient les arts, leur communiquaient leurs vices et détendaient chez elles le ressort de l'âme. Les vaincus nommaient civilisation, *humanitas*, dit Tacite à propos des Bretons insulaires, ce qui était « servitude; » les frontières de l'empire étaient si loin maintenant que le bruit du flot montant des barbares venait à peine jusqu'à Rome; à peine assez distinct pour servir d'aiguillon au plaisir et faire trouver les rhéteurs plus ingénieux, le cirque plus émouvant, les rouses courtisanes plus divines. Les Romains étaient arrivés à cette période des empires penchans où les calamités ne provoquent pas le réveil des énergies, mais rajeunissent seulement la saveur des voluptés.

Pendant ce temps, bien loin vers le nord, les Germains, sans cesse en lutte contre leurs voisins et en guerre les uns contre les autres, sans richesse ni culture, ignorans et sauvages, entretenaient leur force et gardaient leur férocité. Ils détestaient la paix, méprisaient les arts et; pour toute littérature, avaient des chants de guerre et des chansons à boire. « Ils ne s'intéressent qu'à la chasse et à la guerre, disait César; dès la plus tendre enfance, ils s'appliquent à s'endurcir physiquement. » Ils étaient peu ingénieux, ils apprenaient plus difficilement que les Celtes; ils étaient violens et passionnés. Le peu qu'on sait de leurs mœurs et de leur caractère fait deviner des âmes ardentes, susceptibles de grands élans joyeux, avec un fond sombre comme l'impénétrable forêt, triste comme la mer grise. Pour eux, les bois sont hantés, l'ombre des nuits est peuplée d'esprits redoutables; dans les marais s'enroulent des monstres quasi-divins. « Ils adorent les démons, » écrivent d'eux, avec une sorte d'effroi, les chroniqueurs chrétiens. Ces barbares sont capables de poèmes lyriques, mais non de récits charmans; capables de joie, mais non de gaieté: natures puissantes, mais incomplètes, à qui il faudra, pour qu'elles arrivent à un perfectionnement rapide, le mélange du sang et le mélange des idées. Ils allaient trouver dans l'île de Bretagne cette double greffe, et un incomparable développement littéraire devait en être le résultat. Ils partent donc pour accomplir leur œuvre et suivre leur destinée, ayant sans doute beaucoup à apprendre, mais ayant eux-mêmes quelque chose à enseigner aux peuples qui s'amollissaient, le sens d'un mot inconnu avant eux, le mot « guerre. » Après le temps des invasions, on ne devait plus être en Europe « belliqueux » qu'en poésie; minuscule phénomène, symbole de terribles transformations.

Une fois cette masse humaine entrée en mouvement, rien ne

peut plus la contenir, ni la tactique des légions, ni les défaites suabes, ni les fleuves, ni les montagnes, ni les dangers de l'océan inconnu. Les Francs, avant de s'établir dans la Gaule, la traversent une fois tout entière, passent les Pyrénées, ravagent l'Espagne et vont se perdre en Mauritanie. Transportés une autre fois en grand nombre sur les bords du Pont-Euxin et chargés imprudemment par les Romains de défendre la frontière, ils s'embarquent, pillent les villes d'Asie et du nord de l'Afrique et reviennent à l'embouchure du Rhin. En 406, les Gaules sont inondées de barbares, Vandales, Saxons, Burgondes, Alamans; les incendies s'allument sur tous les points du territoire; le bruit d'un empire qui croule vient jusqu'à saint Jérôme, réfugié à Bethléem, et le solitaire déplore, dans une page éloquente, le désastre du monde antique. « Qui l'eût pu jamais croire, qu'un jour viendrait où Rome verrait la guerre à ses portes et combattrait, non pour la gloire, mais pour son salut? que dis-je même, combattre? paierait de ses trésors la rançon de sa vie! »

Les grands départs se firent par l'ouest et par le nord, dans la direction des Gaules et des îles Britanniques. Un sort commun attendait encore une fois les deux pays : après la conquête romaine commençait pour eux la conquête germanique. L'établissement des Germains en Gaule devint permanent dès la fin du iv^e siècle, et, dès ce moment, les envahisseurs se battent aux côtés des Romains pour repousser les nouvelles invasions de leurs frères d'outre-Rhin. C'est ainsi qu'on vit, en 451, des Visigoths dans l'armée d'Aetius et des Ostrogoths dans le camp d'Attila. Il était de même réservé plus tard à Charlemagne le Franc d'accomplir ce que les proconsuls n'avaient pu faire, la conquête de toute la Germanie.

Le même mouvement d'émigration avait lieu du côté du nord. Montés sur leurs navires de vingt à vingt-cinq mètres de long sur quatre à cinq de large, et dont on peut voir un spécimen au musée de Kiel, les riverains de la Baltique et de la Mer du Nord avaient organisé d'abord des expéditions pour le pillage; ils venaient périodiquement ravager les côtes de la Grande-Bretagne, et les habitans avaient appelé cette région, à cause d'eux, *Littus saxonicum*. A chaque voyage, les pirates trouvaient la résistance moins forte et le pays plus désorganisé. Dans le cours du v^e siècle, ils virent qu'il n'était plus besoin de retourner annuellement à leurs marais et qu'ils pouvaient demeurer sans crainte, en toute saison, à portée du butin. Ils se fixèrent d'abord dans les îles, puis sur les côtes, et peu à peu dans l'intérieur. Il y avait parmi eux des Goths ou Jutes du Danemark (Jutland), des Frisons, des Francs, des Angles du Schleswig, des Saxons du vaste pays compris entre l'Elbe et le Rhin.

Ces deux derniers peuples surtout vinrent en grand nombre, occupèrent de vastes espaces, fondèrent des royaumes durables. Les Angles, dont le nom devait rester à tout le peuple, occupèrent le Northumberland, une partie du centre et la côte nord-est, depuis l'Écosse jusqu'au comté actuel d'Essex; les Saxons s'établirent plus au sud, dans les régions qui reçurent d'eux les noms d'Essex, Sussex, Middlesex, Wessex (Saxons de l'est, du midi, du milieu, de l'ouest). Ce fut dans ces deux groupes de tribus ou de royaumes que la littérature prit le plus de développement et ce fut principalement entre eux que la lutte pour la suprématie s'établit après la conquête. De là, le nom d'Anglo-Saxons généralement donné aux habitans du sol pour toute la période pendant laquelle des dialectes purement germaniques furent parlés en Angleterre. Ce mot composé, qui a été récemment l'objet de beaucoup de controverses, a l'avantage d'être clair; il a pour lui le long usage; et il convient, par sa forme même, à une période où le pays n'était point unifié et appartenait à deux agglomérations principales de tribus, celle des Angles et celle des Saxons.

Les envahisseurs se trouvaient, comme en Gaule, en présence de peuples infiniment plus civilisés qu'eux, habiles dans les arts, bons agriculteurs, riches commerçans, dans la patrie desquels s'élevaient ces grandes villes que les Romains avaient fortifiées et reliées par des routes. Jamais ils n'avaient rien vu de semblable, et leur surprise se manifesta par des additions à leur vocabulaire. Ne sachant comment désigner ces étranges choses, ils leur laissèrent les noms qu'elles avaient dans la langue des habitans : *castrum*, *strata*, *colonia*, dont ils firent *chester*, *street* ou *strat* comme dans Stratford, *coln* comme dans Lincoln.

Les Bretons qui portaient la toge et que les légions ne protégeaient plus firent une faible résistance; la marée montante des Barbares les entoura et bientôt les engloutit; ils cessèrent d'exister comme peuple. Les cités furent rançonnées, les campagnes ravagées, les villas rasées et, sur les points où les indigènes voulurent faire front à l'ennemi, d'effroyables hécatombes furent immolées par les adorateurs de Thor et d'Odin.

Mais les vainqueurs ne purent tout détruire, et ici se pose la question si importante de la survivance celtique. Beaucoup d'admirateurs des conquérans leur font honneur de massacres surhumains. Aucun Celte n'aurait survécu; la race aurait été refoulée jusqu'en Galles ou détruite; si bien qu'il aurait fallu repeupler entièrement le pays, et qu'une nouvelle nation toute germanique, aussi pure de mélange que les tribus des bords de l'Elbe, se serait formée sur le sol britannique. Mais l'examen des faits montre que ce titre de gloire ne peut être revendiqué pour les vainqueurs. La tâche était impos-

sible; que ce soit leur excuse. Détruire un peuple entier par l'épée dépasse les forces humaines, et il n'en est pas d'exemple. Or, nous savons, d'une part, que la Bretagne avait, dès le temps de César, une population très dense : *hominum infinita multitudo*, dit-il dans ses *Commentaires*; d'autre part, que les envahisseurs se trouvaient en présence d'une race intelligente, laborieuse, assimilable, dressée par les Romains à être utile. Le premier fait écarte *a priori* l'hypothèse du massacre général; le deuxième, l'hypothèse d'une expulsion totale ou d'une disparition par voie d'extinction.

Dans la réalité, tous les documens qui nous sont parvenus et toutes les vérifications qu'on a pu faire contredisent la théorie d'une annihilation de la race celtique. D'abord, on ne peut supposer une destruction systématique après l'introduction du christianisme parmi les Anglo-Saxons, événement qui eut lieu à la fin du vi^e siècle. Ensuite, les chroniqueurs ne parlent de massacres complets de toute une population que pour deux cités : Chester et Anderida; et l'on peut vérifier, même aujourd'hui que, pour l'un de ces points, la destruction fut en effet complète, puisque cette dernière ville n'a jamais été reconstruite et qu'on en connaît seulement l'emplacement. Si les chroniques ont fait une mention spéciale de ces deux massacres, c'est apparemment qu'ils étaient exceptionnels. Conclure de la destruction d'Anderida au massacre de toute une race serait aussi peu raisonnable que de supposer l'anéantissement de tous les Gallo-Romains, par la raison qu'on a découvert en France, à Sanxay, les ruines d'une ville gallo-romaine, avec un théâtre pour 7,000 personnes, dans un endroit aujourd'hui inhabité. Les fouilles exécutées de notre temps en Angleterre ont montré de plus, dans un grand nombre de cimetières, même dans la région appelée autrefois *Littus saxonicum*, celle où le peuplement germanique fut le plus dense, Bretons et Saxons dormant côte à côte, et rien ne saurait mieux prouver qu'avant l'heure du repos, ils avaient dû vivre aussi côte à côte. S'il y avait eu destruction, les victimes n'auraient pas eu de sépulcres; ou, si elles en avaient eu, ils ne se rencontreraient pas mêlés à ceux des meurtriers.

On ne peut, de même, s'expliquer que par la préservation de la race préétablie le changement des mœurs et le rapide développement des peuples anglo-saxons. Ces pirates, naguère vagabonds, perdent le goût des aventures maritimes; ils ne construisent plus de navires; leurs querelles intestines suffisent désormais à satisfaire leurs penchans guerriers. D'où vient donc l'apaisement relatif des instincts de cette race fougueuse? De la fécondité du sol largement défriché qu'elle occupe maintenant et des facilités qu'elle

a pour en tirer parti. Ces facilités consistent dans le travail d'autrui. Les goûts agricoles n'étaient pas dans la race. Tacite la montre cultivant tout juste le strict nécessaire ; elle trouve dans l'île Britannique d'immenses étendues fécondées par les colons latins ; après le temps des premiers ravages, elle les rappelle en masse à leur travail, mais elle s'en attribue les produits. Les vainqueurs désignent par le même mot le Celte indigène et l'esclave. Les Anglo-Saxons s'installent ainsi au milieu des champs, dont ils surveillent à leur façon la culture, et leurs campemens deviennent des bourgs, Nottingham, Buckingham, Glastonbury, qui ont gardé jusqu'aujourd'hui des noms de familles ou de clans germaniques. Les villes d'importance ancienne, au contraire, ont conservé en grand nombre des noms celtiques ou latins : Londres, York, Lincoln, Douvres, Cirencester, etc. Les Anglo-Saxons ne les détruisirent pas, puisqu'elles subsistent, et ne se mêlèrent que faiblement à leur population, parce qu'ils avaient, ainsi que tous les Germains, l'horreur du séjour des villes : « Ils les évitaient, les considérant comme des tombeaux où l'on s'enterre tout vivant. »

Les Bretons demeurent donc en grand nombre, même dans les comtés orientaux et méridionaux, où l'invasion germanique se produisit avec le plus d'intensité ; ils cultivent la terre dans la campagne ; ils travaillent aux métiers manuels dans les villes ; à l'est et au midi, ils survivent à l'état de race asservie ; dans la Cornouailles et le pays de Galles, à l'état indépendant. Dans ces dernières régions, l'idiome des anciens habitans, qui n'avaient jamais été latinisés, se conserve ; aux pieds du Snowdon, dans la vallée de Saint-David, sous les arbres de Caerleon, des chanteurs populaires accompagnent sur la harpe les vieilles poésies nationales ; peut-être même commencent-ils à psalmodier ces récits où l'on voit les exploits d'un héros destiné à la plus haute gloire littéraire, le roi Arthur. Mais dans le cœur du pays, la langue nationale était déjà presque inconnue ; les Bretons avaient tant bien que mal appris le latin, peu à peu maintenant ils oublient le latin, comme ils avaient auparavant oublié le celtique, et ils apprennent la langue de leurs nouveaux maîtres. C'était un de leurs dons nationaux, don précieux et fatal : ils étaient prompts à apprendre.

En France, le résultat de la conquête germanique fut tout différent ; le langage celtique ne reparut pas plus qu'en Angleterre et, de même qu'en Angleterre, il n'a subsisté que dans l'extrême ouest ; mais l'idiome germanique ne prit pas le dessus ; le latin persista, si bien que notre langue est demeurée une langue romane. Il y a pour cela deux grandes causes. D'une part, les Ger-

moins vinrent en France en moins grand nombre qu'en Angleterre, et ceux qui y restèrent étaient depuis longtemps déjà en contact avec les Romains; d'autre part, la romanisation des Gaules avait été plus complète. De toutes les provinces de l'empire, la Gaule, qui produisit Cornélius Gallus, Trogue Pompée, Domitius Afer, Pétrone, Ausone, Sidoine Apollinaire, se piquait de parler le latin le plus pur et de produire les meilleurs poètes. Qu'on prenne les monumens matériels ou les monumens de la pensée, la différence est la même d'un pays à l'autre. En Angleterre, des théâtres, des tours, des temples, marques d'une civilisation latine, avaient été élevés, mais non pas si nombreux, si solides, si grandioses, que les invasions n'aient pu les détruire. Il n'en demeure que des débris informes. Chez nous, les barbares sont venus, ont pillé, brûlé, rasé au niveau du sol tout ce qu'ils ont pu; mais ils avaient trop à détruire; la multitude des temples et des palais lassa leur bras; la torche leur tomba des mains. Et tandis qu'on fouille la terre chez nos voisins pour retrouver les restes de l'antique civilisation latine, il suffit chez nous de lever les yeux pour les voir. Si la mort nous rendait un Romain du temps des Césars, il pourrait encore, dans notre siècle, aller implorer ses empereurs divins dans les temples de Nîmes ou de Vienne; il passerait pour entrer à Reims, Orange ou Saintes sous les arches triomphales élevées par ses ancêtres; il reconnaîtrait leurs tombes aux Aliscamps d'Arles, et il pourrait enfin, assis sur les gradins, en face des horizons bleus de la Provence, voir couler le sang dans les arènes.

Le pays n'était pas, comme la Bretagne insulaire, désorganisé et privé de ses légions lorsque arrivèrent les barbares; le vainqueur dut toujours compter avec le vaincu, qui devint un allié et non pas un esclave. Et cet avantage, ajouté au nombre et à la civilisation supérieurs, permit au Gallo-Romain de reconquérir l'envahisseur; à l'inverse de ce qu'on vit en Angleterre, le vaincu enseigna au maître sa langue; les petits-fils de Clovis écrivirent des vers latins, et c'est grâce à des poèmes romans que Karl le Franc est devenu « Charlemagne » dans la légende et dans l'histoire. Si bien que le nouvel empire établi dans les Gaules n'eut guère, à la longue, rien de germanique que le nom; ce nom toutefois a subsisté, et c'est le nom français.

Ainsi, et non par un impossible massacre, s'explique le résultat différent des invasions en France et en Angleterre. Dans les deux pays, mais moins abondamment dans le dernier, la race celtique s'est perpétuée, et le voile d'une langue étrangère, latine en France, germanique en Angleterre, n'est point si rigide ni si épais qu'aujourd'hui même on ne puisse discerner à travers ses plis les formes

du génie britannique ou gaulois ; génie très spécial, très reconnaissable, aussi différent du génie des Anciens que de celui des Teutons envahisseurs.

III.

La nouvelle race se mêla donc au peuple britannique dans la majeure partie du territoire. Mais s'il y eut fusion de sang, il n'y eut aucune fusion littéraire. L'envahisseur n'avait pas l'esprit curieux, il se cantonna dans ses goûts, content de sa propre littérature. « Chacun d'eux, disait Tacite des Germains, laisse un espace vide autour de sa maison. » Les Anglo-Saxons restèrent en littérature des gens aux maisons isolées. Les traditions des Celtes vaincus ne se mêlèrent pas aux leurs, et ils conservèrent presque intacts, malgré leur conversion au christianisme, les traits intellectuels de la race dont ils étaient issus.

A l'inverse de la littérature celtique, on ne trouve dans les monumens de la pensée des Anglo-Saxons nulle trace de gaieté légère, nulle vivacité de repartie, peu de sentimens nuancés. Ils sont forts, mais non point agiles. Des deux passions dominantes attribuées par Caton aux habitans des Gaules, la passion de la guerre, *rem militarem*, est partagée par les riverains de l'océan septentrional ; l'autre, *argute loqui*, leur est inconnue. Membres d'une même famille de peuples, répandus autour de la Mer du Nord, comme les peuples classiques dominaient au temps des empereurs sur les rives de la Méditerranée, les Anglo-Saxons, les Germains et les Scandinaves parlaient des dialectes de la même langue, pratiquaient à l'origine la même religion, conservaient des traditions communes et le souvenir d'une origine identique. Grein a réuni dans sa « Bibliothèque anglo-saxonne » tout ce qui subsiste de l'ancienne littérature d'Angleterre ; Powell et Vigfusson ont compris dans leur *Corpus poeticum boreale* les poèmes en langue scandinave composés autrefois en Danemark, en Norvège, aux Orcades, en Islande, dans le Groenland, en dedans même du cercle arctique. Les différences sont peu marquées. C'est bien, au fond, le même peuple qui raconte ses origines ou chante la gloire de ses héros. L'histoire anglaise de Beowulf, l'histoire scandinave des Niblungus et des Volsungus appartiennent au même ordre de conceptions et représentent la même race.

Le *Corpus poeticum boreale* abonde en traits caractéristiques de cette race, manifestant ses croyances et ses mœurs. Nous sommes au milieu de géans et de nains, de monstres, de dragons, de héros invincibles, de batailles cruelles, de présages lugubres, d'incanta-

tions magiques, de trésors enchantés. Le poète nous conduit dans des halls aux sièges ornés, sur lesquels les guerriers passent de longues heures à boire ; dans des fosses à serpens où sont jetés les vaincus ; dans des paysages funèbres où les cadavres accrochés aux gibets se balancent au vent ; dans des îles mystérieuses où la flamme s'échappe en tourbillons des tombeaux, où l'héroïne venue sur ses navires, ses « coursiers de mer, » aborde pour évoquer l'ombre paternelle, revoir l'être chéri au milieu des fumées infernales, et recevoir de ses mains l'épée enchantée et vengeresse. Les walkyries armées traversent le ciel, les corbeaux commentent les actions des hommes. Le ton est triste et douloureux, parfois si bref et si saccadé que, pour suivre le poète dans ses imaginations fantastiques, il faudrait un commentaire en marge, comme pour l'*Ancient mariner*, de Coleridge, en qui revit l'esprit de cette littérature. De même que chez tous les peuples primitifs, mais plus peut-être que chez aucun autre, les scènes de carnage et de supplices abondent ; les victimes rient parmi les tortures ; elles chantent leur chant de mort, et il nous semble, à nous, gens d'une autre époque et d'une autre race, voir se dérouler des romans de Fenimore Cooper dans des paysages d'opéra. Sigfred fait rôtir au feu le cœur de Fafni, l'homme-serpent, son adversaire, et il en mange ; Eormunrek a les pieds et les mains coupés, et on les jette dans le brasier en sa présence. Skirni, pour gagner, en faveur de son maître, l'amour de Gerda, l'accable de malédictions, la menace de lui couper la tête, et réussit par ces moyens dans son ambassade. Gunnar, pour garder seul le secret du trésor des Niblungs, réclame le cœur de son propre frère Hogni : « Il me faut le cœur de Hogni ; qu'on le taille au couteau dans la poitrine de ce brave et qu'on l'apporte dans ma main.

« Ils coupèrent dans sa poitrine le cœur de Hialli l'esclave, "le mirent sur un plat et l'apportèrent à Gunnar.

« Alors parla Gunnar, roi des hommes : « J'ai là le cœur de Hialli le lâche, fort différent du cœur de Hogni le brave. Il tremble sur le plat, mais il tremblait deux fois plus quand il était dans sa poitrine. »

« Hogni rit quand on coupa son cœur vivant de héros, il n'avait nulle envie de se plaindre. Ils le mirent sanglant sur un plat et l'apportèrent à Gunnar.

« Alors parla Gunnar, héros des Niblungs : « J'ai là le cœur de Hogni le brave, différent du cœur de Hialli le lâche ; il ne tremble guère sur le plat, il tremblait bien moins encore quand il était dans sa poitrine. » Justice ainsi rendue à son frère et n'éprouvant nul regret, Gunnar laisse éclater sa joie ; seul, il connaît maintenant le secret du trésor des Niblungs, et ce trésor « roulera étince-

lant dans les eaux du Rhin plutôt que de briller jamais aux bras des fils des Huns. »

Il n'est pas nécessaire d'insister, et l'on peut assez se rendre compte que la compréhension des nuances, le don des sentimens raffinés, l'aptitude aux vives répliques ne sont point le propre de ces personnages; ils croient badiner et ils assomment. « Tu viens de manger tout frais et au miel les cœurs de tes fils, » dit la reine Gudrun à Attila, le roi historique des Huns, qui dans cette littérature est devenu un personnage typique : le héros militaire étranger; « le morceau était bon, n'est-ce pas; tu vas digérer cette chair humaine sanglante. » Voilà le genre de plaisanterie qu'ils comprennent; le poète appelle ces paroles de la reine : « quelques mots railleurs. » Les échanges de reparties satiriques entre Loki et les dieux ne sont pas moins remarquables. Lâches! crie Loki aux dieux; prostituées! crie-t-il aux déesses; ivrogne! lui répondent les uns et les autres. Certainement *argute loqui* n'était pas le propre de cette race.

Violens dans leurs discours, cruels dans leurs actions, ils aiment tout ce qui est fantastique, prodigieux, colossal; et ce goût paraît même dans les écrits où ils veulent amuser, plus saillant encore que dans les vieux récits celtiques. Thor et le géant vont à la pêche; le géant met deux hameçons à sa ligne et prend deux baleines à la fois. Thor amorce sa ligne avec une tête de bœuf et pêche le grand serpent qui entoure la terre.

Leurs violences et leurs énergies ne sont pas sans retours; ils se replient, parfois retombent sur eux-mêmes. Ces êtres forts et intrépides, qui rient quand on coupe leur cœur vivant, sont les victimes des vagues pensées songeuses. Déjà à cette époque lointaine, leur monde qui nous semble si jeune leur paraissait vieux. Ils connaissaient les regrets incertains, les afflictions vaines, le dégoût de la vie. Nulle littérature n'a produit un plus grand nombre de poèmes désolés et de lamentations; ils foisonnent dans le *Corpus poeticum boreale*.

C'est avec une religion, des traditions et des idées de ce genre que les Anglo-Saxons avaient abordé la Bretagne d'outre-Manche et s'y étaient fixés. Installés dans leurs « maisons isolées, » s'ils en sortent, c'est pour l'action; s'ils y rentrent, c'est pour la rêverie solitaire, à moins que ce ne soit pour l'orgie. Toute leur littérature originale, comme celle de leurs frères et cousins du continent, est faite de chants de triomphe et de navrantes plaintes, elle est contemplative et guerrière. Ils ont à se battre contre leurs voisins, ou contre leurs parens d'outre-mer qui, à leur tour, veulent prendre l'île. Le chant de guerre garde chez eux une faveur persistante et conserve, faiblement atténués, ses caractères de fierté hautaine

et de férocité. On en retrouve les cruels accens jusque dans les poèmes pieux, tels que l'histoire de Judith, et dans les pages monotones des annales nationales. Le moine anglo-saxon, qui rédige dans sa cellule la chronique de l'année, sent, lui aussi, son sang brûler à la pensée d'une grande victoire, et au milieu de la prose tranquille qui sert à l'enregistrement des éclipses de lune et des meurtres de rois, on voit tout à coup bondir les vers d'une ode enthousiaste et bruyante : « Cette année, le roi Æthelstan, seigneur des comtes, distributeur d'anneaux aux guerriers, et son frère aussi, Edmond le prince, ont gagné, à coups d'épée dans la bataille, de la gloire pour leur vie à Brunanbruh!.. Les gens d'Écosse et les rameurs du nord tombaient pour mourir. Le champ ruissela du sang des guerriers, depuis le moment où le soleil au matin, radieuse étoile, glissa au-dessus de la terre, — flambeau lumineux de Dieu! — jusqu'à ce que la noble créature disparût à son coucher. » Le poète décrit la défaite de l'ennemi, sa fuite et le massacre, et il convoque avec des cris de joie, les vols d'oiseaux sauvages, le corbeau sombre au bec de corne, l'aigle à la queue blanche, le faucon vorace, pour se partager les cadavres. Jamais on ne vit massacre si magnifique « depuis le temps où les Angles et les Saxons vinrent ici de l'Orient et gagnèrent la Bretagne à travers le vaste océan, fiers et sanglans ouvriers, hommes avides de gloire, vainquirent les Gallois et gagnèrent le pays! » Le cœur de l'écrivain se dilate au souvenir de tant de cadavres, d'un si beau carnage, de tant de sang; il est heureux et radieux; son âme est satisfaite, comme l'âme des poètes d'une autre époque et d'un autre pays à la pensée de sentiers « où le vent balaya des roses. »

Ces hommes puissans se plaisent, comme leurs parens d'outre-mer, aux rudes balancemens, et passent tout d'une pièce des extrémités de la joie aux extrémités de la peine; les atténuations sereines, familières aux peuples du Midi, du siècle de Périclès au siècle de Louis XIV, leur sont inconnues. Le récit des exploits héroïques, tels que ceux du roi Waldere ou du guerrier goth, Beowulf, destructeur du monstre Grendel, sauveur de Hrothgar le Danois, les transporte d'admiration. Ils ont conservé son souvenir dans leur nouvelle patrie et lui consacrent le plus long de leurs poèmes qui nous soit parvenu. Le milieu, les sentimens, les mœurs, la conception de la vie, sont les mêmes que chez les héros du *Corpus poeticum*. Beowulf écrase tout ce qu'il touche; dans ses combats, il détruit les monstres; dans ses conversations, il culbute ses interlocuteurs; ses réparties n'ont rien d'ailé, ce ne sont pas des coups de flèches, mais des coups de massue. Hunferth lui reproche de n'être pas le meilleur nageur de la terre; Beowulf

réplique par un discours qui peut se résumer en quatre mots : menteur ! ivrogne ! lâche ! assassin ! Pour les guerriers assemblés, ce n'est nullement dépasser la mesure ; ils ne s'indignent pas, ils *rient*. Ainsi, d'ailleurs, se passaient les choses, comme on a vu, à la table même des dieux.

L'idéal du bonheur correspond à cet idéal de l'homme. Il consiste à bien boire et à bien manger après s'être bien battu, à posséder beaucoup de bracelets avec de belles armes, à entendre des récits avec de la musique et à dormir après. Tel est le sort des compagnons de Hrothgar qui « ignoraient le chagrin, les misères des hommes et le malheur. » Tout ce qui est tendresse, tout ce qui excite le plus notre sensibilité est regardé comme puéril et reste sans écho : — « Il vaut mieux venger son ami que de pleurer sa mort, » dit Beowulf, fort différent de Roland, le héros de France :

Le comt' Roland, quand il voit morts ses pairs
Et Olivier qu'il tant pouvoit aimer,
Tendreur en eut, commença à pleurer,
En son visag' fut moult décoloré.

Les descriptions de la nature, dans les poèmes anglo-saxons, sont appropriées à ces personnages. Les rudes paysages du Nord plaisent à leurs âmes, et la bise, le givre, la grêle et les glaces, le hurlement des tempêtes et des vagues déchaînées reviennent aussi souvent dans cette littérature que le soleil, les orangers et les fleurs chez les peuples familiers avec ces exquises merveilles. Toutes leurs descriptions sont courtes, sauf lorsqu'il s'agit des frimas. Les poètes anglo-saxons s'y arrêtent et s'y complaisent ; leur langue se délie. Dans *Beowulf*, la plus longue description, la plus vraie, est celle de la demeure des monstres : « Ils habitent une terre sauvage où rôdent les loups, des lagunes balayées par le vent, des marais dangereux où l'eau des montagnes enveloppées de brouillards tombe des rochers et s'enfonce dans la terre. Près d'ici, à mille pas, se trouve le lac, sur lequel penchent les rameaux blancs de givre d'une forêt aux puissantes racines. Là, toutes les nuits, paraît une merveille effrayante, des flammes sur l'eau. Les plus sages des enfans des hommes n'en connaissent pas la profondeur. Quand l'habitant des bruyères, le cerf aux bois robustes, arrive après une longue fuite aux limites de cette forêt, il perdra la vie et exhamera son souffle sur les bords plutôt que d'y cacher sa tête. C'est un lieu maudit. De là les vagues sombres s'élèvent jusqu'aux nues lorsque le vent soulève des tempêtes ennemies ; l'air s'obscurcit, le ciel répand des pleurs. »

Ils se convertissent au christianisme et restent les mêmes. En 597, le prier Augustin, envoyé par Grégoire le Grand, baptise le roi

Æthelberth et célèbre la messe dans la vieille église romaine de Saint-Martin de Cantorbéry. Les nouveaux fidèles comprennent la religion du Christ comme ils avaient compris celle du dieu Thor. La distance de l'homme à la divinité était courte aux temps païens ; le dieu avait ses passions et ses aventures, il était intrépide et se battait encore mieux que ses partisans. Longtemps, par une conséquence naturelle, les néophytes continuent à chercher près d'eux le dieu humain qui venait de se perdre dans l'immensité ; ils s'adressent à lui comme jadis aux héros divinisés qui devaient comprendre leurs misères pour les avoir partagées. Longtemps il y eut des croyances cumulées. On avait foi au Christ, mais on avait peur encore d'Odin et on l'apaisait secrètement par des sacrifices ; les rois sont obligés de publier des ordonnances pour défendre de croire aux anciens dieux, qu'ils appellent « les démons, » et cela n'empêche pas les moines qui rédigent la chronique anglo-saxonne de faire remonter uniformément à Odin la généalogie de leurs princes : si ce n'est plus les diviniser, c'est encore les anoblir.

« Que votre obéissance soit raisonnable, » avait dit saint Paul. Celle des Anglo-Saxons ne l'est pas. Tout au contraire, ils croient par obéissance, militairement. A la suite du prince, tous ses sujets se convertissent ; le prince apostasie, toute la nation apostasie. Leurs poètes décrivent les saints de l'Évangile, et on croirait voir les compagnons de Beowulf : — « Ha ! nous avons ouï parler aux jours d'autrefois de douze héros glorieux sous les étoiles. » — Ces « guerriers » sont les douze apôtres. L'un d'eux, saint André, arrive dans un pays sauvage ; il ne s'agit pas d'un désert asiatique ni des solitudes de l'Achaïe : ce pourrait être la demeure de Grendel. « Alors le saint se trouva dans l'ombre des ténèbres, guerrier au fier courage, pendant la durée de la nuit, assiégé par ses pensées. La neige enserrait la terre sous son linceul hivernal ; les tempêtes glacées s'abattaient en averse de grêle. La glace et le givre, — blancs lutteurs, — tenaient closes les demeures des hommes, le lieu de leur habitation ; les champs gelés disparaissaient sous les glaces ; la force de l'eau était arrêtée ; au-dessus des rivières la glace faisait un pont, un pâle chemin aquatique. »

Le génie des habitants reste le même dans toute la période. A leurs enthousiasmes excessifs succèdent des momens d'abattement complet ; leurs orgies sont suivies de désespoirs ; ils sacrifient dans la bataille leur vie sans un froncement de sourcils et pourtant, à l'état de repos, la pensée de la mort les harcèle cruellement. Ils sont, comme le dit Cynewulf de Saint-André, comme le dira Milton de lui-même, presque dans les mêmes termes, « assiégés par leurs pensées. » Leur ancienne religion nationale prévoyait la fin du monde et de tout, et des dieux mêmes. Écoutez parler

l'un d'entre eux : — « La vie humaine me fait songer aux réunions que tu tiens autour du feu avec tes compagnons pendant l'hiver ; il fait chaud dans la salle et dehors hurle la tempête avec ses tourbillons de pluie et de neige. Qu'un moineau se présente à une porte, et, traversant la salle, sorte par l'autre. Tandis qu'il passe, il est à l'abri de la tempête hivernale ; mais cette minute de paix est brève, et, sorti des frimas, en un instant il disparaît aux regards et rentre dans les frimas. Telle est la vie des hommes ; on la voit pour un peu de temps, mais ce qui l'a précédée et ce qui doit la suivre, nous l'ignorons... »

Est-ce Hamlet qui parle ? est-ce Claudio (1) ? Non, c'est un chef anglo-saxon du VII^e siècle qui s'est levé dans le conseil du roi Eduini et recommande, au témoignage de Bede le Vénérable, d'adopter la religion des moines venus de Rome, parce qu'elle résout le terrible problème. Malgré le passage des siècles et la suite des révolutions, cette même préoccupation est restée dans le pays. Les Puritains l'ont connue, et Bunyan, et le docteur Johnson, et le poète Cowper. Mais chez les races aux tendances classiques, chez les Français, il en est bien autrement. N'empoisonnons pas nos vies de l'idée de la mort, se disait-on, du moins avant notre siècle ; toute chose a son temps, et ce sera assez de penser au trépas quand l'heure en sera venue : — « Mademoiselle, disait La Mousse à la future M^{me} de Grignan, qui soignait trop ses belles mains, tout cela pourrira. » — « Oui, mais tout cela n'est pas pourri, » répondait M^{lle} de Sévigné, résumant d'un seul mot toute la philosophie de beaucoup de vies françaises. Demain, nous serons tristes, et encore, s'il se peut, sans éclabousser nos voisins de notre peine. Il faut se retirer de la vie comme d'un salon, discrètement, « ainsi que d'un banquet, » disait La Fontaine. Et cette bonne grâce qui n'est point de l'indifférence, mais qui ressemble peu aux anxiétés et aux enthousiasmes du Nord, est, elle aussi, la marque d'une race forte ; car elles n'étaient pas composées de médiocres individus, ces générations françaises qui ont marché à la bataille ou s'en sont allées de la vie, aussi éloignées de ricaner que de pleurer : en souriant.

Les exemples de poésies anglo-saxonnes rêveuses ou guerrières pourraient être facilement multipliés, nous avons les désolations de l'homme sans patrie, du nomade sans amis, du marin sur les flots, plaintes toujours associées à ces paysages du Nord dédaignés des littératures antiques. — « Bientôt s'éveille de nouveau l'homme sans amis ; il voit devant lui les vagues fauves, les oiseaux de la mer qui se baignent en étendant leurs ailes, le givre et la

(1) Ay, but to die, and go we know not where, etc.

(Measure to measure, III, 1.)

neige qui tombent mêlés de grêle : alors deviennent plus profondes les blessures de son cœur. » — Il y a des descriptions de l'aurore en traits nouveaux et inattendus : — « L'hôte s'endormit jusqu'à ce que le corbeau noir annonçât d'un cœur joyeux le temps où se lève le soleil, gaîté du ciel, où les voleurs disparaissent. » — Certes, jamais les terrasses de Rome, ni les péristyles d'Athènes, ni les balcons de Vérone n'ont vu se lever, au cri des corbeaux « joyeux, » d'aurores pareilles.

Tous ces poèmes ou ces récits sont nouveaux, touchans, grandioses, mais *monotones*. Les mêmes notes, peu nombreuses, sont incessamment répétées. Les Angles, les Saxons et les autres conquérans venus de Germanie sont demeurés littérairement intacts au milieu des populations vaincues (1); aucune fusion ne s'est faite, aucun progrès ne se manifeste. Leur littérature est comme immobile; nombre de leurs poèmes sont très difficiles à dater et sont différemment rapportés, selon l'impression des critiques à n'importe lequel des six siècles de domination anglo-saxonne. Il manque à cette littérature une greffe; le fruit revient le même chaque année, sauvage, parfois chétif.

Même situation au point de vue politique. Les Germains restent ou peu s'en faut à l'état de tribus; le hameau est pour eux la patrie; ils ne savent pas s'unir contre l'étranger. Vers la fin du viii^e siècle paraît un nouvel ennemi, un ennemi de même race, l'envahisseur scandinave. C'est de nouveau la tempête, de nouveau le déluge; les torrens humains se précipitent, et, à chaque printemps, s'étendent plus loin et détruisent davantage. En vain, les rois anglo-saxons, et, en France, les successeurs de Charlemagne achètent périodiquement leur départ, ce qui était suivre vis-à-vis des barbares la tactique des Romains de la décadence. Les hordes du Nord reviennent de plus en plus nombreuses, attirées par les rançons mêmes. Ces hommes que les chroniques d'Angleterre et de France appellent indistinctement « Danois » ou « Normands » réapparaissent chaque année, puis, à l'exemple des Germains du v^e siècle, s'épargnent la fatigue de voyages inutiles et restent à proximité du butin. Ils s'établissent sur les côtes d'abord, puis dans l'intérieur. On les trouve à demeure en France vers le milieu du ix^e siècle; en Angleterre, ils passent l'hiver dans l'île de Thanet pour la première fois en 851 et dès lors ne quittent plus le pays. Les petits royaumes anglo-saxons, incapables de s'unir en une résistance commune, sont pour eux une proie facile, ils y circulent à l'aise, pillant Londres et les autres villes. Ils renouvellent leurs ravages

(1) Ils reçurent toutefois, après la conversion, une culture latine, mais qui pénétra peu profondément sans transformer la littérature et le génie national.

à époques fixes comme on va à la pêche dans la saison. On les désigne dans le pays d'un mot terriblement significatif : « l'armée ; » lorsque, dans les chroniques anglo-saxonnes de ce temps, il est question de « l'armée, » il ne s'agit jamais des forces nationales, mais bien des Danois. Ils incendient les monastères sans plus de scrupules que si c'étaient des huttes de paysan ; ils n'ont pas foi au Christ ; de nouveau et pour la dernière fois, Thor et Odin triomphent en Grande-Bretagne.

Les efforts d'Alfred pour constituer la patrie restent vains et passagers ; pour un temps il arrête les désordres et fixe des limites à l'invasion. Le nord est aux Danois, le sud aux Anglo-Saxons, avec Winchester pour capitale. Pour un temps il remet les lettres en honneur ; Germain de race, Latin d'éducation, il manifeste dans son caractère, ses œuvres et ses idées ce génie composite, à la fois pratique et passionné, dont la conquête normande devait faire plus tard le génie anglais. Il fut ainsi, avant l'heure, un vrai Anglais. Mais il ne put réussir à transformer définitivement la nation à son image.

Il disparaît, et les troubles recommencent. Aussi vains que les siens demeurent un peu plus tard les efforts d'Edgar et de Saint-Dunstan. Les subdivisions du pays sont mobiles et infinies ; des multitudes de roitelets ne nous sont connus que par leur nom trouvé au bas d'une charte ; il y a des rois des Angles du sud, des rois de la moitié du pays de Kent, des rois avec un peuple moindre qu'un maire de village d'aujourd'hui. On les tue, la chose est de nulle importance ; « il fut tué, » dit sans plus la chronique anglo-saxonne. Les mœurs sont les mêmes que dans les royaumes germaniques de France, où c'était un usage si constant d'assassiner les rois que Gontran, roi d'Orléans, au témoignage de Grégoire de Tours, jugea bon, un dimanche, de s'en expliquer familièrement avec ses sujets réunis pour entendre la messe. Il les pria de « vouloir bien » ne pas le tuer, « comme vous avez fait, dit-il, récemment pour mes frères, » et de le laisser élever ses neveux au moins pendant trois ans, *vel tribus annis*, de crainte qu'à leur mort et après lui il ne restât plus personne pour être roi. Les périodes d'unification sont temporaires et dues à la puissance ou au génie d'un prince ; mais le peuple de Grande-Bretagne gardait sa tendance à se résoudre en menus royaumes, en « comtés, » comme on dit au *xr^e* siècle, en tribus dans la réalité, comme lorsqu'il habitait la Germanie. Comment de ce chaos pourra-t-il sortir un peuple ? un peuple pour enfanter Shakspeare, pour coloniser l'Amérique et écraser l'Armada ? Il y faudrait un miracle. Ce miracle eut lieu ; ce fut la bataille d'Hastings.

IV.

Les Germains d'Angleterre se donnèrent pour la dernière fois un chef à la mort d'Édouard le Confesseur, en 1066 ; ils élurent roi Harold, fils de Godwine. Cette époque est la plus solennelle de l'histoire de la Grande-Bretagne.

A ce moment, un problème redoutable se posait. Divisée, impuissante, incertaine, l'Angleterre ne pouvait demeurer davantage ce qu'elle venait d'être pendant six siècles. Elle était attirée, comme on peut l'être par un vertige, par deux puissances contraires, et elle restait fébrile, doutant de son sort, à mi-chemin entre le Nord qui l'avait en dernier lieu peuplée, et le Midi qui l'avait instruite et christianisée. Des deux parts de nouveaux envahisseurs la menaçaient : quels d'entre eux l'emporteraient ? Si le Nord triomphe, elle sera rattachée pour des siècles aux peuples germaniques dont le développement, surtout le développement littéraire, devait être lent, si lent que beaucoup d'hommes encore vivans ont vu de leurs yeux le grand poète de la race, Goethe, mort en 1832. Si c'est le Midi, l'époque de la préparation sera courte, le développement sera prompt. Comme la France, l'Italie et l'Espagne, elle aura une littérature complète au temps de la Renaissance et pourra produire un Shakspeare, comme l'Italie produisit un Arioste, l'Espagne un Cervantes, la France un Montaigne, un Ronsard, un Rabelais.

L'automne de l'année 1066 vit résoudre le problème. En apprenant l'élection d'Harold, les armées du Nord et les armées du Midi s'assemblèrent, et la dernière des invasions commença.

Les Scandinaves reprirent la mer. Ils étaient conduits par Harold Hardrada, fils de Sigurd, vrai héros d'épopée, qui avait connu maintes guerres et avait jadis défendu de son épée le trône des empereurs d'Orient. Vers le Midi, une autre flotte s'assemblait, commandée par Guillaume de Normandie, lui aussi personnage extraordinaire, bâtard de ce Robert qui s'appelle, dans la légende, Robert le Diable, et qui était parti autrefois pour le pèlerinage de Jérusalem, sans en être jamais revenu. Les Normands de Scandinavie et les Normands de France engageaient la partie dont l'Angleterre était l'enjeu.

Les hommes de Norvège débarquèrent les premiers. Hardrada entra dans York, et l'on put croire un moment que la victoire resterait aux gens du Nord. Mais Harold accourut et écrasa l'armée scandinave au pont de Stamford ; son frère, le rebelle Tosti, tomba sur le champ de bataille, ainsi que Hardrada. Restaient les Normands de France.

Qu'étaient ces Normands? Bien différens de l'autre armée, ils n'avaient, eux, plus rien de scandinave ni de germanique, et c'est ainsi qu'ils avaient chance d'apporter aux Anglo-Saxons la greffe qui leur manquait. Leur invasion, sans cela, n'eût pas entraîné plus de conséquences que celles des Danois au ix^e siècle, et elle devait en avoir de bien différentes. Depuis longtemps, la fusion s'était faite entre les pirates de Rollon, établis dans le pays appelé après lui Normandie, et la population déjà dense de cette riche province. La fusion s'était faite, ou pour mieux dire l'absorption. Dès le temps du deuxième duc, le français était redevenu la langue de la masse des habitans. Ils sont chrétiens; ils ont des manières françaises, des goûts chevaleresques, des châteaux, des couvens et des écoles, et le sang qui coule dans leurs veines est principalement du sang français. C'est pourquoi on les voit, au xi^e siècle, marcher à la conquête de l'Angleterre en représentans du Midi, de la civilisation latine, des lettres romanes et de la religion de Rome. Guillaume arrive béni par le pape, précédé d'une bannière envoyée par Alexandre II, portant un cheveu de saint Pierre dans un anneau, ayant mis dans ses intérêts, par un vœu, l'un des patrons de la France, saint Martin de Tours. On ne chante point Beowulf dans son armée, ni les exploits d'Odin; mais bien les vers du plus ancien chef-d'œuvre, alors le plus récent, de la littérature française. Au dire du poète Wace, bien informé, puisque son père fut de l'expédition, le jongleur Taillefer, en avant des soldats,

allait chantant

De Charlemagne et de Roland
Et d'Olivier et des vassaux
Qui moururent en Roncevaux.

L'armée, d'ailleurs, n'était pas composée spécialement de gens de Normandie. Elle était divisée en trois corps : à gauche, les Bretons et les Poitevins; au centre, les Normands; à droite, les Français proprement dits. Et personne ne put s'y tromper, les contemporains appellent tous l'armée du duc Guillaume une armée française; dans les deux camps, c'est le nom qu'on lui donne. Dans le *Domesday book* rédigé par ordre de Guillaume, ses gens sont appelés « Franci; » de même, dans la tapisserie de Bayeux, brodée par ordre d'Odon, évêque de cette ville et demi-frère du duc, on lit, à l'endroit où la bataille est représentée : *Hic Franci pugnans*, ici les Français se battent. Même désignation chez les vaincus; dans la chronique anglo-saxonne, les envahisseurs sont appelés Français, *Frenciscan*. « Et les Français eurent possession

du champ de carnage, » dit l'annaliste après avoir conté la journée d'Hastings ; et il réserve le nom de Normands pour les soldats d'Harold Hardrada. Même jugement plus loin vers le Nord. Autrefois, lit-on dans une *saga*, on parlait la même langue en Angleterre et en Norvège, mais il n'en fut plus ainsi après la venue de Guillaume de Normandie, « parce qu'il était Français. »

Quant au duc Guillaume, il conduisait à la française, c'est-à-dire gaiement, son armée de Français (1). Son état d'esprit n'est ni l'emportement, ni la furie, ni la joie brutale ; c'est la belle humeur. Tous les récits le montrent gardant jusqu'au bout cette belle humeur et ce sang-froid. Comme les personnages de l'épopée celtique, comme les habitans des Gaules dans tous les temps, il est prompt aux reparties (*argute loqui*). Il fait un faux pas en descendant de bateau, et tout le monde y voit un mauvais augure : « C'est un terrible présage, lit-on dans un vieux poème scandinave, si tu fais un faux pas en marchant au combat. Cela veut dire que les fées ennemies te suivent à droite et à gauche, souhaitant de te voir blesser. » Cela ne veut rien dire, observe le duc à ses compagnons, sinon que je prends possession du sol. — Au matin de la bataille, il met son casque à rebours : autre mauvais présage. — Nullement, dit-il, c'est signe qu'on me verra

. . . de duc en roi tourné ;
Roi serai qui duc ai été.

Dans son entrain il provoque Harold en combat singulier, comme faisaient les Gaulois pour leurs adversaires, d'après Diodore de Sicile ; comme, plus tard, fera François 1^{er} pour Charles-Quint. Il devait mourir dans une guerre entreprise pour se venger d'une épigramme du roi de France, et pour justifier sa riposte.

Le soir du 14 octobre 1066 vit se décider la fortune de l'Angleterre. Le sort de la bataille était indécis ; une idée ingénieuse de Guillaume déterminait la victoire. Il fit tirer en l'air par ses archers ; les flèches, en retombant dans la palissade des Saxons, y causèrent grand ravage ; l'une d'elles creva l'œil d'Harold, et fit de cette journée la plus importante victoire qui ait jamais été gagnée par des Français.

Le Bâtard avait fait vœu d'élever sur le lieu du combat une abbaye à saint Martin de Tours. Il tint parole, mais l'édifice ne prit point dans le langage usuel le nom du saint ; il reçut et a

(1) « Tous jusqu'aux petits marmitons... rivalisaient d'élan, de bravoure et de cette galté gauloise en présence du danger, qui forme un des beaux traits du caractère national. » (Voir *l'Incendie du paquebot « la France, »* par le baron de Hubner, 1887.)

gardé jusqu'à nos jours le nom sanglant de « la Bataille. » Ses ruines qu'un soin pieux entretient dominant les vallons où se massèrent pour l'attaque les soldats du conquérant. Au loin, dans l'intervalle des collines que couvraient alors les arbres jaunissants de la forêt d'Anderida, luit entre la terre et les nuages la mer grise qui apporta, il y a huit cents ans, la flotte normande. Des monceaux de débris couverts de lierre marquent la place où tomba Harold, dernier roi de race anglaise qui se soit assis jusqu'à nos jours sur le trône de la Grande-Bretagne. L'endroit est écarté; de grands arbres, des cèdres, des aulnes, un arbre au feuillage blanc voilent comme d'un rideau et ferment aux bruits du monde le lieu de la lugubre tragédie. Il y règne un silence solennel; à travers les branches on aperçoit seulement, d'un côté, la tour carrée de l'église de Battle, et le seul bruit qui monte est celui de la vieille horloge sonnante les heures. Le lierre et les rosiers grimpants enlacent les pierres grises et retombent en rameaux légers le long des basses murailles de la crypte; les roses s'effeuillent et le doux vent d'automne chasse leurs pétales blancs sur le gazon, parmi ces débris auxquels est attaché l'un des grands souvenirs de l'histoire de l'humanité.

La « Bataille » eut en effet des conséquences immenses, autrement considérables que celles d'Austerlitz ou d'Azincourt. Un peuple entier fut transformé, un peuple qui allait être le peuple anglais. Les Anglo-Saxons vaincus ne surent pas plus se défendre et s'unir contre les gens de France qu'ils n'avaient su auparavant s'unir contre les Danois. A l'enthousiasme momentané qui avait groupé autour d'Harold tant de nobles défenseurs succéda un morne abattement. La vie réelle montra les mêmes contrastes que la littérature. Les indigènes s'agitèrent en soubresauts impuissans, incapables, même en ce pressant danger, de s'entendre et d'agir à la même heure; puis ils se soumièrent douloureusement à la fatalité. Le seul interprète contemporain de leurs sentimens qui nous soit connu, le chroniqueur anglo-saxon, décrit les ravages des vainqueurs et conclut par cette exclamation caractéristique : « Puisse la fin être bonne quand Dieu voudra ! » Ailleurs, après avoir dit comment le prince Edgar et les gens de Londres se soumièrent, il observe : « Ce fut grand dommage qu'ils ne l'eussent pas fait plus tôt, puisque Dieu ne voulait pas que les choses alassent mieux à cause de nos péchés. » Quand on a l'âme ainsi remplie de sentimens élégiaques, on est une facile proie pour les hommes qui savent vouloir; avant sa mort Guillaume avait tout pris, jusqu'au pays de Galles; il était roi d'Angleterre et avait si bien changé les destinées de sa nouvelle patrie, que les habitans de cette île si

accoutumée aux invasions ne devaient plus voir jusqu'à nos jours monter la fumée d'un camp ennemi.

Dès le premier moment, Guillaume semble l'avoir voulu et prévu. En politique, il unit tout le pays ; il était le maître ou le vainqueur de tous et imposa à tous son autorité, à son frère même, l'évêque Odon, qu'il fit emprisonner « comme comte de Kent, » dit-il avec sa promptitude de repartie habituelle, pour éviter une querelle avec l'Église. On le craignait, mais on ne pouvait s'empêcher de l'admirer : « Il était si rigide et si cruel qu'on n'osait rien faire contre sa volonté, » dit le chroniqueur anglo-saxon, qui ajoute : « Il ne faut pas oublier entre toutes choses la bonne paix qu'il fit régner dans le pays, si bien qu'un homme chargé d'or pouvait traverser sans encombre tout le royaume. » En résumé, et ce fait aussi devait être gros de conséquences, le nouveau maître était détesté, mais non point honni.

Mais ce qui est plus frappant encore que ses vues et ses instincts politiques, ce fut son action voulue et réfléchie, sur la pensée, sur l'opinion publique, si l'on peut dire ainsi, enfin sur la littérature. Ce fut là un trait de génie ; Guillaume s'appliqua, et ses successeurs l'imitèrent, à faire pour le passé ce qu'il faisait pour le présent : à unifier. La nouvelle dynastie avait besoin des poètes pour cela et elle leur fit appel. Guillaume se donna hautement non pas pour le successeur ou le remplaçant, mais pour l'héritier d'Édouard le Confesseur et de tous les autres souverains indigènes. Pendant plusieurs siècles les poètes de langue française et plus tard de langue anglaise, obéissant comme à un mot d'ordre, fusionnèrent dans leurs chants toutes les origines. Français, Danois, Saxons, Bretons, Troyens même, formèrent pour eux une seule lignée ; ces peuples divers avaient trouvé en Angleterre une patrie commune, et leurs gloires à tous était le patrimoine commun de la postérité. Avec une persistance admirable, qui se prolongea de siècle en siècle, ils déplacèrent le point de vue national et finirent par établir aux yeux et de l'aveu de tous que la constitution d'un peuple et son unité ne sont pas une question de sang, mais une question de lieu ; peu importe qu'on soit ou non consanguins ; le point, c'est d'être *compatriotes*. Tous les habitans du même pays sont un même peuple ; les Germains d'Angleterre et les Français d'Angleterre ne sont rien autre chose que des Anglais.

Tous les héros qui se sont illustrés sur le sol de l'île sont indistinctement chantés maintenant par les poètes ; ils célèbrent d'une voix égale Brutus, Arthur, Hengist, Horsa, Knut, Édouard et Guillaume. Ils vénèrent de même les saints de toute race qui ont gagné le ciel en pratiquant la vertu sur le sol anglais. En cela encore, bon politique, le roi donne l'exemple. Le jour de Pâques 1158,

Henri II Plantagenet et sa femme Éléonore d'Aquitaine entrent couronnés dans la cathédrale de Worcester et se présentent devant la tombe du saint protecteur de la ville. Ils ôtent leurs couronnes, en font hommage au mort, les placent sur sa tombe et jurent de ne les plus porter jamais. Le saint était saint Wulfstan, dernier évêque anglo-saxon, contemporain de la conquête.

Un mot d'ordre a été donné ; les clercs l'ont compris. Ainsi, voici un poème du XIII^e siècle sur Édouard le Confesseur ; il est composé en langue française par un religieux normand de Westminster et dédié à Éléonore de Provence, femme d'Henri III. On y lit :

En monde n'est, bien vous l'os' dire,
 Pays, royaume ni empire
 Où tant ont été bons rois
 Et saints comme en Ile d'Anglois...
 Saints, martyrs et confesseurs
 Qui pour Dieu moururent plusieurs ;
 Les autres forts et hardis moult
 Com fut Arthur, Edmond et Knout.

L'exemple est caractéristique de ces tendances toutes nouvelles, puisque c'est là un poème dédié à une Française par un Normand d'Angleterre et qui débute par l'éloge d'un Breton, d'un Saxon et d'un Danois.

Dans la rédaction des chroniques, les lettrés se comportent de même, et le fait est encore plus significatif, car il montre à l'évidence que cette mise de la littérature au service des idées politiques est l'effet d'une volonté formelle et d'un plan préconçu, et non des circonstances. Les chroniques sont rédigées sur commande et d'après le désir exprès des nouveaux rois d'Angleterre. Ainsi, le poète de langue française Gaimar fait commencer à la prise de Troie son histoire d'Angleterre et conte d'aussi bon cœur les aventures des Troyens et des Bretons que celles des Saxons ou des Normands ; Wace de même, aussi au XII^e siècle, retrace d'une plume égale les exploits des Bretons et des Normands ; ce sont tous des frères ou des aïeux. L'origine première des habitants du pays ne se doit plus chercher sous le ciel de Scandinavie, mais dans les champs troyens. Des murs fumans de Pergame partirent Francus, père des Français, et Énée, ancêtre de Brutus et des Bretons d'Angleterre. Les peuples des deux rives de la Manche ont ainsi une origine commune et classique, leurs races royales ne descendent plus d'Odin, mais de Priam et des princes d'Illion.

Enfin, une fraternité de plus s'établit entre les races diverses peuplant le sol de la Grande-Bretagne : celle qui résulte de guerres faites ensemble. Guillaume et leurs successeurs ne distinguent pas

entre leurs sujets; ce sont tous des Anglais, et ils les mènent tous ensemble combattre leurs ennemis du continent, ils les conduisent jusqu'à Poitiers, jusqu'à Bordeaux, jusqu'en terre-sainte; et cet assemblage de tribus éparses, qu'un envahisseur résolu pouvait jadis si facilement vaincre, à son tour gagne des batailles, et prend un rang inattendu parmi les peuples. David Bruce est fait prisonnier à la Croix-de-Neuille; Charles de Blois à la Roche-Derrien; le roi Jean à Poitiers; Duguesclin à Navarette; Guillaume de Normandie a frappé le sol du pied, et il en est sorti une nation.

V.

Ainsi, ce que les précédens envahisseurs de l'île avaient pu seulement entreprendre devait être réalisé définitivement par les Français de Guillaume le Conquérant. Par la rapidité et la totalité de leur conquête, par le concours des gens qui savaient écrire et qu'ils s'assurèrent, par leurs guerres continentales, ils devaient amener la fusion de toutes les races en une seule et leur enseigner la patrie.

Ils leur enseignèrent aussi autre chose; et les résultats de la conquête ne furent pas moins surprenans en littérature qu'en politique.

L'Europe a connu deux renaissances; l'une au xi^e siècle, l'autre au xvi^e; la première fut surtout française et la seconde surtout italienne. Au xi^e siècle, les Français étaient ce que les Italiens furent quatre à cinq cents ans plus tard: de grands initiateurs. L'architecture ogivale avec ses cathédrales et ses châteaux, les universités, la philosophie scolastique, les croisades, les épopées chevaleresques, les fabliaux, prirent à ce moment naissance dans notre pays et se propagèrent ensuite dans les autres. Cet art, cet esprit, cette littérature et ces idées passèrent la Manche avec le Normand, ou vinrent peu après le rejoindre dans sa nouvelle patrie. La littérature que les conquérans introduisent est bien différente de celle qu'ils trouvent dans le pays; ils étaient peu faits pour goûter les désespérances et les mélancolies saxonnes; ils étaient heureux: tout leur réussissait. Il leur fallait une littérature de gens heureux

D'abord, ils ont des épopées; mais combien différentes du *Beowulf* d'antan. Ce sont bientôt des poèmes pleins de courtoisie, de gaieté et de tendresse. Il y avait déjà de la tendresse dans le *Roland*; c'est bien autre chose dans les poèmes qui suivent, ceux où Benoît de Sainte-More retrace les amours de Troilus et de Cressida et ceux où les héros de la cour d'Arthur cherchent le mystérieux Graal,

moins mystérieux, moins introuvable que le parfait amour dont ils rêvent. Ces derniers poèmes, plus chers que tous autres aux clercs de langue française établis en Angleterre après la conquête, sont aussi les plus dignes d'attention ; d'abord, parce qu'on y voit en meilleur jour les nouvelles mœurs, ensuite parce qu'ils montrent que les derniers arrivés surent faire ce que les Anglo-Saxons avaient négligé. Ils avaient un esprit curieux, inquiet de nouveauté et de beauté, ils puisèrent aux sources splendides de la poésie celtique qui depuis des siècles coulaient inobservées ; ils s'émerveillèrent de la grâce du thème qu'offraient les exploits d'Arthur et de ses pairs, et en tirèrent des poèmes si beaux et si charmans que le renom de Lancelot dure encore et que ses aventures sont restées jusqu'aujourd'hui, avec celles de Tristan, Iseult, Genièvre et la fée Morgane, un inépuisable sujet pour la musique, la peinture et la poésie. Rappelez-vous les Volsungs, le dieu Thor et Beowulf et comparez leurs rudesses aux douceurs de cette épopée mondaine. Déjà la femme y a la même place et joue le même rôle que dans le roman paru hier. Un regard ouvre le paradis aux chevaliers d'Arthur ; ils voient dans un sourire tout l'enchantement qu'il nous plaît à nous-mêmes, les vivans d'aujourd'hui, d'y découvrir ; un mot d'adieu banal de la femme qu'ils chérissent se transforme à leurs oreilles et ils l'enferment dans leur âme comme un talisman. Qui n'a point chéri de talismans pareils ? Lancelot rappelle le passé à la reine Genièvre : « Et vous dites : Allez à Dieu, beau doux ami. Ne onques puis du cœur ne me put ce mot issir. Ce fut ce mot qui prude homme me fera si je jamais le suis ; car onques puis ne fus à si grand meschef que de ce mot ne me souvenir. Ce mot me conforte en tous mes ennuis ; ce mot m'a toujours garanti et gardé de tous périls... »

— Par foi, fait la reine, ce mot fut de bonne heure dit, et béni soi Dieu qui dire me le fit. Mais je ne le pris pas si acertes comme vous fites. A maint chevalier l'ai-je dit, là où je ne pensai fors du dire seulement. »

Ils ont aussi des récréations moindres, des fabliaux, des contes, des histoires gaies, une épopée animale dont Renard est le héros et où viendront puiser, après Chaucer, Rabelais, et après Rabelais, La Fontaine. Ils ont des histoires grossières, mais amusantes où le diable et les manans ont place, composées uniquement pour enchâsser et conserver ce qui leur plaisait tant : une vive repartie, un bon mot. Ils ont des contes pittoresques et romantiques où l'on voit bien des pays, où l'on court bien des dangers, mais où l'on s'aime si tendrement ! histoires d'Amis et d'Amile, de Floire et Blancheflore, du roi Flore et de la belle Jehanne. Dans ce dernier

conte, la femme, faussement accusée, se déguise en écuyer et suit le chevalier, son époux, qu'elle aime toujours, portant le costume masculin avec la bonne grâce et la désinvolture d'une héroïne de Shakspeare. Et croyez bien que ces personnages, tout comme Guillaume de Normandie lui-même, ne sont pas plus embarrassés pour répondre aux coups de langue qu'aux coups d'épée. Leur parade est toujours prête. Amile séduit la fille du roi. Vous allez vous scandaliser? mais songez donc que « cette aventure n'est pas trop étrange, comme il ne fut plus saint que David, ni plus sage que Salomon. »

Ils ont enfin de purs chants d'amour, caressans et heureux, où l'on apprend que « belle amour, » que « douce amour, » n'est pas toujours dans les palais, mais se trouve aussi dans les « greniers, » dans les champs, sous le ciel, et c'est toujours une rencontre qui vaut, au cours de la vie, qu'on s'y arrête. La popularité de ces chansons est si grande et elles sont tellement sur toutes les lèvres qu'on les retrouve jusque dans les sermons, où il en est fait des applications mystiques. Stephen Langton, archevêque de Cantorbéry, au XIII^e siècle, prend une chanson pour texte d'un de ses sermons qu'on a encore :

Belle Alice matin leva,
 Son corps vestit et para...
 Pour Dieu, trahez vous en là,
 Vous qui ne aimez mie!

Pour tout résumer d'un mot qui fera comprendre la différence de leur époque à la précédente : sur les lèvres des vainqueurs d'Hastings l'ode se fait chanson.

Le premier effet de cette littérature qu'animait un esprit si nouveau fut d'éteindre celle des Anglo-Saxons. Après la conquête vint pour les indigènes une période de stupeur et de silence, et la chose fut bonne en elle-même. Le premier devoir du maître est d'imposer silence à l'élève : les conquérans n'y faillirent point.

Il y eut cent ans de silence. Puis un réveil graduel se produisit. Ce fut d'abord le réveil des clercs, des gens qui avaient étudié à Paris. Chez eux, à vrai dire, les caractères nationaux étaient moins apparens que chez le reste de leurs compatriotes ; les haines populaires avaient sur eux moins de prise ; la science alors comme de tout temps les avait rendus cosmopolites ; ils appartenaient moins à l'Angleterre qu'au pays latin, et le pays latin n'avait pas souffert. Un groupe nombreux de clercs d'origine anglaise brilla dès le XII^e siècle d'un éclat dont toute l'Europe s'aperçut. C'est le temps de Geoffroy de Monmouth, de Joseph d'Exeter, de Jean de Salisbury, de Gautier Map, de Nigel Wireker et de beaucoup d'autres.

Au XIII^e siècle, nouveau réveil, celui des traducteurs et des imitateurs. On recommence à écrire abondamment en anglais : on fait passer dans la langue indigène les traités pieux et les romans vulgarisés par les vainqueurs. On écrit, comme dit l'auteur du *Cursor mundi* à la fin du XIII^e siècle, « pour l'amour du peuple anglais, du peuple de la joyeuse Angleterre, » et ce peuple en qui commence à passer, grâce au mélange du sang et au contact, quelque chose de la curiosité et de l'entrain de ses maîtres, prend goût à son tour aux romans d'aventure et au récit de prouesses et d'actes courtois. « On aime entendre des gestes, lit-on encore dans le *Cursor mundi*; à lire des romans divers d'Alexandre le Conquérant, de Jules César l'empereur, des guerres terribles de la Grèce et de Troie, où tant de gens perdirent la vie, de Brutus ce baron vaillant, premier conquérant d'Angleterre, du roi Arthur... de Charles et de Roland qui luttèrent contre les Sarrasins... de Tristan et d'Iseult la douce, de la façon dont l'amour leur vint... des histoires sur des sujets divers, des histoires de princes, de prélats et de rois, des chants de toute sorte, de versification variée, écrits en anglais, en français et en latin. »

Donc on s'est tu d'abord ; puis on a repris courage et, oubliant les modèles anglo-saxons, on a traduit, puis imité les modèles français. Un pas restait à faire et le plus important de tous. Il fallait sortir de la pure imitation ; il fallait que l'esprit nouveau et l'esprit ancien se rencontrassent et s'unissent, il fallait, et c'est là une des grandes conséquences de la bataille d'Hastings, que de la littérature anglo-saxonne et de la littérature importée de France, sortît une littérature nouvelle, faite des deux autres et différente des deux autres, la littérature anglaise.

VI.

La fusion, lentement préparée, s'opéra au XIV^e siècle ; elle fut complète et simultanée en politique comme en littérature. La distinction entre les « Francigenæ » et les « Angligenæ » disparaît avec la suppression, sous Édouard III, du « présentement d'englisherie. » Jusqu'à la quatorzième année du règne de ce prince, toutes les fois qu'un meurtre était commis en Angleterre et que les auteurs demeuraient inconnus, le mort était *a priori* réputé français, *francigena* ; libre toutefois au comté de faire la preuve que la victime était seulement un indigène et de s'exempter ainsi de l'amende. Il n'y a plus désormais en Angleterre d'une part des Français et d'autre part des Anglo-Saxons ; il n'y a plus que des Anglais. Il cesse d'y avoir deux langues, l'une d'origine surtout latine, l'autre d'origine surtout germanique ; une nouvelle langue, la langue an-

glaise, se forme par voie de concessions mutuelles et de transaction. En 1205, on comptait seulement 50 mots d'origine latine dans les 32,005 vers du *Brut* de Layamon; on en trouve 100 dans les 500 premiers vers de Robert de Gloucester en 1298, et 170 dans les 500 premiers vers de Robert de Brunne en 1303. Les progrès sont encore plus rapides à mesure qu'on avance dans le xiv^e siècle; nombre de familles de mots reçoivent en Angleterre la naturalisation et, peu à peu, se constitue cette langue dont le vocabulaire compte aujourd'hui deux fois plus de mots d'origine française ou latine que d'origine germanique. A la fin du dictionnaire étymologique de Skeat (1882) se trouve une table des mots de la langue classés d'après leur provenance; les mots empruntés aux idiomes germaniques ou scandinaves occupent sept colonnes et demie; les mots tirés du français et des langues romanes ou classiques, seize colonnes. Sans doute, et la chose est certaine, la proportion n'est pas la même dans une page d'anglais ordinaire; elle est renversée chez certains auteurs, dans Shakspeare par exemple ou Tennyson, qui ont une prédilection marquée pour les mots anglo-saxons. Il faut observer néanmoins, d'une part, que la constitution du vocabulaire avec sa majorité de mots franco-latins est un fait indubitable, d'autre part, que dans une page d'anglais ordinaire, la proportion des mots d'origine germanique est accrue aux regards par le nombre des articles, conjonctions et pronoms anglo-saxons, mots qui ne sont que les valets des autres et sont en effet, comme il convient, plus nombreux que leurs maîtres. On s'écartera beaucoup moins des résultats fournis par les listes de Skeat, si l'on ne compte que les vrais mots indépendans et libres, citoyens de la langue et qui ne sont l'ombre et le reflet d'aucun autre.

En même temps que la langue, une nouvelle versification s'établit par une fusion des règles des deux autres: les indigènes renoncent à l'allitération et acceptent la rime; les conquérans cessent de tendre vers la symétrie absolue du nombre des syllabes et se contentent du nombre des accens. C'est ainsi que Chaucer écrit ses *Contes de Cantorbéry* en vers de cinq accens, avec un nombre de syllabes variant de neuf à onze. Même réforme pour la grammaire: au lieu de garder avec autant de persistance que les peuples germaniques leurs déclinaisons, les habitans de l'Angleterre les laissent tomber en désuétude avec la même promptitude que les Français. Leurs verbes se conjuguèrent sans auxiliaires avant la conquête; on disait en anglo-saxon: je partir demain; les auxiliaires sont admis dans la nouvelle grammaire. Enfin, dans le français comme dans l'anglo-saxon, les noms communs avaient des genres arbitraires et qui différaient de l'une à l'autre langue; lune,

mona, était masculin en anglo-saxon; soleil, *sunne*, était féminin; femme, *wif*, était neutre. Des deux parts, on renonça aux genres arbitraires; toutes les désignations d'êtres ayant un sexe prirent le genre correspondant au sexe; les autres noms furent neutres.

L'instrument de la littérature étant ainsi constitué, la littérature à son tour peut naître; et, à l'exemple de la langue, elle sera le résultat d'une étroite et très originale combinaison du génie des races du nord et des races du midi. Après les efforts infructueux d'Alfred et plus tard de Dunstan pour instruire la nation, une nouvelle tentative est faite maintenant, et celle-là devait réussir. Les écoles s'élèvent de toutes parts et on y enseigne les lettres latines. Oxford se remplit d'élèves; dès le moyen âge, on envoie les jeunes gens à l'Université non-seulement pour faire d'eux des clercs, mais aussi pour en faire des *gentlemen*. Il n'est plus besoin, au xiv^e siècle, de passer la mer et d'aller étudier à Paris; Oxford gagne une renommée qui s'étend bien loin au-delà des limites de l'île. C'est là un grand changement parmi ces indigènes que les Français du temps d'Hastings avaient trouvés sauvages et ignorans, *agrestes et pene illiteratos*, d'après le propre témoignage de l'un d'eux, l'Anglais Orderic Vital.

Grâce à cette réforme, les regards maintenant se tournent d'un mouvement unanime vers le Midi, Rome, la Grèce et Troie; le culte des anciens, prélude de la Renaissance, s'établit, dès le xiv^e siècle, en Grande-Bretagne; on voit un Richard de Bury, évêque de Durham, précepteur d'Édouard III, collectionner les livres avec la passion d'un Médicis. Dans un traité de ce temps et qui lui est attribué, l'éloge des lettres est célébré avec une sincérité d'âme qui fait penser aux paroles de Cicéron dans sa défense du poète Archias : — « Grâce aux livres, les morts me réapparaissent comme s'ils étaient vivans... Tout se corrompt et tombe en poudre par la force de temps. Saturne ne se lasse pas de dévorer ses enfans, et la gloire du monde serait ensevelie dans l'oubli si Dieu, comme remède, n'avait accordé aux hommes mortels le bienfait des livres... Les livres, voilà les maîtres qui nous instruisent sans verges ni férules, sans réprimande et sans colère. Allez les rejoindre, vous ne les trouverez point endormis; interrogez-les, ils ne se déroberont pas; si vous vous trompez, pas de gronderies de leur part; si vous êtes ignorans, pas de rires moqueurs. »

On se familiarise avec les dieux de l'Olympe et avec le culte de la pure beauté... Édouard III et ses seigneurs ornent leurs palais de tapisseries à sujets mythologiques; dans les romans, la conquête de la beauté passionne maintenant davantage que la conquête des empires. Dans l'art de la statuaire, un grand changement se

fait ; jadis le nu était jugé laid ; dans les jugemens derniers, aux portes des cathédrales, les damnés étaient nus ; c'était leur honte et leur châtement, et les élus en face d'eux avaient de longues robes flottantes. Voici aujourd'hui, dès la première moitié du *xiv^e* siècle, que bien loin des plaines heureuses et du ciel indulgent de l'Italie, dans l'abbaye de Meaux près Beverley, sur les bords de l'Humber, un statuaire ayant à représenter le Christ en croix, travaille le nu d'après nature, ayant sous les yeux un modèle vivant. Le chroniqueur du monastère note le fait à l'honneur de l'artiste et décrit l'enthousiasme et la curiosité que son œuvre excita aussitôt.

Si l'art anglais au *xiv^e* siècle est pénétré de cet esprit nouveau, à plus forte raison la littérature. Le premier en date des grands poètes de l'Angleterre, Chaucer, a des peintures de Vénus flottant sur la mer, couronnée de roses blanches et de roses rouges, pour lesquelles le pinceau de Titien conviendrait mieux encore que celui du pensif Botticelli : car Chaucer est un précurseur de la Renaissance, lointain par les dates, voisin par le génie. Il a toutes les admirations des lettrés du *xvi^e* siècle ; il prend pour modèle Pétrarque, Boccace, Dante ; il met sa gloire à suivre de loin les pas de Stace, Ovide et Virgile ; il invoque les dieux païens et leur demande l'inspiration : — « Radieuse Cypris, sois ma protectrice aujourd'hui. Et vous qui demeurez sur le Parnasse, près des claires fontaines de l'Hélicon, inspirez mes vers et mon récit. » — Il conte, d'après Boccace, l'histoire de Troïlus et de Cressida et celle de Thésée, duc d'Athènes ; il emprunte à la version de Pétrarque, « dont la douce éloquence a éclairé de poésie l'Italie entière, » celle de la patiente Griseldis. Il a voyagé en France et en Italie ; il lit Cicéron ; il vénère les livres de l'antiquité, car « de même, dit-il, que d'un vieux champ sort tous les ans blé nouveau, de même des vieux livres sortent, en vérité, les nouvelles connaissances des hommes. »

Sa langue est la nouvelle langue anglaise, son vers est le nouveau vers anglais. Il a renoncé à l'allitération ; il n'écrit point en français et il dédaigne les archaïsmes anglo-saxons ; presque tous les mots qu'il adopte ont cours encore aujourd'hui. Il parle anglais, son génie est un génie anglais, partie germanique et partie français ; il sait penser et il sait rire ; il suit les yeux à terre, bercé par sa rêverie, la longue suite de ses pèlerins de Cantorbéry et tout en même temps il écoute, observe et note les reparties, les discours et les traits de caractères de ses compagnons de route. Seul, il aura eu l'air distrait, de la taverne de Southwark à la taverne de Cantorbéry ; seul il aura tout observé et tout retenu. L'art de bien conter, inconnu des Saxons, lui est familier ; Boccace et La Fontaine n'ont

pas mieux fait; l'art de bien dire, de reproduire des conversations, de dramatiser des incidens, de changer le récit en dialogue, art non moins ignoré des Anglo-Saxons, lui est naturel; c'est sa manière propre de comprendre et de traduire les réalités; son œuvre, comme celle du grand fabuliste français, est « une ample comédie. » La Fontaine se laisse couper la parole par ses animaux, et Chaucer par ses personnages. Les pèlerins de Cantorbéry sont bruyans, bavards, tumultueux, prompts aux ripostes, féconds en idées ingénieuses, en exemples appropriés, en traits d'esprit qui partent comme des flèches et clouent l'adversaire au mur. L'hôtelier de Chaucer est à lui seul toute une hôtellerie, où les idées vont, viennent, s'attachent pour un instant et disparaissent au bruit des rires et des verres entrechoqués; sa commère de Bath récite des monologues qui sont des drames à plusieurs personnages. Elle met en scène ses maris, leur donne la parole et la leur ôte, et se la donne et retire à elle-même.

Chaucer emprunte ses récits aux Italiens, aux Français, aux anciens, aux « gentils Bretons, » rien aux Germains. Les origines germaniques ont été si bien fondues et effacées, on a tant marché sur la dalle sous laquelle dort la vieille littérature, que Chaucer ignore cette partie du passé national. L'inscription est usée, et nul ne peut plus la lire. Il est familier avec Cressida, Cypris et la fée Morgane; mais Thor et Odin lui sont inconnus. Quelque chose pourtant lui reste, et sans cela, il n'eût pas été un vrai Anglais: le goût de ces retours mélancoliques sur soi et sur le problème de la vie, le goût des profonds pensers qui, de tout temps, fut la caractéristique des Anglo-Saxons, et qui est demeuré un des traits marquans du génie britannique. Chaucer traduit et arrange à sa fantaisie l'histoire de l'amoureux Troilus et de la changeante Cressida. Pierre de Beauvau, sénéchal d'Anjou, la traduit en français vers la même époque. Tous deux terminent par des réflexions marquant le souvenir dernier qu'ils veulent laisser au lecteur. Chez l'Anglais, ce sont des règles de bonne conduite, une moralité, des conseils pratiques, comme on en trouve une surabondance et tout un fourmillement dans la littérature d'outre-Manche, et jusqu'à nos jours, dans Defoe, Richardson, Fielding même, dans Dickens, George Eliot et Thackeray. Pierre de Beauvau ne change presque rien à son modèle, dont les pensées, trop mondaines pour une conclusion anglaise, lui suffisent et le satisfont: « Vous ne croirez pas légèrement, dit-il, à toutes celles qui vous donneront oreilles. Jeunes femmes sont volontarieuses et amiables et se mirent en leur beauté, et se tiennent fières et orgueilleuses entre leurs amans pour la vaine gloire de leur jeunesse; lesquelles combien que elles soient

gentes et mignotes plus que on ne porroit dire, si n'ont elles ne sens ne fermeté, mais sont muables comme la foille au vent. » *Parce Domine!* conclut Chaucer. Attendez-vous à la douleur des prompts adieux, mais aimez-les quand même, ces femmes « muables, gentes et mignotes, » dit à ses compatriotes le sénéchal d'Anjou.

Le xvi^e siècle peut donc venir; Arioste peut armer la blonde Bradamante, Marot peut chanter l'hirondelle qui vole « puis çà puis là, » Ronsard et le Tasse effeuiller au soir la rose du matin, Montaigne résumer en un monologue unique le drame et la comédie de sa vie intérieure: ils trouveront en Angleterre un public, et non plus des barbares *agrestes et pene illiteratos*. Ils seront compris, imités, surpassés. Henri VIII connaît les classiques au point de mériter l'admiration d'Érasme; Jeanne Grey lit Platon, Élisabeth traduit Plutarque, Boëce et Horace (son manuscrit vient d'être retrouvé), se prend d'enthousiasme pour Ronsard et lui fait remettre un diamant. Wyat, Surrey, Sackville imitent Pétrarque, Marot, Boccace, traduisent Virgile. Les colonnes corinthiennes soutiennent les palais et les tombes; les médaillons des Césars ornent Hampton-Court. Érasme, qui connaît bien l'Italie, déclare que le culte des lettres est pour le moins en aussi grand honneur en Angleterre, et que c'est là qu'il faut vivre, parce que là va naître « l'âge d'or. » Il meurt sans avoir vu se réaliser sa prophétie; mais il avait dit vrai et l'âge d'or de la littérature anglaise était proche: Spenser allait chanter *la Reine des fées*, Bacon renouveler la philosophie, Shakespeare unir Juliette à Roméo sur le balcon des Capulets. A l'exemple de Chaucer, le grand poète emprunte beaucoup au Midi, à l'antiquité, à l'histoire nationale, mais rien à la partie anglo-saxonne de cette histoire: à Bandello, Roméo et Juliette; à Boccace, Cymbeline; à Giraldi Cinthio, Othello; à Plutarque, César, Antoine et Cléopâtre, Coriolan; aux chroniqueurs nationaux, ses Plantagenet, ses York et ses Lancastre. Aux Anglo-Saxons, rien; rien, si ce n'est souvent ce que ses pensées ont de plus profond et de plus douloureux, les doutes d'Hamlet, les désespoirs d'Othello, les mélancolies de Jacques, les sombres appréhensions de Claudio.

La fusion s'est faite. Grâce à Hastings, l'Angleterre a eu sa langue, sa grammaire, sa versification, sa littérature, qui ne sont ni françaises, ni germaniques, mais sont le produit d'une intime combinaison du génie des deux pays. Et voici le résultat final de ce grand événement. Les Saxons n'avaient pas l'esprit dramatique et les Anglais l'ont eu; les Français avaient, à l'origine, peu de tendances vers le lyrisme et la mélancolie des races germaniques, les Anglais les ont connues, et du tout ils ont fait une seule chose:

le cercle entier des pensées et des émotions humaines leur a été familier de bonne heure ; l'esprit celtique et l'esprit saxon inspirent également Shakspeare ; il sait l'âme de Béatrice aussi bien que l'âme d'Hamlet. On a pu le rapprocher de Molière et aussi de Goethe, et de nos jours, où les génies des différens peuples se pénètrent les uns les autres plus que jamais auparavant, Shakspeare, en qui cette fusion s'était réalisée il y a trois cents ans, est pour nous, par une conséquence naturelle, le plus moderne de tous ; il est l'auteur le plus populaire de notre siècle, celui qui connaît le mieux nos secrètes pensées : il est notre plus vrai contemporain.

Chez une multitude d'auteurs anglais qui ont brillé entre son époque et la nôtre, on pourrait retrouver de même, unis dans un mélange intime, le don de la prompte parole et de la prompte action, l'esprit pratique, la faculté de tourner les récits en drames, en même temps que le don de la méditation intense et de la contemplation métaphysique. « A la vérité, disait Saint-Évremond, je n'ai point vu de gens de meilleur entendement que les Français qui considèrent les choses avec attention et les Anglais qui peuvent se détacher de leurs trop grandes méditations pour revenir à la facilité du discours et à certaine liberté d'esprit qu'il faut posséder toujours, s'il est possible. » C'est marquer fort justement le résultat dernier des invasions. Malgré l'échange constant des pensées et l'imitation des mœurs, les deux routes suivies par les deux peuples sont demeurées distinctes. Ils se sont compris, mais non pas confondus. La part de l'esprit germanique demeure plus grande chez les Anglais, et la part du génie celto-latin plus grande chez les Français. Saint-Évremond continue d'avoir raison.

Lorsque Tristan mourut, Iseult mourut aussi, et on les enterra tous deux dans la même église, chacun à une extrémité de l'église. De la tombe de Tristan sortit une vigne, et de la tombe d'Iseult un rosier, et les deux plantes, embrassant les colonnes, vinrent se réunir à la voûte. C'est l'image de ce qu'ont fait Guillaume de Normandie et ses Français. La conquête a amené le croisement de deux races ; elle n'a rien détruit de leurs plus hautes qualités : elle a avivé ces qualités, au contraire, elle les a mêlées et en a fait un tout unique, ce tout que, depuis cent ans, nous ne nous lassons pas d'admirer ; elle a joint dans une union si intime qu'on n'a jamais pu, à aucune époque, les séparer entièrement, la vigne de France aux roses d'Albion.

BELLE-MADAME

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIX.

L'homme naît avec des sentimens plus ou moins généreux ; mais en général l'existence le rend plus personnel que la femme. Alexandre Dumas fils s'est un jour écrié : « — Ah ! si les mondaines pouvaient entendre ce qu'on dit d'elles, au fumoir, après dîner ! » Malheureusement elles n'entendent pas. Jacques s'en allait par les rues en proie à des pensées très contradictoires. Il avait commencé par plaindre Belle-Madame ; quelques heures plus tard, il se plaignait lui-même. Et avec une sincérité si naïve qu'il ne se rendait pas même compte de son monstrueux égoïsme. Il oubliait déjà le sacrifice de Nancy, tout ce qu'elle avait abandonné pour être à lui. La victime, c'était bien un peu M^{me} Roller, femme divorcée, tarée, chassée du monde : c'était surtout le comte d'Orsel, condamné au concubinage flétrissant. Que diraient ses camarades ? que penseraient ses chefs ? Ceux-ci pardonnaient le scandale de Marseille, parce qu'ils croyaient au mariage prochain. Car le monde est inconsistant, ignorant et léger. Mais le jour où il serait avéré que ce mariage escompté déjà devenait impossible, la situation de Jacques s'aggraverait terriblement.

En arrivant à son club, le comte chercha le salon le plus dé-

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 avril, et des 1^{er} et 15 mai.

sert : même ses meilleurs amis l'importunaient, l'agaçaient. Néanmoins, en fumant un excellent cigare, ses idées prirent peu à peu une teinte moins sombre. Au souvenir de Belle-Madame se mêlait, comme une image lointaine, le souvenir à demi effacé de Noëmi. Ah ! s'il avait connu la seconde avant la première ! Elle eût fait une comtesse délicieuse, cette jeune fille si gracieuse, et si distinguée ! Il détaillait avec complaisance tous ses charmes... Même les charmes les plus secrets : un homme expert et vicieux a tôt fait de dévêtir une femme. Mari de M^{lle} Sinon, Jacques eût mené la grande existence, l'existence rêvée. Que lui manquait-il ? La fortune. Cette fortune, il pouvait la conquérir aisément en épousant la juive. Rien de plus facile puisqu'elle s'offrait d'elle-même. Et voilà que l'honneur, le devoir obligeaient le comte à végéter dans sa pauvreté douteuse.

Il chassa vite ces regrets désagréables pour se renfermer dans les réalités présentes. Comment annoncer à Nancy cet irréparable malheur ? Certes, elle ne douterait pas de lui. Il n'était coupable de rien, en somme. Seule l'absurde loi bouleversait leurs espérances. Or, par une contradiction singulière de son esprit hésitant, Jacques craignait de perdre Belle-Madame. Cinq minutes auparavant, il souhaitait de pouvoir épouser Noëmi : à présent, il souhaitait de conserver sa maîtresse. C'est que le jeune homme ne lisait pas clairement en lui-même ; il ne démêlait pas encore la vérité dans ses désirs inavoués. Brutalement exprimée, sa pensée aurait pu se résumer en une phrase : « Épouser la jeune fille en restant l'amant de la jeune femme... »

Par les chaudes journées de juillet, le campagnard entre parfois dans une chambre absolument close. Au dehors, les volets sont rabattus avec soin : à peine un mince filet de soleil se glisse-t-il indiscretement à travers une fente inaperçue. Tout d'abord, la chambre paraît noire. Puis l'œil s'habitue à l'obscurité ; et bientôt il ne distingue plus que cette fine trainée de lumière qui semble illuminer toute la pièce. Ainsi du cœur humain. La créature se croit bien sûre d'elle-même ; ses décisions sont irrévocablement prises. Soudain, pareille à la délicate coulée de soleil, une pensée mauvaise se glisse dans la conscience. Et c'est elle seule qu'on voit, elle seule qu'on distingue, elle seule qui éclaire la confusion des pensées contraires.

Jacques se serait révolté si le meilleur de ses amis lui avait donné ce conseil cynique :

— Eh, quoi ! mon cher, vous vous désolez ? Vraiment, pas de quoi ! Votre aventure est bien simple. Vous aimez une femme, et elle vous aime assez pour quitter son mari. Car enfin, vous n'avez

pas exigé ce sacrifice-là ! Vous comptiez bien vous conduire en honnête homme : à telle enseigne que tout le monde s'attend à ce que vous légitimiez votre faute par une union bien régulière. Or, il arrive que cette union ne peut pas se conclure. Êtes-vous responsable ? Non pas. Rompez-vous avec celle qu'il vous est interdit d'épouser ? Nullement : elle serait malheureuse, et vous aussi. Mais si vous ne devenez pas son mari, à elle, rien ne vous empêche de devenir le mari d'une autre. Croyez-moi, mon cher : épousez M^{lle} Sinon. D'abord, elle est riche. Et je connais le monde ! Il pardonne tout aux gens cousus de millions.

Jacques ne brillait point par la délicatesse. Il se fût indigné, sans doute, en recevant ce conseil trop fin de siècle. Pourtant il en venait tout doucement à concevoir cette idée pratique : prendre la femme riche sans quitter la maîtresse jolie. Non que cet homme fût méchant. Mais il était bien de son époque. Égoïste et jouisseur, il croyait toutes les femmes coulées dans le même moule. Pour lui, la conscience d'une baronne de Chevy valait la conscience d'une M^{me} Roller.

Les heures s'enfuyaient. Les habitués du club arrivaient les uns après les autres, et M. d'Orsel hésitait toujours, n'ayant pas le courage de prendre une décision énergique. C'est qu'il se heurtait toujours à cet obstacle insurmontable : comment apprendre la vérité à Belle-Madame ? Vers cinq heures, la partie s'organisa. Avec son instinct de joueur, il rencontrait là, juste à point, une distraction violente. Lui qui perdait presque toujours, il se sentait en veine ce jour-là. Les louis, les billets de banque, les plaques de nacre s'entassaient devant le comte, sans que ce gain inespéré égayât sa brumeuse tristesse. Un membre du club dit avec un gros rire, ce rire lourd des imbéciles :

— Tiens ! d'Orsel gagne !.. Ses amours claquent !

Le comte n'entendit pas. Le jeu le ressaisissait tout entier : il était si heureux de s'étourdir pendant quelques heures ! Un valet de pied annonça le dîner : Jacques ne songea même pas à désertier la place. Tel que ces peureux qui reculent lâchement devant une échéance fatale, il retardait le moment de la cruelle explication. Le repas terminé, quelques amis l'entraînèrent dans la loge du cercle, à l'Opéra. De temps à autre, une pensée aiguë traversait son cœur, comme une flèche très fine. « Que dira Nancy ? » Puis il chassait bien vite la hantise importune. A minuit, il n'osa pas encore rentrer rue de Commailles. Au moins le jeu c'était l'oubli, et Jacques voulait oublier à tout prix, comme ces ivrognes qui tentent de noyer leurs chagrins. La chance lui resta fidèle. Au petit jour, personne ne se mesurait plus contre lui. Le banquier vei-

nard inspire aux camarades une sorte de crainte superstitieuse. Chez le joueur, il y a toujours un peu de l'enfant, de l'enfant naïf qui croit aux amulettes cachées, aux *griots* mystérieux.

Les salons se vidaient. Alors brusquement, avec une raideur automatique, Jacques prit son parti. Eh bien, oui ! il révélerait tout à Belle-Madame. Un mauvais moment à passer ! La malheureuse ne pourrait que s'incliner sous l'écrasante fatalité. Et cependant une profonde pitié emplissait l'âme du jeune homme. Pour la seconde fois il déshonorait cette noble créature. Ne lui imposait-il pas un sacrifice plus amer et plus cruel encore que le premier ? Arrivé rue de Commailles, il jeta les yeux sur cette petite fenêtre du cinquième étage... cette petite fenêtre qu'il connaissait si bien. La lampe fidèle brillait sans doute derrière la persienne close. Nancy l'attendait comme toujours. Elle l'attendait, impatiente, inquiète, nerveuse.

Jacques ne se doutait pas qu'une autre douleur veillait déjà là-haut, et qu'avant de souffrir par elle-même, Belle-Madame endurait une autre souffrance. Il ne se doutait pas qu'à l'heure précise où il redoutait d'infliger une atroce douleur à sa maîtresse, la jeune femme s'apercevait enfin du mal inconnu qui rongait sa douce quarteronne.

Ah ! la vie ! quelle ironique duperie ! Deux créatures droites, loyales, honnêtes, meurtries en pleine chair vive ! Pourquoi ? Pour avoir été sincères. Pour avoir cru que le cœur a raison de s'attendrir et de se donner. L'une avait cédé à l'amour sensuel, et depuis deux semaines elle se mourait. L'autre avait cédé à l'amour idéal, et bientôt elle paierait cher son illusion divine. Mélitte d'abord ; Nancy après. Est-ce le chagrin qui a mis du feu dans la poitrine de Mélitte ? Car elle dépérit lentement, régulièrement. Plus d'appétit, plus de sommeil. Et elle tousse, elle tousse... Celle-là désabusée, navrée, écourée ; celle-ci déjà prête pour l'holocauste. Deux femmes, deux victimes. C'est que l'existence est ainsi faite. Celles qui ont un cœur sont vouées au martyre. Malheur à ceux et à celles dont le cœur ne se pétrifie pas et palpite dans la poitrine !..

XXX.

Humain, c'est-à-dire lamentablement triste, le roman de Mélitte.

Le succès était venu à Pierre Natalis, comme il vient à Paris. Plus qu'inattendu : foudroyant. Après l'article de Benoît Chamfrein, d'autres articles élogieux parurent à droite et à gauche. Le journaliste qui reste simple journaliste obéit presque toujours à une

pensée malicieuse. Il est si doux d'agacer les célébrités acquises en fabriquant une célébrité nouvelle! Quand, par hasard, le débutant n'est pas dénué de valeur, c'est comme une trainée de poudre. Les bureaux de rédaction sont en liesse.

— Très bien, tu sais, mon cher, le volume de ce petit? C'est Coppée, Heredia et Sully qui bisqueront!

Comme si l'avènement d'un jeune poète n'était pas une joie pour ses frères aînés! Dans la grande famille des lettres, les anciens laissent des places vides où s'assoieront plus tard les cadets qu'ils attendent. Qu'elles fussent inspirées par de bons ou de mauvais sentimens, les études sur la *Chanson de l'amour* se succédèrent rapidement. En un mois, Pierre fut célèbre. Soudainement il passa de l'ombre à la pleine lumière. Quelques feuilles illustrées publièrent le portrait de cet inconnu de la veille. Puis après la louange, la légende, commentant et grossissant les débuts du poète marseillais. Rien ne lui manqua : pas même la calomnie.

Les cerveaux les mieux organisés supportent mal ces premières fumées enivrantes. Après quelques mois de griserie intellectuelle, Natalis ne se ressemblait plus. L'amant gentil et modeste que Mélitte avait connu naguère s'était changé en un Parisien sceptique et vaniteux. Deux ou trois grands journaux lui ouvrirent leurs colonnes ; une *Revue* importante lui offrit une grosse somme pour un roman vendu avant d'être écrit. Pierre rêvait déjà la fortune : quelques succès mondains achevèrent de flétrir ce cœur autrefois charmant.

C'était l'époque où Nancy vivait les premières semaines de ses heureuses amours. Au fond du Vaucluse, Mélitte ne gênait guère le jeune homme. Il se souvenait bien de la jolie enfant qui lui avait ouvert les portes dorées de la gloire ; mais il y avait un abîme entre le petit publiciste méridional et le poète célèbre. Celui-ci dédaignait peu à peu l'adorable fée, douce protectrice de ses débuts. Mélitte écrivait chaque semaine : à peine maintenant lisait-il ces lettres, attendues pendant les premiers jours avec une impatience fiévreuse.

Un jour, le poète fut invité dans une riche famille bourgeoise : gens fort communs, très flattés de recevoir une « illustration » contemporaine. Car en cette époque de publicité à outrance, les mots n'ont pas la même valeur. On accole des épithètes exagérées aux noms les plus dissemblables. M. Alexandre Dumas fils ou M. Taine sont tout surpris d'être rangés, un beau matin, sur la même ligne qu'un obscur écrivain.

Le chef de cette dynastie bourgeoise s'appelait M. Cavalier : un brave homme enrichi dans le commerce de la bonneterie. Il possé-

dait une héritière, — M^{lle} Irma, — très fière de s'intituler lauréat du Conservatoire... (second prix de piano!). Elle rougissait de la médiocrité paternelle et disait fréquemment avec une vanité mal contenue : « Oh! nous autres artistes... » La pauvre fille avait été fort disgraciée par la nature. Ses petits yeux gris, assez malicieux, sa bouche grande, mais bien meublée, lui donnaient vaguement l'apparence d'un gamin de Paris. Heureusement un nez pointu aiguësait cette physionomie vulgaire. Et ce nez pointu sauvait tout. On disait dans la famille : « Irma n'est pas jolie, mais quelle figure spirituelle! » A première vue, M^{lle} Cavalier s'enthousiasma pour le poète. Elle le trouvait beau, séduisant,.. byronien! Pierre, récemment célèbre, n'était pas encore tout à fait poseur. Il consentit à réciter quelques-uns de ses vers, que M^{lle} Irma (ô joie inespérée!) accompagna mélancoliquement sur le piano avec des accords plaqués.

Quelques jours plus tard, un oncle de la petite péronnelle avertit le jeune homme que M^{lle} Irma serait pourvue d'une forte dot. A cette invite, Pierre dressa l'oreille. La nouvelle génération qui grandit aujourd'hui dans le monde des lettres n'a pas le courage et l'énergie de ses aînées. La misère l'épouvante. Elle préfère la fortune toute faite au travail laborieux et fécond. Natalis caressait ce rêve médiocre et peu poétique, quand l'arrivée de Mélitte le rappela soudain à la réalité. La quarteronne ne soupçonna rien pendant les premiers temps. Un jeune homme ne retrouve pas une jolie maîtresse sans un certain plaisir, surtout quand cette jolie maîtresse adore son idole. La première semaine ne fut donc qu'un enchantement continu. Sitôt libre, elle accourait, fraîche et joyeuse, dans le modeste appartement de son poète, rue du Pré-aux-Clercs, — à deux pas de chez elle.

Sous prétexte qu'il ne voulait pas la compromettre, Pierre exigeait que leur liaison restât fort mystérieuse. Elle ne demandait pas mieux, la chère petite. Pourquoi eût-elle désiré que ses amours fussent publiquement affichées? Cette créature primitive ignorait la vanité. Il lui suffisait de se croire aimée et d'être heureuse. Parmi les camarades de Pierre, quelques-uns entr'aperçurent le profil délicat de la quarteronne. Ce fut un prétexte à plaisanteries : ces plaisanteries de haut goût que les hommes (toujours si délicats!) échangent en pareil cas. Mais le poète le prit de très haut. Est-ce qu'on se moquait de lui? Est-ce qu'un écrivain correct, bien posé dans le monde, s'abaissait ainsi? Une servante? Fi donc! Il indiquait d'un air dégagé (oh! très discrètement!) que Mélitte était la camériste d'une grande dame. Et les railleries des camarades cessèrent. S'il est amusant de s'occuper de la vie

de son voisin, il est encore plus utile de songer à ses propres affaires.

Cependant les visites de Natalis chez M. Cavalier devenaient de plus en plus nombreuses. L'argent a tant de séductions que M^{lle} Irma ne déplaisait plus à Pierre. Quelques semaines encore, et il dirait, de même que la famille du bonnetier : « Non, Irma n'est pas jolie, mais elle a une figure si spirituelle ! » Un matin, celle-ci déclara nettement à son père qu'elle n'épouserait jamais que « son » poète.

Oh ! les illusions naïves de ceux qui jugent l'artiste par son œuvre ! Ils créent un idéal où le poète ressemble à ses vers ; ils incarnent en cet inconnu les pensées qui leur sont douces... Seule, une jolie femme a pu inspirer cette strophe amoureuse... Oui, certes, une jolie femme ! Mais pas de celles qu'on épouse. L'évocatrice des beaux vers s'est rencontrée à point sur le chemin du poète : et le poète l'a piétinée féroce ment pour monter un échelon de plus !..

Les amours humaines sont telles que ces guerres d'autrefois, où les fossés profonds se comblaient avec des cadavres. Tantôt l'homme tombe, tantôt la femme. Celle-ci veut gagner une fortune, celui-là veut conquérir un poste. Le moins sincère des deux use du sentiment au profit de l'ambition. Tant pis pour l'amoureux qui souffre, tant pis pour l'amoureuse qui pleure ! L'un et l'autre ne sont plus de leur temps. A l'encontre des vers de Musset, ils sont venus trop tôt dans un monde trop jeune. Et cependant ceux qui n'ont plus vingt-cinq ans peuvent se dire : « Jadis nous n'étions pas ainsi... Avions-nous tort ? » Non, ils n'avaient point tort. Celui qui n'a jamais souffert n'a jamais aimé ; et ne pas aimer, c'est n'avoir point vécu...

Les supériorités réelles sont parfois méconnues ; les supériorités factices s'imposent toujours. M. Cavalier et les siens considéraient M^{lle} Irma comme « une personne tout à fait remarquable. » Une fois établies, ces opinions-là sont indéracinables. Et c'est ainsi du haut en bas de la société, dans le grand et dans le petit monde, chez le bourgeois et chez l'artiste. On juge les gens non d'après la valeur exacte qu'ils possèdent, mais d'après la valeur relative qu'ils s'attribuent.

Un après-midi, Pierre trouva la fille du bonnetier mélancoliquement assise à son piano. Tout le monde sorti. Comme le jeune homme était attendu, il pouvait croire, sans fatuité, que la famille, complaisante, avait d'avance ménagé un tête-à-tête. Irma simula très naturellement la plus vive surprise. Une modeste rougeur colora ses joues pâles.

— Comment, c'est vous, monsieur Pierre? dit-elle avec un accent pudique qu'eût envié la plus rouée des ingénues.

— Je viens d'apprendre, en effet, que M. et M^{me} Cavalier sont absents. Voulez-vous que je me retire?

Irma lui prit la main et le conduisit vers le canapé, dans l'angle le plus obscur du salon.

— Nous pouvons causer tout à l'aise. Tant mieux! s'écria-t-elle. Promettez-moi d'abord une absolue franchise.

Il se mit à rire, bien qu'un peu gêné.

— Combien gagnez-vous par an? Répondez-moi... comme à une amie.

Quoique poète, Pierre ne manquait pas d'adresse. Il comprit tout de suite le sens de cette question inattendue.

— Ah! mademoiselle, un poète qui reste simplement poète, meurt de faim... ou à peu près...

Et comme elle le regardait avec des yeux étonnés, il se hâta de *détailler* ce que vaut une situation littéraire exploitée habilement. Pierre était intelligent. Possédant un sens pratique fort délié, il eut tôt fait d'expliquer à Irma ce qu'il espérait de l'avenir. Certes un poète ne gagne presque rien; mais, lorsqu'il est célèbre, n'a-t-il pas la ressource des romans, des articles de journaux, voire des pièces de théâtre? Et si la poésie coûte de l'argent, la prose en rapporte. Quelle est la différence entre les écrivains d'aujourd'hui et ceux du XVIII^e siècle? Les uns sont les courtisans du public, tandis que les autres étaient les courtisans des grands seigneurs. Celui qui ne se prodigue pas trop, qui a le soin d'entretenir les camaraderies utiles, peut compter sur une existence agréable. Pierre donnait tous ces détails avec une précision enjouée. On eût dit un chef de bureau additionnant le total de ses appointemens et de ses gratifications de fin d'année. Irma écoutait, très attentive, amusée par ce bavardage, par ces chiffres, par ces réflexions de commerçant rompu aux affaires. Le roman : tant; le théâtre : tant; le journalisme : tant. Elle réfléchissait tout bas : les gains de son poète, joints aux revenus de sa dot, leur assuraient presque une petite fortune. Au fond du cœur, elle n'en estimait Natalis que davantage. Découvrant en cet *artiste* (artiste!) les vertus du négoce, la fille du bonnetier le respectait bien plus qu'une heure auparavant. Le sang des Cavalier pouvait s'unir au sang des Natalis. Aucune mésalliance! Les uns et les autres s'entendraient à merveille. Et elle s'applaudissait d'avoir été si perspicace, cette jeune Irma, second prix du Conservatoire! Au lieu d'épouser un associé d'agent de change, un notaire en exercice ou un officier sans avenir, elle s'offrait un mari fort agréable. D'abord, Pierre lui plaisait. Ensuite, la vie telle qu'il la lui dépeignait était pleine

de promesses alléchantes. C'est quelque chose que de porter le nom d'un homme connu et de ne pas être confondue dans la foule des bourgeoises ignorées ! Enfin, les premières représentations, les soirées littéraires... Que savait-elle encore ? La jeune fille se grisait à l'avance : décidément, l'*art* est un bon métier ! Voilà que Natalis gagnerait tout autant que le pharmacien en vogue ou le mercier de la rue Saint-Fiacre ! Et pas de mise de fonds : du papier blanc, de l'encre et des plumes. Rien de plus.

Telles furent les fiançailles de M^{lle} Irma et de M. Pierre. La première jugea le poète digne d'être négociant ; le second trouva la négociante digne d'épouser un poète. Quand M. Cavalier revint, il bénit pieusement ce couple bien assorti, et décida que le mariage serait promptement conclu. A quoi bon imposer une pénible attente à ces deux êtres qui languissaient d'amour ?

Cependant, l'ancien bonnetier gardait encore quelques doutes sur les mœurs de son futur gendre. N'est-ce pas une légende acceptée dans la petite bourgeoisie ? Peintres et poètes, musiciens et sculpteurs mènent une conduite révoltante ! M. Cavalier eut soin de ne confier son secret à personne ; et tout en souriant à l'homme de lettres de façon très amène, il conduisit prudemment son enquête mystérieuse.

Le troisième jour, le digne bourgeois se frottait les mains avec joie. Partout de fort bons renseignements : comme pour un valet de chambre ! Un après-midi, M. Cavalier s'achemina vers la rue du Pré-aux-Clercs afin de surprendre le poète au gîte. Précisément, Pierre et Mélitte échangeaient leurs adieux quotidiens, quand tout à coup le père de M^{lle} Irma montra sa large face bienveillante. La quarteronne eut à peine le temps de se composer une allure plus discrète pendant que la vieille ménagère introduisait au salon le nouveau-venu. Bien jolie, ce jour-là, la gracieuse Mélitte, avec son madras jaune et rouge, coquettement tordu sur ses cheveux noirs ! — « Pourquoi Pierre a-t-il pâli, pensait-elle, lorsque cet homme est arrivé ? Pourquoi m'a-t-il congédiée plus brusquement que d'habitude ? » — Et clouée sur place par une inquiétude inconsciente, Mélitte restait immobile dans l'antichambre. Avait-elle remarqué que la porte du salon était entr'ouverte et qu'elle entendrait aisément les voix des deux hommes ?

— Eh ! mon gaillard, s'écria M. Cavalier d'un ton réjoui, votre célibat ne s'ennuie guère, il me semble ?

— Que signifie ?..

— Je n'ai pas la berlue ! Ravissante, cette petite fille que vous reconduisiez au moment où j'entrais !

Pierre affecta de rire comme si l'erreur lui paraissait bouffonne.

— Vous croyez donc ?..

— Je ne crois rien ; j'interroge.

— Je vous en prie, continua Natalis, n'imaginez pas que mes amours descendent si bas. Cette... petite fille, comme vous l'appellez, est tout simplement une domestique qui m'apportait des certificats demandés. Je lui répondais qu'elle était trop jeune pour entrer à mon service. Au surplus, ne vais-je pas me marier ? Elle, ma maîtresse ? Je n'en veux pas pour ma bonne !

XXXI.

— Déjà cinq heures ! balbutia Nancy. Pourquoi ne l'ai-je pas vu depuis deux jours ?

Elle attendait anxieuse, frissonnante. Pas de nouvelles de Jacques, du moins, pas de nouvelles précises. Elle avait écrit à l'hôtel de Servignac : aucune réponse. Dans sa terreur grandissante, Belle-Madame voyait déjà son amant blessé, malade, perdu. Mille idées confuses se heurtaient en ce cerveau déséquilibré par l'insomnie. C'est qu'en effet, arrivé devant la porte de sa maîtresse, M. d'Orsel n'avait pas osé. Après toute cette nuit stupidement usée autour d'un tapis vert, après s'être promis cent fois de tout révéler à sa victime, le comte avait senti son courage défaillir. Il se glissa craintivement chez lui comme s'il redoutait les ironiques commentaires de son valet de chambre. Que penserait le serviteur en voyant le visage décomposé de son maître ? A la hâte il écrivit un mot d'excuses à la marquise. Il expliquait qu'un travail important l'obligeait à s'absenter jusqu'au surlendemain. Cette reculade lui permettait de réfléchir quelques heures de plus. Installé dans une des chambres de son club, il commanderait aux événemens au lieu de leur obéir.

Et parce que le comte d'Orsel était un lâche, Nancy endurait son atroce martyre !

Impossible d'expédier Mélitte aux renseignemens. Depuis trois semaines, la pauvre fille était de plus en plus souffrante. Toujours les mêmes symptômes : mais comme elle opposait constamment de vagues réponses aux questions précises de sa maîtresse, celle-ci ne s'inquiétait plus. Mélitte toussait ; un rhume négligé, sans doute. Du moins, Belle-Madame ne voulait pas que sa seule amie sortît sous le vent glacé. Le concierge de la maison, un assez brave homme, s'offrit volontiers pour quêter des nouvelles. C'est ainsi que M^ms Roller sut, après sa première nuit d'attente, que le comte n'avait point paru chez M^{me} de Servignac. Tout d'abord, l'abandonnée crut que Jacques, ayant perdu de grosses sommes

au club, n'osait pas avouer ce désastre. Mais alors, comment expliquer ce départ qui ressemblait presque à une désertion? Certes, une désertion : M. d'Orsel fuyait à la fois sa sœur et sa maîtresse. Se battait-il en duel et voulait-il que ceux qui l'aimaient ignorassent tout jusqu'après l'événement? Non. Nancy ne craignait pas un duel. Son cœur tendre l'eût avertie déjà. Alors, pourquoi cette absence,.. pourquoi? La journée s'écoula tout entière longue, pesante, n'amenant rien : et l'anxiété de Nancy croissait avec la fuite des heures. Une seconde soirée encore, encore une seconde nuit. Ce n'était plus de l'effroi, maintenant, mais de l'épouvante. Elle répétait toujours la même phrase qui trahissait sa pensée tenace : — « Je ne l'ai pas vu depuis deux jours... »

Elle envoya encore son messenger chez la marquise. A l'hôtel, même indifférence tranquille. Le valet de chambre du capitaine répondait : « M^{me} la marquise ne s'inquiète pas de M. le comte; elle est prévenue. » Nancy eut un cri de jalousie bien humaine. Prévenue, la sœur, quand la maîtresse ignorait tout! Peut-être Belle-Madame eût-elle commis une imprudence si des peurs nouvelles ne l'eussent distraite violemment en l'arrachant aux affres de son amour. Au moment du dîner, Mélitte demanda la permission de rentrer dans sa chambre et de se mettre au lit.

— Ingrate que je suis! s'écria Belle-Madame. Mon égoïsme oublie que tu souffres aussi, ma pauvre enfant.

— Ce n'est rien... ce n'est rien...

— Toujours la même réponse! Aussi tu ne te soignes pas. Depuis avant-hier, tu tousses davantage... Donne ta main.

Brûlante, cette petite main maigrie que Nancy pressait entre les siennes.

— Mais tu es malade, tout à fait malade! Et je ne pense qu'à moi, je ne m'occupe que de moi...

Belle-Madame prit la chère créature dans ses bras, et seulement alors elle remarqua l'altération profonde de cette douce figure, si joyeuse naguère, et maintenant si résignée.

Nancy eut un remords aigu. Elle n'avait rien observé! Cette maladie de Mélitte la surprenait en plein drame, à l'heure où elle se débattait contre le destin. M^{me} Roller ne se calma qu'après avoir installé dans son lit la quarteronne, choyée, caressée comme une enfant. Mélitte s'endormit bien vite, d'un sommeil lourd. A peine, de temps à autre une toux sèche qui déchirait sa poitrine; la pauvre poussait un soupir plaintif pour retomber ensuite dans son hébétude.

Revenue chez elle, Belle-Madame s'enveloppa d'une couverture, et s'étendit sur sa chaise longue au coin du feu. Jacques reparait-il enfin? Saurait-elle la cause de cette évasion subite, et qu'ar-

rivait-il donc pour qu'il imposât une pareille épreuve à sa maîtresse? Heureusement, la force humaine a des limites. Vers minuit, Belle-Madame sentit le sommeil la gagner lentement et clore ses yeux appesantis. Combien de temps dura cet évanouissement nerveux? Elle ne le sut jamais. Une porte grinçante l'arracha soudain à sa léthargie profonde, et comme elle se redressait un peu, à demi effrayée, elle vit Jacques debout au milieu de la chambre. D'un bond, elle fut auprès de lui.

— Toi, grand Dieu! Qu'y a-t-il? Pourquoi cette absence de deux jours?

— C'est que, je...

Une seconde, Jacques eut l'idée de chercher encore un faux-fuyant. Mais il comprit tout de suite le danger de cette reculée suprême. Mieux valait en finir; mieux valait sortir, coûte que coûte, de cette situation intolérable. Il répliqua, d'une voix saccadée qui hachait les mots :

— Je ne suis pas venu... parce que je n'osais pas!

— Vous n'osiez pas?

— Si vous saviez!.. Armez-vous de courage. Nous sommes atteints par un irrémédiable malheur! Hélas! c'est aussi le plus inattendu!

Elle blêmit. A peine eut-elle la force de balbutier :

— Quel... quel malheur?

— Notre mariage est impossible.

Elle recula, ne comprenant pas, ne cherchant même pas à comprendre. Les quatre mots prononcés par Jacques lui paraissaient une énigme, une énigme indéchiffrable. Pour quel motif leur mariage était-il impossible? Ce dénoûment naturel de leur aventure ne dépendait-il pas uniquement de leur volonté à tous les deux? Anéantie, elle retomba sur la chaise longue. Alors M. d'Orsel lui dit tout, et quelle était la conséquence forcée du jugement rendu par le tribunal de Marseille. Il dut recommencer deux fois le même récit, car le visage de Belle-Madame trahissait une surprise stupide. Non qu'elle doutât des paroles de Jacques. Elle l'aimait : comment ne l'eût-elle pas cru? Enfin, la vérité la pénétra tout entière. Certes, elle ne saisit pas immédiatement la réalité du complot machiné contre son bonheur. Elle ne devina pas que Jacques ne pouvait point l'épouser uniquement parce qu'il avait été condamné avec elle et à titre égal : elle, la coupable ; lui, le complice. Comment soupçonner l'alliance de la marquise et de M^{me} d'Anglemon ; les démarches tentées auprès du président du tribunal ; enfin ce piège adroitement creusé où roulait la trop naïve créature, qui avait eu foi dans la chevalerie des hommes et la loyauté des femmes. Un seul fait s'imposait à son esprit ; un fait brutal : aucune mairie ne

consentirait à unir Nancy Carlier à Jacques d'Orsel. Il n'y avait qu'une épouse au monde que le comte ne pût choisir, et c'était elle!

Jacques prononça d'abord quelques mots de consolation vague. Mais Belle-Madame n'écoutait plus. Elle éprouvait une douleur tellement aiguë que pendant une demi-heure elle souhaita une mort immédiate, une mort qui l'arrachât à d'intolérables souffrances. Par une rude tension de volonté, elle se raidit contre le désespoir.

— Jacques... oh! Jacques... Vous le voyez, je tâche d'être calme. Essayons de raisonner froidement, si du moins vous et moi le pouvons encore. La lutte? Elle est sans issue. On se débat contre les hommes, contre les événemens : pas contre un texte de loi. Je ne serai pas votre femme : soit. Que deviendrons-nous ?

— Avant tout, je refuse de vous quitter!

— Vous m'aimez. Je ne doute pas de vous... Et c'est ma consolation suprême dans ce malheur écrasant. Mais, vous le savez : mon honneur m'est aussi précieux que mon amour. Si j'ai tout quitté pour vous appartenir, c'est que j'espérais porter un jour votre nom. Cette joie ne m'est plus permise. Nous ne nous séparerons pas, car vous m'aimez et je vous aime, car je n'ai que vous au monde, car la faute d'une femme n'est ennoblie que par la durée ou le sacrifice. C'est pourquoi je vous le demande à vous, à vous qui êtes un homme et connaissez la vie mieux que moi : que deviendrons-nous ?

La foi de Nancy en son amant était absolue. Jetés tous les deux dans une crise violente, elle en appelait à son défenseur naturel. Jacques s'assit à ses côtés, et, l'enlaçant avec tendresse, il l'étreignit longuement.

— Cette réponse, ne la connaissez-vous pas d'avance? Je veux nos existences unies dans l'avenir comme dans le présent!

Belle-Madame eut un sourire amer.

— Vous m'offrez donc de rester votre maîtresse? Oh! ne tentez pas de vous disculper! Vous n'êtes coupable en rien. Moi je n'ai qu'à choisir : perdre l'homme que j'aime, ou me déshonorer pour toujours; m'enfouir dans un couvent, ou afficher ma honte...

Elle avait trop compté sur son énergie : des larmes jaillirent de ses yeux.

— Et voilà... et voilà comment on devient une fille perdue! Je me croyais bien née pour être une honnête femme, cependant... Je ne possédais plus que cela : l'estime de moi-même... Cette estime, je vais la perdre...

— Ah! chère, chère Nancy!

— Vous ne me comprenez pas, ô mon seul ami ! Vous ne pouvez pas me comprendre. Ce sont des sentimens accessibles seulement à l'esprit d'une femme. Les hommes n'ont pas ainsi que nous le respect inné de leur corps. Ils ignorent ce que nous souffrons de l'avilissement physique... Et puis ? Et puis je veux chasser ces idées qui m'affolent ! Je vous avais tout donné : ma réputation et mon repos... Oui, mon repos. Vous ne vous doutez pas de mes remords lorsque je songe au supplice de l'homme loyal qui m'adorait ! Il me restait ma conscience ! Eh bien, ça aussi, je te le donne ! Je serai ta... ta concubine, comme le dit le code ! (Et elle riait d'un rire amer, strident, cruel.) Je serai ton bien, ta chose... Du moins, je conserverai ton amour. Belle-Madame est morte, il n'y a plus que *mademoiselle* Nancy, maîtresse du capitaine d'Orsel ! Mais aime-la bien, ta Nancy. Elle n'a plus que toi !

Elle recommença de pleurer, de pleurer sur elle, sur ses illusions perdues, sur ses espérances effondrées...

... Sa dernière nuit d'amour ! Et elle s'imaginait, pendant que Jacques la serrait passionnément entre ses bras, elle s'imaginait qu'un immense bonheur, qu'un bonheur sans fin serait la rançon de ses pudeurs suprêmes...

.
 Au petit jour, pendant qu'il s'acheminait vers l'hôtel de Servignac, Jacques se demandait avec une inquiétude sourde comment il sortirait de cette impasse. Une ravissante maîtresse, Belle-Madame ! Eh ! parbleu, nul n'appréciait plus que lui les charmes secrets de la délicieuse créature ! Il l'aimait... sans doute, il l'aimait. Comment un homme jeune, sensuel et bien portant n'eût-il pas été profondément épris d'une pareille femme ? Mais enfin, cette liaison, impossible à rompre désormais, bornait l'avenir de Jacques d'une façon pas drôle. Oh ! pas drôle du tout ! Quoi qu'on fasse pour cacher sa vie, il se rencontre toujours des indiscrets ou des curieux. Sans compter le hasard, ce hasard capricieux ou maladroit qui ne commet que des sottises. M^{me} de Servignac ne pourrait pas à l'avenir répéter la phrase convenue : « M^{me} Roller est dans un couvent jusqu'à ce qu'elle épouse mon frère. » Les ennemis ou les émules du comte chercheraient la trace de la fameuse Belle-Madame. Et Polichinelle aurait bientôt à son actif un secret de plus.

M. d'Orsel connaissait l'opinion de l'armée : de ses chefs autant que de ses camarades. Toujours mal noté, l'officier soupçonné d'un *collage*. Enfin, plus de mariage, plus de Noëmi Sinon, plus de beau-père millionnaire, plus d'hôtel aux Champs-Élysées. Si encore cette femme, parfaite comme maîtresse, avait un peu, seulement un tout petit peu de sens pratique ! Elle comprendrait que la

logique condamnait son amant à conclure un mariage riche. Épouser une jeune fille, ça n'est pas l'aimer. Sans doute, il y a bien quelques préliminaires... analogues : mais le cœur n'y est pour rien. Par malheur, jamais Belle-Madame n'admettrait ça. Pas assez de son temps, cette ravissante femme; trop arriérée, trop romanesque,.. romantique!

Sur ces réflexions, Jacques rentra chez lui, car il avait hâte de se coucher. Et comme il était harassé de fatigue, il s'endormit tout de suite d'un profond sommeil.

Belle-Madame ne dormait pas, elle. Toutes ces pensées meurtrissaient son cœur. La terrible révélation, l'écroulement de ses espérances, les inquiétudes que lui causait la maladie de Mélitte... hélas! c'était bien assez pour chasser le sommeil. Une seule consolation lui restait, rien qu'une : la foi! Jacques, du moins, lui serait fidèle et ne l'abandonnerait jamais. Cette tendresse unique remplacerait tout pour elle : sa réputation évanouie, sa fortune disparue, sa dignité compromise. « Puisqu'il m'aime, puisque je l'aime, je n'ai pas le droit de me plaindre. Ici-bas, l'amour remplace tout! »

Oh! non, elle n'était pas de son temps, Belle-Madame!

XXXII.

— Depuis combien de temps souffrez-vous, mon enfant?

Et comme Mélitte ébauchait un geste indécis, ce fut Nancy qui répliqua :

— Depuis cinq semaines environ, docteur. Je me suis peu inquiétée, tout d'abord. Et si vous saviez combien j'ai honte de mon égoïsme! Je croyais d'abord à quelque rhume négligé : et sans doute le mal n'eût pas été grand si je m'étais moins occupée de moi-même et plus de cette chère petite. C'est l'accident de ce matin qui m'a terrifiée, lorsque je suis entrée chez Mélitte, et que je l'ai trouvée évanouie dans le sang. Je n'avais rien prévu, rien! Hier, seulement, n'ayant pas la force de rester debout, elle s'est couchée de bonne heure, sans dîner.

— Vous ne devez pas avoir faim bien souvent? interrogea le médecin. Non, non, ne vous fatiguez pas à parler : répondez par un signe de tête. Jamais d'appétit, n'est-ce pas?

Puis, le docteur Pierron se penchait vers la malade, et la soulevait avec délicatesse, auscultant les poumons dans la poitrine et dans le dos. Lorsqu'il l'eut étendue avec un soin infini, il regarda Mélitte de ses yeux bons.

— Rassurez-vous, mon enfant, ce n'est qu'un mauvais moment. Dame! la saison n'est pas favorable, et j'ai bien peur que le mois de mars ne nous apporte pas un temps meilleur. Mais au renouveau, vous verrez! D'ici là, on vous dorlotera, on vous soignera, on vous gâtera bien. Elle est bonne pour vous, votre maîtresse?

Mélitte garda le silence, ses yeux parlaient pour elle : ils s'attachaient sur Belle-Madame avec une expression d'ardente tendresse! Alors, se tournant vers M^{me} Roller, M. Pierron ajouta :

— Je reviendrai demain. Auparavant, j'aurais quelques observations particulières à vous adresser : pourriez-vous me donner cinq minutes, madame?

Le cœur de M^{me} Roller se serra. Que lui apprendrait-il donc, cet homme au visage si bon, à la voix si douce? Elle s'efforça de céler ses appréhensions, et, après avoir embrassé la quarteronne :

— Ne t'inquiète pas, ma petite. Le docteur m'enseignera mon métier de garde-malade. Et ce ne sera pas commode : je suis si maladroite, tu sais!

Quand ils furent seuls, assez loin de la chambre de Mélitte, pour que celle-ci n'entendît même point le murmure des voix :

— Je vous en supplie, docteur, tirez-moi de peine! Si vous saviez comme je l'aime, cette enfant!.. Ce n'est pas ma servante : c'est mon amie, ma seule amie!

M. Pierron hocha tristement la tête :

— Que vous dirai-je? Il est impossible de me prononcer encore. Ce dépérissement, ce manque d'appétit, cette toux continuelle sont les symptômes les plus graves.

— Plus graves que les crachemens de sang?

— Une hémoptysie... Si la fièvre tombe, si la toux cesse, je la sauverai... peut-être.

— Peut-être!..

Nancy l'interrogeait toujours de ses yeux agrandis par l'épouvante.

— Je vous dois toute la vérité, poursuivit le docteur : j'ai peur que votre petite malade ne soit tuberculeuse. Ah! voilà l'ennemie, la vraie, la grande ennemie : la Tuberculose! Elle est partout, et partout elle ronge! Les mers sont sillonnées par de jeunes Anglaises, toutes marquées de la griffe impitoyable. Et ces jolies *misses* appartiennent à la race la plus saine du monde, cette race anglo-saxonne dont le sang est si pur et si riche. Ici, au contraire, où est la force de résistance de votre malade? Elle est née à Bourbon, dans le pays du soleil, et notre climat lui convient peu. Comme elle est de constitution solide, comme elle est très saine, elle aussi, je ne me serais pas découragé. Par malheur...

— Parlez, ah! parlez! J'aime mieux l'horreur de la certitude que les angoisses du doute.

— Eh bien! madame, je ne sais rien de la vie de cette enfant, mais j'affirme, vous entendez? — j'affirme que la cause déterminante de sa maladie est purement morale. Elle ne vous a rien dit, rien avoué?..

— Rien.

— Confessez-la, si vous pouvez! Car, malgré sa tendresse pour vous, j'ai bien peur qu'elle ne garde le silence : les métis ont d'étranges obstinations.

— Et c'est tout? Vous ne pouvez pas me répondre : « Je la sauverai, » et vous ne voulez pas me dire : « Elle est perdue... »

M. Pierron lisait une douleur si aiguë sur le visage de Nancy qu'une immense pitié le secouait.

— Ne m'en demandez pas davantage, murmura-t-il; sur mon honneur, je ne puis que vous répéter mes paroles : « Je ne sais pas. »

Lorsque Belle-Madame revint auprès de la quarteronne, celle-ci continuait de sommeiller, les lèvres entr'ouvertes. M^{me} Roller s'assit au chevet de la malade et s'enfonça lentement dans ses cruelles songeries. De temps en temps elle soulevait de sa main légère la tête de Mélitte afin que celle-ci bût la cuillerée de potion calmante. L'humble fille sortait un instant de son rêve commencé pour jeter à sa chère maîtresse un de ces regards qui disaient tant de choses : puis, de nouveau, le cerveau s'embrumait; et, presque endormie, elle s'envolait encore vers le pays des songes. Nancy n'attendait point Jacques ce soir-là. Elle comptait bien ne pas quitter son amie et la veiller jusqu'à l'aube. Le lendemain, M. Pierron amènerait une sœur, et les deux gardes vigilantes se relaieraient tour à tour afin que Mélitte ne restât jamais seule.

Quoiqu'elle essayât de lutter contre le sommeil, M^{me} Roller fut bientôt vaincue. A la fin, tant d'émotions successives la brisaient. La blanche dormait fiévreusement comme dormait la quarteronne. Toutes deux victimes du même mal : l'une meurtrie dans sa chair, l'autre dans son âme. Au petit jour, Nancy ouvrit les yeux, une faible veilleuse éclairait seule la chambre. Sa lueur indécise promenait un reflet tremblant sur les meubles et sur les rideaux; et, dans la demi-teinte, les draps blancs du lit jetaient une note claire. La première pensée de la jeune femme fut pour sa chère malade. Elle osait à peine regarder, craignant d'apercevoir du sang, comme la veille. L'hémoptysie! Ce mot médical qu'elle ignorait quelques jours avant, effrayait M^{me} Roller. Mais

non, Mélitte sommeillait toujours. Elle semblait même plus calme; un peu de rose colorait ses pommettes jaunies. Lorsqu'à son tour la malade s'éveilla, lorsqu'elle vit penché vers elle le visage fatigué de sa maîtresse, Mélitte ne put contenir ses larmes, larmes très douces de reconnaissance.

— Et vous êtes restée là... toute la nuit,.. murmura-t-elle. Oh! Belle-Madame, vous vous tuerez, et votre pauvre servante n'en ira pas mieux. Couchez-vous, je vous en supplie, couchez-vous.

Nancy baisa tendrement au front sa petite amie; et, d'une voix presque enjouée :

— Je te le promets, je vais t'obéir et goûter un peu de repos. Mais à une condition...

— Oh! Belle-Madame!..

— Oui, certes! Je veux ta confession tout entière. Tu m'entends? Pourquoi Pierre ne t'a-t-il pas écrit depuis que tu gardes le logis, depuis que tu souffres?

Une lueur d'hésitation s'alluma dans les yeux de la quateronne. Pendant une minute son instinct lui cria de tout révéler à celle qu'elle aimait le plus au monde,.. mais non. La petite fille d'esclave se tiendrait parole héroïquement, comme une blanche. Depuis longtemps Mélitte appréhendait qu'un malheur terrible n'écrasât bientôt sa maîtresse... A présent, elle jugeait avec lucidité les hommes et les choses, et se méfiait terriblement de ce comte d'Orsel, dont elles dépendaient toutes les deux. A quoi bon ajouter sa peine à la peine qu'endurait déjà sa chère Belle-Madame? A quoi bon imposer un double fardeau à ce noble cœur dont la charge était si lourde? L'abandon de Pierre évoquerait peut-être la crainte d'un autre abandon; en voyant Mélitte délaissée par son amant, M^{me} Roller songerait sans doute qu'elle aussi serait délaissée par le sien. Conception fautive, erreur d'un cerveau inhabile au raisonnement : du moins pensée généreuse et dévouée! Mélitte réunit toutes ses forces; et cachant son trouble, s'obligeant à sourire :

— Il ne m'oublie pas, Belle-Madame : non, il ne m'oublie pas! Pierre a dû retourner au pays. Mais son absence ne sera pas bien longue maintenant. Certes, je ne suis jamais heureuse quand il est loin : mais à quoi sert de se plaindre?

Puis, plus bas encore, comme si elle se parlait à elle-même :

— C'est encore bon de souffrir, quand on souffre par celui qu'on aime...

Nancy ne voulut pas pousser plus loin le premier interrogatoire. Sincèrement elle croyait Mélitte incapable de lui celer la vérité. Elle répliqua, toujours avec un sourire :

— Après tout, tu as été bien sage, ma petite. Pour te recom-

penser d'avoir dormi paisiblement, je vais me mettre au lit. Souhaitez-moi une bonne nuit,.. car il est sept heures du matin, tu sais !

XXXIII.

M^{me} de Servignac n'avait eu garde de questionner indiscrètement son frère : elle semblait ne se douter de rien. L'existence du comte se continuait joyeuse et facile. Il paraissait même beaucoup plus à l'aise maintenant que Belle-Madame savait tout. Celle-ci cachait sa souffrance. Elle accueillait son amant avec le sourire des jours tranquilles. M. d'Orsel n'en demandait pas davantage. L'homme est toujours égoïste : et l'apparence du bonheur chez les autres suffit à l'apaisement de sa conscience.

Comme de juste, Noëmi fréquentait assidûment chez la marquise. Les deux femmes ne se quittaient plus. Le vendredi à l'Opéra, le mardi à la Comédie-Française, le soir dans le monde : partout ensemble. Les bavards et les indiscrets, toujours à l'affût des nouvelles, répandirent bientôt les bruits du mariage prochain. Une jolie fille épousant le comte d'Orsel ? Rien que de très naturel, en vérité. D'une part un grand nom, de l'autre une grande fortune : soit un parfait mariage de convenances. De convenances seulement ? Pas du tout. Noëmi était belle, même fort belle. Jacques était un homme de goût : personne ne s'étonnait qu'il se fût amourachée d'elle. Si d'aventure quelques curieux parlaient de cette M^{me} Roller dont le procès avait fait jadis tant de bruit, on haussait dédaigneusement les épaules. Quant à Jacques, cette vie en partie double lui plaisait beaucoup. Non qu'il eût définitivement pris un parti. Son esprit, d'ordinaire indécis, répugnait aux solutions nettes. Comme beaucoup d'hommes, il *laissait aller* les choses en comptant sur le hasard, sur l'imprévu qui arrangeraient tout. Ne s'était-il pas inutilement tourmenté, quinze jours plus tôt, lorsqu'il n'osait pas révéler à Nancy que leur mariage ne pouvait se conclure ? Nancy avait pourtant tout accepté : pourquoi n'accepterait-elle pas aussi aisément ce dénouement logique ? Lui, Jacques, était-il infidèle ? Trahissait-il ses sermens ? Non pas. Comme M^{me} Roller, il subissait la rigueur de la loi. Et le jeune homme en revenait toujours à sa conception pratique de l'existence : « Ne pas se séparer de la jolie maîtresse, mais épouser la fiancée millionnaire. »

Et puis Jacques ne se donnait pas la peine de tant réfléchir. Il vivait au jour le jour, se fiant surtout à sa veine, cette espérance suprême des habitués du baccara... Car, pour les joueurs,

autant par superstition que par entraînement, les circonstances importantes de la vie sont soumises aux mêmes lois mystérieuses qu'un coup de cartes. Avec un peu de chance, l'heureux banquier abat neuf, — et M^{me} Roller ne se fâche pas trop si son amant s'enrichit par un mariage habile.

Un matin, comme il arrivait pour déjeuner chez sa sœur, Jacques fut très étonné d'être reçu au salon par M^{me} d'Anglemont.

— Moi-même, mon cher comte. Eh! mon Dieu, pourquoi cette mine stupéfaite? Je ne reviens pas de l'autre monde! J'arrive tout uniment de Marseille.

— Si je suis surpris, chère madame, ma surprise est agréable, croyez-le bien.

L'excellente femme se mit à rire, de ce rire sec qui agaçait naguère M. d'Orsel. Elle aspira voluptueusement une prise de tabac; et, toujours mordante :

— Oui ou non, faut-il vous faire mon compliment? La marquise m'a laissé comprendre,.. aidez-moi donc un peu! Il est certaines nouvelles dont on ne parle pas tout haut tant qu'elles ne sont pas encore de notoriété publique.

— Mais je...

— Oh! vous me comprenez très bien. On m'a dit que vous étiez fiancé à M^{lle} Sinon. Votre sœur m'a répondu par une phrase qui permet de supposer tout ce qu'on voudra.

Jacques n'eut pas le loisir de répliquer. Diane sortait de son appartement, accompagnée de l'inévitable Noëmi. De vrai, les questions de man Jeannette embarrassaient fort M. d'Orsel. Pourquoi cette méchante fée se trouvait-elle inopinément à Paris? Jacques désirait que Belle-Madame ignorât tout. Comme celle-ci ne voyait personne, comme elle vivait trop retirée pour entendre l'écho des bruits mondains, l'amant pouvait espérer que sa maîtresse vivrait dans une quiétude parfaite. M^{me} d'Anglemont rendrait sûrement visite à sa nièce : une corvée, sans doute, mais que la tante ne pouvait esquiver déceimment. Par bonheur, Noëmi accapara Jacques tout de suite, et les idées du jeune homme prirent aisément un cours plus agréable.

— Vous savez que votre charmante sœur et moi, nous avons disposé de votre soirée? dit-elle avec un sourire un peu ironique.

— Sans me consulter, mademoiselle? Vous êtes bien imprudente... ou bien confiante dans votre empire!

Elle rougit légèrement : ce badinage coquet lui plaisait toujours. Le comte reprit :

— M'est-il au moins permis de vous demander ce que je fais ce soir?

— Nous vous emmenons à l'Opéra.

— O joie ! Et sans doute je goûterai l'ineffable bonheur d'entendre *Lucie de Lammermoor* ou la *Traviata* ?

— Si j'étais homme, interrompit M^{me} d'Anglemont qui déjeunait d'excellent appétit, je m'occuperais fort peu du spectacle. Qu'importe la musique quand on est dans une bonne loge, à côté d'une très jolie fille ?

Les compliments ne gênaient plus M^{lle} Sinon. Elle riposta du tic au tac :

— Oh ! M. d'Orsel n'est pas si poétique que ça !

— Voilà ce qui vous trompe, mademoiselle. Je suis très poétique. Et la preuve...

Le déjeuner s'achevait. Comme on se levait de table, la marquise dit d'un air détaché :

— Je vous laisse en tête-à-tête tous les deux, jeunes gens ; M^{me} d'Anglemont et moi nous avons à causer.

Tête-à-tête évidemment aussi agréable à Noëmi qu'à Jacques, car l'un et l'autre gardèrent le silence. Diane et man Jeannette disparurent. Quand M^{lle} Sinon fut seule avec le comte, elle s'écria malicieusement :

— Voyez comme on a confiance en nous ! D'abord, puisque je remplace votre sœur, je vais sagement remplir mes devoirs de maîtresse de maison. Voici votre café : allumez une cigarette et causons.

— Tant que vous voudrez ! Je vous affirme que nous causerions bien mieux si vous étiez assise à côté de moi.

— Vous croyez ?

— Oui, je crois.

La jeune fille obéit, et sans se départir de sa gaité :

— Vous savez tout ce qu'on raconte, monsieur mon ami ? On prétend que nous sommes fiancés. Non, non, ne m'interrompez pas ! Quand j'aurai fini, vous bavarderez tout à l'aise. Je veux être très franche avec vous. D'ailleurs, c'est mon grand défaut, la franchise. Je considère le mensonge comme une lâcheté. Vous comprenez que je ne suis ni niaise ni naïve. Un mariage entre vous et moi conviendrait autant à votre sœur qu'à mon père. Or fût-il titré duc, je refuserais tout net l'homme qui ne me plairait pas. Et vous me plaisez, je vous le dis en face, sans audace, ni timidité. Non pas que je resente pour vous un de ces amours, .. un de ces amours comme en inventent si bien messieurs les romanciers ; non. J'ai beaucoup réfléchi sur mon avenir. Si j'étais un laidéron, j'aurais été volontiers méfiante parce que je suis très riche. Heureusement ma figure n'est pas hideuse, et...

Noëmi s'arrêta une minute comme vaguement embarrassée. C'est qu'elle disait vrai. Cette fine créature répugnait au mensonge. Elle n'exprimait jamais que des pensées très sincères, ses yeux regardaient bien en face. N'ayant rien à cacher, elle n'admettait pas que les autres fussent hypocrites ou dissimulés.

— Bah! je veux agir avec vous en toute loyauté. C'est mon habitude, du reste. Voici comment je me juge moi-même : je suis une brave petite fille, sans détours et sans coquetterie. Vous souriez?.. Je sais bien pourquoi vous souriez. J'ai été coquette avec vous, je le confesse. Mais avouez-le, j'avais des excuses. Mon père vous vantait d'une façon exagérée, et quand mon père vante un jeune homme, je comprends à demi-mot. Votre sœur me gâte outre mesure, et n'étant pas idiote, j'ai compris tout de suite où tendaient ces cajoleries-là. Puisque les nôtres sont d'accord, je ne boude pas contre mon penchant secret. Car, je vous le répète, vous me plaisez.

— Noëmi!..

Elle leva le doigt gentiment en guise de menace.

— Je vous ai défendu de m'interrompre. Reste à savoir si je vous plais aussi. Je crois que... oui! Les choses sont donc très avancées, et les potins du monde seraient rigoureusement exacts (une fois par hasard!) si je pouvais lire couramment dans votre cœur. Est-il tout à fait libre, ce cœur-là?

Jacques eut un geste involontaire. Elle reprit avec vivacité :

— Je ne vous demande pas de confidences. Je n'ignore rien de ce qui vous est arrivé à Marseille, nous en avons déjà causé; je sais même quel fut le dénouement lamentable de cette triste histoire. On m'a dit que cette... cette personne s'était retirée dans un couvent; on m'a dit aussi que votre conduite avait été celle d'un parfait galant homme. Mais on nous cache tant de choses à nous autres jeunes filles! Nos parens supposent toujours que nous avons des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre. La pauvre femme qui vous a tout sacrifié a renoncé à vous d'elle-même, et de son plein gré. Ainsi, je suis au courant. Si elle est perdue pour vous, je désire du moins être certaine que son souvenir persistant ne me poursuivra pas dans mon bonheur. Oh! pas de serment, pas de protestation. Je ne vous demande que trois mots. Dites-moi : « Je suis libre, » et dans un mois je serai vôtre.

Jacques était-il « un parfait galant homme, » comme l'appelait M^{lle} Sinon? au point de vue du monde, s'entend. Certes, il n'avait jamais volé ni dupé personne; on ne pouvait lui reprocher aucune action basse ou indélicate. Cependant on eût fort étonné ce

jeune homme en lui disant qu'il était un monstre. Et puis elle était si jolie, cette Noëmi ! Et si fraîche, et si séduisante, et si loyale ! Une perfection tout simplement. Le comte s'était aperçu jadis qu'elle connaissait son aventure avec Belle-Madame ; mais arrangée *ad usum Delphini* ! Et cette créature parfaite tenait deux millions dans chacune de ses petites mains. Pouvait-il épouser Nancy ? Non. Lui avait-il demandé de quitter son mari pour le suivre ? Non. D'un autre côté, le dernier des d'Orsel ne devait-il rien au nom qu'il portait ? Avait-il le droit de laisser s'éteindre tristement une illustre lignée ? Toutes ces pensées se heurtaient dans le cerveau de Jacques. Et néanmoins sa voix tremblait un peu quand il répondit à M^{lle} Sinon :

— Je suis libre...

A ce moment la porte s'ouvrit et la marquise parut avec M^{me} d'Anglemon : celle-ci en chapeau et déjà prête à partir.

— Au moins, tu ne te plaindras pas, Jacques, dit Diane en riant, tu as eu le temps de coqueter à ton aise avec ma petite amie. Eh bien, qu'y a-t-il donc ? Pourquoi détournez-vous la tête, Noëmi ? Pourquoi devenez-vous toute rouge ?

La marquise regardait alternativement son frère et la jeune fille.

— Oh ! oh ! reprit-elle, je crois que le tête-à-tête a été plus sérieux que nous n'imaginions !

Et tout en parlant ainsi, M^{me} de Servignac échangeait un regard singulier avec M^{me} d'Anglemon. Celle-ci chercha dans sa poche sa bonbonnière d'argent et répliqua en ébauchant son sourire :

— Le coup de bêche, marquise ! Croyez que je suis dans le vrai : le coup de bêche !

— C'est bien possible, murmura Diane.

Puis, à voix haute :

— Alors, vous, Noëmi, et toi, Jacques, c'est tout ce que vous avez à m'apprendre ?

Pour toute réponse, la jeune fille se jeta au cou de M^{me} de Servignac en balbutiant avec tendresse :

— Ma sœur, ma chère sœur !..

Man Jeannette partit d'un éclat de rire :

— Décidément, j'avais raison... Le coup de bêche !..

XXXIV.

Après la récolte, le paysan commence le nettoyage de ses champs. Le sarcloir en main, il arrache toutes les mauvaises herbes qui encombrant le sol nourricier. Parfois l'instrument trop frêle s'é mousse contre de fortes racines. Alors, il rentre à la chaumière,

il prend une pioche de solide acier et, à grands coups, il déracine les boutures tenaces.

Comme bru de planteur, M^{me} d'Anglemont avait un faible pour les termes d'agriculture. Pour elle, le dernier coup de bêche consistait à débarrasser Jacques de son encombrante maîtresse, en arrachant à Nancy sa dernière illusion.

Belle-Madame ne s'attendait guère à cette visite-là. Pour elle, il n'y avait que deux êtres au monde, Jacques et Mélitte : Mélitte qui touchait à sa dernière heure. Depuis une semaine, M. Pierron ne cachait plus la vérité. Le médecin hésite si longtemps avant de prononcer les sinistres mots de « phthisie galopante ! » Pour adoucir au moins cette lente agonie, le docteur recourait aux injections de morphine. La pauvre quarteronne s'en allait dans un demi-rêve, à peu près étrangère aux choses extérieures, ne sentant presque plus la toux qui déchirait sa poitrine. Vivait-elle même encore ? Est-ce vivre que de ne plus parler, ne plus entendre, ne plus manger, ne plus connaître de l'existence que les répugnantes réalités ? En six semaines, la maladie l'avait saisie, terrassée et vaincue. Elle s'était insensiblement accoutumée aux accidens quotidiens qui la terrifiaient jadis ; à peine un frisson quand l'hémoptysie la prenait. Belle-Madame lui parlait doucement, n'étant pas même sûre que Mélitte l'écoutât.

Soudain on annonça une visite.

— Quelle visite ?

— Une dame que je ne connais pas. Elle attend madame au salon.

— Bien, j'y vais.

Si Nancy avait su !

— Bonjour, ma nièce ! Vous êtes surprise, avouez-le ? Je vous en prie, quittez cette mine déconfite. Je vous produis donc l'effet d'une tête de Méduse ?

Man Jeannette ne croyait pas si bien dire. Nancy restait collée contre la porte ; un tremblement convulsif la secouait des pieds à la tête. Sa tante, sa tante chez elle ! Quel malheur nouveau apportait donc la sinistre messagère ? Pourquoi la méchante femme poursuivait-elle sa victime jusqu'en cette retraite suprême ? N'importe. Belle-Madame lutterait sans faiblir : et, vaillante, résolue, elle s'avança, le front haut, vers son irréconciliable ennemie. Cette fille de soldat devenait soldat elle-même quand le danger menaçait.

— En effet, madame, je ne vous attendais pas. J'avais tort. Je suis entourée de périls : et le coup qui doit me frapper à mort ne peut m'être porté que par vous.

M^{me} d'Anglemont resta quelques instans déconcertée. L'accès de

colère qui la saisit soudain se traduisit, comme d'habitude, par une ironie aiguë.

— Pour une fois, vous devinez juste! Eh! eh! ma belle nièce, vous êtes moins naïve que jadis; asseyez-vous, et veuillez m'écouter.

— Si cela vous plaît, madame, je vous écouterai debout.

— Pour mieux me faire comprendre l'importunité de ma visite? Inutile. Je m'en doute! Moi, je m'assieds, c'est plus commode. Je viens en ambassadrice afin de vous annoncer le prochain mariage de mon ami le comte Jacques d'Orsel avec M^{lle} Noëmi Sinon.

Nancy devint blanche.

— Vous mentez, dit-elle d'une voix hautaine.

— Des gros mots? Cela m'étonne de vous. Vous n'êtes pas une sotte cependant. Vous vous doutiez bien que votre... votre escapade ne pouvait avoir un autre dénouement, c'était fatal.

— Vous mentez, dit encore Nancy.

— Cette petite est incorrigible! Trop romanesque décidément. Quand on porte un grand nom, on épouse une grande fortune. C'est humain et logique. Un d'Orsel ne vit pas en concubinage avec une... avec une divorcée... Bon pour un artiste, un bohème ou un cabotin.

Nancy restait immobile, haletante, les dents serrées.

— Vous avez fini? répliqua-t-elle enfin d'une voix presque calme.

— J'ai fini. A moins que vous ne désiriez quelques détails...

— Inutile. Je craindrais d'abuser de vous. Comme vous êtes la sœur de mon père, je vous dois le respect. Ne pouvant vous chasser de chez moi, permettez que je vous salue et que je me retire.

Man Jeannette jouait négligemment avec sa bonbonnière; elle se déganta et prit une pincée de tabac qui, cette fois-là, lui parut tout à fait délectable.

— Retirez-vous, ma nièce, retirez-vous. Vous ne me gênez en aucune façon. Moi, je reste. Jacques ne va pas tarder à venir, j'imagine. Il me plaît d'assister à votre dernière entrevue.

C'en était trop. Des larmes jaillirent des yeux de Nancy. Non qu'elle doutât! Mais ce jeu cruel la torturait.

— Je suis donc condamnée à vous subir? reprit-elle d'une voix vibrante, soit. Puis, que m'importe? Je ne vous crois pas! Vous avez ramassé je ne sais où quelque calomnie empoisonnée! Et vous me la servez toute chaude, espérant me convaincre ou me meurtrir. Je ne vous crois pas! Jacques m'aime. Vous ne savez pas ce

que c'est qu'un amour tel que le mien! Vous oubliez que j'ai tout mis dans cette tendresse qui me possède; vous oubliez que j'estime, que je respecte celui à qui j'ai sacrifié mon mari, mon repos, ma dignité, mon honneur. Ma foi c'est ma vie! Et rien, non, rien ne pourra l'arracher de mon cœur, ni vos mensonges que je repousse, ni vos perfidies que je méprise! Jacques m'appartient, Jacques est mon seul bonheur. Oh! pas gai ce bonheur-là!.. Très enviable, en vérité! Ma vie est partagée entre ma seule amie qui se meurt et mon seul ami que je vois à peine!..

M^{me} d'Anglemont examinait tranquillement sa nièce avec sa face-à-main incrustée entre ses doigts minces. On eût dit qu'elle étudiait quelque animal d'une espèce inconnue; et que cette créature indignée et vibrante qui se dressait en face d'elle lui apparaissait comme un phénomène. Ah çà! mais elle était folle, irrémédiablement folle, cette Nancy qui refusait d'admettre l'infidélité de son amant? Man Jeannette n'eut pas le loisir de répliquer. La porte s'ouvrit et Jacques entra. Belle-Madame courut à lui: et, l'enlaçant dans ses bras, elle dit violemment:

— Réponds!

Jacques comprit tout. Ah! si quelque diable malin avait pu enlever soudainement M^{me} d'Anglemont sur un manche à balai! Il la maudissait de bon cœur, l'exécration sorcière. Pourtant il essaya de payer d'audace.

— Mais, mon amie, je vous avoue que... que je ne comprends pas, répliqua-t-il après une courte hésitation.

M^{me} d'Anglemont sourit.

— Remerciez-moi, mon cher comte. Rien n'est plus pénible qu'une rupture. Je vous aime trop pour ne pas vous avoir rendu ce service-là.

— Mais répondez donc! cria de nouveau Nancy.

M^{me} d'Anglemont haussa dédaigneusement les épaules.

— Décidément, ma petite, tu me fais pitié, poursuivit man Jeannette qui retrouvait pour la circonstance le tutoiement d'autrefois. Comment veux-tu que ce garçon te confesse la vérité, là, bonnement? Ce serait trop simple. Je suis courageuse, moi, parce que je suis femme! Et puis je n'ai plus rien à faire ici... Quand les amoureux se querellent, moi je me sauve.

Et elle se retira, le front haut, ravie d'avoir une fois de plus hurlé comme l'oiseau de mauvais augure.

Ils restaient seuls l'un et l'autre.

Nancy regarda Jacques. Il semblait horriblement gêné. La jeune femme recula. Comment, il ne protestait pas? Comment, il ne s'indignait pas?

— Je ne comprends plus, balbutia-t-elle, en passant la main sur son front, telle qu'une folle qui tente de ressaisir sa raison.

Il y eut un silence, un de ces longs silences qui durent quelques secondes et paraissent démesurément longs. Il voulut s'approcher d'elle : mais elle fit un geste de la main, un geste désespéré comme pour se défendre d'un attouchement qui la dégoûtait. D'un coup, la confiance de cette femme croulait. Soudainement elle passait de la croyance à l'incrédulité. Ses yeux s'ouvraient ; elle voyait clair. Puis, brusquement, pareille au naufragé qui se sent couler à pic et cherche une épave pour accrocher sa main défaillante :

— Tu ne comprends pas, c'est impossible, tu ne comprends pas ! Elle dit que tu te maries avec une autre, avec une fille riche, est-ce que je sais ?.. Elle dit qu'un comte d'Orsel ne vit pas en concubinage avec une femme perdue, elle dit...

Mais non ; Nancy ne *croyait* plus. Toutes les protestations, tous les sermens n'auraient servi de rien.

— Nancy, Nancy... je vous aime ! s'écria Jacques. Comment ! Voilà votre pire ennemie et vous admettez qu'elle n'a point menti ? Elle vous aura nommé quelque jeune fille dont le nom est uni au mien par la malignité du monde...

Nancy ne *croyait* plus.

Il s'avancait déjà vers elle, comme pour l'enlacer, la serrer sur sa poitrine. Il connaissait si bien l'empire qu'il exerçait sur la malheureuse ! Mais elle le cloua du regard, n'osant plus bouger, vaincu par l'immense mépris qu'il lisait dans les yeux de Belle-Madame.

Nancy ne *croyait* plus.

Hautaine, elle étendit la main vers la porte avec une violence presque tragique. Dans ce mouvement suprême, elle mit toute sa colère et tout son mépris. Elle chassait ce misérable qui lui avait menti, qui l'avait trompée, qui l'avait bafouée dans ses pudeurs les plus saintes. Cette créature si riche, naguère, si enviée, si adulée, devant qui toute une cité s'agenouillait, — celle qu'on surnommait Belle-Madame ! — Eh bien, elle ne possédait plus au monde que cet humble appartement... Du moins, elle voulait y demeurer seule, seule avec sa chère petite Mélitte qui agonisait dans la pièce voisine. Et Jacques s'éloignait, chassé par le geste autant que par le regard ; il s'éloignait, marchant à reculons, n'osant pas arracher ses yeux des yeux étincelans de cette femme, n'osant pas prononcer un mot, n'osant pas ébaucher un geste, sentant bien que tout serait inutile... Nancy ne *croyait* plus. Il fuyait honteux tel qu'un voleur pris en maraude, car tout son avilissement à lui

s'alourdisait encore de toute sa noblesse, à elle! Il ouvrit machinalement la porte et se sauva lâchement.

Il neige. Après quelques jours tièdes, mars est redevenu glacé.

Le vent souffle du Nord et de grandes rafales s'abattent sur Paris désert. Il neige. Dans l'air noirci tourbillonnent des flocons blancs pareils à d'innombrables plumes blanches voltigeant légères, légères, très légères. Toute cette neige s'étale avec un silence morne. Les pavés se couvrent, puis les trottoirs, puis les maisons, puis les toits des maisons; et les hautes cheminées disparaissent à leur tour sous cet ensevelissement monotone et régulier. Il neige. Une de ces matinées lugubres, où le froid pénètre jusqu'au fond du cœur; où le plus courageux grelotte comme si le soleil et la chaleur avaient disparu pour jamais. Il neige. Il neige depuis le milieu de la nuit. Le tapis de ouate s'épaissit lentement comme un linceul tout neuf ensevelissant une ville entière. Il neige, il neige et presque point de passans. Rien que des rôdeurs honteux, des gens affairés ayant hâte de fuir la tourmente et de rentrer au logis. Il neige, et pourtant quelques hommes noirs se détachent sur le pavé blanc de la petite rue de Commailles. La maison blanche est tendue de draperies blanches; et sous le portail blanc, un cercueil blanc que recouvre une autre draperie blanche. Oh! le pauvre, le pauvre enterrement! Oh! l'humble service, le plus modeste de tous! Puis, on charge la voiture funèbre: et derrière, marche une seule personne, une seule... Ah! Belle-Madame, il ne faut pas toujours mépriser l'argent! Avec un peu d'argent, la douce Mélitte ne s'en irait pas si misérablement. C'est elle qui dort entre ces planches de chêne, c'est elle qui a fini de vivre et de souffrir. Elle était née au pays du soleil, dans l'île merveilleuse que baignent les eaux bleues. Elle était née là-bas, bien loin, au milieu des palmiers toujours verts et des fleurs toujours embaumées... Et maintenant, la petite quarteronne s'en va dans la terre glacée, elle qui aurait tant voulu reposer dans la chaleur souriante des prairies natales! Il neige, et c'est dans la neige que la fille de couleur va s'étendre, dans la neige que dormira ce corps doré jadis par des rayons de soleil! Oh! les rêves étranges de cette âme exotique envolée maintenant dans l'infini! Elle a quitté le pays de la lumière pour le pays des frimas; et Dieu l'a délivrée un matin comme l'oiseleur délivre le rouge-gorge dont il ouvre la cage. Cette âme exilée a senti le grand froid l'envahir, et elle est remontée bien vite au Paradis qui réchauffe. Le corps qu'elle n'anime plus va joindre sa dernière demeure suivi de son amie, de sa seule amie.

Il neige: et ces gens vont vite, car ils ont hâte de finir leur

besogne. Belle-Madame ne voit rien, elle n'entend rien, elle ne sent rien : pas ce frisson qui la pénètre. L'être unique qu'elle aimât encore est couché dans le cercueil : et ces deux femmes ont eu le même destin pour avoir eu la même illusion. La fille blanche a cru à l'amour, comme a cru à l'amour la fille de couleur : la vierge du Midi ainsi que la vierge du Nord ont caressé le même rêve menteur... Et voilà où elles en sont : l'une morte, l'autre si malheureuse qu'elle porte envie à la morte!

Il neige. Le cheval maigre monte péniblement l'avenue glissante, au terreau gras. De temps en temps quelqu'un passe en frissonnant et se découvre bien vite d'un geste craintif et pressé. Belle-Madame se sent défaillir; sans la tension de ses nerfs, elle ne pourrait plus avancer. Enfin les hommes noirs ont achevé leur tâche. Toujours à genoux, elle prie avec ferveur près de la dépouille de sa fidèle compagne. Elle prie et toujours il neige, il neige. Le ciel devient encore plus noir, et le désespoir de Nancy plus lamentable et plus lourd. Désespoir si profond, que ses larmes se changent en sanglots, et que farouche, levant les yeux au ciel, elle dit tout haut d'une voix rauque :

— Ah! Mélitte, pourquoi ne m'as-tu pas emmenée avec toi?

Soudain, Belle-Madame tressaille. Une voix répond à la sienne dans le silence de la nécropole déserte... Quelqu'un qui l'appelle par son nom? Impossible. On ne la connaît plus, on ne l'aime plus. Elle est seule, toute seule. Mais non; la jeune femme ne s'est pas trompée. Pour la seconde fois, la même voix crie : « Nancy! » Alors seulement elle se dresse, et regarde en tournant la tête. Un homme est là, à quelques pas de la tombe; et en l'apercevant Belle-Madame jette un grand cri et recule avec un frisson d'épouvante. C'est Désiré! C'est son mari qui répond à son appel navré, et qui, à la minute même où elle désespérait de tout, accourt auprès d'elle pour la protéger.

Ils échangèrent un regard sans prononcer un seul mot : un de ces longs regards qui disent tant de choses. Ces deux êtres, que la loi avait tour à tour unis et déliés, semblaient, la veille encore, séparés par un abîme. Un élan de pitié les rapprochait tout à coup. Le monde eût éclaté de rire si on lui avait dit : « Ce mari n'a jamais oublié sa femme. Il y a longtemps qu'il a pardonné l'offense. S'il n'est pas venu plus tôt, c'est qu'il n'a voulu paraître que lorsqu'elle serait abandonnée et délaissée de tous! »

Ils se regardaient toujours. Le cœur de Nancy battait à rompre. Jamais elle n'avait mesuré plus nettement la grandeur de sa faute. Mais elle lut dans les yeux de cet homme une tendresse si pénétrante, une bonté si haute, que l'instinct fut plus fort que la

honte. Sans parler, elle s'avança vers son mari, et, les yeux fermés, elle s'abattit sur sa poitrine avec un long soupir de soulagement.

Quelques heures plus tard, elle et lui se trouvaient réunis dans ce petit appartement de la rue de Commailles, témoin de tant de muettes souffrances.

— Et de nouveau je vous devrai tout, murmurait-elle. Vous m'aviez prise pauvre et malheureuse... pour toute récompense je vous ai trahi. Et une seconde fois vous êtes venu vers moi! Une seconde fois, vous m'avez élevée jusqu'à vous. Comme il faut que vous soyez meilleur et plus noble que les autres!..

Il y eut un silence : un sourire triste éclaira le visage de Désiré.

— Où donc est mon mérite, puisque je n'ai jamais cessé de t'aimer? Je te rends le bonheur, c'est vrai : mais c'est aussi mon bonheur que je retrouve...

Puis il ajouta avec une amertume douce :

— Ne seras-tu pas une femme parfaite, maintenant? Tu sais que l'amour n'est pas dans le roman; et que le seul roman que puisse vivre une honnête femme, c'est d'aimer son mari... Les autres?.. Ah! les autres!.. Ce n'est pas toi qui as failli, ma pauvre enfant! Tu as été crédule et chevaleresque... Voilà ce qu'il en coûte!

De nouveau, il la serrait entre ses bras avec une tendresse grave. Et comme elle balbutiait encore quelques mots :

— Tais-toi, acheva-t-il; et surtout ne me remercie jamais! Qui sait si de nous deux ce n'est pas moi le débiteur? Ne m'as-tu pas fait connaître l'infinie joie du pardon?

ALBERT DELPIT.

LES

SALONS DE 1892

I.

LA PEINTURE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

L'art du peintre, comme l'art du poète, a des ressources infinies. L'histoire analytique de la peinture, si on pouvait la faire, serait l'histoire des modifications du sens visuel dans l'humanité, en même temps que l'histoire de nos transformations intellectuelles et morales. Chaque civilisation, chaque génération, chaque individu presque lui demande quelque chose de nouveau, suivant son degré de culture, ses passions, ses habitudes. Entre les bariolages éclatans qui suffisent aux sociétés primitives pour égayer leur mobilier ou accentuer leur architecture, et les complications d'imagination, d'observation, de pensée qu'y peuvent faire tenir, dans des milieux savans et raffinés, un Léonard, un Rembrandt, un Delacroix, il reste dans l'intervalle une place énorme pour toutes sortes de manifestations plus ou moins rapprochées de la première barbarie ou de la perfection dernière. Toutefois, de même que la poésie, grande ou petite, ne peut agir qu'au moyen d'un rythme déterminé et d'un langage précis, la peinture ne peut employer d'autres moyens d'expression que la forme et que la couleur.

Plus l'artiste sera habile à manier les formes que lui fournit l'étude de la nature, plus il sera savant à accorder et varier les couleurs dont il dispose, plus il sera apte à exprimer ce qu'il sent, pense et conçoit : la science ne donne pas le génie, mais, à un certain degré de civilisation, elle lui est toujours nécessaire.

Ces vérités élémentaires sont pourtant de celles qu'un esprit singulier d'indiscipline vaniteuse et d'ignorance infatuée semble mettre en question, depuis quelque temps, dans certains ateliers. Hier, c'était pour la science du dessin et celle de la composition, sciences démodées et inutiles, qu'on affichait le dédain et la haine ; aujourd'hui, cette indifférence et ce mépris s'appliquent, en outre, à ce qu'il y a de plus matériel dans la peinture, au métier lui-même, à l'éclat des couleurs et à leur usage expressif. Ces théories lamentables, qui favorisent l'impuissance des uns et la paresse des autres, ne manquent pas de rencontrer, comme tous les paradoxes, des défenseurs spirituels qui amusent la galerie, et, comme tout est de mode dans notre pays, il ne manque pas d'honnêtes gens qui croient se mettre à la mode en applaudissant tous les peintres qui ne peignent pas et tous les dessinateurs qui ne dessinent pas. C'est le système anarchiste et nihiliste appliqué à l'art, comme il l'est déjà à la littérature, et peut-être n'est-il que temps pour les artistes qui veulent vivre de résister et de se défendre. Les conséquences de ce gâchis sont d'ailleurs déjà assez visibles pour que la honte et l'effroi puissent en faire sortir ceux qui y sont tombés par faiblesse ou erreur. Les délayages informes qui nagent de tous côtés, aux Champs-Élysées, et plus encore au Champ de Mars, comme des épaves flottantes, dans des cadres prétentieux dont la riche dorure ne fait que mieux apparaître le vide, ont de quoi dégoûter les yeux les plus indulgens. La dernière génération de nos peintres, celle qui a débuté après 1870, troublée dans sa marche par ce désordre général, n'a point, sauf de rares exceptions, donné ce qu'on pouvait attendre d'elle. Les plus brillantes aurores n'y ont point eu de midis, et c'est à ses devancières, à ce qui restait des hommes de 1830 à 1865, qu'a été due encore la grande victoire de 1889. La génération actuelle, celle qui, depuis quelques années, cherche à se reconnaître, est plus troublée encore ; on le serait à moins. Après lui avoir prêché le naturalisme sous ses formes les plus rudimentaires et les plus grossières, voilà-t-il pas qu'on se met à lui prêcher l'idéalisme sous ses formes les plus puériles et les plus conventionnelles ! Et cependant que de bonne volonté, que d'ardeur au travail, que de force productive, de tous côtés, dans cette école inquiète qui a si grande envie de vivre et qu'on veut con-

damner à un régime de malades et d'étiolés! Ah! si les jeunes peintres comprenaient mieux leurs intérêts, comme ils liraient moins les journaux qui les encensent et qui les perdent, comme ils prêteraient moins l'oreille aux bavardages littéraires et aux flatteries mondaines, comme ils vivraient plus en eux-mêmes et pour eux-mêmes, ne prenant pour conseillers, après leurs professeurs qu'ils devraient mieux respecter, que les vieux maîtres d'Italie, des Pays-Bas, de France, et, avant tout et toujours, la nature vivante, saine, puissante, la nature généreuse et inépuisable qui, seule, rajeunit et renouvelle les écoles, quand on l'aime avec sincérité et quand on l'observe avec intelligence!

I.

Le Salon des Champs-Élysées, il faut le dire, bien que les chefs-d'œuvre y soient rares, présente un aspect moins inquiétant que celui du Champ de Mars. On y sent, en général, même chez les humbles, moins de dispositions à se laisser entraîner, sans réflexion, dans le tourbillon des conventions à la mode et à obéir, sans observation, à un mot d'ordre dont le sens échappe. Chacun tient à y conserver ou sa personnalité ou tout au moins son libre arbitre, et la variété des manifestations qu'on y observe dispose, en plus d'une salle, à quelques indulgences pour leur médiocrité. Les grandes toiles, décoratives ou historiques, qui ont exigé, de la part de leurs auteurs, une réflexion sérieuse et un effort soutenu, y sont, d'ailleurs, assez nombreuses, tandis qu'au Champ de Mars on les compte trop vite; or, dans l'état actuel des choses, il faut savoir un gré infini aux jeunes artistes qui, malgré les dédains, les moqueries, les déboires, tiennent encore leur âme attachée à de hautes ambitions. Si nous n'avons pas, cette année, à saluer une manifestation aussi brillante que celle de M. Rochegrosse l'an dernier, nous avons cependant à étudier un certain nombre d'ouvrages importants dus à des artistes expérimentés et à constater plusieurs tentatives estimables de la part d'artistes en formation.

Il est fâcheux que les organisateurs des Champs-Élysées n'aient pas, comme ceux du Champ de Mars, pris résolument le parti de disposer décorativement les peintures décoratives. Une toile de plafond ne peut être bien vue et bien jugée que si elle est suspendue en plafond. Ce qui fera son mérite lorsqu'elle sera en place, la hardiesse des raccourcis, la justesse de la perspective, la vivacité de la distribution lumineuse est peut-être ce qui déconcertera le plus le spectateur lorsqu'il la verra tendue verticalement devant lui en tableau et qu'il la jugera comme un tableau,

c'est-à-dire comme un objet auquel s'appliquent des règles et des nécessités tout à fait différentes. Dire avec certitude quel sera l'effet produit, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, par les deux toiles de M. Aimé Morot et de M. Benjamin Constant me semblerait, pour mon compte, assez téméraire. Celle de M. Morot, *la Danse à travers les âges* (quel titre pédantesque pour un décor de fête!) est composée avec esprit, dessinée avec prestesse, échantillonnée avec éclat. Trois groupes principaux de danseurs s'y superposent, symbolisant des époques diverses; en bas, un marquis Louis XV, pimpant et poudré, et sa marquise en falbalas; au milieu, un seigneur Louis XIII, en pourpoint court et canons brodés, avec une infante en vertugadin de brocart; en haut, dans un salon éclairé au gaz, des invités modernes de la municipalité, en habits noirs et robes décolletées. Les premiers balancent un menuet, les seconds glissent une pavane, les troisièmes tourbillonnent une valse, étagés les uns au-dessus des autres, séparés par des flocons de nuages. Tous nous apparaissent comme des personnages très palpables, très réels, trop réels pour des figures en l'air, surtout s'il y a lieu de craindre pour le passant de se les voir tomber sur la tête. Or, des trois groupes, à vrai dire, il n'y en a qu'un, celui du raffiné et de l'infante, qui semble prendre au sérieux cette singulière apothéose et garder l'équilibre dans son mouvement ascensionnel. Les modernes, ceux d'en haut, ne font aucune concession à la perspective linéaire, et les Pompadour, ceux d'en bas, s'arrangent déjà pour opérer leur chute, les pieds en l'air. Est-ce notre œil qui nous trompe? Cela peut être, et nous le souhaitons. Cela prouve, néanmoins, qu'à cause d'un placement mauvais, nous sommes tous obligés de suspendre, sur un point très important, notre jugement à propos d'une œuvre intéressante.

Vis-à-vis de la grande toile, safranée et soufrée, de M. Benjamin Constant, qui éclate, comme une fusée tapageuse, au fond du salon d'entrée, refoulant dans une ombre attristée, sous le rayonnement impitoyable de ses feux jaunes et bleuâtres, tout ce qui l'approche et l'environne, notre embarras est bien plus grand encore. Il a fallu de fortes raisons, sans doute, pour qu'un artiste en pleine maturité, tel que M. Benjamin Constant, un peintre de tempérament, doué de qualités viriles, personnelles, souvent affirmées, ami déclaré du soleil, des couleurs franches, des beaux coups de brosse, oubliât, de gaieté de cœur, ce qu'il sait et ce qu'il aime, pour se précipiter en une aventure aussi étrange. Cette forte raison, paraît-il, c'est la destination même du plafond, qui, placé dans une salle de fêtes, y doit jouer son rôle effectif, non pas de jour, mais le soir, et qui, par conséquent, doit être armé de colorations assez vives pour lutter contre le vif éclat des lumières artificielles, de même

que les peintures de Delacroix, par exemple, dans la galerie d'Apollon ou à la chambre des députés, sont armées de coorations assez éclatantes pour lutter contre la dorure éclatante des sculptures et du mobilier. La pensée est juste en elle-même, car le premier devoir d'une œuvre décorative est toujours de s'accommoder au caractère et aux exigences de son milieu. Efforçons-nous donc, pour le moment, de supporter avec résignation ce parti-pris de tonalités exaspérées et criardes avec l'espoir, un peu vague, que les reflets jaunes du gaz, superposés aux taches jaunes de la toile, détermineront un jaune moins redoutable. Mais que parlons-nous de gaz? Ne sommes-nous pas des réactionnaires? Si c'est l'électricité qui fonctionne, la fusée de M. Benjamin Constant pourra bien n'être pas assez jaune. Les chimistes, décidément, empêchent les peintres de dormir; ceux-ci ont beau faire, ils n'arrivent pas si vite à décomposer les choses. Couleur à part, toutefois, il reste encore, dans une peinture, la conception, la composition, le dessin. Le sujet donné était *Paris conviant le monde à ses fêtes*. Dans l'espèce, ce ne sont que des fêtes de nuit: illuminations, feux d'artifices, pétards, etc. La ville de Paris est figurée par une Parisienne fin de siècle, chiffonnée, décolletée, maquillée, maniérée, qui coquette, maniant l'éventail, en une pose penchée, assise sur une nuée molle comme une maîtresse de maison sur sa chaise capitonnée. C'est donc tout à fait moderne. Certes, cette petite dame, douteuse et fatiguée, n'a plus rien de la grosse dame, pesante et digne, aux robustes appas, qui, d'habitude, représentait solennellement la *Ville Lumière*. Entre les deux allégories, l'une banale, l'autre incomplète, il y avait place peut-être pour une figure plus franche, plus intelligente, plus noble, rappelant avec plus de dignité ce que doit être pour les étrangers notre cher Paris, qui, après tout, ne leur offre pas seulement des plaisirs nocturnes? L'hôtesse a d'ailleurs une singulière façon d'accueillir ses hôtes; les émissaires qu'elle a chargés de ce soin, nus comme vers, se précipitent en avant et sonnent avec fureur en de longues trompettes comme les hérauts du jugement dernier, répandant l'épouvante et réveillant les morts. Les figures ont de l'élan, mais cet élan guerrier correspond-il au sentiment qu'ils doivent exprimer? C'est à faire fuir les gens, non à les attirer; et le mouvement minaudier de recul épeuré fait par la petite dame nous confirme encore dans notre inquiétude. Nous savons bien que toutes ces questions de logique dans la conception, de vraisemblance dans la composition, sont de celles qu'on affecte de dédaigner aujourd'hui, mais nous savons aussi que cette indifférence, si peu française, pour la raison et pour l'esprit dans l'exposition des sujets, est une des causes les plus certaines de notre décadence actuelle. Nos peintres sont-

ils de force, comme l'ont été de grands Vénitiens et de grands Flamands, à faire oublier l'insuffisance ou l'absurdité de leurs fantaisies par l'éclat et la puissance extraordinaire de leur technique? L'aventure est périlleuse à courir. Il est possible qu'une fois en place, le plafond de M. Benjamin Constant ne produise pas sur les yeux un effet aussi irritant qu'au Salon; nous avons peine à penser, toutefois, qu'en obéissant plus naïvement à son tempérament propre, en peignant, avec force et calme, des figures solides et bien étoffées, fortement construites et franchement colorées, sur un fond brillant et clair, ce peintre expérimenté n'eût pas obtenu des résultats plus satisfaisans. On retrouve heureusement M. Benjamin Constant dans un portrait en pied de jeune homme, en costume de chasse, assis sur une table. Ce *Portrait de M. Auguste L...*, d'une tenue ferme et franche, d'une exécution nette et soutenue, montre même, chez le peintre, un progrès marqué pour le style et pour l'expression. La tête, fine et vive, les mains, bien construites et bien éclairées, les vêtemens, sûrement traités et sagement subordonnés, tout concourt à prouver que M. Benjamin Constant, une fois sorti de l'éblouissement des feux de Bengale, sera plus capable que jamais, en reprenant sa véritable voie, de traiter puissamment la figure virile comme il a déjà traité avec charme la figure féminine.

Un plafond de dimension moindre, *les Fleurs*, par M. Ferrier, est destiné, comme celui de M. Benjamin Constant, à décorer la salle des fêtes à l'Hôtel de Ville de Paris. Cette année, comme l'an dernier dans son plafond pour Berlin, M. Ferrier reste un Vénitien. Trois figures de femmes envolées, dans un ciel pur, belles, fraîches, souriantes, tenant, entre leurs bras, des corbeilles ou des guirlandes de fleurs, accomplissent gaiement leurs fonctions de bouquetières idéales. Cela, à coup sûr, n'est pas essentiellement moderne; mais de tout temps, depuis le xvi^e siècle, on eût trouvé cette agréable décoration bien dessinée et bien peinte. Reste à savoir comment ceci et cela, ce rose et ce jaune, ces essors tranquilles et ces gesticulations exaspérées, ce ciel d'azur et ces fumées de lampions pourront faire bon ménage dans le même local, sous la même lumière! Ce n'est pas notre affaire. Dans ce concert sans chef d'orchestre, chacun jouant de l'instrument qui lui plaît, M. Ferrier s'est servi du sien, de celui qu'il connaît; il a bien fait. M. Ehrmann, chargé de peindre, dans deux écoinçons pour la même salle, la *Bretagne* et l'*Auvergne*, n'a pas agi autrement; il a fait de l'Ehrmann. C'est donc par la grande allure du dessin, non par la vivacité colorée, que se distinguent ces deux figures. Autant d'exécutans, autant de modes divers. Dans de meilleures conditions, M. François Flameng ayant, de son côté, pour un vaste pla-

fond d'hôtel particulier, à faire jouer les dieux *Dans l'Olympe*, ne s'est point mis en quête d'innovations hasardeuses. Avec l'habileté spirituelle qu'on lui connaît, et qui ne l'abandonne jamais, en ses grandes non plus qu'en ses petites besognes, M. Flameng a très vivement campé tous ses dieux et déesses sur le bord de sa corniche, assis ou debout, en des attitudes appropriées; quelques-uns, comme Apollon et Diane, les dieux actifs, s'élancent vers le zénith central vide et tout rempli de lumière. La clarté aimable de l'exécution rendra l'intelligence de cette grande apothéose facile et agréable aux yeux du spectateur; il n'y manque, à notre gré, qu'un peu plus de vivacité, de gaité ou de fraîcheur dans le coloris; le pinceau de M. François Flameng n'a pas toujours la même verve que son crayon. On peut voir, à quelques pas de ce plafond, une preuve plus singulière de l'aisance avec laquelle se meut le dilettantisme affiné de M. François Flameng en toutes sortes de sujets, dans le sacré comme dans le profane. Son triptyque, *le Repos en Égypte*, est un amalgame des élémens les plus hétérogènes. Au fond, éclairées par le soleil couchant, les tours et les murailles d'une ville du Languedoc, un grand et beau paysage traité suivant les meilleurs principes de l'école du plein air; dans le panneau central, une Marie délicate, appuyée contre un tronc d'arbre, rêveuse, le menton sur la main, drapée dans sa tunique blanche comme une Grecque de Tanagra, tandis que, bon père nourricier de la banlieue parisienne, saint Joseph, assis sur les bagages, berce entre ses bras le bambino, près de l'âne gris qui mâche les hautes herbes; dans les deux volets, sur la prairie qui borde la rivière, des groupes d'anges musiciens, aux cheveux bouclés, aux robes claires constellées d'or, habillés des mains de fra Angelico, Van Eyck et Dürer. La belle expansion de lumière attendrie dans laquelle l'artiste a su également envelopper toutes ces figures d'origine et de date si diverses suffit à les poétiser et à les apparenter; nous ne sommes presque pas surpris de les trouver réunies et nous nous laissons aller au plaisir d'admirer la grâce de plusieurs d'entre elles.

La plupart des jeunes artistes qui cherchent, comme M. Flameng, à rajeunir des sujets légendaires dont l'intérêt semble inépuisable parce qu'ils répondent à des aspirations constantes de l'imagination ou de la sensibilité humaine, espèrent évidemment, comme lui, trouver ce rajeunissement en grande partie dans une intervention plus variée et plus subtile de la lumière. Il y a déjà plusieurs années que nous suivons ce mouvement, et c'est là qu'on remarque encore l'influence toujours croissante de l'école paysagiste, influence si légitime et si féconde, à la condition qu'on ne l'accepte pas sans réflexion et sans contrôle, car, sous prétexte d'acquérir plus de

liberté dans l'observation et l'analyse des colorations naturelles, il ne faudrait point perdre l'intelligence, plus nécessaire encore, de la solidité des choses et de la vérité des formes. Par suite de cette réconciliation contemporaine de la figure avec le paysage, nous en sommes revenus, sans nous en douter, à la reconstitution de l'école du paysage historique, cette école, au dire des romantiques, si factice et si ennuyeuse, et qu'on croyait avoir enterrée, bien qu'au fond de son âme, doucement ironique, le papa Corot ait toujours su à quoi s'en tenir là-dessus. Le Salon des Champs-Élysées, comme celui du Champ de Mars, est rempli de paysages, plus ou moins composés, dans lesquels se marque, d'une façon très nette, la poursuite d'un accord expressif et poétique entre l'entourage lumineux et les personnages, grands ou petits, réels ou imaginaires, qui s'y meuvent. Ce n'était vraiment pas la peine de dire tant de mal de Nicolas Poussin et de Claude Lorrain pour en revenir au même point qu'eux par un autre chemin. Garons-nous, mes amis, garons-nous, en tout temps, des systèmes absolus, des formules tranchantes, de l'intolérance et des excommunications !

Le paysage, c'est donc entendu, entre, pour une bonne part, dans une quantité d'études plastiques, religieuses, mythologiques, historiques, et nous sommes bien éloignés de nous en plaindre ; mais, nous le répétons, il n'est pas bon qu'il dévore tout. Or, n'est-ce pas ce qui arrive, dans certaines compositions, où la figure humaine, tenant proportionnellement la plus grande place, semblerait devoir logiquement jouer le rôle prépondérant et où elle se fond au contraire et s'évanouit dans une expansion excessive de lumière ? Les femmes nues que M. Raphaël Collin fait danser, dans une lueur d'aurore, sur la plage *Au bord de la mer*, ne satisferaient-elles pas autrement nos yeux si elles étaient d'aspect moins grêle et de constitution moins diaphane ? Les délicates analyses dans les modelés des chairs auxquelles se complait M. Collin ne seraient pas moins appréciables si elles s'exerçaient sur des corps plus vivans et plus solides ; il est à craindre que cette peinture, si mince, toute en superficie, ne s'efface tout à fait en quelques années. Devant le portrait de jeune femme, en toilette d'été, qu'expose encore M. Raphaël Collin, œuvre fine et distinguée, n'éprouve-t-on pas quelque malaise à sentir si peu de corps sous ces souples étoffes ? Plus la toile s'agrandit, plus cette pauvreté de facture devient choquante. Une pareille sensation de contraste pénible entre la grandeur des choses et la petitesse du faire nous saisit encore devant une vaste peinture, moins brillante et moins séduisante, mais où l'on constate de sérieux efforts, les *Tusculanes* de M. Lebayle. Quel beau thème pourtant pour un paysagiste expé-

rimenté et pour un peintre émul Sur les hauts plateaux de Tusculum, qu'entoure, à l'horizon, un cercle de montagnes boisées, dans la paix lumineuse d'une douce journée d'automne, Cicéron lit à quelques amis des passages de son œuvre. Des vieillards, des jeunes gens, assis ou étendus sur l'herbe, écoutent avec recueillement. Ces personnages sont de grandeur naturelle, et M. Lebayle les a étudiés dans leurs attitudes, dans leurs types, dans leurs expressions, avec une conscience qui se marque dans la vérité de quelques morceaux. Le dessin ne manque pas, par instans, de grandeur ni même d'une certaine noblesse. Malheureusement, toutes ces qualités ne produisent aucun effet, tant l'ensemble est terne et gris, froidement et péniblement travaillé. M. Lebayle revient d'Italie; aucun des maîtres qu'il y a vus, depuis les initiateurs jusqu'aux décadens, depuis Mantegna et Ghirlandajo jusqu'à Pietro de Cortona et Tiepolo, ne lui a pourtant appris à peindre si timidement.

Dans son énorme toile qui occupe le fond du grand salon ouest, les *Conquérans*, M. Fritel s'est, de toute évidence, efforcé avec plus d'énergie de hausser son style au niveau de sa conception qu'il croyait être une conception épique. M. Fritel n'est pas le premier venu; la suite de ses œuvres, peu nombreuses, toutes empreintes de la même conviction, prouve, chez lui, une de ces volontés suivies qui deviennent rares. Il ne poursuit pas la popularité, il ne craint pas le ridicule: c'est une force. En 1885, il obtint un succès mérité. Avec ses *Conquérans*, il a voulu frapper un grand coup; il est clair que le génie lui a manqué; pour donner tout l'effet voulu à une pareille conception, ce ne serait pas trop du pinceau éclatant et passionné d'un Rubens ou d'un Delacroix; or, si le talent de M. Fritel a de la conviction, de la correction, de la grandeur même et le sens de l'héroïque, il manque tout à fait d'éclat. Figurez-vous les tueurs d'hommes les plus fameux, César en tête, à cheval, entre Rhamsès et Alexandre debout sur leurs chars, puis, derrière eux, Charlemagne, Napoléon, Tamerlan, Gengis-Khan et les autres, s'avançant sur nous, de face, trois par trois. Tout ce cortège, en longue, massive, pesante procession, marche sous un ciel épais et noir, dans une interminable plaine, entre une double rangée de cadavres, blancs et nus, allongés régulièrement sur le sol côte à côte. La vision est puissante et, pour la rendre émouvante, il n'eût fallu qu'un peu d'ardeur dans l'exécution. Par malheur, héros et montures, aussi blancs et froids que les cadavres, demeurent pétrifiés dans leur immobilité sculpturale; les cadavres eux-mêmes, propres et bien lavés, sans mutilations ni plaies, semblent des pièces d'anatomie rangées sur un dallage d'amphithéâtre, les victimes d'une épidémie, plus que celles de la

violence et de la guerre. Le grand effort, l'effort très méritoire qu'a fait l'artiste pour accentuer, par un dessin vigoureux et savant, le caractère de ses chevaucheurs et les types de ses gisans, n'a pas suffi pour produire l'effet désiré ; on doit le regretter lorsqu'on constate le talent très réel que M. Fritel a dépensé dans cette œuvre de longue haleine.

Ce n'est pas à des sujets si terribles, ni de cette taille, que s'attaquent, d'ailleurs, les quelques artistes qui, comme M. Fritel, conservent encore le souci de l'exactitude dans la représentation plastique de la forme humaine et le goût d'une certaine grandeur virile dans cette représentation, le goût de ce qu'on appelait autrefois le style. L'indifférence ironique du public pour les études académiques, sans lesquelles ne s'est jamais formé et ne se formera jamais un peintre puissant, entraîne presque toujours ceux qui les pratiquent à chercher, dans l'emploi exclusif de la beauté féminine et dans le choix de sujets voluptueux, une sorte d'excuse à leur culte arriéré. Les bonnes études scolaires, portant sur la forme virile, comme l'*Archimède*, tué par le soldat, étendu sur le plancher, de M. Vimont, et l'*Orphée* perdant Eurydice de M. Deully, sont à peine regardées. Cet *Orphée*, tombé sur le bord du précipice, tendant vainement les bras vers sa maîtresse désespérée, n'est point brossé, il est vrai, suivant les procédés à la mode ; ce n'est point, pour cela, un morceau sans valeur. Il y a quelque mérite, en cette heure, à affirmer courageusement que ni David, ni Ingres, n'étaient les derniers des imbéciles, et M. Deully est de ceux qui n'hésitent pas, depuis plusieurs années, à se proclamer leur disciple. Sans doute, pour ramener à la vérité une génération égarée, il n'est ni nécessaire, ni juste, ni habile, de pousser l'esprit de réaction jusqu'à une sorte de fanatisme intransigeant, comme le fait, par exemple, avec une ténacité singulière, M. Lecomte du Nouy. Cet artiste, savant et habile, pour faire front aux novateurs, recule, sans hésiter, jusqu'aux froideurs les plus oubliées de la peinture académique ; ses figures, correctes, blanches et lisses, ont tout juste l'apparence de statues d'ivoire ; ses vrais ancêtres ne sont même pas parmi les classiques de France, mais parmi les classiques plus glacés du Nord, autour de Gérard de Lairese et de Van der Werff. Son étude d'homme mort qu'il appelle « Mourir pour la patrie, » si l'enveloppe en était moins froide, serait, sans doute, regardée avec l'attention qu'elle mérite, pour la science qu'elle montre et le sentiment qu'elle exprime ; mais le dédain excessif qu'affiche M. Lecomte du Nouy pour l'harmonie des couleurs et pour les séductions de la brosse rend vraiment difficile la tâche de ceux qui voudraient rendre justice à son mérite réel et à ses inébranlables convictions.

Non, il n'est pas besoin de consulter les pédans arriérés des décadences académiques pour retrouver, par l'étude attentive de la structure humaine, le sentiment fort ou délicat de la forme et de la beauté. La consultation intelligente de la nature et des maîtres simples et sains y peut suffire. Or, cette consultation n'aura jamais pour conséquence de montrer, entre le dessin et la couleur, entre le fond des choses et leurs apparences, entre les organismes et leur fonctionnement, une séparation et une hostilité qui seraient la négation même de la vie. Qu'un artiste, suivant les indications de son tempérament, suivant les exigences de son sujet, à cause même de l'impossibilité où se trouve le plus puissant génie de rendre tout ce qu'il voit et tout ce qu'il sent, incline plus ou moins dans tel sens, cela est juste et fatal ; mais, dès qu'il prétend faire œuvre de peintre, il ne saurait, sans s'affaiblir singulièrement, renoncer à ce qui est la raison même de la peinture, à son harmonie, avant tout, et ensuite, suivant le cas, à son éclat, à sa vivacité, à sa solidité. Comme depuis un certain nombre d'années, par suite d'une conception incomplète du rôle de la peinture décorative et même du rôle des tableaux portatifs, le goût du dessin précis et serré et celui des colorations franches et chaudes se sont également perdus dans les écoles et dans le public, il n'est pas surprenant de voir se débattre, en des tentatives inquiètes, ceux qui, revenant à des idées plus justes, cherchent à reprendre leur équilibre. Les compositions mythologiques ou fantaisistes dans lesquelles MM. Henri Royer, Le Quesne, Verdier, Suran ont groupé un certain nombre de figures nues témoignent à cet égard d'un effort intéressant. Dans la *Scène de la vie de Bacchus*, par M. Henri Royer (c'est la vieille histoire de Silène sur son âne), les figures sont vives, bien groupées, quelques-unes d'un dessin ferme et souple, avec de l'entrain, de l'esprit et un accent déjà personnel ; pour le moment, non plus que l'un de ses maîtres, M. Flameng, M. Henri Royer n'a pas dans sa couleur autant de vivacité que dans son dessin. On voit pourtant qu'il cherche aussi de ce côté : un petit portrait de dame en blanc, dans un intérieur blanc, délicatement étudié, un peu à la façon de M. Friant, portant la même signature, laisse à penser qu'il faut retenir, pour l'avenir, le nom de ce jeune homme. MM. Verdier et Le Quesne, que nous avons naguère signalés, ne faiblissent pas dans leurs convictions, tant s'en faut ; leurs études assez importantes de groupes féminins marquent même certains progrès. Dans les *Échos* du premier, parmi ces jolies filles penchées, le long du bois, sur la vallée, pour répéter malicieusement le cri du chasseur, se trouve plus d'une figure bien jetée et bien entrevue ; dans la *Toile d'araignée* du second, avec des visées plus mar-

quées au grand style, on remarque certains morceaux d'une facture habile. L'ensemble, dans les deux toiles, est moins heureux; le paysage, dans les *Échos*, est d'une réalité un peu sèche tandis que ses habitantes sont plus librement traitées, mais d'un pinceau fort inégal; le travail de fusion entre le rêve et l'étude n'est pas accompli. Dans *la Toile d'araignée*, le sujet se comprend mal, on ne s'explique pas que les fils ténus et frêles d'Arachné suspendus entre les branches puissent une seconde arrêter des gaillardes si membrues. Les apparitions indécentes qui assiègent un jeune vicaire, au pied même de l'autel, dans *la Tentation* de M. Suran, s'évertuent avec plus de souplesse; mais la grossièreté du contraste entre l'habit ecclésiastique et ces nudités de modèles est trop marquée pour n'être pas répugnante. L'insistance, en ces fantaisies scabreuses, est ce qu'il y a de plus insupportable au monde.

Les visions de M. Henri Martin, *l'Homme entre le vice et la vertu*, et de M. Maignan *Carpeaux* sont d'un ordre autrement relevé. L'un a vu, autour du jeune homme, ardent et indécis, flotter les fantômes des Vices et de la Vertu; l'autre, autour d'un artiste mourant, flotter les fantômes de ses créations réalisées. L'un appartient à l'école nouvelle qui fait bon marché de la vérité comme de la beauté des formes, redoute les accens éclatans de la couleur autant que les accens fermes du dessin, recherche avant tout des effets de séduction subtils et raffinés dans l'unité soutenue d'une décoloration harmonieuse; l'autre se rattache aux traditions anciennes, cherchant dans l'animation intelligente de la composition, dans l'accentuation variée des figures, dans les antithèses nuancées de la coloration, des moyens durables d'expression. Tous deux ont des âmes de poètes; tous deux ont des yeux de peintres; leurs peintures, à tous deux, sont justement regardées et discutées. Qu'advient-il de M. Henri Martin? Non moins que son conscrit déshabillé, grand dadais, gauche et dégingandé, qui marche, les bras ballans, dans un désert de sable (pourquoi le désert?), poursuivi par quatre dames des Folies-Bergère ou des environs, guidé par une demoiselle volante, en robe blanche, de l'armée du salut, M. Henri Martin se trouve, comme artiste, dans une passe périlleuse. Derrière lui, les Vices, c'est-à-dire le peinturlurage des affiches, avec ses silhouettes scabreuses, ses papillotages incohérens, entrevus à travers les brumes parisiennes, devant lui, la Vertu, c'est-à-dire la nature, saine et ferme, ce qui est et ce qui vit, ce qui donne au peintre des moyens sûrs d'exprimer sa pensée. M. Henri Martin ne s'est pas encore décidé à suivre cette dernière. Tant que ses allégories insaisissables, sous la poussière lumineuse qui les voile, ne voudront pas nous dire plus clairement si elles sont des créations originales et viables ou des réminiscences banales et vagues, nous

serons bien forcés de croire que chez lui l'intention tient plus de place que le fait et de craindre que la curiosité dont il bénéficie ne tienne plus à l'étrangeté matérielle d'une exécution approximative qu'à la singularité foncière d'une personnalité puissante. Le tableau de M. Henri Martin est d'ailleurs presque une redite de son tableau de l'an dernier. Il faut attendre cet intéressant artiste à quelque œuvre prochaine où il se dégagera plus résolument. Le *Carpeaux* de M. Maignan ne soulève pas de telles discussions. La manière du peintre, sérieuse et traditionnelle, ne surprend pas les yeux. Là aussi, c'était un rêve à montrer et des apparitions à représenter. L'artiste avait trop de goût pour évoquer brutalement les œuvres du statuaire dans leur matière même, pour leur laisser la solidité de l'argile, du marbre, du bronze; ce sont des sculptures vaporisées, mais néanmoins, dans ces fantômes, on sent, sous l'apparence légère, la structure, le mouvement, la vie d'êtres organisés. Dans ce nuage, d'une peinture souple, flottante, brossée avec une grande habileté, s'assemblent et se reconnaissent sans effort les *Bacchantes* de l'Opéra, la *Flore* des Tuileries, les *Quatre parties du monde* de l'Observatoire, toutes belles créatures, déjà vivantes, qui n'ont eu qu'à s'alléger, en quittant leurs piédestaux ou leur frise, pour apporter à leur père le baiser d'adieu. Tout ce tourbillon de sculptures animées enveloppe le mourant avec une tendresse émouvante. On peut regretter pourtant que la transparence des visions ait gagné jusqu'au visionnaire. Un peu plus d'accent dans la figure du Carpeaux, une figure bien réelle, celle-là, n'aurait rien pour nous choquer; cela donnerait même tout son prix à une œuvre heureusement venue.

Le succès de M. Maignan est d'autant plus agréable à constater que l'artiste est l'un de ceux dont les efforts intelligents se sont toujours attachés à l'interprétation poétique de la réalité. Si la mode revient aux rêves libres de l'imagination, M. Maignan aura été, dans sa génération, un des ouvriers de la première heure, comme l'auront été MM. Luc-Olivier Merson et Henry Lévy, dont le Salon ne nous offre que de petits ouvrages, mais d'un faire excellent et d'une conception distinguée. Une *Annonciation*, faite au bord d'une fontaine, par un angelot florentin, à une petite vierge faubourienne, une *Fortune* endormie à côté d'une route poudreuse que suit, à grands pas, un aveugle avec son chien, montrent le talent délicat et savant de M. Olivier Merson, sous ses formes les plus exquises, dans sa grâce un peu maniérée. L'*Ève cueillant la pomme* et l'*OEdipe s'exilant de Thèbes*, par M. Henry Lévy, d'une saveur moins raffinée, ont néanmoins, le dernier surtout, avec ses jeux tragiques de chaudes colorations, un charme puissant de grandeur triste. Cet *OEdipe* où les personnages, vive-

ment accentués, tiennent petite place dans une nature tourmentée et éclairée à l'unisson de leurs souffrances et de leur désespoir, est un type du paysage historique. C'est dans la même catégorie qu'il faut ranger l'*Abel* de M. Demont-Breton, délicieuse étude d'horizons accidentés à laquelle le filet de fumée, montant du sacrifice auprès duquel git le cadavre de l'adolescent assassiné, donne un caractère de solitude lamentable, *la Douleur d'Orphée* de M. Foreau qui, par ce début, se montre un digne élève de MM. Harpignies et Merson, le *Saint Martin* de M. Lagarde, donnant la moitié de son manteau à un pauvre grelottant, par un temps de neige, sur un quai désert. De ces trois peintures, où l'harmonie entre le caractère des figurines et le caractère du paysage est établie avec goût, se dégagent des impressions fort poétiques.

Les figures tiennent plus de place dans les rêveries esthétiques de M. Fantin-Latour, *Hélène*, *Prélude de Lohengrin*. Figures et paysage, à vrai dire, procèdent plus des maîtres de la renaissance que de la nature, mais le dilettantisme de M. Fantin-Latour, ami de Corrége, est, par instans, délicat et savoureux. Dans le *Guépier*, de M. Bouguereau, il n'y a de rustique que le titre. Les guêpes y sont des amours, vifs, taquins, agressifs; la belle fille nue, sœur de Vénus, une Vénus elle-même, qui a mis le pied dans le tas, se défend gaîment, sans aucun effroi, contre ces assaillans. Cette idylle anacréontique, par la grâce aisée de la composition, fait penser à certaines fresques de Pompéi; un peu plus de simplicité dans l'exécution lui donnerait encore plus de charme. Ce joli morceau montre combien M. Bouguereau se meut toujours plus librement dans le monde antique que dans le monde moderne. Là le sentiment de la beauté le soutient et l'anime, et il s'y préserve beaucoup mieux des mièvreries doucereuses que dans les idylles modernes. La recherche de la beauté, saine et calme, telle que l'antiquité et la Renaissance l'ont comprise, telle qu'elle éclate encore au milieu des laideurs malades de la vie contemporaine, se retrouve encore dans quelques études sérieuses, *une Fille d'Ève*, par M. Jules Lefebvre, couchée dans une attitude difficile, la *Myrrha*, de M. Loewe-Marchand, dessinateur un peu sec, mais précis et des plus attentifs. L'étude de femme, vue de dos, charnue et dodue, devant son miroir, par M. Lucien Doucet, n'a point son élégance accoutumée, ni dans les formes lourdes et épaisses, ni dans la coloration, triste et vineuse; c'est néanmoins d'une savante exécution. La *Baigneuse*, de M. Thys, et *Dans les Thermes de Rome*, par M. Balmer, sont encore des études distinguées.

II.

Il y aurait lieu d'être surpris du petit nombre de bons ouvrages sur notre histoire nationale fournis par les peintres français depuis les événemens de 1870, si l'on ne savait qu'une bonne peinture d'histoire exige précisément toutes les qualités dont on prêche le mépris à nos artistes, de la réflexion et de la culture d'esprit, de l'observation précise et de la sûreté dans la main, la science du dessinateur et la science du compositeur. Ce n'est ni en accumulant au hasard des études fragmentaires, même excellentes, d'après nature, ni en accoutumant son imagination aux seules rêveries, qu'on se prépare à exécuter des œuvres dans lesquelles la vraisemblance de la mise en scène importe autant que sa clarté et son effet, et dans lesquelles l'intelligence de la réalité contemporaine ne doit servir qu'à la résurrection de la réalité rétrospective.

MM. Jean-Paul Laurens et Luc-Olivier-Merson sont à peu près les seuls, qui, dans cet ordre d'idées, aient réuni, durant cette période, toutes les qualités nécessaires. Nous sommes heureux de reconnaître aujourd'hui dans la *Sortie de la garnison d'Huningue, le 20 août 1815*, par M. Detaille, un de ces ouvrages qui feront honneur, dans l'avenir comme dans le présent, à notre école, et qui portent la marque d'un talent mûr, d'une volonté soutenue, d'une étude attentive : — « Pendant la campagne de 1815, dit le texte, le général Barbanègre, avec 200 hommes à peine, défendit héroïquement Huningue contre 30,000 Autrichiens, commandés par l'archiduc Jean, et ne consentit à sortir de la place, le 20 août 1815, qu'avec les honneurs de la guerre. » — Lorsque l'archiduc Jean vit apparaître le général Barbanègre à la tête d'une cinquantaine d'hommes, il lui demanda où était la garnison : — « La voilà ! répondit fièrement Barbanègre. Alors un sentiment d'admiration s'empara de tous les spectateurs. » — On a reproché à M. Detaille de n'avoir pas traité absolument son sujet, au moins par son côté d'épisode héroïque. Le fait est que, dans sa composition, si habilement groupée, du point où se trouve, à gauche, l'état-major autrichien comme du point où se place le spectateur lui-même, on ne saurait constater le petit nombre des défenseurs d'Huningue, puisque les rangs les plus éloignés de la défilade ne sont pas encore sortis de la porte qui occupe le fond de la scène. Pour nous, ce reproche ne nous touche guère, car, en sacrifiant le côté anecdotique de l'affaire, côté difficile, si ce n'est impossible, à exprimer plastiquement, l'artiste a singulièrement agrandi sa pensée et il a donné à la scène une portée plus générale, sans avoir à employer d'autres moyens que les moyens simples du dessinateur et du peintre.

Il n'est pas besoin du livret pour comprendre et c'est là la marque d'une bonne œuvre d'art. A l'attitude digne et triste de tous ces officiers et soldats, blessés, mal équipés, poussiéreux, qui, deux par deux, descendent de la forteresse, on devine des vaincus ; à la tranquillité droite de leurs regards, non moins qu'à la fierté des tambours qui marchent à leur tête, battant la caisse, et à la gravité respectueuse avec laquelle les soldats vainqueurs leur présentent les armes, on sent des vaincus irréprochables et glorieux. L'artiste a exprimé simplement et justement, d'une part, dans le général Barbanègre et dans son entourage, la conscience énergique du devoir accompli, d'autre part, dans l'archiduc Jean et dans son état-major l'élan généreux d'une admiration compatissante. Ce n'est donc point la sortie d'Huningue que nous avons sous les yeux, c'est la sortie, dans vingt autres cas presque identiques, de défenseurs vaillants d'une cause perdue devant des vainqueurs courtois, tels que des vainqueurs devraient toujours l'être, si le développement de la noblesse d'âme était toujours en rapport avec le développement de la civilisation matérielle. Outre cette puissance d'expression morale, — la plus rare de toutes, — que M. Detaille a su donner à sa peinture par la disposition nette et parlante de ses figures, par la décision expressive de leurs gestes et de leurs physionomies, il a aussi marqué la date avec une intensité de vision rétrospective presque égale à celle de son maître Meissonier. Les deux tambours, le vieux et le jeune, Barbanègre et toute sa suite, sont à la fois bien Français et bien 1815. La tenue correcte des Autrichiens, l'allure aristocratique des officiers, l'attitude lourde des soldats, sont rendues avec la même sûreté. Peintre d'observation plutôt que d'action, artiste d'émotion contenue plus que de gesticulation violente, sachant aimer et comprendre, dans la vie militaire, ce qu'elle cache de nobles rêves et de sublimes sacrifices, sous la monotonie froide de l'uniforme et de la discipline, M. Detaille a trouvé là un sujet qui lui convenait spécialement. Il n'a jamais groupé, d'une façon si saisissante, sur un petit espace, un si grand nombre de personnages intéressans ; il ne les a jamais dessinés avec plus de fermeté, de caractère, d'entrain, et, bien que son tempérament ne soit pas celui d'un coloriste, il a peint plusieurs parties de sa toile, notamment le fond de murailles, comme un maître peintre. Il suffirait, ce nous semble, d'éteindre un peu, sur la gauche, les vêtements trop blancs des Autrichiens pour asseoir l'harmonie de cette belle œuvre par la couleur comme elle l'est déjà par le dessin.

Un certain éparpillement de l'effet plutôt qu'un désaccord irrémédiable des tonalités est ce qui nuit, beaucoup plus que de raison, au succès de la grande toile de M. Tattegrain, *l'Entrée de Louis XI à Paris, le 30 août 1461*. M. Tattegrain est un des artistes qui étu-

dient aujourd'hui, avec le plus de conscience et de perspicacité, les époques reculées de notre histoire nationale. On se souvient de sa *Bataille de Cassel*, en 1887, où le trouble et l'effarement des paysans vaincus et tapis dans un marais étaient rendus d'une façon si saisissante. Son tableau actuel, destiné à la ville de Paris, n'est pas de moindre mérite, comme restitution exacte et vivante d'une époque oubliée, l'étude des types n'y est pas moins judicieuse et fine ; mais la scène, forcément panoramique, ne se prêtait pas à ce parti-pris dans les groupemens qui est d'un si grand secours au peintre pour frapper nettement les regards : — « A ce point, dit la chronique, le roy moult regarda en la fontaine du Ponceau-Saint-Denys trois belles filles faisant personaiges de siraines toutes nues et lui disant motets et bergerettes. Dessus estoit ung petit bois où il avoit hommes et femmes sauvages qui faisoient esbattemens en plusieurs manières. » — M. Tattegrain a fort bien rendu, au milieu de ces hautes maisons pavoisées et garnies de têtes curieuses à tous les étages, cette bousculade de la foule qui se presse pour voir, mais dans ce pêle-mêle de bannières, de coiffures, de gestes, de visages, les deux groupes principaux de la scène, le jeune roi, à cheval, sous un dais, se penchant vers les sirènes, et le groupe même des sirènes un peu malingres, très parisiennes, disparaissent et s'effacent. Le tout manque un peu, dans l'exécution dernière, de vivacité et d'éclat ; au mois d'août, même dans la rue Saint-Denis, le soleil pétille et chauffe davantage. Il y a là un très sérieux travail de bibliothèque et d'atelier ; mais, pour cette fois, M. Tattegrain, qui connaît pourtant et comprend si bien le plein air, ne nous l'a point exprimé dans la saison chaude et éclatante. L'œuvre, une fois en place, n'en sera pas moins une des plus curieuses que contiendra l'Hôtel de Ville.

Nous ne savons si, dans la pensée de M. Cormon, son tableau des *Funérailles d'un chef à l'âge de fer* est une œuvre définitive ou seulement la préparation, très poussée, d'une toile de grande dimension. La multiplicité des figures qui s'y agitent et la tournure épique de quelques-unes d'entre elles semblent prêter à cette dernière supposition. Quoi qu'il en soit, cette composition, très mouvementée et néanmoins clairement présentée, est une des meilleures qu'ait exécutées cet artiste, dont l'imagination curieuse et cultivée se promène volontiers dans la période préhistorique. L'entassement des acteurs n'enlève rien au caractère, très cherché, de leurs types particuliers ; l'exécution, précisant à la fois les formes et sachant aussi les envelopper, comme il sied, dans l'air et dans la lumière, est plus sûre, plus vive, plus libre. Le paysage boisé, enfermant la vallée, où se dresse le haut bûcher du chef au milieu d'une foule gesticulante et hurlante, est traité avec l'exactitude

expressive que nous demandons aujourd'hui à tout paysage. Le peintre ici séduit et retient avant l'archéologue qu'on sent vivre, néanmoins, dans la vraisemblance des êtres et des choses ; c'est un bon modèle de peinture historique ou plutôt préhistorique, tel que notre temps le peut rêver. La recherche est plus laborieuse et l'interprétation imaginative moins décidée dans le tableau de M. Luminais, *le Passage de la Meuse par les Francs au IV^e siècle*. M. Luminais, on doit lui rendre cette justice, est un des premiers qui aient étudié avec amour les origines de notre histoire nationale, et il a fait, en ce genre, quelques belles œuvres, notamment ses *Énergies de Jumièges* ; ses travaux antérieurs toutefois l'avaient mieux préparé à y voir l'anecdote que l'épopée. L'énergie de la facture ne semble pas correspondre, dans sa grande toile, à l'énergie des types entrevus, et les allures un peu molles du pinceau laissent mal paraître le mérite de la conception. Si nous signalons encore pour un certain sentiment de l'effet pittoresque, *la Mort des preux*, par M. Bussière, pour des indications excellentes, mais encore bien vagues, la trop grande toile, sincèrement émue, *le Corps de Marceau rendu à l'armée française*, par M. Roussel, pour une recherche consciencieuse des types et les expressions, *les Prisonnières huguenotes à la tour de Constance*, par M. Leenhardt, pour une étude un peu froide, mais grave et sincère du personnage principal, *la Mort de Pierre Corneille*, par M. Chicotot, pour une certaine recherche de l'expression physionomique, *la Charlotte Corday*, de M. Scherrer, toutes toiles purement anecdotiques, nous sommes bien près d'en avoir fini avec les inspirations fournies par notre histoire, et, il faut l'avouer, c'est trop peu dans un moment où l'on parle si souvent de patriotisme et où tous les édifices publics demandent aux peintres d'exprimer ce patriotisme sur leurs murailles. Les tableaux de chevalet, rappelant quelques épisodes de la Révolution sur les dernières guerres, sont, il est vrai, plus nombreux ; mais, en général, le talent de mise en scène n'y dépasse guère celui que possèdent aujourd'hui presque tous les illustrateurs, et l'exécution pittoresque y est, le plus souvent, très faible. Nous constatons d'heureuses exceptions à cette médiocrité générale dans les peintures, soignées, vives, parfois dramatiques ou spirituelles de MM. Sergent (*Marengo, 14 juin 1800*) ; Jules Girardet (*le Soir de la bataille de Quiberon*) ; J. Leblant (*le Retour du régiment*) ; Berne-Bellecour (*la Défense d'un pont*) ; Boutigny (*le Récit du cantonnier*), etc.

C'est encore dans la représentation des mœurs populaires contemporaines que nos peintres actuels font les plus heureuses rencontres. Ils feront bien d'ailleurs, même sur le terrain, de veiller sur eux-mêmes et de s'attacher à de plus fortes études, car les

étrangers les serrent de près. Ce n'est pas seulement par le nombre que les Belges, les Suédois, les Américains, les Anglais envahissent nos Salons, c'est aussi par le mérite. On n'en a jamais été plus frappé qu'aujourd'hui, mais, depuis plusieurs années déjà, leurs progrès sont visibles. Ils viennent ici, d'abord, comme nous allions autrefois en Italie, pour y participer aux bénéfices de notre fort enseignement traditionnel, et pour s'y approprier nos procédés et nos méthodes; quelques-uns d'entre eux s'y perdent et se confondent avec le milieu parisien, mais d'autres retournent chez eux travailler en silence; ces derniers sont en train de devenir pour nous des rivaux redoutables. Tout le monde a été frappé, notamment, de la justesse d'observation, de la profondeur simple de sentiment, de l'habileté sûre et modeste d'exécution, avec lesquels certains Anglais ont su renouveler des sujets, en apparence, fort vulgaires. *L'enterrement d'un enfant*, dont le petit cercueil, couvert de fleurs, est escorté par des jeunes filles en blanc, de M. Bramley, ne donne pas seulement l'impression d'une douleur sincère et contenue par un sentiment profond de foi et d'espérance, mais encore celle d'une peinture savante et délicate dans son exactitude et dans son harmonie. Avec moins d'élévation et de distinction, *l'Armée du salut*, par M. Forbes, une prédication, sur un quai, faite à de naïfs marins, offre encore des qualités du même genre. La *Maison mortuaire* en Bretagne, veillée de paysannes auprès d'un enfant mort, montre avec quelle habileté M. Wallen, un Suédois, a su profiter des exemples de M. Dagnan et se faire, à sa suite, une véritable personnalité. Son tableau, très simplement présenté, très bien éclairé, est sincère et émouvant. Nous sommes fort loin, avec eux, de cette sentimentalité pleurnicheuse et affectée, qui gâte si souvent ces sortes de sujets et ne leur permet de trouver des admirateurs que dans les catégories de spectateurs les plus naïves.

En ce moment, nos peintres rustiques et populaires semblent moins préoccupés de caractériser vivement les types, au point de vue expressif, par les accens du dessin que de les poétiser, au point de vue pittoresque, par l'action des lumières ambiantes. L'évolution, en soi, n'a rien que de légitime et correspond aux habitudes de vision, plus exigeantes et plus raffinées, qui nous ont été données par l'école du paysage, l'école du plein air, si l'on veut. L'essentiel est de ne pas sacrifier là encore la proie pour l'ombre, ainsi qu'on l'a fait déjà dans la peinture décorative. Dans un tableautin, qu'on accroche dans un salon ou dans un cabinet, tableautin qu'on aura sans cesse sous les yeux, l'impression restera bien peu durable et ne satisfera que des esprits assez bornés, si

elle n'est qu'une impression de taches lumineuses, sans plus d'observation, d'invention, d'émotion ou d'esprit dans les dessous. Avec M. Jules Breton et avec les artistes de son école, nous n'avons point à craindre ces pauvretés. Quelle que soit l'importance donnée par eux à la poésie des délicatesses atmosphériques et lumineuses, s'ils placent des figures dans leurs paysages, ces figures seront toujours exactes et bien étudiées. Le groupe de moissonneurs étendus près des gerbes, en une étroite bande d'ombre, dans l'*Été* de M. Jules Breton, ses lavandières, agenouillées et battant leur linge, auprès d'un ruisseau, sur la grande plage, dans le *Souvenir de Douarnenez*, sont encore intéressans par eux-mêmes, bien que, cette fois, l'artiste les ait enveloppés, plus que d'habitude, dans la grande nature, en cherchant son principal effet dans la splendeur douce et tiède de la lumière fine qui les caresse et les transfigure. Dans l'*Été*, la chaleur vivifiante du soleil déjà assoupi sur les chaumes fraîchement tondus et sur la vaste plaine silencieuse, dans le *Souvenir de Douarnenez*, l'exquise fraîcheur et la transparence légère de l'atmosphère marine par un temps serein, sont exprimées avec une incomparable sûreté. La petite Bretonne, debout, qui, dans ce dernier tableau, tricote sur la gauche, causant avec les lavandières, et s'enlève, presque en clair, sur le ciel clair, est un morceau exquis. Qu'on regarde aussi, à la distance voulue, la façon dont jouent les ombres et les reflets, dans les vêtemens de ces lavandières, à contre-jour, on y apprendra ce que devient l'étude sérieuse des phénomènes lumineux entre les mains d'un artiste consciencieux et ce qu'elle peut donner sans qu'il faille avoir recours à des affectations de procédés spéciaux, n'ayant le plus souvent d'autres raisons d'être que le besoin de se singulariser ou de fournir des estampilles de commerce plus voyantes et plus facilement reconnaissables.

On ne saurait parler de M. Jules Breton sans parler de sa fille, M^{me} Demont-Breton, qui poursuit toujours, avec une énergie plus que féminine, la recherche d'un style ferme et puissant dans la représentation des scènes familiales. M. Jules Breton a toujours soutenu, avec raison, que tous les paysans et toutes les paysannes n'étaient pas des monstres de laideur abrutie, que, parmi eux, il se trouvait même de très beaux gars à mine intelligente et de très belles filles à physionomie noble, ce que savent d'ailleurs tous ceux qui n'ont pas mis, pour les voir, des lunettes de réaliste fanatique. M^{me} Demont-Breton croit aussi que c'est parmi les mères, les filles, les enfans des marins qu'on doit trouver aujourd'hui les corps les plus sains, les plus robustes, les plus agiles, et que si quelques contemporains peuvent renouveler naturellement ces belles attitudes et ces beaux mouvemens dont les rythmes puis-

sans nous enchantent dans l'art antique, ce sont ces contemporains-là. Son groupe de *la Trempée*, une robuste Bretonne présentant aux coups de la vague montante son gamin récalcitrant, marque bien cet amour simultanément de la nature puissante et de l'art classique. C'est un morceau fier et hardi, une sorte d'idylle héroïque. M. Chigot, dans sa vaste toile, *Échouage par un gros temps*, a voulu appliquer la même pensée à une composition plus importante; son groupe de pêcheurs, tirant sur le câble, contient des figures bien campées, d'un mouvement juste et hardi, mais l'exécution générale reste trop molle et trop indécise pour de pareilles dimensions.

Autour de M. Jules Breton se rangent, comme d'habitude, portant de près ou de loin son empreinte, M. Billet avec sa *Femme de pêcheur*, M^{lle} Aline Billet, artiste d'un talent ferme et sérieux (sa toile des *Contrebandiers* chevauchant, dans la neige, sur des montures fatiguées, avec une bande de chiens chargés de marchandises, est une des toiles les mieux peintes de la série), M. Émile Adan, avec son *Retour des champs*, M. Adrien Moreau, avec sa *Baignade*, scènes agréables qui, sans nous rien apprendre de nouveau sur le talent distingué de ces artistes, prendront bonne place dans l'ensemble de leurs œuvres, M. Denneulin, avec son *Portrait du mousse* et son *Soir à Heyst*, anecdotes d'une facture encore un peu lourde, mais où les figures sont soigneusement précisées et le paysage bien compris. Le peintre qui donne le plus d'accent à des figures, je ne dis pas populaires, mais vulgaires (car il se complaît surtout aux vulgarités, qu'elles soient plébéiennes ou bourgeoises), est, à l'heure actuelle, M. Buland. Il apporte en cette besogne une certaine brutalité incisive dans le découpage des silhouettes en même temps qu'une délicatesse assez raffinée dans le détail des physionomies, qui donnent à ses œuvres, si peu attrayantes qu'elles soient à première vue, une valeur réelle et durable. Ses tableaux sont une singulière mixture de Paul de Kock pour l'intention et de Holbein pour l'exécution. Ses deux *Plaideurs au greffe*, une vieille dame et un paysan endimanchés, qui s'entendent, d'un air ahuri, remettre à huitaine, ses *Buveurs* ou *On a souvent besoin d'un plus petit que soi*, c'est-à-dire un cabaretier électeur versant à boire à un agent électoral et à un ouvrier, ont tout juste la portée des caricatures les plus banales; mais l'observation y est si juste et si pénétrante, les physionomies y sont si franches et si vraies, l'exécution en est si résolue et si nette que le dehors sauve le dedans. Nous ne demandons pas que M. Buland abandonne le pinceau pour le crayon, mais combien de nos caricaturistes, si piètres successeurs de Daumier et de Gavarni, auraient besoin d'aller à son école! Il faut bien le dire, dans l'innom-

brable quantité de plaisantins qui prétendent nous faire rire avec leurs peintures, il n'y en a guère d'autre qui mérite vraiment le nom d'artiste.

La recherche des effets d'éclairages compliqués ou bizarres, produits par des lumières artificielles, est encore assez à la mode chez les peintres de genre. Quelques-uns en tirent bon parti, mais cela ne durera pas longtemps. De temps à autre, on voit, dans l'histoire de la peinture, réapparaître ce goût pour les combats et les chocs de l'ombre avec les lanternes, fanaux, chandelles, etc. Les grands clair-obscuristes, Corrège, Rembrandt, y ont pu sacrifier un moment, mais avec réserve, prudence et finesse ; ils trouvaient, avec raison, plus de ressources, et des ressources plus durables, dans les nuancemens infinis de l'aurore et du crépuscule ; en fin de compte, cela n'aboutit jamais qu'à des Honthorst, des Schalcken, des van Schendel, c'est-à-dire aux plus ennuyeux et aux plus monotones des peintres, même lorsqu'ils sont habiles. Dans sa scène intime, d'une impression mystérieuse, qu'il intitule *Sacrifice* (des lettres brûlées, au petit jour, par une femme en deuil et une jeune fille en blanc accroupies devant une cheminée), M. de Richemont fait preuve, certainement, d'une délicatesse extrême. Il possède une façon habile et distinguée de démêler et d'emmêler les lueurs du foyer, les lueurs de la lampe, les lueurs du petit jour avec leurs reflets sur les mousselines des rideaux et les tissus frais des vêtemens, mais toutes ces subtilités charmantes ne sauraient être souvent renouvelées : on s'apercevrait vite que la netteté et la solidité dans les figures sont des qualités plus nécessaires. Dans son tableau de *Misère* (un pauvre pianiste, à l'aube, dans un coin de riche salon, éreinté, somnolent, traînant ses maigres mains sur le clavier, tandis qu'au fond halètent un moment les valseurs), M. Richir, un Belge, l'auteur d'un bon *Portrait de M. Ch. Hermans*, oppose l'isolement d'une pénombre aux éclats lointains des lampes et accentue ainsi l'expression mélancolique de son personnage ; mais l'effet est trop connu pour nous surprendre encore. On en peut dire autant à propos de la toile de M. Bréauté, la *Reprise*, dans laquelle nous retrouvons deux ouvrières, en chemises flottantes, les épaules découvertes, comme toutes les ouvrières de M. Bréauté, travaillant à une robe de bal sous l'abat-jour d'une lampe. Le chiffonnement des mousselines, la décoloration des étoffes et des carnations, l'expression de fatigue résignée des visages sont rendus avec un sentiment d'artiste et de poète ; mais combien la main du peintre s'amollira vite en se livrant uniquement à de tels exercices ! Que deviennent MM. Destrem, Dessar, Duffaud, tous ceux qui sombrent dans ces vapeurs plus ou moins lumineuses ? D'autres chercheurs d'éclairages compli-

qués ont un sentiment plus juste de ce qui fait la bonne peinture et de la possibilité qu'il y a, pour un vaillant ouvrier, de dire les choses les plus fines en un ferme langage. Quelques-uns, il est vrai, sont des dilettanti un peu étroits, se contentant d'imiter les procédés des maîtres anciens : tels sont M. Brunin, d'Anvers, dans son intérieur d'armurier, la *Lame recommandée*, entassement brillant d'armures, d'orfèvreries, d'étoffes, et M. Crochepierre, adorateur attardé de Denner, dans la vieille femme de son *Dévidoir*, peinture un peu sèche, mais habile, et leur soumission extrême à des traditions vénérables imprime fatalement à leur peinture impersonnelle des airs de vieillesse prématurée. Il en est d'autres pour lesquels l'étude des maîtres septentrionaux, modèles incomparables dans cet ordre de recherche, n'a été, au contraire, qu'un utile aiguillon. Il est curieux de trouver, cette année, parmi les hollandisans, un artiste plus connu par ses recherches dans l'ordre plastique que dans l'ordre coloré, M. Gérôme. Mais M. Gérôme a une dextérité d'esprit et de mains qui lui ferait gagner toutes les gageures, ainsi que nous le verrons, au jardin, dans la section des sculpteurs : « Vous voulez des éclairages étranges, mes amis, du clair-obscur et de l'obscur-clair ! Je vais vous montrer comment cela se fait ! » Et, dans le coin écarté d'une longue, longue salle d'auberge douteuse, aux grandes murailles blanches et nues, dans un tout petit coin, à la maigre lueur d'une chandelle, il a fait asseoir trois hommes noirs, enveloppés dans de grands manteaux, les têtes penchées les unes vers les autres, se chuchotant à l'oreille. Le titre est : *Ils conspirent*. On sait avec quelle ingéniosité M. Gérôme compose ses petites toiles, avec quelle précision il dessine ses figures ; cette fois, il a joint, à ses qualités de dessinateur et de metteur en scène, une souplesse et une force de peinture dont plusieurs seront surpris. Dans le même ordre de recherches, on regarde encore avec plaisir le *Jeu de quilles* de M. Marec et les *Pauvres gens* de M. Dantan.

III.

C'est toujours dans le *portrait* et dans le *paysage*, les deux genres qui exigent le moindre mouvement d'imagination et dans lesquels un bon œil et une bonne main, dirigés par l'esprit d'observation, suffisent à créer des chefs-d'œuvre, que le Salon de 1892, comme les précédens, fournit le plus grand nombre de travaux déjà intéressans. Chez les portraitistes et chez les paysagistes, même indépendance, d'ailleurs, que chez leurs confrères de l'histoire, même variété dans les allures et dans les procédés, en sorte que nous trouvons ici, à la fois, des sectateurs de David

et des imitateurs de Manet, des fidèles d'Aligny et des émules de M. Monet. Cette liberté ne correspond-elle pas à la liberté moderne de notre esthétique et de notre critique? Bien fou qui prétendrait la restreindre et imposer une façon unique de regarder et de traduire les phénomènes perpétuellement variables de la nature infinie et insaisissable! Contentons-nous de demander à un peintre s'il examine sincèrement les choses, s'il les voit avec intelligence, s'il les rend avec amour, et laissons-lui choisir ses moyens!

Deux têtes d'officiers, deux belles œuvres, le *Général de K...*, par M. Henner, et le *Colonel Brunet*, par M. J.-Paul Laurens, prouvent bien qu'on arrive au grand art par tous les chemins. Autant la peinture de M. Henner est moelleuse, caressante, librement frottée, négligée en apparence, avec de molles tendresses dans les clairs et des intensités mystérieuses dans les sombres, autant celle de M. Laurens est ferme et nette, sévèrement construite, avec une intensité presque dure dans l'affirmation rigoureuse des modelés et dans l'exactitude des couleurs. Cependant chaque physionomie est d'un accent personnel, profond, inoubliable, et les deux morceaux, à des titres différens, sont d'excellens morceaux de peinture. Il n'y a aucune similitude, non plus, entre les procédés énergiques et rudes de M. Bonnat et les procédés méticuleux et doux de M. Jules Lefebvre; cependant, le portrait d'un penseur, illustre et hardi, par le premier, et le portrait d'un bourgeois, obscur et timide, par le second, pourront bien quelque jour se rencontrer côte à côte, sans étonnement, dans la même galerie. Le royaume de l'art est vaste et ouvert à tous les peintres de bonne volonté. Le *Portrait de M. Renan*, de M. Bonnat, retiendrait tous les yeux par son mérite intrinsèque, lors même que la célébrité du modèle n'y appellerait pas la curiosité de la foule. M. Renan est assis, vu de face, dans un fauteuil, en habit noir, les mains sur les genoux. La figure, puissamment ramassée, dans une attitude familière et pensive, projette en avant, hors de l'ombre qui l'enveloppe, les clartés solides de son large visage en pleine lumière et des mains plus doucement éclairées, avec autant de force que de tranquillité. La tête en avant, ces deux mains abandonnées et comme flottantes, le corps enfoncé, presque affaissé, dans son siège, le savant, tout entier à son attention, écoute quelque interlocuteur. Les yeux, à la fois pénétrants et voilés, observateurs et méditatifs, sont d'une personnalité extraordinaire. Leur finesse, grave et douce, s'insinue d'autant mieux en nous que la facture de l'ensemble est plus énergique et plus rude, l'artiste ayant, suivant son habitude, accentué de préférence la structure robuste et le caractère mâle de son modèle, sans trop insister sur les décolorations ou les amollissemens des carnations appesanties par le travail

des années. M. Bonnat est un des rares artistes qui s'efforcent encore aujourd'hui de dégager nettement, d'un masque humain, sa signification intellectuelle. Le *Portrait de M. Renan* prendra une des meilleures places dans cette série, déjà nombreuse, d'effigies sculpturales que M. Bonnat frappe chaque année en l'honneur de nos contemporains illustres, et qui formera, pour la postérité, une galerie des plus instructives. Le *Portrait de M. L. Guy*, par M. Jules Lefebvre, n'a point de si hautes ambitions, mais l'exactitude scrupuleuse du rendu, la sûreté et la délicatesse de l'exécution assurent à cette figure, d'allure si correcte et de physionomie si bienveillante, un intérêt durable; c'est le digne pendant du *Portrait de M^{me} Guy*, l'une des meilleures toiles exposées par M. Jules Lefebvre au Champ de Mars, en 1889.

L'un des portraits en pied les plus complets que l'on admire aux Champs-Élysées, l'un des plus virilement exécutés, est celui de *Kossuth, le dictateur de la Hongrie en 1848*; il est dû à une femme, une Hongroise, M^{me} Parlaghy. Vieilli et blanchi, mais laissant voir encore, dans la fermeté de son attitude, dans la liberté de son mouvement, dans la vivacité de son regard, tous les signes de la vigueur physique et morale, le héros des Magyars ne se présente plus dans ce costume brillant, un peu théâtral, qui avait si fort contribué à le rendre autrefois populaire. Habillé de noir, en veston de chambre coiffé d'une calotte, assis dans son intérieur, on pourrait croire un bon fonctionnaire retraité, si la physionomie, énergique et douce, n'exprimait pas, par sa fierté reposée, la noblesse consciente de quelque âme supérieure. La simplicité nette et ferme avec laquelle l'artiste a su imprimer à la figure cet accent d'autorité morale est tout à fait remarquable. La gravité du coloris, presque réduit au noir pour l'ensemble et au blanc teinté pour les chairs, la solidité de la facture, nette, large, profonde, prouvent que M^{me} Parlaghy n'est pas seulement une virtuose en peinture, savante et habile, comme il en sort tant des écoles d'Autriche-Hongrie, mais une artiste personnelle et convaincue. Nous trouvons encore, à ce Salon, d'autres femmes qui ont su exprimer avec talent la force ou la grâce de nos contemporains ou de nos contemporaines, soit des étrangères telles que M^{lle} Schwartze, toujours brillante et coloriste, dans ses *Portraits d'enfants* ou M^{lle} Kitty Fournier, soit des Françaises, les unes plus énergiques et plus hardies, telles que M^{lle} Rongier dans son groupe, *Portraits de M^{me} A. N... et de son fils*, et M^{me} Delacroix-Garnier, dans ses deux portraits d'homme, *M. N. M...*, et *M. D...*, secrétaire-général du Sénat, les autres, plus souples et plus délicates, telles que M^{lle} Fontaine (*Portraits de M^{me} V. de S...* et de M^{lle} Jeanne L. N.), M^{lle} Carpentier (*Portrait de M^{lle} Charlotte Vormèse*), M^{lle} Bourdon (*Portrait de M^{me} C...*), et quelques autres,

mais aucune d'elles ne saurait, pour la résolution et la fermeté du style, être comparée à M^{me} Parlaghy.

Le portrait le plus regardé est naturellement celui de *Sa Sainteté le Pape Léon XIII* par M. Chartran, et l'on ne saurait nier que cet artiste habile, ayant la bonne fortune d'avoir, devant lui, un tel modèle, a mis en œuvre, pour s'en montrer digne, toutes les ressources de son habileté. Quelle inoubliable figure à fixer pour l'avenir que ce grand vieillard, long-vêtu de blanc, avec son long visage et ses longues mains, presque aussi blancs et plissés que sa robe! Et ce visage, d'une pâleur si douce, tout illuminé par les feux vifs et ardents de ses yeux clairs et perçans comme un cierge par sa flamme! Et ces mains, sèches, décharnées, presque exsangues, mais, en réalité, si robustes, si tenaces! Comment dire, à la fois, de cette figure si pontificale et si italienne, toute l'affabilité et toute l'énergie, toute la noblesse et toute la finesse? Comment surtout exprimer la profondeur singulière du sourire flottant sur ces grandes lèvres, minces et fanées, sourire énigmatique autant que celui de la Joconde, sans être pourtant ni le sourire ouvert et confiant de Pie IX, ni le sourire pincé et amer de Machiavel? Un artiste de talent, un chrétien croyant, le graveur Gaillard, avait déjà tenté l'épreuve, et, sous le rapport de l'analyse intellectuelle et morale, il avait pénétré plus avant, si nous ne nous trompons, que son successeur. M. Chartran, de son côté, est un praticien plus expérimenté; sa brosse est plus agile et plus souple que celle de Gaillard, qui travaillait toujours ses toiles, à coups de pointe et par hachures comme il travaillait ses cuivres avec son burin. Le *Léon XIII* de M. Chartran, en grandes dimensions, s'enlevant en blanc, sur un fond de rouges superposés, rouge du fauteuil, rouge des draperies, offre la belle tournure d'un portrait officiel, moins intime, mais plus décoratif, qui tiendra fort bonne place dans une salle d'audience ou de réception. Un autre bon portrait ecclésiastique, moins brillant, mais fort honnêtement étudié, est celui de *M. l'abbé Hycrier, supérieur de l'institution des chartreux, à Lyon*, par M. Paul-Hippolyte Flandrin. C'est un ouvrage sérieux, d'un style simple et grave.

Les peintres se peignaient volontiers eux-mêmes ou se laissent peindre par leurs parens, élèves ou amis. Cette année, ils n'ont pas abusé du moi, mais plusieurs se sont livrés à leur entourage. Nous devons à ces habitudes courtoises quelques bonnes effigies, celle de *M. Lenepveu*, par M^{lle} Berthault, sa nièce, celle de *M. Demont-Breton*, par M. Salgado, son élève, celle de *M. Mottez*, par son fils, toutes les trois à mi-corps. Le *Portrait de M. Henner* a été fait, au contraire, par un de ses aînés, par le vénérable et toujours vert M. Gigoux. M. Boulard fils a peint *M. Vuillier* travail-

lant dans son atelier, et M. Deully nous montre *M. Glaize père* jouant aux cartes avec sa petite-fille. Ces deux derniers tableaux sont plutôt des études d'intérieurs; l'entourage y est aussi important que la figure entourée. Un petit ouvrage charmant dans ce genre est le *Portrait de M. Coquelin cadet en malade imaginaire*, par M. Duvent, un spirituel coloriste; c'est finement et vivement troussé. *M. Samary* a été bien compris par M. Gueldry, mais nous préférons peut-être, du même artiste, un tout petit portrait de bon monsieur, rougeaud, grisonnant, fumant une cigarette; c'est franc, sincère, solide et gai.

Il y a là, en somme, beaucoup d'efforts, beaucoup de recherches, beaucoup de réussites, et nous ne saurions signaler tous les portraits dignes d'attention. Comme morceaux de virtuosité, pour la belle manœuvre de brosse, dans le goût des vieux maîtres des Pays-Bas, le *Portrait de M. Louis Prétet* et celui de *M^{lle} Juana Romani* signalent avec éclat la rentrée au Salon de M. Roybet, et la *Bianca Capello* et la *Manuela* de *M^{lle} Juana Romani*, deux études très savoureuses, montrent à leur tour l'élève rivale de son maître. Pour la distinction et la délicatesse dans la simplicité, il faut toujours citer les portraits de M. Paul Dubois, l'un d'une dame en robe blanche décolletée, l'autre d'une jeune femme en robe de velours bleu, coiffée d'un grand feutre. M. de Bengy, dessinateur attentif et fin coloriste, est aussi un peintre de bonne société; ses deux portraits, l'un en pied, l'autre en buste, sont fort agréables à voir. Il en est de même du *Portrait de M^{lle} X.*, par M. Bassot, et de celui de *M^{me} Leroux-Ribeyre*, en robe jaune, près de son piano jaune, par M. Baschet, dont le talent devient très souple; car, à côté de ce portrait décoratif et gai, M. Baschet nous montre, non moins réussi, celui d'un homme âgé, dans un style calme et grave. La manière brillante et facile de M. Machard se retrouve, avec ses meilleures qualités, dans son *Portrait de M^{me} T.* et surtout *Garden-Party*. Un portrait de jeune dame, en toilette d'été, sur une terrasse, devant le lac d'Annecy, par M. Paul Chabas, nous montre une de ces études en plein air, avec complications de contre-jours, reflets et lueurs, chères à toute la nouvelle école; mais comme ici la recherche de la forme soutient la recherche de l'effet lumineux, l'œuvre n'a rien que de naturel et d'agréable. Tout autre est le sens de la couleur chez M. Paul Desvallières, qui la cherche, au contraire, dans des intérieurs pleins de tapisseries, de meubles, de bibelots, couleur qu'il aime profonde, savoureuse, massive, presque lourde, ainsi qu'on peut voir dans ses études à l'huile ou au pastel. C'est aussi dans un intérieur que M. Paul Blanchard a placé le *Portrait de sa mère*, et il a rendu, avec une émotion toute filiale, la douceur du visage vénéré dans l'intimité

de son milieu. Deux portraits de dames, l'une, d'âge moyen, vêtue de noir, par M. George Diéterle, l'autre, très âgée, à cheveux blancs, de M. Lucien Simon, d'une exécution libre et large, d'une expression émue, nous paraissent des ouvrages de coloristes très distingués. On voit qu'il y en a de toute sorte et pour tous les goûts ; cependant, nous ne nous sommes arrêté ni devant M. Yvon, ni devant MM. Frédéric Humbert, Doyen, Tony Faivre, Armand Dumaresq, Comerre, Axilette, Brun, Charpentier-Bosio, Galliac, Foubert, Aviat, Truphème, Priou et bien d'autres, jeunes ou vieux, connus ou inconnus, qui nous ont paru analyser, d'une façon intéressante, quelque physionomie contemporaine ; si la postérité ne nous connaît pas, ce ne sera vraiment pas notre faute, aucune génération ne lui aura fourni autant de documens sur son compte !

On sent le besoin de se remettre au vert quand on a dévisagé tant de gens ! Les arbres reposent des hommes. C'est bien ce que pensent les paysagistes de race ; ceux-là, d'ordinaire, ne peuplent guère leurs toiles, ou, quand ils y introduisent quelque figure, c'est par pure condescendance, presque à contre-cœur, pour les marchands et pour les bourgeois. Du temps des vieux Hollandais, il y avait des gens exprès pour *étoffer*, comme on disait, leurs paysages ; quand ils avaient besoin d'y introduire quelques paysans ou cavaliers, Ruysdaël ou Hobbema demandaient un coup de main à leurs amis romanisans. Cela ne produisait pas toujours de merveilleux résultats. De notre temps, nos paysagistes, avec raison, se chargent eux-mêmes de la besogne ; toutefois, on ne remplirait pas un gros village avec tout ce que Jules Dupré, Théodore Rousseau, Corot même, ont pu créer d'hommes, de femmes, d'enfans. Pour qui aime de cœur la nature extérieure, cette nature, même vide, lui suffit ; sa solitude, au contraire, est une de ses plus puissantes séductions. Aux Champs-Élysées comme au Champ de Mars, nos contemporains nous donnent des preuves nombreuses de leur passion désintéressée pour les beautés consolantes et salubres de la campagne et de la mer. Ces beautés, sans cesse renouvelées, toujours variables et toujours variées, sont de celles que l'observation accumulée des générations successives ne saura jamais épuiser ; chacun les comprend et chacun les exprime à sa manière. Il n'est donc pas de genre où la technique, comme le caractère même et la portée de la sensation, puisse se modifier autant que dans le paysage.

Pour les uns, cette sensation, vive et intime, se transforme en un rêve un peu vague qui se prolonge sur leur toile avec une douceur extrême. C'est le cas de presque tous les peintres de figures qui, associant le paysage à leur composition seulement comme fond et comme soutien, ne lui demandent qu'un effet complémentaire ou explicatif ; c'est le cas de presque tous les grands

Italiens, Flamands ou Français, Titien, Rubens, Prud'hon, Delacroix, etc. Les paysagistes de profession s'en tiennent plus rarement à cette façon sommaire de résumer les phénomènes extérieurs; l'habitude de vivre dans un contact étroit et journalier avec les choses maintient sans cesse leur curiosité en haleine et leur donne le besoin d'analyses plus détaillées et plus précises. Corot, parmi eux, est une exception; encore n'a-t-il jamais cessé, pour vivifier ses paysages rêvés, d'étudier sans relâche le paysage réel; c'est par les analyses les plus méticuleuses qu'il s'est laborieusement préparé à cette manœuvre libre, si voluptueuse et si séduisante, mais si dangereuse à imiter. C'est vers le rêve que se portent, en grande masse, nous le verrons, les paysagistes du Champ de Mars, réduisant la poésie de la nature à un reflet, parfois très délicat et très subtil, de la réalité, mais de plus en plus subtil, languissant, insaisissable. Aux Champs-Élysées, nous avons, en M. Pointelin, un des représentans les mieux doués de cette manière un peu flottante son *Pays bas dans le Jura* et sa *Montée* sont nuancés, dans les gammes douces, avec une souplesse et une science délicieuses, mais M. Pointelin ne sortira jamais des mêmes effets. C'est un art trop personnel, trop limité, trop indécis pour ne pas devenir monotone et pour ne pas sembler, chez des élèves, maladif et factice. On verrait, avec peine, MM. Baillet et Clary, qui avaient débuté par des études si franches et si nettes, se noyer dans ces vapeurs énervantes. Ne peut-on chanter doucement sans chanter en sourdine et à bouche fermée? La *Matinée d'août en Seine* et le *Vieux pont de Vernon* ont été vus par des yeux très délicats, si délicats qu'ils semblent assoupis et près de se clore; mais ce n'est presque plus là de la peinture: nous sommes tout près du papier d'ameublement.

Il y a plus d'avenir, ce semble, dans la vigueur avec laquelle d'autres jeunes artistes, MM. Rigolot, Quignon, Petit-Jean, par exemple, se prennent corps à corps avec toutes les difficultés d'interprétation qu'offre la réalité puissante des choses. Avec cette candide et juste conviction que tout, pour le vrai peintre, devient matière à peinture, comme pour le vrai poète tout est matière à poésie, M. Rigolot s'est installé devant le plus banal et le plus prosaïque des spectacles, une carrière de pierres en exploitation. La vision de l'artiste a été si nette et si forte, il a rendu, avec tant de justesse et de vérité, l'éclat aveuglant de la lumière sur certains parois de la tranchée, les douceurs nuancées de la pénombre sur certaines autres, et, au-dessus de cette cavée toute blanche, morne et muette, il a fait si gaiement verdier la belle joie des feuillages enveloppant, sur la hauteur, les toits et le clocher d'un village endormi sous le ciel d'été, que cette *Carrière de Saint-*

Maximin enchante tous ceux qui sont sensibles à l'expression d'une sensation juste par l'art admirable du peintre. L'autre tableau de M. Rigolot, *la Mare aux fées*, est plus incertain et plus banal; mais il suffit d'une étude comme celle de *la Carrière* pour classer un artiste. MM. Quignon et Petit-Jean ont déjà fait leurs preuves. Les *Avoines en fleur* du premier ont toujours de l'éclat, de la franchise, de la force; nous y voudrions moins de lourdeur, surtout dans le ciel. M. Petit-Jean, au contraire, assouplit et allège sa manière, aisément sèche et rude, lorsqu'il détaille les moellons et les briques des rustiques bâtisses sous les éclats pesans d'un violent soleil. Il étudie encore le même effet dans son *Florémont, village de Lorraine*, mais avec des finesses nouvelles dans l'expression éclatante et solide des choses. Ces ruissellemens de grand soleil sur les maçonneries et sur les terrains tournent facilement à l'enluminure criarde, si on ne les observe pas avec le sentiment juste des altérations infinies qui atténuent toujours dans la réalité les contrastes les plus violens entre les clartés et les ombres. Pour savoir combien la difficulté est grande et quelle habileté il faut pour la surmonter, il suffit d'examiner avec soin toutes les études de ce genre envoyées de province ou d'Afrique, *Midi sur l'étang de Berre*, par M. Gagliardini, *la Vue d'Agde*, par M. Bill, *la Récolte des dattes dans l'oasis de Chetma*, par M. Bompard, *la Place de l'oasis d'El-Bordj*, par M. Paul Leroy, les tableaux de MM. Nardi, Allègre, Lévis, Yarz, C. Dufour, Saïn, Olive, Lazerges, Bertrand, etc. Dans toutes ces toiles très brillantes, dont quelques-unes, comme celle de M. Bompard, sont soigneusement dessinées, c'est le plus ou moins de délicatesse dans les nuances claires ou ombrées qui détermine l'harmonie et qui assure le charme.

Les meilleurs peintres du Midi ne sont pas toujours des méridionaux. Depuis que MM. Harpignies et Lansyer plantent leurs chevaux sous les vieux oliviers de Nice et de Menton, ils nous ont appris à voir, dans ces arbres nouveaux et tourmentés, aux feuillages pâles, inquiets et tristes, toutes sortes de majestés puissantes et d'affabilités tendres que nos pères n'y soupçonnaient guère. Chez ces deux maîtres, d'allure grave, de conscience sévère, d'intentions nettes, la précision du dessin, dans la sobriété des colorations finement apaisées, devient une séduction irrésistible. La *Vue prise à Beaulieu*, par M. Harpignies, et les *Environs de Menton*, par M. Lansyer, compteront parmi leurs meilleurs ouvrages. Leur prédécesseur à tous deux, celui dont l'influence s'exerce heureusement encore sur une bonne partie de l'école, M. Français, continue d'ailleurs à prêcher d'exemple pour le rythme clair de la disposition, pour la dégradation savante des plans, pour l'heureuse distribution de la lumière dans son *Village de Bellefontaine*. Tous ceux qui, avec

leurs qualités personnelles, marchent dans la même voie que MM. Français, Harpignies, Lansyer, c'est-à-dire étudient la nature avec la même attention et l'analysent par les mêmes moyens, nous présentent, en général, des œuvres bien pondérées, d'un aspect parfois un peu terne, mais toujours harmonieuses, bien tenues, intéressantes par la consciencieuse étude des dessous. Tels sont, par exemple, MM. Le Liepvre, Boudot, Tanzin, Choquet, Carlos Lefebvre, et, avant eux, M. Camille Bernier avec ses *Pins de Kerlagadic*. D'autres artistes connus reparaissent, cette année, avec des œuvres excellentes, dans lesquelles leur talent mûri s'affirme avec plus de liberté que jamais, par exemple, M. Guillemet, avec sa *Seine à Conflans-Charenton*, d'une exécution chaleureuse et ferme, et M. Yon, avec son *Ruisseau de Danne*, une des impressions les plus printanières et les plus fraîches qu'il ait jamais peintes, M. Busson, avec son joli *Automne*, et le regretté Pelouse, avec une de ses études les plus solides, les plus puissantes, les plus fortes, *Avanne, près Besançon*, ouvrage supérieur, selon nous, à la plupart des toiles plus brillantes et plus décoratives qui ont fait sa réputation.

Quelques autres noms sont encore à retenir : parmi les paysagistes de terre ferme, ceux de MM. Zuber, Gosselin, P. Vauthier, Guéry, Isenbart, Péraire, Berton, Didier-Pouget, Schmitt, etc. ; parmi les mariniers, celui de M. Broutelles (*une Tempête*) ; parmi les animaliers, fort nombreux, M. Vayson (une grande composition très ensoleillée, le *Chemin du marché en Vaucluse*), ami des longs troupeaux ; MM. Marais, Barillot, Pezant, amis des bœufs ; MM. Hermann-Léon et George Busson, amis des chiens et des chasseurs ; parmi les peintres de nature morte, les frères Bail (Jean et Joseph), tous deux excellents praticiens et joignant, au besoin, à leurs cuivres éclatans des figures solides, (*La Fontaine, le Pain bénit*), MM. Bergeret, Fouace, Thurner, Thomas, etc. ; parmi les fleuristes, MM. Quost, Grivolos, Bourgogne, etc. Tous sont de bons peintres exécutant avec fermeté le morceau et quelquefois composant bien un ensemble. Tous sont des artistes francs, bien portans, que l'on voit laborieux, que l'on sent consciencieux. C'est sur tout ce petit monde d'ouvriers convaincus et modestes qu'il faut peut-être compter pour nous tenir les yeux en joie et santé, durant l'épidémie passagère de chlorose et d'anémie qui sévit autour d'eux, comme pour ramener devant la bonne et accueillante nature, mère trop oubliée, en plein air, en plein soleil, le groupe languissant de leurs confrères fin de siècle, victimes parisiennes du bavardage, de la présomption et de la vanité.

UNE

FEMME DU MONDE AUTEUR

AU XVIII^e SIÈCLE

MADAME LA COMTESSE DE GENLIS.

On a beaucoup disputé, on disputera longtemps, toujours peut-être sur le génie artistique et littéraire des femmes : de hauts et puissans esprits, partisans des théories de Joseph de Maistre, le nient sans autre forme de procès, invoquant le consentement universel des nations, la nécessité sociale, l'expérience du passé. La thèse a ses docteurs et ses humoristes, qui ont mis en ligne l'artillerie dogmatique et l'arme légère de la plaisanterie, décrété d'os-

(1) Née le 25 janvier 1746, morte en 1830. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — De Sevelinges, *Madame la comtesse de Genlis en miniature*. Paris ; Dentu, 1826. — Honoré Bonhomme, *Madame la comtesse de Genlis*. — *Correspondance de Grimm*. — Brifaut, *Œuvres*, t. I et II. — Comte d'Estournel, *Souvenirs de France et d'Italie, Derniers souvenirs*. — *Mémoires de Talleyrand*, t. I; *Mémoires de Tilly, de Marmontel, de la duchesse de Gontaut, de Mesdames d'Oberkirch, Campan*. — Vicomte de Ségur, *Œuvres diverses*. — *Mémorial de Gouverneur-Morris*, traduit par Augustin Gandais, 1842. — *Mémoires de madame de Genlis et Souvenirs de Félicie*, 10 vol. — *Souvenirs (apocryphes) de la marquise de Créqui*. — *Vie de la princesse de Poix*, par M^{me} de Noailles. — Alfred de Vigny, *Quitte pour la peur*. — De Goncourt, *la Femme au XVIII^e siècle*.

tracisme, chassé les femmes de la république des lettres. Ne leur objectez pas qu'ils s'érigent juges et parties, ne leur rappelez pas le mot d'une femme d'autrefois : « On voit bien, à la manière dont nous avons été traitées, que Dieu est un homme ! » Gardez-vous de leur montrer ce sexe tenu en tutelle, presque en esclavage pendant des milliers d'années, à peine affranchi depuis quelques siècles, son intelligence comprimée par des lois masculines, le problème ravalé à une question de force musculaire, des préjugés tenaces formés par la lente prescription du temps, par l'alluvion insensible des rites, des codes et des habitudes. Les choses sont ainsi, parce qu'elles doivent être telles : les femmes n'ont jamais fait, ne feront jamais *les Provinciales*, *le Roi Lear*, *la Vénus de Milo*, *Notre-Dame*. Les plus logiques les enferment dans ce dilemme brutal : ménagères ou courtisanes ; d'autres leur concèdent le charme de la vie sociale, l'amour, le dévouement, l'abnégation ; mais qu'elles n'écrivent point, qu'elles ne peignent point, qu'elles ne sculptent point ; puisqu'elles ont une fibre de moins dans le cerveau, elles demeurent fatalement vouées à la médiocrité dès qu'elles franchissent leur sphère d'action légitime : et qui ne sait que médiocrité prétentieuse est pire qu'ignorance modeste ?

Le consentement universel ? Mais ce consentement n'est-il pas la voix des hommes eux-mêmes, intéressés peut-être à empêcher la concurrence, à prévenir des rivalités de talent ? L'expérience du passé ? Mais, pour avoir débuté tardivement, les femmes ont protesté d'une manière éclatante contre les dédains de leurs détracteurs ; et M^{me} de Sévigné, M^{me} de Staël, George Sand, Rosa Bonheur, George Eliot, témoignent assez clairement des aptitudes de leur sexe ; d'ailleurs, le même argument eût pu jadis se retourner contre les esclaves, les serfs, contre tout progrès accompli. Le véritable danger de cet envahissement des fonctions auxquelles les hommes paraissent appelés de droit divin en quelque sorte, ce serait le relâchement des liens de famille, le foyer conjugal déserté, l'enfant négligé par la mère, celle-ci courant après le superflu, oubliant le nécessaire, ce qui est son domaine propre, son bonheur, sa vraie gloire. Seulement, l'ambition de l'art, des métiers virils ne sera jamais que le fait d'une élite, et la force des choses, l'éternelle loi d'ironie, rétabliront toujours l'équilibre en remettant chacun à sa place. Mais n'est-ce rien que des femmes aient excellé dans la politique, qui est une science, un instinct et un art à la fois ? N'est-ce rien qu'un si grand nombre aient déployé un véritable génie dans le gouvernement de ces salons où elles ont inspiré, sinon dicté tant de beaux ouvrages ? N'est-ce rien d'avoir fait passer leurs âmes dans celles de leurs enfans, d'avoir écrit avec leurs veilles, avec leur santé, ce chef-d'œuvre d'un grand homme, un

grand artiste? N'est-ce rien enfin d'avoir été La Fayette, Lambert, Lespinasse, Tencin, d'Épinay, d'avoir peint les passions humaines, son époque, dans des lettres, des romans, des mémoires? Ce sont là, dira-t-on, des genres subalternes. S'il en est ainsi, admettons du moins que les femmes y peuvent réussir, et attendons patiemment qu'elles aient leur Sainte-Beuve, leur Racine, leur Augustin Thierry, leur Descartes.

I.

La femme qu'on voudrait présenter aujourd'hui au lecteur n'avait point de génie littéraire, mais elle montra une réelle supériorité dans ses *Mémoires*, et d'autres titres la désignent à la curiosité. Quand on a traversé les règnes de Louis XV et Louis XVI, la Révolution, l'Empire, la Restauration, éprouvé les fortunes les plus diverses, cultivé tous les arts, écrit quatre-vingt-quatre volumes, romans, livres d'histoire, d'éducation, de théologie, de polémique, quand on a suscité des haines furieuses, inspiré des admirations passionnées, élevé cinq princes et princesses du sang, on a pu collectionner un riche trésor d'observations, raconter... ou taire bien des choses. Taire ses idées, ce n'est pas le propre de M^{me} de Genlis, mais plutôt, obéissant à la loi de sa nature personnelle ou héréditaire, elle leur donne un vêtement romanesque, et comme M^{me} de Staal-Delaunay, prend soin de ne se peindre qu'en buste; il est vrai qu'elle réserva pour ses ennemis les portraits de la ceinture aux pieds.

Un père original, une mère extravagante, une éducation invraisemblable, en faut-il davantage pour expliquer les inconséquences de cette femme remarquable? L'histoire de cette famille est un perpétuel roman. On sait que, jusqu'à Jean-Jacques, c'était une mode assez répandue dans les grandes maisons de peu s'occuper des enfans : les laisser plusieurs années en nourrice, les confier ensuite à des subalternes ou les envoyer au couvent, au collège; deux entrevues quotidiennes, en cérémonie, où la fillette aura bien soin d'embrasser sa mère sous le menton pour ne pas effacer son rouge; le respect de l'amour filial poussé jusqu'au tremblement, de tels errements semblaient naturels à des personnes élevées elles-mêmes de la sorte, absorbées par les charges à la cour, à l'armée, considérant le mariage et ses accessoires comme une institution sociale indispensable pour perpétuer la race plutôt que comme un ressort de bonheur. Dans la famille de notre héroïne, l'abus prend des proportions presque monstrueuses : sa grand'mère, M^{me} de La Haie, à peine remariée, voit avec horreur les enfans de son premier mariage, envoie l'un, comme *mauvais sujet*, en Amérique; il se

réfugie chez les sauvages, apprend leur langue, subit l'opération du tatouage, devient leur chef, fait la guerre aux Espagnols et négocie avec eux en latin. Puis il passe à leur service, se marie richement, finit par être nommé gouverneur de la Louisiane, et, de retour en France, raconte ses aventures à sa petite-fille émerveillée. Quant à l'autre, une fille, elle est, dès l'âge le plus tendre, reléguée au couvent, où, deux fois l'an, elle écoute, transformée en statue et ne recouvrant qu'après les fonctions de la vie, les sermons maternels sur les dangers du monde et les douceurs du cloître. A quatorze ans, M^{me} de La Haie lui fait prendre le voile ; à seize ans, elle exige que sa fille prononce ses vœux, mais, le jour de la cérémonie venu, celle-ci déclare qu'à l'église, si on l'y traîne, elle dira : non. Il fallut céder : on la laissa au couvent, où la vit par hasard M. du Crest qui l'aima, la demanda en mariage : après de longs refus, cette étrange mère consentit, mais ne lui donna ni légitime, ni trousseau, ni présens ; l'épousée n'eut qu'un *chapel de roses*, comme disent nos vieux juristes ; et, plus tard, on trouva encore le moyen de la frustrer de la majeure partie du bien qui lui revenait de son père.

M. et M^{me} du Crest avaient l'esprit orné, peu de jugement, des goûts de dépenses qui eussent englouti les fortunes les plus solides : de leur marquisat de Saint-Aubin-sur-Loir, ils avaient engagé tous les droits utiles et ne conservaient que « l'encens et les prières nominales qui ne leur profitaient pas à grand'chose, le pain bénit qui ne les rassasiait guère. » L'éducation de la duchesse de Choiseul s'était réduite à cet unique précepte : ma fille, n'ayez pas de goûts ! Celle que Félicité reçut de son père fut à peu près aussi sommaire : il voulut seulement faire d'elle une femme forte, et, pour l'habituer à surmonter ses petites antipathies, il lui ordonnait de prendre avec ses doigts des araignées, des crapauds ; elle détestait les souris et dut en élever une. Quant à M^{me} du Crest, l'auteur des mémoires apocryphes de la marquise de Créqui (1) raconte un trait impayable qui donne la mesure de ce caractère fantasque : « Elle était revenue dans son domaine engagé pour y prendre les eaux minérales, et, pour le moment, elle s'appelait M^{me} la baronne d'Andelot. Nous la trouvâmes établie au coin d'un bois, sous un grand arbre, où elle s'était fait construire une hutte de feuillage. Elle était assise sur un siège de mousse et de fougère ; elle y mangeait sa soupe dans une grande coquille avec une petite cuiller de bois ; la bergère qui la servait était une Bourbonichonne de

(1) M. de Courchamp était l'ami de M^{me} de Genlis, et l'on peut croire qu'il tient d'elle cette anecdote.

huit ou neuf ans, et l'on voyait dans un coin de la cabane un jeune agneau blanc qui était attaché par un vieux ruban rose à la branche d'un arbre. La baronne avait pour son compte une pelisse de satin gris garnie de fourrure, un bonnet à papillons sous une coiffe noire, un pied de rouge, un grand éventail de la Chine et les pieds sur un manchon. Je crois aussi me souvenir qu'elle avait sur la tempe un de ces grands emplâtres sympathiques en taffetas gommé qu'on faisait border avec des pointes d'acier ou de petits grenats, et qui, de toutes les modes de la Régence, était sans contredit la plus extravagante. — Est-il possible que vous couchiez ici? m'écriai-je. — Mais pourquoi donc pas? On est toujours dans l'innocence et la paix, l'abondance et la perfection sous la feuillée; vous avez un défaut que j'ai bien de la peine à vous pardonner, c'est que vous n'aimez pas assez l'églogue et la bucolique. »

Que Félicité ait témoigné beaucoup de tendresse, peu de confiance à une pareille mère, que celle-ci l'ait laissée croître en libre grâce, livrée d'abord à des femmes de chambre qui remplissent sa mémoire d'histoires de revenans, puis à une gouvernante qui du moins ne contraria point ses dons primesautiers, rien de plus naturel. Par exemple, on ne lui ménage pas les hochets de la vanité: arts d'agrément, comédie de société, danse, musique forment le fond même de son éducation. A six ans, on l'amène à Paris, où elle est baptisée solennellement; Bouret, le fameux traitant, fut son parrain. Elle s'habitue à porter un corps de baleine, des souliers étroits qui la serrent affreusement, un panier, et pour dissiper son air provincial, un collier de fer; il faut aussi apprendre à marcher selon les rites de la bonne compagnie, avec défense de courir, de sauter et de questionner: elle ne reprit sa belle humeur que lorsqu'on la conduisit à l'Opéra. Après quoi, elle va à Lyon, et la voilà reçue chanoinesse noble du chapitre d'Alix, avec le titre imposant de comtesse de Lancy (son père était seigneur de la ville de Bourbon-Lancy). L'abbesse la comblait de bonbons, ce qui lui donna une grande vocation pour l'état de chanoinesse. Le jour de la cérémonie, sa cousine et elle, vêtues de blanc, font une entrée solennelle dans l'église du chapitre où se trouvent déjà les dames, habillées comme dans le monde, mais avec des robes de soie noire sur des paniers, et de grands manteaux doublés d'hermine. Un prêtre coupe une petite mèche de cheveux de la postulante, passe au doigt l'anneau d'or béni, attache sur la tête un petit morceau d'étoffe blanc et noir, long comme le doigt, que les chanoines appellent *un mari*, attache les insignes de l'ordre: cordon rouge, belle croix émaillée, ceinture de large ruban noir moiré. Et quel règlement commode! Liberté de prononcer ou de ne point prononcer les vœux à l'âge prescrit; quand on n'en prononce

point, on a toujours le titre de dame et comtesse, l'honneur de se parer des décorations de l'ordre ; les dames qui prononcent gagnent avec le temps d'assez bonnes prébendes, mais doivent demeurer au chapitre deux ans sur trois et ne point se marier. Une succursale de l'abbaye de Thélème, un de ces charmans abus que l'ancien régime devait entraîner dans sa chute !

A quelque temps de là, pour fêter son mari revenant après une assez longue absence, M^{me} du Crest eut l'idée de composer une espèce d'opéra-comique dans le genre champêtre, avec un prologue mythologique, où sa fille eut le rôle d'Amour. Afin d'augmenter l'éclat de la fête, on apprit une tragédie et on avait choisi... *Iphigénie en Aulide*. Toute la société de Bourbon-Lancy et de Moulins assistait aux répétitions. Félicité jouait Iphigénie, sa mère Clytemnestre, et vu la disette d'acteurs mondains, on avait enrôlé dans la troupe les quatre femmes de chambre, toutes jeunes et jolies. Pour avoir des habits, M^{me} du Crest avait sacrifié sans pitié ses plus belles robes. Admirez la mémoire de sa fille et ce miracle de coquetterie : elle se souvint fort bien que, dans le prologue, son habit d'Amour était couleur de rose, recouvert de dentelle de point parsemé de petites fleurs artificielles ; elle portait aussi des petites bottines couleur paille et argent, ses longs cheveux rabattus et des ailes bleues. L'habit d'Iphigénie, sur un grand panier, était de lampas, garni de martre couleur cerise et argent. Il est vrai que les souvenirs du jeune âge restent gravés avec une précision qu'on ne retrouve plus pour ceux des autres époques de la vie : comme les premières amours, ils laissent souvent une trace ineffaçable. On fut si frappé du jeu de Félicité qu'on ne tarda pas à lui confier le rôle de Zaïre, et l'habit d'Amour lui seyait si bien que sa mère le lui fit porter régulièrement. Elle eut son habit d'Amour pour les jours ouvriers, son habit d'Amour des dimanches. Ce jour-là, seulement pour aller à l'église, on ne lui mettait pas d'ailes, et l'on jetait sur elle une espèce de mante de taffetas couleur de capucine, qui dissimulait cette toilette mythologique : d'ailleurs elle suit, habillée en ange, toutes les processions de la Fête-Dieu, mais elle allait continuellement se promener dans la campagne avec tout son attirail d'Amour, carquois sur l'épaule, arc à la main. Au château, sa mère, ses amis ne l'appelaient que l'Amour : tels furent son costume, ses occupations pendant plus de neuf mois ; mélange religieux et romanesque qui devait plus tard se refléter dans son caractère et ses écrits. Elle-même le reconnaît, car sa vanité, une des plus robustes que l'on puisse rencontrer dans notre histoire littéraire, s'accommode fort bien de confesser en bloc ses défauts : c'est même un artifice pour se dispenser d'entrer dans le détail, à l'exemple de cette pénitente qui

croyait remporter l'absolution avec cette seule phrase : « Mon père, j'ai été jeune, j'ai été jolie, on me l'a dit, et je l'ai cru. » Observons aussi comme la vanité joue tous les personnages, même celui de la modestie, parce qu'il est de son essence de n'abdiquer jamais, d'apparaître au moment même où on la croyait anéantie, et de mêler ses subtils poisons aux actes de contrition les plus sincères. Et cette éternelle piperie de gloriole en vient au point de duper les dupeurs eux-mêmes, comme ces charlatans qui, après avoir prôné leur élixir, finissent par s'en frotter, bien qu'ils sachent à quoi s'en tenir sur ses mérites. « Je puis me rendre la justice de n'avoir jamais eu de mauvaises intentions, d'avoir été incapable de sentimens de haine et de vengeance; mais j'ai eu si peu d'égoïsme que cette vertu est devenue en moi un défaut capital, parce que non-seulement je ne me suis jamais occupée de ma fortune, mais que je n'ai jamais réfléchi à ma conduite, ce qui m'a fait faire une infinité d'étourderies et de fausses démarches. J'ai beaucoup médité sur les intérêts des objets de mes affections, je n'ai jamais pris la peine de penser aux miens dans aucun genre; de sorte que si j'avais ma carrière à recommencer avec le souvenir du passé, je ne ferais presque rien de ce que j'ai fait qui m'a regardée personnellement, excepté en littérature; car je ne crois pas, en conscience, que dans la nombreuse collection de mes ouvrages, j'eusse raisonnablement plus de dix pages à retrancher. J'ai eu, à cet égard, du courage, de la persévérance, et les intentions les plus pures, et je me flatte que mes écrits ont été utiles, et en général le seront toujours. Mais la plupart de mes actions ont été d'une imprudence peu commune... » Ainsi les confessions de M^{me} de Genlis ressemblent un peu à celles de Proudhon et prennent la tournure d'une apologie : en revanche, le contentement de soi-même s'épanouit naïvement et n'admet aucune réticence (1). On dirait, à la lire, qu'elle n'eut point de prôneurs, et prétend dicter à la postérité ce qu'il faut penser d'elle, comme un concile œcuménique impose aux fidèles sa doctrine sur tel ou tel dogme. Raconter les passions qu'on fait... ou qu'on ne fait pas, l'héroïsme avec lequel on sort des épreuves de l'amour, vanter à tout propos ses talens de comédienne et de harpiste, sa beauté, la délicatesse de son nez, *ce nez tant célébré en vers et en prose*, ses livres pour lesquels on a eu à se plaindre de tout le monde excepté du public, car tout le monde l'a pillée, démarquée, vilipendée, et pourtant elle a combattu avec succès le mauvais goût en tout genre, tant

(1) Elle avait, en quittant la France, confié ses journaux à sa fille; trois volumes sur sept furent perdus, mais elle s'en souvenait à merveille, les ayant lus à de nombreux amis, et elle put les reconstituer sans peine.

de complaisance ne laisse pas que d'agacer à la longue, et, fût-on de son avis, on est tenté de lui crier : ne nous condamnez pas au silence, confiez-nous le soin de votre panégyrique ! C'est une impression assez analogue à celle qu'apportent certains causeurs très brillans qui changent la conversation en monologue, font les demandes et les réponses, prévoient les objections à leurs thèses, se réfutent, se contredisent, s'approuvent, tiennent à leur service et sur toutes les questions esprit, éloquence, érudition. D'abord on est surpris, charmé ; ce sont des livres précieux qui dispensent de lire et de parler ; mais à l'éblouissement succède un peu d'impatience, et la sensation désagréable que ce splendide bavard n'a cure de ce que pense son entourage. Il faut être un Chénédollé auprès de Rivarol, ou Brifaut pour répondre à Delille qui s'étonnait de l'entendre dire un mot spirituel : — Ingrat, moi qui vous écoute depuis deux ans !

Aussi bien, M^{lle} Félicité apparaît enfant prodige dans toute la force du terme : comédienne et tragédienne à sept ans, elle découvre au même moment sa véritable vocation, cette vocation que trop souvent le hasard nous révèle, et qui reste enfouie, en l'absence de cette dame d'honneur de la fortune, l'occasion, faute de volonté, la qualité suprême qui corrige la destinée. Non-seulement elle sera femme auteur, composant des pièces avant de savoir l'orthographe, mais elle sera surtout femme enseignante et prédicante, « le plus gracieux et le plus galant des pédagogues, » dit Sainte-Beuve. Avant d'entreprendre des éducations princières, elle avait plastronné avec de jeunes paysans qui venaient jouer et couper les joncs d'un étang adossé au château de Saint-Aubin. Profiter des heures où sa gouvernante était occupée à sa correspondance, passer par la fenêtre, en attachant une corde au moyen de laquelle elle se laissait glisser sur la terrasse, lui semblait un jeu délicieux pour exercer ses bienheureuses fonctions de maîtresse d'école. Appuyée au mur de la terrasse, elle enseignait gravement le peu qu'elle savait : le catéchisme, des vers de tragédies de M^{lle} Barbier, quelques principes de musique. Ses petits disciples, rangés en bas, au milieu des roseaux, le nez en l'air, écoutaient avec la plus sérieuse attention, car la manne des récompenses tombait ensuite, sous forme de fruits, gâteaux et autres bagatelles. Après la leçon, elle faisait le tour par une des cours et rentrait au salon sans qu'on y prît garde. Cela dura assez longtemps, mais un jour, M^{lle} de Mars la surprit au milieu de son école, et se moqua tellement de la manière dont les petits Bourguignons déclamaient les vers, que Félicité renonça d'elle-même à sa classe.

Venue à Paris, vers l'âge de treize ans, avec sa mère, après la

ruine de M. du Crest, Félicité développe ses talens naturels, devient une infatigable travailleuse et suffit à tout, grâce à une activité méthodique qui tire parti des heures et des quarts d'heure. Ce n'est pas en vain qu'elle a entendu dire que d'Aguesseau avait composé quatre volumes in-quarto, rien qu'en utilisant tous les jours les douze ou quinze minutes que M^{me} d'Aguesseau mettait à se rendre à la salle à manger, depuis l'annonce du dîner. Jusqu'à son mariage elle mènera l'existence un peu précaire des personnes de condition qui paient leur écot en amabilité ou en esprit. Dans ces pactes tacites de la société, ce sont elles qui quelquefois ont le beau rôle, et leur reprocher un peu de manège, lorsqu'elles sont tenues d'y recourir, c'est en quelque sorte leur dénier la condition même de la réussite : leur dignité n'y gagne point, mais elle ne s'y perd pas toujours. Si tous les obligés n'ont pas la pudeur de la reconnaissance, tous les bienfaiteurs ne connaissent pas la grâce du procédé, et cette fleur de délicatesse qui en double le prix. Pour un Jean-Jacques qui ne supporte point les bontés les plus exquises, combien de parvenus d'âme ou de hasard, comme ce Bouret montrant à ses familiers, tandis qu'ils dissertent sur l'amitié, le petit chien qui lui lèche les pieds, et prononçant durement : « Voilà le véritable ami ! » Aux paroles malheureuses qui déchainent les guerres, les révolutions, il serait curieux d'ajouter celles qui sèment l'ingratitude.

Ainsi donc, M^{me} du Crest et sa fille sont un peu partout, chez leur tante de Bellevau, chez M^{me} de La Reynière (la meilleure auberge des gens de qualité), ou le fermier-général La Popelinière. Dans sa magnifique résidence de Passy, celui-ci offre à ses invités mille plaisirs qui font de ce séjour un perpétuel enchantement. Il a à ses gages le meilleur concert de l'époque, loge les artistes qui, sous la direction de Gossec et de Gaiffre, répètent le matin les morceaux qu'ils vont exécuter le soir. — Deshayes, maître de ballets de la Comédie italienne, règle les divertissemens ; Rameau y compose ses opéras, chanteurs, comédiens, danseuses descendent en masse à Passy, remplissant la *ménagerie* du bruit de leurs talens. Le seul point noir à cet horizon de rose, c'est que, sur le théâtre du *Sultan* (1), on joue seulement des pièces de sa façon, pièces

(1) Naturellement, les mauvaises langues prétendirent qu'il les écrivait sous la dictée de ses secrétaires ou de ses teinturiers. De même pour M^{me} de Montesson, la sœur utérine de M^{me} du Crest, qui, dit-on, se gardait bien de jouer toute-seule de la harpe, mais se plaçait toujours entre ses maîtres MM. Nollet et Da nyau, et tandis qu'ils s'évertuaient, elle se tirait d'affaire au moyen de la pantomime, avec des airs de *physionomie chromatique* et des regards de sainte Cécile amoureuse. Tout arrive et tout se répète : je sais un musicien de beaucoup d'esprit qui, dans sa prime jeunesse, fut conduit un soir à l'Abbaye-aux-Bois ; or le fit entrer

médiocres, comme il sied à un amateur, mais suivies d'un excellent souper qui répare tout : car, bien que son orgueil sût s'envelopper de politesse et de modestie, bien qu'il eût de l'esprit naturel, quelque facilité pour les vers et composât d'agréables chansons, le glorieux perçait parfois sous l'homme du monde, et l'opulence fastueuse, la singularité de quelques-unes de ses actions, défrayaient la moquerie de ces ambassadeurs, de ce monde d'élite, qui s'empressaient à ses fêtes. De tout temps sacs et parchemins ont cherché à se rencontrer, mais l'argent, même dépensé fort bien, a de la peine à se faire amnistier, et comme il n'est pas dans ses habitudes d'être modeste, les gens du bel air croient, très fausement, prendre leur revanche en raillant ses allures : si le Bourgeois-Gentilhomme semble un peu ridicule, son ami, le comte, qui lui emprunte de l'argent et le bafoue, n'est qu'un odieux parasite. A Passy, tous les dimanches, la messe en musique de Gossec était accompagnée d'un grand dîner ; à cinq heures le concert, à neuf heures le souper, suivi d'une petite musique particulière. Le mardi était en général consacré aux lettrés et aux savans : on y voyait l'abbé d'Olivet, M^{me} Riccoboni, Vaucanson, le chevalier de Laurès, Bertin, le peintre Latour, un fameux original qui donnait à deviner comment il venait de Paris à Passy, observant que ce n'était ni en bateau, ni en voiture, ni à pied, ni à cheval, ni même par terre, ni en nageant. Voici le mot de l'énigme : il partait, avisait le long de la Seine un bateau auquel il s'accrochait, et, ainsi remorqué, arrivait à Passy. On peut croire qu'il se vantait ou qu'il n'usa pas souvent d'un semblable véhicule.

Au milieu de cette joie de vivre, guetté des plus jolies filles d'opéra qui se disputaient des sourires devenus, hélas ! à peu près platoniques, l'hôte de céans garde un goût de mariage que n'a pu détruire l'insuccès éclatant de sa première tentative. On le vit sur le point d'épouser une jeune personne de province, fille d'un pauvre gentilhomme, sur la foi de lettres charmantes qu'elle lui écrivit pendant six mois : il s'enflamme, offre sa main, la demoiselle arrive sans retard, mais l'original ne répond plus à l'idéal rêvé, l'esprit parlé à l'esprit écrit, un soupçon le prend, il interroge, elle avoue qu'elle ne sait pas même l'orthographe, et n'a fait que recopier les lettres rédigées par le curé de sa paroisse. La Popelinière lui donne alors un beau trousseau, trente mille francs de diamans, cent mille francs de dot, la marie à M. de Zimmermann, officier des gardes suisses, loge, nourrit les deux époux, .. et se met en quête d'une autre merveille. Il avait pris en goût Félicité et

mystérieusement dans une petite pièce à côté d'un grand salon, il joua, et, après chaque morceau, les invités applaudissaient avec enthousiasme... M^{me} Récamier.

disait en soupirant : quel dommage qu'elle n'ait que treize ans ! Et Félicité regrette de n'avoir pas ces quelques années de plus, car elle l'admirait tant, qu'elle eût été charmée de l'épouser : et peut-être cette union aurait-elle fait pendant à celle d'Aurore de Saxe avec Dupin de Francueil, ce sexagénaire délicieux que toutes ses amies lui enviaient. Victime désignée de la fatalité conjugale, La Popelinière choisit, sur la réputation de ses talents, M^{lle} de Mondiau, fille d'un capitoul de Toulouse ; mariage qui le conduisit droit au tombeau au bout de dix-huit mois. Les détracteurs du xviii^e siècle imaginent de lui accorder le monopole de la galanterie voluptueuse et du libertinage, mais, disent-ils, il n'a pas aimé : le xvii^e siècle, le xix^e siècle ont connu la passion, le xviii^e l'a ignorée. C'est une hérésie historique : comme son prédécesseur et comme son successeur, ce siècle a eu ses parfaits exemples de tendresse conjugale et extra-conjugale, aussi nombreux, aussi décisifs (1). En ce temps aussi, on mourait d'amour, on était fidèle ; sous Louis XIII et Louis XIV on ne se montre ni moins galant, ni moins libertin, mais les faiseurs de thèses se sont acharnés contre l'époque qui précéda la révolution, tandis que l'amour, au xvii^e siècle, bénéficie en quelque sorte du génie plus sérieux de ses littérateurs, des splendeurs du règne et du prestige des choses anciennes : à l'abri de ces grandeurs, il a pris, dans nos imaginations, une allure plus magnifique. Et n'aperçoit-on pas, quand on y regarde avec attention, que toutes les sociétés civilisées renferment une quantité presque identique de vices et de vertus, puisque l'animal humain est partout à peu près pareil ; mais le coup d'œil diffère selon que défauts ou qualités se détachent plus ou moins crûment, dissimulés ou mis en relief par les circonstances. Le grand impresario d'en haut et ses collaborateurs ne changent guère leurs acteurs, mais quelquefois ils font du comparse un premier rôle, du goujat un roi, et s'amuse à mettre sur une courtisane l'habit des reines ; ou bien ils laissent dans l'ombre les héros, les saints, lancent en scène les lâches, les débauchés ; et, du choc des prétentions, des intérêts, du conflit de la fatalité et du libre arbitre, surgit cette œuvre incohérente qui semble tantôt drame et tantôt comédie, obscurcie encore par nos préjugés et l'infirmité de notre observation.

(1) Lettres de M^{lle} de Condé à M. de La Gervaisais, de M^{lle} Aïssé au chevalier d'Aydie, de M^{lle} de Lespinasse au comte de Guibert, de M^{me} de La Popelinière à Richelieu. — *Les illustres Françaises*. — Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers. — De Lescure, *les Femmes philosophes*. — Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau. — Vies de la princesse de Poix, de M^{me} de La Fayette, de M^{me} de Montagu, de M^{me} la duchesse d'Ayen, etc.

II.

M^{lle} du Crest avait déjà refusé plusieurs prétendants, entre autres un vieux baron d'Andlau qui, ne parvenant pas à l'éblouir par l'exhibition de ses parchemins, se rabattit sur sa mère ; mais sa vanité ne pouvait s'accommoder que d'un homme de cour, et, comme un grain de romanesque devait se mêler à chaque événement de sa vie, Charles Brûlard, comte de Genlis, capitaine de vaisseau, s'éprit d'elle en voyant son portrait, en lisant les lettres qu'elle écrivait à son père. Le marquis de Puisieux, ancien ministre des affaires étrangères, oncle de M. de Genlis et chef de la famille, avait préparé un riche mariage auquel son neveu semblait se prêter : on n'osa pas le heurter de front, et on se maria secrètement. Aussi bien les mariages secrets étaient-ils fort à la mode autrefois ; le comte de Toulouse avec M^{me} de Gondrin, la duchesse de Bourbon avec le comte de Lassay, le duc de Sully avec la comtesse de Vaux, la marquise de Lambert avec M. de Sainte-Aulaire, avaient fourni des exemples que les considérations de famille, de société, le despotisme de certains parens, incitaient à suivre. Pour apaiser la colère de M. et de M^{me} de Puisieux, la jeune comtesse mit en œuvre la grâce de ses talens, la séduction de sa jeunesse doublée d'une complaisance infinie. Entre temps, et pendant une absence de son mari, elle passe quatre mois fort agréables au couvent d'Origny (le couvent était alors pour la femme la maison de salut et d'éducation, l'hôtel garni, l'asile décent, le refuge, quelquefois aussi une prison), donnant des bals aux pensionnaires, jouant de la harpe, courant les corridors à minuit, habillée en diable, avec des cornes sur la tête et le visage barbouillé, entrant chez les vieilles religieuses bien sourdes, et leur mettant du rouge avec des mouches. Puis elle écrit les *Réflexions d'une mère de vingt ans*, bien qu'elle en ait à peine dix-neuf. Enfin elle est invitée à Sillery, désarme les préventions des Puisieux, qui se mettent à l'aimer à la folie, et leur devient indispensable ; elle y règne, comme elle régnait à Genlis, chez son beau-frère le marquis de Genlis, ce séduisant débauché qu'on eût pu, dit Tilly, opposer, dans la chaire du vice, aux plus grands prédicateurs : il aurait fait haïr la vertu. Heureux privilège de cette fleur de jeunesse qui emporte les plus moroses dans son rayonnement, et n'a pas encore eu le temps d'exciter l'envie ! Elle trouve à Sillery une société très distinguée, qu'elle anime de sa gaieté, et met en branle par des fêtes de son invention : M^{mes} de Louvois, de Sailly, de Saint-Chamant, M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims et son coadjuteur M. de Talleyrand, le duc d'Aumont, le maréchal et la maréchale d'Étrée, M. Damécourt, la

vicille princesse de Ligne, qu'un visage gras, luisant, orné de trois mentons en étage, faisait comparer à une chandelle qui coule, M. et M^{me} d'Egmont, M^{lle} de Sillery, le marquis de Souvré et sa famille, le marquis et la marquise de Genlis, le comte de Rochefort, lord Conway, et enfin le duc de Villars, personnage fardé, qui mettait dans sa bouche des petites balles de coton pour se renfler les joues, grand amateur de comédie, qu'il jouait on ne peut plus mal. On sait le mot de Voltaire, entendant son ami Cramer, auquel le duc avait donné des leçons de diction : « Dieu soit loué ! Enfin Cramer a dégorgé son duc ! » Une compagnie si nombreuse, réunie dans un château de province, ne laisse pas de jeter un trait de lumière sur la magnificence hospitalière des grandes existences d'autrefois.

Musique, lecture, danse, équitation, chasse à courre, comédie, cuisine, M^{me} de Genlis mène de front le plaisir et l'étude. A Genlis elle fait de la médecine, apprend à saigner et panser, et comme elle donne trente sous aux paysans qui se font saigner, le nombre de ses cliens augmente si prodigieusement qu'elle finit par y renoncer. Un jour elle assiste avec l'intendant de Soissons, Lepelletier de Morfontaine, au couronnement de la *Rosière de Salency*, dont elle tirera l'idée d'une de ses pièces : plus tard elle soutint les rosières de Salency dans un procès assez étrange contre leur seigneur, qui refusait de donner la main à l'éluë pour la conduire à l'église, selon l'antique usage, de lui fournir aussi la couronne de roses et le cordon bleu, en souvenir de celui que Louis XIII, étant à Varennes, près de Salency, envoya par son capitaine des gardes. Un soir, faisant le tour du village avec son frère, l'idée leur prend de frapper contre les vitres des auberges, en criant : « Bonnes gens, vendez-vous du sacré chien ? » Et, après ce bel exploit, ils se réfugiaient au plus vite dans une petite ruelle obscure, tandis que, planté sur le pas de la porte, le cabaretier maugréait, menaçait de son gourdin les polissons. Son mari aimait comme elle la mystification : on sait quelle vogue ce système de facéties conquit, à la fin du siècle dernier, et dans celui-ci il y eut des mystificateurs comme Musson, Henri Monnier, qui atteignirent au sublime du genre. C'est une sorte de bouffonnerie improvisée, nullement asservie aux règles de la scène où, de l'assentiment et parfois avec la complicité des assistans, quelque joyeux compère se divertit aux dépens d'une personne candide, et, par ses déguisemens, par ses inventions, l'entraîne dans de plaisans quiproquos. Elle est au véritable esprit ce que la parade est à la comédie, le calembour aux maximes de La Rochefoucauld ; c'est de la gaité à gros grains, que ne dédaignent pas toujours les raffinés, parce qu'elle les repose des conversations quintessenciées, parce que

s'amuser ainsi répond peut-être à un besoin intime de l'homme, celui de se gausser du prochain, ou du moins d'affirmer sur lui sa supériorité. Il y a là comme un ressouvenir des farces des Scapins aux Gérontes de Molière et Regnard. Pour arranger un petit théâtre au château de Genlis, le marquis avait mandé de Saint-Quentin un peintre décorateur, M. Tirmane, que sa crédulité vaniteuse désignait d'avance comme victime d'une jeunesse avide de distractions. On résolut de renouveler en sa faveur une partie des aventures de don Quichotte chez la duchesse, et tout d'abord on le fait dépouiller en plein jour, à cinq cents mètres du château, par le jardinier déguisé en voleur. Il revient en chemise, raconte piteusement l'aventure, et trois postillons, lancés à la poursuite du voleur, le ramènent chargé de chaînes. M. Tirmane a la joie profonde de l'entendre condamner à mort par M. de Genlis, assisté du bailli et du barbier ; mais la comtesse insinue au volé de demander la grâce du voleur, parce qu'un tel acte le couvrira de gloire. Il consent, se jette à genoux, et, avec l'emphase la plus comique, implore le pardon du criminel. Pénétrés d'admiration, les juges fondent en larmes, le relèvent et déclarent qu'il sera reçu grand-maître de *l'ordre du jugement*, qui confère la noblesse. La nuit suivante, notre homme, extasié de joie, fait *la veillée des armes* dans la cour du château, un fusil sur l'épaule, une lanterne sourde à la main, afin d'apprendre un catéchisme de chevalerie imaginé pour la circonstance ; le matin, on le plonge dans un bain froid, puis on le revêt d'un grand peignoir. Cependant, le châtelain avait prévenu ses amis, les colonels des régimens de Chartres et de Conti, alors en garnison près de Genlis ; ils arrivent à midi avec une centaine d'hommes à cheval, tandis que derrière eux se pressent les garçons du village, en vestes blanches avec des rubans couleur de rose. Pâle d'émotion, harassé de fatigue, le candidat est amené dans une grande salle où l'attend M^{me} de Genlis, sur un trône de feuillage et de fleurs, entourée des officiers qui tiennent leurs épées nues : il bredouille son catéchisme, et l'on attache à son peignoir, avec un ruban vert, une vieille médaille dorée du chancelier de Sillery, trouvée dans la bibliothèque du château. Puis la comtesse l'arma chevalier et lui offrit une lance énorme, un casque qui était un seau à rafraîchir le vin, recouvert de papier doré et orné de plumes, un autre peignoir magnifique tout surchargé de guirlandes d'œillets d'Inde. En cet accoutrement, il descend dans la cour, où l'accueillent mille cris de : « Vive le noble chevalier Tirmane ! » On dina, on but à sa santé, on le conduisit à un bal champêtre, et, pour clore cette glorieuse journée, on l'obligea à juger plusieurs causes de paysans qui jouèrent très bien leurs rôles. Chose plus admirable encore, tous les initiés gardèrent

le secret, et, pendant de longs mois, on continua de le mystifier, tandis qu'il s'estimait le plus heureux des hommes. Il écrivait souvent à sa femme pour lui faire part de ses triomphes; celle-ci se moquait, et lui de rire avec ses hôtes de *son incapacité* à comprendre des choses si relevées, ajoutant : « Il faudra bien qu'elle me croie quand elle verra qu'en ma qualité de noble je ne paierai plus les taxes de roturier. » En rentrant chez lui, son premier soin fut de forcer sa femme, ses filles, à s'agenouiller devant sa médaille et à la baiser. Le lendemain, il alla à l'hôtel de ville, décoré de ses ordres, déploya ses diplômes et déclara qu'il ne paierait plus la taille. On trouva sa folie si plaisante, qu'on l'exempta de toute imposition; la ville de Saint-Quentin prit part à la mystification, il fut invité à dîner partout, et pendant douze ans, jusqu'à sa mort, traité avec les marques du respect.

Mais voici la grande solennité, l'épreuve d'initiation, la présentation à la cour. Redoutable et désirée cérémonie qui achèvera de tirer des limbes M^{me} de Genlis, en la distinguant des femmes qui n'ont point eu ce rayon de Versailles. La présentation, c'est l'entrée dans la carrière de courtisan, en quelque sorte un examen de baccalauréat qui permet de prétendre aux bontés de la cour. Tout d'abord, le généalogiste du roi a constaté que la noblesse du candidat remonte à *la nuit des temps*, c'est-à-dire avant 1400; quelques femmes, il est vrai, tournent la difficulté, elles deviennent maîtresses du roi, puis se font présenter; ainsi M^{me} de Pompadour, la Du Barry, et la noblesse de s'indigner d'une violation si flagrante de ses privilèges. Aux contempteurs des rites, elle aurait pu répondre, comme ce confesseur de Philippe II : « Les prérogatives de votre couronne sont-elles autre chose qu'une étiquette? » Ici comme en tout, c'est une question de mesure, d'usages institués, consacrés par le temps, puis tombant en désuétude et s'écroulant aussi avec le temps. Chasser avec le roi, monter dans ses carrosses et souper dans les petits appartemens, voilà la présentation des hommes de la cour. Les femmes sont présentées en cérémonie, le dimanche, en grand habit de cour, par une femme déjà présentée : elles ont un énorme panier, une queue démesurément longue, et il faut vingt à vingt-deux aunes pour faire un grand habit sans garniture. Première révérence à la porte; quelques pas et seconde révérence; troisième révérence en face de la reine; alors la présentée ôtait le gant de la main droite, s'inclinait profondément et saisissait le bas de jupe de la reine pour le baiser : la reine l'en empêchait en retirant sa jupe, disait quelques mots aimables, faisait une révérence, signal de la retraite qu'on opérât à reculons, malgré la grande queue qu'on manœuvrait adroitement, tout en exécutant les trois révérences d'adieu. Cepen-

dant commentaires et brocards allaient leur train, et la moindre défaillance était relevée par les parangons de l'étiquette. La présentation donnait aux femmes le droit de monter dans les carrosses du roi et de la reine, de souper dans les petits appartemens. Si la présentée est duchesse, ou si elle a le tabouret, l'étiquette la dispense du baisement du bas de robe, alors elle est *saluée* par la reine et les princesses : on appelait ainsi l'honneur de présenter sa joue droite à la reine, qui sur cette joue appliquait légèrement la sienne. Le roi, ses frères, accordaient cet honneur à toutes les présentées, titrées, duchesses ou non. La veille et le lendemain de la présentation, la présentée allait faire des visites *aux honneurs* : dames d'honneur, dames d'atour de la reine, de Mesdames et des princesses ses belles-sœurs.

Dans une conjoncture aussi grave, M^{me} de Puisieux impose à sa nièce une véritable persécution ; elle la fait coiffer trois fois, et choisit enfin la coiffure qui sied le moins à son genre de beauté ; beaucoup de poudre, beaucoup de rouge, artifices que la novice déteste ; et, pour l'accoutumer, on exige qu'elle ait en dinant son grand corps, qui la laisse les épaules découvertes, coupe ses bras, l'empêche de manger. Puis c'est, entre M^{me} de Puisieux et sa fille la maréchale d'Etrée, un débat prolongé au sujet de la collerette qu'on lui ôte et qu'on lui remet quatre fois ; la maréchale finit par l'emporter grâce au concours de ses caméristes. Naturellement, tout le dîner se passa en discussions sur la toilette ; enfin, après avoir mis le panier, le bas de robe, arrive la répétition des révérences apprises par Gardel : nouvelles critiques de M^{me} de Puisieux, qui n'admet pas qu'on repousse doucement en arrière, avec le pied, le bas de robe en se retirant à reculons : *car cela est théâtral* ; tant pis si l'on s'entortille dans cette queue sempiternelle. La pauvre comtesse profite-t-elle d'un instant de répit pour ôter un peu de son rouge, le vigilant chaperon s'en aperçoit, tire de sa poche une botte à mouches et lui remet du rouge beaucoup plus foncé. La présentation se passa fort bien, Louis XV parla longtemps à M^{me} de Puisieux et lui adressa des compliments sur la nièce, qui, de son côté, admira beaucoup son air majestueux et ses yeux *bleus de roi*.

III.

Quelques années s'écoulaient dans un délicieux tourbillon de plaisirs parisiens et provinciaux, de voyages et d'études : admirée, vantée, recherchée, M^{me} de Genlis commence à jouer le personnage d'une femme à talens ; son salon est un peu celui où elle va, elle le remplit de sa conversation, et, quand elle ne parle pas, la harpe,

son éternelle harpe achève d'émerveiller... ou d'agacer l'auditeur (1). Elle recopie, arrange des mémoires pour son mari, comme plus tard elle composera les discours de son gendre, M. de Valence. Il faut qu'elle brille, qu'elle soit partout la première, et déjà l'on sent poindre, à travers l'expansion de la jeunesse et le goût de plaire, ce grain de pédantisme qu'on lui a tant reproché, ce besoin de régenter, de critiquer que dame Nature avait déposé en son âme. D'ailleurs, qu'il s'agisse d'amusement ou d'éducation, elle déploie une imagination fertile qui lui assure une place à part. Un de ses amis, le comte d'Albaret, gluckiste passionné, donnant de délicieux concerts, excellait dans les parodies. Il contrefaisait en perfection Voltaire qu'il avait vu plusieurs fois à Ferney, et comme il assistait aussi aux petits soupers de beaux esprits chez M^{me} du Bocage, on convint de les jouer, en supposant que Voltaire était à Paris. M. d'Albaret se chargea du rôle de Voltaire, M. de Genlis, M. de Barbantane, quelques autres complétèrent la troupe. Grimée et costumée en femme de soixante ans, M^{me} de Genlis parlait de son *Voyage d'Italie*, de sa *Colombiade*, de son ancienne beauté : d'Albaret-Voltaire contait mille anecdotes, récitait des vers, mimait tous les tics du grand homme et sa voix sépulcrale, de telle façon qu'on eût juré l'entendre en personne ; au besoin, sa partenaire l'eût soufflé, car elle avait, elle aussi, accompli le pèlerinage de Ferney raconté d'une manière fort piquante dans ses mémoires. On ne joua pas moins de cinq fois les *Soupers de madame du Bocage*, devant quarante à cinquante auditeurs charmés de ces atellanes intimes. M. d'Albaret fréquentait M^{me} de Montesson, et il la drapait sans scrupule, à la grande joie de M^{me} de Genlis, qui détestait *la tantâtre* dont elle croyait avoir beaucoup à se plaindre, et qu'elle a piétinée féroceement dans ses livres. Elle prend des airs de bourgeoise parvenue, disait-il, et elle les prend tout naturellement, comme nous avalons le lait de la nourrice ; sa vie se passe en comédies domestiques pour séduire et retenir ce pauvre duc d'Orléans. Singulier parallélisme de ces deux existences de femmes : tout en s'exécrant, la nièce et la tante s'aidèrent mutuellement pour parvenir à leurs fins, M^{me} de Montesson allait épouser le premier prince du sang, la comtesse deviendra l'*amie* de son fils, et, afin de compléter l'enchevêtrement des liens, des situations, celle-ci mariera une de ses filles avec M. de Valence qui

(1) Par exemple à une soirée, chez M^{me} de La Massais, où les musiciens étaient payés, elle avait, sans qu'on le lui demandât, apporté sa harpe. « Elle s'établit au milieu de tout cela, régenta, parla, chanta, pérora, administra à chacun sa remontrance, et finalement eût fait marcher le concert tout à rebours, si M^{me} de Civry ne l'eût point tant lutinée et ne l'eût rappelée à son rôle positif. » (*Mémoires de M^{me} d'Oberkirch.*)

passait pour être fort avant dans les bonnes grâces de l'autre (1) : la mère ne l'ignorait nullement ; mais, quand il s'agit d'établir avantageusement leurs enfans, les parens n'ont-ils pas de tout temps biaisé peu ou prou avec la morale ?

La mode des proverbes faisait rage, et pour une fête de la comtesse de Cernay M^{me} de Genlis composa un quadrille, musique et costumes, qui fit l'objet de toutes les conversations. Chaque couple formait un proverbe dans la marche deux à deux qui précède la danse. A M^{me} de Lauzun : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* ; elle était vêtue avec une extrême simplicité, et dansait avec M. de Belsunce. *A vieux chat jeune souris* était le proverbe de la duchesse de Liancourt, qui eut pour cavalier le comte de Boulainvilliers, costumé en vieillard. M^{me} de Marigny donnait la main à M. de Saint-Julien arrangé en nègre, et lui passait souvent un mouchoir sur le visage : *à laver la tête d'un Maure on perd sa lessive*. Le vicomte de Laval, tout couvert de pierreries, l'air triste et ennuyé, marchait à côté de M^{me} de Genlis, habillée en paysanne et montrant une gaité de jolies dents : *contentement passe richesse*. Il y avait aussi une figure de danse qui représentait un proverbe : *reculer pour mieux sauter*. On fit beaucoup de répétitions, et le quadrille eut tant de succès qu'on résolut de le danser au bal de l'Opéra ; mais une indiscretion ayant ébruité le projet, quelques gentilshommes du Palais-Royal complotèrent d'y mettre obstacle, et lorsque les couples, après avoir exécuté leur entrée dans la salle au milieu des applaudissemens, se disposèrent à danser, voilà qu'un chat gigantesque vint tout à coup rouler sous leurs pas. C'était un proverbe ennemi : *il ne faut pas réveiller le chat qui dort*, tenu par un petit Savoyard, dont on se débarrassa au moyen de quelques bourrades. Les danseurs, outrés, prétendaient interroger le chat, découvrir les auteurs de cette trame et se venger, mais les danseuses les calmèrent en leur représentant qu'on n'y reviendrait plus, puisque *chat échaudé craint l'eau froide*.

En 1770, M^{me} de Genlis, âgée de vingt-quatre ans, est nommée dame de la duchesse de Chartres, son mari devient capitaine des gardes du duc : la première place rapportait 4,000 livres, la seconde

(1) M^{me} de Montesson, qui laissa plus tard toute sa fortune à M. de Valence, avait arrangé ce mariage pour apaiser les soupçons de son prince. On raconta que, peu de jours après la cérémonie, M^{me} de Valence s'étant présentée chez la marquise, le valet avait répondu : « Je ne saurais vous annoncer, mademoiselle ; on n'entre jamais chez madame quand elle est avec M. le vicomte. — Vous direz à ma tante, aurait repris la jeune épousée, que je suis fâchée de ne pas l'avoir vue, et d'autant plus que M. le vicomte est mon mari. »

6,000 (1). Le duc d'Orléans, qui l'avait prise pour confidente de sa passion pour M^{me} de Montesson, appréciait son esprit et son entrain, la tantôt voyait en elle un précieux auxiliaire qui, dans l'intérêt de la famille, dissimulait son antipathie, et c'était le marquis de Puisieux, ami et conseil du duc de Penthièvre, qui avait décidé ce prince à conclure le mariage de la princesse sa fille, malgré la réputation galante du duc de Chartres. La vicomtesse de Custines, l'amie intime, l'inséparable de M^{me} de Genlis pendant six ans et sa conscience vivante, l'avait une première fois détournée d'accepter cette place, en lui montrant fortement les écueils qui attendaient une jeune femme dans ce dangereux séjour. La mort lui ayant enlevé ce précieux mentor, elle se laissa tenter aisément par la curiosité, par les avantages d'une telle situation : protection des princes, régimens dont ils disposaient et qu'on donnait toujours aux enfans ou aux gendres des dames. Quitter l'hôtel de M^{me} de Puisieux et venir habiter ce Palais-Royal où se trouvait réunie la société la plus brillante de Paris, ne l'effraya donc point et peut-être l'encharma. Elle-même allait pendant plus de vingt ans y remplir un des premiers rôles, avec trop d'éclat sans doute, et elle en a laissé de fins croquis qu'il faut un peu rectifier, car la rancune et la vanité jettent un brouillard entre elle et certains de

(1) Les grandes places de la maison du Palais-Royal, exigeant la présentation à la cour, et donnant le droit de manger avec les princesses, étaient : le premier gentilhomme de la chambre, le premier écuyer, le premier maître d'hôtel, le capitaine des gardes, le lieutenant des gardes, les chambellans, une dame d'honneur, quatre dames de compagnie, les gouverneurs et les gouvernantes des enfans. Les écuyers ordinaires, bien que gentilshommes, n'étaient pas présentés à la cour. Voici les autres places : aumônier, gouverneur des pages, secrétaires des commandemens, lecteurs, bibliothécaire, premier médecin, premier chirurgien, deux maîtres d'hôtel ordinaires, dont les fonctions consistaient à surveiller les dépenses de bouche, et à venir, l'épée au côté, suivis du contrôleur, annoncer au prince qu'il était servi. Monsigny occupa pendant vingt-cinq ans l'une de ces places. Tout ce monde avait de droit des logemens au palais et on en accordait encore à beaucoup d'autres personnes; par exemple, à d'anciennes dames ou gouvernantes qui trouvaient là une sorte de retraite: ainsi la marquise de Barbentane, la marquise de Polignac, la comtesse de Rochambault, la comtesse de Montauban. Celle-ci avait parfois de plaisantes saillies. Un jour, un des familiers du Palais-Royal, retirant une poignée de louis qu'il venait de gagner, en laissa tomber les trois quarts dans le dos de M^{me} de Montauban. — « Eh quoi, monsieur, dit-elle, me prenez-vous pour une Danaé? » Elle se leva pour faire retomber cette pluie d'or, et comme le joueur prétendit en riant qu'elle faisait le *gros dos* afin de retenir une partie du gain, elle se remit au pharaon, remarquant avec à-propos que l'on donnait vingt-quatre heures pour payer les dettes de jeu, et que ceci n'en était point une. En effet, elle retrouva quelques louis en se déshabillant et les renvoya. — J'ai parlé ailleurs de la marquise de Polignac et d'autres personnes de la société du Palais-Royal : *la Société française avant et après 1789*, in-18; Calmann Lévy. *Le théâtre des princes de Clermont et d'Orléans*, Revue du 15 septembre 1891.

ses modèles; mais quand rien n'obscurcit son jugement, ses esquisses ont parfois la délicatesse élégante d'une statuette de Tanagra, et l'on y trouve un je ne sais quoi féminin, fait d'habitude et de tact du monde, d'instinct et de science sociale, qui manque aux meilleurs moralistes du temps, Grimm, Marmontel, le duc de Lévis. On peut le dire en toute vérité : mieux que personne, elle a su rendre son époque avec des couleurs vraies, elle a pris son siècle sur le fait; et Brifaut n'a pas si grand tort d'affirmer que, comparés aux siens, les romans de Crébillon fils, Diderot, Voisenon, Duclos, Laclos, donnent la sensation d'enseignes de cabaret à côté de tableaux de famille.

Et n'est-ce pas un peu à ce beau monde du Palais-Royal qu'elle songeait en écrivant ces réflexions qui mettent en relief certains aspects de la *grande société* d'alors? « Bientôt l'expression des idées d'urbanité, de gloire, de patriotisme ne fut presque plus qu'un noble langage, qu'une simple théorie de procédés généreux et délicats; on ne tenait plus à la vertu que par un reste de bon goût qui en faisait aimer encore le ton et l'apparence. Chacun, pour cacher sa manière de penser, devint plus rigide sur les bienséances; on raffina, dans la conversation, sur la délicatesse, sur la grandeur d'âme, sur les devoirs de l'amitié; on créa même des vertus chimériques; rien ne coûtait en ce genre; l'heureux accord entre les discours et la conduite n'existait plus; mais l'hypocrisie se décèle par l'exagération; elle ne sait où s'arrêter; la fausse sensibilité n'a point de nuances, elle n'emploie jamais, pour se peindre, que les plus fortes couleurs, et toujours elle les prodigue ridiculement. Il s'établit dans la société une secte très nombreuse d'hommes et de femmes qui se déclarèrent partisans et dépositaires des anciennes traditions sur le goût, l'étiquette, et même la morale qu'ils se vantaient d'avoir perfectionnée; ils s'érigèrent en juges suprêmes de toutes les convenances sociales et s'arrogèrent exclusivement le titre imposant de *bonne compagnie*. Un mauvais ton, toute aventure scandaleuse, excluaient ou bannissaient de cette société; mais il ne fallait ni une vie sans tache, ni un mérite supérieur pour y être admis. On y recevait indistinctement des esprits forts, des dévots, des prudes, des femmes d'une conduite légère. On n'exigeait que deux choses : un bon ton, des manières nobles, et un genre de considération acquis dans le monde, soit par le rang, la naissance ou le crédit à la cour, soit par le faste, les richesses, ou l'esprit et les agréments personnels... »

En somme, et malgré de fâcheuses concessions qui trop souvent semblent des abdications, malgré ce défaut d'*aplomb moral* qui

laissait un vague dangereux à la vertu, et cet état artificiel qui déplaçait principes et affections, la société d'alors se montre généreuse, délicate, dévouée à l'amitié, respectueuse de la foi jurée dans les liaisons les moins régulières, et elle exerce une sorte de police qui supplée utilement aux lois, réprimant par ses censures et ses ostracismes les vices qui échappent à la justice, l'ingratitude, l'avarice, les vilains procédés, maintenant le culte de l'honneur : — l'honneur, sentiment mystérieux et puissant dont les règles se révèlent aux âmes bien nées plus qu'elles ne s'apprennent, qui, à travers bien des métamorphoses et mainte contradiction, persiste, rassemble ses initiés dans une vaste franc-maçonnerie ; sentiment subtil, fleur de chevalerie, composé de nuances que les esprits géométriques ne reconnaissent guère et traitent volontiers de sophismes, religion et morale de ceux qui vivent en dehors de la religion et de la morale, parfois même supérieure à celles-ci, mais produisant ses fruits les plus suaves lorsqu'il s'appuie sur elles et leur emprunte ses principes !

Parmi les familiers du Palais-Royal à cette époque, on remarquait le comte de Pont-Saint-Maurice, premier gentilhomme de la chambre, l'homme de France le plus ferré sur les usages et étiquettes, formant avec sa femme un parfait tableau d'amour conjugal, tous deux tellement inséparables qu'ils se plaçaient à côté l'un de l'autre, même dans les repas de grande cérémonie ; — le chevalier de Durfort, qui affectait pour les arts et la littérature beaucoup d'enthousiasme, ayant des manières nobles et une galanterie de bon goût avec les femmes : c'est lui qui rapporte cette jolie réponse de M^{me} de Bussy à son mari, qui, désolé de sa froideur, la suppliait de le tutoyer : — Eh bien, va-t'en ! — Le comte de Thiers, un des hommes les plus aimables de la société, très réputé pour le charme de sa conversation, ses chansons, et les succès féminins qu'il avait obtenus malgré sa laideur ; — le comte de Schomberg, plein d'esprit et d'instruction, caractère loyal, très brave à la guerre, et avec cela, une telle peur des revenans que, si quelqu'un de ses amis mourait, il faisait coucher son valet de chambre cinq ou six jours auprès de son lit ; admirateur passionné de Voltaire avec lequel il entretenait une correspondance assidue ; possédé de la manie de déclamer des vers et de jouer fort mal la comédie ; — MM. de Valencey, de Blot, d'Osmont, de la Tour du Pin, de Clermont, — M. de Poudens, premier maître d'hôtel, excellent homme, persuadé que le Palais-Royal était une sorte de paradis de bonté, de bienveillance, où nul serpent tentateur ne pénétrait jamais. On voyait encore *aux petits jours* le maréchal de Castries, M. et M^{me} du Châtelet, le marquis de Durfort, aimable à force de droiture et de bonté ; — le vicomte de Jarnac et son frère le mys-

térieux duc de Chabot, auquel ses attitudes sibyllines et ses réflexions en forme d'oracles avaient conféré une espèce de célébrité ; — le chevalier d'Oraison, le seul homme peut-être qui sût faire usage de sa rare instruction sans jamais avoir été accusé de pédanterie ; — M. Donézan, frère du marquis d'Usson, passé maître dans l'art de conter. Mettre en scène divers personnages, en passant rapidement de l'un à l'autre, en imitant leurs gestes, leur voix, savoir surtout tirer une histoire de rien, dissimuler l'inanité du fond sous la grâce des détails, s'arrêter à temps, une seconde avant que l'ennui ne commence, parler à ses auditeurs la langue de leurs goûts, tels étaient alors, tels seront toujours les principes de cet art, de ce grand moyen de séduction où M. Donézan rencontrait pour rivaux (1) MM. de Vaines et Lauzun.

Les jours de représentation d'Opéra, toutes les personnes présentées pouvaient, sans aucune invitation, souper au Palais-Royal ; pour les autres jours, appelés *les petits jours*, il y avait une liste d'intimes, qui, invités une fois pour toutes, venaient à volonté. Ces soupers, composés de dix à vingt personnes, étaient pleins d'agrément ; la princesse et les dames parfilaient, s'occupaient de menus ouvrages auprès d'une table ronde, autour d'elles les hommes soutenaient la conversation ; plusieurs dames y prenaient une part très active : M^{mes} de Polignac, de Clermont-Gallerande et la comtesse de Blot, dame d'honneur de la princesse, celle-là, sans doute, qui inspira au chevalier de l'Isle sa jolie fable de l'Oranger. Mais il ne faut point se fier à un poète amoureux, et, à tout prendre, M^{me} de Genlis se rapproche davantage de la vérité, lorsqu'elle la représente jolie encore malgré ses quarante ans, fort élégante et charmante dans un petit cercle d'intimes, mais affectée quand elle voulait briller et « prétendre à la noblesse des grâces, » dissertant alors et tombant dans le galimatias au lieu de causer. Elle attachait une extrême importance au ton, aux manières, poussait la délicatesse du goût jusqu'à la puérité, et les mauvais plaisans d'affirmer que cette personne aérienne aurait eu honte de manger du poulet, de boire du vin, du lait de vache, et qu'elle disait à Buffon : « Puisqu'il faut du lait dans la nature, pourquoi les colombes ne nous en fournissent-elles pas ? » Et Buffon lui aurait conseillé de ne boire que du lait d'amandes. De même *vouvoyer* lui semblant difficile avec son bichon, tutoyer de mauvais goût, elle ne lui parlait qu'à la troisième personne, et, pour le désennuyer, lui faisait lire des comédies par sa demoiselle de compagnie. Ayant fait vœu de ne jamais prononcer le mot *culotte*, il en résulta pour elle un étrange embarras : elle s'avisait de répéter à un *petit jour* la plaisanterie du

(1) Vicomte de Ségur, *Œuvres diverses*.

baron de Besenval au duc de Chartres arrivant à Versailles après une absence de six mois : « Je vais vous mettre au courant ; ayez un habit puce, une veste puce, une culotte puce et présentez-vous avec confiance. Voilà tout ce qu'il faut pour réussir à la cour. » Arrivée au mot malencontreux, elle s'arrête, confuse, après avoir prononcé la première syllabe. — Apparemment madame attache à ce mot une idée particulière, observe avec bonhomie M. d'Osmond. — Point du tout, repart quelqu'un, c'est, au contraire, que madame n'en peut détacher une idée toute naturelle. — Pour faire diversion, M^{me} de Rochambeau s'empessa de raconter une amusante espièglerie de feu la duchesse d'Orléans à M. d'Étréhan, celui qu'on appelait : *Mon père*, bien qu'il n'eût jamais eu de femmes ni d'enfants. C'était un fanatique d'opéra, et, comme le marquis de Lusignan, *la Grosse-Tête*, un confident de femmes. Tous deux s'étaient arrogé comme un droit cette espèce de confiance, et ils étaient les directeurs de conscience des femmes légères : il ne fallait pour cela que de la modestie résignée et avoir l'air de croire que toutes les intrigues étaient des passions platoniques. Un soir, après dîner, au Palais-Royal, M. d'Étréhan s'endort profondément en attendant l'heure de l'Opéra. Toute la société se retire, sauf la duchesse d'Orléans et M^{me} de Blot qui, à peine seules, imaginent la mystification suivante : coiffer le bonhomme avec un petit bonnet à papillons, ajouter une rose artificielle, coquettement posée sur l'oreille, beaucoup de rouge, une douzaine d'assassins, puis, les valets mis dans la confidence, le réveiller et l'avertir que l'opéra est commencé. Il s'y rend aussitôt, entre dans sa loge et se penche en avant ; aussitôt un rire général s'élève : le père veut découvrir la cause de cette gaité, se penche davantage encore, regarde de tous côtés ; l'hilarité redouble, le spectacle est interrompu, et lui de répéter : « Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que c'est ? » jusqu'à ce que M^{me} Tel vint et lui présentât un miroir qui le lui apprit.

Diderot et les philosophes avaient mis à la mode la chaleur dans la conversation, et, comme elle se mariait fort bien avec le jargon de la sensibilité, M^{me} de Blot, très passionnée pour Voltaire et Rousseau, estimait l'une et l'autre de bon ton. Pendant une soirée du Palais-Royal, elle s'anima tellement sur la *Nouvelle Héloïse* qu'elle finit par soutenir qu'une femme *véritablement sensible* aurait besoin d'une vertu supérieure pour ne pas consacrer sa vie à Rousseau si elle avait la certitude d'en être adorée. A cette déclaration, le duc de Chartres, qui n'aimait pas la secte sentimentale et la persiflait volontiers, l'interrompit et supplia plaisamment chacun des assistants de ne jamais révéler pareil secret, parce que Jean-Jacques, s'il l'apprenait, viendrait infailliblement enlever M^{me} de Blot, qui serait à jamais perdue pour M. de Blot, le Palais-Royal, ses amis. M^{me} de

Blot riposta avec aigreur, on réussit à l'apaiser, mais tout d'un coup elle s'avise de remarquer que M^{me} de Genlis n'a pas ouvert la bouche et lui demande pourquoi elle ne donne pas son avis comme les autres personnes. La jeune comtesse répondant qu'elle n'a lu ni la *Nouvelle Héloïse*, ni *Émile*, son interlocutrice se récrie, observe d'un ton sarcastique que c'est là une *singulière prétention* et s'attire cette mercuriale : « Non, madame, je vois trop souvent des prétentions ridicules pour en avoir moi-même. Je n'ai point lu ces deux ouvrages, parce que je sais qu'ils ne sont pas faits pour mon âge ; quand j'aurai le vôtre, madame, je les lirai, parce qu'ils contiennent, dit-on, d'excellentes choses, et que je pourrai alors en parler sans blesser la bienséance. » M^{me} de Blot, furieuse, hasarda une nouvelle attaque, eut encore le dessous, bouda, tandis que M^{me} de Genlis, que la société du Palais-Royal avait trouvée fort timide jusque-là, conquit du coup plusieurs admirateurs et se fit une ennemie qui ne lui pardonna jamais. Certes, la réponse était sanglante, mais elle ne vaut pas celle de M^{me} de Laborde à la princesse Borghèse, qui lui demandait son âge : « Il m'est impossible de répondre à Votre Altesse, je suis plus jeune qu'elle. »

Au moins la conversation de cette cour n'a point ce caractère frivole qu'elle va prendre ailleurs ; comme dans les vrais salons du siècle, elle s'élève sans effort aux sujets les plus graves, que des anecdotes choisies et de piquantes réflexions viennent égayer à propos. J'imagine qu'on n'y chantait point cette chanson des *Chaises percées*, appelées par l'auteur : les baronnes, dont, paraît-il, les dames de la cour raffolèrent, mais on y racontait des histoires que M^{me} de Genlis mettra plus tard à profit, et qui, rassemblées, formeraient de bien aimables dialogues. J'entends par exemple, au milieu d'une belle discussion sur l'influence des passions, la marquise de Polignac se divertir de M. de Croy, l'*Invalide de Cythère*, un vieillard éclopé, goutteux, portant beaucoup de bijoux gothiques et des tabatières à secret, regardant les jeunes femmes avec une froideur mélancolique, et vantant avec extase les beautés célèbres de son temps. Là-dessus, on pense à M^{me} de La Reynière, très belle encore, malgré ses quarante ans et son extrême maigreur, et quelqu'un de rappeler le mot du baron de Breteuil en la voyant : c'est le Colisée. La conversation tombe sur la fidélité entre époux, et le chevalier d'Oraison recommande aux ménages présents le conseil d'un évêque à Louis XIII : ne faire des coups d'État qu'avec la reine. Arrive M. de Canillac qui interrompt un débat au sujet des querelles des parlemens avec la couronne : en traversant le théâtre de l'Opéra, sa perruque s'est accrochée et il a été décoiffé : voyant son embarras, l'acteur Larrivée, qui fut jadis perruquier, lui a offert de raccommoder le dommage ; en effet, il l'a arrangé, repoudré à

merveille, sans quitter son costume d'Agamemnon. Chacun le félicite, et jamais coiffure de Gardanne ne reçut tant de compliments. On lui demande des nouvelles : il a été dans l'après-dîner chez M^{me} de ***, une égoïste de la plus belle eau. Elle a une maladie qui l'oblige à passer une partie de sa vie au lit, et cependant reçoit beaucoup de monde. Quelqu'un se plaint de la fraîcheur de sa chambre. — « Comment, dit-elle, il fait donc bien froid? — Il gèle à pierre fendre. » Elle sonne précipitamment et dit à sa camériste de lui apporter un couvre-pied d'édredon. Puis elle parla d'autre chose. — Quelqu'un chuchote un mot fâcheux de Louis XV. M. de Chauvelin, son ami, est frappé d'apoplexie dans les petits appartemens et expire subitement en jouant avec lui. Quelques jours après, en allant à Choisy un des chevaux de l'attelage royal s'abat et meurt sur place ; quand on vint annoncer l'accident au roi, il dit *avec attendrissement* : « C'est comme ce pauvre Chauvelin (1) ! » — Les commentaires vont leur train, et Scipion opère une diversion utile, car les têtes commencent à s'échauffer. C'est un négrillon de sept ans, choyé, cajolé par la duchesse de Chartres, admis dans le salon où il a les quatre pieds blancs, casse tous les éventails qu'il peut attraper, se faufile sous les chaises des dames qu'il déchausse adroitement, débite tout ce qui lui passe par la tête. Ne voilà-t-il pas qu'il s'approche de la princesse de Conti et lui demande gravement : « Madame, pourquoi donc avez-vous un si grand nez? » Jugez de la stupeur des hôtes de céans : on essaie de le faire disparaître, il s'obstine et répète : *Je veux savoir ça*. On se décide à l'emporter, mais il se débattait en hurlant : *c'est que je n'ai jamais vu un nez si long*. Cependant le marquis de Genlis, beau-frère de la comtesse, causeur charmant, mari infidèle et joueur s'il en fut, s'entretient avec M^{me} de Serrent qui admire la coiffure de la marquise, ornée très simplement et gracieusement d'un croissant et d'une étoile qu'il a posée tout à l'heure dans ses cheveux, sans qu'elle s'en aperçût, au moment où elle s'asseyait en voiture. « C'est un talisman sans doute, remarque M^{me} de Serrent, car on peut croire que c'est votre étoile qui vous préserve

(1) « Cependant, observe M^{me} de Genlis, le roi ne manque pas d'esprit, on cite de lui plusieurs bons mots, et il écrit, dit-on, fort bien. Mais on juge trop légèrement les rois sur des mots irréflectés et sur des phrases déplacées qui leur échappent quelquefois. On ne songe pas qu'ils n'ont aucun usage du monde. Ils ne causent point ; quand ils parlent, c'est beaucoup, c'est tout. Ils ne sont jamais rectifiés par une repartie piquante, ni formés par la conversation. D'après tout cela, il faut avouer qu'un roi qui a du goût et qui n'en manque en rien est une espèce de prodige. Voilà ce qu'était Louis XIV, quoiqu'il ait eu l'éducation la plus négligée. Mais aussi, loin de craindre les gens d'esprit, il se plaisait à les rassembler autour de lui, et toutes les femmes qu'il aimait furent très distinguées par leur esprit. »

du *croissant*. » Ainsi, ce semble, devisait-on dans le salon du Palais-Royal.

Parmi les pastels littéraires qui abondent sous la plume alerte de M^{me} de Genlis, j'en rencontre deux qui donneront une idée très nette de sa manière, dans un mélange agréable de réflexions moralistes et de traits qui les soulignent. Il s'agit du respect de la société pour ces doctrines de bon goût dont l'opinion fait la seule base. « Ainsi, dit-elle, la femme la plus humoriste et la plus dédaigneuse sera toujours, chez elle, polie, obligeante. Cette espèce d'hospitalité, mieux exercée en France que dans aucun autre pays, est une des choses qui contribuent le plus, parmi nous, à l'agrément de la société. *On ne se fâche point, on ne se formalise point, on ne se moque point chez soi, on n'y montre ni humeur, ni dédain, ni sécheresse*; voilà des maximes qui sont généralement suivies. M^{me} de Voyer est une preuve frappante de cette vérité; avec beaucoup d'esprit, elle est la personne du monde la plus moqueuse, la plus capricieuse et la plus dénigrante envers les gens qui ne lui plaisent point. Rien de tout cela ne s'aperçoit chez elle; qui ne la verrait que là serait persuadé qu'elle est d'une politesse aimable et constante, d'une parfaite égalité d'humeur, et qu'elle est remplie de bonhomie. Il faut pourtant se faire une extrême violence pour savoir se composer ainsi... Avec tous ces défauts et une figure étrange, M^{me} de Voyer a, dit-on, inspiré de grandes passions... Elle a les plus jolis pieds et les plus jolies mains de Paris; d'ailleurs elle est fort laide, elle a le plus grand nez connu de la ville et de la cour; elle fait elle-même sur cette espèce de difformité des plaisanteries qui ont beaucoup de grâce; elle prétend que son nez, exactement mesuré, est plus long que sa pantoufle, et ce fait singulier ne paraît à personne une exagération. La belle M^{me} Cases, qui n'a pas de quoi comprendre que l'esprit puisse dédommager du manque de beauté, ne regarde jamais M^{me} de Voyer, son amie, sans éprouver une pitié déchirante, et, pour la consoler de ce malheur, elle lui parlait sans cesse de ses pieds et de ses mains. Ces éloges, continuellement répétés, ont fini par excéder M^{me} de Voyer qui, pour s'en délivrer, pria secrètement le président de Périgni de lui faire un jour une scène sur son nez, quand M^{me} Cases recommencerait ses louanges accoutumées. En effet, à la première occasion, et devant huit ou dix personnes qui n'étaient point dans la confidence, Périgni coupa la parole à M^{me} Cases qui se récriait sur la délicatesse et la blancheur des mains de M^{me} de Voyer : « Pour moi, dit-il, ce n'est point du tout là ce qui me charme dans M^{me} de Voyer; je ne puis souffrir ses mains et ses petits pieds si vantés; ce que j'aime le mieux, c'est son nez. » A cette incartade, tout le monde s'étonne, et M^{me} Cases frémit. « Oui, continua le

président, son nez; il est de si bonne amitié, si prévenant; il me fait toujours des avances, tandis que ces mains et ces pieds me repoussent... » Le président de Périgni dit des bons mots et fait des bonnes actions...

Le tableau est vivant, et l'on croit entendre les personnages; l'amie maladroite, un nouvel exemplaire de la *Belle et la bête*, consolant à rebours celle qui n'a pas besoin d'être consolée; la marquise de Voyer qui, à force d'esprit, de beauté sociale, inspire des passions à cinquante ans sonnés. Voilà le bienfait, le miracle de la civilisation; on oublie ce nez, un nez plus long que celui de la princesse de Conti, on ne regarde que les pieds et les mains et il sera de bon goût d'en devenir amoureux; car l'héroïne a « des je ne sais quoi qui enlèvent » et, peut-être aussi, dédaigneuse de la pudeur, « cette belle vertu qu'on attache sur soi avec des épingles, sait-elle faire admirer à propos ce que les femmes ont coutume de cacher. Un visage médiocre reposant sur un corps digne de Phidias, quoi de plus fréquent? Le sot passe à côté, l'observateur intelligent s'arrête, devine le chef-d'œuvre secret et l'adore. Et puis, l'esprit, la grâce, l'élégance, ne sont-ils pas aussi de la beauté, des facteurs de l'amour, ce fruit charmant de la culture sociale et d'une éducation spiritualiste, sentiment plus fort et plus divin à mesure qu'il s'imprègne d'idéal et d'immatérialité, qu'il transfigure l'objet aimé en empruntant à l'imagination ses prestiges si nécessaires. Cervantes est un grand moraliste, et comme il a raison de rendre l'immortel chevalier de la Manche amoureux de Dulcinée de Toboso! Comme, du plus au moins, cette histoire est notre histoire à tous! La plus belle personne du monde résisterait-elle à l'analyse d'un juge capable de s'élever au-dessus des passions humaines? Ne serait-elle pas devant lui comme les dames de l'île des Géans devant Swift, qui trouvait leurs traits si grossiers et leurs cheveux pareils à des cordages? Et d'autre part, l'être le plus enfoncé dans la matière peut-il s'empêcher de revêtir de charmes qu'elle ne possède pas la créature qu'il poursuit de ses désirs? Aussi a-t-on toujours l'âge et la beauté des sentimens qu'on inspire, sinon de ceux qu'on éprouve, et la femme qui ramasse épars, et comme flottans, les élémens de grâce et d'illusions répandus dans les âmes par les poètes, pour s'en faire une ceinture de Vénus, semble la magicienne par excellence; à l'encontre de Circé, elle métamorphose les hommes en idéalistes, et sème à son tour des rêves plus vrais que la froide réalité, de la graine de bonheur.

Dans le portrait de M^{me} Necker et de M^{me} de Staël (1), la manie cri-

(1) M. d'Haussonville remarque que M^{me} de Genlis n'avait pas toujours été aussi frappée de la mauvaise éducation de M^{lle} Necker, car elle écrivait un jour à sa mère:

tiquante de M^{me} de Genlis se montre à découvert; il y a aussi défaut d'affinités électives, elle n'a point pénétré ou voulu comprendre ces âmes vraiment grandes, et, de penser combien, en disant des choses assez vraies prises une à une, on arrive à peindre faussement un caractère, une telle idée aurait de quoi rendre circonspect le lecteur, inspirer quelque modestie à l'écrivain. C'est d'ailleurs un procédé vieux comme le monde, celui de l'adversaire habile qui frappe en gardant l'apparence de l'impartialité. Aussi bien M^{me} de Genlis se pipe elle-même, sa vanité donne le change à ses passions, elle croit n'avoir de haine pour personne, pèse mérites et démérites dans une balance de précision; elle est une justicière, et s'étonnera toujours que les gens visés par ses infaillibles décrets ne s'inclinent point, mais veulent lui appliquer la peine du talion. Donc c'est grand dommage que M^{me} de Staël ait été élevée dans l'admiration du phébus et du galimatias, qu'elle ait négligé la lecture des grands écrivains du siècle de Louis XIV, surtout qu'elle n'ait pas été la fille ou l'élève de M^{me} de Genlis qui lui eût inculqué des principes littéraires, des idées justes et du naturel. Regret plaisant, que l'on peut partager dans quelque mesure, car l'éducation de Corinne aurait changé de direction, et pondéré peut-être son impétueux génie. « M^{me} Necker l'avait fort mal élevée, en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées, avec la foule des beaux esprits de ce temps, qui tous entouraient M^{lle} Necker; et tandis que sa mère s'occupait des autres personnes, et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux esprits dissertaient avec M^{lle} Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres auraient mieux valu pour elle. Elle apprit à parler vite et beaucoup sans réfléchir, et c'est ainsi qu'elle a écrit. Elle eut fort peu d'instruction, n'approfondit rien; elle a mis dans ses ouvrages non le résultat de souvenirs de bonnes lectures, mais un nombre infini de réminiscences de conversations incohérentes. M^{me} Necker était une personne vertueuse, calme, sèche et compassée, sans imagination; elle avait pris, de ses liaisons avec M. Thomas, un langage emphatique qui contrastait singulièrement avec la froideur de ses sentimens et de ses

« S'il est vrai que de grands exemples puissent seuls donner de frappantes et d'utiles leçons, quelle femme, quelle mère donna jamais à sa fille une meilleure éducation que celle que M^{lle} Necker reçut de vous? Elle a trouvé dans la maison paternelle tout ce qui pouvait lui inspirer le goût de la bienfaisance et de la vertu, et lui apprendre à n'apprécier que la considération du mérite personnel et de la véritable grandeur. » Rien de plus juste, mais les grands exemples ne remplacent pas les mille petits soins de l'éducation journalière, et l'ingénieux biographe de M^{me} Necker, rapportant lui-même que, très jeune encore, la future M^{me} de Staël était célébrée en vers, en prose, par Marmontel, Grimm, Raynal, avait déjà sa petite cour, avoue les inconvéniens de cette vie en public.

manières; elle était étudiée en tout; elle se composait un rôle pour toutes les situations, pour le monde, et pour le commerce intime de la vie; elle le dit elle-même dans ses souvenirs. Elle y donne des règles sur la manière dont on doit causer tête à tête avec son amie. Au reste, avec ces préparations, elle était toujours égale, obligeante; et même, ne calculant que sur l'amour-propre des autres, elle était constamment louangeuse à l'excès. Voici une anecdote curieuse sur M^{me} Necker, que je tiens de l'homme du monde le plus incapable de faire un mensonge, le marquis de Chastellux. Dinant chez M^{me} Necker, il arriva le premier, et de si bonne heure que la maîtresse de maison n'était pas encore dans le salon. En se promenant tout seul, il aperçut à terre, sous le fauteuil de M^{me} Necker, un petit livre; il le ramassa et l'ouvrit; c'était un petit livre blanc qui contenait quelques pages de l'écriture de M^{me} Necker. Il n'aurait certainement pas lu une lettre, mais, croyant ne trouver que quelques pensées spirituelles, il les lut sans scrupule; c'était la *préparation* du dîner de ce jour, auquel il était invité : M^{me} Necker l'avait écrite la veille, il y trouva tout ce qu'elle devait dire aux personnes invitées les plus remarquables; son article y était, et conçu en ces termes : *je parlerai au chevalier de Chastellux de la « Félicité publique » et « d'Agathe »* (deux de ses ouvrages). M^{me} Necker disait ensuite qu'elle parlerait à M^{me} d'Angivilliers *sur l'amour*, et qu'elle élèverait une *discussion littéraire* entre MM. Marmontel et de Guibert. Il y avait encore d'autres préparations que j'ai oubliées. Après avoir lu ce petit livre, M. de Chastellux s'empessa de le remettre sous le fauteuil. Un instant après, un valet de chambre vint lui dire que M^{me} Necker avait oublié, dans le salon, ses tablettes; il les chercha et les lui porta. Ce dîner fut charmant pour M. de Chastellux, parce qu'il eut le plaisir d'entendre M^{me} Necker dire, mot à mot, tout ce qu'elle avait écrit sur ses tablettes. »

Voilà donc deux règles de conduite mondaine, l'une générale, absolue, l'autre particulière, et plus douteuse. Ne montrer chez soi ni humeur, ni sécheresse, ni dédain, ne point se moquer des présens ni des absens, quel excellent principe pour toutes les maîtresses de maison! Célimène ne l'observait guère, et ses imitatrices sont autrement nombreuses que celles de M^{me} de Voyer. Avec quelle facilité n'entend-on pas sacrifier au désir de paraître spirituelle, bien informée ou impartiale, les amis du second et même ceux du premier degré! Comme si de telles impartialités n'étaient point des espèces de trahisons, comme si l'on n'était pas l'avocat d'office, le remplaçant de ceux qu'on aime! Combien rares celles qui dans leur salon ne permettent point qu'on plaisante ou qu'on critique leurs amis, mais savent les défendre et les louer comme il

convient! Et quelle vérité effrayante dans cette réflexion d'une femme de notre temps : « Mon mari et mon frère m'aiment beaucoup, je suis sûre d'eux, et cependant je ne voudrais pas les entendre parler de moi pendant une heure! » Oui, l'on comprend mieux le charme indicible de cette société du XVIII^e siècle, où le cœur parlait avec esprit, si, comme l'assure M^{me} de Genlis, ces règles faisaient loi. Préparer la conversation d'un dîner avec le même soin que son menu, repasser ce qu'on dira à point nommé, une telle précaution peut paraître singulière aux esprits amoureux d'imprévu, de liberté absolue dans la causerie : du moins témoigne-t-elle de quelque modestie, d'un désir très grand de charmer ses convives. Une maîtresse de maison qui a le goût de l'ordre et de la mesure, redoute les ruades de parole, sait que le choix des sujets n'est pas indifférent pour faire briller ceux de ses hôtes qui se renferment volontiers dans le silence et préfèrent écouter. Un dîner pour elle est comme une symphonie ou comme le discours dont l'orateur a préparé les principales tirades ; elle a quelques raccords pour combler les lacunes, remplir les momens de chômage, mais les cadres n'ont rien de rigide, et elle s'applaudira des digressions heureuses qui varient le thème qu'elle insinue adroitement, car tout est dans tout, et de même qu'il ne fallait à Vanini qu'un brin d'herbe pour croire à l'existence du Dieu qu'on l'accusait de nier, ainsi le sujet le plus limité, le plus simple, ouvre les portes de l'infini, s'il se présente à la pensée de l'homme capable d'en tirer ce qu'il contient.

IV.

Avant d'essayer brocards et satires des gens de lettres qu'elle jugeait sévèrement, des philosophes dont elle dénonçait les doctrines, des gens du monde qu'elle désignait à la malignité publique dans ses romans à clef, M^{me} de Genlis savoura pleinement les triomphes sans nuages et les charmes de la lune de miel littéraire. Son premier ouvrage eut pour objet une belle action, qui lui porta bonheur. Un gentilhomme de Bordeaux, M. de Queissat, avait été condamné, avec ses frères, à payer une somme de 75,000 livres à un négociant que ceux-ci avaient blessé dans une altercation : ils ne possédaient aucune fortune, et faute de verser cette somme, devaient rester en prison toute leur vie. M^{me} de Genlis, suppliée par M. de Queissat, lui vint généreusement en aide, rédigea un mémoire, et l'avocat Gerbier lui ayant conseillé de publier à son profit les pièces qu'elle faisait jouer à ses filles, devant un auditoire trop nombreux, en souvenir de ses rôles d'autrefois, elle demanda à M. de Genlis et obtint l'autorisation de le faire. L'édi-

tion se vendit en quelques jours, la famille royale, les princes donnèrent l'exemple, un Russe apporta mille écus pour un exemplaire, et, tous frais payés, l'ouvrage produisit 46,000 francs, dont se contenta le négociant. L'enthousiasme fut général, le *Théâtre d'éducation*, porté aux nues par Grimm, La Harpe, traduit en plusieurs langues. Lettres, vers, éloges se multipliaient : « Je ne suis plus amateur de la nature, écrivait Buffon ; je la quitte pour vous, qui faites plus et qui méritez mieux. Elle ne sait que former des corps et vous créez des âmes... Votre charmant théâtre m'a fait autant de plaisir que si j'étais encore dans l'âge auquel vous l'avez consacré... Chaque trait porte l'empreinte de votre âme céleste. Vous l'avez peinte en chaque scène sous un emblème différent et sous la morale la plus pure. » D'Alembert cherchait à l'enrôler dans le clan philosophique : à propos de ses pièces tirées de l'Écriture Sainte, il lui conseilla amicalement de ne plus parler de la religion, *parce que cette mode était passée*, mais de consacrer sa *belle imagination* à des sujets purement moraux ; alors elle réunirait tous les suffrages, et il proposerait à l'Académie de créer quatre places de femmes, afin de la mettre à leur tête : les trois autres académiciennes seraient M^{mes} de Montesson, d'Houdetot et d'Angivilliers. Elle répondit qu'elle ne saurait séparer la religion de la morale, et qu'elle combattrait de toutes ses forces la fausse philosophie. La dispute s'échauffa, d'Alembert s'en alla furieux et ne revint plus : déjà d'ailleurs, un quiproquo avait failli amener la brouille ; le philosophe lui envoyait ses discours à mesure qu'il les faisait imprimer ; un jour, il lui adressa un éloge de La Condamine, sans nom d'auteur, elle le lut avec plaisir, et lui écrivit qu'elle l'aimait infiniment mieux que tous les précédents. Il était de Condorcet.

Une fois lancée dans la carrière, M^{me} de Genlis ne s'arrête plus et va la parcourir jusqu'au bout : elle entasse Péliion sur Ossa, accumule notes, extraits, se répète, écrit de la même plume les *Chevaliers du Cygne* et des livres sur la religion : elle publie ses innombrables volumes, pour rendre service d'abord et pour la gloire, puis, à partir de l'émigration, elle travaille pour vivre, et comme l'ordre, l'économie, ne sont point ses vertus dominantes, qu'elle a, elle aussi, un trou dans la main, ils se succéderont sans interruption pendant cinquante ans et plus. Mémoire excellente, volonté, méthode et puissance de travail, ces dons précieux lui permettent de mener de front plusieurs besognes, et c'est le plus sérieusement du monde qu'elle se proposait de refaire dans sa vieillesse l'*Encyclopédie*, une Encyclopédie *ad usum Delphini*, purgée des hérésies philosophiques, à l'usage des âmes bien pensantes : elle en parle à plusieurs reprises dans ses souvenirs. L'es-

prit personnel, le coloris, la fraîcheur d'expression et l'invention lui sont à peu près étrangers ; nulle profondeur dans la pensée, un style agréable et simple, une exposition très claire, un récit naturel et bien conduit, voilà le train ordinaire de ses ouvrages. Ne lui demandez pas de mettre en relief les contrastes puissans du vice et de la vertu, les ressorts cachés de la nature et des passions, mais elle excelle à pénétrer les petits intérêts qui agitent la société, les nuances fugitives des modes, à donner de la physionomie sans caricature aux mœurs du jour, aux caractères individuels. Beaucoup de ses contemporains ont vu en *Mademoiselle de Clermont* un chef-d'œuvre qu'ils comparent de bonne foi à la *Princesse de Clèves*, au *Comte de Comminges* : Sainte-Beuve lui-même confesse avoir cru longtemps que c'en était un, et c'est déjà beaucoup pour M^{me} de Genlis qu'il ait eu cette pensée. M^{lle} de Clermont, petite-fille du grand Condé, aime le duc de Melun, et, malgré la distance qui les sépare, elle se décide à l'épouser en secret. Les combats de délicatesse des deux amans, les remords de la princesse, forcée de faire les avances en raison même de son rang, le mariage, la mort du duc, causée par un accident de chasse, voilà tout le plan de la nouvelle qui, après un début assez heureux, tourne court et se perd dans une fausse sensibilité. Comment expliquer que ce qui nous semble aujourd'hui presque commun et banal ait paru jadis gracieux, émouvant, pathétique ? Sans doute parce que le goût littéraire a ses évolutions, comme la philosophie, l'histoire, comme la civilisation. A *Mademoiselle de Clermont*, je préfère de beaucoup le roman des *Petits émigrés* : ici la force tragique des événemens porte l'auteur et communique au livre une partie de son prestige ; et puis, M^{me} de Genlis a partagé les tristesses de l'émigration, elle a senti, souffert, ce qu'elle raconte, elle écrit sous la dictée du malheur, et comme tant d'autres, elle ne dit bien que ce qu'elle a vu ou observé. Il convient d'ajouter que les mères de famille reliraient avec profit ses livres d'éducation, elles y trouveraient beaucoup de leçons pratiques, des préceptes utiles pour donner aux enfans le pli du bien, des traits tels que cette réponse d'un jeune garçon auquel on demande pourquoi il ne se défend pas contre un autre qui le bat : « Je ne peux pas, je suis le plus fort. » Le malheur est que le diable y montre quelquefois son pied fourchu, qu'elle a des distractions, des heures où elle oublie ce qu'elle doit à son sexe ; ainsi dans les *Veillées du château*, il est question de fausses couches ; dans sa brochure sur l'éducation du dauphin, en 1790, brochure inspirée par son animosité contre la reine (1), elle prétend qu'une

(1) D'après M^{me} Campan (*Mémoires*, t. III, p. 91), cette inimitié eut pour point de

nation libre a le droit de surveiller l'éducation du prince, qu'elle doit en connaître tous les détails, et propose un journal, publiant le plan de ses études, l'emploi de toutes ses heures, les fautes et les bonnes actions de l'élève, bref, un plan complet d'inquisition; elle fit des journaux pour les jeunes princes d'Orléans, mais il n'était pas question de les publier. Ainsi enfin, dans *Adèle et Thédore*, le monde chercha des noms vivans aux personnages du roman et ne les trouva que trop aisément. La baronne d'Almame, une perfection, était M^{me} de Genlis elle-même, M^{me} de Surville M^{me} de Montesson, M^{me} de Valée la comtesse Amélie de Boufflers, et derrière le pseudonyme de M^{me} d'Olry les initiés découvraient M^{me} de La Reynière. Le portrait amusa la ville et la cour, en voici quelques passages :

« La fortune immense qu'elle possède n'a pu la consoler encore du chagrin d'être la femme d'un financier; n'ayant point assez d'esprit pour surmonter une pareille faiblesse, elle en souffre d'autant plus qu'elle ne voit que des gens de la cour, et que sans cesse tout lui rappelle le malheur dont elle gémit en secret. On ne parle jamais du roi, de la reine, de Versailles, d'un grand habit, qu'elle n'éprouve des angoisses intérieures si violentes qu'elle ne peut souvent les dissimuler qu'en changeant de conversation. Elle a d'ailleurs pour dédommagement toute la considération que peuvent donner beaucoup de faste, une superbe maison, un bon souper et des loges à tous les spectacles. Au reste, elle n'aime rien, s'ennuie de tout, ne juge jamais que d'après l'opinion des autres, et joint à tous ces travers de grandes prétentions à l'esprit, beaucoup d'humeur et de caprices, et une extrême insipidité. Quoique fort orgueilleuse d'être une fille de qualité, elle n'a pas montré le moindre attachement pour son père, parce qu'il a quitté le service et le monde, et qu'elle n'en attend rien. Elle n'aime point M^{me} de Valmont, qu'elle ne regarde que comme une provinciale, et elle a sans doute oublié qu'elle eut une sœur religieuse... (1) »

départ une démarche de la duchesse de Chartres, alors fascinée par l'esprit de la gouvernante de ses enfans; un soir, à la cour, elle excusa celle-ci de ne point paraître le jour des révérences pour la naissance du dauphin. La reine observa un peu sèchement que, dans une semblable circonstance, la duchesse de Chartres se ferait excuser, qu'assurément la célébrité de M^{me} de Genlis aurait pu faire remarquer son absence, mais qu'elle n'était pas de rang à se faire excuser. La guerre commença, guerre de critiques et de réflexions peu indulgentes, envenimée par les indifférens, cette peste sociale, toujours enchantés de rapporter à celle-ci les épigrammes de celle-là.

(1) On assure qu'après avoir lu cette satire, M^{me} de La Reynière se contenta de dire: « Je ne sais pourquoi M^{me} de Genlis oublie un trait dont personne ne devait se souvenir aussi bien qu'elle, c'est que cette femme de financier a poussé l'insolence autrefois jusqu'à donner des robes à une demoiselle de qualité de ses amies; il est vrai que la demoiselle n'était connue alors que par sa jolie voix et son talent pour la harpe. »

En attendant qu'elle songeât à corriger l'*Encyclopédie*, notre comtesse, obéissant à un usage aussi absurde que répandu, refait des ouvrages d'anciens auteurs, par exemple *les Trois Sultanes* de Favart : il s'agissait, il est vrai, de jouer la pièce ainsi accommodée. Elle s'y donna un rôle très brillant dans lequel elle chantait, dansait, jouait du clavecin, de la harpe, de la guitare, de la musette, du tympan et de la vielle : Ouf ! Ses amis (elle en eut, et de fort dévoués) lui offrirent plus tard une fête vraiment originale : des tableaux en action tirés de ses livres, avec une symphonie en guise d'intermède entre chaque tableau. On se plaît à espérer qu'ils en avaient oublié quelques-uns.

Mais le meilleur de tous ses ouvrages, et, j'imagine, son meilleur titre à la gloire, c'est l'éducation des princes et princesses d'Orléans. M^{me} la duchesse de Chartres, alors sous le charme, la nomma gouvernante de ses filles dès le berceau : elle-même quittait le rouge (grand événement dans la vie d'une femme de qualité), se séparait du monde, et, à l'âge de trente et un ans (1777) entra de son plein gré au couvent de Belle-Chasse, au coin de la rue Saint-Dominique, où l'on avait bâti *sur ses plans* un joli pavillon au milieu du jardin. Couvent de bon ton, où elle avait un salon très fréquenté et recevait des visites d'hommes jusqu'à dix heures du soir, dont la règle accommodante n'empêche ni une loge à la Comédie-Française, ni les villégiatures à Saint-Leu, au château de la Motte, ni les voyages à Paris ou dans l'intérieur de la France avec les élèves : un compromis entre la vie trop dissipée du Palais-Royal et les rigueurs de l'existence cloîtrée. En 1782, le duc de Chartres, dont les sentimens pour M^{me} de Genlis devaient tourner en haine ceux de la duchesse, la désigna comme gouverneur de ses trois fils : M. le duc de Valois, le duc de Montpensier, le comte de Beaujolais. (On sait qu'une des jeunes princesses mourut en bas âge, et que le duc de Montpensier, le comte de Beaujolais, ne vécut pas jusqu'à trente ans). La chose advint d'une manière assez piquante. Le duc consultait la comtesse sur le choix d'un gouverneur, choix impérieusement urgent (1), disait-il,

(1) Quant à M. de Genlis, il s'était de bonne heure ménagé des consolations, et avait même pris les devans, si j'en crois une anecdote assez salée. Il était le principal bailleur de fonds d'une certaine demoiselle Justine, et, la surprenant en tête-à-tête d'oreiller avec son *guerluchon* (son amant préféré, mais non en titre), le marquis de Lawoëstine, il se montra assez indiscret pour lui reprocher sa félonie. « Ingrat que vous êtes, gémit-elle, vous me traitez ainsi quand je me donne une *peine de chien* pour engager ce jeune homme, qui doit être un jour immensément riche, à épouser votre fille. » Une explication si topique apaisa tout : on consentit à ne plus troubler la négociation, sous cette réserve que M^{lle} Justine partagerait équitablement ses faveurs entre le beau-père et le futur gendre, et le mariage fut en effet déclaré bientôt. M^{lle} de Genlis se maria à quinze ans, et, selon l'usage, resta encore deux ans auprès de sa

sans quoi ses enfans auraient le ton de *garçons de boutique*. Le matin même, le duc de Valois ne lui avait-il pas dit qu'il avait bien *tambouriné* à sa porte, et ajouté, en parlant des promenades de Saint-Cloud, qu'on était bien tourmenté par la *parenté*, ce qui signifiait par les cousins? M^{me} de Genlis ayant proposé MM. de Schomberg, de Durfort, de Thiais, il refusa, objectant que le premier rendrait ses enfans pédans, que le second leur donnerait de l'exagération et de l'emphase, que le troisième était trop léger. « Eh bien! moi, fit-elle en riant. — Pourquoi pas? reprit-il sérieusement. » Sa tête s'exalta, elle entrevit la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse, et se laissa entraîner. La duchesse de Chartres fut ravie, le prince fit part de son choix à Louis XVI, qui l'agréa; tous les hommes du Palais-Royal, à l'exception de M. de Schomberg, montrèrent un dépit extrême, et le monde se vengea en raillant madame la gouvernante-gouverneur.

On était convenu de garder comme sous-gouverneur le chevalier de Bonnard, mais l'idée d'obéir à une femme l'exaspéra, et il donna sa démission. Bien que le duc de Valois n'eût encore que huit ans, M^{me} de Genlis obtint pour lui le traitement qu'on accordait aux gouverneurs qui avaient terminé une éducation. C'était un homme d'esprit qui rimait agréablement, mais dont les manières laissaient parfois à désirer; il fit, sur le *Théâtre d'éducation* de la comtesse, des vers qui finissaient ainsi :

Ces drames si beaux, si parfaits,
Ne sont pas ceux de vos ouvrages
Que j'aimerais mieux avoir faits.

M. de Bonnard fut remplacé par M. Lebrun, ancien secrétaire de M. de Genlis, et l'on garda l'abbé Guyot auprès des jeunes princes. Ce dernier avait été en Russie chargé d'affaires par intérim pendant quelques mois, et il affectait de paraître si occupé de cet emploi que Catherine II l'appelait : « M. le surchargé d'affaires. »

En même temps qu'elle s'inspirait des idées de Fénelon, de Rollin, la gouvernante innova résolument, montrant dans cette mission toute nouvelle un esprit original et pratique, une persévérance qui ne se démentit pas une seconde pendant douze ans : elle semble répudier les systèmes philosophiques, mais quelquefois s'approprie les opinions de Locke, de Jean-Jacques, en les pliant au caractère de ses élèves, et se souvient de Montaigne, ce grand maître dans la science de la vie, qui veut que l'on conduise

mère avant d'aller habiter avec son mari. M. de Genlis hérita quelques années plus tard de la maréchale d'Étrée, prit le titre de marquis de Sillery, et, ayant suivi la fortune du duc d'Orléans, fut guillotiné en 1793.

également le corps et l'âme comme une couple de chevaux attachés au même timon, que l'enfant ne *die* pas seulement sa leçon, mais qu'il la *fasse*, que le précepteur ne se contente pas de *piloter* la science dans les livres et de la loger au bout de ses lèvres pour la dégorger et mettre au vent. « Nous prenons en garde les opinions et le savoir d'autrui, et puis c'est tout; il faut les faire nôtres. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digère, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie?.. il ne faut pas attacher le savoir à l'âme, il l'y faut incorporer; il ne l'en faut pas arroser, il l'en faut teindre. » A l'exemple de Montaigne, M^{me} de Genlis n'aime guère cette éducation livresque qui ne laisse que des mots dans l'âme des enfants, tandis que les faits y font naître des idées et gravent des souvenirs ineffaçables. Ils ne retiennent bien, pense-t-elle, que ce qu'ils ont appris avec plaisir; donc il faut cacher les préceptes sous des couleurs séduisantes, leur rendre l'étude aimable, en ôter les épines inutiles; de là ses livres d'éducation. Bossuet n'a-t-il pas composé des abrégés, Fénelon des dialogues et *Télémaque* pour son élève, M^{me} de Maintenon des conversations pour Saint-Cyr, La Motte des sommaires historiques? Point de rêveries, ni de paradoxes dans le goût de Duclos ou de Galiani, qui voit dans l'éducation un instinct et un effet du hasard; surtout pas de système absolu; l'éducation ne donne beaucoup qu'à ceux qui sont nés riches, elle corrige, développe, perfectionne, elle ne crée point; seconder les dispositions naturelles, ne point prétendre les forcer, voilà ce qui importe avant tout.

« M^{me} de Genlis, écrit M^{me} d'Oberkirch, est fort belle, fort spirituelle, un peu pédante aussi; c'est une M^{me} Necker élégante. Je ne sais qui l'a représentée en caricature, armée d'un bâton de sucre et d'une fêrule; c'est absolument la vérité, » voilà l'impression frivole des gens du bel air. A un autre pôle, Sainte-Beuve signale un défaut grave qu'on va reconnaître dans cette éducation trop touffue, trop réaliste : *l'absence du sentiment de l'antiquité, du génie moral et littéraire qui en fait l'honneur, de l'idéal élevé qu'il suppose*. Rien de plus certain, mais le progrès accompli était déjà très grand, et l'essentiel obtenu.

Chaque matin, les princes levés à sept heures, au Palais-Royal, prennent, avec l'abbé Guyot, leur leçon de latin, d'instruction religieuse, avec M. Lebrun celle de calcul; puis on les amène à Belle-Chasse à onze heures, et M^{me} de Genlis se charge d'eux jusqu'à neuf heures du soir. M. Lebrun rédige un journal détaillé de leur existence, le remet à la gouvernante qui en marge inscrit ses observations; elle a aussi un journal particulier qu'elle lit et fait signer

tous les jours aux enfans. Ceux-ci manifestent quelque aversion pour le grec ; elle se met à l'étudier, prend un maître et affecte un grand enthousiasme pour cette langue ; au bout de six semaines, ils réclamèrent un professeur et elle attacha à leur éducation un excellent helléniste, M. Le Coupey ; ils apprirent très bien le grec et dans sa chambre ; d'ailleurs, ils ont des maîtres de toutes les choses qu'elle n'enseigne pas elle-même. Aux promenades du matin, on ne cause qu'en allemand ; à celles du soir, au dîner, en anglais ; on soupait en italien. Un pharmacien, bon botaniste, bon chimiste, les accompagne ; un Polonais, M. Mérys, enseigne le dessin ; il fit une lanterne magique historique, peignit sur verre l'histoire sainte, l'histoire ancienne, l'histoire romaine, celle de la Chine et du Japon ; les élèves la montrent tour à tour une fois par semaine. A Saint-Leu, chacun a un jardinet qu'il cultive lui-même. La gouvernante invente une gymnastique proportionnée à leurs forces : poulies, hottes, lits de bois, souliers de plomb, courses, sauts dans les sautoires ; elle fait mettre en action et jouer les voyages les plus célèbres, ceux de Vasco de Gama, de Snelgrave : magasin de costumes, la belle rivière du parc de Saint-Leu, une suite de petits bateaux figurant la mer, la flotte, rien ne manque. Un petit théâtre portatif sert à exécuter des tableaux historiques dont les spectateurs doivent deviner le sujet, et, bien entendu, il y aura une salle de comédie pour les pièces de la gouvernante ; on y joue aussi des pantomimes, celle de Psyché persécutée par Vénus, très applaudie par le peintre David : M^{me} de Lawœstine, âgée de quinze ans, représentait Vénus, sa sœur Psyché, et Paméla l'Amour. Aux pures tout est pur.

Locke conseillait le jardinage et la profession de charpentier ; on saura divers métiers : tourneur, gainier, vannier, menuisier ; lacets, rubans, gaze, cartonnage, plans en relief, fleurs artificielles, papier marbré, dorure sur bois, ouvrages en cheveux, palais des cinq ordres d'architecture, intérieurs de laboratoire, cabinets de physique, tout cela se fait pendant les récréations. Avec l'aide du duc de Montpensier, le duc de Valois fabrique parfaitement bien une grande armoire avec une table à tiroir pour l'ameublement d'une pauvre paysanne. A Paris, toutes les promenades sont instructives ; c'est tantôt des musées, des salles d'histoire naturelle, tantôt des manufactures qu'on visite : ainsi les enfans s'initient aux différentes branches d'industrie, écoutent les ouvriers en se faisant connaître d'eux et s'intéressent à leurs peines. Pendant une course à une fabrique d'épingles, la gouvernante reprocha aux princes de n'avoir rien dit et interdit la parole aux jeunes filles. Elle regrette qu'en général les princes français meurent de peur de manquer de grâces et de jolies manières, aussi veut-elle que ses élèves

se montrent affables et obligeans. A l'enterrement du maréchal de Biron, elle donna une leçon de popularité au duc de Valois en l'avertissant de recommander à haute voix au cocher de ne blesser personne ; comme il le faisait avec quelque nonchalance, elle le tança en ces termes : — « Ne saurez-vous donc jamais parler au peuple, monseigneur ? Serez-vous toujours gauche ? N'aurez-vous jamais un moment d'élan ? » — Un des enfans osa s'associer à la réprimande et appuya : — « Allons, monseigneur, de l'élan, c'est si aisé ! » — Il ne l'est pas pour vous de vous taire, gronda la gouvernante.

L'élève ainsi admonestée était M^{lle} de Montault-Navailles, admise à suivre cette éducation avec César du Crest (1), neveu de la comtesse, et Henriette de Sercey, sa nièce. Elle ne tarda pas à partager l'enthousiasme des princes pour *Maman Genlis* et voulut le lui témoigner à son tour : — « J'aurais presque rougi de rester en arrière de cette passion romanesque que chacun cherchait à lui prouver. J'ai vu les princes et Mademoiselle baiser les pas où elle avait marché, et j'avoue à ma honte qu'un jour, voulant me distinguer en sentiment, je me précipitai sur le fauteuil qu'elle venait de quitter, et, l'ayant baisé avec ardeur, je me remplis la bouche de poussière, ce qui calma mon enthousiasme. » — Certes les élèves ne se fussent pas contentés de répondre comme le duc du

(1) M^{me} de Genlis fut le bon génie de son frère, qu'elle fit colonel, marquis, chancelier du duc d'Orléans. M. de Talleyrand, fort sévère pour l'un et l'autre, le traite sans ambages d'aventurier qui soutenait le poids de sa place avec l'adresse d'un charlatan plus qu'avec l'habileté d'un homme d'affaires. Intelligent, instruit, conteur aimable, M. du Crest participe de la nature morale de sa sœur : il écrit des ouvrages d'économie politique, des traités scientifiques, passe sa vie en projets, en inventions de tout genre. Un jour, il conçoit et exécute une voiture en papier mâché et verni qu'il fait conduire à Longchamp ; une autre fois, avec deux officiers de marine, il construit un navire dont la coque se compose de copeaux tellement joints qu'ils formeront une masse compacte à l'abri des tempêtes les plus fortes. Il imagina aussi de faire remettre par le duc d'Orléans à Louis XVI un mémoire où il préconisait une recette infailible pour rendre au roi les cœurs allénés par les fautes du gouvernement et régénérer les finances du royaume ; il suffisait d'instituer des conseils à la tête de chacune des parties de l'administration, de lui confier un pouvoir sans limites et de rétablir en sa faveur la charge de surintendant des finances. Le hasard divulgua le mémoire qui valut beaucoup de plaisanteries au chancelier ainsi qu'à son maître.

Grand génie, ardent citoyen,
Ce que tu promets n'est pas mince,
Mais si tu possèdes si bien
L'heureux talent de faire adorer notre prince ;
Commence donc par faire aimer le tien.

On prétend que le duc se vengea de la déconvenue en disant à M. du Crest : « Vous n'avez oublié qu'une chose dans votre mémoire, c'est que vous étiez le plus joli homme de France. »

Maine interrogé par Louis XIV s'il était bien raisonnable : — « Comment ne le serais-je pas, puisque je suis élevé par la raison ? » (M^{me} de Maintenon) : sans doute ils eussent dit : par le génie. Ce qu'il faut reconnaître, c'est qu'elle leur témoigna un dévouement maternel, que, pendant la Révolution, elle accompagna M^{me} d'Orléans en Angleterre, en Suisse et ne se sépara d'elle qu'à la dernière extrémité. Ambition, amour de gloire et de domination, ces sentimens trouvent leur compte dans sa conduite, mais ils n'excluent point l'amitié passionnée pour ceux dont elle a façonné les âmes : et cet instinct de maternité pédagogique, on le retrouve à chaque pas de son existence ; il lui faudra toujours une intelligence à débrouiller, un être faible à protéger et à former ; après Paméla, Stéphanie Alyon, Helmina, Casimir. Elle se montre prompte aux enthousiasmes généreux, compatissante aux petits, aux humbles, désireuse de rendre service aux inconnus aussi bien qu'aux amis. C'est là une invincible obsession, et, tout compte fait, la meilleure rançon de ses péchés, car je compte pour peu cette religiosité qui la fit surnommer une mère de l'Église et inspirait à Napoléon I^{er} cette jolie observation : « Quand M^{me} de Genlis veut définir la vertu, elle en parle toujours comme d'une découverte. »

Afin de mieux habituer ses élèves à parler anglais, elle imagina de mettre auprès d'eux une petite Anglaise ; le chevalier de Grave, premier écuyer du duc d'Orléans, allant en Angleterre, se chargea de la commission, il en trouva une, la fit inoculer et l'expédia au duc de Chartres avec un billet ainsi conçu : « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse sérénissime la plus jolie jument et la plus jolie petite fille de l'Angleterre. » Elle était ravissante, en effet, spirituelle, mais indolente, paresseuse au dernier point, et incapable de réflexion ; son caractère pronostiquait une destinée orageuse pour peu que le sort la jetât dans des situations extraordinaires, ce qui ne pouvait manquer d'arriver, car certaines natures appellent le roman comme les grands arbres attirent la foudre. Son nom de famille était Nancy Syms, on le trouva trop commun à Belle-Chasse et on l'appela Paméla Seymour : elle demanda d'y ajouter le titre de lady, cette fierté amusa tout le monde, et, en jouant, les enfans la traitèrent de milady. M^{me} de Genlis était coquette pour sa jeune orpheline, et, afin de faire valoir ses charmes, elle lui ordonnait de prendre différentes attitudes, de lever les yeux au ciel, de donner à son délicieux visage toutes sortes d'expressions. Et cependant elle recommande quelque part qu'on ait soin de ne pas exalter la tête des femmes, parce qu'elles sont nées pour une vie monotone et dépendante.

La maison de Belle-Chasse est tenue avec une rare économie ; la gouvernante sait le prix des choses, les doses des comestibles

données chaque jour pour les repas : un homme de confiance va toutes les semaines à la halle, s'informe du prix courant des denrées, lui rapporte ce détail par écrit. De même M^{me} de Maintenon prodiguait maint conseil de ménage à son frère et à sa jeune belle-sœur. Ses élèves ont pour précepte de donner avec magnificence en toute occasion, mais de n'acheter et payer que comme des particuliers. L'appartement lui-même est un cours d'éducation, où la tapisserie représente, peints sur toile à l'huile, sur un fond bleu, les médaillons en grisaille des rois de Rome, des empereurs et impératrices jusqu'à Constantin : deux grands paravens rappellent les rois de France, les dessus de porte des traits mythologiques ; l'escalier est couvert de cartes géographiques. Il n'est pas jusqu'à la poupée de M^{lle} d'Orléans qui n'ait son utilité, elle lui répète ses leçons ; on ne prononce jamais le mot étude, parce « qu'il sonne ennui. » Les enfans étant d'abord tout sens, on attache aux sens les instructions qu'ils reçoivent. Comme dit Montaigne, il est bon que le maître fasse trotter devant lui le disciple, pour juger de son train : donc tous les soirs, deux heures avant la leçon de dessin, les élèves se rassemblent dans la chambre de la gouvernante, chacun lit tout haut pendant un quart d'heure, elle rectifie la prononciation, explique ce qui semble obscur, feint de leur soumettre ses ouvrages d'éducation et de les consulter : « La crainte qu'elle nous inspirait alors redoublait notre désir de lui plaire en montrant de l'admiration. » Dans les compositions littéraires, le duc de Montpensier surpasse tous les autres par l'élégance du style, tandis que celles du duc de Valois attestent de bonne heure l'esprit d'ordre, la raison et la droiture qui forment le fond de son caractère. « Il avait un bon sens naturel qui dès le premier jour me frappa ; il aimait la raison comme les autres enfans aiment les contes frivoles ; dès qu'on la lui présentait à propos et avec clarté, il l'écoutait avec intérêt. » Et M^{me} de Genlis put à bon droit s'applaudir d'avoir été la première institutrice de princes qui eût enseigné les langues modernes, d'avoir endurci leurs corps et fortifié leurs âmes, de les avoir accoutumés à se servir seuls, quand elle le vit, pendant la révolution, faire à pied le tour de la Suisse, passant partout pour un Allemand, et donner pour vivre des leçons dans un petit collège au bord du lac de Constance. L'éducation du monde n'abolit point cette éducation première, et s'il en vint, une fois émancipé de son admiration, à apprécier rigoureusement la conduite de son institutrice, il garda néanmoins toute sa vie l'empreinte de cette tutelle morale si sagement adaptée à sa nature, et l'on pourrait retrouver un trait de cette discipline remarquable dans une réponse qu'il fit en 1843 à la reine Victoria au château d'Eu, pendant qu'il pelait

pour elle une pêche : « Quand on a été comme moi un pauvre diable à quarante sous par jour, on a toujours un couteau dans sa poche. »

V.

Y a-t-il une vérité historique et biographique, comme il y a une vérité théâtrale, toute de convention, de vraisemblance? Et faut-il répondre aux amateurs de confessions sincères avec ce mot d'une femme trop aimable qui entendait dire qu'on doit apprendre la vie à ses enfans : « on ne peut pourtant pas se déshonorer pour les instruire? » M^{me} de Genlis eut des faiblesses, peut-être, mais les raconter eût été de sa part aussi déplacé que de consigner ses soins de toilette intime. Depuis 1789 surtout, ses innombrables ennemis, philosophes, littérateurs, libellistes à deux sous, gens du monde, ultras, émigrés semblent s'unir dans une conspiration incessante de médisances, de calomnies et de sarcasmes. Elle aime la révolution modérée, et M^{le} de Montault-Navailles, la future duchesse de Gontaut, la vit avec horreur vêtue dans son salon de Belle-Chasse d'une robe aux trois couleurs, et faisant danser aux sons du : *Ça ira!* converti en contredanse que tout Paris sifflait et chantait. Mais elle écrit ses mémoires sous la Restauration, la situation commande d'adoucir, d'artialiser la vérité, peut-être même de *donner aux faits, par soustraction plus que par addition*, une certaine tournure; et, après tout, elle en dit assez pour qu'on devine le reste. Monarchiste et libérale, elle détestait le despotisme, les lettres de cachet, les emprisonnemens arbitraires et les droits de chasse. D'ailleurs, la sécurité allait si loin qu'en 1787 le duc d'Orléans priera chez elle cinquante louis à Lauzun qu'on ne supprimerait pas seulement les lettres de cachet. Elle prétend n'avoir été consultée qu'une seule fois depuis la révolution par le prince, au sujet de la régence, quand on parlait de prononcer la déchéance de Louis XVI après le retour de Varennes; d'ailleurs elle connut Barère, Grouvelle, alla de temps en temps aux séances de la Constituante, deux fois aux séances des Jacobins, une fois aux Cordeliers, et, du jardin de Beaumarchais, vit avec ses élèves le peuple se relayer pour démolir la Bastille. Elle accepta enfin l'offre de Pétion de l'accompagner en Angleterre avec M^{le} d'Orléans, parce qu'elle savait que sa grande popularité les mettrait à l'abri de toute arrestation. Voilà ce qu'elle avoue, et n'y en eût-il pas davantage, c'en est assez pour exciter la fureur des prôneurs de la politique de l'excès du mal, des Marat à cocarde blanche, qui parlaient de pendre Malouet en cas de contre-révolution, qui, n'étant qu'une

poignée, travaillaient à n'être qu'une pincée, dont la seule conduite justifie la révolution modérée, explique la révolution violente. Peut-être toutefois eût-elle pu citer certaine lettre qu'elle adressa au duc de Chartres le 8 mars 1796, de Silk en Holstein : ne sachant où il se trouvait, elle l'avait publiée, et ayant entendu dire qu'il avait en France, à l'étranger, des amis qui voulaient le mettre sur le trône, elle l'en dissuadait d'une façon assez étrange. « Vous, prétendre à la royauté! devenir usurpateur pour abolir une république que vous avez reconnue, que vous avez chérie, et pour laquelle vous avez combattu vaillamment! Et dans quel moment! Quand la France s'organise, quand le gouvernement s'établit, quand il paraît se fonder sur les bases de la morale et de la justice!.. D'ailleurs, quand vous pourriez légalement et raisonnablement prétendre au trône, je vous y verrais monter avec peine, parce que vous n'avez, à l'exception du courage et de la probité, ni les talens, ni les qualités nécessaires dans ce rang. Vous avez de l'instruction, des lumières et mille vertus; chaque état demande des qualités particulières, et vous n'avez point celles qui font les grands rois. Vous êtes fait par vos goûts et par votre caractère pour la vie sédentaire et privée, pour offrir le touchant exemple de toutes les vertus domestiques, et non pour représenter avec éclat, pour agir avec une activité constante, et pour gouverner un grand empire. » Il est vrai qu'à ce même moment elle sollicitait son rappel en France; mais on comprend qu'une pareille épître ait contribué à refroidir le duc de Chartres envers celle qu'il avait si longtemps appelée : ma mère.

En revenant d'Angleterre, où les hommes les plus éminens, Fox, Sheridan, Castlereagh, lui avaient fait fête, M^{me} de Genlis, après un court séjour à Paris, partit avec M^{lle} d'Orléans pour la Suisse, où elles séjournèrent jusqu'au milieu de 1794, tantôt dans un asile, tantôt dans un autre. Lorsque Mademoiselle dut la quitter pour aller retrouver sa tante, la princesse de Conti, elle continue la rude vie d'émigrée, à Altona, Hambourg, Berlin, en Danemark, vivant à l'auberge, chez des amis, écrivant, donnant des leçons pour vivre. A Berlin, les pointus l'ayant peinte sous les plus noires couleurs au roi, celui-ci déclare qu'il ne l'exclura jamais de sa bibliothèque, mais qu'il ne la souffrira point dans ses États, et, séance tenante, il la fait conduire jusqu'à la frontière par un agent de police : son successeur se montra plus libéral et l'autorisa à revenir. Un émigré, son voisin d'appartement, coupe en petits morceaux deux belles jacinthes qu'elle avait posées pendant la nuit sur le palier de l'escalier commun : elle achète d'autres fleurs, et colle sur le vase une bande de papier avec ces mots : « Déchirez, si

vous voulez, mes ouvrages, mais respectez ceux de Dieu. » Le lendemain, elle constate avec joie qu'on les a arrosées, et aperçoit suspendues à deux des fleurs des soies vertes portant chacune un anneau de cornaline. (Elle faisait alors une collection de petits bijoux de cornaline.) C'est à cette triste époque sans doute qu'elle découvrit deux divinités de la fable, Abéone et Adéone, la première présidant au départ, la seconde au retour : les anciens plaçaient la statue de la liberté entre ces deux figures allégoriques, estimant sagement que le premier attribut de la liberté est celui d'aller et de venir à son gré.

Rentrée en France, M^{me} de Genlis ne tarde pas à attirer l'attention du premier consul par son roman de *M^{lle} de La Vallière* : devenu empereur, il lui demanda une correspondance régulière, où elle parlait de morale, de littérature et lui racontait de l'ancien régime ce qu'il voulait savoir. Elle eut une pension de 6,000 francs, un logement à l'Arsenal, fut nommée dame d'inspection des écoles primaires de son arrondissement. Bientôt son salon devint celui que les étrangers, les provinciaux, les curieux, tiennent à connaître, celui où l'on cause le mieux ; auprès d'elle s'empressent des amis fidèles, des hommes et des femmes de mérite : Fiévée, directeur de la conscience politique de l'empereur, *une magnifique sinécure* ; M^{mes} de Choiseul, Kennens, de Vannoy, de Brosseron, Cabarrus, Hainguerlot, MM. Laborie, Pieyre, de Cabre, de Courchamp, de Tréneuil, Radet, Dussault, Crawford, de Sabran, le cardinal Maury, etc. ; M. de la Borde, célèbre par ses distractions, ses mots charmans et cette définition du dévouement, plus facile à approuver qu'à mettre en pratique :

J'entends ainsi le dévouement
 Quand dans le cœur il prend sa source :
 Le dernier quart d'heure du temps,
 La dernière goutte du sang,
 Le dernier écu de la bourse ;

Brifaut, le comte d'Estourmel, Anatole de Montesquiou, les trois jeunes gens qu'elle appelait ses amoureux, et qui formaient sa partie carrée sans crainte de compromettre leur enjeu. Elle ressuscitait pour eux le siècle de l'élégance et de la grâce, elle évoquait celui de Louis XIV comme si elle eût été sa contemporaine ; ils admiraient cette imagination intarissable, ce talent d'observation qui lui révélait sur-le-champ le fort et le faible de chacun, la séduction insinuante de sa parole. « Sa conversation n'était point l'éblouissant monologue de M^{me} de Staël, c'était une suite de propos agréables, d'anecdotes piquantes, de récits débités avec

cette aisance dont la bonne compagnie d'autrefois n'a pas voulu nous laisser la tradition... Elle possédait un art tout particulier, celui de vous faire croire à un intérêt qui souvent n'existait pas, de jeter dans votre oreille des paroles d'éloge qu'elle avait bien calculées, mais qui semblaient partir du cœur à son insu, de charmer l'amour-propre. M^{me} de Genlis, femme du monde, avait toutes les qualités dont une partie manquait à M^{me} de Genlis auteur... La première fois que j'allai lui faire ma cour à l'Arsenal, je fus extrêmement surpris du désordre de son salon, ajoute Brifaut... Moi qui m'attendais à cet agréable arrangement, à cette symétrie de bon goût qui signalent les maisons des femmes de cour, je trouvai dans le plus abominable négligé, au milieu de vieux meubles dépareillés çà et là. Une écritoire magnifique donnée par la reine d'Espagne brillait sur un bureau vermoulu, tout couvert de taches d'encre et de miettes de pain. A côté d'une belle harpe dorée, on voyait un écran à pied dont la tenture en soie verte disparaissait à moitié sous une longue traînée d'huile... » D'ailleurs elle affiche la prétention d'être une bonne femme de ménage, sans doute en souvenir de Belle-Chasse. « Permettez que je finisse mon pot-au-feu, disait-elle au visiteur stupéfait; avant d'être femme de lettres, je suis ménagère. » Et d'éplucher carottes, poireaux, de les mettre dans la marmite, d'écumer; enfin, après avoir ôté le tablier de cuisine, elle se mettait à causer.

Une fois, elle imagine pour ses favoris une surprise charmante : son élève Casimir, devenu un harpiste de premier ordre, se transforme en David, et par des merveilles d'harmonie, conjure, calme les noirs accès de Saül-Talma. Entendre en une soirée, dans le cabinet de Sully, la lecture des lettres d'Henri IV à Gabrielle, la conversation de M^{me} de Genlis, la harpe de Casimir, contempler la pantomime de Talma, quel régal pour des jeunes gens plus riches d'esprit que d'écus ! Une autre fois Gall vient la voir et découvre en haut de sa tête une grosse bosse qui marque, dit-il, trois vertus : la religion, l'élévation de l'âme, la persévérance ; et Talleyrand de remarquer malignement : « Vous voyez, mesdames, qu'elle n'est pas hypocrite. »

Après la Restauration, le duc d'Orléans vit assez rarement M^{me} de Genlis, et se contenta de lui continuer la pension de l'empereur. Elle conserva jusqu'au bout ses facultés, écrivant, parlant, enchantant ses auditeurs, dépensant de tous côtés sa brûlante activité, et assista, un peu étonnée peut-être, aux débuts de la monarchie constitutionnelle. Sa vie présente un mémorable exemple des antinomies qui se rencontrent dans les personnes compliquées, et, l'on pourrait dire, dans tous les êtres intelligents

sans exception. Aux siècles comme aux hommes il est presque impossible d'aller droit, et combien malaisée la tâche de les suivre dans leurs méandres, de tenir compte des nuances, des arrière-pensées et des actions mixtes! Étudier un individu dans toutes ses métamorphoses, avec la patience d'un juge d'instruction qui recherche la trace d'un crime, en faisant table rase de ses préjugés, sans écouter les bavardages de l'opinion générale, ce travail exige un esprit souple, désintéressé, habitué à se dédoubler et d'une patience à toute épreuve. Car cette opinion générale, de quels vains bruits, de quelles calomnies ne se contente-t-elle pas souvent! Nous voyons par les besicles d'autrui qui ne voit guère, nous aimons, nous haïssons, pour quels frivoles motifs, tout de reflet et de réverbère! Les nobles sentimens ne courent pas les rues; le temps, la capacité d'affection, font défaut à la plupart; de même, si nous voulons lier connaissance intime avec un personnage d'autrefois, il est nécessaire de l'aimer véritablement et pour lui-même, d'entrer avant dans sa vie, en se plaçant dans les circonstances où il s'est trouvé, de savoir non-seulement ce qu'ont dit ceux qui en ont parlé, mais pourquoi ils en ont ainsi parlé. Un aviron droit semble courbé dans l'eau; la même action se prête aux interprétations les plus diverses. On sait l'aventure de l'historien anglais qui entend du bruit dans la rue, se précipite, regarde, s'informe de la cause du tumulte, entend quatre avis différens, et se lamente en songeant que, s'il n'a pu comprendre ce qu'il voyait, il saura bien moins encore éclaircir des faits entourés des voiles trompeurs du passé. La plus commune des erreurs ne consiste-t-elle pas à croire impossible ce qu'on n'éprouve point, ce dont on est incapable? Comment un esprit méthodique admettrait-il les bouillonnemens d'une âme romanesque, qui va de guingois, en proie à toutes les bourrasques de l'imprévu, tantôt touchant le ciel et tantôt l'enfer? Comment expliquer à un optimiste endurci les âpres mélancolies des êtres troublés par la noble inquiétude des destinées humaines, martyrisés par un chagrin d'amour ou d'amitié? Comment l'égoïste concevrait-il les angoisses de ceux qui ont pitié des affamés, des malades, des infirmes? Presque tous, nous sommes en présence de celui que nous jugeons comme le voyageur devant un vaste paysage qu'il traverse en chemin de fer: il voit quelques arbres, une rivière, des maisons, l'ensemble, et les détails lui échappent.

UN

PUBLICISTE ALLEMAND

ET

SON PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA TRIPLE ALLIANCE

Les pamphlétaires allemands, qui, inconsolables de la retraite de M. de Bismarck, ne se lassent pas de décrier le nouveau régime, reprochent à ses successeurs tantôt de s'être écartés des voies tracées par ce grand maître, tantôt d'avoir mal compris ses leçons et de l'imiter gauchement. Comme l'exagération est l'épice des pamphlets, ils affirment que ces novateurs téméraires, que ces imitateurs maladroits sont en train de tout perdre, que si on les laissait faire, l'Allemagne irait aux abîmes, et ils s'écrient : *Caveat populus!*

La politique de la nouvelle ère ou du nouveau cours, comme l'appellent nos voisins, vient de trouver un chaud défenseur, un habile avocat dans l'auteur anonyme d'un livre intitulé : *Berlin, Vienne, Rome* (1). Ce livre, qui a fait quelque bruit, mérite d'être lu. Selon toute apparence, l'anonyme, dans lequel on a cru reconnaître M. von Eckardt, ancien consul d'Allemagne à Tunis, puis à Marseille, aujourd'hui consul-général à Stockholm, n'est pas un simple journaliste, il a la pratique des affaires, et c'est dans la diplomatie qu'il s'est formé. N'a-t-il consulté que lui-même en prenant la plume, ou a-t-il cherché des inspirations en haut lieu? Ce qui est certain, c'est qu'il a le don de se rendre agréable, et que l'empereur Guillaume II et le général de Ca-

(1) *Berlin-Wien-Rom. Betrachtungen über den neuen Kurs und die neue europäische Lage.* Leipzig, 1892. Verlag von Duncker et Humblot.

privi ont dû être contens de lui. Son chaleureux plaidoyer est moins une apologie que la glorification de leur politique. Il estime que non-seulement on n'a point fait de fautes, mais qu'on a amélioré, perfectionné ce qui était, que jamais l'Allemagne n'a eu dans le monde une situation si belle, si sûre, que non-seulement tout va bien, mais que tout va de mieux en mieux, qu'on ne s'est pas contenté d'affermir les fondemens de la maison, qu'on l'a décorée, embellie, qu'elle n'avait jamais eu si bon air.

Au surplus, l'anonyme n'est point un Pangloss. C'est un homme d'esprit et de goût, qui a beaucoup de mesure dans le style ; il s'entend à accommoder, à envelopper les choses. Une femme très passionnée s'écriait : « Mon Dieu ! que la passion m'est naturelle et que la raison m'est étrangère ! » L'anonyme affecte de parler toujours le langage de la froide raison ; il n'en est pas moins passionné. Ses affections et ses haines, quelque peine qu'il se donne pour en tempérer, pour en assourdir l'expression, éclatent à travers ses artifices de rhétorique, et dès les premières pages de son livre, on devine qu'il détecte les Russes et qu'il nous aime peu, ou que du moins il attend pour nous aimer tout à fait que nous consentions à n'être plus rien. Il déclare que la vraie politique, celle de l'empereur Guillaume II, est l'art de concilier l'intérêt national avec un souci continu des grands intérêts de la civilisation européenne. Mais on sent bien que pour lui ni la Russie ni la France ne font partie de cette Europe vraiment civilisée dont les intérêts lui paraissent respectables, qu'elle finit aux Vosges et au Niémen.

En vantant ce qui est aux dépens de ce qui fut, l'anonyme ne se fait point d'illusions sur le sort qui l'attend, sur l'accueil que feront à ses déclarations la plupart de ses lecteurs allemands. Il se résigne à n'être approuvé que du petit nombre, et il a pris pour épigraphe le mot de Thémistocle : « Frappe, mais écoute. » Il pense que si la majorité de ses compatriotes professe aujourd'hui un respect superstitieux pour la politique de M. de Bismarck, qu'ils ont longtemps combattue, à laquelle ils ont eu tant de peine à se convertir, elle leur est devenue si chère par les violences mêmes qu'ils ont dû se faire pour l'accepter, les convictions péniblement acquises étant celles qui s'incrument le plus profondément dans les âmes. — « L'ex-chancelier, nous dit-il, n'est devenu si populaire que parce qu'il s'est imposé de force à la nation ; il aurait le droit de lui dire, comme le Thésée de Shakspeare : « Je t'ai fait la cour l'épée à la main, et j'ai gagné ton cœur par les souffrances que je t'ai infligées. » — L'anonyme représente à ces superstitieux que, grâce à son caractère, à son génie, à l'éclat des services rendus, au crédit dont il jouissait dans toute l'Europe, à l'ascendant qu'il exerçait sur les gouvernemens, ce grand homme d'État pouvait user de certaines méthodes interdites à ses successeurs ;

qu'ayant perdu l'homme, il a fallu changer de procédés, de système de conduite, et que tout compté, tout rabattu, on s'en est très bien trouvé.

Il part de là pour louer tout ce qui s'est fait dans ces deux dernières années. Il loue non sans raison l'empereur et ses ministres d'avoir supprimé les lois d'exception contre les socialistes; il les loue avec plus de raison encore des adoucissements qu'ils ont apportés au sort des Polonais du duché de Posen et à la triste condition des Alsaciens-Lorrains. Il les loue d'avoir conclu des conventions commerciales, et il faut lui accorder qu'en cette occasion l'Allemagne a su mettre les apparences de son côté et faire son profit de nos maladroites. Quand il en vient au projet de loi sur l'école confessionnelle, il éprouve, à la vérité, quelque embarras. Le projet devait être excellent puisqu'on l'a présenté, il devait être mauvais puisqu'on l'a retiré. L'anonyme se tire d'affaire en déclarant que sans doute le projet était bon, mais que ceux qui l'ont retiré ont fait preuve d'un patriotisme éclairé en sacrifiant à la paix publique une mesure sage, mais peut-être inopportune. C'est ainsi que ses critiques mêmes sont des éloges. Le gouvernement royal et impérial peut-il lui en vouloir? Il ne le bat qu'avec des roses.

C'est surtout à la politique extérieure du nouveau régime que se sont attaqués les mécontents, et tout d'abord ils ne peuvent pardonner au général de Caprivi le traité qu'il a conclu avec l'Angleterre le 1^{er} juillet 1890, les concessions territoriales qu'il lui a faites dans l'Afrique orientale. Ils l'accusent d'avoir sacrifié les intérêts allemands sans nécessité et sans utilité, de s'être laissé prendre aux amorces de la diplomatie britannique, d'avoir fait un marché de dupe en échangeant Zanzibar contre l'île d'Helgoland. Si soucieux que fût son illustre prédécesseur d'entretenir de bons rapports avec les Anglais, il ne se croyait pas tenu d'acheter leur amitié par des prévenances. Il n'a jamais donné rien pour rien, et il avait pour principe qu'il est bon de conserver des gages par devers soi pour avoir quelque chose à offrir quand on a quelque chose à demander. Qui a mieux entendu que lui l'art de conclure des marchés?

On adresse à M. de Caprivi un autre reproche plus grave encore; on se plaint qu'il ait rompu avec les traditions de la politique bismarckienne dans sa façon de comprendre la triple alliance. Le prince de Bismarck, qui l'a créée, avait inventé aussi la manière de s'en servir; c'était une machine savante dont il se réservait le maniement et la conduite. Il avait consenti à garantir la sécurité de l'Autriche dans la péninsule du Balkan, en évitant avec soin de prendre des engagements trop précis. Il pensait que les affaires d'Orient n'intéressent l'Allemagne que dans une mesure fort restreinte. Il lui en coûtait peu de maintenir un certain équilibre entre les intérêts russes et autrichiens; il se promettait de jouer le rôle d'arbitre en prenant parti pour le

plus offrant et en se faisant payer ses complaisances, et il s'attachait à persuader au cabinet de Saint-Petersbourg que les traités ne le liaient pas à un tel point qu'il ne pût dans l'occasion lui rendre de bons offices. Il avait garanti aussi l'intégrité de l'Italie, et il ne défendait pas aux hommes d'État du jeune royaume de prévoir des cas où leur fidélité à leurs engagements trouverait sa récompense; mais il se défiait d'eux et de leurs appétits, il les tenait en bride, il s'appliquait à leur faire sentir qu'il n'était pas homme à se laisser entraîner malgré lui dans une aventure.

M. de Bismarck n'aurait jamais monté sa redoutable machine s'il ne s'était senti la force de la gouverner à son gré. Non-seulement, en traitant avec ses alliés, il s'attribuait le droit d'interprétation, ce grand politique savait combien la face des temps est diverse, que les volontés sont changeantes, que les paroles sont trompeuses, que les amis d'hier seront peut-être les ennemis de demain et qu'on trouve quelquefois son compte à se réconcilier avec ses adversaires de la veille. Connaissant par expérience « l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, » il n'avait garde de se donner sans retour et sans réserves. Il prévoyait que la tentation pourrait venir à l'Autriche de régler elle-même ses affaires en s'accommodant avec le cabinet russe, et il s'arrangeait, le cas échéant, pour pouvoir dire à la Russie : « Tout ce que vous espérez de l'Autriche, je vous l'offrirai à meilleur compte, et vous savez qui d'elle et de moi est le meilleur payeur. » Quelque prix qu'il attachât à la triple alliance, qu'il aurait sûrement renouvelée s'il était resté aux affaires, il ne l'avait jamais regardée que comme une alliance casuelle, et il se réservait d'examiner et d'apprécier les cas, ou pour mieux dire, elle était pour ce grand marchand d'hommes et de peuples une combinaison qui n'en excluait aucune autre, ou pour mieux dire encore, une valeur convertible et négociable.

L'anonyme a une tout autre manière de considérer les choses : il croit à l'immuable fixité des intérêts et, partant, à l'éternelle durée des amitiés. Il loue les politiques de la nouvelle ère d'avoir acheté la bienveillance de l'Angleterre en lui faisant des concessions en Afrique; par la convention qu'ils ont passée avec elle, ils l'ont rendue favorable au renouvellement de la triple alliance, et il assure avec un peu d'exagération peut-être qu'à Vienne comme à Rome, on tenait beaucoup à cet accord, que l'Autriche et l'Italie se seraient décidées difficilement à renouer avec une Allemagne à laquelle lord Salisbury aurait fait grise mine, que, quoi qu'en puissent dire les anglophobes de Berlin, l'amitié de ce ministre vaut bien Zanzibar. Il croit savoir aussi que le général de Caprivi a modifié les traités et n'a pas craint d'étendre les engagements que l'Allemagne avait contractés avec l'Autriche; il l'en félicite et l'en remercie. La corde était lâche, M. de Bismarck désirait

qu'elle eût du jeu; on l'a serrée; bien habile désormais qui rompra ce nœud! Ne sachant que faire de sa liberté, on s'est lié les mains; on est pris, on est à jamais marié. L'anonyme est fermement convaincu qu'en Orient les intérêts allemands et autrichiens sont étroitement solidaires, que toute extension de la Russie, de ce côté est un coup pour l'Allemagne comme pour l'empire austro-hongrois. Aussi ne peut-il admettre que la triple alliance ne soit qu'un arrangement temporaire. Il la tient pour une combinaison aussi fixe que les lois mêmes de la nature, et, si je le comprends bien, il lui attribue un caractère religieux et sacré. Il ne saurait en parler sans s'attendrir, sans s'exalter; elle est, à son avis, une institution nécessaire au bonheur de l'Europe, nécessaire à sa défense contre les barbares de l'Est, contre les brouillons de l'Occident.

S'agit-il d'histoire, de religion, d'éducation publique, il n'est pas de sujet que l'anonyme ne traite avec autant de sagesse que d'agrément; tout porte à croire que c'est un de ces lettrés, d'humeur libérale et généreuse, dont la conversation a beaucoup de charme. Que dis-je: je ne le crois pas, je le sais. Un Français a eu la bonne fortune de lier connaissance avec lui à Tunis et a gardé le meilleur souvenir des entretiens qu'ils eurent ensemble, de l'aménité de ses manières, de sa liberté d'esprit. Mais la philosophie qu'il peut avoir, il ne la met pas dans sa politique. En vérité, il simplifie par trop toutes les questions du jour et la carte du monde. Il partage les peuples en bons et en méchants, en justes et en pervers; tout le bien est d'un côté, tout le mal est de l'autre. L'orgueil allemand est à ses yeux une vertu, la fierté française est une vanité puérile. A Berlin, on n'a que des vues nobles, on y travaille au bonheur, au salut des nations; à Saint-Petersbourg, on ne nourrit que des projets noirs, on n'y rêve que de tout mettre sens dessus dessous. Il s'ensuit que tout peuple sympathique à la Russie ne peut avoir que de mauvais desseins, que quiconque incline vers l'Autriche mérite l'estime des gens de bien. Ainsi raisonne l'anonyme, et par suite, le Grec lui est suspect; le Serbe lui est insupportable; le Bulgare est pour lui le mieux administré de tous les peuples slaves et peu s'en faut qu'il ne le trouve délicieux. Voilà des principes qui ont la clarté et l'évidence d'axiomes de géométrie, et, dès lors, quatre mots suffisent pour expliquer la situation de l'Europe: la grande société européenne se compose de deux puissances nuisibles et malfaisantes, que trois puissances raisonnables, civilisatrices et pacifiques se chargent, sous l'œil complaisant des Anglais, de tenir en respect et d'empêcher de nuire. Conclusion: la triple alliance doit être une institution aussi permanente que peut l'être la gendarmerie dans les pays où il y a des voleurs et des brigands.

Quoique l'anonyme ait été consul à Tunis et à Marseille, je le soupçonne de nous avoir peu pratiqués: il nous juge comme le vulgaire

des journalistes étrangers et malveillans, sans plus de façons que la *Gazette de Cologne*. Il nous représente comme un peuple qui dès le lendemain de ses malheurs, impatient de prendre sa revanche, a guetté sans cesse l'occasion de se jeter sur ses voisins et à qui les jours ont paru longs comme des années, à qui les heures ont semblé longues comme des jours. Assurément, nous avons nos fous; est-il une seule nation qui n'ait les siens? Mais quand nous serions aussi impatiens, aussi vaniteux, aussi peu maîtres de nous, aussi étourdis que le croit l'anonyme, il eût été digne de lui et de sa philosophie de considérer que nous avons donné à l'Europe, bon gré mal gré, un gage de paix en nous constituant en république. C'est une situation peu favorable aux entreprises que d'avoir à organiser chez soi un gouvernement nouveau, et notre politique intérieure nous donne souvent tant de tracas que dans certaines circonstances nous devons faire quelque effort pour nous rappeler que nous avons des voisins et qu'il se passe quelque chose au-delà de nos frontières. Quand un homme s'est mis à bâtir, quand il s'occupe d'arranger et de meubler sa maison, il ne pense guère aux aventures, et la nature humaine est ainsi faite que les partis tout fraîchement arrivés au pouvoir songent surtout à s'y installer le plus solidement possible, à se prémunir contre les retours de fortune. Leur grande affaire est de posséder et de jouir.

Mais c'est surtout la forme même de nos institutions qui garantit l'Europe contre nous et contre tout accès d'humeur brouillonne. Nous avons un gouvernement qui, par la force des choses, est incapable d'un coup de tête et de rien hasarder. Les hommes assez audacieux pour braver l'opinion publique en assumant sur leur tête de grandes responsabilités sont rares partout; ils sont, on peut le dire, impossibles en France. Eh! bon Dieu, nous nous plaignons que nos gouvernans, loin d'avoir l'ambition de répondre de tout, sont souvent trop enclins à ne répondre de rien. Dans les pays où tous les pouvoirs émanent du suffrage populaire, où toute autorité est conférée par le peuple et ne l'est que pour un temps, on est peu disposé à prendre sur soi, à engager légèrement les destinées de la nation. Si le général Boulanger était devenu président de la république, il eût sans doute étonné le monde par sa modération, peut-être même par sa pusillanimité. Pour notre bonheur à la fois et pour notre malheur, tout est subordonné chez nous à la politique électorale, et dans l'état actuel de l'opinion française, un ministre des affaires étrangères qui nous jetterait à l'étourdie dans quelque redoutable imbroglio aurait bientôt succombé sous un universel désaveu.

La vérité est que durant bien des années, qui assurément nous ont paru longues, nous nous sommes crus sans cesse menacés, sans cesse sous le coup d'une attaque, que nous avons vécu dans les anxiétés et les alertes, que tout mouvement de nos voisins nous inquiétait. Nos

hommes d'État pouvaient dire alors ce que disait M. de Beust, devenu après Sadowa chancelier de l'empire austro-hongrois : « On m'a remis un vaisseau désemparé, sans mâts, sans voiles, sans agrès. Il ne faut pas me demander de faire de la grande politique et de me hasarder dans la haute mer. Je ne puis faire que du cabotage, sans jamais perdre la côte de vue. » Depuis que notre armée est reconstituée, nous avons repris une juste confiance en nous-mêmes; nous ne craignons plus, mais nous sommes restés prudents, circonspects. N'en avons-nous pas donné plus d'une preuve? Avons-nous cherché les occasions, les prétextes? Notre gouvernement s'est-il laissé émouvoir par les provocations de M. Crispi? A-t-il protesté contre la loi sur les passeports, contre la transgression de l'article 11 du traité de Francfort, aux termes duquel le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée en matière commerciale s'appliquait aussi à l'admission et au traitement des sujets des deux nations? A-t-il représenté au gouvernement allemand qu'en vertu de dispositions complémentaires, si tout étranger entrant en Alsace-Lorraine par la frontière française devait être muni d'un passeport, la même obligation était imposée à tout Français par quelque frontière qu'il arrivât, qu'on nous mettait ainsi hors du droit commun, qu'on nous soumettait à un régime d'exception?

Pour qu'une nation laborieuse, économe et maîtresse de ses destinées, sente s'éveiller en elle le douloureux désir de jouer quelque grande partie, il faut qu'on porte de graves atteintes à ses intérêts ou à sa dignité. Alors elle se lèvera tout entière; mais à qui la faute? Nous reprochera-t-on de ne pas savoir oublier? L'Allemagne célèbre chaque année la fête de Sedan; singulier moyen d'endormir notre mémoire! « Le prince de Bismarck, dit l'anonyme, avait-il prévu que le recouvrement de l'Alsace-Lorraine serait à la fin de ce siècle le seul objectif de la politique française et lui tiendrait lieu de raison d'État, à l'exclusion de toute autre? » Oui, la France a fait une perte dont elle ne se consolera jamais. Mais lui est-il interdit de chercher dans l'histoire des motifs d'espérer? Est-ce manquer au droit des gens que de se persuader qu'il y a des occurrences où les gens dépouillés rentrent dans la possession de leur bien, où les spoliateurs trouvent eux-mêmes leur intérêt à restituer? Depuis quand les longs espoirs, depuis quand les souvenirs et les regrets sont-ils des crimes? S'il n'avait tenu qu'à lui, Shylock aurait pris à Antonio une livre de sa meilleure chair; mais se serait-il avisé de lui dire : « Je te défends de la regretter et de penser jamais à ta plaie qui saigne. »

Si l'anonyme s'abuse sur les vraies dispositions de la France, il se méprend aussi, croyons-nous, sur le vrai caractère de la triple alliance et sur l'effet moral qu'elle ne peut manquer de produire dans le cœur

des peuples qui n'ont pas le bonheur d'en faire partie. Il estime que cette alliance purement défensive est un instrument de paix, qu'elle est de nature à plaire à ceux mêmes contre qui elle a été conclue, qu'elle garantit leurs vrais intérêts, qu'elle les protège contre leurs propres entraînemens, que si les Russes et les Français n'avaient pas de mauvaises intentions, ils la regarderaient comme un bienfait. Un Alsacien a vu plus juste lorsqu'il a dit dans une éloquente brochure « qu'une paix diplomatique conclue entre puissances au profit des unes et au détriment des autres est une paix artificielle et fallacieuse, » ou encore « que les alliances armées sont des procédés de coercition, qui, bien loin de consacrer la paix, témoignent qu'elle n'existe pas (1). » Il aurait pu ajouter que tôt ou tard les coalitions entraînent fatalement des contre-coalitions, et que ce sont là de dures nécessités dont gémissent les pacifiques.

Dans la pensée de son fondateur, la triple alliance était une société d'assurance pour le maintien du *statu quo* territorial en Europe. Entre autres avantages, elle devait avoir celui de sanctionner par la prescription la conquête de l'Alsace-Lorraine. On n'avait pas consulté les populations. L'anonyme prétend que ses compatriotes ont un tel amour de la vérité, une telle sincérité, qu'ils auraient rougi de jouer avec les Alsaciens une de ces comédies plébiscitaires qui plaisaient au charlatanisme de Napoléon III. Il serait lui-même plus sincère s'il confessait qu'il y a des comédies difficiles à monter, que la sincérité ou la prudence allemande n'a pas osé courir de si grands risques. Elle n'a pas osé non plus demander à l'Europe, en 1871, la reconnaissance du fait accompli. On possédait, sans avoir d'autres titres qu'un traité écrit à la pointe de l'épée et la signature du vaincu. Ce fut, il faut l'avouer, un coup de maître de se faire garantir la possession de l'Alsace-Lorraine par l'Italie, subitement transformée en champion du droit de conquête.

S'il en faut croire l'anonyme, la triple alliance a changé de nature. On a reconnu à Berlin que trois grandes puissances avaient des intérêts communs, identiques dans toutes les questions européennes, et les alliés ne se bornent plus à s'assurer contre de certains risques, ils prétendent former une ligue permanente, une sorte de Sonderbund européen. Quelque événement qui survienne, on donnera raison à celui des trois associés qui aura mis au jeu. Les ligues n'ont jamais été dans l'histoire qu'un expédient temporaire; celle-ci est faite pour durer toujours, et si c'est ainsi qu'on l'entend, on a beau protester qu'on veut la paix, c'est la guerre qu'on prépare. Les neutres ont plus d'une fois prévenu de dangereux conflits; telle grande puissance, qui

(1) *Pensons-y et parlons-en*, par M. Jean Heimweh. Paris, 1891; Armand Colin et C^o, éditeurs.

n'était pas partie au procès et se réservait sa liberté de jugement et d'action, pouvait jouer le rôle d'arbitre, s'interposer entre les contendans ou les compétiteurs. Désormais il n'y aura plus de neutres, plus d'arbitres désintéressés; les accusés se trouveront en présence de juges prévenus, partiaux et passionnés. De quoi qu'il s'agit, quiconque n'est pas un des directeurs ou des cliens du Sonderbund serait condamné d'avance, une partie de l'Europe serait mise hors la loi, et voilà ce que l'anonyme entend par une politique de paix et d'équité.

Et pourtant quels aveux n'est-il pas obligé de faire! Il convient que si deux des alliés se sont appliqués jusqu'ici à prévenir les incidens, il en est un tout au moins qui plus d'une fois a paru s'étudier à les faire naître. Le roi d'Italie, pour qui la triple alliance est un de ces articles de foi qu'il n'est pas permis de discuter, y a vu sans doute une sûreté de plus pour sa couronne et une garantie contre les revendications du saint-siège; mais tel de ses ministres a considéré cette soi-disant société d'assurance comme une société de placemens et d'entreprises lucratives. Dans le conseil où siégeaient Ulysse et Nestor on a vu paraître un bouillant Achille, qui ne discourait jamais sans porter la main à la garde de son épée. L'anonyme le qualifie « de personnalité turbulente. » Mais qui pourrait blâmer M. Crispi? N'avait-il pas raison de préférer de belles aventures à la continuation indéfinie d'une paix armée qui devait fatalement ruiner son pays?

Sa façon de penser était si naturelle que son successeur, M. di Rudini, s'est écrié un jour à la tribune: « Mieux vaut mourir les armes à la main que périr d'anémie! » L'anonyme convient de tout cela. « Il n'était pas besoin, nous dit-il, d'être du nombre des initiés pour apprendre des amis et des partisans du premier ministre d'Italie que dans l'hiver 1888-1889 on se sentait déjà à bout de voie, que la tension produite par les armemens était devenue intolérable et que le mal qu'on craignait valait mieux que la peur du mal. On tenta alors d'enfler, de grossir les incidens, de donner à de petits conflits d'intérêts les proportions de grands événemens et d'obliger la France à jouer ses atouts. Si ces tentatives ont échoué, les gens bien informés savent que le péril fut conjuré par un tiers, dont il est superflu de dire le nom. Les explosions de dépit qui se produisirent dans la presse italienne et dans les cercles politiques en font foi. » Aujourd'hui M. Crispi n'est qu'à moitié ministre; demain peut-être il le sera tout à fait, et le tiers n'est plus là, ce qui n'empêche pas l'anonyme de déclarer que la triple et sainte alliance est non-seulement utile, mais nécessaire à la paix de l'Europe.

Elle a été renouvelée avant l'échéance, et l'Europe n'a pu en ignorer: cet événement diplomatique lui a été annoncé à grand renfort de trompettes. « — Vous êtes des maladroits, ont dit à ce sujet les pamphlétaires bismarckiens, et vous avez tort de faire tant de bruit. Vous avez

donné à votre entente le caractère d'une provocation et amené par là le rapprochement de la France et de la Russie, qui vous ont répondu par la démonstration de Cronstadt. — Vous vous trompez, leur réplique le défenseur officieux de la nouvelle politique. Les dates n'ont aucune importance dans cette affaire. Sans doute, les traités étaient signés quand l'amiral Gervais a conduit ses cuirassés à Cronstadt, mais nous avions prévu cette démonstration, et nous avons répondu à ce qu'on allait nous dire. » — Cela rappelle le mot de l'assassin physiionomiste, qui disait en cour d'assises : « Vous faites erreur, mon président, ce n'est pas moi qui ai commencé. J'avais lu dans les yeux de cet homme qu'il pensait à me tuer, que c'était son idée, et je me suis défendu. »

Je ne sais si l'anonyme prend lui-même au sérieux son audacieuse assertion. Peut-il ignorer qu'il a fallu beaucoup de temps et des circonstances toutes particulières pour amener un rapprochement entre la république française et l'empire russe ? La forme de nos institutions inspire à l'empereur Alexandre III une antipathie instinctive ; que de préventions, que de préjugés il a dû vaincre avant de consentir à faire jouer la *Marseillaise* par la musique de sa garde ! De son côté, la France se défiait beaucoup des avances que pouvait lui faire tel diplomate ou tel général russe de passage à Paris. Elle doutait de la sincérité de leurs protestations, elle n'y voyait que des coquetteries intéressées et l'intention d'éveiller la jalousie du cabinet de Berlin, de ressusciter ainsi de vieilles amours qui se mouraient ; c'était ce qu'un diplomate de beaucoup d'esprit appelait « la politique des cantharides. » Longtemps, notre gouvernement s'est tenu sur la défensive ; il joignait aux inquiétudes les scrupules d'une conscience timorée et l'horreur de toute démarche qui aurait pu le compromettre. M. de Bismarck nous comparait alors à une très honnête femme, dénonçant elle-même à son mari les intrigues d'un séducteur qui a juré de corrompre sa vertu.

Aujourd'hui, tout est changé ; mais encore un coup, c'est sous la pression des circonstances que deux gouvernemens si dissemblables en sont venus à contracter ensemble non une alliance en forme, mais une sorte d'amitié vague, fondée sur une disposition raisonnée à s'entr'aider. On les condamnait à l'isolement, on les mettait en quarantaine, on avait pris à leur égard des arrangemens mystérieux, et leur sécurité dépendait de clauses secrètes, qu'on avait juré de ne jamais leur faire connaître. En ce qui nous concerne, quand le successeur de M. Crispi essaya de négocier un emprunt à Paris, notre gouvernement se contenta de lui dire : — « Montrez-nous votre petit papier. » — Il se trouva que ce petit papier n'était pas de ceux qu'on peut montrer, et on se garda bien de nous le laisser voir. Nous sommes de grands étourdis ; mais nous croire capables d'ouvrir nos caisses à un voisin pour qu'il

emploie notre argent à s'armer contre nous, c'est en vérité se faire une trop haute idée de notre candeur.

Il était naturel que deux gouvernemens traités en suspects, séparés du tabernacle et du camp du Seigneur, songeassent à s'entendre, à établir entre eux une sorte de concert diplomatique, et que les deux peuples fussent disposés à croire qu'intérêts et dangers, tout leur était commun, que toute attaque dirigée contre l'un d'eux serait suivie à bref délai d'une entreprise dirigée contre l'autre. Si l'anonyme est bien informé, on a pris plaisir à resserrer leurs liens en aggravant les conditions du traité dont ils redoutent les effets. En rédigeant le sien, M. de Bismarck avait prévu des cas divers; selon que des événemens se produiraient en Orient ou en Occident, les obligations et la conduite des alliés variaient. L'Allemagne ne pouvait compter sur l'assistance de l'empire austro-hongrois que si elle était attaquée par la Russie; les secours de l'Italie ne lui étaient acquis que si elle avait affaire à la France; hors de là, on se renfermait dans une neutralité bienveillante.

Le traité, nous dit l'anonyme, a été simplifié. Selon lui, on a fait à l'Italie cette concession que l'Allemagne et l'Autriche lui garantissent son intégrité territoriale, sans qu'elle leur fournisse une contre-garantie équivalente. En revanche, on a stipulé que toute agression contre l'une des trois puissances, d'où qu'elle vienne, quel que soit l'agresseur, aura pour conséquence l'intervention armée des deux autres. Quant aux clauses secrètes, l'anonyme n'en souffle mot. — Qu'importe! nous dit-il. Ne voyez-vous pas qu'il ne s'agit dans tout cela que de guerre défensive, que si l'un des alliés attaque, il perd tous ses droits? — Cet homme d'esprit nous croit-il donc si simples, si faciles à rassurer? Ignorons-nous quel usage les casuistes savent faire de leurs subtiles distinctions, et que les chercheurs de chicanes ont toujours accusé l'agneau d'avoir troublé leur breuvage? Est-il donc si malaisé de se faire attaquer, d'obliger son voisin à se battre? Ne savons-nous pas où a été forgée la fameuse et mensongère dépêche d'Ems, qui annonçait au monde que le roi de Prusse avait insulté l'ambassadeur de France, et qui a rendu inévitable la guerre de 1870? Dans les circonstances critiques, il suffit d'une fausse nouvelle pour mettre le feu aux poudres. Malheur à ceux qui la croient! Heureux ceux qui la fabriquèrent!

Il est bon toutefois de remarquer que les journaux officieux de Vienne ont démenti les assertions de l'anonyme, qu'à les entendre, l'Allemagne n'a pas pris d'engagement plus ample concernant la défense des intérêts autrichiens dans les Balkans, ni obtenu de garanties meilleures en cas de guerre avec la France. Il n'en est pas moins vrai que les trois gouvernemens se sont tus et qu'ils avaient sans doute de bonnes

raisons pour se taire. Un grand homme méconnu, dont un spirituel conteur a célébré les vertus et le génie, se glorifiait d'avoir inventé une charrue qui dans l'espace de cinq minutes pouvait se transformer en canon. Instrument de paix, instrument de guerre, la triple alliance est une machine à deux fins, une véritable charrue-canon. Chose certaine autant qu'étrange, tant que l'inventeur a été là pour la conduire, il y avait moins d'inquiétude dans les esprits ; l'Europe ne doutait plus des dispositions pacifiques de l'homme qui l'a tant agitée. Depuis qu'il est tombé du pouvoir, on dit plus souvent : « Où allons-nous ? » Les grands calculateurs sont dans les affaires de ce monde des cautions plus sûres que les inspirés, et il faut souhaiter que l'empereur Guillaume II n'ait pas de trop fréquens entretiens avec « son allié de Rosbach. » Il a donné assez de témoignages de ses sentimens généreux pour qu'il ne soit plus permis de suspecter ses intentions ; mais l'esprit est prompt. Pour tout supposer, si jamais on revoyait à la tête du cabinet italien un politique remuant et artificieux, porté aux entreprises, si cet ourdisseur d'intrigues, ce marchand de vent venait débiter à Berlin les produits de sa dangereuse industrie, M. de Caprivi aurait-il la même autorité que le prince de Bismarck pour repousser des offres insidieuses et pour éconduire le tentateur ?

Quoi qu'en dise l'anonyme, la triple alliance est pour beaucoup dans l'inguérissable malaise qui pèse sur l'Europe, obligée de s'armer jusqu'aux dents. Ne craint-on pas qu'après avoir gémé sous les charges toujours croissantes de la paix armée, les peuples n'en viennent à souhaiter un dénouement qui leur fait horreur ? Malheureusement il ne nous reste plus qu'à nous prêter aux suites de notre destinée. Sauf le cas d'une éclaircie subite que jusqu'ici rien n'annonce, longtemps encore notre ciel sera gris, et pour parler comme le poète, « on verra s'y traîner ces tristes nuées, filles informes de l'air, qui puisent sans cesse l'eau de l'Océan dans des seaux de brouillard, les charrient péniblement et les laissent retomber dans l'abîme. » Longtemps encore l'Europe souffrira d'un mal étrange, que ses médecins irritent en se donnant l'air de le soulager, et il se trouvera des publicistes anonymes pour déclarer que les coalitions sont la meilleure garantie de la paix, que les gouvernemens qui n'admettent pas que leur sort dépende d'un petit papier, qu'on n'ose pas leur montrer, font preuve d'un mauvais caractère, et que s'ils se concertent entre eux pour défendre leurs intérêts, il faut les signaler au monde comme les perturbateurs du repos public, comme d'incorrigibles brouillons.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique: *Enguerrande*, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, paroles de MM. E. Bergerat et V. Wilder; musique de M. Chapuis. — Théâtre de l'Opéra: *Salammbô*, opéra en cinq actes et huit tableaux, paroles de M. du Locle, d'après G. Flaubert; musique de M. Ernest Reyer.

Si, comme il est possible, car ils ont parfois de la malice, MM. Bergerat et Wilder ont voulu se moquer du public, le public, qui, lui non plus, n'est pas toujours une bête, le leur a bien rendu. Il a pris les choses en riant. Et quelles choses! Voici.

Aux rivages de Sicile, le roi Jean III est mort. Vive Gaëtan XII! Mais Gaëtan, neveu du défunt, n'entend pas lui succéder. Poète, sculpteur, épris d'idéal et de chimère, la royauté n'a rien qui le tente. Sans compter que jadis à Florence, tenant sa mère par la main, il vit un enfant royal que le peuple insultait. Sa mère alors lui fit jurer de n'être jamais roi. Par honneur et par caprice, Gaëtan ne veut donc pas régner. Rebelle à l'hyménée, il ne veut pas davantage épouser sa cousine Enguerrande, reine de Corse, qui lui fait, par un ambassadeur du nom de Mélibée, offrir sa main et son île. Mais il arrive que dans une forêt voisine de Palerme, Enguerrande elle-même, qui s'y trouve par hasard, reçoit une averse épouvantable. Elle entre, pour se sécher, dans la hutte d'un bûcheron. Gaëtan, qui survient, ayant mis l'œil au volet disjoint de la fenêtre, aperçoit la princesse et demeure en extase. Il contemple, il admire, il aime et quand la dame, rhabillée, sort de la cabane, il tombe à ses genoux. Il se nomme; elle se nomme; pour le punir de ses refus d'hier et aussi parce qu'il l'a vue trop en négligé, elle va le frapper d'un poignard; mais soudain radoucie: — « Je me suis mis en tête, dit-elle, de n'épouser qu'un homme ayant titre de roi. » — Désespoir de Gaëtan devant cette inacceptable condition. Arrivée de la municipalité de Palerme, qui, sur l'avis du diplo-

mate entremetteur, vient prêter serment à ses nouveaux souverains. Mais décidément Gaëtan refuse le trône; Enguerrande, à son défaut, est proclamée reine et fait arrêter Gaëtan. Voilà pour les deux premiers actes. Au troisième, Gaëtan est captif dans son atelier de sculpteur. Le souvenir l'obsède de la beauté contemplée sans voile, et l'argile sous ses doigts prend d'elle-même la forme divine de la bien-aimée. Pour vaincre les scrupules du prince récalcitrant, afin qu'il se parjure et qu'il règne malgré lui, Mélibée et Enguerrande usent d'un étrange stratagème. Une petite bouquetière, Noëma, dont le père est proscrit, vient présenter à Gaëtan un décret d'amnistie. Sans réfléchir et n'écoutant que son bon naturel, le jeune homme signe. Il a fait acte de roi; il est donc roi. Mais à peine l'est-il, qu'Enguerrande n'est plus reine. Ils abdiquent et s'enfuient tous deux sur une plage déserte, où la chanson des vagues bercera leurs amours.

Par malheur, Naples a déclaré la guerre à Palerme; et tandis que Gaëtan s'oublie dans les bras d'Enguerrande, ses concitoyens marchent au combat. Va-t-il les suivre? Oui, car Enguerrande, avec le geste familier aux amantes héroïques, lui tend une épée: « Va te battre! » Il va et quelques minutes après, percé de coups, il revient mourir près de la bien-aimée, qui meurt elle-même avec lui.

L'histoire est assez saugrenue, mais le fond n'approche pas de la forme. L'esprit de cette œuvre est étrange; la lettre, plus étrange encore. En tout drame lyrique aujourd'hui, les paroles important beaucoup, parfois plus que la musique, il convient de citer ici quelques vers de M. Bergerat, pieusement transcrits pour le chant par M. Wilder. On sait que notre érudit et hardi confrère appelle de tous ses vœux la révolution dans la poésie non moins que dans la musique de théâtre. Las de l'appeler et la trouvant trop lente, il a voulu lui-même l'accomplir; d'apôtre, il s'est fait ouvrier. Sous son puissant patronage il a pris un poète et un musicien de son choix. Nous parlerons tout à l'heure de la musique; mais donnons d'abord quelques échantillons de la poésie. Nous sommes loin, avec M. Wilder, des rimes de romance et des vers de mirliton. Pauvres librettistes d'antan! Misérable Scribe! piètre auteur des *Huguenots* et du *Prophète*! Eût-il jamais trouvé les rimes funambulesques de ce distique :

Il appert du cachet que cette cire accuse,
Que ce vin, compagnon, serait du Syracuse.

Ainsi jadis, pour mieux graver dans notre mémoire les départemens et les chefs-lieux de la France, on nous disait poétiquement :

Ille-et-Vilaine au roi d'abandonner la Rennes.

Cela ne se chantait pas encore ; mais, patience, cela se chantera. En attendant, voici ce que murmurent, entre deux baisers, Enguerrande et Gaëtan.

ELLE.

Pareils à ces pistils que nous éparpillons
Du souffle, dans l'air rose, avec les papillons,
D'innombrables points blancs, dorés par la distance,
Piquent la mer lointaine.

LUI.

Enfant, c'est la laitance
Des étoiles...

Et tandis qu'ils sont aux bras l'un de l'autre, passent les conscrits s'en allant en guerre et chantant ce couplet :

Puisque, semblables aux chapons
Qui n'aiment pas les poules,
Ils ont peur d'être, les capons,
Au derrière des foutes,
Républicains et monarchiens,
Troupeau sans chiens,
Faisons leur tâche,
Et qu'on châtre le Gaëtan,
Ce gars étant
Un lâche.

Pauvre M. Chapuis ! Pauvre jeune musicien ! On le dit sympathique, savant, comme ils sont tous, et modeste, comme ils ne sont pas. Pourquoi s'est-il fourvoyé dans ce livret extravagant ? Ce n'est pas que sa musique extravague. Oh ! non, pas extravagante ; insaisissable plutôt, et souvent, pour ainsi dire, inexistante. Je me sens moi-même bien sévère, mais que voulez-vous ? Beaucoup de notes les unes avec les autres, ou les unes après les autres, peuvent n'être pas plus de la musique que des mots à la file, sans ordre ni construction, ne seraient de la poésie, ou seulement de la prose. Mais tandis que, pour assembler les mots, il faut toujours au moins un fantôme d'idée, un soupçon d'intention, pour les notes, ce n'est pas nécessaire. Elles sont trop bonnes, les sept infortunées, et se laissent faire. Légères, et par leur nature même impuissantes à se défendre ou à se venger, jamais elles ne s'écroulent, comme font les pierres et les marbres, sur l'imprudent qui méconnaît les lois de leur ordonnance et de leur équilibre. En architecture, une pyramide ne tiendrait pas sur la pointe ; en musique, elle peut tenir quelque temps.

Pour faire tenir sa pyramide, M. Chapuis a procédé comme tous

ceux (ils sont légion) qui lui ressemblent aujourd'hui. Il a rompu non-seulement avec la formule, mais avec la forme, avec toute forme un peu arrêtée et précise, avec toute espèce de plan, soit dans les morceaux, soit dans les phrases. Plus rien ne se tient, plus rien ne se suit et la musique incertaine, se heurtant aux paroles comme l'aveugle aux cailloux du chemin, s'en va sans but, sans direction, à l'aventure. J'admets que la mélodie imite les détours, les caprices de la pensée et du discours; j'aime qu'on l'assouplisse et qu'on la ploie, mais non pas qu'on la désarticule et qu'on lui brise les os.

Et puis, voyez-vous, avec les théories, et hélas! la pratique du jour, on voudrait nous donner le change. Gardons-nous de le prendre. Au fond, il n'y a rien dans ce genre de musique. Elle prétend passer pour étrangement intéressante, belle d'une beauté compliquée et mystérieuse; elle n'est qu'ennuyeuse et le plus simplement du monde, par défaut d'idée et d'inspiration. Décidément l'absolu n'existe pas en art : ni l'absolu du laid, ni l'absolu du beau. Nous avons cru surprendre le premier, l'année dernière, dans une œuvre un peu parente de celle-ci. Nous nous étions trompé. Le tenons-nous cette fois? Hélas! on n'atteint jamais l'idéal, mais on peut l'approcher de plus en plus. Nous voilà tout près.

Et pourtant, au moment de finir, des scrupules, presque des remords, nous viennent; dans ce désert il y a deux ou trois fleurs, dont une exquise; il est juste de ne les point écraser. Le grand duo d'amour entre Enguerrand et Gaëtan, au quatrième acte, commence avec assez de charme et de tendresse, par une phrase inspirée à demi de Gounod, à demi de Massenet. On trouve là de la grâce, de l'élégance, de la passion même et de la chaleur, d'heureux effets d'orchestre, un souffle tour à tour doux et puissant. Une chanson de bûcheron ne manque ni de carrure ni de caractère : carrure sans vulgarité, caractère énergique et sauvage. Mais je sais, entre les pages de la partition, où personne peut-être ne les ira chercher, deux perles véritables, d'un orient mélancolique et pur : d'abord, au premier acte, la complainte de la petite bouquetière Noëma, un lied exquis, de facture originale, d'un sentiment poétique et douloureux.

J'aime particulièrement, dans la seconde strophe, le plaintif accompagnement du violoncelle à l'unisson avec la voix, l'inquiétude des syncopes, plus encore la tristesse de certaines harmonies, tristesse jeune et presque enfantine.

Pauvre Noëma! le prince Gaëtan, un jour d'orage, dans les bois, l'abrita sous son manteau. Le prince Gaëtan alors semblait l'aimer; il approcha de ses lèvres le front de la jeune fille, qui se détourna. Aujourd'hui le prince ne se souvient plus, mais l'enfant n'a rien oublié :

Les amandiers entr'ouvraient leurs amandes,
 Dans les sentiers mouillés fleurissaient les jasmins...

Ici encore, pour neuf mesures de musique nous donnerions tout le reste de la partition. Et, faut-il l'avouer, cette partition de malheur, déjà nous l'avons mainte fois ouverte et souvent nous la rouvrirons à ces deux pages charmantes. Elles semblent demander grâce pour les autres. Qu'elles l'obtiennent donc, mais que les autres n'y reviennent plus.

Des interprètes d'*Enguerrande*, M^{lle} Horwitz, la moins mal partagée, nous a paru la plus agréable. Elle chante d'une voix un peu mince, mais flexible; elle a dans la physionomie et dans la diction de la poésie et de la tristesse. M. Fugère ne pouvait sauver un rôle ridicule. Je trouve que M. Gibert fait des progrès, et j'espère qu'une débutante, M^{lle} Boucart, en fera.

Salammbô, qui revient d'exil comme en revint *Sigurd*, et qu'il y a deux ans nous avons déjà appréciée (1), est une œuvre, sinon de même valeur que *Sigurd*, au moins de même nature. Trop longue, trop lourde, terriblement sonore et souvent brutale, quelquefois écrite de main d'ouvrier plus que de main de maître, elle offre pourtant, en certaines parties, des beautés supérieures. On se méprend généralement sur le compte de M. Reyer, et je sais nombre de ses admirateurs qui l'admirent à contresens, pour les mérites qui lui manquent le plus. Des qualités exigées par les sujets qu'il préfère : énergie, puissance, éclat, magnificence décorative, le musicien de *Sigurd* et de *Salammbô* ne possède guère que l'ambition, avec l'illusion peut-être. Inégal à ces barbares épopées, en vain il s'enfle et se travaille; il cherche la force et ne trouve que le bruit, un bruit trop fréquemment vulgaire, qui fatigue et assourdit.

Aussi fuirons-nous ce tapage. Nous ne pénétrerons ni dans les jardins d'Hamilcar livrés à l'orgie des mercenaires, ni dans le temple de Moloch où les anciens tiennent conseil; nous éviterons également le camp des révoltés et le forum de Carthage. Mais où donc irons-nous, alors? En de plus tranquilles enceintes, « où la lune éclaire, » comme chantait si doucement la Valkyrie de *Sigurd*: d'abord dans le sanctuaire de la pâle déesse, puis sur la terrasse du palais. Voilà où il faut écouter M. Reyer et l'admirer presque sans réserves. Là nous trouverons la poésie, la gravité religieuse, la sérénité, la grâce héroïque avec cette noblesse étrange « et même un peu farouche, » si particulière à l'inspiration du musicien, quand il est inspiré, qui fait de *Salammbô* la sœur très ressemblante de *Brunehild*.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars 1890.

Le second acte de *Salammbô* est presque irréprochable. Il se passe dans le temple de Tanit et représente les cérémonies du culte rendu à la lune, qui tient en cette histoire une place considérable. Le tableau correspond exactement au tableau religieux de *Sigurd*. Mais dans *Sigurd* les rites étaient plus sévères; ils sont ici plus doux et baignent dans une lueur d'opale. M. Reyer a marqué finement la différence en usant de timbres atténués, de tonalités gris perle, où flottent les litanies murmurées à mi-voix, où les harpes égrènent des gammes limpides, où plane très haute et très blanche, la voix d'un grand-prêtre ténor. Si longue qu'elle soit, en dépit aussi d'un ou deux cantiques un peu plats, la scène garde jusqu'au bout la plus belle allure, une couleur mystique et une ordonnance harmonieuse. Les motifs des hymnes et des évolutions sacrées s'enchaînent bien; la marche sur laquelle Spendius et Mathô font leur entrée furtive souligne et met en valeur le dialogue des deux hommes et les cérémonies sacrées. Mais la suite vaut mieux encore. Salammbô, que tourmente le désir du zaimph, Salammbô vient confesser au pontife les étranges ardeurs qui la possèdent. C'est un singulier état psychologique, et même, d'après les sous-entendus de Flaubert, physiologique, que celui de la vierge carthaginoise. Elle aime la lune, et le romancier a donné de cette tendresse sidérale des motifs qui justifieraient dans une certaine mesure une comparaison entre la fille d'Hamilcar Barca et la femme de Charles Bovary. Trouble de l'âme, et du corps, inquiétude à demi mystique, à demi sensuelle, tout cela, le musicien nous le fait sentir aussi profondément que l'écrivain. « Elle avait, dit Flaubert, grandi dans les abstinences, les jeûnes et les purifications, toujours entourée de choses exquises et graves, le corps saturé de parfums, l'âme pleine de prières. » Telle nous apparaît la Salammbô de l'Opéra dans son dialogue avec le grand-prêtre. Des choses exquises et graves, des prières, des parfums, c'est par les termes de cette prose qu'on donnerait le mieux l'idée de ces mélodies. Nous disons les mélodies; mais il faut dire également les harmonies, l'orchestre et la déclamation. Celle-ci, par la justesse et la force, rappelle parfois le style de Gluck. Chaque mot, chaque syllabe porte juste, sur la seule note qui lui convienne et qui puisse en fortifier l'expression; toutes les inflexions de la voix suivent les inflexions de la pensée. Et dans l'instrumentation même, que d'heureux détails! par exemple, avant les premières paroles du prêtre, deux ou trois envolées de harpes, une ritournelle qui répond avec calme, avec une paix auguste, aux instances de la vierge troublée. Pas un aveu, pas une question de Salammbô, qui ne trahisse la langue, la curiosité, le désir et l'angoisse. Très pathétique, la période commençant par ce vers: *Je ne sais! Tout m'accable et le repos me fuit!* pour s'achever et mourir sur un soupir délicieux de lassitude: *J'ai dormi, pâle et solitaire, sous l'olivier d'or de Melkarth!* Plus charmante

encore, la cantilène de Salammbô laissée par le pontife sur le seuil du temple, qu'elle hésite à franchir. L'analogie est frappante entre cette page et la page restée célèbre de *Sigurd : Des présens de Gunther je ne suis plus parée !* Même rythme, même tonalité, même sentiment de mélancolie rêveuse et très noble, mais plus intime union de l'orchestre et de la voix, qui se partagent véritablement et pour ainsi dire se passent l'un à l'autre la mélodie. L'orchestre toutefois garde la meilleure part. Il accompagnait Brunehild, tandis qu'il chante avec Salammbô ; il chante même avant elle et encore après qu'elle s'est tue. Une clarinette d'abord indique le motif, un motif descendant en molle spirale, que les commentateurs futurs ne manqueront pas d'appeler le motif du désir du zaïmph, et que dans l'œuvre entière aucun autre ne me semble égaler. Bientôt, à l'arabesque instrumentale la voix s'unit, de biais et comme à la dérobée. Alors des lèvres de la jeune fille un vague désir s'exhale :

Que ne puis-je, au sein de la nuit
Et dans les flots purs des fontaines...

La ligne, le mouvement, la sonorité, rien ici qui ne soit doux, fluide et pur. Sur la dernière syllabe, atteinte d'un facile essor, la voix reste en suspens ; mais l'orchestre continue, achève la période, et la pâle rêveuse entend mourir au dehors l'écho mystérieux de sa propre pensée.

Soudain, les voix qui lui parlent du voile, les voix qui la ravissent et l'épouvantent retentissent encore ; elle court vers le sanctuaire : il s'ouvre, et sur les marches se dresse Mathô, le gigantesque Lybien, drapé dans le pallium éblouissant. Voici le sommet de l'œuvre ; là brille un éclair de génie véritable. D'une explosion foudroyante, le motif du zaïmph jaillit en sillon de feu ; au-dessus, la voix du ravisseur lance une clameur triomphale. Le voilà, rugit-il :

Le voilà, ce voile adoré,
Que l'on vénère dans la poudre.

L'éclat est sublime de fierté, d'enthousiasme et de l'orchestre comme du manteau divin, il semble qu'une clarté ruisselle épandue. Devant le héros radieux Salammbô tombe à genoux ; interdite, ravie, elle le salue, le contemple et l'adore. Exquise encore cette phrase, où passe un double frisson de pudeur et de désir. Il se peut que la suite du duo n'égale pas le début, que le finale offre peu d'intérêt ; mais ce sont là des ombres sans importance, et la beauté générale de ce second acte ne s'en trouve pas obscurcie.

Nulle ombre non plus au délicieux tableau de la terrasse. « C'était l'époque, dit Flaubert, où les colombes de Carthage émigraient en Sicile...

Salammhô, qui les regardait s'éloigner, baissa la tête, et Taanach, croyant deviner son chagrin, lui dit alors doucement :

— Mais elles reviendront, maîtresse !

— Oui ! je le sais.

— Et tu les reverras.

— Peut-être ! fit-elle en soupirant. »

Oh ! l'adorable intonation de ce : *Je le sais !* de ce : *Peut-être !* Rien ne fait mieux sentir tout ce que la musique sait ajouter à la parole, tout ce que trois ou quatre notes des plus simples, des plus modestes, peuvent mettre en trois ou quatre mots, de pressentimens et de mélancolie. Si l'avenir ne devait épargner de *Salammhô* qu'une page, il pourrait choisir celle-là, et celle-là tout entière. D'abord, une charmante symphonie accompagne la toilette de la jeune fille. On y surprend encore, mais pâli, décoloré, le motif du voile bien-aimé, ravi par le barbare. Puis, ce sont des retours d'espérance, des lueurs de joie. Lueurs fugitives ! Les colombes s'éloignent. Dans le frémissement de l'orchestre on entend le vent de leurs ailes. La jeune fille les suit du regard et de la voix, d'une voix qui passe par les inflexions les plus douces et les modulations les plus tendres, jusqu'à ce pensif : *Peut-être*, soupiré sur un accord irrésolu.

A son tour, et comme tout à l'heure le motif du zaïmph, voici que se ralentit et s'attriste le motif qui fêtait *Salammhô* rayonnante et parée. Au moment de partir, la triste messagère envie l'essor insouciant des oiseaux envolés. Ah ! murmure-t-elle,

Qui m'emportera, libre de tourmens,

D'angoisses mortelles,

Vers des dieux plus doux, des dieux plus cléments ?

Qui me donnera, colombes, vos ailes ?

Nous citions plus haut la page la plus éclatante de l'ouvrage, en voici la plus suave. Des dieux plus doux ! Tels sont les dieux véritables de M. Reyser. Sous l'apparence, l'affectation même de la force et de la rudesse, il cache une sensibilité de femme. J'en atteste ses héroïnes : Margyane, Brunehild, *Salammhô*, songeuses toutes trois, et toutes trois délicieusement plaintives. C'est une exquise élégie que cette mélodie des colombes. Et je lui sais gré, non-seulement de nous émouvoir, mais de nous éclairer, de nous enseigner un chemin. Purement vocale, peu ou point accompagnée, belle seulement par les courbes de sa ligne solitaire et par l'étroite union de la note et de la parole, cette petite

phrase nous donne plus d'une leçon. Elle nous avertit qu'un jour viendra, qui n'est pas loin peut-être, où, pour nous plaire au théâtre, il faudra de nouveau compter sur la voix ou du moins compter avec elle. Elle nous avertit encore, l'adorable complainte, que le drame lyrique ne doit pas s'aller perdre dans la symphonie et que, si la polyphonie instrumentale est une admirable chose, c'est un miracle aussi que la puissance ou la douceur d'un cri ou d'un soupir humain.

D'une partition aussi touffue, il faut louer quelques détails encore : au premier acte, le chœur des prêtres de Tanit et surtout l'apparition de Salammbô; au quatrième acte, dans le duo de la tente, une phrase de Mâtho, vraiment enchanteresse. Mais ce qu'il y a peut-être de plus beau dans la nouvelle œuvre de M. Reyer, c'est la principale interprète. M^{me} Caron n'eut jamais autant de noblesse, d'étrangeté, de mélancolie profonde, de dignité sacerdotale et royale. Tout s'accorde en elle merveilleusement : les gestes, la démarche, le visage, le regard, le sourire et la voix ; c'est une harmonie vivante, un accord parfait, que cette rare créature. M. Saléza (Mâtho) manque un peu de puissance vocale, mais non d'intelligence, ni de charme, ni de tendresse. Il se garde des cris et de la brutalité ; c'est un ténor chantant et non hurlant. M. Vergnet a dans la voix quelque chose d'aussi pur, d'aussi mélancolique que le clair de lune dont il est le grand-prêtre. En deux rôles sévères, M. Renaud est bon et M. Delmas meilleur encore. L'orchestre a joué comme il joue quand il le veut et qu'on le veut. Les décors sont fastueux, et l'escalier du dernier acte a fait sensation.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : Reprise de *Froufrou*, pièce en 4 actes, de MM. Meilhac et Halévy.

Froufrou date d'une époque déjà lointaine, où les jeunes femmes ne commettaient qu'une faute, dont elles mouraient. Aujourd'hui, elles en commettent plusieurs et n'en meurent plus. Quelquefois même elles en vivent. Par là seulement la pièce de MM. Meilhac et Halévy a peut-être un peu vieilli. Mais elle n'a pas d'autres rides. On a suivi avec autant de plaisir qu'il y a vingt ans cette action très vraie, très attachante et conduite avec une rare dextérité. Les thèses hardies, les problèmes ardues peuvent avoir leur intérêt ; de plus simples histoires ont aussi le leur, et c'est vraiment une jolie histoire que celle de Gilberte de Sartorys.

Une jolie histoire et joliment contée : avec aisance, naturel, sur le ton de l'observation légère, ce qui ne veut pas dire superficielle, de l'indulgence sans faiblesse et de la mélancolie sans colère ni cruauté. J'apprécie fort en *Froufrou* cette discrétion, cette modestie de la morale ou de la moralité. Il n'est pas déplaisant, aujourd'hui que tout se porte au comble, de retrouver une œuvre ainsi moyenne et tempérée, exempte d'exagération comme d'obscurité, une œuvre dont tout se comprend et dont rien ne choque.

Et puis la pièce est admirablement faite. Elle obéit jusque dans le détail à la plus délicate logique. Des personnages et des événements, tous les ressorts ont été réglés et jouent avec une précision minutieuse. Le mécanisme est parfait et je défie qu'on prenne en défaut nulle part ni les faits, ni les gens, ni l'intrigue, ni les caractères. Le premier acte pose

avec soin des jalons qui seront par la suite relevés avec un soin pareil. Pas une fissure, pas le plus petit trou; pas une maille rompue, ni une question possible sans réponse assurée. Pourquoi, par exemple, Valréas, qui serait beaucoup mieux que Sartorys le mari désigné de Gilberte, ne l'épouse-t-il pas? Parce que le père de Gilberte répugne à marier sa fille avec son compagnon de vie joyeuse. Scrupule naturel, et qui fait quelque honneur à cet écervelé de Brigard. Si la frivole Gilberte accepte la main du grave et sombre Sartorys, c'est par ambition et dans l'espoir de devenir un jour ambassadrice. Et Louise, la généreuse petite sœur, eût-elle accepté la mission délicate qui cause tout le malheur, se fût-elle jamais assise au foyer délaissé par Gilberte, sans y être appelée et fixée pour ainsi dire de force par Gilberte elle-même? Ainsi tous les incidens résultent des caractères, les manifestent et les confirment.

Voilà pour la facture de l'œuvre, pour les raisons de la raison. Les raisons du cœur sont ici également satisfaites. Il est un mot de Froufrou qui nous semble donner la note, une des notes au moins les plus justes et les plus profondes de cette comédie. Au quatrième acte, rejointe à Venise par son mari et apprenant de lui qu'il va sur le terrain, Gilberte se récrie avec épouvante : un duel, deux hommes qui se battront, un qui mourra pour elle, pour Froufrou! Ce n'est pas possible! Des colifichets, des chiffons, voilà pourquoi elle était née. « Oh! Dieu, balbutie-t-elle, qui donc m'a jetée au milieu de toutes ces choses si terriblement sérieuses? » Nous partageons presque la surprise et l'effroi de l'être léger et frivole, de l'écureuil ou du petit oiseau devant tout le mal qu'il a pu faire, devant ce contraste entre la futilité des causes et la gravité tragique des effets. « Une heure de colère, et voilà où j'en suis venue, » murmure encore la pauvre Gilberte. Oui, pauvre Gilberte, qui n'était ni vicieuse, ni méchante et qui pourtant a failli, que nul n'a pu défendre et que ceux-là mêmes ont perdue qui l'auraient dû garder. Par là encore l'œuvre est mélancolique, par le péril trouvé dans ce qui pouvait être le secours, par je ne sais quelle fatale métamorphose des remèdes en poisons. La part du malheur est bien grande ici; bien petite, celle du mal, et je ne sais pas au théâtre, dans l'histoire des faiblesses féminines, de faute aussi soigneusement, aussi tendrement excusée que celle-là. En son père d'abord, en son mari lui-même, Gilberte n'a-t-elle pas des excuses vivantes? L'un, qui n'a pas su l'élever, l'autre, qui ne sait ni l'arrêter quand elle s'égare, ni l'accueillir quand elle revient. Rappelez-vous la scène du troisième acte, les maladresses de Sartorys et l'offre malencontreuse des chevaux. Le hasard, des choses elles-mêmes et des moindres incidens tourne contre la pauvre Froufrou. Que son fils fût seulement sorti

une heure plus tard, elle restait une honnête femme. Et tenez, quand on voit avec quelle indulgence, quel soin jaloux, MM. Meilhac et Halévy ont pallié la faute de leur héroïne, on comprend mieux le dénoûment de leur œuvre. Il s'explique, non plus par des raisons de mélodrame, mais par des raisons plus hautes de logique morale, de charité, voire de justice. En réalité, dit-on, la pièce est terminée au quatrième acte. Non pas : finir ainsi, c'eût été punir Gilberte avec trop de rigueur. Si coupable que fût la légère petite créature, elle n'avait pas mérité de vivre solitaire et maudite; elle était digne au moins de mourir repentante et pardonnée.

L'interprétation de *Froufrou* à la Comédie-Française est inégale. M^{me} Marsy n'a réussi que dans les scènes violentes d'un rôle trop complexe pour son très simple talent; elle apporte dans les autres quelque chose de dur et de rêche. M^{me} Barretta montre, au contraire, et comme toujours, beaucoup de tendresse, de charme et de grâce vertueuse. M. Le Bargy marque finement le passage de la galanterie à la passion, et M. Worms est sans rival dans l'expression de la dignité souffrante et de la douleur maîtrisée.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Entre le jour où nos chambres françaises ont pris leur congé de printemps, et le jour où elles sont revenues dans leurs palais pour se remettre aux affaires publiques, un mois s'est à peine écoulé ; il a passé rapidement. Puis la rentrée s'est faite sans bruit et sans éclat, sans autre accident qu'une interpellation banale qui attendait M. le président du conseil pour lui demander compte de l'arrestation de quelques anarchistes, et qui est tombée d'elle-même devant l'inattention d'une assemblée distraite ou préoccupée.

Un mois de vacances parlementaires, ce n'est rien : c'est tout au plus une courte trêve aux vaines querelles, un moment de repos pour le pays qui ne s'en plaint pas. Un mois, ce n'est rien, le plus souvent, et c'est quelquefois beaucoup par les incidens qui peuvent survenir dans l'intervalle, qui ressemblent à des révélations dévoilant brusquement les contradictions croissantes des choses, une sorte d'ébranlement universel, l'aggravation rapide d'une situation. Évidemment pour cette année, entre la séparation et la rentrée des chambres, il y a eu des faits qui ont leur signification dans l'ensemble des affaires de la France : il y a eu un 1^{er} mai avec ses confusions de plus en plus menaçantes, les manifestations d'un socialisme révolutionnaire qui, loin de désarmer, redouble d'audace, de nouvelles explosions anarchistes bravant la police et la justice, les paniques causées par la hardiesse du crime ; il y a eu de plus les élections municipales, qu'on est encore occupé à dénaturer et à torturer, les incidens nouveaux de cette agitation religieuse au milieu de laquelle le pape vient de faire entendre une fois de plus sa voix avec une imperturbable fermeté. Il y a tous ces faits qui se sont succédé en peu de jours, et de tout cela résulte manifestement partout un sentiment d'inquiétude ou d'incertitude dont on ne se défend pas. Sénateurs et députés

revenant de leurs provinces, tout en discutant sagement, utilement si l'on veut, sur l'administration coloniale ou sur les caisses d'épargne, ont l'impression intime de ce malaise universel. Sans que rien soit changé en apparence, ils sentent comme tout le monde que le plus pressé n'est plus de faire ou de défaire des ministères, que le moment est venu de se rendre compte d'une situation si profondément troublée et d'y remédier si on le peut. C'est le lendemain de ce mois de vacances : il n'est pas sans gravité, et le mal est assez aigu, assez menaçant pour dérouter l'optimisme de ceux qui l'ont préparé par leur imprévoyance de parti.

Oui, assurément, le mal est profond, évident. Il en est venu à éclater brusquement à tous les yeux, non-seulement par des attentats meurtriers, mais par une sorte de conspiration socialiste concertée, avouée contre tout ce qui existe, contre les traditions mêmes et les principes de la révolution française. On ne peut plus s'y méprendre. M. le président du conseil municipal de Paris lui-même, en suivant récemment le funèbre cortège d'une des victimes de la dernière explosion anarchiste, s'élevait avec une force un peu inattendue contre ces férociétés, contre cette recrudescence de barbarie qui offense nos mœurs civilisées. Il est bien certain qu'une société comme la société française a beau être laborieuse, économe, patiente, attachée à la tranquillité intérieure, puissante par sa consistance même : elle ne peut résister indéfiniment à des assauts répétés, à une guerre organisée, tolérée, contre ses institutions, contre l'ordre social tout entier, contre toutes les conditions du travail et de l'industrie. Elle ne peut vivre longtemps sans péril au milieu du feu et des attentats. On le reconnaît, c'est fort heureux ; mais enfin si le mal s'est développé et envenimé au point de menacer la France dans sa vitalité et dans sa force, qui donc y a contribué ? Sérieusement, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui ont prétendu et prétendent encore faire de la république le gouvernement de leurs fantaisies, de leurs ressentiments jaloux et de leurs violences de secte ?

Est-ce que depuis bien des années, par une frivole imprévoyance ou par de faux calculs de popularité, on n'est pas occupé à tout désorganiser, à dissoudre toutes les forces morales ou administratives, à affaiblir tous les ressorts de gouvernement et à émousser tous les freins, à démembrer et à décourager la police, à flatter les passions et à favoriser des revendications souvent chimériques ? On ne fait que cela ! On désavoue sans doute les anarchistes dans leurs excès, on ne peut pas accepter la complicité du crime ; mais peu s'en faut qu'on ne réclame pour eux le droit de préconiser la destruction, la « propagande par le fait, » sous prétexte que c'est une opinion philosophique, et on se révolte si on voit poindre la moindre velléité de répression à l'égard de ceux qui excitent à la guerre civile, à la guerre sociale.

Comme tout le monde est socialiste aujourd'hui, à ce qu'on dit, on ne veut pas être devancé : on a fait ces syndicats professionnels, qui sont si bien organisés, si bien armés, qu'ils peuvent devenir, quand ils le voudront, une formidable puissance. Cela n'a pas suffi cependant : on a proposé depuis, on a voulu imposer au sénat une loi complémentaire par laquelle les chefs d'industrie et même une partie de la population ouvrière seraient à la merci des chefs de ces syndicats. De plus, on fait si bien ces lois que les tribunaux n'y entendent plus rien, on vient de le voir récemment encore, qu'un patron peut être condamné s'il résiste, et encore plus condamné s'il cède. C'est à ne plus s'y reconnaître. Le seul résultat est un inévitable désordre qui se propage dans le monde ouvrier et fait les 1^{er} mai. On le sent bien par instans ; on ne sait pas, ou on n'ose pas s'arrêter. M. le président du conseil Loubet se plaignait il n'y a pas bien longtemps, avec la naïveté d'un brave homme et non sans une certaine mélancolie, du relâchement de tous les ressorts publics, du désordre des esprits, de l'étrange facilité avec laquelle on se plaît à fausser toutes les idées, à ruiner toute autorité. Oui, sans doute, c'est ainsi ! L'anarchie est aujourd'hui en bas, elle est descendue d'en haut, des chambres elles-mêmes, qui ont cru pouvoir tout désorganiser, tout livrer impunément. On a semé le désordre à pleines mains, on récolte le trouble et la révolte sous toutes les formes.

Veut-on une preuve curieuse et frappante de ce travail d'infiltration anarchique, du progrès des idées de désorganisation et de révolution ? L'exemple est tout récent encore et est certes caractéristique : c'est l'inauguration de cette Bourse du travail qu'on a généreusement élevée dans l'intérêt des ouvriers, qu'on se propose d'entretenir aux frais du trésor municipal, et qu'on a livrée l'autre jour en grande cérémonie aux syndicats. Par elle-même, si l'on veut, l'idée pouvait paraître spécieuse et séduisante, quoiqu'elle soit née d'une vaine passion de popularité. On a voulu élever, non loin du palais du capital, le palais du travail ! On a cru ouvrir un asile hospitalier et neutre où les ouvriers pourraient venir traiter de leurs intérêts ; on s'est flatté de consacrer un monument à la paix sociale ! Rien de mieux, en apparence. Malheureusement, si on a cru travailler pour la paix sociale, on s'est singulièrement abusé. Le résultat a été ce qu'on vient de voir à cette inauguration, dont on a fait une sorte d'événement, qu'on a eu l'étrange complaisance de laisser coïncider avec l'anniversaire des journées sanglantes de 1871. Les inaugurateurs officiels ont dit ce qu'ils ont voulu ou ce qu'ils ont pu, ce qu'on leur a laissé dire, en remettant le monument à la commission ouvrière chargée d'en prendre possession. A peine ont-ils eu prononcé leurs discours, et même déjà pendant qu'ils parlaient, il a été clair que le socialisme entraît en maître bruyant et intolérant dans ce palais, dont il entendait faire sa forteresse, la cita-

delle de la révolution sociale et de l'internationalisme. La vraie et significative cérémonie n'a pas été la cérémonie officielle, c'est celle qui a suivi. Là, on ne s'est plus gêné ! On a acclamé la Commune, on a péroré contre l'idée surannée de patrie, on a plus que jamais déclaré la guerre à la société, à l'ordre bourgeois, à la république du capital et du patronat ! De plus, si on a cru ouvrir un asile libre et neutre à tout le monde du travail, on s'est fait une étrange illusion. Les nouveaux maîtres, à qui on a remis les clés de la maison, ne l'entendent pas ainsi. Ils commencent par exclure de leur propre autorité ceux qui leur déplaisent, les syndicats mixtes, les ouvriers qui refusent de subir leur loi. La maison est à eux !

Ainsi on a dépensé les millions de la ville pour élever ce monument ; on met au compte du budget municipal les frais d'un entretien et de services coûteux : et tout cela pour créer au cœur de Paris une sorte de club central où l'on mettra la société française en accusation, où l'on déclamera contre la patrie, contre l'armée nationale, où l'on excommuniera les ouvriers indépendants ! Le conseil municipal de Paris joue en vérité un rôle de dupe : ce n'est plus désormais l'Hôtel de Ville, c'est la Bourse du travail qui est le palais désigné des révolutions futures, — si on les laisse passer. Tout ce qu'on demande au conseil parisien, c'est de payer sans murmurer. Voilà où l'on en vient avec la complicité des pouvoirs publics ! on a laissé tout dire et tout faire depuis des années ; on a encouragé, soldé le désordre, — et on se réveille en face des explosions anarchistes, des préparations de guerre sociale, des manifestations de la Bourse du travail, de l'internationalisme, des grèves ruineuses, — et des conseils municipaux socialistes de Marseille ou de Roubaix, occupés, eux aussi, à mettre la révolution dans leur cité !

Au fond, c'est là toute la situation qui s'est dévoilée ou accentuée de plus en plus dans ces dernières semaines et devant laquelle les plus optimistes, surpris et déconcertés, ne laissent pas peut-être d'éprouver quelque inquiétude. Manifestement, comme on l'a dit si souvent, il y a quelque chose à faire pour la défense de l'ordre menacé, pour l'avenir de la république elle-même qui ne tarderait pas à être ébranlée si elle cessait d'être un gouvernement pour n'être plus que le jouet des factions. Que pense-t-on faire cependant ? M. le président du conseil, il est vrai, promet une vigilante activité qui lui a valu récemment l'appui presque unanime de la chambre contre l'interpellation d'un socialiste parisien, et il paraît disposé à profiter de l'occasion pour réorganiser la police. On parle de mesures administratives pour surveiller et régler l'emploi de la dynamite. M. le garde des sceaux lui-même, entre deux poursuites contre des évêques, a trouvé le temps de préparer un bout de loi contre les excitations aux attentats. On fait ce qu'on peut : soit ! mais il est bien clair que dans tout

ce qu'on fait il y a une trop visible timidité, que ces mesures, ces lois prétendues préservatrices, ne sont que de médiocres palliatifs. Le vrai et unique remède serait de regarder la situation en face, d'attaquer l'anarchie morale dans ses sources, de porter résolument dans la politique une inspiration nouvelle, un esprit nouveau. Or voilà la difficulté! Ce qu'il y a d'étrange, en effet, c'est que bien des républicains, émus du danger, mais encore plus dominés par l'esprit de parti, en sont toujours à vouloir et à ne pas vouloir, à flotter entre le désir de défendre la société menacée et la crainte de se compromettre. Ils voient le mal grandir, et ils ne peuvent pas se décider à avouer que ce mal s'est préparé sous leur règne, sous leur influence, par l'éternelle tactique des concessions au radicalisme. Ils prétendent rester ce qu'ils sont : passionnés, étroits, exclusifs à l'égard de tout ce qui n'est pas de la secte.

Eh bien ! non, tant qu'on en sera là, on ne fera rien de sérieux, d'efficace. On ne réussira à se dégager d'une crise réelle qu'en s'appuyant sur tous les instincts conservateurs, en ouvrant largement, libéralement la république au lieu de traiter tous les dissidens en ennemis, en opposant à la conspiration de l'anarchisme et du socialisme révolutionnaire l'alliance de toutes les bonnes volontés. Et quel moment d'ailleurs choisirait-on pour s'obstiner dans les exclusions, dans les divisions, dans un fanatisme jaloux et stérile? On choisirait justement l'heure où s'accomplit dans le monde conservateur et religieux, sous les auspices du souverain pontife lui-même, cette évolution dont l'inévitable résultat est de diminuer ou d'émousser les hostilités, de créer à la république une situation plus aisée et plus libre.

Certes, si dans l'ensemble des affaires du temps il y a un phénomène curieux, c'est bien en effet ce travail qui tend à une sorte de transformation des partis par la rupture de l'alliance traditionnelle entre les intérêts catholiques et les intérêts monarchiques; c'est ce mouvement qui commençait il y a deux ans par le toast retentissant de M. le cardinal Lavigerie, qui a été continué depuis avec autant d'art que de fermeté par l'encyclique, par les lettres du pape lui-même, et qui vient d'avoir ce qu'on pourrait appeler sa crise décisive par la dissolution de « l'union de la France chrétienne. » Qu'était-ce donc que cette « union de la France chrétienne, » fondée sous la direction de M. le cardinal archevêque de Paris? On ne peut plus guère s'y tromper : c'était une association de défense religieuse sans doute, mais avec une arrière-pensée politique. Elle avait pour objet, c'est évident, de maintenir le lien entre les partis monarchistes et le parti catholique, de confondre l'action de ces deux forces. En cela, elle était visiblement un acte de résistance plus ou moins déguisée à l'inspiration du pape qui ne cessait de conseiller aux catholiques de France d'accepter sans subterfuge la république, de se placer sur le « ter-

rain constitutionnel. » Tant qu'elle l'a pu, cette « union chrétienne » s'est diplomatiquement réservée. Elle a éludé et l'encyclique et les lettres pontificales. Elle louvoyait, lorsque, dans une réunion récente, elle a reçu du Vatican l'injonction d'avoir à se soumettre à la direction du saint-père. Elle s'est soumise sans enthousiasme, — ou plutôt du coup elle s'est dissoute, elle a disparu ! La scission entre les catholiques s'est trouvée accomplie. Les uns, M. Chesnelong, M. Keller, se sont retirés sans rien dire ; les autres, M. Albert de Mun et quelques-uns de ses amis, ont suivi simplement le mot d'ordre du Vatican. Il n'y a que quelques jours, dans une réunion, à Grenoble, M. de Mun, un des chefs du parti catholique de la Savoie, M. Descottes, n'ont point hésité à se rallier aux institutions « que le pays s'est données. »

On en est là. Le dernier mot de l'évolution n'est certainement pas dit encore. Sans doute, à y regarder de près, rigoureusement, il y aurait à faire quelque réserve sur cette intervention du chef de l'Église dans les affaires intérieures du pays, dans les luttes intestines des partis : le principe pourrait mener loin ! Aux heures troublées où nous vivons, si l'acte pontifical semble un peu extraordinaire, c'est que les circonstances elles-mêmes sont extraordinaires, c'est que Léon XIII a vu tout à la fois et le danger de laisser les intérêts religieux se confondre avec des intérêts de dynastie et la nécessité supérieure de contribuer pour sa part à la pacification morale de la France. Cette intervention est un gage de paix dans la confusion des partis. Eh bien ! est-ce que la république aurait intérêt à répondre par de l'hostilité et des vexations à des paroles de paix, à s'immobiliser elle-même dans les fanatismes de secte, à méconnaître que, si les anciens partis passent ou se transforment, les instincts conservateurs restent toujours vivaces et puissans dans le pays ? Est-ce qu'elle n'est pas la première intéressée à ménager ces sentimens conservateurs prêts à se rallier, à s'assurer l'appui de toutes les forces morales dans la lutte qu'elle a aujourd'hui à soutenir contre ce péril anarchiste qui menace à la fois la paix intérieure, la république et la patrie ?

Comme il arrive souvent, quand il n'y a pas d'affaires sérieuses en Europe, on se plaît à créer des affaires de fantaisie. On se fait un jeu de rassembler des nuages, d'exagérer ou de dénaturer le moindre incident, d'irriter les susceptibilités internationales. Assurément, à l'heure qu'il est, il n'y a aucune apparence de conflit ou de complication prochaine. Il y a à Copenhague quelques souverains et des représentans de souverains célébrant les pacifiques noces d'or du vieux roi Christian qui a donné des princesses à tous les trônes. Il y a entre la France et l'Espagne un commencement de réconciliation commerciale. Tout est à la paix. — Qu'à cela ne tienne : s'il n'y a pas de points noirs, on en créera ! Les journaux allemands ont particulièrement l'imagination fertile, agressive et acrimonieuse. Ils viennent de le prouver encore

une fois à propos du plus inoffensif des incidens. M. le président de la république va faire un petit voyage à Nancy pour assister à des fêtes de gymnastique. Il y aura sans doute quelque revue, mais sans aucun apparat; il y aura aussi des discours, c'est vraisemblable. Les étudiants de Nancy, à leur tour, ont profité de l'occasion pour avoir leurs fêtes, et en invitant des étudiants de quelques universités étrangères, ils ont négligé d'inviter les étudiants allemands. Il n'en a pas fallu davantage pour provoquer l'irascible humeur des journaux du teutonisme qui depuis quinze jours sont en campagne, signalant le voyage de M. Carnot comme une provocation, rudoyant la jactance française, menaçant les Alsaciens-Lorrains de toutes les rigueurs s'ils vont aux fêtes de Nancy. Quoi donc! Est-ce que les Allemands ne célèbrent pas tous les ans avec toute sorte de manifestations l'anniversaire de Sedan! Est-ce que l'empereur Guillaume ne va pas se promener et ne fait pas manœuvrer ses soldats à Strasbourg et à Metz? Est-ce que la France cède à la puérile tentation de représenter ces faits comme des provocations? Que les journaux allemands débitent leurs diatribes; ils s'apaiseront, ils commencent déjà à s'apaiser. Les gouvernemens sont assez prudents pour ne pas trop prendre garde à ces futiles excitations, et les choses resteront ce qu'elles sont en Allemagne comme en France, comme dans tous les pays où il y a assez d'affaires pour qu'on ne s'arrête pas à des puérlités de polémistes surexcités.

Les fausses politiques ne font que des situations fausses, et dans les situations fausses il n'y a guère que des ministères d'expédient. Depuis que l'Italie s'est engagée à la poursuite de ses chimères de grandeur, elle a tout sacrifié à son idée fixe; elle a épuisé toutes les combinaisons, et elle est peut-être aujourd'hui plus que jamais embarrassée pour trouver un gouvernement qui suffise à la tâche ingrate de soutenir un certain rôle diplomatique et militaire avec des dépenses toujours croissantes, et des ressources diminuées.

Un instant on a pu croire que M. di Rudini, venant après M. Crispi, s'était proposé, non pas de changer brusquement et radicalement la direction de la politique italienne, mais de tempérer cette politique. M. di Rudini n'a pas réussi, — et maintenant c'est M. Giolitti qui est chargé comme président du conseil de continuer l'expérience, de prendre à son tour la direction des affaires italiennes. Ce n'est point sans labour et sans peine qu'il est arrivé à former un ministère, même en gardant le général Pelloux à la guerre et l'amiral Saint-Bon à la marine. Il a été obligé de négocier, de combiner des nuances, des susceptibilités, des intérêts régionaux. Enfin le nouveau ministère italien existe tel quel. Le président du conseil, M. Giolitti, est un Piémontais qui a passé par toutes les fonctions, magistratures, emplois financiers, avant d'être ministre. C'est un homme d'administration encore plus qu'un politique. Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Brin,

est aussi un Piémontais, ancien ingénieur des constructions navales, ancien ministre de la marine avec M. Crispi; son titre à la direction de la diplomatie italienne est sans doute d'être un chaud partisan de la triple alliance. Le ministre des finances, M. Ellena, autre Piémontais, est un financier ou un douanier expert, qui a plus que tout autre contribué il y a quelques années à la rupture commerciale de l'Italie avec la France. Le ministre des travaux publics, M. Genala, est encore un Piémontais. Le midi est représenté dans le cabinet par M. Lacava et M. Finocchiaro. Le midi trouvera peut-être son lot un peu maigre! Au demeurant, qu'est-ce que ce ministère Giolitti? On ne le voit pas trop. Il n'est pas de la droite; il est à peu près de la gauche ou du centre gauche, si ces mots ont encore un sens dans la confusion des opinions et des partis qui règne au-delà des Alpes. Il est assez pâle, et ce qu'il y a de plus clair, c'est que le ministère est le protégé de M. Crispi et de M. Zanardelli, qui paraissent avoir été les arbitres de la combinaison nouvelle.

Que peut-il sortir de ces derniers mouvemens pour l'Italie, pour la direction de sa politique, pour ses finances? Évidemment M. Giolitti s'est placé dès l'abord dans une de ces positions fausses, où il ne peut rien parce qu'il ne représente rien. Il a contre lui la droite, avec laquelle il a refusé de s'entendre, l'extrême gauche qui lui reproche d'être le pâle continuateur d'une politique extérieure, compromettante pour l'Italie; il n'a qu'à demi la gauche, le centre gauche, qui ne lui prêtent qu'un appui douteux. En réalité, aux yeux de tous, il passe pour être le prête-nom de M. Crispi, pour tenir la place et préparer le retour de l'ancien président du conseil de tapageuse mémoire. Ce qu'il y a de faux ou d'équivoque dans cette situation ne pouvait manquer d'éclater à la première rencontre du nouveau ministère avec le parlement. A peine les chambres ont-elles été réunies en effet, la discussion s'est vivement ouverte sur la dernière crise, sur la politique ministérielle, et M. Giolitti est resté avec sa faiblesse; il s'est trouvé visiblement embarrassé entre des adversaires déçus, impatients, et des amis assez tièdes. Le nouveau président du conseil a parlé en homme peu sûr de lui-même, sans rien dire de précis et de clair sur les finances. Il a promis de faire des économies, de réorganiser les services administratifs, de réduire le déficit; il n'est pas allé jusqu'à promettre de s'interdire les nouveaux emprunts et même les impôts nouveaux. En un mot, il a été aussi vague que possible sur ces malheureuses finances italiennes. En revanche, il n'a point hésité à déclarer que l'Italie ne pouvait se dégager des traités qui la lient, qu'elle devait rester par ses armemens à la hauteur de son rôle d'alliée des grandes puissances militaires de l'Europe: à quoi on a pu lui répondre qu'on ne connaissait même pas ces traités pour lesquels on demandait des sacrifices toujours nouveaux au pays. Bref, la discussion tournait

mal. M. Giolitti cependant se montrait modeste, même assez humble; il ne réclamait pas un vote de confiance; il se contentait, sans y mettre de fierté, d'un simple ordre du jour d'expectative, — et, même dans ces conditions, il n'a pas eu un grand succès. Au scrutin qui a clos la discussion, il n'a eu qu'une majorité de neuf voix! Décidément, M. Giolitti n'a pas été heureux dans sa première entrevue avec son parlement. Il a compris sans doute ce qu'il y avait de faux dans sa position, puisque dès le lendemain il est allé porter la démission du ministère au roi, qui l'a d'abord refusée; mais ici, de toute façon, c'est visiblement une crise nouvelle qui s'ouvre, — la troisième depuis trois mois!

On ne peut, en effet, donner un autre nom à cet état mal défini où un ministère obligé de donner sa démission, mais retenu au pouvoir par la volonté royale, reste l'administrateur précaire et médiocrement accrédité des affaires publiques. Seulement ce n'est plus une simple crise ministérielle, c'est une crise plus générale, plus profonde, s'étendant à la nation entière, par cela même qu'elle n'a plus désormais d'autre issue qu'un appel au pays. M. Giolitti reste évidemment aux affaires pour présider à des élections prochaines, et la demande de six douzièmes provisoires qu'il est allé immédiatement porter à la chambre n'est qu'un moyen de gagner du temps, de se donner toute liberté pour arriver au scrutin. Le parlement se prêtera-t-il à cette tactique? Il a paru plus froissé et surpris que bien disposé à accorder ce blanc-seing qu'on lui demande pour six mois, qu'il n'accordera peut-être tout au plus que pour deux ou trois mois. Par le fait, c'est une assez grosse aventure où M. Giolitti va s'engager, tandis que M. Crispi fait déjà entendre ses fanfares dans un discours qu'il est allé prononcer à Palerme, comme pour annoncer sa candidature au pouvoir; mais dans tous les cas, que les élections soient plus ou moins prochaines, que M. Giolitti demeure au pouvoir ou que M. Crispi lui succède, la situation ne reste pas moins ce qu'elle est : la question est toujours la même. L'Italie a devant elle l'inévitable problème. Elle veut avoir une puissante armée, une puissante marine, un état militaire qu'elle s'est laissé imposer par des alliances d'ostentation. Elle veut jouer un grand rôle parmi les empires; mais pour soutenir ce rôle il faut payer sans mesure, sans profit, sans compensation, au risque d'épuiser la fortune et le crédit du pays. L'Italie va avoir une fois de plus à dire par ses élections si elle est décidée à se ruiner jusqu'au bout sous le prétexte chimérique de défendre une indépendance que personne ne menace ou si elle veut rentrer dans les conditions d'une nation sensée limitant ses dépenses à ses ressources, aux nécessités de sa position. C'est là toute la question : on ne sortira pas de là!

Comment la vie parlementaire a dans tous les pays ses surprises et ses coups de théâtre, comment le suffrage populaire peut osciller

violemment selon le souffle du jour, la Grèce en est depuis quelque temps un curieux exemple. Le coup de barre donné par le roi George avait décidé un changement de direction dans la politique hellénique, les élections récentes viennent de compléter l'évolution en sanctionnant l'acte sommaire du souverain de la Grèce. Il y a trois mois à peine, M. Delyannis, l'heureux rival de M. Tricoupis, semblait être pour le moment un premier ministre inexpugnable. Il avait été porté au pouvoir il y a moins de deux ans par un mouvement électoral en apparence irrésistible; il avait une majorité dévouée dans le parlement. Rien ne faisait présager un prochain orage, lorsque tout d'un coup éclatait à Athènes une crise extraordinaire. Cette crise était-elle provoquée par des raisons politiques ou par des raisons financières ou par des motifs encore peu connus, par d'intimes incompatibilités entre le souverain et son premier ministre? Toujours est-il que du soir au lendemain le roi George se décidait à frapper son ministère d'une brusque révocation qui avait un faux air de coup d'État et à donner pour successeur à M. Delyannis M. Constantopoulo, le chef d'une sorte de tiers-parti hellénique. Cette révolution ministérielle, décidée à l'improviste, ne se passait pas naturellement sans agiter bien des passions, sans provoquer des incidens presque révolutionnaires à Athènes, et le nouveau cabinet ne se trouvait certes pas dans une position facile entre les partisans de M. Delyannis qui exhalaient leur irritation, et les amis de M. Tricoupis qui triomphaient de la disgrâce de leur puissant adversaire. Dans tous les cas, le ministère improvisé de M. Constantopoulo ne pouvait se faire illusion et songer à prolonger indéfiniment une situation aussi troublée. On ne pouvait sortir de cette crise que par un appel nouveau au pays : c'est précisément l'objet de ces élections qui viennent de s'accomplir au milieu des passions et des agitations des partis, dont les chefs, M. Delyannis, M. Tricoupis, ont promené leurs programmes à travers la Grèce.

La lutte a été certainement vive. Le ministère sorti de la dernière crise a essayé de faire figure et de lever son drapeau dans cette mêlée. Le chef du cabinet, M. Constantapoulo, le ministre des affaires étrangères, M. Meletopoulo, ont tenu à prouver qu'ils prenaient leur rôle au sérieux, et ont prononcé, eux aussi, des discours électoraux; ils ont fait leurs programmes et leurs manifestes. Ils ont même parlé mieux que d'autres, ils se sont efforcés de représenter la prudence, la modération, l'esprit de transaction; mais, en réalité, c'est entre le parti de M. Delyannis et le parti de M. Tricoupis que le vrai combat était engagé, et ce qui aggravait encore cette lutte, c'est que la royauté elle-même se trouvait visiblement en cause. On ne pouvait s'y tromper en effet. Il était bien clair que, si M. Delyannis retrouvait ses électeurs d'il y a deux ans, s'il réussissait à rentrer triomphant avec sa majorité au parlement, c'était un échec humiliant pour le roi, une menace pour

la dynastie, — et M. Delyannis lui-même, du reste, n'a pas déguisé l'âpreté de ses ressentimens dans ses discours passablement révolutionnaires. M. Tricoupis, pour sa part, ne pouvait que tirer avantage de ce danger éventuel attaché à un succès de M. Delyannis, et il avait de plus, à ce qu'il semble, la faveur secrète du souverain. M. Tricoupis n'avait point d'injure personnelle à venger; il s'est borné à promettre beaucoup dans ses discours. On s'est échauffé, on a péroré, on est allé au combat tricoupistes contre delyannistes. A travers tout, le peuple grec, avec sa finesse de vieille race, a vu sans doute que M. Delyannis n'était plus l'homme du jour, qu'entre les deux chefs de partis qui se disputaient ses suffrages, le meilleur était encore celui dont le succès écartait toute chance de conflits intérieurs, de complications dynastiques. Le fait est que le résultat du scrutin, sans être absolument imprévu, a dépassé tous les calculs. M. Delyannis a essuyé une défaite complète. Il n'est plus que le chef impuissant d'une petite minorité dans la chambre nouvelle. M. Tricoupis, désavoué et abandonné il y a moins de deux ans par l'opinion, retrouve au contraire une victoire signalée; il a réussi à reconquérir une immense majorité. C'est le sort des scrutins! Quant au ministère, il a à peu près disparu dans la mêlée. M. Constantopoulo n'avait plus qu'à céder la place à l'heureux triomphateur, M. Tricoupis, et ce serait déjà fait sans doute si le roi George et sa famille n'étaient partis pour aller assister à un anniversaire de famille à Copenhague.

Dès ce moment, cependant, M. Tricoupis peut être considéré comme le premier ministre désigné par le vote populaire, accepté par le souverain. S'il ne l'est aujourd'hui, il le sera demain, au retour du roi et à la réunion prochaine du parlement. Ce n'est pas que toutes les difficultés soient vaincues. M. Tricoupis a certainement devant lui une tâche épineuse; il a d'abord et avant tout à reprendre l'œuvre que M. Delyannis n'a pas pu réaliser. Il aurait à relever, à raffermir les finances grecques, toujours menacées d'une sorte de banqueroute, suite inévitable de la diminution des ressources et de l'accroissement des dépenses; mais pour accomplir cette œuvre nécessaire, M. Tricoupis n'est peut-être pas dans les meilleures conditions. Il représente plus que tout autre ce qu'on appelle la politique du panhellénisme. Récemment encore, s'adressant à des délégations de l'Épire et de la Macédoine, il parlait avec tout l'orgueil des ambitions nationales impatientes. Il est le chef de l'irrédentisme hellénique, le plus éloquent promoteur de l'idée d'extension, d'agrandissement national pour la Grèce. Il rêve un empire grec, une transformation de l'Orient, — rêve aussi coûteux que périlleux, — et ce n'est sûrement pas avec cette politique disproportionnée, l'Italie le prouve de son côté, qu'on peut relever les finances d'un pays obéré. Heureusement, M. Tricoupis, en revenant au pouvoir, n'est pas près sans doute de

faire passer dans sa politique de tous les jours tout ce qu'il a dit l'été dernier dans ses excursions de propagande à travers les Balkans. Il aurait pour le moment, s'il le voulait, assez à faire d'entreprendre ce qu'il a si vivement reproché à M. Delyannis de n'avoir pas réalisé. Il a avant tout à réorganiser sérieusement les finances de la Grèce. C'est l'affaire du présent; le reste est un avenir peut-être chimérique!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française, établie à 98 francs dès le milieu du mois, s'est maintenue pendant les deux dernières semaines à ce niveau si élevé, et ne l'a même pas perdu sur le vote de l'amendement Siegfried par la chambre des députés. La chambre discute depuis le 21 mai le rapport de M. Aynard sur l'organisation des caisses d'épargne. Après un débat général qui semble trop clairement prouver que la chambre n'a pas conscience de la gravité des questions que le projet de loi soumet à son examen, elle a rivé plus étroitement que jamais la chaîne qui lie les caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations et décidé que cette dernière aura seule la disposition de la totalité des épargnes drainées par les caisses dans toute la France.

Ce point résolu, il s'agissait de décider si la Caisse des dépôts et consignations, qui détient déjà un portefeuille de 3,600 millions où les rentes françaises figurent pour la presque totalité de cette somme, devra désormais n'acheter toujours que des rentes, ou s'il convient, au contraire, d'élargir dans une certaine mesure le champ des placements qu'il lui sera permis d'opérer. La commission proposait l'emploi facultatif des fonds en obligations foncières et communales du Crédit foncier et en obligations « négociables » des départemens, communes et chambres de commerce. M. Siegfried a demandé la suppression du mot « négociables, » changement insignifiant en apparence, très grave en réalité, car il impliquait la possibilité pour les départemens, communes et chambres de commerce, d'obtenir directement de la Caisse des dépôts des prêts dont les fonds seraient prélevés sur l'énorme réservoir des caisses d'épargne.

M. Rouvier et M. Christophle ont soutenu devant la commission, qui leur a donné gain de cause, l'intérêt du Crédit foncier dont la prospé-

rité pouvait être atteinte par la concurrence redoutable qu'on cherchait à lui susciter. Mais la chambre a donné raison aux auteurs de l'amendement, et le principe des prêts directs a été adopté. Le résultat a été une baisse immédiate du Crédit foncier de 1,200 à 1,150 francs et un retour de la rente 3 pour 100 de 98.15 à 98 francs. La question sera de nouveau soulevée en deuxième lecture.

Le marché monétaire se distingue toujours par une abondance extraordinaire de disponibilités. Le taux d'escompte est de 2 pour 100 à la Banque d'Angleterre, de 2 1/2 à la Banque de France. Les grands établissemens de dépôts regorgent de fonds qu'ils ne savent comment employer. Il y a pléthore de capitaux et pénurie d'emplois industriels ou commerciaux.

La rente italienne s'était élevée à 92 francs sur la constitution du cabinet Giolitti. Elle a reculé à 91 sur le vote du 26 mai, qui ne laissait à la nouvelle combinaison qu'une majorité bien précaire de neuf voix. Le roi a refusé l'offre de démission des ministres, et la dissolution de la chambre est devenue par là certaine. La situation, au point de vue du change, n'a pas empiré, l'agio de l'or se tient à 3 1/2 pour 100.

La rente extérieure d'Espagne a poursuivi, pendant la seconde quinzaine de mai, le mouvement si vif de hausse qui, dans la première moitié du mois, l'avait portée de 59.85, cours de compensation de fin avril, à 63 francs. Les rachats d'un découvert formé pendant plusieurs mois de baisse continue, puis subitement débordé, ont amené une progression nouvelle de plus de trois unités et fait apparaître à la cote le cours de 66 3/4. Le mouvement de reprise a d'ailleurs été facilité par une amélioration sensible du change qui n'est plus qu'à 12 1/2, et aussi par la décision que le gouvernement espagnol a prise d'offrir au gouvernement français le rétablissement des relations commerciales sur la base du tarif minimum douanier de l'un et de l'autre pays. L'offre a été acceptée. L'arrangement ne vaut d'ailleurs que pour un mois. Avant le 1^{er} juillet, les deux gouvernemens devront s'être entendus pour la conclusion du traité définitif.

La hausse de l'Extérieure, l'établissement du tarif minimum en France et en Espagne, l'amélioration du change, ont été autant de facteurs pour une forte reprise des cours sur les actions des compagnies de chemins de fer dans la Péninsule. Les Andalous ont monté de 27.50 à 347.50, le Nord de l'Espagne de 36 francs à 211.25, le Saragosse de 37.50 à 330. Les obligations de ces compagnies ont bénéficié d'une reprise correspondante.

La rente portugaise, après avoir atteint un moment le cours de 30, l'a promptement reperdu pour reculer jusqu'à 28 et se tenir aux environs de 28 1/2. L'accord, dont la négociation a été si longue, entre le délégué du gouvernement de Lisbonne et les comités des créanciers

étrangers a été enfin conclu ; mais les termes n'en sont pas encore connus. On en est à se demander si les nouveaux ministres sont hostiles à l'arrangement conclu ou disposés à le ratifier. Le découvert, qui se voyait déjà contraint à des rachats précipités, s'est ravisé et conserve ses positions. Les fonds 4 1/2 et 4 pour 100 ont reculé avec le 3 pour 100, et les obligations de la Régie des tabacs ont elles-mêmes perdu une partie de l'avance que leur avait valu la nouvelle de la conclusion de l'accord.

Le marché des valeurs russes a été élargi, depuis le commencement de mai, par l'établissement à Paris de négociations régulières en roubles crédit, négociations dont la place de Berlin avait eu jusqu'ici en quelque sorte le monopole. Le rouble crédit, n'étant pas une valeur dont les conditions répondent aux exigences de l'admission à la cote officielle, se négocie en banque. La coulisse espère trouver de ce côté une compensation à l'abandon qu'elle a dû faire du marché qu'elle avait institué sur les autres valeurs russes. Cette renonciation a été le prix de la paix, ou tout au moins de la trêve, signée entre le parquet et la coulisse. Le conflit entre ces deux organes du grand marché de Paris, qui, depuis le mois de janvier, menaçait d'arriver à un point aigu, est aujourd'hui apaisé.

Le rouble vaut à Paris 267, l'emprunt d'Orient a gagné en deux semaines près d'une unité à 70.05, le Consolidé 4 pour 100 des chemins de fer 0 fr. 85 à 96.45, le 3 pour 100 or 1891 s'est avancé de 76.90 à 77.30. Rappelons que ce fonds a été émis dans le dernier trimestre de 1891 à 79.75.

Les valeurs turques ont consolidé l'avance qu'elles avaient obtenue avant la liquidation du milieu de mai. Le 1 pour 100 a oscillé entre 20.75 et 20.50, la Banque ottomane entre 582.50 et 588.75, les obligations de priorité et des Douanes ont peu varié et restent à 423.75 et 468.75 comme il y a quinze jours.

Les fonds brésiliens ont très vivement remonté. Le 4 pour 100 ne gagne pas moins de six unités à 64, sur le bruit d'une avance importante que le gouvernement de Rio-de-Janeiro serait sur le point d'obtenir de la maison Rothschild.

La rente hongroise 4 pour 100 et le 5 pour 100 hellénique ont très vivement progressé encore cette quinzaine : la première, de 94 à 94.90 ; le second, de 385 à 405.

A l'exception du Crédit foncier, les titres de tous les établissemens de crédit se sont tenus avec une grande fermeté. La Banque de Paris est en hausse de 11.25 à 678.75, la Banque d'escompte de 6.25 à 188.75. Le Suez a repris de 2,745 à 2,790 sur la fixation du dividende de 1891 à 105 francs nets par action.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

ALLER ET RETOUR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Ravail, le chef de station, cessa brusquement de crier, de gesticuler ; et, la lanterne immobilisée au bout du bras, sa casquette retirée, il courba servilement son échine maigre dans le vent qui enfilait les quais.

Devant lui, à la porte du hall, la bouchant de sa haute carrure, la silhouette du comte de Mersolles s'enlevait sur un fond de lumière vague. En arrière, dans la salle, s'agitait une foule confuse : les paysans, venus à la ville pour le marché, attardés par les cabarets jusqu'au départ du dernier train. Des femmes, rangées le long des murs, sur les banquettes, les visages sérieux sous des coiffes blanches fripées, se penchaient en avant, laissant égoutter des parapluies. De temps à autre, une bousculade, des colis qu'on charriait, un marchand de bestiaux couvert d'une peau de bique, leur faisaient lever la tête, chercher d'un œil méfiant leurs maris dans les groupes, parmi la buée qu'épaississait la fumée des pipes.

Ravail, surpris de voir le comte demeurer là, s'était jeté de côté, se précipitant pour ouvrir la salle d'attente des premières. Mais, à travers les vitres, il aperçut Davaut. Et il comprit.

Il savait les relations très froides des deux hommes : l'un représentant le parti réactionnaire, dominant le pays de sa richesse ; l'autre, le député républicain, devenu tout-puissant, remplissant

les places de ses créatures. Les jours de marché, en effet, Davaut, pour entretenir sa popularité, se montrait dans la ville. Il distribuait des poignées de mains aux paysans, s'informait de leurs affaires, prenant des notes sur son calepin, avec des hochemens de tête qui ployaient sa barbe blonde sur sa poitrine. Il ne portait que les poches bourrées de notes : un congé à obtenir pour quelque soldat, des sursis d'appel, la remise d'un procès-verbal dressé contre un braconnier, un bureau de tabac, une place de concierge. Et, ce soir-là, il avait autour de lui toute une cour : Brévert, le directeur-rédacteur du journal de l'endroit, une partie du conseil municipal ; tandis que Jobé, le receveur de la poste, accourait, le courrier expédié, ployé en deux, son chapeau rond serré contre son cœur.

— Si monsieur le comte, sollicita Ravail, voulait me faire l'honneur d'entrer dans mon bureau.

— Soit ! dit Mersolles.

Ils filèrent le long de la gare, sous l'horloge.

— Monsieur le comte prend le train ? s'informa Ravail. Monsieur le comte a des bagages ?

— Non, dit Mersolles, j'attends le train de Paris.

Dans le bureau, Mersolles accepta un fauteuil. Il alluma un cigare, regarda autour de soi :

— Vous êtes bien, ici ! déclara-t-il.

Ravail, à son tour, jeta un coup d'œil machinal sur le mobilier administratif. Il laissa échapper un grognement, en baissant la tête. Puis, tout de suite, il commença des doléances sur le métier.

Il se plaignait surtout de l'éreintement de cette journée-là, le samedi, jour de marché : les trains, toujours en retard, perdant cinq minutes à chaque station, à cause de la lenteur des paysans, de l'accroissement du nombre des colis, de l'insuffisance du personnel ! Des fournées de militaires en permission aussi, souvent ivres, ajoutaient à l'encombrement.

Il disait cela, sans amertume, d'une voix molle, une gouaillerie presque au fond de ses yeux brûlés d'une fièvre d'alcool. Car s'il y avait pour lui, ces jours-là, un surcroît de fatigue, il y avait aussi des rencontres et des aubaines, des arrivées ou des départs d'amis à tous les trains ; c'étaient des allées et venues continuelles chez Thomassin, de l'autre côté de la cour, à l'entrée de la ville ; et bien qu'il demeurât maître de soi dans l'exécution du service, par habitude, ainsi qu'un vieux soldat, son ivresse devenait visible pourtant à une pâleur plus grande de sa face osseuse, que blémisaient encore la rougeur de son nez mince, la barre noire de sa moustache hérissée.

Mais le tumulte des quais s'enflait tout à coup, les salles d'at-

tente déversées sur le trottoir : un piétinement qui s'élargissait, des cris, des roulemens de chariots. Ravail sortit. Le train allant vers Paris approchait. On entendait sa trépidation lointaine. Au passage d'un pont, il jeta une clameur sonore.

Derrière Mersolles, au fond du bureau, une porte s'ouvrit. Il tourna la tête, vit M^{me} Ravail. Elle s'excusa, surprise. Elle ne se tenait plus d'impatience, attendant le docteur.

— Vous avez un malade? demanda Mersolles.

— Oh! toujours! fit-elle en remuant tristement la tête.

— Puis, gravement, avec un soupir gros d'inquiétudes :

— C'est Louise, la plus jeune.

Mersolles la regardait, maigre, d'une pâleur jaune, grandie en sa robe noire très pauvre. Elle expliqua. La petite avait la fièvre. On ne savait pas encore. Le docteur Rapet était venu dans l'après-midi. Il avait été forcé d'aller à la campagne, pour une opération. Il devait revenir par ce train-là.

Le train entra en gare, ébranlant les vitres. Elle s'avança sur la porte, interrogeant la clarté diffuse du dehors. Des voyageurs descendaient; d'autres couraient le long des wagons, prenaient d'assaut les compartimens. Des portières refermées claquaient : des groupes se dirigeaient vers la sortie, éclairés un moment davantage dans la lumière du bureau. Et le docteur parut, avec sa face rouge, ses cheveux blancs. Il pensait aux Ravail, tirait de leur côté; mais, continuellement, une rencontre l'arrêtait, une main tendue, un mot auquel il répondait. Enfin, il se dégagea, entra, traversant la pièce en coup de vent.

A son retour seulement, comme il s'installait à la table de Ravail pour écrire son ordonnance, il aperçut Mersolles :

— Tiens! vous partez?

— Non, j'attends mon fils!

— Ah!

Il commençait de griffonner. Mersolles s'informa de l'enfant. Le docteur haussa les épaules, dit simplement d'un air bourru :

— Jolie famille!

Il se contint. M^{me} Ravail, à son tour, redescendait, accompagnée de Marthe, sa fille aînée. Mais ce fut elle qui reprit :

— Non, docteur, je vous assure, vous êtes injuste pour mon mari.

Elle répondait à une conversation commencée là-haut, à une bourrade de Rapet, accusant la pauvreté de sang de la famille, avec ses habituelles colères de voir toujours les gens malheureux par leur faute, par leur bêtise. Lui, depuis longtemps, connaissait la misère du ménage, les dégringolades successives, par l'inconduite de Ravail, de station en station, jusqu'à ce poste infime, cette sous-préfecture où ils crevaient la faim avec cinq enfans. Cinq,

dont un seul garçon ; et, encore, celui-là était-il un vrai malheur, conçu quelque jour de furieuse ivresse. Renvoyé de tous les collèges, pour des actes de violence et d'indiscipline, il n'avait pu rester non plus dans une maison de banque où on l'avait placé, ni nulle part ; et maintenant, à dix-huit ans, il était disparu, perdu on ne savait où.

Par une ironie singulière, chacune des disgrâces successives de Ravail avait amené un enfant. Il était demeuré, au début, cinq années à Châlons ; et il y avait cinq ans de différence entre Pierre et Marthe, l'aînée des filles. Et, depuis celle-là, depuis treize années, les autres s'étaient échelonnées, au fur et à mesure des déplacements. La colère, une dernière ivresse de Ravail, sans doute comme par défi, au moment du départ ; et la femme, aussitôt le changement effectué, recommençait d'être enceinte. Le pis était que, dans l'intervalle, Ravail, ayant oublié, s'arrachait les cheveux. Même, il avait des accès de jalousie ; et à des jours de crise, c'étaient des scènes terribles, les meubles brisés ; tandis que Pierre, le fils, avec ses instincts mauvais, jouait à papa et maman, en achevant de casser les chaises sur le dos de ses sœurs.

Elle, pourtant, n'en voulait pas à son mari. Elle ne s'en prenait qu'à la vie. Au fond, elle gardait pour lui la tendresse de leur mariage d'amour, vingt ans auparavant. Elle l'aimait ; et malgré sa famille, une famille riche que des désastres de bourse avaient ruinée, sans orgueil, sans obstination au rang dont elle était déchue, elle avait épousé le chef de station.

Elle reprit :

— Tout le malheur est venu de son premier renvoi, à Châlons. Et véritablement ce n'était pas sa faute.

— Pas sa faute ! s'écria Rapet. L'inspecteur flanqué à la porte à coups de botte !

Elle secoua la tête, avec un sourire triste ; puis elle se résolut, avoua tout.

Non, la première fois, c'était sa faute à elle. Parfaitement ! Elle était jolie alors... Mais, comme elle était honnête, des rancunes s'étaient soulevées contre son mari. Oui, plus d'une fois elle avait tenu entre ses mains leur avenir. Le départ de Châlons était une vengeance. Il avait fallu un motif : on avait provoqué Ravail ; on l'avait poussé à bout. Elle s'y attendait ; on l'en avait menacée. Ravail, lui, s'était désespéré. Il n'avait rien compris à son infortune ; car elle redoutait, en l'éclairant, de provoquer quelque malheur, avec son caractère emporté. Il s'était mis à boire. Depuis, tout avait été perdu.

Le docteur et Mersolles échangèrent un regard, demeurèrent pensifs. M^{me} Ravail avait laissé couler le long de son corps ses

deux mains croisées, la paume en dessus, grandie encore par cet allongement de ses bras. Les regards levés, immobilisés très haut, elle recommença :

— Qui sait?.. qui sait si?..

Elle n'acheva pas, laissa retomber ses mains un moment soulevées ; puis, après un soupir, elle reprit la voix lente, résolue :

— J'aimerais mieux, si Louise devait avoir un sort comme le mien, qu'elle fût morte tout de suite!

— Voyons ! voyons ! dit Rapet.

Elle était partie maintenant, une roseur subite à sa face pâle. Non, non, elle savait ce qu'elle disait. Que deviendraient-elles, plus tard, toutes ces filles, sans un sou, dans la chute désormais irrémédiable de la famille?

Des larmes, brusquement, jaillirent de ses yeux, à la pensée de la déchéance finale de sa race.

Ses filles épouseraient-elles des ouvriers, qui les battraient? Elles ne se marieraient donc pas. Alors quoi?

— Maman ? supplia Marthe.

Elle abaissa son regard vers sa fille. Un moment, elle la contempla avec une expression attendrie et poignante, sous la pensée confuse des visions lointaines des lendemains. Marthe, intimidée d'avoir parlé, se serrait contre elle davantage, son corps mince de fillette gracile ébauché sous les plis de la robe, sa tête fine baissée. La clarté de la lampe de gaz pâlisait un peu son visage, avivait, sous ses cheveux bruns, la lueur profonde de ses yeux bleus très grands, d'une gravité précoce.

Ravail revenait, annonçant le train de Paris. Mersolles se leva, sortit sur le quai :

— Mais, dit tout à coup le docteur, M. votre fils doit être grand, maintenant!

Il clignait les yeux dans un effort de mémoire.

— Oui, dit Mersolles. Vingt ans!

— Oh ! un homme!

— Je l'espère, dit le comte d'un ton singulier.

Le docteur hochait la tête, d'un geste qui heurtait au collet de son vêtement les mèches recourbées de ses cheveux blancs. Il se souvenait d'avoir aperçu l'enfant, de loin en loin, autrefois. Depuis deux ou trois ans, il avait disparu à peu près, toujours en voyage, tandis que le comte lui-même faisait de longues absences. Un moment, l'histoire lointaine de Mersolles passa devant ses yeux : un drame conjugal retentissant, à la suite duquel le comte fuyait le monde, enfermé dans son château, sans autre emploi de sa fortune qu'une passion des œuvres d'art, une manie de bibelots, tout le but de sa vie concentré en l'éducation de son fils ; une éducation spéciale

faite par lui seul, longuement méditée, poursuivie avec une ténacité jamais démentie. Un intérêt s'éveillait dans les regards du docteur. Il s'attarda. Le grondement du train d'ailleurs montait ; il s'enfla, secouant le sol, puis, au tournant de la voie, ses feux parurent, immobiles mais grandissants, d'une clarté toujours plus vive, flambant les rails ; et la machine surgit, passa, dans un coup de vent.

Comme Mersolles et le docteur s'approchaient, parmi la descente des voyageurs, un couple les arrêta. C'étaient les Majusté : le notaire, très droit malgré ses soixante ans, serrant contre lui le bras de sa femme, une sollicitude paternelle dans sa longue figure rasée ; elle, à demi disparue sous un grand chapeau, toute jeune, avançant une épaule dans le vent qui fouettait la gare. Majusté commençait d'expliquer ; il venait de chercher sa femme à la campagne. Mais Mersolles leva la tête, souriant au loin. Ils se détournèrent :

— Mon fils Marcel, dit le comte simplement.

Le jeune homme salua, prit la main de son père, correct, froid, retrouvant déjà un air ennuyé de voyageur las.

Le docteur l'examinait, du fond de ses sourcils blancs : un corps superbe et robuste, entrevu, à travers l'ouverture du manteau, en un complet gris barré d'une courroie de sacoche ; une tête fine, d'une assurance calme, d'une force consciente de soi.

— Monsieur le vicomte est pour longtemps parmi nous ? demanda Majusté.

— Je ne sais, monsieur, dit Marcel.

Lentement, il ôtait ses gants de voyage, en mettait d'autres.

Il se tourna vers un domestique :

— Jean, vous laisserez là les bagages. On les prendra demain à la première heure. Ne gardez que la valise.

Son regard revint sur le groupe, se fixa sur M^{me} Majusté, qui le dévisageait curieusement d'un air candide. Puis, coupant court, il salua de nouveau, se dirigea vers la sortie.

Dehors, la voiture était rangée au trottoir, la nuit trouée par ses lanternes embuées dont la clarté moirait le poil des chevaux fumant sous la pluie. Marcel enveloppa l'attelage d'un coup d'œil : les bêtes, impatientes, piaffaient, mâchant leurs mors. Il approuva, d'un mouvement de tête, rejoignit son père dans la voiture.

Lorsqu'ils eurent franchi le pavé, que les chevaux, hors de la ville, coururent en pleine campagne, Mersolles s'informa du voyage. Marcel, après des réponses brèves, se pencha contre la portière, interrogeant la plaine. Il cherchait à se rappeler. Sur le gris du ciel, des formes noires marquaient leur silhouette. Les lanternes jetaient le long des haies une fuite continue de clartés imprécises. De temps à autre, il reconnaissait quelque site, une maison, un bouquet

d'arbres. Le père, par un mot, par un nom, achevait de fixer sa mémoire. Marcel reprenait possession du pays, peu à peu. Au sommet d'une côte, il se retrouva ; les yeux mi-clos, il laissa son esprit filer le long de la route, jusqu'au château. Il revit au fond de l'allée de marronniers, sa façade sévère, aux grandes lignes simples, le parc immense, en arrière.

Ils arrivaient. La masse du château se noyait de nuit. Des lumières falotèrent au ras du sol. Du haut du perron, une nappe de lumière coulait sur les marches. Mais Marcel se souvint des écuries, là-bas, vers la droite. Une passion des chevaux le tourmentait. Mersolles condescendit ; ils traversèrent la cour, précédés d'un valet. En marchant, Mersolles énumérait les chevaux ; Marcel s'animait. D'un seul détail donné sur une bête, il la voyait toute, en connaisseur ; il achevait de la décrire, développait ses allures. A son tour, il exposa des idées. Il avait un système de dressage. Il apportait de Paris des mors nouveaux qu'il voulait essayer ; et, le lendemain, il attendait deux de ses chevaux, avec un homme à lui. C'était du reste tout ce qu'il amenait, avec son valet de chambre et un groom. Le père approuva. Cela suffisait. La maison était au complet.

Près des écuries, quelqu'un les rejoignit :

— Ah ! c'est vous, Louvain !

— Oui, monsieur le comte !

— Mon nouveau régisseur, dit-il à Marcel.

L'homme s'inclinait gauchement. De loin, à travers la cour, une voix de femme cria :

— Et ton chapeau !

En même temps un pas se précipitait. Une fillette les rejoignit, remit à Louvain son chapeau, qu'il prit d'un geste bougonneur et garda derrière le dos.

Cependant, à la lueur de veilleuse de la lanterne suspendue très haut, les formes des bêtes se distinguaient mal.

Le régisseur rappela l'enfant :

— Marcelle, souffla-t-il, va chercher la lampe !

Marcel s'intéressait, d'une bête passant à une autre, lentement, attentif aux renseignements, que le valet, de temps en temps, appuyait d'un mot. Tous deux alors se tournaient vers lui ; et dans son gilet à carreaux, ses leggings fauves, sa toque balancée à la main, il se carrait d'une importance, avec des termes techniques, un langage d'écurie anglaise qui le mettait sur un pied d'égalité. Louvain, l'air intimidé par la majesté des hautes stalles, baissait la tête vers le sol dallé, en pente douce, les regards au bout de ses bottes. Continuellement il se retournait vers la porte, guettant le retour de sa fille. Enfin, elle reparut, portant une lampe énorme.

Attentifs aux bêtes, ils ne furent pas surpris de la lumière accrue; ils eurent une satisfaction seulement. Mais comme Marcel s'attachait, retenu par la fine encolure ployée vers eux d'un alezan couché, Mersolles, en faisant signe qu'on approchât la lumière, afin de la faire porter sur le fond de la stalle, l'aperçut tout à coup :

— Cette enfant se fatigue! dit-il.

Le valet eut un mouvement pour prendre la lampe. Marcel l'arrêta un moment d'un geste.

Il braquait sur Marcelle son monocle, dans un émerveillement de connaisseur, comme pour les bêtes. Le corps grêle de la fillette se cambrait sous le poids de la lampe; elle aidait son effort de l'appui d'une main à sa hanche creusée; et son visage était, là-dessous, en pleine lumière, ses cheveux blonds flambant ainsi qu'une auréole, tout rose, avec, en ses yeux bleus étincelans, une douceur ouverte et docile, où se mêlait, à une confusion d'être regardée, une joie de se rendre utile :

— Le joli bronze! dit Mersolles.

Il reprit :

— Merci, mon enfant.

— Jolie fille! dit Marcel, se retournant vers les chevaux.

II.

Quand Mersolles, ce soir-là, se retrouva seul dans sa chambre, sa face, subitement vieillie, s'éteignit sous une tristesse. De son fils, la réminiscence lointaine de la mère l'enveloppait. Et c'était tout son cœur brouillé brusquement par une remontée à la surface de choses troubles. Il la voyait devant lui, souriante en un cadre d'or dont les coins flambaient, prolongeant une coulée de lumière le long des arêtes. Son regard alla; il embrassait le front très pur, le nez hardi, la bouche rouge où semblait, comme une clarté voilée, disparaître l'éblouissement des dents; il coulait parmi la blancheur du teint, à peine ombrée, aux contours du col, d'une ambre fuyante qui semblait un peu de l'or reflété par les cheveux; et toujours il revenait, invinciblement attiré par leur imprécis profond, vers l'énigme indéchiffrée des yeux clairs qui souriaient. Peu à peu sa pensée l'emportait. Le passé surgissait.

Trois années, cette femme, il l'avait aimée éperdument. Il avait, trois années, marché à travers la vie comme au milieu d'une féerie, emporté sur des ailes de songe, sans autre but que sa joie à elle, parce que l'éclair d'un plaisir dans ses regards était pour lui l'absolu du bonheur. Il avait vécu en elle uniquement, en dehors de soi, défaillant de tendresse à des coquetteries dont elle cherchait à lui plaire, à l'air heureux dont elle se laissait bercer par son amour.

Elle avait des mots ingénus, des affectuosités naïves, des trouvailles du cœur. Elle ne semblait garder du besoin d'être belle que juste ce qu'il en fallait pour qu'il eût l'orgueil de sa beauté, pour qu'il eût, de la parer, des joies exquises. Et lorsqu'aux heures d'amour passait en ses yeux, parmi des confusions, le rayonnement des infinis, tout l'être de l'homme frissonnait d'un désir d'adoration, d'un besoin d'agenouillement. Aucune satiété n'était venue ; une affection toujours plus haute, au contraire, une union plus intime. L'esprit prompt de la femme saisissait les idées de l'homme. Elle avait les mêmes instincts artistiques, la même passion des chevaux et des chasses, les mêmes colères du mal, la même douceur pour les faibles. Elle avait, avec les mêmes désirs de solitude et d'isolement, comme lui, le sens des grands bois rêveurs et des mélancolies des soirs.

Mais le temps de la maternité surtout avait été splendide. Elle avait vingt ans alors ; et cela était sublime cette fleur qui gardait, avant de s'épanouir en un fruit mûr déjà, l'apparence encore des éclosions commençantes. Il éprouvait pour elle une reconnaissance, en même temps que son amour, s'effarant des tortures prochaines, tremblait à la pensée que ce beau corps pût être tordu par des affres sanglantes. Oh ! les regards si longs dont ils se pénétraient alors, après une rêverie, l'intime fusion des cœurs où restait un peu de la mélancolie, sans doute, de l'être primitif, de l'être un, irretrouvable ! Des larmes parfois montaient jusqu'à ses yeux, comme si, au faite des bonheurs humains, de ne pouvoir aller plus haut, retenue par le poids du corps, l'âme désespérée, dans son impuisant ressouvenir de paradis perdus, ne pouvait que pleurer.

Enfin, après des terreurs, dont il demeurait brûlé de fièvre, il avait éclaté en des sanglots fous devant la face pâle de l'accouchée, si émaciée et si blême, avec des yeux jamais vus où, parmi l'incompréhensible de la souffrance, flottait, dans un naissant orgueil, l'inexplicable des créations. Elle semblait revenir d'un rêve affreux en lequel cet enfant, cette petite âme vagissante, elle fût allée la conquérir à travers des dangers inouis, des effaremens et des supplices, en la nuit de quelque infernal au-delà dont elle gardait l'empreinte.

Cette chose prodigieuse, cet être sorti d'eux, avait empli son cœur tout à coup, matérialisant leur amour et continuant immuablement leur union.

Des joies nouvelles avaient commencé, tous deux s'aimant en lui, leurs deux vies penchées sur cette vie avec des terreurs mêmes qui étaient douces. Puis la mère, peu à peu, ainsi que se redresse une fleur couchée par un orage, reprenait sa beauté, une féminité remontée à ses grands yeux profonds, dans le charme exquis des nouveaux criant l'éternité des recommencemens.

Ce n'étaient plus les regards candides où flottaient des aubes blanches, ses rires lumineux où il plongeait son esprit ainsi qu'en des ciels éblouissants; c'étaient des regards inconnus, des lèvres dont les brûlures balbutiaient des souffles. Un démon divin jaillissait de l'ange qu'avait été la femme. Un détraquement radieux, des sautes de désirs et de vouloirs, des caprices changeans, comme étaient changeans sa chevelure et ses yeux bleus que sillonnaient des éclairs d'orage.

Ces souvenirs revenaient à Mersolles par tableaux brusques, sans ordre, comme des troupeaux à l'abreuvoir. Des successions de chambres closes et d'enseueillées par la campagne; dès rideaux qui sont retombés enveloppant des langueurs; des coins de parc où, lentement, des ombres s'abaissent. Des faits surgissaient, dominant les autres, qui s'étaient fondus pêle-mêle en l'unique sensation des bonheurs sans fin : des descentes de cheval à quelque tournant de bois, ou des retours fous vers le château. Non-seulement, alors, le visage de la jeune femme le jetait en des extases, mais tout son corps. Ses mains, ses bras, ses épaules lui devenaient des êtres vivans. Ils prenaient, tandis que ses lèvres allaient de l'un à l'autre, plus qu'une vie propre, plus qu'un nom, une pensée. Il en était enveloppé ainsi que d'une nuée de blanches colombes. Comme les peuples décomposant en des dieux divers l'immense Nature-Dieu, il décomposait la splendeur de ce corps en des divinités tour à tour adorées, dans une impatience de ne les pouvoir adorer toutes à la fois. Et ainsi, par-dessus tout, toujours montait la mystérieuse douceur d'un culte, la muette défaillance des prosternemens abîmés, prolongeant sur les lassitudes la béatitude infinie des cœurs.

Brusquement, Mersolles s'arracha de sa contemplation, un cri douloureux au fond de la gorge. Son esprit, flottant dans ce lointain du passé, avait heurté la vision dernière, l'adultère, un soir de chasse. Il se leva, marcha par la chambre, fiévreusement, harcelé du souvenir du drame : lui, voyant rouge subitement, les tuant tous deux. Maintenant qu'après des années de fuite, sa pensée avait soulevé un coin du voile, tout le voile s'arrachait; l'histoire perpétuellement ressassée surgissait du fond de lui-même, implacable. Comme il avait retrouvé le frisson de harpe vibrante des jours d'amour, il retrouvait leur prolongement en de la souffrance et de la haine. Le son éveillé ne s'arrêterait plus que toutes ses vibrations n'eussent retenti, que toutes leurs ondes ne se fussent élargies.

De nouveau l'atteignait l'obscur ravage de son cœur déchiré et saignant, son être broyé au fond d'un abîme, la folie battant ses tempes.

Des mois, il s'était débattu dans l'odieux cauchemar. Car, sous

l'horreur effroyable des faits, ainsi qu'à un coup d'éponge sur un tableau souillé, toujours le merveilleux rêve vécu reparaisait. Il avait, dans un désespoir, frappé les murs de sa tête, sa douleur lâchée chaque jour plus aiguë et hurlante. De revoir par la pensée le visage, les sourires et le son de la voix de l'aimée, il ne croyait pas, il ne pouvait pas croire que cela fût. Puis, le tableau hideux se dressait ; la vision s'enfonçait en son cœur. Et cela était horrible, la souillure de cette chose qui fut à lui, la profanation de cet être qui fut sien.

Après une année d'affolement, où parmi des courses, des chasses et des prostrations alternantes, toujours l'imminent suicide affleurerait sa pensée comme la seule douceur désormais permise, il avait fini par trouver dans le perpétuel remuement de son malheur une volupté amère. Sans doute il avait encore des soubresauts, des réveils affreux que traversaient parfois la pensée d'une illusion possible, le rêve vague de raisons ou de prières qui peut-être eussent pénétré jusqu'à lui, éveillant la douceur délicieusement lâche des pardons. Mais il se roidissait dans un orgueil ; il arrivait à une accoutumance de sa douleur, comme à celle d'une chose faisant désormais partie de lui-même ; et la double souffrance dont il était déchiré, se divisait, se partageait entre deux femmes, l'une aimée, l'autre haïe ; la première, allant s'effaçant, la seconde, au contraire, chaque jour davantage, le remplissant tout entier, presque demeurée seule.

Il avait fui le soleil, s'était enfermé avec sa douleur, l'usant par elle-même jusqu'à ce qu'elle ne fût plus en lui que la sensation amère d'une fatalité courbant les êtres et d'où montent les résignations. Il s'était abîmé en des méditations de cloître, puis en des livres, s'efforçant de se fuir lui-même dans le passé, de fuir sa pensée dans la pensée lointaine des siècles, parmi les âges des peuples, d'appesantir sur sa souffrance, ainsi qu'une pierre de tombe, le poids des temps accomplis.

Son esprit, en même temps, s'était transformé brusquement. De la banqueroute imprévue de son bonheur, il avait conclu à la faillite de toutes les espérances, au désastre de toutes les joies. D'avoir, par la splendeur d'un corps de femme, eu la conception des religions adorantes ; d'avoir, devant l'âme transparue dans un flamboiement d'amour en l'immensité d'un regard, élevé son cœur à des extases mystiques, perdant cette foi, il perdait tout ; reniant cette illusion, il reniait tout. L'amour, mythe écroulé, entraînait dans sa chute toutes les croyances ; et comme il le sentait vivant encore, sous la haine même dont il dupait la détresse de son cœur, il s'était acharné davantage à saper tous les idéals et tous les rêves, accumulant autour d'une première ruine des ruines pour l'ensevelir elle-même.

Parce que cette femme était supérieure et douée merveilleusement, parce que son cœur, pendant trois années, avait, ainsi qu'une cassette entr'ouverte, épandu des trésors; enfoncée dans la boue, elle y enlisait toutes les autres, plus profondément encore. A la fois s'évanouissait le sentiment du devoir, de la maternité, de la loyauté, de la pitié. La conscience sombrait. La vertu, la bonté, toutes les candeurs, toutes les piétés, tout ce qui avait rayonné en la profondeur de deux regards qui se touchent et de deux êtres qui se mêlent était souffleté d'une ironie brutale. Sa pensée, élargie sur toutes les choses de la vie, les avait vues, au-dessous de lui, avec un mépris. Ce soleil retiré, elles se réduisaient à une agitation stérile. Lui-même s'apparaissait comme un enfant dont le cerveau fut enveloppé de mirages, bercé de chimères, et pour qui, brusquement, a surgi la réalité. Ce qui était était. Le fait était le fait. Le reste n'était que duperie. Toute envolée sentimentale vers l'illusion des au-delà aboutissait à des culbutes dans la boue ou dans le sang. En lui s'éveillait une raillerie des autres qui, à leur tour sans doute, auraient des élans et des chutes; une raillerie de tout ce qui est grand, de tout ce qui est bon, généreux, de toute l'imbécillité humaine qui, voletant autour de quinquets, pensait graviter à des astres.

Il voyait à travers les siècles l'œuvre lente et sûre de l'humanité. Elle se dégageait des limbes primitives, environnée à son berceau par les croyances, les fois et les mythes. Mais l'idéalisme enfantin des religions s'atténuait avec les âges; le besoin des matérialités, dont elles-mêmes n'avaient pu se dépouiller, se séparait d'elles et, isolé, se développait.

L'esprit, émergeant de ses limbes, tendait vers les notions précises. La science avait éclairé le monde, et, après des oscillations, des heurts confus dans la nuit où des mirages vains entraînaient les cerveaux en des directions fausses, après des entassements vers des voies sans issue, la poussée continue avait creusé le grand lit du fleuve humain vers la vérité.

Encore, par de confus atavismes, de faibles esprits gardaient d'antiques hallucinations, du temps où la pensée se réfugiait en l'idéal merveilleux de l'horreur de ses ténèbres. Mais la vie marchait. Sous le grand soleil, la nature large, enfin découverte, foulée d'un pied libre et confiant, s'ouvrait au ruissellement des énergies humaines. Les peuples laissaient derrière eux les obstacles franchis, les brouillards dissipés. L'activité succédait à la rêverie stérile qui faisait jaillir de la désespérance terrestre l'espérance des au-delà, et un matérialisme simple, brutal, s'élargissait, roulant sa route. Plus de mensonges; les voiles soulevés un à un; plus de regards levés vers d'irréelles aurores; la vie,

avec la loi primordiale des êtres, la lutte, désormais orientée, allant sans arrêt, nette, froide, impitoyable, d'une allure implacable de machine en travail, broyant les faibles.

De son amour, alors, Mersolles éprouvait une sensation du galop de la vie passant sur lui. Il s'en éveillait terrassé, ainsi que d'un songe très doux après lequel il se fût retrouvé laissé seul sur la rive, sans force pour se rejeter dans le courant. Il haussait les épaules, raillait sa misère. Il eût voulu s'arracher de lui-même et se refaire et venger sur la vie toute sa longue souffrance. Et il retombait, sans autre courage que celui de remuer en sa pensée la poignante amertume de ses ressouvenirs.

Pourtant, à la longue, un peu d'ensoleillement avait commencé de poindre, comme une aube attardée. De n'avoir pu détruire l'image première de la morte, un survécu d'affectivités flottait en lui. A travers cette haine jetée sur son cœur comme un manteau, à travers l'orgueil de sa volonté, montait le souvenir de l'enfant. Une douceur, cruelle d'abord, l'avait effleuré à l'idée de l'élever près de soi, de l'aimer peut-être. Au fond de lui-même tremblottait le pressentiment de quelque joie possible. Dans le souvenir de l'enfant revivait l'angoisse du souvenir de la mère. Il la retrouverait en lui, à des regards, à des traits, à des gestes, sans doute. Mais en cette douleur, justement, se dérobaient une volupté étrange dont il subissait l'attraction. La haine de la femme était de l'amour encore, de l'amour quand même, et cet amour était ainsi qu'un feu voilé qui par là s'entretenait. Il ne s'avouait pas que c'était elle qu'il aimerait en lui, une autre elle, ou plutôt l'elle du rêve primitif, ni qu'il rencontrerait en cette affection la dérivation des tendresses vainement blasphémées : un instinct seulement le poussait.

Une lumière subite alors s'était faite. S'il était trop tard pour lui, s'il ne pouvait songer à rebâtir sa vie sur le désastre de son amour, ne pouvait-il la recommencer en son fils ? Ne devait-il pas essayer de faire fleurir en Marcel la plante qui ne germerait plus en lui-même ? Cette œuvre, peu à peu, lui était apparue tentante, dans une grandeur de conviction. Il se transposerait en son fils, prolongeant, dès l'origine de l'être, l'expérience acquise par le père, résumant ainsi en eux deux l'œuvre des siècles. Il prendrait cet enfant, le créerait pour les sociétés modernes, l'outillerait pour la lutte, formidablement. Afin qu'il n'eût à redouter ni les heurts de l'existence, ni les souffrances des nerfs, ni l'arrachement des illusions, il élaguerait de lui tous les sentimens nuisibles, le ferait pousser sain et droit, en pleine vie robuste, fait pour cette vie.

Dans cette œuvre, en même temps, toutes les forces divergentes de son être se concentraient. Le vieil amour s'y endormait en une illusion ; ses jours stériles avaient, dans l'avenir, un

but précis vers lequel ils tendraient ; tandis que la joie latente d'une vengeance glissait, dans l'obscur de sa tristesse, une douceur, dans sa haine, un élément d'action dont elle s'apaisait.

Or, cette œuvre, maintenant, Mersolles la revoyait. Il l'avait abordée résolument, menée sans défaillance. Cela avait été rude d'abord. Lui-même avait dû se raisonner, remanier son cerveau, se remettre à des études oubliées. Car il voulait suffire à tout, et le cerveau de l'enfant ne devait subir que son unique empreinte. Il avait eu aussi des hésitations et des doutes, au sujet des instincts mêmes dont il fallait favoriser le développement ou de ceux qu'il était nécessaire d'anéantir en leur germe.

De sa conception rigoureuse de la lutte pour la vie s'était dégagée, dès le début, la notion de la force primant le droit. Il en avait conclu à la destruction de l'idée de justice, à l'étouffement de la bonté, de la pitié, sources de toutes les faiblesses, de toutes les duperies.

Dans la grande brutalité de la campagne, cette première partie de l'éducation s'était commencée d'elle-même, parmi la servilité des domestiques, au milieu du malmenage souvent vu des bêtes. Mersolles l'avait complétée par la chasse, par des massacres d'oiseaux blessés qu'on achève ; et, rencontrant en l'innée cruauté des enfants un terrain propice, il s'était appliqué seulement à rendre cette cruauté raisonnée et voulue.

L'enfant avait des contradictions singulières, une étrange féminité de sentimens. Volontiers il arrachait les membres des insectes, parce que cela était son bon plaisir ; mais une mouche prise dans une toile d'araignée l'irritait. Sa capacité du mal ne s'étendait pas jusqu'au mal auquel il demeurait étranger. Acteur lui-même, ce mal, ainsi qu'un breuvage qui grise, lui devenait plaisir, volupté, dans l'éveil d'un besoin confus de destruction. Spectateur, il avait une tendance à en être impressionné désagréablement, dans ses nerfs. Mersolles lui avait montré que sans la mouche l'araignée mourrait de faim, que les bêtes vivaient les unes des autres, et l'homme des bêtes. Marcel, alors, avait trouvé un intérêt à prendre des mouches et à les placer dans les toiles des araignées. Il s'était passionné aux luttes de la ruse et de la force. Un cheval embourbé, crevant sous le fouet, lui était, de l'effort désespéré de ses muscles, un beau spectacle qui aiguillait au fond de son être l'instinct des combativités et dégageait, avec celle de la fatalité des moyens, la conception de l'homme-roi brisant tout, choses et bêtes, et triomphant.

Cette période avait été terrible pour Mersolles. Sa volonté défaillait parfois sous des horreurs et des dégoûts. Mais il se raidissait. La pitié, cet étrange mensonge de nos nerfs débiles, n'était

qu'une hypocrisie : manger les bêtes et vouloir ignorer que cela se tuait. La première condition de force était de pouvoir poser sur l'univers un regard froid et immuable. L'homme imprudent qui se laisserait atteindre par la pitié demeurerait impuissant et désarmé. Pour lui, la vue seule de la nature suffirait à une souffrance énorme et continue; il serait brisé sans cesse du contre-coup des perpétuelles souffrances des êtres.

Ces angoisses ensuite avaient disparu. Des préoccupations moins poignantes et plus hautes lui étaient venues de l'enseignement à donner à l'enfant. Longuement il méditait, et dans l'apaisement venu du travail, son cœur s'ouatait, assourdissant sa rumeur, à mesure que l'œuvre, quittant l'immédiat de la réalité pratique, s'élargissait à la généralité des formules, se réfugiait en le lointain des temps.

L'histoire, c'était tout l'implacable de l'éternelle lutte sans trêve, sans repos, sans victoire définitive, jamais. Et, sur cette lutte, flottaient, ainsi que les drapeaux sur une mêlée, des mots vagues, des illusions chatoyantes, des paroles d'humanité et de justice, simulacres couvrant les causes mauvaises et voilant les appétits féroces. C'était la continue variation des mœurs et des croyances, d'un peuple à l'autre, d'un temps à un autre temps, l'oscillation des morales et des cultes, religieux ou profanes. Seule restait debout, inaltérée, la loi de ruse alternant avec la loi de force. Chaque page clamait et sonnait clair la déroute des faibles, des humbles et des justes, le triomphe des forts. La civilisation n'était que le polissage extérieur pour de plus grandes joies des frottemens humains. Elle correspondait à l'homme enfin maître de soi, devenu calme et courtois dans le mal; elle était la poignée de mains des lutteurs, la salutation des duellistes, la résignation souriante du joueur. Elle était le manteau de soie de la courtisane. Plus il y avait de mal à couvrir, et plus était gracieuse l'extérieure apparence, plus il y avait d'or au manteau, plus la draperie s'enflait, enveloppant les difformités.

A l'histoire s'ajoutait l'action de la science poursuivant, par les âges, son œuvre de lumière et contribuant au développement des mondes.

De ces deux études principalement devait s'élaborer en le cerveau de Marcel la conception des sociétés modernes, découlantes d'elles, créées par elles, en quelque sorte, conception qu'ensuite précisaient et formulaient les rigoureuses déductions des philosophies matérialistes.

Les philosophies idéalistes et les religions, Mersolles les avait fondues, avec la poésie, en le même mythe, semblable, pour l'enfance des peuples, aux contes de nourrices pour l'enfance des

hommes, les laissant entrevoir, dans le lointain brumeux des aurores de l'humanité, comme le premier balbutiement du besoin de merveilleux issu des étonnemens de la nature incomprise.

Ensuite, il avait combattu le roman par la vie. Il avait atténué par le labeur physique le ferment des sèves intellectuelles, dominé les méditations, faciles à de vagues envolées, par l'activité des heures, par la rudesse des exercices. Des voyages avaient complété l'œuvre, achevant par la variation des mœurs, des coutumes, des lois, la dérouté des préjugés, développant en revanche la notion de l'aristocratie d'argent partout libre et partout maîtresse.

Maintenant, Mersolles voyait Marcel à vingt ans, tel qu'il l'avait voulu, le cœur aussi lisse que les membres d'un lutteur et n'offrant nulle prise aux déceptions, rentrant, après deux années, dans la demeure où il avait grandi, sans autre souci ni d'autre émoi que l'installation d'une écurie, que l'allure d'un cheval. Il jetait sur le labeur lentement poursuivi, un regard d'artisan heureux dont le chef-d'œuvre enfin s'est dégrossi, sous une infatigable persévérance.

Pourtant, une inquiétude lui demeurait, qui le maintenait en haleine devant un côté encore incertain de cette œuvre. Dans tout son effort, une pensée surtout l'avait préoccupé. C'était de la femme surtout qu'il voulait préserver Marcel. Dès l'abord, il lui avait déprécié les femmes, intellectuellement et moralement. Il s'était attaché à le pénétrer de leur situation d'oiseaux jolis mis en des cages dorés, de toute l'ironie, qu'elles étaient incapables de comprendre, dérobée au fond des conventionnelles courtoisies et des extérieures adorations.

Mais à cette heure, justement, il redoutait que, peut-être, de l'avoir trop poussé aux mépris, la rencontre de quelque femme lui fût un jour, par des candeurs inimaginées, une subite révélation d'héritaires tendresses et de rêves obscurcis. Il redoutait que Marcel pût souffrir ainsi que lui l'avait fait ; des rancunes se réveillaient à la pensée que l'œuvre accomplie pût demeurer vaine, jetée bas par la main d'une femme. La femme demeurait comme un ennemi non encore terrassé, toujours debout, épandant une menace.

Mersolles fit un mouvement, regarda l'heure. Deux heures étaient sonnées. Une pluie lente s'égouttait des arbres, par le parc, sous des souffles dont bruissaient les branches. Il se coucha. Depuis longtemps il se passait de valet de chambre, avec ses heures non fixes de sommeil, son continuel besoin de solitude. Mais il ne dormit pas. Un bouillonnement venu du réveil de ces pensées se prolongeait. Tout se mêlait en sa tête ; et, par-dessus le heurt de ses théories, de nouveau l'idée de la femme émergeait, restait dominante, surgie des rancunes ravivées.

La femme lui paraissait un être artificiel que l'homme avait créé

de la femelle primitive, dans sa passion de se fabriquer des dieux. Il la réduisait scientifiquement à un sexe, comme il avait réduit l'amour à une fonction. Et toute son extérieure structure prenait pour lui des transparences de symbole. Elle était la plus merveilleuse des créations de la nature, le chef-d'œuvre de l'œuvre immense. Elle était la beauté, la poésie; elle était l'éternelle harmonie, dans son ensemble, dans ses poses, dans sa démarche. Quelles merveilles en tout son corps! L'abondance de la chevelure; les épaules blanches dont la ligne coule et frissonne; les seins, pareils à de futures éclosions, flamboyans comme d'in vraisemblables rêves! Il revoyait la femme en des bronzes, en des tableaux, en des peintures chastes dont il avait eu l'émoi de toutes ses fibres d'artiste. Elle était belle jusqu'à l'irréel, jusqu'à l'impossible. Mais dans cet être, jusque-là trop pur en la splendeur de ses formes, brusquement, d'imprévues floraisons d'abord mettaient l'angoisse de l'ange humanisé, le descendaient de son ciel, l'abaissaient jusqu'à la terre. Des coins d'animalité demeuraient ainsi qu'un défi, ainsi que le pied fourchu de Méphistophélès. Et toute la splendeur du corps avortait subitement en une énigme honteuse, laide, bête à en pleurer : la marque de Satan sur l'œuvre de Dieu; la lutte éternelle des deux principes, qui s'achevait là en une œuvre inouïe, scellant leur alliance.

C'était ainsi qu'en l'amour, l'idéal aboutissait à l'immonde, fatalement. De lui, se dégageaient la misère des choses et l'écœurement. L'esprit ne pouvait s'y rouler que parmi des tristesses et des nausées; tandis que, pour plus d'ironie, dans les fumées où s'était envolé le rêve primitif, déjà se formaient d'autres mirages, ravivant l'effort; et, toujours, des mêmes culbutes, des mêmes effondremens, renaissait le même élan désespéré vers l'inaccessible.

C'était ainsi, surtout, que le corps féminin symbolisait l'âme de la femme. On eût dit qu'une féroce raillerie de la nature ricanant sur l'homme eût voulu par avance lui faire savoir, tout en lui laissant ignorer, et montrer, comme en un miroir qui pourtant resterait embué, l'immanente désillusion des lendemains. Quoi de plus infini que le regard de la femme? Quels ciels jamais pourraient réaliser l'entrevu de leur profondeur? De cela seul, d'en avoir saisi un éclair fuyant et mystérieux, Vinci serait demeuré grand. Quel soleil était plus radieux que son sourire? quelle musique plus suave que le son de ses rires? En sa voix, en son sourire, en son regard, bien plus encore que de toute l'harmonie de son corps, vibrait, à côté du beau, l'intuition du vrai et du bien, tout l'art réalisé, tout le rêve des pures adorations, des dévoûmens et des sacrifices! Et cela encore aboutissait à quelque chose de désespérant, à un néant d'âme.

Rageusement, dans l'amère poursuite de son inapaisable détresse, Mersolles s'enfonçait en ce néant. Sous la candeur apparente, il ne découvrait que la joie dissimulée du mal. La femme était de semblance douce, par faiblesse physique; sensible, lorsque ni son intérêt ni sa vanité n'étaient en jeu, par fragilité de ses nerfs. Tous ses mobiles étaient un mobile unique, l'amour de soi. C'était elle qu'elle aimait en l'homme; et, en un seul amour, toutes les autres femmes qu'elle détestait. C'était elle encore qu'elle aimait en l'enfant. Comme des chattes mangeant leurs petits, elle avait l'infanticide; plus, parfois elle torturait, brûlait, martyrisait jusqu'à la mort le petit être sorti d'elle.

Peu à peu, de ces rancunes une fois encore ressassées jusqu'à l'épuisement, Mersolles cependant s'apaisait. Maintenant, il n'avait plus qu'à laisser faire, devenu spectateur. Il regarda l'avenir avec la gravité confiante du devoir accompli. Il entrevit Marcel marchant sur la vie, posant sur elle sa griffe lente et sûre de lion tranquille, sans un émoi, sans une souffrance.

Insensiblement, le sommeil l'envahissait. Il cessait de démêler, des images empreintes en son cerveau, ce qui en elles était du rêve et ce qui était de la pensée. Son esprit s'effondrait. Des choses ténues, confuses, passèrent comme des souffles: Marcel, la morte, puis un lion, puis une vision de femme. Et ce fut la nuit.

III.

Après déjeuner, M^{me} Ravail, quitta la station, allant voir les Louvain. C'était le vendredi, un jour où les voyageurs plus rares laissaient la gare à son sommeil qu'à peine troublait, de loin en loin, le roulement de quelque train. Elle emmenait Marthe et les trois autres petites filles, n'osant les laisser seules avec le père, dans une terreur continuelle des accidens: les enfans pris sous des roues, coupés en deux par les wagons.

Comme elles arrivaient à l'allée de marronniers, Marcelle qui les guettait accourut, se jeta essoufflée au-devant d'elles. Et elle ne lâcha plus Marthe, leurs deux bras enlacés.

Cette amitié des deux enfans avait fait le lien des familles, au parloir des Ursulines, une amitié venue principalement de la différence de leurs caractères. Marcelle, affectueuse et dévouée, avait été très vite en butte à des méchancetés, à des farces cruelles. On la dédaignait à cause de l'humble origine des Louvain, d'anciens paysans. On la refusait dans les jeux ou bien on ne l'y admettait que pour chercher quelque occasion de l'humilier. Et comme elle se prêtait à tout, confiante et incapable de pressentir les desseins perfides, elle pleurait alors, très malheureuse, dans le

développement d'une excessive sensibilité, prête pourtant à pardonner, tourmentée d'un perpétuel besoin d'affection. Une bonne parole, un service rendu, la touchaient jusqu'aux larmes. Tout ce qu'elle avait, elle le donnait. Et rien ne la décourageait, ni le mensonge des caresses, ni les trahisons, ni les jalousies, ni ses livres mis en pièces, ni ses cahiers tachés d'encre pour la faire punir. Mais Marthe, un jour, était intervenue, grondant ensuite Marcelle durement. Elle était trop bête aussi, de se laisser faire, d'être toujours dupe. Marcelle, sans bien comprendre, écoutait, se demandant pourquoi il y avait des êtres qui étaient méchants; et tous ses instincts affectifs allèrent à Marthe, à cette amie déjà sérieuse, qui se posait, tout à coup grandie, en protectrice. Cette amitié fut un bonheur entré en elle, une joie sûre enfin, sans nuage, à laquelle elle se donna toute. Autour d'elle, les dédains et les méchancetés s'atténuèrent. Elle les oubliait, s'isolant avec Marthe, toutes deux délaissant les jeux pour se promener comme des personnes sérieuses, les mains unies. Marthe dominait Marcelle de son sens pratique très net, mûri dans la misère de la maison paternelle, de ses volontés arrêtées, de son air de penseuse au milieu de ces papillons fous qui subissaient la poussée capricieuse de tous les vents. Elle était pour elle ainsi qu'une grande sœur, d'une affection grave, contenue, avec quelque chose de maternel. Elle la réprimandait de trop courir, de prendre chaud, lui lissait sur le front ses cheveux épars; et Marcelle, radieuse, s'abandonnait, comme un oiseau blotti dans un nid tiède, avec le besoin d'appui venu de sa faiblesse.

Ce jour-là, elle prenait sa revanche. Le château, avec sa solennelle façade établie sur les dessins de Mansard, la longue avenue, cette verdure, si douce d'être enfouie en de l'ombre parmi l'ensoleillement rude de la campagne, tout cela était comme à elle, et elle le donnait. Pourtant elle n'osa conduire Marthe dans le parc, ainsi qu'autrefois pendant l'absence du vicomte. Elles restèrent dans le jardin des Louvain, derrière leur pavillon, à l'entrée du château. Mais, tout de suite, ce furent des bouquets, un massacre de fleurs. Marthe dut se laisser mettre, condescendante, coquette pourtant, une rose à son corsage, un œillet dans les cheveux; tandis que Marcelle, radieuse de la voir si jolie, en sa pâleur mate où la marche avait mis des transparences roses, battait des mains, extasiée.

Près d'elles, malgré la chaleur, Louvain, habit bas, bêchait, égayé de son labeur, toujours ramené, par une passion, à son ancienne existence.

Les Louvain, en effet, avaient commencé dans la terre, avec rien. Un jour ils s'étaient acheté un bout de terrain à l'extrémité de la ville, et le soir, la nuit, en dehors de ses heures de travail,

l'homme avait creusé là, dans la pierre tendre de la contrée, une demeure. Peu à peu, il avait étendu son champ, vendu des légumes; et après dix ans, il avait pu construire une vraie maison, avait tenu, pour les primeurs, le marché du pays.

Surtout sa femme l'avait aidé; une gaillarde, la Chanteraine, une vachère, dont la mère était infirme et mendiait. Du premier coup, elle avait mis la main sur l'homme, prenant la bourse du ménage, soufflant les idées. Elle avait eu du mal, car Louvain, dur au travail, était ivrogne. C'avait été longtemps une guerre de ruses, l'homme détournant des sous, la femme se relevant la nuit pour fouiller les poches, puis, mise en défiance, cherchant des cachettes, les découvrant une à une, traquant les sous par tous les coins de la maison.

Le premier triomphe de la Louvain avait été de faire entrer son mari comme chantre à l'église. Lui, d'une continuelle timidité, confus du surplis blanc, s'était borné, pour toute protestation, à laisser croître sur sa face rase des pattes de lapin, afin qu'on ne le prit pas pour un curé; et, le nez toujours baissé, le regard bon enfant, il avait soufflé dans son trombone éperdument.

Cette ambition, cependant, une fois réalisée, n'avait pas tardé à lui paraître mesquine. Leur prospérité croissait. Et le jour où Marcelle fut admise chez les dames Ursulines, parmi les jeunes filles des familles bourgeoises du pays, en même temps que M^{me} Louvain, quittant enfin ses bonnets de linge, arborait un chapeau, orgueilleusement, presque provocatrice, d'aplomb sur son argent, son mari déposa le surplis et le trombone.

Six mois avant, alors, le régisseur du château étant mort, elle avait fait le rêve d'obtenir la place pour son mari. Connaisant le caractère de Louvain, elle avait caché ses projets, ne les dévoilant que le jour où elle avait tenu la promesse du comte de Mersolles. Et, en effet, il y eut des scènes terribles. Louvain refusait. D'abord, il lui faudrait quitter sa blouse; et cette seule idée de se montrer dans la rue vêtu en monsieur l'arrêtait net de discuter. On se moquerait de lui, là! Mais la femme tenait bon. Elle finit par le décider à un habillement de bourgeois, en lequel il se regardait, tout honteux, sans se résoudre à sortir. Sa carrure massive, ses grosses mains s'exagéraient là dedans; et il était pitoyable, avec ses yeux comme éblouis de lumière, sa face écrasée, rougie aux pommettes. Pourtant, il céda, à force d'envisager les bénéfices de la situation. Il se risqua à descendre au jardin, faisant jouer ses membres dans les vêtements neufs; puis il se montra à la fenêtre, avec, peu à peu, montant du fond de ses pensées, des rires qui s'attardaient au coin des lèvres. Alors ce fut le comte qui l'intimida. Il ne l'avait ja-

mais qu'entrevu, avec son visage hautain et froid. Comme tout le pays, d'ailleurs, où les idées républicaines n'avaient eu d'autre action encore que de hausser les jeunes gens à des insolences, mais plus que tout autre, peut-être, il avait gardé l'humilité de sa race devant les noms et les châteaux, devant les grandes fortunes territoriales. Cela lui était dans le sang, accumulé par toutes les générations depuis des siècles; et, même devant l'ancien régisseur, il avait senti les timidités qui le tourmentaient à l'église devant le curé, malgré qu'en dessous il dévoilât volontiers, du rire coulant de ses petits yeux, des sournoiseries voltairiennes de paysan malin. Enfin, un dimanche, il s'était enhardi, caché au fond d'une voiture pour traverser la ville, s'était rendu au château. Et l'affaire avait été conclue.

Déjà Louvain avait lancé les trois petites filles par le fond du jardin, vers les pêches mûres. Le jardin était trop grand pour eux. Il s'obstinait à le cultiver, par un instinct de ne pas laisser la terre inutile. Le surplus des légumes et des fruits servait à faire des politesses. Avec les Ravail, par exemple, il était convenu qu'on ne viendrait jamais sans un panier; et souvent la mère et les filles retournaient à la station chargées comme des campagnardes allant au marché. M^{me} Louvain en éprouvait, dans son avarice, une souffrance continue. Le respect indélébile du paysan pour tout ce qui coûte cher, la haine du gaspillage, lui faisait cueillir les mauvais fruits d'abord, ne se résigner aux bons que lorsqu'il était trop tard. Mais un orgueil dominait. De cela même, elle sentait davantage la supériorité de ses écus, se grandissait vis-à-vis de M^{me} Ravail. C'était la revanche d'inavouées jalousies, la revanche des conseils reçus, des avis que son ignorance des usages l'obligeait à demander. Son avarice en était vaincue.

Justement, elle arrivait, avec M^{me} Ravail. Elle eut un haut-le-corps, un petit souffle, le regard durci devant ce massacre. Mais, héroïque, elle sourit, encouragea les enfans.

Cependant Louvain, ayant regardé l'heure, posa sa bêche. Il devait accompagner le comte dans la forêt, au sujet d'un vol de bois. Les femmes, intéressées, remontèrent avec lui vers la maison, finirent par rentrer, tandis qu'il expliquait, tout en marchant : La forêt saccagée; un rendement diminué d'un tiers par des arbres abattus; des coupes enlevées, malgré les tournées des gardes. C'était le diable, cette propriété. C'était trop grand. Puis, jamais on n'avait surveillé. Lui, avait vu ça du premier coup. Le ruisseau de la Gaudrée coulait à travers bois; et des écorces, des bûches accrochées le long de la rive, à des coudes, lui avaient

dévoilé le truc : les bois, jetés à la flottée pendant la nuit, arrivant avant le jour à quelque barrage.

Il entra dans la pièce voisine pour s'habiller, poursuivant, par la porte entr'ouverte. Le comte ne disait rien, d'habitude, n'aimant pas le tracas des affaires. Mais, depuis l'arrivée de son fils, il s'était réveillé, devenu actif, portant intérêt à tout, en père de famille qui doit le bon exemple. Et M. Marcel, de son côté, avait été irrité par une découverte : son cheval, dans un sentier de forêt, avait fait un écart brusque ; et il s'était trouvé devant un piège à chevreuil. Louvain disait la colère du vicomte en présence de ce braconnage. Oh ! c'était un mâtin, lui ! Il n'écoutait pas, comme le père, d'une oreille distraite. Il savait la valeur des choses.

Tout en parlant, Louvain passa la porte, se montra en manches de chemise. Jamais encore il n'avait pu boutonner son col. Le toucher, émoussé par les besognes rudes, ne le guidait pas ; sa femme dut l'aider. Ensuite, ce fut une autre histoire pour la cravate, une cravate de soie violette avec des pois : une invention baroque contre laquelle il protestait ; un vrai harnachement, une machine qui tournait tout le temps et qui le gênait, lui montant dans le cou, dès qu'il remuait. Quand il fut cravaté, il tourna les talons, d'un air bon enfant d'homme qui se soumet à des exigences ridicules, ses bretelles battant ses mollets. Il acheva de s'habiller, revint s'offrir à l'inspection de sa femme, docile et gouailleux ; puis, il salua M^{me} Ravail, à petits coups de tête, en esquissant le geste involontaire de tendre la main.

— J'aimerais mieux, dit M^{me} Louvain, avoir toutes vos filles qu'un grand enfant comme celui-là.

M^{me} Ravail hocha la tête avec un sourire triste. De la fenêtre, elles regardèrent vers la cour. Les Mersolles montaient, devant le perron, dans une charrette anglaise. Marcel prit les guides ; Louvain à son tour grimpa ; tandis que le groom, cessant de contenir le cheval par le mors, de ses deux bras élevés, rejoignait à la course, sautait dans la charrette.

Quand la voiture cria sur le sable, près de la grille, elles se reculèrent un peu, par discrétion. Elles virent que Louvain répondait à une question jetée par-dessus l'épaule, en indiquant une direction avec la main. Et la voiture tourna à droite.

La route, plate, longeait un moment le parc ; ensuite, les murs s'infléchissaient, fuyaient, à perte de vue, d'une ligne blanche très nette ; et elle courait des chaumes, s'enfonçant vers une barre de collines bleuâtres. Sur la droite, du côté du parc, des bois qui se prolongeaient, fermant l'horizon, avaient, très loin, un ressaut brusque parallèle à la route, sur la rive opposée de la Gaudrée.

On devinait la trouée du ruisseau, des rejets onduleux du sol, comme sous l'éventrement d'une énorme charrue, un mioutonnement d'arbres jetés là-dessus comme un tapis, jusqu'au bord de l'eau.

La charrette allait par secousses, dans les efforts tourmentés du cheval qui steppait, impatient de se lancer. Marcel le contenait de son poignet souple et solide, les yeux fixés sur les oreilles de la bête, réglant l'allure. Après la côte, montée au pas, il la lâcha, d'un trot superbe, dans la détente de tous les muscles.

Ils avaient pris une allée de forêt. Des éclaircies s'ouvraient çà et là. Des tas de bois s'équarrissaient. Des troncs nus étaient couchés comme des géans foudroyés. Parfois, des attelages de chevaux tigrés, à la file, le collier haut, la croupe basse, les croisaient, obliquaient à leur droite; tandis que le conducteur, sans quitter de la main sa longue guide, soulevait un peu sa casquette. L'allée s'allongeait en pente douce entre des chênes et des ormes parmi lesquels des bouleaux mettaient la blancheur d'argent de leur écorce. Près d'eux, du soleil, par places, tombait sur des mousses; au loin, le regard, sous les futaies, se reposait parmi la caresse lente des verts vagues. Et, tout droit par-delà le ruisseau, le ressaut boisé de l'autre rive surgissait, d'une seule masse, en plein soleil.

— C'est là! dit Louvain.

Marcel arrêta. Le cheval, tenu par le groom, piaffait, épeuré du chemin sans horizon, gardant l'inquiétude des troncs d'arbres laissés en arrière. Ils descendirent, entrèrent sous bois. Louvain les précédait, attentif. A un endroit, il se reconnut. Là, se faisait la flottée du bois. Les coupes les plus proches, en effet, avaient disparu; l'herbe était foulée, écrasée sous des piétinemens. On eût dit le campement d'une troupe partie le matin.

— C'est évident, dit enfin Mersolles. Et vous croyez que c'est le fermier de Monsigny?

— Oh! oui, François, pour sûr.

— Les pièges aussi? demanda Marcel.

— Ah! pardi!

Ils se prirent à suivre le ruisseau à pas lents, Louvain constant, à mots coupés, l'histoire de François. Sa mère était une mendicante. Lui l'avait connue très vieille. Il la voyait encore, un fagot sur le dos, dont l'extrémité reposait sur le sol quand elle s'arrêtait pour souffler. Une voleuse, une maraudeuse de tout ce qui n'était pas gardé, toujours par les chemins, geignant la misère. Et le jour où elle était morte, François, qui rentrait du service militaire, avait trouvé plus de quinze mille francs dans la paille. Alors, il s'était marié, avait loué la ferme aux Majusté.

Mersolles hochait la tête. Cette ferme, déjà, avait attiré son attention. Monsigny, avec trois arpens de terre, des vignes et un petit pré, était juste sur le flanc de sa propriété. Même elle la crevait comme un coin, car toute la côte qui se trouvait en regard, au-delà de la Gaudrée, appartenait au château. L'ennemi était chez lui, maître de la position, insurveillable. Et il pressentait là, outre les coupes des arbres, un pillage continu, des troupeaux lâchés le long du ruisseau, tondant les prés au ras du sol, défeuillant les vignes.

— Tenez, dit Louvain tout à coup, nous allons bien voir.

S'appuyant à un arbre, d'une poussée du pied, il détacha de la rive une pièce de bois arrêtée dans une anse. Le bois vira un moment, puis, pris par le courant, commença de descendre.

— Il n'y a qu'à le suivre! reprit Louvain. Ça y va tout droit!

— Alors, s'informa Marcel, il a barré le ruisseau devant sa ferme?

— Ça doit être plus loin, son barrage!

— En tout cas, si l'on trouve chez lui du bois mouillé.

— Oh! mouillé! Un coup de vent, un coup de soleil; il n'y paraît plus. Le bois est plus mouillé de la sève que de l'eau. C'est un malin, François; on aura du mal à le prendre!

— N'importe, dit Mersolles, allons à Monsigny.

Ils rejoignirent la voiture. Bientôt les bois cessèrent, prolongés seulement sur l'autre rive, à leur droite. En avant d'eux, dans la plaine, des meules de paille, noircies par les pluies, se débandaient par les chaumes roux; un arbre, çà et là, faisait une tache sombre; puis ils aperçurent la ferme avec ses tuiles grises. Le chemin, se rapprochant du ruisseau, devenait mauvais, cahoteux. Ils durent ralentir. Le cheval s'effarait à la vue des pierres blanches dont le sol était rapiécé. Il s'encapuchonnait, prêt à des reculs, à des bonds de côté. Et à la ferme, où le chemin achevait de se défoncer, transformé en une mare desséchée, il s'arrêta court, les muscles gonflés, les naseaux larges, avec, tour à tour, des soubresauts d'avancée involontaires sous la caresse flottante du fouet, des obliques, des piétemens têtus, le col allongé, le souffle rude.

— Va doucement, dit Mersolles.

Marcel, les guides au contact, les yeux sur l'encolure, avait dans le regard, avec une joie intérieure, une volonté intense. La bête passerait. Il la poussa; elle dépensait son obéissance en des gestes très hauts du pied, qui s'achevaient par des reculs; mais elle revenait pourtant, les membres secoués de frissons, toujours prête au cabrer. Alors il la calma de la voix, trouvant des sons gutturaux dont elle parut surprise, l'oreille attentive. Encore

inquiète, elle devenait indécise, son instinct comme suspendu ; et tout à coup elle subit la volonté de l'homme, céda, franchit la porte, toujours soufflante et le front en avant, d'un pas circospect.

Justement, la femme de François se montrait, essuyant ses mains à son tablier. Elle les devisagea, l'air méfiant, finit par déclarer que son homme était dans les champs. Il n'y avait avec elle que la servante, une grande fille hâlée, qui les regardait en dessous, une tranche de pain à la main, en roulant sous ses joues des bouchées lentes.

Mersolles, gêné de ne trouver que des femmes, examinait la cour, une grande cour fermée de murs, couverte de pailles traînantes. La vacherie, au fond, était grande ouverte. Des poules grattaient dans le fumier. Par-dessus le mur, dans le ciel blanc, s'élevait, à cinquante mètres, le pavillon des Majusté, une construction en briques dont on voyait flamber les ardoises. Et une idée lui venait tout à coup, celle d'aller trouver le notaire, de le décider à vendre.

Marcel fut de son avis. Le plus court était d'acheter. On tiendrait ainsi François ; et, en fin de bail, on se débarrasserait de lui, pour mettre là un homme de confiance.

Ils repartirent. Au coin d'un chaume, Louvain aperçut François, la main sur les yeux, dans le soleil. Mais Mersolles eut un mouvement d'épaules, déclara :

— Voyons Majusté !

Majusté parut navré de l'aventure. Ses yeux allèrent de l'un à l'autre, les paupières battantes de surprise, tandis que ses longues mains exsangues se soulevaient et se reposaient sur ses genoux maigres. Il ne pouvait changer le fermier. Son bail était de trois années ! Et à la proposition de vente il parut plus désolé encore. Sa femme adorait Monsigny. Il parla d'elle comme d'une enfant, avec des adorations, l'air angoissé à l'idée de la contrarier. Il semblait très malheureux, véritablement au désespoir, pris entre deux désirs également précieux pour lui.

Justement, de la fenêtre ouverte de son cabinet, il aperçut sa femme dans le jardin. Pour faire preuve de sa bonne volonté, il l'appela. M^{me} Majusté s'approcha, un peu intimidée de distinguer dans la pénombre le salut des deux hommes. Et, en effet, dès les premiers mots de son mari, elle se récria si vivement que Mersolles, en souriant, s'empessa de retirer sa demande.

Blonde et rose, sa jolie figure en lumière, elle avait une moue comique de pensionnaire menacée de quelque privation, tandis qu'elle continuait de protester de sa passion pour ce coin de campagne au bord de l'eau, en face des bois. Mersolles s'excusa de la

tenir ainsi dehors ; Majusté proposa de sortir ; ils acceptèrent, allèrent dans le jardin.

L'étude, une construction sans étage trouée d'une porte cochère, donnait sur la rue ; en face, était l'habitation, une maison ancienne avec des corniches, des moulures aux fenêtres ; et, entre les deux, dans le silence du quartier retiré, le jardin, fermé à droite et à gauche par des murs gris très hauts, était pareil à un puits.

Il se dégagait de l'ensemble une impression terne, froide, une impression de couvent.

— Vous voyez ! reprit M^{me} Majusté, ce n'est pas très gai ici. Que deviendrai-je sans mes échappées à la campagne ? Monsigny, c'est charmant ! Mon mari est toujours affairé ! Mais moi j'y reste parfois huit jours. Précisément, j'en revenais, le soir où nous nous sommes rencontrés à la gare. Je bois du lait, je me promène dans la forêt, dans votre forêt, qui est superbe. Il me semble que je suis encore à la pension. On nous menait ainsi parfois dans les fermes. Cela vous fait rire ? Vous vous moquez de moi ? Vous me trouvez enfant, n'est-ce pas ?

— Mais non, mais non, du tout ! protesta Marcel.

Ils rirent un moment, en se regardant. Puis il reprit :

— Alors j'ai l'espoir de vous rencontrer quelquefois. Je fais souvent des promenades à cheval de ce côté.

— Ah !..

Elle paraissait ravie. Puis, tout à coup, redevenant sérieuse :

— Oh ! non, dit-elle. Je n'y retournerai pas avant le printemps maintenant. Les mauvais jours vont venir.

Majusté et Mersolles s'éloignaient, isolés en une conversation. Elle se mit en marche derrière eux, lentement, par l'allée. Elle s'inquiétait de sentir, lorsqu'elle parlait, les regards du jeune homme posés sur son visage. Au bout de l'allée, un banc se trouvait devant eux. Un embarras, une gaucherie subite de sa contenance la poussa à s'asseoir. Marcel acquiesça :

— Je conçois, reprit-il, que vous deviez vous ennuyer ici mortellement. Majusté a l'air très bon ; c'est un père pour vous ; mais n'avoir pas d'autres distractions que d'entrevoir aux fenêtres les figures bêtes de vos clercs...

D'instinct, malgré l'apparente contradiction avec ses dires de tout à l'heure, elle éprouva un besoin de protester :

— Oh ! mais, dit-elle, j'ai des visites, j'ai des amies...

— Des amies ? Elles doivent vous jalouser terriblement.

— Pourquoi ? fit-elle naïvement.

— Parce que vous êtes trop jolie.

Il ajouta, d'un air détaché, pour faire passer la brusquerie du compliment :

— Toutes les femmes ont de ces jalousies !

Elle demeura interdite.

La gêne dont elle avait été effleurée lui revenait plus grande. Elle vit que ses jambes reployées sous le banc, son corps un peu glissé, se moulaient en son vêtement lâche ; elle en fit flotter les plis, se redressa. Quelque chose d'inconnu l'effarouchait : un trouble confus survenait dans sa profonde honnêteté ; et, en même temps, elle éprouvait une appréhension vague d'être moquée, une méfiance de provinciale envers les choses venues de Paris. Marcel, renversé contre le dossier, la regardant à profil perdu, reprenait :

La campagne, c'était son rêve à lui ; une existence à deux en un endroit isolé ; un petit coin de ciel taillé dans la vie ambiante, à l'abri des ennuis, des misères et de toute la bêtise humaine, les heures heureuses coulant dans l'oubli complet des choses, la main dans la main.

Mais, à ce moment, Mersolles prenait la résolution d'en finir avec François en s'adressant au procureur de la république. Majusté l'y engageait. Morlaix, certainement, donnerait des ordres. Cette solution parut bonne à Marcel. Il se leva. Les deux hommes prirent congé. Madame Majusté salua sans lever les yeux, demeura là, tandis que son mari les accompagnait.

Lorsqu'ils arrivèrent chez le procureur, Morlaix était absent. Un moment Mersolles hésita. Puis, comme il était tard déjà, ils décidèrent qu'ils retourneraient au château. Louvain attendrait, le mettrait au courant de l'affaire.

Le procureur avait loué la maison des Louvain, une maison à étage, aux murs crépis. Et leur première demeure la flanquait encore, un taudis effrité maintenant, de biais sur la rue, que continuait d'habiter la mère.

La vieille Louvain, en effet, s'était obstinée, au point de départ de la famille, à cette niche de pierre qu'ils avaient bâtie de leurs mains. Depuis longtemps, cette obstination désespérait sa bru ; c'était une ombre sur son triomphe, la tache indélébile de leur origine demeurée manifeste. Mais rien n'avait pu vaincre la vieille. Elle leur reprochait leur orgueil, leur ambition ; et elle continuait, malgré ses soixante-dix ans, de travailler la terre, de porter des légumes au marché, assise des heures, l'hiver, sur la place, une chaufferette sous les pieds, cachant des sous dans ses bas, en prévision de l'avenir.

Louvain la trouva accroupie, arrachant de l'herbe qu'elle bourrait du poing dans son tablier. Elle le regardait venir, de ses petits yeux luisans enfouis sous les longs poils retombant des sourcils :

— Ben, la mère, ça va ?

Elle eut un grognement, poursuivit sa besogne. Sèche et ru-

gueuse ainsi qu'un vieux bois, l'échine cassée, elle s'activait comme si, en le déclin de sa vie, elle eût désespéré d'achever quelque tâche inconnue qui lui eût été fixée. Moins il lui restait de temps à vivre, plus elle accroissait son labeur. L'inaction de son fils, debout devant elle, l'énerva :

— Si tu arrosais? dit-elle.

Louvain, de son air placide, chercha du regard autour de soi. Il enleva son paletot, son chapeau, les posa sur un cep de vigne. Puis, ayant allumé une pipe, il prit l'arrosoir, puisa de l'eau à une citerne.

La vieille le surveillait du coin de l'œil, prête à gronder, comme autrefois lorsqu'il était gamin et que, les pieds nus, en culotte courte, elle le faisait travailler, au retour de l'école.

Ils demeurèrent silencieux, lui ravi parmi les souvenirs lointains, dans la bonne odeur de la terre mouillée. Le jour diminuait; des bruits plus rares s'entendaient de plus loin avec de lentes sonorités. Ils eurent la sensation mélancolique qu'un jour de plus s'achevait; la somnolence commencée des végétations les attristait, les enveloppant eux-mêmes dans le sommeil des choses, remuant en eux ce besoin du paysan de se coucher et de se reposer avec cette nature dont il se sent, si près d'elle, comme les plantes et les bêtes, partie intégrante.

Lorsqu'ils furent rentrés, seulement, la langue de la vieille se délia. Le temps à présent n'avait plus de prix. En faisant réchauffer une soupe, elle s'informa de Marcelle. C'était, cette enfant, la seule affection qui eût jamais transparu à travers ses yeux durs, mis des mots tendres à ses lèvres. Et son désespoir était de la savoir, à quatorze ans bientôt, incapable de travailler la terre, toutes ses journées perdues, tout l'argent qui lui aurait dû revenir plus tard, gaspillé à des futilités. Est-ce qu'elle savait lire, elle? Est-ce qu'elle avait eu des belles robes et fainéanté à l'école? Tout ça, c'était de la perte. D'ailleurs, on verrait bien!

Des lueurs flambaient ses petits yeux; une colère de la prospérité de la famille, du triomphe de sa bru; une haine de vieillard qui, sûr que le temps lui donnerait raison, tremble de ne pas vivre assez pour le constater et pour en jouir. Sa voix, malgré l'édentement, ne sifflait pas entre ses lèvres froncées comme une bourse de cuir, toute de gorge, continue et aigrette comme un chant de sauterelle.

Louvain, tirant des bouffées régulières de sa pipe, laissait aller la mère, en bon enfant qui respecte les idées des personnes âgées. Un moment, il songea au désir de sa femme, à l'espoir qu'elle gardait de sortir quelque jour la vieille de sa niche pour l'amener au château; mais là, par la porte ouverte, voyant la silhouette de

la maison du procureur, il se rappelait son obstination déjà à ce trou, lorsqu'eux-mêmes l'avaient quitté; et de la trouver éternellement pareille, en ce milieu immuable, remâchant les mêmes pensées, il sentit l'inutilité des paroles. Il s'abandonna à un bien-être, laissant des images vagues flotter par son cerveau, loin de sa femme, heureux de pouvoir cracher par terre.

Vers six heures, il secoua sa pipe, tapa ses pieds sur le seuil, dit :

— Bonjour, la mère !

Le procureur était rentré. Lorsque le régisseur lui eut exposé les faits, Morlaix hocha la tête, ainsi que devant une chose grave. Il caressa ses favoris roux, effila son nez mince, entre deux doigts, l'œil oblique. François, agent électoral précieux, avait l'appui de Davaut. Il n'osait risquer de mécontenter le député. C'était difficile, très difficile, délicat même. Il fallait prendre François en flagrant délit, trouver des témoins :

— Faites surveiller ! dit-il, enfin.

Un rire plissa la figure de Louvain :

— C'est un matin ! murmura-t-il. Ferait pas bon, seul avec lui, en plein bois !

Le procureur eut un geste découragé. Pourtant, une rancune sourde d'ambitieux lui fit lâcher un peu de sa pensée. Davaut était trop bon. Son influence liait les bras de la justice. Ainsi, l'année précédente, il y avait eu cette histoire d'infanticide chez les François, avec leur bonne. Il avait voulu poursuivre : malgré qu'il n'eût pas recueilli les preuves matérielles, aucun doute n'était possible ; l'opinion était fixée. Eh bien ! il avait dû renoncer.

Louvain appuya du menton, se rappelant l'affaire qui, pendant deux mois, avait tenu le pays en éveil. Morlaix continua : Il en était ainsi, toujours, pour tout. On ménageait les électeurs !

Il disait cela avec des demi-mots, des réticences, en fonctionnaire qui veut se concilier les sympathies ; puis il se reprenait, dans la même phrase, protestant, d'un air carré d'homme qui a la franchise de ses opinions, de son dévouement à la république. Et il acheva, déplorant de nouveau son impuissance en l'espèce, devant des faits aussi peu appuyés de preuves matérielles.

Louvain s'excusa du geste, sans insister. Une pensée l'inquiétait tout à coup, celle que Morlaix, pendant qu'il le tenait là, lui demandât quelque réparation. Justement, le papier lui paraissait défraîchi. Il commença de tirer vers la porte, tournant son chapeau entre ses mains ; et une tache, qu'il crut entrevoir au plafond, le mit en fuite.

Dehors, la nuit était venue. En avant de lui, au bout de la rue, il vit les Ravail regagnant la station : une débandade de paniers, échelonnés par rang de taille sous la fatigue. Il s'égayait de la vision

du massacre de son jardin, de la colère de sa femme. Et continuant son pas tranquille, la tête basse, il s'enfonça par la route obscure, de son air goguenard de paysan qui ne parle pas, qui s'amuse en dedans.

IV.

Ce matin-là, par un temps très doux de novembre, M^{me} Majusté prit le train pour Monsigny.

A cette entrée de l'hiver, la tristesse de la maison s'était accrue brusquement. L'enfoncement de puits du jardin, les hauts murs gris qui le flanquaient, bouchant les horizons, l'étouffaient. Solitaire tout le jour, elle rêvait d'être, parfois, quand s'abaissait plus lourdement le gris du ciel, quelque châtelaine du moyen âge dont le seigneur était parti en guerre. Elle se prenait de rires à imaginer qu'elle eût un hennin sur ses jolis cheveux blonds, qu'elle pût, du haut d'un beffroi, explorer les lointains ou, de sa chaise gothique, commander au page sa haquenée.

Mais à son appel, seule, répondait sa bonne, une grosse campagnarde rougeaude ; à travers les vitres, elle ne percevait que l'agitation des clercs par l'étude ; et quand son mari entra le soir, à l'heure du dîner, affairé, préoccupé, elle se trouvait plus seule encore, enlisée davantage en la placidité prosaïque de ce milieu.

Jamais, pourtant, depuis deux années qu'elle était mariée, elle ne s'était laissée aller à des songeries pareilles. Au sortir du couvent, tout lui paraissait beau. Sa vie s'était prolongée par le mariage, sans à-coup, dans une paix continue, une vie de petite fille très sage qui ne désire rien. Elle s'intéressait au ménage, au marché, à la cuisine. Les visites lui étaient des joies, ses toilettes des événemens. Et l'église surtout l'avait gardée, avec ses offices, ses broderies pour le culte, ses œuvres de charité, les sermons du prêtre.

Mais cette mélancolie d'hiver commençant remuait en elle des pensées étranges. Ainsi que l'on rêve parfois de pays inconnus, elle entrevoyait des existences autres que la sienne et qu'elle n'aurait su préciser. Il lui semblait que toute la vie n'était pas là, enfermée en le sommeil de ces murs ; elle avait un peu de l'inquiétude du cheval tournant la meule en quelque obscur réduit et qui sent arriver jusqu'à lui le souffle des prairies. Des visions de fêtes, de soirées, de théâtre, passaient devant ses yeux.

En même temps, un remords de ces pensées la tourmentait : elle avait le pressentiment de désirs peut-être mauvais et défendus par la religion. Alors, de cela même qu'elle essayait de leur résister, une volupté mystérieuse de péché les ramenait plus fréquemment.

Sa vie lui devenait peu à peu une chose dont la monotonie sans fin l'effarait, triste comme les grands déserts vides, comme la mer infinie. Et c'était une tendance à s'évader de l'obscur dont elle était enveloppée, un besoin de respirer, qui la jetaient ainsi vers la campagne.

Lorsqu'elle arriva à Monsigny, dans la cour de la ferme, un cheval sellé était attaché au mur. Elle s'arrêta, inquiète tout à coup. Qui donc était là? De l'intérieur, le fermier l'avait vue; il ouvrait la porte. Elle entra. Un homme était assis près de la cheminée, un piqueur du château. Il parlait d'un cerf dont on avait relevé les empreintes et que M. le comte voulait courir. La femme se désespérait de cette chasse à portée de leurs terres, imaginant le massacre de leurs champs par les chevaux et les chiens. Elle semblait près de pleurer, écrasée sous la menace d'une catastrophe. Elle insista sur le dommage avec une arrière-pensée visible, celle d'une indemnité, sans doute, dont elle n'osait parler la première, voulant seulement suggérer l'idée. Mais déjà M^{me} Majusté s'intéressait, toute sa curiosité en éveil. Une chasse vraiment? Ce serait bientôt?

Le valet ne savait rien de définitif. Il affirma seulement qu'on chasserait cet hiver-là. C'était décidé.

Elle conta qu'elle aussi avait chassé autrefois, du temps de son père, lorsqu'elle était en vacances. Maintenant elle n'avait plus de chevaux. Du reste, elle ne pouvait monter seule. La pensée de Majusté l'accompagnant à cheval effleura son esprit, acheva de l'égayer. Puis, à du soleil à travers les vitres, le joli de la campagne l'empoigna brusquement. Elle annonça qu'elle déjeunerait à midi; et elle sortit, passa le pont de la Gaudrée.

Sous ses pieds, des brindilles mortes craquaient. Toute la rouille des bois l'environnait d'une pluie d'or, des ors verts, jaunes, rouges, que commençait de flamber le soleil fondant les brumes. Des feuilles, retenant sa jupe un moment, scandaient sa marche d'un bruissement, à chaque pas. L'allée, fermée au-dessus d'elle, par la mêlée des branches, se prolongeait en une voûte ouvrant sur le ciel une ogive lumineuse. Insensiblement, par les arbres semblables à une colonnade de temple conduisant à quelque autel, la grande voix enveloppante de la forêt provoquait un ressouvenir de ses ferveurs religieuses d'autrefois. Elle s'y sentait ramenée, sa gaité subitement tombée, alentie, l'ombrelle lâchée sur l'épaule. Elle ne vit plus rien autour de soi, ni les dernières fleurs, qu'elle était venue cueillir, attardées parmi les herbes déjà sèches et dégageant, de leur décomposition commençante, une tiédeur, ni des houx restés verts, pareils à des toiles cirées, ni les tournoiements des feuilles, papillons lentement posés. Toute sa vie était en elle;

et il lui semblait la traîner ainsi qu'une chose très triste. Elle se jugeait très malheureuse tout à coup, sans savoir pourquoi, de gros soupirs plein le cœur, avec une envie de pleurer.

La tristesse de la maison la poursuivait, l'avait gagnée, pesait sur elle. Le calme plat de sa vie, la sérénité des années accomplies, lui apparaissaient une détresse. Son mari, avec sa face glabre et pâle, son col raide, surgissait, sur le fond d'or de ses rêves, lamentable en sa dignité prudhommesque; et l'amour presque paternel, dont la douceur l'avait bercée dans une paix attendrie, devenait une infortune irrémédiable.

A un détour d'allée, une clarté, un oiseau qui mit la fuite d'une ombre sur le sol, changèrent ses impressions. Elle soupira, parut s'éveiller. Des fleurs aperçues virèrent à nouveau son esprit mobile. Elle les cueillit; et sa pensée, pendant cet acte machinal, se trouva, sans transition, reportée vers la chasse à courre. Elle vit la fuite de la bête, la poussée des chiens découplés donnant de la voix, les habits rouges emportés dans des galops, parmi des sonneries de cor.

Tout à coup elle sursauta, étouffant un cri. Marcel, à cheval, traversait le sentier, en avant d'elle.

Le jeune homme salua et, ramenant la bête qu'effarait l'ombre, il s'arrêta, barrant la route :

— Vous ici, madame! dit-il joyeusement.

Elle dut répondre. Le beau temps l'avait tentée. Marcel eut un mouvement de tête, souriant, l'air poliment intéressé. Il s'informa :

— Toute seule?

— Sans doute! dit-elle; mon mari est si occupé!

En arrière, à quelques pas, un cheval s'ébroua. Elle tourna la tête.

— C'est mon groom, dit Marcel.

Il ajouta, impertinent :

— Il ne vous connaît pas; d'ailleurs il ne comprend que l'anglais.

Elle se redressa, blessée :

— Mais, monsieur, je suppose...

Il ne parut pas entendre, ajusta son monocle, la tint sous l'insolence tranquille de son admiration :

— Que vous êtes jolie! murmura-t-il, comme cela surtout, un peu rose!

Une colère empourprait la jeune femme; mais la présence du groom la retint d'élever la voix. Elle ordonna simplement :

— Je vous prie, laissez-moi passer.

Toujours souriant, Marcel poursuivit :

— Savez-vous une idée qui me vient? Si nous déjeunions tous deux à la ferme! On nous ferait de mauvaise cuisine, mais ce serait si amusant! En cabinet particulier! Voulez-vous?

Elle répéta, toute sa volonté tendue :

— Je vous prie, monsieur, laissez-moi passer!

— Enfant! dit-il.

Elle resta comme vaincue, de sa volonté vaine glissant sur lui.

— Vous êtes belle, reprit Marcel. Vos yeux...

Elle les cacha de son ombrelle. Il éclata de rire, continua :

— Vos lèvres sont fraîches... Vous les cachez aussi! La mauvaise!

Elle se révoltait, retenue là pourtant par une obstination à ne pas fuir. Elle leva la tête, essayant de railler.

— Alors, monsieur, c'est ainsi que l'on respecte les femmes à Paris. Allez, allez! je vous écoute pour m'instruire. En tout cas, cela ne manque pas d'originalité, une déclaration du haut d'un cheval.

— Voulez-vous que je descende?

Elle haussa les épaules.

— Oh! reprit-il, vous êtes jolie, jolie! Non, parole d'honneur, jamais femme ne m'a paru aussi tentante que vous!

— Bien! Après?

Il la contempla longuement, l'enveloppant de l'irritante sensation d'une volupté prise d'elle, malgré elle, d'un vol intime.

— Je vous ennuie, n'est-ce pas? Il ne faut pas m'en vouloir, je resterais des heures à vous regarder. Il me passe par la tête des idées folles. Il me semble que, tout à l'heure, vous allez me sourire. Comme il sera joli, votre rire, à celui que vous aimerez! Vous voulez dire quelque chose? Non? Votre mari, cela ne compte pas. Il ne vous connaît pas. Il est le gardien du trésor. Savez-vous que c'est un crime de marier les femmes ainsi. Ou plutôt, ce serait un crime si...

Il attendit; mais elle ne demanda rien, affectant une indifférence détachée, enfermée en une attente patiente de la fin. Elle cessait d'écouter, s'efforçant de concentrer son attention sur le cheval. Elle le regardait cueillir des chardons d'un coup de dent enveloppant, les mâcher prudemment, les noyant de bave. Son col souple chatoyait. Sous son poil ras, des veines fines s'entre-croisaient. Parfois, lorsqu'une mouche le gênait, un mouvement de sa jambe jetée vers le ventre faisait, en rompant son équilibre, crier la selle sous le poids du cavalier. Un moment, son encolure se dressa, à un bruit lointain. Les oreilles pointées, l'œil clair, il écouta, un frisson à fleur de peau, dans une immobilité de statue. Puis, de nouveau, il baissa la tête, continua de déchi-queter, une jambe avancée, couvrant son mors d'une bave verdâtre, le bruit de ses dents roulant assourdi, dans une lente rumeur de meule.

Alors, avec une brusquerie familière :

— Voyons, demanda Marcel, voulez-vous? Je reste déjeuner avec vous? Non? vous ne voulez pas?

Il se penchait, accoudé presque sur le pommeau de la selle. Peu à peu, devant le mutisme obstiné de la jeune femme, son visage devenait dur, une colère presque au fond de ses yeux verts. Mais il se domina; et se redressant, redevenu correct :

— Je vous demande pardon, madame. Je suis fou, ce matin! Serez-vous assez indulgente pour me permettre d'aller quelque jour vous présenter mes excuses?

Elle ne répondit pas, les yeux vers le sol, immobilisée en sa pose d'attente résolue. Marcel, sans insister, salua profondément. La bête, rassemblée, s'enleva, d'un galop joli; ensuite le groom passa, dans un écart de son cheval, détala pour rejoindre.

M^{me} Majusté demeurait stupide. Cette conversation, qui lui avait paru si longue, dans l'angoisse où elle était, lui paraissait maintenant un fait accompli avec la rapidité d'un rêve. Elle se retrouvait comme après une prise de possession d'elle-même par un autre. Des mots qu'elle aurait dû répondre et qui n'étaient pas montés à ses lèvres lui arrivaient en foule, aiguissant sa colère par un dépit. Une fureur nerveuse tremblait par tous ses membres. Elle se remit en marche; et elle vit qu'elle frappait les arbres de son ombrelle. L'ombrelle se rompit. Ce massacre la grisa; elle continua de frapper rageusement, achevant de la briser, des larmes au bord des cils. Quand ce fut fini, elle regarda tristement cet objet à elle, ce quelque chose d'elle, haché, anéanti. Il lui sembla que c'était sa vie elle-même qui tombait à terre, s'échouait ainsi sur le sol, sans ressort, comme une loque. Et elle pleura, éperdument.

M^{me} Majusté, ce jour-là, ne s'attarda pas à Monsigny, toute sa journée gâtée, dans un amer regret d'y être venue. Le lendemain, les jours suivans, la scène du bois ne quitta plus son esprit. Elle se mêlait à la vision de la première rencontre de Marcel, à la gare, à la seconde surtout, dans le jardin. Et, singulièrement, une sympathie, alors commencée, lui paraissait maintenant indéniable, une instinctive attraction de sa nature frêle vers cette nature si différente de l'entourage provincial. Il lui semblait que cela eût été doux qu'il fût venu la voir et causât avec elle. Elle était supérieure aux autres femmes de la ville : une amitié eût pu naître entre leurs deux esprits. Elle éprouvait à la fois une humiliation poignante d'avoir été méprisée, traitée comme sans doute on traitait les filles, et la tristesse d'une illusion envolée. Cette brutalité rendait toute conciliation, tout rapprochement impossibles.

Elle ne rencontra d'apaisement qu'à méditer des vengeances.

Marcel avait parlé de venir lui présenter des excuses. Alors elle imagina la scène, prépara des phrases en lesquelles elle le cinglerait d'une ironie hautaine. Cette fois, dans son salon, elle serait maîtresse de soi.

Chaque matin, elle retrouva cette pensée. Peut-être viendrait-il ce jour-là ! Elle le désirait, sentant ses phrases prêtes, sa bravoure à la hauteur voulue. Puis, dans la journée, à des coups de sonnette qui retentissaient, elle redoutait presque que ce fût lui, toute sa vaillance en déroute.

Quinze jours s'écoulèrent. Un étonnement commença. Elle pensa que Marcel avait peur, qu'il n'osait pas venir. D'abord cette idée la ravit. Mais bientôt, sa surexcitation apaisée, elle se vit retombee à plat dans l'ennui monotone de sa vie. Cette fièvre avait mis en elle un peu de passion. Elle en gardait le regret de quelque chose qui l'avait un moment soustraite du milieu ambiant. A se retrouver seule, s'étant armée pour une lutte imaginaire, elle ressentait une confusion. Des rancunes nouvelles couvraient l'ancienne injure sous l'injure de quelque dédain, peut-être. Elle finissait par ne plus savoir ce qu'elle eût répondu si Marcel se fût présenté. Les belles phrases, les attitudes étudiées, s'en allaient. Même elle dut se révolter contre la suggestion qu'elle pût quelque jour lui pardonner.

Brusquement, le besoin de se prouver à elle-même qu'elle ne l'attendait pas, qu'elle ne songeait plus à cette aventure, la jeta dehors. Elle courut les magasins, s'attarda à l'ouvrage dont elle était dame patronnesse, passa des après-midi chez la sous-préfète. Pourtant, lorsqu'elle rentrait, de voir que la bonne ne lui parlait de rien, elle devenait nerveuse. Tout l'irritait, la façon dont son mari mangeait la soupe, à gros bruit de lèvres, comme un paysan, des touffes de poils blancs qui lui sortaient des oreilles.

Un soir, Majusté s'informa, inquiet du changement survenu, de l'inaccoutumée bizarrerie de sa femme. Elle ne comprenait pas, stupéfaite de son air singulièrement malicieux, de l'attendrissement qui noyait ses prunelles ; mais lorsqu'il eut achevé, avec hésitation, émettant le timide espoir d'une paternité, elle fut si énervée qu'elle eut envie de le gifler. Il lui paraissait odieux tout à coup, très loin d'elle, un étranger, presque un inconnu.

En même temps, l'hiver plus proche, dépouillant les derniers arbres, épandait, dans une tristesse plus morne, le regret des soleils disparus. Le déséquilibre de son esprit s'en accroissait. Le rêve d'amitié, qui avait traversé sa pensée, la hantait de nouveau. De le savoir brisé, il lui semblait pouvoir sans remords s'y abandonner. Elle se reprenait à le suivre, dans le vague ; un rêve fait des aspirations confuses de son cœur, de la réminiscence

des premiers éveils, des souvenirs des romans lus autrefois. Quelque chose de très pur, une amitié respectueuse, presque une fraternité, tous deux si jeunes. C'était une puérilité charmante, des riens, lui curieux de ses pensées, s'intéressant à ses ouvrages de femme, se reposant près d'elle de la solitude de sa vie sauvage de cavalier errant.

Insensiblement, le cadre s'élargissait. Il y avait, par-delà l'hiver, dans le verdoisement renouvelé des frondaisons, des promenades lentes, en lesquelles leurs fronts ne se levaient pas, parce que les ciels étaient au-dessous d'eux, en leurs cœurs. Marcel avait de naissantes hardiesses, qu'elle ne remarquait pas d'abord, ne les découvrant que lorsqu'il était trop tard, des mots dont elle demeurerait troublée. Elle, le taquinait un peu : ils avaient des brouilles et des pardons délicieux, des bouderies très grosses et des raccommodemens exquis.

Elle s'arrachait de ces visions avec des soupirs.

Le rêve, ainsi, resurgissait, grandi de sa déroute même, de son impossibilité, plus puissant d'avoir été refoulé. Du fond des rancunes, des regrets étaient éclos ; et, des regrets, maintenant, sourdaient presque des désirs.

Un moment, elle s'épeura de rouler sur une pente inconnue. Elle se reprit d'un brusque recul, se réfugia en des dévotions. Sa prière lui échappait, semblait un fil insaisissable qui coulait de ses mains continuellement. Mais, lorsqu'elle arrivait à s'y abîmer, il s'en éveillait, par une duperie inconsciente, un instinct de pardon, un besoin de charité, un charme d'indulgence, dont achevaient de s'assoupir ses dernières colères. De s'accuser elle-même chrétiennement, elle arrivait à croire qu'il y avait eu de sa faute, à elle. Les torts de Marcel s'en atténuaient ; et le cœur de la femme, qui s'était angoissé que, peut-être, sans la blessure de l'orgueil, il se fût ouvert à l'amour, se rasséréna d'être accessible à des miséricordes.

A l'abri de cette illusion jetée sur ses sentimens confus, les événemens prenaient une physionomie nouvelle. Elle comprit, en l'abstention de Marcel, une honte de sa conduite, un remords. Il n'osait reparaitre devant elle. Elle le voyait, si jeune, le teint rose encore, avec son fin profil de fille ; arborant, par une vanité d'enfant, des cynismes menteurs, comme il arborait l'insolence de son monocle. Gloriole de collégien qui, de l'effort dont il s'était voulu grandir, avait passé le but. Oui, c'était cela, elle le sentait ! C'était bien humain, en effet. Il s'était, avec un beau courage de poltron, rendu odieux par une peur d'être ridicule. Au lieu de s'effrayer et de s'indigner, elle aurait dû rire ! Et elle riait véritablement, maintenant, trouvant à se moquer d'elle-même une

grande joie. Elle respirait, allégée, son calme revenu. Il lui semblait sortir d'une souffrance obscure, s'évader d'une nuit, rentrer dans du soleil.

Un soir, elle eut une grande joie. Mersolles demandait au notaire un service, à propos de grandes chasses qui bientôt commencent. Il s'agissait de Monsigny, encore : la situation de la ferme était admirable pour des relais de chiens, pour un rendez-vous.

M^{me} Majusté battit des mains.

— Sans doute, dit-elle, ce sera charmant. Nous irons voir la chasse!

— Alors, tu veux bien, Lucienne?

— Comment! si je veux!

Elle était si ravie, qu'un élan ingénu la jeta vers son mari, le regard enfantin, le front offert pour une caresse.

Du coup, sa pensée avait volé vers Marcel. Un brusque attendrissement l'envahissait. Cette histoire de relais était une invention pour se rapprocher d'elle. De son cœur, allait à lui un enveloppement maternel. Avait-il dû se tourmenter, avant de trouver cela! Mais alors, puisqu'il en était ainsi, puisqu'il n'osait pas, n'était-ce point à elle de lui porter son pardon, ainsi qu'une grande sœur qui sait mieux la vie? Il le méritait bien, d'avoir été si ingénieux.

Un rire malicieux faisait couler sa lèvre sous la fine morsure de ses dents blanches. Puis, tout à coup, elle pensait Marcel affligé, très triste, malheureux peut-être. A cet âge, les chagrins d'amour étaient des mondes. On en mourait parfois. Elle l'imaginait risquant des folies, se laissant emporter par son cheval, se cassant les reins à des sauts d'obstacles, rapporté sur une civière, la tête sanglante; ou encore, éventré par quelque sanglier!

Des émois nouveaux se mêlaient aux soulèvements du rêve primitif. C'était un volètement d'oiseaux fous, de son cœur à son cerveau. Tout ce qu'elle avait vaguement pressenti, désiré, espéré peut-être, le charme des amitiés chastes, qu'un peu d'amour de sa part aiguiserait, — oh! de l'amour? Pourquoi? Elle en rougissait. Était-ce donc de l'amour qui s'était glissé dans son rêve? — tout cela était donc possible encore, puisqu'elle se sentait, de pouvoir pardonner, une douceur si grande!

Ces chasses, d'ailleurs, lui apparaissaient comme des fêtes. Elle irait à Monsigny. Elle inviterait des amies. Cela seul l'eût rendue radieuse, même sans le côté de mystère qui emplissait son esprit, sans la fête intime et cachée qui se donnerait en son cœur. Elle attendit les jours avec impatience.

JEAN REIBRACH.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉCOLE.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEPUIS 1815.
TROISIÈME PARTIE (1).

I.

Après lui, dans les ressorts de sa machine, naturellement une détente se fait, et, naturellement aussi, des deux groupes que la machine atteignait, c'est le premier, celui des hommes faits, qui se libère le moins incomplètement et le plus vite : pendant le demi-siècle qui suit, on voit la censure préventive ou répressive des livres, des journaux, des théâtres, tous les instrumens spéciaux de compression, tous les bâillons de la parole se desserrer, se détacher par morceaux, et, à la fin, tomber à terre ; même restaurés et appliqués de nouveau, avec insistance et rudesse, ces bâillons

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1^{er} juin.

légaux ne seront jamais si efficaces qu'autrefois; aucun gouvernement n'entreprendra, comme Napoléon, de fermer à la fois toutes les issues à la pensée écrite; il restera toujours des passages à peu près libres. Même pendant les années rigoureuses de la Restauration et du second Empire, l'étouffement sera moindre, les bouches pourront s'ouvrir, et il y aura moyen de parler, au moins par les livres, et aussi par la presse, à condition d'y parler avec discrétion et mesure, en termes froids et généraux, d'un ton uni, en baissant la voix. De ce côté, la machine impériale, trop blessante, s'est promptement détraquée; tout de suite, le bras de fer par lequel elle tenait les adultes a paru insupportable aux adultes; ils l'ont de plus en plus infléchi, écarté ou cassé; aujourd'hui, il n'en reste que des débris; depuis vingt ans il n'opère plus; ses morceaux même sont hors d'usage. — Au contraire, de l'autre côté, sur le second groupe, sur les enfans, les adolescents, les jeunes gens, le second bras, intact jusqu'en 1850, puis écourté, mais bientôt renforcé, plus énergique et plus agissant que jamais, a gardé presque toutes ses prises.

Sans doute, à partir de 1814, son mécanisme est moins rigide, son application moins stricte, son emploi moins universel, sa manœuvre moins dure; il froisse moins les âmes, et il n'en froisse pas autant. Par exemple, dès la première Restauration (1), le décret de 1811 contre les petits séminaires est rapporté; ils sont restitués aux évêques, reprennent leur caractère ecclésiastique, rentrent dans la voie spéciale et normale hors de laquelle Napoléon, par contrainte, les faisait marcher. Presque aussitôt, le tambour, l'exercice et les autres pratiques trop manifestement napoléoniennes disparaissent dans les établissemens privés et publics d'instruction moyenne; le régime scolaire cesse d'être un apprentissage militaire, et le collège n'est plus l'annexe préparatoire de la caserne. Un peu plus tard et pendant plusieurs années, dans des chaires de l'État, à la Sorbonne, M. Guizot, M. Cousin, M. Villemain, professent, en toute liberté, avec éclat, devant une foule attentive et passionnée, sur les plus hautes questions de philosophie, de littérature et d'histoire. Ensuite sous la monarchie de Juillet, l'Institut, mutilé par le premier consul, se répare, se complète, et retrouve dans l'Académie des sciences morales et politiques la classe suspecte qui, depuis le consulat, lui manquait. En 1833, un ministre, M. Guizot, pourvoit, par une loi qui est une institution, à l'entretien régulier, à la dotation obligatoire, au recrutement certain, à la qualité, à l'universalité de l'enseignement primaire, et, pendant dix-huit ans, aux trois étages de l'enseigne-

(1) Ordonnance du 4 octobre 1814.

ment, l'engin universitaire, modérant sa pression ou émoussant ses pointes, travaille sous des mains tolérantes ou libérales, avec tous les ménagemens que comporte sa structure, de façon à faire beaucoup de bien sans faire beaucoup de mal, à contenter à demi la majorité qui est tout ensemble demi-croyante et demi-libre penseuse, à ne choquer gravement personne, sauf le clergé catholique et cette minorité intransigeante qui, par principe doctrinal ou par zèle religieux, assignent à l'éducation, comme but dirigeant et comme objet suprême, la culture, l'enracinement, la floraison définitive de la foi. Mais, dans la loi et même dans la pratique, l'Université de 1808 subsiste; elle a conservé ses droits, elle perçoit ses taxes, elle exerce sa juridiction, elle jouit de son monopole.

Aux premiers jours de la Restauration, en 1814, le gouvernement ne la maintenait que par provision; il promettait tout, réforme radicale, liberté plénière; il annonçait que par ses soins, « les formes et la direction de l'éducation des enfans seraient rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs et familles (1). » Simple prospectus et réclame du pédagogue nouveau qui s'installe, et, par une belle phrase, tâche de se concilier les parens. Après une ébauche partielle et une ordonnance vite rapportée (2), les gouvernans découvrent que l'Université de Napoléon est un très bon instrument de règne, bien meilleur que celui dont ils disposaient avant 1789, plus facile à manier, plus efficace. Il en est ainsi de tous les instrumens sociaux, esquissés et demi-fabriqués par la Révolution, achevés et mis en jeu par le Consulat et l'Empire; chacun d'eux a été construit « par la raison, » « selon les principes; » partant, son mécanisme est simple; toutes ses pièces s'engrènent avec précision; elles se transmettent exactement l'impulsion reçue; il opère ainsi d'un seul coup, uniformément, à l'instant, avec certitude, sur toutes les parties du territoire; sa poignée est centrale et, dans tous les services, les nouveaux gouvernans mettent la main sur cette poignée. A propos de l'administration locale, le duc d'Angoulême disait, en 1815 (3): « Nous préférons les départemens aux provinces. » Pareillement, aux anciennes universités provinciales, à la vieille institution scolaire éparse, diverse, et plutôt surveillée que gouvernée, à tout établissement

(1) Liard, *l'Enseignement supérieur pendant la Restauration*. (*Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 février 1892.) Arrêté du 8 avril 1814.

(2) Ordonnance du 17 avril 1815 (pour supprimer la rétribution universitaire et pour segmenter l'Université unique en dix-sept universités régionales). Cette ordonnance, qui date des derniers jours de la première Restauration, est rapportée dès les premiers jours de la seconde Restauration (15 août 1815).

(3) *Le Régime moderne*, 1, 391.

scolaire plus ou moins indépendant et spontané, le gouvernement de la monarchie restaurée préfère l'Université impériale, une, unique, cohérente, disciplinée et centralisée.

En premier lieu, il gagne à cela un vaste personnel de salariés et de créatures, tout le personnel enseignant (1), sur lequel il a prise par ses faveurs ou ses défaveurs, par l'ambition et le désir d'avancement, par la crainte d'une destitution et le souci du pain quotidien, d'abord plus de 22,000 instituteurs primaires, des milliers de professeurs, proviseurs, censeurs, principaux, régens, répétiteurs et maîtres d'étude dans les 36 lycées, dans les 368 collèges, dans les 1,255 institutions et pensions; ensuite, plusieurs centaines d'hommes importants, tous les personnages considérables de chaque circonscription universitaire, les administrateurs des 28 académies, les professeurs de Faculté dans les 23 Facultés des lettres, dans les 10 Facultés des sciences, dans les 7 Facultés de théologie, dans les 9 Facultés de droit, dans les 3 Facultés de médecine; ajoutez-y les savans du Collège de France, du Muséum, de l'École polytechnique, de tous les établissemens de haute instruction, spéculative ou pratique: entre tous, ils sont les plus accrédités et les plus influens; on tient en eux la tête de la science et de la littérature: par eux et par leurs seconds ou suivans de tout degré dans les Facultés, Lycées, Collèges, petits séminaires, institutions, pensions et petites écoles, on peut imposer ou suggérer des croyances et des opinions aux 2,000 étudiants en droit, aux 4,000 étudiants en médecine, aux 81,000 élèves de l'enseignement secondaire, aux 700,000 écoliers de l'enseignement primaire. Conservons et employons cet admirable engin; mais appliquons-le à nos fins, utilisons-le pour notre service. Jusqu'ici, sous la République et l'Empire, ses fabricans, plus ou moins jacobins, l'ont manœuvré dans leur sens, à gauche; manœuvrons-le dans notre sens, à droite. Pour cela, il suffit de l'orienter à nouveau, et bien; désormais, « les bases de l'éducation (2) seront la religion, la monarchie, la légitimité et la charte. »

A cet effet, nous, le parti dominant, nous usons de nos droits légaux; à la place des rouages mauvais, nous en mettons de bons; nous épurons notre personnel, nous ne nommons ou ne laissons

(1) Basset, censeur des études au collège Charlemagne, *Coup d'œil général sur l'Éducation et l'Instruction publique en France* (1816), p. 21. (État de l'Université en 1815.)

(2) Ordonnance du 21 février 1821, article 13, et Rapport de M. de Corbières: « La jeunesse réclame une direction religieuse et morale... La direction religieuse appartient de droit aux premiers pasteurs: il convient de réclamer d'eux pour ces établissemens (les collèges de l'Université) une surveillance continuelle, et de les appeler légalement à provoquer toutes les mesures qu'ils croiront nécessaires. »

en place que des hommes sûrs ; au bout de six ans, presque tous les recteurs, proviseurs et professeurs de philosophie, beaucoup d'autres professeurs, nombre de censeurs (1), seront des prêtres. A la Sorbonne, nous avons fait taire M. Cousin, et nous remplaçons M. Guizot par M. Durosoir ; au Collège de France, nous avons destitué Tissot et nous n'agréons pas Magendie. Nous « supprimons » en bloc la Faculté de médecine afin d'avoir, en la reconstituant, les mains libres, et d'en exclure onze professeurs mal notés, entre autres Pinel, Dubois, de Jussieu, Desgenettes, Pelletan et Vauquelin. Nous supprimons un autre foyer d'insalubrité, l'École normale supérieure, et, pour recruter notre corps enseignant, nous instituons (2), au chef-lieu de chaque académie, une sorte de noviciat universitaire où les élèves, peu nombreux, choisis exprès, préparés dès l'enfance, s'imbiberont plus à fond et à demeure des doctrines saines qui conviennent à leur futur état.

Nous laissons les petits séminaires se multiplier et se remplir jusqu'à comprendre 50,000 élèves. C'est l'évêque qui les fonde ; aucun éducateur ou inspecteur de l'éducation n'est si digne de confiance : partant, nous lui conférons, « en tout ce qui concerne la religion (3), le droit de surveillance sur tous les collèges de son diocèse, » la charge « de les visiter lui-même ou de les faire visiter par un de ses vicaires-généraux, » la faculté « de provoquer auprès du conseil royal de l'instruction publique les mesures qu'il aura jugées nécessaires. » Au sommet de la hiérarchie siège un Grand-Maître avec les pouvoirs et le titre de M. de Fontanes, avec un titre de plus, celui de membre du cabinet et de ministre de l'instruction publique, M. de Freyssinous, évêque d'Hermopolis (4) et, dans les cas difficiles, cet évêque, placé entre sa conscience catholique et les articles positifs du statut légal, « sacrifie la loi »

(1) Liard, *ibid.*, p. 840 ; discours de Benjamin Constant à la chambre des députés, 18 mai 1827.

(2) Ordonnances du 21 novembre 1822, article 1^{er}, et du 2 février 1823, article 11.

(3) Ordonnances du 6 septembre 1822, et du 21 février 1821, titre vi, avec rapport de M. de Corbières.

(4) Liard, *ibid.*, p. 840. (Circulaire adressée aux recteurs par M^{sr} de Freyssinous aussitôt après son installation) : — « En appelant à la tête de l'instruction publique un homme revêtu d'un caractère sacré, Sa Majesté a fait assez connaître à la France entière combien elle désire que la jeunesse de son royaume soit élevée dans des sentimens monarchiques et religieux... Celui qui aurait le malheur de vivre sans religion, ou de ne pas être dévoué à la famille régnante, devrait bien sentir qu'il lui manque quelque chose pour être un digne instituteur de la jeunesse. Il est à plaindre, et même il est coupable. » — *Ambroise Rendu*, par Eugène Rendu, p. 111. (Circulaire aux recteurs en 1817) : — « Faites connaître à MM. les évêques et à tous les ecclésiastiques que, dans l'œuvre de l'éducation, vous n'êtes que des auxiliaires, et que l'objet de l'instruction primaire est surtout de fortifier l'instruction religieuse. »

à sa conscience (1). — Voilà le parti qu'on peut tirer de l'instrument scolaire; après 1850, on l'emploiera de même et dans le même sens; après 1796, on l'a fait travailler et, après 1875, on le fera travailler aussi vigoureusement, dans le sens contraire. Quels que soient les gouvernans, monarchistes, impérialistes ou républicains, ils sont toujours maîtres de s'en servir à leur profit; c'est pourquoi, même résolus à n'en pas abuser, ils le conserveront en entier, ils s'en réserveront l'usage (2), et il faudra des secousses bien fortes pour rompre ou relâcher l'étreinte fixe par laquelle leurs mains tiennent la poignée centrale.

Sauf ces excès et surtout après la fin de ces excès, quand le gouvernement, de 1828 à 1848, cesse d'être sectaire, et que le jeu normal de l'institution n'est plus vicié par l'ingérence de la politique, les gouvernés acceptent en bloc l'Université, telle que les gouvernans la maintiennent : eux aussi, ils ont leurs motifs, les mêmes que pour se soumettre aux autres engins de la centralisation napoléonienne. — Et d'abord, comme l'institution départementale et communale, l'institution universitaire fonctionne toute seule; elle n'exige qu'à peine ou point du tout la collaboration des intéressés; elle les dispense de tout effort, tracas ou souci, et cela est bien commode. Pareille à l'administration locale, qui, sans leur concours ou avec leur concours presque nul, leur fournit des ponts, des chaussées, des canaux, la propreté, la salubrité et des précautions contre les fléaux qui se propagent, l'administration scolaire met à leur disposition, sans demander aucun effort à leur paresse, son service complet, tout l'appareil local et central de l'instruction primaire, secondaire, supérieure et spéciale, personnel et matériel, outillage et bâtimens, maîtres et programmes, examens et grades, réglemens et discipline, dépenses et recettes. Comme à la porte d'une table d'hôte, on leur dit : — « Entrez, asseyez-vous, on va vous présenter les plats qui vous conviennent le mieux et dans l'ordre le plus convenable; ne vous préoccupez pas du service ni de la cuisine : une grande compagnie centrale, une agence bienfaisante et savante dont le siège est à Paris, s'en est chargée et vous en décharge. Tendez votre assiette, mangez, vous n'avez pas d'autre peine à prendre; d'ailleurs, votre écot sera très petit. »

(1) De Riancey, *Histoire de l'Instruction publique*, II, 312. (A propos des cours de MM. Guizot et Cousin, suspendus par M^{sr} de Freyssinous) : « Il ne croyait pas qu'un protestant et un philosophe pussent traiter avec impartialité les questions les plus délicates de l'histoire et de la science, et, par une conséquence fatale du monopole, il se trouvait placé entre sa conscience et la loi. En cette occasion, il sacrifia la loi. »

(2) Liard, *ibid.*, p. 837. A partir de 1820, « c'est une série de mesures qui, peu à peu, rendent à l'Université sa constitution primitive et finissent même par l'incorporer au pouvoir plus étroitement que sous l'Empire. »

En effet, ici comme ailleurs, Napoléon a importé ses habitudes de sévère économie, de comptabilité exacte et de perceptions opportunes ou déguisées (1). Quelques centimes additionnels inscrits d'office, parmi beaucoup d'autres, au budget local, quelques millions indiscernables, parmi plusieurs centaines d'autres millions, dans l'énorme monceau du budget central, voilà les ressources et les recettes qui défraient l'enseignement public : non-seulement, pour cet objet, la cote de chaque contribuable reste infime, mais elle disparaît, englobée dans le total dont elle n'est qu'un article ; il ne la remarque pas. — De leur poche et directement, avec la conscience d'un service distinct qu'on leur rend et qu'ils rétribuent, les parens, pour l'instruction primaire de leur enfant, ne paient (2) que 12, 10, 3 ou même 2 francs par an ; encore, par l'extension croissante de la gratuité, un cinquième, puis un tiers (3), plus tard, la moitié d'entre eux sont exemptés de cette charge. — Pour l'instruction secondaire, au collège ou au lycée, ils ne tirent chaque année de leur bourse que deux ou trois louis ; et, si leur fils est pensionnaire, ces quelques pièces d'or se confondent avec d'autres en un tas qui est le prix total de l'internat, en moyenne 700 francs (4), somme médiocre pour défrayer, non-seulement l'instruction, mais encore pendant tout un an l'entretien d'un jeune garçon, gîte, nourriture, blanchissage, éclairage, chauffage et le reste ; à ce taux, les parens sentent qu'ils ne font pas un mauvais marché ; ils ne subissent pas d'extorsion, l'État n'agit point en fournisseur rapace. Bien mieux, il est souvent un créancier paternel, il distribue trois ou quatre mille bourses ; si leur fils en obtient une, leur dette annuelle leur est remise, et toute la fourniture universitaire, instruction et entretien, leur est livrée gratis. — Aux Facultés, ils ne s'étonnent pas de solder des droits d'inscription, d'examen, de grade et de diplôme ; car les certificats ou parchemins qu'ils reçoivent en échange de leur argent sont, pour le

(1) *Le Régime moderne*, I, p. 232 et 254.

(2) Maggiolo, *les Écoles en Lorraine*. (Détails sur plusieurs écoles communales), 3^e partie, p. 9 à 50. — Cf. Jourdain, *le Budget de l'Instruction publique*, 1857, *passim*. (Subvention de l'État pour l'instruction primaire, en 1829, 100,000 francs ; en 1832, 1 million ; en 1847, 2,400,000 francs ; — pour l'instruction secondaire, en 1830, 920,000 francs ; en 1848, 1,500,000 francs ; en 1854, 1,549,241 francs. (Ce sont les villes qui entretiennent à leurs frais leurs collèges communaux.) — Liard, *Universités et Facultés*, p. 11. En 1829, le budget des Facultés n'atteint pas 1 million ; en 1848, il est de 2,876,000 francs.

(3) Loi du 11 floral an x, article 4. — *Rapport sur la statistique comparée de l'enseignement primaire*, 1880, t. II, p. 133 : — « 31 pour 100 des élèves des écoles publiques étaient admis gratuitement en 1837 ; 57 pour 100 l'ont été en 1876-77. Les congréganistes admettent environ 2/3 de leurs élèves gratuitement et 1/3 avec rétribution. »

(4) Cf. Jourdain, *ibid.*, p. 22, 143, 161.

jeune homme, des acquisitions positives qui l'acheminent vers une carrière et des valeurs sociales qui lui confèrent un rang. Au reste, dans ces Facultés et dans tous les autres établissemens d'instruction supérieure, l'entrée est libre, gratuite; assiste qui veut, quand il veut, sans payer un sou.

Ainsi constituée, l'Université apparaît au public comme une institution libérale, démocratique, humanitaire et pourtant économique, peu dispendieuse. Ses administrateurs et professeurs, même les premiers, n'ont qu'un salaire modique : 6,000 francs au Muséum et au Collège de France (1), 7,500 à la Sorbonne, 5,000 dans les Facultés de province, 4,000 ou 3,000 dans les lycées, 2,000, 1,500, 1,200 dans les collèges communaux, juste de quoi vivre. Le train des plus hauts fonctionnaires est modeste; chacun vivote sur des appointemens restreints qu'il gagne par un travail modéré, sans surcharge ou décharge notable, dans l'attente d'un avancement graduel ou d'une retraite sûre. Point de gaspillage, les écritures sont bien tenues; peu de sinécures, même dans les bibliothèques; point de passe-droits ou de scandales crians. L'envie égalitaire est presque désarmée : il y a beaucoup de places pour les petites ambitions et les mérites moyens, et il n'y a presque aucune place pour les grandes ambitions, les grands mérites. Les hommes éminens servent l'État et le public à prix réduits moyennant un traitement alimentaire, un grade plus haut dans la Légion d'honneur, parfois un siège à l'Institut, un renom universitaire ou européen, sans autre récompense que le plaisir de travailler d'après leur conscience intime (2) et l'approbation des vingt ou trente personnes compétentes, qui, en France ou à l'étranger, sont capables d'apprécier leur travail à sa valeur.

Dernière raison pour accepter ou tolérer l'Université; son œuvre, chez elle ou à côté d'elle, se développe par degrés, et plus ou moins largement, selon les besoins sentis.—En 1815, il y avait 22,000 écoles primaires de toute espèce; en 1829 (3) on en compte 30,000, et, en 1850, 63,000. En 1815, elles instruisaient 737,000 enfans, et, en 1829, 1,357,000; en 1850, elles en instruisent 3,787,000. En 1815, pour former les instituteurs primaires, il n'y avait qu'une école normale; en 1850, il y en a 78. Par suite, tandis qu'en 1827,

(1) Cf. Jourdain, *ibid.*, p. 287. (Dans les chiffres ci-dessus, on a compris, avec le traitement fixe, les droits d'examen, qui sont le casuel.) En 1850, le traitement fixe des professeurs à la Faculté de médecine de Paris est réduit de 7,000 à 6,000 francs. En 1849, le maximum du traitement total pour les professeurs à la Faculté de droit de Paris est limité à 12,000 francs.

(2) Entre autres biographies, lire *Ambroise Rendu*, par Eugène Rendu.

(3) *Rapport sur la statistique comparée de l'enseignement primaire*, 1880, t. II, p. 8, 110, 206. — Loi du 15 mars 1850, *Exposé des motifs*, par M. Beugnot.

sur 100 conscrits 42 savaient lire, en 1877, c'est 85 ; tandis qu'en 1820, sur 100 femmes, 34 pouvaient signer leur acte de mariage ; en 1879, c'est 70. — Pareillement, dans les lycées et collèges, l'Université qui élevait en 1815 37,000 adolescents, en élève 54,000 en 1848 et 64,000 en 1865 (1) ; plusieurs branches d'études, en particulier l'histoire (2), s'introduisent dans l'enseignement secondaire et y portent de bons fruits. — Même dans l'enseignement supérieur qui, par institution, reste languissant, décoratif ou routinier, il se produit des améliorations ; l'État ajoute des chaires à ses établissements de Paris, et fonde en province des Facultés nouvelles. En somme, un esprit curieux et capable de se conduire lui-même peut, à Paris du moins, en utilisant les diverses institutions universitaires, acquérir sur tous les sujets des informations complètes et se donner l'éducation compréhensive. — Qu'il y ait dans le système des inconvéniens très graves, par exemple l'internat, les pères, qui l'ont subi, s'y résignent pour leurs fils. Qu'il y ait dans le système des lacunes très grandes, par exemple le manque d'Universités véritables, le public, qui n'a pas vu l'étranger et ignore l'histoire, ne s'en aperçoit pas. En vain, à propos de l'instruction publique en Allemagne, M. Cousin, dans son rapport éloquent de 1834, comme autrefois Cuvier dans son rapport discret de 1811, signale cette lacune ; en vain, M. Guizot, ministre, se propose de la combler : « Je ne rencontrai point, dit-il (3), de forte opinion publique qui me pressât d'accomplir, dans le haut enseignement, quelque œuvre générale et nouvelle. En fait d'instruction supérieure, le public, à cette époque,.. n'était préoccupé d'aucune grande idée, d'aucun impatient désir... Le haut enseignement tel qu'il était constitué et donné suffisait aux besoins pratiques de la société, qui le considérait avec un mélange de satisfaction et d'indifférence. »

En matière d'éducation, non-seulement pour ce troisième stade, mais encore pour les deux premiers, à l'endroit de leurs objets, de leurs effets, de leurs méthodes et de leurs limites, l'opinion est apathique ; la belle science qui, au XVIII^e siècle, avec Jean-Jacques, Condillac, Valentin Haüy, l'abbé de l'Épée et tant d'autres, avait

(1) *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 août 1869, p. 909 et 911 (article de M. Boissier).

(2) Arrêté du 9 novembre 1818. (Jusqu'en 1850 et au-delà, l'Université arrangeait son enseignement pour ne pas entrer en conflit avec le clergé sur les terrains contestés de l'histoire ; par exemple, l'histoire ancienne finissait en quatrième avec Auguste et recommençait en troisième avec l'invasion des Barbares ; on évitait ainsi les quatre siècles intermédiaires, la naissance et la formation du christianisme. Par la même raison, l'histoire moderne s'arrêtait en 1789.)

(3) M. Guizot, *Mémoires*, t. II.

poussé des jets si puissans ou si fructueux, s'est desséchée et a fini par avorter; transplantée en Suisse et en Allemagne, la pédagogie vit encore, mais sur son terrain natal elle est morte (1). Sur le but, les moyens, les procédés, les degrés, les formes de la culture mentale et morale, il n'y a plus en France de recherches suivies ni de théories fécondes, aucune doctrine en voie de formation et d'application, point de controverses, point de dictionnaires et manuels spéciaux, pas une *Revue* bien informée et considérable, point de cours publics. Une science expérimentale n'est que le résumé de beaucoup d'expériences diverses, librement tentées, librement discutées et vérifiées, et, par un effet forcé du monopole universitaire, celles-ci manquent : entre autres conséquences de l'institution napoléonienne, on pouvait constater, dès 1808, la décadence de la pédagogie et prédire sa fin certaine, à courte échéance. Ni les parens, ni les maîtres, ni les jeunes gens, ne s'en soucient; hors du système dans lequel ils vivent, ils n'imaginent rien; ils s'y sont accommodés comme à la maison qu'ils habitent. Contre la distribution des appartemens, la hauteur des étages et l'étroitesse des escaliers, contre les insuffisances de l'éclairage, de l'aération et de la propreté, contre les exigences du propriétaire et du concierge, ils peuvent bien gronder quelquefois; mais, transformer la maison, l'aménager autrement, la reconstruire en tout ou en partie sur un autre plan, ils n'y songent pas. Car, d'abord, ils n'ont pas de plan; ensuite, la maison est trop grosse et ses parties sont trop bien liées; par son ensemble, par sa masse, elle tient et tiendrait indéfiniment, si, tout d'un coup, en 1848, un tremblement de terre imprévu n'y venait faire une brèche.

II.

Le lendemain même du 24 février 1848, M. Cousin, rencontrant M. de Rémusat sur le quai Voltaire, levait les bras au ciel et s'écriait : « Courrons nous jeter aux pieds des évêques; eux seuls peuvent nous sauver aujourd'hui. » Et, dans la commission parlementaire, M. Thiers, avec une vivacité égale : « Cousin, Cousin, avez-vous bien compris quelle leçon nous avons reçue? Il a raison, l'abbé Dupanloup (2). » De là le statut nouveau (3); le rapporteur,

(1) Un grand personnage universitaire, homme politique et homme du monde, me disait en 1850 : « La pédagogie n'existe pas : il n'y a que des procédés personnels que chacun découvre lui-même pour lui-même, et des phrases éloquentes qu'on débite en public. » — Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique* (1872), p. 300. « La France produit plus de livres sur la sériciculture que sur la direction des collèges : les réglemens et quelques ouvrages déjà anciens nous suffisent. »

(2) *L'Église et l'État sous la monarchie de juillet*, par Thureau-Dangin, 481 à 483.

(3) Loi du 15 mars 1850 (Rapport de M. Beugnot).

M. Beugnot, en explique nettement les motifs et l'objet : il s'agit pour les gouvernans « de recueillir toutes les forces morales du pays, de s'unir les uns aux autres pour combattre et terrasser l'ennemi commun, » le parti antisocial, « qui, victorieux, ne ferait grâce à personne, » ni à l'Université ni à l'Église. En conséquence, l'Université renonce à son monopole : l'État n'est plus l'unique entrepreneur de l'instruction publique ; les écoles tenues par des particuliers ou des associations enseigneront à leur guise, non à la sienne ; il n'y inspectera plus « l'enseignement, » mais seulement « la moralité, l'hygiène et la salubrité (1) ; » elles seront exemptes de sa juridiction et affranchies de ses taxes. Partant, ses établissemens et les établissemens libres seront les uns pour les autres, non plus des adversaires dangereux, mais des « coopérateurs utiles ; » ils se devront et se donneront « de bons avis et de bons exemples ; » aux uns et aux autres, « il portera un intérêt égal ; » désormais son Université « ne sera qu'une institution entretenue par lui pour stimuler la concurrence, pour lui faire porter tous ses fruits, » et, à cet effet, il s'entend avec son principal concurrent, avec l'Église.

Mais, dans cette coalition des deux pouvoirs, c'est l'Église qui se fait la meilleure part, prend l'ascendant, donne la direction. Car, non-seulement elle profite de la liberté décrétée et en profite presque seule, pour fonder en vingt ans près de cent collèges ecclésiastiques, et pour placer partout des frères ignorants dans les écoles primaires ; mais encore, en vertu de la loi (2), elle met dans le conseil supérieur de l'Université quatre évêques ou archevêques ; en vertu de la loi, elle met dans chaque conseil académique et départemental l'évêque diocésain avec un ecclésiastique désigné par lui ; d'ailleurs, par son crédit auprès du gouvernement central, elle jouit de toutes les complaisances administratives. Bref, d'en haut et de près, elle conduit, réprime, régente l'Université laïque, et, de 1849 à 1859, la domination et l'ingérence ecclésiastiques, les tracasseries, la compression, les destitutions (3), les disgrâces, renouvellent le régime qui, de 1821 à 1828, a déjà sévi. Comme sous la Restauration, l'Église a mis sa main dans celle de l'État pour manœuvrer de concert avec lui la machine scolaire ; mais, comme sous la Restauration, elle s'est réservé la

(1) Loi du 15 mars 1850, article 21.

(2) *Ibid.*, chap. I, art. 1.

(3) *Ambroise Rendu et l'Université de France*, par E. Rendu, p. 128 (janvier 1850). Pouvoir discrétionnaire donné aux préfets pour frapper, parmi les instituteurs primaires, « les fauteurs de socialisme. » — Six cent onze instituteurs révoqués. — Dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, la répression et l'oppression ne furent pas moindres.

haute main, et, bien plus que lui, c'est elle qui manœuvre. En somme, sous le nom, l'affiche et la proclamation théorique de la liberté pour tous, le monopole universitaire se reconstitue, sinon de droit, du moins de fait, et en faveur de l'Église.

Vers 1859 et après la guerre d'Italie, à propos du pape et du pouvoir temporel, les deux mains jointes se desserrent, puis se séparent; leur association se défait, les deux intérêts ne sont plus d'accord, et deux mots naissent, l'un et l'autre prédestinés à une grande fortune: d'un côté apparaît l'intérêt « laïque, » de l'autre côté, l'intérêt « clérical; » désormais le gouvernement ne subordonne plus le premier au second, et, sous le ministère de M. Duruy, la direction de l'Université redevient franchement laïque. Par suite, en gros et dans ses grandes lignes, le régime total de l'enseignement va jusqu'en 1876 ressembler à celui de juillet; pendant seize ans, faute de mieux, les deux grands pouvoirs enseignant, le spirituel et le temporel, vont se supporter l'un l'autre et opérer chacun à part, chez soi et à sa façon; seulement, l'Église, chez elle, n'exerce plus par tolérance et permission gracieuse de l'Université, mais par abolition légale du vieux monopole et en vertu d'un droit écrit. Le tout compose un régime passable, moins oppressif que les précédents; à tout le moins, les deux millions de catholiques pratiquans qui considèrent l'incrédulité comme un malheur extrême, les pères et les mères qui subordonnent l'instruction à l'éducation (1), et veulent avant tout préserver la foi de leurs enfans jusqu'à l'âge adulte, trouvent maintenant dans les établissemens ecclésiastiques des serres bien aménagées, soigneusement calfeutrées contre les courans d'air moderne. Un besoin urgent de premier ordre (2), légitime, vive-

(1) De Riancey, *ibid.*, II, 476. (Paroles de M. Saint-Marc Girardin.) « Nous instruisons, nous n'élevons pas; nous cultivons et développons l'esprit, non le cœur. » — Témoignages analogues de M. Dubois, directeur de l'École normale, et de M. Guizot, ministre de l'instruction publique. « L'éducation n'est pas au niveau de l'instruction. » (Exposé des motifs de la loi de 1836.)

(2) De Riancey, *ibid.*, II, 401, 475. — Thureau-Dangin, *ibid.*, 145 et 146. — (Paroles d'un catholique fervent, M. de Montalembert, dans le procès de l'École libre, 29 septembre 1831.) « C'est le cœur encore navré de ces souvenirs (personnels) que je déclare ici que, si j'étais père, j'aimerais mieux voir mes enfans croupir toute leur vie dans l'ignorance et l'oisiveté que de les exposer à l'horrible chance que j'ai courue moi-même, d'acheter un peu de science au prix de la foi de leur père, au prix de tout ce qu'il y avait de pureté et fraîcheur dans leur âme, d'honneur et de vertu dans leur cœur. » — (Témoignage d'un protestant zélé, M. de Gasparin.) « L'éducation religieuse n'existe réellement pas dans les collèges. Je me rappelle avec terreur ce que j'étais au sortir de cette éducation nationale. Étions-nous de bien excellens citoyens? Je l'ignore. Mais assurément nous n'étions pas des chrétiens. » — (Témoignage d'un libre penseur, Sainte-Beuve.) — « En masse, les professeurs de l'Université, sans être hostiles

ment senti par beaucoup d'hommes et surtout par beaucoup de femmes, a reçu satisfaction ; les autres parens, qui n'éprouvent pas ce besoin, mettent leurs enfans au lycée ; en 1865, dans les petits séminaires et autres établissemens ecclésiastiques, il y a 54,000 élèves, dans les lycées et collèges de l'État, 64,000 (1), et les deux clientèles se balancent.

Mais cela même est un danger. Car, naturellement, l'État enseignant constate avec regret que sa clientèle diminue ; il ne voit pas de bon œil le rival qui lui prend tant d'élèves. Naturellement aussi, en cas de lutte électorale, l'Église favorise le parti qui la favorise le plus, ce qui l'expose à des rancunes, et, en cas de défaite politique, à des hostilités. Or, il y a des chances pour qu'en ce cas les gouvernans hostiles s'appliquent à la frapper à l'endroit sensible, à l'endroit de l'enseignement, qu'ils répugnent à la liberté et même à la tolérance, qu'ils prennent en main la machine scolaire de Napoléon pour la restaurer de leur mieux, pour l'agrandir, pour lui faire rendre, à leur profit et contre l'Église, tout ce qu'elle comporte d'effet, pour en user de toute leur force d'après les principes et les intentions de la Convention et du Directoire. Ainsi, la transaction acceptée par l'Église et par l'État n'est qu'une trêve provisoire ; demain, elle sera rompue : le fatal préjugé français qui érige l'État en éducateur de la nation est toujours là ; après une détente partielle et courte, il va retrouver son ascendant et recommencer ses ravages. — Et d'autre part, même sous ce régime, plus libéral que le précédent, la liberté effective est très restreinte ; au lieu d'un monopole, il y en a deux. Entre les deux genres d'établissemens, l'un, laïque, qui ressemble à une caserne, l'autre, ecclésiastique, qui ressemble à un séminaire ou à un couvent, les parens ont le choix, rien de plus. Ordinairement, lorsqu'ils préfèrent l'un, ce n'est point parce qu'ils le jugent bon, mais parce que, dans leur opinion, l'autre est pire, et il n'y en a point un troisième à leur portée, construit sur un type différent, ayant son esprit indépendant et particulier, capable de se conformer à leurs goûts et de s'accommoder à leurs besoins.

Dans les premières années du siècle, il y en avait, et par milliers, écoles secondaires de toute espèce et de tout degré, partout naissantes ou renaissantes, spontanées, locales, suscitées par l'entente des parens et des maîtres, par suite, subordonnées à cette entente, diverses, flexibles, soumises à la loi de l'offre et de la

à la religion, ne sont pas religieux. Les élèves le sentent, et, de toute cette atmosphère, ils sortent, non pas nourris d'irrégion, mais indifférens... On ne sort guère chrétien des écoles de l'Université. »

(1) Boissier, *ibid.*, p. 711.

demande, concurrentes, chacune d'elles attentive à conserver sa clientèle, chacune d'elles forcée, comme toute autre entreprise privée, d'ajuster son œuvre aux convenances et aux facultés de ses cliens. Très probablement, si on les eût laissées vivre, si le législateur nouveau n'avait pas été hostile, et par principe, aux corps permanens, aux fondations, à la mainmorte, si, par l'intervention jalouse de son Conseil d'État et par les prélèvements énormes de son fisc, le gouvernement n'avait pas découragé les associations libres et les libres donations qu'elles peuvent mériter, les meilleures de ces écoles secondaires auraient survécu ; celles qui auraient su s'adapter au milieu ambiant auraient été les plus viables ; selon une loi bien connue, elles auraient prospéré *en divergeant*, chacune en son sens et dans sa voie. — Or, à cette date, après les abatis de la Révolution, toutes les voies pédagogiques étaient ouvertes, et, à l'entrée de chacune d'elles, on voyait des coureurs prêts, non-seulement des laïques, mais encore des ecclésiastiques indépendans, gallicans libéraux, jansénistes survivans, prêtres constitutionnels, moines éclairés, quelques-uns philosophes et demi-laïques d'esprit ou même de cœur, ayant en main les manuels de Port-Royal, le *Traité des études* de Rollin, le *Cours d'études* de Condillac, les méthodes d'enseignement les mieux éprouvées et les plus fécondes, toutes les traditions du xvii^e siècle depuis Arnauld et Lancelot, toutes les nouveautés du xviii^e siècle depuis Locke et Jean-Jacques Rousseau, tous éveillés ou réveillés par le cri du besoin public et par l'occasion unique, avides de faire et de bien faire. En province (1) comme à Paris, on cherchait, on essayait, on tâtonnait ; il y avait de la place et des stimulans pour l'invention originale, sporadique et multiple, pour des écoles proportionnées et appropriées aux besoins différens et changeans, latines, mathématiques, ou mixtes, les unes de science théorique, les autres d'apprentissage pratique, celles-ci commerciales, celles-là industrielles, depuis le plus bas terre-à-terre de la préparation technique et rapide, jusqu'aux plus hautes cimes de l'étude spéculative et prolongée.

Sur ce monde scolaire en voie de formation, Napoléon a plaqué son uniformité, l'appareil rigide de son université, son cadre unique, étroit, inflexible, appliqué d'en haut, et l'on a vu par quelles contraintes, avec quelle insistance, quelle convergence de moyens, quelles interdictions, quelles taxes, quelle application du monopole universitaire, quelle hostilité systématique contre les établissemens

(1) Dans ma jeunesse, j'ai pu causer avec des témoins du Consulat ; ils portaient tous le même jugement. L'un d'eux, admirateur de Condillac et fondateur d'un pensionnat dans une ville du nord, avait écrit pour ses élèves plusieurs petits traités élémentaires, que je possède encore.

privés. — Dans les villes, et par force, ils deviennent des succursales du lycée et en répètent les classes : c'est ainsi que Sainte-Barbe à Paris peut subsister, et, jusqu'à l'abolition du monopole, les principaux établissemens de Paris, Massin, Jauffrey, Bellaguet, n'ont vécu qu'à cette condition, à la condition d'être des auxiliaires, des subordonnés, des aubergistes pour les lycées d'externes ; tel est encore le cas aujourd'hui pour Bossuet et Gerson. En fait d'éducation et d'enseignement, ce qu'une institution si réduite peut conserver d'originalité et de vertu pédagogique est bien peu de chose. — A la campagne, les oratoriens qui ont racheté Juilly sont obligés (1), pour fonder une maison libre et durable « d'éducation chrétienne et nationale, » de tourner la loi civile qui interdit les fidéicommiss, de se constituer en « société tontinière, » de présenter leur entreprise désintéressée comme l'exploitation industrielle et commerciale d'un pensionnat lucratif et achalandé. Encore aujourd'hui, c'est par des fictions analogues que des entreprises analogues (2) parviennent à se fonder et à subsister.

Naturellement, sous ce régime préventif, les établissemens privés ont de la peine à naître ; ensuite, englobés, mutilés, étranglés, ils n'ont pas moins de peine à vivre, dégèrent, dépérissent et succombent un à un. Pourtant, en 1815, sans compter les 41 petits séminaires avec leurs 5,000 élèves, il restait encore 1,255 maisons particulières, instruisant 39,000 écoliers, en face des 36 lycées et des 368 collèges communaux, qui ensemble n'avaient que 37,000 élèves. De ces 1,255 maisons privées, il n'en subsiste plus que 825 en 1854, 622 en 1865, 494 en 1876, enfin, en 1887, 302 avec 20,474 élèves ; en revanche, en 1887, les établissemens de l'État en ont 89,000, et ceux de l'Église 73,000. C'est surtout à partir de 1850 que la décadence des institutions laïques et privées se précipite : en effet, au lieu d'un concurrent, elles en ont deux, le second aussi formidable que le premier, l'un et l'autre pourvus d'un crédit illimité, maîtres de capitaux immenses, et résolus à dépenser sans compter, d'une part l'État qui prend ses millions dans la poche des contribuables, d'autre part l'Église qui puise ses millions dans la bourse des fidèles : entre des individus isolés et ces deux grandes puissances organisées qui donnent

(1) Charles Hamel, *Histoire de Juilly*, p. 413, 419 (1818). — *Ibid.*, 532, 665 (15 avril 1846.) Remplacement de la Société tontinière par une société à terme fixe (40 ans) avec un capital social de 500,000 francs divisé en 1,000 actions de 500 francs chacune, etc.

(2) Par exemple, Monge, l'École alsacienne, l'École libre des sciences politiques. Les jurisconsultes compétens conseillent aux fondateurs d'une école privée de la constituer sous forme de société commerciale, ayant pour objet le lucre et non le service du public ; si les fondateurs de l'école veulent en conserver la libre direction, ils éviteront de la faire déclarer « d'utilité publique. »

l'instruction au rabais ou gratis, la lutte est trop inégale (1). — Tel est l'effet actuel et final du premier monopole napoléonien : l'entreprise de l'État a, par contre-coup, suscité l'entreprise du clergé ; à elles deux maintenant, elles achèvent de ruiner les autres, particulières, diverses, indépendantes, qui, n'ayant d'autre support que l'approbation des familles, n'ont d'autre objet que le contentement des familles. Au contraire, à côté de cet objet, les deux survivantes en ont un autre, chacune le sien, objet supérieur et doctrinal, qui lui est assigné par son intérêt propre et par l'antagonisme de l'intérêt contraire ; c'est en vue de cet objet, en vue d'un but politique ou religieux, que chacune d'elles dirige chez elle l'éducation et l'enseignement ; comme Napoléon, elle inculque ou insinue aux jeunes gens ses opinions sociales et morales, lesquelles sont tranchées et deviennent tranchantes. Or la majorité des parens, qui préfère la paix à la guerre, souhaite à ses enfans des opinions moyennes, non belliqueuses ; elle voudrait qu'on fit d'eux des adolescens instruits et respectueux, capables et sociables, rien de plus ; mais aucune des deux institutions rivales ne s'en tient là ; chacune d'elles opère au-delà et à côté (2), et, quand le père, à la fin de juillet, vient reprendre son fils au collège ecclésiastique ou au lycée laïque, il court risque de trouver, dans le jeune homme de dix-sept ans, les préjugés militans, les conclusions hâtives et violentes, la raideur intransigeante d'un « laïcisant » ou d'un « clérical. »

III.

Cependant, les vices internes du système primitif ont persisté, entre autres, l'un des pires, l'internat sous une discipline de caserne ou de couvent, et l'Université, par sa primauté et son ascendant, par son contact et sa contagion, l'a communiqué, d'abord à ses subordonnés, ensuite à ses rivales. — En 1887 (3), dans les

(1) Depuis quelques années, l'École alsacienne ne se soutient que par un subside de 40,000 francs alloué par l'État ; cette année, l'État fournit à Monge et à Sainte-Barbe des subsides de 130,000 et de 150,000 francs ; sans quoi elles feraient faillite ou fermeraient. Probablement, l'État les soutient ainsi pour avoir à côté de ses lycées un champ d'expériences pédagogiques, ou pour empêcher une congrégation catholique de les acheter.

(2) Même lorsque les maîtres sont concilians ou réservés, les deux institutions s'affrontent, et les élèves ont conscience de cet antagonisme ; par suite, ils voient de mauvais œil les élèves, l'éducation et les idées de l'institution rivale. En 1852, et dans quatre voyages circulaires de 1863 à 1866, j'ai pu constater sur place ces sentimens très manifestes aujourd'hui.

(3) Exposition universelle de 1889, *Rapport du jury*, groupe II, 1^{re} partie, p. 492. — Documens recueillis aux bureaux de l'instruction publique pour 1887. (Aux internes énumérés ci-contre, il faudrait ajouter ceux des établissemens privés laïques, 8,958 internes sur 20,174 élèves.) — Bréal, *Excursions pédagogiques*, p. 293, 298.

lycées et collèges de l'État, sur 90,000 élèves, il y avait plus de 39,000 internes, et, dans les établissemens ecclésiastiques, c'était pis : sur les 50,000 élèves, on y comptait plus de 27,000 internes, auxquels il faut ajouter les 23,000 élèves des petits séminaires proprement dits, presque tous pensionnaires ; sur un total de 163,000 élèves, voilà 89,000 internes. Ainsi, pour recevoir l'instruction secondaire, plus de la moitié de la jeunesse française subit l'internat, ecclésiastique ou laïque. Cela est propre à la France, et cela tient à la façon dont Napoléon, en 1806, accapara et pervertit l'entreprise scolaire.

Avant 1789, en France, cette entreprise, quoique déjà bien entravée et gênée par l'intervention de l'État et de l'Église, n'était point faussée dans son principe, ni violentée dans son essence ; aujourd'hui encore, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, elle vit et se développe conformément à sa nature. On admet qu'elle est une entreprise privée (1), l'œuvre collective et spontanée de plusieurs particuliers volontairement associés, anciens fondateurs, bienfaiteurs actuels et futurs, maîtres et parens et même écoliers (2), chacun à sa place et dans son office, sous un statut et d'après une tradition, de manière à subsister indéfiniment par elle-même, pour fournir comme une compagnie de gaz et d'éclairage, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques, un objet de consommation à des consommateurs ; en d'autres termes, l'entreprise scolaire doit, comme l'autre, faire agréer à des besoins sentis la satisfaction qu'elle leur offre. — Naturellement, elle s'adapte à ces besoins ; ses gérons et participans font le nécessaire. Libres de leurs mains, groupés autour du même but par un intérêt majeur, commun et sensible, solidaires entre eux et véritables sociétaires, non-seulement de fait, mais aussi de cœur, attachés sur place à l'entreprise locale, et résidens à demeure pendant beaucoup d'années, quelquefois même pendant toute leur vie, ils s'ingénient pour ne pas heurter les répugnances profondes des adolescents et des familles ; à cet effet, ils s'arrangent entre eux et avec les parens (3).

(1) Bréal, *ibid.*, p. 10, 13. *Id.*, *Quelques mots sur l'instruction publique*, p. 286. « L'internat est à peu près inconnu en Allemagne... Le directeur (du gymnase) indique aux parens du dehors les familles où leurs enfans pourraient trouver l'hospitalité, et il doit s'assurer si cette hospitalité est à l'abri de tout reproche... Dans les gymnases nouveaux, aucune place n'est faite à des internes. » — Demogeot et Montucci, *Rapport sur l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse*, 1865. — (Je me permets d'indiquer aussi, dans mes *Notes sur l'Angleterre*, une description de Harrow-on-the-Hill, et une autre d'Oxford, toutes deux faites sur place.)

(2) *Notes sur l'Angleterre*, p. 139. Les élèves de la classe supérieure (*sixth form*), notamment les quinze premiers (*monitors*), en particulier le premier élève, sont chargés de maintenir l'ordre, de faire respecter le règlement, et, à tout prendre, tiennent dans l'école la place de nos maîtres d'étude.

(3) Bréal, *Quelques mots*, etc., 281, 282. De même en France, « avant la Révolu-

— Voilà pourquoi, hors de France, l'internat français, si artificiel, si forcé, si exagéré, est presque inconnu. En Allemagne, dans les gymnases qui correspondent à nos lycées, c'est à peine si, sur cent élèves, dix sont pensionnaires, logés et nourris dans le gymnase; les autres, même quand leurs parens n'habitent point à portée, restent externes, hôtes privés d'une famille qui se charge d'eux, souvent à très bas prix, et remplace pour eux la famille absente. Il n'y a d'internes que dans quelques gymnases comme Pforta, et en vertu d'une vieille fondation; mais, en vertu de la même fondation, leur nombre est limité; ils dînent, par groupes de huit ou dix (1), à la table des professeurs logés comme eux dans l'établissement, et ils ont, pour s'ébattre, un vaste domaine, bois, champs et prairies. — De même en Angleterre, à Harrow, Eton et Rugby; là, chaque professeur est maître de pension; 10, 20, 30 élèves habitent sous son toit, et mangent à sa table ou à une table présidée par une dame de la maison. Ainsi, de la famille à l'école, sans chute douloureuse ni contraste brusque, l'adolescent reste sous le régime qui convient à son âge, et qui est la vie domestique, continuée, mais élargie.

Tout au rebours et contrairement au véritable esprit de l'institution scolaire, le collège ou lycée français est, depuis quatre-vingts ans, une entreprise de l'État, le prolongement local d'une œuvre centrale, un des cent rameaux de la grosse tige universitaire, sans racines propres, et son personnel dirigeant ou enseignant se compose de fonctionnaires, pareils aux autres, c'est-à-dire mobiles (2), instables et préoccupés de l'avancement, ayant,

tion, .. sauf dans deux ou trois grandes maisons de Paris, le nombre des élèves était généralement assez restreint... Le nombre des pensionnaires à Port-Royal n'a jamais dépassé 50 à la fois. » — « Avant 1764, la plupart des collèges étaient des externats comprenant de 15 à 80 élèves, » outre des boursiers et les pensionnaires payans assez peu nombreux. — « Une armée d'internes qui comprend plus de la moitié de notre bourgeoisie, une discipline réglée et surveillée par l'État, des maisons comprenant jusqu'à sept ou huit cents pensionnaires, voilà ce qu'on chercherait vainement ailleurs, et ce qui est essentiellement propre à la France contemporaine. »

(1) Bréal, *ibid.*, 287. *Id.*, *Excursions pédagogiques*, p. 10. « J'ai pris part (avec ces élèves), dans la chambre du célèbre latiniste Corsen, à un souper plein d'entrain et de gaité, et je me souviens du sentiment qui me saisit, quand je revis, par la pensée, les repas que nous faisions en silence à Metz, au nombre de deux cents, sous l'œil du censeur et du surveillant-général et sous la menace des punitions, dans notre froid et monacal réfectoire. »

(2) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au Conseil d'État*, p. 172. (Séance du 7 avril 1807) : « On fera circuler les professeurs dans l'Empire selon les besoins. » — Décret du 1^{er} mai 1802, article 21 : « Les trois fonctionnaires chargés de l'administration et les professeurs des lycées pourront être appelés, d'après le zèle et le talent qu'ils apporteront dans leurs fonctions, des lycées les plus faibles dans les plus forts, et des places inférieures aux supérieures. »

pour principal motif de bien faire, l'espoir de monter en grade et d'être promus ailleurs, par suite, et d'avance, presque détachés de l'établissement où ils exercent, outre cela, conduits, poussés et réprimés d'en haut, enfermés chacun dans son compartiment spécial et dans sa besogne restreinte, le proviseur cantonné dans son administration et le professeur dans sa classe, avec défense expresse d'en sortir, aucun professeur, « sous aucun prétexte, ne pouvant recevoir dans sa maison, comme externes ou internes, plus de deux élèves (1), » aucune femme ne pouvant loger dans l'intérieur du lycée ou collège, tous, proviseur, censeur, économiste, aumônier, maîtres et sous-maîtres, juxtaposés comme des rouages engrenés ensemble par art et par force, sans concorde intime, sans lien moral, sans intérêt collectif, belle et savante machine, qui, à l'ordinaire, fonctionne correctement et sans accrocs, mais qui n'a point d'âme, parce que, pour avoir une âme, il faut d'abord être un corps vivant. En sa qualité de machine construite à Paris sur un type unique et superposée aux gens et aux choses depuis Perpignan jusqu'à Douai et depuis La Rochelle jusqu'à Besançon, elle ne s'accommode pas aux convenances de son public, elle soumet son public aux exigences, à la rigidité, à l'uniformité de son jeu et de sa structure. Or, comme elle n'agit que mécaniquement, par pression extérieure, la matière humaine, sur laquelle elle opère, doit être passive, composée, non de personnes diverses, mais d'unités toutes semblables : les élèves ne peuvent être pour elle que des numéros et des noms. — De là, nos internats, ces grosses boîtes de pierre dressées et isolées dans chaque grande ville, ces lycées aménagés pour trois cents, quatre cents et jusqu'à huit cents pensionnaires, dortoirs et réfectoires immenses, cours de récréation fourmillantes, salles d'étude et de classe encombrées, et, pendant huit ou dix ans, pour la moitié de nos enfans et adolescents, un régime à part, antisocial et anti-naturel, la clôture exacte, nulle sortie, sauf pour marcher deux à deux en file sous les yeux du sous-maître qui maintient l'ordre dans les rangs, la promiscuité et la vie en commun, la régularité minutieuse et stricte, sous une discipline égalitaire et sous une contrainte incessante, pour manger, dormir, étudier, jouer, se promener, et le reste, bref, le *communisme*.

De l'Université, ce régime s'est propagé chez ses rivales. Aussi bien, c'est elle qui, conférant les grades et faisant passer les examens, dresse et surcharge tous les programmes scolaires : par suite, elle provoque chez autrui ce qu'elle pratique chez elle, l'en-

(1) Arrêté du 11 janvier 1811. — Décret du 17 mars 1808, articles 101 et 102.

traînement de la jeunesse, l'éducation factice dans une serre close et surchauffée. D'autre part, l'internat est, pour les entrepreneurs, moins onéreux que l'externat (1), et, dans toute maison, plus les pensionnaires sont nombreux, plus les frais généraux se réduisent; ainsi, pour subsister en face des établissemens universitaires, il faut des internats et des internats très peuplés. A cela les établissemens ecclésiastiques se résignent volontiers; même, ils y sont enclins; ce sont les jésuites qui les premiers, sous l'ancienne monarchie, ont introduit les pensionnats très fermés et très remplis. Par essence, l'Église catholique est, comme l'État français, une institution romaine, encore plus exclusive et plus gouvernante, résolue à saisir, tenir, régir et régenter tout l'homme, et, au préalable, tout l'enfant, tête et cœur, opinions et impressions, afin d'imprimer en lui à demeure la forme définitive et salutaire qui est pour lui la première condition du salut. En conséquence, dans la cage ecclésiastique, la clôture est encore plus stricte que dans la cage laïque: si les barreaux y sont moins gros et moins rudes, le grillage, plus souple et plus fin, est plus enveloppant, plus serré et mieux entretenu; on ne souffre pas qu'il s'y fasse des trous, ni que des mailles s'y relâchent; contre les interventions du monde et de la famille, contre les écarts et les sursauts de l'initiative individuelle, les précautions sont innombrables et font un réseau double ou même triple. Car, à la discipline scolaire, s'ajoute la discipline religieuse, non moins imposée, aussi rigide et plus continue, exercices quotidiens de piété, pratiques ordinaires et cérémonies extraordinaires, direction spirituelle, influence du confessionnal, exemple et tenue de tout un personnel rallié autour de la même œuvre par la même foi. Plus un milieu est fermé, plus son action est forte: les chances sont pour que celle-ci soit décisive sur l'enfant séquestré, abrité, élevé sous cloche, pour que son intelligence, sa croyance et sa pensée, soigneusement cultivées, émondées et toujours dirigées, reproduisent exactement le modèle voulu. — C'est pourquoi, en 1876, sur les 46,000 élèves des 309 établissemens ecclésiastiques d'instruction secondaire, 33,000 étaient internes (2), et les autorités catholiques admettent que, dans les 86 petits séminaires, il ne faut point d'externes, point de futurs laïques.

Pour les 23,000 élèves des petits séminaires et pour les

(1) Boissier (*Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 août 1869, p. 919): « Les lycées d'externes coûtent et les lycées d'internes rapportent. »

(2) *Statistique de l'enseignement secondaire* (46,816 élèves, dont 33,092 internes, et 13,724 externes). — L'abbé Bougaud, *le Grand péril de l'Église de France*, p. 135. — *Moniteur* du 14 mars 1865, Discours au sénat, par le cardinal de Bonnechose.

10,000 élèves des grands séminaires, ce parti-pris est peut-être raisonnable; il est peut-être raisonnable aussi pour les futurs officiers que l'État forme à La Flèche, Saint-Cyr, Saumur et sur le *Borda*. Futurs militaires ou futurs prêtres, leur éducation les prépare à leur vie; ce qu'ils seront, adultes, ils le sont déjà, adolescents et enfans; l'internat, sous une discipline de couvent ou de caserne, les qualifie d'avance pour leur profession; puisqu'ils doivent en avoir l'esprit, il faut qu'ils en contractent les habitudes; ayant pris le pli de leur métier, ils en accepteront plus aisément les contraintes, et d'autant mieux que les contraintes seront moindres pour le jeune officier au régiment que tout à l'heure à Saint-Cyr, pour le jeune desservant dans sa paroisse rurale que tout à l'heure au grand séminaire. — Tout au rebours pour les 75,000 autres internes des établissemens publics ou privés, ecclésiastiques ou laïques, pour les futurs ingénieurs, médecins, architectes, notaires, avoués, avocats et autres gens de loi, fonctionnaires, propriétaires, chefs ou sous-chefs dans l'industrie, l'agriculture et le commerce; car l'internat est justement le contraire de l'éducation requise pour une carrière laïque et civile. De cet internat prolongé, ils emportent une provision suffisante de latin ou de mathématiques; mais deux acquisitions capitales leur manquent: ils ont été privés des deux expériences indispensables; au moment d'entrer dans le monde, l'adolescent en ignore les deux personnages principaux, l'homme et la femme, tels qu'ils sont et qu'il va les rencontrer dans le monde. Il n'en a point l'idée, ou plutôt il n'en a qu'une idée préconçue, arbitraire et fausse.

Il n'a point dîné, à l'ordinaire, auprès d'une dame, maîtresse de maison, en présence de ses filles et parfois d'autres dames; le son de leurs voix, leur attitude à table, leur toilette, leur réserve plus grande, les égards dont on les entoure, la politesse ambiante, n'ont point tracé dans son imagination les premiers linéamens d'une notion exacte; par suite, à l'endroit du ton qu'on doit prendre avec elles, il y a chez lui une lacune; il ne sait pas leur parler, il est gêné dans leur compagnie, elles sont pour lui des êtres étranges, nouveaux, d'une espèce inconnue. — Pareillement, à table et le soir, il n'a point entendu des hommes faits causer: il n'a point recueilli les mille petites informations qu'un jeune esprit, en train de croître, puise dans la conversation générale. Sur les carrières et la concurrence, sur les affaires, l'argent, le ménage et le budget domestique, sur la dépense qui doit toujours être équilibrée par la recette, sur la recette qui presque toujours est le prix courant d'un travail accepté et d'un assujettissement subi, sur les intérêts puis-

sans, pressans, personnels qui tout à l'heure vont se prendre au collet, et peut-être à la gorge, sur l'effort continu, le calcul incessant, le combat quotidien qui, dans la société moderne, composent la vie d'un homme ordinaire, on lui a ôté les moyens de s'instruire, le contact des hommes vivans et divers, les images que la sensation de ses yeux et de ses oreilles aurait imprimées dans sa cervelle. Ces images sont les seuls matériaux d'une conception correcte et saine ; par elles, spontanément et graduellement, sans trop de déceptions ni de heurts, il se serait figuré la vie sociale, telle qu'elle est, ses conditions, ses difficultés et ses chances : il n'en a pas le sentiment, ni même le pressentiment. En toute affaire, ce que nous appelons le bon sens n'est jamais qu'un résumé involontaire et latent, le dépôt persistant, solide et salutaire qui se fait en nous après beaucoup d'impressions directes ; à l'endroit de la vie sociale, on l'a privé de ces impressions directes, et le précieux dépôt n'a pu se former en lui. — Avec ses professeurs, il n'a presque jamais conversé ; quand ils l'ont entretenu, c'était de choses impersonnelles et abstraites, langues, littératures et mathématiques. Avec ses maîtres d'étude, il n'a guère parlé, sauf pour contester une injonction ou gronder tout haut contre une réprimande. De causeries véritables, avec acquisitions et mutuel échange, il n'en a point eu, sauf avec des camarades : si, comme lui, ils sont tous internes, ils n'ont pu se communiquer que leurs ignorances ; si le pensionnat admet en outre des externes, ceux-ci, contrebandiers actifs ou commissionnaires complaisans, importent et colportent dans la maison les livres prohibés, les journaux scandaleux, les vilénies, les provocations et tout le mauvais air de la rue. — Or, sous ces excitations ou dans ce vide, aux approches de la puberté et de la délivrance, les têtes des captifs travaillent, et nous savons dans quel sens (1), avec quels contresens, à quelle distance de la vérité observable et positive, comment ils se figurent la société, l'homme et la femme, sous quels traits simples et grossiers, avec quelle insuffisance, quelle présomption, quels appétits de serfs libérés et de jeunes barbares, comment, à l'endroit des femmes, leur rêve précoce et trouble devient vite brutal et cynique (2),

(1) Bréal, *Quelques mots*, etc., p. 308 : « Il ne faut pas s'étonner si nos enfans, une fois sortis du collège, ressemblent à des chevaux échappés, se butant à toutes les bornes, commettant toutes les sottises. L'âge de raison a été artificiellement retardé pour eux de cinq ou six ans. »

(2) Sur le ton et le tour de la conversation entre élèves à ce sujet, en rhétorique, en seconde et même plus tôt, je ne puis qu'en appeler aux souvenirs du lecteur... — De même, pour un autre danger de l'internat, non moins grave et qu'on évite de mentionner ici.

comment, à l'endroit des hommes, leur pensée sans lest et précipitée devient aisément chimérique et révolutionnaire (1). La pente est raide du mauvais côté, et, pour enrayer, pour remonter la pente, il faut que le jeune homme, prenant en main la conduite de sa propre vie, sache vouloir par lui-même et persévérer dans sa volonté.

Mais une faculté ne se développe que par l'exercice, et justement l'internat français est l'engin le plus efficace pour empêcher celle-ci de s'exercer. — Depuis le premier jusqu'au dernier jour de son internat, l'adolescent n'a point eu à délibérer, choisir et décider l'emploi d'aucune heure de ses journées scolaires; sauf pour flâner à l'étude et ne pas écouter en classe, il n'a pu faire usage de sa volonté. Presque tous ses actes, en particulier les extérieurs, attitudes, postures, immobilité, silence, défilé, marche en rangs, lui ont été commandés. Il a vécu comme un cheval attelé, entre les deux brancards de sa charrette; elle-même, cette charrette, engagée par ses deux roues, ne pouvait sortir des ornières rectilignes qu'on lui avait creusées et frayées tout le long du chemin; impossible au cheval de s'écarter. Au reste, chaque matin, à la même heure, on l'attelait, et, chaque soir, à la même heure, on le dételait; chaque jour, à d'autres heures, on le faisait reposer, on lui donnait sa ration d'avoine et de foin. Il n'a jamais eu besoin de s'en préoccuper, ni de regarder en avant ou par côté; d'un bout à l'autre de l'année, il n'a eu qu'à tirer, d'après les avertissemens de la bride ou les encouragemens du fouet, et ses principaux ressorts d'action n'ont été que de deux espèces: d'une part, ces avertissemens et encouragemens plus ou moins durs, d'autre part, son indocilité, sa paresse et sa fatigue plus ou moins grandes; entre les deux, il pouvait opter. Pendant huit ou dix ans, son initiative a été réduite à cela: nul autre emploi de son libre arbitre: ainsi l'éducation de son libre arbitre est rudimentaire ou nulle.

Là-dessus, notre système suppose qu'elle est faite et parfaite;

(1) Bréal, *Excursions pédagogiques*, p. 326, 327. (Témoignages de deux universitaires): « La grande vertu du collège est la camaraderie, qui comprend la solidarité des élèves et la haine du maître. » (Bersot): — « Les punitions irritent celui qu'elles atteignent et engendrent les punitions; les élèves se fatiguent: une irritation sourde les prend, doublée de mépris contre le régime lui-même et contre ceux qui l'appliquent. Le désordre leur fournit un moyen de se venger ou du moins de se détendre les nerfs; ils font du désordre partout où s'offre une chance d'en faire impunément... Il suffit qu'un acte soit interdit par l'autorité pour qu'il y ait gloire à le commettre. » (A. Adam, *Notes sur l'administration d'un lycée.*) — Deux esprits indépendans et originaux ont raconté leurs impressions à ce sujet; l'un d'eux, Maxime Du Camp, a subi le régime du lycée; l'autre, G. Sand, n'a pu le tolérer pour son fils. (Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, et G. Sand, *Histoire de ma vie.*)

nous jetons au jeune homme la bride sur le cou ; nous lui remettons le gouvernement de lui-même. Nous admettons que, par une grâce extraordinaire, l'écolier est tout d'un coup devenu un homme, qu'il est capable de se donner des consignes et de les suivre, qu'il s'est habitué à peser d'avance les conséquences prochaines et lointaines de ses actes, à se les imputer, à s'en croire responsable, que sa conscience, subitement maîtresse, et sa raison, subitement adulte, vont marcher droit à travers les séductions et se redresser vite après les défaillances. En conséquence, on le lâche, avec une pension, dans une grande ville ; il s'inscrit à la Faculté, et devient un étudiant, parmi dix mille autres, sur le pavé de Paris. — Or, en France, aucune police universitaire n'intervient, comme à Bonn et Göttingue, à Oxford et Cambridge, pour surveiller sa conduite et réprimer ses écarts, à domicile et dans les lieux publics : à l'École de médecine, de droit, de pharmacie, des beaux-arts, des chartes, des langues orientales, à la Sorbonne, à l'École centrale, son émancipation est totale et brusque. Quand il sort de l'éducation secondaire pour entrer dans l'éducation supérieure, il ne passe pas, comme en Angleterre et en Allemagne, d'une liberté restreinte à une liberté moins restreinte, mais d'une discipline claustrale à l'indépendance complète. En chambre garnie, dans la promiscuité et l'incognito d'un hôtel banal, à peine échappé du collège, le novice de vingt ans trouve autour de lui les innombrables tentations de la rue, l'estaminet, les brasseries, les bals publics, les publications obscènes, les camaraderies de rencontre, les liaisons de bas étage ; contre tout cela, son éducation antérieure l'a désarmé ; au lieu de constituer en lui la force morale, le long et strict internat a maintenu en lui la débilité morale. Il cède à l'occasion, à l'exemple : il suit le courant, il flotte au hasard, il se laisse aller. A l'endroit de l'hygiène, en matière d'argent, du côté du sexe, ses sottises et ses folies, grandes ou petites, sont presque inévitables, et sa chance est moyenne si, pendant ses trois, quatre ou cinq années de licence plénière, il ne se gâte qu'à demi.

H. TAINÉ.

LA

FORTUNE MOBILIÈRE

DANS L'HISTOIRE

II¹.

LES MONNAIES ET LE TAUX DE L'INTÉRÊT.

Ces métaux précieux dont nous avons esquissé, dans un précédent travail (1), l'histoire marchande sous la forme abstraite de lingots, nous apparaissent ici sous leur aspect usuel, fractionnés en moyennes et petites parcelles que l'on nomme des pièces de monnaie ; soit que ces monnaies existent *réellement*, comme notre franc d'aujourd'hui, comme le teston d'argent ou le louis d'or d'autrefois, soit que, sans exister métalliquement, elles *signifient* seulement un certain poids de métal, comme le talent des Grecs, le sesterce des Romains, ou la livre tournois d'avant 1789. De là deux sortes de monnaies : l'une *réelle*, l'autre *de compte*.

Bien que notre unité monétaire soit depuis un siècle le franc, l'usage de l'ancienne « monnaie de compte » n'est pas tellement

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

tombé en désuétude, qu'on ne dise encore communément, pour évaluer la fortune d'un particulier, qu'il a tant de mille *livres* de rente; et que d'anciennes monnaies réelles, qui ont autrefois circulé en France, ne subsistent dans le langage courant des campagnes, quoique, depuis cent ans et plus, on n'en ait pas vu une seule. La pistole, monnaie d'Espagne, de Flandre et d'Italie, — jamais il n'en a été frappé par nos rois, — fut proscrite sous Louis XIV; et, pourtant, en 1892, les paysans bas-normands, sur un champ de foire, ne formulent le prix de leurs bestiaux qu'en pistoles et demi-pistoles; les paysans bretons le formulent en *réaux*, dernier vestige des rapports commerciaux avec l'Espagne. Les ruraux de bien des provinces continuent à chiffrer les sommes en écus, et les Parisiens, hommes de sport et de cercles, continuent à les chiffrer en louis, quoiqu'il n'y ait plus ni louis, ni écus, ni réaux, ni pistoles.

I.

La livre tournois, que nous trouvons dans la première moitié du XIII^e siècle à l'état de monnaie de compte, avait-elle été sous Charlemagne une monnaie réelle, en or, à peu près semblable comme poids à ces pièces de 100 francs, les reines de notre système monétaire, dont on ne voit guère de spécimens que sur le tapis vert de Monaco? C'est une question qui, jusqu'ici, n'a pas été résolue, et dont la discussion m'entraînerait hors du cadre de cette étude. Toujours est-il qu'au milieu du règne de Philippe-Auguste, en 1200, le mot « livre tournois » ne désignait pas une pièce de monnaie, mais une quantité d'argent supposée égale à 98 grammes d'argent, puisqu'on disait que le « marc, — 245 grammes, — valait deux livres dix sols. »

La livre tournois n'existant que dans le langage, ne servant qu'à compter, de quelle monnaie se servait-on pour payer? D'un nombre infini de morceaux d'or, d'argent, de billon, frappés par toutes sortes de gens dans toutes espèces de pays, et que le public se chargeait d'apprécier en livres, sous et deniers, à leur juste valeur de poids et de titre. Les barons et les prélats qui battaient monnaie régulièrement, au XIII^e siècle, étaient au nombre de quatre-vingts. Il y avait donc, en théorie, quatre-vingts étalons monnayés. En pratique il y en avait davantage. Avant de devenir sous la féodalité un droit seigneurial, puis un droit régalien, la monnaie était apparue aux peuples des temps mérovingiens sous un aspect commercial, bien plus que sous l'aspect administratif.

On se faisait de la monnaie, sous Dagobert, une idée plus juste, plus conforme aux principes de l'économie politique, et plus sem-

blable à celle que nous en avons aujourd'hui, qu'on ne faisait sous Philippe le Bel ou sous Louis XIV. Sous les Mérovingiens, une foule d'abbayes et de particuliers, — dans un travail récent, M. A. de Barthélemy en a relevé plus de mille, — jouissent du privilège d'émettre de la monnaie à leur nom (celui des princes n'y figurait pas), et au titre légal; ils la vendent comme toute autre marchandise. L'autorité de l'État sur ces *monetarii* paraît vaine depuis le VI^e siècle.

Rien ne prouve que, de ces pièces en quelque sorte privées, il ne subsistât quelques types encore au XIII^e siècle. La longévité des monnaies, jamais *décriées* ni refondues et qui ne mouraient que de vieillesse, était inouïe en ces époques reculées. En 1420, à Limoges, les pièces frappées en 817, c'est-à-dire six siècles auparavant, à l'effigie de Louis le Débonnaire, sont très communes. On en voit d'autres à la même époque au nom de Charlemagne, de Pépin d'Aquitaine et d'Eudes, datant par conséquent de 752 à 890. Quoiqu'on sache que la fabrication d'espèces à l'effigie de ces rois a continué longtemps après leur mort, le fait ne laisse pas d'être curieux.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, le droit d'émettre de la monnaie n'emportait pas pour un seigneur, *ni même pour un souverain*, le droit d'en imposer l'usage, surtout l'usage unique et exclusif, dans ses propres États. Grenoble refuse nettement, en 1366, de se soumettre à une ordonnance du Dauphin, qui proscrivait toute autre monnaie que la monnaie delphinale, ordonnance que la ville déclare « attentatoire à ses libertés. » Ce libre cours des espèces, qui fut le droit commun du moyen âge, permit à la monnaie royale de se répandre sur les terres des grands vassaux.

Il ne faudrait pas croire pourtant que la livre tournois eût universellement pénétré, même dans le langage ou dans les écritures des caissiers, sur le territoire de la France moderne. On relève, de Dunkerque à Marseille et du Rhin aux Pyrénées, une vingtaine de livres de compte, toutes de valeurs différentes, toutes cependant divisées en 20 sous et en 240 deniers. Le roi lui-même ne se sert pas de la livre tournois; jusqu'au milieu du XV^e siècle, les dépenses et les recettes de sa maison sont établies en livres parisis, plus fortes d'un quart que le tournois. Plus faible au contraire est la livre de Provins, que la Champagne abandonne au XIV^e siècle. La livre angevine égale le tournois, celle du Mans au contraire vaut le double; celle de Bretagne, en usage dans cette province jusqu'à sa réunion à la France au XVI^e siècle, égale la monnaie parisis.

Il est probable que les Anglais ont tenté, durant leur longue possession de la Normandie, d'y introduire la livre sterling, ou *d'estrelin* comme on disait; mais les pièces françaises n'ont pas

cessé d'y jouir de la faveur publique. Le sterling était plus solide pourtant, il s'est mieux tenu que le tournois à travers les siècles. Son histoire ne comporte pas une dépréciation aussi folle. Dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, la livre sterling, au lieu de valoir 25 francs, comme de nos jours, en valait à peu près 75. Elle était le quadruple de la livre tournois. Elle diminua graduellement jusqu'en 1561, où Élisabeth la fixa sous les espèces du « souverain » d'or, qui a subsisté depuis, immuable comme poids et comme titre, et toujours divisé, comme au temps de Richard Cœur-de-Lion, en 20 sous que l'on nomme shillings, et en 240 deniers que l'on nomme pence.

La livre sterling valait, à cette date (1561), huit livres tournois environ ; deux siècles plus tard elle en vaudra plus de 27. Et cette seule évolution de la monnaie des deux peuples causa de singulières différences dans la fortune mobilière, en France et en Angleterre.

Les livres tournois et sterling, si leur valeur, à une époque très ancienne, a été la même, ce qui est possible, puisque le sou de Charlemagne valait 4 fr. et que le sou de saint Louis ne valait qu'un franc, semblent n'avoir eu, depuis la conquête normande, aucune espèce de rapports, n'avoir jamais influé l'une sur l'autre ; on peut s'en convaincre en comparant les dates de leurs variations respectives. Au contraire, les « livres de compte » des peuples de Lorraine, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc, Roussillon, etc., ont suivi, dans leur avilissement progressif, la marche décroissante du tournois, jusqu'à ce que l'absorption des fiefs par la famille royale fit disparaître peu à peu leur usage, leur nom et, dans les temps modernes, jusqu'à leur souvenir.

Le Languedoc, au temps des Albigeois, se servait de la livre *raimondine* ou *arnaudine* : et non-seulement les gouverneurs royaux respectaient, cent ans après, ces monnaies locales, mais ils continuaient de faire fondre, pour la province, des types très différens de ceux dont on usait à Paris et dans le Nord. Dans tout le Sud-Ouest, les monnaies de Roussillon s'étaient aussi largement répandues, par le commerce dont ce petit coin de terre avait été longtemps, sur la Méditerranée, l'un des centres favorisés. On comptait ici en livres *perpignanaise*, *melgorienne* et *barcelonaise de tern*, cette dernière créée par les rois de Majorque, comtes de Barcelone et de Roussillon.

Tous ces systèmes évoluaient un peu dans l'orbite du nôtre, mais sans que l'on puisse établir entre eux aucune proportion constante. Je n'infligerai pas du reste au lecteur le détail, passablement embrouillé, des luttes de ces multiples monnaies de compte les

unes avec les autres, car elles en eurent de terribles ; les souverains des petits fiefs, comme ceux des grands, prétendant toujours intervenir, et toujours obligés de battre en retraite devant la souveraineté de l'opinion.

Au sud-est, la Provence, le Comtat-Venaissin et le Dauphiné avaient aussi leur étalon particulier. Dans les deux premiers, c'est généralement le florin, composé de 12 sous. Durant les *xvi^e* et *xvii^e* siècles, le vice-légit d'Avignon, pour le compte du pape, et le propriétaire de la principauté d'Orange, fabriquèrent en billon, sous et doubles deniers ou *patacs*, une quantité de fausse monnaie si grande, et si disproportionnée avec les faibles besoins de ces territoires, le marché y était tellement encombré de ce numéraire de mauvais aloi, que le prix des marchandises, exprimé en cette monnaie à demi fictive, avait haussé de toute la prime obtenue par la « monnaie forte » dans toute la région.

Le Dauphiné ne suivit pas l'exemple de la Provence, qui, depuis sa réunion à la couronne (1481), ne compta guère qu'en monnaie tournois. Possédé par le roi de France, plutôt que vraiment uni et incorporé au royaume, — situation bizarre à nos yeux contemporains, bien qu'elle soit pourtant celle de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche, et qu'elle ait été longtemps celle du pays de Galles vis-à-vis de l'Angleterre, — l'héritage des Dauphins de Viennois conserva, jusqu'au commencement du *xvii^e* siècle, son autonomie monétaire de jadis. Cette autonomie, comme tout ce qu'ont enfanté les temps féodaux, était elle-même très fractionnée. On avait, dans ce territoire borné, deux systèmes de compte : l'un, la livre viennoise, qui disparut au *xvi^e* siècle ; l'autre, beaucoup plus tenace et qui persista jusqu'à Louis XV, le florin, divisé en douze gros de chacun vingt-quatre deniers.

La Bourgogne paraît avoir adopté de bonne heure l'usage de la monnaie tournois. Les ducs eux-mêmes l'employaient au *xiv^e* siècle, pour l'évaluation de leurs dépenses, quand ils résidaient dans leur fief ; à Paris et aux environs, ils se servaient de la livre parisienne. Cependant ils ne se faisaient pas faute de frapper des espèces divisionnaires d'un aloi de fantaisie, selon la coutume du temps, pour les besoins de leurs peuples. La monnaie du cru, livre dijonnaise, avait aussi à subir, au sud, la concurrence de la livre viennoise, assez répandue en Savoie et en Piémont, à l'est celle de la livre *estevenante* qui dominait en Franche-Comté.

Cette dernière, ainsi nommée de l'archevêque de Besançon Étienne, son fondateur, était plus faible aussi que le tournois. Une autre monnaie était en usage à côté d'elle, dans la comté de Bourgogne : le *franc*, ou livre comtoise, qui n'a rien de commun avec les pièces d'or frappées en France, sous le même nom, au *xiv^e* siècle,

ni avec les *francs* d'argent du *xvi*^e siècle qui circulèrent jusqu'à Louis XIV. Le franc des bords de la Saône, comme son voisin celui de Lorraine, était une monnaie de compte, qui valait assez exactement, sous l'ancien régime, les deux tiers de la livre française et qui se subdivisait en *144 engrognes*.

Au nord-est, l'Alsace se servait à la fois de deux ou trois types, très anciens, comme tous ceux qui précèdent, et comme eux ayant subi un avilissement extrême, au point de vue des quantités de métaux précieux qu'ils désignaient : c'étaient les livres et *pfenning* strasbourgeois, bâlois, colmariens, toutes espèces qui se mêlent dans les mêmes bourses, sans se confondre, gardant chacune leur titre et leur aspect. Il en est de même en Flandre, où l'on compte simultanément au *xvi*^e siècle en carolus, ou florins de Brabant, valant 25 sous tournois, en livres de 240 gros, en livres d'Artois, etc. Le mot « livre » s'applique ici à tant de valeurs diverses, que l'audacieux traducteur des monnaies antiques de notre département du Nord a toutes les peines du monde à éviter de faire naufrage, dans un océan d'incertitudes.

II.

Toutes ces monnaies, jusqu'ici passées en revue, ne sont, on ne doit pas l'oublier, que des évaluations de langage, des « monnaies parlées ». Avec elles on compte, mais on ne paie pas. Avant de jeter un coup d'œil sur les « bonnes espèces sonnantes, trébuchantes et ayant cours, » selon la formule de nos pères, qui ont été monnayées de 1200 à 1800, occupons-nous de la livre française par excellence, notre vieille livre tournois.

La valeur intrinsèque de la livre tournois en francs actuels nous est révélée par le prix du marc d'argent fin (245 grammes), unité de poids des métaux précieux, aux diverses périodes de notre histoire. Quand on dit que le marc, ou les 245 grammes d'argent, valent 3 livres 8 sols, c'est comme si l'on disait que la livre correspond à un poids d'argent de 72 grammes ($\frac{245 \text{ gr.}}{3 \text{ l. } 8 \text{ s.}}$), et qu'elle vaut par conséquent 16 francs ; puisque le franc, pesant 4 gr. 50 c., est à la livre comme 4 gr. 50 c. sont à 72 grammes.

Cette opération d'école primaire ne souffre aucune difficulté, lorsqu'on sait les prix réels du marc d'argent fin. C'est ce prix du marc que l'on a quelque peine à dégager des tables spéciales, dressées à cet effet par plusieurs savans, souvent avec un luxe de décimales qui entretiennent seulement l'illusion de l'exacitude.

Le titre des métaux précieux, que nous mesurons aujourd'hui au millième, se comptait jadis en « deniers » pour l'argent, en « karats » pour l'or. L'argent pur était à 12 deniers, l'or pur à

24 karats. Les bonnes monnaies d'or étaient à 22 et 23 karats, les bonnes monnaies d'argent variaient entre 11 deniers et 11 deniers et demi; c'est-à-dire qu'elles contenaient une proportion d'un douzième ou un vingt-quatrième seulement d'alliage, tandis que les nôtres en contiennent un dixième. Mais la tolérance légale de poids et de titre, concédée autrefois beaucoup plus largement qu'aujourd'hui, la façon surtout dont on vérifiait les espèces, longtemps après leur mise en circulation, et la négligence voulue, encouragée au besoin par le gouvernement, des directeurs d'ateliers monétaires à se conformer aux réglemens, permettent d'affirmer que la quantité de métal fin, réellement contenue dans les monnaies anciennes, ne dépasse pas celle des pièces contemporaines sous le rapport du titre, et, sous le rapport du poids, il est certain que ces dernières en contiennent beaucoup plus.

De nos jours les États d'Europe démonétisent les pièces, diminuées par le *frai* de $1/2$ pour 100 de leur poids, si elles sont en or, et de 1 pour 100 si elles sont en argent. Jadis le *descri* effectif des monnaies était très rare; et les pièces n'avaient pas à redouter seulement l'affaiblissement naturel, provenant d'un long usage. Jusqu'au milieu du xvii^e siècle (1645), où l'emploi du balancier et la fabrication « au moulin », inventée depuis cent ans, mais non encore adoptée, l'emportèrent définitivement sur l'antique fabrication au marteau, le rognage des espèces d'or et d'argent, d'une rotondité toujours douteuse et d'une tranche mal définie, se pratiqua sur la plus vaste échelle, par des moyens mécaniques ou chimiques. Ce fut au moyen âge, et jusque sous Louis XIII, une industrie fort répandue, dont la potence, prodiguée à ceux qui l'exerçaient, ne parvint pas à arrêter l'essor.

En restreignant aux pièces neuves, sortant pour la première fois d'un hôtel des monnaies, ou aux lingots qui y entrent afin d'y être transformés en espèces, les recherches sur la valeur du marc d'argent, on trouve deux sortes de prix : celui qui est payé par l'État aux particuliers, pour les 245 grammes de métal fin qu'il achète; celui que l'État revend au public ces 245 grammes monnayés. Il est un troisième prix du marc d'argent, aussi important que les deux autres, et moins facile à connaître exactement, parce qu'il n'en a pas été dressé de statistique : c'est le prix commercial et libre, que l'on paie entre personnes privées.

Ces prix ne se ressemblent jamais complètement, obéissent à des lois qui leur sont propres, et cependant influent toujours les uns sur les autres. Même aux périodes où le gouvernement s'abstient de toute ingérence dans le numéraire, il y a toujours entre le cours commercial et le cours légal du marc d'argent, exprimé en livres, un écart qui représente le droit de « seigneurage, » — impôt et

frais de fabrication. — Aux époques d'altérations officielles des monnaies par le roi, cet écart devient énorme.

Les altérations revêtaient deux formes bien distinctes : l'une portait sur *la nature* du métal, l'autre sur *sa valeur* en livres. Par la première, l'État donnait du cuivre, plus ou moins mélangé d'or et d'argent, pour de l'or et de l'argent pur. C'est la fausse monnaie classique que nos tribunaux punissent mensuellement des travaux forcés ou de la réclusion. Par la seconde, l'État attribuait à un métal ou à l'autre, mais le plus souvent à l'argent, une valeur arbitraire.

Aux yeux de nos ancêtres, ces deux opérations n'étaient pas blâmables au même degré. Pour eux, il y avait une nuance considérable entre le fait de changer le titre d'une monnaie, sans crier gare, d'émettre frauduleusement des « doubles » ou des « liards » qui ne contenaient que la moitié, ou le tiers, de leur poids en métal fin, et le fait de déclarer qu'une certaine espèce en circulation, qui valait dix sous la veille, en vaudrait quinze le lendemain. Ces deux procédés étaient fort désagréables aux peuples ; les contribuables faisaient leur possible pour s'en garantir, et nous allons voir qu'ils y ont réussi. Mais le premier leur semblait un pur vol ; à ceux qui l'emploient trop souvent, et sans vergogne, comme Philippe le Bel, ils décernent l'épithète de « faux monnayeurs. » Le second leur apparaissait comme un impôt, odieux mais non illégitime, qui n'outrepassait pas absolument les droits de la puissance publique.

Il ne faut pas oublier que, jusqu'aux temps modernes, la doctrine gouvernementale était « que le prince a le droit de hausser et de baisser de prix la monnaie, *quand ses affaires le désireront.* » C'est un conseiller d'État, Le Bret, qui tient ce langage en plein xvii^e siècle, et voici ce qu'au xviii^e on imprimait : « L'argent a, comme monnaie, une valeur que le prince peut fixer ; il établit une proportion entre une quantité d'argent, comme métal, et la même quantité, comme monnaie ; il fixe celle qui est entre les divers métaux employés à la monnaie... ; enfin il donne à chaque pièce une valeur idéale ! » Ces lignes sont signées Montesquieu, et l'auteur d'un *Dictionnaire des monnaies*, ouvrage estimable publié il y a cent ans, trouve la théorie si juste qu'il la donne à ses lecteurs comme de lui.

Au fond, les princes du moyen âge, gros et petits, clercs ou laïques, s'estimant maîtres du numéraire comme d'une portion de leur domaine, se livraient sans scrupule à la pratique des deux sortes de fausse monnaie que je viens de dire ; ce qui ne les empêchait pas de réserver ingénument la corde ou l'eau bouil-

lante, — « le faux monnayeur est accoutumé à être bouilli, » — à ceux de leurs sujets qui s'avisait de les imiter.

Le duc de Bourgogne *accorde* à l'évêque de Langres (1190), qu'il n'altérera ni le titre ni le poids de la monnaie de Dijon pendant sa vie, *sans le consentement* dudit évêque, mais réserve, sur cette prérogative d'altération, les droits de son fils et successeur. L'évêque d'Agen fait aux bourgeois de sa ville épiscopale et aux barons de l'Agenais la faveur de leur promettre (1233) qu'il maintiendra sa monnaie dans les conditions d'aloi précédemment réglées. Ce n'est pas chose rare qu'une députation venant de province présenter requête au souverain, « pour obtenir qu'il ne soit émis que de bonnes monnaies; » avantage signalé et qui se paie.

Peu à peu les grands États renoncèrent à ces pratiques ou n'y eurent recours que lorsqu'ils étaient à bout de ressources. Quelque discrétion qu'ils y aient apporté dans les siècles qui nous avoisinent, ces atteintes à la valeur des espèces avaient cessé d'être tolérées par l'opinion. Un duc de Bretagne, en 1472, pouvait impunément faire monnayer un certain nombre de marcs d'argent « à six deniers de loi, » c'est-à-dire moitié argent moitié cuivre; mais un roi de France ne le pouvait déjà plus. Quand Louis XIV ordonna les refontes, et prit avec le numéraire les libertés que l'on sait, à la fin de son règne, il fit scandale et souleva des tempêtes. Au contraire, on constate sans trop d'étonnement, au XIV^e siècle, que telle monnaie ne contient qu'un quart de son poids en métal précieux. C'est une particularité qui ne tire pas à conséquence.

Ces deux modes d'altération gênent beaucoup ceux qui recherchent aujourd'hui le prix *réel* du kilogramme d'argent; et, par prix réel, j'entends celui pour lequel il a été accepté par le public, et non celui que le roi lui a attribué dans un édit. Si, le marc d'argent valant cinq livres, on abaisse le titre de la monnaie de moitié, le même poids d'argent vaudra *nominalement* dix livres; de même, si l'on déclare que la somme du numéraire représentant 245 grammes d'argent, et que l'on appelait « cinq livres, » sera désormais appelée « dix livres, » dans l'un comme dans l'autre cas, le mot « livre » ne correspond plus qu'à un chiffre de grammes moitié moindre de celui auquel il correspondait précédemment.

Voilà ce qu'on en devrait conclure, si l'on prenait au pied de la lettre les tables de prix de M. Natalis de Wailly. Mathématiquement, et sur le papier, ce serait exact; pratiquement, et dans le commerce, ce serait faux. Les altérations monétaires n'ont pas eu le moins du monde les conséquences que l'on pourrait se figurer à première vue, *et que l'histoire leur attribue*. C'est un fait bizarre; mais l'étude du prix des marchandises le prouve surabon-

damment. Le cours des monnaies n'obéissait pas aux ordonnances royales.

J'ai été fort étonné, je l'avoue, de ne presque pas trouver trace des troubles que l'on suppose avoir été causés par cette manière d'agir des princes vis-à-vis de la monnaie. Les transactions ne paraissent pas en souffrir sérieusement entre particuliers. On stipule que l'on paiera en telles ou telles espèces non altérées, ou en monnaie forte; mais *le prix de toutes choses, exprimé en livres et en sous, reste le même* dans les années où le marc d'argent subit, par la volonté royale, une hausse artificielle, que dans les années qui précèdent ou suivent. C'est le cas en 1305, en 1355 et 1360, en 1420, etc.

Sous Philippe le Bel, la plupart des ventes de rentes et d'immeubles sont, par contrat, stipulées payables « en bonne et forte monnaie du temps, poids et valeur de saint Louis. » L'opinion persiste à traiter la monnaie comme une marchandise; et, si le gouvernement a émis des espèces affaiblies, on ne les reçoit que pour leur valeur intrinsèque, à laquelle on les ramène aussi bien dans le langage que dans les écritures. Les sujets de Jean le Bon ou de Charles VI agissaient, à l'égard des fausses monnaies de ces princes, comme nous aujourd'hui envers les pièces de 5 francs de l'Amérique du Sud, que nous ne recevons que pour 3 fr. 50. En 1359, année de grande secousse dans les prix du marc d'argent, le public adopte comme unité l'écu d'or qui n'a pas varié; à Tours, le receveur municipal compte en sous de mauvais aloi, et les traduit en écus sérieux avant de porter les totaux sur ses registres. A Paris, on distingue la *forte*, la *moyenne* et la *faible* monnaie; on en fait trois totaux séparés, et il est à noter que c'est toujours la forte qui domine: les recettes de l'hôpital Saint-Jacques (1360) sont, en forte monnaie de 443 livres, en *moyenne* de 55 livres, en *faible* de 28 livres seulement.

Je suis loin de prétendre que cette règle de ne compter qu'en forte monnaie n'ait souffert aucune exception. Évidemment il y en a eu, et j'en pourrais citer: les maçons sont payés à Rouen, en 1420 (année de cours factice du marc d'argent), 4 sous, puis 5 sous, 6 sous 8 deniers et enfin 15 sous. Voilà un exemple de prix marqués en « faible monnaie »; mais je le répète, ils sont extrêmement rares, et la comparaison de ces chiffres avec leurs voisins suffit, en pareil cas, à prévenir toute erreur.

Bien que les gouvernemens d'alors cherchassent à tromper le public, au contraire des gouvernemens actuels qui s'efforcent de le mettre en garde, par des avis multipliés, contre les fraudes dont il pourrait être victime à ce sujet, la sagacité populaire ne se laissait pas mettre en défaut. Même dans les époques à peu près régu-

lières, le droit du vendeur de peser les espèces, avant de les recevoir, était tellement admis, que les ordonnances prétendant y porter atteinte demeuraient vaines, et provoquaient seulement « des querelles et des batteries. »

III.

Comment la valeur de la livre parvenait-elle à se soustraire ainsi aux manœuvres fiscales des souverains de jadis, que l'on se figure armés de pouvoirs presque absolus? C'est ce qu'il est aisé de concevoir, en descendant dans le détail des transactions privées. La livre tournois n'étant que monnaie de compte, les paiemens se faisaient en espèces d'or, d'argent ou de billon, françaises ou étrangères. Quand le roi altérait une de ces espèces, quelque monnaie d'argent en général, le commerce se rejetait sur les autres, auxquelles on n'avait pas touché. Il se fixait sur la monnaie d'or : l'agnel, la chaudière, le florin, le franc, l'écu, le salut, le mouton, le royal, toutes pièces de 14 à 8 francs actuels, qui furent frappées depuis Philippe-Auguste jusqu'à Henri IV.

On sait combien de temps il faut aux ministres des finances du XIX^e siècle, disposant de moyens d'action très divers, très étendus, pour retirer de la circulation les espèces qu'ils veulent démonétiser, quel concours doivent leur prêter pour cela les caisses privées ; le tout sans admettre aucune mauvaise volonté de la part de la population. Il serait fou de croire que des administrations du moyen âge, qui ressemblent aux nôtres comme une carriole ressemble à un chemin de fer, qui n'avaient pour ainsi dire pas de budget, pas de fonctionnaires, aient pu faire passer aisément, et surtout promptement, de leurs hôtels des monnaies dans les escarcelles des particuliers de Paris et de province, avec lesquels elles communiquaient à peine, des espèces que tout le monde voyait d'un mauvais œil ; ni qu'elles aient pu davantage faire rentrer un autre numéraire auquel la foule était attachée!

La proportion infime, que j'ai citée plus haut, de la faible monnaie à la forte (6 pour 100) dans les coffres d'un hospice, c'est-à-dire d'un établissement qui reçoit les espèces sans les choisir, puisqu'elles lui arrivent en grande partie par la voie de l'aumône, et d'un hospice situé dans la capitale, par conséquent tout à fait à proximité de la source des espèces altérées, cette proportion, constatée au bout des douze mois de la plus grande falsification *nominale* qu'il y ait eu dans notre histoire (1360), montre suffisamment que ces falsifications avaient de minces résultats.

De plus, il fallait compter avec les monnaies étrangères : l'Europe des temps féodaux, si particulariste à tous égards, si hérissée

de douanes, de péages et de barrières, politiques ou économiques, vouée par sa constitution au morcellement et, par l'absence de moyens de transport, à l'isolement, était, sous le rapport monétaire, bien plus cosmopolite que l'Europe actuelle. Il y avait une beaucoup plus grande masse d'États qu'aujourd'hui à battre monnaie; mais toutes ces monnaies circulaient sans obstacle dans tous ces États. Nul n'avait le pouvoir, ni peut-être même l'idée, de proscrire celles de ses voisins. Cette situation, qu'aucune convention n'avait créée, résultait d'une sorte d'accord tacite. Elle se prolongea jusqu'à Louis XIV qui, le premier, *décria*, avec un succès relatif, certaines des pièces qui avaient vu le jour au-delà de nos frontières. Encore lui fallut-il, pour réussir, les accaparer et les refondre lui-même à son effigie.

Sous le règne de son prédécesseur, en 1636, un édit royal énumérait, en établissant le rapport officiel qu'il s'efforçait de leur attribuer avec la livre tournois, jusqu'à *trente-huit* monnaies étrangères ayant cours dans le royaume de droit ou de fait, et il y en avait bien d'autres. A côté de la pistole d'Espagne circulaient à cette époque, en France, d'autres pistoles frappées par les princes d'Italie, à Parme, à Milan, Florence, Gênes, Venise et Lucques, celles de Liège, celles du duc de Savoie et du duc de Lorraine. On se servait aussi des doubles ducats de Portugal, des *albertus* de Flandre, des *riddes* des Provinces-Unies. L'Angleterre nous envoyait ses *angelots*, ses *jacobus* et ses *nobles* à la rose. Il n'était pas jusqu'aux ducats de Bohême, de Hongrie ou de Pologne qui n'entrassent dans un paiement de quelque importance.

Aux siècles antérieurs, la diversité était bien plus grande, et elle augmente à mesure que l'on remonte dans le moyen âge, où les fabricans de monnaie étaient légion. Le plus singulier, c'est la grande distance d'où ces pièces de tout calibre et de toute valeur étaient venues, d'étape en étape, prendre place sur notre marché. A côté des monnaies royales et seigneuriales se voyaient, aux XIII^e et XIV^e siècles, sur le territoire actuel de notre patrie, les *morbolins* des Arabes, les oboles, *besans* et *constantins* de l'empire d'Orient, les *augustes* de Frédéric d'Allemagne, les ducats de Sicile et le florin de Florence, supérieur à toutes les autres monnaies d'or, imité et contrefait dans toute l'Europe. A Bordeaux, pour payer 17 livres tournois, on donne 3 écus d'or, 3 *menriques* neuves, 4 florins du Saint-Empire, 3 florins de Castille, 3 « au Chat, » etc. (1471). Un petit bourgeois de Brives fait l'inventaire de ses richesses métalliques (1512) qui comprennent des nobles « à l'écu, » à « la nef, » au « petit E, » des *aigles* d'Allemagne, des *philippes*, des *francs* à cheval et à pied, des réaux d'Espagne,

des *folles*, des *guillermus*, des écus, des ducats et des gros de toute provenance. Et ces mêmes espèces se rencontrent un peu partout, mélangées à d'autres, aux *toisons d'or*, aux *carolus* d'Autriche, en Artois, dans la Bourgogne aux écus Wilhem, aux *testons* de Milan, aux *reichsthalers*, chacun de ces types ayant une valeur variable selon l'année de sa fabrication, son titre et son degré de conservation.

Je demande pardon au lecteur de cette énumération fastidieuse; mais elle n'est pas inutile pour se faire idée de la confusion internationale des espèces, dans laquelle nos pères paraissent se mouvoir sans trop d'efforts, mais qui devait paralyser absolument, par la concurrence illimitée qu'elle comporte entre une si grande quantité de pièces, le succès d'une émission frauduleuse d'un des monnayeurs, ce monnayeur fût-il le roi de France.

Il faut bien admettre cependant, puisque plusieurs de nos rois ont eu recours à cet expédient impopulaire de jongler avec les métaux précieux, qu'ils y trouvaient quelque bénéfice. Ce bénéfice était mince. L'opération qui consistait, ou à diminuer le titre d'une pièce, ou à en surhausser la valeur nominale, ne pouvait réussir qu'avec les créanciers du Trésor. C'était donc une banqueroute, vulgaire dans le fond, quoique compliquée dans la forme. Quant à l'opération inverse qui consistait à abaisser subitement le prix du marc d'argent, à exiger, pour la valeur d'une livre, une plus grande quantité de grammes d'argent, c'était un impôt déguisé destiné à grossir les recettes. Dans le premier cas, l'État coupait en deux ou en trois une pièce de 5 francs, et déclarait, en vertu de son droit régalien, que chacun des morceaux valait toujours 5 francs; dans le second, il annonçait que la pièce de 5 francs n'aurait plus cours que pour 2 fr. 50. Dans la première hypothèse il volait ses créanciers, dans la seconde il volait ses débiteurs.

Débiteurs et créanciers de l'État étant peu nombreux à ces époques reculées, ce vol déguisé, cette confiscation, ou cet impôt, comme on voudra l'appeler, n'a jamais procuré à la fiscalité capétienne des ressources bien considérables.

Les altérations monétaires et les variations *artificielles* des prix du marc d'argent ayant été, comme je viens de le dire, sans influence sur le prix des marchandises exprimé en livres et en sous, il s'ensuit que, si l'on adopte les prix de la livre donnés par M. de Wailly ou ses prédécesseurs, méthodiquement et *annuellement* déduits des cours, fictifs ou réels, du marc d'argent, on commet de grossières erreurs. Si, parce que le marc d'argent est coté dans les tables de prix 26 livres en 1420, au lieu de 7 livres en 1418, on se figure que la livre, qui valait peut être 6 fr. 50 actuels l'année d'avant, est descendue à 2 francs, on obtient

l'absurde résultat que voici : les prix anciens, exprimés en livres, n'ayant pas varié dans le commerce, l'objet qui valait 10 sous en 1418 vaut toujours 10 sous en 1420 ; mais, comme on traduit les 10 sous de 1418 par 3 fr. 25, et les 10 sous de 1420 par 1 franc, on amène le lecteur, qui ne connaîtrait que la colonne des prix traduits en francs, à conclure que les altérations des monnaies par les rois avaient pour conséquence de faire beaucoup baisser le prix des choses ; tandis qu'au contraire, lorsqu'elles avaient une influence sur eux, c'était bien entendu dans le sens d'une hausse, d'une hausse nominale du moins.

Je crois plus sage de prendre, pour établir le prix de la livre tournois en France, la *moyenne* du prix du kilogramme d'argent fin, à chaque époque, en ne tenant compte que dans une très faible mesure des valeurs extravagantes attribuées à ce métal par les décisions éphémères du gouvernement. On obtient ainsi, de 1200 à 1600, dix-huit prix successifs de la livre tournois en francs, déduits du prix moyen de l'argent, pendant un nombre égal de périodes, dont on peut se servir pour calculer la valeur intrinsèque des objets de toute nature, et pour apprécier en bloc les vicissitudes de la fortune mobilière française.

Partie de 22 francs dans le premier quart du XIII^e siècle, la livre tournois était déjà descendue à 12 francs en 1320. Elle tombe d'une façon définitive, après quelques oscillations, à 7 fr. 50 en 1390. Elle avait donc baissé, en cent soixante ans, de près des deux tiers. Si elle avait continué dans la même proportion jusqu'en 1789, elle se serait réduite à quelques centimes. Mais, de 7 fr. 50 à la fin du XIV^e siècle, elle mit près de cent ans avant de tomber au-dessous de 5 francs en 1458 ; et elle valait encore plus de 2 fr. 50 à l'avènement d'Henri IV. Il est remarquable, comme je l'ai dit dans un travail précédent, que les diminutions ou augmentations du pouvoir commercial de l'argent soient demeurées absolument indépendantes de la dépréciation de la monnaie de compte, que même la pléthore de métaux précieux, au XVI^e siècle, n'ait eu sur le prix du kilogramme d'argent, exprimé en livres, aucune influence sérieuse.

Les 245 grammes d'argent valent 2 livres 10 sous en 1200, 4 livres en 1301, 7 livres 4 sous en 1411, 13 livres 12 sous en 1512, et 22 livres 16 sous en 1602 (1). Ils ont donc haussé d'une

(1) La livre tournois valut en moyenne :

De 1200 à 1225	21 fr. 77	De 1361 à 1389	8 fr. 90	De 1488 à 1511	4 fr. 64
1226 à 1290	20 fr. »»	1390 à 1410	7 fr. 53	1512 à 1540	3 fr. 92
1291 à 1300	16 fr. »»	1411 à 1425	6 fr. 85	1541 à 1560	3 fr. 34
1301 à 1320	13 fr. 40	1426 à 1445	6 fr. 53	1561 à 1572	3 fr. 11
1321 à 1350	12 fr. 25	1446 à 1455	5 fr. 69	1573 à 1579	2 fr. 88
1351 à 1360	7 fr. 26	1456 à 1487	5 fr. 29	1580 à 1601	2 fr. 57

façon presque régulière, ou, si l'on veut, la livre a diminué effectivement de 80 pour 100 par chaque siècle, mais, dans le *xvi^e* siècle, plutôt moins que dans les autres.

IV.

Quelle a donc été la cause de l'affaiblissement progressif de la livre tournois? Et comment ce mot, qui signifiait, en 1220, 98 grammes d'argent fin, est-il venu à n'en plus signifier que 11 en 1600, et 4 en 1789?

Évidemment l'ingérence de l'État a joué un rôle dans cette dépréciation, quand elle s'attaquait soit aux espèces, soit au prix du kilogramme de métal, *d'une manière lente et soutenue*. Le public n'était pas la dupe du gouvernement, dans ce dernier cas plus que dans l'autre; il ne cédait qu'en apparence. Il consentait à appeler « livre » une quantité de métal fin moins grande qu'auparavant, et à prendre pour une livre une monnaie qui, par son titre ou son poids, ne valait précédemment par exemple que 18 sous. Mais il rehaussait nominalement, dans la même proportion du dixième, toutes les espèces d'argent, nationales ou étrangères, en circulation dans le moment; et celles qui valaient jusque-là une livre se trouvaient dès lors valoir dans le commerce 22 sous. Il agissait de même envers toutes les espèces d'or. Nombreuses sont les ordonnances royales qui menacent, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, de peines sévères, voire de la confiscation des espèces, ceux qui prennent les monnaies d'or pour un prix supérieur au cours légal. Inutile d'ajouter que ces ordonnances n'étaient suivies d'aucune exécution.

Le même phénomène se produisait sur l'argent et les espèces d'argent, quand le roi s'en prenait à une espèce d'or ou au prix du kilogramme d'or: c'était l'argent qui montait, et il en résultait de même que la livre ne correspondait plus qu'à un peu moins d'or et à un peu moins d'argent.

Souvent aussi, sans aucune intervention du souverain, le rapport des deux métaux se dérangeait, comme il s'est dérangé dans notre siècle. Les ouvrages des financiers les plus sérieux, parus entre 1840 et 1850, témoignent la plus grande inquiétude sur la baisse probable de l'or, qui menaçait d'être terrible. On était à ce moment sous le coup des premières exploitations de la Californie, et déjà l'argent faisait une forte prime. Le contraire s'est produit, ainsi qu'on sait, depuis vingt ans; et le kilogramme d'or, au lieu de valoir seulement 15 kilogrammes et demi d'argent, comme la loi française lui en fait un devoir, se permet d'en valoir plus de 18.

Il en fut souvent ainsi de l'an 1200 à l'an 1600. Le rapport entre les deux métaux descendit jusqu'à 10 et s'éleva jusqu'à 13. J'entends le rapport réel et commercial, non pas un rapport imaginaire comme celui qui est donné dans quelques tableaux, d'après ces prix fantaisistes du métal dont j'ai parlé plus haut, qui n'ont jamais été effectivement acceptés, et qui font varier la proportion de 17 en 1310 à 2 et demi en 1355.

Chaque fois que l'un des deux métaux montait, par rapport à l'autre, on évaluait celui qui faisait prime en un plus grand nombre de livres : si, le marc d'argent valant 5 livres et le marc d'or 60, au rapport de 1 à 12, l'argent devenait tout à coup plus abondant, son prix moindre par conséquent, et que l'opinion voulût établir le rapport de 1 à 13, on cotait le marc d'or 65 livres au lieu de 60. Si, quelque temps après, c'était l'or qui baissait à son tour, et ne valait plus que 11 fois l'argent au lieu de 13, pour obtenir cette proportion nouvelle, on cotait l'argent à 6 livres au lieu de 5. Mais toujours c'était *par une élévation nominale* en livres-monnaie que se manifestait le changement de rapport des deux métaux. On ne réduisait jamais le prix, exprimé en livres, du métal qui baissait, on augmentait le prix de l'autre. Aujourd'hui où l'argent vaut *légalement* 222 francs le kilogramme et l'or 3,441 fr., nous disons, pour évaluer une baisse de 20 pour 100 de l'argent, qu'il ne vaut plus que 178 francs ; tandis que nos pères auraient dit que l'or vaut 4,130 francs. L'élasticité d'une monnaie de compte, qui n'était ni en or, ni en argent, facilitait singulièrement cette manière d'agir.

On devine que, maintes et maintes fois répétées, dans le cours de six siècles, ces hausses et ces baisses des deux métaux, qui dépréciaient inévitablement la livre, aient fini par la réduire à peu de chose. D'autant plus que, lorsque le fait se produisait, les gouvernemens ne manquaient pas d'intervenir, et accentuaient encore la baisse de la dite livre, sans le vouloir. Les gouvernemens d'autrefois croyaient « dur comme fer, » selon la locution populaire, qu'il existait entre l'or et l'argent un « juste rapport ; » — on n'ose trop leur jeter la pierre à cet égard, les gouvernemens modernes l'ont cru très longtemps, et il existe peut-être des hommes d'État qui le croient encore. — Partant, les plus honnêtes estimaient avoir le droit, et même le devoir de maintenir ce rapport, puisqu'il était « juste. » Quand l'un des deux métaux renchérisait, bien vite des édits, ordonnances ou déclarations solennelles commençaient par lui enjoindre de reprendre son ancien prix ; à quoi naturellement il n'avait garde d'obtempérer. Désespérant de vaincre cette résistance et de faire rentrer dans l'ordre cette marchandise rebelle, impuissant contre ce « cours abusif, » comme il le nom-

maint, l'État essayait souvent de rétablir le rapport auquel il tenait, en élevant le prix du métal qui restait stationnaire.

Mais l'élévation *légale* de ce dernier était immédiatement suivie d'une augmentation *commerciale* correspondante de l'autre. La lutte s'engageait entre le pouvoir qui courait après son « juste rapport, » avec une persévérance tout à fait bouffonne, et le public qui voulait précisément changer ce rapport. Les prix du marc d'or et du marc d'argent montaient alternativement, jusqu'à ce que le souverain et ses ministres, vaincus par la force des choses, battissent en retraite. Un exemple mémorable des conflits de ce genre, où naturellement le commerce eut le dernier mot, nous est fourni par l'histoire monétaire du règne de Louis XIII, durant lequel le rapport entre l'or et l'argent, qui était en 1602 de 11.87, s'éleva à 14.76 en 1640.

Pour la réduction de l'ancienne livre tournois en francs, il est préférable de se fonder exclusivement sur le prix comparé de l'argent autrefois et aujourd'hui, plutôt que de prendre, comme point de départ, le prix de l'or, ou un prix combiné de la valeur de l'or et de l'argent de jadis avec celui de l'or et de l'argent d'à présent. La livre, bien qu'elle ne fût ni en or ni en argent, signifiait implicitement de l'argent, parce qu'elle ne s'échangeait *au pair* que contre de l'argent. Pour avoir des espèces d'or en échange d'espèces d'argent, on payait constamment un change très élevé, qui augmente d'autant, par la plus-value donnée à l'or, la distance marchande des deux métaux monnayés.

Quand même d'ailleurs il serait vrai que l'on ait eu jadis un gramme d'or pour 12 grammes d'argent, au lieu de 15 et demi que l'on en doit donner aujourd'hui, la substitution incessante d'un métal à l'autre, dans la même bourse, fait que, le rapport inverse étant également vrai, le gramme d'argent d'autrefois ne vaut intrinsèquement ni plus ni moins que le gramme d'argent d'aujourd'hui, puisque nos lois définissent le franc : « quatre grammes et demi d'argent fin. »

D'ailleurs, les prix respectifs de l'or et de l'argent, comme ceux de toute autre marchandise, ne dépendent pas seulement de leur abondance plus ou moins grande, mais de l'usage plus ou moins grand qui en est fait. Croire que l'or était moins cher autrefois, parce qu'il était moins rare, serait une erreur. En voici la preuve : on évalue le stock de métaux précieux en Europe, au commencement du *xvi^e* siècle, à 87,000 kilogrammes d'or et 3,150,000 kilogrammes d'argent. Il y aurait donc eu, en l'an 1500, *36 fois plus d'argent que d'or*. Il y a une vingtaine d'années on calculait qu'il avait été extrait, depuis trois siècles et demi, tant dans l'ancien continent que dans le nouveau, 132,500,000 kilogrammes d'argent

contre 4,400,000 kilogrammes d'or. Il n'y aurait donc actuellement, sur le globe, que *32 fois plus d'argent que d'or*; et cependant l'or ne valait en 1500 que 11 fois et demi l'argent, tandis qu'il vaut en 1892 15 fois et demi plus, légalement, et 18 fois plus commercialement. Il est à la fois plus abondant et plus cher.

Et ce phénomène serait rendu plus sensible encore si l'on pouvait savoir combien, sur ces masses métalliques de 1500 et de 1892, il y a de kilogrammes employés aux usages domestiques, et combien il y en a de monnayés. L'on verrait que, par suite de l'accroissement du bien-être des classes moyennes, une bonne quantité d'argent a passé en cuillers et en fourchettes, en montres, en anneaux, etc., et que les proportions respectives de l'or à l'argent : 1 à 36 en 1500, 1 à 32 en 1892, sont plus favorables même à l'argent qu'elles ne le paraissent. Il n'y a peut-être pas, en effet, le tiers de l'argent, extrait des mines, à exister sous forme de numéraire; par suite, la proportion de la monnaie d'argent, par rapport à la monnaie d'or, est beaucoup moindre qu'au moyen âge.

Le simple bon sens, au surplus, ne suffit-il pas à le faire concevoir, et est-il besoin d'une statistique? La diminution seule du pouvoir de l'argent l'a rendu incommode, et impropre à une foule d'usages auxquels il suffisait jadis. Le même objet que l'on avait en 1400, en 1500, pour 1,000 grammes d'argent équivalait aujourd'hui à 5,000 ou 6,000. On pouvait porter 1 kilogramme dans sa poche, et 5 ou 6 kilogrammes dans sa valise; on répugne à porter 5 ou 6 kilogrammes d'argent dans sa poche et 25 ou 30 dans sa valise. Et je crois que l'argent aurait baissé bien davantage encore en notre siècle, par rapport à l'or, si l'on n'avait pas inventé le billet de banque, qui, s'appliquant aux deux métaux, atténue les défauts encombrans de l'un d'eux. Cet encombrement n'existait pas jadis; il fallait si peu de métal pour tant de choses! La comparaison seule du grand nombre des paiemens qui devaient se faire en argent, avec le petit nombre des paiemens qui pouvaient se faire en or, suffit à faire prendre le premier, plutôt que le second métal, pour base des prix de la livre-monnaie.

Il nous reste à examiner les conséquences de la dépréciation de la livre pour la fortune mobilière. Elles ont été immenses. La fortune mobilière est la grande victime du passé. J'ignore quel sort lui est réservé dans l'avenir; il ne pourra vraisemblablement être pire. C'est un fait, à la vérité, que nul n'ignore, mais le résultat de cette étude est de le mettre plus complètement en lumière. Ce genre de fortune a été atteint en France de trois façons: par la diminution du pouvoir de l'argent, par l'avalissement de la livre-monnaie, par la baisse du taux de l'intérêt. Et ces trois fléaux des capitalistes du

moyen âge ont réduit leur bien à peu près à rien. Nous avons vu deux de ces causes, nous allons voir la troisième.

La conclusion qui en découle, c'est qu'il n'y a pas dans notre pays, — la perte a été moins rude dans certains autres, puisque la livre anglaise valait encore 25 francs en 1789, tandis que la nôtre était tombée à 0 fr. 90, — *un seul rentier qui date de plusieurs siècles*. Les rentiers du temps de saint Louis, ceux du temps des guerres anglaises, ceux du temps de François I^{er}, sont tous plus ou moins réduits à la misère. Par la force seule des choses, ils ont été lentement et irrémisiblement dépouillés. Toutes les fortunes mobilières sont récentes, et ont pour origine le travail et l'industrie de leurs propriétaires actuels, ou des pères, grands-pères et *tout au plus* des arrière-grands-pères de leurs propriétaires actuels.

V.

Un capital de 1,000 livres qui valait 22,000 francs en 1200, n'en valait plus intrinsèquement que 16,000 en 1300, 7,530 en 1400, 4,640 en 1500, et était tombé en 1600 à 2,570 francs. Il allait encore être réduit dans les temps modernes. Ces 1,000 livres qui valaient, en 1600, 2,570 francs baissèrent en 1650 à 1,820 francs; en 1700, elles ne faisaient plus que 1,480 francs, en 1717 que 1,220 francs et en 1789 que 900 francs.

On ne peut s'empêcher de sourire quand on voit les colongers de Marmoutiers payer, au XVIII^e siècle, un denier de fermage par acre de terre, absolument le même prix qu'au temps de Charlemagne, où la livre valait *intrinsèquement* 81 francs de notre monnaie, et avait un pouvoir d'achat neuf fois plus grand; ce qui donne pour ce denier, représentant humblement sous Louis XVI les trois quarts d'un de nos centimes, une valeur *relative* de 3 fr. en l'an 800.

Plusieurs ordonnances avaient stipulé que, lorsqu'il y aurait un changement dans les monnaies, le débiteur devait payer le poids d'argent qu'il s'était engagé à compter le jour du contrat, sans avoir égard à la quantité de pièces. Jamais ces ordonnances ne furent observées, ni pour les cens, ni pour les rentes foncières, ni pour aucun autre revenu; la diminution se faisant graduellement, d'une manière presque insensible, sou à sou, les générations se succédaient sans pouvoir, sans songer peut-être, à protester contre une décroissance qui s'imposait à eux, sous l'aspect d'une inéluctable fatalité. Le seigneur d'Allan (Dauphiné) percevait en 1443, sur chaque possesseur de troupeaux, la redevance d'un fromage,

estimé en argent 6 deniers la livre. En 1626, le parlement décida que chacun de ces deniers du xv^e siècle en représentait 4 du moment présent. Les tenanciers trouvaient encore leur compte à se libérer en numéraire, plutôt qu'en nature, puisque le fromage dont ils étaient redevables valait en 1626 six sous et non pas deux. Mais de semblables décisions judiciaires sont tellement rares, — je n'en ai pour ma part rencontré aucune autre, — que la dépossession, résultant pour les capitalistes de l'avilissement de la livre de compte, peut être considérée comme générale et absolue.

Ces droits féodaux, que des précautions minutieuses semblaient devoir maintenir, furent anéantis par ces précautions mêmes. On avait établi, pour le cas où le censitaire ne pourrait accomplir tel ou tel travail en personne, un rachat en argent qui, au début, a dû être égal, voire supérieur, à la valeur du travail. On dit, par exemple, qu'il devra « faire une journée de fauche *de son corps*, ou payer 12 deniers, » parce qu'alors la journée du faucheur valait 12 deniers au plus. Quand elle valut douze ou quinze sous, tout le monde se racheta, et le seigneur fut, qu'on me passe l'expression, *floué* sans aucun remède. Les mêmes causes qui, jusqu'à Henri IV, avaient amené cet avilissement de la livre, à savoir le changement de valeur des deux métaux par rapport l'un à l'autre, et l'intervention de l'État dans les monnaies, continuèrent d'agir de 1600 à 1800.

En recherchant, d'après les rares documens dont on dispose, la proportion respective des deux métaux dans la circulation, on voit qu'en 1640, à l'époque où furent refondus les anciens écus et fabriqués les premiers louis, il pouvait y avoir en France 300 millions de francs d'or et 750 millions de francs d'argent. Cette masse métallique dut aller en augmentant durant tout le xvii^e siècle, puisque le pouvoir des métaux précieux alla sans cesse en diminuant. Au xviii^e siècle, de 1726, où fut ordonnée une refonte générale des espèces, jusqu'à 1789, il fut frappé pour 967 millions d'or et pour 1,956 millions d'argent. Il y avait seulement, à cette dernière date, deux fois plus d'argent que d'or, et non deux fois et demie plus, comme à l'avènement de Louis XIV. En 1640, l'argent équivalait à environ 72 pour 100 de la masse des monnaies, l'or à 28 pour 100. En 1789, l'argent ne correspond plus qu'à 66 pour 100 et l'or à 33 pour 100. Quoique plus abondant, l'or est cependant plus cher, puisqu'il vaut 15 fois 1/2 l'argent, au lieu de 14.75, comme en 1640.

Le mouvement s'est bien plus fortement accentué en notre siècle : dans l'union latine, dont la France fait partie, l'argent représente seulement 4/4 et l'or 56 pour 100 du numéraire.

Il est une période de l'histoire pratique des monnaies, sur laquelle le lecteur serait en droit d'attendre de nous des renseignements nouveaux, c'est celle qu'embrasse le système de Law. Tout le monde a entendu dire qu'à cette époque les prix furent bouleversés, que ceux des immeubles montèrent au quintuple, que le numéraire avait perdu non-seulement son pouvoir d'achat, mais aussi sa valeur nominale. En effet, les tables de M. de Wailly et de Leber nous apprennent que, par suite du « système, » la livre-monnaie, convertie en francs de 4 grammes $1/2$ d'argent fin, d'après les cours officiels du marc, aurait valu, de 1718 à 1724, 0 fr. 70 à 0 fr. 32 seulement.

Or cela n'est vrai que dans une imperceptible mesure, en dehors de la rue Quincampoix, du Palais-Royal, des boutiques et des salons de quelques spéculateurs, qui édifiaient ce veau d'or en papier, le dépeçaient ou dansaient autour. Cette colossale mystification du « système, » le plus fameux de tous les *krachs* de bourse, dont les auteurs étaient à moitié dupes, comme toujours, n'a pas eu les conséquences économiques que l'on serait porté à s'imaginer. Aventure sans lendemain, elle ne produisit pas, même aux heures de son court triomphe, tous les résultats que l'histoire nous décrit. Les prix, exprimés en livres, sous et deniers, *n'ont pas varié dans les provinces, ni même pour ainsi dire dans la capitale.*

On a la preuve que les plus minces bourgs connaissaient, aux extrémités du royaume, ne fût-ce que par les édits et les arrêts du conseil d'État, la situation monétaire, le cours des billets de la Banque générale, la dépréciation des espèces d'or et d'argent; mais, comme faisait le peuple du moyen âge, durant les altérations de Philippe le Bel et de Jean le Bon, les sujets de Louis XV laissaient aux agioteurs parisiens et aux fonctionnaires les cours officiels du marc d'or et d'argent. Ils continuaient à donner à la livre de compte la même valeur, ou à peu près, de 1718 à 1722, que dans les dernières années du règne précédent.

De telle sorte que, si l'on adoptait les cours officiels, si l'on donnait à la livre de ce temps une valeur moyenne entre 0 fr. 32 et 0 fr. 70, bien loin de constater la hausse des prix que plusieurs historiens de Law nous assurent avoir eu lieu, on se trouverait en présence d'une baisse énorme et tout à fait inexplicable. Dire que l'on ne trouverait pas des prix exprimés en livres d'agio, en « livres de bourse » (pour les appeler d'un nom qui leur convienne), livres dont la valeur n'était que de moitié ou du tiers des livres usuelles et commerciales, ce serait absurde; la différence seule des prix ainsi établis, avec ceux qui les environnent, montre qu'ils ne sont pas formés de la même monnaie. Ils sont toutefois *trop peu nombreux* pour détruire la règle que je viens d'exposer, et qui a pré-

sidé, de 1718 à 1725, aux marchés conclus par les Français entre eux. La baisse effective de la monnaie n'eut lieu qu'en 1726, lors de la refonte des espèces; la diminution de ces espèces décriées infligea alors aux particuliers et aux établissemens publics une perte réelle, mais très amoindrie par l'état d'éparpillement où elles se trouvaient, dans tant de poches et de coffres-forts (1).

VI.

Ainsi que nous l'avons déjà constaté, le pouvoir de l'argent *sur lui-même*, dont le taux de l'intérêt, c'est-à-dire le loyer de l'argent, est le critérium, n'a pas subi jadis les fluctuations du pouvoir général de l'argent sur les marchandises. Le taux de l'intérêt est demeuré stationnaire, depuis le commencement du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XIV^e, tandis que le pouvoir de l'argent diminuait. Il n'a pas bougé davantage lorsque ce pouvoir s'est mis à hausser au XV^e siècle; au contraire, le loyer de l'argent a fortement baissé vers 1480, à une époque où l'argent, évalué en marchandises, était plus cher qu'il n'avait jamais été depuis quatre cents ans.

Un second fait, non moins frappant, c'est la très grande différence qui existe au moyen âge entre le taux d'intérêt des valeurs mobilières et celui des biens-immubles ou assimilés. L'un dépasse 20 pour 100, l'autre atteint à peine 10 pour 100 dans les campagnes et moins encore dans les villes. Je parle ici de la période antérieure à 1475; car, à partir de cette date, le taux de l'intérêt des prêts mobiliers dégringola de 20 pour 100 à 15, 12, 10 et 8 pour 100, où il avait même de la peine à se maintenir au début du XVII^e siècle; tandis que le revenu des terres s'abaissait seulement, durant le même temps, à 7 et 6 pour 100. Après avoir été beaucoup plus éloignés l'un de l'autre qu'ils ne le sont de nos jours, ces deux revenus en vinrent à se rapprocher aussi beaucoup plus qu'ils ne font dans l'époque moderne, qu'ils ne faisaient surtout il y a une quinzaine d'années.

Les causes de ces phénomènes économiques sont aisées à saisir. Il est bien vrai que le loyer de l'argent dépend de l'offre et de la demande, comme le prix de toute chose au monde; mais l'offre et la demande « d'argent à louer, » — autrement dit le taux de l'intérêt, — n'obéissent pas aux mêmes lois que l'offre et la demande

(1) La livre tournois valut en moyenne :

De 1602 à 1614	2 fr. 39	De 1643 à 1650	1 fr. 82	De 1701 à 1725	1 fr. 22
1615 à 1635	2 fr. 08	1651 à 1675	1 fr. 63	1726 à 1758	0 fr. 95
1636 à 1642	1 fr. 84	1676 à 1700	1 fr. 48	1759 à 1790	0 fr. 90

« d'argent à acheter, » que le prix de la vie (puisque vendre des marchandises, c'est acheter de l'argent).

Si le rapport entre « l'argent à louer » et « l'argent à vendre » était constant et absolu, le taux de l'intérêt serait toujours bas quand les marchandises sont chères, dans le cas, bien entendu, où la cherté des marchandises ne proviendrait pas de leur rareté, mais de l'abondance de l'argent. Or s'il en a souvent été ainsi, on a parfois aussi vu le contraire; d'où l'on peut conclure qu'il n'y a aucune connexité entre ces deux faits. C'est que l'argent à vendre et l'argent à louer ne répondent pas aux mêmes usages, aux mêmes besoins. Nous avons recherché, dans un précédent travail, ce qui faisait augmenter ou diminuer la puissance d'achat de l'argent, venant sur le marché pour y être vendu, par conséquent, échangé définitivement contre un autre produit.

L'argent que l'on veut seulement prêter, pour en retirer un loyer annuel, ne subit pas les mêmes influences. L'offre d'argent à prêter vient de l'épargne accumulée, des capitaux disponibles; la demande d'argent à emprunter vient du commerce, des entreprises industrielles. Il semble à première vue qu'en comparant, aux temps féodaux et de nos jours, d'une part la masse d'argent à placer, le métal errant, en quête d'emploi, d'autre part, les besoins du commerce et de l'industrie, le taux de l'intérêt aurait dû être autrefois beaucoup plus bas qu'il n'était : en admettant que la somme des capitaux ait été beaucoup moindre, au xiv^e siècle, qu'elle ne l'est de nos jours, le besoin de ces capitaux a dû être encore moins grand que la masse n'en était petite.

Seulement l'intérêt des prêts purement mobiliers n'était pas alors à un taux normal; il ne résultait pas de la libre concurrence des prêteurs et des emprunteurs. La législation, les mœurs surtout, ont joué dans le prix du loyer de l'argent un rôle dont il faut tenir compte. Si les mœurs et les lois ont eu et auront toujours une action réciproque les unes sur les autres, les premières sont incontestablement beaucoup plus puissantes que les secondes; nous venons d'en avoir une nouvelle preuve à propos des altérations de monnaies. Mais, en fait de prêt à intérêt, d'usure, — les deux mots alors étaient synonymes, — les mœurs étaient d'accord avec les lois pour le réprouver. La faute en est-elle à l'Église catholique, dont les docteurs et les papes portent généralement, devant l'histoire, la responsabilité du discrédit où demeurait le commerce de l'argent? — L'Évangile pourtant, dans sa parabole des cinq talents qui en ont rapporté cinq autres, recommande comme un modèle l'exemple de deux trésoriers qui plaçaient l'argent de leur maître à 100 pour 100. — Ces papes et ces docteurs n'auraient-ils

fait eux-mêmes que partager l'erreur commune de leur temps, l'idée fausse que l'on avait, bien avant l'institution du christianisme, sur « l'argent issu de l'argent » qu'Aristote estimait un profit *contre nature*? Chacune de ces hypothèses est sans doute partiellement vraie. Toujours est-il que, par une aberration singulière, les mêmes gens qui trouvaient très naturel de louer leurs terres ou leurs maisons, trouvaient dégradant de louer leur argent; qu'à cette époque de servage, où la personne humaine, susceptible de vente et d'achat, était considérée comme une marchandise, dont le possesseur, clerc ou laïque, surveillait très strictement et s'appropriait, en toute sûreté de conscience, l'accroissement par reproduction, l'or et l'argent, — ou même le blé, car le prêt des denrées était aussi mal vu que le prêt des métaux, — n'étaient pas regardés comme pouvant à bon droit se reproduire par la location.

On n'oserait se montrer trop sévère pour ces excentricités de la raison des aïeux, parce que nos descendants trouveront encore matière à rire dans beaucoup de nos idées actuelles qui nous paraissent les plus respectables, que beaucoup de professions sont décriées ou vénérées qui, dans deux ou trois siècles sans doute, ne le seront plus. N'oublions pas qu'il y a fort peu de temps qu'un chirurgien est l'égal d'un médecin, fort peu de temps aussi que les artistes dramatiques jouissent du droit commun des chrétiens et des citoyens, et que les marchands d'esclaves n'en jouissent plus, qu'un agent de la police criminelle, qui maintient l'ordre social en pourchassant, au péril de sa vie, ceux qui tendent à le troubler, est infiniment plus bas placé dans l'estime publique qu'un huissier ou un avoué qui rendent de moindres services. La carrière industrielle, même depuis 1789 où elle ne fait plus déroger personne, continue à être en France, dans certaines classes éclairées, moins prisée que le métier militaire, quoique ce dernier offre beaucoup moins de danger, dans les longues périodes de paix qui ont été l'honneur de notre siècle, que vingt professions très périlleuses et plus utiles à l'humanité.

Ces opinions et bien d'autres, vestiges du moyen âge, nous aident à comprendre comment le rôle de prêteur d'argent a pu être regardé, durant de longs siècles, comme une occupation avilissante pour ceux qui l'exerçaient habituellement, ou qui, indistinctement, par l'octroi de leurs capitaux, y participaient.

De là l'extrême rareté des prêteurs, la mauvaise organisation du prêt et le taux inouï de l'intérêt, conséquences naturelles de l'absence de concurrence et du défaut de sécurité. On connaît la législation spéciale et incohérente appliquée, pendant quatre cents ans, par les divers princes de l'Europe, aux tristes banquiers de leurs États, juifs et Lombards, traités tantôt comme des vaches à lait,

qu'on nourrit à discrétion pour qu'elles rendent davantage, tantôt comme des ennemis de l'ordre public, que l'on rançonne et que l'on détruit.

Tolérés, expulsés, rappelés, ces instrumens odieux et nécessaires du crédit demeurent dans le monde civilisé, du XII^e au XVI^e siècle, comme des oiseaux à demi sauvages sur des branches à moitié pourries, vont, viennent, dressent ou replient leurs bancs ou leurs tables sur les places des villes, ouvrent ou ferment leurs échoppes, selon les besoins ou les caprices des potentats ou des foules. Philippe-Auguste leur permet le prêt à raison de 10 pour 100 l'an; Philippe le Bel (1312) fixe le taux de l'intérêt à 15 pour 100, pour les affaires traitées en foire, et à 20 pour 100 pour les opérations ordinaires. Louis le Hutin l'autorise, quelques années plus tard, jusqu'à 260 pour 100 (un sou pour livre par semaine), mais pas davantage; « car, disait-il dans son ordonnance, notre volonté n'est mie qu'ils puissent prêter à usure. »

Ce monarque était trop bon; il laissait à l'intérêt légal une marge dont celui-ci n'avait pas besoin. Il n'existe pas d'emprunts faits à 260 pour 100, même parmi les emprunts « à la petite semaine. » Une pauvre serve de Troyes, débitrice, en 1388, d'une somme de 25 sous, pour laquelle elle a mis en gage sa meilleure « cotte, » paie 2 deniers pour livre par semaine, soit sur le pied de 47 pour 100 par an pendant les quatre mois que dure sa dette. C'est là du moins le taux le plus élevé que j'aie remarqué; bien que plus tard, à Grenoble, le conseil communal demande que l'on exerce des poursuites contre les usuriers « qui exigent un intérêt de 100 pour 100 ». Mais il peut y avoir là une de ces exagérations de langage comme les assemblées délibérantes d'autrefois ne craignaient pas d'en commettre.

L'intérêt *mobilier* a varié en France, au moyen âge, autant qu'on en peut juger par un très grand nombre d'exemples choisis dans beaucoup de provinces, de 45 à 10 pour 100. En moyenne, il oscille entre 20 et 25 pour 100, mais plus près de 20 que de 25. Il y a pourtant d'assez grandes différences entre les divers pays, selon le degré de civilisation où ils sont parvenus, et la prospérité relative dont ils jouissent.

L'empereur Louis de Bavière accorde, en 1338, aux bourgeois de Francfort, « par privilège spécial, » que les emprunts faits par eux ne pourront plus être qu'à 32 pour 100; tandis que les juifs, traitant avec les étrangers, pourront prendre 43 pour 100. Les juifs réclament à Francfort 22 pour 100 en 1491, et jusqu'au XVIII^e siècle, dans le Brandebourg, on leur permit de prendre 24 pour 100. A Strasbourg, au contraire, centre riche et peuplé, sous une administration intelligente, le taux de l'intérêt avait

prodigieusement diminué dès le xv^e siècle, alors que dans la France, ruinée et défigurée par la guerre, il conservait ses hauts cours.

En Italie, où Vérone fixait le taux légal à 12 1/2 (1228), et Modène à 20 pour 100 (1270), ces règles n'avaient été que médiocrement observées; puisque les Florentins, pour réduire l'usure, appelaient, en 1430, dans leur ville les juifs, qui s'engageaient à n'exiger que 20 pour 100. L'établissement, dans la péninsule, des *monti*, ou banques communales, contribua à la baisse du taux. C'est à ces *monti* italiens, au principe qu'ils posaient, et aux imitations dont ils furent l'objet, c'est-à-dire, en résumé, à l'acclimatation, à la légitimation du prêt à intérêt, qu'est dû le développement du crédit au xvi^e siècle. Certes, l'affluence des métaux précieux favorisa cette amélioration; mais on en constate les premiers symptômes avant que l'or et l'argent d'Amérique n'aient fait leur apparition dans le vieux monde, et on les constate dans le Midi plutôt que dans le Nord.

Dès 1505 il se fait dans le Comtat-Venaissin des constitutions de rentes à 7 pour 100, tandis que dans les Flandres une ordonnance du gouverneur prenait encore la peine, en 1544, de réduire le taux officiel à 12 pour 100, et n'était pas observée. A Paris, sous Louis XII, quand le roi voulait amortir les rentes dues par lui à des particuliers, il les capitalisait « au denier 12 » — 8.33 pour 100. — C'est au même taux de 8 pour 100 que fut émis, en 1522, un emprunt d'État qui est regardé comme l'origine de la dette publique. Il est vrai que cet emprunt fut un peu forcé, et qu'il fallut « user de contrainte envers les principaux bourgeois et notables. » Mais la banque de Lyon, établie en 1543 par François I^{er}, ne payait à ses déposans que 8 pour 100 d'intérêt; le taux des créances chirographaires privées, constaté sur tout le territoire dans les registres des tabellions, n'excède pas cette proportion; et les villes, pour leurs emprunts municipaux à la fin du xvi^e siècle, obtenaient le même taux et même des taux inférieurs.

La législation civile se modifiait alors insensiblement, et les foudres religieuses contre le prêt à intérêt perdaient de leur rigueur. *Officiellement*, la doctrine de l'Église romaine demeura immobile; Innocent XI et Benoît XIV se crurent obligés de faire, aux xvii^e et xviii^e siècles, de nouvelles et solennelles professions des théories de la scolastique; mais les théologiens y introduisirent tant de distinctions, y ménagèrent de si larges brèches, que toutes les formes de prêts furent dès lors autorisées *en pratique*. Le jour où l'on reconnut qu'il y avait matière à intérêt légitime, si le prêt comportait pour le prêteur un « gain cessant, » un « dommage naissant, » un « péril du capital, » selon les expres-

sions des casuistes, comme tous les prêts imaginables rentrent nécessairement dans un de ces trois cas, la prohibition n'exista plus que sur le papier.

La tolérance de l'intérêt eut pour premier résultat celui de faire cesser l'*usure*, ou l'intérêt excessif, selon le sens dans lequel nous prenons aujourd'hui ce mot. Il est probable, bien que ce ne soit là qu'une hypothèse, que la facilité nouvelle de consentir des emprunts aurait occasionné une baisse du taux de l'intérêt, aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles, plus grande encore que celle qui se produisit, si la situation matérielle de l'Europe n'avait pas changé depuis les âges antérieurs, c'est-à-dire si le besoin de capitaux disponibles ne s'était pas extrêmement développé par l'extension de l'industrie et du commerce.

Les tribunaux, surtout dans le Midi, se montraient aussi beaucoup plus favorables au droit des créanciers qu'ils n'avaient fait jusqu'alors. Dans le ressort du parlement de Bordeaux, on ne pouvait exiger d'intérêts pour argent prêté, quand bien même on les eût stipulés dans le contrat; *mais* le débiteur pouvait les payer, si bon lui semblait, et, une fois payés, ils ne pouvaient plus être « répétés. » Au nord de la France, à Paris notamment, où la prohibition de l'intérêt subsistait presque entière dans les textes, la jurisprudence donnait au capitaliste, par des combinaisons de procédure, le moyen de sauvegarder ses titres et améliorait, en diminuant les risques du prêteur, les conditions faites à l'emprunteur.

VII.

Si la location de l'argent, l'intérêt mobilier, était, au moyen âge, un délit aux yeux de la loi, un péché aux yeux de l'Église, il en allait tout autrement de l'intérêt immobilier, de la location des terres ou des maisons. Celle-ci était parfaitement admise et respectable.

Aussi se fait-elle à un taux beaucoup plus bas. D'après les documents contenus dans le cartulaire de Notre-Dame de Paris, M. Guérard l'a évalué à $7\frac{1}{2}$ pour 100 au *xiii^e* siècle. Ce chiffre ne concorde pas avec la moyenne que l'on peut tirer des archives de l'Hôtel-Dieu et autres hôpitaux de Paris, grands propriétaires dans la capitale et aux environs. Le taux indiqué par M. Guérard peut être admis pour les immeubles urbains, non pour les revenus ruraux. Si l'on sépare les premiers des seconds, on remarque que le *quantum* de la rente est plus élevé à la campagne que dans les

villes. Je l'évalue, en ce qui me concerne, à 8 pour 100 pour les maisons et à 10 pour 100 pour les terres.

Cette proportion, si contraire à ce qui existe de nos jours, où les maisons de Paris rapportent toujours plus que les fermes et les domaines des champs, a sans doute sa raison d'être dans ce fait que la sécurité était beaucoup plus grande, du XIII^e au XVI^e siècle, dans les villes fermées que dans les campagnes. Celles-ci, ouvertes à toutes les invasions, et affectées par tant de troubles qui n'atteignent pas les biens abrités derrière des remparts, ont dû éprouver de ce chef la moins-value que j'ai constatée.

Urbains ou ruraux, les revenus des immeubles de jadis étaient en partie mobilisés par l'institution des *rentes foncières*. La création de ces sortes de rentes, devenues avec le temps de véritables valeurs mobilières, avait été dans l'origine une simple vente. C'est donc à tort qu'on l'a parfois comparée à l'hypothèque moderne, avec laquelle elle n'a rien de commun. Le propriétaire actuel, qui hypothèque son bien, contracte un emprunt dont ce bien sera le gage. Il garde ce bien, et possède en outre un capital dont il sert la rente. C'était le contraire autrefois. Le propriétaire qui constituait une rente foncière sur sa terre ou sa maison ne recevait aucun capital; de plus, il abandonnait sa maison ou sa terre, il en transférait la possession et la jouissance à un tiers, qui s'obligeait à lui payer en retour un revenu annuel immuable. Hypothéquer, c'est emprunter, tandis que constituer une rente, c'était prêter. Et le prêt étant le plus souvent irrévocable, puisque le prêteur ne pouvait pas plus se faire rendre son immeuble que l'emprunteur ne pouvait l'obliger à le reprendre, la constitution d'une rente foncière a tous les caractères d'une aliénation complète, faite moyennant un intérêt perpétuel, au lieu de l'être moyennant une somme une fois payée. Quelquefois le prêteur, ou vendeur, comme on voudra l'appeler, se réservait le droit de réméré. La rente, en ce cas, était dite rachetable.

Cette clause ne paraît pas influer sur le taux d'intérêt des unes et des autres. Les immeubles se capitalisent, du XIII^e au XV^e siècle, jusqu'à Louis XI, sur le pied du « denier 10 » — 10 pour 100, — à la campagne, et en ville, du « denier 12, » — 8.33 pour 100; — car le marché des rentes foncières servait de régulateur aux fermages et aux loyers. D'ailleurs, il existait alors très peu de « loyers » et de « fermages, » si l'on prend ces mots dans leur acception moderne; le locataire ou le fermier trouvant un avantage inestimable à devenir lui-même possesseur de la maison qu'il habitait, ou de la terre qu'il cultivait, sans déboursier aucun capital et en s'engageant seulement à payer la rente de leur valeur.

Les chiffres de 8 et 10 pour 100 n'étant que des moyennes, il serait aisé de citer des taux très supérieurs ou très inférieurs, des rentes vendues sur le pied de 5, de 4, de 3 1/2 pour 100, tandis qu'on rencontre des cens négociés à 12, 15, 20 pour 100, selon le crédit de l'emprunteur et la solidité du gage. De pareils écarts se retrouvent sur toute la surface de la France.

Si le taux des rentes foncières peut être évalué chez nous, entre les années 1200 et 1475, à 10 et 8 pour 100, selon que l'immeuble sur lequel elles reposent est situé en plein champ ou dans une enceinte fortifiée, on remarque que ce taux a une tendance marquée à s'élever au xv^e siècle. Sans prétendre donner un chiffre positif, j'estime que ces moyennes sont à peine atteintes de 1300 à 1380, tandis qu'elles sont plutôt dépassées de 1380 à 1450. A cela rien d'extraordinaire : tant de maisons, dans cette dernière période, étaient inhabitées et tombaient en ruines, tant de labours étaient incultes, que bien des rentes furent alors mal ou point payées, et, la valeur vénale des immeubles ayant subi une dépréciation correspondante à celle du revenu, le créancier de la rente n'avait aucun avantage à évincer le débiteur, pour rentrer en possession d'un immeuble qui n'aurait peut-être trouvé ni acheteur ni fermier. Il patientait donc; mais les revenus de ce genre eurent le sort de toute valeur qui devient moins sûre, elle fut capitalisée moins haut.

En Alsace, où régnaient la paix et l'abondance, le taux de l'intérêt foncier tomba, de 1360 à 1380, à 8 ou 8 1/2 pour 100, de 1380 à 1400, il s'abaissa jusqu'à 6 1/2; et, dès les premières années du xv^e siècle, le taux de 5 pour 100 y domine. En France, cette heureuse révolution ne se fit que cent ans plus tard. Je ne m'occupe pas ici du taux légal; il ne faut jamais, en semblable matière, se fier aux réglemens des pouvoirs publics, qui sont généralement en deçà ou au-delà de la vérité. Ainsi l'intérêt des rentes constituées ne fut abaissé officiellement à 8.33 pour 100 qu'en 1567; mais ce taux, auquel effectivement le clergé empruntait, était déjà en usage depuis les premières années du xvi^e siècle, et il descendit sous le règne d'Henri III, pour les placements solides, jusqu'à 7 et 6 1/2.

Le commerce des rentes foncières constitua, au moyen âge, une vaste et perpétuelle spéculation, tout à fait indépendante des transactions dont les immeubles eux-mêmes étaient l'objet. Ce propriétaire, que nous avons vu vendre sa terre pour un revenu, pouvait transférer ce revenu, à titre gratuit ou onéreux, le morceler même à l'infini. Cette rente, passant de main en main, devint ainsi une valeur très mobile, autant et plus que peuvent l'être les obligations d'une compagnie de chemin de fer de nos jours. C'est

par milliers, par dizaines de milliers, que chaque année l'on vendait et l'on achetait, en France, des parcelles de rente dont le prix n'était souvent que de quelques sous.

Au début, la rente foncière représentait assez exactement le revenu du sol, ou le loyer de la maison, sur qui elle reposait. Elle ne pouvait valoir plus, puisque personne ne l'aurait achetée, ni valoir moins, puisque personne ne l'aurait constituée à perte. Mais par le seul mouvement de la fortune publique, par la hausse des terres, par la dépréciation de la livre-monnaie, la rente en vint au xvi^e siècle, et surtout au xvii^e, à ne plus représenter que le quart, le dixième, le cinquantième parfois du revenu.

Quand aucune clause de réméré n'avait été introduite dans le pacte primitif, — et c'était le cas des 99 centièmes des rentes créées, — la plus-value profitait exclusivement aux détenteurs du fonds, qui n'étaient tenus à autre chose qu'au paiement d'une rente annuelle, devenue, avec le temps, dérisoire. Dans les cas où le droit de rachat avait été stipulé, ce droit de rachat devint, à son tour, une valeur mobilière. Le propriétaire, qui n'en profitait pas lui-même, le négociait à un tiers, qui le transférait à un autre ; ce titre se cotant plus cher à mesure que le bénéfice à réaliser par le rachat devenait plus important. Ainsi le droit de rachat d'une rente de 10 livres, créée en 1300 sur un immeuble estimé alors 100 livres et qui, en 1580, se serait vendu peut-être 5,000 livres, pouvait valoir 4,900 livres ; c'est-à-dire toute la différence de la valeur nouvelle de la terre avec l'ancienne ; sans même tenir compte de ce fait que 100 livres de 1300 représentaient 1,600 francs intrinsèques, tandis que 100 livres de 1580 ne représentaient que 257 francs.

La richesse mobilière de ce temps consistait aussi en rentes de grains, ou autres produits agricoles, payables en nature, en sommes dues par contrats, ou « rentes constituées, » en prêts sur billets, en rentes viagères émises par les villes ou les hospices, et, à partir du xvi^e siècle, en titres de *Monts*, ou banques locales. Les rentes en blé étaient les fonds publics des xiii^e et xiv^e siècles ; elles ont un cours dépendant des prix du blé, très variable par conséquent, donnant lieu à des ruines, à des fortunes subites. Chaque année, un nombre énorme de rentes de blé sont vendues, non pas *selon le cours moyen* des blés pendant les années précédentes, mais sur la base du cours des blés *au jour de la vente* ; et Dieu sait à quelles oscillations ce cours était soumis ! Comme les rentes foncières, les rentes de blé se capitalisent « au denier 10 ; » si tel seigneur vend 60 sous tournois une rente de quatre boisseaux de froment, c'est que, cette année-là, on estime à 6 sous la valeur des quatre boisseaux.

A cette époque où le lien national était si lâche, l'État, chargé d'un très petit nombre de fonctions, ayant par suite peu de ressources et peu de besoins, n'avait guère de finances. Les emprunts d'État affectaient plutôt la forme de subventions extraordinaires, tirées, moitié de gré, moitié de force, des principaux sujets. Chevaliers, abbés, chapitres, communautés bourgeoises, versaient des sommes qui variaient de 1,000 et 1,500 livres jusqu'à cent sous. Ils recevaient en échange des « reconnaissances » sur parchemin, qui n'avaient que la valeur du parchemin, puisqu'on ne leur payait le plus souvent ni intérêt ni capital ; mais ils s'y attendaient. Comme le fait remarquer le rédacteur des rôles, pour une avance de ce genre faite, au XIII^e siècle, par la sénéchaussée de Saintonge : « Sachez, sire, qu'il y a plus de don que de prêt. » Et, sur cette considération judicieuse, on ne remboursa personne.

Il est d'autres créances, d'autres biens, d'autres titres, dont les usages d'autrefois avaient fait des espèces de valeurs mobilières, et qui n'ont pas d'analogues dans notre civilisation : les droits à indemnité pour meurtres, « excès, » ravissements de virginité, et autres crimes ou délits pouvant donner lieu à réparations pécuniaires. Ces droits se vendent, se transmettent fréquemment de l'un à l'autre. Un père peut ainsi tirer quelque parti du viol de sa fille, en négociant son titre à dommages-intérêts, et celui qui achète ce titre y peut gagner à son tour.

Les prisonniers de guerre sont aussi, par les rançons qu'ils représentent, de précieux billets au porteur. Il se traite à leur sujet beaucoup d'affaires à la « bourse » féodale des châteaux-forts. Un habile homme, le soir et le lendemain de la bataille, tâche d'apprendre les noms et la fortune des prisonniers qui ont été faits par son parti. Il les achète à son voisin, à son ami, qui n'en connaissait pas comme lui la valeur ; et il réalise, en les revendant, des bénéfices considérables ; ainsi qu'un collectionneur actuel, sur des objets rares qu'il a obtenus pour un morceau de pain.

Marchandise sur laquelle on spéculé, ces prisonniers sont tantôt une monnaie qui sert à payer d'anciennes dettes, tantôt un fonds qu'on pouvait hypothéquer et sur lequel les créanciers ouvraient un ordre, tantôt une lettre de change qui servait à établir le solde d'un compte, et qu'on expédiait à distance. Les changemens de mains que subissent les prisonniers de marque, les discussions auxquelles leur dépense donne lieu, enfin le grand nombre d'intéressés qui ont des reprises à exercer sur leurs rançons, tout cela nous fait comprendre que leur garde et leur entretien n'étaient pas sans inconvéniens pour ceux qui les avaient pris, et que souvent ce qu'ils avaient de mieux à faire était de les vendre à de riches spéculateurs. Le prix que les seigneurs devaient mettre pour re-

couvrir leur liberté était élevé toujours et parfois énorme. Je ne parle pas ici des rançons historiques de rois ou de princes ; parmi les simples gentilshommes, le mieux traité de ceux qui me sont passés sous les yeux est un noble Breton, J. de Sesmaisons, pour lequel on se contente au xv^e siècle de 48,000 francs de nos jours ; cent ans avant, trois chevaliers gascons, les sires de La Roche, de Beaufort et de Lignac, avaient dû financer ensemble plus d'un million avant d'être relâchés.

Certains hommages féodaux, dont une question d'argent est l'origine et le but unique, doivent eux-mêmes être classés parmi les biens-meubles. Tout salaire, toute obligation, prenant la forme d'un fief, on affieffait de l'argent, et l'on devenait vassal d'un billet de mille francs ou d'un sac de pièces d'or. Il y avait une féodalité mobilière ou métallique, à côté de la féodalité foncière ou terrienne. Les vassaux étant la richesse du suzerain, il est naturel qu'il en achète avec de l'argent, aussi bien qu'avec de la terre. Imbert de Tréfort, écuyer, se déclare vassal de Jean de Chalon, en reconnaissance d'un don de 20 livres viennoises (1279) ; un chevalier fait hommage au seigneur de Chatelbelin (1392) pour prix d'un cadeau de 100 florins d'or, etc. De pareils exemples ne sont pas rares, et nous montrent le rôle de l'argent à cette époque, beaucoup plus étendu qu'on ne se le figure ; puisqu'il servait à représenter en les monnayant, à transformer en valeurs vénales, transmissibles par conséquent et mobiles, — ce qui proprement est le fait du bien-meuble, — une foule de propriétés qui semblent, au premier abord, ne pas se prêter aux transactions marchandes.

VIII.

A partir du xvii^e siècle le prêt à intérêt marcha sans lisières dans le monde. « Il y a depuis longtemps, disait La Bruyère, une manière de faire valoir son bien, qui continue toujours d'être pratiquée par d'honnêtes gens, et condamnée par d'habiles docteurs. »

Les docteurs s'étaient fort adoucis. Les rentes foncières, créées d'ancienne date, continuent d'être touchées et vendues ; mais on en crée beaucoup moins de nouvelles, — la forme de location des terres change, — et on rachète les anciennes quand on le peut. Elles ne sont plus, depuis Henri IV, la principale valeur mobilière ; et leur importance dans la fortune publique ira sans cesse en décroissant, jusqu'au jour de la Révolution.

En revanche, les « rentes constituées, » que dans le midi l'on nomme des « pensions, » reposant, non sur un immeuble, mais

sur la personne et l'ensemble des biens du débiteur, augmentent singulièrement en nombre. « A prendre votre costume depuis les pieds jusqu'à la tête, dit l'Avare de Molière à son fils, il y aurait là de quoi faire une bonne *constitution*. » Ces constitutions ou pensions, que l'on se transmet et dont on hérite, ne sont autre chose que l'intérêt d'un prêt, le plus souvent non remboursable, fait par un particulier à un autre. Les valeurs de ce genre sont très inégalement réparties entre les diverses classes sociales; presque toutes sont aux mains de la bourgeoisie urbaine, de grand et de petit plumage. Les gentilshommes sont emprunteurs plutôt que créanciers. A Amiens, un président à la chambre des comptes jouit de 4,500 livres de rente sur le duc de Chaulnes, un conseiller à la cour des aides en a 1,000 sur le maréchal de Schomberg; l'assesseur en la prévôté de Montdidier en possède 300 sur le marquis de Feuquières, et un chanoine de Péronne 200 sur le comte de Créqui.

Les emprunts publics municipaux, qui se fractionnent en parts très minimes, des exploitations privées, mises en actions, des sociétés commerciales de diverse nature, attirent, dès le règne de Louis XIII, une bonne partie de l'épargne. On négocie, en 1643, des rentes sur les coches et carrosses de Rouen; ce sont les « parts de fondateur du canal de Suez » d'alors.

Une nouvelle sorte de biens-meubles, que les XIV^e et XV^e siècles avaient ignorée, que nos contemporains ne connaissent plus guère, mais qui occupe une place importante dans le portefeuille des gens aisés aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce furent les charges vénales, financières ou judiciaires, charges de robe et d'épée, roturières et nobles, modestes ou grandioses, depuis cent livres jusqu'à cinq cent mille. Ainsi que dans la mythologie grecque ou romaine, on supposait l'existence d'un génie protecteur de chaque ville, de chaque maison, et l'on s'arrangeait de façon qu'il y eût des dieux pour toutes les circonstances de la vie et pour toutes les positions sociales; de même, de 1600 à 1790, n'est-il rien ni personne qui n'ait fourni matière à la création de quelques « officiers, » — ainsi nommait-on les fonctionnaires-propriétaires d'alors. — Traverser un pont, couper un arbre, vendre une botte de foin, monter en coche, quoi que l'on puisse faire, la loi l'a prévu, réglé, fixé, tarifé.

Le plus grand nombre de ces offices étant inutile, leur création doit être assimilée à un pur emprunt d'État, à une dette consolidée, assez semblable à celle qui se paie, sous le contrôle du prévôt des marchands, aux guichets de l'Hôtel de Ville de Paris. La rente, *nominalement* émise à 6.25 pour 100, durant la minorité de Louis XIV, ne l'était *réellement* qu'à 8.33. Il était naturel que les

offices vénaux se capitalisassent un peu plus bas, parce que les titulaires, si peu accablés de besogne qu'on les suppose, n'étaient pas moins obligés de se donner quelque peine, pour percevoir cet intérêt de leur argent que l'on appelait leurs « gages. » Un magistrat devait siéger, au moins de temps à autre, un juré-mouleur de bois ou contrôleur de beurre salé devait faire acte de présence sur les quais ou à la halle. Ce ne fut que dans les momens de pénurie extrême du trésor, que l'on autorisa à toucher les appointemens d'une fonction nouvelle le premier venu, muni de la quittance constatant qu'il en avait payé le capital. Ces quittances représentaient alors de véritables titres de rente émis par des banquiers aux taux de 9 et 10 pour 100, les offices eux-mêmes n'étaient plus que des valeurs au porteur, car les récépissés circulaient les noms en blanc. L'un a 150 présidences dans le ressort de Paris, l'autre 900 charges de « prud'hommes visiteurs des cuirs. »

Ces valeurs subissent de grosses fluctuations. L'État, dont le crédit est très mince, est traité comme un emprunteur peu solvable par des créanciers peu délicats. Ceux-ci cherchent des gains usuraires, et celui-là se laisse voler parce qu'il ne peut faire autrement; mais il se croit en droit de rançonner à son tour ceux qui lui ont fait signer des traités trop onéreux.

Ce n'est donc pas parmi les placemens sur l'État, quelque forme qu'ils revêtent, que nous pouvons chercher le taux sincère de l'intérêt, dans la première moitié du XVII^e siècle; l'État n'inspire pas alors le même degré de confiance que les particuliers, que les assemblées provinciales qui empruntent à 4 pour 100, en Bourgogne, que les « bonnes villes » qui n'ont jamais manqué à leur parole. On ne peut cependant pas négliger les appels faits par le trésor public aux capitaux privés. Ces appels ont évidemment dû rendre les capitaux plus exigeans, influencer sur le loyer de l'argent. Les rentes sur l'État, qui ne s'élevaient, en 1600, qu'à douze millions de francs de *notre monnaie*, étaient montées à plus de 150 millions, à l'époque de la Fronde. Le capital de 1,900 millions ou 2 milliards de francs (intrinsèquement 400 millions de livres) d'épargnes, que représentent ces 150 millions de revenu, avait trouvé ainsi un emprunteur nouveau, inconnu au siècle précédent; l'intervention de cet emprunteur ne pouvait manquer, en diminuant l'offre d'argent disponible, d'obliger la demande à hausser ses prix.

Le commerce général du pays prenait au même temps un certain essor, et il avait besoin de fonds. « La plupart des personnes de qualité, de robe et autres, dit Savary, donnent leur argent aux négocians en gros pour le faire valoir. Ceux-ci vendent leur mar-

chandise à crédit d'un an ou quinze mois aux détaillans, et en tirent par ce moyen 10 pour 100 d'intérêt. » Ils servaient à leurs commanditaires ou prêteurs un revenu de 6 à 7 pour 100. Ce genre de placement cessa vers le milieu du règne de Louis XIV; sans doute lorsque les marchands *grossiers* se trouvèrent assez riches pour se passer de l'argent des tiers. Toutefois ces divers emplois du numéraire expliquent que la baisse du taux de l'intérêt, qui se précipite si rapidement au xvi^e siècle, se soit arrêtée sous Henri IV.

Les constitutions de rentes mobilières, de 1600 à 1625, se font à 6 1/2 et 7 pour 100, bien plus fréquemment qu'à 6 ou à 5; sous le ministère de Mazarin, le taux de 6 pour 100 est normal. Durant les heures difficiles de la guerre de Trente ans, des administrateurs de Gascogne font faire « des criées en ville pour offrir de l'argent à la rente » à 6.66 pour 100, et sont parfois forcés d'aller jusqu'à 8.33, — le denier 12, — quoiqu'ils le déclarent « de pernicieuse conséquence pour les pauvres. »

Au début du xviii^e siècle, les conditions du prêt avaient bien changé. Le taux de 7 pour 100, jadis atteint pour des rentes *perpétuelles*, n'était pas dédaigné par les prêteurs pour des rentes *viagères*, dans les années, si dures pourtant, de la guerre de la succession d'Espagne. Les hospices de Paris et des grandes villes remplissaient pour cette opération le rôle de nos compagnies d'assurances sur la vie. La solidité de leur fortune, la confiance qu'elle inspirait, leur permettaient de s'y livrer avec succès; et le gouvernement trouvait leur concurrence si redoutable pour la rente 5 pour 100 dont il devait *imposer* l'achat (1708), qu'il défendait la constitution de rentes viagères à un taux plus élevé que le taux légal, « parce qu'une bonne partie des biens du royaume tomberait ainsi, par la suite du temps, en la propriété des gens de main-morte. »

Des efforts tout contraires étaient faits à la même date sur les bords du Rhin pour d'autres motifs. A Bâle, les établissemens religieux et de bienfaisance se voyaient menacés de la ruine par la baisse du taux de l'intérêt, et les pouvoirs locaux voulaient maintenir en leur faveur, coûte que coûte, à 5 pour 100, l'intérêt qui tombait à 4. Ainsi, après avoir tenté d'abaisser le taux au moyen âge, des administrations publiques croyaient devoir, et surtout croyaient pouvoir, l'élever. Inutile de dire qu'elles ne réussirent pas plus dans la seconde tentative que dans la première, que le seul résultat de leur action fut toujours nuisible à ceux qu'elle entendait servir. Sous Louis XV, quand on prétendit, par ordonnance royale, réduire le taux de l'intérêt de 5 à 4 pour 100 (1766), on le fit immédiatement monter de 5 à 6.

C'est, en effet, au taux de 5 que demeura en France, durant tout le XVIII^e siècle, le revenu des biens meubles, si l'on excepte la courte période du système de Law, où ce taux descendit, de la manière factice que l'on sait, jusqu'à 3 et 2 pour 100. Le règne du papier-monnaie, qui n'exerça, comme nous l'avons vu, aucune action sérieuse sur les prix des marchandises, exprimés en livres, *imprima*, pendant une durée de dix-huit mois à deux ans, un violent mouvement de baisse au pouvoir de l'argent *sur lui-même*. Les réductions et les conversions à 4, 3 et 2 pour 100, d'emprunts particuliers dont l'intérêt était primitivement plus élevé, abondent de 1720 à 1722. Mais, comme le contraire se produisit dans les années suivantes, pour toutes les sommes que les prêteurs se trouvèrent en droit de réclamer, que les anciennes rentes revinrent à leur ancien taux, il n'y a pas lieu de s'arrêter à cet avilissement momentané de la puissance du capital.

L'intérêt des immeubles se trouvait, avons-nous dit, très peu inférieur dans les dernières années du XVI^e siècle à celui des valeurs mobilières. Toutes les rentes foncières créées avant 1630 sont rachetables sur le pied de 6 pour 100 du revenu. Pour les maisons de Paris, la prétention des vendeurs était de les capitaliser à raison de 4 1/2 ou 4 pour 100; mais les acquéreurs n'entendaient pas descendre si bas (1633). De même pour les biens ruraux; on en offre seulement 5 pour 100, une terre de 7,000 livres de rente ne trouve pas amateur à plus de 150,000 livres.

Ce ne fut que plus tard que la baisse de l'intérêt foncier s'accrut; une terre de 11,000 livres de revenu, comme Maintenon, fut payée 250,000 livres, soit 4.40 pour 100. On remarque, du reste, que la baisse du revenu immobilier, de 1600 à 1790, correspondit à une hausse très considérable de la valeur vénale des domaines ruraux et des maisons urbaines, qui laissa, en somme, aux détenteurs du sol d'enviables compensations.

Si, dans les dernières années du XVII^e siècle, l'intérêt des terres parut remonter quelque peu, cela tint à ce que leur valeur diminuait alors dans une proportion sensible. De 1701 à 1725 le taux de 4 pour 100 était redevenu usuel; et lorsque la hausse foncière recommença, vers 1745, elle rétablit, et au-delà, la distance qui séparait sous Colbert le capital immobilier de son revenu. Au commencement de la Révolution, comme au début de notre siècle, le taux de l'intérêt foncier n'était plus en général que de 3 1/2 pour 100 dans l'ensemble de la France.

V^{ie} G. D'AVENEL.

UNE

IDYLLE MODERNE

— Vrai, c'est gentil à vous, M^r Letgood, d'être venu me voir. Ne vous assoirez-vous pas un moment ?

— Merci bien. Par cette chaleur, je n'étais en train ni de lire, ni d'écrire; alors j'ai pensé que je ferais un tour jusqu'ici.

— Oh ! vous êtes trop aimable ! Me rendre visite quand vous devez être si las d'avoir prêché hier ! Quel sermon vous nous avez fait le matin ! J'étais obligée de cligner des yeux ferme et de renfoncer mes larmes ; sans cela j'aurais pleuré pour de bon... et M^{rs} Jones qui m'épiait tout le temps de dessous cet abominable chapeau !

M^{rs} Hooper dit cela rapidement avec un soupçon d'agitation nerveuse dans son discours précipité, tandis qu'elle prenait une pose commode au coin du petit canapé.

Assis maintenant dans un fauteuil très près d'elle, le révérend John Letgood la couvait d'un regard intense. Elle valait la peine d'être regardée, cette M^{rs} Hooper, adossée ainsi aux coussins, dans sa fraîche robe blanche, une robe si mince, si souple, si bien faite qu'elle laissait transparaître les formes presque aussi clairement que de l'eau courante. M^{rs} Hooper paraissait avoir dix-huit ans et

de fait n'en avait pas encore vingt. A première vue, on aurait dit d'elle simplement : « une jolie fille ; » mais au second coup d'œil, un observateur expérimenté eût remarqué dans sa personne ces contradictions qui attestent toujours une subtile complexité de nature. Les traits du visage étaient d'un dessin net et régulier dans l'ovale légèrement arrondi ; les longs yeux bruns vous regardaient franchement sous le sourcil droit, tracé comme au pinceau, mais le front était bas et la bouche, aux lèvres sinueuses, d'un carmin presque trop vif. De même, la sveltesse juvénile du corsage n'était pas d'accord avec l'épanouissement voluptueux du cou qui se rengeait.

— Je suis bien aise que vous ayez aimé le sermon, dit le révérend John Letgood d'un ton résolu, car il n'est pas probable que je vous en fasse beaucoup d'autres.

Il y eut une ombre de tristesse dans la façon dont sa voix tomba vers la fin de cette phrase. Letgood avait laissé la note triste se glisser là inconsciemment ; à force de pratique il était devenu artiste en matière d'intonations.

— Vous ne voulez pas dire?.. s'écria M^{rs} Hooper, se redressant très agitée. Non, vous n'allez pas nous quitter, j'espère ?

— Pourquoi faites-vous semblant de ne pas comprendre, Belle ? Vous vous rappelez parfaitement ce que j'ai dit, il y a trois mois, que, si je vous étais indifférent, je devrais quitter la place. Et hier je vous ai avertie qu'il fallait vous décider tout de suite, puisque j'attendais d'un jour à l'autre l'appel de Chicago. Aujourd'hui enfin, je suis venu chercher votre réponse et vous me traitez comme si j'étais un étranger, comme si vous ne saviez rien de mes sentiments pour vous.

— Oh ! soupira-t-elle avec nonchalance, en se blottissant dans son encoignure. C'est là tout?.. J'avais cru un moment que l'appel était arrivé.

— Non, il n'est pas arrivé encore, mais je suis déterminé à obtenir une réponse de vous aujourd'hui même ; sinon j'agirai, avec ou sans appel.

— Que dirait Nettie Williams si elle vous entendait ? s'écria en riant M^{rs} Hooper.

Une joie malicieuse scintillait dans ses yeux.

— Allons, Belle, reprit M^r Letgood penché en avant et prenant sa main fine et fraîche dans la sienne. Quelle doit être ma réponse ? M'aimez-vous ? Ou bien dois-je quitter Kansas-City et chercher ailleurs à rentrer dans l'esprit de mon ministère ? Dieu me pardonne, tout mon désir est que vous me disiez de rester. Voulez-vous ?

— Mais, sans doute, je le veux, dit M^{rs} Hooper d'un ton léger et en retirant sa main avec lenteur. Personne ne demande que vous vous en alliez. Pourquoi vous en iriez-vous ?

— Pourquoi ? Parce que ma passion pour vous m'empêche de m'acquitter de mon œuvre. Vous me tourmentez, vous me torturez, et quand je devrais penser à la prière, je cherche à deviner si vous m'aimez ou non. Dites, m'aimez-vous ? Il me faut une réponse formelle.

— Si je vous aime?.. répéta-t-elle pensivement. Eh ! je ne sais pas trop, mais...

— Mais quoi?.. demanda M^r Letgood avec impatience.

— Mais... il faut que je surveille les pâtés ; cette servante que nous avons est Irlandaise, elle n'en sait pas assez long pour les tourner dans le four. Et George n'aime pas la pâtisserie brûlée.

Là-dessus, M^{rs} Hooper se leva pour quitter la chambre. M^r Letgood s'était levé en même temps et, par une impulsion apparemment irrésistible, la saisit entre ses deux bras au passage, mais la jeune femme esquiva le baiser qui la menaçait ; prompte comme l'éclair, elle détourna la tête, l'abaissa sur sa poitrine et l'instant d'après glissa hors de l'étreinte des deux bras désappointés. Elle fit un pas ou deux, puis se tournant très vite :

— Si vous voulez attendre un moment, je reviens. Puis, comme si une nouvelle idée l'eût frappée tout à coup, elle ajouta : — D'ailleurs, George m'a dit qu'il rentrerait de bonne heure aujourd'hui, et il serait trop fâché de ne pas vous voir.

Tandis que la porte se fermait derrière elle, M^r Letgood presque machinalement prit son chapeau et quitta la maison. Il était environ quatre heures, un jour de la mi-septembre. Le soleil versait à flot ses rayons enflammés sur la route mal macadamisée que couvrait à plusieurs pouces d'épaisseur la poussière blanche. Les contre-allées de bois semblaient luire de chaleur, mais descentes et montées, le révérend John Letgood les franchissait toutes, comme en rêve, inconscient de la chaleur, de la poussière, de tout malaise physique, perdu dans ses pensées.

— Que veut-elle dire ? Se soucie-t-elle de moi ? L'indéchiffrable créature ! M'a-t-elle indiqué de partir parce qu'elle avait peur que son mari ne rentrât ? Ou voulait-elle se débarrasser de moi pour éviter de répondre ? Elle ne m'en a pas voulu de l'entourer de mes bras et cependant elle ne m'a pas laissé aller jusqu'au baiser. Pourquoi donc?.. Elle ne l'aime pas... Elle l'a épousé parce qu'elle était pauvre et qu'il était riche... Un doyen ! Elle ne peut pas l'aimer. Il doit avoir pour le moins cinquante-cinq ans... Mais peut-être qu'elle ne m'aime pas non plus ! La petite coquette !

Comme elle est ravissante et quel corps... Si rond, si doux, si souple! Je le sens toujours dans mes mains. Non, je ne peux plus supporter cela!

Et ainsi, se secouant de son mieux, M^r Letgood abandonna sa méditation qui, comme beaucoup d'autres dont M^{rs} Hooper était l'objet, avait commencé par le dépit pour se terminer par un désir furieux. Devenu sensible tout à coup à la chaleur, il s'arrêta, ôta son chapeau et s'essuya le front.

Le révérend John Letgood passait pour un bel homme auprès de la plupart des femmes. Il était fort et un peu lourd, mais sans gaucherie dans la tournure, quoique la grossièreté de ses mains parût indiquer une origine de paysan. La tête était ronde, mais solidement attachée à de larges épaules, le nez droit et d'une belle forme; les yeux noirs, en revanche, étaient plutôt petits et le bas du visage semblait trop massif pour la partie supérieure, malgré les lignes fermes du menton et de la mâchoire. Malheureusement, une épaisse moustache cachait à demi la bouche et empêchait le caractère de se trahir dans ce trait révélateur; ce qu'on voyait toutefois de la lèvre inférieure était charnu, mal dessiné, et permettait de deviner le reste, persuasif et sensuel. Bref, un bel homme de trente ans, aurait-on dit, qui avait dû être mieux à vingt, mais d'abord un homme trop abandonné aux plaisirs des sens, trop peu livré aux joies de l'intelligence pour avoir jamais été beau dans le sens distingué du terme.

Au seuil de son confortable intérieur, M^r Letgood fut accueilli par un domestique nègre qui lui remit le courrier, — trois ou quatre lettres.

— Moë poté li, Massa; li tout.

— Merci, Pete, répondit M^r Letgood.

Et il pénétra dans l'agréable fraîcheur de son cabinet. Là, il se jeta sur une chaise, devant la table, et commença d'ouvrir les lettres. Il en lut deux, puis les jeta de côté négligemment, mais en ouvrant la troisième, il se redressa soudain avec une vive exclamation. C'était lui, c'était l'appel qu'il attendait, arrivé à la fin, un appel des doyens de la seconde église baptiste de Chicago, l'engageant à venir satisfaire leurs besoins spirituels et lui offrant dix mille dollars par an pour ses services.

Un instant, le triomphe étouffa tout autre sentiment chez cet homme. Une flamme jaillit de ses yeux et il s'écria tout haut:

— C'est ce sermon qui a tout fait! Quelle chance que j'aie eu vent de la présence dans l'église de leur doyen d'âge, venu pour m'entendre et pour me juger. Comme j'ai bien amené cette apostrophe sur la culture du caractère qui m'avait valu le prix au col-

lège !.. Ah ! je n'ai jamais rien fait de meilleur que cela ! Jamais ! Et peut-être ne ferai-je rien d'aussi bon par la suite. Je me rappelle avoir lu Channing dans ce temps-là, m'y être plongé, mais Channing n'a rien de comparable dans tous ses ouvrages. Il y a autrement de poids et de dignité... de dignité, c'est le mot... que dans tout ce qu'il a écrit. Et dire que cela m'ait rapporté une pareille offre... Dix mille dollars par an, et la seconde église de Chicago, tandis qu'ici on me trouve bien payé avec cinq... Et puis Chicago !.. Il faut que j'accepte... Qui sait, j'irai peut-être à New-York de là, et j'y remuerai autant de milliers d'âmes que j'en remue ici de centaines. Non,.. je ne les remue pas... ce n'est pas moi, c'est le Seigneur et le pouvoir de sa grâce. Oh ! Seigneur, je te bénis d'avoir été miséricordieux envers moi qui suis indigne !..

Alors la pensée lui vint : « Peut-être m'envoie-t-il ceci pour m'arracher à Belle ! » Et, incontinent, son imagination la lui remémora telle qu'elle était tout à l'heure, à demi couchée sur le sofa. Il revit les œillades brillantes et malicieuses, les lèvres si rouges, le renflement du cou, la rondeur élancée de la taille, et il courba la tête sur ses mains en gémissant :

— Oh ! Seigneur, viens à mon secours. Je ne sais plus que faire. Aide-moi, Seigneur !

Après quoi, une brusque inspiration paraissant lui venir, il se redressa et chercha des yeux son chapeau.

— Maintenant il faudra bien qu'elle réponde, maintenant que dira-t-elle ? Voilà l'offre venue ! Dix mille dollars par an ! Que dira-t-elle de cela ?..

Il parlait haut dans son excitation, tout ce qu'il y avait de mâle en lui s'exaltant à la pensée de cette victoire rudement gagnée sur les caprices et les subterfuges de la femme. Il était son maître enfin ! Avant de quitter la maison, M^r Letgood plia la lettre, la fourra dans la poche du devant de sa redingote et à grands pas remonta la colline vers la maison de M^{rs} Hooper.

D'abord, il n'avait pas même songé à ses dernières paroles, mais quand il eut dépassé la première côte et comme il se préparait à gravir la seconde, elles lui revinrent soudainement. Il ne souhaitait pas de rencontrer son mari ; moins que jamais à présent, le mari ne devait être averti de l'offre qu'il venait de recevoir. Son pas se ralentit. Que ferait-il ? Attendrait-il jusqu'au lendemain ? Non, ceci n'était point admissible. Il ne pouvait attendre. Si le doyen Hooper se trouvait au logis, il lui parlerait de la porte de la sacristie qui fermait mal. Si le doyen n'y était pas, il la verrait, elle, et la forcerait à un aveu. Tandis que le volant de sa pensée était ainsi renvoyé de côté et d'autre,

M^r Letgood ne sembla pas un seul instant se rendre compte qu'il tenait pour certain ce qu'une demi-heure auparavant il avait refusé de croire, car désormais il se sentait sûr que le doyen Hooper ne serait pas rentré et que M^{rs} Hooper ne l'avait renvoyé que pour échapper à ses empressemens importuns.

Quand il atteignit la maison et tira la sonnette, sa première question au nègre qui ouvrit fut :

— Le doyen est-il chez lui ?

— Non, Massa.

— M^{rs} Hooper est-elle visible ?

— Oui, Massa.

— Dites-lui que je voudrais la voir une minute. Je ne la retiendrai pas longtemps. Dites que c'est pour affaire importante.

Le nègre montra les dents d'un air agréable et lui ouvrit la porte du salon, puis disparut. Quelques momens après, M^{rs} Hooper entra, aussi fraîche que si les pâtés se cuisaient dans de la glace.

— Rebonjour, M^r Letgood, dit-elle tranquillement, mais en appuyant sur le *re*. Prenez donc un siège.

Il parut sentir le reproche impliqué, car, allant droit au fait, il plongea la main dans sa poitrine, et, sans tenir compte de la permission qu'on lui donnait, tendit à M^{rs} Hooper la lettre de Chicago.

Elle la prit avec l'intérêt d'une vive curiosité ; à mesure qu'elle lisait, la couleur rose de ses joues s'accroissait davantage, et avant d'avoir achevé, elle éclata :

-- Dix mille dollars par an !

En rendant la lettre à M^r Letgood, elle ne leva pas les yeux, mais reprit songeuse : — Voilà ce qu'on appelle une proposition ! Naturellement, vous l'accepterez.

Une pause s'ensuivit, puis elle demanda très vite :

— Le sait-elle?... L'avez-vous déjà dit à miss Williams ? Bien entendu, vous le lui avez dit !...

Autre silence, après lequel M^{rs} Hooper ajouta précipitamment, et de plus en plus rouge, mais avec une apparente inconséquence :

— Quelle honte de vous reprendre juste quand nous commençons tous à vous connaître et à vous apprécier ! Je suppose que nous aurons maintenant quelque vieux grognon qui prêchera contre la danse, et les petits jeux, et les *surprise-parties* (1). Et, naturellement, je ne lui plairai pas ; il ne viendra pas me

(1) Parties de plaisir qui se terminent par une surprise.

voir aussi souvent que vous, en rendant les autres jalouses ! Comme je vais haïr ce changement-là !

Dans son innocente excitation, elle leva ses yeux bruns vers les siens.

— Belle, fit tranquillement M^r Letgood, vous savez bien que vous dites des folies, vous savez bien que je suis venu chercher votre réponse. Vous savez que si vous souhaitez que je reste, si vous tenez vraiment à moi, je refuserai l'offre.

— Vous ne voulez pas me faire croire ! s'écria-t-elle bouleversée... Quoi, refuser dix mille dollars par an et une église à Chicago pour rester ici dans Kansas-City ! Je réponds que je ne le ferais pas, moi ! Vraiment, — et elle leva les yeux de nouveau en parlant avec lenteur, — vraiment c'est trop de bonté de votre part que d'y penser seulement... Mais non, vous ne refuserez pas. (Elle fit la moue.) Personne ne refuserait. (Avec une conviction profonde.)

— Oh si ! répliqua M^r Letgood, se rapprochant d'elle et l'attirant vers lui, les mains autour de la taille, tandis que sa voix semblait l'enlacer, l'envelopper d'une profonde et mélodieuse tendresse. Oh ! si fait, je refuserai, Belle, pour peu que vous le désiriez ; comme je refuserais un succès dix fois plus grand, comme je refuserais, je crois, Dieu me pardonne, le ciel lui-même, si vous n'étiez pas là pour le rendre enviable.

Doucement, tandis qu'il parlait, il la serrait contre lui, et ce corps souple cédait à son étreinte, tandis que son regard, comme fasciné, semblait se perdre dans le sien. Mais, quand il se tut et baissa la tête pour l'embrasser, elle parut s'éveiller en sursaut, échapper à un charme. Vite, elle se dégagea de ses bras et, un doigt sur les lèvres, murmura en regardant de côté avec inquiétude :

— Chut ! Il vient ! Entendez-vous son pas ?

M^r Letgood se rapprochait incrédule, en répondant d'un air de tendre reproche : — Voyons, Belle...

Mais elle frappa du pied avec impatience, et reprit presque aigrement : — Prenez donc garde ! C'est le pas du doyen.

Au moment même, M^r Letgood entendit, lui aussi. Les pas résonnaient distincts sur la contre-allée de planches et lorsqu'ils s'arrêtèrent devant la petite porte, à quatre ou cinq mètres de la maison, il comprit qu'elle avait dit vrai. A la hâte, il se remit comme il put, et, avec la persistance inopportune particulière aux hommes, déclara précipitamment : — J'attendrai une réponse jusqu'à samedi matin. Auparavant vous m'aurez assuré de votre amour, ou bien je m'en irai à Chicago.

La seule réplique de M^{rs} Hooper fut l'éclair d'un regard impatient et dédaigneux qui réduisit au silence le *clergyman* trop pressé. Il était temps, car, juste comme le nom de Chicago sortait de ses lèvres, la porte s'ouvrit et le doyen Hooper en franchit le seuil.

— Ah! comment allez-vous, M^r Letgood? demanda-t-il cordialement. Je suis content de vous voir, monsieur, comme vous-même êtes content, j'en suis sûr, ajouta-t-il avec une rustique bonhomie, en se tournant vers sa femme pour passer un bras autour d'elle et appliquer sur sa joue un baiser conjugal très affectueux. Asseyez-vous, s'il vous plaît. Il fait trop chaud pour rester debout.

Tandis que M^{rs} Hooper se plaçait auprès de lui sur le canapé et que M^r Letgood se plongeait dans un fauteuil, il poursuivit, ressaisissant le fil rompu de sa pensée :

— Personne ne fait plus de cas de vous qu'Isabelle. Elle disait, dimanche dernier encore, qu'il n'y avait pas de prédicateur de votre force à l'ouest du Mississipi. Voilà un éloge, n'est-ce pas?

Puis, cherchant toujours, à la façon d'un chien en quête d'une piste perdue, il reprit, ses yeux errant de sa femme au *clergyman* comme si une certaine contrainte dans leur manière d'être l'eût rappelé aux actualités de la situation: — Mais qu'ai-je entendu dire de Chicago? Il n'y a rien de neuf de ce côté, n'est-ce pas?

— Oh! répliqua M^{rs} Hooper qui décocha furtivement un regard à M^r Letgood, tandis qu'avec la décision vive de son sexe, elle tranchait d'un coup le nœud gordien, oh! je suppose qu'on peut appeler cela du nouveau. — Puis tout d'une haleine: — M^r Letgood, figurez-vous, a reçu l'appel de la seconde église baptiste de Chicago, et cela vaut dix mille dollars par an. (Elle jeta le chiffre d'un air de triomphe.) Maintenant qu'est-ce qui a raison sur son mérite de prédicateur?.. Et il ne va pas accepter. Il aime mieux rester ici. Du moins, ajouta-t-elle timidement, il a dit qu'il refuserait. Vous l'avez dit, n'est-ce pas?..

Le doyen regardait, effaré, tantôt l'un, tantôt l'autre, tandis que M^r Letgood répondait avec un rire quelque peu forcé, qui partait sans doute d'une gorge sèche; — Mon Dieu! c'est aller peut-être un peu trop loin. J'ai dit, reprit-il, saisissant le regard froid que lui lançaient deux beaux yeux bruns, j'ai dit que je comptais refuser; mais il va sans dire que je devrai auparavant considérer la chose à fond... et chercher des conseils... où on en trouve...

— Eh bien, dit le doyen stupéfait, si ça n'est pas plus fort que tout! Je parie que personne ne refuserait une offre pareille. Dix mille dollars par an! Dix mille! Mais c'est deux fois ce que vous touchez ici. Je gage que personne ne dirait non... Je ne

le souffrirais pas si vous étiez mon fils... comme vous pourriez l'être. Dix mille! Non, non, monsieur! Et puis la seconde église baptiste de Chicago est de fait la première, c'est la meilleure, la plus riche, la plus grande. Il n'y a pas à la comparer avec la première. Pas de comparaison possible, monsieur! Tenez, John P. Willis, celui qui est venu vous entendre... car c'est comme ça que c'est arrivé, c'est comme ça... il en est le doyen d'âge, et je réponds qu'il pourrait compter ses dollars contre ceux de n'importe qui de ce côté de New-York... ma foi, oui, monsieur, avec n'importe qui à l'ouest des Alleghany.

L'émotion haletante du bon doyen changea graduellement de nature à mesure qu'il s'aperçut que ceux qui l'écoutaient n'étaient pas en sympathie avec lui, et son discours devint d'un sérieux presque solennel, tandis qu'il reprenait après une pause :

— Voyons! ce n'est pas une occasion à jeter par la fenêtre. Dix mille dollars par an et la meilleure église de Chicago, vous ne pouvez rien souhaiter de plus beau. Et vous êtes encore jeune. Quand la chance se présente, il faut s'y agripper!

— Bah! interrompit nerveusement M^{rs} Hooper en se tordant les doigts et en battant le plancher du bout de sa bottine, M^r Letgood préfère s'en tenir à Kansas-City. Ne comprenez-vous pas? Peut-être aime-t-il les gens d'ici tout autant que ceux de Chicago.

Aucune parole ne peut exprimer le coup d'œil qui accompagna cette réponse. Il y avait là dedans de l'impatience, de l'enfantillage et de la prière; toute la batterie dirigée contre M^r Letgood qui avait eu le temps de redevenir maître de lui.

— Bien entendu, dit-il en se tournant vers le doyen sans paraître prendre garde à l'appel de M^{rs} Hooper, je sais tout cela, et je ne nie pas que cette offre ne m'ait d'abord tenté. — D'un air méditatif il continua, comme s'il se fût parlé à lui-même: — J'aurais là un champ de travail plus large et plus élevé, mais... j'ai pourtant une œuvre ici, et je ne sais pas si la supériorité de salaire doit m'influencer. « N'emportez ni sac, ni argent dans votre bourse, » ajouta-t-il avec un sourire tranquille, vous savez!

— Oui, répliqua le doyen, ses yeux se rétrécissant comme si la surprise faisait place chez lui à une émotion nouvelle, mais le sens de ceci ne doit pas être pris tout à fait à la lettre, je suppose. Pourtant c'est à vous de décider. Mais si vous refusez dix mille dollars par an, tout ce que je peux dire, c'est qu'il y en a terriblement peu qui agiraient de même... terriblement peu! répéta-t-il avec emphase en se levant comme pour secouer le fardeau d'une pensée nouvelle et par conséquent mal venue.

M^r Letgood se leva aussi et le contraste physique entre les

deux hommes devint apparent tandis qu'ils se tenaient debout l'un devant l'autre. M^r Letgood, avec sa lourde stature qu'il devait à la bonne chère ou à la paresse, aurait pu représenter un produit caractéristique des riches prairies de l'Ouest, tandis que le doyen Hooper offrait l'échantillon du pur type yankee. Sa face rasée était longue et dure, mais étroite; un peu moins grand que M^r Letgood, il paraissait cependant de plus haute taille, étant maigre et très efflanqué. Les yeux gris, clairs et honnêtes, pouvaient compter pour le plus beau trait de son visage, de même que l'étroitesse du crâne était le pire. La bouche était abaissée des coins par une compression perpétuelle et les lèvres durcies jusqu'à ne former qu'une ligne mince. Nulle trace de sensualité dans cette figure. Pourquoi donc un tel homme, malgré ses cheveux gris, avait-il épousé la femme-enfant, délicieusement florissante, qui se tenait à ses côtés? Les yeux et les tempes proéminentes répondaient à cette énigme; un idéalisme honnête s'y laissait lire. Le doyen Hooper était l'homme d'affaires yankee, élevé dans la lutte la plus âpre pour l'argent, et cependant ce qu'il y avait de yankee en lui masquait simplement ce fond d'idéalisme naïf et bon qui ressortait surtout dans sa tendre affection pour sa femme. Il n'avait pas pensé à son âge en l'épousant, mais à elle seule et à sa pauvreté. Peut-être était-il excusable. La couverture de neige que lui accorde l'hiver protège le tendre froment de mars.

— Eh bien! dit avec lenteur M^r Letgood, je ferai mieux de rentrer maintenant. J'ai pensé que vous seriez bien aise d'apprendre la nouvelle, ajouta-t-il, puisque vous êtes mon supérieur. Selon votre conseil, je pèserai avec soin cette proposition, mais (il jeta un coup d'œil significatif vers M^{rs} Hooper) je penche vers un refus.

Comme aucun regard ne répondit au sien, il reprit avec fermeté, en accentuant très fort :

— Je souhaite de refuser... Au revoir, M^{rs} Hooper. A dimanche. Bonsoir, doyen.

— Bonsoir, M^r Letgood.

— Bonsoir, dit le doyen avec chaleur, tout en serrant la main qui se tendait vers lui. Et il reconduisit son vicaire jusque dans la rue.

Le soleil baissait quand M^r Letgood reprit le chemin de sa demeure. La gloire du couchant semblait avoir jeté un reflet sur le visage du doyen Hooper lorsque celui-ci rentra dans le salon et dit à sa femme :

— Isabelle, voilà un aussi brave homme, je crois, qu'il en peut exister au monde. C'est ce que j'appelle un véritable chrétien, qui

pense au devoir avant tout et à lui-même en dernier. Si ce n'est pas là être chrétien, je voudrais savoir ce que c'est.

— Oui, répondit-elle d'un air pensif, très occupée à ranger les chaises et à rendre au canapé son air de raideur habituel. Oui, je crois que c'est un brave homme.

Et sa joue s'empourpra doucement.

— Eh bien ! continua le doyen, il me semble que nous avons quelque chose à faire. Il n'y a pas à le nier, grâce à lui l'église est pleine ; on pourrait donc augmenter le prix de location des bancs et lui donner ainsi un surcroît de salaire... On pourrait essayer de ça !

— Oh ! s'écria la jeune femme, comme éveillée soudain au sens des propos de son mari, oh ! ne faites rien, d'aucune manière, jusqu'à ce qu'il se soit décidé. Ce serait chose basse, ne voyez-vous pas, de lui offrir quelque chose de plus pour rester !

— Vous avez sans doute raison, Isabelle, dit le doyen en réfléchissant, vous avez sans doute raison. Il vaut mieux le laisser prendre un parti sans l'influencer ; mais il n'y a pas de mal, dans tous les cas, à y songer et à en parler aux autres doyens. Je verrai ce qu'ils en pensent.

— Oui, répondit-elle machinalement, presque comme si elle n'avait pas entendu. Oui, voilà ce qu'il faut.

Et lentement elle lissait de la main le tapis de la table du milieu, rendue de nouveau tout entière à ses pensées.

M^r Letgood regagna son domicile et son souper, resta quelque temps dans son cabinet de travail, se coucha et dormit cette nuit-là comme ne peut agir et dormir qu'un homme dont le système nerveux est épuisé par des émotions intenses et diverses. A la façon d'un automate, il allait et venait, mangeait, se déshabillait, faisait ses prières, tout cela sans pensée consciente, et il eut un sommeil d'enfant, à poings fermés ; car chez lui, comme chez l'enfant, prédominaient les exigences du corps.

Quand il s'éveilla le lendemain, vers six heures, le soleil brillait à la fenêtre de sa chambre, et aussitôt ses pensées se reportèrent aux scènes, aux émotions de la veille. Avec une extraordinaire activité de mémoire, une merveilleuse acuité d'impression mentale, il évoqua chaque incident, chaque mot. La torpeur physique qui l'avait accablé le soir précédent formait le plus frappant contraste avec la vigueur allègre qu'il possédait maintenant. Il se sentait un être différent, créé à nouveau, pour ainsi dire, et doué de sources de vie toutes fraîches. En jouissant du repos délicieux et de la douce chaleur du lit, en regardant les flots de

soleil ruisseler à travers la chambre, il éprouvait une certitude, plus forte que l'espérance, l'heureuse certitude que tout irait bien.

— Oui, pensait-il, elle m'aime, et si elle ne m'aime pas, eh bien, après tout, je ne suis pas tant à plaindre !

Il décida en lui-même qu'il aurait une lettre ou un billet d'elle par la poste de deux heures, et il se mit en devoir de deviner, avec un sentiment d'ivresse qui faisait vibrer toutes les fibres de son être, dans quels termes elle tournerait sa confession. Car elle lui avait cédé, il avait senti l'élan de son corps vers le sien, il avait vu dans ses yeux qu'elle se rendait. Tandis qu'il rêvassait ainsi, la passion s'éveillait en lui, et avec la passion l'impatience.

— Six heures et demie seulement, se dit-il en repoussant sa montre sous l'oreiller. Huit heures à attendre avant le courrier. Huit heures ! Quel supplice.

Sa propre irritation le vexa, et il reprit volontairement, de préférence, les fils soyeux d'une langoureuse rêverie : « Quel radieux visage elle vous a, quelle finesse dans les doigts effilés et nerveux, quelle douceur dans ce col superbe ! » Si elle n'était pas physiquement parfaite, il ne pouvait du moins trouver aucun défaut dans la séduction de sa beauté. Puis des souvenirs lui revenaient, qui amenaient le sang à ses joues et faisaient battre ses tempes. Il pensait à certains incidens de sa jeunesse, avant qu'il ne fût entré dans le saint ministère, et, à mesure que ces réminiscences devenaient plus vives, elles l'aiguillonnaient à leur tour. Là-dessus il contraignit son esprit à s'arrêter sur les incidens de sa conversion, sur sa résolution soudaine de vivre une nouvelle vie et de se donner sans réserve au service du divin Maître. Son joug n'était pas facile. Oh ! non, il se rappelait bien les combats, sans cesse renaissans, qu'il avait livrés à la chair rebelle, des combats dont il ne sortait jamais victorieux pour plus de quelques heures ou de quelques jours à la fois, mais qu'il avait soutenus résolument, néanmoins, dans la première ardeur de l'enthousiasme.

Puis il se revit étudiant, — un temps de sérieux labeur, — rempli par des émotions nobles et passionnées, par d'édifiantes camaraderies qui ranimaient et entretenaient chez lui l'exaltation d'une façon presque continue. Oui, sa vie d'université avait été ce qu'il se rappelait de meilleur, car alors il s'était réellement efforcé, comme bien peu s'y efforcent, de s'élever à la hauteur de sa vocation. Pendant ces années-là il avait cru vivre tout de bon en présence de Dieu. Il se rappelait aussi, avec orgueil, les prix qu'il avait gagnés par ses connaissances bibliques et par sa force en grec, ceux que, dans la suite, il avait obtenus plus aisément

comme rhétoricien. Et il arriva ainsi aux premières années de son ministère, à ses premiers succès de prédicateur. Comme il avait souvent fait verser des larmes à son troupeau ! Rien d'étonnant à ce qu'il eût réussi ! Les premiers succès et les plaisirs qu'ils donnent, plaisirs de vanité satisfaite, l'avaient transformé de chrétien en orateur. Vaguement il comprenait ceci, mais il rejeta cette pensée désagréable en réfléchissant que ses triomphes en chaire dataient, en réalité, du temps où il avait consciemment commencé à traiter la prédication comme un art. Après tout, n'était-il pas là pour gagner des âmes au Christ, et le Christ n'a-t-il pas loué lui-même la prudence du serpent ? — Alors il avait été appelé de Pleasant-Hill à Kansas-City, de l'étroitesse et de l'obscurité au luxe. N'avait-il pas été très sage d'éviter cette jeune fille à Pleasant-Hill ? Un sourire méprisante lui venait aux lèvres en pensant à sa toilette, à ses manières, à ses propos. Pourtant elle était jolie, très jolie, et elle l'aimait évidemment ; n'importe, il avait bien fait. Il constatait avec orgueil qu'une prescience tout intuitive lui avait révélé l'existence, dans le monde, de plus belles personnes à conquérir. Il ne s'était pas enchaîné sottement, par pitié ou par faiblesse. Il se souvenait aussi que, pendant les dix années qu'avaient duré ses études et ses débuts, il était resté parfaitement chaste. D'abord, c'était l'exaltation de sa foi et de son enthousiasme qui l'avaient sauvé, puis l'habitude et les circonstances. Bref, il en vint à sa rencontre avec M^{rs} Hooper. Elle ne l'avait pas frappé à première vue, bien qu'elle lui eût toujours paru jolie et parfaitement bien mise. Elle s'était présentée à lui comme une incarnation de l'élégance et du bon goût ; le charme qui se dégageait d'elle l'avait envahi à mesure qu'il remarquait, presque malgré lui, les détails de sa beauté. — Et, en se rappelant comment la fascination qu'elle exerçait sur lui avait grandi, grandi jusqu'à ce que son désir le forçât de se déclarer nettement, il gémit tout haut. Si du moins elle n'avait pas été mariée !.. Quelle fatalité ! Comme l'homme est impuissant, poussé de côté et d'autre par le flot de triviales circonstances ! Elle l'avait encouragé, — de cela il n'y avait aucun doute. Flattée de son admiration, elle avait cherché à l'exciter. Lui, — au commencement du moins, — luttait contre la tentation. Il avait prié pour obtenir du secours dans le cruel conflit, — combien souvent et avec quelle ardeur, mais aucun secours n'était venu ! Le ciel était resté sourd à ses supplications. Et bientôt il s'était rendu compte que le combat était inutile en cette occurrence. Il l'aimait, il la désirait éperdument, de toutes ses forces. A quoi bon chercher à relâcher une passion pareille ? s'était-il dit. Pourtant, au fond de l'âme, il sentait que sa ferveur

religieuse, ses aspirations vers l'idéal et sa révérence pour l'exemple du Christ lui permettraient de livrer au moins une bataille suprême dans laquelle il pourrait vaincre cet entraînement. Et il craignait ce combat qui, — comment ne le point prévoir? — serait décisif pour sa vie tout entière. Il s'efforçait de le retarder, de se laisser glisser doucement jusqu'en bas de la pente; mais tout le temps il savait que quelque chose en lui résisterait frénétiquement avant de renoncer à toute espérance du ciel. Et l'enfer! Combien il redoutait cette pensée! Avec impatience il essaya de l'écartier, mais elle ne se laissait pas faire. Ses anciennes habitudes d'analyse personnelle s'affirmaient de nouveau. L'horreur même qu'il avait de la pensée de l'enfer n'était-elle pas ce péché contre le Saint-Esprit qui ne peut rencontrer de pardon? Donc il se mit à méditer sur l'enfer, entreprit de se le représenter, et la mollesse de sa nature frémit tandis qu'il pénétrait la signification de ce mot. A la fin, le tourment devint trop aigu; il ne voulut pas y penser davantage, il ne le pouvait pas; il s'efforçait de bien agir : « Oh! Seigneur, s'écria-t-il en se glissant hors du lit pour tomber à genoux, ô Christ! aide ton serviteur. A mon secours! à mon secours! Aide et pitié! » Mais alors même que cet appel angoissé sortait de ses lèvres, il savait qu'en réalité il n'avait pas envie d'être secouru. A la fin, très sombre, il quitta sa posture agenouillée. Déjà l'énergie physique dont il avait joui au réveil l'abandonnait; ses pensées des dernières minutes l'avaient rompu. Vexé, irrité dans l'âme, il commença de s'habiller; mais, tout en achevant sa toilette en plein soleil, il se laissa distraire; ses réflexions changèrent de cours, et, avant de quitter sa chambre, il se sentit encore dispos tant au physique qu'au moral.

Après une courte promenade, il s'installa dans son cabinet pour lire le journal, puis un livre, et atteignit ainsi l'heure du dîner. Son repas achevé, il se remit à lire, — un nouveau livre de voyages cette fois, — et ce fut seulement la chaleur intense qui, en l'incommodant, lui rappela qu'il était plus de deux heures; point de lettre, cependant, de M^{rs} Hooper. Il résolut de ne plus penser à elle, afin de n'être pas conduit à ces autres pensées qu'il s'était défendues, car enfin il ne pouvait combattre perpétuellement contre lui-même! Sans doute elle n'avait pas pu trouver l'occasion d'écrire la veille au soir, le doyen ayant été tout le temps sur son dos.

Et il continuait de lire, et le jour s'écoulait peu à peu. Ce ne fut pas avant le soir que M^r Letgood se rappela qu'il devait une réponse immédiate à la lettre de Chicago. Après s'être recueilli quelques instans, il écrivit comme il suit :

« Chers frères en Christ,

« Votre lettre vient de m'arriver; inutile de dire qu'elle me touche profondément. Vous m'appellez à un plus large ministère et à des devoirs plus ardu. Avoueraï-je que la munificence même de la rémunération que vous m'offrez m'inspire des doutes sur ma capacité à remplir un poste aussi élevé? Veuillez être patients à mon égard, m'accorder quelques jours de réflexion. L'appel, vous le savez, doit trouver sa réponse au dedans de nous-mêmes, dans les profondeurs mêmes de notre âme, avant que nous puissions être sûrs que cette réponse vient d'en haut. Et la divine assurance ne m'a pas été accordée encore.

« Je suis né, j'ai été élevé ici, dans ce Missouri où je travaille aujourd'hui, non pas, — que la louange en soit à Jésus, — sans une petite mesure de succès. J'ai ici beaucoup de liens, beaucoup de chers amis, des travailleurs aussi dans la vigne du Seigneur, desquels je ne me séparerais pas sans de grands regrets; mais je considérerai votre offre dans la prière, je chercherai la direction nécessaire, là où seulement elle se trouve, au pied du grand trône blanc, et dans une semaine au plus, j'espère être en mesure de vous répondre avec une pleine et joyeuse assurance de la bénédiction d'en haut.

« En attendant, croyez que je vous remercie, mes chers frères, de votre bonté à mon égard et que je prierai, au nom de Jésus, que la bénédiction du Saint-Esprit soit sur vous abondamment aujourd'hui et pour jamais.

« Votre serviteur dévoué en Christ,

« JOHN P. LETGOOD. »

Cette lettre satisfait M^r Letgood de plus en plus à mesure qu'il la lisait, et il la relut en conséquence un grand nombre de fois. Elle ne l'engageait à rien, elle était digne, elle exprimait néanmoins une gratitude suffisante, enfin elle était bien tournée. Après avoir mis l'adresse, il remonta se coucher, et ses prières de ce soir-là furent plus sincères qu'elles ne l'avaient été depuis quelque temps, peut-être parce qu'il évitait le sujet dangereux. Calmé, fortifié, il se mit au lit et dormit ferme.

Lorsqu'il se réveilla le matin, ses dispositions avaient changé.

Le temps était nuageux, un orage couvrait évidemment et son influence semblait avoir affecté l'humeur de M^r Letgood. A peine eut-il ouvert les yeux, qu'il envisagea un fait désagréable : M^{rs} Hooper ne lui avait pas écrit, même le mardi matin, quand elle devait être libre, puisque le doyen allait toujours de bonne heure à son magasin d'épicerie. Le sentiment de cette négligence l'irrita extraordinairement. De sorte qu'il se mit à penser à Chicago et aux fidèles de la seconde église baptiste. — Peut-être, se disait Letgood, sont-ils autant au-dessus des gens de Kansas-City, que M^{rs} Hooper est au-dessus des femmes que j'ai connues avant elle? Mais sur ce chemin il ne put aller loin. Sans doute, les maisons de Chicago devaient être plus belles, les meubles plus élégans, la cuisine même meilleure, bien qu'il ne parvint pas à imaginer que cela fût possible ; il pouvait y avoir des femmes plus cultivées et plus belles que M^{rs} Hooper à Chicago ; mais certainement, ni à Chicago, ni sur aucun autre point du monde, il n'existait personne dont la beauté pût le troubler aussi fortement que la sienne. Elle était faite à son gré, tout exprès pour lui, — ceci était certain. Et, à mesure qu'il se représentait ses charmes, son sang s'échauffait de nouveau, sa colère contre elle s'exaspérait. Pourquoi n'avait-elle pas écrit? Combien était-elle cruelle ! Quel bourreau que cette femme ! Pouvait-il prendre un parti avant de savoir si elle l'aimait ou non ?

Il se sentait blessé, irrité tout ensemble. Eh bien ! il lui montrerait qu'il savait vouloir. Jamais plus il ne lui demanderait d'écrire, et il ne chercherait pas à la voir jusqu'à ce qu'elle l'eût fait. Non, sous aucun prétexte !

Après le dîner et l'heure du courrier, ses pensées prirent un autre cours. En somme, il n'y avait rien en elle de si merveilleux ! La plupart des hommes, il le savait, ne la trouvaient pas mieux que jolie : « la jolie M^{rs} Hooper, » on la nommait ainsi généralement, voilà tout ! Personne n'avait jamais songé à dire qu'elle fût belle ou délicieuse. Non, elle était jolie, rien de plus. Il était le seul être dans tout Kansas-City et peut-être dans le monde entier pour qui elle fût absolument désirable ; par conséquent, elle n'avait pas lieu d'être si vaine, ni de trop présumer de son pouvoir sur lui. Si elle eût été la merveille qu'évidemment elle croyait être, elle eût certes épousé quelqu'un de mieux que le vieil Hooper avec sa silhouette efflanquée, ses cheveux gris et son affreux parler yankee. Ainsi de suite, .. il continuait à se tourmenter en s'efforçant de regarder son idole dans un esprit de dénigrement. Car le dilemme qui l'exaspérait était celui-ci : ou elle n'avait pas écrit par coquetterie pure, ou bien elle ne se souciait réellement pas de lui.

Dans le premier cas, elle était féroce; dans le second, elle aurait dû, en conscience, l'avertir tout de suite; alors il eût essayé de l'oublier; aucune hypothèse ne pouvait justifier son silence. Tout le jour il arpenta de long en large son cabinet, la rage et la crainte lui rongeaient le cœur. Parfois il se décidait à retourner la voir, et là-dessus il devenait calme comme si c'eût été la satisfaction d'un besoin de sa nature; mais l'homme qui était en lui refusait de descendre à cet abaissement. Il lui avait dit qu'elle devait écrire, et il tiendrait bon, à tout prix. Et derechef il la blâmait amèrement, il se déterminait à l'oublier, à renoncer à elle pour ne plus s'occuper que de son ministère. L'espace d'un instant, cela paraissait faisable; mais si pourtant il ne lui était pas indifférent? si elle l'aimait tout de bon, comme il l'aimait, et si, en ce cas, il quittait Kansas-City? Ne serait-elle pas désolée, misérable, comme lui-même serait misérable et désolé? Combien était-elle donc cruelle de le laisser dans un pareil doute, quand, lui, il ne pouvait s'empêcher de penser à son bonheur! Oh! la coquette au cœur vide!

Plus tard, après avoir pris sur lui de réfléchir froidement, il vint à cette conclusion, — la seule raisonnable, semblait-il, — qu'elle ne l'aimait pas. Il avait assez lu sur les femmes, et il en avait assez vu pour savoir qu'elles ne font jamais souffrir l'homme qu'elles aiment réellement. Il renoncerait donc à celle-ci, une bonne fois, il l'oublierait. Mais la pensée le frappa qu'elle était mariée, que par conséquent elle risquait sa situation, tout au monde, en lâchant la bride à son amour. De nouveau il fut ballotté par les vagues du doute et de l'incertitude.

Le souper survint comme un soulagement, il y gagna une demi-heure de répit, mais à la fin du repas, il s'aperçut qu'il était mortellement las de tout cela. Et en même temps l'orage éclata, le flamboiement des éclairs, les roulemens du tonnerre, les nappes de pluie battante lui firent du bien; et tandis que l'orage s'apaisait, il se coucha pour s'endormir d'un sommeil lourd. Le jeudi matin il s'éveilla reposé, avec la ferme volonté de ne plus penser à M^{rs} Hooper. Il suffisait, pensait-il, d'une belle et bonne résolution pour se débarrasser de son souvenir, et ce serait la meilleure réponse au mépris manifeste qu'elle faisait de lui; tranquillement il prit sa Bible et se mit à lire l'Évangile. Cette merveilleuse histoire, la plus belle incontestablement qui ait jamais été écrite, commença bientôt d'exercer son charme sur sa nature impressionnable et, après une couple d'heures, il ferma le livre, apaisé, rafraîchi. Tombant à genoux, il remercia Dieu de sa miséricorde; du fond du cœur il pria comme il n'avait pas prié depuis des mois. La vie de l'homme de douleur lui avait rendu la paix. Gloire à son nom béni! Toute

sa vie à lui, Letgood, serait consacrée désormais à témoigner des merveilles de la grâce. Il pria donc, et, en se relevant, se sentit réconcilié avec lui-même, plein de bonne volonté envers tous. Il pouvait même penser à M^{rs} Hooper sans agitation, avec une pitié douce, avec bienveillance.

Après le repas de midi et une courte promenade, — il n'accordait plus aucune attention à l'heure du courrier, — M^r Letgood s'assit à sa table, pour écrire le sermon qu'il comptait prononcer en guise d'adieux, le dimanche suivant ; car il était résolu maintenant à accepter l'offre, à partir pour Chicago. Mais dès qu'il eut commencé à méditer ce qu'il devait dire, les difficultés se révélèrent à lui. Il pouvait expliquer son acceptation, en disant qu'il trouvait là un plus vaste champ ouvert à son zèle, et ainsi de suite, mais un fait assez odieux s'imposait à lui, le fait de renoncer à cinq mille dollars par an, pour en accepter dix mille ; et il était certain que ceci dominerait tout le reste dans l'esprit de ses auditeurs ; c'était pénible. Bien des hommes, à sa place, auraient tourné l'obstacle ou l'eussent surmonté hardiment, fièrement même. Neuf hommes sur dix s'entendent à l'hypocrisie ; mais il entraînait dans le caractère de M^r Letgood d'exagérer l'importance de cette difficulté. Il aimait par-dessus tout à jouer ce que les Français appellent le beau rôle, fût-ce aux dépens de son intérêt personnel. Doué d'un tempérament d'artiste, facilement impressionnable, M^r Letgood s'était nourri de bons livres pendant des années et des années ; il avait, par état, proposé toujours à son auditoire l'idéal le plus élevé en fait d'existence et de conduite. Sa nature s'était empreinte des ingrédients de son œuvre ; il n'est pas aisé, pour un amant de la beauté, de produire consciemment quelque chose de laid. Comme artiste, comme orateur, M^r Letgood ne réussissait pas à justifier ce qui devait paraître aux autres un sordide égoïsme. — Fort agité, il se tordait dans son fauteuil, essayant d'envisager le sujet à un nouveau point de vue. « Dix mille dollars par an, au lieu de cinq. » Tel était son thème. Le premier moyen qu'il entrevit pour sortir d'embarras fut d'exprimer le mépris hautain des basses considérations matérielles, mais cette pensée s'était à peine présentée à lui, qu'il se vit contraint de la repousser ; il était trop clair que la congrégation de Kansas-City ne donnerait pas dans « cette bonne blague. » Puis il chercha un texte pour reposer pendant quelques minutes ses facultés de réflexion : « Paissez mes brebis, » lui vint à l'esprit. — Oui, sans doute, le plus grand troupeau possible ! Mais non, ce n'était que la vieille cafarderie sous une forme nouvelle. Plus il y pensait, plus il sentait qu'il n'y avait pas de chemin vraiment noble pour esqui-

ver l'obstacle ; il le pensait d'autant plus vivement qu'avant de se mettre à composer son sermon, il s'était plongé pour ainsi dire dans la source du désintéressement et de l'enthousiasme. Le maître qu'il servait eût certes ignoré les avantages que dix mille dollars peuvent avoir sur cinq. A la fin, mais avec répugnance, M^r Letgood conclut que son acceptation du poste de Chicago rendait impossible un beau sermon. Il fallait parler le moins possible du point principal, glisser au plus vite sur la glace trop mince. Son désappointement n'en était pas moins aigu ; il n'y avait point de splendide péroraison à écrire, il n'y aurait point d'yeux fixés sur lui à travers un brouillard de larmes. Son sentiment était celui d'un acteur aux prises avec un rôle antipathique et stupide. Avant de souper, il renonça même à chercher ce qu'il pourrait bien dire ; quelques mots lui viendraient en temps opportun ; de cela il était sûr ; mais, au moment de se mettre au lit, une nouvelle lubie se présenta soudain à son esprit surexcité. Le dégoût qu'il avait de ce sermon n'était-il pas un piège tendu par le diable, pour lui faire repousser toute idée de départ, pour le retenir à Kansas-City ? Ayant longuement pesé cette crainte, il trouva finalement la question insoluble et, après avoir longtemps prié pour obtenir des lumières, chercha un peu de repos dans le sommeil.

Le vendredi matin, M^r Letgood n'avait encore fait aucun progrès ; la lumière implorée n'avait pas illuminé l'obscurité de ses doutes, et, néanmoins, il se croyait sûr d'être sincère dans ses désirs et ses prières. Brusquement un scrupule le prit. En un pur état d'âme, il n'avait considéré qu'un seul côté de la question, le cas où il accepterait l'appel ; or, pour être guidé, il fallait s'abandonner tout entier à la volonté de Dieu. Par conséquent, il se mit, toujours avec la même sincérité, à imaginer le sermon qu'il pourrait faire s'il renonçait au changement, s'il restait à Kansas-City. Ah ! ce sermon-là n'avait pas besoin d'être longuement médité. Ayant à faire part d'une décision semblable, il lui serait facile, — cela il le sentait, — d'emporter ses auditeurs avec lui jusqu'à des hauteurs qu'ils ne soupçonnaient pas. Leur vulgarité même, leur sordide avarice naturelle, l'aideraient au lieu de lui être une entrave. Personne, à Kansas-City, ne songerait à suspecter une minute la franchise du désintéressement qui consiste à rejeter dix mille dollars par an quand on n'en a que cinq. Ce sermon produirait de l'effet, quel qu'en fût le texte, même le *Paissez mes brebis* suffirait.

Il frémissait d'avance comme un grand acteur frémit en lisant le rôle qui lui permet de déployer toutes ses qualités et dans lequel il est certain d'enlever toute la salle. Complètement em-

porté par son sujet, M^r Letgood se plongea dans la composition de ce sermon. D'abord il chercha un texte ; pas celui-ci, pas celui-là, non, quelques mots seulement où respirerait l'esprit même de l'abnégation du Christ. Et très vite il trouva ce qu'il lui fallait : « Car quiconque veut sauver sa vie la perdra, et quiconque veut perdre sa vie pour l'amour de moi la sauvera. » La beauté surnaturelle du sentiment et la divine simplicité des mots parurent l'inspirer. De même qu'il voyait se mouvoir en Galilée la divine figure et qu'il entendait les paroles tomber de ses lèvres comme des perles, de même il se voyait en chaire et se représentait l'effet de sa propre éloquence. Captivé par ce spectacle, il écrivit et récrivit une péroraison soignée. Pour le reste, il sentait qu'il pouvait se fier à ses propres moyens et à l'inspiration que lui fournirait le thème ; mais cette fin, il voulait la faire plus belle même que sa fameuse apostrophe sur la culture du caractère qui était restée jusque-là son plus haut fait d'éloquence.

Ce ne fut pas avant le coucher du soleil que sa tâche se trouva terminée ; il se sentait las, il avait faim ; il mangea et prit du repos.

Puis, dans cette détente qui suit l'effort mental, il comprit soudain ce qu'il avait fait. Il s'était décidé à rester, et rester cela voulait dire : s'exposer à rencontrer M^{rs} Hooper de jour en jour, être rapproché d'elle par mille occasions, même par son mari si follement confiant ; cela voulait dire la tentation perpétuelle ; cela voulait dire une chute fatale ! — Et pourtant Dieu l'avait conduit à choisir ce sermon plutôt que l'autre. Il s'était abandonné passivement à sa direction ; pouvait-on donc être conduit par un tel chemin au bord du précipice ? Et il cria d'angoisse devant l'explication qui lui venait à l'esprit. Dieu ne se souciait pas des demi-victoires ; Dieu le destinait à rester dans Kansas-City et à vaincre la terrible tentation en l'abordant face à face. Cette perspective fit tomber à genoux M^r Letgood, en priant comme il n'avait jamais prié de sa vie : Dieu, s'il le lui demandait en toute humilité, mesurerait le vent à la brebis tondue ; il connaissait la faiblesse de son serviteur : — Ne m'abandonne pas à la tentation ! répétait-il, en comprenant pour la première fois de sa vie l'effrayante signification des mots qui, jusque-là, n'avaient jamais été aussi clairs pour lui : — Ne nous abandonne pas à la tentation, mais délivre-nous du mal ! — Il criait donc, et luttait et pleurait, mais quand, arrivé à l'épuisement physique et mental, il quitta enfin sa posture agenouillée, aucun secours ne lui était venu. Comme un enfant, les yeux en larmes, les lèvres frémissantes, il monta, tout chancelant, l'escalier qui conduisait à sa

chambre à coucher et s'endormit en ressassant machinalement la même supplication : « Que ce calice s'éloigne de moi ! »

Le samedi matin, M^r Letgood s'éveilla dans un spasme de souffrance. Inutile de se demander ce qui l'oppressait si horriblement ; la conscience de son rigoureux devoir pesait sur lui ; il n'en pouvait plus, il était malade. Après être resté quelque temps à boire, lui semblait-il, la coupe d'amertume jusqu'à la lie, il se leva et, aussitôt descendu, se plongea dans la Bible. Ah ! ceci même ne lui apportait aucun soulagement. Maintes fois, pendant des minutes de suite, son cerveau fatigué refusa de saisir le sens de ce qu'il lisait. La domestique le trouva ainsi abîmé dans sa misère et dans son impuissance quand elle vint lui dire que le dîner se refroidissait.

Un peu réconforté par la nourriture, il fut relativement tranquille pendant les deux premières heures de digestion, capable de vivre sans penser ; mais, à mesure que le corps recouvrait des forces, l'esprit reprenait son activité, et le malheureux recommençait à se torturer. Durant quelques heures, — il ne sut jamais combien, — M^r Letgood endura ce supplice ; puis tout à coup il devint calme. Était-ce le secours d'en haut qui arrivait enfin ? Était-ce le désespoir ?.. Retombant à genoux, il pria une fois de plus, mais cette fois sa prière se borna simplement à placer devant le Père céleste l'état exact de sa tribulation. Il était sans pouvoir et sans force ; Dieu ferait de lui ce qu'il voudrait, seulement il se sentait incapable de résister, au cas où la tentation se dresserait contre lui. Le Christ pouvait détourner cette tentation s'il le souhaitait et de beaucoup de manières ; il se remettait entre ses mains.

Après avoir continué sur ce ton pendant quelque temps, il se sentit plus tranquille, mais non pas satisfait, reprit sa Bible et commença de lire. Presque aussitôt il la referma. Jetant ses deux bras étendus devant lui sur la table et y cachant sa tête, il s'écria : — Oh ! Dieu, pardonne-moi ! Je ne peux pas te voir ni sentir ta présence. Je ne vois que son visage, je ne sens que son corps !

Puis, endurci comme par la conscience d'un blasphème irrémédiable, il prit son bougeoir et monta se coucher.

Pour les Hooper, la semaine s'était passée à peu près comme de coutume. Le mardi, le doyen avait vu la plupart de ses confrères et s'était assuré qu'ils pensaient comme lui ; tous étaient du même avis : il fallait faire quelque chose pour témoigner leur reconnaissance si vraiment M^r Letgood refusait « l'appel. » Le soir, après souper, M. Hooper raconta minutieusement à sa femme tout ce qu'il avait fait, tout ce que lui avaient dit les autres. Quand le tour

de M^{rs} Hooper vint de parler, elle approuva les efforts de son mari ; mais un peu plus tard, à l'improviste, elle lui demanda en se tournant vers lui :

— Pourquoi M^r Letgood ne se marie-t-il pas ?

En faisant cette question, elle posa son ouvrage.

Avec un tendre sourire, le doyen, assis dans le fauteuil, l'attira sur ses genoux et remontant ses lunettes (il était en train de lire une dissertation sur le sens du verbe grec *Βαπτίζω*), lui dit avec une tendresse enjouée, une tendresse infinie dans la voix :

— Ce n'est pas tout le monde, ma chérie, qui peut trouver une femme comme vous.

De cette phrase flatteuse il fut récompensé par une petite tape sur la joue.

Puis il ajouta d'un ton méditatif :

— D'ailleurs, tout le monde ne tient pas non plus à se charger d'une femme. Il y a des gens qui n'ont pas en eux beaucoup d'affection, je crois, ... peut-être bien que M^r Letgood n'en a pas.

A quoi M^{rs} Hooper ne répondit point par des paroles, mais ses lèvres se relevèrent sur une espèce de sourire, le sourire satisfait d'une personne qui domine les choses du haut de sa science supérieure.

L'état d'esprit de M^r Letgood le dimanche matin défie presque l'analyse ; au reste, il n'entreprit pas de l'analyser ; il sentait qu'il avait dit à Dieu toute la vérité sans réserve. S'étant placé dans ses mains, il n'était plus responsable ; il ne voulait même pas penser à ce qu'il allait faire, sachant seulement que son intention était de refuser l'offre de Chicago et de prononcer un sermon dont la péroraison avait été soigneusement préparée. S'étant habillé, il se mit à apprendre ce morceau par cœur dans son cabinet. Puis il s'appesantit avec une extrême complaisance sur l'effet qu'il ne pourrait manquer de produire. Quand Pete vint lui dire que le *buggy* était attelé pour le conduire à l'église, il se leva presque gaiement et sortit.

Le temps était délicieux, comme l'est toujours le commencement de « l'été indien » dans cette partie des États de l'ouest. Il y avait un soupçon de froid dans l'atmosphère et une vapeur qui était presque un brouillard frangeait l'horizon. De midi à quatre heures la température est celle du milieu de l'été, mais le matin l'air est si léger et si vif que l'on se sent excité en le respirant comme si l'on buvait du champagne. En se rendant à l'église, M^r Letgood regagna quelque entrain ; il bavardait de bonne humeur avec Pete et prit même une fois les rênes sur un espace de plusieurs centaines

de mètres. Mais à mesure qu'il approchait du but, sa gaieté semblait l'abandonner; en tout cas, il cessa de parler et garda une mine passablement préoccupée. De temps en temps, il saluait courtoisement sur la route un membre de son troupeau : c'était tout. Lorsqu'il atteignit l'église, par exemple, les Partons arrivaient au moment même; il dut causer avec eux.

Après les remarques habituelles et toutes de convention, après les inévitables poignées de main, M^r Letgood se dirigea vers la sacristie; mais il n'avait pas fait plus de quatre ou cinq pas de ce côté qu'il s'arrêta brusquement, comme s'il eût oublié quelque chose, et fouilla la rue du regard; puis il haussa les épaules en se moquant de lui-même, se détourna de nouveau et alla cette fois droit à la sacristie.

— Naturellement, elle ne pouvait lui faire porter un billet ce jour-là. Le doyen l'accompagnait...

En ouvrant la porte de la sacristie pour pénétrer dans cette petite pièce, M^r Letgood s'arrêta comme frappé de paralysie. M^{rs} Hooper était là et l'accueillait la main tendue, un radieux sourire aux lèvres.

— Vous voyez, M^r Letgood, tous les doyens sont venus à votre rencontre et ils m'ont laissée venir aussi; d'abord parce que je suis la première à qui vous avez dit la nouvelle, et parce que je suis sûre que vous ne nous quitterez pas, et puis,.. parce que j'ai voulu venir!

L'espace d'une seconde, tout en prenant sa main et en saluant, M^r Letgood la regarda.

— Merci, M^{rs} Hooper!

Puis, comme s'il n'eût pu se fier à lui-même pour en dire davantage, il procéda aux poignées de main avec les anciens rassemblés. En réponse à l'un d'eux qui exprimait l'espoir qu'il n'allait pas partir, il dit lentement et gravement :

— Je laisse toujours quelque chose à l'inspiration du moment, mais j'avoue que j'incline beaucoup à refuser cet appel...

— C'est ce que j'ai dit, interrompit M^r Hooper, avec un regard de triomphe alentour; j'ai dit aussi qu'il y en avait terriblement peu de votre espèce, et je maintiens mon dire. Mais nous ne voulons pas que vous agissiez contre vous-même, si contents que nous puissions être de vous garder.

Un chorus de: « Oui, vraiment! — Oui, monsieur! — C'est ainsi! » retentit autour de la chambre sur le ton de la plus chaleureuse approbation après quoi, comme M^r Letgood ne répondait que par un sourire absent et glacial, les doyens commencèrent à défiler dans l'église. Chose curieuse, M^{rs} Hooper s'était éloignée de la

porte pendant cette petite scène et était maintenant d'une façon toute naturelle, semblait-il, la dernière à sortir. Lorsqu'elle passa auprès de lui, M^r Letgood, se penchant, lui dit à voix basse :

— Et ma réponse?..

M^{rs} Hooper s'arrêta, surprise apparemment, et son sourire se transforma en un rire franc tandis qu'elle répondait :

— Oh ! n'êtes-vous pas stupides, vous autres hommes !

Puis, très bas, le dépassant à la hâte :

— Pourquoi donc suis-je venue ici ?

Le sermon de M^r Letgood subsiste encore dans le souvenir d'un grand nombre à Kansas-City. La majorité de ses auditeurs le trouva ce jour-là inspiré ; et de fait, en tant que prouesse artistique, ce fut admirable. Debout, devant le pupitre, après une longue pause, durant laquelle il parut abîmé au fond de ses pensées, il commença du ton le plus tranquille à lire la lettre des doyens de la seconde église baptiste à Chicago. Ensuite, il lut la réponse dans laquelle il leur avait demandé le temps de réfléchir. Après quoi il dit à ses auditeurs qu'il leur citerait le passage de l'Écriture sainte qui lui avait dicté la résolution dont il allait faire part à ceux qui l'appelaient. Encore une pause, et le froufrou des robes s'arrêta, et un grand silence parut alourdir l'air, tandis qu'élevant la voix, il commença soudain le verset : « Car quiconque veut sauver sa vie la perdra, et quiconque veut perdre sa vie pour l'amour de moi la sauvera.. »

De même qu'un virtuose sait si son violon est parfaitement d'accord, de même M^r Letgood savait, en répétant le texte, que son auditoire était livré à lui pour qu'il en jouât à son gré. Il serait superflu de reproduire ici le sermon, qui dura près d'une heure, et absolument impossible de donner la moindre idée des gestes du prédicateur, de ses temps d'arrêt dramatiques, des modulations et des inflexions de sa voix, qui tantôt semblait chargée d'une gravité singulière et tantôt frémissait dans une invocation pathétique, pour redevenir musicale à la chute de quelque période pleine de poésie. L'effet fut merveilleux. Même quand M^r Letgood parla simplement de son texte comme incarnant par excellence l'âme du message que le Christ fut le premier à répandre dans le monde, l'évangile de la bonne nouvelle, plus d'une femme pleurait déjà ; il leur semblait impossible d'écouter cette voix sans émotion. Mais ce fut lorsqu'il en vint à la nécessité du renoncement comme premier pas vers la perfection que les physionomies masculines, ces physionomies dures et âpres, commencèrent elles aussi à changer d'expression. Tour à tour il insistait sur l'étrange

nouveauté de l'enseignement du Christ et sur son succès inattendu ; il parlait de la brièveté de la vie d'ici-bas, de la vanité des efforts terrestres, de la récompense finale pour ceux qui ont donné leur vie à l'humanité comme le Christ donna la sienne et par le même esprit d'amour. Il atteignit ainsi sa péroraison. Après une pause, il la commença sur le ton de la conversation. Son devoir actuel était clair, car la nécessité s'imposait. Dans toute l'étendue des États-Unis, le péché principal est un désir immodéré de richesse. En quelques touches expressives, il représenta les effets de cette lutte ignoble : dégradation du caractère, abaissement du ton de la vie publique et privée. Son devoir à lui était donc clair. Plus encore que les autres, il était voué au bon combat contre cette tendance mauvaise des temps. Sous beaucoup de rapports, sans doute, il était aussi faible, aussi coupable qu'aucun de ceux qui l'écoutaient ; mais succomber en pareil cas, ce serait, pensait-il, se montrer indigne de sa mission. Tout apôtre du Christ, au *xix^e* siècle, qui chercherait la richesse ou permettrait seulement à l'argent d'influencer sa conduite, commettrait une faute aussi impardonnable que peut l'être la lâcheté chez le soldat ou la fraude chez un commerçant. Ministre, il ne pouvait faire que bien peu de chose pour montrer ce que signifiaient au juste les paroles de son texte, mais ce peu, il le ferait sans hésiter, il le ferait joyeusement. Il écrirait aux bons doyens de Chicago pour leur dire qu'il comptait rester à Kansas-City et y travailler parmi le peuple qu'il connaissait, qu'il aimait et parmi lequel plusieurs, croyait-il, le connaissaient et l'aimaient aussi. Non, il ne se laisserait pas séduire par une plus grande situation, par un plus gros salaire : — « Car quiconque veut sauver sa propre vie la perdra, et quiconque veut la perdre pour l'amour de moi la sauvera. »

Quand sa voix se brisa sur ces dernières paroles, il n'y avait pas un œil sec dans l'église. Nombre de femmes sanglotaient tout haut et *M^{rs}* Hooper avait depuis longtemps renoncé à la tentative de renfoncer ses larmes. Elle fut l'interprète de son sexe en général, lorsqu'elle dit que c'était « par trop ravissant. » Et les hommes n'étaient guère moins affectés, tout en se contenant mieux. Le ton calme, la renonciation joyeuse à un revenu de dix mille dollars, frappaient ces gens d'affaires rapaces comme quelque chose de presque fantastique. Chez un personnage ordinaire, ils eussent considéré pareil sacrifice comme le comble de la folie, mais ils sentaient vaguement que de la part d'un prédicateur ce devait être admirable.

Lorsque le doyen Hooper rencontra ses confrères devant la plateforme où étaient placées les bourses de quête, il leur chu-

chota d'un ton significatif : « Le rendez-vous est chez moi, à trois heures. Soyez exacts. »

Son accent était résolu, comme le furent aussi les gestes affirmatifs qui répondirent à cette invitation.

Après le service, M^r Letgood se retira tranquillement sans descendre au milieu de sa congrégation, comme il le faisait d'habitude ; et ceci plut même à M^{rs} Parton, dont le mari était l'un des juges de la cour suprême. Elle trouva que c'était élégant. Élégant était alors un mot nouveau dans l'Ouest et sa signification restait douteuse, mais M^{rs} Parton s'en servait évidemment pour exprimer la plus haute approbation.

A trois heures, ce jour-là, les douze doyens se réunirent ponctuellement dans le salon de M^r Hooper qui les reçut et commença aussitôt que le dernier se fut assis :

— Je suppose qu'il n'est pas besoin de vous dire, mes frères, pourquoi je vous ai demandé de venir cet après-midi ; je suppose qu'après le sermon de ce matin nous tenons tous à marquer à M^r Letgood le cas que nous faisons de lui. Il y a terriblement peu d'hommes qui, recevant cinq mille dollars par an, renonceraient à dix mille. Ceci me semble une assez bonne preuve que l'individu capable de faire pareille chose est un chrétien... plus qu'un chrétien, un imitateur du Christ lui-même. Et je trouve que c'est là un homme que nous devons tâcher de garder parmi nous. Si l'on vient déjà le chercher de Chicago, on viendra de New-York ensuite, et il ne doit pas être exposé à d'aussi grosses tentations. J'estime donc que nous pouvons élever la location des bancs d'église à partir du 1^{er} janvier prochain pour rassembler deux mille cinq cents dollars de plus et je propose, en conséquence, que nous autres doyens nous enfoncions les mains au plus profond de nos poches afin de donner à M^r Letgood de toute façon la susdite somme pour son année en lui promettant de continuer à l'avenir. Je suis prêt, comme doyen d'âge, tout en n'étant pas le plus riche, à ouvrir la liste par trois cents dollars.

En cinq minutes l'argent fut souscrit, et on convint que chacun paierait sa quote-part au nom de M^r Hooper à la première banque nationale, dès le lendemain ; alors M^r Hooper pourrait tirer un chèque pour cette somme.

— A la bonne heure ! dit le doyen en se levant, c'est arrangé, mais j'ai déjà tiré le chèque. M^{rs} Hooper et moi nous avons discuté la chose ensemble, ajouta-t-il en manière d'excuse, comme pour expliquer cette précipitation insolite ; car elle est d'avis que nous allions tout de suite droit à M^r Letgood, en *surprise-party* pour ainsi dire, lui déclarer ce que nous pensons... si vous approuvez tous la chose, bien entendu !

Ils approuvèrent, encore qu'un ou deux d'entre eux trouvassent mauvais qu'une *surprise-party* eût lieu le dimanche. Mais le doyen vint à bout de l'objection en alléguant qu'il ne pouvait s'aviser d'un meilleur mot, bien que ce genre de surprise ne fût pas à proprement parler une *surprise-party*.

Après cette explication satisfaisante, le doyen Hooper fut prié de prononcer le discours et de remettre le cadeau à M^r Letgood; M^{rs} Hooper fut engagée aussi à être de la partie. Quand son mari alla la chercher à cet effet dans la salle à manger, elle était habillée déjà pour sortir, et lorsqu'il exprima son étonnement de la trouver prête, en lui exposant ce qu'on attendait d'elle, la jeune femme répondit simplement :

— Oh! je ne m'étais habillée que pour aller voir M^{rs} Jones qui est malade, mais je crois bien que j'irai avec vous autres d'abord.

Durant le même après-midi, M^r Letgood était dans son cabinet, préparant son sermon du soir qui devrait être, il le sentait, très différent de celui du matin, sous peine de tomber à plat. Il évitait de songer à sa situation. Le sort en était jeté; ayant d'ailleurs agi pour le mieux, il avait le vague sentiment de n'être point responsable. Un pressentiment de derrière la tête l'avertissait bien que par la suite sa responsabilité deviendrait claire pour lui, mais il reléguait cette pensée dans le compartiment le plus lointain de son cerveau, avec un repentir probable pour geôlier. Quant à présent, il fallait vaquer au second sermon, y mettre beaucoup de doctrine, comme contraste à celui du matin. Tout à coup il entendit un bruit de pas dans le salon voisin, et, ouvrant la porte, se trouva en face de la députation. Avant qu'il eût pu prononcer une parole, le doyen Hooper commença :

— M^r Letgood! nous, les doyens de votre église, nous venons vous voir. Nous voulons vous dire combien nous apprécions votre décision de ce matin. Elle est vraiment chrétienne. Et nous sommes tous fiers de vous, heureux que vous restiez des nôtres. Mais nous ne trouvons pas juste que vous refusiez dix mille dollars par an pour n'en garder que cinq. De sorte que nous avons cette année rassemblé entre nous deux mille cinq cents dollars d'extra que nous vous prions d'accepter. L'année prochaine, le tarif des bancs pourra être élevé afin de produire la même somme; de toute façon elle sera rassemblée. Monsieur, les paroles ne servent à rien, mais vous nous avez donné l'exemple de la manière dont doit agir celui qui aime Notre-Seigneur Jésus, qui l'aime lui seul, et nous ne voulons pas rester en arrière. Non, monsieur, nous n'y resterons pas. Voilà le chèque,

Et quand il cessa de parler, des larmes mouillaient ses bons yeux gris honnêtes.

M^r Letgood prit machinalement le chèque, et machinalement serra du même coup la main tendue du doyen, mais son regard cherchait celui de M^{rs} Hooper, qui se tenait derrière le groupe des hommes, le visage caché dans son mouchoir. Rappelé bientôt à lui-même par le fait que tous les doyens voulaient lui serrer la main, M^r Letgood essaya de se prêter convenablement à la cérémonie; enfin il dit :

— Mes chers frères, je remercie chacun de vous, et je vous remercie tous ensemble; j'accepte votre don dans l'esprit avec lequel il est offert. Inutile de dire, n'est-ce pas, que je ne soupçonnais rien de ceci quand j'ai prêché. Ce n'est pas à l'argent que je pense, mais à votre bonté. Je vous remercie encore.

Après quelques minutes d'une conversation banale, qui consista principalement en éloges sur le « merveilleux discours » du matin, M^r Letgood leur proposa de prendre avec lui un peu de café glacé; il en prenait toujours dans l'après-midi; rien n'était si rafraîchissant; il les engageait à y goûter; quoiqu'il fût célibataire, il était sûr, si M^{rs} Hooper avait la bonté de se joindre à lui et de conseiller la cuisinière, qu'ils y trouveraient grand plaisir.

En souriant, la jeune femme se mit de bonne grâce à sa disposition, et M^r Letgood ouvrit la porte pour la laisser passer. Tout en refermant cette porte sur lui et en la suivant dans le corridor, il dit d'une voix basse et précipitée, où il y avait autant de colère que de soupçon :

— Vous n'avez pas manigancé tout cela en guise de réponse? Vous n'avez pas pensé que je me contenterais d'argent, n'est-ce pas?

D'un air modeste, M^{rs} Hooper l'écoutait, la tête tournée par-dessus l'épaule. Tandis qu'il l'enveloppait de ses bras, elle dit, avec l'accent d'un reproche espiègle :

— Tenez! vous êtes par trop bête!

Puis, se tournant tout à fait, elle se blottit contre lui, et lentement leva les yeux... Leurs lèvres se rencontrèrent.

LES

ORIGINES CARTÉSIENNES

DE

L'IDÉALISME CONTEMPORAIN

- I. Schopenhauer, *la Doctrine de l'idéal et du réel*, trad. Cantacuzène; Alcan, 1882. — II. G. Lyon, *l'Idéalisme en Angleterre*; Alcan, 1889. — III. *L'Année philosophique*, publiée sous la direction de M. Pillon, 1^{re} année, 1890.

La confrontation des doctrines philosophiques aujourd'hui régnantes avec celles de nos plus grands devanciers, outre l'intérêt qu'elle présente en elle-même, permet de déterminer, par des points pris dans le temps à des distances différentes, la ligne que suit l'évolution de l'esprit humain. Rapproché du passé, le présent laisse entrevoir l'avenir. Ce que devra la science future à Descartes, nous l'avons indiqué par une rapide esquisse de ses découvertes et de sa conception du monde (1); ce que lui devra la philosophie, nous pouvons aussi nous en faire une idée en comparant l'orientation de sa doctrine avec celle des doctrines contemporaines. Si, d'une part, le mécanisme cartésien triomphe de plus en plus dans la science, l'idéalisme cartésien ne nous présente-t-il point aussi un autre aspect de l'univers que le premier n'exclut pas et que, de plus en plus, la philosophie devra mettre en lumière?

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

I.

Ce n'est point sans raison qu'on a distingué deux « cycles, » — non moins héroïques l'un que l'autre, — dans la philosophie de Descartes : le cycle mathématique et le cycle métaphysique. Le premier correspond, d'une manière générale, à la période voyageuse de son existence, où, tout en faisant la guerre, il est à la piste des travaux scientifiques, cherchant à faire connaissance avec les savans de chaque pays pour s'initier à toutes leurs découvertes. S'il s'engage comme volontaire sous le prince Maurice de Nassau, c'est que le grand capitaine traînait après lui une escorte de mathématiciens et d'ingénieurs. Descartes aperçoit-il, à Bréda, une affiche en flamand qui renferme des signes géométriques, il prie aussitôt un de ses voisins de la lui traduire en français ou en latin : c'était un problème de géométrie dont on défiait de trouver la solution. Chacun sait comment le traducteur, qui se trouvait être un mathématicien éminent, Beckman, crut se moquer du jeune officier en lui demandant d'apporter le lendemain la solution ; et le jeune officier n'y manqua point. Plus tard, Descartes entend-il parler des *Rose-Croix*, cette confrérie mystérieuse dont les membres promettaient aux hommes la « science véritable, » le voilà qui se met à leur recherche. Plus tard il déclare qu'il n'a pu en rencontrer aucun, mais il leur dédie son ouvrage intitulé : *Trésor mathématique de Polybius le cosmopolite*; et on a prétendu, malgré ses dénégations, qu'il faisait partie de cette confrérie, dont le but était de chercher la science en dehors de la théologie. Entre-t-il à Prague avec l'armée victorieuse, sa première pensée est de chercher la célèbre collection des instrumens de Tycho-Brahé. S'il abandonne, par la suite, le métier des armes, il continue encore de voyager : il visite le nord, revient du nord au midi, parcourt l'Italie ; à Venise, il voit le mariage du doge avec l'Adriatique ; il accomplit son pèlerinage à Lorette, assiste au jubilé de Rome et s'intéresse surtout au grand concours de peuple venu des pays les plus lointains ; l'antiquité ne l'inquiète guère ; les mœurs du présent, avec leur diversité, l'occupent davantage : il semble qu'il éprouve une sorte de plaisir philosophique à voir combien tout est changeant dans le monde de l'expérience humaine, de nos lois et de nos mœurs, par opposition à ce monde immuable de la raison et des idées où il demeure toujours attaché par la pensée. Ainsi apprend-il à ne rien croire de ce qui n'est fondé « que sur la coutume, non sur la raison. » D'Italie, il rentre en France par la vallée de Suse, mais il se détourne de quelques lieues pour calculer la hauteur du

Mont-Cenis, y faire des opérations météorologiques et chercher la cause des avalanches. Bientôt, à la suite d'entretiens avec le cardinal de Bérulle, Descartes prend la résolution, depuis longtemps projetée, de se livrer tout entier et définitivement à la philosophie, et cela, non pas seulement en vue de la spéculation pure, mais « pour procurer, autant qu'il était en lui, le bien de ses semblables. » Descartes, en effet, eut toujours des préoccupations pratiques autant que théoriques. Il comparait volontiers la science universelle à un arbre dont la métaphysique est la racine, la physique le tronc, et dont les trois grandes ramifications sont la mécanique, la médecine et la morale, où s'épanouissent enfin tous les fruits qu'il est donné à l'homme de cueillir. Si, plus tard, il se retire en Hollande, dans le « désert » d'un peuple affairé, c'est pour accomplir en repos ce grand dessein. « Jusqu'à ce moment, dit son biographe Baillet, il n'avait encore embrassé aucun parti dans la philosophie. » Il devait séjourner vingt ans en Hollande, changeant souvent de résidence pour se dérober aux importuns. « Il ne tient qu'à moi, écrit-il à Balzac, dans une lettre célèbre, de vivre ici inconnu à tout le monde. Je me promène tous les jours à travers un peuple immense, presque aussi tranquillement que vous pouvez le faire dans vos allées. Les hommes que je rencontre me font la même impression que si je voyais les arbres de vos forêts ou les troupeaux de vos campagnes. Le bruit même de tous ces commerçans ne me distrait pas plus que si j'entendais le bruit d'un ruisseau... Y a-t-il un pays dans le monde où l'on soit plus libre? » La liberté et la paix de l'esprit, c'étaient les deux plus grands biens pour notre philosophe, les deux conditions de cette recherche de la vérité à laquelle il avait promis de consacrer sa vie. Aussi blâmait-il tout ce qui enchaîne la liberté du philosophe, certaines promesses ou certains vœux; et probablement, s'il ne se maria point, ce fut pour pouvoir se donner tout entier à l'étude. Mais ce « cycle métaphysique, » qui répond au séjour en Hollande, continue d'être en même temps scientifique, quoique d'une autre manière: Descartes, en s'occupant des diverses sciences, a le continuel souci d'une synthèse finale embrassant le monde entier. De là ce fameux *Traité du monde*, qu'un excès de prudence lui fit supprimer à la nouvelle de la condamnation de Galilée.

On voit qu'il ne faut pas se figurer en Descartes un métaphysicien entièrement perdu, comme Malebranche, dans le monde idéal: c'est un savant ayant les yeux ouverts sur la nature entière, mais avec sa pensée idéaliste de derrière la tête. Il faut, dit Descartes, à plusieurs reprises, il faut, une fois dans sa vie, comprendre les « principes de la métaphysique, » puis étudier le

monde de la pensée et le monde de l'étendue. Il avoue à la princesse Élisabeth, dans une de ses lettres les plus curieuses, qu'il serait « très nuisible » de n'occuper son entendement qu'à méditer les idées métaphysiques, à cause qu'il ne pourrait si bien vaquer aux fonctions de l'imagination et des sens, » mais il est absolument nécessaire, une bonne fois, de se faire une opinion raisonnée. La « principale règle » que Descartes avait toujours observée en ses études, écrit-il encore à Élisabeth, était de n'employer que quelques heures par an aux pensées « qui n'occupent que le seul entendement, » c'est-à-dire à la métaphysique, « et quelques heures par jour aux pensées qui occupent l'entendement et l'imagination, » c'est-à-dire aux mathématiques et à la physique. Le reste du jour devait être consacré à des délassemens ou à des promenades dans les champs, à l'exclusion des « conversations sérieuses ; » et quant au repos de la nuit, il devait être aussi long que possible. « Je dors ici dix heures toutes les nuits, écrit-il à Balzac, et sans que jamais aucun soin ne m'éveille. Après que le sommeil a longtemps promené mon esprit dans les bois..., je mêle insensiblement mes rêveries du jour avec celles de la nuit ; et quand je m'aperçois d'être éveillé, c'est seulement afin que mon contentement soit plus parfait et que mes sens y participent ; car je ne suis pas si sévère que de leur refuser rien qu'un philosophe leur puisse permettre sans offenser sa conscience. » Les choses de la vie, en effet, qui se rapportent à « l'union de l'âme et du corps, » se connaissent mal par « l'entendement et l'imagination, » et « très clairement par les sens ; » c'est donc en vivant qu'on a la vraie notion de la vie, qu'on se sent « une seule personne qui a ensemble un corps et une pensée. » Il conseille à Élisabeth de faire comme lui, de se laisser vivre, de ne point s'absorber trop longtemps ni trop exclusivement dans les pensées métaphysiques. Avis aux philosophes et au commun des mortels.

Cependant, puisque nous en sommes à l'heure de la métaphysique, et que Descartes lui-même nous invite à le suivre au moins une fois dans son monde de l'entendement, faisons avec lui ce grand voyage de découverte. Il ne s'agit de rien moins que des plus hauts objets de la spéculation et de la pratique : la nature de notre moi, celle de notre premier principe, enfin l'essence idéale ou réelle de la matière. Ces problèmes ultimes de la métaphysique, loin de rouler sur des abstractions, selon le préjugé vulgaire, roulent sur les réalités mêmes, y compris notre propre réalité, par conséquent sur le sens et la valeur de l'existence. De là, pour tout esprit non superficiel, leur intérêt plus dramatique que les drames mêmes de l'histoire.

II.

L'idéalisme moderne, différent de l'idéalisme dogmatique qui fut celui de l'antiquité, a pour origine la « critique de la connaissance », dont la conclusion est la suivante : — Le monde de réalités que nous croyons saisir directement en elles-mêmes n'est qu'un monde représenté dans notre esprit, un monde idéal. — Descartes est le premier qui ait fait systématiquement, avant Hume et Kant, la critique de nos moyens de connaître ; et ce n'est pas son moindre titre de gloire. Il déclare dans ses *principes* qu'il importe de savoir non-seulement quelles choses on peut connaître, mais aussi quelles choses « nous ne pouvons connaître » ; par conséquent, la valeur de nos idées hors de nous, la portée exacte et les bornes de notre intelligence. Son livre, qui traite « de l'univers », s'ouvre par une théorie de la connaissance. Qu'est-ce que la vérité, qu'est-ce que l'erreur, à quels signes peut-on les distinguer ? Voilà ce qu'il se demande avant de passer aux objets de la connaissance. Il définit la métaphysique même, avant Kant et par opposition à l'ontologie dogmatique de ses prédécesseurs, l'étude des « principes de la connaissance humaine. » Il attribuait d'ailleurs aux principes de la connaissance une foncière identité avec les principes de l'existence à nous connaissable. C'était donc bien, en somme, à ce que les Allemands appellent aujourd'hui la « théorie de la connaissance », et dont ils ont fait une véritable science dominant toutes les autres, que Descartes rattachait déjà les sciences diverses et leur méthode. Cette conception est la vraie : sans enlever aux sciences spéciales leur légitime indépendance, elle marque l'unité de leurs principes et de leurs méthodes dans la nature même de l'intelligence. « Les sciences toutes ensemble, dit magnifiquement Descartes, ne sont rien autre chose que l'intelligence humaine, qui reste une et toujours la même, quelle que soit la variété des objets auxquels elle s'applique, sans que cette variété apporte à sa nature plus de changement que la diversité des objets n'en apporte à la nature du soleil qui les éclaire. » Aussi « une vérité découverte nous aide à en découvrir une autre, bien loin de nous faire obstacle. Si donc on veut sérieusement chercher la vérité, il ne faut pas s'appliquer à une seule science. » Précepte auquel devrait revenir le spécialisme outré de notre époque.

Enfin, comme Kant, Descartes eut toujours devant l'esprit une idée qui marquait à ses yeux les bornes de la philosophie même : radicale incompréhensibilité de la puissance d'où tout dérive. Le premier principe des choses, en fondant les lois intelligibles de l'univers, fonde sans doute la possibilité de la science ; mais, en même

temps, cette puissance première d'où tout sort est tellement « infinie » que nous ne saurions, nous, assigner des bornes ni au possible, ni au réel. Les lois mathématiques, les lois logiques elles-mêmes, toutes les « vérités éternelles, » à commencer par le principe de contradiction, ne sont primordiales que pour notre intelligence, telle qu'elle est constituée; en elles-mêmes, elles sont dérivées d'une puissance insondable, à laquelle nous n'avons plus le droit de les imposer (1). C'est, dit Descartes, parler du premier principe « comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, l'assujettir au Styx et aux destinées, que de dire que ces vérités sont indépendantes de lui. » A ce fond dernier de « toute existence » et de « toute essence » Descartes donne le nom de « volonté; » et par là encore, il annonce Kant et Schopenhauer. « L'univers comme volonté et représentation », dont parle Schopenhauer, et qui est la conception fondamentale de l'idéalisme contemporain, c'est précisément l'univers de Descartes. Dans le suprême principe des choses, — et dans l'homme même, — il y a, dit-il, une volonté « infinie, » capable des « contraires, » une « liberté » que rien ne limite, en même temps qu'une intelligence d'où procède tout ce qui a une forme fixe, une essence, une loi. Rien ne prouve donc, selon Descartes, que le réel ait pour unique mesure ce que nous en pouvons saisir par l'intelligence, sous la forme de nos « idées. » Descartes a ainsi devancé la théorie moderne du « noumène » (Kant) et de l'« inconnaissable » (Spencer), comme il a devancé la théorie moderne de la connaissance et du connaissable.

Le doute méthodique prélude à cette « critique » de Kant d'où est sorti un idéalisme rajeuni. La première raison de doute, c'est que nos sens, qui si souvent nous trompent et se contredisent, nous instruisent simplement sur ce que nous éprouvons, non sur ce qui correspond réellement à nos sensations. On voit venir Kant en lisant la page célèbre des *Méditations* où est donné en exemple « ce morceau de cire qui vient tout fraîchement d'être tiré de la ruche, » il n'a pas encore perdu la douceur du miel qu'il contenait, il retient encore quelque chose de l'odeur des fleurs dont il a été recueilli; « sa couleur, sa figure, sa grandeur sont apparentes, il est dur, il est froid, il est maniable; et si vous frappez dessus, il rendra quelque son. » Enfin, toutes les choses qui peuvent distinctement faire connaître un corps se rencontrent en celui-ci. « Mais voici que, pendant que je parle, on l'approche du feu : ce qui y restait de saveur s'exhale, l'odeur s'évapore, sa couleur se change, sa figure se perd, sa grandeur augmente, il devient liquide, il s'échauffe, à peine le peut-on manier; et quoique l'on frappe

(1) Voir E. Boutroux, *de Veritatibus æternis apud Cartesium*, Paris, Alcan.

dessus, il ne rendra plus aucun son. » Nos sensations, mobiles et variables, tiennent donc à notre constitution cérébrale et mentale, bien plus qu'aux objets mêmes. Quand Descartes a, selon son expression, « dépouillé de tous ses vêtemens » l'objet matériel, comme la cire, et qu'il l'examine ainsi « tout nu, » il conclut qu'on ne peut « le concevoir de la sorte sans un esprit humain. » C'est le grand principe de l'idéalisme critique. Les conceptions d'« objets » sont l'œuvre de l'esprit et tiennent à sa nature. Dès que l'esprit se demande s'il n'est pas pour quelque chose dans ses conceptions sur la matière même, le matérialisme brut commence d'être ébranlé.

La seconde raison de doute, devenue également classique, c'est que notre vie sensible se partage en deux moitiés : pendant le sommeil, nous croyons voir des hommes, des animaux, des plantes, un monde de réalités qui n'est cependant qu'un monde d'idées ; pourquoi notre veille ne serait-elle pas une sorte de songe mieux lié ? Encore un point d'interrogation qui se dressera toujours devant tout homme qui réfléchit. Quant au raisonnement, dont nous sommes justement si fiers, il nous trompe aussi parfois, même dans les mathématiques ; c'est que, au lieu d'être une intuition instantanée et immédiate des réalités, le raisonnement se traîne en quelque sorte dans la durée, d'idée en idée, enchaînant avec peine le souvenir au souvenir. Or, demande Descartes, qui nous garantit l'absolue véracité de notre mémoire ? Quand nous sommes au bout d'une démonstration géométrique, qui nous assure que nous n'avons point, le long du chemin, fait quelque oubli, comme dans une addition ou soustraction, et laissé échapper un anneau de la chaîne ?

Enfin il est d'autres raisons de doute, plus profondes encore, que Descartes tire de la nature de notre volonté. Notre volonté a besoin d'agir : toujours en mouvement, elle se porte sans cesse dans une direction ou dans l'autre ; vivre, c'est agir ; agir avec conscience, c'est juger ; juger, c'est prononcer sur les choses « hors de nous » au moyen d'idées qui ne sont qu'en nous ; c'est donc se tromper souvent et peut-être toujours. Pour agir, parler, affirmer (trois choses de même nature), nous ne pouvons pas toujours attendre que la clarté soit faite dans notre esprit, que le soleil de la vérité se soit en quelque sorte levé sur notre horizon. La vie nous presse et nous appelle, la passion nous précipite, nous sommes impatients de conclure ; souvent même, dans la pratique, il faut prendre parti et ne pas rester en suspens. C'est alors que, par nos affirmations sur le réel, nous dépassons nos intuitions intérieures, et ces affirmations sont des actes de volonté, non pas sans doute arbitraire, mais de volonté néanmoins, selon Descartes ;

c'est-à-dire que notre activité se détermine dans un sens ou dans l'autre sous l'influence de la passion et du désir, non pas seulement de la raison. Dès lors, il se peut toujours faire que notre volonté dépasse plus ou moins la vision de notre intelligence et que, par là, notre vie soit une perpétuelle erreur.

Si maintenant, avec Descartes, nous concevons comme possibles d'autres volontés supérieures à la nôtre, sommes-nous assurés qu'elles sont nécessairement ou bienfaisantes ou véridiques? Ne sommes-nous point le jouet de quelque puissance qui nous trompe par des illusions devenues naturelles à notre esprit? Schopenhauer parlera plus tard des ruses de la volonté absolue, qui, par l'orgueil, par l'ambition, par l'amour, par le sentiment même de notre *moi*, nous dupe pour nous faire servir à ses fins; Descartes conçoit déjà des ruses semblables de la part de quelque « malin génie. » Et quand ce génie nous serait favorable, encore pourrait-il nous tromper pour notre bien. Dieu même étant conçu comme une puissance infinie et insondable, qui nous assure que cette volonté absolue d'où nous sommes sortis ne nous a pas imposé pour loi l'illusion, fût-ce une illusion bienfaisante? En ce cas, au lieu de rêver seulement la nuit, nous rêverions encore le jour. Ainsi, quelle que soit la puissance d'où je tiens mon être et mon intelligence, « elle peut m'avoir fait de telle sorte que je me trompe toutes les fois que je fais l'addition de 2 et de 3 ou que je nombre les côtés d'un carré. » Et si ce n'est pas un Dieu tout-puissant qui m'a donné l'être, mais la nature ou toute autre cause, « nous aurons d'autant plus sujet de croire, répond Descartes, que nous ne sommes pas si parfaits que nous ne puissions être continuellement abusés. »

Voilà ce fameux doute, ce doute « hyperbolique » de la spéculation pure qui annonce le doute « transcendantal. » Il ne laisse subsister en nous qu'une procession d'images internes sans objets certains et même sans liaison certaine et nécessaire, puisque toute liaison de raisonnement est aussi une liaison de mémoire et que rien ne nous assure de la conformité du présent au passé.

Il semble donc que toutes nos croyances aient été consumées et réduites en cendres par le doute cartésien. Ne serait-ce là pourtant, comme on l'a prétendu, qu'un « incendie en peinture? » Là-dessus on a beaucoup discuté, on discute encore. Au fond, — et on ne le remarque pas assez, — ce sont seulement les réalités, les *existences*, qui sont mises en doute. Mais Descartes ne rejette pas ce qu'il appelle les « notions communes : » par exemple, qu'une même chose ne peut à la fois être ou ne pas être, que tout changement a une cause, que toute qualité suppose une substance. C'est que de telles notions, à l'en croire, ne portent point sur des existences

réelles, mais seulement sur des rapports d'idées. Au reste, il eût dû examiner cette question de plus près. Accordons-lui que le « principe de contradiction » ne nous fait point sortir de notre pensée pour atteindre des objets; en est-il de même quand il nous parle de « causes » et de « substances? » Il eût dû soumettre au doute méthodique ces notions communes avec tout le reste et se demander jusqu'à quel point elles nous font faire un pas hors de notre propre pensée pour atteindre des objets différens d'elle. Mais alors, Descartes eût fait l'œuvre de Kant.

On voit donc que, selon Descartes, après la grande élimination ou purification intellectuelle, il nous reste en premier lieu des idées et représentations, c'est-à-dire des états de conscience; en second lieu, certaines liaisons d'idées nécessaires, dont il aurait dû faire le dénombrement et la critique, mais qui ne nous apprennent rien, selon lui, sur l'existence « hors de nous » d'objets différens de notre pensée. La plupart des interprètes oublie cette importante distinction entre les vérités communes, qui ne portent que sur l'existence, et les vérités particulières, qui nous font connaître des existences réelles. De là les cercles vicieux et pétitions de principes que nous verrons tout à l'heure attribuer à Descartes.

III.

Comment, du doute même, faire sortir quelque certitude qui nous mette en possession non-seulement du « possible, » ou même du « vrai, » mais du « réel? » C'est le grand problème de la philosophie moderne, que Descartes a résolu par le *cogito*. Il y a une chose, en effet, une seule, qui ne m'apparaît pas comme une possibilité en l'air, mais bien comme une réalité actuelle : c'est ma pensée. Ma pensée est inséparable de l'être; je ne *suis* pour moi-même qu'en tant que je *pense*, et je ne pense qu'en tant que je *suis*. « Par le mot de pensée, dit Descartes, j'entends toutes ces choses que nous trouvons en nous avec la conscience qu'elles y sont, et autant que la conscience de ces choses est en nous. » Aussi peut-on dire aussi bien, selon lui : *Respiro, ergo sum*, à la condition qu'il s'agisse de la conscience même que nous avons de notre respiration. *Si fallor, sum*, avait déjà dit saint Augustin, sans en chercher davantage, sans voir dans cette présence immédiate de la pensée à elle-même l'*aliquid inconcussum*. Avec Descartes, ce principe est devenu la base de toute la philosophie. La transparence intérieure de la pensée qui se voit être et qui ne peut rien voir être qu'à travers soi, c'est l'idéalisme désormais fondé sur la réalité même, car, chose merveilleuse, la seule réalité qui soit absolument certaine

se trouve être précisément celle qui existe *en idée*, celle qui est pensée et se pense!

Ce principe de la philosophie moderne était à la fois tellement simple et tellement profond qu'il n'a été et n'est encore aujourd'hui compris qu'imparfaitement. Combien de méchantes querelles faites à Descartes! Et nous regrettons d'en trouver de ce genre jusque dans les écrits de M. Rabier, de M. Pillon et d'autres interprètes contemporains. — Votre « vérité première, » objecte-t-on à Descartes, présuppose une vérité antérieure : — Ce qui pense est, ou, en général, une même chose ne peut à la fois être ou ne pas être. — Et l'on oublie la distinction si juste faite par Descartes entre les « notions communes, » qui ne nous apprennent l'existence d'aucun objet, et les vérités portant sur l'existence réelle. L'existence de la pensée est un « premier principe » en ce second sens, non dans l'autre, « parce qu'il n'y a rien, dit Descartes, dont l'existence nous soit plus connue que la pensée, ni antérieurement connue. » — « Vous faites un syllogisme, » objecte-t-on encore à Descartes, — comme si le philosophe qui a si bien montré la stérilité des syllogismes allait tout d'un coup se mettre à syllogiser! Même quand il donne à son *cogito* la forme d'un raisonnement, c'est simplement pour en analyser le contenu et le mettre en évidence, « car le syllogisme, dit-il, ne sert qu'à enseigner ce qu'on sait déjà. » Et Descartes répète sur tous les tons « qu'il ne conclut pas son existence de sa pensée comme par la force de quelque syllogisme, mais comme une chose connue de soi. » Il la voit par une « simple inspection de l'esprit, » par une « intuition » directe et instantanée, sans le secours de cette faillible mémoire qui, entre l'idée de la pensée sans être et l'idée de l'être inhérent à la pensée, pourrait avoir déjà changé, oublié, subi quelque illusion. Mais toutes les ruses du plus malin génie, ou, si l'on veut, de la nature, sont ici impuissantes : plus on me trompe et plus on me convainc de mon existence d'être pensant au moment même où je la pense. A plus forte raison n'y a-t-il là aucun syllogisme pour exercer la subtilité des partisans d'Aristote, car, remarque lui-même Descartes, il faudrait « auparavant connaître cette majeure : tout ce qui pense est ou existe ; » mais, au contraire, elle est enseignée à chacun « de ce qu'il sent en lui-même qu'il ne se peut pas faire qu'il pense, s'il n'existe : car c'est le propre de notre esprit de former des propositions générales de la connaissance des particulières. » C'est donc bien une connaissance *de fait*, et la seule primitive, que Descartes a établie, au profit de la pensée, qui a le privilège de se voir immédiatement comme réelle. Dira-t-on, avec quelques critiques contemporains, que c'est là une « tautologie, » une connaissance peu importante,

où nous tournons sur nous-mêmes comme une porte sur ses gonds, sans avancer d'un sujet donné à un attribut nouveau qui ne serait pas donné? Nous répondrons qu'il est de capitale importance, plus encore peut-être aujourd'hui qu'au temps de Descartes, d'établir que la seule réalité immédiatement certaine est précisément une réalité de conscience. Par là, en effet, la conscience fournit le seul type d'existence qui nous soit connu et connaissable. C'est quelque chose, assurément, puisque Descartes pose ainsi une limite infranchissable aux prétentions du matérialisme, présent ou à venir. Si la matière n'existe pour nous qu'en tant que nous la sentons et pensons, il est difficile de croire que la sensation, que la pensée n'ait pas elle-même une réalité supérieure. Sur ce point, la position de l'idéalisme moderne est à jamais inexpugnable. Les faits de conscience sont les premiers des faits, sans lesquels nous ne pourrions saisir aucun autre fait. Si donc, par la conception du mécanisme universel comme expliquant le monde entier des corps, même organisés, Descartes a fait au matérialisme la part la plus considérable qu'un philosophe puisse lui faire, en revanche, par son *cogito*, il a établi la base inébranlable de l'idéalisme.

En même temps que le *cogito* nous fournit le type de la réalité, il nous fournit celui de la certitude. Qu'est-ce qui fait que ma pensée est certaine? c'est que j'en ai l'idée « claire et distincte; » seules nos idées claires et distinctes atteignent directement leurs objets, ou plutôt, sont identiques à leurs objets mêmes. Au-delà de mon idée claire de ma pensée, il ne peut y avoir une pensée qui en serait différente; au-delà de mon idée claire d'étendue, il ne peut y avoir une étendue toute différente; au-delà de mon idée claire de triangle, il ne peut y avoir un triangle qui ne lui serait pas conforme. Au contraire, par-delà mes idées confuses de chaleur et de froid, il y a, dit Descartes, quelque chose qui ne leur ressemble pas; ces idées ne doivent donc point entrer comme telles dans la science. On pense véritablement ou on ne pense pas, mais on ne peut véritablement penser que ce qui est. Quand vous dites : « La neige est froide, » vous croyez penser, vous ne faites, dit Descartes, qu'exprimer cette affection obscure et indéfinissable que vous éprouvez au contact de la neige; mais la transporter à la neige elle-même, est-ce là penser? Non, c'est rêver, c'est prendre une affection de vos sens, dont vous ne pouvez vous expliquer la nature, pour une qualité inhérente à la neige elle-même. Et ainsi rêvons-nous tous quand nous croyons que l'herbe de la prairie est verte, que la cloche qui tinte est sonore, que le soleil même est brillant. Oui, le soleil a beau m'éblouir, il n'éblouit que mes yeux, non mon esprit; son éclat même est dans ma faculté de sentir, il est en moi, non en lui; pour ma « pensée, »

dégagée des sens, le soleil n'est qu'un va-et-vient vertigineux de particules qui se choquent et rebondissent, animées d'une vitesse extrême, et qui ébranlent au loin l'éther comme une cloche énorme ébranle l'air.

Ce que nous pensons d'une vraie pensée, avons-nous dit, existe par cela même que nous le pensons; dès lors, pour le philosophe et le savant, dans le domaine accessible à nos moyens de connaître (le seul dont nous ayons à nous occuper), ce qui est intelligible est réel, ce qui est réel est intelligible. Avant Spinoza et avant Hegel, mais en restreignant avec sagesse la proposition, Descartes admet l'identité du réel et du rationnel. Par là encore il devance l'idéalisme de nos jours.

Cette valeur objective que Descartes attribue à nos idées claires et distinctes fonde la certitude de la science. Chacun porte en soi sa propre infaillibilité; il ne tient qu'à nous de l'y trouver, et c'est l'objet même de la méthode. Voulez-vous posséder la certitude, soyez absolument sincère et véridique en vos jugemens, c'est-à-dire n'y introduisez que ce dont vous avez réellement la vision claire. Toute affirmation, répète Descartes, est active et volontaire; affirmer, c'est *vouloir* que telle chose soit hors de nous comme elle nous apparaît, et parler ou agir en conséquence; c'est passer activement du point de vue des apparences au point de vue de la réalité extérieure. N'affirmez donc rien au-delà de votre vision intellectuelle, et vous ne vous tromperez jamais. Traduire exactement votre état de conscience, voilà qui dépend de vous, et de vous seul. Vous voyez clairement, dites: « Je vois; » vous voyez obscurément, dites: « Je vois mal; » vous doutez, dites: « Je doute. » Ne pas se mentir à soi-même, ne pas mentir aux autres en prétendant savoir ce qu'on ne sait pas, c'est la véracité du philosophe, laquelle, soit qu'il connaisse, ignore ou doute, fait son infaillibilité. Qu'on ne nous parle donc plus d'autorités étrangères à notre conscience, d'Aristote, de Platon, de tous ceux qui nous ont précédés: aucun homme ne doit s'interposer entre la pureté de la lumière et la pureté de notre esprit. Cremonini, apprenant que Galilée avait découvert des satellites autour de Jupiter, ne voulut pas, prétend-on, regarder à travers un télescope, pour ne pas découvrir là-haut le contraire de ce qu'avait dit ici-bas Aristote; Descartes, lui, ne veut même pas « savoir s'il y a eu des hommes avant lui. » Tout intermédiaire lui est suspect entre l'être et la pensée, qui sont faits l'un pour l'autre, qui sont au fond une seule et même réalité devenue diaphane pour soi, devenue vérité. Mettons-nous en présence de la vérité et adorons-la.

Les conséquences du grand principe qui précède sont bien con-

nues, et récemment, ici même, M. Brunetière en montrait toute l'importance. Si la science a la certitude, en effet, elle a, par cela même, la puissance; c'est là une croyance de Descartes qui lui est commune avec Bacon et avec tous les savans de son époque. Savoir, c'est pouvoir dans la mesure même où l'on sait. Si nous n'avons pas l'omnipotence, c'est que nous n'avons pas l'omniscience. Mais nous pouvons accrotre sans cesse notre savoir, et de là dérive la foi cartésienne dans le progrès de la science à l'infini. Toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent, dit-il, de la même façon que les raisons des géomètres; pourvu donc « qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre. » Ce qu'on nomme « l'antiquité » n'était vraiment que l'enfance et la jeunesse du genre humain: « A nous plutôt convient le nom d'anciens; car le monde est plus vieux qu'alors, et nous avons une plus grande expérience. » Les derniers venus commenceront où les précédens auront achevé, et ainsi, « joignant les vies et les travaux de plusieurs, » nous irons tous ensemble « beaucoup plus loin que chacun en particulier ne pourrait faire. » Descartes était un enthousiaste de la science. Et lui-même a dit: « C'est un signe de médiocrité d'esprit que d'être incapable d'enthousiasme. »

Au progrès de la spéculation répondra celui de la pratique. A cette philosophie spéculative qu'on enseignait dans les écoles, Descartes en veut substituer une « pratique » qui servira « pour l'invention d'une infinité d'artifices. » « De plus, on se pourrait exempter d'une infinité de maladies, tant du corps que de l'esprit, et même aussi peut-être de l'affaiblissement de la vieillesse, si on avait assez la connaissance de leurs causes et de tous les remèdes dont la nature nous a pourvus. »

Une telle foi à la science engendre, on le voit, un véritable optimisme. Il dépend de nous et de ne plus nous tromper et de ne plus subir les conséquences pratiques de l'erreur, et de diminuer indéfiniment les maux de la condition humaine. Là-dessus, Descartes lui-même dut en rabattre. Après avoir espéré reculer la mort, il finit par avouer que le moyen le plus sûr pour la vaincre, « c'est de ne pas la craindre (1). »

(1) Les nouvelles théories médicales permettent d'ailleurs d'admettre, avec Descartes, que les hommes pourraient un jour mourir, non de maladie, mais de vieillesse.

IV.

Passons maintenant aux conséquences idéalistes que Descartes a tirées de son *cogito* relativement à l'âme, à Dieu, à la matière, et demandons-nous ce que la philosophie actuelle peut en conserver.

Ce qui importe dans l'analyse du *cogito* et de ses conséquences, c'est de ne pas affirmer « au-delà de notre intellection, » comme dirait Descartes. Soumettons donc à l'examen les deux termes extrêmes: le *je* et le *suis*, l'idée du moi et l'idée de l'existence. Le problème est capital, puisque c'est ici notre moi qui est en question. *Je pense*, qu'est-ce à dire? Si le fait de la pensée ou de la conscience est indéniable, le *moi* est-il aussi indéniable? Ne faudrait-il point se contenter de dire: Je pense, donc il y a de la pensée, sans prétendre poser un moi qui est peut-être illusoire? — Certes, si vous entendez par *moi* autre chose que votre pensée même, vous n'avez pas le droit d'introduire ce nouveau personnage. Mais si vous prétendez que la pensée m'apparaît détachée, sous une forme impersonnelle, comme *la* pensée et non *ma* pensée, voilà qui est insoutenable aux yeux de Descartes. Ma pensée n'est pas comme un terrain vague qui n'appartiendrait encore à personne; elle est de prime abord appropriée; il m'est même impossible de concevoir une pensée entre ciel et terre qui ne serait pas un sujet pensant, une sensation qui ne serait pas *ma* sensation, ou *votre* sensation, ou la sensation de quelque autre. Assurément, on peut sentir, penser, agir, sans *réfléchir* sur son moi, mais on le sent toujours. Alfred de Musset dit « qu'on pense à tous ceux qu'on aime, sans le savoir; » on se pense aussi soi-même sans le savoir. Descartes a donc bien le droit de mettre son *cogito* à la première personne du singulier et de poser ainsi une conscience à forme *personnelle*.

Seulement, est-ce autre chose qu'une « forme? » Voilà ce que Descartes ne se demande pas, et ce que se demande la philosophie contemporaine: dans la conscience du moi, elle voit le résultat d'un long développement chez l'individu et chez l'espèce. Je m'aperçois actuellement, sous la forme du moi, comme une individualité distincte s'opposant au « non moi; » mais rien ne prouve que tout état de conscience, même le plus rudimentaire, ait déjà cette forme. La seule chose qui soit immédiate et certaine, en y regardant de près, c'est un état quelconque de conscience, — sensation, plaisir, douleur, désir, etc., — tel qu'il est au moment même où il se produit. Cet état a une réalité concrète qui en fait l'état d'un être déterminé; il a de plus une tendance naturelle et invincible à s'orienter vers un moi, à se polariser en quelque

sorte ; pourtant, ce moi auquel je l'attribue, ce n'est qu'une manière de me représenter l'existence dont j'ai conscience. Ce moi que je prends pour le pur « sujet » de la pensée est en réalité un « objet ; » c'est un moi conçu et pensé que j'érige en moi pensant. C'est une idée où tous les états de conscience viennent aboutir et que je prends pour une donnée immédiate de la conscience. — Je pense, donc il existe quelque être qui pense et qui se pense sous l'idée du moi, qui devient ainsi à lui-même son objet sous cette idée du moi, — voilà tout ce que nous avons le droit de conclure aujourd'hui, après tant de discussions sur le *cogito* qui ont agité la philosophie moderne.

Un autre petit mot non moins gros de difficultés que le *je*, c'est le *suis*. Descartes veut-il, ici encore, poser une existence différente de la pensée actuelle, un objet qui servirait de soutien au sujet pensant, ou, comme on dit, une « substance ? » Alors tout est perdu : il ne trouvera jamais de pont pour franchir l'abîme. « Je pense, donc je suis pensant, » on ne peut sortir de là ; mais y a-t-il au-delà et au-dessous de ma pensée une substance autre que ce qu'elle aperçoit d'elle-même en elle-même ? Si oui, j'aurai beau regarder dans ma pensée, il est clair que je n'y verrai point ce qui n'y est point compris. Comment une substance échappant à ma conscience pourrait-elle être l'objet de ma conscience ?

Sur ce point, Descartes a été flottant. Il parle encore assez souvent de « substance » à la manière scolastique, comme si la pensée, semblable à l'éléphant des Indiens soutenant le monde, avait elle-même besoin d'être soutenue par la substance, comme par l'écaïlle de la tortue ; mais, quand Descartes parle ainsi, il parle contre lui-même. Le fond de sa doctrine, en effet, c'est que cela seul est intelligible qui est clairement et distinctement pensé ; d'où il suit que, pour nous, « la pensée est une même chose avec l'être ; » et c'est précisément cette unité de la pensée et de l'être qui est saisie dans le *cogito*. En pensant, nous prenons pied dans le domaine de l'être. Comment donc chercher encore au-delà de notre conscience un je ne sais quoi de mort et de brut, qui constituerait la réalité insaisissable de la conscience, et cela, au moment même où la conscience est posée comme la seule réalité immédiatement saisissable ? Appelons-en de Descartes à lui-même. « Nous ne devons point, dit-il, concevoir la pensée et l'étendue autrement que comme la substance même qui pense et qui est étendue. »

En somme, après toutes les analyses auxquelles les philosophes, à partir de Descartes, ont soumis le fait de conscience, voici ce qu'on peut conclure. L'état actuel de conscience n'annonce que sa propre existence actuelle ; il ne nous dit rien, ni sur sa substance, s'il en a une, ni sur sa cause, ni en un mot sur ses conditions

d'existence et d'apparition. Tout ce qu'il peut dire, c'est : me voilà. D'où suis-je venu ? où vais-je ? comment suis-je né ? De quoi suis-je fait ? Autant d'*x*. Descartes nous a appris lui-même à mettre en doute tous les *objets* dont nous ne sommes pas certains par une intuition immédiate. Donc, si j'ai une substance, je ne la connais pas, car c'est là un objet de ma pensée et non plus ma pensée elle-même ; si j'ai une cause, je ne la connais pas, car c'est encore là un objet de ma pensée ; si j'ai des conditions, si j'ai des antécédens, si j'ai des élémens, je ne les connais pas, puisque tout cela, ce sont des objets de ma pensée. Mon état de conscience ressemble à l'enfant qui sort du ventre de sa mère, et qui ignore comment il est né. Le moi lui-même auquel, une fois adulte, j'attribue mon état actuel de conscience, est un « objet » que je pense comme condition de ma pensée ; à ce titre et en ce sens, le moi est incertain ; le seul « sujet » qui soit immédiatement présent à lui-même et ne se puisse mettre en doute, c'est mon état actuel de conscience, avec le sentiment de réalité ou d'existence qu'il enveloppe nécessairement.

Concluons que Descartes a trop vite oublié sa règle fondamentale : n'admettre pour vraies que les idées claires et distinctes. Quand il s'est trouvé devant l'idée de substance, comment n'a-t-il pas reconnu qu'il n'y en a point de plus obscure et de plus confuse ? Aussi disparaît-elle de l'idéalisme contemporain.

V.

Cette obscure idée de substance va étendre son ombre sur la philosophie entière de Descartes et, tout d'abord, sur la distinction de l'âme et du corps. Voici le principe d'où part Descartes : si je puis, *dans ma pensée*, concevoir une première chose indépendamment d'une seconde, c'est que, *dans la réalité*, la première est substantiellement indépendante de la seconde. De là Descartes va tirer la distinction de l'âme, substance pensante, et du corps, substance étendue. L'argument ne laisse pas d'être ingénieux. Je trouve en moi-même, par la réflexion, un être réel, quel qu'il soit, qui existe, puisqu'il pense, qui ne se connaît qu'en tant qu'il se pense, et qui est tout entier à ses yeux dans la conscience qu'il a de lui-même ; or, cette conscience pure de soi n'enveloppe, prétend Descartes, aucune notion d'étendue, de figure, de couleur, de son, ni, en général, de corps. Mais ici, nous pouvons arrêter notre philosophe. — « O esprit, » ô pensée, lui dirons-nous, où donc est cette conscience pure qui n'envelopperait aucune notion d'étendue, de figure, de mouvement ? Vous pensez, dites-vous ; mais *cogito* est un mot que vous prononcez intérieurement, et en

le prononçant, vous sentez de faibles mouvemens dans votre larynx; de plus, vous croyez entendre ce mot, et le son *cogito* est présent à votre conscience. Voilà donc des mouvemens et des sons dans votre pensée pure. Faites abstraction de ces mouvemens et de ces sons, si vous pensez et pensez que vous pensez, on vous demandera immédiatement : à quoi pensez-vous? Car, si vous n'avez plus dans l'esprit l'image du mot *cogito*, il faut alors que vous y ayez une autre image à laquelle s'applique votre pensée. Vous ne pensez pas sans rien penser. Or, quelle que soit l'image que vous considérez, ô esprit, elle aura un rapport à l'étendue, à la forme, aux couleurs, aux sons, aux mouvemens. Elle vous présentera des parties distinctes l'une de l'autre et répandues plus ou moins confusément dans l'espace. Direz-vous que vous pensez non à quelque objet extérieur, mais à un état tout subjectif et interne, comme une douleur, par exemple? Une douleur! Laquelle? où souffrez-vous, ô esprit? Dans quelle partie de votre « chair? » Une douleur est toujours localisée quelque part, si confusément que ce soit, fût-ce dans un membre amputé, comme vous l'avez bien dit vous-même. Et quoiqu'il y ait alors illusion, encore est-il que vous ne pouvez ni souffrir, ni penser que vous souffrez, sans vous loger malgré vous dans l'espace et y élire domicile. — Mais c'est une douleur morale! — Laquelle? Est-ce d'avoir perdu votre père, ou cette fille, votre Francine, que vous avez tant pleurée? Vous voilà encore dans l'espace; vous vous représentez plus que jamais des « figures, » et des figures qui vous sont chères. Votre dernière ressource est de prétendre que vous avez, comme le Dieu d'Aristote, la pensée de votre pensée même, la conscience de penser, sans mot intermédiaire et sans image intermédiaire. Mais, même en cette conscience de penser, vous trouvez au moins la conscience de faire *attention* à votre pensée, et à votre pensée seule : or, cette attention ne va pas sans un *effort*, — à preuve que vous considérez la métaphysique comme un exercice fatigant, qui ne doit occuper, dites-vous, que « quelques heures par année. » Eh bien, il n'y a aucun sentiment d'effort sans une contraction des muscles de la tête et du corps entier, sans une production de chaleur à la tête, sans une fixation des muscles de la respiration, si bien que, ô pensée, quand vous vous croyez seule avec vous-même, vous retrouvez toujours votre chair qui vous fait sentir sa présence. Sans ce point d'appui extérieur auquel elle s'attache, vous vous évanouiriez dans le vide. Loin donc d'être, comme vous le dites, « complète » indépendamment du monde extérieur, vous n'existeriez pas sans lui. C'est par pure abstraction que vous voulez vous réduire à une action solitaire : être seule, pour la pensée, c'est cesser d'être.

D'autre part, qu'on essaie de concevoir des objets sans aucune espèce d'emprunt à la pensée ; qu'on essaie de concevoir l'étendue seule, comme une « chose complète, » par conséquent comme une « substance, » selon la définition de Descartes ; on n'y parviendra pas davantage. L'étendue *toute seule* est encore de l'étendue pensée et même sentie. Elle est pensée, car elle enveloppe une pluralité infinie de parties entre lesquelles il y a un ordre intelligible ; et qui donc, plus que Descartes, était près de réduire l'étendue à une idée ? Nous avons beau vouloir dépouiller l'espace de tout ce qui pourrait venir de nous-mêmes, impossible. Il n'est que le dernier résidu de nos sensations visuelles et tactiles, ainsi que de nos sensations de mouvemens ; c'est un théâtre vide où nous nous promenons par l'imagination, où nous distinguons encore le haut et le bas, la droite et la gauche, où nous plongeons le regard et où nous étendons les mains. La matière, c'est un extrait de nos sensations et une construction de notre pensée. Si donc il n'y a point de sujet sans objet, il n'y a point pour nous d'objet sans sujet. La connaissance de la pensée comme « complète » implique la connaissance des objets de la pensée et de la sensation. Descartes aurait donc dû, selon ses propres principes, ne pas couper le monde en deux.

Aux discussions sur la substance de l'esprit et de la matière, la philosophie moderne substitue de plus en plus l'examen des causes, ou, pour éliminer tout reste de scolastique, l'examen des *conditions* déterminantes. Quelles sont donc les conditions de la pensée ? Est-ce en regardant dans sa conscience même qu'on les trouvera ? Est-ce en combinant des idées dans son esprit ? Je pense, donc je suis, sans doute ; mais sous quelles conditions puis-je à la fois exister et penser ? J'aurai beau scruter ma pensée même, je n'y trouverai pas les conditions qui cependant lui sont essentielles, par exemple l'existence du cerveau et des vibrations cérébrales. Qu'on me fasse respirer du chloroforme, et voilà ma pensée tellement suspendue qu'elle semble annihilée, ou réduite à un état voisin de l'inconscience. Comment aurais-je pu deviner ces conditions de ma pensée par l'inspection de mon moi solitaire ? Quelle que soit la nature, spirituelle ou non, de la pensée, quelle que soit sa « substance, » spirituelle ou non, quelle que soit même son « essence, » analogue ou opposée à celle de la matière, qu'importe, si son apparition de fait, si son exercice est subordonné à des conditions différentes d'elle et que l'expérience seule peut déterminer ? J'aurai beau, en idée, « séparer » ma pensée de mon corps, il n'en résultera nullement qu'elle n'y ait pas ses conditions nécessaires, sinon suffisantes, et, comme une seule condition qui manque fait tout manquer, tel trouble de mon cerveau coupera court à mon

cogito philosophique. Dire avec Descartes : — Je puis me représenter ma pensée sans mon cerveau, donc elle en est indépendante, — c'est comme si je disais : je puis me représenter ma tête sans mon corps, donc ma tête est indépendante de mon corps.

VI.

Au reste, si Descartes a insisté d'ordinaire sur la distinction de la pensée et de la matière, il a plusieurs fois marqué fortement leur unité. C'est un point sur lequel on ne lui a pas rendu justice ; on nous permettra donc de le signaler et de rectifier ici les opinions reçues.

Dans la lettre déjà citée à Elisabeth, Descartes aborde ce grand problème de l'union entre l'âme et le corps. Il avoue que, son principal dessein ayant été de les distinguer, il a quelque peu négligé leur union. Et cependant, cette union est réelle ; l'idée même de cette union, qui n'est autre que l'idée de la vie, est, dit-il, une des trois grandes notions fondamentales qui sont « comme les patrons » sur lesquels nous nous figurons toutes choses. On se rappelle que les deux autres notions fondamentales sont celles de la pensée et de l'étendue. Or, « concevoir l'union entre deux choses, » dit Descartes, « c'est les concevoir comme une seule. » On ne saurait aller plus loin. Et ailleurs : « concevoir l'âme comme matérielle, c'est proprement concevoir son union avec le corps. » Aussi ne semble-t-il pas à Descartes « que l'esprit humain soit capable de concevoir bien distinctement en même temps la distinction d'entre l'âme et le corps et leur union, à cause qu'il faut pour cela les concevoir comme une seule chose et ensemble les concevoir comme deux, ce qui se contrarie. » On voit donc que Descartes considère les deux points de vue comme légitimes ; il ne se représente nullement l'âme, dit-il, « comme un pilote dans un navire ; » pensée et étendue sont une seule réalité, car nous vivons et agissons avec la conscience de vivre et d'agir dans un monde étendu ; et cependant, pensée et étendue sont d'essence différente. Il y a ici pour le philosophe trois cercles concentriques à parcourir, pour passer de l'obscurité de la vie sensitive à la clarté de la vie intellectuelle. Dans le premier de ces cercles, le philosophe sent et agit comme tout le monde, il « éprouve » son unité de personne à la fois corporelle et spirituelle ; et c'est après tout, selon Descartes, ce qui doit remplir les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de notre existence. C'est même à ce propos qu'il affirme n'avoir consacré que quelques jours par an à la métaphysique.

Mais comment la pensée peut-elle agir sur l'étendue et pâtir de sa part ? — On sait la réponse de Descartes : la pensée n'agit pas,

comme pensée, sur l'étendue comme étendue, *et invicem*. Ne sautons pas d'un cercle à l'autre, d'un point de vue à un point de vue tout différent. Demander comment la pensée agit sur la matière, c'est se figurer la pensée « comme un corps qui en pousse un autre, » c'est consulter « l'imagination, » au lieu de « l'entendement, » qui seul ici serait de mise. Un corps n'en pousse même pas un autre, mais le mouvement du premier se continue dans le second. Or, le mouvement ne peut pas se continuer dans la pensée, qui n'est plus mouvement. Concevez donc les mouvemens d'un côté, qui se transforment l'un dans l'autre, et les pensées de l'autre côté, qui se continuent aussi l'une dans l'autre; de plus, souvenez-vous que, dans la réalité, il y a union et même « unité, » entre la série des mouvemens et celle des pensées; et n'en demandez pas davantage. — De nos jours, nous ne sommes pas plus avancés que Descartes dans la solution du mystère, et la philosophie actuelle n'a rien de mieux à faire que de suivre le conseil cartésien : ne jamais confondre la série des mouvemens avec la série des états de conscience, et ne jamais non plus les séparer. « Toute la science des hommes, dit Descartes à Élisabeth, ne consiste qu'à bien distinguer les notions primitives, » qui rentrent dans les trois classes de la pensée, de l'étendue et de l'union entre les deux; « et à n'attribuer chacune d'elles qu'aux choses auxquelles elles appartiennent, » les pensées aux pensées, les mouvemens aux mouvemens, l'agir et le sentir à l'union de la pensée et du mouvement. « Car, lorsque nous voulons expliquer quelque difficulté par le moyen d'une notion qui ne lui appartient pas, nous ne pouvons manquer de nous méprendre. » Ainsi font les matérialistes, qui veulent expliquer la pensée par le mouvement; ou encore les scolastiques, qui expliquent les phénomènes du mouvement par des forces, vertus, qualités d'ordre mental. Et nous nous méprenons de même « lorsque nous voulons expliquer une de ces notions (primitives) par une autre, » — la pensée par le mouvement, le mouvement par la pensée, l'union du mouvement et de la pensée par le mouvement seul, ou par la pensée seule, ou par la simple juxtaposition du mouvement et de la pensée; « car, étant primitive, » chacune de ces notions « ne peut être entendue que par elle-même. » Donc la vie réelle, qui est l'unité du penser et du mouvoir, ne peut s'entendre que par elle-même, en vivant. Ces réflexions de Descartes sont aussi sages que profondes; livrons-les aux méditations de nos savans comme de nos philosophes contemporains.

VII.

Au problème des rapports de l'esprit et du corps se rattache celui des idées. On aurait mieux compris la fameuse théorie de Descartes sur les idées innées, si on l'avait envisagée par là; interprétée en son vrai sens, elle prend un aspect nouveau et original que nous devons mettre en lumière. Il y a, selon Descartes, une première classe d'idées « qui n'appartiennent à l'âme qu'autant qu'elle est jointe au corps; » ce sont des idées venant de la vie même et qui l'expriment : telles sont celles des fonctions corporelles. Il y a, au contraire, des idées qui appartiennent à l'esprit en tant qu'il est « distinct de la matière étendue, » quoique uni à elle; telles sont les idées de la pensée même, de la volonté, de l'unité et de la pluralité, du semblable et du dissemblable, de la perfection, de l'infini, etc.; ces idées expriment non plus le dehors dans le dedans, mais le dedans lui-même, l'essence et la nature propre de l'esprit; elles sont donc, dit Descartes, « naturelles » à l'esprit et, en ce sens, « innées. »

Cette théorie souleva, ainsi que les autres doctrines cartésiennes, les objections de Hobbes, de Gassendi, d'Arnauld, d'une foule d'autres philosophes dont il avait demandé les critiques avant de donner à l'imprimeur le manuscrit de ses *Méditations*. — « Je ne me persuade pas, leur répond Descartes, que l'esprit d'un petit enfant médite dans le ventre de sa mère sur les choses métaphysiques. » Inné ne veut pas dire : né avec nous dès le premier instant de notre vie, mais : naissant en nous, à quelque moment que ce soit, sans provenir du dehors. En d'autres termes, notre entendement a une certaine constitution naturelle, qui le rend propre à prendre de lui-même telles formes ou telles directions et à en avoir une conscience qu'on appelle l'idée. Descartes s'indigne qu'on méconnaisse cette constitution native et, devant les vues profondes de l'idéalisme kantien, il s'écrie : — « Comme si la faculté de penser, qu'a l'esprit, ne pouvait d'elle-même rien produire! » — « Je les ai nommées naturelles, ces idées, ajoute-t-il, mais je l'ai dit au même sens que nous disons que la générosité ou quelque maladie, comme la goutte ou la gravelle, est naturelle à certaines familles. Non pas que les enfans qui prennent naissance dans ces familles soient travaillés de ces maladies au ventre de leur mère, mais parce qu'ils naissent avec la disposition ou la faculté de les contracter. » Cette remarquable comparaison des

idées « naturelles » avec les qualités ou maladies du corps transmises par hérédité est une intuition anticipée de la doctrine évolutionniste, qui explique les formes de la pensée par celles du cerveau, et celles du cerveau par une organisation héréditaire. Mais Descartes n'aurait point voulu admettre, avec Spencer, que tout soit « produit » dans notre pensée par l'action du monde extérieur. Cette action, Descartes la supprime même, à vrai dire, puisqu'il admet deux séries parallèles, — idées et mouvemens, — qui se développent simultanément, *pari passu*. Il faut donc bien que le monde intérieur ait en lui-même ses raisons de développement et conserve sa logique native, tout comme la nature de l'étendue a en soi les propriétés mathématiques et mécaniques qui n'en sont que le déploiement.

Avons-nous besoin de faire remarquer combien nous sommes loin de la ridicule théorie qu'il est de tradition d'attribuer à Descartes et de réfuter triomphalement, sous ce nom d'idées « innées ? » Quelque opinion qu'on adopte sur le sujet, il est difficile de refuser à Descartes le grand principe de sa théorie idéaliste ; que les idées ou images des choses se produisent en nous *nécessairement*, selon les lois naturelles de notre esprit, comme les figures de l'étendue se produisent *nécessairement* selon les lois naturelles du mouvement.

VIII.

Avec l'idée du moi, l'idée la plus « naturelle » à l'esprit, selon Descartes, est celle de l'infini. On a quelquefois prétendu que l'idée de Dieu, dans la philosophie cartésienne, avait un rôle accessoire et surajouté. En fait, cette idée est aussi fondamentale chez Descartes que chez Spinoza. Mais autre est la philosophie, autre la théologie. Descartes avait en horreur les controverses théologiques. Sa foi religieuse était sincère, mais il mettait à *part* de la science et de la philosophie « les vérités de la religion. » Il avait une telle notion de l'incompréhensibilité divine qu'il pouvait bien, d'un côté, admettre une révélation qui n'était qu'un mystère de plus ; mais, d'un autre côté, il considérait comme vaines les discussions sur les mystères. « Je révérais notre théologie, dit-il, en racontant ses études à La Flèche, dans une page bien connue ; » mais, ajoute-t-il, « je pensai que, pour y réussir, il était besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du ciel et d'être *plus qu'homme*. »

A cette époque, le cours de philosophie, qui faisait suite à de fortes études littéraires, durait deux ans : première année, logique et morale ; seconde année, physique et métaphysique ; une troi-

sième et dernière année était consacrée aux mathématiques (1). Dans le cours de leur enseignement, les jésuites séparaient assez volontiers la foi de la science, et permettaient toutes les études, toutes les lectures, pourvu qu'on réservât l'autorité de l'Église. Certaines sciences où il est inévitable d'entrer en conflit avec la théologie, telles que la critique historique, la géologie, l'anthropologie, n'existaient pas encore. Les jansénistes, moins tolérans que les jésuites, devaient bientôt regarder avec quelque défiance un bon nombre de sciences; Descartes, lui, conserva toujours un esprit de tolérance beaucoup plus large : il était porté à croire qu'il est avec la théologie des accommodemens. Il avait trop parcouru le monde pour ne pas voir combien les croyances religieuses changent avec les pays : il gardait sa religion, parce qu'elle en valait une autre, — et même lui semblait valoir mieux, — mais aussi parce que c'était la religion « en laquelle il était né. » Si le théologien réformé Régius le presse d'examiner les fondemens de sa foi avec autant de soin que ceux de sa philosophie, il se borne à répondre : j'ai la religion du roi, j'ai la religion de ma nourrice. A ceux qui voulaient changer de culte, il conseillait de rester tranquilles dans la foi de leurs pères.

Le « sens figuré » de la Bible a toujours été un refuge pour les grands esprits qui furent en même temps des croyans. Descartes est du nombre. Il y a, selon lui, « des façons de parler de Dieu dont l'Écriture se sert ordinairement, qui sont accommodées à la capacité du vulgaire et qui contiennent bien quelque vérité, mais seulement en tant qu'elle est rapportée aux hommes : » mais il y a d'autres façons de parler qui ont une valeur absolue et sont les objets d'une foi raisonnable : « Ce sont celles qui expriment une vérité plus simple et plus pure, qui ne change point de nature, encore qu'elle ne soit point rapportée aux hommes. » On reconnaît ici la distinction familière à Descartes du sensible et de l'intelligible; ce fondement de toute sa philosophie était aussi le fondement de sa foi religieuse. Au-dessus de la lettre qui tue, il élève l'esprit qui vivifie, et l'esprit, c'est au fond la raison même, la vérité « simple et pure, qui ne change point de nature » avec les temps et avec ceux à qui elle s'adresse. A propos de la *Genèse*, « on pourrait dire, selon lui, que, cette histoire ayant été écrite pour l'homme, ce sont principalement les choses qui regardent l'homme que le Saint-Esprit y a voulu spécifier, et qu'il n'y est parlé d'aucune qu'en tant qu'elles se rapportent à l'homme. » Il

(1) Pour le dire en passant, nos jeunes gens auraient tout avantage à recevoir une instruction de ce genre.

n'est donc pas étonnant que, par rapport à l'homme, le soleil tourne !

Le langage de Descartes à M^{lle} Schurmann ne montre pas grande foi dans l'inspiration des Écritures en ce qui concerne la lettre et les détails. Descartes trouvait assez enfantin le récit de Moïse, parlant au peuple le langage populaire. Comme M^{lle} Schurmann se récriait, Descartes lui assura qu'il avait été, lui aussi, curieux de savoir ce que disait exactement Moïse sur la création, et qu'il avait même appris l'hébreu pour en juger dans l'original ; mais « trouvant que Moïse n'a rien dit, *clarè et distinctè*, » il l'avait laissé là « comme ne pouvant lui apporter aucune lumière en philosophie. » Descartes disait encore qu'il y aurait un livre curieux à écrire, et auquel il avait songé : des miracles ; on y ferait voir tous les miracles que la science, surtout l'optique et la médecine, peut accomplir. Ce livre eût pu le mener loin.

On sait comment, à la première nouvelle de la condamnation de Galilée, Descartes supprima son *Traité du monde*. Il invoque « le désir qu'il a de vivre en repos et de continuer la vie qu'il a commencée. » D'ailleurs, il ne perd pas tout à fait espérance « qu'il n'en arrive ainsi que des antipodes, qui avaient été quasi en même sorte condamnés autre fois, » et ainsi que son *Monde* « ne puisse voir le jour avec le temps. » En attendant, on sait par quels subterfuges, dans son livre des *Principes*, il expose la théorie du mouvement de la terre, tout en la niant d'apparence. « Que ne preniez-vous un biais ? » écrivait-il à son ami Regius, qui s'était attiré des affaires par son imprudence.

Mais Descartes avait beau, après une jeunesse si vaillamment dépensée sur les champs de bataille, pousser désormais à l'excès la « prudence du serpent » qui lui paraissait de mise en théologie, cet homme né catholique et élève des jésuites avait le tempérament d'un protestant ; il était, — ce dont les protestans mêmes se dispensent parfois, — le libre examen en personne. Sa méthode de doute et de critique, comment ne l'aurait-on pas bientôt appliquée à la théologie et à l'exégèse religieuse, comme à tout le reste ? Les cartésiens hollandais n'y manqueront pas, et Spinoza est proche. Aussi, malgré toutes ses précautions, Descartes finit, en Hollande même, par déchaîner contre lui les théologiens. La tendance des cartésiens de Hollande était de soumettre la théologie à la raison ; les théologiens dissidens faisaient cause commune avec les cartésiens. Les orthodoxes s'alarmèrent. On sait comment, dénoncé par Voetius, recteur de l'université d'Utrecht, Descartes fut appelé devant les magistrats pour répondre du crime d'athéisme et voir brûler ses livres par la main du bourreau. L'intervention de l'ambassadeur de France arrêta cette procédure.

Tous les décrets des synodes et des universités ne devaient point empêcher le triomphe du cartésianisme. Clauberg, Geulinx, Meyer et Bekker préparent Spinoza et son *Traité* théologico-politique. Comme Descartes, Spinoza soutiendra que c'est peine perdue de chercher dans les Écritures la vérité métaphysique, les « idées claires et adéquates. » L'Écriture ne parle jamais qu'une langue « appropriée aux hommes, » et même au vulgaire. Elle a pour but non la science, mais la conduite. La seule chose qu'elle enseigne *clairè et distinctè*, et qui par cela même est vraie, c'est que, pour obéir à Dieu, il faut l'aimer et aimer tous les hommes. Voilà la religion rationnelle et universelle; Spinoza la résume en sept articles de foi, qui ne sont que des articles de raison. Ce que Descartes avait projeté pour les miracles, Spinoza commence à le faire, il montre qu'on pourrait donner des explications naturelles des faits les plus merveilleux. Un miracle, étant contraire à l'universel mécanisme, serait une absurdité. L'ouvrage de Spinoza contient des chapitres d'un haut intérêt, non-seulement sur l'interprétation, mais aussi sur l'authenticité des Écritures. « Spinoza, a dit Strauss, est le père de l'exégèse biblique, » qui n'est que la méthode cartésienne transportée dans le domaine de la théologie et de l'histoire.

Le 20 novembre 1663, treize ans après la mort de Descartes, la congrégation de l'Index proscrivait ses ouvrages, *donec corrigantur*. Qui les corrigera? Le fait est que Descartes avait « sécularisé » la métaphysique et la théologie tout comme la science. Voyons donc ce que fut la théologie rationnelle de Descartes.

IX.

Toute la métaphysique est une pyramide d'idées, puisque nous ne saisissons l'être que dans et par l'idée; c'est là un principe désormais accepté par l'idéalisme moderne. Il s'agit donc de ranger nos idées dans l'ordre de leur valeur, pour mettre au sommet de la pyramide la notion où toutes les autres viennent converger et se réunir. Or pour Descartes, si on divise les idées selon leurs objets, non plus selon leur origine, elles se rangeront en trois grandes classes: ici, l'idée intuitive d'un être réel qui pourrait ne pas exister, à savoir moi, « ma pensée; » là, les idées d'êtres simplement possibles et dont l'existence ne m'est pas immédiatement donnée: c'est le monde extérieur; enfin, au plus haut de mon intelligence, l'idée d'un être nécessaire, où la possibilité et l'existence réelle sont inséparables. Tant qu'on n'est pas remonté à cette dernière idée il reste, selon Descartes, une universelle séparation

entre le possible et le réel, et on ne sait plus comment passer de l'un à l'autre. En effet, je me vois bien réel, moi, quand je dis : je *pense* ; mais à quel titre cette réalité est-elle possible, n'étant point nécessaire? Quant aux corps, je les conçois bien comme « possibles, » par cela même que j'en ai la représentation en moi, mais comment savoir s'ils sont « réels » hors de moi, puisqu'ils ne sont point nécessaires? De là, selon Descartes, le besoin d'un terme supérieur, dont la réalité soit donnée parce qu'elle est non plus seulement possible, mais nécessaire. En cette idée seule la pensée trouve son repos, et le monde entier son soutien ; supprimez cette idée, tout s'écroule : je reste seul en face de ma réalité actuelle, bornée à ma pensée présente, sans garantie ni de mon existence passée, qui ne m'est attestée que par ma mémoire faillible, ni de mon existence future, qui ne découle en rien de mon existence actuelle, « les momens de la durée étant indépendans l'un de l'autre. » Ainsi réduite au : « Je pense en ce moment et en ce moment je suis, » mon existence n'est plus qu'un point perdu dans un vide immense, flottant entre l'être et le néant ; et elle est enveloppée, comme d'autant de fantômes, d'apparences extérieures dont je ne puis savoir si elles ne sont point un rêve que je fais les yeux ouverts.

Descartes a eu ici le tort, comme pour le *cogito*, de mettre à la fin sa doctrine en syllogismes, et, sous prétexte de lui donner ainsi une forme plus claire, il l'a obscurcie. Pas plus que notre existence ne se conclut par syllogisme de notre pensée, l'existence de Dieu ne peut se conclure par syllogisme d'une majeure où elle serait posée comme simplement possible. C'est une analyse et une classification d'idées qu'il faut substituer au syllogisme, pour être fidèle à la méthode même de Descartes, dont les deux procédés essentiels sont « l'intuition » s'exprimant dans une idée et « l'analyse » de l'idée en ses élémens simples. Étant donnée l'idée du parfait, que nous avons tous, quelle valeur faut-il lui attribuer, et quelle place parmi toutes les autres idées? Faut-il la ranger dans la classe des possibilités pures ou dans celle des existences? Voilà la vraie question. Malgré le danger qu'il y avait à comparer l'idée suprême avec des idées inférieures et d'une autre catégorie, Descartes, pour se faire comprendre, donne l'exemple trop fameux du triangle. Il y a contradiction à dire : je conçois bien le triangle, mais je le conçois avec quatre angles au lieu de trois, — car alors on prétend concevoir le triangle, mais on conçoit réellement le carré. De même, selon Descartes, vous ne pouvez dire que du bout des lèvres : — Je conçois la perfection comme ayant toutes les raisons d'être, mais

je la conçois comme n'étant pas ; j'ai l'idée de l'être parfait comme manquant de quelque chose pour exister. — Descartes ne veut pas qu'on prête à nos idées des attributs qui ne leur conviennent point, comme un algébriste qui attribuerait à des quantités un faux exposant : il y a d'abord un être qui, dans son idée même, m'est donné comme réel, quoique contingent, c'est moi ; il y a ensuite des êtres contingens qui, dans leur idée, ne me sont donnés que comme possibles, les corps ; mais il y a un être qui, dans son idée, m'est donné comme nécessaire, l'être parfait. « Étant assuré que je ne puis avoir aucune connaissance de ce qui est hors de moi que par l'entremise des idées que j'ai en moi, je me garde bien de rapporter mes idées immédiatement aux choses et de leur attribuer rien de positif que je ne l'aperçoive auparavant en leurs idées. » Voilà le principe de tout idéalisme. D'où cette conséquence : tout ce qui « répugne à nos idées des choses est *absolument* impossible de ces choses. » Par là Descartes fait de l'idéalisme même le moyen d'atteindre au vrai réalisme ; mais, au lieu de dire : « absolument, » il eût dû dire : « relativement à nous. » C'est la grande correction apportée par Kant à l'idéalisme moderne.

Ainsi présentée, l'analyse de l'idée de perfection n'est plus le sophisme classique où d'un Dieu simplement conçu dans les prémisses, on prétendrait tirer, par voie de conclusion, un Dieu réellement existant, comme si, d'une statue simplement pensée, un sculpteur espérait tirer une tête et des bras réels. « L'existence » que Descartes conclut de « l'essence » divine est, comme cette essence, tout idéale ; il y a là deux idées indissolubles, dans notre esprit, et c'est par la valeur objective attribuée à ces idées que l'existence idéale de Dieu est affirmée ensuite comme étant réelle.

On le voit, la célèbre preuve cartésienne est une complète transfiguration du raisonnement de saint Anselme, grâce au vaste système d'idéalisme dont elle n'est qu'une application particulière. Si donc nous voulions discuter cette preuve, il faudrait critiquer la valeur objective des idées en général, et, en particulier, de l'idée du parfait. Que notre esprit trouve en cette idée sa satisfaction, on peut, encore aujourd'hui, l'accorder à Descartes ; et si nous n'avions par ailleurs aucune raison de mettre en doute la réalité de la perfection, nous donnerions notre assentiment à l'idéal suprême de l'intelligence et de la volonté. Par malheur, le monde avec tous ses maux nous apparaît de plus en plus comme une raison de doute : c'est le grand scandale. D'autre part, la critique idéaliste de notre intelligence et de ses formes, dont Descartes eut le pressentiment, devait elle-même aboutir à nous faire comprendre que, dans nos spéculations sur l'infini, sur le parfait et

sur l'existence absolue, nous dépassons nos limites. La preuve cartésienne est donc discutable comme « preuve. » Elle n'en demeure pas moins la plus haute expression de ce fait que, dans notre esprit, tout converge vers les deux idées d'existence absolue et d'existence parfaite : nous ne comprenons pas comment quelque chose de relatif peut exister s'il n'existe rien d'absolu, et nous ne comprenons pas davantage comment une existence absolue et, en conséquence, absolument indépendante, ne serait pas parfaite. Ainsi le type de l'existence et le type de l'essence tendent à s'unir en un seul et même foyer ; mais il reste toujours à savoir si cet idéal de notre pensée existe ailleurs que dans notre pensée même. C'est l'éternel point d'interrogation auquel aboutit l'idéalisme. Nous ne concluons pas, avec Kant, que « la preuve cartésienne, si vantée, perd entièrement sa peine ; » nous ne répèterons point avec lui ces dures paroles : « On ne devient pas plus riche en connaissances avec de simples idées qu'un marchand ne le deviendrait en argent si, dans l'intention d'augmenter sa fortune, il ajoutait quelques zéros à son livre de caisse. » Descartes pourrait répliquer qu'un marchand devient riche avec des idées, quand il en a de bonnes, avec des chiffres, quand il sait les aligner dans l'ordre véritable, avec des zéros même, quand il sait les poser à leur place dans un calcul juste. Si l'idée de perfection introduisait un ordre intelligible dans toutes nos autres idées, si elle n'en rencontrait aucune qui fût incompatible avec elle, si surtout elle ne trouvait dans l'expérience rien qui se dressât devant elle comme une contradiction vivante, il ne suffirait pas de montrer que la perfection de la bonté est une « idée » pour l'empêcher d'être, dans le domaine de l'intelligence et de la moralité, notre suprême satisfaction et notre meilleure richesse.

A l'analyse de l'idée du parfait, Descartes joint la preuve, également classique, de l'existence de Dieu par l'*origine* même de cette idée du parfait. Ici encore, il ne croit pas que notre pensée puisse dépasser la réalité. — Et les chimères ? — Créer une chimère, ce n'est point dépasser le réel, mais simplement l'altérer ; voilà pourquoi nous pouvons concevoir des chimères. Mais le suprême idéal de la perfection semble à Descartes impossible à imaginer si la réalité n'en fournit pas les éléments, ou plutôt l'élément. Or, à en croire Descartes, cet élément ne peut être notre simple puissance de perfectibilité, mais bien une perfection actuelle. Descartes se sert à ce sujet d'une comparaison ingénieuse et peu connue. Si on disait que chaque homme peut peindre un tableau aussi bien qu'Apelle « puisqu'il ne s'agit que de couleurs

diversement appliquées, et que chacun peut les mêler en toutes sortes de manières, » il faudrait répondre, selon Descartes, qu'en parlant de la peinture d'Apelle, on ne considère pas seulement un certain « mélange de couleurs, » mais « l'art du peintre pour représenter certaines ressemblances des choses. » C'est cet art qui n'est point en chacun et qui, si un tableau existe, doit exister quelque part, chez l'auteur du tableau, si bien que toute la perfection de l'œuvre suppose une perfection encore plus éminente chez l'artiste. Notre idée de Dieu, pour Descartes, suppose de même, quelque part, une perfection véritable : par un simple mélange de nos idées, nous ne pourrions composer ce chef-d'œuvre de la pensée.

La discussion de cette seconde preuve, elle aussi, nous entraînerait trop loin. Disons seulement que l'idée de perfection n'a pas la « simplicité » et « l'unité » dont parle Descartes : la réalité peut donc nous en fournir les élémens. Elle est un composé de nos diverses facultés indéfiniment augmentées : science, puissance, bonheur. On peut même se demander si elle exprime autre chose qu'un point de vue tout humain, une simple satisfaction de nos aspirations humaines, un idéal de béatitude sensitive, intellectuelle et volontaire, par conséquent une de ces « causes finales » dont se défiait Descartes. La perfection, après tout, est une *fin*, elle est la *fin* même ; c'est moins une « idée » qu'un objet de « désir, » et n'est-ce pas Descartes lui-même qui nous a appris à ne pas mesurer la réalité à nos désirs ? Toutefois, quelques objections que l'on puisse faire ici, Descartes aura l'honneur d'avoir indiqué que la vraie raison spéculative de croire à l'existence de la perfection ne peut être, après tout, que l'idée même du parfait, jointe à la persuasion que « dans toute idée il y a de l'être. »

X.

Après que Descartes a établi « l'inébranlable, » c'est-à-dire notre pensée et l'idée de l'être nécessaire, il ouvre sa dernière méditation par ces paroles d'un superbe idéalisme : « Il ne me reste plus maintenant qu'à examiner s'il y a des choses matérielles ! » La question peut surprendre ceux qui n'ont jamais réfléchi. Et cependant, pour la philosophie contemporaine comme pour Descartes, quel est le seul monde qui nous soit immédiatement donné ? — Un monde idéal, composé uniquement, comme dit Schopenhauer, de représentations dans notre tête. La « mathématique universelle, » par l'ordre intelligible qu'elle y introduit, en

fait un monde *vrai*; mais, allant au-delà, nous prétendons juger d'un monde *réel*, c'est-à-dire existant indépendamment de notre représentation. De quel droit? Voilà ce que les modernes se demandent depuis Descartes. Dans la vie pratique, rien de plus simple, nous nous contentons de céder à l'instinct naturel, au penchant qui nous fait considérer le monde représenté en nous comme réel en soi. Descartes dédaigne ce « penchant » qui n'est pas une preuve. — Mais, dit-on, nos idées ne dépendent point de notre volonté; elles doivent donc avoir une « cause » extérieure. — A cet argument classique, Descartes fait une très remarquable réponse : — Qui sait, demande-t-il, s'il n'y a point en nous la puissance de « produire » les idées des choses matérielles, sans l'aide d'aucune chose vraiment extérieure? Il pourrait exister dans la spontanéité de notre conscience des profondeurs ignorées de notre réflexion, une puissance productive, une fécondité capable d'enfanter des idées ou croyances qui viendraient de notre nature même, non de quelque objet vraiment étranger et existant dans un espace réel. Nos idées sont peut-être comme les fleurs d'un arbre qui les produit de sa sève. Tout au moins les fleurs d'un arbre ne ressemblent-elles en rien à la terre, dont indirectement elles proviennent. Ainsi, ni le principe de causalité, ni le penchant instinctif à croire nos sens, ne sont de vraies et suffisantes raisons. Par rapport « aux choses extérieures, » nous demeurons jusqu'ici enfermés dans le « possible » et dans le « vrai, » sans pouvoir atteindre leur réalité « hors de nous. » Pour franchir l'abîme qui sépare la « possibilité » de la « réalité, » il nous faut l'intermédiaire de quelque « nécessité. » Or, l'être nécessaire est Dieu; c'est donc seulement, selon Descartes, sur l'idée de cet être nécessaire que nous pouvons fonder la réalité du monde extérieur.

Ainsi s'explique, selon nous, le célèbre paradoxe de Descartes sur l'existence de la matière déduite de l'existence de Dieu. L'existence divine est essentiellement vérité, ou plutôt elle est la « vérité vivante; » en se manifestant par son œuvre, qui est l'univers, elle devient « véracité. » Le monde visible est la parole que Dieu nous fait entendre, et cette parole, que prononce la vérité éternelle, doit être véridique. Le monde matériel est donc réel, et, si nous transposons les « signes » fournis par nos sens en vérités bien liées, comme sont les mathématiques et la mécanique, ces vérités acquerront du même coup une valeur « hors de nous. »

Au lieu d'interpréter cette doctrine dans son sens profond (comme on doit le faire pour toute doctrine) et de la soumettre ensuite à une discussion sérieuse, on s'est perdu, comme pour le *cogito*, dans des critiques scolastiques : on n'a vu que le cercle

vicieux qui roule de la véracité de nos facultés à la véracité divine, de la véracité divine à la véracité de nos facultés. Mais Descartes n'avait point la prétention de sortir du domaine des « idées ; » il voulait seulement, parmi les idées mêmes, trouver une idée supérieure qui apparût enfin comme le garant de toutes les autres, comme le fondement de notre affirmation d'un monde réel. Et il a cru la trouver dans l'idée de l'être qui seul existe par lui-même.

On voit l'ordonnance simple et grandiose de tout ce système idéaliste, avec ses trois conceptions fondamentales : notre pensée, saisie comme réelle, une pensée suprême, conçue comme nécessaire et conséquemment réelle, enfin les objets pensés, conçus d'abord comme possibles et *vrais* autant que nous les pensons, puis comme certainement réels en vertu de l'unité suprême du vrai et du réel. C'est une sorte d'orbite parcourue, de révolution autour de soi qu'accomplit la pensée de Descartes ; c'est un « cercle, » si l'on veut, mais où, selon Descartes, toute pensée humaine est nécessairement enfermée, puisqu'elle ne peut que prendre conscience de ses idées, de leur ordre, enfin de leurs infranchissables limites.

Si, dans la philosophie comme dans la science, il faut admirer ceux qui trouvent les solutions, plus grands encore sont les inventeurs des problèmes. Outre qu'on doit à Descartes plus d'une solution ou des élémens de solution qui sont de majeure importance, combien de problèmes nouveaux n'a-t-il pas introduits dans la philosophie, depuis la critique de la connaissance jusqu'à la question de la réalité de la matière ! Comme nous venons de le voir et comme Schopenhauer l'a fort bien reconnu, « c'est Descartes qui, le premier, a saisi le principal problème autour duquel roulent depuis lors les études des philosophes, et que Kant a particulièrement approfondi : le problème de l'idéal et du réel, c'est-à-dire la question de distinguer ce qu'il y a de subjectif et ce qu'il y a d'objectif dans notre connaissance. » Quel rapport peut-il y avoir entre les images d'objets présens à notre esprit et des objets réels qui existeraient entièrement séparés de nous ? Avons-nous la certitude que de pareils objets existent réellement ? Et, dans ce cas, leurs images nous éclairent-elles sur leur constitution ? « Voilà le problème, dit Schopenhauer, et depuis qu'il a été posé, depuis deux cents ans, la tâche principale des philosophes est de distinguer nettement, par un plan de séparation bien orienté, l'idéal du réel, c'est-à-dire ce qui appartient uniquement à notre connaissance comme telle, de ce qui existe indépendamment d'elle, et d'établir ainsi d'une façon stable leur rapport réciproque. »

Outre que Descartes a ainsi posé le problème de la « critique, » il en a donné, d'une manière générale, la vraie solution : la seule réalité immédiatement saisie est celle de notre conscience, de notre pensée ; ce qui est conforme aux lois de cette pensée est *vrai*, et c'est seulement à travers le vrai que nous saisissons avec certitude les *réalités* autres que nous. De plus, en nous-mêmes, le fond de l'être est volonté, le principe ultime de l'existence doit donc être aussi volonté. Ce sont les conclusions mêmes de l'idéalisme contemporain.

Le second mérite de Descartes, en philosophie, est d'avoir montré que la pensée est irréductible au simple mouvement dans l'étendue. Bien des savans l'oublient encore de nos jours. Descartes leur répond d'avance : « Dire que les pensées ne sont que les mouvemens du corps, c'est chose aussi vraisemblable que de dire : le feu est glace, ou le blanc est noir. » Descartes a ainsi déterminé à la fois et l'immense domaine du mécanisme et la limite infranchissable au-delà de laquelle il ne peut s'étendre : la conscience.

Son troisième mérite, c'est d'avoir commencé, mais sans la pousser jusqu'au bout, l'opération inverse, je veux dire la réduction du monde mécanique aux élémens du monde de la conscience. Par là, surtout, il nous a paru le grand initiateur de l'idéalisme moderne, mais il lui a donné une forme trop intellectualiste. Quoiqu'il ait placé le fond de l'existence dans la volonté même, il a trop conçu le monde extérieur « comme représentation, » pas assez « comme volonté. »

Dans ses derniers ouvrages, Descartes semble flotter entre ces deux pensées : la matière est une substance, la matière n'est qu'une abstraction. C'est la seconde, aujourd'hui reconnue pour vraie, qui est la plus conforme à l'esprit de son système. Pour Descartes, les faits naturels et les êtres matériels ne peuvent être autre chose que des composés de lois et de propriétés mathématiques ; ce sont des entre-croisemens du nombre, du temps, de l'étendue et du mouvement. Sa physique est, comme on l'a dit, un écoulement de sa métaphysique, qui elle-même, en ce qui concerne le monde matériel, n'est autre chose que la pure mathématique. Aussi avons-nous vu le monde extérieur, chez Descartes, se résoudre en idées. L'étendue est d'essence idéale, et il ne faut pas grand effort pour la réduire à une idée pure. « Plusieurs excellens esprits, dit Descartes dans sa curieuse réponse aux instances de Gassendi, croient voir clairement que l'étendue mathématique, laquelle je pose pour le principe de ma métaphysique, n'est rien autre chose que ma pensée, et qu'elle n'a, ni ne peut avoir, aucune existence hors de mon esprit. » Voilà Descartes au pied du mur ; comment va-t-il répondre ? Réclamera-t-il pour

l'étendue une réalité absolument indépendante? Non ; il s'échappe, il prend même si bien son parti de l'objection qu'il finit par s'en faire un sujet de félicitation pour lui-même : « J'ai bien de quoi me consoler, pour ce qu'on joint ici ma métaphysique avec les pures mathématiques, auxquelles je souhaite surtout qu'elle ressemble. » Elle leur ressemble tellement, qu'elle s'y évanouit ; et les mathématiques, à leur tour, s'évanouissent dans la pensée, car qui détermine le nombre, sinon la pensée? Qui conçoit le temps, sinon la pensée? Qui, enfin, imagine ce grand trou vide et noir qu'on nomme l'espace, sinon encore la pensée? La matière, n'étant que l'étendue, devient elle-même, non pas l'esprit sans doute, mais une essence idéale qui dépend, au dehors de nous, de l'esprit suprême, en nous, de notre esprit, où « son idée est innée. » La figure et le mouvement tendent à s'évanouir dans des relations entre des idées claires et distinctes qui, elles aussi, « sont naturellement en nous. » Nous portons donc en nous-mêmes, ou plutôt nous tirons de nous-mêmes le monde vrai, le monde de la science, qui est un système d'idées. On a fort bien dit que l'univers de Descartes est « un univers de cristal : » il faut que tout en soit diaphane, que de partout il y fasse jour pour la pensée, que tout enfin s'y réduise, autant qu'il est possible, à la pensée même.

Mais si c'est bien là le monde *vrai*, ce n'est pas le monde *réel*. La réalité des êtres extérieurs, Descartes a fini par la concentrer toute dans une « volonté » unique, celle de Dieu. Descartes eût dû répandre partout dans l'univers des volontés plus ou moins analogues à la nôtre et ayant en elles le germe de la « pensée. » C'est à cette conception élargie que tend l'idéalisme contemporain, qui rend ainsi la vie à la matière, tout en supprimant la vieille notion d'une substance matérielle. Le sujet pensant, au moyen des « idées, » ne peut faire que concentrer en soi ce qui est diffus dans l'objet pensé ; si donc l'intelligence comprend et aime la nature, c'est que la nature, universellement intelligible, est aussi universellement capable d'intelligence et de sentiment ; sa constitution, au lieu d'être exclusivement mécanique, — ainsi que Descartes l'a soutenu, — a encore un côté mental : elle est sensitive comme la nôtre, puisque notre cerveau sentant et pensant est une de ses parties. Ce qui est en nous l'objet d'une conscience claire et d'une volonté clairvoyante est déjà en elle à l'état de rêve et d'aveugle aspiration. Le sommeil d'Endymion, c'est la nature endormie ; Diane qui la contemple et l'éclaire d'un rayon, c'est la pensée, amoureuse de ce qui ne pense pas encore, de ce qui a les yeux fermés, mais peut les ouvrir à l'universelle lumière.

ALFRED FOULLÉE.

LE

PROJET DE RÉFORME

DES

CAISSES D'ÉPARGNE

C'est le 27 mai 1891 qu'a été déposé à la chambre des députés le rapport rédigé par M. Aynard au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi du gouvernement et la proposition de loi de M. Hubbard sur les caisses d'épargne.

Le rapport débute par ces mots : « Il est peu de questions qui méritent à un aussi haut degré l'attention de la chambre que celle des caisses d'épargne. » On est heureux d'entendre une voix autorisée énoncer cette affirmation, et l'étonnement est d'autant plus grand d'avoir à constater que plus d'une année s'était écoulée depuis le dépôt du rapport de M. Aynard sans que la chambre, le gouvernement et l'opinion publique eussent paru songer que la question des caisses d'épargne est en effet une des plus graves de celles qui s'imposent à l'attention de nos législateurs.

Mieux vaut tard que jamais. La chambre a enfin entrepris l'examen et la discussion du rapport de M. Aynard. L'action parlementaire qui s'exerce sur cette question des caisses d'épargne ne

produira pas, — tout le fait craindre, — les heureux résultats que des économistes judicieux et éclairés en avaient pu espérer. Tout le monde reconnaît que l'organisation actuelle des caisses d'épargne, et surtout l'emploi qui est fait de leurs dépôts, constituent un danger public que chaque année qui s'écoule rend plus redoutable et plus difficile à conjurer.

Il semblerait donc que, toute affaire cessante, on dût s'occuper de chercher le remède à cette situation et l'appliquer d'urgence; mais les préoccupations électorales sont intimement mêlées à l'affaire; toute réforme des conditions existantes peut froisser une couche d'électeurs sans produire une quantité équivalente de satisfactions. Par la préface de la discussion du rapport Aynard (première lecture du projet de loi) on a pu juger déjà de la force de ces préoccupations. On a pu constater aussi combien sont mal comprises, au parlement, les conditions dans lesquelles se pose le problème, combien insuffisantes les solutions partielles présentées par la commission aux principales difficultés qui rendent aujourd'hui une réforme nécessaire.

« OEuvre de l'initiative individuelle, et non de l'État, dit M. Aynard, les caisses d'épargne ont rendu aux travailleurs qui ne pouvaient ni conserver matériellement leurs épargnes, ni les faire fructifier avec sécurité, le très important service de mettre ces épargnes à l'abri et de leur procurer un revenu égal à celui qui est obtenu par les grands capitaux. » Sur ce point, nul désaccord. Dans le passé, et jusqu'en 1881 environ, les caisses d'épargne ont fonctionné dans des conditions qui ne pouvaient laisser aux économistes, aux théoriciens, aux hommes d'État chargés de la gestion des finances françaises, aucun regret, ni leur inspirer aucune inquiétude. Aujourd'hui tout est changé. L'institution elle-même est plus prospère que jamais, les résultats qu'elle donne dépassent toutes les prévisions, mais en même temps elle met notre état financier en péril. Comment cela s'est-il fait? D'où ce danger est-il venu?

I.

Les caisses d'épargne ont été à l'origine, et sont encore aujourd'hui, de nom, sauf la caisse nationale, des établissemens privés. Mais la loi organique du 5 juin 1835 a rendu pratiquement obligatoire la remise à l'État des fonds disponibles des caisses, et celle du 31 mars 1837 a substitué la Caisse des dépôts et consigna-

tions au Trésor pour la réception et la gestion des fonds. Dès lors, les caisses d'épargne étaient mises en tutelle ; elles n'avaient plus la libre disposition des dépôts de leur clientèle ; elles cessaient d'être des sociétés libres ; elles sont devenues, en fait, des établissements publics.

Est-il désirable, en théorie, abstraction faite de toute considération des conséquences pratiques qu'a eues cette transformation, que les choses restent en l'état ? Non, cela n'est pas désirable, parce que le changement qui s'est opéré a été une nouvelle manifestation de cette déplorable tendance qui, dans toutes les branches de l'activité sociale, tend à substituer l'intervention de l'État au libre jeu des forces individuelles. Tout homme sensé doit reconnaître aujourd'hui que le socialisme d'État, cette plaie de notre civilisation européenne, est le mal qu'il faut surveiller et combattre partout où il menace de développer son *virus* malfaisant. Au nom de la revendication du droit à la libre expansion des forces individuelles, un mouvement qui tend à la transformation d'institutions privées et libres en rouages du mécanisme de l'État est condamnable et doit être enrayé par tous les moyens honnêtes et rationnels.

Mais laissons la théorie pour l'application, le raisonnement abstrait pour l'étude des faits. Par quels phénomènes économiques s'est traduite l'action de la législation de 1835 et de 1837 ?

Nous trouvons dans un rapport fait par M. de Foville, au nom du jury international de l'Exposition de 1889, cette phrase caractéristique : « Du jour où l'État s'est déclaré l'unique banquier des caisses d'épargne, la réglementation des dépôts individuels est devenue une question, non plus d'intérêt public, mais d'intérêt gouvernemental. »

L'accusation est grave, elle n'est qu'à demi justifiée, mais c'est déjà trop qu'elle le soit à demi. Il serait vraiment inexact d'affirmer que les divers gouvernements qui se sont succédé depuis 1835 n'ont favorisé l'institution des caisses d'épargne que pour l'unique objet de provoquer une accumulation de capitaux appartenant à la masse de la population et dont ils useraient à leur gré, librement, comme du produit d'un emprunt déguisé, fonctionnant à jet continu, dont l'importance croissante échapperait à l'attention de l'opinion publique. Mais il est très vrai que ces gouvernements, à plusieurs reprises, ont cédé à la tentation d'appliquer à des dépenses d'ordre général, sous la forme de ressources imputables à la dette flottante, les sommes considérables résultant de l'affluence des capitaux provenant de l'épargne, et dont la gestion était confiée à l'État. Les gouvernements ont été entraînés, par cette faculté

de disposer des dépôts populaires, à un système de gestion générale des affaires de la nation, qui devait incliner du côté de la prodigalité plutôt que de celui d'une stricte économie. Cet inconvénient ne frappait pas suffisamment la masse des contribuables, pour qui les comptes de la dette flottante restaient un mystérieux et indéchiffrable grimoire. Il frappait moins encore la population appelée à profiter le plus directement des avantages de l'institution des caisses d'épargne, car le gouvernement était incité à grossir de plus en plus ces avantages en vue d'accélérer la vitesse, d'accroître l'intensité du courant qui portait vers le Trésor les innombrables ruisseaux de la petite épargne.

Aussi a-t-on vu, à certaines époques, le gouvernement solliciter et obtenir de la législature le vote de mesures propres à favoriser l'accumulation des dépôts. Lorsque l'on représente aux chambres la nécessité de voter des « lois de progrès social, » de créer ou de perfectionner des « institutions se proposant d'amener un état meilleur des classes laborieuses, » comment voulez-vous que des chambres résistent? On a donc fondé, en 1881, à côté des caisses d'épargne ordinaires ou privées, la Caisse nationale d'épargne ou caisse d'épargne postale, création du socialisme d'État, nouvelle pompe aspirante destinée à élever les petits capitaux jusqu'à la hauteur du grand réservoir public. Et comme on craignait que ce ne fût pas encore assez, on a décidé, il y a onze ans, de relever de 1,000 à 2,000 francs le chiffre maximum du dépôt pour chaque déposant, et on a supprimé la limitation à 300 francs par semaine du montant des versements individuels.

Il a été allégué, assurément, à l'appui de ces innovations, d'excellentes raisons. Il fallait préserver l'épargne populaire des tentations malsaines et des placemens aventureux. D'autre part, avec la fixation à 1,000 francs du maximum des livrets, les caisses d'épargne, dont les opérations se multipliaient sans cesse, avaient beaucoup de peine à couvrir leurs frais généraux; les dépôts les plus importants laissent seuls subsister le bénéfice normal résultant de l'écart entre le taux d'intérêt que donne aux caisses l'emploi des dépôts et celui qu'elles ont elles-mêmes à servir à leurs déposans.

Rien à objecter à ces argumens, sinon que jadis les caisses d'épargne se tiraient cependant d'affaire, et que le résultat a été d'augmenter toujours l'importance totale des dépôts.

Il est arrivé un jour que la Caisse des dépôts et consignations, où sont réunis les fonds des caisses d'épargne et qui les remettait alors, pour la presque totalité, en compte courant au Trésor, avait à son compte courant une somme de plus d'un milliard de francs

que le gouvernement aurait été fort en peine de restituer si elle lui avait été réclamée, l'ayant employée en dépenses de toute espèce. C'était en 1883. Pour se dégager de cette créance formidable, de cette dette flottante démesurée, le Trésor l'a consolidée en remettant à la Caisse des dépôts et consignations, comme contre-valeur de ses avances, un titre de rente amortissable d'une importance correspondante (40,241,550 francs de rente pour 1,341,385,000 francs en capital nominal), calculée à un taux légèrement supérieur à 80 pour 100. Deux ans plus tard, les capitaux ayant de nouveau afflué, nouvelle consolidation, et pour la même cause, d'un solde en compte courant d'environ 400 millions de francs.

Un ministre des finances, à cette époque, eut peur. Il entrevit le compte courant de la Caisse des dépôts prenant une troisième fois, en peu d'années, un développement énorme, et l'État absorbant toujours ces épargnes populaires et restituant à la Caisse, au lieu des dépôts reçus, du papier. Il faut rendre pleine justice à ce ministre; il voulut délivrer une fois pour toutes l'État des tentations auxquelles il n'avait pas su résister, et il fit insérer dans la loi de finances de 1887 un article d'une importance capitale, limitant pour l'avenir à 100 millions de francs pour les caisses d'épargne ordinaires, à 50 millions pour la Caisse nationale, le montant maximum des sommes que le Trésor pouvait recevoir en compte courant de ces établissements.

Pour le surplus de leurs fonds disponibles, les caisses d'épargne ordinaires et la caisse d'épargne postale en feraient emploi, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations, sans que le gouvernement pût en distraire la moindre parcelle pour son usage. L'emploi était d'ailleurs tout indiqué; il ne pouvait être ou parut ne pouvoir être que le placement en rentes françaises, le choix de la Caisse étant très limité par la législation existante et les rentes françaises jouissant, entre toutes les valeurs, du marché le plus large en même temps que du crédit le plus indiscuté.

La réforme était bonne; elle rétablissait une distinction nécessaire entre l'État et des deniers privés; elle plaçait hors de son atteinte des sommes énormes qui ne lui appartenaient pas. On ne peut plus dire aujourd'hui ce que disait M. de Foville dans le passage cité plus haut: « La réglementation des dépôts individuels est devenue une question, non plus d'intérêt public, mais d'intérêt gouvernemental. » On peut dire au contraire, et l'on doit dire, en retournant les termes: « Depuis la loi de finances de 1887, la réglementation des dépôts individuels est redevenue une question, non d'intérêt gouvernemental, mais d'intérêt public. »

II.

C'est à ce point de vue qu'il convient de la traiter, toute considération étrangère à l'intérêt public devant être écartée. Il est incroyable combien d'idées fausses, de préoccupations secondaires, *idola fori*, comme disait Bacon, viennent obscurcir, même au parlement, l'étude d'un problème aussi simple. N'a-t-on pas imaginé, lorsqu'il y a dix-huit mois, dans un court accès de sagesse, la chambre s'est décidée à réduire de 4 à 3.75 pour 100 le taux de l'intérêt servi par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne, de proposer que le bénéfice qui devait résulter de cette réduction revînt à l'État et grossît les revenus généraux du budget?

Une telle proposition ne soutenait pas l'examen. Tout d'abord, le terme de bénéfice était ici improprement appliqué. Il n'y aurait eu bénéfice que si la Caisse des dépôts et consignations retirait de ses placemens en valeurs françaises, de son portefeuille de rentes, un intérêt supérieur à celui qu'elle sert aux caisses dont elle gère les dépôts. Il n'en est pas ainsi. « Cet intérêt réduit, 3.75 pour 100 (rapport présenté au sénat et à la chambre des députés par la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations sur les opérations de l'année 1890), est de beaucoup supérieur à celui que la Caisse peut retirer actuellement de ses placemens nouveaux en valeurs d'État, et il est vraisemblable qu'il devra être encore rabaisé, si l'on veut éviter le recours à la garantie du Trésor. » Il n'y a donc pas de bénéfice en l'espèce; il y a seulement une réduction des chances de perte. Or, le principe qui doit dominer tous les débats et inspirer toutes les solutions dans la question de la réforme des caisses d'épargne est celui qui a évidemment dicté l'introduction, dans la loi de finances de 1887, de l'article sur la limitation du compte courant des caisses d'épargne au trésor : l'État, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations, peut rester détenteur et garder la gestion de la plus grande partie des épargnes populaires, mais cette gestion ne doit lui laisser *ni gain, ni perte*.

L'État ne doit pas gagner à cette gestion, cela est de toute évidence. On ne comprendrait pas une organisation qui aboutirait à ce résultat : le gouvernement concentrant dans ses caisses tous les fonds disponibles de toutes les caisses d'épargne, les plaçant de telle sorte qu'il en tirât 4 pour 100, servant en retour 3 1/2 ou

3 1/4 pour 100 d'intérêt aux caisses, et gardant la différence pour la faire figurer en recettes au budget. Il est trop clair que, dans un tel système, l'intérêt de l'État serait en lutte avec l'intérêt des déposans, que naturellement le second serait sacrifié au premier, et que les millions de personnes qui ont confié leur humble avoir aux caisses d'épargne seraient odieusement exploitées par l'être impersonnel qui s'appelle l'État ou le gouvernement.

Donc l'État ne doit pas gagner à la gestion des deniers populaires, et il a été déjà décidé depuis cinq ans qu'il ne pourrait même plus faire usage de ces fonds pour ses besoins temporaires, sinon à concurrence d'une fraction limitée, les 100 millions du compte courant. Mais s'il ne doit pas gagner, l'État ne doit pas non plus perdre, il ne doit même courir, du fait de la gestion, aucun risque de perte. Or, en l'état actuel des choses, le risque existe, et il est considérable; chaque année le rend plus sérieux, plus prochain, plus redoutable. Si une réforme de l'organisation des caisses d'épargne et de l'emploi de leurs fonds s'impose avec un caractère d'urgence que personne aujourd'hui n'oserait méconnaître, c'est parce qu'il faut sortir l'État de la situation périlleuse où il est engagé.

On entend dire quelquefois que dans la question des caisses d'épargne il y a à considérer : 1° l'intérêt des déposans; 2° l'intérêt de l'État. C'est une formule bien défectueuse. Elle laisse en effet supposer une concomitance, un parallélisme d'intérêts qui n'existe pas. Les caisses d'épargne doivent être organisées de telle façon et sur de telles bases que les plus grands avantages possibles de rémunération et de sécurité, les plus grandes facilités pour le dépôt et le retrait des fonds, soient assurés aux petites épargnes populaires; voilà pour les déposans. Il faut d'autre part que cette organisation n'implique à aucun degré la responsabilité pécuniaire de la nation, que la gestion des fonds des caisses n'impose au gouvernement aucune charge pour le présent ni pour l'avenir, le laisse en un mot *sans gain ni perte*; voilà pour l'État. Quand il s'agit des déposans, l'intérêt est positif; quand il s'agit de l'État, il est négatif, limité à l'absence de tout engagement, à la suppression de tout péril.

Le problème se ramène donc à ces données : conjurer les périls dont l'organisation actuelle des caisses d'épargne menace l'État, tout en laissant ou en donnant à cette organisation le maximum d'efficacité et d'action pour susciter le goût et l'habitude de l'épargne dans les classes laborieuses.

Le péril que court l'État a été dénoncé au parlement, dans la presse et dans d'innombrables publications depuis trois ou quatre

ans. Il a été exposé ici même, il y a dix-huit mois (1), comme suit :

Les valeurs acquises avec les fonds disponibles des caisses d'épargne ordinaires sont achetées par la Caisse des dépôts et consignations *pour son propre compte et à ses risques et périls*, bien que placées dans un portefeuille qui est l'objet d'une gestion spéciale. Elles ne constituent point une propriété directe des déposans des caisses d'épargne, mais font partie de l'ensemble des gages que fournit la situation même de la Caisse des dépôts et consignations. Si le remboursement en espèces devenait un jour difficile par suite de graves événemens politiques et financiers, les valeurs du portefeuille ne pourraient être réparties aux déposans, aux lieu et place du montant déposé. L'interprétation contraire ne saurait être admise ; elle est d'ailleurs de plus en plus abandonnée. *La Caisse des dépôts doit aux déposans des capitaux, et non des titres.* En cas de crise, il lui faudrait réaliser les rentes, et si cette réalisation laissait une insuffisance, ce serait à la Caisse des dépôts à la combler, et, à son défaut, au gouvernement. Il y a là une éventualité sérieuse, un péril réel.

M. Aynard, dans son rapport du 27 mai 1891, se demande si l'État est en mesure de rembourser les capitaux exigibles à vue qu'on lui confie ; la réponse que lui donne l'expérience des faits est catégorique : « D'après les précédens de 1848 et de 1870, il est évident que l'État se trouve dans l'impossibilité absolue de rembourser à vue les capitaux des caisses d'épargne. » Sans aller jusqu'à prévoir, avec le rapporteur, le moment où, dans dix ou quinze années, la Caisse des dépôts gèrera six ou huit milliards, on est fondé à dire dès aujourd'hui, avec le rapporteur, que la Caisse « détient prisonnières les ressources en partie amassées pour les mauvais jours, et qu'elle *ne pourrait rendre aux mauvais jours.* » M. Aynard n'exagère rien lorsqu'il ajoute qu'il y a là « une question grave, terrible pourrait-on dire, qui ne s'est jamais présentée avec une pareille importance dans nos grandes secousses antérieures. »

III.

De telles assertions ne sauraient être émises sans énonciation de chiffres à l'appui. Voici les chiffres. On sait que la loi invite toutes

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} janvier 1891, la *Caisse des dépôts et consignations*.

les caisses d'épargne à remettre à la Caisse des dépôts et consignations leurs fonds disponibles, c'est-à-dire tout l'avoir des déposans, moins les sommes peu élevées qui doivent servir de fonds de roulement pour les opérations courantes. Si l'on néglige ce dernier élément, on peut considérer comme représentant l'ensemble des sommes appartenant aux déposans, le solde remis par toutes les caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et géré par ce dernier établissement. Que l'on ait bien présent à l'esprit que ce solde est la réunion d'un nombre colossal de dépôts particuliers (actuellement plus de sept millions, y compris ceux de la caisse d'épargne postale) dont le montant varie depuis les sommes les plus minimes jusqu'à 2,000 francs, limite *maxima*.

A la fin de 1868, l'avoir des caisses d'épargne ordinaires s'élevait à 700 millions de francs. Après la guerre il s'était réduit, et même en 1875 ne dépassait pas 680 millions. A partir de cette époque, il n'a cessé de s'accroître. Suivons ce développement dans la plupart de ses étapes. Le montant détenu par la Caisse des dépôts s'est élevé :

Fin 1881.....	à fr. 1,425 millions.	
— 1882.....	— 1,771	—
— 1884.....	— 2,047	—
— 1885.....	— 2,211	—
— 1887.....	— 2,389	—
— 1888.....	— 2,534	—
— 1889.....	— 2,727	—
— 1890.....	— 2,960	—
— 1891.....	— 3,150	—

Il s'agit là seulement de l'ensemble des dépôts effectués aux caisses d'épargne ordinaires. Mais, il y a onze ans, le gouvernement a constitué la caisse nationale ou caisse postale d'épargne, qui, tout en offrant aux déposans un intérêt un peu moindre que les autres caisses, n'en a pas moins conquis en peu de temps une clientèle extrêmement étendue. Cette caisse remet aussi tous ses fonds disponibles à la Caisse des dépôts et le total s'en est élevé successivement :

Fin 1888.....	à fr. 272 millions.	
— 1889.....	— 332	—
— 1890.....	— 413	—
— 1891.....	— 505	—

Il est probable qu'à la fin de 1892, le chiffre de 600 millions sera atteint pour la caisse d'épargne postale et celui de 3,200 à 3,250 millions pour les caisses d'épargne ordinaires. Le total général s'élèvera alors à 3,850 millions.

Rappelons que ce sont là des sommes qui sont dues par fractions presque infinitésimales, 500 francs en moyenne et en nombre rond, pour chaque déposant, remboursables à vue, et susceptibles d'être réclamées avec le plus d'insistance, avec le caractère de la plus incontestable urgence, dans les momens où s'élèveraient devant la Caisse des dépôts de formidables difficultés de remboursement, c'est-à-dire dans des temps de calamité publique.

Quel emploi la Caisse des dépôts a-t-elle fait de pareilles sommes? Conformément aux prescriptions légales et aux instructions ministérielles, elle a consacré presque tout ce capital à des achats en rentes françaises. Théoriquement, la Caisse des dépôts n'est pas limitée dans le choix des valeurs qu'elle peut adopter pour ses placemens, au moins en ce qui concerne les fonds des caisses d'épargne ordinaires. Pratiquement, elle n'est point sortie du cercle des valeurs de l'État français ou jouissant de la garantie de l'État français. Plus pratiquement encore, elle n'a, depuis plusieurs années, acheté que des rentes françaises et elle l'a fait avec une régularité telle, dans le dessein louable de ne paraître exercer aucune pression sur le marché, que ses achats ont porté à peu près exactement chaque jour sur un capital de 1 million.

A la fin de 1891, voici comment était placé l'avoir des caisses d'épargne et de la Caisse nationale :

Compte courant des caisses d'épargne ordinaires au Trésor.....	Fr.	400 millions.
Compte courant de la Caisse nationale.....	»	50 —
Obligations Morgan, bons et obligations du Trésor et obligations de chemins de fer.	»	385 —
Rentes françaises.....	»	3.120 —
TOTAL.....	Fr.	3.655 millions.

Ainsi, sur un total de 3,655 millions, une somme de 3,120 millions était employée en rentes sur l'État, $4\frac{1}{2}$, 3 pour 100 amortissable et 3 pour 100 perpétuel, dont 405 millions pour les déposans de la Caisse nationale d'épargne et leur appartenant, et 2,715 millions représentant le dépôt effectué par les caisses

d'épargne ordinaires à la Caisse des dépôts, c'est-à-dire la dette de ces caisses à leurs déposans.

Il faut ici bien comprendre où est le danger de cette colossale immobilisation de capitaux en rentes. Lorsqu'un particulier achète du 3 pour 100 français perpétuel, il acquiert, non pas une promesse du gouvernement de rembourser un jour 100 francs par 3 francs de rente, mais seulement de servir régulièrement au porteur de ce titre un intérêt annuel de 3 francs par 100 francs de capital nominal. Vienne une crise, la rente baisse, mais aucun danger ne menace l'État de ce chef, puisqu'il n'a rien à rembourser et qu'il suffit qu'il paie l'intérêt stipulé aux échéances convenues.

Il n'en va plus de même lorsque la Caisse des dépôts achète de la rente avec les fonds des caisses d'épargne. Le capital, ainsi employé, ne cesse pas, comme dans le cas précédent, d'être exigible, car c'est la Caisse qui achète, et pour son propre compte, et non le déposant. Vienne une crise, le déposant réclamera tout ou partie de son dépôt, et la somme qu'il réclame devra lui être payée *en espèces et à vue*. Pour opérer ce remboursement, la caisse d'épargne, à laquelle il a confié son dépôt, se tournera vers la caisse des dépôts qui devra fournir les fonds et pour cela, peut-être, vendre des rentes. Si la rente a fortement baissé, la Caisse des dépôts perdra sur sa vente, et comme cet établissement ne peut pas perdre, étant une émanation de l'État, c'est l'État qui aura à parfaire la différence. Supposez la crise très violente, les demandes de remboursement considérables, les ventes de rentes précipitées et énormes, et, par conséquent, une chute véritable du crédit public ; la Caisse des dépôts, c'est-à-dire l'État, devrait cesser les remboursements, tandis que, si les rentes acquises par la Caisse étaient restées la propriété du public, la baisse des rentes n'affecterait pas la situation du Trésor, obligé de faire face exclusivement au service de l'intérêt.

Il ressort de là que l'État fait une déplorable affaire toutes les fois qu'un montant de rentes passe des mains du public en celles de la Caisse des dépôts, car, jusqu'à concurrence de ce montant, il a transformé une *dette perpétuelle* en une *dette à vue*, ou, s'il s'agit d'achats de rente amortissable, une dette remboursable à long terme en une autre payable à présentation.

Les 3 milliards que la Caisse a placés en rente, l'État les doit aujourd'hui intégralement et remboursables sans délai (en théorie au moins), tandis que si la Caisse n'avait pas acquis ces rentes, l'État ne devrait que l'intérêt des 3 milliards.

Je veux bien que le péril qui vient d'être signalé soit plus chi-

mérique que réel. Jamais, quelque catastrophe qui survienne, de telles sommes ne seraient réclamées en même temps au gouvernement. Encore se peut-il concevoir que les sept millions de déposans (Caisse nationale et caisses d'épargne ordinaires) qui ont remis en moyenne chacun 500 francs aient besoin tous à la fois, en un jour de crise, de la totalité de leur dépôt. Et si cette éventualité se réalisait, que ferait l'État ?

Il n'offrirait pas des rentes, dont le cours serait alors extrêmement déprécié et qui seraient, partant, invendables. Il n'offrirait pas, de toute façon, des rentes, puisque ce que doivent les caisses, c'est de l'argent et non du papier portant intérêt. Que ferait l'État ?

On répond que l'État ne serait pas embarrassé pour si peu. Il ferait ce qu'il a déjà fait en des circonstances très critiques ; il invoquerait la clause de sauvegarde, le *cas de force majeure*, et décréterait un remboursement échelonné à raison de 50 francs par quinzaine substitué au remboursement intégral à vue. En d'autres termes, l'État manquerait à sa parole et se tirerait d'affaire par une suspension de paiemens ingénieusement déguisée. Tant pis pour ceux des déposans à qui l'impossibilité d'obtenir au moment nécessaire les 500 francs que l'on avait promis de rembourser sur demande apporterait tout simplement la faim et la ruine.

C'est déjà beaucoup trop que la situation actuelle présente comme possible la réalisation de pareilles hypothèses, dont l'invraisemblance est, en réalité, manifeste. Aussi tout le monde est-il aujourd'hui du même avis sur le fond de la question ; il faut dégager la responsabilité de l'État, réformer pour l'avenir tout le système d'emploi des fonds des caisses d'épargne, et, pour le passé, procéder à la liquidation du portefeuille de rentes de ces caisses.

C'est précisément parce que nous sommes en pleine prospérité, dans une période d'extraordinaire abondance d'argent, qu'il est urgent de régler ces questions restées trop longtemps en suspens.

Le premier point à gagner est que l'État ne soit plus responsable du portefeuille, le second que ce portefeuille ne s'accroisse plus et même se liquide, le troisième qu'aucune entrave ne soit mise au développement des habitudes d'épargne, aucune atteinte portée à la sécurité absolue que doivent présenter les emplois des dépôts. Ce dernier terme du problème ne présente qu'une contradiction apparente avec les deux premiers. C'est en lui que réside réellement toute la signification de la réforme à opérer. Mais avant de l'aborder, le gouvernement et les chambres devront avoir pourvu aux deux premiers termes, qui se réfèrent à d'indispensables mesures de préservation contre un péril éventuel, dès maintenant menaçant.

La chambre et le gouvernement, au cours de la première lecture de la loi sur les caisses d'épargne, ont si peu répondu sur ce point à l'attente de l'opinion publique, qu'ils ont aggravé la situation au lieu de l'alléger, et démesurément grossi les périls auxquels une inconcevable imprévoyance politique expose les finances et le crédit de notre pays.

IV.

Il faut liquider, avons-nous dit, le portefeuille de rentes. Ce portefeuille est magnifique pourtant; il a été composé dans des conditions de prix si avantageuses qu'il semble qu'aucun accident ne peut jamais en atteindre la solidité. Les rentes françaises qui le composent ont été acquises pour la plus grande partie à des cours inférieurs à 80 pour 100. Il donnait alors à la Caisse des dépôts un rendement supérieur à 4 pour 100, et comme celle-ci payait 4 pour 100 aux caisses d'épargne, elle a pu réaliser, pendant une série d'années, sur l'écart entre le taux du rendement qu'elle obtenait et celui de l'intérêt qu'elle payait, un bénéfice qui lui a permis de constituer une réserve s'élevant aujourd'hui à 45 millions de francs. Les achats prenant un développement nouveau, le prix des rentes a continué de s'élever, et le cours de 90 francs était atteint il y a peu d'années. Une énorme plus-value se trouvait par là donnée à toute la partie du portefeuille acquise dans les anciens cours. Au mois de mai 1890, d'après les déclarations faites par M. Rouvier à la chambre à propos d'une interpellation sur les caisses d'épargne, le portefeuille comprenait, entre autres valeurs, 36 millions de francs de rente 3 pour 100 ayant coûté 953 millions (soit un prix moyen de 79.31 par 3 francs de rente) et 48,400,000 francs de rente amortissable ayant coûté 1,300 millions (soit un prix moyen de 81 par 3 francs de rente). Comme le prix des rentes était alors d'environ 90 francs, le portefeuille entier, calculé au cours du 14 mai 1890, représentait une valeur de 3,030 millions, supérieure de 326 millions au coût d'acquisition qui était de 2,704 millions.

Si l'on songe qu'aujourd'hui les deux rentes 3 pour 100, perpétuelle et amortissable, valent 100 francs, la plus-value actuelle du portefeuille doit représenter de 625 à 650 millions, soit 675 millions en nombre rond, y compris les 45 millions de la réserve. Ainsi l'écart entre le prix moyen d'acquisition des rentes appartenant à la caisse, s'élevant à environ 3 milliards, et la valeur de ce portefeuille calculée d'après les cours du marché, représente plus de 20 pour

100 ou du cinquième du prix d'acquisition. Il faudrait que la rente baissât aux alentours de 82 pour que toute cette plus-value disparût, et au-dessous de 82 pour qu'une perte remplaçât la plus-value.

La situation est donc magnifique, mais elle a ses côtés fâcheux. Il y a quelques années, ainsi qu'il a été dit plus haut, le rendement du portefeuille dépassait 4 pour 100, et la Caisse était en bénéfice. Le prix des rentes s'élevant et la Caisse achetant plus cher, le rendement moyen s'est abaissé à 4 pour 100 et bientôt au-dessous de ce niveau; la Caisse était en perte. En 1890, le rendement moyen n'était plus que de 3.80 à 3.75 pour 100. La chambre s'est décidée alors à fixer à 3.75 pour 100 le taux de l'intérêt à payer à partir du 1^{er} janvier 1891 par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne.

On pouvait supposer que ce taux préserverait suffisamment la Caisse. Il n'en est rien. Par suite de la hausse continue de la rente et du prix où ont dû être effectués les nouveaux achats depuis deux ans, le rendement moyen du portefeuille a fléchi et n'est plus en ce moment que de 3.62 à 3.65 pour 100, alors que la Caisse paie 3.75 pour 100. La Caisse des dépôts et consignations est de nouveau en perte.

Quant au portefeuille de rentes de la Caisse nationale d'épargne qui est resté en dehors de ces calculs, puisqu'il est géré d'après d'autres principes, il donne également un rendement décroissant d'année en année, 3.68 pour 100 en 1889, 3.42 pour 100 en 1890, 3.25 à 3.30 pour 100 en 1891. Ici la caisse n'a rien à perdre ni à gagner, elle n'est qu'intermédiaire, le portefeuille est la propriété directe de la caisse d'épargne postale, autrement dit de l'État, qui, en retour, doit directement les 505 millions représentant fin décembre 1891 l'ensemble des dépôts à la caisse nationale.

Contre le risque de perte pour l'État résultant de cette différence entre le taux de rendement du portefeuille et le taux d'intérêt payé aux caisses, le remède est simple; il suffira soit d'adopter un taux fixe sensiblement réduit, 3 pour 100 ou même 2 1/2 pour 100, soit de modifier chaque année le taux d'après le rendement du portefeuille, de faire en un mot que la Caisse des dépôts n'ait plus à payer aux caisses une rémunération plus élevée que celle qu'elle reçoit elle-même de son portefeuille.

Mais ce n'est là qu'une des moindres difficultés soulevées par l'existence du portefeuille des rentes. La plus grosse, celle qui apparaît comme le point insoluble du problème, est l'impossibilité manifeste pour la Caisse et le gouvernement de pouvoir jamais

réaliser, non pas la totalité, mais seulement une partie notable de ce portefeuille en un temps de crise. Vos 3,600 millions en rente, a dit excellemment le président du Crédit lyonnais, M. Germain, seraient une splendide richesse si les titres qui les figurent étaient entre les mains du public; entre vos mains ils ne sont plus qu'une fiction, puisque jamais vous ne les pourriez réaliser; votre gage est du papier noirci.

Du papier noirci, il faut bien le reconnaître, car la vérité est là et n'est que là, voilà tout ce que représente, non-seulement cette magnifique plus-value de 675 millions dont on se targue si volontiers, mais le portefeuille lui-même, s'il fallait le transformer en espèces. La plus-value est illusoire, puisqu'elle disparaîtrait à la moindre tentative pour la rendre tangible; c'est une ombre fugitive. Au premier jour où la Caisse des dépôts voudrait lui donner une réalité par la vente de quelques millions de rentes, on verrait s'écrouler tout l'échafaudage. La plus-value disparue, effondrée par une baisse rapide des cours, le portefeuille lui-même serait invendable; il faudrait le mettre en pension à la Banque de France, puis opposer aux déposans la fameuse « clause de sauvegarde » qui signifie que l'État s'engage à rembourser aussi longtemps qu'on ne lui demande pas de remboursement, tout en se réservant de ne plus rembourser dès que les circonstances inciteraient les déposans à réclamer leur argent.

C'est pourquoi nous disons que la préface nécessaire de toute réforme visant une nouvelle organisation des caisses d'épargne est l'adoption de mesures propres à dégager la responsabilité de l'État, à le délivrer du risque, si invraisemblable, si chimérique qu'en paraisse l'éventualité, d'une demande de remboursement de 3 milliards. Les mesures vraiment urgentes sont : la liquidation du portefeuille existant; la création d'obstacles suffisans contre la formation d'un nouveau portefeuille qui entraînerait, en les aggravant, les mêmes périls que ceux dont la Caisse est menacée par le portefeuille actuel.

Le rapport de M. Aynard pose la question en ces termes :

La répartition du portefeuille entre les déposans est peut-être le moyen extrême auquel on sera obligé de recourir dans quelque formidable crise. Comme il est arrivé en 1848, l'État, ne pouvant rembourser, paiera en rentes avec une soulte à sa charge au moment où le crédit public sera le plus altéré. Combien ne serait-il pas plus sage de commencer au moins une semblable opération alors que le crédit de l'État, porté à son plus haut point, permet de faire aux déposans une attribution non de rentes dépréciées ou à perte, mais de rentes

laissant un large bénéfice à l'État comme aux déposans, faisant en un mot une de ces liquidations d'un ordre inconnu jusqu'à présent, c'est-à-dire où tout le monde trouve son compte!

Le principe posé, le rapport esquisse les premiers traits du programme d'exécution : rembourser successivement, par voie d'attribution des rentes, tous les gros dépôts, prendre en même temps les mesures nécessaires pour que ces rentes ne puissent être négociées avant un laps de temps tel que le marché n'en soit pas surchargé ou ébranlé. Naturellement ces rentes seraient attribuées à un cours inférieur au prix réel coté au moment de l'attribution, ce qui donnerait aux déposans remboursés en rentes la marge nécessaire pour les indemniser du risque imposé par les délais de réalisation. Comme toutefois l'opération laisserait encore au portefeuille un bénéfice considérable, le prix moyen des rentes restantes se trouverait abaissé progressivement à un cours offrant une sécurité à peu près complète. Il n'y aurait plus rien à craindre, en effet, si le portefeuille pouvait être ramené à ne plus représenter que la contre-partie des petits dépôts, c'est-à-dire un milliard.

La commission n'a pas jugé qu'il lui convenait d'aller au-delà de ces simples indications sommaires d'un plan de liquidation rationnelle du portefeuille. Il lui a semblé qu'il appartenait au gouvernement seul de proposer une pareille opération, si étroitement liée à la politique par ses conséquences. On ne retrouve donc dans le projet de loi qu'un écho très timide des mesures suggérées dans l'exposé des motifs.

L'article 2 édicte les dispositions suivantes :

Tout déposant dont le crédit sera de somme suffisante pour acheter 10 francs de rente au moins peut faire opérer cet achat en titres nominatifs ou mixtes, sans frais, par les soins de l'administration de la caisse d'épargne. La rente pourra également lui être attribuée au cours moyen du jour de l'opération, *par un prélèvement sur le portefeuille représentant les fonds des caisses d'épargne.*

Sur la demande du déposant, la même attribution pourra lui être faite à un prix inférieur à celui du cours officiel, qui sera déterminé tous les trois mois. Dans ce cas, les rentes du portefeuille seront délivrées en titres nominatifs ou mixtes, inaliénables et non négociables pendant une période graduée selon l'importance de l'opération, et qui sera d'un an au moins et de trois ans au plus. Une prime sur chaque opération de cette nature sera accordée à la caisse d'épargne qui s'en sera faite l'intermédiaire...

L'article se termine par une disposition suspendant la faculté d'attribution des rentes du portefeuille, lorsque le prix de vente à appliquer aux acheteurs déposans ne représentera pas au moins le prix moyen d'achat des rentes ou valeurs ayant constitué ledit portefeuille, ce qui veut dire que l'opération serait suspendue en temps de crise, lorsque les cours de la rente auraient subi une forte baisse.

Si la commission pense que c'est par de si petits moyens que pourra être exécutée la liquidation du portefeuille, nous craignons fort qu'elle ne soit la dupe de très décevantes illusions. Telle qu'elle est esquissée, l'opération n'a aucun caractère de généralité ; elle est livrée à l'initiative de chacune des caisses, qui, animée par l'appât d'une prime (sur quelle base serait déterminée cette prime?), irait, par toutes sortes de moyens laissés à sa discrétion, solliciter les propriétaires des gros dépôts à demander des rentes inaliénables, en leur faisant valoir l'avantage d'une acquisition à un cours au-dessous de ceux du marché. Se représente-t-on ce que serait ce mouvement de sollicitations portées à domicile par un personnel d'agens spéciaux, avec le concours d'une publicité qui ne serait assurément pas gratuite ? Nous ne craignons pas de dire qu'il aboutirait bien vite au discrédit, sinon de toutes les caisses, au moins de celles qui, pour hâter le succès, — et le nombre en serait grand, — se verraient entraînées à un déploiement de zèle excessif.

La tentative au moins aurait-elle quelque chance de réussir ? Nous ne pouvons le croire. Actuellement les achats de rente effectués pour le compte des déposans au cours du jour et sur leur demande n'atteignent presque jamais une réelle importance. Il est peu probable qu'il se trouverait beaucoup de propriétaires de dépôts variant de 500 à 2,000 francs, remboursables à vue et rapportant de 3 1/4 à 3 1/2 pour 100, désireux de transformer leur situation en celle de propriétaires d'inscriptions de rentes achetées même à 3 francs au-dessous des cours actuels, mais dont ils ne pourraient disposer pendant un délai d'un an au moins. Toute la publicité que feraient les caisses d'épargne serait perdue, et les agens des caisses, commis-voyageurs d'une nouvelle espèce, dépenseraient vainement leur peine. En tout cas, le résultat serait des plus aléatoires. Toute l'opération se présente avec un caractère de combinaison financière complexe et ardue, malaisément intelligible, et de spéculation hasardeuse qui sied mal à une grande réforme où l'intérêt public est si profondément engagé.

Concluons donc que l'idée conçue par la commission pour la liquidation du portefeuille des caisses d'épargne, — liquidation

qu'elle reconnaît et déclare nécessaire, — est juste en soi, mais que le procédé d'exécution qu'elle propose est un expédient assez misérable et d'une efficacité probablement illusoire.

M. Léon Say a proposé un moyen plus radical, une émission de rentes portant, s'il le faut, sur un capital d'un milliard, pour rembourser la totalité des livrets de 2,000 francs. Ce serait un soulagement pour tout le monde, pour la Caisse des dépôts, pour le gouvernement, pour le marché de la Bourse où les achats incessans de la Caisse ont provoqué sur la rente française une hausse, non pas factice comme on l'a dit, très substantielle au contraire, et d'autant plus dangereuse. Mais il y aurait à craindre que les fonds remboursés ne fussent immédiatement rapportés aux caisses d'épargne. D'autre part, quelle perturbation l'annonce d'un emprunt d'un milliard ne jetterait-elle pas sur le marché, alors que l'étranglement des derniers vendeurs à découvert vient de porter la rente française à 100 francs?

V.

L'auteur du rapport ne nous offre malheureusement pas de plus satisfaisantes solutions sur la question des obstacles propres à enrayer l'afflux des capitaux à la Caisse des dépôts et consignations et par conséquent la formation d'un nouveau portefeuille de rentes ou de valeurs diverses venant s'ajouter à celui qui existe déjà et constitue pour l'État un si formidable péril.

Ce n'est pas que la commission n'ait point aperçu le mal, ou l'ait aperçu moindre qu'il n'est en réalité. Elle l'a clairement vu au contraire et très exactement défini.

L'extension inquiétante qu'ont prise les dépôts dans les caisses d'épargne a son origine dans la loi de 1881, qui a créé la Caisse nationale d'épargne, dite Caisse postale, qui a relevé en même temps le maximum des dépôts à 2,000 francs, et en a permis le versement en une seule fois.

A cette époque cependant, — le rapport même de M. Aynard en fait la remarque, — il n'y avait pas lieu de stimuler l'épargne, qui se développait d'elle-même de la plus large manière. Il est vrai que le Trésor avait un grand intérêt à s'assurer les ressources disponibles les plus considérables, et il lui était si commode de puiser alors dans les dépôts des caisses d'épargne! Cette faculté lui a été fort sagement enlevée par la loi de finances de 1887.

Il semble donc que le remède le plus simple serait de ramener de 2,000 francs à 1,000 francs le maximum des dépôts et à ne plus permettre le versement en une seule fois, même de ce montant réduit.

Une telle mesure a paru infiniment trop radicale à la commission. Pourquoi? A-t-elle donc sur les gros dépôts de 1,000 à 2,000 francs une opinion favorable? Pense-t-elle sur ce point comme la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, dont le rapport pour l'exercice 1890 contient le remarquable passage que voici :

La commission parlementaire, invitant quelques caisses à l'éclairer sur le grief de *déposans parasites* qui useraient de la caisse d'épargne comme d'une banque de comptes courants, avait demandé dans ce but une enquête sur la provenance professionnelle et la mobilité des comptes de 1,001 à 2,000 francs pendant l'année 1890. Nous avons fait cette recherche. 27,516 comptes ont dû être dépouillés sur 115,000 environ ; 24,660 ont été reconnus d'origine populaire ; 2,102 seulement avaient subi en douze mois cinq mouvemens et au-dessus, 2,823 n'en avaient eu que trois ou quatre, 7,732 un ou deux, 14,859 n'en avaient effectué aucun.

Notre statistique de 1890 démontre donc, une fois de plus, que *la thèse d'une déviation des caisses d'épargne* est une assertion purement théorique, gratuite, qui ne s'explique que par des préventions ou l'esprit de système : les réalités la démentent.

Voilà qui est fort bien, et sans doute la commission a trouvé dans les rapports de beaucoup d'autres caisses des réfutations aussi catégoriques de *la thèse de la déviation*.

Il n'en est absolument rien, comme on peut le juger par un passage du rapport qui mérite d'être cité intégralement, tant il a d'importance pour la question ici traitée :

Sauf des exceptions telles que celles d'un petit héritage qui survient, d'un lopin de terre ou d'un petit outillage vendu, il est de toute évidence que celui qui peut à l'ordinaire verser 2,000 francs en une seule fois, et qui souvent *multiplie cette somme par le nombre de ses enfans ou des personnes de sa maison*, ne représente pas ce capital en germe que le législateur a voulu seul favoriser. *Cette nouvelle couche de déposans* que la loi de 1881 a amenée aux caisses d'épargne se compose de rentiers, de commerçans, d'artisans supérieurs, de gros fermiers ou de propriétaires-cultivateurs qui trouvent dans la caisse d'épargne une banque de dépôts qui leur conserve un fonds de roulement toujours

disponible, en leur accordant un intérêt très supérieur à celui du marché libre. Un rentier peut ainsi jouir de l'intérêt que donnent les bons placements sans en courir le risque. Dans telle localité où il n'existe pas de maison de banque, la caisse d'épargne absorbe tout l'argent flottant; dans telle autre grande ville, la caisse d'épargne est devenue la banque de dépôt du petit commerce; situation d'autant plus dangereuse qu'au moment de la crise, tous ces déposans, soit qu'ils aient un besoin plus immédiat de leurs ressources comme commerçans, soit qu'ils se montrent plus avisés comme capitalistes, seraient les premiers à réclamer les remboursemens et à précipiter la panique. Et il faut constamment se souvenir que les gros dépôts représentent *les deux tiers des capitaux* dus par les caisses d'épargne.

Les deux tiers, c'est-à-dire 2 milliards sur 3 ! Nous n'avions pas pas encore vu établie en termes si énergiques, en affirmations si péremptoires, la thèse de la déviation des caisses d'épargne. Tout ce morceau est un véritable réquisitoire contre les gros dépôts, contre les dangers dont ils menacent et l'État et toute l'institution des caisses d'épargne. Vous croyez qu'après avoir décrit avec cette rigoureuse précision l'intensité et la cause de la maladie, la commission va proposer le seul remède que le bon sens révèle comme efficace, le retour à l'ancien état de choses, la limitation du maximum des dépôts à 1,000 francs ?

La commission ne fait rien de tel ; elle propose, au contraire, de maintenir le maximum à 2,000 francs, mais, — et c'est ici tout le changement, — au lieu de pouvoir, comme aujourd'hui, verser toute cette somme en une fois, on ne pourra constituer le maximum que par des versemens échelonnés de 300 francs au plus par quinzaine. En outre, on ne pourra verser plus de 2,000 francs pendant une année, quels qu'aient été les remboursemens.

Ce sont là, nous le craignons, de très petits expédiens, et qui n'atteindront pas leur objet. Dans ces prescriptions, nous voyons des tracasseries, mais non une réforme. Elles ennuieront les déposans qui voudront bénéficier jusqu'à leur extrême limite des avantages attachés aux gros dépôts, elles ne les détourneront pas de faire ces gros dépôts. A un courant puissant la commission oppose d'insignifiants barrages de roseaux qui n'arrêteront rien. Ou la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône a raison, et les dépôts de 1,000 francs à 2,000 francs ont droit au même traitement que ceux d'importance plus modeste, ou c'est la commission de la chambre qui juge sainement de l'état des choses ; alors nous lui demandons d'être logique, et, lorsqu'elle voit tout le mal dans les gros dépôts, d'en proposer hardiment la suppression.

En résumé, le projet de loi que propose la commission, ou plus exactement les dispositions de ce projet qui viennent d'être examinées ne nous paraissent avoir qu'une concordance très faible, très insuffisante, avec les énonciations contenues dans l'exposé des motifs. Celles-ci posent admirablement le problème, le projet de loi n'en offre pas la solution. « Il faut, dit l'exposé, liquider le portefeuille des caisses d'épargne, » et la vigueur de cette affirmation ne fait que mettre en relief la mesquinerie des moyens proposés pour cette liquidation. L'afflux des capitaux à la Caisse des dépôts est un péril permanent, sans cesse grossissant, pour l'État, disent les considérans du projet, et les gros dépôts, ajoutent-ils, sont la cause de tout le mal ; après quoi le projet laisse subsister les gros dépôts, croyant avoir tout gagné par quelques chinoiseries nouvelles d'ordre administratif, dont on aura taquiné les déposans. Cette œuvre achevée, le projet de loi esquisse toute une réforme des caisses d'épargne, fondée sur quelques expériences aventureuses en matière d'emploi des fonds et sur l'organisation de caisses d'épargnes libres, autonomes, s'administrant sans contrôle extérieur. Toute cette partie de la réforme projetée a des parties heureuses comme elle en a de discutables ; mais quelle application pratique en pourrait-on tenter, aussi longtemps qu'on n'aura pas fait rentrer dans son lit le fleuve débordant des capitaux portés aux caisses, qu'on n'aura pas dégagé l'État de cette terrible responsabilité du remboursement à vue d'une dette de trois milliards ?

VI.

Avec le rapport Aynard, si sensé dans son exposé des faits, si timide dans ses propositions, on avait au moins l'apparence d'une tentative de réforme, une porte ouverte sur une organisation nouvelle des caisses d'épargne, entrevue pour un avenir assez lointain, entrevue cependant. Après les votes émis par la chambre pendant la première délibération, ces lueurs de réforme ont disparu ; il reste une des plus mauvaises lois financières qui se puissent imaginer, une loi dont l'application prolongée pourrait porter un coup funeste à toute cette prospérité économique dont on fait peut-être trop hautement état.

Les dépôts actuels s'élevant à 3,600 millions de francs et étant représentés, sauf un fonds de roulement de 150 millions, par des titres qui ne sauraient jamais être réalisés en cas de crise, le premier devoir du gouvernement et de la chambre était d'arrêter

l'afflux des dépôts, fût-ce par des mesures radicales comme les deux suivantes : fixation à 500 francs du maximum des dépôts futurs et à 2 1/2 pour 100 du taux de l'intérêt. Les dépôts actuels étaient maintenus, mais ne pouvaient donner lieu à de nouveaux versements jusqu'à ce qu'ils eussent été ramenés au maximum de 500 francs. La fixation de l'intérêt à 2 1/2 pour 100 pouvait ne pas être immédiate, mais atteinte seulement en quelques années par une échelle décroissante. Les demandes de remboursement auraient été absolument nulles, les déposans actuels étant suffisamment contrariés de ne pouvoir effectuer de nouveaux versements. Mais la Caisse des dépôts et consignations, ne disposant pas de ressources nouvelles, ne pouvait plus acheter de rentes : n'était-ce pas donner le signal pour la rentrée en scène de la spéculation à la baisse? N'allait-on pas voir le 3 pour 100 français baisser de quelques unités?

Le beau malheur, quand la rente, sur le vote de ces mesures de salut public, aurait été ramenée à 95 francs? Et d'abord, aurait-elle baissé? La loi de l'offre et de la demande, la confiance des rentiers, l'abondance des disponibilités, auraient seules décidé des cours; on aurait seulement cessé de voir l'absorption mécanique de la Caisse des dépôts fausser les prix au point qu'aujourd'hui il ne paraît pas plus déraisonnable de supposer que la rente sera portée à 110 francs que d'admettre qu'elle pourra s'arrêter au pair.

L'intérêt de 2 1/2 pour 100 est-il trop bas? Mais toutes nos banques de dépôt donnent 1/2 pour 100. Recevant cinq fois plus que les dépôts ordinaires, la petite épargne serait encore suffisamment encouragée. La petite épargne, disons-nous, celle qui est en germe, en voie de formation, et qui seule a besoin d'être provoquée et soutenue. L'épargne formée, au contraire, ne devrait pas avoir accès aux caisses d'épargne. Or toute somme supérieure à 500 francs peut être placée en un titre négociable et est, par conséquent, de l'épargne formée. Voulez-vous cependant porter le maximum à 1,000 francs, ce qui laisserait encore un milliard aux caisses d'épargne? Au moins, forcez les deux autres milliards, les dépôts variant de 1,000 à 2,000 francs, à quitter cet abri où ils n'ont que faire de rester enfouis dans une sécurité fort avantageuse pour le déposant, mais trop coûteuse pour l'État. Avec des sommes variant de 1,000 à 2,000 francs, vous pouvez acquérir de 30 à 60 francs de rente française 3 pour 100, de deux à quatre obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, de la ville de Paris ou du Crédit foncier de France; est-ce là de l'épargne en germe ou de l'épargne déjà formée?

Cette grande réforme accomplie, l'afflux des capitaux arrêté, les caisses d'épargne ramenées à un rôle modeste, rien n'était aussi aisé que de laisser à leur action locale un jeu un peu plus libre, de détendre les lisières qui les enserrant, d'élargir le cercle des placemens, de faire un essai de décentralisation, de rendre la main aux initiatives individuelles.

Voyons maintenant ce qu'a fait la chambre, guidée à la fois par sa commission, par le ministre des finances, par les socialistes d'État, et par le souci de jeter de la poudre aux yeux des électeurs.

Elle a commencé par river plus fortement que jamais la chaîne qui unit les caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations. De peur qu'on ne se méprît sur la nature du lien, on l'a déclaré obligation légale : désormais les caisses d'épargne sont *tenues* de verser *tous* leurs fonds à la Caisse des dépôts, qui seule les gèrera, en disposera, et en paiera l'intérêt aux caisses. Ce qui signifie, en bon et franc langage, qu'il n'y a plus en France qu'une seule caisse d'épargne, la Caisse des dépôts et consignations, dont toutes les autres caisses d'épargne, les ordinaires ou privées, comme la caisse nationale ou postale elle-même, ne sont plus que des succursales.

La chambre a décidé ensuite que le maximum des dépôts resterait fixé à 2,000 francs, et que l'intérêt payé serait le plus élevé possible, c'est-à-dire calculé sur le rendement du portefeuille, et que la Caisse recevrait ainsi chaque année des sommes considérables, 200 ou 300 millions, avec lesquels elle achèterait toujours des rentes, à quelque prix que celles-ci fussent élevées, à 100 francs, 105, 110 s'il le faut, comme à 98, et que l'on se glorifierait toujours davantage de l'énorme plus-value donnée — sur le papier — par cette hausse échevelée au portefeuille de la Caisse des dépôts et consignations.

Enfin la chambre, après tant de contresens économiques, en a commis un plus étonnant encore que tous les autres, en statuant que la Caisse des dépôts pourrait employer une partie de ses fonds en prêts directs aux communes, aux départemens et aux chambres de commerce. La majorité ne pouvait hésiter devant ce grossier appât à jeter aux communes ; elle n'a pas hésité, en effet, sans considérer que son étrange fantaisie risquait de mettre en un complet désarroi les finances départementales, d'immobiliser plus que jamais les fonds des caisses d'épargne, de faire perdre 20 ou 25 millions de francs par année au trésor, et, par surcroît, de ruiner le Crédit foncier.

C'est un fait notoire que les communes et les départemens ont

déjà beaucoup trop de dispositions à s'endetter outre mesure. Aujourd'hui, lorsqu'une de nos divisions territoriales et administratives a obtenu du parlement l'autorisation de contracter un emprunt, elle est obligée de s'adresser à un établissement de crédit, généralement au Crédit foncier, qui transforme sa créance en titres négociables sur lesquels l'État prélève un impôt. Il en résulte que ces opérations sont assez onéreuses malgré les taux modérés d'intérêt auxquels elles peuvent être effectuées, et que départemens et communes hésitent avant de s'engager. Mais aujourd'hui la chambre leur dit : ne vous restreignez plus dans vos dépenses ; lancez-vous dans les travaux publics ; je vous ouvre le plus vaste réservoir de capitaux du monde entier, la Caisse des dépôts et consignations. Puisez-y largement, sans crainte ; là vous trouverez à emprunter au plus juste prix, à 4 pour 100 moins cher qu'au Crédit foncier.

Communes et départemens ne se le feront pas dire deux fois. Les emprunts se succéderont sans nombre non-seulement pour des dépenses nouvelles, mais pour le remboursement des emprunts contractés naguère au Crédit foncier à un taux d'intérêt plus onéreux. Ainsi, d'un côté, le gaspillage organisé ; de l'autre, une concurrence ruineuse instituée par l'État contre un établissement de crédit dont le gouverneur est nommé par l'État et dont la solidité et la prospérité sont des élémens essentiels au maintien de la fortune publique.

Exagérons-nous ? Le portefeuille actuel des prêts communaux au Crédit foncier est d'environ 1,200 millions de francs. Ce portefeuille rapporte une somme minime, environ 1,800,000 francs, 15 centimes pour 100 francs, frais déduits. Les prêts sont représentés par des obligations que le Crédit foncier a dû émettre au-dessous du pair, et qu'il devra plus tard rembourser au pair. Si on donne aux communes et départemens la faculté d'emprunter directement à la Caisse des dépôts et consignations, sans création de titres négociables, passibles de l'impôt, on décrète pratiquement, pour le Crédit foncier, la perte de son portefeuille de prêts communaux : ceux-ci seront tous remboursés, et le Crédit foncier devra à son tour rembourser immédiatement au pair toutes les obligations correspondantes. L'écart entre la valeur des primes de remboursement payées dès maintenant par anticipation et celle que le jeu régulier de l'amortissement à long terme attribue aux mêmes primes est évalué à 450 millions au moins. Comment veut-on que le Crédit foncier soit exposé à une perte de cette importance sans qu'il en résulte un ébranlement pour tout le marché de Paris ? Mais nos députés ont bien songé vraiment à toutes ces consé-

quences ; une occasion de faire miroiter l'espoir de faciles emprunts aux yeux des maires de leur arrondissement, voilà tout ce qu'ils ont vu dans cet affaire.

Notez que c'est le gouvernement qui a imposé au Crédit foncier le service, si peu rémunérateur, des prêts communaux. Pourrait-il aujourd'hui l'en dessaisir sans l'indemniser des pertes que lui infligerait la dépossession ?

On voit où l'inexpérience, le mépris ou l'ignorance des plus simples notions économiques, ont conduit la chambre, que le gouvernement aurait dû guider avec plus d'énergie et arrêter sur une pente fâcheuse, s'il n'était lui-même dominé par l'obsédante pensée de faire servir à tout prix les colossales disponibilités des caisses d'épargne à une exaltation dangereuse du crédit public.

Il se peut que, dans l'intervalle de la première à la seconde lecture, la réflexion reprenne ses droits et qu'un assez grand nombre de députés, comprenant le danger des résolutions prises, se décident à défaire ce qu'ils ont fait et à repousser l'amendement Siegfried, malgré la présomption créée en sa faveur par un premier vote. Si l'on ne va pas jusque-là, une majorité peut se réunir sur l'amendement Léon Say, retiré par son auteur, au moment où il allait être mis en discussion, mais destiné à réapparaître au cours de la seconde délibération. Dans le premier cas, la Caisse des dépôts et consignations pourrait employer une partie de ses fonds en obligations *négociables* représentant des prêts aux communes, départemens et chambres de commerce ; dans le second, elle pourrait consentir à ces corps constitués des prêts directs, mais seulement jusqu'à concurrence d'une somme de 20, 40 ou 50 millions chaque année. Le préjudice causé au Crédit foncier serait par là sensiblement atténué ; mais on tomberait dans un nouvel inconvénient, grave encore et d'une dangereuse portée politique. La somme à affecter aux prêts étant limitée, la concession de ces prêts risque d'être accommodée aux convenances électorales, plus qu'à l'étendue ou à l'intensité réelle des besoins. L'intrigue, la protection, auront un libre jeu ; on institue pour cette branche d'opérations un régime de faveur et d'arbitraire.

Sous quelque jour qu'on examine la loi, telle qu'elle sort de cette première lecture où la discussion a été si heurtée, si incohérente, si peu dominée par les vrais principes et par les nécessités du fait, on ne peut trouver à louer le travail parlementaire accompli. On espérait une diminution des responsabilités de l'État ; ces responsabilités seront plus lourdes que jamais. Les voix les plus autorisées ont pu proclamer, sans exciter dans la chambre la plus faible émotion, que ce que l'on votait conduisait fatalement à une

banqueroute morale. Ministre, rapporteur, opposans, tous ont été d'accord sur un point, que les déposans étaient assurés d'être remboursés dans tous les cas, sauf dans ceux de guerre ou de révolution, c'est-à-dire justement quand les remboursements seraient le plus nécessaires. On s'était flatté de voir la chambre donner quelque liberté d'action aux caisses d'épargne ordinaires; la loi nouvelle les attache plus étroitement que par le passé à l'action toute-puissante de l'État. Elles conservaient quelques apparences d'autonomie, on les transforme en simples succursales de la Caisse des dépôts, on leur refuse même la plus petite part dans le choix des emplois pour leur fortune personnelle.

Plus que jamais triomphe la conception de l'État dépositaire des épargnes populaires, de l'État banquier unique, non plus seulement des déposans isolés, mais des communes, des départemens, des chambres de commerce, de l'État absorbant chaque année les sommes énormes qui auraient pu vivifier le commerce, l'industrie et l'agriculture, de l'État garantissant à huit millions de livrets, à la fois la sécurité du capital, l'élévation du taux de l'intérêt et même le remboursement à vue, aussi longtemps que ce remboursement ne sera pas demandé en masse, de l'État, maître de tout, du marché de la rente, comme du crédit aux communes, compromettant la prospérité d'un établissement placé sous sa sauvegarde, sollicitant l'épargne privée et offrant une prime à la prodigalité communale.

Laissons le dernier mot à M. Hubbard, qui, dans ce débat, s'est très vaillamment, bien que si vainement escrimé contre l'esprit de centralisation à outrance, et qui osait demander un peu plus de liberté pour les caisses d'épargne : « Je sais bien que la tutelle existe d'un bout à l'autre de notre code, qu'elle est dans l'esprit d'une foule de nos institutions administratives, que l'État l'étend sur toutes les initiatives, sur toutes les parcelles du territoire, sur tous les départemens, sur tous les établissemens, les empêche de se livrer à toute initiative et les force à se plier à sa doctrine. C'est un état de choses contre lequel nous ne cessons de protester. »

Telle est bien la morale qui se dégage des solutions, — provisoires encore heureusement, — données à la question des caisses d'épargne. Toutes les énergies de la France en tutelle, c'était la pure doctrine napoléonienne, — et nous sommes en république.

LE

CALCULATEUR JACQUES INAUDI

I. Rapport de la commission académique sur M. Inaudi, 1892. — II. *Scripture, Arithmetical prodigies* (*Am. Journ. of Psych.*, avril 1891). — III. Rapport de Cauchy sur le pâtre Mondeux (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 1840).

Les mathématiciens, les médecins et les philosophes ont eu, dans ces derniers temps, l'occasion inappréciable d'étudier un nouveau calculateur prodige; c'est un jeune homme de vingt-quatre ans, appelé Jacques Inaudi, que M. Darboux a présenté au mois de février dernier à une séance de l'Académie des sciences; ce jeune homme exécute mentalement, avec une rapidité surprenante, des opérations d'arithmétique portant sur un grand nombre de chiffres.

Nous désirons exposer, à propos de M. Inaudi, quelques considérations sur les aptitudes psychologiques qui servent de base au calcul mental. Notre étude sera, dans une large mesure, facilitée par le savant rapport de la commission que l'Académie a chargée d'examiner M. Inaudi. Nous ferons de nombreux emprunts à ce rapport, et en outre, nous exposerons une série d'expériences personnelles. Nous avons eu l'occasion de voir le jeune calculateur plusieurs fois à la Salpêtrière, pendant que M. Charcot l'étudiait; nous l'avons revu au laboratoire psychologique de la Sorbonne

(Hautes études), où il a bien voulu se soumettre à plusieurs reprises à nos expériences. Nous avons puisé dans nos recherches la conviction que M. Inaudi, par le développement extraordinaire de sa mémoire, peut soutenir la comparaison avec tous les calculateurs connus.

I.

Jacques Inaudi est né le 13 octobre 1867 à Onorato, dans le Piémont; il est d'une famille pauvre, et ses parens se trouvent encore aujourd'hui dans des situations modestes; un de ses frères est garçon de café, un autre cordonnier. Jacques passa ses premières années à garder des moutons. C'est vers l'âge de six ans qu'il fut pris par la passion des chiffres. Tout en veillant sur le troupeau, il combinait des nombres dans sa tête. Bien différent de la plupart des calculateurs connus, il ne cherchait pas à donner à ses calculs une forme matérielle, en comptant sur ses doigts ou au moyen de cailloux comme le faisaient Mondeux et Ampère. Toute l'opération restait mentale, et se faisait avec des mots; il se représentait les nombres par les noms que son frère aîné lui avait récités. Ni lui, ni son frère ne savaient lire à cette époque. Il apprit donc par l'oreille les noms de la série des nombres jusqu'à cent, et il se mit à calculer avec ce qu'il savait; quand il eut épuisé ses premières connaissances, il demanda qu'on lui apprît les nombres supérieurs à cent, afin d'étendre le domaine de ses opérations; il ne se rappelle pas que son frère lui ait enseigné la table de multiplication. Ces circonstances du premier âge ont peut-être exercé sur les procédés de M. Inaudi une influence particulière que nous indiquerons plus loin.

Grâce à un exercice continu, et surtout grâce à ses aptitudes prodigieuses, le jeune calculateur fit des progrès rapides. A sept ans, nous dit-il, il était déjà capable d'exécuter de tête des multiplications de cinq chiffres.

Bientôt le jeune pâtre piémontais abandonna le pays natal pour faire, à la suite de son frère, une course vagabonde en Provence; le frère jouait de l'orgue, Jacques exhibait une marmotte et tendait la main; pour augmenter ses petits bénéfices, il proposait aux personnes qu'il rencontrait d'exécuter pour elles des opérations de calcul mental; sur les marchés, il aidait les paysans à faire leurs comptes; il se montrait aussi dans les cafés, et résolvait avec une grande rapidité toutes les opérations d'arithmétique qu'on lui po-

sait. Un impresario s'empara de lui et lui fit donner des représentations dans les grandes villes. Il vint pour la première fois à Paris en 1880, et fut présenté à la Société d'anthropologie par Broca, qui écrivit même sur ce cas une courte note. Broca constate que la tête du jeune Inaudi est très volumineuse et très irrégulière; il relève un certain nombre de déformations qu'on retrouve encore aujourd'hui, mais un peu effacées. « L'enfant, ajoute-t-il, est très intelligent; son regard est vif, sa physionomie animée. Il n'a aucune timidité; il ne sait ni lire, ni écrire. Il a les chiffres dans la tête, mais ne les écrit pas. » Broca rapporte les calculs auxquels le jeune Inaudi se livre, il indique le temps nécessaire pour résoudre les problèmes posés, et il essaie même d'expliquer les procédés employés. Malheureusement, l'enfant était encore trop jeune à cette époque pour se faire bien comprendre, ce qui explique les quelques erreurs que Broca a pu commettre.

Depuis 1880, c'est-à-dire depuis douze ans, M. Inaudi a fait de très grands progrès; d'abord, circonstance importante, il a appris à lire et à écrire; et ensuite la sphère de ses opérations s'est agrandie; son instruction, malheureusement tardive, est restée rudimentaire sur un grand nombre de points; mais il a l'intelligence ouverte et l'esprit curieux; son caractère est doux et modeste; enfant, il était très espiègle; il cause agréablement, avec bon sens, parfois avec ironie; il est très habile aux cartes et au billard. On aurait tort de le considérer comme une simple machine à calculer.

C'est aujourd'hui un jeune homme de vingt-quatre ans; il est petit (1^m,52), il a l'aspect robuste d'un paysan mal dégrossi. La tête est très forte; la figure est calme, régulière, surmontée d'un front immense, carré, aussi haut que large; le nez est fin et droit, la bouche petite, l'angle facial très développé, presque droit (89°). A la Salpêtrière, sous la direction de M. Charcot, on l'a soumis à un long examen anthropométrique; nous ne nous étendons point sur le résultat de cet examen; disons seulement que la face est légèrement asymétrique, et que le crâne est nettement plagiocéphale; en somme, il présente quelques signes de dégénérescence, mais ces signes sont peu nombreux et peu importants.

Les opérations que M. Inaudi exécute sont des additions, des soustractions, des multiplications, des divisions, des extractions de racines; il résout en outre, par l'arithmétique, des problèmes correspondant à des équations du premier degré. Ce sont là, pour lui, des exercices de calcul mental; nous entendons par ces mots de calcul mental un calcul qui est fait de tête, sans que la personne emploie la lecture des chiffres, ou l'écriture, ou un moyen matériel

quelconque ayant pour but de soulager la mémoire. Voici comment M. Inaudi procède en général dans ses exercices. D'abord, quand on lui pose un problème de vive voix, il écoute attentivement la donnée, il la répète lui-même, en articulant nettement, pour bien la graver dans son esprit; s'il ne l'a pas comprise, il la fait répéter. On peut lui communiquer le problème par écrit, mais il préfère le recevoir par l'audition, et du reste, si on le force à le lire, il l'énonce à voix basse. Quand il a bien saisi la question posée, il dit : « Je commence, » et il se met à chuchoter très rapidement; c'est un murmure indistinct, dans lequel on peut saisir, de temps en temps, quelques noms de chiffres. Alors, rien ne peut l'émouvoir ni le distraire; il fait au milieu du tumulte des représentations publiques les opérations les plus complexes; bien plus, il peut parler pendant qu'il travaille mentalement; il répond avec à-propos à des questions, soutient même une conversation régulière, sans que ses opérations d'arithmétique soient troublées; le calcul devient seulement un peu plus long. Pendant ses exercices, on le voit parfois porter la main sur son front, ou fermer les poings, on tracer avec l'index de la main droite dans la paume de la main gauche des lignes imaginaires; ce sont de simples tics, sans importance, variant du reste beaucoup d'un jour à l'autre. Enfin, au bout d'un temps toujours très court, il dit : « J'ai fini. » Il énonce la solution, et pour sa satisfaction personnelle, il fait la preuve.

Dans ses exercices de calcul mental, M. Inaudi est remarquable à deux points de vue : par la complexité du problème qu'il résout, et aussi, mais à un degré moindre, par la rapidité avec laquelle il trouve la solution. En effet, la plupart des questions qu'on lui pose mettent en mouvement un nombre de chiffres considérable; il peut additionner de tête deux nombres composés chacun de douze chiffres; il multiplie l'un par l'autre des nombres composés de huit à dix chiffres; il dit ce qu'il y a de secondes dans un nombre arbitrairement choisi d'années, de mois, de jours et d'heures. Ces opérations exigent, pour être conduites à bien, que le sujet conserve dans sa mémoire la donnée du problème et ses solutions partielles jusqu'au moment où la solution définitive est trouvée. Pour un travail aussi considérable, M. Inaudi met, a-t-on dit, un temps extrêmement court, si court même qu'on a parfois l'illusion de l'instantanéité. Voici ce qu'on publie à ce sujet : « Il additionne, en quelques secondes, sept nombres de huit à dix chiffres. Il termine une soustraction de deux nombres de vingt et un chiffres en quelques minutes à peine, trouve aussi rapidement la racine carrée, la racine cubique d'un nombre de

huit à douze chiffres, si ce nombre est un carré parfait; il met un peu plus de temps quand, à cette extraction de racines carrée ou cubique, il y a un reste. Il trouve, de même, avec une célérité incroyable, la racine sixième, la racine septième d'un nombre de plusieurs chiffres. Il fait une division, une multiplication en moins de temps qu'il ne faut pour l'énoncer. »

Pour compléter ces indications, nous donnerons l'exemple d'un problème. On demande à M. Inaudi combien il y a de secondes en 18 ans 7 mois 21 jours 3 heures. La réponse est trouvée en treize secondes. Il convient de remarquer que M. Inaudi connaît d'avance le nombre de secondes contenues dans le mois, l'année et le jour.

Ces mesures ne nous donnent peut-être pas une idée bien nette de la rapidité des calculs, parce que nous manquons en général de termes de comparaison pour les apprécier. J'ai pensé qu'il pourrait être intéressant de prendre, pour objet de mesure, une série d'opérations arithmétiques présentant une complexité régulièrement croissante; les termes les plus complexes de la série ne peuvent être exécutés mentalement que par M. Inaudi; mais les premiers termes sont accessibles à peu près à tout le monde. Prenons, pour fixer les idées, l'exemple d'une addition à faire de tête. La plus simple des opérations sera l'addition de deux chiffres, comme $8 + 7$: c'est une opération que chacun peut faire de tête sans grand effort. Une opération un peu plus compliquée, c'est l'addition de deux nombres ayant chacun deux chiffres, comme $28 + 35$; en général, on arrive à faire cette addition mentalement. Puis vient une addition de trois chiffres, $389 + 623$, qui est peut-être impossible pour beaucoup de personnes; puis une addition de quatre chiffres, et ainsi de suite. Nous avons fait cette série d'expériences, avec M. Inaudi, non-seulement pour l'addition, mais pour la soustraction, la multiplication et la division.

Voici un aperçu des résultats; les temps, indiqués en secondes, s'appliquent à des opérations dont la complexité croît comme il vient d'être dit:

Addition : $0''8$, — $0''8$, — $1''4$, — $2''2$, — $3''4$, etc.

Soustraction : $0''8$, — $0''8$, — $1''6$, — $2''8$, — $4''4$, etc.

Multiplication : (à chaque nouvelle opération, les deux facteurs augmentent chacun d'un chiffre), $0''6$, — $2''0$ — $6''4$, — $21''$, etc.

Division : $0''8$, — $1''4$, — $2''4$, — $1''8$, — $4''2$, etc.

Pour achever d'éclaircir l'explication de ce tableau, un exemple suffira : le temps égal à $21''$, indiqué dans la série des multiplica-

tions, correspond à la multiplication suivante : 6241×3635 . Le résultat a été donné, disons-nous, en vingt et une secondes.

Ces quelques chiffres contribueront peut-être à dissiper des erreurs, en montrant que, si M. Inaudi calcule vite, il n'est pas beaucoup plus rapide qu'un calculateur de profession, à qui l'on permettrait de faire les opérations sur le papier. Le mérite de M. Inaudi est de faire les opérations dans sa mémoire.

A-t-il des procédés personnels de calcul? Oui, ses procédés ne sont pas les nôtres, et bien que depuis quatre ans qu'il sait lire et écrire, il ait appris les méthodes ordinaires de calcul, il ne s'en sert pas. M. Charcot lui a fait faire à la Salpêtrière deux divisions d'égale difficulté, l'une sur le papier avec nos méthodes, l'autre de tête avec la sienne; la seconde a pris quatre fois moins de temps que la première. M. Inaudi est resté fidèle à ses procédés d'enfant, qu'il manie avec une surprenante dextérité; il les a perfectionnés, développés, agrandis, mais il n'en a pas changé la nature. M. Darboux remarque avec raison qu'il n'a jamais eu de maître.

La base de ses calculs est la multiplication; même pour diviser et pour extraire une racine, il multiplie; il fait alors une série de multiplications approchées; dans une division, par exemple, c'est par tâtonnement qu'il trouve le quotient, en cherchant et en essayant le nombre qui, multiplié par le diviseur, reproduit le dividende. Ces tâtonnements successifs ont été comparés, avec beaucoup d'ingéniosité, par Broca à la recherche d'un mot dans un dictionnaire.

Pour effectuer une multiplication, il suit une marche qui lui est particulière; quand la multiplication comprend plus d'un chiffre, il ne la fait pas d'emblée, car il ne possède pas, comme on pourrait le croire, une table de multiplication plus étendue que la nôtre, comprenant par exemple les produits de nombres de deux chiffres; son procédé consiste à décomposer une multiplication complexe en une série de multiplications plus simples. Soit 325×638 . M. Inaudi calcule ainsi :

$$\begin{array}{r} 300 \times 600 = 180.000 \\ 25 \times 600 = 15.000 \\ 300 \times 30 = 9.000 \\ 300 \times 8 = 2.400 \\ 25 \times 30 = 750 \\ 25 \times 8 = 200 \end{array}$$

En somme, il fait six multiplications au lieu d'une. Il commence par la gauche, par conséquent en multipliant les chiffres de plus

grande valeur. Dans d'autres cas, il altère complètement les données ; au lieu de multiplier par 587, il multiplie par 600, puis par 13, et retranche le second produit du premier. Nous ne pouvons entrer dans de plus longs détails ; ce que nous disons ici suffira à donner une idée de l'ensemble des opérations.

II.

L'observation de M. Inaudi apporte un nouveau document à la théorie, aujourd'hui bien connue, des mémoires partielles. Disons d'abord quelques mots de cette théorie et rappelons rapidement en quoi elle consiste.

Il est d'usage d'employer le terme mémoire dans un sens général pour exprimer la propriété, que présentent tous les êtres pensans, de conserver et de reproduire les impressions reçues ; mais l'analyse psychologique et un grand nombre de faits de pathologie mentale ont montré qu'on ne doit pas considérer la mémoire comme une faculté unique, ayant un siège distinct ; en dernière analyse, la mémoire est un ensemble d'opérations. Il n'existe, comme dit très bien le Rapport de la commission académique, que des mémoires partielles, spéciales, locales, dont chacune a son domaine propre, et qui possèdent une indépendance telle que l'une de ces mémoires peut s'affaiblir, disparaître, ou au contraire se développer à l'excès sans que les autres présentent nécessairement une modification correspondante.

Les anciens psychologues ont méconnu cette vérité d'observation, qui cependant n'avait pas échappé au vulgaire. Ainsi, Dugald Stewart, parlant des inégalités de la mémoire, dit que ces différences sont dues au choix de l'esprit ou à l'effet de l'habitude. Gall, le premier peut-être, eut l'idée d'assigner à chaque faculté sa mémoire propre, et il fonda la théorie des mémoires partielles. De nos jours les faits qui servent d'appui à cette théorie se sont multipliés. On en doit un grand nombre à M. Taine, qui a étudié avec tant de profondeur la question des images. Il faut relire à ce propos tout le premier chapitre de *l'Intelligence*, ce livre si abondant en détails instructifs. M. Taine a cité, entre autres, le cas de « ces peintres, dessinateurs, statuaires, qui, après avoir considéré attentivement un modèle, peuvent faire son portrait de mémoire. Gustave Doré et Horace Vernet avaient cette faculté. » Ce sont là de beaux exemples du développement d'une seule mémoire, la visuelle. Pour la mémoire musicale, on invoque d'ordi-

naire l'observation de Mozart notant de souvenir le *Miserere* de la chapelle Sixtine après l'avoir entendu deux fois.

Dans ces dernières années, l'étude des maladies du langage a renouvelé cette question. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'aphasie dans cette *Revue*, nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement que chez certains malades, une seule mémoire du langage, très limitée et très spéciale, est abolie, les autres mémoires restant intactes; il y a des malades qui, sans être paralysés, ne peuvent plus écrire, mais continuent à parler; d'autres perdent la faculté de lire, tout en conservant celle d'écrire, de sorte qu'ils sont incapables de relire la lettre qu'ils viennent de tracer. M. Ribot et M. Charcot ont été les premiers à montrer tout l'intérêt psychologique de ces curieuses dissections mentales que la maladie arrive parfois à opérer.

L'étude des calculateurs prodiges nous présente la même question sous un autre aspect; chez eux, aucune mémoire n'est détruite; mais une des mémoires, celle des chiffres, acquiert une extension anormale, qui excite l'étonnement et l'admiration, tandis que les autres mémoires, considérées dans leur ensemble, ne présentent rien de particulier; elles restent parfois même au-dessous de la mesure commune.

Du reste, les sujets de ce genre sont de véritables spécialistes, qui, pendant tout le cours de leur existence, ne s'intéressent qu'à une seule chose, aux nombres. On peut citer à ce propos une anecdote qui est bien caractéristique. Buxton, calculateur célèbre, est conduit à une représentation de Garrick. A la fin du spectacle, on lui demanda ce qu'il pensait de la pièce; il répondit que tel acteur était entré et sorti tel nombre de fois, et avait prononcé tel nombre de mots, et ainsi de suite. C'était le seul souvenir qu'il avait conservé du spectacle.

La commission académique a cherché à prendre une mesure approximative des différentes espèces de mémoire chez M. Inaudi. Elle s'est convaincue que le jeune calculateur n'a point une mémoire développée des figures, des événemens, des lieux, des airs de musique. J'ai pu mesurer, au moyen de procédés spéciaux, sa mémoire des nuances de couleur; elle est extrêmement faible. C'est pour les nombres seulement qu'il donne des résultats surprenans.

Cette inégalité de développement des mémoires prend un caractère saisissant lorsqu'on compare chez lui deux choses presque identiques, la mémoire des chiffres et la mémoire des lettres. On fait l'expérience en prononçant devant lui une série de lettres, qu'on le prie de répéter exactement, et on recommence ensuite la même

opération avec des chiffres. A première vue, il semble que le son articulé d'une lettre qu'on prononce est aussi facile à retenir dans l'oreille que celui d'un chiffre, si bien qu'une personne capable de répéter par exemple vingt-quatre chiffres, comme le fait M. Inaudi sans grand effort, n'aura pas plus de peine à répéter vingt-quatre lettres. Cependant, il n'en est rien. On constate, non sans surprise, que M. Inaudi ne répète pas de mémoire plus de sept à huit lettres; il hésite, perd de son assurance ordinaire, et veut se dérober à l'expérience; si on lui récite deux lignes de français, il ne peut pas les reproduire exactement après une seule audition. Quel meilleur exemple de la distinction des mémoires partielles pourrait-on désirer?

Après ces quelques remarques préliminaires, essayons de regarder de près cette étonnante mémoire des chiffres. Nous savons que la mémoire des chiffres est nécessaire à tout calculateur mental; il s'en sert, d'abord pour retenir les données du problème, et ensuite pour retenir les solutions partielles jusqu'à ce que la solution définitive soit trouvée. La complexité des problèmes qu'une personne résout de tête peut déjà donner une idée de sa mémoire. Mais il y a un moyen plus direct et plus simple pour mesurer l'étendue de la mémoire des chiffres, c'est de faire répéter une série de chiffres, en cherchant par tâtonnement quel est le nombre maximum qui peut être répété sans erreur.

Cette épreuve est dans les habitudes courantes des laboratoires de psychologie; d'après mon observation personnelle, les personnes répètent en moyenne de sept à dix chiffres, sans se tromper, quand on les prononce avec une vitesse de deux par seconde. La répartition des chiffres en groupes, l'articulation particulière de la voix, ou un rythme quelconque, sont des artifices qui parfois peuvent augmenter ce nombre, et qui surtout rendent l'effort de répétition moins pénible. Ces résultats concordent avec ceux d'un psychologue américain, M. Jastrow, qui indique, comme nombre moyen trouvé chez de jeunes étudiants de son pays, le nombre 8,5.

M. Inaudi s'est exercé depuis longtemps à ce genre de répétition; disons comment il l'exécute, car les moindres circonstances prennent ici une importance particulière. On lui dit le nombre, en le coupant par tranches de trois chiffres, et en indiquant la valeur de chaque tranche; par exemple, pour lui faire répéter le nombre 395,820,152,873,642,586, on l'énonce ainsi : trois cent quatre-vingt-quinze quadrillions, huit cent vingt trillions, cent cinquante-deux billions, huit cent soixante-treize millions, six cent quarante-deux mille, cinq cent quatre-vingt-six. On a soin d'appuyer sur

l'articulation des nombres; M. Inaudi répète, à mesure qu'il l'entend, chaque tranche de trois chiffres; puis, quand il est arrivé au terme, il dit avec assurance : « je sais, » et il reproduit la série entière avec une très grande volubilité.

Je l'ai vu répéter de la sorte, sans erreur, une série de vingt-quatre chiffres. M. Charcot, désirant comparer ses aptitudes à celles de Mondeux, qui a eu son heure de célébrité, a recommencé sur lui une expérience dont M. Cauchy, dans son intéressant rapport académique sur Mondeux, a fait connaître le détail. Cette expérience consiste à apprendre un nombre de vingt-quatre chiffres partagé en quatre tranches, de manière à pouvoir énoncer à volonté les six chiffres renfermés dans chacune d'elles. Pour arriver à ce résultat, Mondeux mit cinq minutes. M. Inaudi n'a eu besoin que d'entendre l'énoncé des chiffres; il conserve donc l'avantage sur son devancier.

On pourrait étudier sur ce sujet d'élite tous les caractères d'une bonne mémoire. Celui que nous venons de signaler, c'est la rapidité de l'acquisition. Une seule audition suffit à M. Inaudi pour graver dans son esprit une longue série de chiffres ou l'énoncé d'un problème compliqué; il ne revient pas en arrière pour répéter plusieurs fois les nombres, comme nous sommes nous-mêmes obligés de le faire. Il demande seulement, quand la série de chiffres est un peu longue, qu'on la prononce avec lenteur.

Une fois fixé dans la mémoire, le nombre est retenu avec une précision et une sûreté dont on ne se fait pas une idée. M. Inaudi peut non-seulement répéter un nombre de vingt-quatre chiffres dans l'ordre où il l'a entendu, mais dans l'ordre inverse, en commençant par les unités; il peut répéter la moitié du nombre dans un sens, l'autre moitié dans l'autre sens; tout cela se fait sans hésitation, sans fatigue, sans erreurs.

Combien de temps persiste cette mémoire? Une personne ordinaire qui veut bien consentir à apprendre, pour les besoins de l'expérience, une série de neuf chiffres, ne les retient pas plus de quelques secondes, surtout si on lui défend de les répéter et de les écrire. Des chiffres assemblés au hasard, et qu'aucun lien logique ne rattache les uns aux autres ne se fixent point facilement dans la mémoire; ils ne présentent pour nous rien d'intéressant, ils n'ont, peut-on dire, aucun caractère intelligent, qui éveille notre attention. Il en est tout autrement pour M. Inaudi. Sa mémoire des chiffres conserve extrêmement longtemps ce qui lui a été confié. Deux ou trois observations suffiront à le montrer. A la fin d'une séance, il a l'habitude de répéter tous les nombres sur lesquels on l'a fait travailler, en lui posant différentes questions.

Cette expérience, que j'ai vu faire à la Salpêtrière, donne des résultats vraiment incroyables.

On avait proposé à M. Inaudi, pendant le courant de l'après-midi, un grand nombre de problèmes, dont toutes les données avaient été conservées par écrit, ce qui permit de vérifier l'exactitude de la répétition. Le nombre total que M. Inaudi a répété ce jour-là était de deux cent quarante-deux. On rapporte qu'à une séance donnée à la Sorbonne, il en a répété quatre cents.

A propos de ces nombres fantastiques, je dois faire une remarque qui présente quelque intérêt pour la psychologie. Il ne faut pas prendre ces nombres comme une mesure de la mémoire des chiffres, parce que M. Inaudi ne les a pas appris les uns à la suite des autres, sans interruption; ces chiffres provenaient d'expériences distinctes, où le calculateur n'avait confié chaque fois à sa mémoire que des séries de vingt-quatre chiffres. Il y a donc eu des intervalles de repos, si courts qu'on les suppose, et ces repos ont peut-être facilité l'assimilation de la masse totale, vraiment énorme.

Pour bien faire comprendre ma pensée, j'aurai recours à une image empruntée à la comparaison classique du cerveau avec le muscle. Quand on cherche à connaître la force de contraction musculaire d'une personne, on lui fait serrer avec autant de force que possible un instrument approprié, et on la prie de soutenir son effort de contraction jusqu'à ce qu'elle soit vaincue par la fatigue; la durée de l'effort ne possède une signification que si la contraction a été continue; le moindre intervalle de repos permettrait de faire une contraction beaucoup plus longue. On peut supposer, à bon droit, qu'il en est de même pour l'effort qui consiste à se rappeler des nombres; il doit être relativement plus facile de retenir quatre cents chiffres quand on les apprend par séries de vingt-quatre, avec des intervalles de repos, que si on était obligé de les apprendre d'une manière continue, les uns à la suite des autres.

M. Inaudi a bien voulu se prêter à une expérience directe qui a pleinement confirmé mon idée *a priori*. En général, nous dit-il, il ne cherche à retenir qu'un groupe de vingt-quatre chiffres; un jour, on lui en a proposé vingt-sept; c'est le nombre maximum qu'il ait essayé. J'ai donc offert de lui en réciter trente-six, et il a pu, en employant ses procédés ordinaires, les répéter tous exactement. Cette expérience l'avait un peu fatigué. Après quelque repos, je lui ai lu cinquante-deux chiffres: au milieu de l'opération, quand nous avons atteint le 26^e chiffre, moi les énonçant, lui les répétant, il s'arrêta; il était troublé, et exprima la crainte de tout oublier; il répéta donc rapidement de mémoire les chiffres qu'on venait de prononcer, puis il me pria de continuer. J'allai

ainsi jusqu'à cinquante-deux. Il essaya alors de les reproduire tous ; il le fit, mais en commettant quelques transpositions et confusions, et plusieurs erreurs, environ une dizaine. Il semble bien que ce nombre cinquante-deux constitue pour lui une limite.

Il y aurait intérêt à répéter des expériences de cet ordre, mais elles sont, on le conçoit, très pénibles pour le sujet ; celle-ci du reste me paraît concluante.

III.

Il faut maintenant examiner de près ce qu'on entend par « la mémoire des chiffres. » Nous avons employé ces mots comme s'ils avaient pour tout le monde le même sens. Cette opinion était admise autrefois ; on croyait toutes les intelligences construites à peu près sur le même plan ; mais aujourd'hui que l'on connaît l'immense variété des types psychologiques, on sait qu'une même opération mentale peut être comprise et exécutée par deux personnes sous des formes absolument différentes. Il en est bien ainsi pour la mémoire des chiffres ; il existe plusieurs procédés pour se représenter les chiffres, pour les fixer dans la mémoire et les faire revivre ; en d'autres termes, on peut employer à cet effet plusieurs images d'un genre différent. La commission académique qui a étudié cette question avec beaucoup de soin a pu constater un fait surprenant ; les procédés de M. Inaudi sont contraires aux opinions courantes sur les calculateurs prodiges.

Ces derniers paraissent, d'après leur propre témoignage, prendre pour base principale de leurs opérations mentales la mémoire visuelle. Au moment où l'on énonce devant eux les données du problème, ils ont la vision intérieure des nombres énoncés, et ces nombres, pendant tout le temps nécessaire à l'opération, restent devant leur imagination comme s'ils étaient écrits sur un tableau fictif placé devant leurs yeux. Ce procédé de *visualisation*, — comme disent les auteurs anglais, — était celui de Mondeux, de Colburn, de tous ceux en un mot qui ont eu l'occasion de s'expliquer clairement. Ceci posé, rien de plus simple que d'expliquer la faculté de calcul mental, c'est-à-dire la faculté de calculer sans rien lire ni écrire. Du moment qu'une personne dispose d'une mémoire visuelle très nette et très sûre, elle n'a nul besoin d'avoir les chiffres sous les yeux, de les lire et de les écrire, pour en tirer des combinaisons ; elle peut détourner les yeux de l'ardoise où ils sont écrits, parce qu'ils sont également écrits à la craie sur le

tableau que sa mémoire lui représente. L'explication paraît si satisfaisante que Bidder, un des plus grands calculateurs mentaux du siècle, a écrit dans son autobiographie qu'il ne comprendrait pas la possibilité du calcul mental sans cette faculté de se représenter les chiffres comme si on les voyait.

Les recherches de M. Galton, le savant anthropologiste anglais, ont apporté une confirmation à l'interprétation précédente. En interrogeant un grand nombre de calculateurs et de mathématiciens de tout ordre et de tout âge, M. Galton a constaté que la plupart ont, pendant leurs calculs, l'image visuelle des chiffres; cette image offre parfois de curieuses dispositions individuelles; la série naturelle des chiffres se présente sur une ligne droite ou suit les contours d'une ligne compliquée; chez certaines personnes, les chiffres apparaissent placés en regard des barreaux d'une échelle: chez d'autres, ils sont enfermés dans des cases ou dans des cercles.

M. Galton a donné à ces images le nom de *number-forms*. Il faut que l'image visuelle soit bien nette pour que tant de détails y puissent être reconnus.

Enfin, M. Taine, qui a étudié avec tant de soin le phénomène de l'image, a établi un rapprochement entre les calculateurs mentaux et les joueurs d'échecs qui ont la faculté singulière de jouer sans regarder l'échiquier. Rappelons en quelques mots les procédés de ces joueurs. On a numéroté les pions et les cases; à chaque coup de l'adversaire, on leur nomme la pièce déplacée et la nouvelle case qu'elle occupe; ils commandent eux-mêmes le mouvement de leurs propres pièces et continuent ainsi pendant plusieurs heures. M. Taine explique ce tour de force par la netteté de l'image visuelle. « Il est clair, dit-il, qu'à chaque coup la figure de l'échiquier tout entier, avec l'ordonnance des diverses pièces, leur est présente, comme dans un miroir intérieur, sans quoi ils ne pourraient prévoir les suites probables du coup qu'ils viennent de subir, et du coup qu'ils vont commander. » Le témoignage direct des joueurs confirme cette interprétation. « Les yeux contre le mur, dit l'un d'eux, je vois simultanément tout l'échiquier et toutes les pièces telles qu'elles étaient en réalité... je vois la pièce, la case et la couleur exactement telles que le tourneur les a faites, c'est-à-dire que je vois l'échiquier qui est devant mon adversaire, et non pas un autre échiquier. » Ajoutons un dernier trait qui montre l'étendue de cette mémoire visuelle; le joueur précédent a souvent fait des parties d'échec mentales avec un de ses amis qui avait la même faculté que lui, en se promenant sur les quais et dans les rues.

Cet ensemble de documens explique comment il existe une sorte de théorie toute faite sur les procédés des calculateurs prodiges. On est naturellement porté à croire que tous opèrent de même, par un développement considérable de la mémoire visuelle. L'étude des procédés de M. Inaudi est venue montrer qu'on ne doit pas tirer des faits précédens une conclusion générale. La vision mentale n'est pas le moyen unique pour calculer de tête; il y a d'autres moyens qui semblent avoir la même efficacité et la même puissance. M. Inaudi, que la commission académique a interrogé avec soin sur ce point important, déclare sans hésiter qu'il ne se représente aucun chiffre sous une forme visible. Il connaît les tours de force accomplis par les joueurs d'échecs qui jouent les yeux fermés, mais il serait absolument incapable de les imiter, en se représentant la vue de l'échiquier. Lorsqu'il cherche à retenir une série de vingt-quatre chiffres qu'on vient de prononcer, comme lorsqu'il combine des nombres en vue d'un problème à résoudre, il ne voit jamais les chiffres, mais il les entend. « J'entends les nombres, dit-il nettement, et c'est l'oreille qui les retient; je les entends résonner à mon oreille, tels que je les ai prononcés, avec mon propre timbre de voix, et cette audition intérieure persiste chez moi une bonne partie de la journée. » Quelque temps après, répondant à une nouvelle demande qui lui est adressée par M. Charcot, il renouvelle son assertion. « La vue ne me sert à rien; je ne vois pas les chiffres; je dirai même que j'ai beaucoup plus de difficulté à me rappeler les chiffres, les nombres lorsqu'ils me sont communiqués écrits que lorsqu'ils me sont communiqués par la parole. Je me sens fort gêné dans le premier cas. Je n'aime pas non plus écrire moi-même les chiffres; les écrire ne me servirait pas à les rappeler. J'aime beaucoup mieux les entendre. »

Ces affirmations si explicites semblent ne laisser place à aucun doute. Évidemment, M. Inaudi n'est comparable ni à Mondeux, ni à Colburn, ni à ces autres calculateurs qui voient clairement les chiffres devant eux. Il demande à l'audition mentale ce que ces calculateurs demandent à la vision.

L'attitude qu'il prend pendant ses exercices et diverses observations qu'on peut faire sur lui viennent confirmer son témoignage sur cette question, si importante pour la théorie. Nous avons dit déjà qu'il reçoit en général par la parole les nombres à répéter et les données du problème à résoudre. Si on veut lui présenter les nombres par écrit, il prend le papier et, revenant par un artifice très simple au procédé qui lui est le plus naturel, il prononce à haute voix les nombres écrits, de sorte qu'il se place à peu près dans les mêmes conditions que si les nombres lui avaient été com-

muniqués par l'audition ; puis, lorsqu'il commence les opérations de calcul, il détourne les yeux des chiffres écrits, dont la vue, loin de servir à sa mémoire, ne ferait qu'embarrasser ses opérations. Il fait à propos de ses procédés une remarque pleine de justesse : — « On me demande, dit-il, si je vois les chiffres ; comment pourrais-je les voir, puisqu'il y a quatre ans à peine que je les connais (il n'a appris à lire et à écrire que depuis quatre ans) et que bien avant cette époque j'ai calculé mentalement ? »

Il est à prévoir que beaucoup de personnes qui liront ces lignes auront peine à comprendre comment on peut calculer mentalement sans voir les chiffres et seront amenées naturellement à douter du témoignage de M. Inaudi. Il peut donc être utile de montrer en quelques mots la possibilité de calculer avec des images auditives.

Calculer est une opération qui, envisagée sous sa forme la plus simple, consiste à mettre en œuvre des associations plus ou moins automatiques, et ce travail d'association peut se faire sous des formes bien différentes. Prenons l'exemple d'une multiplication de deux nombres, soit 12 à multiplier par 4. Que fera une personne du type visuel pour multiplier mentalement ces deux nombres ? Elle verra, dans son esprit, le multiplicateur 4 placé à côté ou au-dessous du multiplicande 12 et elle exécutera l'opération dans sa tête comme elle la ferait sur le papier, en posant chaque chiffre à sa place et en tirant une ligne horizontale avant de faire le total. L'auditif ne voit rien de tout cela, et on peut imaginer qu'il exécute le même calcul à peu près de la façon suivante ; il entend ou se dit à voix basse des paroles comme celle-ci : « Quatre fois deux font huit, quatre fois dix font quarante, quarante et huit font quarante-huit. » Il arrive donc au produit 48 sans avoir seulement entrevu un chiffre.

La plupart des personnes, très probablement, font dans une certaine mesure les deux choses à la fois ; pendant un calcul mental, elles voient les chiffres, les placent les uns au-dessous des autres dans l'ordre voulu, et en même temps elles répètent à voix basse, tout en posant les chiffres, un discours semblable à celui que nous venons de transcrire ; mais on peut s'imaginer facilement des visuels assez purs pour voir les calculs sans rien dire et sans rien entendre, et des auditifs assez purs pour parler et entendre intérieurement les calculs sans rien voir.

La différence principale des deux cas est la suivante : pour le visuel, les chiffres ont une position dans l'espace ; non-seulement ils sont placés l'un après l'autre, mais ils peuvent être placés à droite ou à gauche, ou au-dessous ou au-dessus les uns des autres ; au contraire, pour un auditif pur (et probablement un peu

schématique), les chiffres ne sont ordonnés que dans le temps ; ils sont disposés dans un ordre successif. Cette remarque conduit à une application pratique assez curieuse. Disons quatre nombres de quatre chiffres chacun à un visuel, et, pour lui permettre de retenir ces nombres, choisissons ceux qu'il connaît déjà, comme des dates d'histoire ou l'année de sa naissance, etc. Prions la personne de se représenter les chiffres disposés par quatre, les uns au-dessous des autres, formant un carré ; on peut lire ce carré de plusieurs façons, soit de droite à gauche, soit de haut en bas, soit suivant une diagonale ; le visuel, qui a dans sa tête un tableau de chiffres, fait assez facilement cette lecture ; il n'a qu'à parcourir son image visuelle dans le sens nécessaire, et on comprend que dans cette image il ne lise que les chiffres qu'on lui demande. L'auditif, qui ne voit rien, est bien plus embarrassé ; s'il veut lire suivant la diagonale, il est obligé de raisonner, de se dire que le premier nombre fournit le premier chiffre de la diagonale, que le second nombre fournit le second chiffre, et ainsi de suite : c'est un travail très pénible. M. Pierre Janet, qui a fait le premier cette ingénieuse remarque, l'a appliquée à M. Inaudi, et voici le résultat qu'a donné l'expérience. Grâce à la sûreté de sa mémoire auditive, M. Inaudi peut arriver à réciter les chiffres du carré dans l'ordre qu'on lui demande ; il y arrive même avec une certaine rapidité si on le compare à un sujet normal soumis à la même épreuve ; son admirable mémoire des chiffres l'aide et le soutient ; par conséquent, le temps qui lui est nécessaire pour les opérations ne présente rien de caractéristique. Le point important, à mon avis, c'est que, d'après son témoignage, il ne lit pas directement les chiffres placés sur la diagonale ; il est obligé d'énoncer successivement les quatre nombres et de choisir, dans chacun d'entre eux, le chiffre que la diagonale rencontre. Cet énoncé rapide du nombre entier, voilà ce qui est caractéristique.

Les expériences que nous avons exposées jusqu'ici ont surtout un caractère éliminatif ; elles ont montré que M. Inaudi n'est point un calculateur visuel. Qu'est-il donc ? S'il ne se sert pas d'images visuelles, quelle image emploie-t-il ? Nous avons laissé supposer qu'il emploie des images auditives. Cette supposition n'est peut-être pas absolument juste. Il faut bien remarquer que l'existence d'un auditif pur doit être assez rare ; les images et sensations auditives des mots sont associées aux mouvemens du larynx et de la bouche nécessaires pour les prononcer, et lorsqu'une personne se représente un mot sous la forme du son, elle doit en même temps éprouver des sensations particulières dans les organes de la phonation, comme si le mot allait être prononcé ; en d'autres termes,

pour ce qui concerne le langage, le type auditif a les plus étroites connexions avec le type moteur; les deux choses doivent être le plus souvent combinées.

C'est probablement ce qui se réalise chez M. Inaudi. Nous avons vu que, pendant qu'il travaille, ses lèvres ne sont pas complètement closes; elles s'agitent un peu, et il en sort un murmure indistinct, dans lequel on saisit cependant, de temps à autre, quelques noms de chiffres; ce chuchotement devient quelquefois assez intense pour être entendu à plusieurs mètres. J'ai pu m'assurer, en prenant la courbe respiratoire du sujet, qu'elle porte la marque bien nette de ce phénomène, alors même qu'on ne l'entend pas; ses organes phonateurs sont donc réellement en activité, pendant qu'il calcule de tête. M. Charcot, désirant se rendre compte de l'importance de ces mouvemens, a cherché à voir ce qui se produirait si on les empêchait de s'exécuter, et il a prié M. Inaudi de faire un calcul en tenant la bouche ouverte; mais cet artifice n'empêche pas complètement les mouvemens d'articulation, qui continuent à se manifester, et que le sujet perçoit nettement. Un autre moyen m'a paru préférable pour empêcher M. Inaudi d'articuler des sons à voix basse; je l'ai prié de chanter une voyelle pendant son calcul mental; si le son de la voyelle conserve la pureté de son timbre, il est à peu près certain que le sujet n'articule point de chiffres; cette expérience cause un grand embarras à M. Inaudi; il conserve encore la faculté de calculer de tête, mais il met quatre ou cinq fois plus de temps que dans les conditions normales, et il n'y parvient même que parce qu'il triche un peu, c'est-à-dire qu'il fait à voix basse quelques articulations de chiffres, dont on reconnaît tout de suite la production lorsqu'on écoute, d'une oreille attentive, le son de la voyelle chantée.

Ces expériences nous montrent que l'articulation fait partie intégrante du calcul mental chez M. Inaudi, si bien que tout artifice d'expérimentation qui entrave le mouvement d'articulation rend le calcul plus long ou en altère l'exactitude. En d'autres termes, M. Inaudi emploie concurremment des images auditives et des images motrices d'articulation. Lequel de ces deux élémens prédomine? Est-ce l'élément sensoriel, ou l'élément moteur? Il serait fort difficile de le dire; nous ne connaissons aucun moyen expérimental permettant de les analyser, et de faire la part de chacun d'eux. Disons seulement que M. Inaudi pense que c'est le son qui le guide, et que le mouvement d'articulation n'intervient que pour renforcer l'image auditive.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut bien retenir des études actuelles, c'est le danger des généralisations hâtives. Tous les calculateurs

prodiges étudiés jusqu'ici étaient des visuels, nous dirions presque des voyans. On s'est cru en droit d'en conclure que sans mémoire visuelle il n'y a point de calcul mental possible. Voici un jeune homme qui ne voit pas les chiffres, qui les entend simplement résonner dans sa mémoire, et ce jeune homme est capable d'exécuter de tête des opérations au moins aussi compliquées que celles de ses devanciers.

IV.

Nous nous sommes proposé, dans le présent travail, de faire, à propos de M. Inaudi, une étude sur la mémoire des chiffres. Cette étude est maintenant à peu près terminée, et il ne nous reste plus qu'à conclure. Mais avant de le faire, nous devons présenter une observation importante. On pourrait supposer, en voyant le rôle joué par la mémoire dans le calcul mental, que c'est la seule faculté développée chez les calculateurs prodiges; il suffirait donc de pouvoir retenir dans sa tête une longue suite de chiffres pour calculer comme le fait M. Inaudi; quelques auteurs récents ont commis cette erreur; ils n'ont vu chez M. Inaudi qu'un simple cas « d'hypermnésie des chiffres. » Nous croyons utile de mettre en garde contre une pareille interprétation, qui simplifie beaucoup trop les questions; elle est contraire aux données psychologiques les plus certaines et les mieux établies. Prenons un acte élémentaire de l'esprit, analysons-le, et nous verrons que cet acte élémentaire suppose le concours d'un grand nombre d'opérations bien coordonnées; à plus forte raison ce concours est-il nécessaire pour des actes aussi complexes que des calculs mentaux. Nous avons fait, à ce sujet, un grand nombre d'expériences sur M. Inaudi, nous avons voulu étudier l'ensemble de ses aptitudes psychologiques et faire en quelque sorte le tour de son intelligence; nous avons pu constater que chez lui un certain nombre de facultés sont extrêmement développées, et que ces facultés sont précisément celles qui concourent aux opérations de calcul. La perception, l'attention, le jugement, dans la mesure et dans la forme où ces actes sont nécessaires aux opérations de calcul mental, ont acquis le même développement que la mémoire des chiffres (1).

La question qui nous reste à examiner est celle de savoir comment ces diverses aptitudes se sont formées. En d'autres termes,

(1) On trouvera le détail des expériences dans le *Recueil des travaux du laboratoire de psychologie physiologique*.

sous l'influence de quelles conditions un petit pâtre piémontais est-il devenu un des premiers calculateurs du siècle ?

Il est bien évident qu'en nous posant à nous-même cette question, nous n'avons nullement l'ambition naïve de chercher une *explication* du calculateur prodige. Si le pourquoi et le comment des choses doit nous rester caché, c'est bien dans les questions de cet ordre. Mais on peut, tout en rejetant l'idée chimérique d'une explication, chercher à faire des comparaisons entre les différens calculateurs prodiges, pour voir si leur développement mental ou anthropologique a présenté quelques caractères communs.

Lorsqu'on parcourt l'histoire de ces individus, on est frappé par trois choses : la précocité des sujets, le caractère en quelque sorte obsédant, impulsif, de leur passion pour le calcul, et le milieu généralement illettré, parfois misérable, où ils se développent.

Leur histoire à tous a plusieurs traits communs. Il s'agit le plus souvent d'un enfant né de parens pauvres et sans instruction ; tel était Mangiamele, petit pâtre sicilien ; tel était Mondeux, le pâtre toulousain ; tel est à ses débuts Inaudi, encore un pâtre. C'est dès leurs premières années qu'ils sont pris par le besoin de calculer ; Mangiamele à dix ans, Mondeux de six à dix ans, Ampère de trois à cinq ans, Gauss à trois ans ; on peut dire, de cinq à dix ans en moyenne ; c'est l'âge où la plupart des enfans vivent dans les illusions des jeux et des histoires. Sans aucune provocation extérieure, semble-t-il, en dehors de l'influence des parens ou des maitres d'école, ces enfans prédestinés commencent à combiner des nombres dans leur tête.

A mesure qu'ils grandissent, on voit s'établir entre eux deux grandes catégories bien distinctes. Tous ont commencé par le calcul ; mais les uns vont plus loin ; le génie des mathématiques s'éveille en eux ; et ils deviennent des Gauss et des Ampère. Les autres ont une destinée plus modeste ; ils restent toute leur vie ce qu'ils ont été dans leur première enfance, des calculateurs, *des spécialistes du chiffre*.

Nous ignorons si cette distinction tient à la nature des choses, ou résulte simplement des hasards de l'existence. De très bons esprits pensent qu'il y a une certaine parenté entre la faculté du calcul et l'esprit mathématique, et que, si les calculateurs prodiges recevaient une éducation particulière, donnée d'une manière intelligente, ils pourraient devenir pour la plupart des mathématiciens remarquables. L'expérience ne s'est pas encore définitivement prononcée sur ce point. Pour M. Inaudi, l'avenir décidera ; mais il semble que le jeune calculateur est peu disposé à se mettre à

l'école des mathématiciens, et qu'il veut simplement conserver et développer ses dons naturels.

Quelle est l'influence de l'hérédité sur la genèse des calculateurs prodiges? Question délicate qu'on n'a pas encore élucidée. Depuis longtemps les médecins, quand ils rencontrent dans une personne une réunion d'aptitudes anormales, se manifestant de bonne heure, sont habitués à trouver dans la famille de cette personne un certain nombre de caractères particuliers. Tantôt l'aptitude exceptionnelle est héréditaire dans une famille et se transmet régulièrement, pendant une série de générations, aux rameaux partis d'une même souche; c'est ainsi que se sont formées, par l'action de ce qu'on appelle l'hérédité similaire, les belles familles de musiciens et de naturalistes. D'autres fois, on ne découvre dans la famille du prodige aucun ascendant présentant les mêmes qualités que lui; mais cette famille, qui a été le berceau d'un individu anomal, porte un certain nombre de tares névropathiques ou autres qui la signalent à l'attention.

Dans l'observation de M. Inaudi, rien de semblable. Les recherches patientes de différents observateurs n'ont pu découvrir aucune des circonstances que nous venons de signaler.

Pour l'hérédité, rien; à peine quelques bizarreries de caractère chez un ascendant paternel; aucun parent connu ne présente d'aptitude au calcul; les frères de Jacques Inaudi s'y sont essayés, mais sans réussir. Comme antécédens particuliers au sujet, rien encore; il n'a jamais été malade, son développement a été normal et régulier. Enfin, l'examen anthropométrique a révélé bien peu de chose. La commission académique a reconnu le résultat quelque peu négatif de son enquête, et nous n'insisterons pas.

En résumé, l'étude de M. Inaudi a surtout été fructueuse pour la psychologie: d'une part, elle a apporté une confirmation remarquable à la théorie des mémoires partielles; d'autre part, elle nous a familiarisés avec une forme nouvelle du calcul mental, la forme auditive. Peut-être aussi cette même étude nous a-t-elle appris quelque chose de plus; nous venons de constater la possibilité pour certaines facultés, telle que la mémoire, d'acquérir une étendue double et triple de l'étendue normale; ce fait important nous laisse entrevoir dans quelle large mesure l'esprit humain est encore perfectible.

ALFRED BINET.

UN HISTORIEN

DE LA

MONARCHIE DE JUILLET

Histoire de la Monarchie de Juillet, t. VI et VII, par M. Thureau-Dangin. Paris, 1892;
Plon et Nourrit.

M. Thureau-Dangin vient d'achever un de ces grands ouvrages qui paraissent dater d'une autre époque, tant sont rares aujourd'hui les ouvriers assez tenaces pour entreprendre et mener à bien d'aussi laborieuses constructions. Les tomes VI et VII de l'*Histoire de la monarchie de Juillet* conduisent le récit jusqu'à la révolution de 1848. Ces deux volumes sont peut-être les meilleurs de l'œuvre; ils ne trahissent nulle part les lassitudes d'esprit qu'on aurait excusées chez l'auteur, après son long commerce avec les parlementaires du juste milieu; ils vivent d'une vie plus intense, à mesure qu'ils approchent du dénouement dramatique et qu'ils le racontent. C'est justice de proclamer très haut la souplesse et la force du talent chez M. Thureau-Dangin; d'autant plus haut, que l'emploi de ce talent lui a fait rencontrer quelque résistance dans la frivolité publique. Il semble que nos générations soient encore prévenues par le mot cruel et vrai de Lamartine: « La France s'ennuie! » et qu'elles craignent de s'ennuyer rétrospectivement en se replongeant dans l'histoire de ce temps. Crainte bien gratuite: l'art de l'écrivain en a ranimé tous les aspects, débats parlementaires, négociations diplomatiques, figures, actes et paroles. Cet art apparaît surtout dans la dextérité avec laquelle il encadre les portraits

de ses personnages au milieu des épisodes qui les mettent en relief : quelques-uns de ces portraits, par exemple celui de M. de Tocqueville, d'une touche si juste et si fine, peuvent rivaliser avec les modèles classiques du genre. Lisez simultanément, comme je viens de le faire, des chapitres de M. Thiers et des chapitres de M. Thureau-Dangin : pour quiconque a l'habitude des comparaisons littéraires, notre historien égale son devancier par la clarté de l'exposition ; il le surpasse par le choix et le ramassé du détail, la tenue du style, la distinction de la pensée. Cependant, chacun relira sans se faire prier des pages de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* ; et nous aurons peine à pousser le public dans *l'Histoire de la monarchie de Juillet*. Il y a des sujets qui portent l'écrivain et des sujets qu'il doit porter ; M. Thureau-Dangin a choisi délibérément un de ces derniers : il y recueille moins de satisfaction, plus d'honneur.

J'imagine la mélancolie hautaine de ce robuste travailleur, quand il analyse la qualité de son succès, le peu de rapport qu'il y a entre ce succès et la valeur réelle de son œuvre. Loué bruyamment par ses amis politiques, qui applaudissent les intentions du tableau plus que le talent du peintre, injustement méconnu par les autres, il doit éprouver les sentimens d'un ordonnateur des pompes funèbres qui philosopherait sur sa condition, tandis que les parens et les gens du cortège s'inclinent en passant devant lui : « Ce n'est pas moi qu'ils saluent, c'est le corps ; et d'autre part, au seuil de la chapelle, la foule vivante qui passe dans la rue s'écarte de moi avec une terreur instinctive. » — Il doit avoir soif de suffrages désintéressés. Les mieux reçus seront peut-être ceux qu'il sentira arrachés par l'estime littéraire à une pensée qui ne partage ni ses regrets ni ses jugemens généraux. Le peu de beauté et de dignité qui subsiste dans notre république des lettres disparaîtrait vite, si l'on ne s'y faisait un devoir et un plaisir d'exalter le mérite, sans se laisser arrêter par les divergences des points de vue.

I.

Convenons d'abord de la divergence fondamentale, celle qui rendra les conclusions de M. Thureau-Dangin inacceptables pour beaucoup d'esprits, et les critiques de ses contradicteurs non recevables pour lui. *L'Histoire de la monarchie de Juillet* est écrite par un membre de la majorité de M. Guizot ; un membre sagace, indépendant, éclairé par les événemens ultérieurs sur les fautes commises ; mais il croit qu'en évitant ces fautes on eût pu prévenir la catastrophe : il déplore la révolution de 1848, il condamne les idées d'où elle est sortie et les hommes qui l'ont faite. De ce point

de vue, nulle entente possible avec ceux qui voient dans l'établissement de juillet un accident éphémère, une inutile tentative de plier le génie français aux institutions anglaises, une ruse de l'histoire pour ménager les transitions, au moment où elle élaborait la transformation démocratique de la France, et par la France de tout l'occident européen. Les hommes d'État de 1840 pouvaient s'y tromper ; mais croire aujourd'hui que ce peuple, parti en quête d'un nouveau monde, avait touché au port avec la charte de 1830, c'est prolonger après Colomb l'erreur du navigateur, lorsqu'il prit la petite île des Lucayes pour le grand continent cherché ; elle n'était qu'une relâche. Ce moment de l'évolution serait mieux remis à son plan, et l'*Histoire de la monarchie de Juillet* gagnerait en largeur d'horizon, si elle eût été traitée par un esprit plus sensible à la constance et à la rapidité du mouvement qui nous emporte vers un nouvel état social. Reconnaissons qu'elle y perdrait de sa physionomie vivante. Avec l'exacte notion du chemin parcouru depuis un demi-siècle, on serait trop porté à étudier les intérêts débattus sous le gouvernement de juillet comme une curiosité archéologique. Resté en communication avec les idées de l'époque, M. Thureau-Dangin a pu mettre dans son récit la chaleur et le bruit de la bataille ; il a donné à ce récit l'attrait qui nous fera toujours préférer les mémoires d'un contemporain à la meilleure histoire écrite après coup.

Mon objection n'attaque en rien l'impartialité habituelle que l'on a justement louée chez M. Thureau-Dangin. Il ne se fait jamais l'avocat passionné des causes qu'il évoque ; il reste leur juge ; mais un juge qui rend ses arrêts avec un code aboli et des formes judiciaires tombées en désuétude.

Dans l'histoire des dernières années du règne, dominée par le duel féroce de M. Thiers contre M. Guizot, et à la fin contre le roi lui-même, l'écrivain prend ouvertement parti pour M. Guizot. S'il me disait que son opinion s'est faite par un choix réfléchi, je me permettrais de n'en rien croire. Une élévation naturelle du caractère et de la pensée devait jeter M. Thureau-Dangin dans le camp de M. Guizot. Son antipathie peu déguisée contre le chef de l'opposition n'est qu'une révolte continue de l'honnêteté. Pièces en main, il charge durement l'homme de Blaye, il voit en lui le mauvais génie du règne. Il nous le montre conspirant contre le gouvernement de son pays avec l'Angleterre, avec Greville, Panizzi, Normanby, Palmerston ; puis soufflant l'incendie dans la campagne des banquets, sans se mettre en avant de sa personne. M. Thiers n'avait pas l'excuse de ceux qui entrevoyaient et appelaient franchement une rénovation sociale ; il y croyait peu et ne s'en souciait pas ; son empirisme était aussi myope à cet égard que la philoso-

phie doctrinaire de M. Guizot. La postérité sera peut-être moins indulgente que ne le furent les contemporains pour l'ouvrier de démolitions, uniquement mû par l'ambition personnelle, quand il minait et renversait trois monarchies, quand il empêchait une quatrième de s'établir; il n'a rien fondé, car une étude attentive des faits ne permet pas de lui attribuer la paternité de la troisième république; ses expédiens, parfois utiles, n'ont laissé aucune trace pour l'avenir. Je n'oublie pas que son intelligence lucide et active a facilité une opération financière, aux jours où notre pays se libérait des charges de la défaite; mais à si haut prix que l'on mette ses services occasionnels, il est probable que l'opinion de M. Thureau-Dangin devance le verdict définitif de l'histoire. Ceci concédé, il faut bien avouer que le flair gouvernemental de M. Thiers avait raison contre l'obstination de M. Guizot, lorsqu'il devinait en 1847 le malaise d'un pays trop comprimé dans ses besoins d'imagination et de sentiment. Le madré praticien voulait leurrer le malade par quelque tour de son métier; vue courte, mais préférable encore à l'aveuglement du grand docteur, qui se refusait à constater la maladie.

L'historien est heureux quand il peut quitter le spectacle des misères intérieures pour suivre nos affaires au dehors : d'abord parce qu'il les débrouille et les résume à merveille; ensuite, parce qu'il y trouve quelque sujet de consolation. Le cabinet conservateur ne croyait pas que la France fût assez forte pour s'abandonner au beau rêve de 1840, l'établissement de notre suprématie sur tout le bassin de la Méditerranée; du moins son action était-elle raisonnable et sage, en Suisse, en Italie, en Espagne. Les mariages espagnols furent le premier succès d'une politique étrangère si longtemps déprimée. Je regrette de ne pas rencontrer, dans le récit de M. Thureau-Dangin, quelque souvenir de la noble attitude du parti légitimiste, quelques échos du discours de Berryer, oubliant son rôle d'opposant pour applaudir à la reprise des traditions de la maison de France. Plus heureux encore est l'écrivain, lorsqu'il passe la mer et nous mène dans ces camps d'Algérie, qui projettent seuls sur l'histoire d'alors un rayon de gloire et de poésie. Par une triste ironie du sort, les triomphes décisifs en Afrique ont sonné le glas de l'agonie pour nos gouvernemens successifs : le débarquement de Bourmont et la prise d'Alger en 1830, la capture d'Abd-el-Kader à la veille de 1848. — On voudrait s'attarder sous la tente avec le vieux Bugeaud, avec son jeune successeur, le royal officier qui contraignait les moustaches grises à s'incliner devant ses talens militaires, et qui allait voir tomber son épée au moment où tout lui criait le *Tu Marcellus eris*. Mais ces beaux épisodes ne sont que des intermèdes; le narrateur est

promptement rappelé sur la scène parisienne, où se joue la pièce principale.

Elle tourne mal, avec les procès de la cour des pairs, l'affaire Teste et Cubières, l'affaire Praslin, tous ces scandales qui inquiètent la conscience publique et assombrissent les imaginations ; avec les débats de la chambre, où l'animosité des partis donne de plus en plus aux discussions, durant les sessions de 1847 et de 1848, le caractère d'une guerre de Peaux-Rouges. Pour les observateurs superficiels, — et l'on est bien forcé de qualifier ainsi les hommes qui détenaient alors le pouvoir, — pour ceux qui voient dans le chiffre des majorités parlementaires le véritable thermomètre de l'opinion nationale, la situation n'avait jamais été plus rassurante. Les élections de 1846 avaient apporté au ministère la plus belle majorité du règne, une centaine de voix. Jusqu'aux derniers jours, cette phalange docile fut à peine entamée. L'ordre matériel, si souvent troublé pendant les dix premières années de la monarchie de Juillet, semblait définitivement assuré. Les sociétés secrètes s'étaient dissoutes. La presse opposante donnait encore quelques ennuis ; on aura peine à le croire aujourd'hui, si j'ajoute que son principal organe, *le National*, tirait à trois mille exemplaires ; *la Réforme*, plus radicale, avait quelques centaines de lecteurs. Mais tous les coefficients des forces en jeu s'exprimaient par des chiffres aussi modestes, toutes les troupes qui manœuvraient se réduisaient ainsi à quelques comparses, sur le petit théâtre où se décidaient les destinées du pays légal. Là était l'illusion, là était le danger. On n'avait pas d'yeux et pas d'oreilles pour la masse silencieuse qui s'agitait en dessous ; on vivait sur l'incurable raisonnement des doctrinaires : « Nous ne sommes pas curieux des sentimens populaires, nous, personnages si avisés : donc ces sentimens ne comptent pas ; et d'ailleurs les choses n'existent que du jour où elles sont rédigées en projets de lois et en amendemens. » On laissait le soin d'interroger Caliban à ces songe-creux, les poètes, et l'on souriait de leurs prophéties. Pour retrouver les premières divinations de la tempête latente, il faut toujours revenir aux intuitions de Lamartine, aux boutades pénétrantes d'Henri Heine, aux *Oracles* que Vigny composait dans sa solitude méditative.

Cependant, à mesure que le temps marchait, et quoiqu'il n'eût pas de prise sur l'équilibre parlementaire, les plus confians commençaient à sentir dans l'air une odeur d'orage, sans discerner de quel point de l'horizon un orage pouvait venir. M. Thureau-Dangin rassemble des citations d'augures dans les correspondances qu'il a feuilletées ; elles attestent cette étrange sensation de malaise sans cause apparente. Signe grave, on concevait des doutes

sur la valeur des institutions représentatives, sur l'infailibilité de la mécanique qui avait le monopole de fabriquer du bonheur et de la liberté pour tous les citoyens français. M. Thiers disait, dans ce style imagé dont il a emporté le secret : « Il faut descendre dans un travail de brigues déplorables, de façon que la liberté, qui a pour but d'étendre la participation aux affaires publiques, n'étend souvent que la corruption, comme ces poisons qui, communiqués à la masse du sang, portent la mort partout où ce liquide bienfaisant est destiné à porter la vie. » Le chroniqueur politique de la *Revue* constatait « qu'une sorte de découragement semblait s'être emparée des intelligences, qu'une inquiétude sourde agitait les imaginations. » Vers 1846, nous dit M. Thureau-Dangin, on était assez bienvenu, dans certains milieux, à mal parler du « parlementarisme, » à le déclarer « une machine usée. » M. Doudan se demandait si « la soupe constitutionnelle était une bonne soupe, » et M. de Viel-Castel écrivait dans son journal inédit : « La réaction contre les idées libérales est grande en ce moment ; on croit avoir suffisamment réfuté le système le plus généreux, le plus sensé, le plus équitable, lorsqu'on l'a qualifié dédaigneusement de théorie. » Un témoin, peu suspect de tiédeur pour la religion parlementaire, a écrit depuis : « Presque toute la nation fut amenée à croire que le système représentatif n'était autre chose qu'une machine politique propre à faire dominer certains intérêts particuliers et à faire arriver toutes les places dans les mains d'un certain nombre de familles... Opinion très fausse, » s'empresse d'ajouter cet homme de foi inébranlable. Ceci est une citation de M. de Tocqueville, comme on dit dans la comédie de M. Pailleron. Je retiens entre bien d'autres une parole de M. Guizot très significative, et qui suffirait seule à nous éclairer sur l'irréremédiable lacune de ces esprits distingués. Parlant à la tribune de la réforme et de la campagne des banquets, il disait : « L'affaire n'est plus dans la chambre ; on l'en a fait sortir ; elle a passé dans ce monde du dehors, illimité, obscur, bouillonnant, que les brouillons et les badauds appellent le peuple. » — Sentez-vous tout ce qu'il y a dans ces mots d'incursion, de terreur, d'aversion pour « ce monde du dehors, ce monde obscur, » le peuple ? Les hommes d'État qui pensaient et parlaient ainsi étaient condamnés, alors même que leur habileté eût su résoudre toutes les difficultés quotidiennes. Le danger qui les menaçait et le point où ils étaient vulnérables, c'est ce que M. Thureau-Dangin s'efforce de préciser dans deux chapitres de son livre qu'on ne saurait trop méditer, — et compléter ; les chapitres qu'il intitule : *les Intérêts matériels et le Socialisme.*

II.

Le gouvernement de Juillet avait donné à la bourgeoisie française dix-huit années de prospérité. Son historien voit là, après tant d'autres, une réponse péremptoire aux accusations élevées contre ce gouvernement. Or, en lisant l'étude de ce même historien sur les intérêts matériels et les témoignages qu'il y a groupés, on est conduit à se demander si un pareil bienfait a réellement tout le prix que notre routine lui accorde. Il est tentant et il semble facile de gouverner les hommes avec leurs intérêts et leurs passions, d'encourager chez eux ce matérialisme pratique qui les rend dociles au joug en les attachant à la mangeoire. Cependant les hommes ont d'autres besoins, besoins d'idées, d'imagination, de sentiment; besoins plus patients, sans doute, et qui ne se trahissent que par des manifestations intermittentes; mais le jour où ils se réveillent, si l'on a négligé de leur ouvrir une soupape de sûreté, ils font tout sauter. Les historiens savent, et c'est une observation banale à force d'être répétée, que les peuples gardent un souvenir respectueux et attendri aux gouvernans qui les ont fait souffrir pour la grandeur de la patrie; ceux qui les ont simplement enrichis ne peuvent compter sur aucune reconnaissance. Illogisme de la foule, disent les demi-penseurs; peut-être instinct profond du peuple, qui demande avec avidité les faux biens, méprise le serviteur qui les lui donne, acclame le maître qui l'a contraint de recevoir les vrais biens, ceux dont ce peuple a le désir intime.

Après 1840, le développement de l'industrie et surtout l'établissement des chemins de fer avaient doublé la fortune immobilière. L'ouverture des premières grandes lignes, en 1843, déclencha une véritable folie d'agiotage. « On eût dit les beaux jours de la rue Quincampoix revenus, » écrivait M. Duvergier de Hauranne. A la Bourse, à la chambre, dans les journaux, dans les salons, on ne parlait que de concessions, de coups magnifiques, de fortunes rapides. Ces fortunes assuraient la prépondérance d'une classe moyenne qui en bénéficiait seule; les élémens de création récente venaient s'y agglomérer autour du noyau de bourgeoisie libérale qui avait fait à son profit la révolution de 1830. Appuyée sur ses deux citadelles, le suffrage censitaire et la garde nationale, cette classe moyenne représentait et gouvernait la France. Elle n'avait d'autre titre que sa richesse pour s'imposer, pour donner à son gouvernement cette consécration supérieure qui décourage les convoitises et les révoltes. Elle ne pouvait se réclamer ni de la majesté des siècles et du droit divin, qu'elle venait de biffer dans l'histoire; ni de la tradition religieuse, discréditée par son indiffé-

rence ou battue en brèche par son voltairianisme ; ni du droit de la force, qu'elle n'avait pas prouvé par des actions militaires ; ni de la primauté intellectuelle, car les grands poètes et la plupart des grands écrivains se rattachaient au monde de la Restauration, aux idées qui avaient régné entre 1820 et 1830. La richesse toute seule, c'est peu ; elle suffit pour établir un pouvoir ; elle le désigne aussitôt à la curée, quand il n'est pas gardé d'ailleurs.

Que valait cette bourgeoisie souveraine ? Consultons les témoignages accumulés par M. Thureau-Dangin. Henri Heine dépose : — « La société actuelle ne se défend que par une plate nécessité, sans confiance en son droit, même sans estime pour elle-même, absolument comme cette ancienne société dont l'échafaudage vermoulu s'écroula lorsque vint le fils du charpentier... La bourgeoisie fera peut-être encore bien moins de résistance que n'en fit l'ancienne aristocratie ; même dans sa faiblesse la plus pitoyable, dans son énervement par l'immoralité, dans sa dégénération par la courtisanerie, l'ancienne noblesse resta encore animée d'un certain point d'honneur inconnu à notre bourgeoisie, qui est devenue florissante par l'industrie, mais qui périra également par elle. On prophétise un autre 10 août à cette bourgeoisie, mais je doute que les chevaliers industriels du trône de Juillet se montrent aussi héroïques que les marquis poudrés de l'ancien régime qui, en habit de soie et avec leurs minces épées de parade, s'opposèrent au peuple envahissant les Tuileries. » — Ozanam stigmatise dans la classe dominante « une aristocratie financière dont les entrailles se sont endurcies. » — Mais ce sont peut-être là les exagérations d'un poète et d'un mystique ; écoutons les défenseurs attirés du pays légal. M. Rossi écrivait à cette place en 1842 : — « Le public ne s'occupe que de ses spéculations, de ses affaires. Il n'a pas de goût en ce moment pour la politique ; il s'en défie ; il craint d'en être dérangé. Il a eu ainsi des engouemens successifs : sous l'Empire, les bulletins de la grande armée ; sous la Restauration, la charte, la liberté ; tout le reste lui paraissait secondaire. Aujourd'hui, c'est la richesse. Les hommes aux passions généreuses doivent s'y faire. » — De même M. de Barrante : — « Je ne me souviens pas d'avoir vu un pareil assoupissement des opinions. Les intérêts privés ont aboli l'intérêt public, ou, pour parler plus exactement, personne ne l'envisage que sous cet aspect. » — Le duc d'Orléans s'épanche dans ses lettres ; il se dit « imbibé de dégoût pour les hommes qui sont ou qui peuvent arriver aux affaires, et même pour les idées qui règnent dans la majorité des chambres... Les idées les plus mesquines et les plus étroites ont seules accès dans la tête de nos législateurs. La classe que la révolution a élevée au pouvoir fait

comme les castes qui triomphent, elle s'isole en s'épurant et s'amollit par le succès... Ils ne voient dans la France qu'une ferme ou une maison de commerce... » — Voici enfin le coryphée de la troupe, M. Guizot, toujours disputé entre ses préjugés d'habitude et la noblesse native de son âme; il définit ainsi le parti avec lequel il gouverne : « Trop étroit de base, trop petit de taille, trop froid ou trop faible de cœur; voulant sincèrement l'ordre dans la liberté, et n'acceptant ni les principes de l'ordre ni les conséquences de la liberté; plein de petites jalousies et de craintes; étranger aux grands désirs et aux grandes espérances, les repoussant même comme un trouble ou un péril pour son repos... J'en dirais trop si je disais tout. »

De l'aveu de notre auteur, cette dépression de la classe dirigeante se communiquait à toutes les manifestations de la vie nationale. La corruption administrative et électorale, bien qu'exagérée à plaisir par les clameurs d'une opposition qui n'eût pas mieux agi, reste un mal avéré par les nombreux éclats de la fin du règne. La littérature, le miroir social où il faut toujours regarder l'image d'une époque, changeait brusquement de physionomie. Au romantisme essoufflé succédait ce que Sainte-Beuve appelait ici même, dans un article souvent cité par M. Thureau-Dangin, la *Littérature industrielle*. Stimulé par la transformation commerciale de la presse politique, le roman-feuilleton aidait largement à cette transformation; et en même temps qu'il témoignait par ses procédés de l'industrialisme envahissant, il attestait, par la nature de la marchandise offerte et demandée, cette détresse de l'imagination publique qui cherchait partout un aliment. L'historien nous montre dans un croquis amusant les progrès rapides du monstre, la fièvre de cette société tenue haletante par les aventures du Chourineur ou de la Louve, depuis le ministre de l'intérieur jusqu'à ce lecteur convaincu qui vint se pendre dans l'antichambre d'Eugène Sue, heureux de mourir là. Le premier et le grand coupable fut Alexandre Dumas; cependant M. Thureau-Dangin ne peut s'empêcher d'accorder des circonstances atténuantes au joyeux Homère du feuilleton. Je les demande aussi pour ses lecteurs : ils étaient bien excusables de préférer la geste de Porthos et de d'Artagnan à celle de M. Lacave-Laplagne et de M. Cunin-Gridaine. Alexandre Dumas était le Napoléon de ce temps. Nous avons dans le sang depuis un siècle une *napoléonite* aigüe; le magicien corse a tendu si fort les imaginations françaises vers le merveilleux, qu'elles réclament à chaque génération un équivalent de l'épopée; lorsque la vie réelle ne leur offre pas cette pâture, elles la demandent aux romanciers, à un Dumas, à un Balzac. M. Thureau-Dangin n'est-il pas un peu sévère pour ce dernier? Les *Parents*

pauvres ayant succédé aux *Sept péchés capitaux* dans le *Constitutionnel*, il juge cette publication « encore plus délétère » que celle d'Eugène Sûe. J'ai peine à voir tant de noirceur chez *le Cousin Pons* et *la Cousine Bette*; avec tout autre que M. Thureau-Dangin, je croirais à une pique de métier contre un rival : Balzac n'était-il pas jusqu'à ce jour le véritable historien de la monarchie de Juillet?

Sous cette bourgeoisie apoplectique, et presque à son insu, « un immense prolétariat industriel était né, à cette époque même, de la transformation économique. » Tout progrès industriel nécessite une augmentation d'effort, et par conséquent de peine humaine, directement proportionnelle à l'augmentation de richesse qu'il crée. C'est une loi fatale que les dithyrambes officiels peuvent méconnaître, qu'ils ne peuvent pas abolir. Le perfectionnement de l'outillage mécanique rend les effets de cette loi plus complexes et moins évidens, il ne la supprime pas. Faute d'y avoir réfléchi, la bourgeoisie doctrinaire fut aussi surprise qu'épouvanée de voir surgir, en 1848, ce prolétariat, armé en guerre par les instructeurs que M. Thureau-Dangin dénombre dans son chapitre du *Socialisme*.

Nul ne lui contestera les jugemens sévères qu'il porte sur les utopies de Pierre Leroux, de Fourier, de Cabet, de Louis Blanc, de Proudhon. Quelques-uns s'étonneront de voir qu'il range Buchez dans la catégorie des sophistes condamnés par l'expérience; Buchez fut le précurseur de cette école du socialisme chrétien, très vivante aujourd'hui dans toute l'Europe, et sur laquelle un historien doit réserver son opinion, puisque l'histoire n'a pas encore prononcé. Mais l'observateur désintéressé, tout en accordant à M. Thureau-Dangin sa réfutation rationnelle des doctrines chimériques, aura peine à se scandaliser autant que lui de l'état d'esprit qui les faisait naître. Si modéré que soit son réquisitoire, il en ressort que l'édifice social menacé par ces doctrines était une construction définitive, sinon une arche sainte; on devait l'améliorer, sans doute, mais qui la voulait démolir était criminel. Telle paraît être l'opinion de l'écrivain, quand il parle du « mal mystérieux, redoutable, qui travaillait la classe ouvrière, » du « rêve fiévreux qui possédait alors l'imagination de cette classe; » quand il écrit avec un regret évident : « On dirait que la barrière qui avait séparé jusqu'alors le monde des réformes sociales de celui des agitations politiques s'est abaissée. » — Eh! quoi? ne vous y attendiez-vous pas? Quand vous nous racontez la dure jeunesse d'un Louis Blanc, d'un Proudhon, puis-je m'étonner que leur idéal soit directement opposé à celui de M. Laffitte? Ma raison juge inefficaces les moyens qu'ils proposent pour réaliser cet idéal;

mes intérêts peuvent en être révoltés; ma conscience se refuse à les déclarer coupables parce qu'ils essaient de le faire triompher, comme M. Laffitte a fait triompher le sien contre celui de M. de Polignac. Depuis 1789, la reconstruction du monde est en adjudication ouverte, au plus offrant. Qui aura qualité pour arrêter les enchères, pour dire devant tel essai, à tel jour : adjugé! — Passe encore pour l'exposé des doctrines, me répondrait peut-être M. Thureau-Dangin, et bien d'autres avec lui; mais le crime commence dès que ces doctrines impliquent l'appel formel ou dissimulé à la violence. — Sans doute, sans doute, il faut toujours maintenir cet excellent principe, il faut excommunier d'avance tous ceux qui porteront la pioche révolutionnaire dans un édifice vermoulu. Seulement... Seulement j'admire et j'envie de tout cœur le sérieux du catéchiste qui peut fulminer cet anathème, entre les monumens commémoratifs de la Révolution et la colonne de Juillet. — « J'y suis, j'en ai délogé les autres, on me respecte et m'applaudit d'y avoir réussi; qui viendra m'en déloger est un brigand! » Les enfans disent cela, dans les petits châteaux de sable qu'ils élèvent sur la plage, entre deux marées.

A notre époque, tout réveil idéaliste qui succède à une période de matérialisme se manifeste par deux mouvemens simultanés : un mouvement socialiste, pour ceux qui cherchent leur idéal sur terre; un mouvement religieux, pour ceux qui le placent au ciel. Il appartient au second de modérer le premier. La renaissance de l'esprit religieux était appelée par beaucoup, à la veille de 1848, et annoncée par des voix éloqu岸tes. M. Thureau-Dangin constate le grand effet produit sur l'opinion par le discours de Montalembert, en août 1847. « Qu'y a-t-il de plus infirme dans ce pays? disait-il à M. Guizot. Vous l'avez proclamé avec plus d'éloquence que personne, c'est l'état des âmes; c'est elles qui ont besoin qu'on leur prêche le dévouement, le désintéressement, la pureté; c'est l'éducation morale de ce pays qui est, sinon à refaire, du moins à modifier profondément. Et comment vous y prendrez-vous? C'est une banalité que de le dire, vous ne pouvez vous y prendre sérieusement que par cette forte discipline des âmes et des consciences qui se trouve dans la religion... Qu'avez-vous fait pour assurer cette liberté? Rien. » — M. Thureau-Dangin applaudit à ce langage, ai-je besoin de le dire? Il déplore que le gouvernement de Juillet ait négligé le vrai remède contre le socialisme. « Le remède ne pouvait être que dans le retour à la religion; seule elle pouvait vraiment redresser les esprits et pacifier les cœurs des prolétaires; seule, elle pouvait donner à ces derniers les explications et les espérances qui leur rendaient la vie intelli-

gible et supportable. » — Nous sommes d'accord ; et pourtant, si nous allons au fond des pensées, je crains bien qu'une fois de plus notre accord soit tout de surface. Certes, je ne ferai pas à l'écrivain chrétien l'injure de croire qu'il appelle au secours des intérêts le catéchisme-gendarme ; mais quand il attend de ce livre l'enseignement de « la résignation » au prolétaire, j'entends un prolétaire le prendre à partie. — « Le catéchisme ! l'Évangile ! vous me la baillez belle ! Avant toutes choses, l'Évangile conseille au riche de se dépouiller en faveur d'autrui. Je ne demande pas cette perfection de sainteté. Mais vous conviendrez du moins que l'Évangile et le catéchisme commandent la résignation à tous, sans distinction. Qui doit se résigner à ne point posséder, vous ou moi ? Qui doit se résigner, moi à ne pas entrer, ou vous à sortir ? L'Évangile ne le dit pas ; et si le catéchisme me défend le vol, il ne m'interdit pas de désirer, de préparer les transformations historiques les plus radicales : *tradidit disputationibus*. Il prescrit la soumission au maître, au légitime possesseur. Si j'ai, comme je le crois, la force politique, si je puis faire demain des lois économiques à ma convenance, je serai légalement le maître, le légitime possesseur. Vous soumettez-vous ? Et d'ailleurs, puisque le ciel vous paraît de si grand prix, résignez-vous plus fort que moi, résignez-vous le premier, votre part là-haut sera plus belle. » — Chacun devine tout ce que le prolétaire pourrait ajouter ; je vois mal ce qu'on pourrait lui répondre. Le rôle du catéchisme-gendarme est bien fini ; si l'on y compte encore, mieux vaut chercher autre chose. L'admirable livre n'est pas un instrument de fixation sociale ; il est en tout temps une école de résignation pour le faible, de modération pour le fort. Si le faible d'aujourd'hui doit être le fort de demain, il faudra intervertir les applications qui nous agréent présentement. Sinon, le peuple ne verra dans votre prédication qu'une hypocrisie, un instrument de règne, une religion à faux poids ; il continuera de s'y montrer rebelle.

Je me suis attardé aux deux chapitres essentiels de cette histoire. C'est qu'en plus de leur intérêt historique, ils présentent un intérêt actuel. On a signalé maintes fois le parallélisme entre la classe dirigeante qui s'éleva après 1830 et celle qui s'est élevée depuis 1880, entre les problèmes, les erreurs et les courans d'idées de ces deux époques. Il y aurait puérité à forcer les ressemblances ; il y aurait aveuglement à les méconnaître.

III.

Le dernier volume nous fait assister à l'ébranlement subit et à la chute de la maison : campagne des banquets, session de 1848,

révolution. L'art du narrateur ajoute encore au relief des événements qu'il raconte. M. Thureau-Dangin n'a pas de peine à démontrer que l'agitation des banquets était factice, que les organisateurs faillirent y renoncer, tant ils trouvaient peu d'écho dans l'opinion. Il faut lui accorder sa démonstration, pour ce qui est de la faiblesse et de la perfidie de l'opposition; mais s'il en conclut que le gouvernement fut victime d'un accident et d'un caprice du sort, je ne le suis plus. Dans la plupart de nos crises, ce n'est pas l'opposition qui est forte, c'est le pouvoir qui est faible; une chiquenaude le renverse, parce que le terrain s'est insensiblement dérobé sous lui, dans ces assises profondes où l'on se désintéresse également des querelles du gouvernement et de l'opposition. Le peuple ne demandait pas la réforme électorale, j'en crois volontiers l'historien; mais il n'attendait plus rien du pouvoir, ce qui était plus grave qu'une exigence précise. De là, à la dernière minute, quand les regards voient s'ouvrir brusquement l'abîme qu'ils ne soupçonnaient pas, cette inexplicable paralysie qui fait que tous s'abandonnent et sont abandonnés de tous. M. Thureau-Dangin nous rend parfaitement la sensation de cet affolement dans la stupeur, de « l'action débilite de cet air, » comme il l'appelle. Le 24 février, les armes tombent de toutes les mains; des hommes d'une vigueur éprouvée, Bugeaud, Bedeau, La Moricière, montent à cheval pleins de résolution, s'arrêtent après quelques pas comme frappés de la foudre, battent en retraite sur un on-dit. M. Guizot, qui s'est obstiné contre le flot à l'heure où l'on pouvait peut-être l'apaiser par un sacrifice de personnes, lâche le gouvernail en pleine manœuvre. Le vieux roi et M. Thiers luttent de finesse, ils échangent leurs coups de griffe accoutumés, tandis que la royauté agonise. Nul n'est à son poste ou ne s'y maintient, rien n'est prêt, sauf la voiture de l'exil. On a dit qu'elle n'était pas attelée. Erreur! A certaines heures, la voiture de l'exil est toujours prête, sans que personne en ait donné l'ordre, et il n'y a qu'elle de prête, avec les relais de la route connue.

M. Guizot, dont les pensées étaient souvent plus justes et plus hautes que ses actes, dut se rappeler alors ce qu'il écrivait à M. d'Houdetot quelques mois auparavant : « Les calculs de l'intérêt ne sont pas une base solide; la moindre affection désintéressée serait plus rassurante. » Tout ce monde, groupé par les intérêts, s'évanouit à l'instant de la débâcle; par-delà les insurgés, la foule indifférente regarda passer ce qui n'avait pas su fasciner ses yeux. Dans l'entourage, aucun de ces traits touchants, dans le peuple, aucun de ces retours de sensibilité qui embellissent le malheur. La population parisienne ne retrouva un souvenir attendri que pour son préfet, M. de Rambuteau, qui avait fait des

choses utiles à ses administrés; les envahisseurs de l'Hôtel de Ville couchèrent son portrait sur le lit de la préfecture, en disant : « Dors, papa Rambuteau, tu as bien mérité de te reposer. »

M. Thureau-Dangin établit avec son équité habituelle les responsabilités de chacun, du côté de l'attaque et du côté de la défense. Il ne s'en départ, trop légèrement à mon sens, que vis-à-vis d'un seul homme, Lamartine. Fréquemment, au cours de son récit, l'historien charge le poète; pourtant, il le reconnaît lui-même, le grand isolé n'a jamais conspiré. Admirable d'abnégation au moment de la coalition, il reprend ensuite sa liberté; hautement, franchement, il attend et appelle la bourrasque qui doit le porter au rivage de ses rêves. M. Thureau-Dangin accuse « cette ambition immense et vague. » Ambition toute naturelle et légitime, puisqu'elle était liée à des vues élevées sur la transformation imminente de la France, puisqu'elle ne trahissait aucune fidélité, ne faussait aucun serment. Mais voici qui est plus grave. Notre auteur représente Lamartine indécis, au moment où M^{me} la duchesse d'Orléans se rendait à la chambre, avec l'espoir d'y faire proclamer la régence. L'acteur Bocage, venant des bureaux de la *Réforme*, aurait alors gagné le poète en lui disant : « Aidez-nous à faire la république, nous vous y donnerons la première place. » — Et M. Thureau-Dangin revient à plusieurs reprises sur « le marché de M. de Lamartine. » Il avoue d'ailleurs qu'il tient ce renseignement de troisième main. Je voudrais des sources plus directes et plus sûres, avant d'immoler cette chère mémoire à une vanterie de comédien. Sur le fond même de la question, M. Thureau-Dangin peut-il croire que l'intervention de Lamartine eût prolongé la régence plus d'une heure? Le scénario de nos révolutions est classique, à force d'être répété. — Acte I. — Le monarque abdique en faveur d'un enfant. — Acte II. — Quelques fidèles proclament cet enfant et la régence. — Acte III. — Le peuple proclame la république à l'Hôtel de Ville. — Il est sans exemple que l'acte II ait fait languir la pièce, on sait dès le prologue qu'il faudra la jouer jusqu'au bout. En sacrifiant sa popularité pour faire durer quelques instans un expédient condamné d'avance, Lamartine eût gaspillé cette force qui allait arrêter le drapeau rouge et sauvegarder l'honneur du pays. Pourquoi l'eût-il fait? Que devait-il à ce gouvernement? Ah! si Lamartine, le fils du défenseur des Tuileries au 10 août, eût touché au trône de ses rois en 1830, les amis de sa gloire auraient dû lui souhaiter, lui loger au besoin une balle dans la tête. Après 1830, et c'est ce que M. Thureau-Dangin semble oublier quelquefois, en dehors de ceux qui avaient commandité l'entreprise, personne ne devait rien à personne, toutes les ambitions raisonnables étaient également licites dans la carrière ouverte à tous. Passager sur un navire battu

par la tempête, étranger à l'équipage, n'ayant rien juré aux officiers de la nouvelle promotion, et persuadé qu'ils faisaient voile contre le vent, Lamartine, qui se sentait les mains assez fortes pour tenir la barre, avait le droit de s'en emparer, de lancer le vaisseau sur la route qu'il croyait bonne, et de gouverner vers l'avenir. M. de La Rochejaquelein donnait à tous les vaincus de 1830 leur devise, quand il s'écriait, dans la séance du 24 février : « Il appartient à ceux qui, dans le passé, ont toujours servi les rois, de parler maintenant du peuple. »

Notre auteur termine son livre en dressant le bilan du régime. Il confesse à nouveau les misères et les fautes ; il met en regard les dix-huit années de paix et de prospérité, le bon fonctionnement des rouages parlementaires, la gestion prudente de nos intérêts au dehors ; et prenant avantage de la situation favorable où se trouvait la France à la chute de la monarchie de Juillet, il sollicite de l'histoire, après comparaison avec les gouvernements qui ont précédé et suivi, une mention hors ligne pour ce régime. Si l'on était en humeur de le contredire, il suffirait peut-être de lui opposer ce passage de son mélancolique épilogue : « Ainsi a disparu cette monarchie qui, tout à l'heure encore, semblait si bien assise. Elle est tombée, sans que sa chute ait été préparée ou provoquée par quelque événement intérieur ou extérieur, tel que les ordonnances de juillet 1830 ou la défaite de Sedan en 1870. Elle a été vaincue sans qu'il y ait eu bataille, car certes on ne peut donner ce nom aux échauffourées partielles qui, en trois jours, n'ont coûté la vie qu'à 72 soldats et 289 émeutiers. Un effet sans cause, a-t-on pu dire. Aucune histoire ne laisse une impression plus triste... » Voilà une défense qui pourrait se tourner en réquisitoire. L'historien ne croit guère aux effets sans cause ; avouer qu'une armée a disparu sans être attaquée, c'est faire un singulier éloge de sa valeur intrinsèque. — Mais si j'ai discuté quelques assertions et quelques tendances de ce livre, rendant ainsi le meilleur hommage à son autorité, je ne sens nulle envie d'en contester les conclusions. Nous sommes trop près de cette période pour deviner à quel moyen terme l'histoire s'arrêtera, entre la furieuse épitaphe de M. Desmousseaux de Givré : « Rien, rien, rien ! » et le panégyrique discret de M. Thureau-Dangin. En achevant la lecture de son œuvre, je ne garde qu'une opinion très ferme : le rang éminent qu'il réclame pour la monarchie de Juillet serait hors de discussion, si l'on devait classer les gouvernements d'après le mérite des historiens qu'ils suscitent.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Vaudeville : *le Prince d'Aurec*, comédie en trois actes de M. Henri Lavedan.

Ce qu'il y a le moins dans la pièce de M. Lavedan, c'est une pièce ; ce qu'il y a le plus, c'est de l'esprit : un esprit d'ironie, d'amertume et de satire, qui pince, qui blesse, qui fustige et qui mord.

Il était une fois un prince et une princesse. Le prince ayant besoin de quatre cent mille francs pour une dette de jeu, et la princesse de deux ou trois cent mille pour une note de couturière, tous les deux, à l'insu l'un de l'autre, empruntent la somme totale à un riche baron israélite, de leurs familiers, qu'ils méprisent et dont ils sont méprisés. Le jour où le prêteur exige de la princesse le genre de remboursement que vous pensez, le noble couple s'indigne et menace de chasser le juif insolent. Mais il faudrait le payer d'abord, et, le ménage princier ne possédant plus guère que son nom, c'est la duchesse douairière qui règle le compte. De ce baron juif et de ce prince chrétien, lequel vous paraît le plus honorable ? « Monsieur, comme dit à l'un de ses pareils je ne sais plus quel héros de M. Cherbuliez, ma pourriture salue la vôtre. »

Telle est la donnée du *Prince d'Aurec*. Peu de poisson, mais beaucoup de sauce, et une sauce si relevée que parfois elle emporte la bouche. Les deux premiers actes se passent tout entiers en paroles, en paroles amères, sanglantes même, et nous connaissons les gens par des mots plus que par des faits. Voici le prince d'Aurec, en tenue de gentilhomme-cocher. Il descend de son siège. D'où vient qu'il a le

front soucieux? Aurait-il accroché? Non pas. Il a seulement perdu 400,000 francs la nuit dernière. S'il a pourtant mené son mail ce matin, c'est que noblesse oblige. Voici la princesse, une mince poupée, éprise jusqu'à la folie de chiffons et de divertissemens. Elle donne demain une fête costumée, où l'on dansera la pavane, et le cousin Jojo, un petit imbécile de vicomte, est venu tout exprès de Nantes pour régler cette figure chorégraphique : il conduit le cotillon, comme d'Aurec la diligence. Voici le marquis de Chambersac, agent commissionné d'affaires équivoques, dénicheur de parchemins à bon compte, courtier de riches mariages et brocanteur d'épées de famille. Voici encore le baron de Horn, le financier juif millionnaire, qui, de ses millions; achète ses entrées dans la noble maison, l'honneur de toucher aujourd'hui la main droite du prince et surtout l'espoir de toucher demain la main gauche de la princesse. Qui citerons-nous encore? Le romancier Montade, admis ou toléré ici pour ses livres, comme de Horn pour son argent; enfin, la duchesse douairière de Talais, mère du prince, une honnête femme, celle-là. Malheureusement pour la noblesse de France, elle est née Virginie Piédoux et fille d'un fabricant de machines à faire le beurre. C'est entre ces divers personnages que se déroule, durant les deux premiers actes, non pas l'action, mais le dialogue, un dialogue qui tout le temps siffle et fouette comme une poignée de verges. Très brillante, au premier acte, une scène entre Horn et Montade; elle étincelle de traits aigus et qui portent, mais qui porteraient mieux encore, lancées par d'autres mains que celles de Horn, ce prêteur à intérêts galans, cet usurier d'amour. Non moins vive et plus forte, la grande scène du second acte entre la mère et le fils. Le costume des personnages la fortifie encore. La duchesse est en M^{me} de Maintenon; le prince en connétable. Il a coiffé le casque et ceint l'épée de son aïeul Guzman; les reliques se mêlent aux oripeaux et le contraste s'accuse, plus ironique et plus amer, entre la gravité de l'entretien ou de la querelle et le ridicule des accoutremens. La vieille question de la race, de la supériorité due à la seule durée, à l'honneur venant « du nom que l'on signe et non des actions qu'on fait, » cette question est abordée par les deux interlocuteurs en paroles hardies : « Avec le nom que je porte, s'écrie le prince, pour excuser son oisiveté... — Eh! mon enfant, répond la duchesse, vous ne portez plus vos noms; ce sont eux qui vous portent. » Elle a raison ici contre son fils; mais, plus loin, lorsqu'au sang des Talais qui furent des fidèles, des vainqueurs et des héros, le jeune viveur oppose impudemment le sang des Valais, qui furent des lâches, des traîtres et des régicides, alors le fils et la mère n'ont-ils pas raison l'un contre l'autre, et quel dommage, quand on a tant d'ancêtres, de ne pouvoir choisir!

Des trois actes de la comédie, le dernier est de beaucoup le meilleur.

leur : d'abord il est le seul qui mette réellement aux prises les personnages principaux, qui crée entre eux plus qu'un débat de mots : un conflit de sentimens et de passions. Le prince, la princesse et de Horn avaient beaucoup parlé jusqu'ici ; nous les voyons enfin agir, et chacun selon sa nature. Et puis les deux scènes capitales de ce dernier acte, la seconde surtout, entre de Horn et d'Aurec, nous plaisent par un grand air d'impartialité, par la leçon qu'elles donnent, cruelle, mais équitable, par une égale distribution, entre deux tristes personnages, de vilénie et de honte. Laissons la princesse, et qu'il lui soit pardonné : capable de s'endetter en Israël, elle ne va pas jusqu'à se libérer de la façon qu'on pouvait craindre. Mais le prince et le baron se valent tous deux, et M. Lavedan a raison de faire souffleter ici l'une par l'autre la finance juive qui achète et la noblesse chrétienne qui se vend. Honnies soient et honnies également les deux parties en ces répugnantes affaires. Pour 130,000 francs, un prince d'Aurec a livré à un baron de Horn l'épée de son ancêtre le connétable. En quelles mains elle tombe, l'arme glorieuse ! Mais aussi de quelles mains ! On a vu où la traînait le petit-fils : dans les mascarades, elle qui jadis avait brillé en d'autres fêtes. Oh ! quand ces fêtes-là reviendront, je n'en doute pas, ils en seront, et des premiers peut-être, ceux que La Bruyère appelait les grands. Le prince d'Aurec lui-même n'y manquera pas. Je me ferai tuer, dit-il à la fin de la comédie. Mais derrière lui Montade réplique avec un sourire : « Pas plus que nous. » C'est vrai, nous ne leur avons même pas laissé ce privilège. Et puis la grande affaire, en ce monde, n'est peut-être pas tant d'être bien né ou de bien mourir, que de vivre bien.

La comédie de M. Lavedan frappe les grands qui vivent mal ; en gentilshommes peut-être, mais à peine en hommes ; en écuyers ou en jockeys, à moins que ce ne soit en palefreniers ou en clowns. Le bonhomme Poirier les connaissait déjà, et quand sa fille lui demandait où était son gendre, il répondait : « A l'écurie, parbleu ! Où veux-tu qu'il soit ? » Hélas ! parce qu'on ne mène plus la France, n'y a-t-il plus à mener que de grosses vilaines voitures à quatre chevaux ? Si l'on n'est plus aux honneurs, ne saurait-on être encore à l'honneur et à la peine ? Mais non ! M. Lavedan ne les calomnie pas : des grands seigneurs se déguisent et se maquillent ; n'ayant plus de rois, ils se font rois eux-mêmes, et de quel royaume ! De la mode inepte et du luxe imbécile ; ils décident d'un veston et protègent une coupe de cheveux ; ils décrètent des cravates, sanctionnent des gilets, et la grandeur de leur nom fait paraître encore davantage la petitesse et la vanité, quand ce n'est pas la honte, de leurs actions.

Contre ceux-là, M. Lavedan a raison, raison avec esprit toujours, parfois avec éloquence, bien que peut-être avec un peu d'âpreté et

quelque apparence de rancune bourgeoise. Mais ceux-là ne sont pas tout le monde, ni même tout leur monde, et je regrette de ne pas trouver dans *le Prince d'Aurec* cette réserve nécessaire. Si je louais tout à l'heure M. Lavedan de ne pas distinguer entre le juif et le noble, je lui reprocherai maintenant de ne pas distinguer entre les nobles. Ils n'en meurent pas tous, mais tous ils sont frappés et tous n'auraient pas dû l'être, ni de tant de coups. De la duchesse douairière, par exemple, de cette brave femme, pourquoi n'avoir pas eu la générosité de faire une grande dame tout à fait, par droit de naissance? A côté du prince d'Aurec, du marquis de Chambersac, du vicomte Jojo, pourquoi ne pas nous montrer quelque fils de ce duc de Montmeyran, l'ami de Gaston de Presles, qui disait déjà vers 1850 : « Nos droits sont abolis, mais non pas nos devoirs. » Admirable parole, et plus belle et plus vraie encore aujourd'hui que jadis et dont plus d'un, parmi les grands, a fait sa devise, le thème de ses écrits ou de ses discours et la règle de ses actions. Il fallait le reconnaître et le proclamer. Il fallait, ne fût-ce que pour la beauté supérieure de la comédie, balancer mieux les poids et les contrepoids, opposer la lumière à l'ombre en ce vaste tableau, que M. Lavedan a eu le grand mérite d'entrevoir, sans l'embrasser d'un regard assez étendu. Il a dit la vérité, mais il n'a pas dit toute la vérité et il ne l'a pas dite à tout le monde. D'autres que les gentilshommes avaient qualité pour l'entendre. La pièce a failli s'appeler *les Descendants*. Soit ; mais en face de ceux qui descendent, on eût souhaité de voir également ceux qui montent, et par quels degrés. Et puis, à entendre frapper si fort sur les uns, les autres sentent quelque trouble de conscience ; ne fût-ce que par esprit de justice, il leur plairait d'être battus. Crève donc, société ! grondait jadis un marquis d'Émile Augier. Si jamais le funeste vœu s'accomplissait, la faute en serait-elle aux hommes qui s'en vont, ou aux hommes qui arrivent, et n'avons-nous pas à craindre aujourd'hui les appétits et les convoitises, plus que les souvenirs et les regrets?

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Certes, on abuse souvent des fêtes publiques en les multipliant sans mesure et sans discernement, en leur donnant le caractère de commémorations banales ou irritantes. Quand elles viennent à leur heure, quand elles répondent à un sentiment sincère et juste, elles sont une partie heureuse de la politique ; elles ramènent à la simple vérité des choses et elles reposent des vaines querelles, des conflits malfaisants, des violences ou des misères des partis.

Ainsi en a-t-il été de ces fêtes récentes de Nancy et de l'apparition de M. le président de la république au milieu des populations de l'Est. On avait besoin de sortir de cette atmosphère troublée et énervante où l'on vivait ces derniers mois ; on en avait assez des crimes anarchistes et des paniques, des défis socialistes, — et aussi des éternelles polémiques religieuses, des déclamations de secte, des interpellations, des guerres d'église. Le voyage de M. le président de la république dans l'Est est venu fort à propos dissiper ou intercepter ces nuages, nous ramener à un air plus sain, faire revivre, ne fût-ce qu'un instant, les sentimens simples de confiance et de paix. A la vérité, ce voyage du chef de l'État, ces fêtes préparées à Nancy pour le recevoir n'avaient pas laissé d'éveiller quelque doute, quelque inquiétude. On craignait un peu cette excursion nécessairement retentissante et les démonstrations ou les incidens qui pouvaient en être la suite. Les journaux allemands, pour leur part, n'avaient pas manqué de sonner l'alarme, de piquer les susceptibilités françaises en signalant comme une menace, presque comme un défi, cette réunion à la frontière, et ces agglomérations populaires et ces manifestations toujours possibles. On crai-

gnait l'imprévu ! Il n'en a rien été, ou, s'il y a eu un imprévu, ce n'est pas celui qu'on craignait. Du jour où M. Carnot a paru sur la terre lorraine, tout s'est passé avec une correction et une mesure singulièrement significatives. Il n'y a eu ni une jactance, ni une parole réellement dissonante ni un accident. Pas un mot n'a été prononcé qui ait pu inquiéter ou attrister le patriotisme le plus scrupuleux ou être un embarras pour M. le ministre des affaires étrangères. A deux pas de la frontière, sous le regard de la France attentive et sympathique, on n'a parlé que d'union, et, par une fortune heureuse, M. le président de la république a pu se croire encore à cette fin du dernier automne où il faisait appel à tous les patriotismes, à toutes les bonnes volontés. Les fêtes de Nancy semblent se rattacher, à travers huit mois troublés et mal employés, à ces jours du lendemain de Cronstadt et des grandes manœuvres de l'Est, où la conciliation patriotique et la modération libérale étaient le mot d'ordre de tous les discours.

Rien assurément de plus simple et de plus expressif à la fois que ce voyage ou plutôt ce rapide passage de M. le président Carnot en terre lorraine. Il y a eu là pendant quarante-huit heures toute une population rassemblée pour voir le chef de l'État, pour saluer en lui le représentant le plus éminent de la France. Il y avait des maires, des industriels, des ouvriers de la terre et de l'usine, des soldats, des membres du clergé, des jeunes gens des universités étrangères mêlés aux étudiants français. Il y a eu bien des discours. M. Mézières, M. Lavisse, ont parlé d'un accent vibrant à toute cette jeunesse universitaire, étrangère et française, réunie autour d'eux. M. le président de la république, harangué par tout le monde, a répondu à tout le monde, aux maires, aux chefs de l'armée, aux représentants du clergé, aux chefs d'industrie. Ils ont tous tenu le même langage ému et réfléchi, libre et mesuré. Non, sans doute, rien de ce qu'on craignait n'a troublé les cérémonies et la paix de ces deux journées du voyage présidentiel. Ces fêtes cependant ont été marquées par deux incidens qui n'étaient peut-être pas dans le programme et ne sont pas moins curieux, même assez significatifs. Le premier de ces incidens est le discours de M. l'évêque de Verdun, le second est le petit voyage que le grand-duc Constantin a fait de Contrexéville à Nancy pour saluer M. Carnot ; ils ont certes l'un et l'autre leur intérêt.

A dire vrai, les relations du gouvernement avec le clergé sont devenues depuis quelque temps si délicates ou si indéfinissables, que c'était peut-être une question de savoir ce que serait la première rencontre publique de M. Carnot avec les évêques. Elle devait être régulière et polie, ce n'était pas douteux ; elle pouvait aussi offrir quelques nuances. Que M. l'évêque de Nancy, M^{sr} Turinaz, qui a été particulièrement frappé, ait mis un peu de réserve dans son attitude et dans son

langage, ce n'est pas bien étonnant : c'était peut-être de la dignité de la part d'un prélat qui aurait paru, par une affectation d'empressement, chercher à désarmer ceux qui lui ont enlevé son traitement. M. l'évêque de Verdun, pour sa part, n'a point hésité, comme on dit, à rompre la glace. Il est allé droit à M. le président de la république, lui portant son adhésion franche, loyale, sans arrière-pensée au gouvernement « que le pays s'est donné. » Il lui a témoigné avec une libre et énergique familiarité ses sentimens de patriotisme et de dévouement à la France, ses vœux de pacification, d'union entre toutes les « forces vives » qui font la force nationale. Et tout cela, il l'a dit sans faux-fuyans, sans diplomatie, en homme qui ne marchande pas à la république l'appui des forces catholiques si le gouvernement veut s'en servir en les respectant; M. Carnot s'est hâté d'accepter loyalement ces paroles d'un « cœur chaud, respirant la droiture, » comme un gage de concorde et de paix, au début de son voyage. Il est certain que le discours de M. l'évêque de Verdun peut passer pour une des expressions les plus vives de ce mouvement de conciliation qui s'accomplit sous l'autorité du chef de l'Église lui-même. On ne dira pas plus, on ne le dira pas avec plus de rondeur et même de candeur.

Quant à la visite du grand-duc Constantin à Nancy, c'est évidemment de toute façon l'incident le plus caractéristique de ces fêtes de l'hospitalité lorraine. Le prince est arrivé à peu près à l'improviste, sans apparat, dans la ville tout animée et pavoisée, au milieu des réceptions et des cérémonies. Il a vu M. Carnot, il s'est entretenu familièrement avec M. le président de la république. Il a passé tout au plus quelques heures à Nancy : c'est tout et c'est assez. Cette visite pouvait être désirée, elle n'était pas prévue, elle avait été encore moins concertée, d'après toutes les apparences. Elle a eu le mérite d'une surprise. Elle a d'autant plus de signification, qu'elle a été visiblement un acte tout spontané de cordiale courtoisie de la part des Russés et qu'elle a coïncidé avec une entrevue que le tsar avait en ce moment même à Kiel avec l'empereur Guillaume II. L'empereur Alexandre III à Kiel, le grand-duc Constantin à Nancy, c'est un jeu de haute diplomatie ! Le sentiment français n'a pas manqué d'accueillir cet incident de la visite à Nancy, comme il est disposé depuis quelque temps à accueillir tout ce qui vient des Russes. Une fois de plus, on a mêlé la Russie et la France, le nom du grand-duc et le nom de M. Carnot dans les acclamations, dans les ovations. De sorte que tout concourt à relever l'importance du voyage présidentiel, et l'esprit politique qui a préparé ces fêtes, et la prudence des discours, et le langage des chefs du clergé, et la visite du grand-duc Constantin, et la spontanéité du sentiment public.

Où, assurément, cette rapide excursion présidentielle a son importance et sa signification dans notre vie contemporaine. Les fêtes lor-

raines se sont bien passées, et à travers tout, quels que soient les incidens, il y a une sorte de moralité intime qui se dégage de ce nouveau voyage, comme de presque tous les voyages de M. le président de la république. Si peu qu'on observe les choses dans leur vérité, sans se laisser duper par les apparences, par les commentaires frivoles ou intéressés, on voit se reproduire sans cesse le même phénomène, une sorte de contradiction perpétuelle entre la politique usuelle de tous les jours et ce qu'on pourrait appeler la politique des grands jours, la politique du grand air. Qu'est-ce à dire ? Comment se fait-il que le langage ne soit plus le même à Paris, dans un bureau de journal ou dans un couloir de la chambre, et dans les provinces, face à face avec la masse nationale ? Voilà un problème au moins curieux.

Tant qu'on est à Paris, on fait de la politique de parti et de secte, on se crée un petit monde factice, échauffé et violent, où l'on ne vit que d'abus de domination, de préjugés, de passions de coterie, de divisions et d'exclusions. On n'est occupé qu'à tendre des pièges au gouvernement, à l'intimider ou à le dominer par des interpellations et des ordres du jour captieux, à l'entraîner aux mesures acerbes contre les évêques, aux spoliations subreptices de malheureuses communautés, aux laïcisations à outrance. Ce qu'on redoute le plus, c'est l'apaisement par une libérale et intelligente modération. Dès qu'on est au loin, à l'air libre, tout change d'aspect ; ce n'est plus la même atmosphère, ce n'est plus surtout le même langage. On ne parle plus que de l'union de tous les Français, — de « l'union sous la loi de la république, » cela va sans dire, — mais d'une union sincère et franche où puissent se confondre toutes les forces nationales. M. le président de la république se fait un devoir d'accueillir avec des paroles de cordialité M. l'évêque de Verdun allant lui dire : « Si vous voulez nous aimer un peu, nous témoigner un peu de confiance, protéger nos libertés nécessaires, vous verrez que nous sommes capables de vous aimer beaucoup et de consacrer tout ce que nous avons d'influence, d'intelligence, à la prospérité, à la grandeur de la France. » Le président du consistoire réformé dit à son tour : « Vous représentez à nos yeux la France libérale, tolérante, généreuse, à jamais guérie, nous l'espérons, du fanatisme religieux ou irrégulier. » M. le président du consistoire israélite invoque devant M. Carnot les « traditions de libéralisme et de tolérance. » Le préfet lui-même, en présentant les maires au chef de l'État, a pu ajouter : — « S'il en est quelques-uns parmi eux qui hésitent encore à oublier leurs regrets ou leurs souvenirs, ceux-là ont, à la frontière, oublié tout dissentiment. Ils ont tous tenu à se rallier aujourd'hui à notre drapeau dont l'honneur est confié à votre garde,.. » c'est-à-dire que toutes les paroles que M. le président de la république a pu entendre ou prononcer dans son voyage sont la contradiction de tout ce que font ou disent les républicains de parlement et de parti qui en

sont encore à leur politique de fanatisme étroit et d'exclusion. Oui, comment cela peut-il se faire? Comment s'expliquent ces contradictions!

Comment cela se fait-il? C'est tout simplement que, lorsqu'on parle à Nancy ou ailleurs, dans d'autres provinces, d'union, de libéralisme, de tolérance, on a laissé à Paris le langage des partis : on est sous l'influence de cette masse nationale vivante et saine au milieu de laquelle on se retrouve ; on est plus près du pays, du vrai pays, qui, lui, en immense majorité, n'est ni fanatique, ni sectaire. Et qu'on ne dise pas que le pays s'est prononcé pour la politique de parti en votant aux dernières élections pour les républicains. Eh ! sans doute il a voté et votera probablement encore pour des républicains, parce qu'en réalité il a accepté la république sans subterfuge, sans arrière-pensée, comme le souverain pontife lui-même conseille aux catholiques de l'accepter. Il ne reste pas moins ce qu'il est, sensé, laborieux, paisible d'instincts et de mœurs, étranger aux subtilités des partis comme aux utopies révolutionnaires, et ceux qui s'approchent de lui sentent aussitôt que le langage le mieux fait pour lui plaire, pour le conquérir, est le langage de la raison, du patriotisme et de la modération. Que les partis extrêmes s'efforcent de l'agiter ou de l'abuser, de l'entraîner dans des réactions désormais sans issue ou dans des aventures révolutionnaires sans avenir, c'est possible. Entre les partis extrêmes, la vraie masse française se retrouve en toute occasion, et c'est justement la moralité de ce dernier voyage de M. le président de la république d'avoir montré qu'à travers toutes les agitations factices il y a toujours une nation sensée, virile, confiante, faite pour mériter les sympathies et garder son rôle dans le monde.

S'il y a des fêtes, des entrevues en France, il y en a aussi depuis quelque temps et de toute sorte en Europe. Les fêtes, les visites princières, les voyages des souverains se multiplient. Après cela, on en conviendra, il y a fêtes et fêtes, entrevues et entrevues. Les fêtes récentes de Copenhague ont, dans ce mouvement des choses du jour, une sorte d'originalité touchante. Le roi Christian a pu célébrer, il y a quelques années, le vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône ; il vient de célébrer ses « noces d'or, » l'anniversaire de son mariage avec la reine Louise. Tout est simple et cordial dans ces fêtes royales et populaires. Le vieux roi Christian a les mœurs patriarcales, il vit familièrement avec son peuple. Il a de plus la fortune d'être l'allié des plus grandes couronnes ; il a donné une tsarine à la Russie, une princesse de Galles à l'Angleterre, un roi à la Grèce. Il a eu, il y a peu d'années encore, des démêlés avec son parlement ; l'esprit de modération et de conciliation a eu raison de tout, et il n'est resté entre le souverain et le peuple danois qu'une vieille affection, que les dernières fêtes viennent de raviver. Et l'empereur François-Joseph,

lui aussi, vient de célébrer, non pas ses noces d'or, mais l'anniversaire de son couronnement comme roi de Hongrie ou plutôt l'anniversaire de la réconciliation des Habsbourg avec les Magyars par la résurrection d'une semi-indépendance hongroise. Toutes les vieilles et féodales magnificences magyares se sont réveillées à Buda-Pesth pour célébrer le libéral anniversaire. Que d'événemens s'étaient accomplis avant la révolution qui rendait, il y a vingt-cinq ans, la vie nationale à la Hongrie ! Ce qui se passait en 1867 ouvrait une ère nouvelle, et qui sait si la paix qui a régné depuis ne décidera pas l'empereur François-Joseph à pacifier aussi la Bohême en mettant sur son front la couronne de saint Wenceslas avec la couronne de saint Étienne ? Certes, ce sont là des fêtes, des anniversaires qui ont leur intérêt, même un intérêt politique ; mais ils pâlissent un peu devant cet autre incident qui a éclaté pour ainsi dire ces derniers jours, — la visite du tsar à l'empereur Guillaume II à Kiel.

Par elle-même, cette entrevue impériale si souvent annoncée, si souvent démentie et définitivement réalisée aujourd'hui, n'a sans doute rien d'extraordinaire. L'empereur Alexandre III a reçu il y a deux ans la visite de l'empereur Guillaume à Narva, il lui rend sa visite à Kiel. C'est l'acte d'un souverain qui met autant de mesure et de calcul que de correction dans tout ce qu'il fait, qui agit à son heure, avec une pleine possession de lui-même. Au fond, cette entrevue n'a une certaine importance que par les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, parce qu'elle a coïncidé avec l'apparition du grand-duc Constantin à Nancy. Entre les deux visites il y a évidemment un rapport intime. Il est bien clair que l'empereur Alexandre a eu son intention. En allant à Kiel, où il n'a pas fait d'ailleurs un long séjour, il a voulu prouver qu'il entendait sauvegarder ses relations avec l'Allemagne, maintenir les conditions et les garanties de la paix universelle dont il se croit, non sans raison, un peu l'arbitre. En envoyant le grand-duc Constantin à Nancy, il a voulu prouver que son voyage à Kiel ne changeait rien à sa politique, qu'il restait le souverain tout-puissant et cordial pour la France, qu'il entendait, en un mot, maintenir la tradition de Cronstadt. Au fond, c'est toute la question. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'espèce d'ahurissement où sont tombés les journaux allemands et anglais devant cette double visite. Ils admettaient Kiel, ils étaient prêts à en triompher ; Nancy les a déconcertés. La vérité est que rien n'est changé et que, si la triple alliance vit toujours, elle a toujours aussi devant elle un ensemble d'intérêts et de forces qui peuvent se faire respecter.

Soit donc ! Que les souverains se visitent ou fêtent leurs anniversaires, tandis que le président de la République française a ses ovations à Nancy, rien de plus simple sans doute. Les fêtes peuvent être quelquefois de la politique, elles ne sont pas toute la politique, et

si c'est aujourd'hui la saison des voyages, des diversions princières ou populaires, c'est aussi la saison des affaires, des crises ministérielles ou électorales. Par une coïncidence curieuse, en effet, voici trois ou quatre pays qui se préparent, sans trouble heureusement, non sans une animation visible et croissante, à renouveler leur parlement, leurs pouvoirs publics. Les urnes sont déjà ouvertes en Belgique pour la nomination de l'assemblée souveraine chargée de reviser la constitution; elles ne tarderont pas à s'ouvrir en Italie, où une crise adoucie par un vote qui vient de sauver momentanément le nouveau ministère, ne peut se dénouer que par un appel prochain au pays. L'Angleterre elle-même, la plus vieille et la plus grande des nations parlementaires, n'est plus désormais qu'à quelques semaines, peut-être quelques jours, des élections qui vont décider et de l'avenir du ministère conservateur et de la direction de la politique britannique. Voilà un été qui dans quelques régions de l'Europe ne paraît pas devoir être tout entier aux fêtes et pourrait ménager bien des surprises! Tout dépend partout d'un scrutin, qui lui-même peut dépendre de bien des circonstances générales ou locales.

Qu'en sera-t-il particulièrement en Angleterre? à quel moment précis se feront les élections? Sera-ce au mois de juillet, comme le présumait et le disait il y a quelques jours M. John Morley, un des chefs libéraux, ou un peu plus tard, au courant de l'automne? Jusqu'ici, il est vrai, la date est restée indéfinie, le ministère a évité de s'expliquer. Ni lord Salisbury, ni M. Balfour, son premier et habile lieutenant, n'ont voulu dire d'abord leur secret : ils ont tenu à se réserver jusqu'au bout le choix du moment et à se donner le temps de préparer leurs chances. Ce qui est bien clair cependant, c'est que tout se concentre dans ces élections et que tout se dispose pour une lutte à courte échéance. La chambre des communes elle-même ne discute plus que d'un air distrait, sans intérêt, sur le gouvernement local d'Irlande, avec la persuasion qu'elle fait une œuvre inutile, avec le sentiment d'une fin toute prochaine. Le secret qu'on ne dit pas s'échappe de tous côtés. S'il n'y a pas eu d'ailleurs ce qu'on peut appeler des explications publiques, il y a eu certainement entre les chefs du gouvernement et les chefs de l'opposition des pourparlers confidentiels, une sorte d'accord pour expédier sans plus de retard, sans contestation, les affaires les plus urgentes et débayer le terrain. De toutes parts, en même temps, dans tous les camps, on prépare ses armes; les meetings se multiplient dans toute l'Angleterre, à Londres même; les programmes se précisent, les mots d'ordre sont donnés. Bref, on peut dire que dès ce moment la bataille est engagée, et comme il arrive toujours dans un pays aux mœurs fortes et libres, elle est engagée grandement, sans subterfuges, sans puériles équivoques, non cependant sans être conduite avec toutes les ressources d'une tactique savante. Libéraux et

conservateurs, formés en deux armées, vont au combat avec des passions également ardentes, avec des chances peut-être presque égales, animés et menés par leurs chefs. Qu'étaient-ce en effet que ces discours prononcés depuis peu par lord Salisbury devant la « primrose League, » dans une réunion à Hastings, et le discours prononcé plus récemment par M. Gladstone à Memorial-Hall, devant l'union libérale et radicale, si ce n'est le signal de la grande mêlée? On sent que les deux chefs jouent serré. Ils n'ont pas sans doute dit leur dernier mot dans une campagne qui commence à peine; ils en ont déjà dit assez pour permettre de mesurer le caractère et la portée de cette nouvelle et décisive lutte des partis anglais.

Lutte assurément curieuse et par l'importance qu'elle peut avoir et par les hommes qui vont la soutenir, qui une fois de plus sont prêts à se mesurer devant le pays. Lord Salisbury, même avec l'aide de M. Balfour, ne laisse point, à vrai dire, d'être dans une position difficile et délicate. S'il n'y avait en jeu que la politique extérieure, il serait peut-être moins embarrassé. Il s'est contenté de déclarer l'autre jour, sans entrer dans plus de détails, que le calme est complet en Europe, que tout est à la paix. C'était un moyen de se dégager lestement sans se compromettre par des explications toujours périlleuses sur les intentions et les alliances de l'Angleterre. Malheureusement, c'est la politique intérieure qui reste pour lui la grosse difficulté, l'objet du grand litige entre les partis, et sur ce point il n'a peut-être pas été très habile jusqu'ici.

Il n'a pas été très heureux lorsqu'il y a quelques jours, sous prétexte de combattre la politique irlandaise des libéraux, il a prédit et légitimé d'avance l'insurrection des protestans de l'Ulster s'il se trouvait un parlement pour voter le *home-rule* en Irlande. C'était faire entrer imprudemment une prévision de guerre civile dans une lutte où la légalité domine tous les partis; c'était, comme on le lui a dit durement, « un vœu d'incendiaire politique. » Lord Salisbury a été peut-être moins heureux encore lorsque plus récemment, sous prétexte d'armer ou de défendre l'Angleterre contre le protectionnisme continental, il a essayé de relever le vieux drapeau protectionniste, et a criblé de ses railleries ceux qu'il a appelés les « rabbins » du Talmud libre-échangiste, les fidèles de Cobden et de Bright. C'est la vieille politique qui essaie de renaître, c'est la tradition du pur toryisme qui reparait. Seulement, le chef du cabinet, depuis qu'il est au pouvoir, n'a vécu et ne vit que par l'alliance des libéraux dissidens, comme son chancelier de l'échiquier, M. Goschen, comme lord Hartington aujourd'hui duc de Devonshire, comme M. Chamberlain, qui ont bien pu lui prêter leur appui dans sa politique irlandaise sans renoncer à leurs idées de liberté commerciale. La tactique du chef des conservateurs n'est pas sans péril, puisqu'elle peut diviser ou inquiéter ses alliés en

pleine bataille. Lord Salisbury a été peut-être d'autant plus imprudent qu'il a affaire à l'adversaire le plus puissant, le plus habile à profiter de toutes les fautes; il a devant lui M. Gladstone, et c'est certainement un des plus curieux, un des plus saisissans spectacles que celui de ce grand vieillard retrouvant à plus de quatre-vingts ans toute sa netteté d'esprit, toute sa verdeur pour renouveler la campagne du Midlothian contre lord Beaconsfield, pour ramener une dernière fois au combat son armée libérale. M. Gladstone a vraiment déployé tout son art de tacticien dans le dernier discours qu'il a prononcé à Memorial-Hall, et où il s'est étudié à tout ménager pour rallier toutes ses forces, à désintéresser les susceptibilités britanniques, à fondre dans un même programme la politique irlandaise et les réformes libérales revendiquées par les progressistes anglais. Il a tout combiné avec autant de puissance que de dextérité : c'est à coup sûr le plus grand meneur de batailles électorales, et celle qu'il conduit aujourd'hui si allègrement malgré son âge est, de son propre aveu, une des plus sérieuses qu'il ait livrées; elle peut dans tous les cas décider pour longtemps des affaires de l'Angleterre.

Entre conservateurs et libéraux ainsi engagés sous des chefs habiles, au milieu d'une agitation croissante, on ne peut guère prévoir encore de quel côté se tournera la fortune. Lord Salisbury a pour lui de vieilles traditions, la force d'une opinion toujours puissante, les grandes influences, les difficultés mêmes de cette question irlandaise avec laquelle bien des Anglais voudraient en finir et dont ils sentent la périlleuse gravité; M. Gladstone a pour lui sa popularité, l'éclat de son éloquence et de sa longue carrière, l'alliance des forces démocratiques grandissantes, le courant apparent de l'opinion, sans parler des Irlandais. Seulement, et c'est une complication de plus de ce grand scrutin, M. Gladstone gagnât-il cette dernière bataille, il resterait à savoir s'il ne sera pas trahi par l'âge, s'il gardera assez de force pour assurer jusqu'au bout, pour organiser une victoire libérale, et si cette victoire pourrait être durable sans lui.

Ces élections anglaises qui se préparent sont l'événement de demain. Aujourd'hui même s'ouvre, sur un plus petit théâtre, en Belgique, une lutte qui n'est pas moins sérieuse pour l'élection de la chambre nouvelle et du nouveau sénat chargés de reviser la constitution. Ce n'est pas sans peine qu'on en est arrivé là et qu'on a fini par se mettre d'accord sinon sur un programme complet, du moins sur le principe de la revision. Jusqu'au dernier moment, on a bataillé dans le parlement belge et sur le *referendum* et sur le suffrage universel, et sur la représentation proportionnelle, sans réussir à s'entendre. Plus d'une fois les confusions des partis, les dissentimens violens ont failli rendre tout impossible, et même, à la dernière heure, le chef de cabinet qui a conduit avec une singulière dextérité cette étrange cam-

pagne, M. Beernaert, a été tout près de donner sa démission. S'il ne l'a pas fait, c'est pour ne pas créer une complication de plus à la veille du scrutin, pour ne pas ajouter une crise ministérielle à la crise des institutions et des élections. Il est resté au pouvoir sans illusion, avec un cabinet incomplet depuis la mort du prince de Chimay et qu'il vient tout juste de compléter à la veille des élections. On a fini sans doute par sortir de toutes ces broussailles. Y voit-on beaucoup plus clair aujourd'hui, au moment où l'on vote? Un des traits les plus curieux de cette situation si nouvelle de la Belgique, c'est que l'obscurité ne cesse de régner sur toutes les questions délicates soulevées par la revision et que les dissidences sont dans tous les camps entre catholiques ou libéraux, entre M. Beernaert et M. Wæste comme entre M. Frère-Orban et les radicaux. On vote pour la revision, puisque c'est ainsi décidé; on ne sait pas ce que sera cette revision, et même on évite de trop s'expliquer.

Au fond, la seule chose vraie et claire dans ces élections, c'est la vieille lutte entre les deux grands partis belges, catholiques et libéraux. Les uns et les autres sont en présence, se disputant la victoire, les vainqueurs se réservant évidemment de conduire la revision à leur manière et d'en faire leur profit. Quels que soient les dissentimens entre M. Beernaert et M. Wæste sur le *referendum*, les catholiques se retrouvent unis dans le combat et marchent d'un même pas au scrutin. Quoique M. Frère-Orban et ses amis ne s'entendent guère avec les radicaux sur le suffrage universel, les libéraux de toutes nuances ont senti la nécessité de se rapprocher, de se concerter dans un intérêt de parti. Modérés et progressistes marchent ensemble, et les libéraux de Bruxelles ont su habilement relever leur liste par une candidature inattendue, celle de M. le général Brialmont, un des premiers ingénieurs militaires de l'Europe, le principal auteur des fortifications de la Meuse, qui vient d'être mis à la retraite et qui paraît disposé à prendre un rôle politique. Aujourd'hui, au scrutin, c'est la lutte traditionnelle des catholiques et des libéraux; demain, dans le parlement constituant, renaîtra la grande controverse de la revision, et la Belgique aura été peut-être plus heureuse que sage si elle retrouve avec sa constitution révisée les soixante années de paix et de liberté qu'elle a dues à sa vieille constitution.

Est-ce donc en Europe seulement qu'il y a de ces agitations d'opinion, de ces crises d'élections? Non, vraiment, il y a des scrutins qui s'ouvrent ou qui se préparent dans bien d'autres régions, dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien. On ne peut parler, sans doute, de ces républiques de l'Amérique du Sud comme le Venezuela où les revisions de constitution et les élections se font à main armée, par la sédition et la guerre civile. Aux États-Unis, dans ce pays de démocratie puissante, assez violente et passablement dénuée de scrupules, si l'on

veut, mais toujours animée d'un certain sens intime de légalité, tout se passe autrement, dans une liberté qui sait se contenir elle-même. A l'heure qu'il est justement, dans cette vaste Union américaine, tous les partis, toutes les passions, tous les intérêts sont déjà en mouvement pour la prochaine élection présidentielle; quoiqu'il y ait encore quelques mois d'ici là, la campagne est ouverte. Les conventions préliminaires chargées de choisir les candidats se réunissent, les partis s'organisent pour l'action. Entre démocrates et républicains la lutte paraît devoir être plus acharnée que jamais. C'est qu'en effet cette prochaine élection présidentielle a un intérêt exceptionnel. Il s'agit de savoir si le protectionnisme à outrance consacré par le bill Mac-Kinley prévaudra indéfiniment ou sera vaincu, si le mouvement qui a porté l'an passé une immense majorité démocrate au congrès persistera et triomphera définitivement dans un nouveau vote, ou si les républicains prendront leur revanche par l'élection du président: c'est aussi important pour l'Europe que pour les États-Unis eux-mêmes.

Quel sera dans cinq mois l'hôte de la Maison-Blanche? On ne peut certes le dire; on ne peut que suivre les manœuvres des deux armées en présence. Au camp démocrate, l'ancien président, M. Cleveland, dont le passage au pouvoir n'a laissé que de bons souvenirs, qui a gardé un certain renom de libéralisme, paraît devoir rester le vrai candidat. Quelques compétitions ont pu se produire: elles semblent perdre de leurs chances et s'effacer pour laisser la place au représentant le plus sérieux du parti. Au camp républicain, tout est pour le moment assez confus, et la convention qui vient de se réunir à Minneapolis, de délibérer au milieu des démonstrations et des contradictions tumultueuses, a eu certes fort affaire pour fixer son choix. Jusqu'à ces derniers temps, le président qui habite la Maison-Blanche et qui brigait une réélection, M. Harrison, semblait avoir seul les chances les plus sérieuses. Il passait pour le candidat favori des républicains à la prochaine élection, lorsque tout récemment, par une sorte de coup de théâtre, a surgi une candidature inattendue, celle d'un des premiers politiques des États-Unis, du secrétaire d'État en personne, M. Blaine. Depuis un an, on ne cessait de parler de la santé perdue de M. Blaine; le secrétaire d'État lui-même affectait de décliner toute candidature. Était-ce une tactique savante? Que s'est-il passé depuis? Toujours est-il qu'il y a peu de jours, brusquement, M. Blaine s'est démasqué par une lettre sommaire et brutale de démission à laquelle M. Harrison a répondu sur le même ton. Et voilà la guerre des candidatures allumée! Voilà la lutte engagée entre le président et son secrétaire d'État d'hier: lutte d'autant plus grave, qu'elle se complique, à ce qu'il semble, de conflits personnels longtemps dissimulés, de froissemens intimes, de scissions peut-être irréparables. Harrison ou Blaine, qui allait choisir la convention de Minneapolis? elle s'est décidée plus vite qu'on ne le

croyait. Le pire de tout est qu'elle n'a pu se prononcer pour M. Harrison sans irriter les amis de M. Blaine et sans risquer de susciter parmi les républicains des divisions profondes dont les démocrates peuvent seuls profiter. La convention de Minneapolis, pour se tirer d'affaire, aurait pu peut-être choisir un troisième personnage, un de ces candidats improvisés qui ont quelquefois réussi? Ce n'eût été probablement aujourd'hui qu'un expédient peu efficace, ce n'était pas une solution. Sans doute d'ici à cinq mois, tout peut encore changer de face, le jeu des candidatures peut se modifier. La situation ne reste pas moins singulièrement critique pour les républicains, et dans tous les cas, quel que soit le président qui sorte de cette confusion, la vraie question est dans le choix qui sera fait entre la politique de protectionnisme à outrance et une politique animée d'intentions plus libérales dans les relations de commerce avec le monde.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française, emportée depuis la dernière liquidation dans un brusque mouvement de hausse, s'est élevée de 98 francs à 99.95 en moins de dix journées, tandis que l'emprunt et l'amortissable dépassaient en éclaireurs le cours rond de 100 francs. Voilà donc réalisé ce grand événement économique, la rente au pair, prévu depuis longtemps et contre l'accomplissement duquel ont vainement lutté les traditions routinières d'une partie de la spéculation.

L'occasion qui a déterminé cette violente poussée finale de nos fonds publics est l'étranglement de ce qui pouvait subsister d'un découvert qui s'est si longtemps obstiné. Les acheteurs ont habilement profité de l'excellente impression produite par la visite du grand-duc Constantin à M. Carnot pendant les fêtes de Nancy, et par la disparition des craintes qu'avait pu inspirer l'entrevue des deux empereurs à Kiel.

La situation de place a été l'occasion de cette brillante victoire des haussiers. Mais des causes multiples et constamment agissantes l'avaient pendant les deux dernières années préparée, rendue inévitable. En aucun temps l'argent n'a été aussi abondant que pendant les

dix-huit mois écoulés entre l'émission du dernier emprunt en rente française et la libération complète de cet emprunt le 15 juillet prochain. Les appels à l'épargne sont devenus de plus en plus rares. Les grandes compagnies françaises de chemins de fer ont ralenti leurs créations d'obligations; des catastrophes éclatantes ont chassé les capitaux d'un grand nombre de valeurs aléatoires et de fonds exotiques. Le rendement de nos impôts est excellent; les plus-values sont de mois en mois plus fortes; celles de mai ont atteint 17 millions par rapport aux prévisions budgétaires et 22 millions sur les résultats de mai 1891.

Rappelons enfin un facteur tout-puissant de hausse, dont l'action irrésistible a été tant de fois signalée, les achats ininterrompus de rentes françaises sur le marché, effectués depuis 1887 par la Caisse des dépôts et consignations avec les fonds des caisses d'épargne, achats qui ont porté chaque année sur un capital variant de 200 à 300 millions de francs. Sans l'intervention de cet agent automatique, la hausse des rentes se fût produite à coup sûr, mais d'un mouvement incomparablement plus lent, et nous n'aurions pas vu la rente au pair en 1892, alors qu'elle se négociait encore au-dessous de 83 pour 100 en 1888.

Les obligations de nos grandes compagnies, bien que la Caisse des dépôts et consignations n'en ait fait entrer qu'une quantité relativement restreinte dans le portefeuille des caisses d'épargne, ont toutefois profité aussi largement que la rente de la faveur déclarée du public pour les placements d'une sécurité absolue. Ces titres sont cotés aujourd'hui à de tels cours que leur rendement, si l'on tient compte de l'impôt qui les frappe, atteint encore à peine 3 pour 100.

La chambre vient d'achever la discussion en première lecture du projet de loi sur les caisses d'épargne. Le vote de l'amendement Siegfried avait eu pour résultat de faire baisser de près de 100 francs les actions du Crédit foncier. Ces titres se sont relevés, à la faveur de la hausse générale, de 1,112.50 à 1,142.50.

Le Crédit lyonnais est en hausse de 8.75 à 788.75, le Comptoir national d'escompte de 20 fr. à 515. Depuis la liquidation, les actions du Paris-Lyon-Méditerranée ont monté de 40 francs à 1,515, celles du Nord de 60 francs à 1,890, celles de l'Orléans de 45 francs à 1,557.50, le Gaz de 15 francs à 1,440, le Suez de 22.50 à 2,797.50.

Les titres des Chemins étrangers ont été tenus avec fermeté. Même les Méridionaux d'Italie se sont avancés de 10 francs à 660, les Autrichiens de 3.75 à 663.75 et le Saragosse de 3.75 à 226.25. Les Lombards et le Nord de l'Espagne sont restés à 225 et 185. Les obligations des Autrichiens, menacées de l'application d'un impôt, ont reculé d'environ 15 francs.

Le gouvernement français a présenté le 11 courant à la chambre un

projet de loi autorisant la conversion de la dette tunisienne 3 1/2 pour 100 en 3 pour 100. L'opération laissera un bénéfice en capital de 9 millions au trésor tunisien.

Les fonds russes ont suivi résolument le courant de hausse des rentes françaises. L'emprunt d'Orient a gagné 40 centimes à 70, le Consolidé 1 fr. 50 à 97.65 et le 3 pour 100 1891 deux unités à 79.20. Le Hongrois a été porté de 95 à 95.60.

La rente italienne s'est élevée de 91.60 à 93.25. La discussion sur la demande des six douzièmes provisoires présentée par le cabinet Giolitti a eu lieu le 11 et s'est terminée par un succès du gouvernement. Les six douzièmes ont été concédés avec une majorité de 72 voix. Le cabinet va disposer en conséquence de tout le temps nécessaire pour préparer les élections générales. La reprise de la rente italienne suivra logiquement le vote d'hier. Avec un coupon de 2.17 à détacher dans moins d'un mois, les acheteurs peuvent mener ce fonds à 94 ou 95 francs, malgré la crise économique et la faiblesse du rendement des impôts.

Le marché de la rente extérieure d'Espagne est mené, par le syndicat qui en a pris charge, avec une vigueur d'autant plus remarquable que les circonstances semblent se coaliser pour contrecarrer son action. A la fin de mai, les rachats du découvert, provoqués par la nouvelle sensationnelle du rétablissement de l'entente commerciale entre Madrid et Paris, ont fait coter le cours de 67. Des réalisations sont survenues, très empressées, et deux unités ont été reperdues immédiatement. Mais le syndicat est intervenu de nouveau; malgré les grèves de Barcelone, les troubles, les émeutes, et la tension du change, le cours de 67 a été repris, celui de 68 presque gagné. Le dernier cours est 67 3/4. Peut-être le découvert n'a-t-il pas encore entièrement capitulé; on escompte en outre le succès des négociations qui vont s'engager demain à Paris pour une entente douanière entre les deux pays, et il n'est pas impossible que la campagne ait pour objectif final un emprunt important de liquidation.

Le Portugais se tenait encore à 28 au commencement du mois. Il a brusquement fléchi au-dessous de 25, le 8 courant, sur la nouvelle du refus de ratification, par le gouvernement de Lisbonne, de l'arrangement conclu le 24 mai, pour le règlement de la dette, entre le comité de l'association des créanciers étrangers et le délégué du gouvernement portugais, M. de Serpa-Pimentel. Une crise ministérielle avait éclaté à Lisbonne, le lendemain même de la signature de l'arrangement. Si déplaisante que puisse être pour le comité français la résolution prise par les nouveaux ministres de ne pas souscrire aux stipulations obtenues après de longs pourparlers et de laborieuses négociations, ou ne peut s'empêcher d'estimer plausibles et honorables les scrupules qui ont arrêté au dernier moment le cabinet portugais.

« Le gouvernement, dit la lettre de notification du refus, a acquis, après un examen attentif de la situation économique actuelle, la conviction que le Portugal, une fois qu'il aurait épuisé les ressources passagères que l'emprunt lui aurait procurées, se trouverait dans l'impossibilité de remplir ses nouveaux engagements. Dans l'intérêt du pays aussi bien que dans celui des porteurs de la rente portugaise, il faut éviter un résultat si fâcheux et sur lequel, dès à présent, on ne saurait conserver aucune illusion. »

C'est là un langage fort sensé. On a reproché au Portugal de n'avoir jamais payé depuis dix ans l'intérêt de sa dette avec ses propres ressources, mais seulement avec le produit d'emprunts extérieurs. Or la combinaison du 24 mai n'avait d'autre objet que de permettre au gouvernement de Lisbonne de payer pendant deux ans un intérêt réduit de 50 pour 100 avec le produit d'un emprunt de 100 millions.

Il y a bien quelque mérite de la part des gouvernans de Lisbonne à n'avoir pas cédé à l'appât de cet emprunt. Actuellement, il offre à ses créanciers étrangers le paiement des coupons sur le pied de 33 pour 100 en or ou le traitement de la dette intérieure, c'est-à-dire le paiement des coupons en papier, déduction faite d'un impôt de 30 pour 100.

Le comité Mézières, très mécontent du résultat infructueux de ses travaux, s'est décidé à publier toutes les pièces de la négociation. Il ne pouvait mieux faire ; sa responsabilité est dégagée, et les porteurs sont placés en face des réalités de la situation. Tout n'est pas perdu pour eux, si, comme il y a sérieusement lieu de le croire, ils ont devant eux un gouvernement honnête, résolu à faire tout le possible pour donner une satisfaction partielle, et réservant l'avenir, à leur légitime revendication.

Les valeurs turques ont légèrement fléchi après la liquidation, mais déjà se sont relevées. Le 1 pour 100, ramené à 20.10, finit à 20.67 ; la Banque ottomane est enlevée à 598.75 après avoir reculé à 585 francs. L'obligation de priorité a monté de 427.50 à 435, l'obligation des Douanes, de 470 à 480 ; l'Ottomane consolidée 4 pour 100 s'approche de 400 ; les Tabacs ottomans ont gagné 7.50 à 380. On avait annoncé une insurrection en Arménie, l'abandon des projets de conversion des obligations Douanes, le refus de la Bulgarie de payer la redevance annuelle qu'elle doit à la Porte pour la Roumélie orientale ; toutes ces rumeurs ont été démenties. Le dividende de la Banque ottomane pour l'exercice 1891 sera fixé, selon toute vraisemblance, à 17 fr. 50, soit 7 pour 100 du capital versé. Les fonds ottomans commencent à bénéficier de la ponctualité rigoureuse avec laquelle la Porte, aidée du conseil d'administration de la dette, a su, depuis dix années, satisfaire à ses engagements.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT ONZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXII^e ANNÉE.

MAI. — JUIN 1892.

Livraison du 1^{er} Mai.

LES ANTIBEL, première partie, par M. ÉMILE POUVILLON.	5
LE GRAND FRÉDÉRIC AVANT L'AVÈNEMENT. — III. — LA VEILLÉE DU RÈGNE, par M. ERNEST LAVISSE.	36
BELLE-MADAME, troisième partie, par M. ALBERT DELPIT.	78
UNE QUESTION DE DROIT CONSTITUTIONNEL. — Le <i>Referendum</i> BELGE.	112
AUTOUR D'UNE COLONIE AUTONOME. — III. — LE PROGRÈS MATÉRIEL, LA QUESTION DU LANGAGE, LE PROGRÈS MORAL DANS LA COLONIE DU CAP, par M. CHARLES DE COUTOULY.	144
L'INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS, par M. F. DELTOUR. . .	174
LA CORRESPONDANCE DU MARGRAVE CHARLES-FRÉDÉRIC DE BADEN AVEC LE MARQUIS DE MIRABEAU ET DUPONT DE NEMOURS, par M. G. VALBERT.	208
REVUE MUSICALE. — LA MUSIQUE SACRÉE PENDANT LA SEMAINE SAINTE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	220
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	225
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	236

Livraison du 15 Mai.

LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE EN 1800. — L'ÉCOLE. — L'UNIVERSITÉ DE NAPOLÉON, première partie, par M. H. TAINÉ, de l'Académie française. .	241
LES ANTIBEL, dernière partie, par M. ÉMILE POUVILLON.	267
L'ESTHÉTIQUE ET L'ART DE LÉONARD DE VINCI, par M. GABRIEL SÉAILLES. . . .	203
BELLE-MADAME, quatrième partie, par M. ALBERT DELPIT.	331
L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX DE LUXE, par M. F. MUSANY.	361

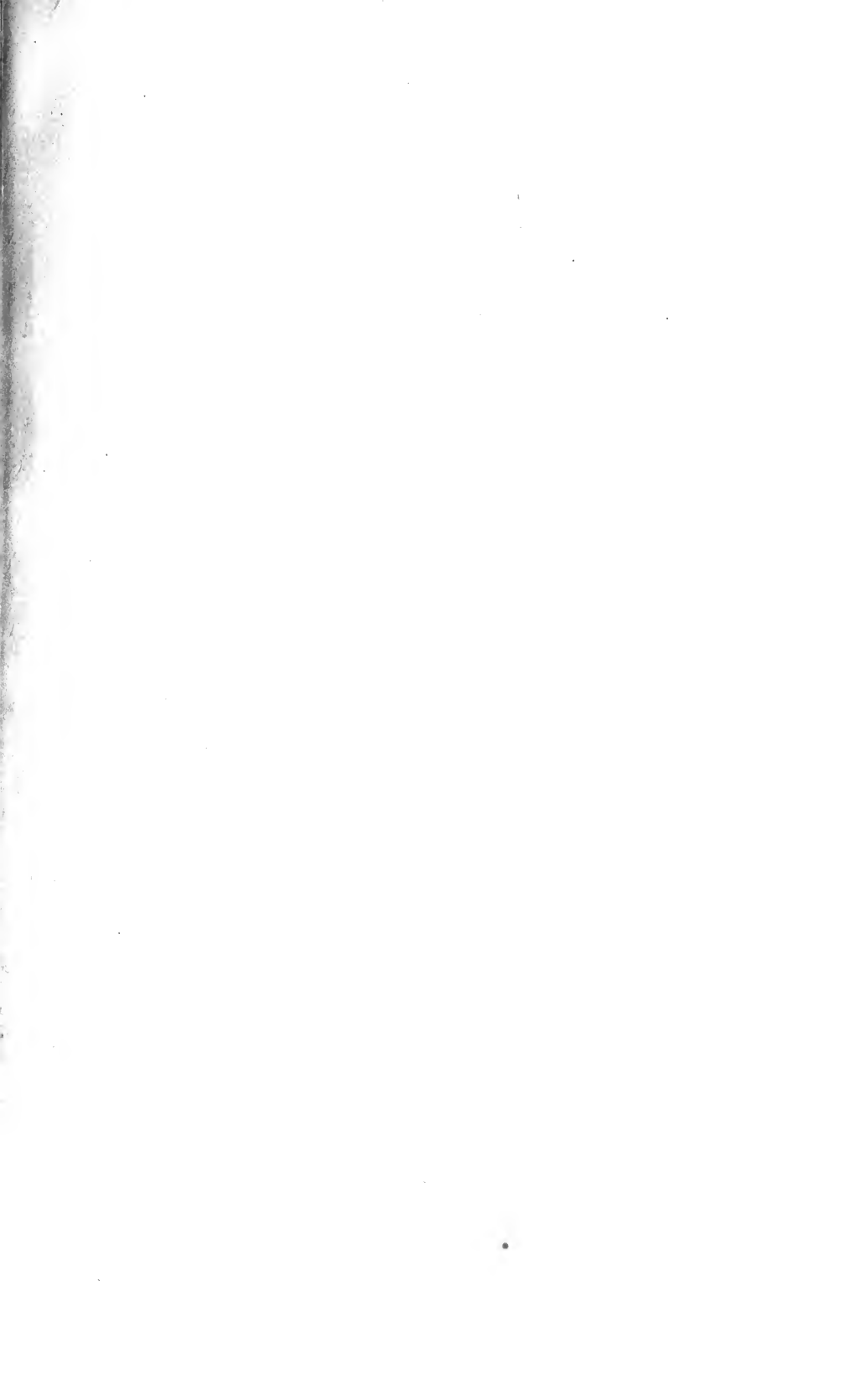
ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DE L'AUSTRALASIE BRITANNIQUE. — UN HOMME D'ÉTAT AUSTRALIEN : SIR HENRY PARKES ET LA FÉDÉRATION DES COLONIES AUSTRALIENNES, par M. E. MARIN LA MESLÉE.	381
LA FORME ET LA VIE, par M. GEORGE POUCHET.	422
LA HALTE, par OUIDA.	441
LE TESTAMENT DE SILVANUS, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française.	446
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

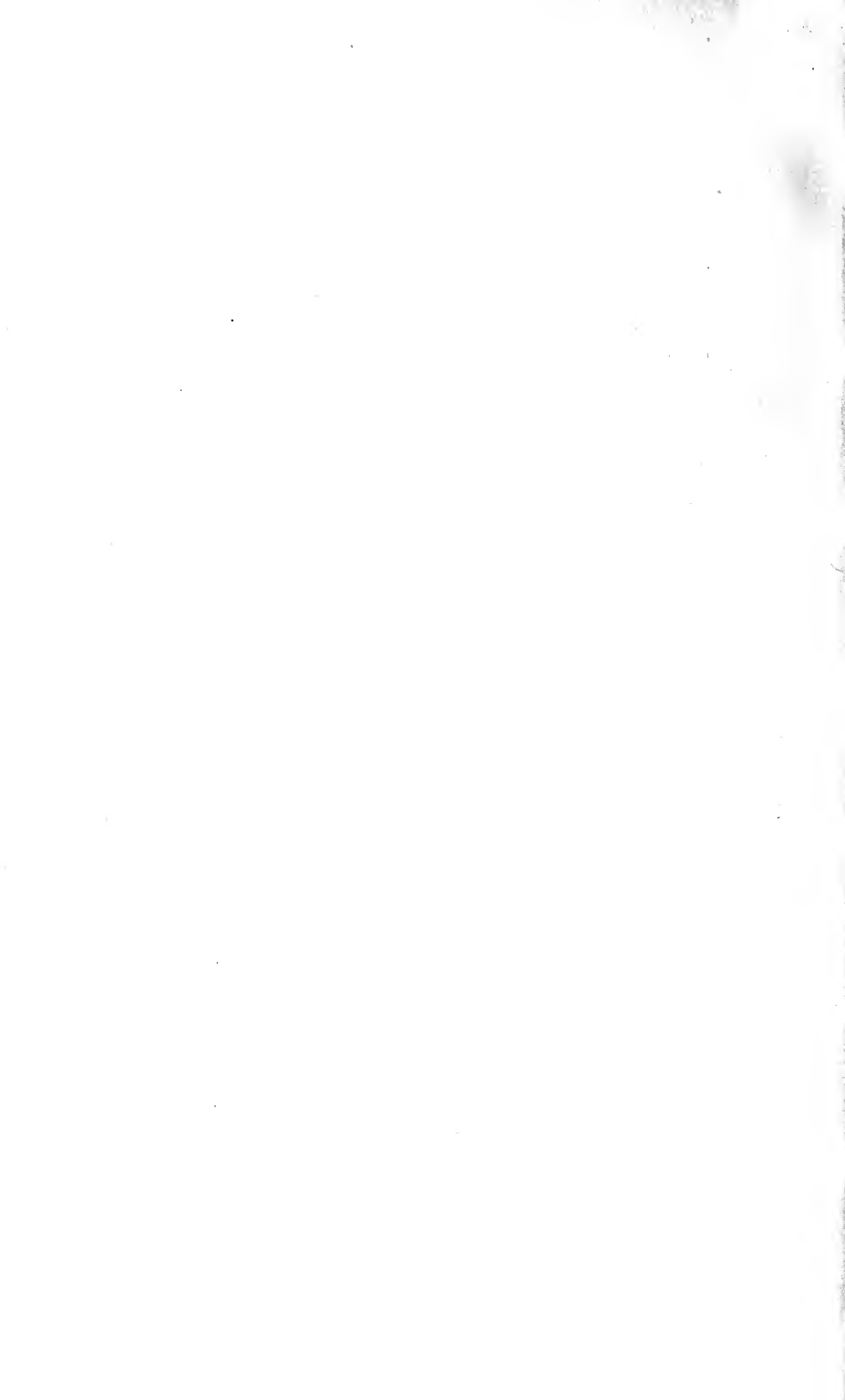
Livraison du 1^{er} Juin.

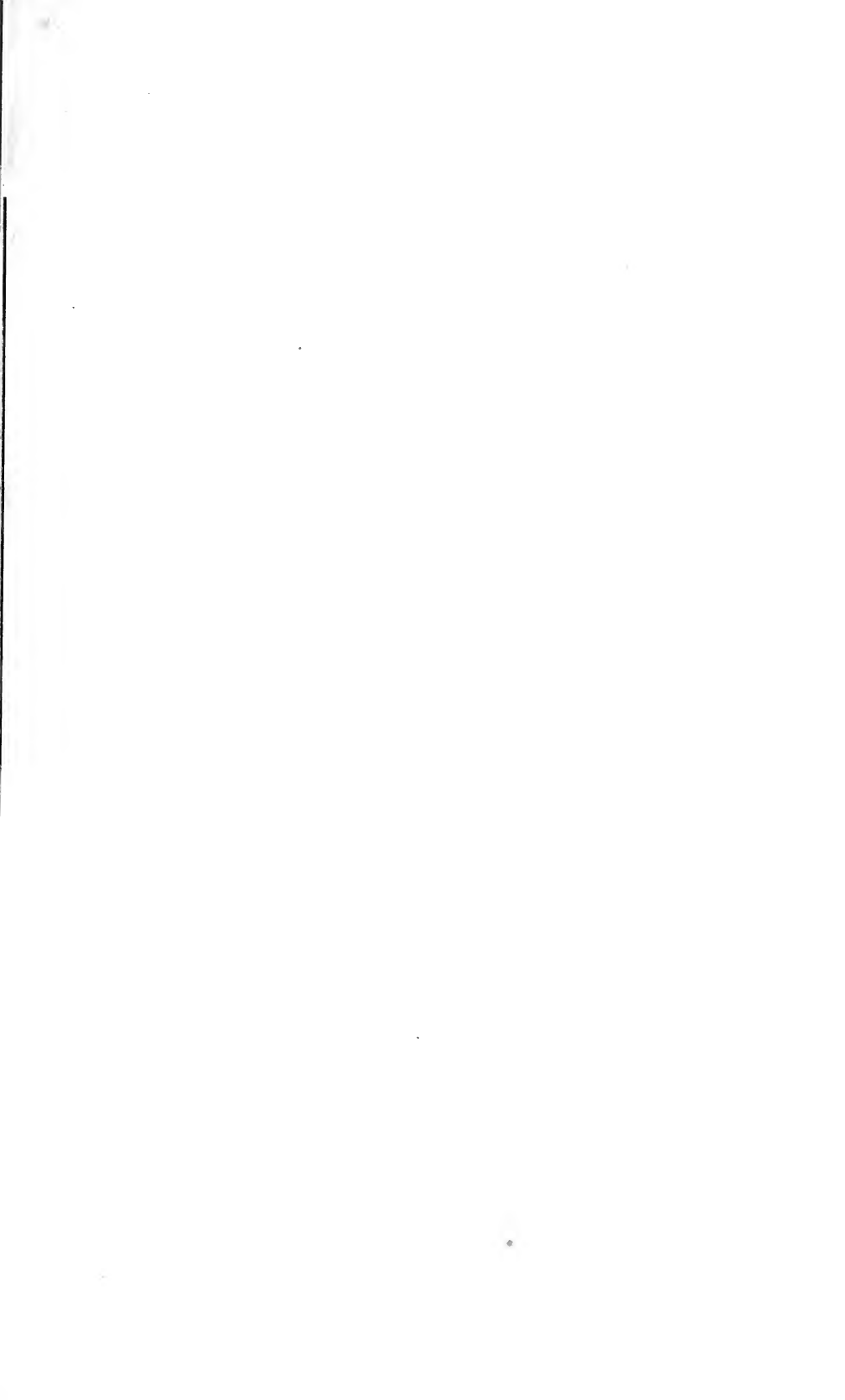
LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE EN 1800. — L'ÉCOLE. — L'UNIVERSITÉ DE NAPOLÉON, deuxième partie, par M. H. TAINÉ, de l'Académie française.	481
LE DEVOIR DES CONSERVATEURS, par M. ÉTIENNE LAMY.	512
L'ANGLETERRE AU TEMPS DES INVASIONS. — LES ORIGINES DE LA RACE ET LA FORMATION DU GÉNIE ANGLAIS, par M. JUSSERAND.	537
BELLE-MADAME, dernière partie, par M. ALBERT DELPIT.	577
LES SALONS DE 1892. — I. — LA PEINTURE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, par M. GEORGE LAFENESTRE, de l'Institut de France.	607
UNE FEMME DU MONDE AUTEUR AU XVIII ^e SIÈCLE. — MADAME LA COMTESSE DE GENLIS, par M. VICTOR DU BLED.	638
UN PUBLICISTE ALLEMAND ET SON PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA TRIPLE ALLIANCE, par M. G. VALBERT.	683
REVUE MUSICALE. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE, <i>Enguerrande</i> . THÉÂTRE DE L'OPÉRA, <i>Salammô</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE.	695
REVUE DRAMATIQUE. — REPRISE DE <i>Froufrou</i> A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.	704
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	707
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	718

Livraison du 15 Juin.

ALLER ET RETOUR, première partie, par M. JEAN REIBRACH.	721
LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE EN 1800. — L'ÉCOLE. — L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEPUIS 1815, troisième partie, par M. H. TAINÉ, de l'Académie française.	758
LA FORTUNE MOBILIÈRE DANS L'HISTOIRE. — II. — LES MONNAIES ET LE TAUX DE L'INTÉRÊT, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL.	782
UNE IDYLLE MODERNE, par M. FRANK HARRIS.	818
LES ORIGINES CARTÉSIENNES DE L'IDÉALISME CONTEMPORAIN, par M. ALFRED FOUILLÉE.	846
LE PROJET DE RÉFORME DES CAISSES D'ÉPARGNE, par M. A. MOIREAU.	879
LE CALCULATEUR JACQUES INAUDI, par M. ALFRED BINET.	905
UN HISTORIEN DE LA MONARCHIE DE JUILLET, M. THUREAU-DANGIN, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française.	925
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Prince d'Aurec</i> , COMÉDIE EN TROIS ACTES, de M. HENRI LAVEDAN, AU THÉÂTRE DU VAUDEVILLE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	940
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	944
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	955









AP
20
R5
pér.3
t.111

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

